U d'/of OTTAWA
39003005296594

ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX

TOME COMPLÉMENTAIRE

t. VII

ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX.

BORDEAUX VERS 1450.

ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX

BORDEAUX

VERS 1450

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE

PAR

LEO DROUYN

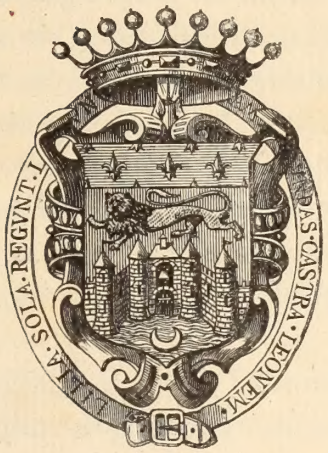

BORDEAUX
IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU

1874

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Université d'Ottawa
BIBLIOTHECA
LIBRARY ANNEX
Ottaviensis

DC
801
.B72D7
1874

PRÉFACE

La Commission chargée par la Municipalité de Bordeaux de publier les documents les plus précieux des Archives de la Ville avait, dès l'origine de ses travaux, senti la nécessité de posséder un plan de la cité, vers la fin du moyen âge, et une nomenclature topographique, donnant la synonymie des rues et les indications de menu détail qu'un plan ne saurait contenir. Tous les plans connus, anciens, même celui de Vinet, étaient insuffisants pour des recherches historiques sérieuses; mais on pouvait espérer qu'un manuscrit de l'abbé Baurein, intitulé : *Recherches et mémoires concernant la ville de Bordeaux,* et conservé aux Archives mêmes, pourrait fournir tous les éléments d'une description historique précise et complète.

Chargé par mes collègues de la Commission de dresser, avec ce secours, un plan dont l'exécution, dans les bornes auxquelles nous pensions pouvoir le restreindre, ne semblait devoir être ni longue, ni difficile, je me mis à l'œuvre, et trouvai d'abord les renseignements essentiels dans le manuscrit de l'abbé Baurein. Bientôt cependant des difficultés surgirent. L'œuvre de l'excellent érudit, qui me

fournissait des détails nombreux, se taisait souvent sur des points d'une importance capitale, et, lorsque je voulais faire le tracé graphique d'une rue ou d'un mur, des incertitudes, des contradictions venaient sans cesse m'arrêter et me désespérer. Je compris alors que, si le manuscrit de Baurein était précieux, surtout pour les renseignements historiques, il ne pouvait suffire pour accomplir le travail dont je m'étais chargé; je compris, en même temps, que ce travail même avait une étendue beaucoup plus considérable que nous ne l'avions supposé d'abord, puisqu'il fallait, pour l'accomplir, trouver mille détails qui avaient échappé aux patientes recherches de notre prédécesseur. Mais je m'étais épris d'amour pour ces vieilles murailles du moyen âge, je commençais à bien connaître les rues, les places, les maisons même, et à parcourir curieusement tous les recoins de l'antique cité; je ne fus donc pas trop effrayé à la pensée de vivre quelques mois au milieu de papiers écrits par ceux qui l'avaient jadis habitée, et je me mis à dépouiller sur-le-champ, non seulement les Archives municipales, mais encore celles du département et des particuliers, et à rechercher, avec un intérêt très réel, au milieu des lièves, des terriers, des bénéfices ecclésiastiques, les traits épars de la physionomie de notre vieux Bordeaux.

La pensée primitive de donner seulement des indications générales a fait place au désir, puis à l'espoir d'être plus complet; le plan s'est rempli peu à peu, et les notes justificatives de ce plan ont grossi et formé le présent livre.

Quelle que soit cependant l'abondance des indications recueillies dans ces deux parties, quelle que soit leur exactitude, les conditions obligatoires de mon travail, à savoir : la rigidité linéaire, d'une part, et la dislocation alphabétique, de l'autre, m'empêchaient de faire passer dans

l'esprit du lecteur ce qu'une longue habitude m'avait donné de connaissance intime de la ville ancienne. Sans avoir l'espérance de parvenir à représenter en quelques pages l'image qui résultait pour moi de ces longues recherches, j'ai cru qu'il était nécessaire de rassembler, dans un aperçu général, les lignes principales d'un tableau d'ensemble, les traits disséminés dans les diverses sections de nos relevés alphabétiques : tel est le but de l'introduction mise en tête de ce livre. Si l'amour du pays, le respect de l'exactitude et la force de la patience avaient dû suffire à l'exécution heureuse de cette tâche, peut-être aurais-je mérité de réussir à faire une peinture vraie et animée. Mais, à défaut de ce rare talent qui sait faire revivre le passé, j'ai l'espoir de présenter un calque fidèle, pouvant offrir aux travailleurs de l'intérêt et quelque utilité.

Cette œuvre eût été plus imparfaite encore sans le concours qu'ont bien voulu me prêter mes collègues de la Commission municipale. Les remercier ici de leur affectueuse coopération est un devoir; et j'aime à le dire, c'est bien plus encore pour moi un honneur et un véritable plaisir [1].

[1] La Commission chargée de publier les Archives municipales a consacré cent quatre séances à la lecture et à la discussion du texte de ce volume. Ont concouru à ce travail : MM. Jules Delpit, vice-président de la Commission, Émile Brives-Cazes, secrétaire, Émile Lalanne, le marquis Théobald de Puifferrat, L. Roborel de Climens, Auguste Petit-Lafitte, A.-D. Virac, Ernest Gaullieur, archiviste de la Ville, et, tout particulièrement, MM. Reinhold Dezeimeris et Henri Barckhausen.

LISTE DES DOCUMENTS

OÙ ONT ÉTÉ PRIS LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CE LIVRE

ET DES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LE TEXTE [1]

IMPRIMÉS.

Abréviations.	
Ann. Bord.	Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux, etc.; par P. Bernadau... Bordeaux, 1803.
Ant. B. et B.	L'antiquité de Bourdeaux et de Bourg...; par Elie Vinet. Bourdeaus, Simon Millanges, 1574.
Arch. hist.	Archives historiques du département de la Gironde, de 1859 à 1869. 11 volumes.
Aus.	Œuvres complètes d'Ausone. Traduction nouvelle par E.-F. Corpet. Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1842.
Brach.	Les poëmes de Pierre de Brach, Bourdelois. A Bourdeaux, Simon Millanges, 1576.
Brach. Dez.	Œuvres poétiques de Pierre de Brach, sieur de La Motte Montussan, publiées et annotées par Reinhold Dezeimeris. Paris, Aug. Aubry, 1862.
Bull. polym.	Bulletin polymathique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux.
Cart. Bell.	Cartes de Belleyme, ingénieur, géographe du Roi.
Chr. bord. Lurb.	Chronique bourdeloise....; par Gabriel de Lurbe. Éd. de 1619.
Chr. bord. Dar.	Supplément des Chroniques de la noble ville et cité de Bourdeaus; par Jean Darnal, escuyer.... Éd. de 1620.
Chr. bord.	Continuation de la Chronique bourdeloise (Pontelier), commençant à l'année 1620.... Édit. de 1672.
Chr. bord. Till.	Chronique bordeloise, corrigée et augmentée, depuis l'année 1671.... par les soins de Me Tillet. Éd. de 1703.
Cit. pal.	Cité palustre au centre même de la ville de Bordeaux; par Delfortrie. (*Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*. T. V, 3e cahier.)

[1] On trouvera au commencement de l'Appendice l'indication des documents dont la connaissance aura pu nous parvenir pendant l'impression de ce travail.

Egl. métrop.	L'Eglise metropolitaine et primatiale Saint-André de Bourdeaux....; par Hierosme Lopes..... 1668.
Gui. mil.	La Guienne militaire; par Leo Drouyn, 1865.
Hôp. St-And.	Coppie de la fondation de l'hospital Saint-André de Bourdeaux.
Lattré.	Plan de la ville de Bordeaux telle qu'elle étoit en l'année 1733; par J. Lattré (1).
Liv. Bouil.	Le Livre des Bouillons (1er volume imprimé des Archives municipales), 1867.
Mém. font.	Mémoire sur la possibilité d'établir à Bordeaux un nombre suffisant de fontaines. Bordeaux, 1787.
Mon. hist.	Comptes-rendus des travaux de la Commission des monuments et documents historiques du département de la Gironde. (Bordeaux, 1841 à 1855.)
Orig. chrét.	Origines chrétiennes de Bordeaux, ou histoire et description de l'église St-Seurin, par l'abbé Cirot de La Ville, 1867.
Rôl. gasc.	Catalogue des Rolles gascons. Londres, 1743.
Stat. B.	Anciens et nouveaux statuts de la ville et cité de Bourdeaus..... 1612.
Us et cout.	Les us et coutumes de la mer; par Clérac. Ed. de 1788.
Var. Bord.	Variétés Bordeloises, 1785. (Par l'abbé Baurein.)
Vin. Aus.	Commentaires de Vinet sur Ausone. Éd. de S. Millanges, 1580.
Viog. Bord.	Le Viographe Bordelais; par Bernadau, 1844 (2).

MANUSCRITS.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA GIRONDE.

Arch. dép.	Pièces détachées aux Archives départementales.
Archev. Bord.	Répertoire de tous les titres, actes..... contenus dans les Archives de l'archevêché de Bordeaux, 1732-1733.
Bénéf. Ste-Col.	Terrier des bénéficiers de Sainte-Colombe.
Bénéf. Ste-Eul.	Liève générale des bénéficiers de Sainte-Eulalie.
Bénéf. St-Mich.	Inventaire général des Archives des bénéficiers de Saint-Michel.
Bénéf. St-P.	Liève et Inventaire des exporles et titres..... des bénéficiers de Saint-Pierre.

(1) Nous n'avons pas tenu compte des divers plans publiés par Ferdinand Molas, qui sont des œuvres de pure fantaisie.

(2) Nous avons cru devoir citer ce livre, bien que, pour la partie du moyen âge, il soit un plagiat à peu près continu des œuvres imprimées ou manuscrites de l'abbé Baurein.

C. de l'arch.	Comptes de l'archevêché de Bordeaux.
Cart. S^{te}-Cr.	Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix, 1228-1283.
Denomb.	Denombrement des fiefs de la ville de Bordeaux, 1553.
Fr. Prêch.	Répertoire des titres et documents des Frères Prêcheurs.
Inv. St-And.	Inventaire de tous les papiers.... du chappitre Saint-André en l'an 1596.
Inv. de l'Ann.	Inventaire des titres et documents du monastère de La Nonciade de la ville de Bourdeaux, dressé par Hierosme Lopes, 1669.
Inv. S^{te}-Cr. 1660.	Inventaire des titres de l'abbaye de Sainte-Croix dressé en 1660.
Inv. S^{te}-Cr.	Id. id. id. en 1755.
Lièv. P. Berl.	Liève du règne de Monseigneur Pierre-Berland, archevêque de Bordeaux, renouvellée en l'année 1449.
Lièv. 15 cur.	Liève ou extrait des rentes foncières et directes.... des quinze curés.... de Bordeaux.
Lièv. St-And.	Liève des fiefs scituez dans la ville de Bourdeaux, appartenants au chappitre de l'eglise metropolitaine et primatiale de Saint-André de Bourdeaux, par Hierosme Lopes. 1685.
Lièv. St-Ant.	Liève générale du revenu temporel du monastère Saint-Antoine-des-Feuillans.
Lièv. S^{te}-Cr.	Lièves de Sainte-Croix (diverses).
Lièv. St-Raph.	Lièves du séminaire Saint-Raphaël.
Lièv. St-Seur.	Liève du chapitre de Saint-Seurin.
Min. Brun.	Minutes de Brunet, notaire.
Min. de Dart.	Minutes de Dartigamala, notaire.
Obit. St-And.	Obituaire de Saint-André (XIVe siècle).
Pl. mss.	Série des plans manuscrits reliés.
Pl. mss. Barb.	Plans figuratifs des maisons et terrains qui relèvent de l'archevêché, etc., levés en 1765 par Barbier.
Pl. mss. n°.	Série des plans manuscrits, numérotés en grande partie.
Sém. St-Raph.	Extrait des titres du séminaire de Saint-Raphaël.
Tab. par. et r.	Table des paroisses et des rues.
Terr. bénéf. St-P.	Terriers des bénéficiers de Saint-Pierre.
Terr. bénéf. S^{t}-Pr.	Terriers des bénéficiers de Saint-Projet.
Terr. des Ann.	Terrier des Annonciades.
Terr. de l'arch.	Terriers de l'archevêché de Bordeaux.
Terr. Bos.	Terrier de la ville de Bordeaux, par Pierre Bosco, notaire.
Terr. Cast.	Id. id. id. par Pierre Castaigne, notaire.
Terr. Dest.	Id. id. id. par Léonard Destivals, notaire.
Terr. Jés.	Terrier des Jésuites.
Terr. P. Mout.	Terrier de La Chapelle de Puch-Mouton.
Terr. 15 cur.	Terrier des quinze curés de Bordeaux.
Terr. S^{te}-Cr.	Terriers de Sainte-Croix.
Terr. St-Jam.	Terrier de l'hôpital Saint-James.

Terr. St-Mich.	Terriers des bénéficiers de Saint-Michel.
Treiz. St-Esp.	Liève générale des fiefs et rentes.... des prêtres de la treizaine du Saint-Esprit de Saint-Seurin-lès-Bordeaux.

ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX.

C. de l'A. — Arch. mun.	Comptes de l'archevêché de Bordeaux de l'année 1438.
Inv.	Inventaire sommaire des Archives municipales.
Jurade.	Délibérations de la jurade de Bordeaux. Années 1405-6 et 7, — 1414-15 et 16, — 1420 et 21.
Mais. dém.	État des noms de partie des rues percées sur l'esplanade du Château-Trompette, avant la démolition des maisons qui étoient bâties sur ce terrain.
Ms. Baur.	Recherches et mémoires concernant la ville de Bordeaux. (Par l'abbé Baurein.)
Rôl. tours.	Rôles des tours en 1592.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BORDEAUX.

Arch. La T.	Archives du château de La Tresne. (Don fait à la Bibliothèque par M. Itié.)
Cart. S. maj.	Petit cartulaire de La Sauve-majeure.

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX.

Acad. — Com. des Ant.	Procès-verbaux et notices de la Commission des Antiques, 1812.

ARCHIVES OU COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Arch. Bad.	Archives du château de Badines, à Cameyrac; appartenant à M. Faure.
Arch. B.-Lal.	Archives du château de Bois-Lalande, à Villenave-d'Ornon; à M. le comte de Fontainieu.
Arch. Brugn.	Archives du château de Brugnac, à Bossugan; à M. L. Dauzac de La Martinie.
Arch. Lar.	Archives du château de Laroque, à Saint-Christophe-des-Bardes; à M. le comte de Rochefort.
Arch. Vayr.	Archives du château de Vayres; à M. le baron de Bony.
Coll. J. Delp.	Collection de M. Jules Delpit.
Obit. P.	Obituaire de Saint-André, communiqué par M. le marquis de Puifferrat.

APERÇU GÉNÉRAL[1]

I

ÉTAT PRIMITIF

Les peuples qui, avant l'arrivée des Romains, ont habité l'emplacement sur lequel s'est élevée plus tard la cité de Bordeaux, s'étaient établis sur une éminence rocheuse, recouverte de sable et de gravier, et formant une sorte de delta entre le cours du PEUGUE et celui de la DEVISE, deux ruisseaux qui traversent la ville à peu de distance l'un de l'autre. Cette butte naturelle, occupée par l'emplacement compris entre le cours d'ALSACE-ET-LORRAINE et la rue ROHAN, au sud, et les maisons qui bordent le côté septentrional des rues MONBAZON, des TROIS-CONILS, de la MERCI, SAINT-SIMÉON et MAUCOUDINAT, au nord, était protégée : au sud, par le PEUGUE; au nord, par la DEVISE; à l'ouest, par des marais formés par ces deux ruisseaux, et à l'est, par la Garonne. De récentes découvertes [Cit. pal.] ne laissent aucun doute à cet égard.

Le reflux qui, deux fois par jour, venait baigner le pied de ce mamelon, entrait dans les ruisseaux et, à certaines

[1] Il nous a paru indispensable, pour éviter toute confusion, de distinguer, par des caractères différents, les noms topographiques d'époques diverses. — Les mots en petites MAJUSCULES désigneront les noms actuels, et ceux en *italique* les noms anciens.

époques, dans les marais. Les barques pouvaient ainsi remonter jusqu'aux extrémités de la bourgade, et peut-être en faire le tour (1).

Cette position, si favorable au commerce maritime, n'échappa point aux Romains, et la ville de *Burdigala,* d'abord modeste *emporium,* devint bientôt une des plus grandes et des plus riches cités des Gaules.

Pendant les premières années de l'empire romain, Bordeaux devait être une ville à peu près ouverte, s'étendant sur le bord du fleuve, et bien au delà des deux ruisseaux qui avaient limité la bourgade gauloise. Les ruines d'un monument considérable que l'on a trouvées derrière la place DAUPHINE; les arènes, connues sous le nom de PALAIS-GALLIEN; un grand temple, les *Piliers-de-Tutelle,* sur l'emplacement du THÉATRE; la quantité considérable de substructions que l'on rencontre partout et à une assez grande distance de la première enceinte, lorsqu'on ouvre le sol, en sont une preuve concluante.

Mais au IIIe siècle de notre ère, les premiers Barbares arrivèrent, et avec eux la ruine et la désolation; les villes ouvertes, surtout celles qui étaient situées sur les grands cours d'eau, près de leur embouchure, furent pillées et brûlées; leurs habitants, massacrés ou traînés en esclavage.

(1) Voici le niveau actuel de cette partie de Bordeaux au-dessus de l'étiage de la Garonne : rue SAINTE-HÉLÈNE, place de l'ARCHEVÊCHÉ, 9m67; rue du LOUP, à son croisement avec la rue de CHEVERUS, 10m57; avec la rue GUÉRIN, 11m16; avec la rue SAINTE-CATHERINE, 11m56; avec la rue du PAS-SAINT-GEORGES, 11m26; le milieu de la rue du CERF-VOLANT, 12m18; le coin sud-est de la place SAINT-PROJET, 10m19; le milieu de la rue SAINT-SIMÉON, 11m; le milieu de la rue MAUCOUDINAT, 10m36. De la rue MAUCOUDINAT et de celle du CERF-VOLANT, le terrain baisse brusquement vers la rivière, de sorte que le bas de la place du PALAIS, au bout de la rue du CHAI-DES-FARINES, n'est qu'à 6m12; de cette façon, et alors qu'à Bordeaux la Garonne ne monte qu'à 6m20, la partie comprise entre les deux ruisseaux aurait été de près de 3 mètres au-dessus des plus hautes marées, en supposant même que le sol de la ville ait été exhaussé de 3 mètres, ce qui n'a pas eu lieu partout.

Pour éviter le retour de semblables malheurs, il fallut prendre un parti héroïque : sacrifier une portion de la ville et des monuments qui l'embellissaient, et, avec leurs matériaux, construire des tours et des remparts. Ces pierres ne pouvant pas suffire, on employa celles qui couvraient les cendres des morts, et tous les monuments funéraires qui bordaient les avenues servirent à protéger les vivants.

II

PREMIÈRE ENCEINTE

Lorsque l'on étudie les murs de *Burdigala* et ceux de presque toutes les villes romaines des Gaules, on trouve dans leurs fondations, et jusqu'à une certaine élévation au-dessus du sol, des pierres de très grand appareil, couvertes de moulures et de sculptures, dont la face est toujours ou presque toujours tournée, soit vers la terre, soit vers l'intérieur du mur. La manière dont elles sont appareillées prouve la précipitation avec laquelle ces remparts ont été construits. Aucun mortier ne les relie, et, dans les fondations, elles sont souvent calées avec des fragments de tuiles. Jamais, ou presque jamais, on n'a taillé la sculpture pour équarrir la pierre. La hauteur des murs bâtis de cette façon était plus considérable dans le voisinage des lieux où les monuments étaient plus nombreux que dans les endroits où il fallait transporter de loin ces énormes blocs. Une fois les grosses pierres employées, les murs n'étant pas assez élevés, on les terminait par un blocage revêtu de pierres de petit appareil, divisées en bandes horizontales d'un mètre

environ de hauteur par plusieurs rangs de briques posées à plat [1]. L'épaisseur de ces murs était considérable : 2m80 le long du Peugue, 3 et 4 mètres dans d'autres endroits.

Burdigala, réduite de cette façon, avait la forme d'un parallélogramme rectangle, mesurant 725 mètres de long, de l'est à l'ouest, et 450 de large, du nord au sud. C'est la ville décrite par Ausone :

« L'enceinte carrée de ses murailles, dit-il, élève si haut » ses tours superbes, que leurs sommets aériens percent les » nues. On admire au-dedans les rues qui se croisent, l'ali- » gnement des maisons, et la largeur des places fidèles à » leur nom; puis les portes qui répondent en droite ligne aux » carrefours, et, au milieu de la ville, le lit d'un fleuve » alimenté par des fontaines [2]. »

Cette nouvelle ville était encore bien plus considérable que la bourgade gauloise. Les remparts du sud suivaient, comme autrefois, le bord du Peugue; mais la Devise passait au milieu de la nouvelle cité, qui avait été aussi agrandie à l'ouest.

Les remparts romains suivaient le côté septentrional du cours d'Alsace-et-Lorraine, depuis la place Rohan jusqu'au sud-ouest de la place du Palais; d'où, prenant à angle droit

[1] On a pu se convaincre, en 1865, de la dureté de ce blocage en voyant travailler les ouvriers qui démolissaient ce mur entre la place Saint-André et la rue Duffour-Dubergier. Là, les gros blocs s'élevaient à 2 et 3 mètres au-dessus du sol. On n'a pu abattre le blocage qui les surmontait qu'à l'aide d'un bélier manœuvré par quinze hommes, et il fallait quelquefois plusieurs journées entières pour en renverser un ou deux mètres cubes.

[2] Ausone, traduction de E.-F. Corpet. T. I, p. 249. Voici le texte :

« Quadrua murorum species, sic turribus altis
» Ardua, ut aerias intrent fastigia nubes.
» Distinctas interne vias mirere, domorum
» Dispositum, et latas nomen servare plateas,
» Tum respondentes directa in compita portas,
» Per mediumque urbis fontani fluminis alveum. »

la direction du nord, ils traversaient le pâté de maisons formant l'extrémité occidentale de cette place; passaient entre les rues des Bahutiers et des Argentiers; coupaient cette dernière rue en diagonale, et l'église Saint-Pierre en deux parties à peu près égales; passaient dans les maisons qui séparent la rue de la Vieille-Corderie de l'impasse Saint-Pierre; traversaient l'extrémité de la rue des Faussets; puis, à l'angle sud-ouest de la Bourse, reprenaient encore, à angle droit, la direction de l'ouest; traversaient les maisons qui bordent le côté sud des rues du Pont-de-la-Mousque, de la Maison-Daurade et Chaumet, et, plus loin, celles qui bordent le même côté du cours de l'Intendance jusqu'au milieu de la rue de la Vieille-Tour; d'où ils venaient rejoindre, en ligne à peu près droite, le point de départ, en traversant les maisons qui bordent le côté oriental de la rue des Remparts et la place de l'Hôtel-de-Ville. Ils laissaient un espace de quelques mètres entre eux et la façade occidentale de l'église Saint-André.

On voit que les Gallo-Romains avaient tracé leurs remparts dans les endroits les plus favorables pour la défense. Ils avaient profité, au sud de la ville, du ruisseau du Peugue, qui avait déjà protégé la bourgade gauloise. La Devise ne leur offrait point les mêmes avantages : son lit ne suivait pas une ligne droite, et les pentes raides, les rochers qui bordaient sa rive gauche auraient forcé d'élever considérablement les tours et les murs pour dominer les environs. Mais non loin, au nord de ce ruisseau, la crête du coteau s'étend, en diminuant de hauteur, depuis la place Dauphine jusqu'à la Bourse. C'est sur cette crête que les Romains ont bâti leurs remparts, du sommet desquels les regards embrassaient la ville et la campagne. La Devise servait de port intérieur.

Ces murs, protégés par deux fossés parallèles, étaient

percés de portes et bosselés de tours semi-circulaires du côté de la campagne, excepté dans les quatre angles, où elles étaient rondes. Il y avait autour de la ville quarante-six tours au moins.

Quatre portes s'ouvraient dans chacun des grands côtés, et trois dans les petits. Une seule, la porte *Basse,* est restée debout jusqu'au commencement du XIXe siècle; on en a conservé des dessins. Elle peut donner une idée des autres.

Chacune de ces portes s'ouvrait à l'extrémité des grandes rues qui, encore maintenant dans cette partie de Bordeaux, se coupent à angle droit, à l'exception de celles qui bordent le cours de la Devise, où se trouvait le port intérieur, et de celles qui avoisinent l'angle sud-est, où s'éleva plus tard le château de l'*Ombrière.*

Avant la construction de l'église *Saint-André,* il y avait une porte au nord de la rue PÉLEGRIN, correspondant à une autre porte fermant l'extrémité septentrionale de la rue VITAL-CARLES. Près du bout de la rue GUILLAUME-BROCHON, au nord, existait une porte qui faisait face à la porte *Basse,* au sud. La porte de *La Cadène* fermait la rue SAINTE-CATHERINE au sud, et la porte *Médoc* était à l'autre extrémité de cette rue. La porte *Begueyre* était située à l'embranchement de la rue du PAS-SAINT-GEORGES et du cours D'ALSACE-ET-LORRAINE; elle correspondait à celle ouverte dans le rempart du nord, un peu à l'ouest de l'église *Saint-Rémi.*

Dans le rempart qui bordait la Garonne, il y avait une porte au milieu de la rue de la TOUR-DE-GASSIES; elle correspondait à la porte *Saint-André,* percée dans le mur de l'ouest au bout de la rue des TROIS-CONILS. A l'embouchure de la Devise s'ouvrait la porte *Navigère;* elle servait d'entrée au port intérieur. La porte qui lui faisait face, à l'ouest, était à l'extrémité occidentale de la rue MONTMÉJAN. La troisième

porte du côté oriental était la porte *des Paux,* au bout inférieur de la rue Saint-Rémi, en face de la porte *Dijeaux,* qui était à l'ouest.

Des forts particuliers paraissent avoir servi à protéger certaines parties des remparts, surtout dans les angles; ainsi le château de l'*Ombrière* dut remplacer une forteresse plus ancienne; sa position parfaitement choisie à la pointe de l'île, sur le point culminant de cette partie de *Burdigala,* dominait la rivière. *Saint-André,* à l'angle sud-ouest, et *Saint-Rémi,* à l'angle nord-est, ont remplacé de grands édifices; on trouve des mosaïques et de nombreuses substructions romaines sous le pavé de cette dernière église; enfin, en creusant les fondations d'une maison, à l'ouest de l'extrémité septentrionale de la rue Vital-Carles, on a trouvé, il y a une dizaine d'années, des murs romains d'une grande épaisseur, qui doivent être les restes d'un fort ayant protégé l'angle nord-ouest. Le *Puy-Paulin* était peut-être alors aussi surmonté d'une forteresse qui, au moyen âge, devint un château considérable.

III

DEUXIÈME ENCEINTE

Premier accroissement.

Les remparts romains furent les seuls à protéger la ville de Bordeaux jusqu'au XIIe siècle. Avant cette époque, le développement qu'avait pris la population avait obligé de permettre la construction de maisons hors des murailles

romaines. Ces maisons formèrent bientôt un faubourg considérable au sud de la cité. Il fut nécessaire de le fortifier. Il dut se passer ici ce qui arrivait dans toutes les forteresses naissantes : on creusa des fossés défendus par de simples palissades; mais à la fin du XIIe siècle et dans le cours du suivant, on éleva des murs et des tours.

Cette seconde clôture s'appuyait contre le mur romain à l'ouest de la porte *Basse*, et suivait le côté intérieur du cours des Fossés jusqu'au quai, d'où, tournant au nord, elle allait rejoindre l'enceinte romaine.

Deux fossés parallèles protégeaient aussi cette seconde enceinte. Un des murs était sur l'escarpe du fossé intérieur, et l'autre entre les deux fossés, à 10 mètres environ en avant du premier. Ils étaient tous deux flanqués de tours.

Cette nouvelle enceinte avait environ 660 mètres de long, de l'est à l'ouest, sur 270 de large, du nord au sud. Les remparts, au moins dans certaines parties, n'étaient qu'un blocage composé, dit Jouannet, de pierres de lest étrangères au pays. Il était facile, il y a peu de temps, de reconnaître la vérité de cette assertion dans les démolitions entreprises pour ouvrir le prolongement de la rue BUHAN.

On entrait dans cette enceinte par six portes : celles de *Toscanan* et de *Las Eyras,* à l'ouest; celles *deu Cayffernan,* de *Sent-Elegy, Boqueyra* et de *La Rocella,* au sud. Nous n'avons aucune preuve de l'existence de portes s'ouvrant, à cette époque, sur le quai.

IV

TROISIÈME ENCEINTE

Second accroissement.

Il dut se passer, dans le courant du XIIIe siècle, ce qui avait eu lieu dans les siècles précédents : la ville, trop à l'étroit, sortit des murs et s'étendit, en faubourgs, au nord et au sud. Il fallut alors protéger les nombreuses maisons et les monastères récemment construits. Aussi, en 1302, « il fut » ordonné [Chr. bord. Lurb., p. 20 v°] que les faux bourgs » de la ville d'un costé et d'autre, dans lesquels estoient tous » les couvens et monasteres, seroient, aux despens publics, » clos de muraille et incorporez en ladicte ville. »

Ici, comme partout, on dut commencer par creuser les fossés, les garnir de palissades, en attendant les murs qui ne tardèrent pas à être construits; dejà même, avant cette époque, on avait élevé certaines fortifications, qui ont peut-être motivé l'ordonnance de 1302; cependant on dut les modifier et sans doute les augmenter, puisque, pendant tout le XIVe siècle et dans la première moitié du XVe, il est fait mention de fortifications que l'on construisait ou réparait. Cette nouvelle enceinte, qui renfermait beaucoup de vacants, agrandit considérablement la ville de Bordeaux du côté du nord et surtout du côté du sud.

Nous allons en suivre le tracé à travers les rues et monuments actuels de Bordeaux.

Elle partait de l'angle nord-est du mur romain, se dirigeait vers le nord en suivant le bord de la Garonne, jusqu'au point

où se trouvent les COLONNES DES QUINCONCES; de là, elle tournait, vers l'ouest, jusqu'aux environs de la rencontre de la rue BOUDET et du cours de TOURNON, d'où, se dirigeant vers le sud, elle passait au bout des allées de TOURNY, puis entre la rue CONDILLAC et le cours de TOURNY, entre la place DAUPHINE et la rue de la VIEILLE-TOUR, entre les rues BOUFFARD et des REMPARTS, sur le bord occidental de la rue de l'HÔTEL-DE-VILLE, au milieu de la place ROHAN, à l'ouest des rues du PALAIS-DE-JUSTICE et JEAN-BURGUET jusqu'au coin sud-ouest de la place SAINTE-EULALIE, d'où, tournant vers l'est, elle se dirigeait, par une ligne en zigzag, jusqu'à l'ABATTOIR, en passant sur le bord méridional de la rue de la MISÉRICORDE, à travers la place HENRY IV, sur le côté méridional de la rue SAINCRIC, autrefois rue du *Chemin-de-Ronde,* et de la place intérieure d'AQUITAINE. Elle traversait ensuite en diagonale le pâté de maisons qui est entre la rue CANDALE et la rue BIGOT, pénétrait jusqu'au milieu de cette rue, dont elle suivait le côté méridional jusqu'à la porte des CAPUCINS, à laquelle elle se reliait; passait à travers l'ABATTOIR; d'où, tournant légèrement au nord-est, elle bornait au sud l'abbaye *Sainte-Croix,* et atteignait la rivière. Elle la cotoyait ensuite jusqu'à la porte BOURGOGNE, passant entre les quais et les rues du MOULIN, CARPENTEYRE et de la FUSTERIE. Près de la porte BOURGOGNE, elle se reliait à la porte de *La Rocella,* laquelle faisait partie du premier accroissement.

Au delà de ce point, le mur allait, en traversant les maisons qui sont entre le quai et la rue de LA ROUSSELLE, rejoindre le côté occidental de la rue des PORTANETS, celui des rues AUSONE et du CHAI-DES-FARINES, d'où il se dirigeait, en ligne à peu près droite, jusqu'au point d'où nous sommes partis.

De toute cette immense muraille, bosselée de nombreuses tours, percée d'un grand nombre de portes, il ne reste d'apparent que deux ou trois fragments entre la porte d'AQUITAINE et l'ABATTOIR; et, sans le plan de Lattré fait en 1733, et de nombreux plans manuscrits, il serait presque impossible actuellement de tracer, avec exactitude, un plan de Bordeaux au moyen âge.

Dans ce long développement de remparts, nous n'avons compté que vingt-et-une portes, qui sont, à partir de l'extrémité inférieure du cours du CHAPEAU-ROUGE :

1° La porte de *l'Ome-de-Casse,* au bas du cours du CHAPEAU-ROUGE;

2° La porte *deu Redge,* qui s'ouvrait sur l'emplacement des BAINS DES QUINCONCES;

3° La porte *d'Audeyola,* dans les environs des COLONNES ROSTRALES;

4° La porte *Sent-German,* au bout nord-ouest des allées de TOURNY, entre le CAFÉ DES MILLE COLONNES et la rue CONDILLAC;

5° La porte *Dijeus,* sur l'emplacement de la porte DIJEAUX;

6° La porte *Sent-Syphorian,* vers le milieu de la rue des REMPARTS;

7° La porte *deu Far,* au bout occidental de la rue du HA;

8° La porte *Senta-Eulalia,* au sud de l'église SAINTE-EULALIE;

9° La porte *Sent-Julian,* au bout méridional de la rue SAINTE-CATHERINE;

10° La porte *deu Mirailh,* au sud de la rue du MIRAIL et à l'est de la porte d'AQUITAINE;

11° Lo *Grand-Portau-de-Senta-Crotz,* sur l'emplacement de l'ABATTOIR;

12° La porta *Senta-Crotz-debert-la-Ribeyre,* au bout inférieur de la rue du PORT;

13° La porte de *Bayssac,* au bout de la rue de BEYSAC;

14° La porte de *La Graba,* au bout oriental de la rue des FAURES;

15° La porte de *Pey-Miqueu,* entre la rue des Faures et la porte BOURGOGNE;

16° La porte de *Las Salineyras,* à l'ouest de la porte BOURGOGNE, et non loin de l'entrée de la rue de LA ROUSSELLE;

17° La porte *Sent-Johan,* près de l'extrémité orientale du cours d'ALSACE-ET-LORRAINE;

18° La porte *deu Peugue* ou *deu Brisson,* à l'embouchure du Peugue dans la rue AUSONE;

19° La porte *deu Calhau,* au bas de la place du PALAIS, un peu à l'ouest de la porte actuelle;

20° La porte *Sent-Pey,* derrière l'église SAINT-PIERRE;

21° La porte *deus Paus,* un peu au nord de la FONTAINE DES GRACES.

Presque toutes ces portes étaient précédées de barbacanes plus ou moins importantes.

Outre les portes principales, il devait y avoir une certaine quantité de poternes, sans compter les ouvertures que certains bourgeois avaient obtenu la permission de pratiquer dans les chais appuyés contre les remparts; mais qu'ils devaient murer à la première injonction du maire et des jurats.

Des tours nombreuses fortifiaient ces remparts : les unes s'adossaient simplement aux courtines, d'autres étaient presque entièrement en saillie; d'autres enfin ressortaient en dedans et en dehors des murs. Il y en avait au-dessus ou à côté de presque toutes les portes. Les unes étaient carrées; les autres rondes, semi-circulaires ou à pans coupés.

Nous ne connaissons ni le nom, ni l'emplacement de toutes ces tours; nous savons la place de quelques-unes dont le nom ne nous est pas connu; mais, par contre, nous ignorons la partie des remparts où se trouvaient quelques autres.

Voici la liste de celles dont nous savons le nom au xve siècle :

1° Tour de *rua Médoc,* sur la rivière, au nord de la porte de *l'Ome-de-Casse;*

2° Tour *deu Retge,* sur la porte du même nom;

3° Tour *d'Audeyola,* sur la porte du même nom;

4° Tour *Sent-Georges,* vers la rencontre du cours de Tournon et de la rue Boudet;

5° Tour de *l'Ermite* (ou peut-être de *la Reclusa*), sur le bord du cours de Tourny, entre la rue Buffon et la place Dauphine, presque en face de l'entrée du Théatre-Français;

6° Tour de *Sent-Seurin,* à l'entrée de la place Dauphine, au sud du cours de l'Intendance;

7° Tour de *Sent-Pau,* dans le mur romain en face des dépendances de la caserne municipale;

8° Tour de *Senta-Eulalia,* au coin sud-ouest de la place Sainte-Eulalie;

9° Tour *deus Cinq-Quayres,* entre la porte d'Aquitaine et Sainte-Croix;

10° Tour *deu Casse,* entre la porte d'Aquitaine et Sainte-Croix;

11° Tour de *Senta-Crotz-deu-grand-Portau,* sur ou près la *Gran-Porta-Senta-Crotz;*

12° Tour *deu Merle,* derrière l'église *Sainte-Croix;*

13° Tour de *Senta-Crotz-debert-la-Ribeyre,* à l'angle sud-est de la ville;

14° Tour de *Bayssac,* sur la porte du même nom;

15° Tour de *Pey-Miqueu,* sur la porte du même nom;

16° Tour de *Philippot-de-Mortemar,* dans le quartier de *la Rousselle;*

17° Tourette du *Pount-Sent-Johan,* vers l'extrémité du cours d'ALSACE-ET-LORRAINE;

18° Tour *deu Peugue,* à l'embouchure de ce ruisseau;

19° Tour de *Wataffel,* à l'embouchure de la Devise;

20° Tour *Neba-de-Tropeyta,* sur l'emplacement de la BOURSE;

21° Tour *deu Pount-de-la-Mosca,* sur l'emplacement de la BOURSE.

V

VUE DE LA VILLE A VOL D'OISEAU.

Nous avons essayé, dans les pages précédentes, de déterminer avec exactitude les limites du Bordeaux que les Français conquirent en 1453. Cette étude n'ayant présenté qu'une partie du tableau, il est nécessaire de la compléter par un coup d'œil d'ensemble, qui fera saisir l'aspect général de la cité au XVe siècle.

A cette époque, Bordeaux était déjà une ville considérable. Elle n'a fait, tout au plus, que doubler depuis lors; et ce qu'elle a gagné en grandeur, en propreté, en salubrité, elle l'a perdu, bien certainement, en pittoresque. Elle n'a plus ses remparts, ses portes et ses tours, ses chapelles, ses couvents aux clochers aigus, ses maisons à pignon sur rue, percées de fenêtres dont la forme est variée suivant le caprice du propriétaire ou du constructeur, ses monuments ornés d'une légion de statues, de figurines, de tous ces

animaux hybrides que l'imagination des artistes savait si bien inventer et mêler à des rinceaux habilement combinés. Tout cela a été remplacé par des bâtisses uniformes, qui peuvent reposer l'œil, mais qui disent peu de chose à l'esprit.

Transportons-nous un moment à l'époque où Charles VII venait de reprendre la Guienne, et regardons la ville de Bordeaux du sommet de quelque édifice, non loin du *mur sarrasin,* par exemple, que les titres de cette époque nous signalent comme existant à quelque distance de la porte *Sainte-Eulalie.* De cette hauteur, l'immense trapèze de la ville se dessine devant nous. Au premier abord, c'est une masse confuse et embrouillée de tours et de clochers, de pignons et de toitures, de bateaux et de voiles, de rues droites ou tortueuses, de places, de jardins et de cimetières. Au centre de cet entassement de maisons et d'édifices, le Peugue et la Devise, sortant de marais couverts de roseaux et cachés en partie sous des aulnes et des saules, se laissent voir çà et là, et forment, à leur embouchure, deux ports encombrés de navires de toute forme et de toute grandeur, à travers lesquels glissent de légers batelets. La Garonne, large et rapide, sillonnée d'une quantité considérable de vaisseaux venus de tous les ports de l'Europe, et de barques indigènes, aux voiles blanches ou rouges, baigne le pied des remparts, et trace devant la ville un vaste croissant, qui a fait donner au port de Bordeaux le nom de *Port de la Lune.* Plus loin, la plaine des *Queyries* apparaît à droite couverte de vignes au milieu desquelles s'élèvent les *bourdieux* des riches bourgeois de la ville; à gauche, un bras étroit de la rivière passe au pied des coteaux et forme l'île de *Matorgue;* au-dessus, les sommets des collines, le Cypressac et sa forêt de cyprès, les lauriers de Lormont et la silhouette du château

des archevêques de Bordeaux arrêtent la ligne un peu brumeuse de l'horizon.

Dans la ville même, le parallélogramme de la cité romaine, circonscrit par ses tours et ses remparts brunis par l'âge, mais encore en grande partie debout, frappe tout d'abord nos regards. Les églises, les hôtels, les édifices y sont entassés; pas une place n'est perdue. La cité est restée huit cents ans enfermée dans la même enceinte. Des rues droites la font ressembler à un immense échiquier. C'est l'enceinte sacrée! Là s'élève, dans l'angle le plus rapproché de nous, la cathédrale, nous présentant sa haute façade unie, ses gros contreforts aux pinacles fleuronnés, sa couronne d'absides, et ses tours surmontées de flèches aiguës. Les flancs monotones de sa grande nef sont cachés, au sud, par les cloîtres, où reposent les cendres des grands personnages des temps antérieurs, et, au nord, par le palais archiépiscopal, que tous les archevêques se sont plu à embellir, et qu'habite Pey Berland, le plus populaire des archevêques de Bordeaux. On vient de poser la dernière pierre de l'élégant clocher qui porte son nom.

Derrière la cathédrale s'étage un fouillis inextricable de vieux toits moussus, de pignons aigus, de cheminées, de tours renfermant des escaliers et coiffées de toits pointus, aux sommets desquels grincent des girouettes armoriées, de chapelles et d'églises paroissiales, dont les clochers dominent les toitures qui les entourent.

Au nord de l'*Archevêché,* près des remparts, l'église *Saint-Paul* baigne ses pieds dans la Devise; plus loin, la petite église *Saint-Christoly* s'élève à l'angle de deux rues, et *le Temple,* avec sa chapelle quadrilatère, couvre un vaste emplacement protégé, au nord, par les remparts romains.

A l'est du clocher de *Pey-Berland,* dans la *Sauvetat de*

Saint-André, les églises de *Saint-Sauveur* et de *Notre-Dame-de-la-Place* nous présentent leurs deux modestes façades; la première est romane, et l'autre contemporaine de saint Louis. Toute la place *Saint-André* est enveloppée par les maisons et les jardins des chanoines de l'église métropolitaine. Le *Doyenné* n'est séparé de l'abside que par une rue étroite.

Plus loin, une rue droite, qui se dirige du nord au sud, divise la cité en deux parties à peu près égales. Elle aboutit, au sud, à la porte de *La Cadène;* au nord, à celle de *Médoc.* Trois églises se rencontrent sur son parcours : *Saint-Projet,* à la croupe élevée, au clocher élancé; la chapelle *Sainte-Catherine,* qui se cache au milieu des maisons du centre de la rue; et l'église *Saint-Mexent*, à laquelle on a donné le nom de *Sent-Mexent-lou-Muscley,* parce que les bateaux chargés de moules (*muscles* en gascon) montaient, dit-on, jadis, par la Devise, jusque auprès de l'église, où ils déchargeaient leur cargaison.

Les deux boucheries de *Saint-Projet* et de la *porte Médoc* occupent une place considérable aux deux extrémités de cette rue.

Plus près de nous, une autre voie qui commence à la porte *Basse,* nous conduit, en ligne droite, jusqu'à la modeste église paroissiale de *Notre-Dame-de-Puy-Paulin,* au midi de laquelle dorment les morts de la paroisse, tandis qu'au nord, dans un sombre château entouré d'une gerbe de tours reliées par des remparts gothiques et romains, habitent les comtes de Foix, successeurs des Paulin, contemporains d'Ausone.

En suivant, vers l'est, la ligne des murs antiques, nous arrivons à l'église *Saint-Rémi,* mélange de toutes les époques, dont les fondations sont romaines et les combles modernes; sa silhouette n'offre que des lignes sans harmonie se détachant sur la maison d'*Arsac,* qui occupe l'angle nord-est de la cité.

Derrière *Saint-Projet,* un monument austère borde une rue qui se dirige, en ligne droite, de la porte *Saint-André,* ouverte à côté de l'*Archevêché,* jusqu'à la tour de *Gassies,* qui protége une des portes de l'est : c'est l'église *Saint-Siméon,* voisine des maisons *Monedey,* appartenant à une des plus riches et des plus puissantes familles de Bordeaux.

Cette forteresse qui, au milieu de la ville, s'élève sur le bord de la Devise, et que des maisons plébéiennes pressent de toutes parts, c'est le *Far de Lesparre,* hôtel des puissants seigneurs du Bas-Médoc.

A l'embouchure de la Devise est bâtie l'église *Saint-Pierre,* sous laquelle on peut trouver les fondements du mur antique; la moitié de cette église est dans l'enceinte romaine. Dans celle du XIVe siècle s'élève le chœur que les jurats viennent de faire construire.

Au sud de *Saint-Pierre,* une agglomération de tours rondes et de remparts dominés, vers l'orient, par une énorme tour carrée, à contre-forts plats, occupe tout l'angle sud-est de l'enceinte romaine : c'est le château de l'*Ombrière,* ancienne demeure des ducs d'Aquitaine et des rois d'Angleterre. Sa masse compacte et robuste contraste singulièrement avec l'architecture élégante et aérienne de la cathédrale placée au coin opposé de la cité. Une plantation d'arbres touffus jetait jadis une ombre épaisse entre la porte du château et le fleuve; c'est maintenant la place de l'*Ombrière.* Jadis aussi des fossés larges et profonds, alimentés par les eaux du Peugue, isolaient le château de la ville, et en faisaient une forteresse inexpugnable. Des baraques, bâties pêle-mêle dans les fossés, s'accrochent aux flancs de la forteresse et à ceux de la maison noble de *Beguey,* construite sur le bord extérieur des douves, et appuyée contre les murs romains du sud.

Par les portes *Basse*, de *La Cadène* et *Begueyre*, on peut passer de la première enceinte dans l'accroissement du XIIe siècle. Ce dernier forme comme un seul bloc. Les maisons après avoir envahi les places, les carrefours, les jardins de la cité, se sont répandues capricieusement dans la campagne, le long des chemins déjà établis, et ont formé une nouvelle ville, dont les rues, faute de plan préalable, se sont trouvées irrégulièrement tracées. Sa ceinture de remparts est percée de six portes, dont chacune est une sorte de bastille flanquée de quatre tours rondes, et protégée par un triple rang de fossés; celle de *Sent-Eloy*, qui a six tours, a servi de motif aux armes de la ville.

Des maisons aussi variées de grandeur que de forme, l'*Hôtel-de-Ville* et l'église *Saint-Éloi*, cachent ces remparts déjà vieux, grimpent sur leur sommet, et remplissent les anciens fossés, dont la contre-escarpe, couverte de grands arbres, sert de promenade aux habitants. C'est la rue la plus large de Bordeaux, et son nom générique de *Fossés* lui restera sans doute encore bien longtemps. Elle se divise en plusieurs tronçons qui portent des qualifications différentes : c'est, à partir de l'ouest, la rue du *Contre-Fossé*, les fossés des *Tanneurs*, les fossés des *Carmes*, les fossés de *Saint-Éloy*, les fossés de *Porte-Bouqueyre*, et enfin les fossés des *Salinières* qui débouchent sur le quai.

Au centre de cette partie de la ville apparaît une place carrée; c'est le *Grand-Marché*, dont les bancs sont chargés de viandes, de harengs vermeils, de poissons frais. Près de cette place, nous distinguons une rue encombrée de légumes : on l'appellera plus tard rue des *Herbes;* une autre, où se distribuent des harengs saurs, des sardines, des morues, se nommera le *Poisson salé*. Au nord et à l'ouest, nous voyons les boucheries et l'abattoir, le long de la rue

Dejus-lo-Mur, sur le bord du Peugue, près du moulin *du Marché,* dont la façade en bois est couverte de sculptures de la plus grande finesse. D'autres boucheries entourent la porte *Bouqueyre.*

De la place du Marché partent, dans toutes les directions, de longues rues qui, presque toutes, se dirigent vers les portes de la ville. Un grand nombre d'autres voies aboutissent à ces rues principales, en formant un réseau inextricable qui se rattache à deux longues rues, longeant, au nord, les murs de la cité romaine et, au sud, ceux de la seconde enceinte.

Tout ce que les constructeurs du moyen âge avaient de plus brillant, de plus varié dans leur imagination, avait été semé à foison dans cette partie de Bordeaux ; si nous entrons dans les rues, nous apercevons un mélange, bizarre mais harmonieux, de maisons de pierre, droites, d'aplomb, et de maisons de bois, coquettes et légères, s'avançant sur la rue d'étage en étage, masquant bien des fois la vue du ciel par une galerie ou un pont en bois jetés d'une fenêtre à l'autre ; celles des angles, les cornalières, qu'elles soient en pierre ou en bois, ont presque toutes une tourelle en saillie, ornementée de mille manières, percée à jour ou éclairée par d'étroites meurtrières, coiffée d'une toiture aiguë ou couronnée de machicoulis et de créneaux. Les maisons qui ne possèdent pas de tourelle la remplacent par une niche richement sculptée, et renfermant la statuette d'un saint et plus souvent celle de la Sainte-Vierge. Les ouvertures et les combles de ces maisons varient autant que leur aspect général et que la matière dont elles sont faites. Les maisons en pierre (à l'exception des grands hôtels, comme la maison de *La Lande,* dans la rue *Neuve,* la maison de *Talbot* et celle de *Colomb,* dans la rue des *Ayres*) ont

généralement un pignon droit, sur le rampant duquel ont été sculptés des crochets feuillus; d'autres ont des créneaux et des machicoulis. Deux ouvertures au rez-de-chaussée : l'une, large, haute, fermée par des devantures solides, précédée d'un étal en bois ou en pierre, couverte par un auvent, donne entrée dans une boutique; l'autre, étroite, basse, est la porte principale; sa boiserie est ornementée de nombreux clous dont la tête forgée avec art représente des fleurs ou des personnages. Les fenêtres des maisons en pierre sont généralement ogivales; quelquefois la façade du premier étage est toute à jour sur la rue, et alors les meneaux des ouvertures s'entre-croisent pour former des découpures délicates, à travers lesquelles la lumière pénètre dans l'appartement tamisée par des vitraux de couleur. Les fenêtres des maisons en bois offrent un autre caractère; mais l'harmonie n'est pas détruite pour cela, car le même art a présidé à la construction des unes et des autres. Dans ces mêmes maisons, lorsqu'il n'est pas en pierre, le rez-de-chaussée est construit avec de gros madriers verticaux sur lesquels s'appuie horizontalement un énorme poitrail sculpté, supportant tous les étages supérieurs. Les murs latéraux et celui du fond sont en pierre. Presque partout les maisons sont isolées de leurs voisines par une androne, réceptacle malsain de tous leurs égouts.

Des hardes de toutes les couleurs sont étalées aux fenêtres; de longues pièces de toile traversent la rue d'une maison à l'autre, et des plaques de métal peintes, suspendues à des potences de fer forgé, chefs-d'œuvre de ferronnerie, servent d'enseigne aux boutiques où elles sont scellées. C'est dans les rues *Dejus-lo-Mur, Saint-James, Neuve, Poitevine,* de *La Rousselle,* et autour du *Marché* que nous voyons les plus belles de ces maisons.

Si dans cette partie de la ville les maisons, les hôtels, les

édifices particuliers ont d'abord attiré notre attention, ils ne peuvent nous faire oublier les monuments dont le faîte dépasse les toitures les plus élevées.

Près de nous, une masse compacte de constructions enveloppe des cours et des jardins; c'est le couvent de *Saint-Antoine,* flanqué, à gauche, de la chapelle de *Notre-Dame-des-Ayres* et, à droite, de l'hôpital de *Notre-Dame-du-Cahernan;* plus loin, sur le bord du Peugue, c'est le moulin de *La Cadène,* dans la rue des *Ayres;* la *Mairie,* vraie forteresse surmontée d'une tour carrée, voisine de l'hôpital de *Saint-Marsau;* l'église et le cimetière de *Saint-Éloy,* trop à l'étroit dans leur ceinture de remparts et de tours, serrent d'un côté la porte *Saint-Éloy,* tandis que l'*Hôtel-de-Ville* la presse de l'autre. La petite chapelle de *Lopsault* et l'église de *Sainte-Colombe,* isolée entre des rues étroites, occupent à peu près le centre de cette enceinte. Enfin, le pont et la chapelle du *Pont-Saint-Jean* s'abritent sous les murs du château de l'*Ombrière.*

La vue, fatiguée de ces clochers, de ces édifices, de ces toitures ondulées et de ces innombrables rues, se repose avec plaisir sur les quartiers moins habités de *Campaure* et de *Tropeyte,* au nord de la ville romaine, et sur les vastes jardins des paroisses de *Sainte-Eulalie,* de *Saint-Éloy* et de *Sainte-Croix,* dans lesquelles les ingénieurs de 1302 ont taillé en grand les limites de Bordeaux du côté du sud. La ville se perdrait insensiblement dans la campagne, ici plus près, là plus loin, si elle n'était limitée par les remparts flanqués de tours et de bastions, entourés de fossés et percés de portes, fortifiées par des barbacanes semi-circulaires.

Ce qui pique surtout notre curiosité, c'est, au nord, une masse noire, carrée, mais harmonieuse, n'ayant aucun

rapport avec les autres monuments de Bordeaux, et se détachant en vigueur sur les toitures des maisons : c'est le palladium de la cité romaine, le temple des *Piliers-de-Tutelle,* avec ses vingt-quatre colonnes effritées par le temps, et ses trente-quatre cariatides que les intempéries de treize cents hivers n'ont pas encore complètement mutilées; les maisons qui apparaissent au delà sont les chais et les demeures des marchands de ce vin de Bordeaux si apprécié en Angleterre.

Par dessus les toitures de ces maisons bâties sur le bord de longues rues se coupant à angle droit, comme dans la cité romaine, l'œil suit les remparts de la dernière enceinte. La porte de l'*Ome-de-Casse* s'ouvre au bas de la rue des *Fossés-de-Tropeyte,* à moitié cachés par l'église *Saint-Rémi* et la tour d'*Arsac;* plus loin, apparaît la porte du *Retge;* et, à l'angle, tout à fait au fond, la tour d'*Audeyole,* à l'embouchure du ruisseau qui descend de *La Font-d'Audége,* fortifie l'angle nord-est du quartier de *Tropeyte.* Plus près de nous, la tour *Saint-Georges,* ronde et massive, domine les marais de *Canterane-d'Audeyole,* à côté de la porte *Saint-Germain;* enfin, cinq élégantes tours semi-circulaires bossèlent le rempart qui passe entre les riches vignobles de *Saint-Lazare* et de *La Recluse,* et les jardins du *Campaure,* bornés par le clos des *Jacobins.* L'église gothique de ce couvent et les *Piliers-de-Tutelle* sont les seuls points saillants de tout ce quartier.

Outre les rues droites qui traversent en entier les deux premières enceintes et qui mettent en communication directe la ville du nord et celle du midi, il est encore deux voies par lesquelles on peut passer pour aller de l'une dans l'autre; elles longent, à l'est et à l'ouest, la base extérieure des murs romains, entre ceux-ci et les remparts du XIVe siècle.

A l'est, on peut prendre, entre la tour *Neuve-de-Tropeyte* et la tour du *Pont-de-la-Mousque,* une voie étroite qui, après la rue de *La Vieille-Corderie,* passe entre la tour carrée de *Wataffel* et l'abside gothique de l'église *Saint-Pierre,* entre le château de l'*Ombrière* et la porte du *Caillau,* sur le pont *Saint-Jean,* dans la rue de *La Rousselle,* et pénètre enfin dans l'enceinte du midi par la porte de *La Rousselle,* à côté de celle des *Salinières.*

Mais cette route paraît longue, tortueuse, remplie d'obstacles, encombrée de charrettes et de traîneaux, que de gros bœufs font glisser au grand danger des jambes des piétons, obligés de louvoyer dans un amoncellement de caisses, de ballots, de barriques et d'une foule pressée de vendeurs et d'acheteurs.

La voie de l'ouest nous paraît plus courte; mais c'est un chemin mal entretenu, qui passe entre la *Vieille-Tour,* qu'avait vue Ausone, et la tour de *Saint-Seurin,* bâtie au commencement du XIVe siècle, entre la porte *Dijeaux,* près d'un dépôt des immondices de la ville et la tour du *Dragon.* Plus loin, le chemin, ou plutôt le sentier, atteint la porte *Saint-Symphorien* et ses deux tours en saillie dans les fossés. Il s'en éloigne pour descendre brusquement une pente rapide jusqu'à la Devise, sur laquelle quelques planches humides et vermoulues font hésiter les passants. Après une marche pénible dans un terrain marécageux, au milieu d'un autre amas de bourrier qui encombre la porte *Saint-André,* on atteint la terrasse de l'*Archevêché* entre le jardin et le palais de l'archevêque, et enfin le Peugue, qu'on traverse, près du moulin de *Saint-André,* sur un pont en planches qui, plus tard, fit donner à la voie qui y descend, du côté du sud, le nom de rue des *Palanques.* C'est le dernier obstacle qui restait à franchir pour entrer dans le

quartier du *Far,* ou du *Har,* faisant partie de l'enceinte du midi.

Une rue droite, la rue du *Far,* qui met en communication le chemin de *Saint-Laurent-d'Escures* avec la rue des *Ayres,* traverse ce quartier, dans toute sa longueur, de l'est à l'ouest. Elle est fermée, à ses deux extrémités, par une porte. Des rues perpendiculaires à la rue principale divisent ce quartier en carrés inégaux. Là, pas une église, pas une chapelle, pas un monument, pas une pointe — si ce n'est celles des cheminées ou de quelques tours isolées — n'interrompent les zigzags monotones des pignons et l'uniformité des toitures; mais si nous entrons dans ces rues, nous y trouvons quelques beaux hôtels en pierre, percés de portes et de fenêtres ogivales, hôtels dont les façades crénelées sont flanquées de tours et de tourelles. Sur le bord du Peugue s'élèvent des maisons en bois, aux fenêtres desquelles passent de longues perches d'où pendent des peaux de bœufs, de chèvres et de moutons : c'est le quartier des tanneurs. Une grande rue y est appelée *Fossats-deus-Pelleys;* c'est là que demeurent les cordonniers, les parcheminiers, les peaussiers.

La rue de l'*Estelle,* bordée de vignes et de jardins, et la grande rue *Sainte-Eulalie,* où les seigneurs de La Lande possèdent de nombreuses maisons, nous conduisent à l'église *Sainte-Eulalie,* monument, de forme régulière, dans lequel le style roman se mêle aux divers styles gothiques. Son trésor possède de riches châsses renfermant les reliques données par Charlemagne lors de son passage à Bordeaux. Devant l'église, au coin du cimetière, s'élève la tour carrée de *Sainte-Eulalie,* protégeant l'angle sud-ouest de la ville.

Presque tout le centre de l'enceinte du sud est occupé par les jardins et les vergers des couvents bâtis, dans les

faubourgs, avant la clôture de 1302. C'est d'abord le jardin des *Carmes,* au sud de l'église du couvent qui borde la rue des *Fossés;* celui du couvent des Augustins, dont la grande église, le cloître, les bâtiments et le clocher carré s'élèvent entre la porte *Saint-Julien,* flanquée de ses deux tours rondes, et celle du *Mirail,* qui s'ouvre près du couvent des *Augustines;* c'est le jardin de *Saint-Jacques,* qui s'étend jusqu'à la rue *Bouhaut,* extrémité d'une longue voie qui traverse toute la ville du sud au nord, depuis la porte *Saint-Julien* jusqu'à la porte *Saint-Germain,* et dont les tronçons s'appellent : rue *Saint-Julien,* rue *Bouhaut,* rue du *Cahernan,* rue de *La Cadène,* rue *Banqueric,* rue *Sainte-Catherine,* rue *Porte-Médoc* et rue *Burga;* puis, dans la campagne, au nord : chemin de *Soulac,* et, au sud, chemin de *Saint-Jacques.*

Le jardin et le couvent des *Cordeliers* occupe un vaste espace entre les rues *Leyteyre* et des *Menuts;* celui des *Sœurs Menues,* celui de l'*Hôpital de la Peste,* ceux de divers particuliers longent les remparts, entre la porte du *Mirail* et la grande porte de *Sainte-Croix,* par laquelle on sort pour se rendre dans le quartier de *Paludate.*

Une rue, passant entre des maisons dont les noires cheminées laissent échapper une fumée épaisse, relie la porte *Bouqueyre* à celle de *La Grave :* c'est la rue des *Faures,* toute peuplée de forgerons et d'armuriers fabriquant des épées et des armures renommées dans l'Europe entière; elle débouche près du cimetière *Saint-Jean,* au bout duquel s'élève l'église de *Saint-Michel,* non encore terminée, enveloppée d'échafaudages encombrés d'ouvriers qui transforment complètement l'édifice, dont il ne restera plus d'ancien qu'une partie du chœur remontant au XIIIe siècle. Les paroissiens et le clergé de Saint-Michel regardent d'un œil d'envie le clocher de *Pey-Berland* et projettent déjà la construction

de l'énorme campanile qui doit surmonter l'humble charnier du cimetière *Saint-Jean,* et pourra lutter de grandeur avec les plus hauts clochers du monde.

Une grande rue conduit de *Saint-Michel* à *Sainte-Croix;* d'autres voies, plus petites, y aboutissent de chaque côté; certaines de ces rues secondaires passent entre de belles maisons et de grands chais, et sont peuplées de marchands et d'artisans laborieux; mais d'autres regorgent d'une populace qui obéit au roi des Ribauds, et, au milieu de laquelle, seuls les marins, surtout les marins anglais, osent se hasarder. A l'est de la *Grande-rue-de-Sainte-Croix* passe celle de *La Fusterie,* ou *Carpenteyre-Saint-Michel,* qui n'est séparée du fleuve que par les remparts du XIVe siècle. Elle a pris son nom de l'industrie qui y est exercée : la fabrication des tonneaux (1).

Un entassement de maisons et de monuments de toute nature et de tous les âges, entremêlés de jardins et de vergers, de rues droites et étroites, occupe toute l'extrémité sud-est de la ville : c'est l'abbaye bénédictine de *Sainte-Croix,* avec ses dépendances; ce sont les jardins, les cimetières, le moulin, les portes de *Sainte-Croix,* et la tour qui fortifie cet angle de Bordeaux; ce sont les maisons du chambrier, de l'infirmier, du pitancier, du poissonnier, du sacristain, et celle de l'abbé, avec sa chapelle et son jardin particuliers; c'est le travail incessant et paisible des Bénédictins, la prière, la règle sévère, retirés dans un coin de la grande ville commerciale et guerrière.

Des bateaux passent et repassent la Garonne; ils partent d'endroits différents du quai de *La Grave,* mais se dirigent tous vers le même point de la rive opposée, où ils entrent

(1) Les tonneliers s'appelaient charpentiers de barriques

dans un chenal sur le bord duquel s'élève la motte de *Mons*. Ils sont conduits par les mariniers de *Trajeyt*, le passage le plus fréquenté de la rivière.

Une ligne de maisons basses s'allonge sur le quai de *Paludate*, séparé de la ville par le ruisseau de l'*Eau-Bourde*, qui baigne le pied des remparts et fait tourner le moulin de *Sainte-Croix*.

Par dessus les murs bordant la Garonne, et dans le bas desquels on a ménagé des égouts, on voit les toitures des chais adossés à ces murs. Leur porte est tournée vers le quai pour faciliter l'entrée et la sortie des marchandises dont ils sont encombrés; une plus petite est ouverte dans les remparts; mais, en temps de guerre, elle doit être solidement murée : ainsi l'ordonnent les règlements. Plus près de nous, et au sud de la ville, de rares maisons bordent les chemins qui serpentent parmi des vignes; l'hôpital de *Saint-Julien* s'élève près de la porte du même nom, non loin de l'église de *Saint-Nicolas-des-Gahets*, entourée d'un peuple de lépreux repoussé par le reste de la société.

Dans les faubourgs de l'ouest et du nord apparaissent les façades des chapelles *Saint-Symphorien*, de *La Recluse*, de *Saint-Lazare*, du prieuré du *Mont-Judaïque*, et les ruines d'un immense monument romain que ce prieuré a remplacé. Tous ces édifices, réunis en un seul groupe hors des portes *Saint-Symphorien* et *Dijeaux*, forment avenue à la collégiale de *Saint-Seurin*, dans l'enceinte de laquelle on peut étudier tous les genres d'architecture, depuis celui de l'église gallo-romaine de *Saint-Étienne*, jusqu'au gothique fleuri de la chapelle de *Notre-Dame-de-la-Rose*, et visiter le célèbre cimetière chanté par les poètes du XIIIe siècle, et consacré, suivant la légende, par Jésus-Christ lui-même.

Des chemins bordés de vignes et de quelques rares mai-

sons conduisent au *Palais-Gallien,* qui étale, au milieu des vignobles, son immense ellipse éventrée.

L'édifice que l'on aperçoit un peu à l'est des *Arènes,* en face de la *Fontaine-d'Audège,* est la chapelle *Saint-Germain;* et, plus loin, sur le bord de la Garonne, c'est le faubourg, le clos et l'église des *Chartreux,* au delà d'un marais que la culture commence à envahir.

Dans le lointain, c'est la plaine et le château de *Montferrand,* où Charles VII a séjourné pendant la capitulation, et enfin les hauteurs voisines du *Bec-d'Ambès,* qui se perdent dans la brume au confluent de la Garonne et de la Dordogne.

Légende du Plan de Bordeaux, dressé par Élie Vinet.

En ce pourtrait de la ville de Bourdeaux, **3**, **2**, **4**, **5**, represente la premiere ville brelongue ; et, en icelle, **e**, **Q**, le ruisseau de la Diuice. **a**, l'Eglise Archiepiscopale de sainct André, et l'aumosnerie, ou hospital de la ville. **f**, sainct Proiect, Eglise parrochialle. **p**, sainct Simeon, Eglise parrochialle. **10**, l'ancien logis du seigneur de Lansac. **A**, le Palais, ou se tient la Court de Parlement, et la Court Presidiale. **z**, l'Eglise parrochialle de sainct Pierre. **y**, l'Eglise parrochialle de sainct Remis. **q**, Pui-paulin, Eglise parrochialle, et logis du seigneur comte de Candale. **r**, le Temple. **F**, porte Diios. **11**, le College de sainct Pierre Brelant, et l'Eglise sainct Pol.

La premiere creuë, **6**, **7**, **8**, **9** ; et, en icelle, **t**, **o**, **P**, **B**, le ruisseau du Peaugue. **B**, le pont sainct Iean. **o**, le pont de pres la poissonnerie salée. **12**, les escholes de Lois. **g**, logis de Talbot. **n**, la Mairerie. **m**, le College de Guienne. **I**, la Maison de la ville. **O**, la place du marché. **C**, l'Eglise parrochialle de saincte Columbe.

En l'autre creuë de la ville du mesme costé. **E**, l'abbaye de saincte Crois. **H**, le bouleuard de saincte Crois. **13**, l'hospital de la peste. **D**, l'Eglise parrochialle de sainct Michel. **M**, les fontaines. **N**, la grand'Obseruance, conuent de Cordeliers. **K**, l'hospital de sainct Jacme. **h**, les Carmes. **i**, les Augustins. **G**, porte sainct Julien. **d**, l'Aue Maria, conuent des femmes. **c**, l'Eglise parrochialle de saincte Eulaie. **b**, le Chasteau du Ha.

En la creuë de l'autre costé de la ville, vers le Nord, **t**, la petite Obseruance, autre conuent des Cordeliers. **L**, porte sainct Germain. **V**, les Jacobins. **X**, les pilliers de Tutele. **K**, le Chasteau Troupeite.

Dehors la ville, **R**, le bourg sainct Seuerin. **S**, le palais Galiene. **T**, les Chartreus. **V**, la Bastide, de la riuiere, qui la s'appelle Gironde pour Garonne.

Fac-simile du Plan de Bordeaux, dressé par ÉLIE VINET (Édition d'Ausone, Bordeaux 1580).

Photo-Gravure Gagnebin.

Imp — Vlocque-Balaroe

PLAN DE BORDEAUX

VERS 1450

NOTES JUSTIFICATIVES

MURS ET FOSSÉS

PREMIÈRE ENCEINTE

Il nous paraît superflu de donner des preuves de l'existence des murs de la première enceinte de Bordeaux : de l'enceinte romaine. Ces murs étaient d'une telle épaisseur (4 à 5 mètres), si bien établis, à leur base, avec des fragments de monuments colossaux, et liés par un mortier si dur partout où l'on s'était servi de pierres de petit appareil, que, lorsqu'on a bâti, plus tard, contre leurs parois ou sur leur sommet, on a presque toujours mieux aimé perdre un peu de terrain que prendre la peine de les démolir. Aussi, pendant qu'il ne restait plus rien, ou presque rien, des murailles du XIIe et du XIVe siècle, des remparts qui avaient mille ans de plus subsistaient, presque dans leur entier, cachés par les maisons. Quant aux fossés qui les entouraient, n'aurions-nous, à défaut de textes, que les noms qui restèrent longtemps à deux grandes rues : de fossés de *Tropeyte* (cours du CHAPEAU-ROUGE) et de fossés de *Campaure* (cours de l'INTENDANCE), leur existence serait suffisamment démontrée. Les textes, que nous négligeons maintenant, reviendront, d'ailleurs, assez souvent dans la suite de cet ouvrage.

Cependant, on n'a, jusqu'à présent, parlé que d'un fossé autour de la ville romaine; nous croyons qu'au moins, au nord et à l'ouest, il y en avait deux, parallèles, et que les remparts s'élevaient sur l'escarpe de celui qui était le plus rapproché de la ville. En 1381 (Inv. St-And.), une maison mouvant du chapitre de Saint-André était située sur le contre-fossé de la ville, aux fossés de *Tropeyte*. « La porte *Médoc* » avait été bâtie, au moyen âge, bien en avant des murs romains, » dans un petit accroissement, » dit l'abbé Baurein. « C'étoit un boulevard, » dit Vinet. L'inventaire de Saint-André, encore plus explicite, mentionne, en 1341, une « reconnaissance d'une maison, hors » la porte *Médoc*, sur le contre-fossé de la ville ». Quoi qu'il en soit, cette porte s'ouvrait à 15 mètres en avant des remparts romains. Elle devait être précédée d'un fossé dans lequel ont été bâties les maisons bordant le côté méridional du cours du Chapeau-Rouge, tandis que les maisons de la rue du Pont-de-la-Mousque sont dans le fossé qui bordait les remparts. Nous croyons aussi que, lorsqu'au XIVe siècle, on a construit les murs de l'ouest, on ne les a bâtis si près de l'enceinte romaine que pour profiter des douves qui étaient déjà creusées, et qu'on les a élevés sur le retranchement qui séparait les deux fossés. Nous faisons aussi la remarque qu'au sud, le Peugue coulait assez loin du pied des murs romains, et qu'il pourrait y avoir eu là également un fossé entre ce ruisseau et les remparts. Remarquons enfin que, depuis les rues qui longeaient le mur du premier accroissement, jusqu'au cours des Fossés, il y a une distance à peu près égale à celle qui existe depuis les murs romains jusqu'aux cours du Chapeau-Rouge et de l'Intendance, et depuis les remparts du même temps, bâtis à l'ouest, jusqu'à la rue Bouffard.

Avant de nous servir des textes et des observations de nos devanciers, disons ce que nous avons vu nous-même : lorsqu'en 1846, on a bâti les maisons qui sont entre les rues des Remparts et des Facultés, nous avons pu suivre les démolitions de ces vieux murs et en dessiner, pour la Commission des monuments historiques, des fragments tombés dans les fossés par masses énormes semblables à des rochers renversés par un tremblement de terre.

On voyait encore, il n'y a pas longtemps, un reste de la tour du *Dragon*, interrompant l'alignement des maisons de la rue des Remparts.

Lorsqu'on a bâti les maisons qui s'élèvent au bout septentrional de la

rue Dieu, dans le côté méridional de la rue du Pont-de-la-Mousque, nous avons reconnu les bases du mur romain. Sur la même ligne, mais plus à l'ouest, nous avons dessiné des fragments de sculpture antiques, mis à découvert lorsqu'on a creusé la terre pour établir les fondations d'une maison située à l'ouest de la rue Guillaume-Brochon. Le sol des caves de la maison qui porte le n° 5, dans la rue Chaumet, est sur le mur romain.

En 1866, on a démoli ce qui restait des remparts qui fermaient la ville au sud, et nous avons été émerveillé du peu de travail qu'arrivaient à faire, par jour, dans leur œuvre de destruction, une quinzaine d'hommes manœuvrant une immense poutre ferrée, suspendue par des cordages à des grues aussi hautes que des mâts; le feu jaillissait à chaque coup, et, toutes les heures, une bribe du mur s'écroulait.

Nos devanciers : Élie Vinet, au xvie siècle; l'abbé Baurein et Dom Devienne, au xviiie; Bernadau, Guilhe, Jouannet et Rabanis, contemporains de beaucoup d'entre nous, ont vu et décrit des parties de ces vieux remparts.

Enfin, les preuves abondent dans les textes; mais nous n'en fatiguerons pas le lecteur.

DEUXIÈME ENCEINTE

Premier accroissement. — Fin du xiie siècle.

Il reste encore quelques fragments des murs et des tours de la deuxième enceinte, entre la porte *Saint-Éloy* et la rue de La Rousselle; et le nom de *Fossés* qu'a toujours porté la grande voie qui enveloppe cette enceinte, depuis la porte Bourgogne, sur le bord de la rivière, jusqu'à la rencontre du ruisseau du Peugue, près du clocher de *Pey-Berland,* est un indice suffisant de la situation des murs.

Nous avons dit plus haut que le premier accroissement de la ville était protégé par deux lignes parallèles de murs et de fossés; les textes suivants en font foi : En 1208 (Chr. Bord., Dar., p. 29), « Petrus » Lamberti, maire de la ville de Bourdeaus, messieurs les Jurats et » communauté de ladicte ville, donnerent auxdicts prieurs de *Sainct-* » *Jacmes* en recompense de certaines maisons qu'ils avoyent ruynées

» à cause du siege mis devant Bourdeaus, les petits fossés de la ville, » depuis la porte *Sainct-Jacmes,* jusques à la porte du *Cafarnan,* sous » certaines conditions.... » Si dans ce texte on désigne particulièrement les petits fossés de ce côté de la ville, c'est qu'il y en avait aussi de grands. — En 1262 (Liv. Bouil., p. 368) : « Eu mur neu, qui son entorn » la bila defora ou fossat de la bila et l'arrefossat, son paduentz. » — En 1380 (C. de l'Arch.) : « Arnaldus Hugo solvit pro dimidio solo quod » est in rua *Sancti-Elegii,* inter duos muros. » — En 1382 (Inv. St-And.) : « .... toutes icelles deux demy maisons tenant l'une à l'autre qui » sont sur le contrefossé de la ville. » Les maisons dont il est ici question étaient situées près de la porte *des Ayres.* — En 1496 (Terr. Bos.) : « Une maison dintz lo fossat de la bila.... en la rua de *Las Salineyras,* en » la parropia *Sent-Miqueu,* entre los dos murs de la deita ciutat. » Ces doubles fossés d'ailleurs n'étaient pas une anomalie dans notre pays, puisque nous trouvons une disposition à peu près semblable autour de la ville de Rions et des châteaux de Saint-Genès-de-Meyre et de Curton (Gui. mil.). Cette double enceinte est bien indiquée dans le plan d'Élie Vinet et dans la vue à vol d'oiseau de la *cosmographie* de Munster, où l'on voit des tours fortifier les deux murs. Tout le monde a pu voir cette disposition, lorsqu'on a percé la rue *Désirade,* aujourd'hui rue Buhan, jusqu'au cours des Fossés : les deux murs y ont été mis à découvert. On a pu faire la même observation lorsqu'on a préparé les fondations du nouveau Grand-Marché, où s'élevait autrefois *l'Hôtel-de-Ville.* Le ruisseau de la fontaine de *Pedouillet* passe également entre les deux remparts.

Presque tous les auteurs qui ont décrit les murs de cette seconde enceinte les rattachent, du côté de la rivière, à l'angle nord-est de l'enceinte romaine. Nos recherches, nos observations topographiques et les textes manuscrits que nous avons consultés, nous autorisent à avancer, d'abord, que les murs de la deuxième enceinte ne passaient pas, le long de la Garonne, dans les localités où ces auteurs les placent; et, en second lieu, qu'ils ne rejoignaient pas l'angle nord-est des remparts romains.

Cependant l'abbé Baurein, qui a si bien connu nos antiquités bordelaises, et qu'il est rare de trouver en défaut, s'exprime ainsi (Bull. Poly., 1817, p. 223) : « Le mur du premier accroissement paraît maintenant « à découvert depuis qu'on a démoli l'ancien hôtel de la *Monnaie.* On

» y voit encore des tours dont il était flanqué; il avait son alignement » entre cet hôtel et celui de l'ancienne *Bourse,* dont il faisait la séparation, et il traversait ensuite la place du *Palais.* » De sorte que, d'apres le savant abbé, les murs du moyen âge, qui s'attachent au coin nord-est de l'enceinte romaine, appartiennent entièrement au premier accroissement. Les textes suivants viennent, croyons-nous, lui donner tort.

A la suite d'une enquête faite le 29 novembre 1262 [Liv. Bouil., p. 367], les arbitres décident que les terres qui sont hors des murs sont padouens de la ville, depuis la maison de Ruffat Viguer jusqu'à la tour *Neuve-de-Tropeyte :* « In primis dicimus quod portus et platea *Sancti-Petri,* prout » extenduntur, a domo Ruffati Vigerii, usque ad turrem *Novam-de-* » *Tropeyta,* prout sunt extra muros, usque ad ymum maris, sunt » paduentum. » Ils ajoutent : « Item dicimus quod portus et platea de » l'*Ombreyra* et domus cum platea de *Umbreria,* in quibus scriptor » communie morari consuevit, prout extenduntur a domo Guillelmi Artus » usque ad esterium, et a domo que fuit Petri de Ebradi, et a domo » prepositure de *Umbreria* usque ad ymum maris, sont paduentum. » Ces padouens étaient donc situés entre le château de l'*Ombrière,* le ruisseau du Peugue et la rivière. Il n'y avait donc pas de murs entre ces maisons, la place de l'*Ombrière* et la Garonne.

Il n'y avait d'autres murs que les remparts romains au bas de la rue *Saint-Rémi* et entre l'église *Saint-Pierre* et le château de l'*Ombrière;* voici le texte qui nous le prouve [Liv. Bouil., p. 371 et 372] : « Item » dicimus quod juxta domum Arnaldi Guilhelmi deus Paus, prope portam » *deus Paus,* est quedam rueta publica et communis que ducit a magna » carreria *des Paus* usque ad aulam d'*Arsac*..... Item dicimus quod inter » domum Guilhelmi de Sancto-Albino et domum Rogerii Comitis est » carreria et porta publica et communis que ducit ad mare. »

Cette porte *des Paux* ne peut être que la porte *des Paux* romaine, puisque la ruelle dont elle était voisine est la ruelle d'*Arsac,* qui passait derrière le mur romain. (Voir *ruetta d'Arsac.*) La rue et la porte publique qui étaient entre la maison de Guillaume de Saint-Aubin et de Roger Compte sont la rue *Obscura* et la porte *Saint-Aubin;* si elles conduisaient à la mer, il n'y avait pas de mur entre elles et la Garonne, car, à notre connaissance, il n'a pas existé, dans le mur du moyen âge, de porte entre celles de *Saint-Pierre* et *du Calhau.*

On lit dans les Archives historiques de la Gironde, t. III, p. 18, ce

texte daté de 1272 : « ..... las quas plassa et mayson es en *La Rossera*..... » aissi cum dura et ten de lonc de la grand arrua (rue de *La Rousselle*) » deuant, jusca à la yma de la mar. » Un autre texte, de 1420 [Min. de Dart.], nous apprend que Baudinot Melon et sa femme vendent à Bernard Sauros, marchand, une maison « en la rua de *La Rossella,* entre l'hostau » de noble homme Esteue de Makanan, d'una part, et l'hostau deus » hereteys de Ramon Ayquem, deffunct, d'autra part, et dura en long, de » la dita rua, de part dauant, de l'ung cap, entro à la yma mar, de part » detras. » Si des maisons sont situées de façon à avoir leur façade dans la rue de *La Rousselle* et leur partie postérieure à *ime mer,* il est évident qu'il ne pouvait exister de murs entre ces maisons et la Garonne, et que, par conséquent, celui dans lequel était percée la porte *des Portanets* n'était pas bâti au commencement du xve siècle.

Des titres de 1310 et de 1314 [Inv. St-And.] prouvent qu'alors il n'y avait, près de la rue des *Argentiers*, que le mur romain. Le plus ancien de ces titres s'exprime ainsi : « Contract par le quel le chapitre a investi » feument P. Balene d'une petite maison, chay et vase scize en la rue par » la quelle on va du chasteau de l'*Ombrière* à *Saint-Pierre.* » Et l'autre : « ..... mayson et chay, avec la vaze par derrière, scize en la même rue. » S'il y avait de la vase derrière les maisons de la rue des *Argentiers*, il n'y avait pas de murs entre cette rue et la rivière.

Enfin, dans un acte de 1305-1306 [Liv. Bouil., p. 471], on lit : « .... do- » mum vocatam : *appentis,* de lignis, coopertam tegulis, in parte platee » de *Umbreria* vocata : platea seu paduentum commune, que domus, » vocata : *appentis,* sustinetur et se jungerit ad muros, qui propter » guerram ultimam Vasconie fuerunt constructi versus mare, a latere, » versus esterium *Pontis,* et in parte prope plateam Guillelmi Ayquelini, » heredis Guilhelmi Artus, ad decudendum seu fabricandum in dicta domo » seu *appentis,* cum constructa fuerit, monetam novam dicti domini Regis » et ducis, tunc per dictum senescallum et nos ibidem fabricandum seu » decudendum. » Ce dernier texte tranche, croyons-nous, la question; si, en effet, les murs, existant en 1306, venaient d'être construits, à cause de la dernière guerre de Gascogne, nous devons penser que ce sont ceux bâtis en 1302, et non ceux élevés au xiie siècle.

Bernadau [Viog. Bord., p. 13 et 14] n'hésite pas à avancer que le premier accroissement ne bordait pas la rivière; il écrit : « Cette ville » ayant vu augmenter le nombre de ses habitants, son enceinte s'étendit

» du côté du midi; on construisit un mur de clôture qui prenait depuis la » porte *Basse* et suivait jusque sur le port. Les portes de *La Rousselle,* » *Bouquière, Saint-Jâmes,* du *Cahernan*, des *Ayres*, de *Toscanam* furent » pratiquées dans ce mur, que l'on commença en 1189. — Au bout d'un » siècle, la population de Bordeaux s'étant accrue, et de nouveaux » quartiers ayant été bâtis sur les côtés du nord et du sud de la » ville, les murs de son enceinte furent étendus en 1302. » Bernadau ne donne aucune preuve à l'appui de son opinion, et, surtout, ne nous dit pas où passait le mur qui devait clore ce premier accroissement du côté de la rivière, s'il se reliait au palais de l'*Ombrière,* à la porte *Saint-Pierre* ou ailleurs; seulement, s'il n'énumère pas, comme faisant partie de l'enceinte du XIIe siècle, les portes des *Portanets*, *Saint-Jean,* du *Calhau, Saint-Pierre* et *des Paus,* c'est que les murs de cette enceinte n'existaient pas. Cependant, un rempart devait s'élever alors entre la porte de *La Rousselle* et le château de l'*Ombrière;* on ne peut penser en effet que la ville eût été laissée ouverte du côté de la Garonne.

Nous croyons donc pouvoir avancer que ce mur passait dans les maisons qui bordent le côté oriental de la rue de *La Rousselle;* qu'il rejoignait le rempart romain vers son angle sud-ouest; que le Peugue lui servait de fossé, et que le château de l'*Ombrière* avait une sortie entièrement libre du côté de la rivière. Nous pouvons dire en outre avec certitude que les murs tracés dans le plan de Lattré ou dans toutes les vues cavalières, et qui, à partir de la porte BOURGOGNE, prennent d'abord la direction de l'est, puis celle du nord, jusqu'à la Devise, et dans lesquelles sont ouvertes les portes des *Portanets* et du *Calhau*, ne sont pas du commencement du XVe siècle, peut-être même pas de la fin.

En conséquence le rempart de la seconde enceinte, du côté de la rivière, partait du bout méridional de la rue de LA ROUSSELLE, traversait les maisons qui sont entre cette rue et celle de l'extrémité méridionale de la rue AUSONE, qu'il rejoignait près du bout oriental du cours d'ALSACE-ET-LORRAINE, remontait, très probablement, la rive droite du Peugue jusqu'aux environs de la chapelle du *Pont-Saint-Jean*, près de laquelle il s'attachait au château de l'*Ombrière.*

TROISIÈME ENCEINTE

Deuxième accroissement. — Commencement du XIVe siècle.

Il nous reste une grande quantité de plans et de vues de Bordeaux dans lesquels les murs de la troisième enceinte sont tracés dans la majeure partie de leur parcours. Ces preuves seules suffiraient pour démontrer l'ancienne existence de ces remparts; mais les textes qui la constatent sont également très nombreux, et nous nous en servirons surtout en parlant des tours et des portes.

Cependant les vues cavalières publiées jusqu'ici laissent des lacunes considérables, parce qu'elles ont été dessinées après les grands changements opérés dans les fortifications de Bordeaux, par la construction des châteaux *Trompette* et du *Hâ*. Les murs qui passaient sur l'emplacement qu'occupaient ces deux forteresses nous seraient inconnus sans les textes, et, même avec ceux-ci, il reste bien des points obscurs; d'autre part, les plans sont presque tous postérieurs au dernier château *Trompette*, au *Fort-Louis*, aux portes *Saint-Julien*, *Saint-Germain* et du *Calhau*; aux accroissements sur la rivière, à ceux qui sont derrière l'*Archevêché* et *Sainte-Eulalie*. Il en résulte que la destruction complète de ces murs, jointe à l'indifférence qu'on a, jusqu'à ces derniers temps, professée pour toutes les œuvres du moyen âge, rend la tâche très difficile à qui veut rechercher la place exacte de leur parcours.

Les textes nous donnent le nom des portes et des tours, mais ils désignent rarement leur emplacement; d'un autre côté, ces noms changeaient très souvent. Les graveurs qui ont dessiné des vues à vol d'oiseau ont suivi autant le caprice de leur imagination que la vérité topographique; l'un a fait ronde une tour que l'autre dessine carrée; ou perce une porte dans le mur, tandis que celui-ci l'ouvre sous une tour; l'un place une courtine, une porte là où l'autre bâtit une tour, fait un mur plein. Nous ne parlons pas de la place des monuments et de l'alignement des rues; là les erreurs sont encore plus grossières. Les plans géométraux seuls, manuscrits ou imprimés, sont exacts; mais les plus anciens ne remontent qu'au commencement du XVIIIe siècle, et ils ne donnent que ce qui existait lorsqu'ils ont été levés.

Si, partant de la partie inférieure du cours du CHAPEAU-ROUGE, nous nous dirigeons vers le nord, nous suivons, pendant deux cents mètres environ, des remparts tracés en ligne droite jusqu'au bas des allées d'ORLÉANS [Lattré. — Coll. J. Delp.]; mais, à partir de là, et jusqu'au milieu environ des QUINCONCES, les constructeurs du premier et du second château *Trompette* ont tout bouleversé, de sorte qu'il est inutile de chercher les vestiges de l'enceinte ailleurs que dans les textes.

En remontant vers l'ouest, nous rencontrons la tour *Saint-Georges,* dessinée dans les vues cavalières, et la porte *Saint-Germain,* située entre la place et les allées de TOURNY, et dont la forme varie dans la plupart des gravures; mais le plan de Lattré, une gravure de P. Lacour [Bull. polym., 1819, p. 148], et quelques plans manuscrits [Coll. J. Delp.], la tracent d'une manière identique.

A partir de la porte *Saint-Germain,* et jusqu'au bas de la rue des REMPARTS, les murs étaient encore intacts en 1733, et nous donnent une idée à peu près exacte de l'aspect que devait présenter, vue de l'extérieur, la ville de Bordeaux au XIVe siècle. On trouve encore quelques pans de ces murs entre les maisons qui séparent le cours de TOURNY de la rue CONDILLAC. Un plan manuscrit, à une très grande échelle [Pl. mss., n° 149], nous permet de faire une description sommaire de ces tours. Elles étaient semi-circulaires et plus ou moins saillantes; quelques-unes dépassaient la courtine à l'intérieur comme à l'extérieur. Il y en avait quatre entre la porte *Saint-Germain* et la porte *Dauphine* bâtie en 1605, à l'extrémité occidentale du cours de l'INTENDANCE. La première tour avait 10 mètres de diamètre; la seconde et la quatrième en avaient 9; la troisième, 12. Le mur passait ensuite dans les maisons qui sont entre la place DAUPHINE et la rue de la VIEILLE-TOUR, et dans celles qui séparent la rue des REMPARTS de la rue BOUFFARD; arrivé en face de la tour du *Canon,* un peu avant le corps de garde de la place DAUPHINE, il faisait une saillie à l'angle extérieur de laquelle existait une tour ronde de $9^{m}50$ de diamètre; une autre tour semi-circulaire était entre celle-ci et la porte DIJEAUX; son diamètre n'était que de $4^{m}50$; elle flanquait un petit redan. A 30 mètres environ au-dessous de la porte DIJEAUX s'élevait une tour semi-circulaire, de $5^{m}50$ de diamètre, presque en face d'une saillie formée, dans le côté oriental de la rue des REMPARTS, par une tour romaine appelée tour du *Dragon,* et située à côté d'une ruelle qui conduisait de la rue des REMPARTS dans la rue des FACULTÉS. Puis venait la

porte *Saint-Symphorien*, après laquelle le mur descendait en ligne droite jusqu'à la rue MONTBAZON; il était, dans ce parcours, flanqué de trois tours rondes en saillie : la première, qui avait 7 mètres de diamètre, s'élevait sur la rive gauche de la Devise, près d'un pont qui, dans tous les anciens plans, s'appelle pont de *La Mothe;* les deux autres avaient 8 mètres; la base de la première existe encore dans la maison portant le n° 48 de la rue BOUFFARD, et la seconde au n° 65 de la rue des REMPARTS. Il y en avait une quatrième, de forme semi-circulaire, en face de la rue des TROIS-CONILS [Pl. mss., n°s 4 et 9].

Dans un Rôle des tours, fait en 1572, on en trouve six entre la porte *Dijeaux* et l'*Archevêché :* c'est que l'auteur de ce rôle a dénombré celles qui surmontaient la porte *Saint-Symphorien*. Dans cette liste, on ne signale aucune tour entre la rue MONBAZON et la rue du HA. Nous avons consulté un plan [Pl. mss., n° 32] dans lequel il n'est tracé qu'une courtine dans tout ce parcours jusqu'au Peugue; à partir de la rue MONBAZON, elle se dirige, en ligne droite, en passant dans le milieu de la place ROHAN, jusqu'à la maison qui bordait le Peugue du côté occidental de la rue du PALAIS-DE-JUSTICE.

Nous savons qu'une partie de cette courtine fut démolie, « en conséquence, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 96 v°], d'un arrêt du Conseil, du » 28 juin 1673, et d'une transaction passée, le 3 juillet suivant, entre » M. l'Archevêque et MM. les Maire et Jurats. » L'autre partie avait été abattue lorsqu'on construisit le château du *Hâ* et le mur qui avait enveloppé la terrasse de l'*Ormée,* sur l'emplacement de laquelle on a bâti l'HÔPITAL GÉNÉRAL. Dans le rôle cité plus haut, on signale une tour entre le château du *Hâ* et la porte *Sainte-Eulalie*. Près du coin des rues HENRY IV et JEAN-BURGUET, en creusant, il y a trois ou quatre ans, les fondations d'une maison, on a mis à découvert la base du mur du XIVe siècle. C'est là que s'élevait une grosse tour carrée, existant encore en 1572, et appelée alors la *grand tour qui est prés la porte Saincte-Eulaye*. Elle est tracée dans le plan de Vinet et dans d'autres vues anciennes. Tout cet angle de la ville a été déformé, lorsqu'en 1603 on a déplacé la porte de *Sainte-Eulalie*.

A partir de cette tour carrée, le mur se dirigeait vers le sud-ouest; on n'en trouve plus maintenant aucune trace jusqu'à la porte SAINT-JULIEN. Dans ce parcours, il était flanqué de trois tours au moins : la première, suivant la vue à vol d'oiseau de la *Cosmographie* de Munster, était carrée

et s'élevait au bout de la rue Sainte-Eulalie; dans le rôle de 1572, elle est désignée ainsi : « la tour qu'est derrière l'église *Saincte-Eulaye.* » La seconde et la troisième étaient semi-circulaires [Pl. mss., n° 149] et ouvertes entièrement vers la ville; celle-là avait 9 mètres de diamètre, et celle-ci, 12. Lattré n'indique que cette dernière; sur l'emplacement de l'autre, il a tracé un bastion ou plutôt un redan. Cette tour était encore debout en 1572; le rôle de cette époque la désigne ainsi : « une tour » qu'est derrière la maison de Tombeloly, » ce qui paraît prouver que c'est un habitant de Bordeaux, nommé Tombeloly, qui a donné son nom à la rue Tombeloly.

Deux plans, à une grande échelle [Pl. mss., n°s 6 et 8], donnent le tracé exact de ce rempart à partir de la rue Sainte-Eulalie. Ces plans doivent dater du milieu du XVIIIe siècle; ils sont d'autant plus précieux qu'ils donnent bien exactement la direction et tous les détails des murs, et sont une preuve que si, de ce côté de la ville, les ingénieurs du XIVe siècle avaient bâti quelques tours, qui sont dessinées dans le plan n° 149 cité plus haut, mais ne le sont plus dans les plans n°s 6 et 8; plus souvent, ils les avaient remplacées par des espèces de bastions polygones plus ou moins saillants, permettant, comme des tours, de prendre les fossés en enfilade. Ce rempart s'appuyait contre la porte *Sainte-Eulalie,* bâtie en 1603, et qui a dû remplacer la tour *derrière l'église Sainte-Eulalie;* il suivait l'intérieur des maisons du sud de la rue de la Miséricorde, formait un bastion triangulaire avant d'atteindre la place Henry IV, traversait cette place en diagonale, et, arrivé au bout occidental de la rue Tombeloly, rencontrait un grand bastion à plusieurs redans, espèce de fort, qui longeait le bord extérieur de la rue Henry IV; il suivait ensuite cette même rue, qu'il coupait en biais un peu avant la place intérieure d'Aquitaine, pour se diriger vers la porte *Saint-Julien,* qui s'ouvrait à l'extrémité d'une grande saillie triangulaire du rempart.

A partir de cette porte, les deux plans 6 et 8 nous montrent le rempart traversant, du sud-ouest au nord-est, le pâté de maisons qui est entre la place intérieure d'Aquitaine et la rue de Candale, traversant cette rue, en diagonale, à son extrémité septentrionale jusqu'au milieu de la rue Bigot, qu'il suivait, sur une longueur de 20 mètres environ, jusqu'à la rencontre d'une tour pentagone, pour border ensuite le sud de cette rue. Depuis là jusqu'au *Fort-Louis,* bâti en 1676, et remplaçant le boulevard *Sainte-Croix,* construit en 1525, et tous deux détruits maintenant, nous

n'avons pour nous guider que le plan de Lattré et les plans nos 47 et 149 des Archives départementales. Ces trois documents, parfaitement d'accord, nous montrent une suite de lignes droites reliées par des tours ou petits bastions ouverts du côté de la ville, et ne ressemblant, en aucune façon, pour l'ensemble ni pour le détail, aux remparts bosselés de tours élégantes, qui fermaient la ville depuis la porte *Saint-Germain* jusqu'à l'*Archevêché*.

Ce que nous avons vu des murs du sud, il y a vingt ans, est entièrement démoli, et ne présentait d'ailleurs aucun détail caractéristique capable de nous guider.

Le rôle de 1572 ne nous signale que quatre tours dans ce parcours : une près de la porte *Saint-Julien*, et, un peu plus loin, la tour de *Gaston;* une derrière l'hôpital de *La Peste*, remplacé par le couvent des *Capucins*, maintenant le Grand-Séminaire, et une quatrième un peu plus à l'est. Les Capucins ont presque entièrement dénaturé ce côté des remparts lorsqu'ils ont construit leur couvent.

L'Inventaire des titres de l'abbaye de *Sainte-Croix* nous apprend que l'*Engin du Mirail* existait déjà au XIIIe siècle; que des murs et des fossés enveloppaient la ville de ce côté au XIVe siècle; mais il ne nous donne rien de précis sur leur emplacement, ni sur celui des remparts qui s'étendaient depuis le *Fort-Louis* jusqu'à l'angle sud-est de la ville.

Sur le bord de la rivière, les murs sont cachés, depuis longtemps, derrière les maisons; mais le plan de Lattré et ceux des Archives départementales, les vues cavalières et les textes démontrent assez clairement leur existence pour que nous n'insistions pas davantage.

Nous avons dit plus haut ce que nous pensons de ceux qui s'étendent de la porte Bourgogne au cours du Chapeau-Rouge.

Lorsque l'on construisit les remparts du second accroissement, on ménagea un chemin de ronde qui passait à leur pied, du côté de la ville; peu à peu, et par suite de la négligence de l'administration, les propriétaires des maisons et des jardins voisins s'en emparèrent, les jurats eux-mêmes en aliénèrent quelques parties, surtout le long de la rivière, où les terrains avaient une grande valeur. Au XVIe siècle, il restait encore quelques parcelles de ce chemin, ainsi que le prouvent les textes suivants : « En 1556 [Terr. Dest.], maison confrontant à la rue des *Pommiers* de » l'ung bout, aux murailhes de la ville, le chemin entre deux, d'autre » bout. » Et vers la même époque [Liév. St-And.] : « .... pour une maison

» en la rue *Burga,* qui joignait la porte *Saint-Germain,* un chemin entre » deux. » Une rue, près de la porte *Saint-Julien,* s'appelait rue du *Chemin-de-Ronde.* (Voir aussi *rua de las Sos-Menudas, rua deu Peugue, ruetta Aroudet.*)

Les remparts du XIVe siècle étaient, excepté du côté de la rivière, protégés par des fossés. Vinet [Vin. Aus., sect. 209 C.] nous apprend que ces fossés étaient pleins d'eau courante fournie par des sources situées, dans la campagne, à l'ouest de la ville : « In occidentali Burdigalensis » agri parte, fontes sunt non pauci : ex quibus aqua, cum ad urbem » confluxit, ejus pars per fossam, secundum muros, in Garumnam fertur; » pars vero ipsam influit urbem, idque duobus in locis, inter Episcopi » ædes castellumque cognomento *Fari,* ubi Peuga nominatur, quem » modo memoravimus : et, post adversam earumdem Episcopi ædium » partem, Divitiæ nomine. »

PORTES

Audeyola : Porta ou portau d'*Audeyola;* porte d'*Audeyole* (11, 24) (1). — « Cette porte étoit, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 100], dont nous citons » en entier l'article, une porte de l'accroissement de la ville vers le nord. » Elle a été démolie avec le mur où elle étoit construite, lorsqu'on bâtit le » nouveau château *Trompete.* Elle étoit à la suite et au levant de celle de » *Saint-Germain,* et à peu près vis-à-vis le *Jardin-Royal;* y aiant néan- » moins une certaine distance entre cette porte et le local où est actuelle- » ment ce jardin. Il paroit qu'en 1414, on confia les clefs de cette porte et » de toutes les autres, jusqu'à celle de *Saint-Pierre,* à Jean Ferradre, qui » étoit pour lors jurat : item, las claus deu portau d'*Audeyola,* entro à » *Sent-Pey,* à Jean Ferradre. Sur l'avis qu'on reçut, le 18 novembre 1420, » des approches d'un vaisseau ennemi chargé d'un grand nombre de gens » d'armes et de traits, il fut délibéré qu'on fermeroit les portes de la ville, » à l'exception néanmoins de quelques-unes, entre autres de la porta de » la tor d'*Audeyola,* ce qui annonce que cette porte étoit à côté de cette » tour, si tant est qu'elle n'y fut pas pratiquée, et que celle-ci ne formât » pas un même édifice avec elle. » — Puisque l'abbé Baurein a été amené, en parlant de la porte d'*Audeyole,* à dire un mot de la tour de même nom, continuons à le citer encore in extenso : « Cette tour, dit-il, en parlant » de la tour de *Saint-Georges* [Ms., p. 80, v°], qui, suivant lui, était la » même que la tour d'*Audeyole,* étoit adossée aux murs de la ville, aux » environs de la *Corderie,* entre la porte *Saint-Germain* et l'ancien » château *Tropeyte.* Dans une ancienne reconnaissance, où il est question » d'une maison située rue *du Prat,* actuellement démolie, il est énoncé » qu'elle étoit près la tour *Saint-Georges,* paroisse de *Saint-Maixant :* Brie

(1) Les numéros entre parenthèses correspondent aux mêmes numéros, gravés dans le cadre du plan. Le nom cherché se trouve dans le carré formé par la rencontre des sections latérale et verticale désignées par ces numéros

» de Poitevin, veuve, donne à faizandure, par contrat du 22 octobre 1421, » retenu par Jean de Chadufautz, notaire, toute icelle pièce de vigne, » située, dans la *palu de Bordeaux,* au derrière de la tour *Saint-Georges,* » confrontant à la vigne d'un certain Raymond....., d'une part, et dure » et tient en long du chemin commun, jusqu'au mur du jardin de la dicte » dame..... Dans le plan que Vinet a fait dresser de Bordeaux, on » remarque une tour adossée au mur de la ville entre le château *Tropeyte* » et la porte *Saint-Germain.* Il y a apparence que c'est celle qu'on » appeloit tour *Saint-Georges.* Elle a été appelée dans la suite tour de » *Riquet* et tour d'*Audeyole,* et même quelquefois tour de *La Trinité.* » Il dit ailleurs [Ms., p. 29, v°] qu'avant de s'appeler tour de *Riquet,* elle s'appelait tour du *Saint-Esprit,* à raison d'un hôpital de ce nom qui en était voisin.

Ainsi donc, pour l'abbé Baurein, et pour tous ceux qui l'ont copié, la porte et la tour d'*Audeyole* et la tour *Saint-Georges* ne font qu'un même monument. Ici, nous croyons que Baurein a commis une erreur. Il a dû être trompé par la lecture de titres dans le genre des suivants, datés de 1543 et de 1568 [C. de l'Arch.] : « Cibault Ber, pour certaines vignes » près la tour de *Audeiolla* alias *Sainct-Georges,* vers les *Chartreux.* » — « Thibault, pour certaines vignes près la tour de *Audiato* alias *Sainct-* » *Georges,* près les *Chartreux.* » Faisons remarquer, en passant, que ces Comptes sont du XVIe siècle, de cent ans et plus postérieurs à la construction du premier château *Trompette.*

Pendant la première moitié du XVe siècle, la porte et la tour d'*Audeyole* étaient parfaitement distinctes de la tour *Saint-Georges,* où il n'y avait pas de porte de ville. Le 4 octobre 1406, les jurats ordonnèrent de mettre des gardes aux portes et aux tours de la ville; la tour d'*Audeyole,* qui faisait partie de la *jurade de porta deus Paus,* reçut sept gardes, et la tour *Saint-Georges,* qui était dans la *jurade de Sent-Projeyt,* en reçut onze. En 1407, le jurat Bernard de Corn eut la garde des clés de la tour d'*Audeyole* : « Item, las claus deu portau de l'*Ome-de-Casse,* de » porta deus *Paus,* et d'aqui en jus entro à la tor d'*Audeyola* inclusi- » vament, Bernard de Corn » [Jurade]. Il n'est pas parlé ici de la tour *Saint-Georges,* parce qu'il n'y avait pas de porte de ce nom. Nous trouvons encore la délibération suivante, en date du 30 septembre 1415 : « Et plus, » ordeneren que, en certas tors principaus, fossan mandadas las guardas, » cum en los portaus principaus debert terra, en la tor *Sent-George,* à la

» tor d'*Audeyole....* » Le 21 avril 1416 [Jurade], les jurats promulguèrent une ordonnance par laquelle chacun d'eux serait obligé de mettre des sentinelles dans les tours de sa jurade. Le trésorier de la ville, qui était à la tête de la *jurade de Tropeyte,* fut chargé de faire garder la porte du *Casse* et la tour d'*Audeyole,* et le prévôt eut la garde de la tour *Saint-Georges* : « Lo tresaurey, jurat de Tropeyta, au portau deu *Casse* et » à la tor d'*Audeyola;* — lo perbost, à la tor de *Sent-Georges.* » Le 16 juillet 1421, Richard Sedet, jurat, avait la garde des clés depuis la porte d'*Audeyole* jusqu'au pont de *La Mousque.* Dans cette délibération encore, il n'est pas dit un mot de la tour *Saint-Georges,* parce que cette tour, n'ayant pas de porte, n'avait pas de clés à faire garder.

Maintenant qu'il est bien reconnu que la tour d'*Audeyole* et la tour *Saint-Georges* étaient deux ouvrages distincts, cherchons quel était l'emplacement de la porte et tour d'*Audeyole.* En 1415, les jurats ordonnèrent de mettre des gardes dans toutes les tours qui étaient du côté de la terre; mais dans trois seulement de celles qui étaient sur la rivière, et la tour d'*Audeyole* en était une : « Plus fo ordenat que fossan mesas » guardas à las tors debert terra, totas; et, debert mar, en tres partz; » so es assaber : à la tor d'*Audeyola;* à la torrelete deu *Pount-Sent-* » *Johan,* debert *La Rossela;* et en la tor *Grande-de-Santa-Crotz.* » Le 17 novembre 1420, ordre des jurats de fermer les portes qui donnaient sur la Garonne, excepté la porte de la tour d'*Audeyole* et quelques autres : « Et plus, que sian barradas totas las portas debert la mar, » exceptat de la tor de *Audeyola.* » Nous trouvons une autre preuve de ce fait dans un titre du xve siècle. C'est une reconnaissance du 3 janvier 1428-29 [Arch. B.-Lal.], consentie par Johan de Mirapeys, en faveur de Richard et Pey de Makanan, père et fils, d'un sol situé au lieu appelé *aus darreys chay* et fors la tor d'*Audeyola,* sur le bord de la Garonne. *Aus darreys chay* était situé vers le milieu du bas côté nord des QUINCONCES.

De toutes les citations ci-dessus, il résulte que la porte et la tour d'*Audeyole* étaient situées sur le bord de la rivière, et probablement près du lieu où le ruisseau d'*Audeyole* se jetait dans la Garonne, c'est-à-dire sur l'emplacement du château *Tropeyte,* construit par Charles VII de suite après la conquête, et non, comme l'a dit l'abbé Baurein, lors de la construction de celui bâti par Louis XIV. Alors elle dut être démolie, et il est probable que, peu à peu, on prit l'habitude d'appeler tour

d'*Audeyole* la tour *Saint-Georges*, qui était située sur le bord du même ruisseau.

Banhacap : Porta de *Banhacap*. — « In rua que, de porta *Digeu*, ducit » ad portam de *Banhacap*. » Quoique ce texte, qui date de 1360 [C. de l'Arch.], nous paraisse une erreur de copiste, nous avons cru devoir le signaler, dans l'espoir que, tôt ou tard, elle sera parfaitement reconnue, ou que d'autres titres viendront nous apprendre que le nom de porte de *Banhacap* a été quelquefois donné, au XIVe siècle, à la porte des *Paux*, qui était la seule à laquelle on pouvait aller, en ligne droite, depuis la porte *Dijeaux*. Cependant, nous croyons qu'on peut rétablir ainsi ce texte : « In rua que, de porta *Bigeu (Biguey)*, ducit ad puteum de » *Banhacap*, » car nous trouvons, dans la même série de comptes, un texte de 1459 qui s'exprime ainsi : « En la ruhe qui va de porte *Begiere* » au puits de *Banhacart*. »

Bassa : Porta *Bassa;* porte *Basse* (8, 20). — Cette porte s'ouvrait dans le mur de l'enceinte romaine, à la rencontre de la rue de Cheverus et du cours d'Alsace-et-Lorraine. Elle était ainsi nommée probablement parce que le Peugue, ayant été voûté et le sol intérieur de la ville exhaussé, elle n'avait plus la hauteur convenable. Elle peut donner une idée de ce qu'étaient les autres portes romaines de Bordeaux. Nous savons avec quelle précipitation et avec quels matériaux ces remparts furent construits; les portes, seules parties de ces remparts où l'on pouvait faire un peu d'architecture, se ressentirent de cette précipitation. Les pierres qui composent la porte *Basse*, dit un auteur du commencement de ce siècle, avaient, comme celles des murs voisins, « une longueur » moyenne de 1m 65 sur 0m 55 de hauteur, brutes ou taillées pour d'autres » usages, à peine dégrossies sur le revêtement, posées sans mortier, » d'une manière si irrégulière, que, dans certains endroits, les joints » des pierres se trouvaient perpendiculairement sur la même ligne, et » laissaient de grands vides entre eux. Au milieu de ce massif est une » ouverture de 3 mètres de largeur et 4m 50 de hauteur. »

Le cintre de la porte *Basse* était formé de pierres progressivement plus saillantes jusqu'à la pierre du couronnement, qui formait clé de voûte entre les deux pierres supérieures. Au-dessus de la porte était construite une maison qui appartenait au Chapitre de Saint-André. C'est dans le

mur de cette maison qu'était, du côté du nord, dans une niche de style gothique, une statuette de 0m75 environ de hauteur. Le peuple l'appelait *Saint-Bordeaux*, ou *Minge-Bourdeu*. Elle est déposée au musée des antiques de la ville. Il existait, au xve siècle, une porte du même nom qui s'ouvrait à l'extrémité occidentale de la grande rue *Saint-André*. (Voir porta *Sent-Andriu*.)

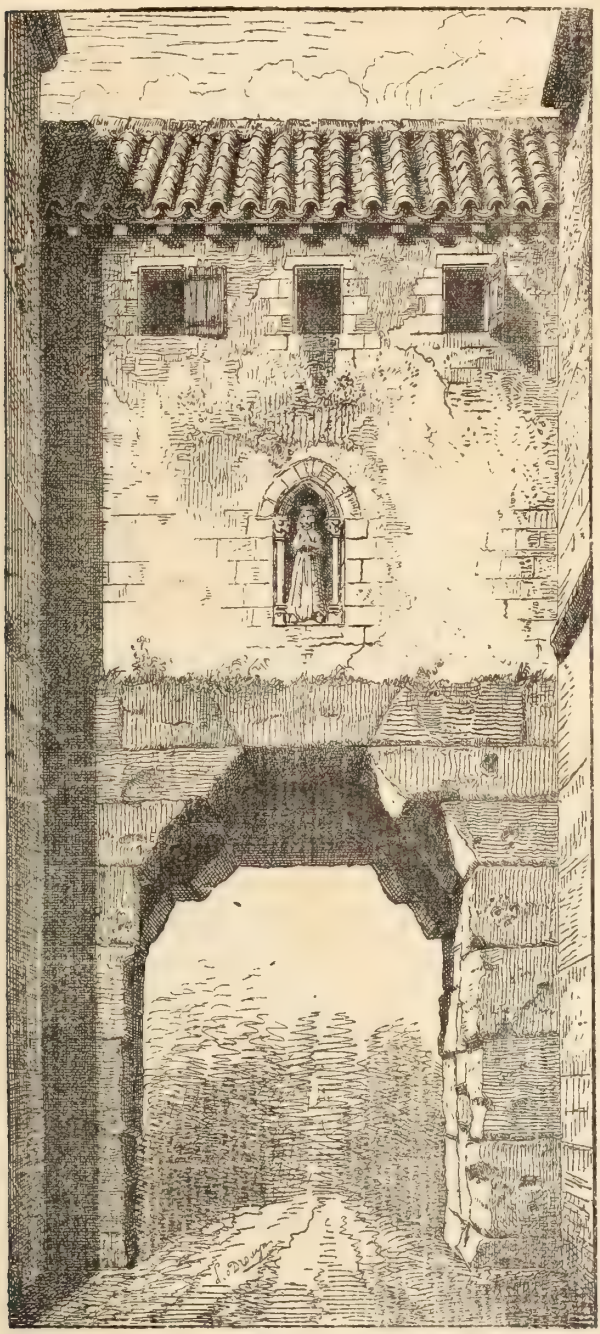

Porta Bassa.

Bayssac : Porta ou porte de *Bayssac, Beyssac;* portail de *Baissac* (3, 23). — Cette porte était située sur le quai, entre *Sainte-Croix* et *Saint-Michel*. Elle s'ouvrait sous une tour carrée placée obliquement sur le rempart [Pl. mss., n° 91]. Il en est fait mention en 1381 [Inv. St-And.], en ces termes : « Contract » par lequel le chapitre a » investi feument Marqueze » Blanc d'une maison scize » au portail de *Baissac*. » Plus tard, le 4 octobre 1406, les jurats ordonnèrent de mettre six gardes à la porte de *Bayssac* [Jurade]. Le 8 janvier 1406-07, ils prescrivirent de ne tenir que quatre portes ouvertes

du côté de la rivière. Il est probable que les habitants des environs de la porte de *Bayssac,* laquelle n'était pas au nombre des quatre, firent des réclamations; on exigea alors la connaissance des noms de ceux qui devaient la garder pour délibérer ensuite : « Et plus que acquetz qui » demandem de hubrir la porta de *Bayssac* » balhen los noms d'aquetz qui la bolen guar- » dar, et segond aquo, hom los fara resposta » [Jurade]. Depuis cette époque, la porte de *Bayssac* dut rester murée; mais on laissa subsister la tour qui la surmontait, c'est du moins ce que paraît prouver l'extrait suivant d'une baillette [Terr. Bos.] consentie, en 1493, par les maire et jurats, d'une place située dans la paroisse *Saint-Michel* « deuant la riueyra, qui es près » la tor de *Beyssac,* bis à bis l'ostau deudeyt.... confrontant au guoys » (égout) et belh portau per ont passen las aygues de la rue *Androne,* » d'une part, et lo paduent de la deyte bille, d'autre part, et dura de la » carreyra publica, de l'un cap, entro à la muralha de l'autre cap. » Ce *belh portau* était probablement l'ancienne porte de *Bayssac.*

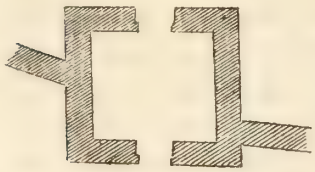

Porta de Bayssac.

Au XVIIe siècle, la tour de *Bayssac* s'appelait tour de *Courpet* [Inv.] : « Deliberation par la quelle MM. les Jurats cometent M. Durribaut, » jurat, pour faire faire la recherche des sources de la fontaine appelée » de l'*Or,* située près de la tour de *Courpet;* » — « où étoit la machine » hydrolique pour diriger, vers les fontaines de la ville, les eaux de la » font de l'*Or.* »

Begueyra : Porta *Begueyra;* porta *Beguey, Bigueyra, Bigueria, Begeria, Vigeria, Vigeira, Vigueria, Vicaria;* porte *Begueyre* (8, 21). — « La porte *Begueyre* étoit pratiquée, dit Baurein [Ms., p. 105], dans le » mur méridional de la première enceinte de Bordeaux. Elle étoit placée » dans la rue qui conduit du *Marché* au canton du *Pas-Saint-Georges,* » dans l'espace qui se trouve entre les entrées des rues *Poitevine,* du » *Cerf-volant,* du *Loup* et *Dessous-le-Mû....* Elle existoit encore en 1515.... » Il y a apparence que la porte *Vigerie,* dont il est fait mention dans un » accord passé en 1175 entre le chapitre de Saint-André et le monastère » de *Sainte-Croix,* est la même que la porte *Begueyre;* car celle-ci est » appelée porte *Vigerie* dans une liève de 1356 : In parrochia *Sancti-* » *Simeonis,* y est-il dit, in rua que, ab ecclesia *Sancti-Andree,* ducit ad

» portam *Vigeriam*..... Il est fait mention de cette même porte dans » l'extrait suivant d'une lièvre du xve siècle : Rua, y est-il dit, de *Veteri-* » *Ecclesia* que, a porta *Vigeria,* ducit versus puteum de *Banhacap*..... J'ai » trouvé cette porte appelée dans un ancien titre porta *Vicaria*. Il résulte » de ces extraits que cette porte étoit indifféremment appelée porte *Vigerie* » et porte *Begueyre*. » Elle portait aussi, en 1438, le nom de porte *Beguey* [C. de l'A. — Arch. mun.] : « Johanes Bonelli, pasticerius.... pro domo » que est a porta *Beguey*. »

Boqueyra : Porta *Boqueyra;* porta *Boqueria;* porte *Bocaire, Bouquere, Bouqueyre* (6, 21). — Cette porte, qui a été démolie au commencement du xviie siècle, avait, dit Baurein [Ms., p. 35, v°], pris son nom de la rue à l'extrémité méridionale de laquelle elle s'ouvrait. Vinet, dans son plan, la fait passer entre deux tours rondes, mais il est probable que, se trouvant dans les mêmes conditions que les autres portes voisines, elle devait en avoir primitivement quatre comme elles. Elle était ouverte dans les murs qui enveloppaient le premier accroissement. Lorsque ces remparts devinrent inutiles, après la construction de ceux de la troisième enceinte, les jurats firent construire des maisons dans les fossés, sur les ponts qui précédaient les portes, et dans tous les padouens de la ville; puis ils les donnèrent en fief, ainsi que le prouvent les textes suivants : baillette, en 1491 [Terr. Bos.], d'une « place qu'est dans le fossé de la » ville sur le pont de porte *Bouqueyre;* » et ailleurs : « ..... à côté du » pont de porte *Bouqueyre*. » Ce pont partait, dit-on, du bout de la rue des *Faures,* et traversait diagonalement les fossés. Ce dernier fait, que nous avons puisé dans le Bulletin polymathique (vol. IV, 1806), me paraît bien hasardé, car nous savons que ce que nous appelons cours des Fossés n'était pas les douves, mais leur retranchement extérieur, et qu'en conséquence, un pont de cette nature n'avait pas sa raison d'être.

Brisson : Porta, portau ou portaus *deu Brisson; lo* ou le *Brisson; lo Brisson deu pount Sent-Johan;* porta *deu Peugue* (7, 23). — Le *Brisson* était, croyons-nous, l'ouverture grillée par où s'écoulaient, dans la rivière, les eaux du Peugue, entre les deux tours qui défendaient l'embouchure de ce ruisseau. Le texte suivant paraît du moins le confirmer : Le 27 juillet 1407, les jurats se partagent les clés de la ville; celles du

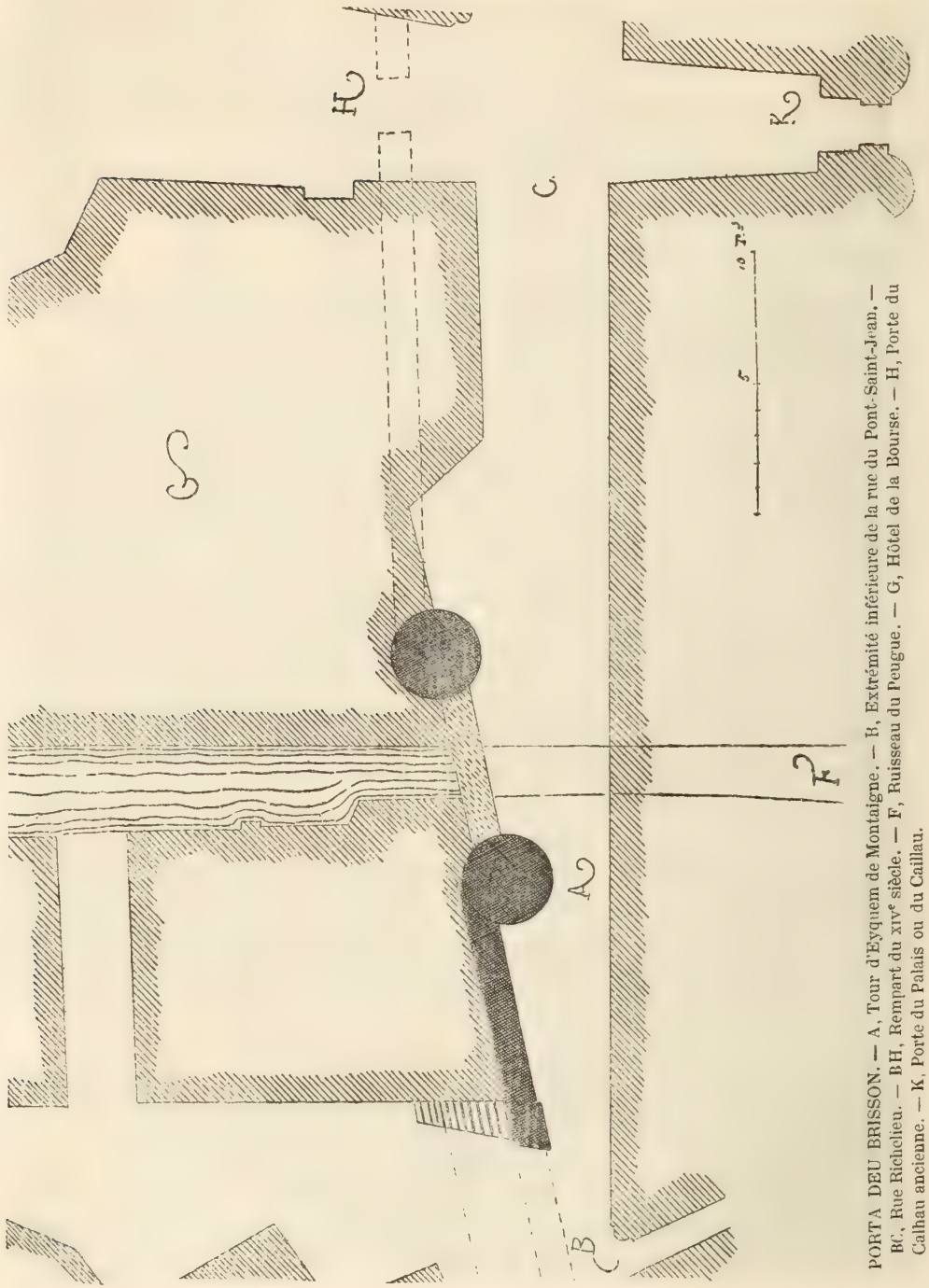

PORTA DEU BRISSON. — A, Tour d'Eyquem de Montaigne. — B, Extrémité inférieure de la rue du Pont-Saint-Jean. — BC, Rue Richelieu. — BH, Rempart du XIVe siècle. — F, Ruisseau du Peugue. — G, Hôtel de la Bourse. — H, Porte du Calhau ancienne. — K, Porte du Palais ou du Caillau.

Brisson furent confiées à Jean de Kale : « Item las *deu Brisson deu pont* » *Sent-Johan* au dict Johan de Kale. » Le 26 juillet 1415, « la clau *deu* » *Brisson* est remise à Ramon Gaassias. » Le 8 août 1416 : « que lo filh » de Seguin Gaucem sia arrestat, et las fempnas, per cause que passeren » per lo *Brisson.* » Le 27 juillet 1420 : « Et plus aqui medis, fo balhada la » garda de las claus de totz los portaus, *deu Brisson* entro au portau » de *Las Salineyras,* a Bigoros Estebe.... A Galhart de Sentsius la garda » de la clau *deu Brisson.* » Enfin le 26 juillet 1421 : « (fo ordenat) que » Ramon Gassias aya la clau deu portau *deu Brisson.* »

Le texte suivant, de 1497 [Terr. Bos.], est plus clair : « Baillette faite » à Grimon Eyquem, comme tuteur de Jean de Ferranhes, de toute » icelle place qui est scituée au *Pont-Sainct-Jean,* confrontant entre la » place de terre..... qui est vers le *Brisson,* d'une part, et le gouys qui » est entre la maison dudit de Ferranhes et Leonard Grelier, vers l'hopital » *Sainct-Jean,* d'autre part, et dure de large de la ruhe publicque dudict » *Pont-Sainct-Jean,* de l'ung bout, entre audict hestier dudict *Pont-* » *Sainct-Jean,* d'autre bout. » La maison de Jean de Ferranhes était en conséquence placée sur la rive droite du Peugue; elle avait sa façade tournée vers le midi, dans la rue du *Pont-Saint-Jean;* à l'ouest coulait un égout *(gouys)*, et le *Brisson* était à l'est. Grimon Eyquem, grand-père de Michel Montaigne, avait une maison située du même côté et appuyée contre la tour qui défendait l'entrée du Peugue au sud; cette tour s'appelait, en 1609, la tour du *Brisson* ou d'*Eyquem-de-Montaigne* [Terr. Dest.] : « ..... une maison au *Pont-Saint-Jean*, confrontant, du costé devers » levant, à la murailhe de la ville et tour appelée du *Brisson*, autrement » la tour d'*Eyquem-de-Montaigne,* d'autre costé devers le couchant, à la » maison de..... d'ung bout, par le devant, devers midy, à ladicte ruhe » du *Pont-Sanct-Johan;* d'autre bout, devers nord, à l'ester dudict *Pont-* » *Sanct-Johan.* »

Les deux tours du Peugue, dit Baurein [Ms , p. 67], existaient encore au siècle dernier « dans la rue *Richelieu,* au levant de l'ancien hôtel de la » *Bourse.* » Une de ces tours était un fief noble, et appartenait alors à M. de Ségur-Cabanac. Nous donnons ci-contre la réduction d'une partie d'un plan manuscrit de 1773 [Pl. mss., n° 1012], ayant pour titre : « Terrain des bâtiments de la vieille *Bourse*, partie du bureau des » *Finances* et vieille *Monnoie*. entre la place du *Palais* et le mur de culée » de la voûte du Peugue. »

Calhau : Porta ou portau *deu Calhau;* porte du *Caillau;* porte du Palais (8, 23). — La porte du Caillau actuelle, que l'on appelle aussi porte du Palais, n'a été construite qu'en 1495; nous n'aurions donc pas à nous en occuper ici, si une porte du même nom n'eût pas existé auparavant. Nous en trouvons la preuve dans divers textes du xve siècle; ainsi, par ordonnance des jurats du 4 octobre 1407 [Jurade], on chargea cinq hommes de garder « lo portau *deu Calhau* ». Le 27 juillet 1407, Jean de Kale eut en garde les clés de cette porte : « Item, dit l'ordonnance, » las (claus) *deu Calhau* et d'aqui en jus, entro au deit portau de porta » *deus Paus* inclusiuament, Johan de Kale; » l'année suivante il les rendit : « Johan de Kale, perbost, restituit..... las claus deu portau de » *Calhau.* » Le 21 avril 1416, les jurats chargèrent Arnaud Fort, jurat de Saint-Pierre, de faire garder de nuit le « portau *deu Calhau* » [Jurade]. Mais nous savons que cette porte n'occupait pas la place de celle qui a été construite à la fin du xve siècle. On remarque dans les diverses vues cavalières de Bordeaux, depuis celle de Vinet jusqu'à celle de Cornelius Danckerts, gravée à Amsterdam, au milieu du xviie siècle, que le rempart dévie d'une manière considérable à partir de la porte du *Brisson,* pour venir rejoindre la porte du Palais, et se diriger ensuite en zigzags jusqu'à la tour de *Wataffel,* laquelle aussi est bien en avant des murs qui, de la Devise, se dirigeaient vers la porte *des Paux;* mais si, des tours du *Brisson,* nous traçons une ligne à peu près droite jusqu'à la rencontre du mur qui, venant du nord, s'arrête brusquement derrière l'église de *Saint-Pierre,* et que nous suivions l'ancien tracé passant au-dessus du niveau des plus hautes marées qui inondent aujourd'hui le pied de la porte du Palais, nous trouvons l'emplacement de la première porte du *Calhau,* à l'abri des inondations. Elle était située en face de la seconde maison que l'on rencontre à gauche en sortant de la rue Ausone. (Voir la gravure de la page 51, représentant la porte du *Brisson.*) On peut donc considérer les murs qui s'attachaient à la porte du Palais comme faisant partie d'un accroissement de la ville contemporain peut-être de cette dernière porte.

Cayffernan : Porta *deu Cayffernan;* porta de *Cayffernano;* porte du *Cahernan;* porta *Carmelitarum;* porta *deus Carmes* (7, 20). — Cette porte était située à l'extrémité méridionale de la rue du *Cahernan.* On l'appelait aussi, au milieu du xive siècle, porte des *Carmes,* c'est ce qui résulte d'un

titre de 1356 [Ms., Baur., p. 186, v°] : « In parrochia *Sancte-Eulalie,* » in magna rua de *Cayffernano*, que, a porta *Carmelitarum,* sive de » *Cayffernano*, ducit » versus ruam de » *Areis.* » Elle portait aussi le nom de porte des *Carmes* en 1360 [C. de l'Arch.] : « In dicta parrochia » *Sancte-Euladie* Bur- » degale, in rueta » que, a porta *Car-* » *melitarum,* ducit, » juxta murum Bur- » degale, versus domum *Sancti-Antonii,* sive ad portam *Areis.* » Le 25 octobre 1389, le duc de Lancastre donna aux jurats de Bordeaux la permission de bâtir des maisons « en le place qui est a le pourte du » *Caffernan,* devant l'églisie dez *Carmes* [Liv. Bouil., p. 300]. » Elle était, » dit Baurein [Ms., p. 49], fortifiée par une seconde porte.

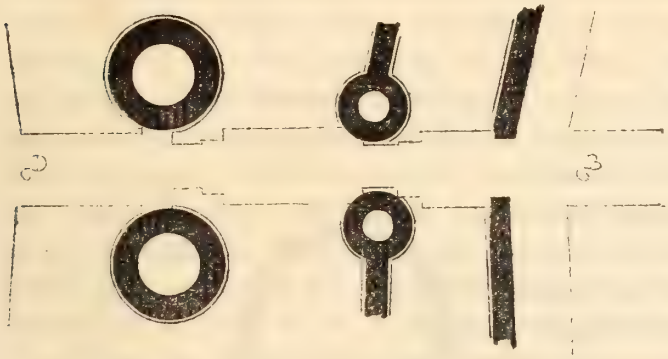

Porta deu Cayffernan.

La porte du *Cahernan* se composait d'un long couloir DB, fortifié par quatre tours rondes [Pl. mss., n° 149]. Deux de ces tours étaient considérables; elles s'élevaient du côté de la campagne; les deux autres, beaucoup plus minces, étaient en arrière des premières, à côté de la seconde porte. Derrière celle-ci, contre deux pieds-droits faisant partie du mur intérieur, devait s'appuyer une troisième fermeture, un pont-levis sans aucun doute; nous savons, en effet, qu'il y avait deux fossés et deux murs paralèlles devant la seconde enceinte. Les deux petites tours s'élevaient entre les deux fossés, et se reliaient au mur extérieur. Les deux grandes formaient un fortin avancé sur l'alignement de la contrescarpe du fossé creusé devant ce dernier mur. Le fossé semi-circulaire qui les protégeait se reliait à celui qui longeait la courtine. Il fallait donc, pour entrer en ville, franchir trois ponts-levis et passer sous trois portes.

Nous croyons devoir ajouter à cette description purement archéologique, donnant l'état de la porte lorsqu'elle servait de fortification, deux reconnaissances du XVIe siècle [Terr. Dest.], qui la décrivent aussi, et qui feront comprendre les changements opérés sur le parcours de

la clôture du premier accroissement de la ville, lorsque, par suite de la construction des remparts du XIVe siècle, cette clôture devint inutile. Le premier de ces titres, daté du 28 décembre 1578, s'exprime ainsi : « Jehanne de Las Tastes, veuve de feu Pierre Galineau, a recogneu » toute icelle tour ronde scituée près et joignant les fossés de la *Maison* » *commune* de ladite ville, et la maison dans laquelle feu Guillaume de » Lestona et Ysabeau Eysselin souloyent faire leur rezidence, confrontant » d'ung costé, vers soleilh levant, au jardrin qui souloyt appartenir aulx » hoirs feu Jehan Mousset, fils de feu Henry, et, à present, appartient » aulx hoirs Bernard de Latapy, fief de laditte ville; d'aultre coste, à la » maison de Pierre Duroy, maistre chirurgien, fief de la ditte ville; d'ung » bout à la ruhe publique, par laquelle on va et vient de la ruhe du » *Cahernan* à la ruhe *Bouhault;* lesquelles confrontations est comprins la » moytie de la voulte et galerie par laquelle l'on va et vient par dessus » laditte tour jusques à l'autre tour, illec près, appartenant ausditz sieurs » de Lestonac et Eysselin, sadicte femme; dans laquelle galerie y a une » cheminée qui est des appartenances de laditte tour de laditte de Las » Tastes, sans tirer plus oultre. »

La seconde reconnaissance est du 18 août 1579; on y lit : « Guilhem » Arnaud, comme curateur du sieur Loys du Sault, fils de feus Jehan du » Sault, sieur d'Agassac, et Jacquette de Lestonnac, ledict du Sault, » heritier de laditte Jacquette, a recogneu tous iceux corps de logis, » l'entrée d'iceux entre deux, à la murailhe qui est joignant les fossés de » la *Maison comune* et un jardrin, le tout joignant ensemble, scitué en la » grand ruhe du *Cahernan,* et au bout d'icelle, vers les fossés de laditte » ville, audit Loys du Sault, obvenues par le décès de Yzabeau Eysselin, » mère de laditte Jacquette, confrontant d'ung coste, vers midy, le » couvent des *Carmes,* aux deux corps de logis de hoirs feue Heliete » Eyquard, qu'il a acquis dudict feu Guilhume de Lestonna, dès le » 15 janvier 1515; estans, lesditz deux corps de logis, des appartenances » de l'antienne maison dudict Guillem de Lestona..... et la maison à » present appartenant à M. Me Massip, conseiller du roy en la cour, » laquelle maison avait été démembrée de celle des Lestonnac; « d'aultre » costé à la murailhe et tour de la maison et chay ou souloyt estre » antiennement l'*artillerie,* appellé antiennement l'hospital *Nostre-Dame,* » appartenant ladicte tour, muralhe et chay en proprieté ausditz sieurs » (maire et jurats); d'ung bout, vers le couchant, à la maison et jardrin

» de..... et, de l'aultre bout, aux fossés de laditte *Maison commune* » et à la tour ronde et montée du courroyr du portal du *Cahernan,* » appartenant ladicte tour et moytié du courroyr aux hoirs feu Pierre » Galineau. »

Dijeus : Porta *Dijeus;* porta *Digeus, Dijeu,* de *Giu,* de *Giou, Dijius, Digaus,* etc.; porta *Judaïca, Judayca;* porte Dijeaux (11, 19). — Nous avons vu que le mur du xive siècle, à l'est de la ville, était très rapproché du mur romain. Une porte, qui ressemblait très probablement à la porte *Basse,* s'ouvrait à l'extrémité de la rue Porte-Dijeaux, dans ce mur romain; devenue inutile, elle fut démolie, et aucun des titres que nous avons consultés n'en fait mention. Elle a été remplacée, au xive siècle, par une porte construite à 10 à 12 mètres environ plus à l'ouest, et qui s'ouvrait entre deux tours rondes en saillie dans le fossé [Lattré. — Pl. mss., n°s 44 et 119] (1). Bernadau [Viog. Bord., p. 180] dit qu'elle s'élevait au milieu de quatre grosses tours crénelées et flanquées d'une redoute. Tous les plans que nous avons consultés, bien antérieurs à Bernadau, ne nous présentent que deux tours. Devant la porte s'avançait une longue barbacane semi-circulaire, défendue par un fossé qui l'enveloppait complètement. On y entrait, au nord, par une porte précédée d'un pont-levis; puis on traversait le fossé, entre la barbacane et la porte, sur un autre pont-levis. L'existence de la porte *Dijeaux* est signalée dans les textes du xve siècle. Le 4 octobre 1406 [Jurade], les jurats ordonnèrent de mettre cinq gardes au « portau de la porta *Digeus* ». Les clés de cette porte furent confiées, le 27 juillet 1407, à Arnaud Constantin. Le 21 avril 1416, le jurat Aysselin fut chargé par ses collègues de faire garder pendant la nuit le *portau*

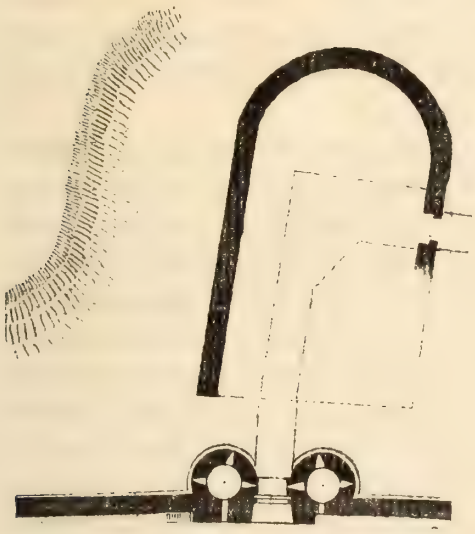

Porta Dijeus.

(1) Ces deux derniers plans nous ont servi à tracer celui qui accompagne cette notice.

Digeus; et le 26 juillet 1420, cette garde fut confiée à Arnaud Boneu. Le nom de cette porte reviendra si souvent dans la suite de cet ouvrage, qu'il est inutile de fournir d'autres preuves à l'appui de son existence et de son emplacement au xve siècle. Elle a été remplacée, en 1748, par la porte monumentale que l'on voit aujourd'hui.

Duras : Porta de *Duras;* porta de *Rausan;* porta *Angebin;* porta *Neba;* porte *Neuve* (11, 20). — Cette porte, percée dans le mur romain, était au bout septentrional de la rue de *Duras* (rue de Grassi), qui de la rue *Porte-Dijeaux* aboutissait aux fossés de *Campaure* (cours de l'Intendance).

Son nom de porte *Neuve* prouve qu'elle avait été ouverte au moyen âge dans les murs romains, pour remplacer, sans doute, celle que les Templiers, en construisant leur couvent, avaient dû murer, et qui correspondait à celle ouverte au sud de la cité, en face de l'abside de *Saint-André*. Baurein dit [Bull. polym., année 1817] en parlant de cette dernière porte : « Il est à présumer qu'il y avait dans cette place » (vers la petite place *Saint-André*) une porte de ville pratiquée dans » l'ancien mur qui la traversait. Il semble au moins qu'on peut l'inférer » d'un ancien statut de l'église Saint-André, de l'an 1366, dans lequel il » est fait mention d'une maison canonicale placée, y est-il dit, à la sortie » de la porte par laquelle on va de l'église *Saint-André* vers le moulin. » Juxta exitum porte per quam itur ab ecclesia versus molendinum » *Sancti-Andree,* que domus usque ad primum ostium ejusdem molendini » se extendit. »

Engin deu Mirail : Porta de l'*Engin deu Miralh.* (Voir Porta *deu Mirail.*)

Entre-dos-Murs : Porta *Entre-dos-Murs;* porte *Entre-deux-Murs* (10, 23). — « C'étoit, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 193, v°], une des portes » de la première enceinte qui étoit située aux environs de la place *Saint-* » *Rémi*. Le samedi 19 janvier 1414 (1415), les jurats permirent au curé et » aux paroissiens de *Saint-Rémi* d'établir un pont sur le fossé du *Pont-* » *de-La-Mousque,* vis-à-vis de la porte qui étoit *entre deux murs,* par » laquelle on alloit à l'église *Saint-Rémi*..... Die sabbati xix mensis » januarii anno Domini millesimo quadringentesimo decimo quarto. Et

» plus, fo ordonat et autreyat au bicari et parropiantz de la gleysa » *Sent-Aremedi,* que edz fessan ung pont à trauers deu fossat *deu Pont-* » *de-la-Mosqua,* drey lo portau que es entre dos murs, per ont hom ba » à la deyta gleysa, per ayssi que, tos temps, pusca estre ostat que » aux senhors de la bila playra. » Nous avons vu sur le même emplacement un passage, qui a été interdit, il y a une vingtaine d'années, et qui allait de la place Saint-Rémy au cours du Chapeau-Rouge.

Espaignau : Porta *Espaignau.* (Voir porta *deu Far* et *A porta Espaignau.* Ce dernier nom est dans l'article consacré aux quartiers.)

Far : Porta *deu Far, deu Har;* portale *de Farro;* porta *de Spanos, Espaignau; La Tornapiqua deu Far;* porte du *Ha* (9, 18). — La porte du *Far* était construite dans le mur de la troisième enceinte de Bordeaux. Il en est fait mention dans un texte de 1378 [C. de l'arch.) : « Vitalis » Boquer debet, quolibet anno, III solidos census, pro uno solo..... in quo » portale *de Farro,* et murus sive fossatum ville sunt in parte cons- » tructi. — Blanqua uxor condam Guillelmi Arnaldi de La Porta debet, » quolibet anno, III solidos, pro uno solo contiguo, quodquidem solum » nunc est occupatum propter fossatum ville Burdegale quod est in eo » factum. »

Si l'on en croit la Chronique Bordelaise, cette porte fut murée en 1404; le fait est qu'en 1406, elle n'est pas sur la liste de celles qui devaient être gardées, suivant la délibération de la jurade du 4 octobre; mais, le 27 juillet 1407, elle était ouverte, puisque les clés « deu portau *deu Har* » furent confiées à Guiraud Miqueu; que, le 21 avril 1416, les jurats chargèrent l'un des leurs, Gaillard de Junqueyres, d'y placer des gardes pendant la nuit : « Galhard de Jonqueiras au portau *deu Far;* » et, en 1421, il fut ordonné que le même « Guiraud Miqueu tenga la clau *deu* » *Far.* » En 1360 [C. de l'arch.], on appelait aussi cette porte : porta *de Spanos* : « apud portam *de Spanos* sive *de Farro.* » On lui donnait également, pendant toute la période anglaise et jusqu'au XVIe siècle, le nom de « *La Tornapiqua* ou *Tornapica deu Far.* »

L'emplacement de cette porte, démolie lors de la construction du château du *Hâ,* n'est pas douteux; elle était située sur le côté occidental de la rue du Palais-de-Justice, juste en face de la rue du Ha. (Voir rue de *La Tornapiqua deu Far* et *A porta Espaignau.*)

La Cadena : Porta ou portau de *La Cadena;* porte de *La Cadène;* porte des *Trois-Maries* (8, 20). — Cette porte, appartenant au mur romain, était dans l'alignement de la rue Sainte-Catherine, au midi de la rue du Loup. On l'appelait aussi porte des *Trois-Maries,* ainsi que le prouvait une inscription conçue en ces termes : icy estoit la porte des trois-maries, qu'on avait incrustée dans le mur d'une maison bâtie à la place de cette porte, démolie en 1728 (1).

La Graba : Porta de *La Graba, La Graua;* porte de *La Grave;* porte de *Seguinot,* de *Seguinot-Beti, Seguinot-Bety* (4, 23). — Cette porte était « située, dit l'abbé Baurein, près de l'église *Saint-Michel,* d'où elle abou- » tissait sur la rivière. » Elle était, en effet, à l'extrémité orientale de la rue *deu Puyaduy-de-La-Graba,* qui forme maintenant la continuation de la rue des Faures. Bernadau, qui avait vu la porte de *La Grave,* dit [Viog. Bord., p. 298] qu'elle s'ouvrait dans une tour ovale; cependant, si les anciennes vues à vol d'oiseau nous la représentent aussi dans une tour circulaire, quelques plans, qui doivent mériter toute notre confiance [Pl. mss., nos 65 et 91], lui donnent la forme d'un hexagone irrégulier.

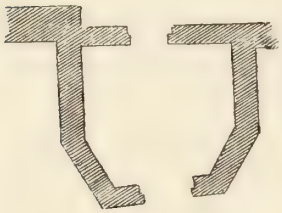
Porta de La Graba.

Il est fait mention de cette porte dans des textes du commencement du xve siècle; en 1406, on met six gardes « au portau de *La Graua* » [Jurade]. Elle s'appelait aussi, à la fin du même siècle : porte de *Seguinot* ou de *Seguinot-Beti* [Inv. Ste-Cr.]. « Reconnais- » sance par Guilhem Gascq d'une maison et place..... près du portail de » *Seguinot,* parroisse *Sainct-Michel,* sur la *Grave.* » En 1497 [Terr. Bos.] : « Toute icelle pièce de terre vacante, quy est, en la parroisse *Sainct-* » *Michel,* près le portal *Seguinot* alias *Seguinot-Bety,* confrontant entre » le goix qui escoule les eaux qui viennent de la ruhe des *Fours,* d'une » part..... et dure, à la murailhe de la ville, d'ung bout, à la ruhe » publicque, d'autre bout. » Les deux extraits suivants [Bénéf. St-Mich.] des baillettes de la même maison prouvent que le nom de *Seguinot-Beti*

(1) Cette maison a été démolie il y a trente ou quarante ans, et au lieu de placer la pierre, sur laquelle était l'inscription, dans le mur de la nouvelle maison, on l'a transportée au musée des antiques. Enfin cette dernière maison a été abattue à son tour lorsqu'on a percé le cours d'Alsace-et-Lorraine.

et celui de *La Grave* étaient donnés à la même porte : « Vente (en 1466) » de certain droit d'exporle et de vingt sous de cens, à l'œuvre de Saint- » Michel..... pour raison d'une maison près le portal de *Seguinot-Beti;* » et plus loin : (au XVIIIe siècle) : « déclaration faite au roi..... par Jehan de » Pontcastel, lequel déclare tenir une maison, près le portal de *La Grave,* » du fief des Bénéficiers de Saint-Michel, à vingt sous bordelais de » rente..... »

La Palu : Porta de *La Palu.* — Nous n'avons rencontré le nom de cette porte que dans l'analyse suivante d'un titre de 1388 [Fr. Prêch.] : « Reconnaissance faite en faveur du couvent par Élie Boey, d'une maison » sise dans la rue du *Prat,* paroisse *Saint-Mexens,* proche la porte de » *La Palu* » La rue du *Prat* passait dans deux paroisses : celles de *Saint-Maixent* et de *Saint-Rémy,* depuis la rue *Burga* jusqu'à la Garonne. Elle était près de la tour *Saint-Georges* et au nord de la rue *Notre-Dame.* (Voir rua *deu Prat.*) La porte de *La Palu* ne pouvait être la porte d'*Audeyole,* située dans la paroisse *Saint-Rémi.* Si ce n'était pas la porte *Saint-Germain,* bâtie à l'extrémité de la rue *Burga,* qui divisait les paroisses *Saint-Maixant* et *Puy-Paulin,* ce n'était qu'une poterne ou une porte sans importance qui s'ouvrait, vers les marais, près la tour *Saint-Georges.*

La Rocella : Porta de *La Rocella;* porta *Rosella, Rocella, Rocerra;* porte de *La Rousselle* (6, 22). — « Elle était placée, dit l'abbé Baurein » [Ms., p. 45, v°], à l'extrémité de la rue du même nom, dans le mur du » premier accroissement de la ville, vers le midi; n'étant plus d'aucune » utilité, et mettant obstacle à la liberté du passage, elle fut démolie en » 1606, ainsi que nous l'apprend Darnal dans sa Chronique. » Cette porte (voir le plan ci-après) (1) paraît avoir été bâtie sur le même plan que celles du *Cahernan* et de *Saint-Eloy,* c'est-à-dire qu'elle avait plusieurs portes passant entre des tours. Pour les portes, le fait est attesté par les deux textes suivants : En 1319 [Rôl. gasc.] : « Pro Lupo Burgundi de » Burdegale habendo domum que est, inter duas portas de *Rosella,* in » civitate predicta. » En 1489 [Terr. Bosc.] : « Baillette de fief nouveau

(1) Ce plan est extrait d'un grand plan de Bordeaux [Pl. mss., n° 149] levé vers le milieu du XVIIIe siècle; il donne, à leur place respective, la porte de *La Rousselle,* A; celle des *Salinières,* B; la porte *Bourgogne,* C; et un mur moderne, CD, auquel on avait relié cette dernière porte.

» faicte à Amanieu Pelleau..... de toutes icelles deux chambres, l'une » joignant l'autre, scituées au bout de la ruhe de *Rousselle,* entre les » deux portals, confrontant aux murailhes de la ville, d'une part, et à la » maison qui souloyt appartenir à feu Bernard de Lanau, d'autre part; » dure et tient en long de la ditte ruhe de *La Rousselle*, de par devant,

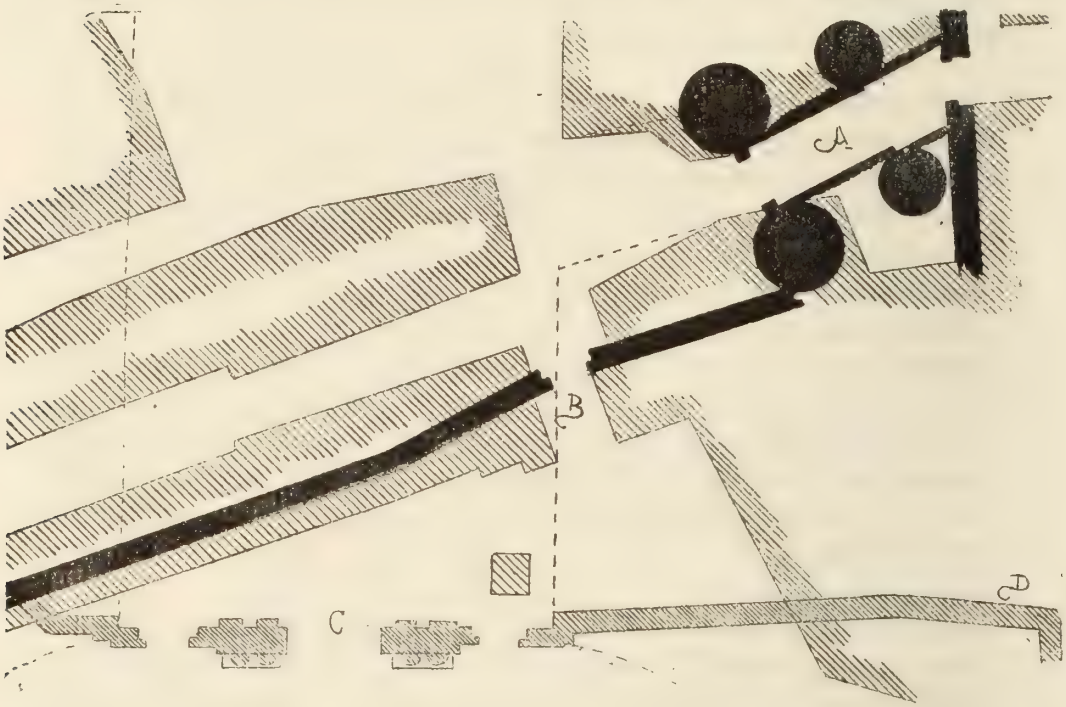

A, Porta de La Rocella.
B, Porta de Las Salineyras.
C, Porte Bourgogne.
CD, Mur plus moderne.

» de l'ung bout, entre à la murailhe du dit Bernard de Lanau, d'autre » bout. » On aperçoit cette porte dans plusieurs vues à vol d'oiseau, qui placent les tours les plus élevées et les plus grosses du côté de la ville, tandis qu'ailleurs, et dans les divers plans que nous avons eus sous les yeux, elles sont du côté de la campagne. On ne cite pas de barbacanes ayant fortifié les portes du *Cahernan* et de *Saint-Eloy;* la porte de *La Rousselle* en avait une, puisque, à la fin du XIIIe siècle, Pierre Andron, citoyen de Bordeaux, fit construire une maison qui avait une issue dans cette barbacane [Ms. Baur., p. 45, vo] : « ..... fundata per » muros et turellas ville Burdegale, specialiter et expresse cum exitu

» seu porta in dicto muro facta ex parte barbacane dicte porte. » Des maisons furent construites, plus tard, dans l'intérieur de la barbacane. C'est ce qui résulte du texte suivant, de 1489 [Terr. Bosc.] : « Baillette à » fief nouveau faicte à Jehan de Guerreaux de toute icelle chope qui est » dernier sa maison et chay, qui est au dedans le balouard (1), dernier les » chays de *La Rousselle,* » confrontant des côtés à deux échoppes, « dure » et tient, en long, de l'aleye et chemin quy va au portal dudict baluard, » de l'ung bout, entre à la murailhe dudict baloard, d'aultre bout. »

Les autres portes du premier accroissement paraissent n'avoir été d'aucune utilité après la construction des murs du XIVe siècle; mais la porte de *La Rousselle* servait encore au commencement du XVe, et tous les soirs on la fermait. Le 28 octobre 1420, celui qui était chargé de ce soin ayant manqué à son devoir, fit amende honorable devant les jurats [Jurade] : « Lo medis jorn, Guilhem de Belin, marchant, se sotzmetut de » la offensa que feit abe, per so que no abe barrat la gran porta publica » de *La Rosela,* le dimenge d'abant Nadau, en la torn de IX horas de » nuitz. »

Las Eyras : Porta de *Las Eyras;* pourtal des *Eyres;* porte des *Ayres,* des *Aires;* portau de *Nostra-Dona-de-Las-Eyras;* porta ou portale de *Areis;* portau de la *Majestat-de-Nostre-Done-de-Las-Eyras* (8, 19). — Cette porte, ouverte dans le mur du premier accroissement de Bordeaux, au bout occidental de la rue des AYRES, se voit dans le plan de Bordeaux dessiné par Vinet; elle existait donc encore, du moins en partie, au XVIe siècle. Nous la trouvons mentionnée pour la première fois en 1367 [C. de l'Arch.], à l'époque où elle n'était plus d'aucune utilité pour la défense de la ville, puisque alors l'enceinte du commencement du XIVe siècle était construite : « Bernardus Jordani debet pro solo in quo est » turris, juxta domum suam cornelariam que est juxta portale de *Areis;* » et onze ans plus tard : « pro uno solo in quo est turris que est juxta » portale de *Areis* in parrochia *Sancte-Eulalie.* » En 1389 [Liv. Bouil., p. 300], il est accordé la « permission de bâtir maisons en la place qui est » auprès le pourtal des *Eyres.* » — « Il est fait mention de cette porte, » dit l'abbé Baurein [Ms., p. 78], dans un titre de 1461, où il est question

(1) On désignait par ce mot, à la fin du XVe siècle et pendant le XVIe, un ouvrage de fortification avancé qui remplaçait les barbacanes des anciennes forteresses. (Viollet-Le-Duc, Dict. d'arch.)

» d'une maison située dans la rue des *Ayres :* dauant lo portau, y est-il » dit, de *Nostra-Dona-de-Las-Eyras.* Dans un titre de 1463, cette porte est » appelée : portau de *La Majestat-de-Nostre-Done :* tot aquet portau, y » est-il dit, qui es en la parropia de *Santa-Euladia* de Bordeu, en la rua » apperada à *Las Eyras,* près deu portau de *La Majestat-de-Nostre-* » *Done.* »

Si nous interprétons bien le texte suivant [Lièv. P. Berl.], cette porte était, comme toutes celles de la seconde enceinte, protégée par quatre tours; nous croyons du moins qu'il signale deux tours du côté du midi : « Rue des *Ayres,* qui conduit du portal des *Ayres* vers le *Marché,* et au » midi d'icelle; nota : que, joignant le dit portail des *Ayres,* chemin entre » deux, il y a une grande maison cornalière de dame Trenque de Borbon, » en franc allû, ensuite vient le fief du dit seigneur archevêque. — Dame » Trenque de Borbon, pour un sol, où il y a une tour, joignant la grande » maison cornalière. — La ditte Trenque de Borbon, femme de Jean de » Jalais, pour un sol, place et maisons, joignant les maisons cy dessus, » où il y a une tour. »

S'il y avait deux tours au sud de la porte, il est évident qu'il devait également en exister deux au nord, en face des premières.

Las Salineyras : Porta ou portau de *Las Salineyras;* porte des *Salinières;* porte des *Palières, Paillères* (5, 23). — Lorsque, au commencement du XIVe siècle, on entoura de murs tout le quartier qui s'était formé au sud de l'enceinte romaine et de celle du premier accroissement, on appuya l'extrémité nord-est de ces nouveaux murs contre la porte de *La Rousselle;* et, près de cette porte, on conserva une ouverture tournée vers l'est, en face du *Puyaduy de Las Salineyras* (cours des Fossés). On l'appela *porta de Las Salineyras.* (Voir le plan page 62.) Si l'on en croit les diverses vues cavalières de Bordeaux, elle s'ouvrait tout simplement dans le mur; aucune tour ne la fortifiait. Il est fait mention de cette porte dans des textes du commencement du XVe siècle. Le 27 juillet 1407, les clés en furent confiées à Seguinot Beti : « Item las (claus) deu portau de » *Las Salineyras* et d'aqui en sus à Seguinot Beti. » Johan Argui les gardait en 1421 · « Fo ordenat que Johan Argui (tenga) las claus deu » portau de *Las Salineyras* entro à *Santa-Crotz.* » Le 21 avril 1416, on ordonna à Johan Esteue, jurat, d'y placer des gardes pendant la nuit [Jurade].

On l'appelait encore porte *des Salinières* en 1576. Voici comment s'exprime notre compatriote Pierre de Brach [Brach, p. 76, v°, et Brach Dez., t. II, p. 82], après avoir parlé de la rue de *Tropeyte :*

« Car au portail du nom où le sel se descharge,
» Une rue aboutit et plus longue et plus large,
» Retenant toutes deux des vieux siècles passés,
» Chacune en son quartier, le nom des grands fossés.
» Tesmoignage assuré que l'une et l'autre rue
» Jadis de nostre ville ont borné l'estendue. »

On l'appelait aussi porte des *Palières* ou des *Paillères*.

Medoca : Porta *Medoca, Medoqua, Medulca, Medouque, Medoque, Médoc* (10, 22). — Une porte romaine devait s'ouvrir, dans le mur de la première enceinte, près du bout septentrional de la rue Sainte-Catherine, sur l'alignement de la seconde maison, à gauche, en sortant de la rue de la Maison-Daurade; mais celle dont parlent les textes du moyen âge a été construite à quinze mètres en avant de ce mur dans la même rue Sainte-Catherine, entre la rue de la Maison-Daurade et la place de la Comédie. « On se tromperait, dit Baurein [Bull. Polym., an. 1817, p. 353], » si on cherchait l'ancien mur septentrional (romain) dans l'alignement » de la porte *Médoc;* il faut rentrer quelque peu dans la ville pour le » trouver. » On a substitué, dit encore Baurein [id., p. 355], à la porte romaine « la porte *Médoc*, qui a été construite un peu plus loin, dans le » mur d'un petit accroissement de la ville, vers le nord. » Cet accroissement, suivant Vinet [Ant. B. et B., § 51], n'était qu'un « boulevart de » nouvelle façon, basti devant l'antienne porte; laquelle peut avoir eu la » première ce nom de porte *Medouque.* »

Quoique des remparts eussent été construits au xive siècle, à l'extrémité septentrionale des allées de Tourny, bien en avant de cette porte, elle était encore utile un siècle plus tard, puisqu'en 1414, les jurats décidèrent d'aller la visiter : « ..... fo ordenat que los tots (jurats) anessan beder los » parets de porta *Medoca*, que son entre los dos portaus » [Jurade]. Ce texte nous prouve en outre qu'il y avait là, au xve siècle, deux portails ou fermetures. Les deux portes *Médoc* existaient encore au siècle suivant, puisque, par arrêt du 9 août 1555, il fut défendu aux bouchers et tripiers de Bordeaux de vendre ailleurs qu'à..... et « à porte *Médoque*, entre les » deux portaux » [Stat. B., p. 213].

Un plan manuscrit [Coll. J. Delp.] gravé par P. Lacour [Bull. polym., ann. 1819, p. 112] représente la porte *Médoc* s'ouvrant entre deux tours à pans coupés vers la campagne, et à sections droites du côté de la ville.

Miralh : Porta ou portau *deu Miralh;* portau *Neu-deu-Miralh;* portale *de Miralho;* porte du *Mirail* (4, 20). — C'est une « ancienne porte de » ville, dit Baurein [Ms., p. 181, v°], construite dans le mur du second » accroissement de Bordeaux, vers le midi. Elle avoit pris son nom du » quartier du *Miralh,* dans lequel elle se trouvoit placée. Elle n'existe » plus; mais on ne sauroit révoquer en doute qu'il n'y ait eu une porte de » ce nom, qui étoit située entre celle de *Saint-Julien* et l'endroit où l'on » a construit celle des *Capucins.* En voici les preuves : Pro vinea situata » in magna via *de Betgla,* est-il dit dans une ancienne liève, que a portali » *de Miralho,* ducit versus *Betglam.* Dans un titre de 1366, il est fait » mention d'une maison située dans la paroisse de *Saint-Éloy,* près lo » portau *deu Miralh.* Il paraît, par un titre du 12 juillet 1354, que le » couvent des *Sœurs Augustines,* situé rue du *Fagnas,* étoit auprès deu » portau de *Miralh.* L'extrait suivant d'une liève du xve siècle ne permet » pas de confondre cette porte avec celle de *Saint-Julien,* qui en étoit » voisine. Apud Lavodat, y est-il dit, in ruetta stricta que, a fossato ville, » videlicet inter portale *Sancti Juliani* et portale *de Miralho,* ducit versus » meridiem. La porte de *Saint-Julien* étoit située dans la paroisse de » *Sainte-Eulalie,* au lieu que celle du *Miralh* étoit placée dans la paroisse » de *Saint-Eloy* : In parrochia *Sancti-Elegii,* apud *Miralhum,* prope » portale *de Miralho,* est-il dit dans une ancienne liève, in rua que, à » puteo *de Miralho,* ducit versus *Sorores Augustinas.* Il paroît, par là, » qu'on peut placer la porte du *Miralh* dans la rue du *Fagnas,* car c'est » dans cette rue qu'étoit situé le couvent des *Sœurs Augustines.* » On l'appelait aussi; en 1313, portail neuf du *Mirail* [Inv. S^te-Cr.] : « Recon- » naissance par Guilhem Batignan d'un sol de terre hors le portail neuf » du *Mirail.* »

Nous venons en outre de voir que le chemin de *Bègles* était alors entouré de vignes; voici un texte, tiré des Comptes de l'archevêché, qui prouve que ces vignes s'avançaient jusqu'à la porte du *Miralh* . « Pro » magna pecia vinee que est apud *Minorissas* prope portale de *Miralho.* » Cette porte, dont on ne voit pas la trace dans les vues anciennes de

Bordeaux, qui n'est pas indiquée dans le plan de Lattré, n'est jamais citée dans les registres des délibérations de la jurade du commencement du xve siècle. Elle n'existait peut-être plus alors.

Navigera : Porta *Navigera.* — A l'époque romaine, cette porte donnait entrée dans le port occupant alors l'emplacement des rues basses qui avoisinent le ruisseau de la Devise. On a pensé que c'était la même que la porte *Saint-Pierre;* mais, faute de documents positifs, nous ne pouvons nous prononcer à cet égard.

Voici ce qu'en disait Paulin de Pella au ve siècle :

« Burdigalam veni; cujus speciosa Garumna
» Mœnibus oceani refluas maris invehit undas
» Navigeram per portam : quæ portum spatiosum
» Hac etiam muris spatiosa includit in urbe (1). »

(Paulin de Pella, *Eucharisticon*, v. 44 et suiv., t. I, p. 354 de l'Ausone de Corpet.)

Il n'en restait déjà plus aucun vestige au xvie siècle [Vin. Aus., 209 C].

Ome-de-Casse : Porta de l'*Ome-de-Casse;* porta ou portau *deu Casse;* porta de *Corn,* de *Bernard de Corn;* porta de *Tropeyta;* porte du *Chapeau-Rouge* (10, 23). — L'abbé Baurein [Ms., p. 331] dit que la porte du *Casse* dut être démolie lorsqu'on construisit, pour la première fois, le château *Tropeyte,* et qu'elle devait nécessairement exister entre la porte *Saint-Germain* et celle du *Chapeau-Rouge.* C'est laisser de la latitude aux suppositions. Bernadau [Viog. Bord., p. 85] est plus explicite : il dit que la porte du *Casse* est la même que le *portau Barrat;* mais Baurein avance, d'un autre côté [Ms., p. 124], que le *portau Barrat* s'était primitivement appelé porte de *Tropeyte.* Voyons ce que disent les textes : Le 27 juillet 1407, les jurats, se distribuant les clés des portes de la ville, celles de la porte de l'*Ome-de-Casse* fut confiée à Bernard de Corn : « Item, dit la délibération [Jurade], las claus deu portau de l'*Ome-de-*
» *Casse,* de porta *deus Paus,* et d'aqui en jus, entro à la tor d'*Audeyola*
» inclusiuament, Bernard de Corn. » La tour et par conséquent la porte

(1) « Enfin.... je vins à Burdigala, dans ces murs où la Garonne majestueuse amène le reflux des » ondes de l'Océan par une porte ouverte aux navires, enfermant ainsi un vaste port dans la vaste » enceinte de la cité. » (Trad. de Corpet.)

» de l'*Ome-de-Casse,* car ces deux monuments n'en faisaient qu'un, étaient voisines de la tourette du *Pont-de-la-Mousque;* en effet, le 4 octobre 1406, les jurats ordonnèrent de mettre des gardes aux portes et aux tours de la ville. Dans la liste des tours que la *jurade de la porte des Paux* devait faire garder, on trouve : « la tor redonda *deu Pont-de-la-* » *Mosca,* la torretta *deu Pont-de-la-Mosqua*, la tor de l'*Ome-de-Casse,* la » tor de rua *Médoc,* la tor *deu Retge,* la tor d'*Audeyola.* » Il y avait donc deux tours et une porte, celle du *Retge,* entre celle d'*Audeyole* et celle de l'*Ome-de-Casse,* qui était assez éloignée de la tour d'*Audeyole,* et fort rapprochée de la tourette du *Pont-de-la-Mousque.* En 1416, les jurats chargèrent « lo tresorey, jurat de *Tropeyte* » de mettre des gardes de nuit « au portau *deu Casse* et à la tor d'*Audeyola.* » Le 6 août 1421, il fut ordonné par les jurats « que Arnaud Aramon ages la garda de las claus » de la tor d'*Audeyola,* entro au portau *deu Casse.* »

Nous devons remarquer que les délibérations de la jurade de 1406 à 1420 ne signalent jamais la porte de *Corn* ni celle de *Tropeyte,* dans les distributions des clés que se font les jurats; que, dans ces mêmes délibérations, la porte du *Retge* est indiquée comme s'ouvrant entre la tour d'*Audeyole* et la tour de rue *Médoc;* que la tour de l'*Ome-de-Casse,* ne faisant qu'un même édifice avec la porte du même nom, ou étant située à côté d'elle, était voisine de la tourette du *Pont-de-la-Mousque;* et qu'enfin, en 1407, Bernard de Corn gardait la clé de la porte de l'*Ome-de-Casse.* Nous concluons de tous ces textes que la porte du *Casse* ou de l'*Ome-de-Casse* était, au commencement du xve siècle, celle que, plus tard, on appela porte de *Corn,* porte *Tropeyte,* et enfin porte du *Chapeau-Rouge.*

Nous venons de dire que la porte de *Corn* et celle du *Casse* étaient la même sous des noms différents; nous avons vu aussi qu'en 1407, Bernard de Corn fut chargé de la garde des clés de la porte de l'*Ome-de-Casse;* ce jurat nous paraît avoir donné son nom à la porte près de laquelle il demeurait, et qu'on nomma d'abord « porta de *Bernard de Corn* », nom qui, quelque temps après, devint assez connu pour que les jurats, dans une délibération du 17 novembre 1420, le lui donnassent officiellement : « Et plus, que sian barradas totas las portas deuert la mar, exceptat la tor » de *Audeyola,* la porte de *Bernard de Corn* et la porta *deu Calhau.....* » Après la mort de Bernard, la porte continua encore longtemps à s'appeler porte de *Corn,* le peuple laissant de côté le nom de Bernard, qui n'existait

plus, pour ne conserver que le nom de la famille, ou plutôt celui de la maison voisine, on oublia peu à peu le nom de porte du *Casse,* et, en 1493, le notaire P. de Bosco ne la connaissait probablement plus que sous le nom de porte de *Corn* : « et dura, dit-il, de la grant carreyra qui ben » deu portau de *Corn* et ba au castet de *Tropeyta*..... » Ailleurs, il dit que la maison de *Corn* était située près de cette porte. Un autre acte [Ter. Cast.] en parle ainsi : Reconnaissance, en 1538, par Leroy de Gans « d'icelle maison où il y a apendu l'enseigne du *Chapeau-Blanc,* scituée » près le portal de *Corn,* confrontant à la maison de..... d'une part, à » l'eschelle par laquelle l'on monte et descend sur la muraihe de la ville, » d'autre part; à la ruhe publique, par devant, de l'ung bout, jusques à la » muraihe de la ville, le chemin publicq, par dessus, entre deux, d'autre » bout. » Le nom de cette porte était déjà corrompu du temps de Vinet, et commençait à se métamorphoser en celui de porte du *Chapeau-Rouge* : « Porte de *Cor,* dit-il [Ant. B. et B., § 48], autrement dite » du *Chapeau-Rouge;* » et ailleurs [§ 57] : « Petite ville..... en son » premier aage environnée..... de fossés pleins d'eaue, larges et pro- » fons, tant du costé du midi, où passe encore le *Peaugue,* et du bout » regardant l'occident, que du costé du nord et septentrion ou i a » aujourdhui maisons et jardins et cette belle ruë de *Porte-de-Cor,* » laquelle rue a tousiours retenu le nom de ce qui fut là premièrement, » et s'appelle *Fossés*..... »

Cette porte s'appelait aussi alors porte de *Tropeyte.* Voici ce qu'en dit Pierre de Brach, en 1576 [Brach, p. 76, v°, et Brach Dez., t. II, p. 82] :

. . . . . .

« Et prenant le plus court, hardiment j'entrerai
» Par le premier portail que je rencontrerai.
» O! portail de *Trompete,* encor bien qu'a l'antique
» Tu ne sois embelli par un pillier Dorique,
» Et qu'un terme, ou qu'un plinte, ou qu'un grand chapiteau
» N'enrichisse le tour qui bande ton arceau,
» Si est ce toutefois qu'aux cent portes ouvertes
» Dont Thebes a pleuré les ruineuses pertes
» Un de ses cent portaux jamais ne fut trouvé,
» Pour si haut que l'ouvrier eust ton front eslevé,
» Percé d'un si beau jour, ni gardant à l'entrée
» Une rue en largeur droitement mesurée
» Si belle que la tienne où dedans marcheront,
» Sans s'entre-coudoyer, cinquante hommes de front;

» Qui, depuis ton entrée ou répond sa sortie,
» A de mille grands pas sa longueur aboutie :
» Ayant ses deux grands flancs bordés esgalement
» Des fronts hauts eslevés de maint grand bastiment,
» Qui souvent ont logé nos grands Roys et nos Princes
» Et ceux qui sont venus des estranges Provinces. »

Au XVIIIe siècle, une belle grille en fer forgé s'appelait porte du *Chapeau-Rouge*. Joseph Vernet l'a dessinée dans ses vues de Bordeaux.

Paus : Porta *deus Paus;* porta de *Palis;* porte des *Paux, Despaux* (9, 23). — Nous pensons, comme Baurein [Bull. polym., année 1817, p. 353], qu'il a existé deux portes du même nom, et que la seconde a usurpé celui de la première. On sait, en effet, que le mur romain, enveloppant la ville du côté de l'est, passait au bout oriental de la rue SAINT-RÉMI (voir le plan ci-après), et suivait à peu près la ligne des maisons qui bordent, à l'ouest, la place de la BOURSE; là s'ouvrait une porte qui, en 1262, se nommait porte des *Paux,* et en dehors de laquelle s'élevaient des maisons [Liv. Bouil., p. 369]. Il y avait près de là une ruelle qui conduisait de la grande rue des *Paux* (1) à la maison d'*Arsac* : « Item » dicimus [Liv. Bouil., p. 371], quod juxta domum Arnaldi Guilhelmi deus » Paus, prope portam *deus Paus*, est quedam rueta publica et communis » que ducit, a magna carreria *deus Paus,* usque ad aulam d'*Arsac*..... » Nous verrons, en parlant de la *ruetta d'Arsac,* que cette ruelle, longeant intérieurement le mur romain, il ne peut être question ici que de la porte qui était dans ce mur. Lorsque, plus tard, on construisit les remparts qui passent sur le bord de la rivière, à 30 mètres des murs romains, on y ouvrit une nouvelle porte en laissant l'autre en arrière. Cette porte se trouvait dans l'espace compris entre la BOURSE et la fontaine des GRACES. C'est probablement celle dont il est parlé dans les titres du XIVe siècle. En 1407 [Jurade], la clé de la porte des *Paux* fut donnée en garde à Bernard de Corn, et Martin Poitevin en fut chargé en 1421 : « Martin » Peitabin, de porta *deus Paus* entro au *Brisson.* »

D'après un plan sans numéro [Pl. mss.], elle s'ouvrait dans le mur, sans tour ni ouvrages avancés; c'est du moins ainsi qu'elle est dessinée dans la vue cavalière de la *Cosmographie* de Munster et dans un plan

(1) Voir rua *Sent-Remedi.*

du XVIIIe siècle dont nous donnons ici un extrait. Mais, dans la vue dessinée par Vinet, il y a un semblant de tour, et le titre suivant, de 1499

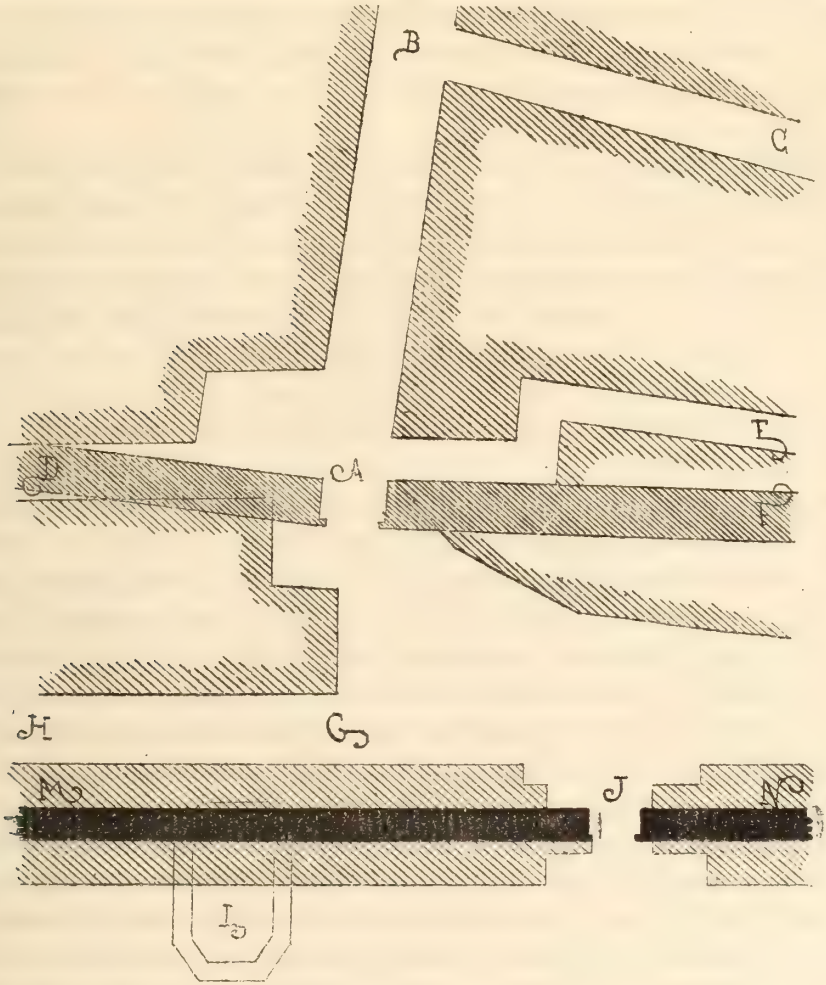

PORTES DES PAUS.

A Porte des Paus romaine.
AB, Rua Sent-Rémedy.
AE, Ruetta d'Arsac.
BC, Rua Sent-Seurin.
DF, Mur romain.
HG, Rua de la belha Corderia
J, Porta des Paus du XIVe siècle
L, Emplacement de la statue de Louis XV, maintenant de la fontaine des Grâces.
MN, Mur du XIVe siècle.

[Terr. Bos.], semble donner raison à cet auteur : « Toute icelle maison » scituée rue de *Porte-des-Paux,* confrontant à la muraillhe de la ville, » d'une part, et à la ruhe publicque par laquelle on va au pont de

» *La Mousque,* d'autre part, et dure et tient en long du coing du jambaige » de la tour de porte *Despaux,* de l'ung bout, entre le premier eschelon » de l'eschelle par laquelle l'on monte à la murailhe de la ville, d'aultre » bout. » Si l'on en croit le dessin de Vinet, cette tour était carrée. La vieille porte romaine existait encore en 1540, ainsi que le prouve une reconnaissance citée par Baurein [Bull. polym., année 1817, p. 353].

Pellerains : Portal des *Pellerains.* — « Pierre Gaillard, tanneur, pour » deux maisons joignant le portal des *Pellerains.* » Ce texte, datant de 1553, a été puisé dans un manuscrit [Denomb.] où les erreurs sont assez nombreuses; nous pensons qu'il faut lire *port* au lieu de *portal;* à moins qu'on ait donné quelquefois, au XVIe siècle, le nom de porte des *Pèlerins* à la porte *Saint-Jean* qui s'ouvrait près du port des *Pèlerins.*

Peugue : Porta *deu Peugue* (7, 23). (Voir porta *deu Brisson.*)

Pey-Miqueu : Porta de *Pey-Miqueu;* porta *deu Pin;* porte de *Pierre-Michel* (5, 23). — L'existence de cette porte nous est signalée en 1323, de la manière suivante [Obit. P., p. 58] : « ..... Nota quod dictam domum » tenet nunc Helieta, filia dicti Petri de Lion, uxor magistri Petri de » Guiraudon..... et erat ipsa domus, die compilationis hujusmodi libri, » loco predicto vocato ad *Puyatorium de Las Salineyras,* videlicet in » capite ruete per quam ascenditur, a portali quod est juxta turrim *Petri* » *Michaelis,* versus *Las Salineyras.* » Au siècle suivant, les jurats ordonnèrent de mettre des gardes aux portes et aux tours de la ville [Jurade]; la tour de *Pey-Miqueu* en reçut six; alors, la porte était murée, puisque, le 11 mars 1421-22, les jurats permirent à cinq bourgeois de Bordeaux de l'ouvrir, à la condition que ceux-ci promettraient de bien l'entretenir, et de la condamner ou de la murer toutes les fois que l'ordre leur en serait donné : « Au jorn duy fo donat congeit à Arnaud de Lespinassa, Bertrand » deu Pin, Johan de Bonhan, Guilhem Boneu, Stebe Conte, de hubrir lo » portau qui se ten ab la tor de *Pey-Miqueu,* per aissi que prometierem » de barrar et enmurar lodeit portau totas horas et totas betz que, per » mossenhor lo mager et juratz, qui aras son, o per temps a benir, seran » mandatz, sens aucuna contradiction; et lodeit portau de tenir de bonas » portas et de clau et ferradura, et lo peymentar dejus, et autrament lo » tenir en dert de totas causas qui besonh y feran. »

La tour de *Pey-Miqueu* s'appelait encore ainsi à la fin du XIVe siècle; le texte suivant nous en donne la preuve [Inv. St-And.] : « Contrat (1394) » par lequel le chapitre de *Saint-André* a investi Estienne de Ganegua » d'une maison scize près *Les Salinières,* devant la tour de *Pierre-* » *Michel.* »

Mais au commencement du XVe siècle, ce monument commençait à changer de nom; alors, en effet, il est mentionné sous celui de porte et tour du *Pin.* Nous avons vu qu'un des cinq bourgeois cités plus haut s'appelait Bertrand deu Pin; cette tour lui appartenait, peut-être même l'habitait-il; et l'on prit l'habitude de donner à la porte et à la tour le nom de leur propriétaire; c'est d'ailleurs ainsi que les jurats eux-mêmes la désignaient le 27 juillet 1407 [Jurade].

Elle devait porter officiellement ce nom à la fin du XVe siècle, puisque Braconi et de Bosco, notaires de la ville, le lui donnent dans deux actes de vente. La première vente fut faite, le 8 juillet 1469, par Tallesa de La Targaria, femme de Herry de Chaumont, habitante de la paroisse de *Saint-Michel,* à Perrin Galhard, charpentier : « So es à ssauer, dit » l'acte, tota aquera tor, ab una brassa de terra deuert dauant ladeyta » tor deuert la bila, ab la terra, etc., laquau sole estar de Bertran deu Pin, » laquau medissa tor es en la parropia *Sent-Miqueu,* au loc apperat : à » *La Fustaria,* deuert *Las Salineyras,* ayssi cum es et se confronta entre » lo mur de ladeyta ciutat d'una part et d'autra, et dura de long de la » carreyra qui ben deu portau de *La Graua,* per laquau hom ba deuert » lo portau de *Las Salineyras,* de part dauant, de l'un cap, entro à la yma » de la mar, de part detras, de l'autre cap; et plus tot dreyt, etc., per lo » pretz de 95 francxs bordales...., saups los dreytz deus nobles senhors : » lo mager et jurats de la ciutat de Bordeu » [Min. de Braconi, notaire à Bordeaux; — Arch. dép.]. L'autre vente est faite par Etienne Mauret, de la paroisse de *Saint-Michel,* à Johan Ferron, l'aîné, bourgeois de Bordeaux : « Tota aquera tor, y lit-on, qui es en la parropia de *Sent-* » *Miqueu,* de Bordeu, en la rua de *Las Salineyras,* apperada la tor *deu* » *Pin*..... et dura de la deyta rua publica, de part dauant, de l'ung cap, » entro à la yma de la mar, de l'autro cap » [Terr. Bos.].

L'emplacement de la porte et de la tour du *Pin* n'est pas difficile à trouver. Lorsqu'en 1406, on mit des gardes dans les tours et aux portes de la ville, le jurat de *La Rousselle* fut chargé de munir celles qui donnaient sur la Garonne, depuis *Sainte-Croix* jusqu'au pont *Saint-Jean;*

leur liste commence à la grande tour de *Sainte-Croix* et finit à la tourelle du pont *Saint-Jean*; celle de *Pey-Miqueu* est nommée de suite après la porte de *La Grave* et avant la tour de *Philippot-de-Mortemar*. D'ailleurs, nous venons de voir, dans l'acte de vente retenu par Braconi, qu'elle était entre la porte de *La Grave* et celle des *Salinières*. Les vues cavalières des XVIe et XVIIe siècles donnent aussi ce nom à la tour carrée qui est entre ces deux portes.

La rue qui passe actuellement près de l'emplacement de cette tour s'appelle rue de LA TOUR-DU-PIN.

Puts-de-Toscanan : Porta *deu Puts-de-Toscanan;* porte du *Puits-de-Toscanan;* porte du *Puy-de-Toscanan*. — Le seul texte que nous possédions sur une porte de ce nom s'exprime ainsi : « Reconnaissance » (en 1365) d'un jardin qui est, sous le mur, près de la porte du *Puy-* » *Toscanan* » [Inv. St-And.].

Cette porte pourrait être, à la rigueur, la porte *Basse;* mais nous croyons plutôt que c'est la porte de *Toscanan*.

Retge : Porta *deu Retge;* portau *Barrat;* porte *Notre-Dame;* porte de *Tropeyte* (10, 24). — Cette porte était à côté de la tour du *Retge,* dans le quartier de *Tropeyte,* entre la tour de *Rue-Médoc* et celle d'*Audeyole;* c'est du moins la place qu'elle occupe dans la liste des tours où les jurats mirent des gardes le 14 octobre 1406 [Jurade] : « Tor de l'*Ome-de-Casse...,* tor de *rua Medoc...,* tor *deu Retge...,* tor » d'*Audeyole...* » — « Le 14 juillet 1414, il fut ordonné, dit l'abbé Baurein » [Ms., p. 122], que Guilhem Brun, drapier, seroit détenteur de la clé » d'une porte située à côté de la tour du *Retge;* qu'il y feroit faire une » bonne porte, à laquelle contribueroient tous ceux qui voudroient s'en » servir.... Et plus fo ordenat que Guilhem Brun, draper, aye la clau » deu portau costa la tor *deu Retge*, per aissi que y fassa bona porta, et » qui s'en borra ajudar que y contribuisca. » Baurein pense que la porte et la tour furent démolies lors de la construction du premier château *Trompette,* en 1454.

Cette porte est, pensons-nous, celle qu'on appela plus tard : *portau Barrat*. Remarquons qu'elle n'était pas bien utile au public, puisque les jurats n'en avaient toléré l'ouverture que pour être agréables à quelques bourgeois; qu'elle était assez rapprochée de la porte de l'*Ome-de-Casse* et

de la porte d'*Audeyole,* entre celle-ci et la tour de *rue Médoc;* et qu'en conséquence, on peut supposer que c'est celle qu'on voit dans les plans gravés par Lacour [Bull. polym., 1819, p. 112 et 148], au bout oriental de la rue *Dissente,* et qui était à égale distance des portes d'*Audeyole* et de l'*Ome-de-Casse,* à l'extrémité septentrionale de la rue du *portau Barrat.*

Nous croyons que la porte *Notre-Dame,* signalée dans le texte suivant, du 22 juin 1499 [Terr. Bos.], n'est autre que la porte du *Retge :* « Baillette » à fief nouveau faicte à Grimon Eyquem (d'une maison ou place), scituée » au cournau de *Tropeyte,* près la tour et porte de *Nostre-Dame,* confron- » tant à la place de Jean de Tardetz, d'une part, et la place de...., d'autre » part; et dure et tient en long de la ruhe publicque, de par devant, de » l'ung bout, entre à la murailhe de la ville, d'autre bout. » La place de Jean de Tardetz confrontait à dix pieds de terre qui avaient « été réservés » pour faire la porterie. » Il faut observer, en effet, que la rue *Notre-Dame* était au nord et très près de la rue *Dissente,* qui aboutissait directement à la porte du *Retge,* et qu'une porte située au bout de la rue *Notre-Dame* aurait été à peu près inutile; d'ailleurs, on avait démoli l'extrémité orientale de la rue *Notre-Dame* lors de la construction du château *Trompette* en 1454 [Bull. polym., 1819, p. 148; plan]. Une porte *Notre-Dame* distincte de la porte du *Retge* ne pouvait donc pas exister, en 1499, au bout de cette rue.

Baurein [Ms., p. 123, v°] appelle cette même porte : porte de *Tropeyte :* « Elle avoit pris son nom, dit-il, du quartier dans lequel elle étoit cons- » truite; elle étoit au nord de celle du *Chapeau-Rouge,* et dans le même » alignement; elle a été dans la suite appelée portail *Barrat.* » Baurein, ordinairement si prodigue de preuves, n'en donne aucune dans cette occasion.

Sent-Andriu : Porta *Sent-Andriu;* porte *Saint-André;* porta *Sancti-Andree;* porta *Bassa;* porte *Basse* (10, 19). — Cette porte s'ouvrait, dans le mur romain, à l'extrémité occidentale de la rue des Trois-Conils, appelée alors rue de *Saint-André* ou de *Guillaume-Arnaud-Moneder :* « Rua *Guillelmi-Arnaldi-Moneder,* dit un titre cité par l'abbé Baurein » [Ms., p. 171, v°], que rua videlicet ducit directe, a porta *Sancti-Andree,* » versus quadrivium in platea *Sancti-Projecti.* » Elle s'appelait aussi porte *Basse* à la fin du XIVe siècle; c'est ainsi que la nomme Vital Carles,

fondateur de l'hôpital *Saint-André,* dans son testament [Hôp. St-And.]. On lui donnait encore ce même nom au commencement du xve siècle; c'est en effet de cette façon qu'elle est désignée dans le testament de messire Géraud, chanoine de Saint-André et de Saint-Seurin, du 24 février 1404, où il est dit que la grande rue *Saint-André* aboutit du carrefour de *Saint-Projet* à la porte *Basse* et à l'hôpital de *Saint-André* [Bull. polym., année 1817, p. 356]. Vinet, qui l'a dessinée dans son plan [Vin. Aus.], dit [Ant. B. et B., § 44] que, de son temps, on l'appelait porte *Basse,* « comme ele est fort basse, à cause des bourriers qu'on a là » aportés, dont on l'a veuë quelquefois toute bouchée. » On la trouve encore désignée sous cette dénomination en 1495 [Min. de Dart.] : « Baillette, des terrains compris entre les deux murs de la ville, près » la porte *Basse,* entre la muraille de la ville et le chemin creux qui » conduit de la porte *Basse* à la porte *Dijaux,* le long de la muraille » de la ville, touchant le jardin de monseigneur l'Archevêque, et, de » l'autre bout, près de l'extrémité de la haute muraille de la ville. » Elle était située dans la portion de la rue des Trois-Conils qui est entre la rue des Remparts et la rue des Facultés. Lorsqu'on a construit le souterrain qui conduit de la Caserne municipale à la Mairie, on a trouvé les pieds-droits de cette porte. Elle était aussi appelée porte *Basse* dans un rôle des tours de la ville en 1572 [Rôl. tours]. Baurein avance, dans un mémoire présenté, en 1760, par le chapitre de Saint-André pour vérifier les bornes de *La Sauvetat de la cathédrale,* que la porte *Basse* était au bout de la rue *Maumisant* (Montméjan); mais cette dernière porte était appelée, aux xive et xve siècles, porte de *Saint-Symphorien,* et, au xvie, par Vinet, porte du *Pape;* Baurein lui-même assure qu'en 1404 la porte *Saint-André* s'appelait porte *Basse.*

Sent-Aubin : Porta *Sent-Aubin;* porta *Sancti-Albini;* porta de la *Tor-de-Gassias;* porte de la *Tour-de-Gassies* (8, 22). — Elle s'ouvrait dans le mur romain, à côté de la tour du même nom (voir tour de *Sent-Aubin*), au milieu de la rue *Obscure* (rue de la Tour-de-Gassies). En 1262, un bourgeois de Bordeaux, nommé Guillaume de Saint-Aubin, demeurait dans cette rue; c'est lui peut-être qui a donné le nom à la porte : « Item dici- » mus quod inter domum Guillelmi de Sancto-Albino et domum Rogerii » Comitis est carreria et porta publica et communis que ducit ad mare » [Liv. Bouill., p. 372].

Sent-Bincent : Porta *Sent-Bincent;* porte *Saint-Vincent.* — Un titre de 1356 [Inv. S^te^-Cr.] désigne ainsi cette porte : « Bail à cens » consenti par l'abbé (de *Sainte-Croix*) en faveur de Pierre Fusaler, d'un » trens de vigne aux *Graves de Bordeaux,* lieu appelé : sous la porte » *Saint-Vincent.* » Il existait près du ruisseau de *Bègles,* au sud de *Sainte-Croix,* une chapelle appelée *Saint-Vincent-de-Lادors;* pour y aller, en partant de Bordeaux, on devait passer par la grande porte de *Sainte-Croix,* située sur l'emplacement de l'Abattoir; nous pensons que c'est cette porte que le notaire de 1356 nomme porte de *Saint-Vincent.*

Sent-Elegi : Porta *Sent-Elegi;* porta *Sent-Aloy;* porte *Saint-Éloy;* porta *Sancti-Jacobi;* porta *Sent-Jacmes, Sent-Jagmes;* porte *Saint-James;* porte de l'*Hôtel-de-Ville;* porte de la Grosse-Cloche (6, 20). — La porte *Saint-Éloy* avait été primitivement construite sur le même plan que la porte du *Cahernan;* mais elle subit une modification notable au milieu du XIIIe siècle. « Un catalogue des titres de l'église de *Saint-André,* » dit Baurein [Ms., p. 62, v°], fait mention d'un acte passé en 1246, » scellé du grand sceau de la ville de Bordeaux, par lequel il paroît » qu'on avoit donné le terrain qui étoit entre l'église de *Saint-Éloy* et le » lavoir du nouveau mur, aussi bien que l'espace qui se trouvoit entre les » deux murs de la ville, en compensation du terrain qu'on avoit pris à » l'entrée de cette église *Saint-Éloy,* pour y construire ces deux tours » et une nouvelle porte de ville. — Item, habemus quamdam litteram, » magno sigillo Burdegale sigillatam, qualiter, in recompensationem » terre occupate in introitu ecclesie *Sancti-Elegii,* pro duabus turribus » et portali edificandis, dederunt, de terra communie Burdegale, que est, » juxta dictam ecclesiam, inter duos muros, in commutationem terre dicte » ecclesie occupate; videlicet ad opus et ad restaurationem ecclesie pre- » dicte; videlicet ab angulo dicte ecclesie, usque ad labatorium muri » novi, et totam amplitudinem positam inter muros. Anno Domini mille- » simo CC.XLVI. »

Ces deux dernières tours, bâties sur l'emplacement du rempart intérieur, portèrent à six le nombre des tours de cette porte, et achevèrent d'en faire une défense de premier ordre.

L'entrée de l'église était placée, à l'est du passage, entre deux tours.

Les deux du milieu étaient beaucoup plus étroites que les autres, qui,

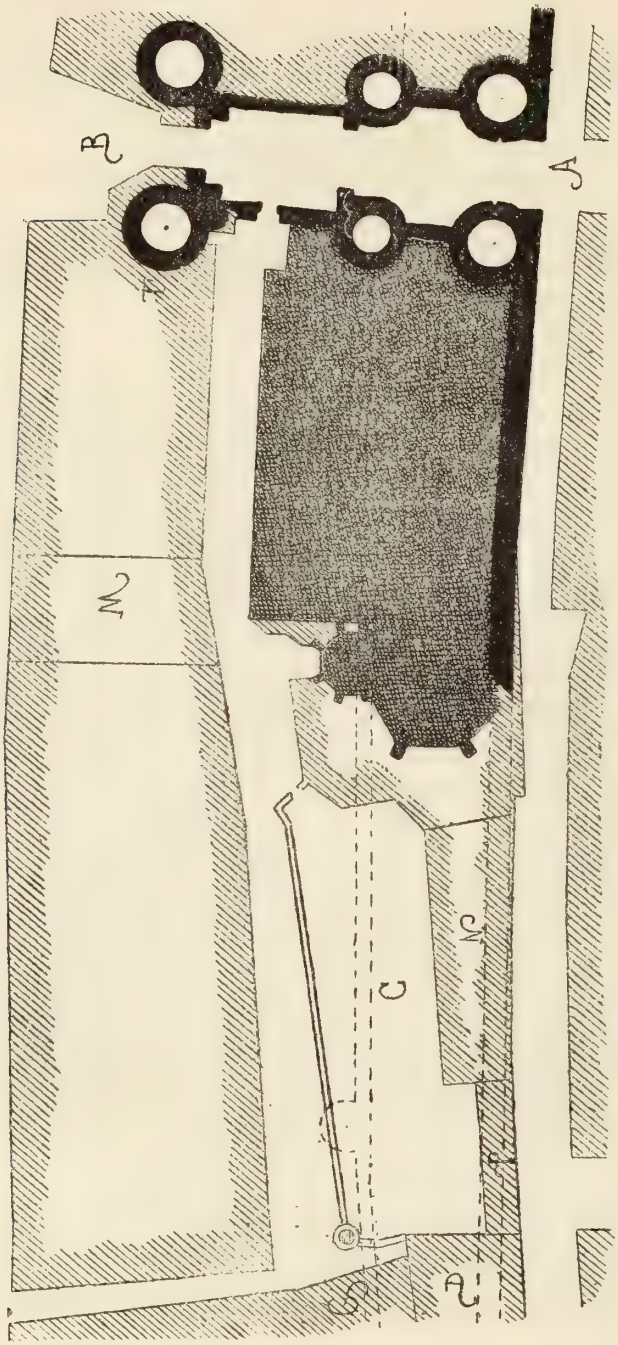

PORTE ET ÉGLISE SAINT-ÉLOI.

AB, Couloir de la porte. — C, Cimetière Saint-Éloy. — D, Logement des vicaires de Saint-Éloy. — G, Emplacement de l'ancien mur, flanqué de tours, entre les deux fossés, et qui bornait anciennement l'église au sud. — M, Presbytère. — N, Maison de l'œuvre de Saint-Éloy. — P, Maison appartenant à la ville. — T, Tour du Greffe.

toutes les quatre, avaient à peu près les mêmes dimensions. Une de celles de l'entrée, la tour T (voir le plan ci-contre) [1], existe encore en partie au bout méridional de la rue Saint-James, entre le cours des Fossés et la rue Saint-Éloi. Le rez-de-chaussée en est occupé par un marchand de farine. La tour, éventrée à l'ouest, paraît au-dessus de la toiture de la maison. A cette tour est accolée une tourelle servant d'escalier : « Contre laquelle (tour) est mise la viss par laquelle l'on monte au » greffe dudict *Sainct-Eliege* » [Terr. Bos.].

On voit une partie de la base d'une des petites tours près de la porte de l'église Saint-Éloi, à l'intérieur.

Les deux tours A ne s'élevaient, dans leur état primitif, que d'un étage au-dessus des courtines environnantes. Leur ancien sommet est parfaitement indiqué, au milieu de la hauteur actuelle, du côté de la ville, par des corbeaux représentant des têtes humaines, et des trilobes gravés entre les corbeaux. On entrait dans le premier étage par le chemin de ronde passant sur les courtines. Des vantaux énormes fermaient la porte A. Ils roulaient sous une voûte en forme de mitre très écrasée, sur le fond de laquelle est creusée une petite niche ayant dû abriter une statuette.

En 1449, des réparations importantes furent faites à la porte *Saint-Eloy* : « En cette année, dit la Chronique bourdeloise [Chr. Lurb., » p. 34, v°], les grandes tours de la maison de ville, représentant les » armoyries d'icelle sont eslevées jusques au haut. » On refit alors l'arcade extérieure de la porte, et la baie sous laquelle se balance le bourdon de la ville, connu sous le nom de la *Grosse-Cloche*. « En 1548, » elles (les tours de la Grosse-Cloche) furent découvertes par ordre du » connétable de Montmorency; l'horloge qui étoit entre elles mis par » terre; en 1556, on les coiffa d'une nouvelle toiture; enfin, en 1757, » on leur donna les trois combles que nous leur voyons aujourd'hui » [Ms. Baur., p. 63, v°]. Deux énormes fleurs de lys, qui surmontaient les deux combles latéraux, ont été enlevées, au préjudice de l'aspect artistique du monument. Vers la même époque, on plaça l'horloge qui existe encore.

[1] Ce plan est tracé à l'aide : d'un grand plan manuscrit du XVIIIe siècle déposé aux Archives départementales, et portant le n° 23; de plans publiés par la Commission des monuments historiques de la Gironde (1846, p. 40; et 1849, p. 14), et de différents textes manuscrits.

« La figure de ces deux tours, dit Baurein [Ms., p. 62], forme les » armoiries de la ville, en y ajoutant un léopard passant, placé au-dessus, » et surmonté d'un chef semé de France. »

Sent-German : Porta ou portau *Sent-German;* porte *Saint-Germain* (13, 22). — C'était une des grandes portes du second accroissement de la ville; elle était située à l'extrémité occidentale de la rue du *Burga* (allées de Tourny). Le 4 octobre 1406, les jurats mirent dix-sept gardes dans la porte *Saint-Germain.* Le 27 juillet 1407, Raimon d'Origna fut chargé de garder les clés de cette porte : « (Los jurats) ordeneren que » Ramon d'Orinha tingos et gardes las claus deu portau *Sent-German.* »

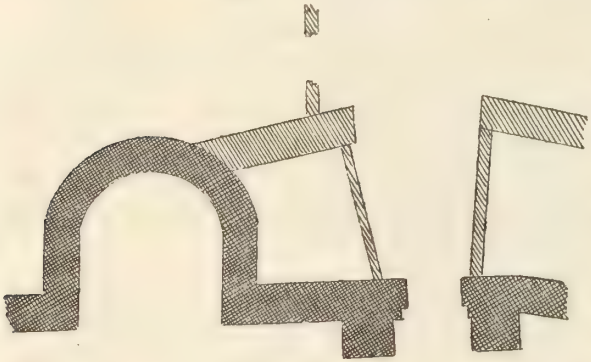

Porta Sent-German.

Ces clés furent confiées, le 26 juillet 1421, à Amanieu de Monlarin [Jurade]. L'emplacement de cette porte nous est parfaitement connu; mais son aspect nous l'est moins. D'après les vues cavalières du XVIIe siècle; elle débouchait sous une grosse tour carrée, coiffée d'une haute toiture aiguë à quatre pentes, et accostée de quatre tourelles ou échauguettes rondes. Bernadau nous dit [Viog., p. 94], qu'elle s'ouvrait au milieu de quatre tours crénelées couronnées d'une plate-forme avec guérites; le plan de la *Cosmographie* de Munster et celui de Vinet nous la montrent comme passant simplement sous une tour carrée; mais celui de Lattré et plusieurs plans manuscrits ne nous signalent rien de semblable; un de ces derniers, que nous reproduisons ci-dessus, et celui que Lacour a gravé, dans le Bulletin polymathique, la représentent s'ouvrant dans le mur, à côté d'une tour semi-circulaire, semblable à celles qui flanquent le rempart voisin jusqu'à la porte *Dijeaux.* Un couloir, resserré entre deux espèces de corps de garde, conduit à la porte, et un bastion polygone protége la tour. L'ensemble de la porte, construite au XIVe siècle, se composait, croyons-nous, de deux massifs de maçonnerie supportant une tour barlongue sous laquelle passait la porte flanquée, au sud, d'une tour

semi-circulaire, le tout protégé par une barbacane dans le genre de celle de la porte *Dijeaux*.

En 1553, la porte *Saint-Germain* était surmontée d'un moulin [Denomb.] : « Jourdan de Lespuis, au nom et comme ayant charge de » maistres Jean et Pierre Langlois, déclaire qu'ils ont la moitié de ung » moulin, dans la présente ville, sur le portal *Sainct-Germain.* »

Sent-Johan : Porta *Sent-Johan;* porta *deu Pount-Sent-Johan;* porte *Saint-Jean,* ou porte du *Pont-Saint-Jean* (7, 23). — Il est souvent fait mention de la porte *Saint-Jean* dans les registres des délibérations de la Jurade du commencement du xve siècle. Elle était accompagnée d'une tour placée du côté de *La Rousselle*, c'est-à-dire au sud de la porte. Le 4 octobre 1406, les jurats ordonnèrent de mettre des gardes aux portes et dans les tours de la ville; « la torelete *deu Pount-Sent-Johan,* deuert *La* » *Rocela,* » en eut neuf. Au mois de juillet 1414, les anciens jurats remettent aux nouveaux les clés des portes de la ville; le jurat qui avait celle de la porte *Saint-Pierre* avait aussi celle de la porte du *Pont-Saint-Jean :* « Item las claus deu portau *Sent-Pey* entro au *Pount-Sent-Johan* » inclusiue. » Le 21 avril 1416, Johan Esteue fut chargé de mettre des gardes de nuit au *Pount-Sent-Johan.* Il eut, le 26 juillet 1421, la garde des clés « deu portau *Sent-Johan* entro au portau de *Las Salineyras.* »

Ici se présente une difficulté : nous voyons cette porte appelée tantôt porte *Saint-Jean,* tantôt porte du *Pont-Saint-Jean,* et ailleurs le *Pont-Saint-Jean,* dont on garde les clés et où l'on place des sentinelles, ce qui paraît faire trois localités différentes; nous croyons cependant que cela n'en fait qu'une; une habitude semblable s'est perpétuée jusqu'à nos jours à Bordeaux; ainsi nous disons indifféremment la porte des Salinières ou la porte Bourgogne; la porte Saint-Julien ou la porte d'Aquitaine; la place d'Armes ou la place de l'Hôpital, etc. La porte *Saint-Jean* était à côté de la porte du *Brisson.* Dans la suite, on construisit des maisons, sur le quai, en dehors de cette porte; la vue cavalière de la *Cosmographie* de Munster indique cette disposition; mais celle de Vinet nous montre une énorme barbacane devant la porte, et le texte suivant confirme le dessin de Vinet : « Pierre Forcade, tant pour lui que pour Bernard de La Ferade, » a recogneu (en 1538) desdits maire et jurats toute icelle chope et tour » en un tenant derrière le *balouard du Pont-Sainct-Johan,* confrontant à » la choppe de..... d'une part; à la muraille de laditte ville, d'autre part;

» à la maison de..... la ruhe entre deux par l'ung bout, jusques à la » muraihe de la ville, le chemin entre deux, d'autre bout. »

Sent-Julian : Porta ou portau *Sent-Julian;* portale *Sancti-Juliani;* porte *Saint-Julien;* porte d'Aquitaine (5, 18). — Cette porte faisait partie du second accroissement de la ville du côté du midi. Son plan ressemblait à celui de la porte *Dijeaux*. Le couloir passait entre deux fortes tours rondes, saillantes vers la campagne, s'adossant à un fortin barlong; le tout protégé par une grande barbacane entourée d'un fossé, et dont la porte s'ouvrait à l'est près des douves de la ville. C'est ainsi que la représente Vinet, et qu'elle est dessinée dans deux plans [Pl. mss., nos 46 et 149]. Dans le premier de ces deux plans, les tours rondes ne sont pas tracées; mais on voit que le couloir était protégé par un pont-levis, une herse et une porte. Dans un autre plan [Pl. mss., no 1009], la barbacane est pentagone, avec un angle droit en forme de bastion tourné vers la campagne. La porte de la barbacane, ouverte vers l'est, a un pont-levis et des vantaux; elle est suivie d'un couloir qui se dirige directement vers le centre de la barbacane, puis tourne brusquement à angle droit vers la ville.

Cette porte est mentionnée dès l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Arnaldus » de rua *Peyros,* pro vinea que est ante portale *Sancti-Juliani.* » Le 4 octobre 1406, les jurats ayant ordonné de mettre des gardes aux portes et aux tours de la ville, dix-neuf hommes furent chargés de garder la porte *Saint-Julien,* et sept « la barbacane deuert lo portau *Sent-Julian* » [Jurade].

Lorsqu'on distribuait aux jurats les clés des portes de la ville, celles de la porte *Saint-Julien* furent, à deux reprises, confiées aux premiers magistrats de la cité; ainsi, le 27 juillet 1407, c'est le maire qui fut chargé de les garder : « Mossenhor lo mager, las claus deu portau *Sent-* » *Julian,* » et le lieutenant du maire le fut le 26 juillet 1421 : « Et plus, » fo ordenat que lo loctenent tenga la clau deu portau de *Sent-Julian* » [Jurade].

La porte actuelle date de 1753.

Sent-Pey . Porta ou portau *Sent-Pey*, porta *Sancti-Petri,* ou de *Sancto-Petro;* porta *Neba-de-Sent-Pey;* porte *Saint-Pierre* (8, 22; 8, 23). — L'abbé Baurein [Ms., p. 188, vo] nous donne les détails suivants sur la

position de cette porte : « La porte de *Saint-Pierre* appartenoit, dit-il, à » la première enceinte de Bordeaux, et avoit été pratiquée dans l'aligne- » ment du mur qui existe encore entre les maisons de la rue *Saint-Pierre* » et celle des *Argentiers*. Cette porte étoit placée à l'extrémité de ces » deux rues, dans le retour qui communique de l'une à l'autre, immédia- » tement après la deuxième maison en tournant de la rue *Saint-Pierre* » vers celle des *Argentiers* : Jordana de Blavia, est-il dit dans une liève » de 1356, uxor Noloti de Cornu, debet..... pro domo contigua, sive » operatorio quod est in angulo dicte rue *(Sancti-Petri)*. Johannes de » Bethona, mercator Burdegale, debet..... pro medietate cujusdam domus » contigue, et pro alia medietate dicte domus sive operatorii, que medie- » tas conjungitur cum muro civitatis juxta portam de *Sancto-Petro*. Pour » l'intelligence de cet extrait, on remarquera que l'auteur de cette liève » venoit de dénombrer les maisons de son fief, situées du côté du levant » de la rue de *Saint-Pierre,* depuis la rue *Obscure*.... jusques à la maison » qui fait angle dans la rue de *Saint-Pierre,* et dans le retour de cette rue » vers celle des *Argentiers*. Cette dernière maison appartenoit à Jordane » de Blaye, épouse de Nolot de Corn. La maison suivante, divisée en » deux, appartenante à Jean de Betonhe, étoit celle qui étoit contiguë au » mur de ville, et qui joignoit la porte de *Saint-Pierre*. Cette porte étoit » donc placée immédiatement à côté de la seconde maison, dans le retour » de la rue de *Saint-Pierre,* vers celle des *Argentiers*. Ce que l'auteur de » cette liève ajoute tout de suite ne laisse aucun doute à cet égard : » Postea, dit-il, transeundo portam *Sancti-Petri*, et eundo per ruam que » ducit, a dicta porta, versus castrum Burdegale, in altera parte ipsius » rue, que est versus occidentem, primo est domus Petri Campanar juxta » murum civitatis. Il résulte de cet extrait qu'il falloit passer par la porte » de *Saint-Pierre* pour aller de la rue du même nom dans celle qui » conduisoit au *Palais,* qui est incontestablement celle des *Argentiers*. » La porte de *Saint-Pierre* étoit donc placée à l'extrémité et dans le » retour de ces deux rues. Cette porte avoit pris son nom de l'église de » *Saint-Pierre,* dont elle étoit voisine; elle a été démolie depuis long- » temps, et on a ouvert, de nos jours, une nouvelle porte de même nom, » qui a été pratiquée dans le mur d'un petit accroissement de la ville, et » qui est placée au levant et à peu de distance du local de cette ancienne » porte qu'il ne faut pas confondre avec la porte actuelle du même nom. »

La porte dont parle l'abbé Baurein est nécessairement la même que

celle signalée par le texte suivant, de 1355 [C. de l'arch.] : « ..... pro » censu debito ratione operatorii quod est juxta portam civitatis ante » ecclesiam *Sancti-Petri;* » mais elle n'était pas la seule existant à cette époque, et ne doit pas être non plus celle dans laquelle les jurats mirent sept gardes, le 4 octobre 1406 [Jurade]. Le mur du bord de la rivière existait depuis le commencement du XIVe siècle; en quittant la porte du *Calhau,* il se dirigeait, vers le nord, jusqu'au ruisseau de la Devise, dont l'embouchure était protégée par la tour de *Wataffel.* C'est derrière cette tour, et sur la rive droite de la Devise, qu'existait la porte *Saint-Pierre* du moyen âge. Son ouverture était dirigée vers l'est à la suite d'un pont jeté sur la Devise. Elle est dessinée dans les vues cavalières, et signalée dans le texte suivant, datant de 1553 [Denomb.] : « Pour une maison » scittuée au-devant de la porte *Neuve-de-Saint-Pierre,* de Bordeaux. » En 1736, on démolit, si ce n'était déjà fait, la porte *Saint-Pierre,* la tour de *Wataffel* et le mur qui, de cette tour, se dirigeait vers l'ouest jusqu'à la rue de la *Vieille-Corderie* (rue Leupold); et, pour fermer la ville, on construisit, au bout septentrional de la rue du Chai-des-Farines, une porte qu'on appela : porte du *Chai-des-Farines,* et, à côté de celle-ci, au milieu de la rue de là Cour-des-Aides, à l'ouest de l'entrée méridionale de la rue de la Douane, fut, en même temps bâtie une autre porte nommée, comme celle qui l'avait précédée, porte *Neuve-Saint-Pierre.* Cette disposition, avec légendes à l'appui, est parfaitement indiquée dans deux plans du siècle dernier [Pl. mss., nos 43 et 76]. Il a existé, en conséquence, trois portes *Saint-Pierre :* 1° la porte romaine, située près de la porte méridionale de l'église; 2° la porte du XIVe siècle, près de la rue du Chai-des-Farines, et appelée porte *Neuve-de-Saint-Pierre,* et 3° une autre porte *Neuve-Saint-Pierre,* au milieu de la rue de la Cour-des-Aides, et occupant la place de la précédente.

Sent-Syphorian : Porta de *Sent-Syphorian,* de *Sent-Sufrian, Sent-Seurian;* porta *Sancti-Symphoriani, Simphoriani, Syphoriani;* porte de *Saint-Symphorien, Saint-Simphorien;* porte du *Pape* (11, 19). — Cette porte, qui faisait partie des murailles du XIVe siècle, était située à l'ouest de la ville, presque en face de la rue de *Mimisan* (Montméjan), et donnait issue dans le quartier *Saint-Symphorien,* appartenant à la paroisse *Saint-Seurin.* C'est ce que nous apprennent les textes suivants [C. de l'arch.] : En 1361 : « ..... pro tribus solis contiguis juxta ulmum quod est, in

» trivio, ultra portam *Sancti-Simphoriani.* » En 1400 : « ..... in parrochia » *Sancti-Severini* apud *Sanctum-Syphorianum.* »

Baurein écrit [Var. Bord., t. III, p. 299] : « C'est cette » chapelle *(Saint-Symphorien)* qui avoit occasionné » la dénomination d'une » ancienne porte de ville, » pratiquée, dans le mur » d'un petit accroissement, » vers le couchant. Cette » porte qui étoit au-dessous » de la rue des *Remparts* » (qui a été exhaussée par » le transport des terres), » étoit construite près le » ruisseau de *La Mothe,* et » étoit anciennement connue sous le nom de porte » de *Saint-Simphorien.* Elle » étoit murée, et ne paroissoit qu'en dehors des » murs de la ville. »

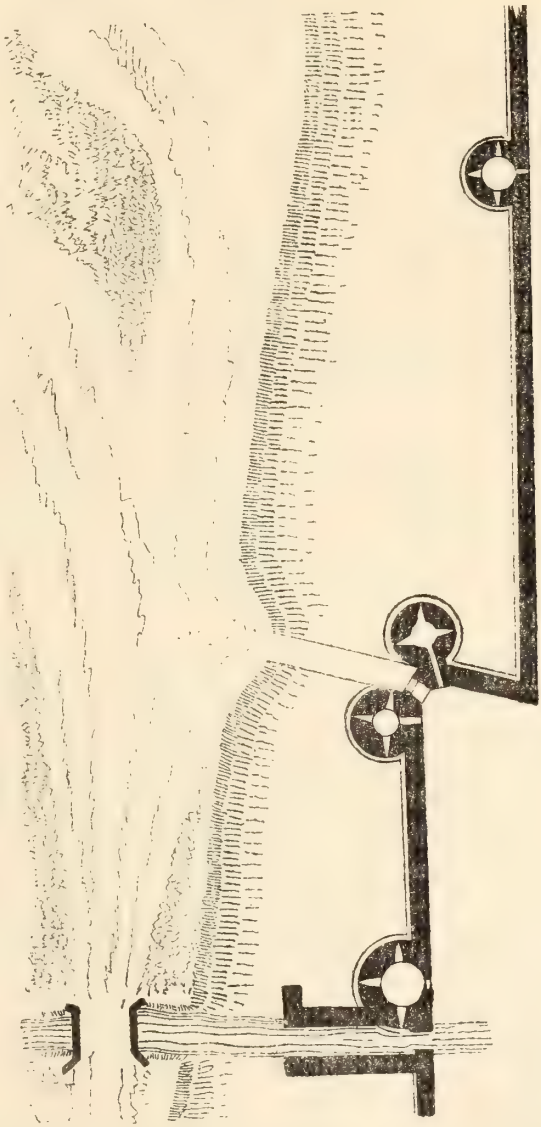

Porta de Sent-Syphorian.

On la trouve quelquefois nommée porte de *Sent-Seurian* et *Suffrian,* qui ne sont que des variantes de son nom gascon *Syphorian* [Inv. St-And.] : « Reconnaissance (en 1321) » faicte au chapitre (de » Saint-André) de toute » icelle pièce de vigne, » scize à porte *Dijeaux,* près le portail de *Sainct-Seurian.* — Reconnaissance, en 1381, de tout icelui hostel, treille et jardrin, sciz, près le » portail de *Sainct-Sufrian,* dans le grand chemin qui va vers porte » *Dijeaux,* vers *Pont-Long.* — Reconnaissance (en 1401) d'une pièce

» de vigne, dans la parroisse de *Sainct-Seurin,* au lieu appellé à *Sainct-* » *Seurian.* »

La porte de *Saint-Symphorien* a été aussi appelée porte du *Pape* [Ant. B. et B., § 44 et 45] : « En la muraille de la cruë de la ville, qui n'est là » qu'à cinquante ou soixante piés du vieil mur, i a une porte condamnée » et murée respondant à la rue qui passe devant l'esglise de *Sainct-* » *Christofle* ou *Christoli*..... et quant à cete porte murée que ie di, pour » ce que ie l'ai quelquefois oui nommer porte du *Pape*..... »

Deux plans des paroisses *Saint-Paul* et *Saint-Seurin* au XVIIe siècle [Pl. mss., n°s 40 et 83], fort incorrects d'ailleurs, représentent les monuments en projection verticale; la porte *Saint-Symphorien* s'y voit accompagnée de légendes explicatives; dans l'une, on lit : « porte murée, » et dans l'autre : « ancienne porte de ville murée. » Elle est également murée dans le plan de Lattré, ainsi que dans deux autres plans du XVIIIe siècle [Pl. mss., n°s 44 et 119]. Ces deux derniers, dessinés à une grande échelle, nous ont servi à tracer celui qui accompagne notre notice (page 85). On y voit la tour qui est entre les portes *Dijeaux* et de *Saint-Symphorien,* et celle qui défendait le chenal par où la Devise entrait dans la ville. L'autre plan est un *fac simile* d'un dessin qui se trouve dans les papiers de l'Intendance [Arch. dép.]. Il est, de tous ceux que nous avons consultés, le seul qui indique le vide de la porte; les autres y représentent un mur plein, et pourraient, en conséquence, laisser des doutes sur l'ouverture pratiquée entre les deux tours.

Porta de Sent-Syphorian.

La barbacane, qui précédait anciennement la porte *Saint-Symphorien,* n'existait plus lorsque ces divers plans ont été levés.

Senta-Crotz-debert-la-Ribeyre : Porta de *Senta-Crotz-debert-la-Ribeyre;* portail de *rue du Port* (2, 23). — Cette porte s'ouvrait à l'extré-

mité inférieure de la rue du *Port;* de là vient qu'on l'appelait quelquefois : portail de *rue du Port* [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance consentie par » Jean de Moyneu en faveur de l'abbé de Sainte-Croix d'une maison » scituée, en la parroisse de *Sainte-Croix,* devant le portail de *rue du* » *Port,* dans la grande rue de *La Fusterie.* » Le 4 octobre 1406, les jurats ordonnèrent de mettre cinq gardes « au portau de *Sancta-Crotz-* » *deuert-la-Ribeyre* » [Jurade].

Les documents que nous avons eus sous les yeux sont tellement contradictoires, que ce n'est qu'en hésitant que nous avons dessiné cette porte. Elle s'ouvrait à côté d'une tour, suivant les vues cavalières de Bordeaux; dans un simple redan, suivant Lattré; sous une tour en saillie, suivant un plan du XVIIIe siècle [Pl. mss., n° 1004], qui ne donne d'ailleurs que les arrachements du mur de la tour; à côté d'une tour, suivant le rôle de 1572. (Voir ce rôle après la nomenclature des tours.) Les deux documents les plus sérieux pour nous sont le plan de Lattré et le plan manuscrit n° 1004; en les combinant, nous avons trouvé une disposition souvent usitée au moyen âge : on entrait sous une tour par une des faces latérales, et l'on en sortait par la façade tournée vers la ville.

Senta-Crotz : *Granda-Porta* ou *Grand-Portau-de-Senta-Crotz;* portau de *Senta-Crotz-deu-gran-Portau;* portail *Neuf-de-Sainte-Croix* (2, 22). — Cette porte s'ouvrait au sud-ouest du jardin du couvent de *Sainte-Croix.* Elle a été remplacée par le boulevard de *Sainte-Croix;* celui-ci, par le *Fort-Louis,* et ce dernier, par l'Abattoir. Lorsque, le 4 octobre 1406, les jurats ordonnèrent de mettre des gardes dans les diverses tours et portes de la ville, on en mit six à la « tor de *Sancta-* » *Crotz-deu-gran-Portau,* » et cinq à l'autre porte *Sainte-Croix.*

Son emplacement nous est donné par les textes suivants [Inv. Ste-Cr.] : le premier est un contrat de vente, de 1338, « consenti par les exécuteurs » testamentaires de Raymond de Tastes en faveur de Guillaumette » Desclaux, d'un trens de vigne, aux *Graves de Bordeaux,* derrière la » porte de *Sainte-Croix,* » et, pour qu'on ne puisse avoir de doutes, l'auteur de l'inventaire a écrit en marge : « *à Gratacap.* » Or, le quartier de *Gratecap* ou *Gratacap* était situé entre celui de *Paludate* et la porte du *Mirail,* et dans les *Graves de Bordeaux.* Voici qui est encore plus explicite [Inv. Ste-Cr.] : « Bail à cens (en 1427), par l'Abbé, à Pey » d'Aspremont d'un jardin et vigne, à *Larribet,* au delà du portail de

» *Sainte-Croix,* sur le chemin qui va dudit portail au pont du *Guit.* » Ce pont était sur l'*Estey de Bègles.*

On l'appelait aussi le portail *Neuf-de-Sainte-Croix* (Id.) : « Bail à fief.... » d'un train de vigne situé dans les *Graves de Bordeaux,* près le portail » *Neuf-Sainte-Croix,* au lieu appelé *Gratecap.* »

Senta-Eulalia : Porta *Senta-Eulalia, Sancta-Euladia;* porte *Sainte-Eulalye, Sainte-Eulalie* (7, 17). — La porte *Sainte-Eulalie* faisait partie des murs bâtis au commencement du XIVe siècle. Elle est mentionnée assez souvent dans les titres du XVe. Ainsi, le 4 octobre 1406, les jurats ordonnèrent de mettre sept gardes « à la tor deu portau de *Sancta-* » *Euladia* ».

Il paraît qu'alors cette porte n'avait pas de barbacane; les jurats s'en préoccupèrent et, le 19 février 1406-7, ils délibérèrent de se rendre sur les lieux pour voir comment elle devait être construite : « Et plus, fo » ordenat que los totz (jurats) anessan à la barbacana *Sancta-Euladia* per » beder cum se fare » [Jurade]. La porte *Sainte-Eulalie* a été, comme la porte *Dijeaux,* plusieurs fois changée de place; dans la vue de la *Cosmographie* de Munster et dans le plan de Vinet, elle est placée en face du flanc sud de l'église *Sainte-Eulalie,* mais séparée du cimetière par un mur. Elle resta comme cela jusqu'en 1603; à cette époque, on reconnut sans doute l'inconvénient d'avoir une porte fréquentée, donnant accès dans un faubourg populeux, et qui s'ouvrait en face d'un mur dont elle était très rapprochée; on la mura, et on en ouvrit une autre en face de la rue *Sainte-Eulalie* [Chr. bord. Dar., p. 68].

Toscanan : Porta de *Toscanan;* porta de *Jus-lo-Mur, Dejus-lo-Mur,* de *Subtus-Muros,* de *Subditus-Muro;* porte *Sous-le-Mur* (9, 20). — Cette porte est signalée dès 1262 [Liv. Bouil., p. 370]. Baurein [Ms., p. 17] et différents textes l'appellent de *Subtus* ou *Subditus-Muro.* Elle devait aussi se nommer alors porte de *Toscanan,* puisque Baurein lui-même, et des textes de l'an 1400 [C. de l'arch.], nous apprennent qu'au XVe siècle, elle était connue sous tous les noms que nous venons de lui donner. Dans ces derniers temps, on l'appelait improprement porte *Basse,* en souvenir de la porte antique (la vraie porte *Basse*) s'ouvrant à côté d'elle dans le mur romain, et qui déjà était oubliée, bien qu'elle existât encore il y a soixante-dix ans.

La porte de *Toscanan,* qui a été démolie en 1866, s'appuyait contre le mur romain CD (voir le plan, page 90), à l'est et presque à toucher l'emplacement de l'ancienne porte *Basse* B. Sa baie était ouverte de l'est à l'ouest, entre le ruisseau du Peugue et le mur de la première enceinte.

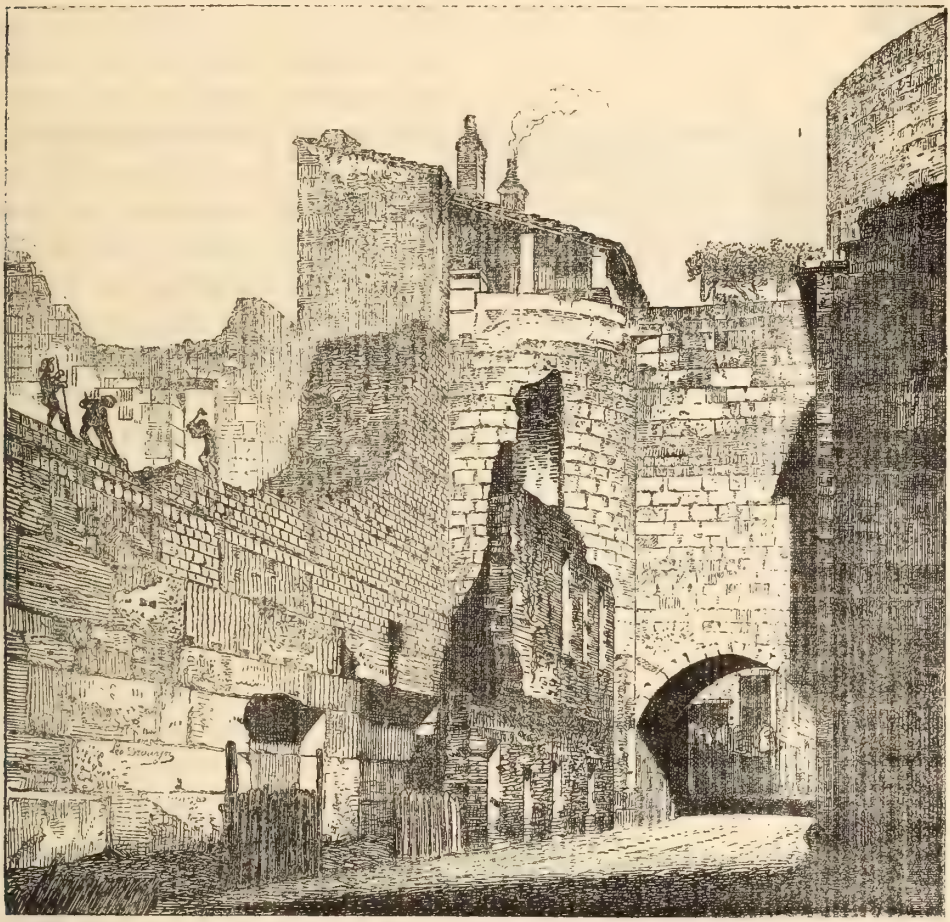

Porta de Toscanan.

Le couloir A de la porte passait entre deux tours semi-circulaires composées de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. La tour du nord, qui s'adossait au mur romain, et qui s'élevait peut-être sur les bases d'une tour antique, était massive au rez-de-chaussée; on entrait dans le bas de la tour du sud par une petite porte du côté de la ville. Trois meurtrières, à section carrée à l'intérieur, s'ouvrant, à l'extérieur, par

une simple fente verticale toute d'une venue, étaient tournées de façon à protéger l'entrée du couloir, et à prendre en enfilade le Peugue et le fossé.

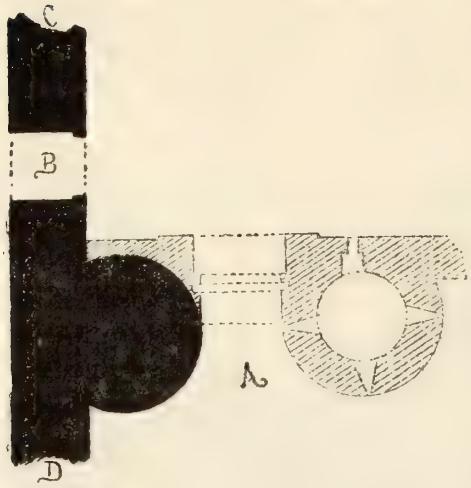

Le couloir entre les deux tours passait, à partir de l'extérieur, sous une voûte ogivale que perçait un assommoir protégeant une herse; il présentait ensuite un arc ogival. Les vantaux, lorsqu'ils étaient fermés, frappaient contre cet arc; lorsque, au contraire, ils étaient ouverts, ils s'appliquaient contre les parois du fond du couloir, sous une voûte en section de cercle, en mitre très écrasée. Contre l'arc ogival, du côté de la ville, s'appliquait une console servant d'appui à une statuette.

TOURS

Arbalesteyra : Tor *Arbalesteyra;* turris *Arbalesteria, Arcbasterria* (7, 22). — Le palais de l'*Ombrière,* comme toutes les forteresses anciennes, était flanqué de tours. Bâti en partie sur les murs romains de Bordeaux, il est probable que quelques-unes de ses tours étaient romaines du moins à leur base; la tour *Arbalesteyre* n'était pas de ce nombre; par son plan carré, ses contre-forts plats, son aspect, elle appartenait au XIe siècle. Elle fortifiait l'extrémité nord-est du palais, près de l'entrée méridionale de la rue des *Argentiers.* Elle portait le nom d'*Arbalesteyre* dès l'an 1262 [Liv. Bouil., p. 373] : « De fossato castri domini regis, » dicimus quod debet extendi, in longum, a muro civitatis qui conjun- » gitur cum magna turre domini regis, usque ad murum civitatis qui » conjungitur cum turre vocata : *Arbalesteria.* » Si, comme on le voit dans ce texte, le mur de la cité, qui n'était autre que le mur romain, s'appuyait contre cette tour, il devait la laisser, et il la laissait en effet, en dehors de la ville.

Arsac : Tor d'*Arsac.* (Voir *Oustau d'Arsac.*)

Audeyola : Tor d'*Audeyola.* (Voir porta d'*Audeyola.*)

Barons : Tor *deus Barons.* — Cette tour, d'après le texte suivant [Arch. hist., t. VIII, p. 283], devait faire partie du palais de l'*Ombrière :* « La court a ordonné que Mahiot et maistre Jehan, serviteurs et commis » à garder la geole et prisons du chastel royal de *Lombriere,* seront mis » et constitués prisonniers es prisons de la tour des *Barons,* pour ce que » certain prisonnier, estant esdictes prisons, s'en estoit eschapé et fouy » en franchise à *Saincte-Croix....* »

Bayssac : Tor de *Bayssac.* (Voir porta de *Bayssac.*)

Beguey : Tor de *Beguey*. (Voir *Oustau de Beguey*.)

Blaya : Tor de *Blaya*. (Voir *Oustau de Beguey*.)

Brisson : Tor *deu Brisson*. (Voir porta *deu Brisson*.)

Buch : Tor de *Buch* (8, 20). (Voir tours *Romaines*, — côté sud.)

Canon : Tour *deu Canon; Vieille-Tour* (11, 20). — C'est le nom que l'on donnait, en dernier lieu, à la tour ronde qui formait l'angle nord-ouest de l'enceinte romaine; elle existait encore, à peu près en entier, en 1812. L'auteur d'un mémoire sur cette tour [Bull. polym., 1814, p. 361] en fait une description détaillée, de laquelle il résulte qu'elle était construite de la même façon que le reste des murailles antiques de Bordeaux. On l'appelait aussi la *Vieille-Tour*.

Casse : Tor *deu Casse*. (Voir tor de *Johan Merle*.)

Cinq-Quayres : Tor *deus Cinq-Quayres*. — Nous n'avons pas trouvé l'emplacement de cette tour qui, pensons-nous cependant, était dans le rempart du XIVe siècle, au sud de la ville. (Voir tor *deu Merle*.)

Douhet : Tor de *Douhet*. (Voir tor *redonde deu Pont-de-La-Mosca*.)

Dragoun : Tour *deu Dragoun;* tour du *Dragon* (11, 19). — C'était une tour du rempart romain de l'ouest. Elle s'élevait au bout occidental d'une rue étroite par laquelle on allait de la rue *Saint-Paul* à celle des *Remparts*, et qu'on appelait quelquefois rue de *Malemort*. Elle était circulaire vers la campagne, et à sections droites du côté de la ville. Nous la trouvons signalée pour la première fois en 1537 [C. de l'Arch.] de cette façon : « Jehan Boliton, demeurant devant la tour du *Dragon*, à » *La Puyade....*, » et le même compte ajoute plus loin qu'en 1540, Jehannot Boliton demeurait « en la rue de *Malemort*, en la paroisse de » *Sainct-Paul*, » et que Jehan Bolin demeurait devant la tour du *Dragon*, à *La Puyade*. » Enfin, en 1553 [Denomb.], « les héritiers de feu Jean » Dufossat, charpentier, tiennent et possèdent certaine maison appellée

» à la *tour du Dragon,* en la rue de *Mallemort,* parroisse *Sainct-Paul;* » laquelle, puis peu de temps en ça, est adjugée à André Garin par arrest » de la cour, en payant certaine somme de deniers ausditz Dufossat. »

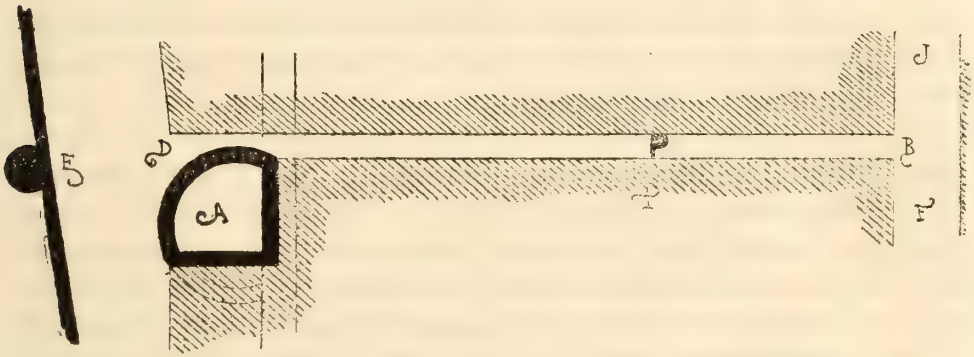

A, Tour du Dragon.
DB, Ruelle appelée quelquefois rue de Malemort.
E, Tour dans le rempart du XIVe siècle.
FJ, Rue Saint-Paul.
P, Puits.

Elle appartenait, au milieu du XVIIIe siècle, à M. de Navarre. Ce renseignement nous est fourni par deux plans manuscrits de cette époque [Pl. mss. et Pl. mss. Barb.]. Les deux textes suivants, datés, le premier, de 1579 [Terr. Dest.], et le second, de 1659 [Terr. de l'arch.], placent aussi la tour du *Dragon* près de la porte *Dijeaux.* Le premier s'exprime ainsi : « ..... maison et jardrin scitué en la rue *Porte-Dijaux,* confrontant » d'ung costé à la maison de...., d'autre costé à la dicte rue *Porte-* » *Dijaux;* d'un bout à la tour du *Dragon,* d'autre bout à la murailhe » ancienne de ladicte ville. » L'orientation n'étant pas indiquée dans ces confrontations, le premier texte reste très obscur; mais il est éclairci par le second : « maison.... confrontant d'un costé, du levant, à la rue *Saint-* » *Paul;* du couchant, au chay de....; du nord, à la maison de.....; du » midy, à la ruette qui n'a pas de bout, proche la tour appellée du » *Dragon;* dans laquelle ruette il y a un puy auquel les propriétaires et » locataires se secourent. »

Ermite : Tour de l'*Ermite.* (Voir tor de *La Reclusa.*)

Fanhas : Tor *deu Fanhas,* du *Fagnas.* — Nous ne trouvons le nom de cette tour qu'en 1677 [Inv.]. Nous pensons que c'est un des redans poly-

gones qui protégeaient la porte du *Mirail,* à l'extrémité méridionale de la rue Gratiolet, qui s'est appelée autrefois *rua deu Fanhas.*

Gaston : Tor de *Gaston.* — C'est, dit Baurein [Ms., p. 111], la même que la tour de *Bessan.* (Voir tor de *Wataffel.*) Cependant, d'après le rôle des tours de la fin du xvie siècle, une tour de *Gaston* paraît être placée entre *Saint-Julien* et *Sainte-Croix.*

Gracilis : Tor *Gracilis;* turris *Gracilis* (9, 20). — Cette tour nous est signalée dans un texte de la fin du xiiie siècle [Obit. St-And., fol. 33], où nous voyons aussi que la maison qui s'appuyait contre cette tour avait été bâtie, vers la fin du xiiie siècle, par Guillaume-Arnaud du Pian : « Anniversarium, y lit-on, domini Guillermi-Arnaldi de Dau-» piano, sacerdotis et sacriste hujus ecclesie, debet fieri ix^o kalendas » decembris, et obiit ipsa die, anno Domini m^o cc^o lxxxxiiii^o, qui fecit » domum cappellanie de Martilhac, et domum que est recte ante eccle-» siam *Sancti-Salvatoris* cum magna camera que juncta est muro ville » cum turre *Gracili.* » En marge de cet article, on lit la note suivante, écrite au xvie siècle : « La maison de Montaigne, ou plutôt celle de M. le » trésorier Desaygues. » Les rédacteurs du compte-rendu de la Commission des monuments historiques (1852, p. 21) nous apprennent que cette tour s'appelait en gascon : *Grayeyra;* mais ils ne citent aucun texte à l'appui de leur traduction.

Nous avons reconnu cette tour lorsque, en 1866, on a démoli le mur romain pour percer le cours d'Alsace-et-Lorraine : elle était sur l'emplacement des maisons neuves qui sont à l'est du clocher de *Pey-Berland.*

Johan-Merle : Tor de *Johan-Merle;* tour du *Merle* (1, 22). — « C'étoit, dit Baurein [Ms., p. 208], une des tours de la ville où l'on » mit, dans le commencement du xve siècle, ceux qui étoient guéris de » la peste. » Le 4 octobre 1406, les jurats, craignant un siége, mirent six gardes dans la tour de *Johan-Merle* [Jurade]. Cette tour faisait alors partie de la *Jurade de Porte-Bouqueyre.* Voici la place qu'elle occupe dans la liste des portes et des tours qui devaient recevoir des gardes : « Tor de *Johan-Merle;* tor de *Sancta-Crotz-deu-grand-Portau;* tor *deu Casse;* tor *deus Cinq-Quayres.* » Le 21 avril 1416, Ramon Gassies fut chargé de mettre des sentinelles de nuit « à la tor de *Johan-Merle* et à la

» *grant tor de Sancta-Cros qui es dintz lo fossat;* ce qui donne lieu de » penser, dit l'abbé Baurein, que la tour du *Merle* ou de *Jean-Merle* étoit » voisine du monastère de *Sainte-Croix,* et qu'elle étoit placée dans les » appartenances actuelles du *Fort-Louis.* » C'est en s'appuyant sur cette dernière phrase fort dubitative que des auteurs modernes ont cru devoir inscrire dans quelques plans ou vues à vol d'oiseau de Bordeaux le nom de tour du *Merle* sur une grande tour qui, dans le plan de Vinet, s'élève, en effet, dans les dépendances du *Fort-Louis,* sur la ligne du rempart qui borde l'intérieur du boulevard de *Sainte-Croix.* Jusqu'à présent, on ne connaît pas de texte qui fixe exactement la place de cette tour. Essayons cependant de la déterminer avec le peu de données que nous possédons · Nous connaissons toutes les tours du bord de la rivière, depuis la porte de *La Grave* jusqu'à la tour de *Sainte-Croix,* située à l'angle sud-est de la ville. Nos doutes ne portent donc que sur celles qui font partie du rempart qui reliait cet angle à la porte *Saint-Julien.* Dans la liste que nous venons de donner, la tour de *Johan-Merle* est nommée la première, après la tour de *Sainte-Croix;* la seconde est la tor de *Sancta-Crotz-deu-grand-Portau,* que nous croyons être la grande tour devant laquelle Vinet place une grosse barbacane triangulaire, qui a remplacé une des deux portes *Sainte-Croix.*

Les tours du *Casse* et des *Cinq-Quayres* ne peuvent être situées qu'entre la tour de *Sainte-Croix-du-grand-Portail* et la porte *Saint-Julien;* par conséquent, la tour de *Johan-Merle* devait s'élever entre la tour de *Sainte-Croix* et la tour de *Sainte-Croix-du-grand-Portail,* dans un angle, à l'est du jardin de *Sainte-Croix.*

Quant à celle du *Casse,* il faut peut-être la chercher, dans le rempart du sud, près de l'extrémité méridionale de la rue du *Casse,* et attendre des textes pour placer celle des *Cinq-Quayres.*

La Reclusa : Tor de *La Reclusa* (12, 20). — Cette tour était, au xve siècle, dans la *jurade de Saint-Christoly.* Les jurats y mirent trois gardes le 4 octobre 1406. Elle se trouvait entre la porte *Saint-Germain* et la tour de *Saint-Seurin* : « Portau *Sent-German,* tor de *La Reclusa,* » tor *Sent-Seurin,* portau de *Porta-Digeus* » [Jurade]. Si cette tour est celle que Bernadau [Viog., p. 92] appelle tour de l'*Ermite,* elle était à 50 mètres environ au nord de l'extrémité occidentale du cours de l'Intendance.

La Trinitat : Tor de *La Trinitat.* (Voir porta d'*Audeyola.*)

Neba : Tor *Neba;* tour *derrière l'esglise Saincte-Eulaye, Sainte-Eulalie* (7, 18). — L'abbé Baurein [Ms., p. 141] signale une tour appelée, dans un titre de 1448 : « *tor neba qui es darrey la gleysa de Sancta-Euladia de* » *Bordeu.* » Un rôle des tours de 1572 [Arch. mun.] l'appelle « *tour qu'est* » *derrière l'esglise Saincte-Aulaye.* » Nous pensons que c'est une tour carrée dessinée dans le plan de Vinet et placée à l'extrémité méridionale de la rue *Sainte-Eulalie.*

Paus : Tours près de porte des *Paux;* tour de *Loys-du-Tour* ou de *La Tour* (9, 23). — Nous avons vu que la porte des *Paux* était surmontée d'une tour. Les textes suivants nous apprennent que non loin, et de chaque côté de cette porte, s'élevaient deux autres tours dont nous n'avons pu découvrir le nom au xve siècle; mais, au siècle suivant, celle du sud de la porte s'appelait tour de *Loys-du-Tour* ou de *Loys-de-La-Tour;* elle nous est signalée par un titre de 1550 [Terr. Dest.] : « Antoine » Faure..... a reconnu toute icelle chope et arqueyre, scituée dans les » vieilles murailhes de la présente ville près le portal des *Paux*, confron- » tant : d'un cousté, à la maison de..... et d'autre cousté, à la tour de » *Loys-du-Tour;* d'ung bout, par le derrière, à la dicte muraihe..... et, » d'autre bout, par le devant, à la ruhe publique appellée *La Corderie.* » La rue de *La Corderie,* située au sud de la porte des *Paux,* conduisait de l'église *Saint-Pierre* à cette porte. En 1555 : « Loys du Tour, visiteur de » la rivière, reconnaît..... toute icelle tour..... située près le portal des » *Paux.* » Un titre de 1526 [Terr. Bosc.] nous fait connaître une tour placée près de la porte des *Paux*, mais ne nous apprend pas de quel côté de la porte elle était : « Baillette faite à Jehan Eyquard de toute icelle » tour qui est près le portal des *Paux,* à titre de loyer. » Enfin, dans le rôle de 1572, une tour est placée entre celle de *Loys-du-Tour* et celle du *Pont-de-La-Mousque,* et par conséquent au nord de la porte des *Paux*.

Il est probable qu'il y avait, au xviie siècle, deux tours au moins entre la porte du *Caillau* et la porte des *Paux.* Voici les analyses de deux baux, faits à moins de deux mois d'intervalle, qui paraissent le prouver [Inv.] : « 1674, 21 juillet : ordonnance de MM. les Jurats qui accorde à

» Pierre Boutaut, sergent ordinaire de la ville, la jouissance de la tour » située entre les portes du *Caillau* et *Despaux*. — 1674, 7 septembre : la » tour de la *Vieille-Corderie* donnée, à fief nouveau, à M. de Pommiers. » Cette dernière est peut-être celle qu'on appelait, au siècle précédent, tour de *Loys-de-La-Tour*.

Pendart : Tor *deu Pendart* (8, 20). — « C'étoit, dit Baurein [Ms., » p. 202, v°], celle où logeoit l'exécuteur de la haute justice, qui portoit » anciennement le nom de *Pendart*..... Dans un état des rentes, du » 15 novembre 1543, on trouve ce qui suit : Maitre Antoine Dupin pour » la tour du *Pendart*, sur la rue du *Puits-de-Trescanant* (paye) six sols » tournois. D'où il résulte que cette tour étoit située dans la rue du *Puits-* » *de-Toscanan*, qui, par corruption, est appelée dans cet état *Trescanant*. » Il y a apparence que cette tour est cette espèce d'échope pratiquée dans » l'ancien mur de ville à côté et joignant la porte de *Toscanan*, qui est » près de la porte *Basse*. »

Nous ne pouvons partager l'opinion du savant abbé; la tour du *Pendart* ne joignait pas la porte de *Toscanan*, et il n'en restait plus rien au XVIIIe siècle. C'est ce qui ressort des textes suivants :

Le 15 avril 1551 [Terr. Dest.], « Peyrot Bonneau a reconnu..... toute » icelle tour et jardrin joignant, appellée communément la tour du » *Pendart*, confrontant..... d'autre bout à la ruhe de *Tuscanan*. » Le 1er février 1554, « ledict Bonneau, parcheminier, a reconnu.... toute icelle » maison faicte en tiers point, nouvellement bastie où souloyt estre une » tour vulgairement appellée du *Pendart*, scituée en la ruhe de *Tus-* » *canan*. » Cette tour a donc été démolie entre les années 1551 et 1554, et les tours de la porte *Toscanan* existaient encore en 1866.

Il résulte d'une grande quantité de titres des terriers de P. Castaigne et de L. Destivals, notaires royaux : que P. Gaillard, dit Le Pin, possédait, en 1551, la tour méridionale de la porte de *Toscanan*, et une maison qui y était attenante, à l'ouest, et qui bordait la rue *Dejus-lo-Mur* (cette maison était à son fils F. Gaillard en 1572); que Helionne Bonneau avait les deux maisons suivantes, au sud (elles appartenaient, en 1572, à Marie Giquel et à Fortic Sauset); que la quatrième était à J. Guiraut et à François Bérard en 1551 (Bernard Faure en était propriétaire en 1572); que la cinquième maison était sur le Peugue; et que les trois suivantes, dont la dernière était adossée à la tour du *Pendart*, et qui confrontaient

par derrière à la rue conduisant au Peugue, appartenaient, en 1551, à Peyrot Bonneau, comme nous l'avons dit ci-dessus; qu'en 1572, Gaillard Giraud était propriétaire de celle qui était sur le Peugue; enfin que, des trois autres, la première était à Vincent Bonneau, la seconde, à Giron et P. Bonneau, et la dernière à Pierre Bonneau, qui y avait fait bâtir une maison à la place de la tour du *Pendart*. Cette tour était donc sur l'emplacement de la huitième maison au sud de la porte de *Toscanan*, ou la troisième au midi du Peugue.

La tour portait le nom de tour du *Pendart* en 1520; elle était alors louée par la ville à Miton Clidière [Inv.]. Elle pouvait appartenir, en 1543, à Antoine Du Pin, qui, suivant le titre cité par Baurein, payait alors six sols tournois de rente; et, en 1551, à Peyrot Bonneau, qui, trois ans après, la fit démolir et remplacer par une maison.

Peugue : Tors *deu Peugue;* tors *deu Pount-Sent-Johan;* tour du *Brisson* (7, 23). — Ces tours défendaient l'embouchure ou la porte du Peugue. Elles étaient rondes, ainsi qu'on les voit dans toutes les vues à vol d'oiseau. Vinet, à leur sujet, s'exprime ainsi [Ant. B. et B., § 59] : « ..... une grande partie de ces eaues de fontaine, qui sont derrière le » chasteau du *Hâ*, et le iardin de l'archevesché, entroint en la ville, et » passoint par cele *Divice*.... et.... par le *Peaugue* entre deus tours qu'on » voit encores à l'entrée dudit *Peaugue* en la Garonne; laquelle entrée, et » toutes autres, ont esté condamnées depuis quelque temps. » — « Il y a, » dit Delurbe [Chr. bord. Lurb., p. 8], à l'embouchure du Peugue deux tours » ancienes, ausquelles on trouva encores une grosse chaîne de fer attachée, » l'an 1581, lorsqu'on ferma de muraille l'entre-deux des dictes tours. »

Elles étaient aussi appelées tours du *Pont-Saint-Jean* : « Muraille » bastie, dit Jean Darnal [Chr. bord. Dar., p. 55, v°], entre les deux tours » du *Pont-Sainct-Jean*, avec une grille de fer pour faire couler l'eau, et » ruisseau, ledit estant auparavant tout ouvert, par lequel aisément on » pouvoit entrer dans la ville. » L'une d'elles s'appelait la tour du *Brisson*. Baurein dit que, de son temps, ces tours existaient encore dans la rue *Richelieu* (rue Ausone), au levant de l'ancien hôtel de la *Bourse*. De belles maisons s'élèvent maintenant sur leur emplacement. Ces tours sont dessinées dans un plan manuscrit [Pl. mss., n° 1012] (voir ci-dessus, p. 52). Elles avaient 6 mètres de diamètre; la distance de l'une à l'autre était de 10 mètres environ. Celle du sud (ancienne tour du *Brisson*) était un

domaine noble qui appartenait, au XVIIIe siècle, à M. de Ségur-Cabanac. Celle du nord était englobée dans l'ancien hôtel de la *Bourse*. Nous lisons dans la Chronique bordelaise [Chr. bord., p. 17] que « le dernier mars » 1640, les juges..... de la *Bourse* désirant agrandir et embellir la maison » où se tiennent leurs séances, demandèrent au corps de ville permission » de se servir d'une vieille tour qui est à l'embouchure du ruisseau appelé » le *Peaugue*. » Cette tour, en effet, n'est tracée qu'à moitié dans le plan n° 1012. Ni l'une ni l'autre n'est dessinée dans celui de Lattré.

Pey-Miqueu : Tor de *Pey-Miqueu*. (Voir porta de *Pey-Miqueu*.)

Philippot-de-Mortemar : Tor de *Philippot-de-Mortemar*. — Nous ne trouvons le nom de cette tour que dans la liste de celles où les jurats mirent des gardes le 4 octobre 1406 [Jurade]. Étant, dans cette liste, placée entre la tour de *Pey-Miqueu* et la tourelle du *Pont-Saint-Jean*, nous devons supposer qu'elle était située dans le quartier de *La Rousselle*.

Pount-de-La-Mosca : Tor redonda *deu Pount-de-La-Mosca;* torreta *deu Pount-de-La-Mosca;* tour ronde du *Pont-de-La-Mousque;* tourette du *Pont-de-La-Mousque;* tour du *Pont-de-La-Mousque;* tour de *La Mousque* (9, 23). — Il existait, au XVe siècle, sur l'emplacement de la Bourse, deux tours voisines; on donnait à l'une le nom de tour ronde du *Pont-de-La-Mousque;* et à l'autre celui de tourette du *Pont-de-La-Mousque*. Elles faisaient partie toutes deux de la *jurade de porte des Paux*. Le 4 octobre 1416, les jurats ordonnèrent de mettre sept gardes dans « la tor redonda » *deu Pount-de-La-Mosca* », et cinq dans « la torreta *deu Pount-de-La-* » *Mosca*. » Elles sont placées toutes deux dans la nomenclature des tours situées entre la porte *Saint-Pierre* et la tour de l'*Ome-de-Casse*. L'une doit être celle qu'on nommait en 1262 [Liv. Bouil.] : « Turris nova » de *Tropeyta*. » Une des tours du *Pont-de-La-Mousque* existait encore, en 1537, sous le même nom [Terr. Cast.] : Guilhem Doux a reconnu « deux appentis sur arqueyre, qui sont entre la porte des *Paux* et la tour » du *Pont-de-La-Mousque*. » En 1538, Jean Donzeau a reconnu « toutes » icelles deux chopes, sive arqueyres, scituées au *Pont-de-La-Mousque*, » confrontant à l'eschelle par laquelle l'on monte et descend à la tour de » *La Mousque*, d'une part; à la chope de Guilhem Doux..... d'autre part;

» à la murailhe de la ville, le chemin par dessus et par derrière, par » l'ung bout jusqu'à la ruhe publicque, par devant, de l'autre bout. » Et ailleurs : « A la ruhe par laquelle l'on va du pont de *La Mousque* au portal des *Paux*. »

Nous croyons que cette tour est celle qui, en 1491 [Terr. Bosc.], s'appelait tour de *Lansac,* confrontant « entre les chemins et les ruhettes » communes de chascun costé et de chascun bout », et qu'on nommait, au XVIIe siècle, tour d'*Aste* [Ant. de Chadirac, not. — Arch. dép.]. En 1611, M. Me Pierre d'Aste, conseiller du roi en son grand conseil, seigneur des maisons nobles de Roys, en Saintonge, et de l'Allemaigne, et coseigneur de la paroisse du Taillan, vendit à Guillaume Bernard, maître libraire, « la tour ronde couverte d'ardoize, garnie de machecollis, scituée » au *Pont-de-La-Mousque,* » entre le portal du *Chapeau-* » *Rouge* et porte des *Paux,* » scituée sur les murs de » ladicte ville. »

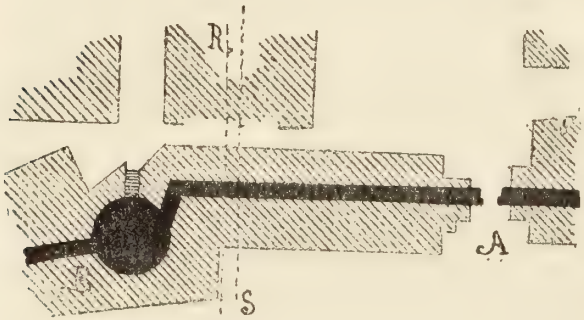

A, Porte de l'Ome-de-Casse. — B, Tour du Pont-de-La-Mousque. — RS, Ruisseau qui descend de la fontaine de Tropeyte.

Dans certaines vues cavalières du XVIIe siècle, une tour ronde située entre les portes des *Paux* et de l'*Ome-de-Casse,* est désignée sous le nom de tour de *Douhet;* c'est peut-être une des deux tours dont nous avons parlé plus haut comme avoisinant la porte des *Paux*.

L'original du plan que nous donnons ici fait partie de la collection de M. Jules Delpit.

Pount-Sent-Johan : Torelete *deu Pount-Sent-Johan*. — C'était une tour qui défendait la porte *Saint-Jean*. (Voir porta *Sent-Johan*.)

Retge : Tor *deu Retge*. (Voir porta *deu Retge*.)

Rey : Tor *deu Rey;* turris *domini Regis;* tour du *Roi* (7, 22). — C'était une des grosses tours du château de l'*Ombrière*. Elle était placée du côté du midi, en face la tour *Arbalesieyre*, qui était au nord. Elle avait très

probablement pour base la tour ronde qui flanquait l'angle sud-est de l'enceinte romaine, puisque c'était là que s'arrêtait la muraille du sud, et que le rempart prenait la direction du nord [Baurein, Bull. polym., année 1817, p. 290].

Riquet : Tor de *Riquet.* (Voir porta d'*Audeyola.*)

Romaines : *Tours romaines.* — Une assez grande quantité de tours de l'enceinte romaine subsistaient encore au milieu du xve siècle; quelques-unes avaient des noms consignés dans les textes, mais le plus grand nombre n'en avait pas. Elles étaient simplement désignées par les mots : *turris, domus cum turre, tor,* etc. Celles qui protégeaient les angles de la cité étaient rondes; celles adossées aux courtines étaient semi-circulaires.

Voici quelle était la situation de quelques-unes de ces tours :

Tours du nord. — Si, partant de la tour du *Canon,* on se dirigeait vers l'est, on trouvait une tour à côté d'une porte, au nord de la chapelle du *Temple* [Mon. hist., 1849, p. 6]. Une autre tour s'élevait au bout de la rue de Grassi.

Nous savons que le mur septentrional du château de *Puy-Paulin* était bâti sur la muraille romaine. Un plan calqué par M. J. Delpit aux Archives nationales, et faisant partie des titres de la maison de *Puy-Paulin,* indique trois tours au nord de ce château; l'une d'elles était située dans la rue Guillaume-Brochon, près de la porte romaine qui faisait face à la porte *Basse.*

Nous croyons que les deux autres tours du château, celle qui subsiste encore et celle qui a été démolie il y a vingt ans environ, lorsqu'on a percé la rue Combes, avaient pour bases des tours de la première enceinte.

« Il y a quelques années, écrivait Baurein en 1764 [Bull. polym., » 1817, p. 354], qu'on démolit une tour qui étoit adossée à ce mur » (du nord); elle étoit placée dans l'endroit où est bâtie une maison qui » fait le coin de la rue du *Pont-de-La-Mousque,* en allant de cette église » (église *Saint-Rémi*) vers l'hôtel de la *Bourse.* » La maison signalée par Baurein est probablement celle qui fait le coin des rues Dieu et du Pont-de-La-Mousque.

En 1835, Jouannet, chargé par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux de lui rendre compte de la découverte faite, depuis

peu, d'une portion de l'enceinte antique de Bordeaux, aperçue en reconstruisant la maison qui forme l'angle de la Bourse et de la rue du Pont-de-La-Mousque, s'exprime ainsi dans son rapport, lu à cette compagnie le 6 août 1835 : « Le mur antique, reconnu à l'endroit indiqué, l'a été sur » une longueur d'environ 4 mètres; il se prolonge sous la Bourse. A » l'extrémité opposée, il se lie à une tour à moitié engagée, dont la base » repose aussi sur des fondements antiques : mais toute la construction » extérieure de cette tour est moderne. »

La place des tours dont nous venons de parler est connue; on en trouvera d'autres, sans aucun doute, en reconstruisant des maisons bâties sur l'emplacement des vieux murs. Un texte de 1361 [C. de l'arch.] nous en signale une dans la paroisse *Saint-Rémi :* « Johannes de Tosquanano » solvit pro toto casali sive stagia, et pro turre que est in muro civitatis » et sunt in parrochia *Sancti-Remigii,* que fuerunt Guillelmi et Petri » Martini. »

Si nous prenons pour type la distance qu'il y avait entre les deux tours de *Puy-Paulin,* nous trouvons que le mur du nord était, en comptant les deux tours de l'angle, flanqué de quinze tours. Il faut y ajouter celles qu'on devait avoir bâti près des portes pour les défendre; l'une de ces dernières nous paraît être celle qui s'élevait au bout de la rue Guillaume-Brochon.

Tours de l'est. — Nous avons déjà parlé de la tour *Saint-Aubin;* nous n'en connaissons qu'une autre dans les murs qui longeaient la rivière; elle était au bout de la rue *Carpenteyre-Saint-Pierre* (rue du Cancera). C'est ce qui résulte du texte suivant, de 1543 [C. de l'arch.] : « Pour la » maison où est l'enseigne de la harpe, et tour qui est derrière, en ce bout » de la petite *Charpenterie de Saint-Pierre.* »

Tour du sud. — Lors du percement du cours d'Alsace-et-Lorraine, on a pu voir la base d'une tour située près de l'extrémité orientale de la rue des *Trois-Canards,* à l'ouest, par conséquent, de la rue Sainte-Catherine. Lopes [Lièv. St-And.] nous apprend que cette tour s'appelait la tour de *Buch;* mais il ne nous dit pas à quelle époque : « Pour une maison en la » rue *Tuscanan,* proche de la rue du *Poisson-Salé,* confrontant au cou- » chant à la tour de *Buch.* »

Un des rédacteurs du Bulletin polymathique signalait, en 1814, une autre tour dans la même rue des *Trois-Canards,* au numéro 24, répondant à la maison de la rue du Loup, numéro 31 d'alors. Nous avons vu démolir

cette tour en 1866, en même temps qu'une autre située au sud de l'abside de *Saint-André.*

La base d'une tour a été trouvée presque en face de la porte méridionale de la même église, un peu vers l'est; il est probable qu'elle fortifiait la porte romaine s'ouvrant près de l'abside de *Saint-André.* (Voir porte de *Duras.*) Nous avons parlé ailleurs de la tour *Gracilis*, qui était vers l'angle formé par la rencontre de la place Saint-André, de la rue Duffour-Dubergier et du cours d'Alsace-et-Lorraine.

Tours de l'ouest. — Depuis l'angle sud-ouest de la ville romaine jusqu'au bas de la rue des Remparts, nous ne pouvons signaler aucune tour; il n'en est pas de même à partir de ce point jusqu'à la porte Dijeaux. Les comptes de l'archevêché énumèrent à chaque page les maisons de la rue *Saint-Paul* (rue des Facultés), sur lesquelles l'archevêque levait des rentes. Un des plus complets de ces comptes date de 1367; en voici un résumé : Le contrôleur de l'archevêque, après avoir dénombré une maison près de la porte *Saint-André* et du mur de la ville, et une autre maison contiguë, faisant le coin de la rue *Saint-Paul,* et toutes deux appartenant au seigneur de Veyrines [1], ajoute : « Dominus » de Vitrinis predictus debet pro turre que est in muro civitatis, et pro » solo quod est ante dictam turrim juxta quandam ruetam per quam » ascenditur ad murum civitatis.... » Après cette maison, et en suivant le même côté de la rue *Saint-Paul,* on trouve deux maisons, puis une grande maison avec une tour, terre et jardins, appartenant à l'archevêque; ensuite deux demi-sols, deux sols complets, une maison avec une tour contiguë; enfin une maison à toucher la Devise. Après le ruisseau, où le contrôleur signale quatre maisons et une cinquième avec une tour; puis trois maisons et une quatrième avec des tours : « Senebrunus domi- » nus de Curtonio.... pro domibus, turribus et solis contiguis. » Ce qui paraît prouver que ces maisons, qui formaient l'extrémité septentrionale de la rue *Saint-Paul* du côté de l'ouest, appartenaient, à la fin du XIVe siècle, au seigneur de Curton; quatre-vingt-dix ans plus tard, en 1457, elles étaient possédées par Jeanne de Puch, veuve d'Arnaud de Rostand : « Uxor quondam Arnaldi Rostanhdi, debet pro domibus, turri- » bus et solis et toto feudo que sunt ibidem, que quondam fuerunt magistri » Guillelmi de Podii defuncti. »

[1] C'est là que, quelques années plus tard, Vital Carles fonda l'hôpital *Saint-André.*

Ainsi donc, nous trouvons au moins cinq tours depuis la porte *Saint-André* jusqu'à la porte *Dijeaux*. Ces tours étaient distantes l'une de l'autre de 20 à 25 mètres. Si nous prenons pour type cette distance, il reste la place d'une tour entre cette dernière porte et la tour du *Canon;* ce qui nous donne à penser qu'il y avait au moins dix tours dans tout le mur de l'ouest, en comptant les deux tours d'angle.

Ainsi, nous avons ici la preuve que notre calcul, pour les tours du nord, est probablement exact. En laissant de côté les tours des angles, nous aurions alors, pour les grands côtés de la ville, treize tours, et huit pour les petits, ce qui fait quarante-deux tours semi-circulaires. Avec les quatre tours rondes, cela ferait en tout quarante-six, sans compter celles qui pouvaient fortifier les portes ou tout autre point faible.

Rua-de-Médoc : Tor de *Rua-de-Médoc* (10, 24). — Le 4 octobre 1406, les jurats ordonnèrent de mettre neuf gardes dans la tor de *Rua-de-Médoc* [Jurade]; cette tour, qui faisait partie de la *jurade de la porte des Paux,* était située entre la tour du *Pont-de-La-Mousque* et celle d'*Audeyole*, c'est à dire sur la rivière, vers le château *Trompette.* Voici la place qu'elle occupe dans la nomenclature de ces tours [Jurade] : « Torreta *deu* » *Pount-de-La-Mosqua,* tor de l'*Ome-de-Casse,* tor de *Rua-de-Medoc,* tor » *deu Retge,* tor d'*Audeyole.* » Remarquons que plusieurs grandes rues descendaient de la rue *Burga* vers la rivière; entre autres, la rue de *Médouc* ou *Médoc,* et la rue *Dissente*, que cette dernière débouchait sur une porte très rapprochée du château *Trompette,* et que la rue de *Médoc,* placée entre la rue *Dissente* et la grande rue de *Tropeyte* ou du *Chapeau-Rouge,* débouchait à l'est dans la rue du *Portau-Barrat,* qui longeait le mur de la ville [Bull. polym., p. 112 et 148]. En conséquence, la tour de *Rua-de-Médoc* ne pouvait être ailleurs qu'en face de la rue de ce nom.

Seguinet : Tour de *Seguinet.* — Elle portait ce nom en 1673, et était en face de *la font de l'Or,* dit Du Tillet [Chr. bord., p. 10]. Nous croyons que Tillet est dans l'erreur (voir porta de *La Graba*), à moins cependant que la tour de *Bayssac* ne se soit appelée tour de *Seguinet* au XVIIe siècle.

Sent-Aubin : Tor *Sent-Aubin;* turris de *Sancto-Albino;* tour *Sainct-*

Aulbin; tor de *Gassias,* de *Gassies* (8, 22). — C'était une tour située sur le mur romain de l'est, à côté d'une porte qui s'ouvrait à peu près au milieu de la rue *Obscure.* Elle était connue aussi sous le nom de tour de *Gassies.* Cependant, on la trouve plus communément sous celui de tour *Saint-Aubin.* En 1367, la tour *Saint-Aubin* appartenait à la famille Gassies, Gassias ou Garcies. Le contrôleur de l'archevêque, après avoir dénombré, dans ses comptes, quelques maisons de la rue *Obscure,* ajoute : « Johannes Garcie, senior, debet pro quodam appentitio in quo » est coquina et cumina privata, alias camera et cambra, que est inmedie- » tate prope magnam domum ejusdem Guillelmi, ymo est quasi prope » ipsius domus que dicitur : domus sive turris de *Sancto-Albino,* quam » nunc tenent Johannes et Petrus Garcie fratres. » Deux autres textes postérieurs viennent confirmer le premier; l'un est de 1457, et l'autre, de 1553; dans celui-là, on lit : « Heredes Johanis Garcie debent pro quodam » adpenticio, in quo est coquina et cambra privata, quod est in medietate » prope magnam domum que fuit quondam Guillelmi Geraldonis, ymo est » una pars ipsius domus que dicitur turris de *Sancto-Albino.* » — « Arnaud » Gassies, dit l'autre texte, pour quelque appentis auquel il y a la cuisine » et la chambre privées qui est près de la tour de *Sainct-Aulbin.* » Elle était donc au milieu de la rue *Obscure.* Elle fut démolie en 1692, et Tillet [Chr. bord. Till., p. 158], qui nous apprend cette destruction, dit que la tour était des plus anciennes de la ville, et bâtie sur les vieux murs de la cité.

Sent-Elegi : Tors *Sent-Elegi.* (Voir porta *Sent-Elegi.*)

Sent-Esperit : Tor *deu Sent-Esperit.* (Voir porta d'*Audeyola.*)

Sent-Georges : Tor *Sent-Georges* (12, 23). — La tour *Saint-Georges,* dit Bernadau [Viog., p. 84], « était, suivant un arpentement » fait, en 1596, par ordre du maréchal de Matignon, gouverneur de » la province,... placée à 100 toises de la porte *Saint-Germain,* et » à 150 du château *Trompette.* » Elle était, par conséquent, située sur la ligne des remparts qui protégeaient la ville au nord. (Voir porte d'*Audeyole.*)

Sent-Pau : Tor de *Sent-Pau;* turris de *Sancto-Paulo;* turris *Sancti-*

Pauli; turris *Granerii;* tour de *Saint-Paul* (10, 19). — Cette tour nous est signalée dans un texte de 1354 [C. de l'arch.] : « Feci recaperari » turrim de *Sancto-Paulo,* et totam domum. » Le même manuscrit s'exprime ainsi en 1367 : « ..... Vendidi de feno, portato in turre *Sancti-* » *Pauli* Burdegale, unum medalhonem feni.... » et ailleurs : « Omnia alia » prata de *Fraxinu* et de *Las Coalhas,* in palude Burdegale, fecimus..... » tundi, et fenum ipsorum fuit portatum Burdegale, et positum in quodam » solo, juxta turrem *Sancti-Pauli.* »

Nous croyons que cette tour était située dans le mur romain de l'ouest, et que c'est la seconde au nord de la porte *Saint-André.* La maison dont elle faisait partie était la cinquième que l'on rencontrait à gauche, en entrant dans la rue *Saint-Paul* par la rue *Saint-André.* Elle appartenait à l'archevêque en 1367 [C. de l'arch.] : « Dominus noster archiepiscopus » tenet quandam magnam domum cum turre et cum tota terra sive » casali, que sunt ad latus dicte domus, de qua solebat dari, secun- » dum antiquos rotulos, IIII^or^ solidos census et XIX denarios sporle. » Nous avons vu, plus haut, que les deux premières maisons et la première tour appartenaient alors au seigneur de Veyrines, et que c'est sur leur emplacement que Vital Carles fonda, quelques années plus tard, l'hôpital *Saint-André;* Guillaume Borelli, prêtre, possédait la troisième maison; un autre prêtre, Arnaud de Deveriis, trésorier de l'archevêque, la quatrième.

Les trésoriers des archevêques nous apprennent, dans leurs comptes, que la maison de la rue *Saint-Paul,* ou du moins une partie, servait d'entrepôt pour les provisions de l'archevêché.

Nous pensons que la tour du *Grenier,* signalée dans le texte suivant [C. de l'arch., p. 354], n'est autre que la tour de *Saint-Paul :* « Item » solvi, pro III magistris et II servitoribus quos habui ad reparandum, » in quibusdam locis, in turre *Granerii,* II solidos II denarios sterlingorum. »

Sent-Seurin : Tor *Sent-Seurin* (11, 20). — Dans la liste des tours et des portes dans lesquelles les jurats mirent des gardes, le 4 octobre 1406 [Jurade], nous trouvons « la tor *Sent-Seurin* » placée entre la tour de *La Recluse* et la porte *Dijeaux.* Nous croyons que c'est celle qui est située à l'angle aigu d'un avancement du mur entre la porte *Dauphine* et la porte *Dijeaux,* formant bastion devant la tour du *Canon,* à 50 mètres

environ, au sud, de l'entrée du cours de l'INTENDANCE [Lattré. — Pl. mss., n° 149].

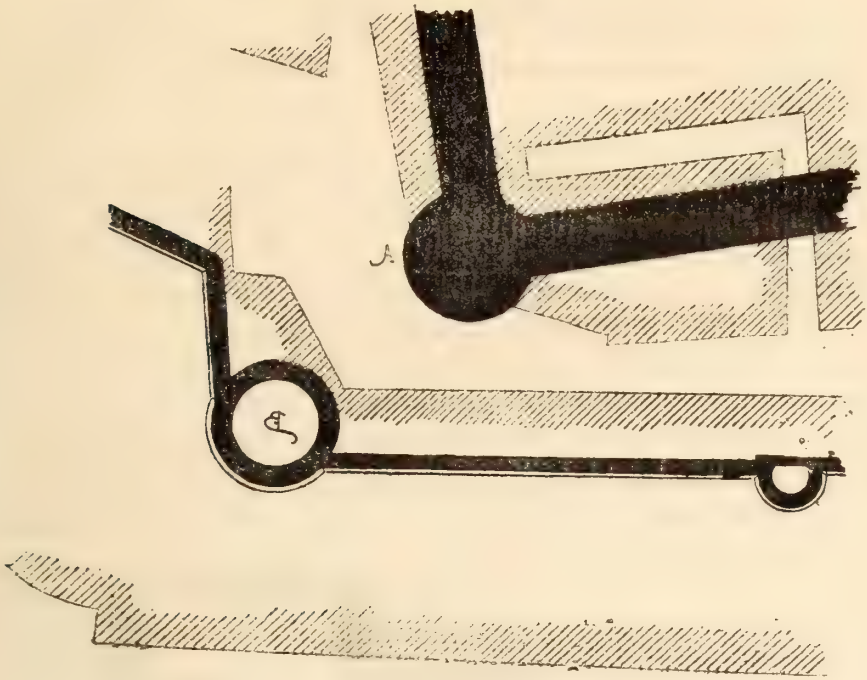

A, Vieille-Tour. — B, Tour de Saint-Seurin.

Senta-Crotz : Tor *Senta* ou *Sancta-Crotz-deu-gran-Portau* (1, 22). — Le 4 octobre 1406, on mit six gardes à « la tor de *Senta-Crotz-deu-gran-Portau* » [Jurade]. Le 21 avril 1416, les jurats ordonnèrent de placer des sentinelles pendant la nuit aux diverses tours de Bordeaux : Johan Esteue fut chargé de les mettre à « la grant tor de *Sancta-Cros,* à *Las Salineyras* » et au *Pont-Sent-Johan* », et Ramon Gassias « à la tor de *Johan-Merle* » et à « la grant tor de *Sancta-Cros* qui es dintz lo fossat ». Cette dernière tour était donc défendue par un fossé, et, comme il n'y en avait pas le long du fleuve, on ne peut pas la confondre avec celle de *Sainte-Croix,* dont nous parlerons ci-dessous. Johan Esteue avait en garde les tours du bord de la Garonne, et Ramon Gassias celles qui fortifiaient le rempart sud de la ville.

La tour « *deu grand portau* » est cette grande tour (ronde dans certaines vues cavalières, carrée dans d'autres) qui fortifiait la porte de

Sainte-Croix, et dont l'emplacement a été englobé plus tard dans le *Fort-Louis.*

Deux tours protégeaient, du moins au XVIe siècle, l'autre porte de *Sainte-Croix,* située sur la rivière (voir, infra, Rôle de 1572). Elles n'existaient plus au commencement du XVIIIe, et ne paraissent pas avoir existé au XVe.

Senta-Crotz : Tor *Senta-Crotz, Sancta-Crotz;* la gran tor de *Sancta-Crotz;* tor *Senta-Crotz-debert-la-Ribeyre;* tour *Sainte-Croix;* tour de *Lentillac;* tour du pont de *La Manufacture* (1, 23). — Les délibérations de la jurade nous apprennent que, le 4 octobre 1406, on mit cinq gardes dans « la gran tor de *Sancta-Crotz* », et que, le 21 avril 1416, les jurats ordonnèrent de placer des sentinelles pendant la nuit aux diverses tours de Bordeaux. Johan Esteue fut alors chargé de les mettre « à la gran » tor de *Sancta-Cros,* à *Las Salineyras,* au *Pont-Sent-Johan.* » La tour *Sainte-Croix* était la tour carrée qu'on a démolie il y a quelques années; elle protégeait l'angle sud-est de la ville. On l'appela plus

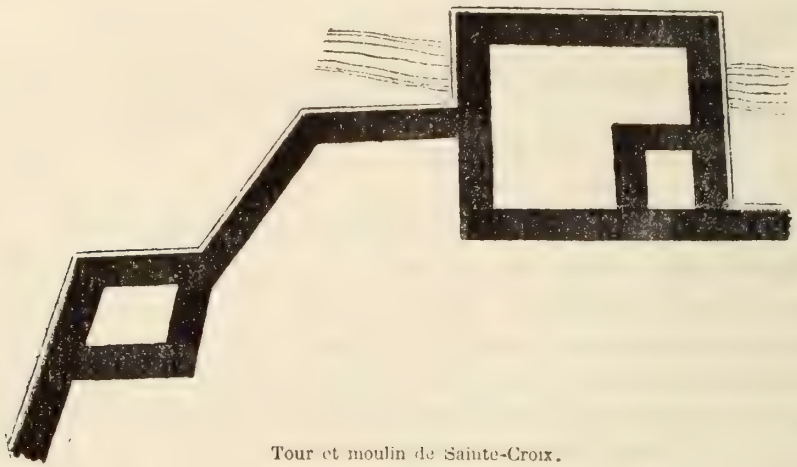

Tour et moulin de Sainte-Croix.

tard tour de *Lentillac* et tour du pont de *La Manufacture.* Nous reproduisons ici le fragment d'un plan du XVIIIe siècle [Pl. mss., n° 91] qui donne le moulin et la tour de *Sainte-Croix*.

Senta-Eulalia : Tor *Senta-Eulalia, Sancta-Euladia;* tor deu portau *Sancta-Euladia;* tour de *Sainte-Eulalie;* tour de *Garos* (7, 17). —

C'était une tour carrée protégeant l'angle sud-ouest de la ville. Nous avons lieu de croire que c'est celle que désignent les jurats lorsque, le 4 octobre 1406, ils ordonnent de mettre sept gardes à « la tor deu portau » *Sancta-Euladia* ». Le 21 avril 1416, Galhard de Junqueiras fut chargé de mettre des sentinelles de nuit « au portau *deu Far,* au portau de tras » (d'au-delà) *Sancta-Euladia* et au portau de *Sent-Julian.* » En 1496 [Terr. Bos.], elle est appelée tour de *Garos :* « ..... toute icelle place de » terre pour faire jardrin, qui est, en la parroisse *Saincte-Eulaye,* près le » portal, au-devant de la tour appellée de *Garos*..... dure de long du » grand chemin commun tirant à l'esglise *Sainct-André,* de l'ung bout, » entre à la murailhe de la ville, ledict chemin commun entre deux, de » l'autre bout. » Ce chemin suivait le bord des fossés protégeant le rempart occidental de Bordeaux.

Tropeyta : Tor *Neba-de-Tropeyta;* tour neuve de *Tropeyte* (9, 23). — L'existence de cette tour nous est signalée dans un texte de 1262 [Liv. Bouil., p. 369 et 370] : « In primis dicimus quod portus et platea *Sancti-* » *Petri,* prout extenduntur a domo Ruffati Vigerii usque ad turrem » novam de *Tropeyta,* prout sunt extra muros, usque ad ymum maris, » sunt paduentum. Item, dicimus quod portus et platea prout extenduntur » a dicta turri nova de *Tropeyta* usque ad domum Michaelis de Medoc, » usque ad ymum maris, sunt paduentum. » Ce texte ne peut désigner que la tour romaine de l'angle nord-est de la cité ou une tour neuve l'ayant remplacée. Ce ne doit pas être, en effet, la tour du *Pont-de-La-Mousque,* située dans le mur de l'accroissement vers la rivière, puisque cet accroissement n'existait pas au XIIIe siècle. Il ne faut pas la chercher sur l'emplacement du château *Trompette,* car, en 1262, la ville ne s'étendait pas jusque-là. Le quartier de *Tropeyte* d'ailleurs occupait tout l'emplacement compris entre la Devise et le ruisseau d'*Audeyole.* La tour neuve de *Tropeyte* était située au centre de ce quartier.

Wataffel : Tor de *Wataffel, Wthefil, Watffel, Batefils;* tor *deu Luc-Majou;* tor de *Bessan;* tor de l'*Estey-de-Las-Anguillas* (8, 23). — Nous nous servons pour l'orthographe de ce nom de celle du plus ancien document que nous possédons. Le 4 octobre 1406, les jurats firent placer six gardes dans la tour de *Wataffel;* elle se trouve placée, dans la liste des tours et des portes qui reçurent garnison, entre la porte du *Caillau* et la

porte *Saint-Pierre*. Le 9 novembre 1406, les jurats ordonnèrent de murer les portes des chais, depuis la tour de *Wataffel* jusqu'aux *Salinières* : « Et » plus, fo ordenat que las portas deus chays (sian) esmuradas de la tor de » *Wataffel* entro à la porta de *Salineyras* » [Jurade].

En 1401, « les executeurs de testament de feuz Guillaume Wataffel, » marchand anglois, et Elene de Chaland, sa femme, de la parroisse de *Sainct-Pierre,* de Bourdeaulx, » vendirent un chai qui avait appartenu aux testateurs [Inv. des Bénéf. de St-Pierre]. Il est probable que c'est ce Guillaume de Wataffel qui avait donné son nom à la tour près de laquelle il demeurait sans doute.

En 1415, dit Baurein [Ms., p. 148], des gens de Libourne ayant fait prisonniers quatre habitants de Saint-Macaire, « les vendirent à un » Anglais, qui les mena en prison à Bordeaux, à la tor de *Wthefil*..... — » Cette tour a porté, dans la suite, divers noms, entre autres celui de » *Luc-Majou.* » Elle a porté aussi les noms de tour de *Batefils*, de *Gaston*, de *Bessan;* voici ce que dit encore Baurein dans un chapitre particulier sur cette tour de *Bessan* [Ms., p. 110] : « Avant la construction des nou- » velles portes de *Saint-Pierre* et des *Chays-des-Farines* (en 1736), on » voioit dans l'endroit à peu près où celle-ci est placée (à l'extrémité » septentrionale de la rue du Chai-des-Farines) une ancienne tour carrée » qui servoit autrefois de défense à la ville, et qu'on pouvoit regarder » comme une espèce de bastion. C'étoit à cette tour que venoit aboutir le » mur de la ville qui est dans l'alignement de la porte *Saint-Pierre,* aussi » bien qu'un autre mur plus avancé vers la rivière, qui est au derrière, » vers le levant, des maisons de la rue des *Chays-de-Farines* et dans » l'alignement de la porte du *Caillau;* il faut pourtant remarquer que » celui-ci n'y aboutissoit qu'en formant une équerre. Cette tour, dont Élie » Vinet a inséré la figure dans son plan de Bordeaux, paroît avoir été » destinée, dans le principe, pour la deffense de l'entrée de la Devise, » auprès de laquelle elle étoit construite..... Vinet fait mention de cette » tour dans son discours sur les antiquités de Bordeaux (§ 95) en ces » termes : « Bessan, maison noble en Medouc, au-dessous de Macaut, à » sept lieuës de Bourdeaus, appartenant aujourd'hui au seigneur de » Vaillac, en Limosin. De mesme nom est une tour quarrée qu'on voit » sur les murailles de la ville de Bourdeaus, près du lieu par où la Divice » sort en la Garonne, et de la part qu'est la porte de la ville appellée du » *Caillau,* qui a esté autrefois au seigneur de Bessan..... » Baurein dit

ailleurs [Ms., p. 98, v°] : « Cette tour (tour de l'*Estey-des-Anguilles*), » suivant un titre du 8 août 1566, étoit située derrière *Saint-Pierre*..... » placée à l'embouchure de l'*Estey-des-Anguilles,* en deffendoit l'entrée, » et mettoit à couvert certains vaisseaux appelés anciennement anguilles, » qui se retiroient dans cet estey. »

La tour de *Wataffel* a été bâtie en même temps que le mur qui longe la rivière, peut-être un peu en avant de ce mur, et pour protéger une porte qui avait succédé à la porte *Saint-Pierre* romaine.

Il est quelques tours dont nous ne savons pas les noms, et dont on voit des restes dans le plan cadastral de Bordeaux. Ainsi ce plan nous en signale, derrière la rue Renière, deux qui faisaient partie du rempart intérieur du premier accroissement; une est au numéro 10 de cette rue, et l'autre, au numéro 18.

Dans le plan de la porte *Saint-Eloy* (voir ci-dessus, p. 78), on voit la trace d'une tour dans le cimetière de l'église *Saint-Eloy,* et une autre sert de base au clocher de cette église; ces deux dernières tours flanquaient le mur extérieur du premier accroissement. La distance de l'une à l'autre est de 30 mètres environ; un même nombre de mètres sépare le clocher de *Saint-Eloy* de la tour de la porte du même nom. Les deux tours du mur intérieur (rue Renière) sont aussi à la même distance l'une de l'autre; ceci nous fait conjecturer que les deux murs parallèles étaient garnis de tours semi-circulaires, placées de 30 en 30 mètres environ, et qu'en conséquence, il devait y avoir dix-huit tours contre chaque rempart, c'est-à-dire trente-six tours entre la porte de *Toscanan* et celle de *La Rousselle,* sans compter les tours des portes et celles qui devaient nécessairement s'élever dans le rempart du bord de l'eau.

Le nom de la même tour variait presque à l'infini; généralement elles étaient louées ou affermées par la ville, qui se réservait nécessairement le droit de s'en servir toutes les fois que cela deviendrait nécessaire pour défendre la cité; les propriétaires mêmes qui avaient des maisons atte-

nant au rempart, devaient laisser sur les murs un passage libre en cas de nécessité. Cette diversité de locataires, de fermiers et de propriétaires (car la municipalité vendait quelquefois les tours), faisait que le peuple s'habituait, peu à peu, à donner au monument le nom de celui qui l'habitait; que les notaires et les fermiers de la ville appliquaient aux tours, dans leurs titres et dans leurs rôles, les dénominations qui étaient les plus vulgairement usitées ou les noms anciens, suivant leur caprice ou leur habitude, de sorte qu'en même temps telle rue, telle porte, telle tour portait plusieurs noms à la fois; de là la difficulté, pour nous, de les reconnaître sans les confondre quelquefois.

ROLE DES TOURS DE BORDEAUX EN 1572.

Nous croyons devoir donner un Rôle des tours de 1572 conservé aux Archives municipales :

« C'est le roolle des tours qui sont autour des murs de la ville de » Bourdeaulx, commanceant à la tour qu'est sur la porte du *Caillau* tirant » au chasteau *Trompete,* et, de là, par terre, jusques à la tour *Saincte-* » *Croix,* et, de là, par la rivière, jusques à la tour du *Caillau.* Lesquelles » tours lesdictz seigneurs (maire et jurats) ont deliberé bailler, à louage, » o la charge de les tenir couvertes et estanques par les locataires.

» Premierement ladicte tour du *Caillau,* avec celle qui est deça l'estier » du *Pont-Sainct-Johan* (7, 23), a esté baillée au cappitaine Laborderie.

» La tour qu'est derriere l'esglise *Sainct-Pierre* (8, 23), que tenoit Helliot » Roche, sergent, XVIII francs bourdelois, ne feut affermée l'année passée.

» Une tour près et au delà la tour de *Loys-de-La-Tour,* visiteur de la » riviere, XV livres tournois.

» Une autre tour illec pres au pont de *La Mousque,* appellée la tour » d'*Aste,* que tenoit Jehan Du Cornet, chaussetier, qui la tenoit à louage » dudict d'Aste, XIIII livres tournois.

» Une tour qu'est au-dessus du portal de *Corn,* autrement du *Chapeau-* » *Rouge,* XVIII livres tournois.

» La tour qu'est sur le portal *Barrat,* XV livres tournois.

» La tour qu'est sur le portal de *Sainct-Germain* (13, 22), LX sous » tournois.

» Une autre tour illec pres ledict portal *Saint-Germain,* XXXV sous » tournois.

» Une autre tour illec pres que Jehannot Batanic, cordier, tenoit, V livres » tournois.

» Une autre tour illec pres que tenoit René Laurens, XI livres X sous » tournois.

» Une autre tour pres porte de *Jaulx,* que François Pellissier, viguier, » tenoit, VIII livres tournois.

» La tour qu'est sur la porte de *Jaulx* (11, 19), XXVIII livres tournois.

» Une autre tour illec pres que tenoit Jehan Faure, viguier.

» Une autre tour illec pres que tenoit Jaques de La Taillade, sergent.

» Une autre tour illec pres q ue tenoit Jehan Balateau.

» Une autre tour illec pres que tenoit Benoist de Tolly.

» Une autre tour illec pres que tenoit Jacques Laveau.

» Une autre tour illec pres, devant porte *Basse,* que tenoit Jehan » Arnot.

» Une autre tour qu'est entre le chasteau du *Hâ* et la porte *Saincte-* » *Aulaye.*

» La grand tour qu'est pres la porte *Saincte-Aulaye* (7, 17), v livres » tournois.

» La tour qu'est derriere l'esglise *Saincte-Aulaye,* que tenoit Jehan » Audebert.

» Une tour qu'est derriere la maison de Tombeloly (5, 18).

» La tour qu'est au-dessus la porte *Sainct-Julien* (5, 18), que tenoit » Cardot Texandier.

» Une autre tour illec pres que tenoit Baude Guillem, trompete.

» Une autre tour illec pres, nommée de *Gaston,* que tenoit Noel » Lefebre.

» La tour qu'est derriere l'hospital de la *Peste.*

» Une autre tour illec pres.

» La tour qu'est joignant le molin de *Saincte-Croix* (2, 23).

» La tour qu'est joignant la porte de *Saincte-Croix.*

» Une autre tour joignant ledict portal que tenoit Pierre Seurin, cos- » turier, v francs bordelois.

» La tour que Mathieu Allegret a tenu longtemps, vis-à-vis le puis » qu'est en ladicte rue *Grand'rue-Saincte-Croix.*

» Une autre tour illec pres.

» La tour qu'est sur la porte de *La Grave* (4, 23), xx livres tournois.

» La tour qu'est joignant la maison de Pierre Garrot.

» Une tour derriere la maison de François Mestaier. »

QUARTIERS

Des noms particuliers, conservés par la tradition, avaient été donnés, pour des motifs dont généralement nous ne connaissons pas l'origine, à certaines parties de la ville, des faubourgs et de la banlieue. Bordeaux était ainsi divisé en une quantité considérable de quartiers, dont probablement les dénominations étaient, pour la plupart, antérieures aux diverses enceintes de la ville, puisque quelques-unes sont communes aux terrains contigus en dedans et en dehors des murs. Il arrivait souvent qu'un quartier portait en même temps plusieurs noms; souvent la limite de l'un empiétait sur celle de l'autre, et quelquefois ils s'enchevêtraient de telle façon, qu'il est difficile, à l'aide des textes, de leur assigner un emplacement rigoureusement exact.

Il en est dont le souvenir est tout à fait perdu; le nom de quelques autres a persisté jusqu'à présent. Leur nomenclature et l'indication, sûre pour la plupart d'entre eux, approximative pour d'autres, de la partie de la ville ou de la banlieue qu'ils occupaient sera très utile pour l'interprétation de certains textes, et pour la recherche de l'emplacement d'une rue, d'une tour, d'une porte ou d'un monument.

Les noms des quartiers, dans l'enceinte romaine, nous sont peu connus; nous avons peu de renseignements sur ceux du premier accroissement; mais ils nous arrivent en foule pour le second et pour les faubourgs.

Audeyola : A *Audeyola, Audeyolo, Audeyole.* (12, 24) — Ce quartier s'étendait depuis la *Font d'Audège* jusqu'au bord de la Garonne; il occupait probablement tout le bassin du ruisseau formé par cette source. A partir de l'année 1361 [C. de l'arch.], il est désigné en ces termes : « Pro » terra..... apud *Audeyola.* — Apud locum quod dicitur *Audeyolo.* — Pro » terra que est retro chaya monachorum Magne-Silve, apud *Audeyola.* » Cette localité devait aussi remonter jusque dans les *Graves,* au sud-ouest

de la fontaine, puisque nous trouvons qu'en 1395, il y avait des vignes : « Pro vinea et terra apud *Audeyola.* »

Ayguatz : Aus *Ayguatz;* apud *Aquarios;* au *Mur-Sarrazin* (7, 17). — En 1355 [C. de l'Arch.] cette localité est nommée « apud *Aquarios* in via » de *Pessac* ». Un contrat du 11 novembre 1530, retenu par Nicolas Rivière, notaire, nous apprend que la localité appelée aux *Ayguatz,* autrement au *Mur-Sarrasin,* était à l'ouest et à peu de distance de la porte *Sainte-Eulalie* [Var. bord., t. IV, p. 16]. Au XVIIIe siècle [Cart. Bell.], elle s'appelait les *Eygats;* ses limites actuelles seraient la rue de BERRY, à l'est; la rue de PESSAC, au sud; les rues de LANDIRAS et du TONDU, au nord.

Barreyres. (Voir *Gratacap.*)

Bertulh : Ila de *Bertulh;* île de *Verteuil* (10, 21). — « C'est, dit l'abbé » Baurein [Ms., p. 147, v°], le nom qu'on donne communément à un » certain nombre de maisons situées à l'extrémité de la rue *Baubedat,* » vers *Saint-Christoly.* » Ce pâté de maisons est situé entre les rues SAINT-CHRISTOLY, BAUBADAT et MONTMÉJAN. Baurein ne dit pas à quelle époque on l'appelait ainsi; mais comme un puits, ouvert près d'une de ces maisons s'appelait, en 1400, puits de *Verteuil,* nous devons supposer que la dénomination : *île de Verteuil,* était antérieure au XVe siècle. (Voir putz de *Bertulh.*)

Bia-Torta : A *Bia-Torta, Via-Torta* (5, 16). — Ce quartier était situé non loin des murs de Bordeaux, entre les chemins de *Saint-Genès* et de *Saint-Nicolas.* Un texte de 1355 [C. de l'Arch.] s'exprime ainsi : « In viam » *Tortam,* que est inter magnam viam *Sancti-Genesii* et viam *Sancti-* » *Nicholai.* » La rue MILLIÈRE traverse cet ancien quartier, qui, dans des plans manuscrits du XVIIIe siècle, est signalé par cette légende : « A *Bia-Torte* ».

Biber : Au *Biber;* au *Viver;* au *Vivier.* — Le tènement du *Biber* était au nord du terrain occupé plus tard par la CHARTREUSE [Pl. mss., n° 137].

Brayac : A *Brayac.* (Voir plassa de *Brayac.*)

Brunon : A *Brunon* (8, 16). — Ce quartier était situé hors de la porte du *Far,* sur le chemin de *Pessac,* dont un embranchement devait alors se diriger de cette porte à travers les plateaux du quartier de Belleville. C'est ce qui résulte des textes suivants [C. de l'arch.], de l'an 1400 : « Pro » vinea que est apud *Brunon,* extra portale de *Farro.* — Pro vinea que » est ibidem in via de *Pessaco.* » Suivant un texte de 1366 [Inv. St-And.], cette localité s'étendait jusqu'aux murs du XIVe siècle, derrière *Sainte-Eulalie :* « Toute icelle pièce de terre vuide qui est près du porge de » *Saincte-Eulaye.....* et plus, toute icelle pièce de vigne qui est au bout » de ladicte terre, oultre le fossé, au lieu appelé à *Brunon.* » *Brunon* était peut-être ce que nous connaissons sous le nom de Brion, localité qui, au siècle dernier, portait ce nom depuis le Haut-Brion jusque près des faubourgs de Bordeaux [Cart. Bell.].

Caguemule : A *Caguemule* (9, 19). — On appelait de ce nom l'extrémité septentrionale de la rue du *Peugue.* C'est maintenant l'entrée de la rue du Palais-de-Justice, près la place Rohan. (Voir rua *deu Peugue.*)

Calhau : Au *Calhau* (7, 22). — Était, suivant un texte du 27 juillet 1407 [Jurade], au bas de la place du *Palais-de-l'Ombrière,* où a été bâtie la porte du *Calhau.*

Campairaud : A *Campairaud;* à l'*Ome-Mort;* à l'*Ormeau-Mort;* au *Petit-Brion.* — Plusieurs actes des XIVe et XVe siècles [Inv. St-And. — Bénéf. St-Mich.] placent cette localité dans les *Graves,* paroisse *Sainte-Eulalie,* du côté de *Saint-Laurent-d'Escures.* On trouve aussi des titres qui s'expriment ainsi : « A *Campayraut,* au *Petit-Brion;* — à *Campai-* » *raud,* à l'*Homme-Mort;* — à *Campairaud,* près de l'*Homme-Mort.* » Elle était située au delà de *Saint-Laurent-d'Escures,* près et au sud d'un chemin qui s'embranche avec celui du Tondu, se dirige vers Pessac, et qu'on appelle maintenant rue de l'Ormeau-Mort.

Campairaud paraît avoir été, jadis, le nom de l'ensemble du quartier qui, au siècle dernier [Cart. Bell.], était distinct de l'*Ormeau-Mort* et du *Petit-Brion.*

Les mots *homme* et *orme* sont confondus dans l'orthographe gasconne; ainsi, en gascon, le chemin de l'*Ormeau* ou *Orme-Mort* s'écrivait

indifféremment : camin de l'*Home,* de l'*Olme,* de l'*Ome,* de l'*Oulme-Mort.*

Campauria : A *Campauria, Campus-Aureus, Camparian,* à *Campaure* (11, 21). — « Ancien nom d'un tènement ou quartier qui fut compris, » dit Baurein [Ms., p. 119], dans l'enceinte de la ville vers le commen- » cement du XIVe siècle. C'est celui qui est à gauche en sortant par la » porte *Médoc,* et dans lequel sont placés le jardin de l'*Intendance,* le » couvent des *grandes Carmélites,* celui des *P. Recolets,* la *Salle de spec-* » *tacle,* le couvent des *P. Jacobins,* l'hôtel de l'*Académie des sciences,* et » ce rang de belles maisons qu'on appelle le *Tourny*. Ce tènement » s'étendoit même au delà des murs de la ville dans l'enceinte de laquelle » il n'a pas été entièrement compris; l'église *Saint-Lazarre*..... est dite » située dans le tènement de *Campaure*.... Ce quartier était anciennement » en culture. Le chapitre de *Saint-Seurin* transigea, en 1270, avec les » *Frères Prescheurs* pour la dixme de Campaure. Pierre Carpin, prêtre, » dans son testament de l'an 1295, laissa à Ramond Faure une vigne qu'il » avoit au loc apperat à *Campauria.* »

Cette localité, qui se trouve à peu près limitée par le cours de l'INTENDANCE, la rue LAFAURIE-DE-MONBADON et les allées de TOURNY, était, à la fin du XIVe siècle, presque entièrement complantée de vignes.

Ici n'est pas le lieu de discuter sur l'étymologie de ce nom, il suffit de le rapporter avec les variantes qui lui sont données dans les anciens titres. L'abbé Baurein dit avoir vu un ancien manuscrit de l'église de *Saint-André,* où ce lieu est appelé « apud *Campum-Aureum* », c'est-à-dire au *Champ-d'Or*. Nous venons de voir qu'à la fin du XIIIe siècle, il est appelé à *Campauria*. Il porte le même nom aux XIVe et XVe siècles [C. de l'Arch. — Inv. St-And.]. Un acte de 1315 [Arch. hist., t. III, p. 53] commence ainsi : « Conoguda causa sia que..... Ramon de *Camparian de Puch-* » *Paulin.* » On lit dans un titre de 1543 [C. de l'arch.] : « Jeanne-Vigou- » rousse Estienne, pour le fief que tient au lieu appelé à *Camparian,* en » la parroche de *Puy-Paulin.* »

Campredon : A *Campredon, Campum-Rotundum,* à *Camp-Rond.* — Quartier situé dans la paroisse de *Saint-Seurin,* près du chemin qui conduit de *Pont-Long* à *Caudéran,* et en conséquence vers la CROIX-BLANCHE. Les textes suivants [C. de l'arch.] nous prouvent aussi que cette localité

était, au moins en partie, complantée de vignes (1361) : « P. d'Ayraco » solvit, pro vinea quam tenet apud *Campum-Rotundum,* prope molen- » dinum de vento. » Ce moulin à vent est assez souvent cité dans les textes de cette époque. En 1400, « pro vinea que est in parrochia *Sancti-* » *Severini,* apud *Campum-Rotundum;* » et ailleurs : « Johannes de Sancto- » Huberto debet pro terra de *Novars,* qui locus est juxta magnum iter, » a *Ponte-Longo* versus *Cauderanum;* » et à l'article suivant : « Petrus » Ramundi, pastisserius, debet pro decima et agreria de *Novars,* ratione » cujusdam pecie vinee que est loco vocato ad *Campum-Rotundum.* » Ce lieu de *Novars* devait être un tènement faisant partie du quartier de *Camp-Rond,* de même que celui de *Cantagric,* ainsi qu'il résulte du texte suivant [C. de l'arch.] : « Pro vineis quas tenet apud *Campum-Rotundum,* » loco vocato a *Cantagric.* »

Cancer : Au *Cancer* (9, 21). — C'était un quartier, situé au centre de l'enceinte romaine, dans l'emplacement duquel ont été percées les rues du *Grand* et du *Petit-Cancera,* vers l'extrémité septentrionale de la rue Arnaud-Miqueu, et le bout occidental des rues de la Devise et du Parlement. On trouve, dans un titre de 1485, une reconnaissance « d'une » maison scize parroisse *Saint-Maixans,* au lieu appelé au *Cancer* » [Inv. St-And.]. En 1354, on appelait aussi ce quartier : *Lo Cancellar* [C. de l'arch.] : « ..... tribus magnis domibus.... inter ecclesiam *Sancti-Simeonis* et ruetam qua itur versus *lo Cancellar.* »

Canterane-Audeyola : A *Canterane-Audeyola* (12, 24). — Le texte suivant [Inv. Ste-Cr.] nous signale l'existence de ce quartier : « Bail à » cens en faveur du monastère, d'un demi-sol et place à *Canterane-* » *Audeyola,* paroisse *Saint-Remy.* » Le mot gascon *Canterane* veut dire *chante grenouille.* Il est possible qu'il ait été appliqué au quartier à cause des marais qui l'occupaient. Nous savons que le ruisseau d'*Audeyole,* qui descendait de la fontaine d'*Audége,* alimentait les fossés de la ville au nord; que des marais s'étendaient jusqu'aux remparts, depuis les environs de la porte *Saint-Germain* jusqu'à la Garonne, et que la paroisse *Saint-Rémi* englobait une partie du faubourg des *Chartreux;* on doit, en conséquence, chercher la localité de *Canterane-Audeyola* dans l'emplacement occupé maintenant par les promenades qui sont entre les allées de Chartres et l'esplanade des Quinconces.

Cap-de-Billa : A *Cap-de-Billa;* à *Capdeville* (5, 18). — Cette localité était, au commencement du XVe siècle, dans la paroisse de *Saint-Seurin*. C'est ce qui résulte de plusieurs textes de l'année 1404 [C. de l'Arch.]. Une rue CAPDEVILLE existe encore dans cette paroisse.

Carmes-Biels : Aus *Carmes-Biels;* aux *Carmes-Vieux* (6, 18). — Ce quartier avait pris son nom d'un ancien couvent de Carmes, qui y avait été fondé vers l'an 1100; les rues de LA MISÉRICORDE, du CAIRE, MAGENDIE, et l'extrémité méridionale des rues de LALANDE et de VEYRINES occupent à peu près son emplacement. Il portait encore le même nom en 1553 [Denomb.] : « Demi maison, jardrin sciz en la parroisse *Saincte-Aulaye,* à » rue *Pimentade,* autrement appellée aux *Carmes-Biels.* »

Cayffernan : Au *Gran* et au *Petit-Cayffernan;* au *Grand* et au *Petit-Cafernan, Caffarnaon, Cafferna, Caffernaon, Cahernan, Cayffernam* (7, 20). — Ce quartier occupait l'emplacement qui est entre le GRAND-MARCHÉ, l'extrémité méridionale de la rue SAINT-ANTOINE et une portion de la rue SAINTE-CATHERINE, depuis les environs de la rue des AYRES jusques et y compris la partie du cours des FOSSÉS qui avoisine la rue SAINTE-CATHERINE. Baurein [Ms., p. 92] cite quelques titres à l'appui de ce fait, et ajoute qu'il lui serait bien facile d'en fournir d'autres. Dans un texte de l'année 1334 [C. de l'arch.] nous lisons : « (Onerat se idem procurator) » de II solidis VI denariis receptis a Petro Olivarii pro arreragiis censuum » domus quam habet in parrochia de *Cayfernano.* » Nous pensons cependant qu'il y a ici erreur, et que l'intendant de l'archevêque a voulu désigner non pas la « paroisse », mais le « quartier » de *Cayffernan.*

Chartros : Aus *Chartros;* aus *Chartrous;* aux *Chartreux;* les CHARTRONS (13, 26). — Ce faubourg porte le même nom, avec une légère variante, depuis l'établissement d'un couvent de Chartreux dans le quartier d'*Audeyole*, en 1383. La chapelle de ces religieux, qui existait encore en 1787, était située vers le bout oriental du cours du PAVÉ-DES-CHARTRONS [Var. bord., t. IV, p. 39. — Lattré. — Plan géométral de la ville et faubourg de Bordeaux.... London, 1787].

Collignan : A *Collignan.* — Il y avait, paraît-il, deux quartiers de ce

nom; un situé du côté du *Bouscat*, et l'autre, dans la paroisse de *Saint-Seurin*, près du Peugue, où se trouve encore une rue du même nom. En 1291, le tènement de *Collignan*, paroisse de *Saint-Seurin*, appartenait à Pey de Collignan [Inv. Ste-Cr.].

Cordoueys : Aus *Cordoueys;* aux *Cordiers* (8, 19). — La localité qu'on appelait aux *Cordoueys* occupait, en 1457, l'emplacement de la maison voisine de celle qui fait le coin du cours des Fossés et de la rue du Ha, du côté du midi. En voici la preuve [C. de l'arch.] : « Johannes de La » Mota debet pro una domo que est supra *Fossatum*, loco vocato aux » *Cordoueys....*, » et à l'article suivant : « pro domo contigua que est in » angulo, in capite rue de *Farro*, » et après : « pro domo contigua que » est in dicta rua de *Farro*, » et ensuite : « pro domo contigua que est in » angulo juxta ruam *Palheyram*. » La même maison est appelée aux *Cordiers* dans un texte de 1439 : « Jehan de La Mote, pour une maison » sur les dits fossés (hors la porte des *Aeres*), au lieu appelé aux *Cor-* » *diers*. » Presque toutes les maisons des *Fossés*, entre la porte des *Eyres* et le Peugue, ainsi que celles des rues avoisinantes, étaient occupées par des peaussiers, des cordonniers, des parcheminiers, des gantiers et des tanneurs : « Davisius de Las, ganterius, dit un texte de 1357 [C. de » l'arch.], solvit.... ratione domus sue, que est supra *Fossatum*. » Cent ans plus tard, nous lisons dans le même manuscrit : « Guillelmus » deu Prat, pelhey, moratur aus *Pelheys*, super *Fossatum*. » Un autre texte, de 1543, nous apprend qu'une localité située sur les fossés des *Tanneurs* s'appelait aux *Pergameys* (aux *Parcheminiers*). Il nous serait facile de fournir une grande quantité d'autres textes des XIVe, XVe et XVIe siècles.

Darreys-Chay : Aus *Darreys-Chay;* aux *Derriere-Chays* (12, 25). — Ce quartier était près des chais des moines de la Sauve-Majeure, derrière ceux des Chartreux et près de la tour d'*Audeyole*; c'est ce que nous apprend une reconnaissance, du 3 janvier 1428, consentie par Jean de Mirapeys en faveur de Richard et Pey de Macanam, d'un sol et place au lieu appelé « aux *Darreys-Chay* et for la tor d'*Au-* » *deyola* », sur le bord de la Garonne [Arch. B.-Lal.]. Un autre titre [Terr. bénéf. St-P.] place cette localité derrière les *Chartreux*. Un inventaire des bénéficiers de Saint-Pierre s'exprime ainsi : « Contract de

» baillette (en 1414) de fief nouveau, d'ung jardrin et vigne, et aultre » petit jardrin, qui est par derriere, scitués et assiz aux *Derriere-Chays* » *des Chartreux*..... près la tour d'*Audeyole*..... derriere les chays des » *Chartreux*. »

Enginh deu Miralh : A l'*Enginh deu Miralh* (4, 20). (Voir *Enginh deu Miralh* à l'article consacré aux Monuments divers.)

Fanhas : Au *Fanhas, Fagnas, Fangnhas* (4, 20) (Voir rua de l'*Enginh-deu-Miralh*.)

Far : Au *Far*, au *Har* (8, 19). — C'est évidemment dans cette localité qu'a été bâti, en 1454, le château du *Hâ*. On l'appelait ainsi dès 1289 [Inv. St-And.] : « Gurpissement faict au chapitre, par Helie Grosset, de » toute icelle maison et jardrin qui sont au *Har*, près l'estey du *Moulin*. » Cet estey du *Moulin* ne peut être que le Peugue, qui faisait tourner le moulin de *Saint-André*. Le chapitre de la cathédrale avait une grande quantité de fiefs au lieu du *Har*. Ce quartier s'étendait jusqu'aux fossés du premier accroissement, puisque, au XIVe siècle, la rue des *Cans* (impasse BIROUETTE) en faisait partie ; c'est ce que nous apprend l'extrait suivant [Obit. St-And., p. 23, vo) : « Anniversarium domini Arnaldi » de Pelagrua, cardinalis, debet fieri VI idus Augusti, pro quo legavit » IIIIor libras XVIII solidos VI denarios census debitos per certos feudatarios » pro feudis que tenent apud *Farrum*, in rua de *Canibus*, sive *Ramundi* » *Johannis*. »

Font-d'Audeya : A *Font-d'Audeya;* à *Font-d'Audége* (15, 23). — Le JARDIN-PUBLIC et le bas-côté nord des QUINCONCES occupent l'emplacement de cet ancien quartier.

Font-Escura : A *Font-Escura*. — Cette localité nous est signalée dans un texte de l'année 1400 [C. de l'arch.] : « Ramundus de Puyoliis » debet pro quarta parte molendini quod est in parrochia *Sancti-Severini*, » loco vocato a *Font-Escura*. » Nous savons que sur la rive droite du Peugue, près du domaine de LIVRAN, existait un prieuré du nom de *Saint-Laurent-d'Escures;* il est probable que le quartier de *Font-Escura* et le moulin du même nom étaient près de ce prieuré. Ce moulin était peut-être

celui qu'on a appelé plus tard moulin de *Gourgue,* et qui dépendait du domaine de *Pélegrin.*

Fort : Au *Fort.* — Voici l'indication que nous trouvons sur cette localité : « Reconnaissance faite au chapitre d'une pièce de terre en » *Graves,* hors le portail du *Far,* au lieu appelé au *Fort* » [Inv. St-And.].

Four : Au *Four; La Meyt-deu-Four;* apud *Furcum.* — Le nom de cette localité, désignée ainsi : « apud *Furcum;* — apud *Mauriam,* prope » *Furcum,* » revient assez souvent dans les textes du xve siècle [C. de l'arch.]. *Maurian* est situé près des BOULEVARDS EXTÉRIEURS, au nord de *Pélegrin,* et le *Four* est plus près de la ville, vers l'extrémité occidentale de la rue d'ORNANO. Ailleurs [Inv. St-And.], le *Four* et *La Meyt-deu-Four* sont signalés comme étant « scitués dans la paroisse de *Sainct-Seurin,* » derrière le persau (sic) de *Sainct-Laurent.* » Nous pensons que apud *Furcum,* au *Four* et *La Meyt-deu-Four* ne sont qu'une même localité. On trouve cependant dans un texte de 1400 [C. de l'arch.] : « Pro vinea » situata apud *Sanctum-Julianum;* » et dans l'article suivant : « Pro » **x** reguis vinee que sunt ibidem apud *La Meyt-deu-Forc;* » ce qui donnerait à penser qu'il y avait deux localités portant le même nom dans deux endroits différents des *Graves de Bordeaux.*

Gratacap : A *Gratacap;* à *Gratecap* (2, 20). — Les documents qui suivent nous signalent l'existence de ce quartier et son emplacement. Il était situé près du couvent des *Sœurs-Menues,* et s'étendait au delà de leurs possessions [C. de l'arch., 1400] : « *Gratacap....* prope *Minorissas....* » in magna via de *Becgla;* » — « *Gratacap....* detras *Menudas* » [Ms. Baur., p. 219]. On le trouve dans deux anciens plans [Pl. mss., nos 46 et 63] avec cette légende : « à *Gratecap* ou *Menudas-Bieilles;* à *Gratecap* » ou *Vieilles-Menues,* ou les *Clairettes;* » il y occupe l'emplacement où l'on voit maintenant la porte et la place des CAPUCINS et une grande partie des rues qui entourent cette place. Le plan no 46 l'enveloppe d'une ligne coloriée, et lui donne pour limites : au nord, les fossés de la ville; à l'est, les environs de la rue MALET; au sud, le cours SAINT-JEAN, à peu près; à l'ouest, le bout méridional du prolongement de la rue LEYTEIRE. Bien que les diverses portions du quartier de *Gratecap* eussent des noms particuliers, quelques-unes d'entre elles recevaient dans certains titres

la dénomination générale; c'est ce qui paraît résulter d'un texte de 1370 cité par Baurein [Ms., p. 210, v°] : « Les Sœurs-Menudes furent d'abord » fondées dans un lieu situé hors des murs, appelé le plantier de *Bar-* » *reyres,* qui n'est guères éloigné de la porte des *Capucins;* c'est pour » cette raison qu'un certain canton de ce plantier est appelé dans les » titres anciens : *Menudas-Belhas,* apud *Minorissas-Antiquas;* » un autre texte [Inv. St-And.] s'exprime ainsi : « Reconnaissance faicte au chap- » pitre d'une pièce de vigne seize à *Barreyres,* près las *Menudas-Bieillas.* » Un plan manuscrit [Arch. dép.] vient confirmer ce dernier document; il place le tènement de *Barreyres* vers le milieu de la rue Saint-Jacques. Une rue, située dans l'emplacement de cet ancien quartier, porte maintenant le nom de rue de Gratecap.

Islets : Aus *Islets* (1, 22). (Voir à *Larribet.*)

La Bastida (7, 26). — Nous ne savons si le quartier de *La Bastide,* situé en face de Bordeaux, de l'autre côté de la Garonne, existait pendant le xve siècle; mais des textes de l'an 1537 et 1543 [C. de l'arch.] nous permettent d'assurer qu'il était connu au milieu du xvie : « Jehan Jacob, » dict Marquet, demeurant sur le pavé de *La Bastide,* doibt le viie de un » colac (alose); » — « Les héritiers de Marquet Jacob, hoste de *La* » *Bastide,* pour la maison et jardrin, sur le peyrat de la dicte *Bastide,* » tirant vers le *Sypressa.....* » Nous pensons que le peyrat ou chaussée de *La Bastide* était alors entre la rue Letellier et la place du Pont, d'où partait un chemin qui suivait le bord de la rivière avant la construction du quai de La Souys; alors la Garonne était plus large qu'à présent; Vinet nous apprend [Vin. Aus., sect. 209, C] qu'à l'extrémité de la ville, en amont, elle avait deux mille pieds de large, c'est-à-dire quatre cents pas romains; en aval, en face du monastère des Chartreux, elle était beaucoup plus large : « Garumna, quem ante superiorem urbis partem, qua » angustissimus est, latum duo milia pedum aliquando deprehendimus, » qui fiunt passus quadringinti; ante inferiora vero mœnia, et Cartusia- » norum cellam, multo latior est. » Actuellement, la Garonne a, devant Sainte-Croix, 450 mètres, et 500 mètres en face de l'emplacement de l'ancien couvent des Chartreux.

Labidey : A *Labidey;* à *Lauidey, Lavidey, Aviderium;* à *Sarpora.* —

On trouve des localités portant ce nom dans plusieurs parties des *Graves de Bordeaux,* et toujours assez près des remparts de la ville. Ainsi, en 1369 et 1416, le lieu de *Labidey-de-Brunon* était non loin de la porte du *Hâ;* en 1311 et 1377, un *Labidey-du-Mirail* était près des « *Sors-Menudas* »; en 1311, il y avait un *Labidey-de-Sainte-Croix;* en 1407, une reconnaissance est faite au chapitre de Saint-André « d'une pièce de vigne » scize à *Labidey,* devant la tour de *Sainte-Croix* »; en 1535, le lieu de *Labidey* était aussi appelé à *Sarpora.* Toutes ces localités étaient complantées de vignes [Inv. St-And.]. Il existe une rue du Serpora et une rue d'Aubidey dans le faubourg de Sainte-Croix. Ce mot *Labidey* est l'équivalent du mot *Aviderium,* que nous trouvons souvent dans les comptes de l'archevêché; voici du moins deux textes qui le feraient penser : « .... apud » *Portam-Espanos,* qui locus est ultra *Farrum* et citra *Aviderium;* » — « ..... au lieu appellé à *Porte-Espaignau,* desa *Labidey-Brunon.* »

Labodat : A *Labodat* (4, 19). — Localité située hors des murs de la ville, près et au sud des fossés, entre les portes *Saint-Julien* et du *Mirailh* : « Apud Lavodat, dit un titre cité par l'abbé Baurein [Ms., » p. 182], in rueta stricta que, a fossato ville, videlicet inter portale » *Sancti-Juliani* et portale de *Miralho,* ducit versus meridiem. »

La Bohau : A *La Bohau, Lo Bohaut* (1, 21). — Ce tènement était, en 1388, situé devant la grande porte de *Sainte-Croix,* et probablement sur l'emplacement de l'Abattoir. « Reconnaissance par Guilhem Moyney à » l'abbé de *Sainte-Croix* de deux trens de vigne, *Graves de Bordeaux,* au » lieu de *La Bohau,* devant le portail de *Sainte-Croix,* alias le grand » portail de *Sainte-Croix.* » Il était compris dans le quartier de *Gratecap* : « Reconnaissance consentie par Pey de La Porte, en faveur du monastère » de *Sainte-Croix,* d'un trens de vigne situé aux *Graves de Bordeaux,* » au lieu appelé à *Lo Bohaut* et à *Gratecap,* devant le grand portail de » *Sainte-Croix* » [Inv. Ste-Cr.].

La Carpenterie : A *La Carpenterie.* — Une localité ou un établissement de ce nom existait, à l'est de l'église *Saint-Pierre,* en 1488 [Terr. Bos.] : « ..... appentis et place qui est, par dernier, au lieu appelé à *La* » *Carpenterie,* dernier *Sainct-Pierre,* ainsi que le tout est entre le cime- » tière de l'esglise dudict *Sainct-Pierre,* de long en long, d'une part.....

» entre au chemin commung devers la muralhe de ladicte ville, d'aultre » bout. »

La Codana : A *La Codana;* apud *La Cadona, La Cadana;* à *La Coudanne, La Coudans* (8, 17). — Ce quartier était situé sur le bord du Peugue, et s'étendait, du sud au nord, depuis la porte *Sainte-Eulalie* jusqu'à celle du *Hâ,* et de l'est à l'ouest depuis les fossés de la ville jusqu'à *Saint-Laurent-d'Escures.* C'est à peu près cette portion du faubourg de *Sainte-Eulalie* traversée maintenant par les rues Mouneyra et du Tondu. En 1355, on l'appelait *La Cadona, La Cadana;* en 1400, *La Codana :* « Johannes Servientis, yppotecarius, debet pro uno trencio terre et rau- » sarii quod est extra Pelagum, immediate extra muros ville, loco vocato » a *La Codana.* » Et ailleurs : « .... pro medietate unius vinee situate extra » portale de *Farro,* loco vocato a *La Codana* » [C. de l'arch.]. En 1300 : « ..... toute icelle pièce de vigne qui est à *Saint-Laurent-d'Escures,* au » lieu appelé : au plantier de *La Codane.* » En 1370 : « Reconnaissance » de cent reges de vignes, près du portail *Saincte-Eulaye,* au lieu appelé » à *La Codane.* » En 1395 : « Reconnaissance faicte au chapitre *Saint-* » *André* d'une pièce de terre et de rauzar, en la palu du Peugue, au lieu » appelé à *La Codane.* » Une portion de ce quartier s'appelait, en 1377, à *La Codane-de-Saint-Laurent* : « Contract par lequel le chapitre (Saint- » André) a investi feument Arnaud de Boscau d'une pièce de vigne scize » à *La Codane-de-Saint-Laurent.* » On le nommait quelquefois *La Coudans :* « Terre scize hors la porte du *Hâ,* au lieu de *La Coudans* » [Inv. St-And.]. On lit ailleurs [Bénéf. St-Mich.] : « A *La Coudanne,* autrement à *Saint-* » *Laurent-d'Escures.* »

Ces divers textes nous apprennent que le quartier de *La Codane* était situé partie dans le marais et partie dans la terre ferme, puisqu'il y poussait des roseaux et qu'on y cultivait la vigne.

La Crozilla : A *La Crozilla* (4, 18). — « Reconnaissance de toute » icelle pièce de vigne qui est devant l'hôpital de *Saint-Julien,* au lieu » appelé à *La Croizille* » [Inv. St-And.]. L'hôpital *Saint-Julien* était près de la porte du même nom; nous devons donc chercher le lieu de *La Crozille* sur la place extérieure d'Aquitaine.

La Fusteria : A *La Fusteria.* (Voir *Puyaduy de Las Salineyras.*)

La Graba : A *La Graba, La Graua, La Grave* (4, 23). — On entendait par ces mots : *La Grave*, tous les quais de Bordeaux. « Ces mots : » sur *La Grave,* sur la *rivière*, dit Baurein [Ms., p. 72, v°], étoient ancien- » nement synonymes dans Bordeaux ; il ne faut pour s'en convaincre que » consulter l'ancien statut de cette ville concernant le salaire des ser- » gens : Pour chacun ajournement, y est-il dit, page 17, fait sur *La* » *Grave,* port et havre de cette ville, ou en aucune gabarre ou coureau » étant à terre ou attaché à terre : douze deniers bordelois. » Il ajoute ailleurs [Ms., p. 180, v°] : « On remarquera que ces mots : apud *Gravam,* » ne veulent point dire à *La Grave,* mais sur la *rivière;* on appelait » anciennement dans Bordeaux *La Grave* l'espace qu'il y a entre les murs » de ville et les bords de la rivière. » En 1354, le procureur de l'archevêque [C. de l'arch.], après avoir vendangé les vignes de *Lormont,* fait transporter à Bordeaux les vins recueillis. Il énumère les sommes qu'il a dépensées pour le transport de ces vins jusqu'à l'archevêché, et il dit : « .... pro portu,.... de loco de *Laureomonte* ad mare.... Item, pro portu » maris....; Item pro bubulcis et braymantibus.... a *Grava* usque ad » archiepiscopatum..... » Il est évident qu'ici le lieu appelé à *Grava* doit être le lieu de Bordeaux le plus rapproché de *Lormont*, c'est-à-dire le quai qui était situé entre la tour d'*Audeyole* et la porte de l'*Ome-de-Casse*.

Au XVIe siècle, le mot *La Grave* était pris pour tous les quais. Rabelais dit que Pantagruel passant à Bordeaux y observa des « gabarriers jouant » aux luettes sur *La Grave* ». Cependant des noms particuliers étaient donnés aux différentes sections du port, depuis le château *Trompette* jusqu'aux *Salinières;* et de là, jusqu'à *Sainte-Croix,* le port s'appelle toujours *La Grave.* Les textes qui donnent ce nom à tous les quais sont extrêmement rares, tandis que ceux qui ne le donnent qu'à la portion comprise entre la porte des *Salinières* et *Sainte-Croix* sont très communs. En voici quelques-uns : « In parrochia *Sancte-Crucis,* » apud *Gravam,* ultra ruam strictam, que dicitur rua *deus Arlots* » [Ms. Baur., p. 72]. La rue des *Arlots* était dans la paroisse de *Sainte-Croix*. Une des premières rues du côté des *Salinières* est la rue *Maubec*. Elle » aboutissait à *La Grave* : « Pro domo situata supra *Gravam* in rua » de *Maubec.* » Et ailleurs : « Pro medietate magni chaii situati super » *Gravam* inter ruam *Andronam* et ruam de *Baysaco.* » Plus loin encore : « Pro domo situata, super *Gravam,* inter ruam *Carbonelli* et ruam de

» *Bayssaco* » [C. de l'arch. (1400)]. « ..... Super quamdam domum que est » apud *Gravam,* in parrochia *Sancti-Michaelis* Burdegale loco, vocato ad » *Puyatorium de Las Salineyras* » [Obit. St-And.]. Et Baurein ajoute, comme pour compléter cette série de rues qui aboutissaient à *La Grave* proprement dite : « Apud *Gravam* inter ruam *Adam-Carboneu* et ruam » strictam *deus Arlots.* » Cette désignation « apud *Gravam* » n'a pas été trouvée par nous dans les titres relatifs aux rues aboutissant aux quais qui s'étendent vers le nord à partir de la porte des *Salinières.* On peut donc avancer que, si quelquefois on appelait *La Grave* tous les quais devant Bordeaux, le quai de *La Grave*, proprement dit, était celui qui s'étendait à l'est des églises *Saint-Michel* et *Sainte-Croix.*

La Reclusa : *La Reclusa* (12, 20). — « Le tènement de *La Recluse* » étoit bordé, dit l'abbé Baurein [Var. Bord., t. III, p. 349], vers le cou- » chant, par la grande rue de *Saint-Seurin;* vers le nord, par la rue de » la *Petite-Taupe,* aujourd'hui rue *Huguerie,* et vers le levant, par les » anciens fossés de ville. » Il était en partie complanté de vignes, qui s'étendaient jusqu'aux fossés de la ville, où s'élèvent maintenant ces belles maisons qui forment le côté occidental du cours de Tourny. C'est ce que nous prouve le texte suivant, de l'an 1400 : « Bernardus de Fonte » debet pro vinea que est in via que, a *Sancto-Lazaro* sive *Reclusa,* ducit » versus ecclesiam *Sancti-Germani.* » Le fief de *La Recluse* était encore, en grande partie, complanté de vignes en 1453. En 1457, celui de *Saint-Lazare* était distinct de celui de *La Recluse,* et se trouvait entre lui et *Saint-Seurin* : « Apud *Sanctum-Lazarum,* ultra *Reclusam.* » Cependant l'auteur du manuscrit où nous puisons ces renseignements [C. de l'arch.] continue par ces mots : « Marquesa Bonon.... pro feudo et trilia que habet » prope *Sanctum-Lazarum* sive *Reclusam,* in quo feudo sunt IX stagie. » Ces textes prouvent qu'on n'était pas alors bien fixé sur la séparation de ces deux quartiers, et que des maisons assez nombreuses y existaient déjà.

La Rocella : *La Rousselle* (6, 22). — Ce quartier porte le même nom depuis le XIIIe siècle au moins, mais avec des variantes fort nombreuses dans son orthographe. Un texte du 5 février 1273 [Arch. hist., t. III, p. 18] s'exprime ainsi : « La quas plassa et mayson es en *La Rosserra*..... entro » la maison de Pey Deger de La Rossera, d'una part, eu camin comunau,

» d'autre, aissi cum dura et ten de lonc de la gran arrua deuant, jusca à » la yma de la mar. » Le 27 juillet 1407, disent les registres de la Jurade, on distribua aux jurats les clés des portes de la ville; celles du quartier de *La Rousselle* furent confiées à Jean Gassies : « Item, las (claus) de » *La Rocela* entro à *Las Salineyras* inclusiuament à Johan Gassias. » On lit également dans une délibération de 1415 : « ..... à la torreleta deu » pont *Sent-Johan* debert *La Rossela.* »

La Roquette : A *La Roquette.* — Ce quartier était situé près et à l'est de la porte *Médoc.* C'est ce que nous prouvent les textes suivants, puisés dans un inventaire des titres des Bénéficiers de Saint-Pierre : « Esporle (en 1418) d'une maison scituée et assize en la rue appellée de » *Martoret,* au lieu appellé à *La Roquette,* devant la tour de *Jehan-de-La-* » *Porte;* » et, en 1421 : « Esporle d'une maison scituée et assize en la » paroisse *Saint-Maxens* de Bourdeaulx, en la rue appellée de *Casteret,* au » lieu appellé à *La Roquette,* devant la tour de *Jehan-de-La-Porte.* » (Voir rue du *Petit-Casteret.*)

Larribet : A *Larribet;* à *Larribat;* aux *Illets, Islets;* au *Pont-du-Guit.* — C'était le lieu que nous appelons maintenant le Pont-du-Guit, sur l'Estey de Bègles. Il faisait partie de la sauveté de *Sainte-Croix.* C'est ce que nous apprennent les textes suivants : en 1299, « reconnaissance » par Arnaud Amaubin, à l'abbé de *Sainte-Croix,* d'un demi-sol de terre » au lieu de *Larribat,* paroisse de *Sainte-Croix;* » en 1305, « reconnais- » sance par Ramon deu Pin, à l'abbé, d'un jardin et terre à *Larribet,* » sauvetat de *Sainte-Croix;* » en 1372, « bail à cens par l'abbé, à Guilhem » Andraut, d'un sol, jardin et terre, situés hors la porte *Sainte-Croix,* » au lieu de *Larribet;* » en 1534, « à *Larribet,* autrement aux *Illets....* » autrement au *Pont-du-Guit* » [Inv. S^te^-Cr.]. La Gare du Midi et l'Asile des Aliénées couvrent actuellement une partie de ce quartier.

La Saya : A *La Saya.* — C'était un fief situé près des *Gahets;* c'est ce que nous apprend un texte de 1388 [Inv. St-And.] : « Reconnais- » sance au chapitre d'une pièce de vigne scize au lieu appelé à *La Saya,* » près des *Gahets.* » Ce fief, d'après le même inventaire, portait déjà ce nom en 1383. Les *Gahets* occupaient les environs de l'église Saint-Nicolas.

La Serize : A *La Serize* (3, 17). — Ce quartier était situé près de l'hôpital de *Saint-Julien,* entre le chemin qui conduit de la porte *Saint-Julien* aux *Gahets* (route de Bayonne), et celui qui conduit de la même porte au *Sablonat* (route de Toulouse) [Terr. des 15 cur.].

Las Compnas : A *Las Compnas.* — Localité située, lit-on dans un texte de 1457, entre le port de *Trajet* et *Sainte-Croix* : « In loco vocato » à *Las Compnas,* qui locus est inter *Sanctam-Crucem* et *Trajectum* et » appellatur vulgariter : lo *Meyan de La Canau,* a parte *Sancte-Crucis;* » et dans un autre texte, daté de 1543 : « Ung lieu appelé à *Lo Meyan de* » *La Canau,* qui est entre *Saincte-Croix* et *Traject* » [C. de l'arch.].

Las Grabas de Bordeu : *Las Grauas;* les *Graves de Bordeaux.* — On appelait ainsi les terrains graveleux, complantés de vignes, qui entouraient Bordeaux. Leur nom revient très souvent dans les titres des xiiie, xive et xve siècles. On y récoltait ce vin de Graves qui avait alors et qui a encore une si grande réputation. Il y avait, au xve siècle, des vignes partout où le sol avait permis d'en planter, jusque sur le bord des fossés et dans la ville elle-même, surtout du côté du midi; nous en trouvons devant toutes les portes, depuis celle de *Saint-Germain* jusqu'à celle de *Sainte-Croix.* Quand on examine le plan de Lattré, et qu'on le compare avec l'état actuel des lieux, on voit que des maisons s'élèvent aujourd'hui là où il y avait autrefois des vignobles considérables.

La Taugua : Plantey de *La Taugua, La Tauba;* planterium de *La Taugua, La Taupe, La Thoppe* (14, 21). — Au xve siècle, ce quartier se divisait en deux : l'un s'appelait la grande *Taugue,* et l'autre, la petite *Taugue;* il s'étendait à l'ouest de celui de *La Recluse,* depuis les pressoirs de *Saint-Seurin* jusqu'au chemin de *Soulac,* en passant près du *Palais-Gallien.* Un titre de 1457 entre autres nous en donne la preuve : « Plan- » terium de *La Taugua....* a parte *Palacii-Galiane,* et deinde itur versus » ruam *Sancti-Germani* per magnum iter. » En 1553, on trouve écrit, tantôt « la petite *Taugue* », et tantôt « la petite *Thoppe.....* dernier le » treuil de *Sainct-Seurin;* » et ailleurs : « Au fief de la grande *Taugue* » [C. de l'arch.]. Un autre manuscrit [Inv. St-And.] porte : « à *La Tauba* » : « Pièce de vigne scize à la paroisse de *Saint-Seurin,* au lieu appelé à

» *La Tauba.* » Ce nom est devenu, par corruption sans doute, la grande et la petite *Taupe.* La rue LAFAURIE-DE-MONTBADON s'appelait, il y a peu de temps, rue de la *Grande-Taupe,* et le nom de rue HUGUERIE a succédé à celui de rue de la *Petite-Taupe.* Le chemin qui se dirigeait de la croix de l'*Épine* vers les *Arènes* (rue du PALAIS-GALLIEN) coupait le quartier de *La Tauga* en deux parties à peu près égales.

La Tornapiqua-deu-Far : A *La Tornapiqua-deu-Far;* à *La Tornapica* (9, 18). — *La Tornapiqua-deu-Far* paraît avoir été en même temps : le nom des environs immédiats de la porte du *Hâ :* « .... loco » vocato a *La Tornapiqua-deu-Far* » [C. de l'arch.] (en marge de cet article est écrit : « rua de *Farro* »); — celui du carrefour formé par les rues du *Far,* du *Peugue* et *deu Putz-bielh-deu-Far;* — celui d'une rue; — et, au XVIe siècle, celui de la porte du *Far* elle-même. Le mot *Turnpike,* en anglais, veut dire *barrière.* (Voir rua de *La Tornepiqua-deu-Far.*)

Longueborne : A *Longueborne* (2, 21). — Localité située dans la « paroisse de *Sainte-Croix,* près de l'hôpital de la *Peste,* au delà le fossé » de la ville. » Nous devons donc placer *Longueborne* entre la place des CAPUCINS et le PETIT-SÉMINAIRE. Le ruisseau qui passait devant *Sainte-Croix* s'appelait autrefois eau de *Petralonga* ou *l'Aigue-Borde* (Voir Estey de l'*Aiga-Borda*). *Longueborne* nous paraît être la traduction de *Petralonga.*

Malhorguas : Ila de *Malhorguas;* insula de *Malhorguas;* île de *Malhorgues,* de *Martogues.* — Cette île, qu'à la rigueur nous ne devrions pas faire figurer dans les quartiers de Bordeaux, était située entre *Lormont* et cette ville : « Insula de *Malhorguas,* dit une lève du XVe siècle citée par » Baurein [Bull. polym., année 1817, p. 260], que est inter Burdegalam et » *Laureum-Montem.* » On lit aussi dans un texte de 1400 [C. de l'arch.] : « Blanqua Guirodaunis, uxor Bernardi de Cornu, parrochiana *Sancti-* » *Remegii,* pro tertia parte insule de *Malhorgas* quam tenet, per indiviso, » cum Ramundo Gassies. » Et ailleurs, en 1438 : « Bernardus de Cornu » pro tertia parte insule de *Malhorgas....*; Thomas et Bertrandus Garsie » pro duabus partibus dicte insule. » On sait que la famille de Gassies a gardé, pendant longtemps, une seigneurie dans les QUEYRIES, où était

située l'île de *Malhorgues*. Les registres de la comptablie l'appellent île de *Martogue* [Arch. dép.].

Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc : A *Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc; Sanctus-Martinus-de-Monte-Judaico, Saint-Martin-du-Mont-Judaïque* (12, 18). — Quartier situé à l'ouest de la ville et près des murs; il occupait l'emplacement compris entre la place Dauphine et les rues d'Arès, Judaïque et de Fleurus.

On l'appelait, en 1243, le bourg de *Saint-Martin* : « ..... homines de » vico *Sancti-Martini* », et, en 1271, le bois de *Saint-Martin :* « Memo- » riale est quod..... Ramundus Planter, parrochianus ecclesie *Sancti-* » *Severini,* Burdegalensis, commorans in burgo appellato lo *Bosc Sent-* » *Martin,* in salvitate ecclesie *Sancti-Severini....* » [Arch. hist., t. III, p. 45 et 47].

Maubourguet : A *Maubourguet, Mauburguet, Malum-Borguetum, Mauborguetum;* à *Saulessa* (12, 19). — Ce quartier était situé hors des portes *Dijeaux* et *Saint-Symphorien,* dans l'emplacement occupé par la place Dauphine et les maisons situées au sud et à l'est de cette place, jusqu'à la Devise et à la rue Mériadeck. Il était, aux xive et xve siècles, couvert de jardins et de vignes; c'est ce qui résulte des textes suivants : En 1334 [C. de l'arch.], « .... solum sive casale existente in dicta parrochia » *Sancti-Severini,* loco vocato apud *Malum-Borguetum;* » et ailleurs : « ..... pro tribus feudis quos tenet extra portam *Digeus,* loco vocato *Mau-* » *burguet.* » Le 11 novembre 1497, Pierre de L'Espine, fils et héritier universel de Me Pierre de L'Espine, maître de l'œuvre de Saint-André, et dame Conthorine Johanna vendent à honorable homme Hervé de Rubran une pièce de vigne dans les *Graves de Bordeaux,* au lieu appelé à *Maubourguet,* près du chemin qui va à *Pont-Long,* d'un côté, et au *Mur Sarrasin,* de l'autre [Arch. Bad.]. Les indications suivantes [Inv. St-And.] complètent ces renseignements : « Reconnaissance, en 1366, d'un sol de terre et de » vigne avec les murs et madères, sciz à *Maubourguet,* près *Saint-* » *Martin-de-Montjudec;* » en 1369 : « Reconnaissance d'une pièce de » vigne avec les buissons, vimière et aubarèdes, scize à *Maubourguet,* » derrière le Peugue; » et ailleurs : « A *Maubourguet,* en la rue par » laquelle on va de *Saint-Symphorien* à *Pont-Long.* » En 1365, la localité de *Maubourguet* s'appelait aussi à *Saulesse* [Inv. St-And.]. Les murs

sarrasins et les madères dont il est parlé dans ces divers actes ne peuvent être que les restes du grand monument romain qui s'élevait entre la rue SAINT-SERNIN et le côté oriental de la place DAUPHINE.

Maucalhau : A *Maucalhau* (4, 21). — C'était un quartier dans lequel avait été bâti le couvent des *Cordeliers*. Il s'étendait dans les deux paroisses de *Sainte-Croix* et de *Saint-Michel*, ainsi que le prouvent les deux textes suivants [Inv. S^te^-Cr.] : « Reconnaissance (1391) par Arnaud » Bonneau, à l'abbé, d'un demi sol de terre avec vigne qui est au lieu de » *Maucaillau*, paroisse de *Sainte-Croix*. » — « Reconnaissance (1568) » par Odet Minvielle d'une maison située au *Maucaillau*, parroisse *Saint-* » *Michel*, faisant le coin de la rue *Traversanne*. »

Maupertus : A *Maupertus;* à *Maupertuis*. — Ce quartier était situé au nord des *Menudas-Belhas*.

Menudas-Belhas : A *Menudas-Belhas, Menudes-Belhes* (3, 20). (Voir à *Gratacap*.)

Miralh : Au *Miralh;* apud *Mirailhum;* le *Mirail* (4, 20). — Ce quartier était à l'extrémité méridionale de la rue qui porte le même nom. Les murs du XIVe siècle le divisaient; de sorte qu'une portion était dans la ville et l'autre dans les faubourgs. Les textes qui le signalent reviendront si souvent dans la suite de cet ouvrage, que nous croyons inutile de les rapporter ici.

Molher-Morte : A *Molher-Morte*, *Mulier-Mortua*, *Mouillé-Morte;* à *Sereya*. — Voici les indications que nous trouvons [Inv. St-And.] (1338) : « Vente faite..... d'une correge de vigne scize à *Molher-Morte*, autre- » ment à *Sereya*, au cors de *Terre-Nègre*, près le pont de *Lادors*. » [C. de l'A. (1438). — Arch. mun.] : « Guilhermus Rampson pro vinea » que est apud *Mulierem-Mortuam*. » Un plan [Pl. mss., n° 133] place le tènement de *Molher-Morte*, ou *Mouillé-Morte*, au nord de l'église de *Saint-Vincent-de-Ladors*.

Mur-Sarrasin : Au *Mur-Sarrasin*. — Au moyen âge on a appelé, et on appelle encore de nos jours, dans beaucoup de localités, *Murs-*

Sarrasins les constructions antérieures au IXe siècle, romaines ou autres. (Voir aux *Ayguatz* et à *Maubourguet.*)

Naujac : A *Naujac, Nauyac;* à *Blavia* (15, 21). — Cette localité, qui a laissé son nom à une rue existant encore, portait cette dénomination aux XIVe et XVe siècles. Elle était complantée de vignes et située entre *Saint-Seurin* et le *Palais-Gallien.* C'est ce qui résulte d'une foule de textes [C. de l'arch.], parmi lesquels nous avons choisi le suivant : « .... debet pro vinea de *Nauyac,* qui locus est inter *Sanctum-Severinum* » et *Arenas.* » Elle portait aussi le nom de *Blavia* en 1449 [Liév. P.-Berl.] : « ..... in rua vocata *deu Putz,* in loco qui dicitur *Blavia,* alias » *Nauyac.* »

Ome-de-Papon : A l'*Ome-de-Papon;* à l'*Oulme-de-Papon* (3, 21). (Voir rue de l'*Ome-de-Papon.*)

Paludate : A *Paludate;* apud *Paludatum* (1, 23). — Ce lieu, qui porte encore le même nom, est situé, sur le bord de la Garonne, au sud de *Sainte-Croix.* Il existait avec cette dénomination dès l'an 1420 ainsi qu'il résulte de l'extrait suivant d'un acte daté du 13 juin de cette année [Arch. hist., t. VII, p. 416] : « ..... fuit ordinatum quod decanus et » P. Berlandi sint arbitri, pro parte capituli, super controversia, que est » cum domino abbate *Sancte-Crucis,* super decimis de *Gravis* et de » *Paludato.* »

Peugue : Au *Peugue;* ad *Pelagum* (9, 17). — Le nom de ce quartier revient très souvent dans les titres des XIVe et XVe siècles. Il s'étendait sur les deux rives du Peugue à l'ouest des murs bâtis au XIVe siècle. Nous trouvons : [C. de l'arch.] qu'en 1360, Helias d'Origne possédait un jardin et une aubarède « juxta murum novum Burdegale, loco vocato au *Peugue* »; qu'en 1400 et antérieurement, il était situé « retro *domum archiepisco-* » *palem* »; qu'en 1457, d'après les mêmes manuscrits, ce lieu était couvert de marais, d'aubarèdes, de bois et de jardins : « Pro uno trenco nemore » et terra, rausar, albareta et bernadar. » On y trouvait aussi des vignes, ainsi qu'il résulte de l'analyse d'un contrat de 1382 [Inv. St-And.] : « Le » chapitre a investi feument Bernard Conte d'une pièce de vigne scize en » *Graves de Bourdeaus,* au lieu appelé au *Peugue.* »

Peyrat-de-Senta-Crotz : Au *Peyrat-de-Senta-Crotz;* au *Peyrat-de-Sainte-Croix* (2, 22). — Les extraits suivants [Inv. S^te^-Cr.] nous font connaître l'emplacement de cette localité; en 1337 : « Bail à fief en faveur » de Jean et Helies Devilla, frères, d'une maison et cuisine, au *Peyrat,* » devant le cimetière de *Saincte-Croix* »; en 1568 : « ..... une maison » avec chay, jardin, cave et vignes, située en la paroisse de *Saincte-* » *Croix,* au lieu du *Peyrat,* devant l'abbaye. » La maison, le jardin et les vignes signalées dans une reconnaissance de 1611, consentie en faveur de Sanpetro d'Ornano, abbé de *Sainte-Croix,* étaient situées au lieu du *Peyrat,* près le boulevard de *Sainte-Croix.* Par suite de ces textes, nous pouvons placer le *Peyrat-de-Sainte-Croix* entre la partie méridionale de la rue Sainte-Croix et l'ancien mur du sud de la ville, du côté du *Fort-Louis,* et sur l'emplacement où les Jésuites ont bâti plus tard le *Noviciat.*

Peyron : A *Peyron.* — Cette localité était située au delà de *Pont-Long* et complantée de vignes : « ..... une pièce de vigne scize outre *Pont-Long,* au lieu appelé à *Peyron* » [Inv. St-And.].

Peyron-de-Sent-Projeyt : Au *Peyron-de-Sent-Projeyt;* au *Perron-de-Saint-Projet.* — L'extrémité orientale de la rue des Trois-Conils s'appelait quelquefois rue du *Peyron.* Nous trouvons [Inv. St-And.] qu'en 1389, le chapitre investit Jehan de Lur, prêtre, « d'une maison scize au » *Peyron* », et, dans le même article de ce manuscrit, qu'en 1391, une reconnaissance est faite au même chapitre « d'une maison scize au *Peyron-* » *de-Sainct-Projet* »; enfin cet extrait ne doit laisser aucun doute sur l'emplacement de ce quartier : « Reconnaissance au chapitre du jardin, » cazau ou plasse, en la parroisse de *Notre-Dame-de-La-Plasse,* qui a son » entrée par la rue par laquelle on va du portail *Saint-André* au *Peron-* » *de-Saint-Projet.* » La rue dont il est ici parlé est la rue des Trois-Conils. Le *Peyron* était-il pris pour la rue, ou pour le quartier situé devant l'église? Chacune de ces deux hypothèses peut être vraie. Voici, en effet, ce qu'on lit ailleurs, à la date de 1374 : « Accord fait entre dame » Séguine de Noaillan et Pierre du Bedat, par lequel ladicte de Noaillan » laisse audict du Bedat une maison..... scize en la parroisse *Sainct-* » *Project,* en la ruhe appellée au *Peyron-de-Sainct-Project,* alias ruhe du » *Peyron.* »

Pipas : A *Pipas;* à *Pipaux;* à *La Mota* (10, 18). — Le tènement de *Pipas* est, dit l'abbé Baurein [Var. Bord., t. III, p. 324 et suiv.], celui dans lequel a été construite la *Chartreuse;* c'était là aussi que s'élevait le monument appelé la *Tombe de Caïphas.* Dans un plan [Pl. mss., n° 136], ce tènement est situé au sud du ruisseau de *La Mothe,* près des murs de la ville ; il y est ainsi désigné : « terrain appelé à *La Mothe,* autrefois à » *Pipas.* » On voit par un autre plan [n° 137] que ce tènement occupait une langue étroite de terrain sur la rive gauche du Peugue, c'est-à-dire au nord de ce ruisseau, et remontait au delà de la Chartreuse. C'était, en conséquence, la portion de la ville actuelle située sur les deux rives de la Devise, depuis la Mairie et le bas de la rue Bouffard jusqu'aux environs du Boulevard extérieur derrière la Chartreuse.

Ce quartier, qui s'appelait aussi à *Pipaux,* était en partie couvert de vignes aux xive et xve siècles [Inv. St-And.].

Plantey-deus-Judius : Au *Plantey-deus-Judius, Planterium-Sancti-Martini-de-Monte-Judaico;* au *Plantier-des-Juifs* (11, 18). — Suivant un texte de 1373 [Arch. hist., t. III, p. 55], cette localité était située près du chemin commun qui va à *Pontebet,* un autre chemin commun et « lou » riu deu Peugue ». D'après l'abbé Baurein, elle était placée entre la chapelle *Saint-Martin* et le ruisseau de la Devise. C'est au *Plantier-des-Juifs,* dit cet auteur [Var. Bord., t. III, p. 333], qu'on enterrait les israélites, et il donne le texte suivant à l'appui de son assertion : « *Plan-* » *terium-Sancti-Martini-de-Monte-Judaico* in quo planterio sepeliuntur » Judei. » Elle occupait le terrain compris entre les rues Mériadeck et Dauphine.

Pont : Au *Pount;* ad *Pontem;* le *Pont-Saint-Jean* (7, 22). — Ce quartier était situé, sans aucun doute, près de l'embouchure du Peugue, dans les environs de la porte *Saint-Jean.* Il paraît avoir été habité, depuis le xive siècle, au moins, par les marchands de grains : « Item recepi, dit un » texte de 1343 [C. de l'arch.], a Petro Ballaguerii et duobus aliis mer- » catoribus de *Ponte,* pro pretio viii scartarum siliginis ad mensuram » Burdegale, pretio cujuslibet scarte xl solidos Burdegale.... » — « Item » recepi a Petro Dardena, et Petro Ballaguerii et quodam alio mercatore » de *Ponte,* pro pretio xv scartarum avene ad mensuram Burdegale,

» pretio cujuslibet escarte XL solidos Burdegale. » D'un autre côté Lacolonie, dans un mémoire manuscrit appartenant à M. Honoré Sclafer, nous apprend que, pendant la disette de 1747 et 1748, « on déposoit les » grains qui arrivoient à la ville dans un lieu auprès de la rivière, qu'on » appelle le *Pont-Saint-Jean,* qui est l'endroit où les marchands de cette » denrée habitent. » La rue du CHAI-DES-FARINES est située en partie dans l'ancien quartier du *Pont.*

Pount-Loung : A *Pount-Loung;* apud *Pontem-Longum* (11, 17). — Ce quartier, qui faisait partie des *Graves de Bordeaux* et de la paroisse de *Saint-Seurin,* était situé près du Peugue. Son nom est encore celui de la même localité. Aux XIVe et XVe siècles, il était en partie complanté de vignes; actuellement, il est couvert de maisons. Une rue de ce quartier s'appelait récemment encore rue *Pont-Long.* Les titres suivants [C. de l'arch.] confirment ce que nous venons d'avancer : « ..... ratione » terre et albarete que sunt ultra *Pontem-Longum* prope et infra *Pela-* » *gum.* » On lit ailleurs, en 1387 : « ..... *Pontem-Longum*..... in *Gravis* » *Burdegale;* » en 1400 : « ..... pro vinea, casale et trilhea...., in » parrochia *Sancti-Severini,* in magna via que a *Porta-Digaus* ducit » versus *Pontem-Longum;* » plus loin : « vinea que est in *Gravis,* apud » *Pontem-Longum;* » et enfin en 1457 : « ..... pro quadam pecia vinee » quam tenet in prima rueta per quam itur a *Ponte-Longo* versus *Pela-* » *gum.* » Ce quartier faisait partie du tènement de *Pipas.* On lit en effet ces mots : « à *Pont-Long* ou *Pipas* » dans un autre manuscrit [Archev. Bord.].

Porta-Espaignau : A *Porta-Espaignau, Porta-Espanos;* apud *Portum-Despanos* (9, 18). — Située sur le Peugue, en dehors de la porte du *Far,* cette localité est ainsi signalée par l'abbé Baurein [Ms., p. 192] : « Porte ou port des *Espanos,* dont il est fait mention dans » l'extrait suivant d'une liève du milieu du XIVe siècle en ces termes : » in parrochia *Sancte-Eulalie,* apud *Portam-Espanos,* qui locus est ultra » *Farrum* et citra *Aviderium,* inter magnam ruam que de *Farro* ducit » directe versus *Sanctum-Laurentium,* ex parte meridiei, et inter *Pelagum* » ex parte septentrionis. J'avouerai cependant que dans le manuscrit dont » j'ay tiré cet extrait, la lettre *a* dans le mot *portam* étoit un peu effacée, » et qu'ainsi il me parut douteux s'il y avoit *portam* ou *portum;* je croirois

» que *portum* conviendroit mieux à l'état des lieux; il n'y a jamais eu de » mur de ville dans ce local, par conséquent point de porte; au lieu qu'il » y a sujet de présumer que le marais des *Allées* étoit anciennement une » espèce de bassin, dans lequel les vaisseaux entroient par le ruisseau du » Peugue et par les anciens fossés de ville; or, le local dont il est ici » question bordoit, vers le nord, le ruisseau du Peugue. »

Ce que l'abbé Baurein a pris pour un port n'est qu'une localité appelée en gascon *Porta-Espaignau;* voici comment elle nous est signalée en 1300 [Inv. St-And.] : « Baillette faite, par le chapitre, de toute icelle pièce » de désert scize en *Graves,* au lieu appellé à *Porte-Espaignau,* desa » *Labidey-Brunon.* » On la trouve désignée de la façon suivante en 1355 [C. de l'arch] : « apud *Portam-Despanos* », et ailleurs, la même année : « apud *Portam-Despanos* sive apud *Pelagum* », et encore, en 1360 : « apud *Portam-de-Spanos* sive de *Farro* ». Ce qui nous donne la certitude que les textes désignent par ces mots non seulement une localité, mais la porte du *Far* elle-même. (Voir porta *deu Far.*)

Port-Peyron : A *Port-Peyron.* — Ce quartier était situé en face de Bordeaux : « ante villam Burdegale ». En 1360, il est désigné comme étant dans la localité de *La Souys* : « Raymundus Monetarii..... pro » vineis quas solebat tenere Arnaldum Micol de Basato apud *Lassoys* » sive a *Port-Peyron,* » et en 1375 : « apud *Lassoys* et a *Port-Peyron* ». Ailleurs, et la même année, *Port-Peyron* est confondu avec *Trajet :* « ..... apud *Trajectum* sive *Port-Peyron* » [C. de l'arch.]. La même indication se trouve dans un acte de 1535 [Terr. de l'arch.] : « Jehan de La » Fargue, procureur de Marie David, veuve de Gaillot Grimard, reconnaît » une pièce de vigne scituée à *Florac,* au lieu appelé au *Port-Peyron,* » autrement à *Tugeyt.* » Cependant, en 1457, on trouve une indication qui paraît prouver que le lieu de *Port-Peyron* n'est pas le même que *Trajet,* mais qu'il était entre ce dernier quartier et celui de *La Souys :* « .... apud *Port-Peyron,* apud *Lassoys* videlicet inter portum de *Trajecto* » et portum de *Lassoys,* incipiendo a parte portus predicti de *Trajecto,* » et deinde progrediendo versus *Lassoys* » [C. de l'arch.]. De son côté, Belleyme place le port de *Port-Peyron* au sud de celui de *La Souys.* Nous pensons qu'on doit adopter comme exacte l'indication fournie par Belleyme; la divergence des textes anciens nous y autorise. En 1537 [C. de l'arch.], *Port-Peyron* s'appelait *La Bastide-Vieille :* « Maistre

» Jehan de Marsis, advocat en la court, filz de maistre Morice de Marsis » et de Blanquine Miqueu, doibt cinq tiers de vin pour raison du fiefz » qu'il tient dudict seigneur à *La Bastide-Vielhe,* autrement au *Port-* » *Peyron.* »

Prat : Au *Prat* (12, 22). — C'était un petit quartier à l'ouest du château *Trompette,* dans la partie nord-ouest de la place des Quinconces. Des maisons y furent bâties vers le xve siècle, et une rue qui passait sur son emplacement s'appela rue du *Prat.* Il nous est signalé dans un texte de 1354 [C. de l'arch.] en ces termes : « ..... ratione assence decime que » est apud *Audeyola* et apud lo *Prat* retro chaya. »

Putz de Malamort : Au *Putz de Malamort;* au *Puy,* au *Puts,* etc., *de Malamort; Podium, Puteus de Malamorte;* au *Puits de Malemort* (11, 20). — C'était une localité située près de l'extrémité supérieure de la rue du *Puits-de-Malemort,* c'est-à-dire entre la rue des Remparts, à l'ouest; la rue Porte-Dijeaux, au nord, et la rue des Facultés, à l'est : « ..... de xii denariis receptis a Geraldo de Turre..... pro censu annui » (m° ccc°) liii° debito ratione domus que est ad *Puteum de Malamorte,* in rua *Sancti-Pauli* » [C. de l'arch.]. (Voir rua *Sent-Pau.*)

Puyade : *La Puyade; La Pujade* (11, 19). — La hauteur qui est près de la porte *Dijeaux* et de la tour du *Dragon* s'appelait *La Pujade* en 1537 [C. de l'arch.], et probablement auparavant.

Les mots gascons *Puy, Pujade, Puyade, Puyaduy, Poyador,* etc., veulent dire hauteur. Les points culminants de la ville de Bordeaux portaient anciennement ces noms ou leurs variantes.

Puyaduy de La Fusteria : Au *Puyaduy de La Fusteria* (5, 22). — Le *Puyaduy de La Fusteria* devait être situé entre la rue de La Fusterie et celle des Faures. Il nous est signalé dans un texte de 1553 [Denomb.] : « Damoiselle Serenne de Verteuilh, demeurant en reue » *Neufve,* pour la maison où est la voulte qu'elle tient au *Puyaduy de* » *La Fusterie.* »

Puyaduy de Las Salineyras : Au *Puyaduy de Las Salineyras; Poyador de Las Salineyras; Puyatorium de Las Salineiras, des Sali-*

nières; Las Salineyrias (5, 22). — « C'est, dit Baurein [Ms., p. 180], la » montée ou la hauteur des *Saliniaires*..... il est fait mention de cette » montée dans un ancien titre latin du XIIIe siècle en ces termes : domus » que est apud *Gravam,* in parrochia *Sancti-Michaelis* Burdegale, loco » vocato ad *Poyatorium de Las Salineiras.* » Le *Puyaduy de Saliniaires* est donc compris entre l'ancienne rue des *Faures* et les murs du premier accroissement, depuis la porte *Bouqueyre* jusqu'à la rivière.

Le quartier des *Salinières* paraît avoir occupé le pied de cette hauteur. En effet, nous voyons dans un texte du 27 juillet 1407 [Jurade] qu'il est situé entre la tour du *Pin* et *La Rousselle,* et Baurein [Ms., p. 180, vo] cite un titre de 1420, où il est dit, au sujet d'une maison située dans la paroisse de *Saint-Michel :* « foras deu portau de *La Rosella,* au loc » apperat à *Las Salineyras.* » En latin, on appelait probablement ce quartier « *Salineria* ». C'est ce qui paraît résulter du titre suivant, de 1400 : « Amaneva Leonis, uxor Petri Gombaudi de *Salineriis,* parro- » chiana *Sancti-Michaelis* Burdegale » [C. de l'arch.].

Puyaduy de Pey-Armand : Lo *Puyaduy de Pey-Armand*; *Poyador, Pojador, Puyador Petri-Armandi;* de *Pierre-Armand* (5, 22). — Voici ce qu'en dit Baurein [Ms., p. 201] : « Il en est fait mention dans » une liève du milieu environ du XIVe siècle en ces termes : In parrochia » *Sancti-Michaelis,* in altera parte ipsius rue *Sancti-Michaelis,* super » *Gravam,* que est versus occidentem, ante locum qui dicitur lo *Pojador* » *Petri-Arman.* Ce mot gascon « *Pojador* » signifie un lieu élevé; on » remarque, en effet, une espèce d'élévation entre le *Marché-Neuf* et la » porte de *La Grave.* C'est cette élévation qui est appelée dans cette » liève *Pojador de Pierre-Arman.* Cette rue porte encore aujourd'hui le » nom de *Pujaduy.* »

Les maisons qui sont entre l'extrémité méridionale de la rue Maubec et l'ancienne rue *Pujaduy* ou *Pichadey* occupent donc l'emplacement du *Poyador de Pierre-Arman.*

Puyaduy de Puch-Paulin : *Puyaduy de Puy-Paulin; La Pujade; La Puytade de Puy-Paulin* (10, 21). — Les textes suivants, de 1553 [Denomb.], nous signalent cette hauteur sans nous donner précisément sa place : « Pour une maison et jardrin.... au *Puyaduy de Puy-Paulin* »; et « une maison scize en la parroisse de *Puy-Paulin,* au lieu appellé à

» *La Pujade* ». Nous croyons cependant que la localité à laquelle on donnait ce nom était à l'est de l'église *Notre-Dame-de-Puy-Paulin,* parce que la rue SAIGE s'appelait alors rue de *La Puytade-de-Puy-Paulin* et rue de *La Pujade. Pujade, Puytade* sont synonymes de *Puyaduy.*

Puyaduy de Sent-Miqueu : *Puyaduy, Puyador, Puyator, Peyator, Portador de Sent-Miqueu, Sancti-Michaelis,* de *Saint-Michel* (4, 22). — « Ce qui peut, dit Baurein [Ms., p. 201, v°], être entendu, tant de » l'élévation sur laquelle est construite l'église *Saint-Michel*..... que de la » rue même de *La Grave,* qui va toujours en montant jusqu'à la place » du *Marché-Neuf.* L'extrait suivant d'un titre de 1327 : in parrochia » *Sancti-Michaelis* Burdigale juxta primum *Puyatorium,* donne à en- » tendre qu'il y avoit dans cette paroisse plusieurs *Puyaduy*.... Dans un » titre de 1483, il est fait mention d'une maison située au lieu appelé au » *Puyaduy de Sent-Miqueu,* qui confrontoit à la rue *Maubec.* »

Le *Puyaduy* s'étendait dans la rue SAINTE-CROIX jusqu'à la rue des FOURS et peut-être au delà [Denomb.]. C'était évidemment la hauteur sur laquelle est située l'église SAINT-MICHEL, et les environs de cette église. Cette localité portait déjà, en 1262, le nom de *Poyador, Puyator, Pujator* et *Portador* [Liv. Bouil., p. 368].

Puy Crabey : A *Puy Crabey* (8, 18). — Les textes suivants [Inv. St-And.] nous donnent à croire que le *Puy Crabey* était situé à l'est de l'HÔPITAL actuel : « Reconnaissance, en 1344, au chapitre de toute cette » maison et terre qui est au *Puy Crabey;* » en 1416 : « pièce de vigne » qui est en la rue de l'*Estelle,* au lieu appelé à *Puy Crabey.* » Nous savons que la rue de l'*Estelle* aboutissait au cimetière de *Sainte-Eulalie.* (Voir rua *deu Putz-belh-deu-Far.*)

Queyrias : Las *Queyrias, Cayria, Caria;* Les *Queyries.* — Cette localité, qui s'étendait à l'est de LA BASTIDE, est assez souvent nommée dans les titres des XIVe et XVe siècles avec cette désignation : « apud » *Cariam,* — *Cayriam,* ante civitatis Burdegale ». Déjà à cette époque, elle était presque entièrement complantée de vignes [C. de l'arch.].

Sent-Caprazi : A *Sent-Caprazi;* à *Saint-Caprais* (6, 17). — Ce quartier occupait l'emplacement où se trouvent le réservoir de SAINTE-

Eulalie, la caserne Saint-Raphael et les rues adjacentes; c'est ce qui résulte des deux extraits suivants [Inv. St-And.] : « ..... au lieu appelé » à *Sainct-Caprazi,* près les fossés de ville.... », — « au plantey de » *Sainct-Caprazi,* près le portail de *Saincte-Eulaye* ». Les Comptes de l'archevêché nous donnent des indications analogues; en 1355 : « apud » *Sanctum-Caprasium* sive in via de *Pessaco* »; en 1359 : « apud *Sanctum-* » *Caprasium,* sive in via *Sancti-Nicholai* »; en 1400 : « Dauderonus de » Fano, parrochianus *Sancte-Eulalie* Burdegale, pro magna pecia vinee » que est apud *Sanctum-Caprasium,* prope fossatum ville. » Un plan manuscrit [Arch. dép.] place en effet le quartier de *Saint-Caprais* près des fossés de ville.

Sent-Julian : à *Sent-Julian;* à *Saint-Julien* (4, 18). — Ce quartier était situé en dehors de la porte *Saint-Julien.* Il renfermait l'hôpital du même nom.

Sent-Laurens-d'Escures : A *Sent-Laurens-d'Escures.* — C'était une localité située à l'extrémité occidentale de la rue Mouneyra, près des Boulevards extérieurs. Elle renfermait une certaine quantité de tènements [Bénéf. St-Mich.].

Sent-Ladre : A *Sent-Ladre;* à *Saint-Lazare* (13, 20). (Voir à *La Reclusa.*)

Sent-Syphorian : A *Sent-Syphorian;* apud *Sanctum-Simphorianum, Sanctum-Syphorianum, Sent-Syphorian, Sent-Sufrian, Sent-Surian, Saint-Symphorien* (11, 19). — Le quartier de *Saint-Symphorien* était voisin et à l'ouest de celui de *Maubourguet;* il était situé dans la paroisse de *Saint-Seurin,* et en partie complanté de vignes; tout ceci résulte des textes suivants de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « pro duobus solis in quibus » est vinea que sunt in parrochia *Sancti-Severini,* apud *Sanctum-Sypho-* » *rianum,* alias *Simphorianum* et *Mauborguetum;* » et ailleurs : « .... ultra » portam *Sancti-Simphoriani....* Bernardus Bethonis, parrochianus *Sancte-* » *Eulalie,* pro solo et vinea que sunt ibidem apud *Sanctum-Simphoria-* » *num.* » On appelait aussi cette localité a *Sent-Sufrian,* à *Sent-Seurian.* Ces mots sont une contraction gasconne de *Saint-Symphorien.* (Voir porta *Sent-Syphorian.*)

Serressit-de-Gachey : Au *Serressit-de-Gachey* (1, 22). — Localité située dans la troisième enceinte de la ville, entre le cimetière de l'hôpital de *La Peste,* le jardin de *Sainte-Croix* et les murailles de la ville.

Sos Menudas : A *Sos Menudas.* (Voir à *Gratacap.*).

Terre-Negre : A *Terre-Negre.* — C'est un quartier qui existe encore sous le même nom au delà du PALAIS-GALLIEN; une rue appelée de *Terre-Negre* s'y trouve maintenant. Un autre quartier de *Terre-Negre* était, au XIVe siècle, situé dans la paroisse de *Sainte-Eulalie* [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance par Pey-Johan, en faveur de l'abbé, de deux courèges » de vigne au plantier de *Terre-Negre,* paroisse *Saincte-Eulalie, Graves* » *de Bordeaux.* » Ailleurs : « plantier de *Terre-Negre,* vers le chemin de » *Bègles* », et ailleurs, en 1462 : « *Terre-Negre,* autrement au *Bequet* ». *Terre-Negre* était, au XVIIIe siècle [Cart. Bell.], situé dans l'emplacement occupé maintenant par le CIMETIÈRE DES ISRAÉLITES et les terrains adjacents.

Tropeyta : A *Tropeyta, Tropeyte, Troupeta;* burgus de *Tropeyta.* ou bourg de *Tropeyte;* à *Trompette* (9, 23). — Le quartier de *Tropeyte,* qu'on appelait aussi, au XVe siècle, burgus de *Tropeyta,* bourg de *Tropeyte* [Bénéf. St-P.], n'était pas seulement l'emplacement où a été construit le château *Trompette;* il s'étendait au sud jusqu'à la Devise; c'est ce qui résulte des textes suivants. En 1262 [Liv. Bouil., p. 368] : « et » plus, que a *Tropeyta* es paduens, de la porta *deus Paus* entro a la » mayson de Miqueu de Médoc; » et en 1415 [Jurade], alors que les clés des diverses portes furent remises aux nouveaux jurats : « las de *Tro-* » *peyta,* so es a ssaber, de la tor d'*Audeyola* entro a porta *deus Paus* » inclusiue, (furent confiées) à Arnaud de Bros; » et ailleurs : « fo ordenat » garda..... à *Tropeyta,* de la rulha *Sent-Pey* entro *Audeyola.* »

Le premier texte nous apprend que la porte des *Paux* est comprise dans le quartier de *Tropeyte,* et l'autre, que ce quartier s'étendait de la *rulha* ou ruisseau *Saint-Pierre* jusqu'au quartier d'*Audeyole;* et comme il ne pouvait y avoir d'autre ruisseau entre *Saint-Pierre* et *Audeyole* que celui qui descendait de la fontaine de *Tropeyte,* lequel, passant dans la paroisse de *Saint-Rémi,* ne pouvait porter le nom de *rulha de Sent-Pey,*

cette *rulha* devait être la Devise, qui coule au sud et à toucher l'église *Saint-Pierre*. Nous devons donc admettre que ce quartier s'étendait sur le bord de la rivière, depuis la Devise jusqu'au quartier d'*Audeyole*.

Umbreyra : A l'*Umbreyra, Umbraria, Ombreire, Ombreyre;* à *l'Ombrière* (7, 22). — Ce quartier ne peut être que la portion de la ville dans laquelle était situé le château de l'*Ombrière*. On trouve dans certains textes : « *Umbraria,* ad *Umbrariam* », pour désigner les environs de ce château et la place qui s'étendait entre lui et la Garonne.

PAROISSES

Nous ne pouvons pas déterminer les époques précises où ont été fondées les paroisses de Bordeaux; nous savons seulement qu'aux XIVe et XVe siècles on en comptait quinze : « Los quinze capperans de las » quinze capperas parrochianas de Bordeu, » dit un titre du 3 septembre 1381, cité par Baurein [Var. bord., t. III, p. 336]. Elles se répartissaient ainsi : dix avaient leurs églises situées dans l'enceinte romaine; c'étaient *Saint-André,* cathédrale; *Saint-Paul, Notre-Dame-de-La-Place, Saint-Christoly, Notre-Dame-de-Puy-Paulin, Saint-Projet, Saint-Mexent. Saint-Siméon, Saint-Rémy* et *Saint-Pierre,* dont la moitié était dans cette enceinte, et l'autre moitié, le chœur, dans l'accroissement du bord de la rivière. Les églises de deux autres paroisses étaient dans le premier accroissement; c'étaient *Sainte-Colombe* et *Saint-Éloy*. Cette dernière était bâtie entre les deux murs qui fortifiaient la seconde enceinte. Les trois dernières étaient situées dans le second accroissement au midi de la vieille ville; c'étaient *Sainte-Eulalie, Saint-Michel* et *Sainte-Croix*. Le territoire de quelques-unes de ces paroisses était très restreint; celui de quelques autres était considérable, et s'étendait au loin dans la campagne. Nous n'avons pas tracé dans notre plan les limites des paroisses. parce que certaines de ces limites ne nous sont données que par des textes obscurs ou contradictoires. Toutes les limites que nous allons déterminer ont été extraites par nous de documents anciens.

Nostra-Dona-de-La-Plassa : *Nostra-Dona-de-La-Plassa; Notre-Dame de-La-Place; Platea; Sancta-Maria-de-Platea;* gleysa *Sent-Eutropy, Sent-Eutroppi;* église *Saint-Eutrope* (9, 20). — Cette église, située en face de l'abside de la cathédrale, n'est plus livrée au culte. La paroisse était en grande partie dans le territoire de la sauveté de *Saint-André;* ses limites vers l'orient passaient derrière les maisons qui bordaient, à l'est, la rue *Judaïque* jusqu'à la Devise. Elle était bornée au nord par ce ruisseau;

à l'ouest, par une ligne qui passait au milieu de l'îlot de maisons séparant les rues *Sainte-Hélène* et de *Saugars;* au sud, par le mur romain. Elle fut plus tard incorporée dans celle de *Saint-Projet.*

Cette paroisse était quelquefois nommée paroisse de *La Place (Platea);* on lit en effet dans un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] : Abbas *Sancti-* » *Salvatoris-de-Blavia* debet, pro domo que est in rua de *Saugars,* in » parrochia de *Platea.* » Au XVIe siècle, elle était aussi connue sous le vocable de *Saint-Eutrope,* ainsi que le prouvent les textes suivants de l'an 1553 [Denomb.] : « Maistre Gaillard de La Vie, conseiller du roy, a » déclairé tenir certaine partie de maison et jardrin, scize en la parroisse » *Sainct-Eutroppi,* mouvante d'une chapellenie fondée en l'esglize métro- » politaine *Sainct-André* de Bordeaux. » — « ..... en la parroisse *Sainct-* » *Eutroppe,* près le puis de *Cadaujac.* » — « ..... une maison et jardrin, » scittuée audict Bourdeaux, en la parroisse *Sainct-Eutropy,* confrontant » avec la grande rue *Sainct-André,* près l'hospital, et les maisons de » Monsieur Longa, mouvant du chappitre *Sainct-André.* »

Nostra-Dona-de-Puch-Paulin : *Nostra-Dona-de-Puch-Paulin; Sancta-Maria-Podii-Paulini; Notre-Dame-de-Puy-Paulin* (10, 21). — L'église s'élevait au nord de la place *Puy-Paulin.* C'est là du moins qu'on la trouve dans tous les anciens plans de Bordeaux manuscrits et imprimés. La paroisse était bornée à l'ouest par les murs de la troisième enceinte, qui la séparaient de *Saint-Seurin;* au nord, elle s'étendait quelque peu dans la campagne, du côté de *Saint-Germain.* La ligne qui la circonscrivait au nord-est et à l'est passait par les rues *Burga, Porte-Médoc, Porte-Dijeaux, Brayac, Margaux, Castillon;* la rue *Porte-Dijeaux.* à partir de la rue *Castillon* jusqu'à la porte *Dijeaux,* la bornait au sud.

Sent-Andriu : *Sent-Andriu; Saint-André; La Majestat,* cathédrale, église métropolitaine (9, 19). — L'église de *Saint-André,* qu'on appelait aussi *La Majestat,* est située à l'angle sud-ouest de l'enceinte romaine. Nous n'avons pas de données exactes sur les limites de la paroisse; à vrai dire, cette église, qui, à une époque reculée, n'était pas paroissiale, n'avait pas alors de territoire proprement dit; à une époque moins éloignée, ses dépendances étaient bornées par les murs romains, au sud et à l'ouest; par la grande rue *Saint-André,* au nord, et par la paroisse de *Notre-Dame-de-La-Place,* à l'est.

Sent-Christoly : *Sent-Christoly; Sanctus-Christophorus; Sent-Christauli; Saint-Christolla* (10, 20). — La paroisse *Saint-Christoly* avait pour limites : à l'ouest, les rues de *Magudas* et du *Temple;* au nord, la rue *Porte-Dijeaux* et la rue *Salabert;* à l'est, la rue *Castillon* et la rue du *Pont-de-Brion* jusqu'à la Devise; au sud-est, la Devise, et au sud, la grande rue *Saint-André*. Quelques rares textes lui donnent pour limites la Devise au sud et au sud-est. Les restes de l'église *Saint-Christoly* se voient encore sur le côté septentrional de la rue Montméjan, en face de la rue Saint-Christoly, au coin de la rue de Grassi.

Sent-Elegi : *Sent-Elegi; Saint-Eloy* (6, 21). — L'église de *Saint-Eloy* était bâtie à l'est de la porte *Saint-Eloy* et contre cette porte. Elle ne se composait primitivement que d'une nef resserrée entre les deux remparts de la seconde enceinte; plus tard, on a bâti au sud un bas-côté. Les limites de la paroisse, au nord, étaient formées par une ligne qui partait du midi de l'hôpital *Saint-Marsau,* traversait le pâté de maisons situé entre le *Marché* et la rue *Cayffernette,* suivait la rue des *Agassars,* et allait rejoindre le milieu de la rue *Neuve* par une impasse située à l'ouest de cette rue. Au couchant, la ligne séparative suivait la ruelle de *Bouglon* et une autre ruelle qui reliait la rue *Cayffernette* à la rue *Entre-deux-Murs;* puis coupait en deux la *Maison de Ville,* les jardins et les maisons situés entre les rues *Boau* et du *Mirail,* et passait enfin à travers le couvent des *Augustins,* dont une portion était dans *Sainte-Eulalie*. La paroisse s'étendait au sud dans la campagne. La ligne qui la délimitait à l'orient rentrait, dans la ville, à l'est de la porte du *Mirail,* suivait la rue *Leyteyre,* puis la rue *Bouqueyre* jusqu'à la rencontre de la limite du nord.

Sent-Mexent : *Sent-Mexent* (9, 21). — L'église de *Sent-Mexent* n'existe plus; l'établissement qui porte aujourd'hui le nom de Magasin universel a été bâti sur son emplacement, au coin des rues *Sainte-Catherine* et *Saint-Mexens* (rue du Parlement). La paroisse était bornée, au sud, par la Devise, depuis la rue du *Pont-de-Brion* jusqu'à celle du *Putz-de-Banhacat*. Cependant, le texte suivant, daté de 1553 [Denomb.], place la limite dans la rue de *La Monede* (impasse Sainte-Catherine) : « M. de Mignot, advocat en la court, doibt la rente d'une maison qu'il » tien en la reue de *La Monede,* parroisse *Sainct-Mexans.* » L'extrémité

septentrionale de la rue du *Putz-de-Banhacat* la bornait à l'est; la ligne de limite remontait ensuite la rue du *Far-de-Lesparre* jusqu'à la rue *Bedillon*, qu'elle suivait, ainsi que les rues *Corbin* et de *La Brousse;* la paroisse s'étendait ensuite dans les marais derrière les *Chartreux*. Les limites de l'ouest étaient les rues *Burga,* de *Porte-Médoc,* de *Brayac, Margaux* et *Pont-de-Brion*.

Sent-Miqueu : *Sent-Miqueu; Saint-Michel* (4, 22). — Cette église est bâtie près de la Garonne, sur la déclivité d'un coteau qu'on appelait le *Puyaduy de Sent-Miqueu*. La paroisse, qui s'étendait au sud dans la campagne, était, dans la ville, bornée, du même côté, par les rues de *Las Sos-Menudes,* le carrefour de l'*Ome-de-Papon,* les rues *Traversane,* de *Nerayen* et de *Carboneu;* à l'est, par la Garonne; au nord, par le Peugue jusqu'au pont *Saint-Jean;* à l'ouest, par la rue *Neuve* et la paroisse *Saint-Eloy*.

Sent-Pau : *Sent-Pau; Saint-Paul* (10, 19). — La paroisse de *Saint-Paul,* dont l'église, actuellement détruite, était située dans la rue *Saint-Paul,* sur la rive droite de la Devise, s'étendait à l'ouest dans les marais, bien au delà des murs de la ville; elle avait pour limites, au sud, la grande rue *Saint-André;* à l'est, les rues de *Magudas* et du *Temple;* au nord, la rue *Porte-Dijeaux*.

Sent-Pey : *Sent-Pey; Saint-Pierre* (8, 22). — L'église *Saint-Pierre* s'élève sur la rive gauche de la Devise, et près de l'embouchure de ce ruisseau. Sa façade était dans l'enceinte romaine, et son abside dans l'accroissement du bord de la rivière. La paroisse était bornée, à l'est, par la Garonne; au sud, par le Peugue; à l'ouest, par les rues d'*Enfern,* de *Las Combas,* de la *Gleysa-Belha,* de *Pousse-Penilh* et de *Pey-Macau,* et au nord, par la rue du *Putz-des-Cujoles,* et par une ligne qui, partant du bout occidental de cette dernière rue, se terminait à la Garonne.

Sent-Projeyt : *Sent-Projeyt; Saint-Projet* (8, 20). — L'église existe encore au nord de la place *Saint-Projet,* mais elle n'est plus livrée au culte. La paroisse était bornée, au sud, par les murs romains; à l'ouest, par la paroisse de *Notre-Dame-de-La-Place;* au nord, par celle de *Saint-Mexent*. Les rues du *Petit-Cancera* et *Arnaud-Miqueu* la bornaient à l'est.

Sent-Remedy : *Sent-Remedy; Saint-Rémy* (9, 23). — L'église s'élève près de l'angle nord-est de l'enceinte romaine; elle sert actuellement de magasin. La paroisse était bornée, à l'ouest, par celle de *Saint-Mexent;* au sud, par une portion de cette même paroisse et par celle de *Saint-Pierre;* à l'est, par la Garonne; elle s'étendait fort loin, au nord, dans le faubourg des *Chartreux.*

Sent-Symeon : *Sent-Symeon; Saint-Siméon; Saint-Barthélemy* (8, 21). — L'église existe encore sur le côté septentrional de la rue *Saint-Siméon;* elle sert de magasin à un industriel. Un dénombrement des fiefs de la ville, fait en 1553, nous apprend qu'elle était aussi sous le vocable de *Saint-Barthélemy.* La paroisse était bornée, au sud, par le mur romain; à l'est, par la paroisse *Saint-Pierre;* au nord, par celle de *Saint-Mexent,* et à l'ouest, par celle de *Saint-Projet.*

Sent-Seurin : *Sent-Seurin; Saint-Seurin* (14, 19). — L'église de *Saint-Seurin* existe encore. La paroisse, jadis dans les faubourgs, est maintenant un des quartiers les plus peuplés de Bordeaux; ses limites, du côté de l'est, ne dépassaient pas les remparts de la ville.

Senta-Colomba : *Senta-Colomba; Sainte-Colombe* (7, 21). — L'église de *Sainte-Colombe* s'élevait au milieu de la place actuelle de Sainte-Colombe.

En 1526, cet édifice tombant en ruine, on creusa les fondations d'une nouvelle église près et au sud-est de l'emplacement qu'occupait l'ancienne. Cette construction resta sans doute inachevée; mais après la chute entière du monument, arrivée à la fin du même siècle, les habitants et propriétaires des maisons de la rue *Sainte-Colombe* et des lieux circonvoisins nommèrent des syndics qui, par acte passé, le 20 août 1691, pardevant Me François Cazenove, notaire de Bordeaux, décidèrent ce qui suit : « La dicte entière place qu'occupoit l'antienne esglize de *Sainte-*
» *Colombe,* et tout l'espace qui estoit au-devant, au-dernier et aux costés
» de la dicte esglise, demeurera libre; confrontant la dicte place, du
» levant, au puys qui est entre les deux rues quy passent aux costés de la
» dicte place; du bout du couchant, vers le *Marché,* à la fourche de ladicte
» rue qui vient du *Marché* et quy passe aux costés de la dicte place; et

» des deux costés, aux dictes rues; contenant la dicte place, en longueur, » vingt-six toises, à prendre despuis le dict puys du bout du levant, » jusques à la fourche de la ditte rue, du bout du couchant, à ce compris » la place vuide qui estoit au-devant et sortie de la dicte esglise, qui est » en pointe; et de largeur, sur le millieu de la ditte place, cinq toises un » pied; deux toises troix piedz joignant le puys; et quatre toises troix » piedz du bout du couchant. »

Une des conditions expresses de l'acte est que « tout le dict espace, par » entier (de l'ancienne église) demeurera en place publicque, sans qu'on » y puisse faire aucun ediffice publicq ou particulier, ny l'occuper ou » embarrasser de quelque maniere que ce soit; mais demeurera la ditte » place de present et à toujours libre et vuidde, excepté toutes fois qu'il » sera permis et loisible aus dits sieurs Miramond et Castaing (Pierre » Miramond et Philippe Castaing, bourgeois et marchands de la ditte » ville, syndics), aus dits noms, de faire mettre sur la ditte place, au » lieu le plus convenable, une statue du Roy ou de Monseigneur le » Dauphin; et aus dits sieurs syndics une croix sy bon leur semble » [Coll. J. Delp.].

L'église du XVIIe siècle n'existe plus. Les limites de la paroisse étaient, au sud, celle de *Saint-Eloy;* à l'est, la rue *Neuve* jusqu'au Peugue; au nord, le Peugue jusqu'à la fontaine de la rue *Poitevine,* d'où la ligne de délimitation, se dirigeant vers le nord, allait rejoindre les murs romains, qu'elle suivait jusqu'en face de la rue de *Coffey;* à l'ouest, la rue de *Coffey* et le côté occidental de l'hôpital *Saint-Marsau.*

Senta-Crotz : *Senta-Crotz; Sainte-Croix* (1, 22). — *Sainte-Croix* était en même temps abbaye et paroisse. L'église, le monastère et le jardin occupaient l'angle sud-est de la ville. La paroisse était bornée, au nord et au nord-ouest, par celle de *Saint-Michel;* à l'est, par la Garonne; au sud, elle s'étendait au loin dans la campagne.

Senta-Eulalia : *Senta-Eulalia; Sainte-Eulalie* (7, 18). — L'église *Sainte-Eulalie* était située à l'angle sud-ouest de la ville; elle existe encore. La paroisse était bornée, à l'est, par celles de *Saint-Eloy* et de *Sainte-Colombe;* au nord, par le mur romain; au sud et à l'ouest, les limites étaient à une grande distance au delà des remparts de Bordeaux.

SAUVETÉS

« Sauveté et asyle étoient synonimes; ils signifioient l'un et l'autre un » lieu de refuge, où les criminels, à l'abri de l'immunité des églises, » faisoient intercéder, ou composoient pour le crime qu'ils avoient com- » mis. » [Precis responsif pour les maires..... de la ville de Bordeaux, contre le chapitre de *Saint-Seurin*. — Arch. mun.] Les magistrats de la ville ni les chefs des corporations ouvrières ne pouvaient exercer aucune juridiction sur les artisans et autres personnes qui habitaient la sauveté.

Nous connaissons à Bordeaux trois sauvetés ou *sauvetats* : celles de *Saint-André,* de *Sainte-Croix* et de *Saint-Seurin.*

Sent-Andriu : Saubetat de *Sent-Andriu;* salvitas *Sancti-Andree;* sauveté de *Saint-André.* — Cette sauveté était limitée, à l'est, par la rue *Judaïque;* au nord, par la Devise; à l'ouest, par la rue *Saint-Paul;* au sud, par le Peugue. C'est ce que nous prouvent :

1° Les lettres-patentes de Charles VIII, en faveur du chapitre de *Saint-André,* citées dans un mémoire fait en faveur du chapitre et présenté en 1760 aux commissaires nommés par le roi pour vérifier les bornes de la sauveté et juridiction du chapitre; mémoire dans lequel on lit : « Au » levant, cette masse (des maisons que ces lettres permettent au chapitre » de clore) aboutit à la rue *Judaïque,* qui coupe, en droite ligne, d'un » ruisseau à l'autre. Le côté de cette rue qui est vers *Saint-André* est » entièrement composé de maisons appartenantes aux titulaires de l'église; » la plupart en pleine propriété, les autres en fief. C'étoit l'extrémité des » jardins dont on a démembré partie pour bâtir. » Cette limite est signalée aussi dans un texte du xve siècle [C. de l'arch.] : « Pro domo situata in » parrochia *Beate-Marie-de-Platea*, in rua que, a quadrivio quod est in » fine salvitatis *Sancti-Andree,* videlicet in capite rue de *Saugars*, ducit » versus puteum *Sancte-Gemme.* »

2° Une bulle d'Alexandre III, datée du 3 des ides de juillet 1170; une

autre bulle de Lucius III, du 18 des calendes de janvier 1180 [Arch. dép.], et enfin une troisième bulle de Grégoire IX, du 12 août 1228, citée par Lopes [Egl. metrop., p. 362], où l'on trouve que les limites du nord et du sud s'étendaient d'un lavoir (ruisseau) à l'autre : « Jurisdictionem quam » habetis in urbe vestra et in suburbio ab una lotori (alias latori) usque ad » aliam. » Lopes et l'auteur du mémoire sont d'accord pour voir dans ces deux ruisseaux le Peugue et la Devise; cependant, ce dernier auteur avance qu'au XVIIIe siècle, les maisons bâties sur le côté méridional de la rue *Caguemule,* et situées par conséquent au nord du Peugue, n'étaient pas réclamées par le chapitre comme faisant partie de la sauveté, parce que, lors de la première délimitation de ce territoire, le Peugue était plus large que lorsque ces maisons furent construites; qu'il s'avançait plus près des remparts, et qu'en conséquence ces remparts et une bande étroite de terrain, séparant le mur du ruisseau, limitaient alors la sauveté au sud.

3° Enfin les mêmes lettres de Charles VIII donnent pour limites, à l'ouest, les remparts; c'est probablement le mur romain; mais, comme un chemin existait primitivement à l'intérieur et au pied de ces murs, et que ce chemin a été, plus tard, couvert par des maisons que l'on a adossées aux remparts, il est probable que ces maisons ont été considérées comme n'étant pas dans la sauveté; de même que celles qui bordent la rive gauche du Peugue, bâties après le tracé des limites, n'en faisaient pas non plus partie; de sorte que Vital Carles [Hôp. St-And.] a pu avoir quelques raisons de dire que son hôpital, bâti à l'ouest de la rue *Saint-Paul,* était *près* de la sauveté et non *dans* la sauveté.

D'ailleurs, un autre mémoire [Arch. mun.], fait aussi pour le chapitre, donne la rue *Saint-Paul* pour limite à la sauveté, et n'y fait pas entrer les maisons qui s'élèvent sur le côté occidental de cette rue : « ..... il est » constant, dit l'auteur de ce mémoire, que l'hôpital neuf, fondé par M. le » président Boyer, est dans la sauvetat, et celui de Vital Carles, établi » dans cette ville en l'année 1390, étoit hors de la sauvetat, mais près » d'icelle, dédié à saint André et sainte Marthe, situé dans la paroisse » *Saint-Paul,* de l'autre côté de la rue *Saint-Paul,* qui le séparoit » de l'hôpital neuf; ce qui se concilie avec l'expression de la fonda- » tion, par laquelle il est porté que l'hôpital de Vital Carles étoit prèz » de la sauvetat; en effet, il n'étoit séparé de l'hôpital neuf, qui est » dans la sauvetat, que par la rue *Saint-Paul.....* » (Voir hospitau *Sent-Andriu.*)

Senta-Crotz : Saubetat de *Senta-Crotz;* salvitas *Sancte-Crucis;* sauveté de *Sainte-Croix.* — Nous ne savons pas quelles étaient exactement les limites de cette sauveté; seulement nous voyons par des textes de 1415 [Jurade] que des masures qui s'élevaient sur le bord de la Garonne, près des moulins de *Sainte-Croix,* en faisaient partie. Nous trouvons ailleurs [Inv. S^te^-Cr.] que les rues du *Peyrat,* des *Gallères,* de *Nacaran,* d'*Arnaud-de-Laubergaria,* de *La Fusterie,* du *Port, Sanguinengue* et du *Moulin* y étaient comprises, ainsi que le cimetière et le quartier de *Larribet.* Ce quartier étant assez éloigné hors des murs, cela prouve que la sauveté de *Sainte-Croix* s'étendait dans la campagne.

Sent-Seurin : Saubetat de *Sent-Seurin;* salvitas *Sancti-Severini;* sauveté de *Saint-Seurin.* — Un plan manuscrit du commencement du XVIIIe siècle, appartenant à M. l'abbé Cirot de La Ville et intitulé : « Plan » du faubourg et parroisse *Saint-Seurin,* fait par nous Charles Martin, » arpenteur juré, à la réquisition de messieurs du chapitre *Saint-Seurin,* » nous donne les limites de la sauveté de *Saint-Seurin;* elles reliaient par des lignes droites la Croix-Blanche à la Croix-de-Seguey; une autre ligne droite se dirigeait de ce dernier point vers le cours du Jardin-Public, en laissant dans l'enceinte l'hôtel de la Marine; suivait de là le cours de Tourny jusqu'au Peugue, qu'elle remontait jusqu'à un point que rejoignait une ligne droite partant de la Croix-Blanche et passant par la *Croix-du-Sablonat.* Cette étendue considérable de terrain donnée par l'auteur du plan de la sauveté correspond aux délimitations fournies par un plan manuscrit bien plus ancien (1629) et fort grossièrement exécuté [Pl. mss., n° 94]. L'auteur de ce plan a dessiné, sur le bord d'un chemin qui de la porte *Dijeaux* se dirige vers l'ouest, une croix qu'il appelle de *Pont-Long.* De cette croix, un chemin se dirige vers le nord jusqu'à la rencontre d'un carrefour; il appelle cette route : « chemin qui sépare » *Caudéran* de la sauvetat »; près du carrefour, il dessine une croix, qu'il appelle *Croix-des-Badets,* laquelle ne peut être que la Croix-Blanche, puisqu'elle est sur le chemin qui de la porte *Dauphine,* située au bout du cours de l'Intendance, se dirige vers *Caudéran;* là s'ouvre un chemin qui incline vers le nord-est, et qu'il nomme « chemin de séparation de la sauvetat et *Bousquat* », au bout duquel est une croix qu'il appelle *Croix-de-Segure;* c'est évidemment la Croix-de-Seguey. Rien

n'indique le tracé des limites au sud et à l'est, où sont marqués les murs et les fossés de Bordeaux, depuis la porte *Dijeaux* jusqu'à la porte *Saint-*

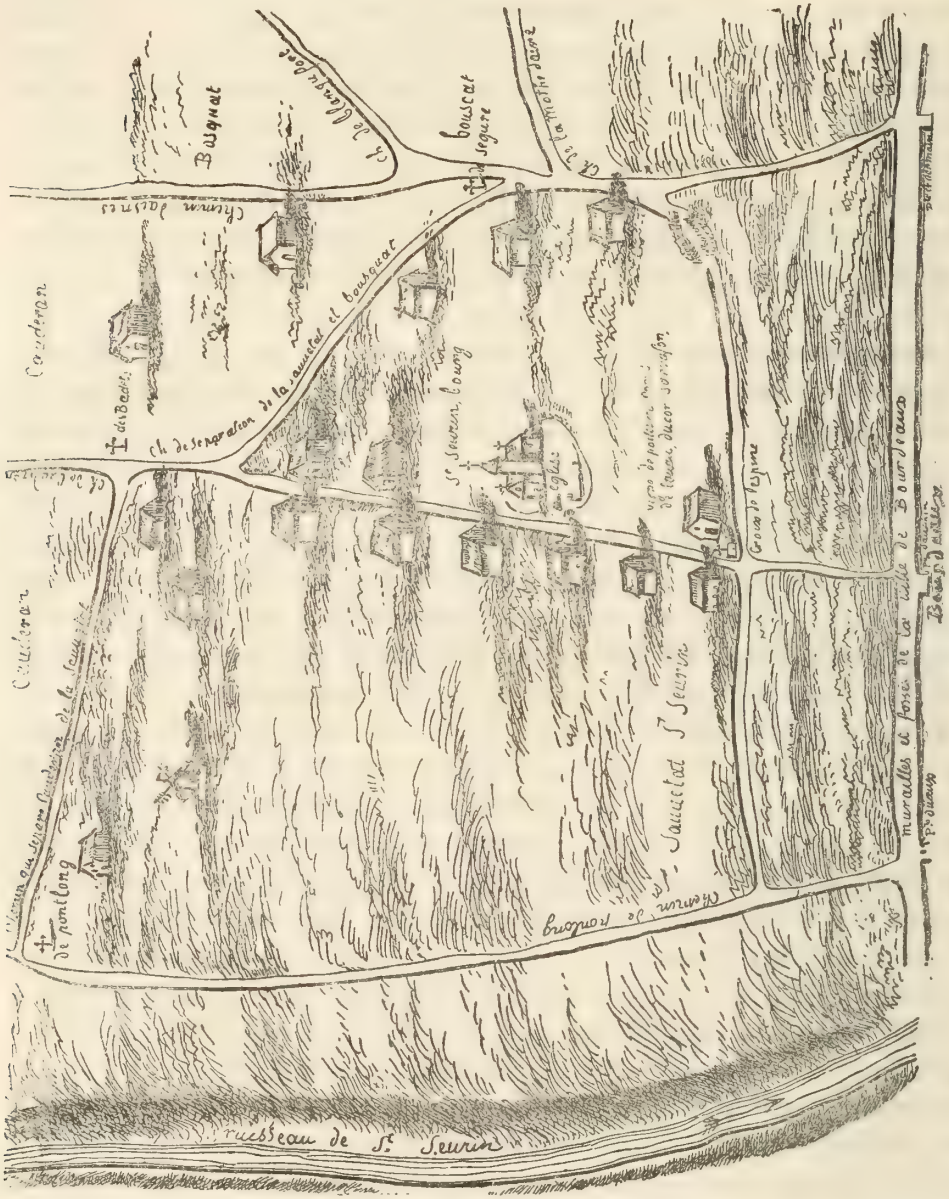

Germain; mais près de la *Croix-de-l'Epine,* l'auteur a écrit « Sauvetat » *Saint-Seurin* ». Un texte de 1381 [C. de l'arch.] confirme l'étendue de

ces limites : « Johannes de Magudars solvit pro vinea quam habet in » salvitate *Sancti-Severini,* loco vocato au *Biber.* » Le *Biver* ou *Viver* était situé au nord de la CHARTREUSE.

Quant à la juridiction, voici ce qu'on lit dans une lève du chapitre de *Saint-Seurin* du XVIIIe siècle, dans laquelle d'ailleurs l'auteur paraît considérer la sauveté comme ne faisant qu'un avec la juridiction : « Premierement, déclare que le dict chapitre a tout droit de justices » hautes, moyennes et basses du faubourg *Saint-Seurin,* confrontant, » du levant, aux fossés de la ville de Bordeaux; du couchant, aux limites » de *Caudéran, Bouscat, Villenave;* du midi, au ruisseau appelé la *mer* » *du Peugue;* du nord, aux *palus de Bordeaux.* »

JURADES

Au xve siècle, la ville de Bordeaux était gouvernée par douze jurats qui avaient chacun sous sa direction un quartier de la ville qu'on appelait *Jurade;* ils étaient chargés d'administrer la cité et d'en défendre les remparts. Ces jurades, dont nous n'avons pas trouvé les délimitations exactes, étaient au xve siècle :

1° *La jurade de La Rousselle,* dedans et dehors (dedins et deffora).
2° *La jurade de Porte-Bouqueyre,* dedans et dehors.
3° *La jurade de Saint-Eloy,* dedans et dehors.
4° *La jurade de Saint-Projet.*
5° *La jurade de Saint-Pierre.*
6° *La jurade de Saint-Siméon.*
7° *La jurade de la Porte-des-Paux,* dedans et dehors.
8° *La jurade du Cahernan,* dedans et dehors.
9° *La jurade des Eyres,* dedans et dehors.
10° *La jurade de Porte-Médoc,* dedans et dehors.
11° *La jurade de Saint-Christoly,* ou de *La Plasse,* ou de *Saint-Paul.*
12° *La jurade de Sous-le-Mur,* dedans et dehors [Jurade, 1414].

PORTS

Les différents mouillages de l'ensemble du port de Bordeaux avaient, au xve siècle comme à présent, des noms particuliers, empruntés souvent aux quartiers dans lesquels ils se trouvaient. C'étaient, à partir du nord, le port de *Tropeyta,* celui de *Sent-Pey,* ceux du *Calhau*, de *Sent-Jehan-deu-Pount,* de *La Graba,* et quelques autres dont nous ne connaissons pas exactement la place.

Calhau : Port *deu Calhau;* portus deu *Calhau;* port de l'*Ombreyra, Umbreria* (7, 23). — Le port de *Calhau* est signalé de la manière suivante en 1395 [C. de l'arch.] : « Solvi saqueriis pro faciendo portare de portu » deu *Calhau* ad granerium archiepiscopale...., » Il est évident que ce port était en face du château de l'*Ombrière;* c'était le même que celui nommé port de l'*Ombrière* en 1262 [Liv. Bouil., p. 370] : « Item, dicimus, » quod portus et platea de l'*Ombreyra* et domus cum platea de *Umbreria,* » in quibus scriptor communie morari consuevit, prout extenduntur a » domo Guillelmi Artus usque ad esterium, et a domo que fuit Petri de » Ebradi, et a domo prepositure de *Umbreria* usque ad ymum maris, » sunt paduentum. »

Espanos : Port *deus Espanos.* (Voir porta *deu Far.*)

La Graba : Port de *La Graba;* port de *La Graua;* port de *La Grave* (4, 23). — Ce port devait se trouver en face de la porte de *La Grave;* il en est fait mention de la manière suivante dans un texte de la fin du xive siècle [C. de l'arch.] : « ..... Portare unum tonellum ad portum de » *La Grava,* pro mittendo apud *Quinsacum.* »

La Mar : Port de *La Mar;* port de *La Mer.* — Ce port est peut-être le même que le port de *La Grave;* son existence est prouvée par le

texte suivant [Inv. St-And.] : « Baillette faite par le chapitre d'une maison » scize sur le port de *La Mer,* au lieu appelé à *La Grave.* »

Lassoys : Port de *Lassoys.* — Ce port ne peut être que celui de *La Souys,* auquel on donne encore le même nom, mais qui, au xve siècle, devait se trouver bien en avant dans le ruisseau qui traverse le village de La Souys.

Pelegris : Port *deus Pelegris;* port des *Pèlerins;* portus *Sancti-Johannis-de-Ponte* (7, 23). — « On donnait à l'embouchure du Peugue le nom de port des *Étrangers,* port *deus Pelegris* » [Mon. hist., 1848, p. 28]. D'après Baurein [Ms., p. 67], on l'appelait ainsi depuis l'embouchure de ce ruisseau jusqu'au pont *Saint-Jean.* On le nommait aussi, en 1274, « port de *Saint-Jean-du-Pont* » [Arch. hist., t. V, p. 318] : « Willel- » mus Artaud, civis Burdegalensis, habet medietatem in portum *Sancti-* » *Johannis-de-Ponte.* »

Romain : Port *Romain.* — Ce port, dont on a toujours cherché vainement à fixer les limites et la forme exacte, s'ouvrait dans l'intérieur de la ville, où il occupait l'emplacement des rues du Cancera, de la Devise et du Parlement ; l'entrée de ce port, appelée porte *Navigère,* s'ouvrait près de l'église *Saint-Pierre.* Voici comment en parle Ausone :

« Per mediumque urbis fontani fluminis alveum;
» Quem pater Oceanus refluo quum impleverit æstu,
» Allabi totum spectabis classibus æquor (1). »

Nous avons déjà eu l'occasion de citer ce qu'en dit Paulin de Pella. (Voir ci-dessus, p. 67.)

Sent-Pey : Port de *Sent-Pey;* port de *Saint-Pierre* (8, 23). — Ce port est signalé, en 1262, dans une enquête faite, le 29 octobre de cette année, à propos des padouens de la ville. Un témoin déclare qu'il est depuis longtemps considéré comme padouen : « N'Arnaud Andraut, qui » habebat IIII^xx annos et amplius, disso, sobre son segrament, que las

(1) « ..... Et, au milieu de la ville, le lit d'un fleuve alimenté par des fontaines; lorsque l'Océan, père des eaux, l'emplit du reflux de ses ondes, on voit la mer tout entière qui s'avance avec ses flottes » [Aus., t. I, p. 248].

» gualeas estauan au port *Sent-Pey* quant lo rey de Castilha bingo esta » terra, e que tos temps es padouens » [Liv. Bouil., p. 367]. Ce port devait être situé à l'embouchure de la Devise.

Trajeyt : Port de *Trajeyt;* port de *Trujey;* portus de *Trajecto;* portus de *Trajectibus;* port de *Trajet;* portus de *Montibus;* port de *Mons* (3, 26). — Le port de *Trajet* était situé sur la rive droite de la Garonne. Il existe, près du PONT TUBULAIRE DU CHEMIN DE FER, un ruisseau appelé l'estey de TRUGEY, un chemin de TRUGEY et un groupe de maisons nommées à TRUGEY (*Trejey,* suivant de Belleyme). Il est évident, pour ceux qui ont vu, il y a trente ans seulement, les bords marécageux de la Garonne aux environs de LA BASTIDE, avant la construction du quai de LA SOUYS, qu'un port ne pouvait exister de ce côté qu'au bout d'un ruisseau s'écoulant dans la rivière, et il n'y avait pas en face de Bordeaux d'autre ruisseau offrant le même avantage que celui de TRUGEY. Une enquête, faite en 1337, à la suite d'une plainte portée par les habitants de l'Entre-deux-Mers au roi d'Angleterre contre les exactions du sénéchal, nous prouve qu'alors le personnel de ce port était fort nombreux, puisque les habitants de quinze paroisses de cette contrée se plaignirent qu'ils étaient pillés, tous les ans, au moment de la récolte, par les nautoniers du port de *Trajet* [Cart. S. maj., p. 126].

Une motte fortifiée s'élevait près de ce port, pour le protéger sans doute; elle est signalée dans un titre de 1383 [C. de l'arch.] : « Helias » Bos, pro mota quam tenet ante villam Burdegale prope portum de » *Trajectibus.* » D'autres textes antérieurs [Id.] nous apprennent le nom de cette motte : en 1367, « Johannes Bos, parrochianus *Sancti-Michaelis* » Burdegale, debet pro mota vocata de *Montibus,* prout est magnis fos- » satis circumdata; » en 1375, « Helias Bosonis, parrochianus *Sancti-* » *Michaelis* Burdegale.... pro mota quam tenet ante Burdegale, et feudo » vocato de *Montz.* » C'est sans nul doute ce qui avait fait nommer quelquefois le port de *Trajet* port de *Mons :* en 1387 [C. de l'arch.], « Helias » Bos..... pro mota terre et vinee quas tenet ad portum de *Montibus.* » Une reconnaissance du 23 février 1509 [Terr. de l'arch.] s'exprime ainsi : « Reconnaissance par Pierre Balestard, masson de la parroisse de *Saincte-* » *Euladye* de Bourdeaulx, à l'archevesque, de toutes icelles quinze pièces » de vinhe qui sont en la parroisse de *Cenon en Queiries,* devant Bour- » deaulx, au lieu appellé au port de *Mons.* » Une autre reconnaissance,

du 23 mars de la même année, nous apprend que « noble homme..... de » Rostaing a reconnu de l'archevêque certain plantier de vigne, avec les » terres, jardrins, vimières, aubarèdes, boix, etc., qui sont apud *Queyries,* » devant Bourdeaux, en la parroisse de *Cenon* Entre-deux-Mers, au lieu » appellé au port de *Mons,* près *Trageyt.* » Ailleurs, en 1538, « ..... au » port de *Mons,* près le pavé de *La Bastide* ». Il devait y avoir un lieu appelé à *Trajet* du côté de Bordeaux. Le texte suivant, de 1378, pourrait le faire croire : « ..... in loco de *Las Compnas,* qui locus est inter » *Sanctam-Crucem* et *Trajectum,* et appellatur vulgariter : *Lo Meyan de* » *La Canau,* et est a parte *Sancte-Crucis.* »

Tropeyta : Port de *Tropeyta* (9, 23). — Ce port, qui devait être situé à l'extrémité du cours du Chapeau-Rouge, alors appelé *fossats de Tropeyta,* est signalé dans un titre de 1395; des denrées y étaient débarquées et, de là, transportées au palais archiépiscopal : « de portu de *Tropeyta* » ad palatium archiepiscopale » [C. de l'arch.].

Les Ports paraissent avoir, en partie, conservé ces diverses dénominations jusqu'à la fin du XVIIe siècle : « Les parties ou grèves d'icelui (port » de Bordeaux) sont assignées à l'assiette et réception de certains navires, » bateaux ou marchandises. Entre l'estey nommé de *Fines terres* et la » porte de ville nommée *Despau*, est le port, l'ancrage et le sit des » navires qui sont au fret, qui chargent ou déchargent; de la porte » *Despau* jusqu'à la porte de *Caillau,* est l'abri et la rade des vaisseaux » pour hyverner; à la suite et devant le *Pont-Saint-Jean* est le sit et » l'abordement des barques chargées d'oranges, de citrons, de bled, de » légumages, et de poisson salé, sec ou verd; ceux du sel, aux *Salinières.* » et finalement à *La Grave* est la retraite des vaisseaux qui ont besoin de » radoub ou des œuvres de marée » [Us. et cout., p. 35, note 3]. Il est probable que les places qu'occupaient, dans le port de Bordeaux, les navires chargés de ces divers produits, leur étaient assignées depuis longtemps.

———

RUISSEAUX[1]

Les ruisseaux jouent un grand rôle dans la topographie de Bordeaux; l'un d'eux, le *Peugue,* avait servi de limite à la ville romaine; l'autre, la *Devise,* la traversait dans toute sa longueur. Celui qui descendait de la fontaine de *Tropeyta* alimentait les fossés romains du nord; celui qui venait de celle de *Pedouillet* coulait entre les deux murs du premier accroissement; le ruisseau d'*Audeyola* fermait, au nord, la ville du XIVe siècle, et l'*Ayga-Borda* la fermait au sud.

Mais les plus importants de ces ruisseaux, et ceux dont le nom revient le plus souvent, sont le *Peugue* et la *Devise;* dans le principe, ils mélangeaient leurs eaux dans les marais qu'on a depuis appelés marais de LA CHARTREUSE, et se divisaient de nouveau à la rencontre de l'éminence rocheuse servant d'assiette au Bordeaux gaulois. Ce que nous voyons maintenant de ce terrain, couvert de maisons et de jardins, ne peut donner une idée de ce qu'il était au XVe siècle. Les anciens titres n'y signalent que des saulaies, des oseraies, des flaques d'eau remplies de roseaux, des lieux incultes et malsains.

Audeyola : Estey d'*Audeyola;* ester d'*Audeyola;* esterium d'*Audeyola;* ruisseau d'*Audeyole* (11, 24 et 13, 22). — Ce ruisseau descendait de la fontaine d'*Audége* et se jetait dans la Garonne près de la tour d'*Audeyole.* Au commencement du XIVe siècle, lorsqu'on enveloppa toute l'ancienne ville dans un vaste réseau de fortifications, on se servit des eaux de ce ruisseau pour inonder les fossés du nord; alors, en effet, il passait près de la *Vieille-Corderie* et de la porte de *Saint-Germain :* « Quedam domus, » dit un titre de 1321 cité par l'abbé Baurein [Ms., p. 101], que est a » *La Cordaria,* prope portale *Sancti-Germani,* inter domum et plateam

(1) *Estey.* En langage gascon, *ruisseau* se traduit par les mots : *riu, jalle* et *estey;* cette dernière dénomination nous paraît être plus particulièrement appliquée aux ruisseaux dans lesquels le flux se fait sentir.

» heredum Bernardi de Lalana, ex parte una, et terram Guaucelmi de » Montinhac, ex parte altera, et durat, a rua communi, ex uno capite, » usque ad esterium d'*Audeyola.* » Le ruisseau d'*Audeyole* portait déjà ce nom à la fin du XIIIe siècle; il était bordé en partie de maisons et longeait un chemin. C'est ce que nous apprend un acte de vente du 2 août 1291 [Arch. dép.] : « ..... trens de terra..... loquaus es pres l'ester d'*Audeyola,* » entren mechs pe de terra de la maison et deu chay maestre...., d'una » part, et la rolha que part lodeit feu *Sent-Seurin* a la terra de la gleysa » *Sent-Andriu* de Bordeu, d'autra part; et la maitat de la medissa arolha, » aissi cum la medissa terra dura et ten en lonc de l'ester d'*Audeyola,* » que es a l'un cap, entroa au camin comunau qui passa dauan la maison » deu deit...., que es a l'autre cap. Pero, entre lo deit ester d'*Audeyola* et » la deita terra, deu auer camin comunau per aissi cum es contengud » dauant las autras maisons qui son aqui de près. »

Les fossés de ce côté de la ville étaient, en outre, alimentés par un petit ruisseau, qui, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 117, vo], « va du puits qui » est devers les murs des *Frères-Prêcheurs* vers la tour *Saint-Georges* ». Un plan [Pl. mss.] nous prouve qu'avant la création du Jardin-Public, un grand nombre de petits ruisseaux, qui descendaient de la fontaine d'*Audége,* arrosaient cet emplacement, où auparavant devaient exister des terrains marécageux. Depuis peu de temps, M. Durieu de Maisonneuve, directeur du Jardin-des-Plantes, a eu l'heureuse idée de recueillir une partie des eaux de la fontaine d'*Audége*, devenue inutile, et de les faire serpenter dans le Jardin-Public.

Ayga-Borda : Estey de l'*Aiga-Borda, Aigua-Borda;* ruisseau de l'*Eau-Bourde;* aqua de *Petralonga;* estey de *Senta-Crotz* (1, 23). — Ce ruisseau, dont les ingénieurs du XIVe siècle s'étaient servis pour inonder une partie des fossés du sud de la ville, descend des landes de *Cestas,* passe au moulin de *Bardenac,* puis à celui de *Peyrelongue,* et enfin se jette dans la Garonne. Au XVe siècle, il faisait tourner les moulins de l'abbaye de *Sainte-Croix.* Un titre de 1359 [Arch. hist., t. IV, p. 129] s'exprime ainsi : « ..... construxerunt et fundaverunt aquam de *Petra-* » *longa* defluentem usque ad molendina *Sancte-Crucis* que sunt prope » monasterium predictum..... quequidem aqua, alias vocata l'*Aiga-Borda,* » est quidam rivulus descendens, recto alveo, a molendino vocato de » *Bardenaco*, usque molendinum vocatum de *Petra-Longa*..... et exinde

» ad molendina sua predicta. » Une description du cours de ce ruisseau, faite à la fin du XVIIIe siècle [Mém. font., p. 63], confirme l'exactitude de celle du XIVe : « L'*Eau-Bourde* commence à *Cestas,* reçoit l'*Eau-Blanche,* » passe par *Gradignan* et par le *Pont-de-La-May;* avant d'atteindre cette » dernière localité, le ruisseau se divise en deux branches qui se déchargent dans la Garonne, l'une au-dessous du moulin de *Franc,* et l'autre » au pont de *La Manufacture.* » Le ruisseau qui passe à *Léognan* et à *Villenave-d'Ornon,* et qui porte le nom d'Eau-Bourde dans la carte de l'État-major, n'est pas le ruisseau ancien connu sous la même dénomination. On l'appelait aussi, en 1262, estey de *Sainte-Croix;* c'est ce que prouve le texte suivant : « Item, dicimus quod a *Puyatorio Sancti-* » *Michaelis* usque ad esterium *Sancte-Crucis.....* » [Liv. Bouil., p. 371].

Debise : Estey de la *Debise* (9, 21 et 10, 20), *Divicia;* la *Divice,* la *Divise,* la *Devise,* la *Devèse;* estey de *Las Anguillas* (8, 23); estey de *La Mota,* de *La Mothe* (11, 18). — Ce ruisseau ne paraît avoir porté autrefois le nom de *Devise* que dans la partie de son cours qui traverse la ville; au delà des remparts de l'ouest, il prenait, du moins aux XVIIe et XVIIIe siècles, le nom de ruisseau de *La Mote (La Mothe);* c'est ainsi qu'il est toujours nommé dans les anciens plans [Pl. mss.] : « Le ruisseau du *Peugue,* dit » Baurein [Ms., p. 66, v°], après avoir passé au travers de l'enclos de la » *Chartreuse,* se divise en deux branches, l'une appelée le ruisseau de *La* » *Mote* ou de la *Devise,* qui passe dans la première enceinte de Bordeaux, » et l'autre retient le nom de *Peugue.* »

La *Devise,* suivant un autre plan [Pl. mss., n° 88], entrait dans la ville par une étroite ouverture faite dans le mur du XIVe siècle, au pied de la première tour qui s'élève au midi de la porte *Saint-Symphorien;* elle traversait aussi le mur romain en face de la rue de *Mimisan* (Montméjan), et, se dirigeant vers le sud-est, passait au nord et à quelque distance de l'église *Saint-Paul,* suivait le flanc nord de l'hôpital neuf de *Saint-André,* coupait en deux la rue de *Magudas* (Baubadat); prenant ensuite la direction du nord-est, elle coupait la rue *Judaïque* (de Cheverus), et, passant derrière les maisons qui bordent, au sud, la rue Margaux, suivait, après avoir coupé en deux la rue *Sainte-Catherine,* toute la rue de la *Grand-Carpenteyre* (rue de la Devise), à l'extrémité orientale de laquelle elle traversait le mur romain de l'est, longeait le flanc sud de l'église *Saint-Pierre,* passait dans le mur du moyen

âge [1] et se jetait dans la Garonne. La *Devise* portait le nom de ruisseau ou estey des *Anguilles* depuis sa sortie de la ville jusqu'à son embouchure dans la Garonne. Baurein nous apprend [Ms., p. 69] que ce nom venait de celui donné anciennement à certaines embarcations; mais il ne dit pas si cette dénomination remontait au xve siècle.

Beaucoup de personnes donnent à ce ruisseau le nom de *Devèse;* cette manière gasconne de franciser ce nom tend à se généraliser.

Au xvie siècle [Inv.], le nom de *Devise* était employé d'une manière générique pour désigner les ruisseaux de la ville : « Arrêt de la Cour » pour faire contribuer les propriétaires au netoyement des *Devises* et » ruisseaux de *La Mothe* et du *Peugue.* » Déjà, au xive siècle, dans un obituaire de Saint-André, page 12, v° [Arch. dép.], le *Peugue* est nommé *Devise* : « ..... supra domos et sola que sunt supra fossatum ville Burde- » gale extra portam de *Areis* a parte *Divicie.* » Le ruisseau qui coulait près de la porte des *Eyres* et des *Fossés* ne peut être que le *Peugue.*

Estey-Majou : *Ster-Major.* — L'*Estey-Majou* servait de limite, au sud-est, du quai de *Paludate*, où se trouvaient déjà des maisons en 1262 : « Item dicimus, quod a domo Ramundi Ducasse usque ad *Sterium-* » *Majorem,* non sint domus ante domos inferius, nec ponatur aliquod » perpetuum impedimentum..... » [Liv. Bouill., p. 371].

Pedouillet : Riu de la font de *Pedouillet;* ruisseau de la font de *Pedouillet;* ruisseau de la fontaine des *Salinières* (6, 22). — Ce ruisseau coulait entre les deux murs du premier accroissement de la ville, depuis la porte *Bouqueyre,* où il avait sa source, jusqu'à la Garonne. Il se jetait dans la rivière après avoir alimenté plusieurs lavoirs avant de traverser les constructions de la porte de *La Rousselle.* Ceci résulte en partie de textes nombreux [Terr. Bos.] que le suivant, daté de 1488, résume à peu près : « Baillette à fief nouveau faicte à Jean de La Mothe, escuyer, sieur » de *La Mothe de Cambes,* de toute icelle place de terre et jardin, qui est » près la porte des *Salinières*..... confrontant à la maison dudict Jean de

[1] M. Rabanis, dans une dissertation publiée dans les Comptes-Rendus de la Commission des monuments et documents historiques de la Gironde (1848, p. 24), avance que la *Devise* ne passait pas primitivement au nord du mamelon sur lequel était bâti le Bordeaux gaulois, et que les Romains avaient détourné une partie des eaux du *Peugue* pour les rejeter dans la ville et alimenter leur port. Les raisons que donne M. Rabanis, à l'appui de son opinion, ne paraissent pas décisives.

» La Mothe.... d'une part.... et le ruisseau de la fontayne des *Salinières,* » d'autre part; d'un bout, par le devant, à la ruhe publicque des *Sali-* » *nières,* qui vient de *La Rouselle,* d'autre bout par le derrière au ruisseau » et lavoir de la fontayne. » Ce ruisseau existe encore dans l'impasse qui s'étend depuis cette fontaine jusqu'aux maisons qui bordent le côté occidental de la rue de La Rousselle; il passe entre la première et la seconde maison de cette rue, dont les caves sont inondées au moment des grandes marées. (Voir font de *Pedouillet.*)

Peugue : Lou *Peugue* (8, 21; 8, 20 et 10, 17); la mar [1] deu *Peugue;* la mayre deu *Peugue, Pelagus;* mare *Pelagum;* le *Peaugue;* le *Peaulgue;* le *Peugue; Estey-Bielh* (10, 17); estey deu *Pont-Sent-Johan;* estey deu *Pont* (7, 22). — Le cours de ce ruisseau a été détourné plusieurs fois; il entrait dans la ville [Pl. mss., n° 88] par une ouverture pratiquée dans le mur du second accroissement, entre la porte du *Far* et la cathédrale de *Saint-André;* il se dirigeait en ligne à peu près droite jusqu'à la rue *Sainte-Catherine;* de là, il inclinait légèrement vers le nord-est pour couper en diagonale la rue des *Herbes,* supprimée en partie depuis le percement du cours d'Alsace-et-Lorraine. Il coulait sur le bord méridional de l'ancienne rue du *Mû,* supprimée aussi, revenait ensuite un peu vers le sud-est pour couper l'ancienne rue des *Épiciers,* suivait tout le cul-de-sac de la *Voûte du Peugue,* plus tard impasse *Poitevine,* et de là, inclinant de nouveau vers le nord-est, il baignait le mur méridional de la chapelle *Saint-Jean,* celui de l'ancienne *Bourse,* passait entre deux tours rondes avant de traverser la rue *Richelieu* (rue Ausone), et se jetait dans la Garonne.

Ce ruisseau portait différents noms suivant les quartiers qu'il traversait. Trois moulins qu'il faisait tourner avaient nécessité le creusement de plusieurs biez. Un seul nous est connu : c'est celui qui partait de l'extrémité occidentale de la rue des *Herbes* jusqu'au moulin du *Marché :* « Cette rue (la rue des *Herbes*), dit l'abbé Baurein [Ms., » p. 132], n'avait pas anciennement d'issue sur le *Poisson-Salé.* Le

[1] Autrefois, on donnait le nom de *mer* à la Dordogne, à la Garonne et à quelques ruisseaux dans lesquels le flux remontait. Encore à présent, les riverains ne nomment pas autrement nos deux fleuves. Ils disent : « *La mar; passa la mar; de l'autre bord de la mar;* » pour « la rivière; passer la rivière; de » l'autre côté de la rivière. » De là l'expression Entre-deux-Mers pour le pays compris entre les deux rivières de Garonne et de Dordogne.

» terrain même où elle est pratiquée était l'ancien lit du ruisseau du » *Peugue,* au moins est-il certain que les maisons situées dans le cul-» de-sac du *Marché*, et qui ont actuellement une issue dans la rue des » *Herbes,* confrontaient par derrière, suivant plusieurs anciens titres, à » l'estey du *Peugue,* ou bien à l'*Estey-Bielh.* » Et ailleurs [p. 17, v°] : « Son ancien lit était placé dans la rue des *Herbes,* qu'il traversait de » long en long; il faut pourtant convenir qu'une branche de ce ruisseau » passait dans la rue *Sous-le-Mur,* et y formait l'écluse d'un moulin qui » avait son entrée dans la rue des *Épiciers,* et qui, pour cette raison était » appelé moulin du *Marché.* »

Les autres moulins avaient aussi leurs biez, ou du moins des réservoirs pour les eaux : « Audit an (1404), il y avait plusieurs moulins à Bour-» deaus sur le ruisseau du *Peaugue* » [Chr. bord. Lurb.].

Le *Peugue* s'appelait aussi, au XVIe siècle, près de son embouchure, l'estey du *Pont* et estey du *Pont-Saint-Jean.* C'est ce que nous apprend un titre de 1537 [Terr. Bos.] : « ..... toute icelle place et bastiment qui » est dans l'estey du *Pont-Sainct-Johan....* confrontant au cours de l'eau » qui vient du *Peaulgue,* tirant à la mer devers la ruhe *Poitevine.....* a » l'estey et cours de l'eau de l'ung bout..... a la ruhe des *Epiciers,* sur le » devant, d'aultre bout. » Ce nom lui était donné également au-dessus du pont, ainsi qu'on le voit par une reconnaissance de l'an 1473 [Arch. B.-Lal.].

Si l'on en croit une tradition, rapportée par l'abbé Baurein [Ms., p. 66, v°], les bateaux chargés de moules venaient anciennement jusqu'au *Marché.* On dit qu'ils allaient jusqu'à la porte *Basse,* plus haut même : « Il y a sujet de présumer, dit encore Baurein [Ms., p. 193], que le » marais des allées était anciennement une espèce de bassin dans lequel » les vaisseaux entraient par le ruisseau du *Peugue* et les anciens fossés » de ville. »

Senta-Crotz : Estey de *Senta-Crotz* (voir ruisseau de l'*Eau-Bourde*). — Nous pourrions donner le nom d'estey de *Sainte-Croix* à un cours d'eau, peut-être un vivier très étroit, qui, de l'abside de l'église, se dirigeait vers l'est, et se déchargeait dans l'*Eau-Bourde,* après avoir traversé le mur de ville; il est signalé dans un plan manuscrit [Pl. mss., n° 142] avec la légende suivante : « Estey ou ruisseau qui sépare la maison de » l'hôtelier du jardin du monastère. »

Tropeyta : Riu de la font de *Tropeyta;* ruisseau de la fontaine de *Tropeyte* (10, 23). — Ce ruisseau coulait dans les fossés romains du nord de la ville; il descendait de la fontaine de *Tropeyte,* et se jetait dans la Garonne près de la tour du *Pont-de-La-Mousque.* Au xve siècle, il passait entre les maisons qui bordaient la rue des *Fossés-de-Tropeyte* (cours du Chapeau-Rouge) et celle du *Pont-de-La-Mousque.* C'est ce qui résulte du texte suivant de 1499 [Terr. Bos.] : « Reconnaissance par » François de Taste, marchand, d'une maison scituée..... sur le *Fossé-de-* » *Trompette....,* et dure et tient en long de la ruhe publicque de dessus » les fossés, de l'ung bout, entre à la ruhe commune, de par le dernier, » de l'autre bout; et se sont réservés les sieurs (maire et jurats) quatre » pieds d'espace pour le cours de l'eau qui est dernier ladicte maison; » sur lequel espace ledict affeuat ne pourra faire aulcun bastiment de » latrines. » (Voir Font de *Tropeyta.*)

RUES

Dans une ville aussi riche et aussi peuplée que l'était Bordeaux au xve siècle, on doit s'attendre à rencontrer une quantité considérable de rues; nous avons retrouvé leur nom dans les documents fort nombreux relatifs à cette époque. Jusqu'à ces derniers temps, beaucoup d'entre elles avaient conservé leur dénomination primitive et leur ancien alignement. Les quartiers de *Sainte-Croix* et de *Saint-Michel* étaient et sont encore les plus favorisés sous ce rapport. Nous avons aussi trouvé, dans les vieux titres, la mention de quelques rues, ou plutôt de ruelles [1], qui ont été supprimées, et dont nous ne connaissons pas l'emplacement. Plusieurs rues étaient désignées par le quartier dans lequel elles étaient situées, par le nom d'un particulier qui y demeurait, ou par celui d'une maison, d'une enseigne, d'une boutique, d'un atelier qui s'y trouvait : ce nom disparaissait souvent avec la personne ou l'objet qui l'avait fait donner. Pour d'autres voies, la place, le carrefour, l'église, le monument, le mur, les rues où elles aboutissaient, servaient à les faire reconnaître; on disait : « la rue qui conduit de tel endroit à tel autre; » « la rue qui » va vers tel endroit. » Il arrivait même souvent que des rues ainsi désignées avaient depuis longtemps un nom bien connu et que cependant, par caprice ou pour tout autre motif, les scribes nous font connaître par une périphrase. De même, bien qu'une rue eût un nom qui s'appliquât à toute sa longueur, chacun de ses tronçons portait quelquefois un nom particulier. Enfin — et c'est ce qui rend les recherches assez difficiles — quelques rues changeaient souvent de nom, et le nouveau était employé simultanément avec l'ancien : quelques-unes avaient en même temps quatre ou cinq appellations différentes. Plusieurs d'entre elles, situées dans des quartiers divers, portaient le même nom. A telle rue on donnait une dénomination que telle autre avait portée peu de temps auparavant.

[1] On les nommait *ruettes* à Bordeaux.

Parfois, avec le temps, des rues changeaient de nom, soit par l'ignorance des notaires, soit par corruption : ainsi, de rue *Johan-Santz,* on a fait rue GENSAN; de rue du *Puyaduy,* rue *Pichadey;* de rue du *Putz-deus-Judius,* rue du *Petit-Judas;* et celle qu'on appelait dernièrement rue *Boule-du-Pétal,* s'appelait, au XVIIIe siècle, rue de la *Voûte-du-Pelat.* Suivant la langue dans laquelle l'acte était écrit, le mot rue se disait : *rua, ruhe, ruetta, carreria, carrière, banelle, iter, via;* cependant, ces deux derniers mots étaient surtout employés pour les chemins des faubourgs.

Agassars : Rua *deus Agassars;* rua de *Pey-Amaubin,* de *Pey-Maubin,* de *Pey-Malvin;* rue *Puy-Moibin;* impasse SAINT-JAMES (7, 21). — Cette rue est, dit Baurein [Ms., p. 168], « la même que rue *Maubin* ou *Pey-*» *Maubin,* qui est le cul-de-sac qu'on trouve à gauche dans la rue *Saint-*» *James,* en allant du *Marché* vers l'*Hôtel de Ville.* » Il dit ailleurs [Ms., p. 21, v°] : « Suivant un titre de 1417, une maison située dans la rue de » *Pey-Amaubin,* qui est le cul-de-sac de la rue *Saint-James,* confrontoit, » par derrière, à la rue appelée de *Lopsaud,* paralèlle à ce cul-de-sac : Et » durat et tenet in longum, est-il dit dans ce titre, a dicta rua de *Pey-*» *Amaubin,* a parte ante, ex uno capite, usque ad ruam vocatam de » *Lopsaud,* ex alio capite. » Un manuscrit de 1553 lui donne les noms de rue de *Puy-Malvin* et de *Puy-Malin* [Denomb.]. Elle est appelée, en 1628, rue *Moibin* [Inv.].

Alemandeys : Rua *deus Alemandeys,* de l'*Amendey,* de l'*Alemandey,* de l'*Alimandey;* rue des *Mendes;* rua *deus Caperans;* rue des ALLAMANDIERS (4, 22). — Cette rue est située au sud de l'église *Saint-Michel.* « On la » trouve, dit Baurein [Ms., p. 227, v°], dans divers titres, sous le nom de » rue de l'*Amendey,* de *Lalemandey* ou de l'*Amandier.* » On l'appelait également rue de l'*Alimandey* en 1553 [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance » d'une maison rue de l'*Alimandey,* paroisse de *Saint-Michel.* » Un texte de la même année [Denomb.] lui donne le nom de rue des *Mendes* : « Une » maison en reue des *Mendes,* parroisse *Sainct-Michel.* » On l'appelait aussi rue des *Caperans.*

Alhan : Rua d'*Alhan;* rua d'*Alhano;* rua d'*Aillan;* rue du *Puys* ou

Puits-d'Ailhan, Puys-de-Haillan; rua d'*Amanyeu-Martin;* rue de *La Truie-qui-file;* rue *Maucousinat;* rue MAUCOUDINAT (8, 22). — Nous trouvons le nom de cette rue dans un titre de l'an 1356 [C. de l'arch.] : « Pro feudo quod tenet in rua d'*Alhano,* retro domum Bertrandi Calculi, » militis. » Ailleurs [Lièv. P. Berl.], nous lisons : « ..... in rua d'*Alhano* » que, a puteo d'*Alhano,* ducit ad ecclesiam *Sancti-Simeonis.* » Un acte de 1584 [Terr. bénéf. St-P.] s'exprime ainsi : « ..... toute icelle maison et » chay avec le jardrin qu'est derrière..... scitués en la parroisse *Sainct-* » *Symeon* de Bourdeaulx, en la rue appellée du *Puys-de-Hailhan,* autre- » ment de *Maucousinat,* et anciennement appellée d'*Amanyeu-Martin....* » Suivant un auteur du commencement du XIXe siècle (Pic de Père), cette rue, avant de porter le nom de rue *Maucousinat,* se serait appelée rue de *La Truie-qui-file* [Acad. — Com. des Ant.].

Androna : Rua *Androna;* rue ANDRONNE (3, 22). — Cette rue était et est encore dans la paroisse *Saint-Michel* et dans le quartier de *La Grave,* ainsi que nous le prouvent deux titres de l'an 1400 [C. de l'Arch.] : « ..... pro domo situata in parrochia *Sancti-Michaelis,* in rua *Androna.* » — « ..... pro medietate magni chaii situati supra *Gravam,* inter ruam » *Andronam* et ruam de *Baysaco.* » L'abbé Baurein [Ms., p. 223] nous donne l'origine de cette dénomination : « Elle a pris son nom, dit-il, » du séjour qu'y faisoit une dame Andron, vers le commencement du » XIVe siècle, ainsi qu'il est justifié par l'extrait suivant d'une liève à peu » près de ce temps-là : Inde sequitur, y est-il dit, domus R. Andron, » nepotis quondam domine Androne a cujus nomine, quia morabatur in » ipsa rua, assumpsit cognomen, et dicitur ipsa rua : *Androna.* »

Angles : Rua *deus Angles;* rua *Anglicorum;* rua *deus Arlots;* rue des *Anglais;* rue *Anglaise;* rue de LA MONNAIE (2, 22). — Cette rue a conservé le nom de rue *Anglaise* jusqu'au milieu du siècle dernier. Elle était située dans la paroisse de *Sainte-Croix* et sur *La Grave.* On l'appelait, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 72], rue des *Arlots,* au milieu du XIVe siècle; il donne, comme preuve, plusieurs extraits de titres de cette époque, entre autres ceux-ci : « Apud *Gravam,* ultra ruam strictam, que » dicitur rua *deus Arlots*; » — « apud *Gravam,* inter ruam *Adam-Carboneu* » et ruam strictam *deus Arlots.* » Au commencement du XVe siècle, on lui donna le nom de rue des *Anglais,* qu'elle a conservé pendant trois

cent cinquante ans. Voici, en effet, ce que nous apprennent des titres de 1400 [C. de l'arch.] : « Bertranda Andraudi, filia et heres Johanis » Andraudi, parrochiana *Sancti-Michaelis*, et commorans in rua *Angli-* » *corum,* in parrochia *Sancte-Crucis;* » et plus loin : « In magna rua » *Sancte-Crucis,* videlicet in angulo rue *Anglicorum.* »

Archibescat : Ruetta de l'*Archibescat;* ruette de l'*Archevêché;* rue et place de l'Hôtel de Ville; place Rohan (10, 19). — Baurein [Ms., p. 96] croit que la petite rue qui existait entre l'*Archevêché* et le rempart du xive siècle portait le nom de ruelle de l'*Archevêché;* mais ce n'est qu'une supposition de cet auteur : « J'appelle ainsi, dit-il, une ruette qui existait » dans le siècle dernier entre le palais archiépiscopal et le jardin qui en » dépend. » Nous croyons que, comme presque toutes les rues qui bordaient l'intérieur des remparts, elle s'appelait rue *Entre-deux-Murs.* Dans un ancien plan [Pl. mss., n° 32], elle ne porte pas de nom; mais on la trouve indiquée avec cette légende : « Plateforme du jardin de l'*Arche-* » *vêché,* autrefois rue. » Cependant, nous lui avons conservé dans notre plan la dénomination fournie par Baurein.

Arnaud-de-Laubergaria : Rua d'*Arnaud-de-Laubergaria* (1, 23). — L'existence de cette rue nous est signalée par le titre suivant [Inv. S^te-Cr.] : « Reconnaissance, par Ramond Seguin, d'une place et maison » rue d'*Arnaud-de-Laubergaria,* paroisse *Sainte-Croix.* » Cette indication est complétée par un ancien plan [Pl. mss., n° 135] (1), qui nous donne son emplacement. Elle était située entre les rues *Nacaran* (rue Acan) et du *Moulin,* partait de la rue de *La Fusterie* (rue Carpenteyre), et se dirigeait vers la maison abbatiale, derrière l'église de *Sainte-Croix.*

Les moines de *Sainte-Croix* durent, du xiiie au xvie siècle, faire l'acquisition de toutes les maisons qui bordaient la rue, et la supprimer, car, dans un autre plan du même quartier, avec légendes [Pl. mss., n° 142], on ne trouve plus la rue *Arnaud-de-Laubergaria,* et son emplacement est occupé par les maisons et les jardins du sacristain et de l'infirmier.

Arnaud-Blanc : Rua d'*Arnaud-Blanc.* — Le titre suivant [Inv. St-And.] nous apprend le nom de cette rue : « Reconnaissance (1395) faite au cha-

(1) Voir à l'appendice.

» pitre d'une maison scise à *Tropeyte,* en la rue de *Arnaud-Blanc;* » mais il ne nous donne aucun autre détail. On sait que la famille Blanc est très ancienne à Bordeaux. Jacques Le Blanc, seigneur de Polignac, conseiller au Parlement de Bordeaux, déclare dans son testament, daté du 5 octobre 1615, qu'il possédait une maison au *Chapeau-Rouge,* une autre, vis-à-vis de celle-ci, au coin de la rue des *Piliers-de-Tutelle* [Arch. Brugn.].

L'ancienne rue des *Piliers-de-Tutelle,* nommée aussi rue de *Bassan,* était située à l'est du temple de *Tutelle;* il est probable que c'est celle qui s'appelait rue d'*Arnaud-Blanc* au XIVe siècle. (Voir rue de *Bassan.*)

Arnaud-Miqueu : Rua *Alegra;* rua *Legra;* rue *Legué;* rue *Legex;* rua de *Guilhem-Guiraudon;* rua de *Bernard-de-Montlarin;* rue *Miqueu;* rue ARNAUD-MIQUEU (8, 21). — Cette rue porte encore le même nom. « Je » trouve, dit Baurein [Ms., p. 75], dans une liève du XVe siècle, que la » rue *Alègre* est celle qui conduit du carrefour de *Saint-Syméon* vers la » rue des *Pinhadors,* » et il ajoute : « Personne n'ignore que le carrefour » de *Saint-Syméon* est formé par la rencontre des rues d'*Arnaud-Miqueu* » et du *Petit-Cancera* avec celles de *La Merci* et de *Saint-Syméon.* » Il dit ailleurs que la rue des *Pinhadors* est maintenant la rue du LOUP, et qu'un titre de 1401, retenu par Helie Baudeti, notaire, signale des maisons qui, de la rue *Alègre,* aboutissaient, par derrière, à la rue du *Serporar* (rue du SERPOLET); ce qui est une preuve évidente que la rue *Alegra* n'est autre que la rue *Arnaud-Miqueu.*

On l'appelait aussi, au XIVe siècle, rue *Legra.* Le boulanger de l'archevêché y demeurait en 1367 [C. de l'arch.].

La rue *Alègre* était, au XVe siècle, nommée rue *Arnaud-Miqueu.* Elle est aussi appelée dans les anciens titres, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 98, vo], rue de *Guilhem-Guiraudon,* rue de *Bernard-de-Montlarin;* et il ajoute : « Dès l'an 1414, on trouve un Arnaud Miqueu au nombre des trente » conseillers de la ville; il y en avoit un qui étoit jurat en 1485; il y a » apparence que c'étoit celui qui a occasionné la dénomination de cette » rue; en effet, dans des reconnaissances de 1489, il est énoncé que la » dame Marguerite de Jonqueyres, qui les acceptoit, étoit épouse d'hono- » rable homme Arnaud Miqueu, citoyen de Bordeaux et paroissien de » *Saint-Siméon.* » Il faut remarquer aussi qu'un Arnaud Miqueu avait, avec Bigoros Estebe, le commandement des milices bourgeoises, lors du siége de Budos, en 1421, et que le premier de ces deux capitaines

peut avoir donné son nom à la rue qu'il habitait. Un manuscrit de 1553 [Denomb.] l'appelle simplement rue *Miqueau* ou *Miqueu*. Le nom de rue *Legué* y revient aussi assez souvent, mais comme étant située, soit dans la paroisse de *Saint-Projet*, soit dans celles de *Saint-Eloy*, de *Saint-Michel* ou de *Sainte-Eulalie*. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler une foule d'erreurs et de négligences dans ce manuscrit. Un autre manuscrit du XVIIIe siècle [Tab. par. et r.] nous apprend qu'elle se nommait jadis rue *Legex*.

Aroudet : Ruetta *Aroudet;* ruette de *Larrodat;* cul-de-sac de la *Porte-Saint-Julien* (5, 18). — Cette petite rue était située au nord de la porte *Saint-Julien*. Elle faisait partie de la paroisse *Sainte-Eulalie*. C'était la première que l'on rencontrait à gauche en entrant en ville par cette porte, ainsi qu'il résulte du texte suivant [Bénéf. St-P.] : « ..... maison dans la rue *Saint-Julien,* confrontant, du levant, à la rue » *Saint-Julien;* du couchant, aux murs de ville, les terrasses entre deux; » du midi, à la rue *Aroudet;* du nord, à la maison de..... » Un autre texte [Terr. bénéf. St-P.] nous apprend que « le cul-de-sac de la porte *Saint-* » *Julien,* anciennement appelé ruette *Larrodat,* était, au XVIIIe siècle, » ouvert jusqu'au chemin des *Boudets,* qui passe le long des murs de la » ville », et qu'il aboutissait à « la rue d'*Aquitaine* ou de *Saint-Julien* ». Cette ruelle n'existe plus; mais elle est tracée dans le plan de Lattré de 1733; nous ne savons pas si elle portait déjà, au XVe siècle, le même nom qu'au XVIIIe.

Arssac : Ruetta d'*Arssac* (9, 23). — La ruelle d'*Arssac* conduisait de la porte des *Paux* à la maison d'*Arssac*. Elle longeait, pendant dix mètres environ, le côté intérieur du mur, remontait ensuite, à angle droit, vers l'ouest, et, presque aussitôt, elle reprenait la direction du nord jusqu'à la maison d'*Arssac* (voir le plan ci-dessus, page 71). Elle est signalée, dès 1262, dans le texte suivant [Liv. Bouil., p. 371] : « Item, » dicimus quod juxta domum Arnaldi Guilhelmi deus Paus, prope portam » *deus Paus,* est quedam rueta publica et communis que ducit a magna » carreria *deus Paus,* usque ad aulam d'*Arssac,* et nullum debet poni » impedimentum in ea. » Baurein, qui d'ailleurs a confondu la ruette d'*Arssac* avec la rue d'*Arssac* ou de *Saint-Seurin* [Ms. Baur., p. 102. — Var. Bord., t. II, p. 274], fournit un titre de 1491 qui nous apprend

qu'une maison située au-devant de la porte des *Paus* confrontait, par derrière, « a la rueta communau qui ba bert la tor d'*Arssac.* » Ces titres, rapprochés du plan signalé plus haut, prouvent, contre l'opinion de Baurein, que la ruette d'*Arssac* n'était pas la même que la rue d'*Arssac* ou *Saint-Seurin,* maintenant impasse DOUHET.

Artigua : rue de *Artigua,* de *Artigia;* rua *Bernardi-de-Artigua;* rue de l'*Artigue;* rue TUSTAL (9, 20). — Dans un article sur cette rue, l'abbé Baurein [Ms., p. 225] s'exprime ainsi : « Rua de *Artigia;* rua de *Artigua;* » rua *Bernardi-de-Artigua,* aujourd'hui rue *Tustal.* Il est fait mention de » cette rue dans une liève du xve siècle en ces termes : rua de *Artigia,* » que a rua de *Saugars* (aujourd'hui rue *Judaïque*) ducit directe versus » *Sanctum-Projectum* et orientem. Et dans un autre endroit de cette » même liève : Rua de *Artigia,* est-il dit, que ab ecclesia *Sancti-Projecti* » ducit versus ruam de *Saugars* et versus occidentem. Il paroît, par » l'extrait suivant d'une liève du xive siècle, que cette rue avoit pris son » nom d'un particulier nommé Bernard de Lartigue : Rua *Bernardi-de-* » *Lartigua* que de rua de *Saugas* ducit directe versus orientem ad eccle- » siam *Sancti-Projecti.* » Elle était située, en partie, dans la paroisse de *Notre-Dame-de-La-Place,* et, en partie, dans celle de *Saint-Projet.* En voici la preuve extraite d'un titre de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « ..... pro » domo situata in parrochia *Beate-Marie-de-Platea,* et rua de *Artigia;* » et ailleurs : « Rua *Artigia,* in parrochia *Sancti-Projecti.* »

Banqueria : Rua *Banqueria;* grande rue *Saint-Projet;* rue *Saint-Projet;* rue de *La Boucherie-Sainct-Projet;* rue *Marchande;* rue SAINTE-CATHERINE (partie de la) (8, 21). — Cette rue passait à l'est de l'église *Saint-Projet.* Elle s'appelait rue *Banquerie* en 1400 [C. de l'arch.] : « ..... pro domo que est situata in parrochia *Sancti-Projecti,* juxta » dictam ecclesiam *Sancti-Projecti,* videlicet in rua *Banquerie.* » Elle tirait son nom des bancs qu'y avaient établis les bouchers. L'auteur d'un compte de l'archevêché, de l'an 1367, après avoir dénombré les maisons de la rue *Saint-Siméon,* arrive au bout oriental de cette rue, et il ajoute : « ..... pro domo contigua que est juxta breuteriam seu bancos in quibus » carnes venduntur. » Cette rue s'appelait, en 1312, grande rue *Saint-Projet* [Fr. Prêch.] : « Achat par Foucaud Hugon..... d'une maison scize » dans la paroisse de *Saint-Projet,* et au lieu dit à la forcade de *Costau,*

» confrontant, entre autres, à la grande rue *Sainct-Projet,* allant de la » fourcade de *Costau* à la porte *Médoc.* » Comme le carrefour de *Costau* était situé à la rencontre des rues SAINTE-CATHERINE et du LOUP, la grande rue *Saint-Projet* est donc la même que la rue *Banquerie;* plus tard, elle portait le nom de rue *Marchande.* Elle a dû être appelée simultanément rue *Banquerie* et rue *Saint-Projet,* puisqu'elle avait encore le dernier nom dans un titre du XVIIe siècle [Bénéf. St-P.] : « ..... maison » confrontant, du couchant, à laditte rue *Saint-Projet;* du levant, à la » maison des Pères de *La Merci.* » En 1553 [Denomb.], on l'appelait rue de *La Boucherie-Sainct-Projet.*

Trois documents, l'un de 1444, l'autre de 1449, et le dernier de 1464 [Bénéf. St-P.], nous apprennent qu'une statuette de la Sainte Vierge était adossée à une maison de cette rue. Le premier s'exprime ainsi : « Esporle » de la moytié d'une maison scituée et assize en la parroisse *Sainct-* » *Progect* de Bourdeaulx, devant la *Magesté-de-Nostre-Dame,* laquelle » maison est devant la banquerie de *Sainct-Progect,* en la rue par » laquelle l'on va du puys de *Sainct-Progect* vers ladicte banquerie. » Le second nous paraît relater une reconnaissance de la même maison : « En » la rue par laquelle l'on va du puys *Sainct-Progect* vers la boucherie » *Sainct-Progect,* devant la *Magesté-de-Nostre-Dame,* devers la dicte » boucherie *Sainct-Progect.* » Dans le troisième, on lit : « ..... devant » l'*imaige de Nostre-Dame,* qui est derrière l'esglise de *Sainct-Progect.* »

Bassan : Rua de *Bassan;* rua *deus Pilars-de-Tudela;* rua *Dejus-los-Pilats-de-Tutella-de-Bordeu;* rue de *Jus-les-Pilliers-de-Tutelle*; rue des *Piliers-de-Tutelle;* rue du *Temple-de-Tutel* (10, 22). — « C'est ainsi, dit » l'abbé Baurein [Ms., p. 196], qu'est appelée, dans les titres de la maison » de *Puy-Paulin,* la rue qui bordait, vers le levant, les *Pilliers-de-Tutelle,* » et qui aboutissait des fossés du *Chapeau-Rouge* à la rue *Medouc.* » Elle est nommée dans d'autres titres rue des *Piliers-de-Tutelle, deus Pilars-de-Tudela.* On lit dans un texte de 1623 [Terr. 15 cur.] : « .... maison.... » scize en la parroisse de *Sainct-Mexans*..... et en la rue de *Jus-les-* » *Pilliers-de-Tutelle,* confrontant..... d'ung bout, vers soleil levant, à » ladicte rue...., » ce qui prouve qu'elle se dirigeait du nord au sud. Dans un plan [Pl. mss.], où elle est appelée rue du *Temple-de-Tutel,* elle traverse la rue *Médoc* et se dirige vers le *Prat.* (Voir rua d'*Arnaud-Blanc.*)

Cette rue, comme toutes celles qui ont disparu, en 1676, lorsqu'on

fit l'esplanade du château *Trompette,* n'occupait la place d'aucune rue moderne. Elle passait sur une partie des terrains où a été construit le Grand-Théatre, presque en face de la rue des Piliers-de-Tutelle.

Bassenxs : Rua de *Bassenx;* rue Pélegrin (8, 18). — Cette rue était située dans la paroisse de *Sainte-Eulalie.* Elle avait une de ses extrémités dans la rue du *Far* (rue du Ha), et l'autre dans la rue de *Ségur* (rue de Cursol). C'est ce qui résulte des textes suivants [C. de l'arch.] : en 1360, « Guillelmus de Cabados debet pro quodam solo quod est in angulo » rue de *Bassenx,* juxta ruam de *Securo;* » en 1361, « ..... pro domibus in » rua de *Bassenx* et in rua de *Farro,* in angulo dicte rue de *Bassenx.* » Elle était à l'ouest d'une ruelle qui n'existe plus et qui avait aussi son entrée dans la rue du *Far.* La preuve se trouve dans un compte de 1367, où le contrôleur de l'archevêque, après avoir commencé la nomenclature de ses fiefs à l'entrée orientale de la rue du *Far,* arrivé à cette ruelle qui débouche au midi de la rue, continue ainsi : « Raymundus Comitis debet » pro banella contigua, et pro domo que est retro dictam banellam et » habet exitum in ipsam banellam et, ex alia parte, ad ruam de *Bas-* » *senx.* » La rue de *Bassenx* ne pouvait pas être à l'est de la ruelle, puisque le contrôleur qui dénombre toutes les maisons ne l'a pas rencontrée. D'ailleurs, plusieurs plans manuscrits des archives départementales, entre autres celui levé en 1715 [Pl. mss. Barb.], nous fournissent la preuve que la rue de *Bassenx* était celle que nous appelons maintenant rue Pélegrin. La banelle ou ruelle dont nous avons parlé devait passer à l'est du temple protestant de la rue du Ha, et en face de la rue des Palanques.

Bayssac : Rua de *Bayssac;* rua de *Bayssaco;* rue de *Beichac;* rue Beysac (3, 22). — Cette rue était et est encore dans la paroisse *Saint-Michel,* au sud de la rue *Androne.* Un texte de 1400 [C. de l'arch.] s'exprime ainsi : « Arnaldus Mesquinii, parrochianus *Sancti-Michaelis* » Burdegale, debet pro medietate unius domus que est in rua de *Bays-* » *saco;* » et ailleurs : « chaium situatum supra Gravam inter ruam *Andro-* » *nam* et ruam de *Bayssaco.* » Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] l'appelle rue de *Beichac.* Nous croyons devoir faire observer que la paroisse de *Beychac* est nommée *Bayssac* ou *Beyssac* dans les anciens titres. On trouve ailleurs [Inv. St-And.] qu'en 1515, « un grand chay et jardrin.....

» étaient en la paroisse *Saint-Michel,* en la rue de *La Carpenterie,* sive » de *Beyssac.* » Il est probable que ce chai était situé à l'angle de ces deux rues.

Bedillon : Rua de *Bedilhon;* rue de *Becillon, Verillon, Videlon, Vidillon;* rue Métivier (9, 22). — « Cette rue est, dit l'abbé Baurein [Ms., » p. 226, v°], située, partie dans la paroisse de *Saint-Rémi,* partie dans » celle de *Saint-Mexent.* »

Elle est signalée, en 1440 [C. de l'arch.], comme étant dans la paroisse de *Saint-Rémi :* « ..... domus que est situata in parrochia *Sancti-Remigii,* » in rua vocata de *Bedillon.* » Elle débouchait dans la rue *Saint-Rémi*; c'est ce que témoigne la reconnaissance suivante, consentie, le 22 mars 1441, par « sieurs Pelegrin et Archambaud du Puch, écuyers, fils de Jean » de Sauveterre, d'une maison cantonnière avec une issue derrière, con- » frontant, d'une part, ladite rue *Bedillon,* et la maison d'Olivier Arnoul, » d'autre; d'un bout, devant, la grande rue *Saint-Rémi,* et lesdits de » Puch, par derrière » [Inv. S^te^-Cr., 1660]. En 1374 [Inv. St-And.], on trouve cette rue sous les noms de rue *Bedillon* et rue *Becillon;* et, en 1553 [Denomb.], sous ceux de rue de *Vidillon, Verillon, Videlon.* C'est maintenant la rue Métivier, qui conduit de la rue Saint-Rémi à la rue du Parlement-Sainte-Catherine.

Becgla : Gran rua de *Becgla;* magna rua de *Becgla;* magna via de *Betgla;* ancien *Chemin-de-Bègles;* rue de La Brède (2, 20). — Cette rue traversait le quartier de *Gratecap.* Elle partait de la porte du *Mirail* et se dirigeait vers l'église de *Bègles.* Elle est signalée, dans un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.], sous le nom de « magna rua de *Becgla* ». On l'appelait aussi, à la même époque, « chemin (via) de *Bègles* ». Baurein [Ms., p. 182] cite le texte suivant, qui donne la preuve de tout ce que nous venons d'avancer : « ..... pro vinea situata in magna via de *Betgla,* que, » a portali de *Miralho,* ducit versus *Betglam.* » Ce texte nous apprend, en outre, que les environs de cette rue étaient, au moins en partie, complantés de vignes. La rue de La Brède passe sur l'emplacement de cet ancien chemin.

Belha-Corderia : Rua de la *Belha-Corderia;* rue de la *Vieille-Corderie;* rue de *La Corderie;* rue Leupold (8, 23). — Cette rue longeait

intérieurement les murs bâtis, au moyen âge, sur le bord de la rivière, depuis la porte des *Paux* jusqu'au cimetière de *Saint-Pierre*. Toute son extrémité septentrionale a été détruite lorsqu'on a construit la DOUANE et la place de la BOURSE. Elle était probablement contemporaine des remparts qu'elle longeait; mais nous ne trouvons son nom que dans les titres de la fin du XIVe siècle [Terr. Bos.], dans une baillette de 1493, consentie en faveur « de Me Gui Arnaud, d'une maison située en la ruhe appellée de la » *Vieille-Corderie*, derrière *Saint-Pierre*, devers la murailhe de la ville »; et ailleurs : « Maison et ruhe appellée de *La Corderie*, derrière l'esglise » *Saint-Pierre*, devers la murailhe de la ville..... tirant vers la murailhe » du costé de la porte des *Paux*. » Ce qui prouve que cette rue s'appelait, au XVe siècle, indifféremment rue de la *Vieille-Corderie* et rue de *La Corderie*.

Elle est indiquée sous le premier nom dans le plan de Lattré de 1733, et dans un plan manuscrit sans numéro [Arch. dép.], avec cette légende : « Partie de la *Vieille-Corderie* détruite. » Il est à présumer qu'une corderie existait autrefois derrière l'église *Saint-Pierre*.

Bernard-Mos : Rua de *Bernard-Mos;* rue de *Mos* (10, 24). — Cette rue était située, dit Baurein [Ms., p. 109], dans « le quartier de *Tropeyte*, » au derrière d'un chay appelé *chay Dissente*. » Après avoir cité des extraits de titres du milieu du XIVe siècle, il ajoute : « Il paroît..... que la » rue de *Bernard-Mos* étoit située à l'extrémité de la rue *Dissente*, vers le » levant; qu'elle avoit une de ses entrées dans le côté septentrional de » celle-ci; qu'elle étoit percée du midi au nord, et qu'elle étoit parallèle à » la rue *Ramond-Forthon*, qui étoit au couchant de celle de *Bernard-Mos;* » il est à présumer que cette rue fut démolie lors de la construction, en » 1454, de l'ancien château *Tropeyte;* la partie du moins de cette rue qui » s'étendoit vers le nord fut vraisemblablement comprise dans le terrain » où le château fut construit. » Elle le fut en effet, mais lors de la construction du château *Trompette* par Vauban, ainsi que le constate un état des rues démolies à cette époque [Arch. mun.]. Peut-être en avait-on démoli une partie en 1454. Elle s'appelait alors rue de *Mos*. Elle faisait suite, au nord, à la rue du *Portau-Barrat*, et occupait à peu près l'emplacement de la rue LAFAYETTE.

Bernat-Piucera : Rua *Bernat-Piucera;* rue *Bernard-Pieucere*,

Bernard-Pioucera; Bernard-Piucelle; Bernard-Piusire; Bernard-Piusera; Bernard-Pucelle; rue TOMBELOLY (6, 18). — Cette rue était située dans la paroisse de *Sainte-Eulalie* : « ..... tenet domum cum casali que est in rua » *Bernat-Piucera,* in parrochia *Sancte-Eulalie* » [C. de l'arch.]. H. Lopes [Lièv. St-And.] l'appelle aussi rue *Bernard-Piusera.* On lit dans l'analyse d'un acte de 1320 [Inv. Ste-Cr.] : « Investission faite par l'abbé à Bernard » Haclien d'une maison située dans la rue *Bernard-Pimale,* près rue » *Bouhaut.* » Ailleurs, dans celle d'un acte de 1388 [Inv. St-And.] : « Reconnaissance faicte au chappitre d'une maison scize en la rue *Ber-* » *nard-Piucelle,* parroisse de *Saincte-Eulaye;* » un autre manuscrit [Bénéf. St-Mich.] nous apprend que la rue *Bernard-Pucelle* est la même que la rue *Tombeloly.* Elle est appelée rue *Bernard-Piusire* dans un acte de 1603 [Terr. des 15 cur.]. Le terrier de l'hôpital *Saint-James* la nomme rue *Bernard-Pieucere* : « Maison et jardin par derrière, scitués en la » parroisse de *Saincte-Eulalie,* en rue de *Tombeloly,* autrement de *Ber-* » *nard-Pieucere,* confrontant aux remparts et plate-forme de la ville, par » derrière. » Un texte de 1583 [Denomb.] écrit rue *Bernard-Pioucera.* Quant à *Piusera, Piusere, Piuselle, Pieucere, Pucelle,* etc., ce ne sont que des variantes du même nom; *Pimale* n'en est qu'une corruption : dans l'écriture du XIVe siècle, on peut facilement confondre l'*a* et l'*e*. Cette confusion amène à lire *Pimalle* au lieu de *Pimelle.* Une autre erreur, au sujet de la lettre *c,* peut faire lire *m* pour *uc*; ainsi, et par suite de ces mauvaises lectures successives, *Piucelle* est devenu *Pimalle* sous la plume de l'auteur du manuscrit du dénombrement des fiefs de la ville de Bordeaux.

Bertrand-Bouson : Rua de *Bertrand-Bouson;* rue *Bertrand-Boson;* rua *Sancti-Antonii;* rua de *Sent-Antoni;* grande rue *Saint-Antoine;* rue MONTAIGNE (7, 20). — Cette rue « n'est pas, dit l'abbé Baurein [Ms., » p. 167, v°], celle qui porte à présent le nom de rue *Saint-Antoine,* et qui » est au couchant du monastère des *Feuillants*, mais celle qui est au » levant de leur église. » On trouve dans des textes de 1400 [C. de l'arch.], que cette rue de *Bertrand-Bouson* ou *Boson* était située dans la paroisse de *Sainte-Eulalie,* et qu'elle conduisait, ainsi que le dit l'abbé Baurein [Ms., p. 111, v°], de la rue des *Ayres* à l'hôpital de *Saint-Antoine* : « In parrochia *Sancte-Eulalie*..... pro solo situato in rua *Bertrandi-Boso-* » *nis,* que a rua de *Areis* ducit versus hospitale *Sancti-Antonii.* » Voici un titre, du 26 mars 1483 [Terr. des Ann.], qui prouve qu'à cette époque,

cette rue s'appelait en même temps rue de *Bertrand-Boson* et rue *Saint-Antoine :* Reconnaissance de Galhard de Brach, paroissien de *Sainte-Eulalie* de Bordeaux, « à noble et religiosa dona à madona sor Boneta » Belenguey, abbadessa deu conuent de *Sancta-Clara* de Bordeu, de..... » tot aquet hostau..... que es en la deita parropia de *Sancta-Eulalia,* en » la rua apperada de *Bertrand-Boson,* autrament la rueta *Sent-Antoni.* » Un autre titre [Lièv. St-Ant.] nous apprend que cette rue s'appelait, au XVIIe siècle, grande rue *Saint-Antoine,* et qu'on donnait le nom de petite rue *Saint-Antoine* à celle qui passait derrière le monastère. La dénomination de rue de MONTAIGNE lui a été donnée pendant la première République.

Beulaigue : Rua *Beulaigue, Beaulaige;* ruette de *Pey-Esteue;* ruette de *Capeyron;* rue du *Piffre;* rue DUDON (9, 21). — « C'est principalement, » dit Baurein [Ms., p. 121], l'extrémité de cette rue, vers la rue *Guiraude,* » qui portoit autrefois le nom de rue *Beulaigue;* il paroît, par des titres » de 1515, que Pierre Bruer, dit *Beulaigue,* maître masson ou archi- » tecte, avoit des possessions auprès de l'entrée de cette rue, vers la rue » *Guiraude.* » Il existe encore une maison du XIVe siècle à cet endroit. La rue *Beulaigue* s'appelait aussi, au XVIe siècle, rue *Pey-Esteue* ou de *Capeyron* [Lièv. St-And.]. On trouve dans un terrier des quinze curés de Bordeaux, dressé par le notaire Dussaut, qui exerçait depuis 1586 à 1600, un titre dont nous avons extrait ce qui suit : Reconnaissance aux quinze curés de Bordeaux « par noble homme Bertrand de Bourbon, » écuyer, sieur de *Roulie* et de la maison noble de *Roustain,* en graves » de Bourdeaux, d'une maison scituée en la parroisse de *Sainct-Project,* » en la ruhette de *Pey-Esteue,* autrement de *Capeyron,* confrontant, d'un » costé, vers le levant, à la dicte ruhette de *Pey-Esteue.....* du midi, à la » maison de...., qui fait le quanton de ladicte ruhette et de ruhe des » *Trois-Conilz....;* » et, en marge de ce titre, « rue du *Piffre.* »

Elle portait cependant encore en 1601 [Inv. St-And.] le nom de rue *Beaulaigue.*

Biber : Rua *deu Biber;* rua *deu Viver.* — On trouve le nom de cette rue dans des titres de 1357, 1361 et 1457 [C. de l'arch.]. Elle était située dans la paroisse *Saint-Seurin* : « Johannes de Magudars solvit, pro » censu dicti anni LVII, debito pro vinea que est in rua *deu Biber.* » « ..... in rua vocata *deu Biver,* prope *Sanctum-Severinum;* » « ..... in rua

» vocata *Biber,* que a puteo de *Peyron* ducit versus meridiem deinde, » licet oblique, *Pelagum Sancti-Severini.* »

Le tènement de *Biber* était, au XVIIIe siècle [Pl. mss., n° 137], au nord de la CHARTREUSE. Ces indications ne suffisent pas pour donner exactement l'emplacement de cette rue.

Boau : Rua *Boau, Bouau;* rue *Bouhaut;* rue *Saint-Julien;* rue d'*Aquitaine;* rue SAINTE-CATHERINE (partie de la) (6, 19). — Cette rue a porté le nom de rue *Bouhaut* jusqu'à ces derniers temps. C'est la portion de la rue SAINTE-CATHERINE qui s'étend depuis les *Fossés* jusqu'au puits des *Augustins.* Elle faisait partie de la paroisse *Sainte-Eulalie,* ainsi que nous l'apprend un texte de 1432 [C. de l'arch.] : « In parrochia *Sancte-* » *Eulalie....* dominus Ramundus de La Fargua, prior de *Cayaco...,* tenet » totam illam domum que est a rua *Boau.* » Dans deux autres textes [Bénéf St-Mich. et Terr. St-Jam.], on lui donne aussi le nom de rue *Saint-Julien.* Ainsi, dans le plus ancien (1491), on lit : « rue *Bouaut* (rue » *Sainct-Julien*), paroisse *Saincte-Eulalie;* » et dans l'autre (1579) : « ..... en la grande rue *Sainct-Juliain,* autrement de rue *Boau.* » Nous croyons cependant que la rue *Saint-Julien* est celle qu'on appelait autrefois rue d'*Aquitaine,* et qui prenait du puits des *Augustins* jusqu'à la porte *Saint-Julien.* (Voir rua *Sent-Julian.*) Avant le prolongement de la rue SAINTE-CATHERINE, elle a porté, pendant quelque temps, le nom de rue d'*Aquitaine* depuis le cours des Fossés jusqu'à la porte d'AQUITAINE.

Boeys : Rua *deus Boeys, deus Boueys;* rua de *Arnaud-Aion* ou *Ayon;* rue de *Bertrand-Ayon;* rue des *Boyers;* rue des BOUVIERS (3, 22). — Le 16 juillet (medio mense Julii) 1250, Pierre de Leohan (Lignan), abbé de *Sainte-Croix,* assisté de Guillaume de Comps, prieur; Guillaume de Laubergaria, sacristain; Guillaume-Arnaud de Luganhac, sous-prieur; Arnaud-Guillaume de Lebinhac, célerier; Guillaume de Montignac, infirmier, et Pierre Austen, prieur de Sainte-Marie de Soulac, permit à Arnaud Aiou ou Ayon de faire un chemin ou une rue aussi large qu'il voudrait dans la paroisse *Saint-Michel,* à travers la terre qu'il tenait à emphythéose de l'abbaye, depuis la grande rue de *Sainte-Croix* jusqu'à celle que Jean Dissenta avait ouverte en haut (rue *Traversane*). Il l'autorisa « à sous- » acaser les terres qui resteront, sauf la directe des parties qu'il bailleroit » à nouveau cens; en sorte que ledit Ayon, dans la suite, ou ses succes-

» seurs, auroit la moitié des lods des maisons, chays, jardins et places, » quand elles seroient vendues par leurs tenanciers à d'autres, et l'église » *Sainte-Croix,* l'autre moitié; et que, pour laditte permission, ledit Ayon » et ayants son droit payeroient 3 sols de cens outre l'ancien que laditte » terre faisoit au monastère » [Cart. Ste-Cr. — Lièv. Ste-Cr., 1600. — Ms. Baur., p. 104]. Au XIVe siècle, des bouviers demeuraient dans cette rue, et c'est probablement cette circonstance qui lui a fait donner le nom de rue des *Boeys* ou *Boueys* : « Reconnaissance faite, dit l'extrait d'un » titre du 1er août 1365 [Lièv. Ste-Cr. 1660], par P. Castanh, bouvier, » vieux, d'un sol et place de terre, en la dicte parroisse *Saint-Michel,* en » la rue d'*Arnaud-Ayon,* ditte des *Boueys*, à messire Bernard d'Orinha, » prieur de *Soulac*, procureur de messire Pierre de Camiade, abbé. » Pour preuve évidente que la rue des *Boeys* est bien celle qu'avait percée Arnaud Ayon, et celle connue maintenant sous le nom de rue des Bouviers, nous avons les deux titres suivants qui nous donnent son emplacement : le premier, daté du 14 février 1378-79 [Lièv. Ste-Cr. 1660], s'exprime ainsi : « Sous acasement faict par Guiraud de Castanede, écuyer, d'une » place vuide faisant le coin de rue *Saincte-Croix* et des *Boeys,* autrement » d'*Arnaud-Ayon*, entre le fief de messire Arnaud Monedey, chevalier, et » la rue des *Boeys;* la grande rue et le fief dudit Castanede, que tenoit » Ruffat de La Lande, d'autre bout, à P. de Lavistorte et Helie Robert. » Le second, daté de 1437 [Inv. Ste-Cr.], dit : « Reconnaissance par Eymard » Bernard, à l'abbé, d'un sol entier et place de terre situé rue *Sangui-* » *nengue* (rue *Sainte-Croix*), parroisse *Sainct-Michel,* faisant le coin de la » rue des *Bouviers.* » Ailleurs, nous trouvons cette rue sous le nom de rue des *Boyers.* C'est celui que lui donne presque toujours Hierosme Lopes [Inv. de l'Ann.]. Baurein [Ms., p. 104] l'appelle rue *Bertrand-Ayon,* et il cite, à l'appui de cette dénomination, le texte suivant, que lui fournit un acte de 1405 retenu par Helies Gaudeti, notaire : « ..... totum illud » hospicium quod est, in parrochia *Sancti-Michaelis*, in rua vocata *Ber-* » *trandi-Ayon,* alias *deus Boeys.* »

Boglon : Ruetta de *Boglon;* rue de *Beglon, Bocglon, Boclon, Bouglon;* ruette des *Repenties;* rue ou ruette de l'*Esperon;* rue *Caphernete;* impasse de *Gourgues;* impasse des *Ayres;* impasse Saint-Paul; Grand-Marché (7, 21). — Cette rue allait de la rue des *Ayres* à la rue *Cayffernette* (rue de Gourgues), en passant à l'est des dépendances de l'église Saint-Paul.

Elle est condamnée depuis de longues années, et il n'en restait plus, dans ces derniers temps, que les deux extrémités formant deux impasses. Celle du nord portait, au XVIe siècle, le nom de ruette des *Repenties* et plus tard d'impasse des *Ayres*, et celle du sud, celui de rue de l'*Esperon*, et dernièrement, avant la construction du GRAND-MARCHÉ, d'impasse de *Gourgues*. Elle faisait partie de la paroisse de *Saint-Éloi*, ainsi que l'enseignent les deux textes suivants. Le premier, daté de 1356 [Viog. Bord.], s'exprime ainsi : « In parrochia *Sancti-Elegii*, in rua de *Parvo-Cayfer-* » *nano*, videlicet in quadam parva rueta de *Boglon*, que, a dicta rua de » *Parvo-Cayfernano*, ducit versus septentrionem. » On lit dans le second, daté du commencement du XVe siècle [C. de l'arch.] : « Isarnus Bertaudi, » parrochianus *Sancti-Elegii*, pro solo sive casali quod est in capite rue » de *Bocglon*. » L'emplacement de cette rue est parfaitement désigné dans le texte suivant [Lièv. St-And.] : « La rue *Bouglon* ou *Boclon* est » une rue qui n'a point de bout, dans laquelle on entre par la rue des » *Ayres*, au midi, proche du *Marché*. » Dans l'extrait d'un acte de 1370 [Inv. St-And.], on l'appelle rue de *Beglon*. Nous croyons que c'est une mauvaise lecture.

Un plan manuscrit dressé en 1765 [Pl. mss. Barb.] lui donne le nom de rue de l'*Esperon*, et on lit dans un des manuscrits que nous venons de citer [Lièv. St-And.] que la rue de l'*Esperon* s'appelait aussi rue *Capherne*te : « ..... paroisse *Sainct-Eloy*, rue *Capherne*te ou de l'*Esperon*..... » Cette rue est sans bout et sort à la rue appelée de *Gourgues*, et sépare » le côté de la *Maison professe* de la maison de M. Roche. » Il est probable que lorsqu'on a donné définitivement le nom de rue de *Gourgues* à la rue *Cayffernette*, ce dernier nom a passé à la rue de l'*Esperon*. La liève des fiefs de Saint-André est ici d'accord avec un autre manuscrit [Tab. par. et r.], où on lit : « rue de *Lesperon*, anciennement rue *Capher-* » *nete*. »

Bonabentura : Rua *Bonabentura;* rue *Bonaventure;* rua de *Marcelha*, de *Marseilha*, de *Marceilhe* (10, 23). — « La rue *Bonnaventure*, autrement » rue *Marceilhe*, dit Baurein [Ms., p. 121, v° et 137], étoit située dans la » paroisse de *Saint-Rémi*. Elle est comprise dans les démolitions qui » furent commencées en 1676, pour former l'esplanade du château *Trom-* » *pette;* il en est fait mention dans un titre de 1357 en ces termes : modica » carreria vocata de *Bonaventura*, in burgo de *Tropeita*; et dans un

» testament de 1322 : apud *Tropeytam,* est-il dit, in carreria de *Bona-* » *ventura*..... Elle étoit ouverte du midi au nord, et aboutissoit des fossés » du *Chapeau-Rouge* à la rue de *Medouc,* qui étoit parallèle à cette pre- » mière. C'étoit la troisième rue qu'on trouvoit sur la droite en venant de » la porte du *Chapeau-Rouge* vers la porte *Médoc.* » Elle portait encore le nom de rue *Bonaventura* en 1417. Nous la trouvons sous le nom de rua *Marselha* en 1453, et sous celui de rue *Marceilhe* en 1537 [C. de l'arch.] et en 1553 [Denomb.]. Dans ce dernier manuscrit, dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler les négligences et les erreurs, on la confond avec la rue *Naudot,* qui lui était parallèle à l'est : « Jeanne d'Artigues, » pour une maison qui est en rue *Bonnaventure,* alias de *Naudot.* » L'auteur du manuscrit a voulu peut-être dire que cette maison aboutissait d'une rue à l'autre. Si l'on en croit Bernadau [Viog. Bord., p. 83], on aurait trouvé le pavé de la rue *Bonaventure* au coin des rues Esprit-des-Lois et de Condé. Elle était parallèle à la rue *Pey-de-l'Oustau,* et il est constaté que des maisons avaient des sorties dans ces deux rues [Mais. dém.].

Bordalesa : Rua *Bordalesa;* rue *Bourdaleze, Bordeloise, Bordelaise;* rue Le Reynart (3, 22). — Cette rue faisait partie de la paroisse *Saint-Michel,* et se dirigeait de la rue *Sainte-Croix* vers la rivière. L'inventaire des titres de Sainte-Croix donne les renseignements suivants : « Recon- » naissance, en 1371, par Pey de Sanphorin de Landiras, seigneur » de l'*Ile Saint-Georges,* à l'abbé, de plusieurs maisons, rue *Bordeloise,* » paroisse *Saint-Michel.* » — « Exporle, en 1480, d'une maison faisant » coin de rue *Sainte-Croix* et rue *Bordeloise,* par Jean de Barbaut. » La rue *Bordelaise* de ces derniers temps est évidemment celle des xive et xve siècles. Elle portait le même nom en 1553 [C. de l'arch.] : « Jehan » de Jehan, de la parroisse de *Saint-Michel,* demeurant au bout de la » ruhe *Bordeloise.* » On la trouve sous la même dénomination dans le plan de Lattré.

Boqueyra : Rua *Boqueyra;* rua *Boqueria, Boquiere, Bouqueyre;* rue *Beguière;* rue Bouquière (6, 21). — Cette rue conduisait de la porte *Bouqueyre* au *Marché.* Sa partie méridionale était dans la paroisse de *Saint-Michel,* et l'autre dans celle de *Sainte-Colombe.* Elle est signalée dans une foule d'articles des comptes de l'archevêché du xive siècle.

Pendant la campagne du prince de Galles, le procureur général de l'archevêque avait loué une maison dans cette rue, « in rua *Boqueria,* » pour y déposer les provisions de l'archevêché. Un article des mêmes comptes s'exprime ainsi, en 1400 : « ..... pro medietate unius soli quod » est in rua *Boqueria.* » Vital Carles avait des rentes sur une maison de cette rue; il les vendit, en 1384, quelque temps avant de fonder son hôpital : « Contract d'achat de 500 sous bordelois de rente annuelle sur » une maison en la parroisse *Colombe,* et rue *Bouqueyre,* à Vidau Charles, » chantre et chanoyne de *Sainct-André,* pour 80 livres bordeloises, par » Arnaud Lacaze, comme père et tuteur de Jehan de La Caze, son fils, et » de feue noble Trenque de Podensac » [Inv. St-And.]. Cette maison était située à l'extrémité orientale de la rue, l'autre bout de cette rue faisait partie du territoire de la paroisse *Saint-Michel,* ainsi que le prouvent le texte suivant remontant à la fin du XIVe siècle [Obit. St-And.] : « Pro » quadam domo que est in parrochia *Sancti-Michaelis,* in rua *Boqueria,* » et cet extrait d'un acte de 1420 : « Reconnaissance faite au chappitre » d'une maison avec l'yssue par derrière, et avec le puy qui est dans » ladicte issue, scize en la rue *Bouqueyre,* parroisse *Sainct-Michel* » [Inv. St-And.]. Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] l'appelle rue *Beguiere :* « Pour » une maison en la rue *Beguiere,* la septième après la cantonnière de la » rue *Saint-James.* » Nous la trouvons nommée rue *Boquiere* dans un inventaire des titres des Frères Prêcheurs.

Brayac : Ruetta *de Brayac;* ruetta *de Brayaco, Braiac;* rue *Borde-Franque* (10, 21). — « Ruette de *Brayac,* aujourd'hui rue *Borde-Franque,* » dit Baurein [Ms., p. 158, vo]; elle aboutit de la rue *Porte-Dijeaux* à la » rue *Margaux;* c'est la seconde qu'on trouve en allant des boucheries de » *Porte-Médoc* vers le *Gouvernement* et le *Temple.* Cette rue fait la sépa- » ration des paroisses de *Puy-Paulin* et de *Saint-Maixant,* selon l'extrait » suivant d'une ancienne liève : In magna rua *Podii-Paulini* (aujourd'huy » grande rue *Porte-Dijeaux*) in altera parte ipsius rue que est versus » meridiem, in angulo ruete de *Brayaco,* que dividit parrochias *Podii-* » *Paulini* et *Sancti-Maxentii.* » Nous la trouvons désignée de la manière suivante en 1400 [C. de l'arch.] : « ..... in parrochia *Podii-Paulini.....* in » magna rua que, a quadrivio de *Fonte-Joynii* ducit versus domum » *Templi,* videlicet ultra ruetam de *Brayaco.* » Cette rue, qui n'est plus livrée au public, passe à l'ouest et à toucher l'hôtel des Postes; elle est

fermée au nord par la porte cochère de cet hôtel, et au sud, par une autre grande porte.

Burga : Rua *deu Burga, deu Bergua, deu Berguar;* rua *Burga;* rue du *Bourguat;* rue *Bourgue;* rua *ante Predicatores;* rua *deu Burga dauant los Predicadors;* rua *deus Predicadors;* rue des *Jacobins,* des *Jacopins;* grande rue du *Chapelet;* rua *extra portam Medulcam;* rua *de Porta-Medoqua;* grande rue *Saint-Germain;* rue de *La Corderie;* allées de Tourny; place de la Comédie (11, 22). — Cette rue, dit Baurein [Ms., p. 116, v°], « étoit » située dans le territoire des maisons démolies et dans celui de la » paroisse de *Saint-Maixant;* elle aboutissoit de la porte *Médoc* à celle de » *Saint-Germain;* de là vient que dans quelques anciens titres elle est » appelée grand rue *Saint-Germain.* Elle bordoit l'église de l'ancien » couvent des *Pères Jacobins,* qui se trouvoit dans son allignement du » côté du couchant; aussi fut-elle appelée rue du *Chapelet,* rue des *Jaco-* » *bins,* rue du *Burga dauant los Predicadors*, et quelquefois rua *deus* » *Predicadors.* Elle a aussi porté quelquefois le nom de rue de *Porte-* » *Médoc,* ce qui ne doit s'entendre que de son extrémité vers cette porte. » Dans certains titres, elle est désignée en ces termes : rue qui conduit » de la porte *Médoque* vers celle de *Saint-Germain*..... l'extrémité de » cette rue vers l'ancienne porte *Saint-Germain* est appelée, dans plu- » sieurs anciens titres, rua *Burga,* autrement de *La Corderie.* Celle-ci y » est même quelquefois nommée rue *Burga,* ce qui a été occasionné par » la proximité de l'une et de l'autre. Dans un titre du 1er mars 1443, elle » est appelée carreyra *deu Bergar à La Cordaria.* » Un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] s'exprime ainsi : « pro domo que est super magnam ruam » *ante Predicatores* (1). » Dans le même compte, on lit : « Pro medietate » unius domui situate extra portam *Medulcam,* in magna rua que a porta » de *Medulco* ducit versus domum *Predicatorum.* » Plus loin, en 1537 et 1540, nous la trouvons nemmée rue *Bourgue;* enfin, en 1553 [Denomb.], rue des *Jacopins.* On l'appelait aussi, dans le XVIIe siècle, grande rue du *Chapelet,* autrement du *Bourguat* [Arch. Vayr.]. Cette rue a été remplacée par les allées de Tourny et une portion de la place de la Comédie.

(1) Il faut remarquer que les expressions : *ante Predicatores, dauant los Predicadors*, pourraient être non pas le nom de la rue, mais la détermination de l'emplacement d'une maison.

Caguebeu : Rua *de Caguebeu;* rua *Caguebeu;* rue *Caguebufz;* rue *Caguebœufs;* rua *Bet-Janot;* rue *Boucalot;* rue *Curtanh;* rue *Minge-Cague-Beu;* rue *Turcan;* rue Gabillon (5, 21). — Cette rue nous est signalée sous le nom de rue de *Caguebeu* dès l'année 1438 [C. de l'A. — Arch. mun.] : « Galharda Ramundi..... pro duabus domibus altis lapi- » deis que sunt in rua de *Caguebeu.* » Nous la trouvons nommée rua *Caguebeu,* en 1483 [Terr. des Ann.], dans une reconnaissance consentie par Arnaud de Garus « de tot aquet mech hostau qui es en la deita par- » ropia de *Sent-Miqueu* de Bordeu, en la rua apperada *Caguebeu.* » Elle portait le même nom en 1567 [Inv. St-And.] : « Reconnaissance faite au » chappitre d'une maison ou chay seize en la ruhe *Caguebeu.* » Dans des textes de 1553 [Denomb.], on la trouve sous celui de *Caguebufz* et *Caguebœufs.* Cette rue, qui conduit de la rue des Menuts à la rue Hugla, est nommée dans le plan de Lattré : rue *Minge-Cague-Beu.* C'est le nom qu'elle portait encore avant 1785, époque où les jurats lui donnèrent celui de rue Gabillon.

D'après H. Lopes [Liev. St-And.], on l'appelait aussi rue *Bet-Janot* ou *Curtanh;* et cependant cet auteur, dans le même manuscrit, s'exprime ainsi : « ..... une maison, en la rue des *Menuts,* tenant depuis le canton » de la rue *Bet-Janot* jusqu'au canton de la rue *Caguebeu.* » — « Pour » une maison en la rue *Caguebeu,* ayant son issue dans la rue *Bet-Janot* » ou *Curtanh.* » — « Une petite maison presque au bout de la ditte rue et » de la rue *Pilet.* » — « Une maison joignant le canton de la ditte rue et » de la rue *Cabreyre.* » Un scribe a écrit après coup, à la suite du mot rue *Caguebeu,* celui de rue *Badie.* Dans ces divers textes, Lopes, en contradiction avec ce qu'il avait dit auparavant, est d'accord avec le compte de l'archevêché des Archives municipales (1438), qui ne paraît pas confondre la rue *Caguebeu* avec la rue *Curtanh*; nous venons de voir, en effet, un article de ce compte qui nous apprend que Galharde Ramund avait deux maisons dans la rue *Caguebeu,* et nous lisons plus loin que, dans la même année, Guillaume Constantin possédait un demi-sol dans la rue *Curtanh :* « Guillelmus Constantini.... pro dimidio solo quod est in rua » de *Curtanh.* »

Nous avons trouvé les indications suivantes dans des manuscrits de différents auteurs : [Terr. bénéf. St-P.] : « rue *Boucalot* ou *Caguebeu* ou » *Hugla.* » — En 1403 [Bénéf. St-Mich.] : « ..... maison franche en alo

» en rue *Cabreyre* (rue *Hugla*), cantonnière de rue *Turcan* (*Boucalot* » ou *Caguebeu*), paroisse *Saint-Michel.* » (Nous verrons plus loin que la rue *Turcan* est, à n'en pas douter, la même que la rue *Colombeyre.*) On lit ailleurs, dans le même manuscrit, que la rue *Caguebeu* portait aussi le nom de rue *Tripière :* « ..... une maison cantonnière de rue *Tripière* » *(Caguebeu)* et *Hugla.* » Dans un manuscrit de 1553 [Denomb.], on trouve ce renseignement : « Plus deux demies maisons que tient à pré- » sent messire Boucalot, scizes en une ruette près la rue des *Menuts.* » Enfin, au XVIIIe siècle, on écrivait [Tab. par. et r.] : « rue *Hugla,* ancien- » nement *Crabeyre* ou *Boucalot.* »

Tous ces textes contradictoires ne sont pas faits pour nous éclairer. C'est ici le lieu de dire que nous avons constaté des erreurs assez nombreuses dans les volumineux inventaires des archives des bénéficiers de *Saint-Michel,* et Lopes, lui-même, dans ceux qu'il a rédigés, paraît avoir fait quelques confusions. A l'époque où écrivait ce dernier auteur (1685), et où ont été dressés les inventaires de *Saint-Michel,* des changements notables avaient été faits depuis peu dans le quartier situé au nord du couvent des *Menuts.* La rue *Penteneyre* (rue PILET), qui, en 1401, aboutissait au cimetière de ce couvent, avait été raccourcie, ou bien le cimetière s'étendait jusqu'au bout méridional de cette rue, et alors la rue *Caguebeu* (rue GABILLON) et la rue DABADIE, qui lui est parallèle au nord, n'existaient probablement pas. Nous n'avons pas, en effet, rencontré le nom de la rue *Caguebeu* avant 1435, et nous ne trouvons celle de *Bet-Janot,* avec les confusionsque nous venons d'indiquer, que dans les lièves des fiefs de Saint-André, où cependant Lopes fait, dans certains cas, une différence marquée entre la rue *Bet-Janot* et la rue *Caguebeu;* ce qui nous donne à penser que, la rue *Caguebeu* étant celle que nous appelons rue GABILLON, la rue *Bet-Janot* était celle qu'on nomma plus tard rue *Badie,* maintenant rue DABADIE, et qu'une confusion analogue existe pour les rues *Turcanh* et *Boucalot.*

Campeu : Rua *de Campeu;* ruette de *Campeau;* rua *de Campeus;* rue du *Petit-Loup;* rue MILLANGES (8, 22). — L'abbé Baurein [Ms., p. 228, v°] cite un titre de 1480 dans lequel on trouve une maison de la rue *Campeu,* confrontant d'un bout à une autre maison appelée la *Voûte du Loup,* dans la paroisse *Saint-Siméon.* Il ajoute que la rue *Campeu* est la même que la rue du *Petit-Loup.* C'est maintenant la rue MILLANGES.

Canon : Rua *deu Canon* (11, 20). — C'est la rue dans laquelle s'avançait la tour de l'angle nord-ouest de la ville romaine. Elle portait ce nom dès le commencement au moins du XVIIIe siècle. On l'appelle maintenant rue de la VIEILLE-TOUR. Nous ne savons pas comment on la nommait pendant la domination anglaise.

Cans : Rua *deus Cans*; rua *de Campis, deus Camps, de Canibus, deus Canx,* des *Chiens;* rua *de Guilhem-Johan, de Ramon-Johan, de Ramundi-Johanis;* rue *La Bironette;* impasse BIROUETTE (8, 17). — « Cette rue, dit » Baurein [Ms., p. 158], est une espèce de cul-de-sac qui aboutit au » Peugue. Elle est appelée, dans les anciens titres, rua deus *Camps* ou de » *Campis;* rue deus *Cans* ou de *Canibus;* rua de *Ramon-Johan*, et rua » *Guillelmi-Johannis.* » Et il ajoute [p. 190, vo] que, dans un titre de 1288, elle est appelée rue des *Cans,* autrement de *Ramon-Johan;* qu'en 1313 et 1390, il la trouve sous le nom de rue de *Guillaume-Johan,* et dans une liève du milieu environ du XIVe siècle, il a lu : « rua que dicitur » *Guilhelmi-Johannis* vel rua de *Canibus.* » Dans un texte de 1553, elle porte le nom de rue des *Chiens;* et Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] l'appelle rue des *Camps* ou *La Bironette.* Cette rue était située dans la paroisse de *Sainte-Eulalie.* Elle aboutissait à la rue du *Far.* Un titre de l'année 1400 [C. de l'arch.] nous en donne la preuve : « ..... in parrochia » *Sancte-Eulalie.....* pro domo cum exitu situata in magna rua de *Farro,* » in angulo ruete de *Canibus.* » Beaucoup de titres, remontant à l'an 1400, nous apprennent aussi qu'elle était remplie de tanneries : « Arnaldus deu » Mayne debet pro domo lapidea, in qua sunt duo pelamina que est in » rua de *Canibus.....* » — « .... pro apentitio cum introitu suo in quo sunt » duo pelaria, quod est in rua de *Canibus.....* » [C. de l'arch.]

Canta-Rana : Rua *Canta-Rana.* — Cette rue était située, si l'on en croit Bernadau [Viog., p. 83], dans l'emplacement occupé plus tard par le château *Trompette.* Il y avait aussi, d'après le même auteur, une rue du même nom, dans la paroisse de *Sainte-Eulalie,* dans un endroit marécageux. Il existait encore en 1843 une rue *Canterane* dans cette paroisse. Elle a formé une partie de la rue DONISSAN.

Capperans-de-Sent-German : Rua *deus Capperans-de-Sent-German;*

rua *Cappellanorum-Sancti-Germani;* rue des *Chapelains-de-Saint-Germain;* rue de la *Grande-Taupe;* rue LAFAURIE-DE-MONBADON (13, 21). — Le texte suivant, de l'an 1375 [C. de l'arch.], nous fait connaître cette rue : « Dominus Arnaldus Barrani, cappellanus cappellanie institute per domi- » num Arnaldum de Pontenx, solvit, pro censu solorum que tenet in rua » *Cappellanorum-Sancti-Germani,* prope ecclesiam *Sancti-Germani* Burde- » gale.... » L'église *Saint-Germain* était située sur l'emplacement occupé maintenant par la rencontre des rues FONDAUDÉGE et LAFAURIE-DE-MONBADON, à l'angle oriental de la place FONDAUDÉGE. La rue des *Chapelains-de-Saint-Germain* a donc été remplacée par la rue LAFAURIE-DE-MONBADON.

Capeyron : Rua *de Capeyron;* rue CAPEYRON (6, 18). — Cette rue faisait partie du territoire de *Sainte-Eulalie,* ainsi que le prouve un texte de 1432 [C. de l'arch.] : « ..... tenet totam illam domum que est in rua de » *Capeyron,* in parrochia *Sancte-Euladie.* » Dès 1382 [Inv. St-And.], elle était voisine de la rue de *Veyrines :* « ..... maison et jardrin, mouvant du » chappitre, scize en la parroisse de *Saincte-Eulaye* de Bourdeaux, con- » frontant, de l'ung bout, à la rue de *Veyrines,* et, de l'autre bout, à la » rue appellée de *Capeyron.* » Son extrémité méridionale se terminait, à la fin du xve siècle, en une impasse très malpropre. Nous lisons, en effet, ce qui suit dans un titre de cette époque [Terr. Bos.] : « ..... place de » terre faisant le bout de la ruhette appellée *Capeyron,* laquelle est pleine » d'ordure et immondice, sans y avoir aulcun passage.... dure et tient en » long de la rue *Peymentade-de-ruhe-Bouhaut,* de l'un bout, entre au » padouin de laditte ville, de l'autre bout. » Cette rue s'arrête maintenant, comme elle s'arrêtait au commencement du siècle dernier, à la rue MAGENDIE, autrefois rue *Paymentada-de-rua-Boau.*

Carboneu : Rua *Carboneu;* rua *Carbonelh;* rua *Adam-Carboneu;* rua *Carbonelli;* rue CARBONNEAU (3, 23). — « Le côté de cette rue qui est vers » le nord, dit Baurein [Ms., p. 70], est dans la paroisse de *Saint-Michel,* » et l'autre dans celle de *Sainte-Croix.* Il est fait mention de cette rue » dans les anciens titres, et, dès l'an 1311, elle y est appelée rua *Car-* » *boneu,* rua *Carbonelh,* rua *Carbonelli,* rua *Adam-Carboneu.* Cette déno- » mination nous donne à entendre que c'est d'un Adam Carbonneau » qu'elle a pris son nom. Rua *Adam-Carboneu,* est-il dit dans une ancienne » liève, que a magna rua *Sancte-Crucis* ducit versus mare. » Elle n'avait

pas changé de nom au xve siècle; c'est ce qui résulte du texte suivant, de 1400 [C. de l'arch.] : « Arnalda de Cayrone, parrochiana *Sancti-Michaelis,* » debet pro solo quod est a rua *Carbonelli*..... »

Carles : Rue *Carles;* rue *Ferron;* rue de *Monsieur-Rondelet;* impasse du *Port-Mahon;* impasse de la Rue-Neuve (7, 22). — Nous ne savons à quelle époque l'impasse de la Rue-Neuve portait le nom de rue *Carles;* mais à la fin du xive siècle la famille Carles occupait à Bordeaux une haute position. On peut supposer que cette famille possédait une maison dans la rue nommée plus tard rue *Ferron,* et ensuite rue de *Monsieur-Rondelet;* en effet, les Carles étaient alliés aux Ferron au xvie siècle. Le président Pierre de Carles avait épousé la sœur du conseiller Arnauld de Ferron. Cette impasse est, dit Baurein [Ms., p. 183], « le premier cul-de-sac qu'on » trouve à droite dans la rue *Neuve,* en venant de la *Chapelle-Saint-* » *Jean.* » On l'appelait, à la fin du xviiie siècle, impasse du *Port-Mahon.*

Carmes : Rua *deus Carmes;* rua *Carmelitarum;* rue des *Carmes;* rue Canihac (7, 19). — Cette rue passait à l'ouest du couvent des *Carmes* et aboutissait aux *Fossés* du même nom. Elle est mentionnée dans un texte de 1379 [C. de l'arch.] sous le nom de rua *Carmelitarum.* On l'appelle depuis peu de temps rue Canihac.

Carmes-Biels : Rua *deus Carmes-Biels;* rue des *Carmes-Vieilhs.* — Nous trouvons le nom de cette rue dans un texte de 1553 [Denomb.] : « Françoise Godin tient un appentis et jardrin à la rue des *Carmes-* » *Vieilhs*, parroisse *Saincte-Aulaye.* » Le texte suivant, du même manuscrit et de la même année, nous donnerait à penser que c'était la rue *Paymentada-de-rua-Boau,* qu'on nommait ainsi : « ..... a rue *Pimentade,* autrement » appelée aux *Carmes-Bieils.* »

Carmosset : Rua *Carmosset;* rue *Cramouzet;* rua *Descarmousset* (9, 23). — « C'est, dit Baurein [Ms., p. 229], qui l'appelle rue *Cramouzet,* » un petit cul-de-sac qu'on trouve dans la rue des *Capperans,* sur la » gauche, en venant de la grande rue *Saint-Rémi.* Il y a des titres où » elle est appelée rua *Carmosset,* rue *Carmousset;* il en est fait mention » dans une liève du xve siècle en ces termes : In parrochia *Sancti-Remigii,* » rueta de *Carmosset,* que nunc est clausa, que, a rua de *Macau* (aujour-

» d'hui rue des *Caperans*), ducit directe versus orientem. » Il paraît par ce dernier titre et par le suivant, qui date de 1400 [C. de l'arch.], que cette ruelle était déjà une impasse : « Richard Sedeti, parrochianus » *Sancti-Projecti,* debet pro domo que est in rua de *Carmosset,* que muri » est clausa.... » Baurein ajoute : « Dans un titre de 1532, cette rue est » énoncée dans la paroisse de *Saint-Rémi* et y est appelée rue *Descar-* » *mousset.* Suivant un titre du 22 décembre 1506, une maison située dans » la grande rue *Saint-Rémi* confrontait, par derrière, à la rue *Carmosset.* » Cette rue, en effet, n'était éloignée que de quinze à dix-huit mètres de la rue *Saint-Rémi* [Pl. mss., n° 149]. C'est maintenant une impasse sans nom fermée par une porte.

Casse : Rua *deu Casse;* rua *de Maucailhau;* rue de *Maucaillau;* rue de l'*Ome-de-Papon;* rue du Casse (4, 21). — Cette rue est située dans la paroisse de *Saint-Michel.* Elle était appelée indifféremment, au xve siècle, rue du *Casse* et rue de *Maucalhau;* cependant, d'après Baurein [Ms., p. 232], ce dernier nom est le plus ancien, et cet auteur cite le titre suivant, qui fait connaître l'emplacement de la rue : « In rua de *Mau-* » *caillau* que a cimeterio *Sancti-Michaelis,* et a puteo qui est prope ipsum » cimeterium ducit directe versus puteum de *Maucaillau* et meridiem. » Il ajoute qu'on la nommait rue du *Casse* en 1409, et, en 1445, « rua de » *Maucalhau,* autrament deu *Casse.* » On l'a appelée autrefois rue de l'*Ome-de-Papon,* notamment dans un contrat de vente de 1523 cité par Baurein [Ms., p. 87, v°]. Une erreur s'est glissée dans la gravure du plan de Lattré en 1733, où le nom est inscrit sous la forme *Caffé;* mais ce plan nous prouve qu'alors la rue portait le nom de rue du *Casse* depuis la place Canteloup jusqu'à sa rencontre avec la rue des Menuts, et celui de rue *Maucaillau* depuis ce dernier point jusqu'à la rue Saumenude.

Castelhon : Rua *de Castelhon;* rue Castillon (10, 21). — Cette rue porte le même nom, avec de légères variantes, depuis le milieu du xive siècle environ. Elle était comprise, du moins en partie, dans la paroisse de *Saint-Christoly,* ainsi que nous l'apprend un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Blanqua de Casalitz, pro domo alta et lapidea » situata in rua de *Castelhon,* in parrochia *Sancti-Christophori.....* » Il est à peu près certain que la rue de *Castillon* servait de limite aux paroisses *Puy-Paulin* et *Saint-Christoly.*

Caudeyreyra : Rua *Caudeyreyra, Cadeyre, Caudereire, Caudeyrere, Caudureyre;* impasse du *Loup* (8, 21). — Cette rue, qui était située dans la paroisse de *Saint-Siméon,* avait son entrée en face de la rue du Serpolet dans la grande rue qui va de la porte *Begueyre* à l'église de *Saint-André* (rue du Loup). C'est ce qui résulte des textes suivants [C. de l'arch.] (1400) : « Fortius Rogerii, parrochianus *Sancti-Simeonis,* » pro domo situata in dicta parrochia in rua vocata *Caudeyreyra.....* » (1447) : « Pro operatorio quod est in angulo, inter ruam que ducit versus » portam *Begueyram,* ex parte una, et ruam vocatam *Caudeyreyra,* ex » parte altera. » Et ailleurs : « Rua *Caudeyreyra.....* in parrochia *Sancti-* » *Simeonis,* in rua que, ab ecclesia *Sancti-Andree,* ducit ad portam » *Begueyram,* in quadam domo que est ante introïtum rue de *Sarporars.* » C'était une impasse, appelée impasse du *Loup,* dont on a démoli depuis peu les maisons du côté méridional pour percer le cours d'Alsace-et-Lorraine. Baurein dit [Ms., p. 14] qu'en 1765, cette impasse portait encore le nom de rue *Caudeyrere;* Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] l'appelle, en 1685, rue *Caudereire.*

Causserouge : Rua *Causserouge;* rue Causserouge (5, 20). — Cette rue porte le même nom qu'en 1438, époque où Pey Gaston, notaire, reconnut y tenir, en fief, une maison et un jardin du chapelain de la chapellenie d'Arnaud Vaquey, fondée en l'église de *Saint-Michel* [Bénéf. St-Mich.].

Cayffernan : Rua *deu Cayffernan* (1); rue Sainte-Catherine (partie de la) (7, 20). — La rue du *Cayffernan* était cette portion de la rue Sainte-Catherine qui est entre la rue des Ayres et le cours des Fossés. Elle portait ce nom dès 1356, suivant un titre cité par Baurein [Ms., p. 91] : « In magna rua de *Cayffernano,* que a porta *Carmelitarum,* sive de *Cayffernano,* ducit versus ruam de *Areis.* » Elle appartenait à la paroisse de *Sainte-Eulalie :* « In parrochia Sancte-Eulalie in rua de *Cayffer-* » *nano* » [C. de l'Arch., 1457]. On lui donnait, en 1459, le nom de rue de *Caffernaon* ou *Caffarnaon,* dans un compte de l'archevêché écrit en français, langue très peu employée alors dans notre pays : « Robin

(1) Voir les variantes de ce nom au mot *Cayffernan,* page 120.

» Émeric pour la moitié d'un sueil, laquelle moitié est vers la rue de » *Caffarnaon.* » — « Menyon Barbier pour les quatre parts de demi-sueil » en la rue de *Caffarnaon* (en la paroisse *Saincte-Eulalie*) où a maison. » On la trouve, en 1506 [Terr. Jés.] sous le nom de *Cafarnam :* « Tot aquet » hostau..... in rua apperada deu gran *Cafarnam,* » et, dans le même terrier, en 1507, sous celui de *Cafernan.* Elle portait encore, il n'y a pas longtemps, le nom de rue du *Cahernan.*

Cayfferneta : Rua *Cayfferneta;* rue *Caffernete, Caffernote, Capherrnete;* rua *deu Petit-Cayffernam;* rue du *Petit-Caffarnan, Caffernan, Cahernan;* rua *de Rostanhd;* rue de *Roustain,* de *Roustaing;* rue du ou de *Coustau;* rue *Derrière-la-Majorie;* rue de Gourgue (7, 20). — Cette rue conduisait de la rue Saint-James vers la portion de la rue Sainte-Catherine qu'on appelait encore, il y a quelques années, rue du *Cahernan.* Sa partie occidentale dépendait de la paroisse *Sainte-Eulalie,* et l'autre bout de la paroisse *Saint-Éloi.* Une certaine quantité de titres des xive, xve et xvie siècles [C. de l'arch. — Liév. St-Seur. — Baur. Ms., p. 92, v°) en donnent la preuve et apprennent, en outre, qu'elle a porté les noms variés que nous lui avons donnés ci-dessus.

On la nommait aussi, à la même époque, rue de *Rostanhd,* avec toutes les variantes de ce nom qui, depuis la fin du xvie siècle environ, s'écrit *Roustaing.*

En 1396, Arnaud de Rostanhd y possédait des maisons : « Arnaldus » Rostanhdi solvit, pro uno solo quod est in rueta de *Cayffernata.....* » [C. de l'arch.]. Les maisons des Rostanhd confrontaient à une ruelle qui se dirigeait vers les murs de la ville; elles étaient, par conséquent, au sud de la rue : « Arnaldus Rostanhdi..... pro medietate unius soli quod » est juxta domum suam. — Arnaldus Hugonis..... pro altera medietate » dicti soli quod est versus murum ville. — Johanes Bruni..... pro solo » contiguo quod durat ab una rua ad aliam, » c'est-à-dire de la rue *Cayffernette* à la rue *Entre-deux-Murs* (rue de Guienne). — Et enfin : « Uxor quondam Petri de Caminata..... pro domibus sive solis que sunt » juxta quandam ruetam que est inter ipsas domos et domos quondam » Guilhelmi Rostanhdi, ad quam ruetam de dictis domibus habet exi- » tum. » Un autre manuscrit [Liév. P. Berl.] démontre que la ruelle qui, de la rue *Cayffernette* se dirigeait du côté de la rue *Entre-deux-Murs,* longeait le côté oriental des maisons de Rostanhd. L'auteur de ce

manuscrit, après avoir dénombré les maisons de la rue, en commençant par l'ouest, arrive aux maisons de Rostanhd, et, de suite après, il ajoute : « Arnaud de Monedey, pour les maisons sols et fief qui sont joignans » une certaine ruette qui est entre lesdites maisons et les maisons de » Guillaume de Rostanh, sur laquelle ruette les particuliers ont leur » sortie. » Cette ruelle était à peu près sur l'emplacement du mur oriental du Grand-Marché [Pl. Mss. Barb.]. La rue *Cayfernette* s'appelait encore rue de *Roustain* au xvie siècle; nous trouvons, en effet [Arch. Vayr.], qu'Ogier de Gourgue, fermier général des domaines du roi en Guienne, possédait, en 1570, une maison située rue de *Roustain,* dans la paroisse *Saint-Éloy*. Cette maison était au sud de la rue, entre le Grand Marché et la rue Saint-James. Enfin, on voit ailleurs [Lièv. St-Seur.] qu'en 1756, « M. de Castelnau, conseiller au Parlement, possédait une maison située » à Bordeaux, rue de *Gourgue,* cy-devant appelée du *Petit-Cayfernan* ou » de *Roustaing,* paroisse *Saint-Éloy*. » C'est la maison qui porte maintenant le n° 5. Nous croyons que le nom de rue de *Rostanhd* était donné surtout à la partie orientale de la rue qui était dans le territoire de la paroisse *Saint-Éloy*.

Nous la trouvons, dans l'inventaire de Saint-André, à la date de 1381, sous la dénomination de rue de *Coustau* ou du *Coustau* : « Achat fait par » Mre Folquier Lacombe, chanoine de *Saint-André* et de *Saint-Seurin,* » d'exporles et de cens assignés sur une maison qui est en la paroisse de » *Saint-Éloy,* au *Petit-Cayffernan* à la rue de *Coustau,* alias du *Coustau*. » Nous pensons que l'auteur de l'inventaire a mal lu le vieux titre qu'il avait sous les yeux, et dans lequel il y avait probablement : *Roustan*. Le *c* et *r* se ressemblent quelquefois beaucoup dans l'écriture du xive siècle; et, souvent, dans les Comptes de l'archevêché, cette lettre nous a laissé indécis pour la lecture d'un mot; la vérité ne nous apparaissait qu'après la comparaison de plusieurs titres écrits par des contrôleurs différents. Enfin, on trouve quelques fois la rue *Cayffernete* nommée rue *Derrière-la-Majorie*. En 1414, « Jean Sans a reconnu de David, » archevêque de Bordeaux, une maison située en la rue appelée *Derrière-* » *la-Majorie,* » et au titre de ce texte, on lit : « Rue du *Petit-Cayfernan*. » On sait que l'église Saint-Paul occupe l'emplacement de l'ancienne majorie ou mairie.

Cer-Bolant : Rua *deu Cer-Bolant;* rue du *Cerf-volant* (7, 21). —

Cette rue, située dans la paroisse *Saint-Siméon,* « n'avoit pas, dit Baurein » [Ms., p. 172], dans le principe, une dénomination particulière. Dans un » titre de 1402, elle est désignée en la manière suivante : Rua per ont » hom ba de porta *Begueyra* aus pus deus *Judius.* » Nous la trouvons désignée de la manière suivante dans un acte de 1485 [Terr. Bos.] : « Tot » aquet hostau ab la terra qui es en la deyta parropia de *Sent-Simeon,* » deuant lo *Cer-Bolant,* en la rua que ba et ben, de porta *Begueyra,* en » la rua deu *Petit-Judas.* » Le *Cerf-volant* était probablement l'enseigne d'une boutique située dans cette rue.

Clara : Rua *Clara;* rue Clare (3, 21). — Cette rue partait du carrefour de l'*Ome-de-Papon,* et aboutissait aux murs de la ville juste à la place où l'on a percé plus tard la porte des *Capucins.* Un titre de la fin du xive siècle [Obit. St-And.] s'exprime ainsi : « ..... et sunt assignati in rua » *Clara.....* » Ailleurs, nous lisons : « in rua *Clara* prope *Minorissas.* » La porte et la place des Capucins, et les rues les plus rapprochées de cette porte, sont établies sur l'emplacement de l'ancien couvent des *Sœurs-Menues* ou de *Sainte-Claire.*

Coffey : Rua *de Coffey;* rua *de Coffins, Coffius;* ruette des *Coffeys, Couffeys;* rue des *Coieffes;* rue Maucouyade (8, 21). — Cette rue était située dans la paroisse *Sainte-Eulalie,* ainsi que le prouve le titre suivant de l'an 1432 [C. de l'arch.] : « ..... totum illud son (1) quod est a *Las* » *Eyras,* in rua vocata de *Coffey.....* in parrochia *Sancte-Eulalie.* » On trouve cette autre indication dans un acte de 1525 [Min. Brun.] : « En la » ruete de *Coffey,* parroisse *Saincte-Eulalie,* par laquelle on va, de la rue » des *Heyres,* dessous le mur. » Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] complète ces renseignements : « ..... pour une grande maison, dit-il, en la rue » *Neuve-du-Poisson-Salé* » (rue des *Herbes,* avant le percement du cours d'Alsace-et-Lorraine), « joignant la petite maison cantonière, » du couchant à la rue des *Coffeys;* » et ailleurs : « ..... pour une » grande maison, en la rue des *Eyres,* passant jusqu'à la rue *Neuve-* » *du-Poisson-Salé,* et proche de la cantonière du couchant de la rue des » *Coffeys.* » On trouve aussi [C. de l'arch., 1432] une rue de *Coffius,* et [Bénéf. St-P.] une maison qui confronte, du couchant, à la ruette des

(1) *Son* peut se traduire par les mots *sol, emplacement* : « illas duas plateas sive sono » [C. de l'arch.].

Coieffes, paroisse *Sainte-Eulalie.* Cette rue se dirigeait par conséquent du nord au sud.

Nous ne voyons que la rue *Maucouyade* dont l'emplacement puisse convenir à celui de la rue de *Coffey;* elle se dirige, en effet, du midi au nord, c'est-à-dire de la rue des Ayres vers celles de *Dessous-le-Mur* et des *Herbes,* remplacées par le cours d'Alsace-et-Lorraine. Les mots *Coffey, Couffey, Cohey, Couhey, Coiffees,* etc., sont des mots gascons dont les équivalents français sont *Coiffé, Coiffe; Maucouyade,* qui peut aussi s'écrire *Maucouyffade* ou *Maucoyffade,* signifie *mal coiffée.*

Columbeyra : Rua *Columbeyra;* rua *Colunbeyra;* rua *Turcanh, Turchan;* rue des *Andouilles;* rue de La Crèche (4, 21). — Cette rue, qui allait et qui va encore de la rue des *Menuts* à la rue du *Casse,* portait, dès l'an 1236 [Inv. St-And.], le nom de rue *Columbeyre.* Les textes suivants, datant du xve siècle, la signalent comme faisant partie de la paroisse *Saint-Michel* [C. de l'arch., 1400] : « Johannes de Quercu, parrochianus » *Sancti-Michaelis* Burdegale, debet pro domo situata in rua *Colunbeyra.* » — « In parrochia *Sancti-Michaelis,* in rua *Colunbeyra.....* » — « Petrus » deu Casse, pro domo situata in rua de *Malo-Calculo,* et pro domo conti- » gua que est in angulo rue *Colunbeyre.....* » Voici un autre texte qui ne laisse aucun doute sur l'emplacement de cette rue [Viog., p. 314] : « Rua » de *Columbeyra* que de rua de *Malo-Calculo* ducit ad ruam *Minorum.* »

Elle portait aussi le nom de rue *Turcanh* ou *Turchan* en 1319 [Inv. St-And.] : « Vente faicte au chapitre par Pierre et Jehan Pons, frères, » d'un sol et demi terre sciz en la rue *Columbeyre,* appelée *Turchan.* » Elle le conservait encore en 1400 [C. de l'arch.] : « Gonthor de Senaco » debet pro dimidio solo quod est, in parrochia *Sancti-Michaelis,* in rua » vocata *Turcanh.....* » Plus tard, on l'a appelée rue des *Andouilles* [Ms. Baur., p. 187, et Bénéf. St-Mich.].

Nous la trouvons nommée quelquefois [Inv. St-And.] rue *Sainte-Colombe;* nous pensons que c'est par erreur.

Commune : Rue *Commune.* — Une rue de ce nom est signalée dans le texte suivant [Inv. St-And.] : « Reconnaissance au chappitre d'une » place de terre et des masures en la parroisse de *Sainte-Croix,* rue » *Commune.* » Nous n'avons pas trouvé son emplacement. Nous avons cependant tout lieu de croire que c'était la rue de *Sainte-Croix,* qui con-

duisait de l'abbaye de *Sainte-Croix* à l'église de *Saint-Michel.* Dans les titres du moyen âge, les mots *via communis, camin communau,* servaient à indiquer les routes les plus fréquentées, et la rue de *Sainte-Croix* était la seule grande voie qui conduisît de la ville à l'abbaye bénédictine.

Contre-Fossat : Rua *deu Contre-Fossat;* rue de *Contre-le-Fossé; Fossatum; Fossatum novum;* fossatum *de Areis;* fossats de *Las Eyras;* fossats *deus Pelleys;* fossés des *Tanneurs;* rue du *Pelat;* rue de *La Voulte-du-Pellac, du-Pelat;* rue *Boule-du-Pétal;* rue Duffour-Dubergier; cours des Fossés (partie du) (8, 19). — Le nom de rue deu *Contre-Fossat* et toutes les variantes ci-dessus étaient donnés à cette partie du cours des Fossés qui commence à la rue Sainte-Catherine et se termine à l'entrée de la rue du Ha, ainsi qu'à la rue sur l'emplacement de laquelle on a percé la rue Duffour-Dubergier. Les textes suivants en donnent la preuve : En 1382, une reconnaissance fut « faicte au chapitre de *Sainct-* » *André,* par Arnaud Martin, de toute icelle maison qui est en la ruhe du » *Contre-Fossé,* parroisse *Saincte-Eulalie....,* près le portail des *Ayres.* » Cette rue ne peut être que celle que nous avons connue sous le nom de rue de *Boule-du-Pétal,* et qui a été considérablement élargie lorsqu'on a ouvert à sa place la rue Duffour-Dubergier. « L'estat de cette rue a » changé, dit Hierosme Lopes [Liév. St-And.], depuis que le fossé et » contre-fossé de la ville furent rasez et laditte rue faicte. »

Le nom de rue deu *Contre-Fossat* était quelquefois donné à toute la rue qui s'étendait de la porte des *Carmes* au Peugue. C'est ce qui résulte du texte suivant de 1397 [Inv. St-And.] : « Reconnaissance d'une maison scize en la » ruhe de *Contre-le-Fossé,* par laquelle on va des *Carmes* vers le Peugue. »

On l'appelait aussi, au milieu du xive siècle, *Fossatum, Fossatum novum* et fossatum *de Areis.* En 1355 [C. de l'arch.], Jeanne d'Alban avait des maisons sur le *Fossé* : « Recepi a Johanna d'Alban..... ratione » domorum quas tenet supra *Fossatum.....* » Et ce qui prouve que c'est bien la rue qui nous occupe qui est appelée *Fossatum* dans ce texte, c'est qu'on lit, quelques pages plus loin, à la date de 1361 : « Johanna » d'Alban pro domo supra fossatum *de Areis.....* » Enfin, en 1339, on trouve dans le même manuscrit le renseignement suivant : « Ayquelmus » Guillelmi de Casalet solvit, pro censu domorum quas habet, in par- » rochia *Sancte-Eulalie* Burdegale, supra *Fossatum novum.* »

Au xvie siècle, on nommait la voie qu'a remplacée la rue Duffour-

Dubergier, rue du *Pelac* [Terr. Cast.] : « ..... maison située sur les » foussés des *Tanneurs,* confrontant à la maison de..... d'une part, à la » rue du *Pelac,* d'autre part, à la rue tirant à l'estey du *Peaulgue,* par » derrière, de l'ung bout, jusqu'à la grande ruhe dudict foussé, par » devant, d'aultre bout..... » Dans le même siècle, ainsi qu'aux deux suivants, nous la trouvons sous le nom de rue de *La Voulte* ou *Voûte-du-Pelac, du Pelat* [Denomb., 1553] : « Perrin Coustaut...., pour une maison » qu'il tient près *La Voulte-du-Pellac,* près le foussé des *Tanneurs;* » — « une maison en la rue de *La Voulte-du-Pellac.* » Hierosme Lopes [Lièv. St-And., 1685] nous apprend que la première maison de la rue du Ha « faict le canton, au couchant, de la rue de *La Voûte-du-Pelat.* » Le même fait nous est confirmé par plusieurs plans manuscrits du XVIIIe siècle [Arch. dép.].

Ainsi, cette rue, qui s'était primitivement appelée rua *Volte-Pelagi,* ou rua de *La Bouta-deu-Pelague, deu Peugue,* en était arrivée, par des corruptions successives, à recevoir le nom de *Boule-du-Pétal.* Nous citerons dans la suite de cet ouvrage des transformations tout aussi extraordinaires. Elle devait peut-être son nom primitif à une maison que les titres du XVIe siècle [Denomb.] nous signalent comme existant dans cette rue, probablement sur le Peugue, et qu'on appelait la *Voulte-du-Pellac* : « Trenquine Mondaut...., pour une maison et voulte qu'elle tient près le » foussé des *Tanneurs,* appellée la *Voulte-du-Pellac.* » Hierosme Lopes dit aussi, dans le manuscrit cité plus haut, que la rue de *La Voûte-du-Pelat* s'appelait également rue des *Fossés* ou du *Peyrat.* Nous pensons qu'il y a ici une erreur. La rue du *Peyrat* était une rue particulière. (Voir rua *Peyrouze.*)

Cet auteur nous apprend encore qu'en descendant la rue de *La Voulte-du-Pelat,* à partir de la rue du Ha, on trouve « après la quatrième » maison à gauche, une petite ruette au fond de laquelle il y a un puits » commun. » Trois maisons viennent ensuite avant le Peugue. D'après tous ces textes, on doit, croyons-nous, conclure que la rue du *Contre-Fossat* s'étendait depuis la porte des *Carmes* ou du *Cahernan* jusqu'au Peugue; mais que, depuis cette dernière porte jusqu'à celle des *Ayres,* on la nommait dans son ensemble fossé des *Tanneurs,* et dans ses diverses parties fossé des *Carmes,* fossé des *Tanneurs,* fossé des *Ayres;* enfin, à partir de la porte des *Ayres* jusqu'au Peugue, on lui donnait le nom de rue *Voulte-du-Pelac.*

Costinhan : Rua *de Costinhan;* rua *de Castinhan;* rua *Descostignan;* rua *de Costinhano;* rua *deu Putz-de-Cujoles, de Cuyolas, de Cuyolles;* rua *Putei-de-Cuyoles;* rue du PUITS-DESCUJOLS (9, 22). — D'après Baurein [Ms., p. 139, v°], la rue de *Costinhan* est la même que la rue du *Puits-des-Cujoles,* et il cite ce texte à l'appui de ce qu'il avance : « In parrochia » *Sancti-Petri,* in rua de *Costinhano* seu *Putei-des-Cujoles.* » Dans un plan du commencement du XVIIIe siècle [Pl. mss., n° 82], la rue *Descostignan* est la continuation, vers l'ouest, de la rue des *Petits-Caperans,* dont les trois quarts au moins ont été démolis pour former la place du PARLEMENT. La rue deu *Puts-des-Cujoles* et celle *Descostignan* ne se trouvaient pas plus alors en face l'une de l'autre, qu'à présent les rues du PUITS-DESCUJOLS et la petite rue des CAPÉRANS. Baurein en fournissant le texte cité plus haut n'en donne pas la date. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 1400, le contrôleur de l'archevêque ne les confondait pas. Voici, en effet, deux extraits tirés du même compte [C. de l'arch.] : « Guillelmus » de Prato, parrochianus *Sancti-Remigii,* pro domo sita in rua de *Cos-* » *tinhano.....* » — « Johannes Austencii, parrochianus *Sancti-Petri,* pro » domo que condam fuit Ramundi de Cantolupo de Tropeyta, et postea » Galhardi de La Landa, situata in rua *Putei-de-Cuyoles.* » Un titre de 1387 [Inv. St-And.] nous apprend que Vital Carles avait une maison dans la rue de *Costinhan* : « Permutation faicte entre Me Vidau Carles et le » chappitre de Saint-André..... pour raison d'une maison et appentis..... » sciz en la parroisse *Sainct-Remy,* en la rue de *Costinhan.* » Le même manuscrit lui donne, en 1397, le nom de rue de *Castinhan,* et dit qu'elle était près du « *Puy-de-Cuyolas* ».

Lattré inscrit sous le nom de rue *Castignac* une rue qui allait de la rue du *Parlement* à celle de *Costignan,* dont il n'a pas écrit le nom.

La rue de *Costinhan* a été détruite lorsqu'on a fait la place du PARLEMENT.

Malgré les documents qui nous donnent à penser que la rue de *Costinhan* était distincte de la rue du *Putz-de-Cujoles,* nous avons cru, à cause du texte fourni par Baurein, devoir les placer toutes deux dans le même article.

Un manuscrit de l'an 1553 [Denomb.] s'exprime ainsi : « Les héritiers » de feu M. Estienne Eymar, conseiller du roy en la cour quand vivoit,..... » pour une maison qu'il tient en la rue du *Puy-des-Niotz,* en la parroisse

» *Sainct-Pierre.* » *Puy-des-Niotz* est une mauvaise lecture; il devait y avoir dans l'original *Puy-de-Cujolz.* J'ai cru devoir donner cette variante erronée parce que les Archives municipales possèdent une copie du manuscrit original, déposé aux Archives du département, dans laquelle toutes les erreurs et les négligences du modèle sont reproduites.

La rue du *Puits-des-Cujoles* était dans la paroisse *Saint-Pierre,* et la rue de *Costinhan* dans la paroisse *Saint-Rémi.*

Courbin : Rua *Courbin;* rue *Corbin;* rue *Corvin;* rue Courbin (10, 22). — Dès 1543 [C. de l'arch.], il est fait mention de cette rue, dont le nom n'a pas changé depuis lors. Elle aboutit de la rue Saint-Rémy à celle du Pont-de-La-Mousque.

Crabeyra : Rua *Crabeyra;* rua *Cabreyra, Crabreyra;* rue *Craberie, Crabeyre, Crabreyre;* rue *Maucoudinat;* rue *Boucalot;* rue Hugla (5, 21). — « Cette rue, dit Baurein [Ms., p. 131, v°], est appelée dans plu- » sieurs anciens titres rue *Cabreyre* ou rue *Craberie.* » Elle était située dans la paroisse *Saint-Michel* [C. de l'arch., 1400] : « Alemana Andree, » uxor Guillelmi Ramundi de Moncuc, debet pro domo cum solerio situata » in parrochia *Sancti-Michaelis,* in rua *Cabreyra.....* » Elle aboutissait aux *Fossés,* en face de la rue *Bouqueyre* [Inv. St-And.] : « Reconnais- » sance d'une maison seize à l'angle et comme en arrière de rue *Cra-* » *breyre,* sur le fossé de la ville, près de porte *Bourgogne.* » Nous la trouvons aussi sous le nom de rue *Crabeyre* [Bénéf. St-Mich.]; et Baurein nous apprend que la rue *Cabreyre* est la même que la rue *Hugla.* Elle s'est également appelée rue *Boucalot,* puisque dans un texte du xviiie siècle [Liév. St-Seur.], on lit : « Rue *Hugla,* autrefois rue *Bou-* » *calot.* » A la fin du xive siècle, la rue *Crabeyre* portait aussi le nom de rue *Maucoudinat;* c'est du moins ce qu'on trouve dans un inventaire des titres des bénéficiers de Saint-Pierre, à la date de 1392 et 1394; celui de 1392 s'exprime ainsi : « Contract d'achapt de deux deniers bourdelois » d'esporle..... sur une maison scituée en la parroisse de *Sainct-Michel* » de Bourdeaulx, en la rue *Crabeyre,* autrement de *Maucoudinat.* »

Au siècle dernier, il y avait aussi une rue de *La Craberie* dans la paroisse *Saint-Michel;* cette rue n'existe plus; elle a été remplacée par l'extrémité orientale de la place Duburg, au coin de laquelle on lit encore : « rue » de *La Craberie,* » sur l'angle d'une vieille maison. Le manuscrit dans

lequel nous avons puisé ce renseignement [Inv. St-And.] nous apprend qu'un M. Couronneau possédait, en 1757, près de la porte de *La Grave*, une maison faisant le coin des rues *Pujaduy* et de *La Craberie*, « confrontant » du bout du nord à la rue *Pujaduy*, faisant la maison façade à la rue de » *La Fusterie*, et confrontant du levant à la rue de *La Craberie*. » A côté et au sud de cette maison, en existait une autre « au-dessous de laquelle » il y a un passage appelé *Sous-les-Aubans*, confrontant du levant à la » rue de *La Craberie*, et du couchant à la maison de l'œuvre de *Saint-* » *Michel*. » De sorte que ce qu'on appelait rue *Sous-les-Aubans* n'était qu'un passage situé à l'ouest de la rue de *La Craberie*, qui était la première que l'on trouvait à gauche en entrant par la porte de *La Grave*.

Dabant-los-Augustins : Rua *Dabant-los-Augustins;* rue de *Devant-les-Augustins;* rue des *Augustins;* rue *Entre-deux-Places;* rue Bigot (5, 19). — La première mention que nous trouvons de cette rue ne date que de 1553 [Denomb.] : « Les héritiers de feu Peyrot de Messignac tiennent une » maison et jardrin en rue *Devant-les-Augustins*. » Nous la retrouvons en 1579 signalée en ces termes : « Maison et jardin scitués en la rue de » *Devant-les-Augustins*, paroisse *Sainct-Eloy*...., confrontant par devant » à laditte rue, et à la muraille du jardin du prieuré *Sainct-Jacmes* demi- » pied hors par derrière. » Cet emplacement était occupé, en 1392, par le jardin des *Augustins;* il est probable qu'à cette époque la rue n'existait pas.

Dacra : Rua *Dacra;* rue *Datra, Datre, Dracqua;* rue *Bracqua;* rue du *Solei;* rue du *Souleil;* rue du Soleil (6, 22). — Cette rue dépendait de la paroisse de *Saint-Michel*. Voici ce qu'en dit Baurein [Ms., p. 128] : « Aujourd'hui rue du *Souleil*, dont il est fait mention dans un titre de » 1333 en ces termes : Tot aquet obradur et tota acquera sala et cerer » dessus..... qui est dentz la porta de *La Rocera*, entre la rua *Dacra* » d'una part, et la mayson deus enffans de N'Arnaud Arros. Il résulte de » cet extrait que la rue *Dacra* étoit voisine de la porte de *La Rousselle*. » L'extrait suivant d'un ancien titre sert à fixer de plus en plus la posi- » tion de cette rue : Tot aquet hostau et exida qui es de part detras..... » qui es en la parropia de *Sent-Miqueu* de Bordeu, en la rua apperada » *Dacra*...., et dura et ten en lonc de la deyta rua *Dacra*, de par dauant,

» de l'un cap, entro au mur de la ciutat de Bordeu, lo camin comunau » entre mech, de l'autre cap. Ce chemin commun, qui séparoit le derrière » des maisons de la rue *Dacra* d'avec les murs de la ville, est aujourd'hui » la rue *Reynier*. Il paroît par un titre de 1441 qu'une maison située dans » la rue de *La Rousselle* faisoit angle dans celle *Dacra* : Inter carreriam » vocatam rua *Dacra,* ex parte una. Cette rue est appelée par erreur dans » quelques titres rua *Bracqua.* » Nous l'avons trouvée sous les noms de rue *Datre, Dattre, Datra* [Inv. St-And.], et sous celui de rue du *Solei* en 1551 [Denomb.].

Darey-lo-Porge-de-Sent-Pey : Rua *Darey-lo-Porge-de-Sent-Pey* (rue *Derrière-le-Cimetière-de-Saint-Pierre*); rue de La Cour-des-Aydes (8, 22). — Cette rue était celle que nous appelons maintenant rue de La Cour-des-Aydes.

Dauradeys : Rua *deus Dauradeys;* rua *dos Auradeys*; rua *deus Argenteys;* rue des Argentiers (8, 22). — « Cette rue a pris son nom, dit » l'abbé Baurein [Ms., p. 101, v°], des orfèvres qui y ont fixé leur habi- » tation. Les maisons qui sont du côté du couchant confrontent, par » derrière, à un ancien mur de ville ; aussi, dans une liève du milieu du » XIVe siècle, est-il dit expressément qu'elle étoit en dehors de la cité : » Rua que a porta *Castri-Burdegale* sive de *La Umbreira* extra civitatem » ducit directe versus portam *Sancti-Petri,* sive versus septentrionem. » Elle n'est désignée dans plusieurs textes anciens [C. de l'arch.] que sous le nom de rue qui conduit de l'église *Saint-Pierre* vers le château et la place de l'*Ombrière*, et par des indications telles que les suivantes : (1361) « In rua per quam itur de ecclesia *Sancti-Petri* Burdegale versus *Umbre-* » *riam.* » (1457) « Rua que ducit a dicta porta *Sancti-Petri* versus » castrum Burdegale....., etc. » Nous ne savons pas à quelle époque elle a commencé à porter un nom particulier; mais cependant nous ne croyons pas que ce soit avant le XVe siècle. Dans plusieurs textes de 1553 [C. de l'Arch. — Denomb.], elle est nommée rue des *Argentiers.* Ailleurs [Lièv. de l'arch.], on lit : « Rue des *Argentiers*, anciennement dos *Auradeys.* » Les manuscrits du XVIe siècle lui donnent ordinairement le nom de rue des *Argentiers,* et cependant dans un texte de 1553, on la trouve encore sous la dénomination de rue des *Dauradeys :* « M. Me Mathieu de La » Borde, prestre, tient une maison scize en la reue des *Dauradeys.* »

Dejus-la-Trilles : *Dejus-la-Trilles, Dessoubz-les-Trilles, Dessous-les-Treilles*; rue des *Treilles*. — Il existait, en 1553, une rue, ou un passage, située près du clocher de *Saint-Michel* et qu'on appelait *Dessous-les-Treilles,* ou rue des *Treilles*. Voici des textes [Denomb.] qui nous en donnent la preuve : « Pierre Meynard, procureur en la prevosté royale de » Bourdeaux, a declairé tenir une maison scize en la parroisse *Sainct-* » *Michel* et au *Dessoubz-les-Treilles*. » On lit ailleurs « rue de *Dessous-les-* » *Trilles* » : « Me Jean de Lana, prestre, a declairé tenir une maison » scize en la rue des *Treilles,* parroisse *Sainct-Michel*. » On ne doit pas confondre cette rue avec la rue *Sous-les-Aubans;* celle-ci était située derrière l'église, tandis que celle qui nous occupe était devant : « Maison » scize *Dessoubz-les-Treilles,* près le clouchier *Sainct-Michel*. » Et ailleurs : « *Dessoubz-les-Treilles*, devant le *Porge*. » Nous n'avons aucune preuve de l'existence de cette rue au xve siècle.

Dejus-lo-Mur : Rua *Dejus-lo-Mur;* rua *Debas-lo-Mur;* rua *Jus-lo-Mur;* rua *Juxta-Murum, Subditus-Muro, Subtus-Murum,* rue *Sous-le-Mur;* rue du *Mû;* rue *Caguemule;* rue des *Mottes;* rue du *Peugue;* rue des *Vieilles-Estuves,* rue de *Toscanan, Toscallan, Tuscalan, Tuscana, Tuscanan, Tuscane;* rue *Troscuney;* rue des *Trois-Canals,* des *Trois-Canards,* des *Trois-Canars;* petite rue *Saint-Antoine;* cours d'Alsace-et-Lorraine (partie du); rue Saint-Antoine (8, 20; — 8, 21; — 9, 19). — Toutes les rues de Bordeaux qui longeaient extérieurement le mur romain méridional, entre ce mur et le ruisseau du Peugue, depuis l'entrée de ce ruisseau en ville jusqu'à la rue du Pas-Saint-Georges, portaient autrefois le nom de rue *Dejus-lo-Mur,* rue *Debas-lo-Mur* (rue *Sous-le-Mur*). Elles ont été dernièrement remplacées par la partie occidentale du cours d'Alsace-et-Lorraine.

Nous ne suivrons pas l'abbé Baurein [Ms., p. 13, vo et suiv.] dans ses digressions à propos de cette rue; nous nous contenterons de lui emprunter quelques-uns des documents qu'il cite en les complétant par quelques autres.

Une partie de cette rue s'étendait de la place Rohan à la rue Porte-Basse : en voici les preuves [C. de l'arch., 1400] : « Arnaldus de Balffada, » domicellus, parrochianus *Sancte-Eulalie,* debet pro solo quod est in rua » de *Subtus-Murum,* videlicet inter portam de *Toscanam* et torcular

» *Sancti-Andree.* » [Ms. Baur.] : « Rua de *Subtus-Murum* que a puteo et » porta de *Toscanan* ducit directe versus torcular capituli, et versus » occidentem; » et ailleurs : « rua de *Subditus-Muro* que a *Pelago* et » torcular capituli ducit versus portam de *Subtus-Muro* et versus orien- » tem. » Connaissant l'emplacement de la porte de *Toscanam,* on ne peut douter que la rue signalée par ces textes ne soit celle qu'on appelait il n'y a pas longtemps rue du *Peugue,* et qu'auparavant on nommait rue *Caguemule* ou des *Mottes,* noms qui d'ailleurs ne lui avaient été donnés que postérieurement au xve siècle.

Baurein nous apprend [Ms., p. 125] que, de la rue de La Porte-Basse à la rue du Pas-Saint-Georges (parcours dans lequel la rue qui nous occupe s'appelait dernièrement rue des *Trois-Canards,* dans sa partie occidentale, et du *Mû* (1), à son extrémité orientale), on la nommait rue *Dejus-lo-Mur,* de *Subtus-Murum.* On l'appelait aussi rue *Jus-lo-Mur,* suivant Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] : « .... pour une maison avancée, écrit-il, en laditte » rue (de *Jus* ou *Sous-le-Mur*), la quatriesme après l'*Escorcherie,* sortant » à la rue *Neuve-du-Poisson-Salé.* »

La portion de cette rue qui s'étendait depuis la place Rohan à la rue Sainte-Catherine s'appelait aussi rue de *Toscanan.* La moitié de la rue située à l'ouest de la porte de *Toscanan* s'est également nommée rue des *Vieilles-Étuves,* et l'autre moitié, à l'est de la même porte, rue des *Trois-Canards.* On lit, en effet, dans un titre de 1566 [Terr. 15 cur.], « ..... toute » icelle maison sive chay..... qu'est scize et scituée en la parroisse de » *Saincte-Eulaye,* en la ruhe appelée des *Vieilles-Estuves,* autrement de » *Toscanan,* par laquelle on va et vient dejus lo mur du *Peulgue,* confron- » tant, d'ung cousté, devers soulel levant à la maison dudit affeuat.....; » d'autre cousté, devers soulel couchant, à la maison de Héliot Bonneau, » parcheminier.....; d'ung bout, par devant, à ladicte ruhe de *Toscanan,* » et d'aultre bout, vers midi, vis-à-vis de la rue des *Canæs,* l'estey du » *Peulgue* entre deux. » — « ..... Pour une grande maison, » dit, de son côté, Hierosme Lopes [Lièv. St-And.], « en la rue *Jus-le-Mur* ou des » *Vieilles-Estuves,* faisant le canton, du couchant, à la rue des *Palanques,* » le long de laquelle elle s'estend jusques au ruisseau où estoit autrefois » un moulin appartenant au chappitre. » Baurein [Ms., p. 125] nous dit

(1) Le mot *mû* n'est autre que le mot *mur.* En langage gascon, l'*r* finale se prononce rarement; ainsi l'on dit *mû* pour *mur, mâ* pour *mar* (mer), *hâ* ou *fâ* pour *har* ou *far; leni* pour *benir* (venir); *aima* pour *aimar* (aimer), etc.

que, du nom de rue de *Toscanan,* est venu, par corruption, celui de rue des *Trois-Canards;* nous trouvons les traces d'une partie de cette transformation dans les deux textes suivants; le premier, datant de 1551 [Bénéf. St-Mich.] s'exprime ainsi : « Une maison en rue de *Tuscanan* ou *Tuscalan* » (rue des *Trois-Canards*), paroisse *Saincte-Eulalie;* » le second, de 1684 [Lièv. St-Seur.], dit : « rue *Sous-le-Mur* ou des *Trois-Canals.* »

On lit dans un manuscrit de 1553 [Denomb.] : « Pierre Bonneau, par- » cheminier, a declairé tenir en fief de Messieurs de la Ville une maison » scituée en rue appellée *Tuscane* alias de *Tuscana;* » et plus loin : « deux » maisons scizes en la rue de *Toscalan,* paroisse *Saincte-Eulaye;* » — « Grand-Jean Girard, tanneur, pour deux maisons qu'il tient en rue de » *Troscuney.* »

On a donné quelquefois le nom de rue de *La Cadène* à une portion de la rue *Dejus-lo-Mur.* (Voir ruetta de *La Cadena.*)

Il existait, d'après Baurein [Ms., p. 149], une autre rue que, dans les titres gascons, on appelait rua *Dejus-lo-Mur,* et, dans les titres latins : rua *Juxta-Murum;* c'est celle qu'on nommait, au XVIIe siècle [Lièvre des Feuillants], petite rue *Sainct-Antoine* (rue SAINT-ANTOINE). Elle côtoyait, à l'intérieur, le mur du premier accroissement. Cependant le titre unique fourni par Baurein ne nous paraît pas assez concluant; nous croyons que les mots *Juxta-Murum* indiquent, non pas le nom, mais l'emplacement de la rue; voici ce texte, qui date de 1360 : « In rueta que, a porta *Carmeli-* » *tarum,* ducit juxta murum Burdegale versus domum *Sancti-Antonii,* » sive portam de *Areis.* » Nous verrons plus loin que toutes les rues qui passaient au pied de ce mur, du côté de la ville, s'appelaient rue *Entre-deux-Murs.*

Dejus-los-Aubans : Rua *Dejus-los-Aubans;* rue *Debat-les-Ambans;* rue *Soubs-les-Ambans, les Embans, les Eubans, les Haubants;* rue *Sous-les-Aubans;* rue des *Aubans* (4, 23). — Nous avons dit, en parlant de la rua *Crabeyra,* que ce qu'on appelait *Sous-les-Aubans* n'était qu'un passage à l'ouest de la rue de *La Craberie,* sur lequel étaient bâties les maisons qui avaient leur façade sur cette dernière rue. Cependant nous voyons dans des cartes imprimées et des plans manuscrits du XVIIIe siècle que ce passage portait le nom de rue *Sous-les-Aubans;* peut-être avait-il des portions couvertes par des maisons et d'autres à ciel ouvert. Ce passage partait, au nord, de la rue *Pichadey* autrefois *Pujaduy* ou *Puyaduy-de-La-Graua,* et

le texte suivant daté de 1508 [Bénéf. St-Mich.] nous prouve qu'il débouchait dans celle des *Allamandiers :* « ..... une maison et four cantonnier » de rue des *Allemandiers* et *Sous-les-Aubans.* » Cette rue existait sans nul doute, et peut-être avec le même nom, dès la fin du XIVe siècle, puisque nous lisons, dans le même manuscrit, qu'une maison située à *La Grave,* en 1395, est la même qu'une maison située *Sous-les-Aubans* en 1553. Dans des textes de cette même année [Denomb.], on donne à l'orthographe de ce nom presque toutes les variantes qu'il peut supporter; en voici quelques-unes : « Sur *les Haubantz,* parroisse *Sainct-Michel.* » — « Jeannot de Min- » vielle, pour une maison près *les Ambans.* » — « Simon de La Lande et » Bertrand d'Estoc, pour une maison neufve près *les Eubans,* contre la » muraille de la ville. » — « Maison près le puis debant *les Ambans* qui » est sur la rue, » etc., etc. La rue de *Dejus-los-Aubans* était la seconde qu'on rencontrait, à gauche, en entrant par la porte de *La Grave.*

Dissente : Rua *Dissente, Dissete, Dissuta, Dyssante;* rue de ou du *Chantre, Chentre, Cheotre, Chiantra;* rue du *Poste;* rue de *Jean-La-Poste* (11, 23). — Cette rue fut détruite lors de la reconstruction du château *Trompette* par Vauban. Les deux premiers rangs d'arbres situés au nord des allées d'Orléans ont été plantés à peu près sur son emplacement. Elle partait de la rue *Burga,* en face de l'église des *Jacobins,* et se dirigeait en ligne droite vers la porte du *Retge.* Sa partie supérieure était dans la paroisse *Saint-Mexent,* et son extrémité inférieure dans celle de *Saint-Rémi.* Voici les preuves de ce que nous venons d'avancer; on lit dans un texte de 1400 [C. de l'arch.] : « Pro domo cum exitu situata in parrochia » *Sancti-Maxencii,* in capite rue *Dissente....,* » et en 1423 [Inv. St-And.] : « Sentence donnée par M. l'official de Bourdeaux, par laquelle Bernard de » Cornu fut condamné à reconnoistre une maison scize en la rue *Dis-* » *sente,* devant l'esglise des *Freres Prescheurs.* » Ailleurs, dans le même manuscrit, elle est appelée, en 1443, rue *Dissuta* et rue *Dissete.* Dans les pièces annexées au testament de Vital Carles [page 36], on trouve ce qui suit : « Primo decem solidos census supra domum quam tenet Bernardus » de Cornu in capite rue *Dissente,* prout est inter dictam ruam, ex parte » una, et appenticum Guillelmi de Larchevaud, ex altera, et durat, in » longum, a magna rua per quam itur versus portam *Medulcam* ex uno » capite..... » La grande rue qui se dirigeait vers la porte *Médoc* était la rue *Burga.*

Nous avons trouvé cette rue nommée rue *Dyssante* dans un catalogue des titres des bénéficiers de Saint-Pierre. Plus tard, et par corruption sans doute, on l'a appelée rue du *Chentre,* du *Chantre,* de *Chantre.* Dans un inventaire des titres des mêmes bénéficiers, écrit tout entier par un seul auteur, on la trouve, dans les sommaires de trois reconnaissances de la même maison faites en faveur de noble homme Ays de Fronsac, sous les noms de rue du *Chentre,* en 1381; de rue *Dissente,* en 1371, et de rue *Dussente,* en 1415. Bernadau [Viog., p. 82] dit que « dans un titre de » 1476, on cite une rue du *Chantre* (deu *Chiantra*) (1) comme conduisant » au château *Trompette.* » On la nommait aussi rue du *Poste* [Terr. bénéf. St-P. — C. de l'arch., 1540]. On lit dans un texte de 1553 [Denomb.] que « Guirault Faure a declairé tenir une maison scize en la rue de *Jean-* » *La-Poste,* parroisse *Sainct-Michel,* mouvant de M. de Canolle. » Nous pensons que l'auteur a fait erreur, et qu'il faut lire *Sainct-Mexant* au lieu de *Sainct-Michel.* La rue de *Jean-La-Poste* et la rue du *Poste* ne doivent être, pensons-nous, qu'une même rue.

Diu : Rua *Diu;* rue Dieu (9, 23). — Cette rue existe encore avec le même nom; c'est la première que l'on trouve à gauche en montant, à partir de l'est, la rue du Pont-de-La-Mousque. Elle portait ce nom dès l'an 1404 [Bénéf. St-Mich.] : « ..... sur une maison franche en alo, en la » parroisse *Sainct-Remi,* en rue *Dieu,* cantonnière de rue *Sainct-Remi.* » Elle avait le même nom en 1491 [Terr. 15 cur.] : « Lo discret home mossen » Bernard de Tasta, prestre et procurayre..... de noble home Pierre d'An- » glades, reconoguo..... aus honorables senhors quinze capperanis de las » quinze capperas parropianas de Bordeu...., de tota aquera escala de » peyra feyta à maneyra de una bis, tor dessus...., qui es en la parropia » de *Sanct-Aremedi* de Bordeu, en la rua apperada *Diu.* »

L'auteur du catalogue des lièves du chapitre de Saint-Seurin écrit, à la date de 1684 : rue *Dieu, Douet* ou d'*Arsac.* Nous croyons qu'il a fait confusion.

Duras : Rua *de Duras;* rua *de Rauzan;* rua *Porta-Neba;* rue *Porte-Neuve;* rue des *Grandes-Carmélites;* rue des *Treilles;* rue de Grassi

(1) Bernadau ne nous dit pas si *deu Chiantra* est une traduction de son crû, ou si ce mot est dans le texte, ce qui cependant est important.

(partie de) (11, 21). — « La rue des *Grandes-Carmélites,* dit Baurein » [Ms., p. 194, v°] anciennement rue de *Porte-Neuve,* rue de *Duras,* rue » de *Rauzan,* aboutit de la rue *Porte-Dijeaux* aux fossés de *Campaure* » ou de l'*Intendance*..... Elle est dans le territoire de la paroisse de *Puy-* » *Paulin.* » On l'appela aussi rue *Engevin* ou *Angevin;* Bernard Angevin était seigneur de *Duras* en 1453. L'extrémité septentrionale de la rue de Grassi passe sur le parcours de cette ancienne rue qu'on appelait il y a peu de temps, rue des *Treilles.*

Enfern : Rua *d'Enfern, d'Infern;* rue d'*Enfer;* rue des Bahutiers (partie de la) (7, 22). — « La rue d'*Enfern,* dit Baurein [Ms., p. 143], est » celle par laquelle on descend de la rue des *Bahutiers* à la rue *Poitevine;* » elle est ainsi appelée dans un titre de 1406 : Tot aquet hostau et chopa, » y est-il dit, loquau es en la deyta carreyra deus *Putz-deus-Judius,* pres » l'ostau deudeyt mossen Galhard Beguey, ayssi cum es entre la tor » deudeyt mossen Galhard Beguey, d'una part, et la deyta carreyra deu » *Putz-deus-Judius,* d'autra part; et dura et ten, en lonc, de la rua per » la quau hom ba bert porta *Begueyra,* de l'un cap, entro à la rua appe- » rada d'*Enfern,* de l'autra cap. Il est encore fait mention de cette rue » dans ce même titre, dans les termes suivants : Tot aquet hostau..... qui » es en la rua *Peytabina,* ayssi cum es entre l'hostau deudeyt mossen » Galhard Beguey, d'una part, et la deyta rua apperada d'*Enfern,* d'autra » part; et dura et ten, en lonc, de la tor deudeyt mossen Galhard Beguey, » de l'un cap, entro au mur de la ciutat de Bordeu, de l'autra cap..... » Suivant un titre de 1483, une maison située dans la rue *Poitevine* con- » frontait, par côté, à la rue d'*Infern.* » Ce dernier titre prouve qu'on avait démoli le mur romain pour faire un passage au bout de cette rue. Elle a été détruite lorsqu'on a percé le cours d'Alsace-et-Lorraine. On la nommait, en dernier lieu, rue d'*Enfer.* Elle s'appelait aussi en 1413 [Inv. de l'Ann.] rue du *Petit-Judas* et faisait, au sud, le prolongement de la rue du même nom : « Reconnaissance de Bernard Corret pour une maison » rue *Poitevine,* faisant le coin de rue d'*Enfer* ou *Petit-Judas.* »

Enginh-deu-Miralh : Rua *de l'Enginh-deu-Miralh, de l'Engenh-deu-Miralh, de l'Engeynh-deu-Miralh;* rua *de Ingenio-Miralhi;* rue de l'*Engin-du-Mirail;* rua *deu Fagnas, Fanhas, Faugnas,* du *Haignas;* rue des *Augustines;* rue Gratiolet (4, 20). — Dans sa notice sur cette rue,

Baurein [Ms., p. 141, v°] s'exprime ainsi : « Rue de l'*Enginh-du-Miralh*, » rua de l'*Engeynh-deu-Miralh*, rua de *Ingenio-Miralhi*, aujourd'hui rue » du *Fagnas*. Il en est souvent fait mention dans des titres du XIVe siècle : » Tot aquet hostau, est-il dit dans une reconnaissance de 1379, que es en » la parropia de *Sent-Aloy*, en la carreira apperada de l'*Enginh-deu-* » *Miralh*. Dans des reconnaissances postérieures de cette même maison, » il est dit qu'elle est située dans la rue du *Fagnas*. L'extrait suivant » d'une ancienne liève ne laisse aucun doute à cet égard : Geralda de » Boqueyrano, y est-il dit, parrochiana *Sancti-Elegii* Burdegale, debet.... » pro domo situata apud *Miralhum*, in rua que, ab *Ingenio Miralhi*, ducit » versus domum *Augustinarum*..... Ce couvent était situé dans la rue » de *Fagnas*. » On lui donnait cependant déjà au commencement du XVe siècle le nom de rue du *Fagnas;* c'est ce qui résulte d'un texte de l'an 1409 [Inv. St-And.] : « Reconnaissance au chappitre d'une demi maison » qui est en la paroisse *Sainct-Eloy*, à la rue appellée au *Faugnhas*. » Le même manuscrit la nomme, en 1420, « rue du *Fanhas*. »

Entre-dos-Murs : Rua *d'Entre-dos-Murs;* — rua *deu Pount-de-La-Mosca, Mosqua, Mousqua, de-La-Mouche;* rue du Pont-de-La-Mousque : — ruette de *Castaudet;* rue du *Petit-Casteret;* — rua *deu Pes-Belh;* rue de *La Pujade;* rue de l'*Intendance;* rue Saige ; — impasse de la Vieille-Tour ; — rue de l'*Hôpital-des-Teigneux;* rempart des *Teigneux;* rue des Remparts ; — rue *Tastet;* rue *Renier, Reynié;* rue Renière ; — rue *Podio;* rue *Poudiot;* rue Teulère ; — rue des *Deux-Murs;* rue du *Collége-de-Guienne;* rue du *Collége-de-Grammaire;* rue de *La Magerie;* rue de Guienne ; — petite rue *Saint-Antoine;* rue Saint-Antoine (8, 21 ; — 11, 20 ; — 12, 21 ; — 10, 24 ; — 6, 22 ; — 6, 21 ; — 7, 20 ; — 10, 17 ; — 11, 20 ; — 10, 21 ; — 10, 23). — Nous avons déjà vu que les côtés nord et ouest de la ville romaine étaient protégés par deux fossés et deux murs parallèles ; que les deux autres côtés paraissent n'en avoir eu qu'un ; que deux murs et deux fossés enveloppaient le premier accroissement de Bordeaux, excepté du côté de la rivière ; qu'enfin l'enceinte du XIVe siècle n'avait qu'un mur et un fossé. Partout où nous avons reconnu ces deux murs, nous trouvons que les rues de la cité romaine qui passaient entre eux s'appelaient rue *Entre-deux-Murs*, et que l'on avait donné le même nom aux rues longeant intérieurement le mur du premier accroissement ; tandis que ce nom n'a jamais été donné aux rues ou aux chemins pas-

sant près des remparts du XIVe siècle, ni près de ceux qui longeaient le Peugue ou la Garonne.

Une seule rue a conservé cet antique nom, c'est celle qui va de la place SAINT-RÉMI à la rue COURBIN. Elle est au sud d'une partie de la rue du PONT-DE-LA-MOUSQUE. Cependant, elle ne portait peut-être pas ce nom au milieu du XVIe siècle, puisque dans un acte de 1556 [Terr. Dest.] elle est simplement mentionnée de la manière suivante : « petite ruette par » laquelle l'on va et vient de la rue *Courbin* à l'esglise *Sainct-Remy*. »

La rue du PONT-DE-LA-MOUSQUE s'appelait rue *Entre-deux-Murs*. Nous en avons trouvé la preuve [Terr. Bos.] : « Reconnaissance (en 1490) par » Arnaud de Sociran et Jehan Duboscq de toute icelle maison, place et » jardrin scituée en la parroisse *Sainct-Remy*, en ruhe *Dieu*, confrontant » entre la maison de...., d'une part, et la ruhe *Entre-les-deux-Murs* » de laditte ville, d'autre part, et dure et tient en long de laditte ruhe » publicque de par devant, de l'un bout, entre sol de..... et la secrestanie » de laditte esglise, de l'autre bout; » — [Terr. Cast.] : « Jehan Donseau » a reconnu (en 1538)..... maison scituée sur le fossé *Trompete*, confron- » tant..... à laditte ruhe, par devant de l'ung bout, jusques à la ruhe » du *Pont-de-La-Mousque*, autrement appellée ruhe *Entre-deux-Murs*, » d'autre bout. »

Une rue située près et à l'est de la porte *Médoc* s'appelait aussi *Entre-deux-Murs*, en 1487 [Terr. Bos.] : « Un sol.... scitué en la parroisse de » *Sainct-Maixans*, au lieu appelé *Entre-deux-Murs*, près la maison du » *Petit-Paradis*..... et dure et tient en long du grand chemin, de l'ung » bout, à la ruette de *Castaudet*, d'autre bout; » et en 1505 : « Maison en la » parroisse *Sainct-Maixans*, sur le portal de porte *Medocque*, *Entre-deux-* » *Murs*, confrontant à la ruhe et chemin, d'une part...., et dure et tient » en long de la ruhe publicque de *Porte-Medocque*, de par devant, de » l'ung bout, entre à la cause de...., d'autre bout. » — La maison du *Petit-Paradis* était située à l'est de la porte *Médoc*.

Baurein [Ms., p. 162] cite un titre de 1356 qui prouve qu'une rue longeant les murs romains du nord, près du château de *Puy-Paulin*, s'appelait rue *Entre-deux-Murs*. Cette rue paraît s'être étendue depuis la porte *Médoc* jusqu'au *Temple*. Un titre de 1505 [Terr. Bos.] nous apprend qu'elle passait derrière le château de *Puy-Paulin* : « Maison qui..... dure » et tient en long de la ruhe de *Campaure*, de l'ung bout, entre à la » ruhette appellée *Entre-deux-Murs*, dernier *Puy-Paulin*, d'aultre bout. »

Cette ruelle ne peut être que la rue Saige (voir rua deu *Pes-Belh*) ou, du moins, une portion de cette voie, ou une rue qui passait entre l'église et le château de *Puy-Paulin*.

Nous croyons que l'impasse de la Vieille-Tour est un reste d'une rue *Entre-deux-Murs*.

La rue des Remparts s'appelait anciennement rue *Entre-dos-Murs* [Ms. Baur., p. 188]. On l'appela, plus tard, rue de l'*Hôpital-des-Teigneux* ou simplement *Remparts-des-Teigneux*. C'était un chemin creux situé entre les deux murs, et qui conduisait de la porte *Saint-André* à la porte *Dijeaux*. En 1555 [Terr. Dest.], Jehan de Lespiault a reconnu.... « maison » et jardrin y joignant, scitués en la ruhe de *Porte-Dijaux,* autrement » *Entre-deux-Murs,* confrontant, d'un costé, à la maison de...., d'autre » costé, à la rue de *Porte-Dijaux,* d'ung bout, à la tour du *Dragon,* et » d'autre bout, à la muralhe antienne de laditte vile et à la maison de.... » D'après les confrontations de cette maison, nous avons lieu de croire que c'est la rue des *Remparts* à laquelle le notaire donne ici le nom de rue *Porte-Dijaux,* autrement *Entre-deux-Murs*.

Deux murs et deux fossés parallèles protégeaient le premier accroissement de Bordeaux; le mur extérieur passait entre les deux fossés; mais il existait une rue continue, qui allait de la porte de *La Rousselle* jusqu'à la porte *Toscanan*, en longeant le côté intérieur du rempart le plus rapproché de la ville; cette rue s'appelait primitivement rue *Entre-deux-Murs*. Du sol au faîte, les maisons qui s'y trouvaient ne devaient avoir aucune saillie du côté du rempart; et leurs ouvertures devaient être établies du côté de la ville; en sorte que l'ensemble de leur mur de derrière formait un véritable rempart : « Item, dicimus [Liv. Bouil., » p. 370; an. 1262] quod, a porta de *Rocella,* usque ad portam de *Subtus-* » *Muros,* debet esse via communis inter domos et murum portarum, » scilicet : via communis, libera, sine impedimento a terra usque ad » celum. Item, dicimus quod super viam communem, de domo ad domum, » nec de domo ad murum, non debet esse pons, pertralia et projecta et » fenestralia poterunt et debent esse in villa ut fieri consuevit. »

La première de ces rues, à l'est, est la rue Renière. Elle s'appelait rue *Entre-deux-Murs* en 1488 [Terr. Bos.] : « Reconnaissance par Jehan » Fortespes, comme procureur de Jehan de La Mothe, écuyer, sieur de » *La Mothe-de-Cambes,*.... de toute icelle maison..... scituée entre les » deux muralhes de la ville près le portal des *Salinières,* confrontant,

» d'un cousté, à la ruhe d'*Entre-deux-Murs,* d'aultre cousté, au foussé de » laditte ville, d'ung bout, par le devant, à la rue des *Salinières*..... » Cette rue portait, en 1532, le nom de rue *Tastet* [Bénéf. St-Mich.], et au XVIIIe siècle, celui de rue *Reynier* ou *Renier.*

La rue TEULÈRE s'appelait aussi rue *Entre-deux-Murs* dès le XIVe siècle, si l'on en croit un titre cité par Bernadau [Viog., p. 257] : « ..... dins la » parropia de *Sent-Elegy,* en la rua d'*Entre-dos-Murs,* de porta *Boqueyra* » à porta *Sent-Elegy.* » Elle s'est appelée plus tard rue *Poudiot,* nom qui est écrit en marge du texte suivant [Inv. St-Cr.] : « Vente en faveur » de Pierre Lafite d'une maison, parroisse *Sainct-Eloy,* entre deux murs. » H. Lopes [Lièv. St-And.] l'appelle rue *Podio,* et nous pensons que *Poudiot* est une corruption de ce nom. Au milieu du XVIe siècle, un nommé Antoine de Podio possédait des maisons dans cette rue; voici un titre, choisi parmi une foule d'autres dans le même manuscrit [Terr. Cast.], et qui en donne la preuve : « ..... maison et jardrin scitués sur le fossé » *Sainct-Eloy,* confrontant à la maison et jardrin de Me Anthoine de » Podio, docteur en médecine...., d'ung bout, à la ruhe dudict fossé, par » le devant, et d'aultre bout, par le derrière, jusqu'à la rue de *La Sau.* »

On donnait encore le nom d'*Entre-deux-Murs* à la rue de GUIENNE, qui se dirige de la rue SAINT JAMES à la rue SAINTE-CATHERINE [C. de l'arch.] : « Pro domo.... in rua d'*Entre-dos-Murs,* inter *Sanctum-Elegium* et portam » ville que est ante domum *Carmelitarum.* » — « Johanna Mayensani, uxor » domini Arnaldi de Caupena, militis...., pro uno solo quod se extendit a » rua de *Cayfferneta* usque ad ruam d'*Entre-dos-Murs.* » Cette rue s'appelait, au commencement du XVIe siècle, rue du *Collége-de-Grammaire;* au XVIIe, rue du *Collége-de-Guienne* ou de *La Magerie* [Lièv. St-And.]. Elle est aussi nommée, en 1438 [Terr. de l'arch.], rue des *Deux-Murs.*

La rue SAINT-ANTOINE, qu'on appelait quelquefois rue *Dejus-lo-Mur* (voir cette dernière rue), s'est appelée, du moins dans son extrémité méridionale, rue *Entre-deux-Murs.* Voici l'extrait d'un titre de 1353 qui en donne la preuve [Terr. de l'arch.] : « Un sol de terre..... en la rue » d'*Entre-deux-Murs,* par laquelle on va, du portail de la ville qui est » devant les *Carmes,* vers la rue de *Bertrand-Bozon* » (rue MONTAIGNE); et ailleurs, en 1381 : « Rue *Entre-deux-Murs,* par laquelle on va, du » portail des *Carmes,* vers *Sainct-Antoine.* » Si le commencement de la rue s'appelait rue *Entre-deux-Murs,* il est probable que le reste, qui se trouvait dans des conditions semblables, portait le même nom; seulement,

faute de preuves, nous continuerons à lui donner, comme Baurein [Ms., p. 149], celui de rue *Dejus-lo-Mur*.

Escapon : Rua *de l'Escapon*. — Cette rue était située dans la paroisse de *Puy-Paulin*, ainsi que nous l'apprend un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Pro solo quod est in rua vocata de l'*Escapon*, in parrochia *Podii-* » *Paulini*.... » Nous retrouvons son nom dans l'inventaire de Saint-André en 1405; mais nous n'avons pas trouvé son emplacement. Une certaine Auda d'Escapone possédait une maison et des terrains dans la rue qui, du *Temple*, conduisait vers *Saint-Christoly;* et, à raison de cela, payait, en 1361, une rente à l'archevêque; en 1375, elle était mariée et payait la même rente : « Auda d'Escapone, uxor Ademari de Lamensano,.... pro » tribus solis terre.... in rua de *Templo*.... » [C. de l'arch.]. La portion de la rue du *Temple* qui est au nord de la rue *Porte-Dijeaux*, et qui communiquait avec cette dernière par un portail [Pl. mss., n° 19], faisait nécessairement partie de la paroisse *Puy-Paulin*, puisque, d'après le texte suivant [C. de l'arch.], les maisons qui étaient en face de la rue *Saint-Paul* (plus loin, par conséquent, de l'église *Puy-Paulin* que la rue du *Temple*) étaient, en 1404, dans le territoire de cette paroisse : « Bertrandus Usana..... pro dimidio solo quod habet ante caput rue » *Sancti-Pauli*, in parrochia de *Podio-Paulini*..... » La rue de l'*Escapon* est peut-être l'impasse qui, de la rue *Porte-Dijeaux*, conduisait à la porte de l'église du *Temple*. Nous trouvons, en outre, dans des textes antérieurs, datés de 1338 [C. de l'arch.], qu'un personnage nommé de l'Escapone possédait des maisons dans les paroisses de *Saint-Paul* et de *Saint-Christoly* : « P. de l'Escapone solvit pro arreragiis censuum » duarum domorum existentium in parrochia *Sancti-Pauli* Burdegale..... » Item, solvit pro arreragiis censuum duorum domorum existentium in » parrochia *Sancti-Christophori* Burdegale. » Nous avons lieu de penser, par suite de ces divers textes, que la famille de l'Escapon possédait des maisons des deux côtés du carrefour formé par la rencontre des rues du *Temple* et *Porte-Dijeaux*, puisqu'elles étaient situées dans les paroisses *Puy-Paulin*, *Saint-Paul* et *Saint-Christoly*, que ce carrefour sert de limite à ces trois paroisses, et que la rue de l'*Escapon* en était voisine.

Espiceys : Rua *deus Espiceys;* rua *de Porta-Begueyra;* rue des *Épiciers;* rue du Pas-Saint-Georges (7, 21). — « Il est fait mention de

» cette rue, dit Baurein [Ms., p. 192], dans un texte de 1371, en ces » termes : Tot aquet sou et plassa, ab lo molin et ediffici que dessus es » entegrament, ab totas sas appartenenssas, loquau es, en la parropia » *Sancta-Coloma* de Bordeu, en la carreyra deus *Espiceys,* si cum hom ba » de porta *Bigueyra* bert lo mercat..... Elle est appelée, dans un titre » de 1414 : carreyra de *Porta-Begueyra.* » C'est maintenant la partie méridionale de la rue du Pas-Saint-Georges, depuis la place du Vieux-Marché jusqu'au cours d'Alsace-et-Lorraine. On l'appelait encore, il y a quelques années : rue des *Épiciers.* (Voir rua de *Porta-Begueyra.*)

Estela : Rua *de l'Estela;* rua *de Stella;* rue de l'*Estelle;* passage de l'*Étoile;* passage de l'Hôpital (8, 19; — 9, 20). — Deux rues de Bordeaux portaient, au xve siècle, le nom de rue de l'*Étoile.* La première était située dans la paroisse de *Sainte-Eulalie,* et la seconde, dans celle de *Notre-Dame-de-La-Place;* cette première allait de la rue du *Far* au cimetière de *Sainte-Eulalie,* en traversant la rue *Ségur* : « Arnaldus Rostanhdi [C. » de l'arch., 1438], pro domo, cum exitu, que est in rua de *Stella,* eundo » versus ecclesiam *Sancti-Andree....* » — « Reconnaissance [Inv. St-And.] » faicte au chappitre d'un jardrin et vigne qui est dans la rue de l'*Estelle,* » près du porge *Saincte-Eulalie.* » Le contrôleur de l'archevêché, en donnant la nomenclature des maisons de la rue du *Hâ* qui devaient, en 1400, des rentes à l'archevêque, cite une maison située dans cette rue, au coin de la rue de l'*Étoile* : « ..... in parrochia *Sancte-Eulalie.....* pro » domo que est, in rua de *Farro,* in angulo rue de *Stella;* » et ailleurs : « Pro domo stricta alta, cum soleriis, situata in rua de *Farro,* ultra » ruettam de *Stella.* » Beaucoup de titres du xve siècle [C. de l'arch. — Inv. St-And.] prouvent qu'il y avait des pièces de vigne et des jardins dans cette rue; des mentions analogues aux suivantes y reviennent assez souvent : « Totum illud trilleum vinee; » — « pro vinea que est in rua de » *Stella;* » — « pièce de vigne et jardrin dans la rue de l'*Estelle.* » Voici ce qu'écrit Hierosme Lopes en 1685 [Liev. St-And.] : « La rue de l'*Estelle* » estoit une petite rue qui venoit de la grande porte de l'église *Saincte-* » *Eulalie* vers *Sainct-André.* Cette ruette portoit ce nom jusqu'à la ren- » contre de la rue du *Hâ;* à présent, elle quitte son nom à la rue *Ségur,* » qui la coupe au levant de laditte rue de l'*Estelle,* et prend le nom de la » rue *Devant-le-Chasteau-du-Hâ.* » Ce qui reste de cette rue s'appelle maintenant passage de l'Hôpital. La rue de l'Étoile n'est pas sur l'em-

placement de la rue de l'*Estella;* cependant elle portait déjà ce nom au XVIIIe siècle, et les plans manuscrits de cette époque [Arch. dép.] la montrent partant de la rue *Ségur*, puis, peu après, tournant à angle droit, vers le couchant, pour déboucher en face des jardins du fort du *Hâ;* c'est à cette dernière portion de la rue, se dirigeant de l'est à l'ouest, qu'on a conservé le nom de rue de l'ÉTOILE.

« Il est fait mention, dit Baurein [Ms., p. 183, v°], de la rue de l'*Estela,* » située dans la paroisse de *Notre-Dame-de-La-Place,* dans l'extrait » suivant d'une ancienne liève (1) : Dominus Bernardus de Viridario, » presbiter, debet pro casali quod est, in rua *Judega,* in parrochia *Beate-* » *Marie-de-Platea,* videlicet in angulo ruete de *Stella,* recte seu quasi » ante ruam *Gayrauda.* » L'abbé Baurein ajoute : « Cette ruette était une » espèce de cul-de-sac qui aboutissait au ruisseau de la Devise; c'est ce » qu'on peut conclure d'un autre extrait de cette même liève : Rua de » *Stella,* que, a rua *Judaica,* ducit directe versus *Diviciam.* » Elle s'ouvrait donc presque en face de la rue GUIRAUDE et aboutissait à la Devise. Elle n'existe plus.

Estreyte : Rua *Estreyte;* rua *Stricta;* rua *Orba* (3, 19). — Nous avons vu plus haut, page 66, en parlant de la porte du *Mirail,* que la rue *Estreyte* (rua *Stricta*) était placée au midi de cette porte, dans la localité appelée à *Lavodat :* « Apud *Lavodat,* in rueta *Stricta,* que, a » fossato ville, videlicet inter portale *Sancti-Juliani* et portale de *Miralho,* » ducit versus meridiem. » Nous trouvons ailleurs [Inv. St-And.] une autre rue appelée également rue *Estreyte* ou rue *Orbe* située dans la paroisse de *Bègles :* « Reconnaissance faite, en 1418, au chappitre, d'un tros de » vigne qui est, en la paroisse de *Bègles,* à rue appellée à rue *Estreyte,* » autrement à rue *Orbe.* » Le même manuscrit signale une autre reconnaissance consentie, en 1273, par Ramon Thomas en faveur de l'abbé de Sainte-Croix, d'une pièce de terre qui est au *Sarporar-de-Perier-Pinet,* près la rue *Orba.* De cela, nous devons conclure qu'il y avait une rue *Estreyte* entre les portes du *Mirail* et *Saint-Julien,* et une autre dans le quartier de *Sarporar* (2).

Cette dernière rue est tracée dans un ancien plan [Pl. mss., n° 139];

(1) Comptes de l'archevêché de 1400, qui nous permettent de compléter le texte de Baurein.

(2) Un chemin appelé rue *Orbe* et une localité portant le nom de *Gratecap* existaient, en 1538, dans la paroisse de *Beychac,* en *Entre-deux-Mers* [Arch. La T.].

elle aboutissait au chemin qui, du *Fort-Louis,* conduisait au chemin de *Bègles;* elle se dirigeait de l'ouest à l'est; il n'y avait en 1765, date du plan, qu'une seule maison dans cette rue, près de l'entrée.

Eysinas : Rua *de Eysinas.* — Cette rue, dont nous n'avons pu retrouver l'emplacement, était dans la paroisse de *Sainte-Eulalie;* c'est ce que met hors de doute le texte suivant [C. de l'arch., 1432] : « .... tenet totam » illam domum que est in rua de *Eysinas....* in parrochia *Sancte-Eulalie.* »

Far : Rua *deu Far;* magna rua *de Farro;* rue du *Farre;* rue de l'*Immortalité;* rue du Ha (8, 19). — Cette rue était dans la paroisse de *Sainte-Eulalie;* elle se dirigeait de la porte des *Ayres* vers *Saint-Laurent-d'Escures* : « Rua de *Farro* que, a porta de *Areis,* ducit versus » *Sanctum-Laurentium* et occidentem » [Ms. Baur., p. 229, v°]. On pourrait croire, par suite d'un autre ancien titre, cité également par Baurein, que cette rue ne commençait qu'à l'angle de la rue des *Cans;* mais le texte suivant [C. de l'arch.] prouve qu'elle partait des *Fossés :* « Johanna Martini, uxor domini Augerii de Pelagrua, militis, debet » pro domo que est supra *Fossatum,* extra portam de *Areis,* in angulo » et capite rue de *Farro.* » En 1459, on l'appelait rue du *Farre* [C. de l'arch.] : « (Receu) de Emery By, pour une maison joignant (une maison » appelée aux *Cordiers,* sur les *Fossés,* hors la porte des *Aeres*), qui est » en l'engle du cap de la rue du *Farre.* »

Le nom de rue de l'*Immortalité* lui avait été donné pendant la première République.

Far-de-Lesparra : Rua *deu Far-de-Lesparra;* rua *Farri-de-Sparra;* rua *de Farro-de-Sparra;* rue du *Hâ-de-Lesparre;* rue du *Haut-de-Lesparre;* rua *Sent-Mexens, Sent-Maxens;* rua *Sancti-Maxencii;* rue *Saint-Maixant;* rue de *Salignac;* rue de l'*Égalité;* rue du *Parlement;* rue du Parlement-Sainte-Catherine et rue du Parlement-Saint-Pierre (9, 22). — « C'était, » dit l'abbé Baurein [Ms., p. 139], la rue du *Parlement* et non celle que » l'on appelle actuellement la rue du *Far-de-Lesparre :* In parrochia » *Sancti-Petri* Burdegale, in rua *Magne-Corderie,* que a rua de *Farro-* » *de-Sparra* ducit directe versus portam de *Palis* et septentrionem. » — « In rua de *Lenguonio* que, a rua de *Coustinhano,* ducit versus ruam » *Farri-de-Sparra* et meridiem. »

Elle s'appelait aussi, en 1400, rue *Saint-Mexent;* c'est ce qui résulte du titre suivant [C. de l'arch.] : « Johannes Arnaldi, alias Guossati, pres-» biter, capellanus capellanie institute per quondam dominum Petrum » Guossati, presbiterum, debet, pro domo situata in rua *Sancti-Maxencii,* » que, ab ecclesia *Sancti-Maxencii,* ducit versus *Farum-de-Lesparre.* » Le texte suivant prouve que la rue du *Far-de-Lesparre* et la rue *Saint-Mexent* étaient bien la même [Obit. St-And.] : « ..... pro domo quam » habet in rua deu *Far-de-Lesparra* Burdegale, in parrochia *Sancti-» Maxencii.* » Elle est nommée quelquefois *Grande-rue-Saint-Maixant* [Ms. Baur., p. 181, vo et 64, vo. — Inv. St-And.]. On lui donnait aussi le nom de rue de *Salignac* en 1392 [Fr. Prêch.] : « Reconnaissance.... d'une » maison scize dans la paroisse de *Sainct-Pierre,* en la rue de *Salignac,* » autrement dite lo *Far-de-Lesparra.* » On la trouve en 1553 [Denomb.] sous les noms de rue du *Hault-de-Lesparre* et du *Hâ-de-Lesparre,* et au XVIIIe siècle [Tab. par. et r.], sous celui de rue *Fort-de-Lesparre.* Dans un inventaire des titres des bénéficiers de Saint-Pierre, on lit l'analyse suivante : « Exporle (1476) d'une maison scituée en la parroisse de » *Saint-Pierre* de Bourdeaulx et rue du *Far-de-Lesparre,* autrement de » *Costignan.* » Nous croyons qu'il y a ici erreur, parce que la rue de *Costignan* était parallèle à celle du *Far-de-Lesparre,* et que partout ailleurs le même manuscrit s'exprime ainsi : « rue du *Far-de-Lesparre,* autrement » du *Parlement.* » Elle a été nommée, pendant la première République, rue de l'*Égalité.*

Faures : Rua *deus Faures;* rua *Fabrorum;* rue des *Fargues;* rue des Faures (5, 22). — Cette rue était et est encore dans la paroisse de *Saint-Michel;* elle porte toujours le même nom; seulement elle n'allait autrefois que depuis le cours des Fossés jusqu'à la place du Marché-Neuf. On vient de la prolonger jusqu'au quai de La Grave, en donnant son nom à la rue *Pichadey* qui, de cette place, descendait jusqu'à la rivière. On appelait, au XVIe siècle (1560), la rue des *Faures,* indifféremment rue des *Faures* ou des *Fargues* [C. de l'arch.] : « En la parroisse *Sainct-Michel,* rue des » *Faures,* » et à l'article suivant : « Jehan de Zenom, seigneur de Zenon, » au nom de noble homme Arnauld de La Taste,.... pour la maison, » voulte, yssue et demye puy, qui sont en ladicte rue des *Fargues* (1). »

(1) *Faure* ou *haure* est un mot gascon qui se traduit en français par *forgeron.*

Ferradre : Rua *Ferradre;* rue *Ferrade,* rue du *Puch;* impasse Saint-Pierre (8, 23). — Cette rue, dit Baurein [Ms., p. 137, v°], « est le cul-de-sac » qui est près et au nord de l'église *Saint-Pierre.* Il en est fait mention » dans l'extrait suivant d'un dénombrement rendu par MM. les Jurats en » 1675 : Comme aussy sont lesdits jurats, seigneurs fonciers et directs de » tous iceux quinze derniers de maisons et bassecours situés tant en la rue » *Ferradre,* qui n'a pas de bout, qu'en rue des *Faussets,* et qui ont leur » sortie en ladite rue de la *Vieille-Corderie,* et dont la séparation en est » faite par les fondements des anciens murs de ladite ville, de présent » encore en pied, passant à travers lesdites maisons, et tout autant qu'il » y en a dans ladite *Vieille-Corderie-Sainct-Pierre,* entre lesdits anciens » murs, yceux compris, et ladite rue de *La Corderie-Sainct-Pierre,* » confrontant, du couchant, au derriere des anciens corps de logis des » dites maisons des rues des *Faussets* et *Ferradre,* séparées par iceux » murs, du levant, à ladite rue de *La Corderie,* du nord, à une petite rue » qui vient de la rue des *Faussets* à la dite rue de *La Corderie,* et, du » midi, au cimetière de ladite église de *Sainct-Pierre.....* Il y a des titres » où cette rue *Ferradre* est autrement appelée rue du *Puch.* »

On la nomme aussi quelquefois rue *Ferrade;* Bertrand de Makanan, seigneur de *Sallegourde,* vend, vers 1603, une maison derrière la rue *Ferrade,* joignant les murs de ville [Arch. B.-Lal.]. (Voir rua *Sent-Pey.*)

Forn : Rua *deu Forn;* rua *de Guiraut-deu-Forn;* rue des Fours (4, 23). — Cette rue était et est encore située dans la paroisse *Saint-Michel;* elle allait de la rue de *La Fusterie* à la rue *Sainte-Croix.* Elle portait le nom de rua deu *Forn* au commencement du xve siècle [Lièv. S^te^-Cr.] : « Guilhem » deu Puious, borgues de Bordeu, demorant en *La Rossela,* deu (en 1418) » per I ostau que ten a rua deu *Forn,* et fo de Ayquem de La Rocera, » II deneys d'esporle et XII deneys de cens. » On l'appelait aussi quelquefois rua de *Guiraut-deu-Forn* [Inv. S^te^-Cr.] : « Revente par Gaussens de » La Rivaux, à l'abbé, de trois deniers d'exporle et 100 sous de cens sur » une maison située, paroisse *Saint-Michel,* rue de *Guiraut-du-Four.* » Elle porte maintenant le nom de rue des Fours.

Galineira : Rua *Galineira;* rue *Galinière;* rue *Galunere* (7, 21). — Un texte de 1553 [Denomb.] nous signale cette rue comme faisant partie

de la paroisse *Sainte-Colombe :* « Guillaume Roustault et Pierre Ardouneau, » pour une maison en rue *Galunere,* en la parroisse *Saincte-Colombe.....* » De son côté, le rédacteur de l'inventaire des titres des Frères-Prêcheurs nous fait connaître cette rue dans la rubrique suivante : « Au *Marché,* » paroisse *Saincte-Colombe* ou rue » *Galiniere;* » et le texte qu'il cite à l'appui de cette rubrique est ainsi conçu (1381) : « .... une mai- » son, parroisse *Saincte-Colombe,* » au coin du *Marché,* à la descente » qui va au *Pont-Sainct-Jean,* con- » frontant, d'un côté, à la maison » de,.... d'autre, à la place de » l'estey qui va au *Pont-Sainct-* » *Jean,* d'un bout, à la descente » du *Marché* qui va à l'estey, et » d'autre bout, par derrière, audit » estey. » La descente du *Marché,* qui va au *Pont-Saint-Jean* ou à l'estey, ne peut être qu'une impasse indiquée dans le plan de Lattré, et s'ouvrant au nord-est du *Marché,* entre les rues des *Épiciers* et *Sainte-Colombe.* Une maison située dans cette impasse pourrait avoir les confrontations susdites; cette impasse serait la rue *Galineire,* dont l'extrémité septentrionale était la place de l'estey qui va au *Pont-Saint-Jean.*

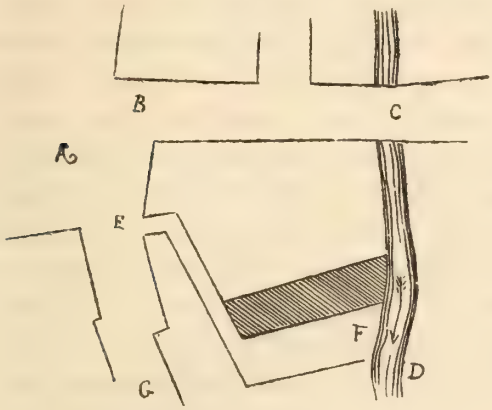

RUA GALINEIRA. — A, Marché. — BC, Rue des Épiciers. — CD, Peugue ou estey qui passe au Pont-Saint-Jean. — EF, Rue Galineire. — EG, Rue Sainte-Colombe.

Gran-Cancera : Rua *deu Gran-Cancera;* rua *de Magno-Cancerario;* rue du Cancera (extrémité occidentale de la) (9, 21). — Cette rue est signalée dans le texte suivant [C. de l'arch.] comme faisant partie de la paroisse *Saint-Siméon :* « Bernardus de Taudinario debet pro domo lapidea » cum exitu situata in parrochia *Sancti-Simeonis,* in rua de *Magno-Cance-* » *rario....* » Elle passait au bout septentrional de la rue du *Petit-Cancera* (Arnaud-Miqueu), et prolongeait la rue de la *Petite-Carpenteyre* jusqu'à la rue *Sainte-Catherine.*

Gran-Carpenteyra : Rua de la *Gran-Carpenteyra;* rua *Magne-Carpenteyre;* ad *Magnam-Carpentariam-Sancti-Petri;* rue de la *Vieille-Carpenterie;* rue de *La Devise;* rue de *La Devise-Sainte-Catherine;* rue de

La Devise-Saint-Pierre; rue de La Devise (8, 22). — La rue de la *Gran-Carpenteyra* passait sur la voûte qui recouvrait la Devise depuis la rue *Sainte-Catherine* jusqu'à l'église *Saint-Pierre*. A la fin du xive siècle, elle était signalée de la manière suivante [Obit. St-And.] : « ..... debet » solvere, annuatim ratione cujusdam hospicii quod est, in dicta parro- » chia *Sancti-Petri,* in carreria vocata ad *Magnam-Carpentariam-Sancti-* » *Petri*..... » Deux textes de la même époque [C. de l'arch., 1360] s'expriment ainsi : « Vigerie de Rossella debet, pro domo nova quam » tenet, in angulo *Magne-Carpenteyre,* ante ecclesiam *Sancti-Petri.* » — « ..... in angulo juxta *Diviciam.* » La rue dont il est question dans ces textes ne peut être que la rue de la *Gran-Carpenteyre,* que déjà, au xvie siècle, on appelait rue de *La Devise,* ainsi qu'il résulte du titre suivant de l'an 1553 [Denomb.] : « Maison située en la paroisse » *Sainct-Pierre* de Bourdeaus, en la reue de *La Devise,* confrontant à la » reue de *La Devise,* de l'ung bout, et, en la reue de *La Carpenterie,* de » l'autre bout. » Ailleurs [Liev. St-And.], elle est nommée rue de la *Vieille-Carpenterie.*

Gran-Corderia : Rua de la *Gran-Corderia;* rua *Magne-Corderie-Sancti-Petri;* rue de la *Grande-Corderie;* rue de *La Corderie;* rue des *Faulcets;* rue des *Faucets;* rue des Faussets (9, 23). — Cette rue, dit Baurein [Ms., p. 138], « a porté anciennement le nom de la *Grande-* » *Corderie* ou simplement de *La Corderie,* ainsi qu'il est justifié par les » extraits suivants : In parrochia *Sancti-Petri* Burdegale, in rua *Magne-* » *Corderie* que, a rua de *Farro-de-Sparra* (aujourd'hui rue du *Parlement*), » ducit directe versus portam de *Palis* et septentrionem. Il n'y avoit point » d'autre rue qui conduisît en droiture de la rue du *Parlement* à la porte » des *Paux* et vers le nord, que la rue des *Faussets;* c'étoit donc elle qui » étoit appelée rue de la *Grande-Corderie;* aussi, dans une reconnaissance » de 1546, retenue par Lafon, notaire : Rue de *La Corderie,* est-il dit, » alias des *Faussets.* » Deux textes fournis par le même manuscrit [C. de l'arch.] et à la même date (1400) ne lui donnent pas exactement le même nom; l'un l'appelle rue de la *Grande-Corderie-Saint-Pierre :* « rua » *Magne-Corderie-Sancti-Petri;* » et l'autre simplement *Grande-Corderie-Saint-Pierre :* « Yspania de Caudino, parrochiana *Sancti-Petri,* com- » morans in *Magna-Corderia-Sancti-Petri.* » Baurein ajoute : « Elle » est appelée rue *Despaux,* rua de *Palis,* dans une lève du milieu du

» XIVe siècle : In parrochia *Sancti-Petri,* y est-il dit, in rua de *Palis,* que » a porta de *Palis* ducit directe versus meridiem. » Et il continue : « la » rue qui, dans la paroisse *Saint-Pierre,* conduisoit en droiture de la » porte des *Paux* vers le midi étoit certainement rue des *Faussets,* » ou *Faucets,* comme l'écrit le notaire Coeffard en 1603 [Arch. B.-Lal.]. La partie de cette rue qui se dirigeait vers la porte des *Paus* a été détruite pour la création de la place *Royale.*

Guyrauda : Rua *Guyrauda, Gayrauda;* rue *Giraude; rue* GUIRAUDE (9, 21). — Cette rue, qui existe encore, conduit de la rue SAINTE-CATHERINE à la rue de CHEVERUS, autrefois rue *Judaïque.* Nous avons vu plus haut qu'elle s'ouvrait presque en face d'une rue de l'*Estelle;* un texte de 1400 [C. de l'arch.] nous apprend qu'elle était dans la paroisse *Saint-Projet* : « Geraldus Gombaudi, parrochianus *Sancti-Projecti,* debet pro » casale quod est in rua *Guyrauda.....* »

Jehan-Fustey : Rua *de Jehan-Fustey;* rua *d'Arnaud-Johan-Fustey;* rue d'*Arnault-Jehan-Charpentier,* d'*Arnault-Jehan-Menuisier;* ruette de *Maître-* ou de *Monsieur-Antoine;* rue de *La Sotte-Rouge,* de *La Sotte-Rouge-Vermeille;* impasse du PAS-SAINT-GEORGES (8, 21). — La ruette de *Maître-* ou de *Monsieur-Antoine* est, dit Baurein [Ms., p. 98], « le cul-de-» sac qui a son entrée dans la rue du *Pas-Saint-Georges,* et qu'on trouve » après la rue du *Cerf-Volant,* en allant vers le puits de *Bagnecap.* » Elle est signalée de la façon suivante dans un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Guillelmus Peyssonis, parrochianus *Sancte-Columbe,* debet pro » domo situata in quadam rueta que est inter quadrivium *Porte-Biguerie* » et ruam de *Combis,* que rueta est ante domum de *Mayensan,* in rua de » *Veteri-Ecclesia.* » En 1402 [Inv. St-And.], elle est nommée rue d'*Arnaud-Johan-Fustey* : « Reconnaissance d'une maison, scise en la parroisse » *Sainct-Symeon,* à rue de *Arnaud-Johan-Fustey,* près porte *Begueyre.* » Au XVIe siècle (1552), elle s'est appelée rue de *La Sotte-Rouge* [Terr. St-Jam.] : « Toute icelle maison sive chay, au dedans de laquelle y » a une sotte...., scituée en la parroisse de *Sainct-Symeon.....* en rue » appellée de *Jehan-Fustey,* autrement *La Sotte-Rouge.* » Un titre de 1553 [Denomb.] nous apprend que « Nicolas Faure, maistre appoticaire. » tenait une maison en rue de *Jean-Fustey,* appellée *La Sotte-Rouge-* » *Vermeille.* » Ce dernier texte paraît donner le nom de *Sotte-Rouge-*

Vermeille à la maison et non à la rue. Le mot gascon *fustey* veut dire *charpentier, fabricant de fûts;* aussi cette voie, qu'on nommait rue de *Jehan-Fustey,* en accolant le qualificatif au nom propre, est appelée par l'auteur d'un inventaire des titres des bénéficiers de Saint-Pierre (dressé au commencement du XVIIe siècle), dans des sommaires d'actes de 1409 et 1444, rue d'*Arnault-Jehan-Charpentier* et d'*Arnault-Jehan-Menuisier.* D'après un autre inventaire des titres des mêmes bénéficiers, la rue de *Monsieur-Antoine* aurait aussi reçu le nom de rue *Putoys;* l'auteur ajoute à son analyse un plan d'après lequel cette dernière rue ne serait autre que la rue des *Combes;* mais, suivant une lève de la treizaine du Saint-Esprit de Saint-Seurin, la rue *Putoys* serait la rue de *Campeu.* On verra plus loin que la rue *Putoys* est la même que la rue du *Mora,* rue qui n'existe plus maintenant, et qui n'existait déjà plus à l'époque où ont été dressés les divers inventaires dans lesquels nous avons puisé ces derniers renseignements. Au reste, nous avons eu déjà l'occasion de faire remarquer que quelques erreurs et confusions se sont glissées dans les inventaires dressés comme ceux-ci au XVIIIe siècle.

Jehan-Gazen : Rua *de Jehan-Gazen;* rue *Braguat;* rue *Dieu;* rue de *Gazen-dit-Bragard;* rue BRAGARD (5, 20). — Cette rue, qui existe encore sous le nom de rue BRAGARD, va de la rue CAUSSEROUGE à la rue PERMENTADE. « Il paroît, dit Baurein [Ms., p. 136], par une reconnaissance de » 1551, retenue par Germisson, notaire, et consentie en faveur de la » cappellainie de Jean ou Pey Lege, que la rue *Dieu* étoit appelée rue » de *Gazen-dit-Bragard,* et que certaines maisons de rue du *Mirail* » abboutissoient, par derrière, à cette rue; il paroît par là que la déno- » mination de *Bragard,* que porte aujourd'hui cette rue, lui vient de » l'épithète donnée à ce Jean de Gazen. » On la trouve aussi sous le nom de rue *Braguat* [Lièv. St-Seur.].

Jehan-Santz : Rua *de Jehan-Santz;* rua *de Johan-Sans;* rua *Johanis-Sancii, Johanis-Santz;* rue *Jansan, Jensan, Genssans;* rue GENSAN (5, 22). — Cette rue existe encore entre la rue des PONTETS et la rue des FAURES. Elle est signalée dans un titre de 1420 cité par Baurein [Ms., p. 180, v°] : « ..... et dura et ten en lonc de la rua deu *Puyador,* de part dauant, » de l'un cap, entro au sou de mestre Pey Gaston, qui a la intrada per » la rua de *Jehan-Santz,* de part detras, de l'autre cap. » Et, en effet,

une maison qui était située rue deu *Poyador* (partie du cours des Fossés) pouvait avoir son entrée dans le rue de *Jehan-Santz*. On la trouve souvent mentionnée dans des documents du XIVe siècle [C. de l'arch. — Inv. St-And. — Obit. St-And.] sous la dénomination de : « rua *Johannis-*
» *Sancii* et rua *Johannis-Santz*. » Au XVIe siècle, le nom de cette rue était déjà corrompu. On la trouve, en 1553 [Denomb.], avec le nom qu'elle porte maintenant : *Gensan*, et, dans le même manuscrit, avec la variante : *Genssans*. En 1643, elle est nommée *Jansan* [Lièv. St-Raph.] : « ..... une
» maison en laditte rue *Jansan*, confrontant du midi à la maison de
» Guillemine Mauriac. » On lit cette inscription : « rue *Jensan*, » sur la muraille d'une maison du XVIIIe siècle formant un des coins de la rue. Ces dernières dénominations rappellent bien le nom primitif en forçant la prononciation gasconne.

Judaïca : Rua *Judaïca, Judayca, Judega, Judegua;* rue *Judaïque;* rue des *Juifs;* rua *de Cadaujac;* rua *deu Putz-de-Cadaujac;* rua *de Cayac;* rua *deu Pont-de-Brion;* rua *de Saugars, de Saugues;* rue *Judaïque-en-Ville;* rue de Cheverus (9, 20). — Cette rue est située, dit Baurein [Ms., p. 81, vo], « dans la paroisse de *Saint-Projet*, et elle aboutit de la
» rue du *Loup* vers celle de *Castillon*. Elle est divisée en deux parties
» par la rue des *Trois-Conils*, qui la traverse. La partie qui est au midi
» de cette dernière rue, et qui aboutit à la rue du *Loup*, a été appelée
» dans les anciens titres : rua de *Saugars*, rua de *Saugues*, rue de *Ca-*
» *daujac*, rue du *Puits-de-Cadaujac*, et quelquefois rue *Judegua;* l'autre
» partie de cette rue, qui est au nord de celle des *Trois-Conilhs*,.... est
» plus souvent appelée rue *Judaïque* dans les titres anciens. Rua *Judaica*.
» est-il dit dans une ancienne liève, que, a rua de *Saugars*, ducit directe
» versus *Diviciam*. Il paroît par là qu'on distinguoit pour lors la rue
» *Judaïque* de la rue de *Saugars*, qui en fait maintenant partie, et que
» c'étoit celle qui aboutissoit vers le ruisseau de la *Devise* qu'on appeloit
» rue *Judaïque*. L'extrémité de cette rue vers ce ruisseau a porté divers
» noms; elle a été quelquefois appelée rue de *Cayac*, mais plus souvent
» *Pont-de-Brion*. Le côté de cette rue qui est vers le couchant étoit autre-
» fois dans le territoire de la paroisse de *Sainte-Marie-de-La-Place* réunie
» à *Saint-Projet;* dans une reconnaissance de 1432, il est fait mention
» d'un jardin : qui es, est-il dit, en la parropia de *Nostra-Dona-de-La-*
» *Plassa*, en la rua *Judegua*. » Dans un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.],

on trouve la même confirmation : « Abbas *Sancti-Salvatoris-de-Blavia* » debet pro domo que est in rua de *Saugars,* in parrochia de *Platea.* » Au XVIe siècle, on lui donnait quelquefois le nom de rue des *Juifs* [Denomb.] : « M. maître Nicolas Blois, conseiller en la cour, a declairé tenir une » maison, gallerie et jardrin, en la paroisse *Notre-Dame-de-La-Place,* en » la rue appellée des *Juifs.* » A la fin du XVIIe siècle, on appelait encore rue de *Cadaujac* l'extrémité méridionale de la rue de CHEVERUS; Élie Vigneras jeune, procureur au Parlement de Bordeaux, demeurait, en 1693, dans la rue de *Cadaujac* [Arch. La T.].

Labirat : Rua *Labirat;* rua *de Birat;* rua *Labidat, Labirac, Lavidat, Laviracq, Lavirat, Laudat;* rue LABIRAT (7, 19). — Cette rue, qui existe encore, est la première que l'on trouve dans la rue SAINTE-EULALIE, à gauche, en entrant par le cours des Fossés. Elle aboutissait de la rue des *Carmes* à la rue *Sainte-Eulalie.* Baurein [Ms., p. 222] dit qu'il l'a trouvée dans des titres sous les noms de *Lavidat, Labirac, Lavirat, Labidat.* Nous l'avons rencontrée de notre côté [C. de l'arch., 1432] sous celui de *Laudat* : « ..... tenet totam illam domum cum solo et exitu » que est in rua vocata *Laudat,* in capite rue de *Landa.* » On l'a appelée aussi rue de *Birat* en 1553 [Denomb.], et *Laviracq* en 1685 [Arch. Lar.].

La Brousse : Rua *de La Brousse;* rua *de La Brosse;* rue *Brousse;* rue des *Pingues;* rue *Despingues;* rue des *Puignes;* rue de *Percuis* (11, 23). — Cette rue est une de celles qui ont été détruites lors de la reconstruction du château *Trompette* par Vauban. De l'ensemble des textes suivants, il résulte qu'elle devait se diriger du sud au nord, et séparer les paroisses *Saint-Rémi* et *Saint-Mexant* : « Reconnaissance, en 1370 [Inv. St-And.], » faicte aux chappitres de *Sainct-André* et de *Sainct-Seurin,* de trois fiefs, » en la parroisse de *Sainct-Remi,* en la rue de *La Brousse.* » — « Une » maison seize en la parroisse *Sainct-Mexans,* rue de *La Brosse.* » — « Reconnaissance, en 1410, d'une maison seize dessus le fossé de la ville, » près du bout de la rue de *La Brosse.* » — En 1537 et 1540 [C. de l'arch.], « rue des *Puignes* de *Sainct-Remy.* » Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] nous apprend qu'une « maison joignant la rue du *Chapeau-Rouge* ou des fossés » *Tropeyte* faisoit le canton du couchant à la rue des *Pingues* ou de *La* » *Brousse.* » Dans un plan manuscrit [Coll. J. Delp.], elle est placée entre les rues *Bonaventure* et de *Bassan,* et débouchait dans la grande

rue du *Chapeau-Rouge*. Elle est appelée rue *Despingues* dans un état des maisons démolies lors de la reconstruction du château *Trompette*. Dans un plan gravé par Pierre Lacour [Bull. polym., 1819, p. 148], la rue de *La Brousse* ne se trouve tracée que jusqu'à la rue *Dissente*; mais nous avons vu plus haut qu'une maison placée à son extrémité était située sur le fossé de la ville; il est probable que cette maison était sur le bord du fossé du XIVe siècle, et non sur la rue du *Chapeau-Rouge*, où il n'y avait plus de fossés en 1410, date de l'acte où il est parlé de cette maison; de sorte que la rue de *La Brousse* devait s'étendre depuis le cours du CHAPEAU-ROUGE, où Lopes nous signale une maison, jusqu'au milieu de la place des QUINCONCES, où passait le fossé de la ville au XIVe siècle. Dans un plan sans numéro [Arch. dép.], elle est nommée rue de *Percuis*. L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE a été bâti sur l'emplacement du bout méridional de cette rue.

La Cadena : Ruetta *de La Cadena;* ruetta *deu Moulin-de-La-Cadena;* rue de *La Cadène;* rue *Dejus-lo-Mur;* rue du *Poisson-Salé;* rue SAINTE-CATHERINE (portion de la) (8, 20). — L'abbé Baurein [Ms., p. 161] s'exprime ainsi sur le compte de cette rue : « Voici, dit-il, ce que j'en trouve dans des » anciennes lièves : In parrochia *Sancte-Eulalie*, in rua de *Areis*, que, ab » angulo superiori ruete de *La Cadena*, ducit directe versus portale de *Areis* » et occidentem; » et dans un autre endroit : « Pro dimidio solo situato in » rua de *Areis*, videlicet in angulo ruete de *La Cadena*. Il paroît par là » que la ruette de *La Cadène* aboutissoit dans la rue des *Ayres*, qu'elle » étoit assez voisine de la porte des *Ayres*, et qu'elle étoit située dans la » paroisse de *Sainte-Eulalie*. On n'est point embarrassé pour placer cette » rue, lorsqu'on sait où étoit la porte de *La Cadène;* la ruette de *La* » *Cadène* est donc la même que celle du *Poisson-Salé*..... Elle est aussi » nommée dans quelques titres anciens ruette du *Moulin-de-La-Cadène*. » La rue de *La Cadena*, qu'on a aussi appelée plus tard rue des *Trois-Maries* [Plans imprimés de Bordeaux], était donc celle qui s'étendait de la porte de *La Cadène* à la rue des *Ayres*. On a donné quelquefois le nom de rue de *La Cadène* à une portion de la rue *Dejus-lo-Mur* [Terr. St-Jam.] : « Une maison scituée en rue *Dejus-lo-Mur*, autrement rue de *La Cadene*, » confrontant d'un bout, par le devant, à laditte rue de *La Cadene*, et, » d'autre bout, à l'estey du *Peaugue*. Bernadeau [Viog. Bord., p. 174] dit que la rue des *Trois-Maries* s'appelait autrefois rue de *La Cadène*. (Voir

rue du *Pourtau-de-La-Cadene.*) La rue des *Trois-Maries* était cette portion de la rue SAINTE-CATHERINE qui s'étend de la rue du LOUP au cours d'ALSACE-ET-LORRAINE.

La Comptableria : Rua *de La Comptableria;* rue de *La Contablie;* impasse des ARGENTIERS (7, 22). — Cette impasse porte le nom de rue de *La Comptablerie* dans le plan de Lattré de 1733 et dans un plan manuscrit [Arch. dép.]. Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] nous apprend qu'elle n'était pas encore ouverte en 1443, mais qu'elle l'était en 1462. C'était, dit-il, un passage anciennement fermé, dépendant du château de l'*Ombriere,* et conduisant à la maison où était la *Comptablerie.* Le texte suivant extrait d'un inventaire des bénéficiers de Saint-Pierre, et daté de 1487, ferait croire qu'à la fin du xve siècle cette rue débouchait dans la rue deu *Putz-deus-Judius* (rue des BAHUTIERS) : « Contract d'achapt de deux deniers » bourdelois d'esporle et..... sur une maison scituée en la parroisse de » *Sainct-Pierre* de Bourdeaulx, devant le puys de *Petit-Judas,* faisant le » coing de la ruette qui va à rue des *Argentiers.* » La seule voie pour aller directement du puits en question à la rue des *Argentiers* aurait dû passer aux pieds des murs du château de l'*Ombrière,* dans les fossés qui protégeaient le château au nord et au nord-ouest, et rejoindre l'impasse des ARGENTIERS. Ce texte n'est pas assez clair pour nous autoriser à tracer cette rue dans notre plan.

La Coquilla : Rua *de La Coquilla* (8, 23). — Si la voie qu'on appelle maintenant rue de LA COQUILLE, qui se dirige de l'ouest à l'est, et relie la rue des ARGENTIERS à la rue du CHAI-DES-FARINES, est la rue du même nom signalée en 1509 [Bénéf. St-P.], elle n'en est certainement qu'une portion. La rue de *La Coquille* du xvie siècle se dirigeait du nord au sud, parallèlement au rempart du bord de la rivière contre lequel, vers la ville, s'appuyaient des maisons qui bordaient, à l'est, la rue de *La Coquille* jusqu'à l'ancienne porte du *Caillau.* Les textes suivants en donnent la preuve : En 1531 [Terr. Bos.], « ..... place vide et petite venele..... en la » ruhe de *La Coquille,* près le portail de *Caillau,* confrontant à la muraille » de la ville, par derrière, de l'ung bout; à laditte ruhe de *La Coquille,* » par devant, de l'autre bout. » En 1579 [Terr. Dest.], « Arnaud de » Lasalle a reconnu..... un coing de maison..... incorporé dans la maison » dudit affevat, scituée près la porte du *Caillau,* anciennement du *Pal-*

» *lays,* en la rue de *La Coquille,* confrontant ledict recoing à la chope de » la garde de laditte porte, du costé de l'entrée d'icelle porte, vers le » midy, d'ung costé; d'autre costé, » à laditte maison dudict affevat,.... » vers le nord; d'ung bout, à la » murailhe de laditte chope de la- » ditte garde, vers soleilh levant; » et, d'autre bout, à la rue de *La* » *Coquille* et padouen de la ville, » vers le couchant. » Un titre cité par H. Lopes [Lièv. St-And.] signale une maison faisant le coin « de la » ruette qui descend (de la rue des » *Argentiers*) à la tour de *Bessan* et » à la rue de *La Coquille.* » Ces textes nous donnent à penser que la rue actuelle de La Coquille ne portait pas ce nom au moyen âge, et que la rue de *La Coquille* de cette époque se prolongeait, au nord, jusqu'à la porte *Saint-Pierre.* La ruelle citée par Lopes doit être la rue de La Vache, qui est plus rapprochée de la tour de *Bessan* que la rue actuelle de La Coquille. Un manuscrit du XVIIIe siècle [Tab. par. et r.] s'exprime ainsi : « Rue du *Chay-des-Farines,* anciennement des *Argentiers* et de » *La Coquille.* » Nous pensons que la rue du *Chay-des-Farines* a remplacé la rue de *La Coquille,* mais nous croyons que l'ancienne rue des *Argentiers* a toujours été celle qui porte encore le même nom.

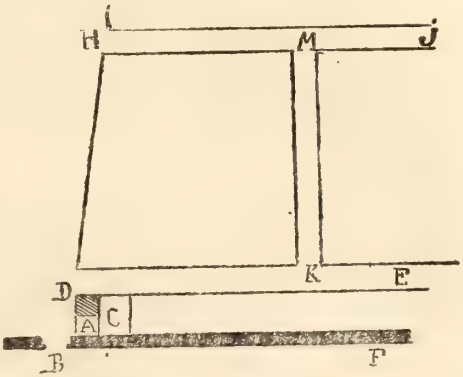

RUA DE LA COQUILLA. — A, Chope du garde. — B, Porte du Caillau. — BF, Rempart du XIVe siècle. — C, Maison dudit affevat. — D, Coin de maison reconnu par Arnaud de Lasalle. — DE, Rue de La Coquille ancienne. — KM, Rue de La Coquille moderne. — HJ, Rue des Argentiers.

Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer qu'il y a souvent beaucoup d'obscurité et de confusion dans les textes des inventaires dressés, après les remaniements opérés dans certains quartiers de Bordeaux, pendant l'administration de Tourny.

La Corderia : Rua *de La Corderia;* rue de *La Corderie;* rue de *La Coudre; Grande-rue-de-La-Corderie;* rue Condillac (12, 21). — Nous ne sommes pas sûrs que cette rue ait existé au XVe siècle; mais dans le siècle suivant, on nommait rue de *La Corderie* une voie qui longeait intérieurement les remparts du XIVe siècle au nord et au nord-ouest de la ville, passait devant la porte *Saint-Germain,* et se terminait à

l'extrémité occidentale des fossés de *Campaure*, presque sur l'emplacement de la rue CONDILLAC. On l'appelait aussi rue de *La Coudre* et *Grande-rue-de-La-Corderie* en 1553 [Denomb.] : « Une maison scize en la » rue de *La Coudre*, près le portal *Sainct-Germain*, parroisse *Sainct-* » *Maxens*. » — « Jean Mosnier, dict La Poste, sergent ordinaire de la » ville, a declairé tenir une maison scize en la *Grande-rue-de-La-Corderie*, » parroisse *Sainct-Maxens*. »

La Ferreyra : Rua *de La Ferreyra;* rue de *La Ferrade*, de *La Ferrière;* rue *Foireuse;* rue *Caudeireire;* rue de *Salames*, de *Salaudas*, de *Salaunas;* impasse de LA MERCI (9, 21). — Cette rue était située dans la paroisse *Saint-Projet* [C. de l'arch., 1360] : « Arnaldus Guillelmi de » Brugia, burgensis Burdegale, debet, pro censu unius anni debito pro » stagia sive solo quod tenet in rueta de *La Ferreyra*, in parrochia *Sancti-* » *Projecti* Burdegale..... » Cette rue est, dit Baurein [Ms., p. 168, v°], « le cul-de-sac qui est à l'entrée de la rue de *La Merci*, et dans lequel » plusieurs maisons de la rue *Sainte-Catherine* ont une issue par derrière. » Suivant des titres de 1390, quelques-unes de ces maisons confrontaient » ad ruam vocatam de *Salaunas*, alias de *La Ferreyre*. On trouve le » même fait énoncé dans un titre du 2 septembre 1512, suivant lequel une » maison située dans la dite rue *Sainte-Catherine*, paroisse *Saint-Projet*, » confrontait, par derrière, à la ruette de *Salaunes*, autrement de *La* » *Ferrière;* d'où il résulte qu'elle avoit dès lors deux dénominations. Il » paroît, par une reconnaissance de 1438, qu'on lui donnoit indifférem- » ment l'une et l'autre : Entro que, y est-il dit, a la rua de *La Ferreyra*, » apperada de *Salaunas*. Je la trouve appelée par corruption rua de » *Salaudas* dans un titre de 1483. »

Cependant dans un texte de 1543 [C. de l'arch.], où elle est appelée rue *Salames*, elle est distinguée de la rue de *La Ferreyre*. Voici, en effet, ce qu'on y lit : « ..... Pour la maison qui est en ruhe de *Salames*, » en parrochia *Sancti-Proiecti*, au coin de la ruhe de *La Ferière;* » plus loin : « ..... pour ung jardin qui est en ruhe *Ferière* et la rue *Salames;* » et en 1560 : « ..... Helyes Imbert, chappelain d'une chappellenie fondée » aux *Frères-Mineurs* par feu Guilhem du Puy, pour la maison qu'est en » la ruhe de *Salames*, parroisse *Sainct-Project*, au coing de la ruhe de » *La Ferrière*. » Il y avait donc, au XVIe siècle, une rue de *La Ferrière* et une rue *Salames* (qui est sans doute la même que la rue *Salaunes*),

toutes deux dans la paroisse *Saint-Projet,* et communiquant à angle droit : on trouve, en effet, dans les anciens plans une petite rue qui n'existe plus, et qui allait de la rue *Sainte-Catherine* à la rue de *La Ferreyra.* Ce n'est peut-être qu'au XVIe siècle qu'on a donné aux deux ruelles en question une dénomination particulière; peut-être aussi le même passage portait-il le nom de rue de *Salaunes* ou de *La Ferreyra,* depuis la rue *Saint-Siméon* ou de *La Mercy,* au midi, jusqu'à son extrémité septentrionale, et de rue de *Salames,* dans la portion qui se dirigeait, à l'ouest, vers la rue *Sainte-Catherine.* Cette ruelle s'appelait aussi rue *Caudeirere.* Hierosme Lopes s'exprime ainsi [Inv. St-And.] : « Rue *Caudeirere,* autre-» ment *Salaune* ou de *La Ferrade;* » et ailleurs : « ..... la moitié d'une » maison en la rue *Saincte-Catherine,* paroisse *Sainct-Projet,* sortant à » la rue *Caudeirere,* au coin et à l'entrée de la rue *Saincte-Catherine.* » Dans un autre manuscrit [Terr. 15 cur.], on la nomme ruhette *Foireuse,* ce qui doit être une transformation du mot *Ferreyra.* On y lit, à la date de 1634 : « .... maison en la parroisse *Sainct-Project,* confrontant, devers » couchant, en la grande ruhe *Saincte-Catherine,* d'aultre bout, vers » levant, à la ruhette *Foireuse,* autrement *Salaunes.* »

La Fusteria : Rua *de La Fusteria;* rua *Fusteria;* rue de *La Grande-Fusterie;* rua *de Super-Gravam;* rue *Sur-la-Grave;* rua *de Las Salineyras;* rue des *Salinières;* rua *Sent-Miqueu;* rua *Sancti-Michaelis;* rue *Saint-Michel;* rue Carpenteyre; rue de La Fusterie (2, 23; — 3, 23; — 5, 23). — La rue qui porte maintenant le nom de rue de La Fusterie est parallèle au quai, et va de la porte Bourgogne au bout oriental de la rue des Faures.

L'ancienne rue de *La Fusterie* s'étendait depuis la rue du *Moulin* jusqu'à la porte des *Salinières;* elle comprenait : la rue de La Fusterie, dont on appelait aussi l'extrémité nord rue de *Las Salineyras,* et l'autre extrémité rue *Sent-Miqueu;* la rue Carpenteyre, qui était, en partie, dans la paroisse *Saint-Michel* et, en partie, dans celle de *Sainte-Croix;* et la rue du Moulin. C'est ce qui résulte des textes suivants [Inv. S^te-Cr.] : En 1369, « rue *Fusterie* depuis les moulins entre rue *Nacaran;* » en 1414, « Reconnaissance par Jean Mouquey à l'abbé..... d'une maison en la » paroisse de *Sainte-Croix,* rue de *La Fusterie,*.... confrontant à..... et à » ime mer; » en 1420, « ..... une maison devant le portail de *Rue-du-Port,* » dans la grande rue de *La Fusterie;* » en 1450, « une maison, parroisse

» et sauveté de *Saincte-Croix,* dans la rue de *La Grande-Fusterie;* » en 1570, « ..... rue *Carpenteyre* ou *Fusterie,....* parroisse *Saint-Michel;* » et enfin, en 1492 [Inv. St-And.], « ..... maison en la rue de *La Fusterie,* » autrement à la rue par laquelle on va de la porte des *Salinières* au » portau de *La Grave,* confrontant..... sur ladicte rue, par devant et de » l'ung chef, jusqu'à la ruette qui n'a qu'une entrée devers la rue de » *Maubec* (impasse Maubec), faisant fin devant *Sainct-Michel,* de l'autre » chef. » Elle s'appelait aussi rue *Saint-Michel,* au moins dans sa partie méridionale; nous croyons que c'est la voie qui est indiquée dans le texte suivant [Ms. Baur., p. 201] extrait d'un titre du xive siècle : « In par- » rochia *Sancti-Michaelis,* in altera parte ipsius rue *Sancti-Michaelis.* » super *Gravam,* que est, versus occidentem, ante locum qui dicitur lo » *Pojador-Petri-Arman.* » Nous savons où sont situés *La Grave* et le *Pojador-de-Pey-Arman,* et nous ne voyons qu'une partie de la rue de La Fusterie pouvant s'adapter à l'emplacement donné à la rue *Saint-Michel.*

Ce que l'on appelle maintenant rue de La Fusterie portait aussi les noms de rua de *Las Salineyras,* rue des *Salinières,* rua de *Super-Gravam,* rue *Sur-la-Grave.* En effet, une maison, sur laquelle il était dû, en 1370, une rente au chapitre de *Saint-André,* est signalée dans un texte [Inv. St-And.] comme étant située « en la rue appelée *Sur-la-Grave* et des » *Salinières,* qui va vers la rue *Maublet* » (Maubec), et dans un autre texte du même manuscrit, « en la ruhe par laquelle on va des *Salinières* » vers le *Poyadour* et vers la ruhe *Mobec.* » Trente ans plus tard, en 1400, le nom de *Sur-la-Grave* était encore donné à cette rue [C. de l'arch.] : « Johannes de Quercu...., pro chayo situato in rua de *Super-* » *Gravam.....* » Les terriers de la fin du xve siècle et du xvie donnent à la rue de La Fusterie indifféremment ce nom ou celui de rue des *Salinières.* Les maisons du côté oriental de cette voie s'appuyaient contre les remparts de la ville, et quelques-unes possédaient, dans leurs étages supérieurs, des galeries qui traversaient la rue et les mettaient en communication avec les maisons du côté occidental. De distance en distance, des égouts *(goys)* et des escaliers *(escales, eschelles)* avaient été réservés entre les maisons : les premiers, pour laisser écouler dans la rivière, par un orifice pratiqué dans le rempart, les eaux pluviales ou ménagères; les seconds, pour donner accès sur le sommet des murailles. Tous ces faits nous sont attestés par les textes suivants [Terr. Bos., 1487] : « Maison » qui est bastie contre et sur la muraillhe de la ville...., avec un courroir

» traversant sur la ruhe.... qui est scituée près le portal des *Salinières*...., » confrontant à l'eschelle pour monter sur laditte muraillhe qui est vers le » portal de *La Grave,* et à la ditte ruhe des *Salinières;* » et ailleurs : « ..... une place..... scituée en la ruhe des *Salinières,* confrontant à la » muraillhe de la ville, d'une part...., d'aultre boult au goys par où passe » l'eau qui va à la rivière. »

La portion de la rue de *La Fusterie* qui s'étendait de la rue du Port à la rue des Allamandiers portait également, aux xve et xvie siècles, le nom de rue *Carpenteyre,* qu'on lui donne maintenant. Une portion de cette rue était dans la paroisse de *Saint-Michel* et l'autre dans celle de *Sainte-Croix*. Les textes suivants [Inv. S^te^-Cr.] en font foi : « Reconnaissance, » en 1425, par Jean Pagan d'une maison devant l'œuvre neuve de *Saint-* » *Michel,* rue *Carpenteyre.* » — « Exporle consentie (en 1568) en faveur » de l'abbé et de M. de La Chassaigne, conseiller au parlement, par » Pierre Reynier, d'un grand chay faisant coin d'une place vide, située » dans la paroisse *Sainte-Croix* et dans la *Grande-rue-Carpenteyre.* » Nous l'avons quelquefois trouvée sous le nom de rue de *La Carpenterie* ou de *Bayssac.* (Voir rua de *Bayssac.*)

On sait que les mots *carpenterie* et *fusterie* sont presque synonymes, et s'appliquaient à l'industrie des charpentiers et des fabricants de barriques; il n'est donc pas étonnant que le peuple et les notaires appelassent indifféremment rua de *La Fusteria* ou rua *Carpenteyra* la rue où demeuraient ces artisans.

La Gleysa-Belha : Rua *de La Gleysa-Belha;* rua *de La Gleisa-Belha-de-Sent-Symeon;* rua *de Veteri-Ecclesia;* à la *Belha-Gleysa;* en la *Vieille-Esglise;* rue du Pas-Saint-Georges (8, 21). — « Cette rue est » aujourd'hui, dit Baurein [Ms., p. 134], la rue du *Pas-Saint-Georges*; les » extraits suivants d'une lièvre du xve siècle ne laissent aucun doute à » cet égard : Rua de *Veteri-Ecclesia* que, a porta *Bigeria,* ducit versus » puteum de *Banhacap*...., et dans un autre endroit : Rua *Sancti-Symeonis* » que, a quadrivio rue de *Veteri-Ecclesia,* ducit versus plateam *Sancti-* » *Projecti* .... Dans un testament de 1362, cette rue est simplement » appelée la *Vieille-Église*..... » Baurein ajoute qu'il a vu des titres où la rue du *Petit-Loup* (rue Millanges) était appelée rua de *La Gleisa-Belha-de-Sent-Symeon;* mais, dit-il, « ce doit être par erreur du notaire » ou par extension. » Ce qui paraît prouver, comme Baurein l'avance

quelque part, qu'il y avait eu autrefois une église dans cette rue, c'est que, dans quelques textes, on n'écrit pas « rua de..... » mais simplement « à la *Belha-Gleysa,* » comme dans le suivant [Obit. St-And., p. 27] : « Anniversarium Guilhelmi de Podio, clerici, debet fieri...., et obiit anno » Domini MCCCLXII, et legavit pro suo anniversario quamdam domum » que est a la *Belha-Gleysa.* » Le même nom lui était donné en 1553 [Denomb.] : « Les heritiers de feu Estienne de Las, demeurant au *Pas-* » *Sainct-Georges,* pour la maison qu'ils tiennent en la *Vieille-Esglise.* »

La Landa : Rua *de La Landa;* rue des *Carmes;* rue de *La Section du 10 Août;* rue de LA LANDE (7, 19). — Cette rue est située dans la paroisse *Sainte-Eulalie.* Elle est signalée en ces termes dès l'an 1404 [C. de l'arch.] : « Bertranda Mas solvit, pro domo cum solo..... que est » in rua vocata de *La Landa,* in parrochia *Sancte-Eulalie* Burdegale, » juxta domum domini de Landa..... » — En 1432, on lit : « Johannes » de Vendonie tenet totam illam domum cum casali que est in rua de » *La Landa;* » et ailleurs on voit que la rue de *Labirat* donne dans la rue de *La Lande* : « In capite rue de *Landa.* » Cette rue a été quelquefois appelée rue des *Carmes.* Ainsi, on lit dans un titre de 1556 [Terr. St-Jam.] : « Une maison..... scituée en la parroisse *Saincte-Eulaye,* en » rue de *La Lande,* autrement des *Carmes.* » Elle fut nommée, lors de la première République : rue de *La Section du 10 Août;* mais la tourmente passée, elle reprit son ancien nom de rue de *La Lande.*

La Moneda : Rua *de La Moneda;* rue de *La Monede;* rue de *La Monnoie,* de *La Monoye;* impasse SAINTE-CATHERINE (9, 21). — Cette rue, qui existe encore, débouche dans la rue SAINTE-CATHERINE, en face de la rue du CANCERA. Elle est indiquée sous le nom de rue de *La Monnoie* dans le plan de Lattré (1733). Elle portait le même nom au milieu du XIVe siècle. Voici comment s'exprime un texte de 1345 [Obit. St-And.] : « Guaubertus » Durandi, lo candeler, debet XV solidos census, in festo Assentionis, » et IIIIor de sporle, pro quadam domo que est in dicta rua de *La Moneda* » (in parrochia *Sancti-Projecti*), et durat a dicta rua, ex uno capite, » usque ad murum..... dicti Ayquelmi et ad *Diviciam,* ex alio. » En 1413 [Inv. St-And.], elle n'avait pas changé de nom : « Reconnaissance au » chappitre d'un jardrin sciz, en la parroisse *Sainct-Project,* en la ruhe » de *La Monoye,* » et ailleurs « de *La Monede.* » Un texte de 1553

[Denomb.] nous apprend qu'elle faisait également partie de la paroisse *Saint-Mexent* : « M. de Mignot, avocat en la cour, doibt la rente d'une » maison qu'il tient en la reue de *La Monede,* parroisse *Sainct-Maixans.* » Il est probable qu'elle servait de limite aux deux paroisses.

La Porta-deu-Cayffernan : Rua *de La Porta-deu-Cayffernan;* rue de *La Porte-du-Cahernan; Arcade-du-Cahernan;* rue SAINTE-CATHERINE (portion de la) (7, 20). — Cette rue était formée par le couloir qui traversait la porte du *Cahernan* [Ms. Baur., p. 160].

La Rocela : Rua *de La Rocela, Rocella, Rocera, Rosella, Rossera;* rue de *La Ruisselle;* rue de LA ROUSSELLE (6, 22). — Cette rue, qui n'a pas changé de nom depuis le XIIIe siècle, au moins, conduit de la rue de LA CHAPELLE-SAINT-JEAN au bout oriental du cours des Fossés; son nom revient si souvent dans les anciens titres que nous avons pensé qu'il suffisait de la signaler.

La Saubetat : Rua *de La Saubetat, La Sauvetat, La Sauveté;* rua *Salvitatis;* rue *Saint-André;* rue du LOUP (partie de la) (9, 20). — Cette rue conduisait de la place *Saint-André* à la rue de *Saugars* (rue de CHEVERUS), en passant au sud de l'église *Saint-Sauveur* : « Petrus Ripperie, » canonicus Burdegale, dit un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.], debet pro » duobus solis, in quibus est casale, que sunt in parrochia de *Platea,* in » angulo rue *Salvitatis* et rue de *Saugars*..... » Et en effet, une maison placée de cette façon ne pouvait être qu'à l'angle nord-ouest du carrefour de *La Sauveté,* puisque la rue de *Saugars,* venant du nord, s'arrêtait à ce carrefour, que la rue qui, du même carrefour, se dirigeait vers l'est était la rue du *Puits-de-Sainte-Gemme,* et que celle qui se dirigeait vers le sud n'était désignée que par ces mots : rue par laquelle on va du carrefour vers le puits de *Toscanan.*

Un plan de 1818 l'appelle rue *Saint-André.*

Las Binhas : Rua *de Las Binhas;* rue des VIGNES (3, 22). — Cette rue était située, partie dans la paroisse *Saint-Michel* et partie dans celle de *Sainte-Croix.* C'est ce qui résulte de plusieurs titres de la fin du XIVe siècle et du commencement du XVe [Inv. Ste-Cr.]. Nous croyons qu'il suffit de citer le suivant daté de 1395 : « Reconnaissance par Amanieu de

» Cantellot (Canteloup?) à l'abbé de Sainte-Croix d'une demi-maison, » jardin, issues au derrière, située rue *Sanguinengue,* vers celle des » *Vignes;* » et plus loin l'auteur de l'inventaire ajoute que cette rue est partie dans *Sainte-Croix,* partie dans *Saint-Michel.*

Las Comas : Rua *de Las Comas, de Las Commas;* rue des *Commes,* de *Les Commes,* des *Communes; La Ruhe-des-Combes;* rue des Trois-Chandeliers (8, 22). — Comme les textes anciens confondent, assez souvent, les rues de *Las Comas* et de *Las Combas,* nous renvoyons à l'article suivant ce que nous avons à dire de la première de ces voies.

Las Combas : Rua *de Las Combas;* rua *Ademari-de-Cumbis;* rue des *Combes;* ruetta *de Combis,* rue de *Les Combes;* rue du *Renard;* rue des Combes (8, 22). — Il existait dans la paroisse *Saint-Pierre* deux rues voisines ayant, à certaines époques, porté simultanément le même nom; l'une est celle que nous appelons maintenant rue des Combes, et l'autre, la rue des Trois-Chandeliers; cependant, en consultant un grand nombre de textes de dates différentes, nous avons cru être autorisés à donner à la première seule le nom de rue de *Las Combas,* et à la seconde celui de rue de *Las Comas.* Ces deux voies limitaient les paroisses *Saint-Pierre* et *Saint-Siméon;* la première reliait la rue de *La Gleysa-Belha* (du Pas-Saint-Georges) à celle du *Putz-deus-Judius* (des Bahutiers); la seconde rattachait la rue de *Las Combas* à la rue d'*Alhan* (Maucoudinat).

Nous citerons, d'abord, les textes qui prouvent incontestablement que la rue de *Las Combas* allait de la rue du Pas-Saint-Georges à la rue des Bahutiers. « ..... Pour une maison, dit Hierosme Lopes [Liév. » St-And.], en la rue des *Combes* ou du *Renard,* la seconde venant de la » rue du *Pas-Sainct-Georges,* sortant par derrière à la rue de *Monsieur-* » *Antoine* ou de *Jean-Fustey.* » Nous savons que cette dernière rue est verticale à la rue du Pas-Saint-Georges et parallèle à la rue des Combes. Ce texte est confirmé par le suivant, qui porte la date de 1438 [C. de l'A. — Arch. mun.] : « Petrona Malhauda debet, pro domo que est in rueta » que est inter portam *Begueyram* et ruetam de *Combis.....* » La ruelle qui est entre la porte *Begueyre* et la rue des *Combes* est la rue de *Jehan-Fustey.* La rue de *Las Combas* divisait les paroisses *Saint-Pierre* et *Saint-Siméon,* puisque les rues qui y aboutissaient, vers le nord, étaient en partie dans la première de ces paroisses, et qu'un titre de 1514,

[Ms. Baur., p. 178 et suiv.], où elle est appelée rue de *Les Combes,* nous apprend que cette rue (un de ses côtés sans doute) était dans la paroisse *Saint-Siméon.* La rue de *Las Combas,* ou de *Les Combes,* ou de *Combis,* ou du *Renard* était donc bien celle qu'on nomme maintenant rue des Combes.

Quant à la rue de *Las Comas,* elle aboutissait du côté du nord, à la rue de *Las Combas,* et elle était parallèle à la rue du *Putz-deus-Judius.* Cette rue, dit Baurein [Ms., p. 84], appelée rue de *Les Communes,* était située à l'ouest de la rue du *Petit-Judas* (rue des Bahutiers) : « Dans un » acte de 1513, dit-il, il est fait mention d'une maison avec un jardin » appelée à la Couronne, située dans la rue du *Petit-Judas;* cette maison » confrontait, d'un côté, à la ruette qui vient du *Petit-Judas* et va à » la *Voûte-du-Renart,* d'autre côté, à la maison de l'œuvre et fabrique » *Saint-Pierre* de Bordeaux, devant laquelle, est-il dit dans cet acte, est » l'enseigne Saint-Jacques; d'un bout à laditte rue du *Petit-Judas,* et de » l'autre, par derrière, à la rue de *Les Communes* (1). » Ce que l'on appelait alors la *Voûte-du-Renard* était la maison qui faisait le coin nord-est des rues des Combes et du Pas-Saint-Georges; la rue qui venait du *Petit-Judas* à la *Voûte-du-Renard* était donc bien la rue des Combes, et la rue de *Les Communes* à laquelle aboutissait, par derrière, une maison dont la façade était dans la rue du *Petit-Judas,* ne pouvait être que la rue des Trois-Chandeliers. La rue de *Las Comas* était située dans la paroisse *Saint-Pierre,* ainsi que le prouve l'extrait suivant d'un titre de 1438 : « ..... tota aquera apentis qui es en la parropia *Sent-Pey,* en la rua » apperada de *Las Comas.* » L'auteur de l'inventaire des archives des bénéficiers de Saint-Pierre l'appelle rue des *Commes,* et dans un plan annexé à l'analyse d'un acte concernant une maison située dans cette rue, il la trace comme débouchant au nord dans la rue *Maucoudinat,* presque en face d'une « petite rue qui va en rue *Carpenterie;* » et il l'appelle « rue des *Commes* ou des *Trois-Chandeliers.* » Ailleurs, à l'appui de deux actes, il dessine deux plans dans lesquels il distingue la rue des *Commes* de celle des *Trois-Chandeliers;* celle-ci, suivant ces deux dessins, serait la même que la rue de *Campeu,* plus tard rue du *Petit-Loup,* actuellement rue Millanges. Mais outre que la rue des *Trois-Chandeliers* portait ce nom en 1733 [Lattré] et le porte encore maintenant, l'auteur de

(1) Cette maison existe encore à l'angle de la rue des Combes et des Bahutiers. C'est une des très rares anciennes maisons de Bordeaux.

l'inventaire, lui-même, en parlant d'une maison placée dans cette rue, dit qu'elle était au-dessus d'une maison située rue du *Petit-Loup;* ce qui prouve que, dans son texte comme dans son premier plan, il établissait une différence entre ces deux rues, et qu'en conséquence, de son propre aveu, il a fait confusion dans la légende de ses deux derniers dessins. Nous devons ajouter cependant que, vers la fin du XVIIe siècle, la rue des TROIS-CHANDELIERS s'appelait rue des *Combes,* puisque l'inscription suivante : « *La ruhe des Combes,* » est gravée au bout de cette rue sur l'angle d'une maison qui fait le coin de la rue des COMBES actuelle.

Néanmoins, nous pensons comme Baurein que, si ces deux rues ont eu quelquefois la même dénomination, celle de *Las Comas, Las Commas, Les Communes, Les Commes,* était le plus ordinairement appliquée à la rue des TROIS-CHANDELIERS.

Las Eyras : Rua *de Las Eyras;* rua *de Aeris, de Areis;* rua *de Las Ayras, de Las Heyras,* rue des *Heyres,* des *Eyres;* rua *de Talabot;* rue des *Aydes;* rue des AYRES (8, 20). — Cette rue, dit Baurein [Ms., p. 163, v°], « est celle qui aboutit du *Marché* vers les fossés des *Tanneurs.* » C'est par erreur qu'on la nomme quelquefois rue des *Aydes* (1); elle est » constamment appelée dans les anciens titres : à *Las Eyras* ou *Heyras,* » apud *Areas,* rua de *Areis.* La grande rue des *Ayres,* est-il dit dans » une lève de 1356, est celle qui conduit de la porte des *Ayres* vers le » *Marché* : Magna rua de *Areis,* que a portali de *Areis* ducit versus » *Mercatum.* » On l'appelait aussi quelquefois « rua de *Aeriis* » [C. de l'A. — Arch. mun., 1438] : « Heredes domini Bernardi de Bruciacalida, pro » dimidio solo quod est in rua de *Aeriis,* in capite rue de *La Cadena.....* » La portion de la rue des AYRES qui s'étend du cours des FOSSÉS à la rue SAINTE-CATHERINE se nommait aussi, mais probablement après la conquête, rue de *Talabot.* Elle tenait son nom d'une maison appelée la maison de *Talbot,* située dans cette rue, et dans laquelle on croit que ce capitaine avait demeuré lorsqu'il vint à Bordeaux avant la bataille de Castillon [Ms. Baur., p. 150].

Las Galleras : Rua *de Las Galleras;* rue des *Galleres;* aux *Galleres;* rue *Brunet;* rue *Citoyenne;* rue BRENET (2, 23). — Cette rue conduisait

(1) Chronique Bordeloise, Tillet, p. 38 et 640.

de la rue *Carpenteyre* au cimetière de *Sainte-Croix;* elle se dirigeait, par conséquent, du sud-est au nord-ouest. C'est ce qui résulte des textes suivants [Inv. Ste-Cr.] : « Bail à fief consenti en 1336, par l'abbé de » Sainte-Croix, en faveur d'Amanieu de Cazerolles, d'une place, près le » cimetière de l'église, au lieu appellé aux *Galleres.* » Le titre du chapitre où se trouve cet article est intitulé : « Sauvetat; paroisse de *Sainte-Croix,* » rue des *Galleres.* » — « Exporle, en 1528, de Pierre de l'Olme d'une » maison faisant le coin de rue *Carpenteyre* et des *Galleres.* » Nous ne voyons que la rue Brenet qui réponde à ces indications; d'ailleurs elle est inscrite avec la dénomination de rue des *Galleres* dans un ancien plan manuscrit [Pl. mss., n° 135]. On l'appelait au siècle dernier rue *Brunet,* et, pendant la première République, rue *Citoyenne.*

Las Sos-Menudas : Rua *de Las Sos-Menudas;* rua *de Las Menudas;* rue des *Menudes;* rua *Minorissarum;* rue de l'*Ome-de-Papon,* de l'*Oulme-de-Papon,* de l'*Ourme-de-Papon;* rua *de Papon;* rua *Ulmi-de-Papone;* rue *Saumeyre;* rue Saumenude (3, 21). — Cette rue partait du carrefour de l'*Ome-de-Papon,* et conduisait au couvent des *Sœurs-Menues* et aux remparts du xive siècle, ainsi que le prouvent les deux titres suivants [Inv. de l'Ann.]; le premier, de 1419, s'exprime ainsi : « Reconnaissance d'une » maison rue des *Menudes,* proche des murs de la ville; » et le second, de 1429, est ainsi conçu : « Reconnaissance d'une maison rue de *Las* » *Menudas,* proche de l'*Oulme-de-Papon.* » Elle portait simultanément plusieurs noms différents. Ainsi, dans un texte de 1361 [C. de l'arch.], on lit : « ..... quadam domo in rua *Minorissarum* Burdegale, juxta *Ulmum-* » *de-Papone;* » et ailleurs, en 1371 : « ..... in rua *Ulmi-de-Papon,* prope » *Minorissimas;* » en 1488 [Terr. de l'arch.] : « Tot aquet hostau exida et » casau et putz dedens lodeyt casau...., que es en la deita parropia de » *Sent-Miqueu* de Bordeu, en la rua de *Papon,* aysi cum es entre l'hostau » de...., et dura et ten de long de la rua publica de *Las Menudas* apperat » à l'*Ome-de-Papon,* d'autra part, et dura, de long, de qui au mur de la » bila, lo camin entre mecht, de l'aute cap. »

La rue de l'*Orme* ou de l'*Ome-de-Papon,* d'après Baurein [Ms., p. 87, v°], « a été quelquefois confondue avec la rue *Saumenude,* comme il paroît » par l'extrait suivant d'une reconnaissance de 1504 : Rua de l'*Ome-de-* » *Papon,* tirant bert *Las Sos-Menudas.* Je la trouve, ajoute-t-il, appelée » dans un titre de 1666 : rue de l'*Ourme-de-Papon,* autrement rue *Sau-*

» *meyre,* et dans un autre de 1447 : rua apperada de *Las Menudas,* dauant » l'*Ome-de-Papon.* »

Las Truges : Rua *de Las Truges;* rue des *Truges;* rue des *Truies;* rue Mauriac (5, 22). — Cette rue, la première que l'on rencontre à gauche en entrant dans la rue des Faures par le cours des Fossés, est signalée dans plusieurs textes de l'année 1553 [Denomb.]. Elle faisait partie de la paroisse *Saint-Michel :* « Bernard Sauvage, pour un chay » qu'il tient en rue des *Truges,* parroisse *Sainct-Michel.* » L'emplacement de la rue est déterminé par le texte suivant, qui dénombre des maisons des rues *Leyteyre* et des *Faures :* « Izabeau Bernard, pour et » au nom de son fils, pour une maison en rue des *Truges.* » Enfin les anciens plans de Bordeaux tracent la rue des *Truies* (*Truges,* en gascon) entre la rue des Faures et le cours des Fossés. On l'appelle maintenant rue Mauriac.

La Tezaureria : Rua *de La Tezaureria, Thesauraria;* rue de La Trésorerie (15, 19). — Il est probable que cette rue, située dans la paroisse de *Saint-Seurin,* existait dès le xive siècle, et qu'elle devait son nom à la maison du trésorier de *Saint-Seurin,* qui y était située. On lit, en effet, dans un texte de 1354 [C. de l'arch.] : « Recepi a Petro de » Butugis..... ratione domus que est ante domum thesaurarii *Sancti-* » *Severini.....* » Ce texte ne nous fait pas connaître l'emplacement de la maison du trésorier, mais le suivant, de 1449 [Lièv. P. Berl.], le signale à peu près : « In rua vocata deus *Plans* que, a dicta rua *Trenqueyra,* » ducit versus domum *Thesorarii.* » Enfin un ancien plan manuscrit [Pl. mss.] le fait connaître complètement : cette maison s'élevait, dans la rue de La Trésorerie, en face de la rue des *Plans* (rue de la Prévôté), un peu au nord de la sortie de cette dernière rue.

La Tornapiqua-deu-Far : Rua *de La Tornapiqua-deu-Far, de La Tornapiqua-deu-Fa, de La Tornapiqua-deu-Har;* rua *de Tornapica;* rue de *La Tournepique-du-Hâ;* rue du Ha (extrémité occidentale de la) (8, 18). — On appelait *Tornapiqua-deu-Far* les alentours immédiats de la porte du *Far,* le bout occidental de la rue du même nom, et tout ce qui constituait et défendait la porte. Les textes suivants [C. de l'arch.] ne laissent pas de doutes à cet égard : en 1432, « ..... tenet totam illam

» domum cum exitu que est in loco vocato a *La Tornapica-deu-Far;* » en 1400, « in angulo rue de *Pelago,* loco vocato a *La Tornapiqua-deu-* » *Far....;* » en 1360, « Arnaldus de Casalibus, piscionarius Burdegale, » debet..... pro quodam solo circumdato muris quod tenet in rua vocata » *La Tornapiqua-deu-Far* Burdegale....; » et plus loin, « in rua deu *Far,* » videlicet in angulo dicte rue vocate *La Tornapiqua-deu-Far....;* » en 1375, « Arnaldus de Brion debet pro solo quod est in angulo, ad longum » rue vocate de *Tornapica,* item, et pro quatuor solis que tenet ibidem, » prout fuit versus portale deu *Far....;* » en 1361, « pro domo quam tenet » a *La Tornapiqua-deu-Far....;* » et, à l'article qui suit immédiatement, « pro domo quam tenet in rua predicta..... »

La porte du *Far* se nommait quelquefois *La Tornapiqua-deu-Far :* en 1457, « ..... In turno quod est in dicta rua de *Farro,* infra magnum » portale, ubi dicitur a *La Tornapiqua-deu-Far,* videlicet in rua que, a » dicto turno, ducit versus ecclesiam *Sancte-Eulalie,* in altera parte ipsius » rue que est versus fossatum ville, juxta feudum *Sancti-Andree,* et » deinde, redeundo ad dictum turnum....; » en 1543, « Arnaud Centout » debet pro domo quam habet juxta magnum portale quod dicitur a » *Tornepique-deu-Fa.....* » (Voir porta *deu Far.*)

Laurey : Rua *deu Laurey;* rue du *Laurier;* rue *Haine-aux-Tyrans;* rue des Lauriers (9, 22). — Cette rue conduit de la rue Saint-Rémi à la place du Parlement. Elle est signalée de la manière suivante dans l'extrait d'un texte daté de 1402 [Inv. St-And.] : « Reconnaissance au » chappitre d'un sol avec murailles en la rue du *Laurier,* paroisse *Sainct-* » *Remy.* » Elle s'appelait encore rue du *Laurey* en 1553 [Denomb.], et, pendant la première République, rue *Haine-aux-Tyrans.*

Lengon : Rua *de Lengon;* rua *de Lenguonio;* rue de *Langon;* rue Mérignac (9, 22). — Cette rue est, d'après Baurein [Ms., p. 139, v°], celle de *Mérignac,* qui avait son entrée dans la rue du *Puits-de-Cujoles,* et sa sortie dans la rue du *Far-de-Lesparre;* et, comme preuve, il cite le texte suivant : « In parrochia *Sancti-Petri,* in rua de *Lengonio,* que, a rua de » *Costinhano,* ducit versus ruam *Farri-de-Sparra* et meridiem. »

Lestrilles : Rua *de Lestrilles;* rue *Destrilles*; rua *de Trilheis;* ruette de *Candeley;* rue *Candeleyre;* rue des *Treilles;* rue de Grassi (partie de

la) (10, 20). — Cette rue, dit Baurein [Ms., p. 157, v°], est appelée rue *Candeleyre* dans des titres de la maison de *Puy-Paulin;* mais il ne dit pas à quelle époque. Dans un plan de la fin du XVIIe siècle, calqué par M. J. Delpit dans les mêmes titres, elle est appelée rue de *Lestrilles;* et rua de *Trilheis* dans un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Guillelmus » de Via, parrochianus *Sancti-Christophori,* debet pro domo cum exitu, » sive casali, situata in parrochia *Sancti-Christophori....,* in rua *Sancti-* » *Christophori* que, ab ecclesia ejusdem sancti et trivio rue de *Trilheis,* » ducit versus quadrivium de *Castilhon.....* »

Nous la trouvons en 1553 [Denomb.] sous le nom de rue de *Candeley :* « Maistre Anthoine de Sainct-Salvadour, lieutenant general en la senes- » chaulsée de Guienne, a declairé tenir une petite maison à la ruelle de » *Candeley,* parroisse de *Puy-Paulin.* » A cette époque, Charles Candeley ou Candaley, qui avait été sous-maire de Bordeaux en 1535, demeurait dans la rue *Destrilles* [Denomb. — Chr. bord. Dar.].

Leyteyra : Rua *Leyteyra;* rue LEYTEIRE (5, 21). — Le nom de cette rue nous est parvenu à peu près dans sa forme primitive. On lit dans un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Helias Vigerii, pentenerius, par- » rochianus *Sancti-Elegii,* debet pro medietate unius domus in qua est » sotum, que est sita in rua *Leyteyra.....* » Et ailleurs [Inv. S^te-Cr.] : « Reconnaissance par Agnès Randon à l'abbé, d'une maison et issue par » derrière, située rue *Leyteyre,* paroisse *Sainct-Eloy....* » Ailleurs encore, à la date du 8 février 1529 [Terr. 15 cur.] : « ..... deux maisons qui sont » assizes en la rue *Leyteyre,* parroisse de *Sainct-Michel,* confrontant..... » à ladicte rue *Leyteyre,* par devant, de l'ung bout, jusqu'au porge et » cimetière du prieuré de *Sainct-Jacmes* de Bourdeaux, de par derrière, » d'aultre bout. » Ces divers extraits nous prouvent qu'une portion de la rue *Leyteyre* faisait partie de la paroisse de *Saint-Eloy,* et que l'autre portion, celle du nord, appartenait des deux côtés de la rue, à celle de *Saint-Michel.* Cette voie dont l'entrée, vers le nord, est sur le cours des Fossés, était moins longue au XVe siècle qu'à présent; elle a été prolongée vers le sud jusqu'au cours SAINT-JEAN.

Londres : Rua *de Londres* (11, 21). — Cette rue, qui n'existe plus, était dans la paroisse *Notre-Dame-de-Puy-Paulin.* « Elle avoit, dit » Baurein [Ms., p. 88], son entrée, vers le levant, dans l'ancienne rue du

» *Chapellet* ou du *Burgua*..... Cette entrée étoit placée, à peu de chose » près, dans l'endroit où l'on a ouvert la nouvelle rue *Saint-Dominique* » (rue Jean-Jacques-Bel); de là, cette rue traversoit le terrain où sont » actuellement les premiers cloîtres des *Pères Jacobins,* en formant un » angle vers son milieu; elle alloit aboutir aux remparts ou chemin de » ronde, après la troisième tour adossée aux murs de ville, en venant de » la porte *Dauphine* vers celle de *Saint-Germain* ou de *Tourny*. » Baurein fait remonter l'existence de cette rue jusqu'au xive siècle. Un plan [Pl. mss., n° 81] indique l'entrée de la rue de *Londres* à peu près au milieu de l'emplacement de la Bibliothèque de la Ville, d'où elle se dirigeait, en ligne droite, parallèlement à la rue Mautrec, jusqu'au Marché des Grands-Hommes, entre les rues Voltaire et Michel-Montaigne; de là, elle allait directement vers le cours de Tourny, en passant par la rue Buffon.

Lopsault : Rua *de Lopsault;* rua *de Lopsaud, de Loupsaud, de Loupsault;* rua *de Lupi-Saltu;* rue de La Sau (6, 21). — Cette rue conduit maintenant de la rue Saint-James à la rue Buhan. « On ne peut douter, dit Baurein [Ms., p. 21, v°, et Var. Bord., t. II, p. 135], que la rue de » *La Sau,* qui conduit de la rue *Desirade* à la rue *Saint-James,* n'ait » porté anciennement le nom de *Lopsaud* ou de *Loupsault.* Suivant un » titre de 1417, une maison située dans la rue de *Pey-Amaubin,* qui est » le cul-de-sac de la rue *Saint-James,* confrontoit par derrière à la rue » appelée de *Lopsaud,* parallèle à ce cul-de-sac : et durat et tenet in » longum, est-il dit dans ce titre, a dicta rua de *Pey-Amaubin,* a parte » ante, ex uno capite, usque ad ruam vocatam de *Lopsaud,* ex alio » capite. » Cette rue, appelée *Lopsaud* dans une reconnaissance de l'an 1414 en faveur de Richard Maglignan (Macanan), marchand et bourgeois de Bordeaux, est désignée comme faisant partie de la paroisse de *Saint-Eloy* [Arch. B.-Lal.]. Elle se serait appelée aussi rue *Désirade,* si l'on en croyait le texte suivant de l'an 1567 [Inv. St-And.] : « Une maison, chay » avec ses appartenances, scituée en la parroisse *Sainct-Eloy,* en la rue » de *La Sau,* autrement appellée *Desirade,* confrontant, des deux côtés, » à deux maisons, d'ung bout, par devant, à ladicte rue *Desirade.* » Dans le répertoire des titres des bénéficiers de Saint-Michel [Arch. dép.], on la trouve aussi confondue avec la rue *Désirade;* et ailleurs, dans le même répertoire, on lit : « Rue *Entre-deux-Murs,* ensuite de *La Sau,* à présent

» rue *Poudiot.* » Nous avons lieu de croire qu'il y a dans les textes des inventaires que nous venons de citer, erreur ou confusion. Un titre de l'année 1503 [Terr. Bos.] paraît les confondre également : « Jean de » La Vie a reconnu..... icelles maisons et chays qui sont en la rue de » *Loupsaud,* entre les anciens murs de ladite ville, confrontant entre » ladite rue de *Lopsaud,* d'une part, et la moitié du fossé, d'autre part, » et dure et tient, en long, de la chappelle de *Sainct-Urbain* et le cime- » tière de *Sainct-Eloy,* de l'ung bout, entre à la maison des heritiers » de Jehan Desbatz et la cause de ladite ville, de l'autre bout. » Cette maison, d'après ces confrontations, ne pouvait être située qu'au sud de la rue Teulère, près du bout méridional de la rue Buhan, appelée encore il y a quelques années rue *Désirade.* Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] en faisait deux rues distinctes : « Pour une maison, dit-il, en la rue de *La* » *Sau,* trois maisons au deça de la rue *Desirade,* et sortant à la rue de » *Pey-Mauvin* ou des *Agassars;* » et ailleurs : « Pour une maison en la » rue *Desirade,* joignant, au midi, la cantonière du nort de la rue de » *La Sau.* » Nous connaissons, aux Archives départementales, plusieurs inventaires dressés avec le plus grand soin par Hierosme Lopes.

Loup : Rua *deu Loup;* la gran rua *Sent-Andriu;* la grant carreyra *Sent-Andriu;* magna rua *Sancti-Andree;* rue *Saint-André;* rue du Loup. — Cette rue porte le nom de rue du *Loup* depuis le milieu du xve siècle au moins; mais le plus souvent, alors et surtout auparavant, on la trouve désignée de la manière suivante : « Magna rua que ducit, de porta » *Bigeria,* versus ecclesiam *Sancti-Andree.* » L'extrait d'un acte de 1462 [Inv. St-And.] s'exprime ainsi : « Bail à fief nouveau d'une maison scize » en la susdicte parroisse *Sainct-Projet,* et en la rue de *Sainct-André,* » sive du *Loup.* » On lit ce qui suit dans un autre extrait de 1482 [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance par Clément Echanquois en faveur du monas- » tère, d'une maison rue du *Loup,* parroisse *Sainct-Projet.* » La totalité de la rue était quelquefois appelée grande rue *Saint-André,* ainsi qu'il résulte des textes suivants : en 1400 [C. de l'arch.], « ..... rua de *Sar-* » *poras,* que, a magna rua *Sancti-Andree,* ducit, versus septentrionem, » ad ecclesiam *Sancti-Simeonis;* » en 1414 [Inv. Ste-Cr.], « Vente sous » accazée de cinq sous d'esporle, soixante sous de cens, par Arnaud » Martin en faveur de Léonard de Bardis, sur une maison cantonière, en » la grand rue *Sainct-André,* devant le puits de *Saincte-Gemme,* parroisse

» *Sainct-Projet.* » C'est bien la rue du *Loup* qui est désignée dans ces derniers textes; nous avons vu, en effet, que la rue du *Sarporas* conduisait de la rue du *Loup* à l'église *Saint-Siméon,* et nous verrons plus loin que le puits de *Sainte-Gemme* était situé en face de la rue Guérin, dans la même rue du *Loup.*

Si cette rue portait indifféremment au xve siècle les noms de rue de *Saint-André,* grande rue *Saint-André* et rue du *Loup,* ses tronçons étant beaucoup plus connus, et leurs noms revenant plus souvent, dans les textes anciens, que celui de la totalité de la rue, nous avons consacré à chacun d'eux un chapitre particulier; ainsi cette voie portait le nom de rue deus *Pinhadors* depuis la porte *Begueyre* jusqu'à celle de *La Cadène;* celui de rue *Senta-Gema,* depuis cette dernière porte jusqu'à la rue *Judaïque,* et enfin de rue de *La Saubetat* depuis la rue *Judaïque* jusqu'à la place *Saint-André.* (Voir ces différentes rues.)

Magudas : Rue *Magudas;* rua *de Bertulh;* rue de *Verteuilh;* rue de *Tartas;* rue *Baubedat;* rue Beaubadat (10, 20). — Cette rue aboutissait de la rue des Trois-Conils à celle du Temple. Le ruisseau de La Devise la coupait par le milieu. « Elle est, dit Baurein [Ms., p. 198], désignée » dans quelques anciens titres, et en particulier dans un testament de » 1338, en la manière suivante : Carreria publica per quam itur, de domo » vocata de *Tartas,* versus puteum vocatum de *Vertulh.* » Les deux textes suivants de l'an 1400 [C. de l'arch.] la désignent ainsi : « Bertran- » dus d'Alta, canonicus Burdegale, debet, pro domo cum exitu et parte » turris, que sunt in parrochia *Sancti-Pauli,* in rua que, a magna rua » *Sancti-Andree,* prope domum de *Tartasio,* ducit versus *Diviciam* et » domum *Templi,* videlicet ultra *Diviciam.....* » — « Guillelmus Caroli, » parrochianus *Sancti-Pauli,* debet, pro domo, cum exitu situata in par- » rochia *Sancti-Pauli,* in rua que, a *Divicia,* que est prope domum de » *Tartas,* ducit directe versus septentrionem et quadrivium de *Magudas.* » On l'appelle dans un certain nombre de textes anciens [Inv. St-And. — Bénéf. St-P.] : « rue de *Magudas,* alias de *Verteuilh.* » Hierosme Lopes [Liév. St-And.] la nomme rue *Magudas* ou *Tartas.*

Margaus : Rua *de Margaus, de Margaux, de Mergaus;* rua *de Sent-Hubert;* rue Margaux (10, 21). — Le nom de cette voie a peu varié depuis le moyen âge. Cependant Baurein [Ms., p. 209] cite une reconnaissance

du 24 janvier 1429 dans laquelle elle est nommée rue de *Sent-Hubert* : « Tot aquet hostau qui es en la parropia de *Sent-Maxens* de Bordeu, en la » rua apperada de *Margaux,* autrement apperada de *Sent-Hubert.* Il faut » pourtant convenir, ajoute-t-il, que c'est plutôt son extrémité vers la rue » de *Castillon* qui est ainsi nommée, que celle qui aboutit à la rue de » *Sainte-Catherine.* La plus grande partie de cette rue est située dans le » territoire de *Saint-Maixans;* celle qui se trouve entre les rues *Borde-* » *franque* et de *Castillon* est dans la paroisse de *Puy-Paulin.* » Le fief de *Saint-Hubert* était situé à l'extrémité occidentale de la rue Margaux, entre cette rue, la Devise et la rue de *Brion,* qui était l'extrémité septentrionale de la rue de Cheverus (1). Nous la trouvons nommée « rua de » *Mergaus* » dans un titre de l'an 1400 [C. de l'arch.].

Martin-Faisan : Rua *Martin-Faisan, Martin-Haissan, Faisan-Martin;* rue du *Fayan;* rue du *Cayre,* du *Caire;* rue Moulinié (6, 19). — Les comptes de l'archevêché signalent cette rue comme appartenant à la paroisse *Sainte-Eulalie,* sans autre désignation; mais un texte de 1465 [Bénéf. St-Mich.] nous apprend que la rue *Faisan-Martin* était celle qu'on nomma plus tard rue du *Cayre* : ce dernier nom doit lui avoir été donné dans la première moitié du XVIe siècle. En 1553, cette rue était habitée par un nommé Pierre *du Cayre,* qui présenta au maire de Bordeaux le dénombrement des fiefs qu'il tenait dans la rue de *Martin-Faisan* [Denomb.]. Hierosme Lopes [Liév. St-And.] l'appelle rue de *Martin-Haissan,* ce qui est le même nom; on sait, en effet, que, dans certains dialectes gascons, l'F se change en H. Nous avons aussi trouvé cette voie sous le nom de rue du *Fayan.*

Maubec : Rua *Maubec, Mauvec, Moblet;* rue Maubec (5, 22). — Cette rue va de la place du Marché-Neuf à la rue de La Fusterie. Elle porte le même nom depuis le XIVe siècle au moins, comme on peut s'en convaincre par le texte suivant de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Henricus » Boeti, constabularius Burdegale, debet, pro chaio quod est supra *Gra-* » *vam,* in capite inferiori rue de *Maubec.* » Elle faisait partie en 1425 de la paroisse de *Saint-Michel* [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance par Pey

(1) L'hôtel occupant actuellement l'emplacement du fief de *Saint-Hubert* appartient au Dr Levieux. Il est habité par son propriétaire, par M. Jules Delpit, vice-président de la Commission de publication des Archives municipales, et par M. Henry Brochon, ancien maire de Bordeaux.

» Andraut, à l'abbé, d'un append et sol, rue *Maubec,* paroisse *Sainct-* » *Michel.* » Nous la trouvons aussi sous le nom de rue *Moblet* [Inv. St-And.] : « Rue des *Salinières* qui va vers la ruhe *Moblet.* »

Maubourguet : Rua *de Maubourguet* (12, 19). — Cette rue est signalée dans l'extrait suivant d'un titre de 1390 [Inv. St-And.] : « Recon- » naissance d'une pièce de terre qui est hors la porte *Dijeaux,* en la » carrière de *Maubourguet.* » Nous avons vu où était situé le quartier de *Maubourguet;* en conséquence, nous ne doutons pas que la rue de *Maubourguet* ne fût la partie orientale de celle qu'on nomme maintenant rue d'Arès, et qu'on nommait, il y a peu de temps, rue *Pont-Long,* en y comprenant la chaussée sud de la place Dauphine.

Mautreit : Rua *Mautreit, Mautrait;* rue Mautrec (11, 22). — Cette rue existait dès le commencement du xive siècle. Voici ce que nous apprend un titre de 1339 [Inv. St-And.] : « Contract par lequel le chap- » pitre a investi feument Raimond Martin d'une maison scize hors la » porte *Medoc,* en la rue *Mautreit,* parroisse *Puy-Paulin.* » Des textes de la même époque [C. de l'arch.] nous prouvent qu'elle s'étendait, vers l'ouest, plus loin qu'à présent; et un ancien plan [Pl. mss., no 81] l'indique se dirigeant, en ligne droite, de la rue *Burga* à la rue *Porte-Neuve* ou rue *Neuve-Mautrec;* cette dernière rue, qui n'existait probablement pas encore au xve siècle, bordait, à l'est, le jardin des *Recollets* et se dirigeait directement, des fossés de *Campaure,* à la rue de *Londres,* en passant sur l'emplacement où a été bâti plus tard le chœur de l'église Notre-Dame.

Medoc : Rua *Medoc, Medouc, de Medoc* (10, 23). — Cette rue était parallèle aux fossés du *Chapeau-Rouge* [Ms. Baur., p. 121, vo], et occupait à peu près l'emplacement des allées d'Orléans. Elle partait de la rue *Burga,* à l'ouest, et descendait jusqu'à la rue de *Tropeyte,* parallèle aux remparts du bord de la rivière. Les comptes de l'archevêché nous apprennent que sa partie occidentale dépendait de la paroisse de *Saint-Mexent,* et que l'autre bout était dans celle de *Saint-Rémi.* Elle fut entièrement démolie lors de la reconstruction du château *Trompette* par Vauban; mais sa place est indiquée dans un plan gravé par Lacour [Bull. polym., 1819, p. 148], d'après un dessin manuscrit [Coll. J. Delp.].

Menuts : Rua *deus Menuts;* rua *Minorum;* rua *Putei-Fabrorum;* rua *deu Puh-, deu Putz-, du Puy-deus-Faures;* rue du *Puits-des-Faures;* rue des MENUTS (5, 21). — Cette rue, qui était dans le territoire de la paroisse de *Saint-Michel,* porte encore le même nom qu'au xve siècle. On l'appelait aussi, en 1400 [C. de l'arch.], rua *Putei-Fabrorum.* Des extraits de titres du même temps [Inv. St-And.] nous apprennent qu'on l'appelait également alors rua deu *Puh-deus-Faures* ou du *Puy-deus-Faures,* et qu'elle portait ce nom simultanément avec celui de rue des *Menuts.* Voici un de ces extraits : « Reconnaissance, en 1406, d'une maison de pierre, avec la » vigne qui est dedans, qui est en la parroisse *Sainct-Michel,* en la ruhe » appellée deu *Puh-deus-Faures,* autrement deus *Menuts.* » A la fin du xive siècle, la maison du seigneur de Tastes était située près du puits de rue des *Faures* [Obit. St-And.] : « ..... Supra domum que fuit domini de » Tastes, juxta puteum rue *Fabrorum.* »

Mercat : Rua *deu Mercat;* rue *deu Puch-deu-Mercat;* petite rue du *Marché;* cul-de-sac du *Grand-Marché;* impasse du VIEUX-MARCHÉ (7, 21). — Voici ce que nous lisons dans l'extrait d'un titre de 1418 [Inv. St-And.] : « Reconnaissance faicte à Me Jehan Chambon, chanoyne de *Sainct-* » *Andrieu,* comme personne privée, d'une maison en la parroisse *Saincte-* » *Colombe,* en la rue appellée la rue du *Mercat;* » et plus loin, dans le même manuscrit, à la date de 1425 : « Reconnaissance faicte à Me Jehan, » chanoine de *Sainct-Andrieu* et de *Sainct-Seurin,* comme personne » privée, de toute icelle maison qui est, en la parroisse *Saincte-Colombe,* » en la rue appellée du *Puch-deu-Mercat.* » Si ce Me Jehan (et nous n'en doutons nullement) est le même que Me Jehan Chambon du premier de ces titres, la rue deu *Puch-deu-Mercat* serait la même que la rue deu *Mercat;* et en effet un autre manuscrit [Bénéf. St-Mich.] nous apprend qu'en 1355 Jacmes Vendey reconnut tenir en fief une maison près le puis du *Marché,* et l'auteur ajoute entre parenthèses : « cul-de-sac du *Grand-* » *Marché.* » Un manuscrit de 1553 [Denomb.] désigne ainsi cette voie : « Rue qui n'a pas de bout pres le *Marché.* » Hierosme Lopes [Liév. St-And.] l'appelle petite rue du *Marché :* « Pour une maison en la petite » rue du *Marché,* sortant en la rue *Neuve-du-Poisson-Salé.* » Cette dernière rue, qui fut appelée, plus tard, rue des *Herbes,* a été détruite lors du percement du cours d'ALSACE-ET-LORRAINE.

Mimisan : Rua *de Mimisan;* rua *de Mimisano, de Memisan, de Memisano, de Memissan, de Memizan, de Memysan; de Mymysano;* rue *Maymisan, Mymisan;* rue Montméjan (10, 20). — Cette rue, ainsi que nous l'apprennent deux titres de 1355 et de 1367 [C. de l'arch.], passait auprès de la Devise : « In rua *Memisano,* a parte *Divicie.* » — « Magister » de Porta debet pro uno solo et dimidio in quibus est magna domus juxta » *Diviciam,* et in augulo rue de *Mimisano.....* » Suivant un autre titre de 1360, elle faisait partie de la paroisse *Saint-Paul.* Dans un compte de 1457, le contrôleur de l'archevêché dénombre les maisons du côté oriental de la rue *Saint-Paul;* après avoir passé l'église, il arrive au coin de la rue de *Mimisan,* et il continue ainsi sa nomenclature : « Petrus » Vitalis d'Arros debet pro domo magna juxta *Diviciam,* in angulo rue » de *Mimisano....,* et postea vertendo ad manum dextram et eundo, per » dictam ruam de *Mimisano,* versus ecclesiam *Sancti-Christophori....* » Il est évident que tous ces textes ne peuvent désigner que la rue à laquelle on a donné par la suite le nom de rue Montméjan. L'auteur de l'inventaire des titres de l'archevêché l'appelle, en 1507, rue *Memysan, Memisan* et *Memissan;* celui des lièves du chapitre de Saint-Seurin lui donne, en 1684, le nom de rue *Maymisan;* les copistes d'un manuscrit de 1553 [Denomb.], celui de *Menssean, Memssan,* etc., ce qui nous paraît être le résultat d'une mauvaise lecture. En 1681 [Terr. de l'arch.], elle est appelée rue *Memizan.* Au xve siècle, elle ne portait le nom de rue de *Mimisan* que jusqu'à la rue du *Temple;* mais elle traversait la rue *Saint-Paul,* le mur romain, où existait une porte, et donnait issue dans la campagne par la porte *Saint-Symphorien,* ouverte dans le rempart du xive siècle. Au bout de la rue, à l'est et près de la porte, s'élevait une tour : « Arnaldus » Bacherii, pro domo lapidea cum exitu, et turre que est a parte retro, » que est in rua de *Mymysano* [C. de l'A. — Arch. mun.].

Miralh : Rua *deu Miralh;* rua *de Miralho;* rue du Mirail (5, 20). — Cette rue, qui porte encore le même nom, s'ouvre sur le cours des Fossés, en face de la rue Saint-James, et s'arrête à la rue David-Gradis. Elle s'appelait rue du *Mirail* dès le xiiie siècle. Les textes qui constatent son existence sont si nombreux que nous avons cru pouvoir nous dispenser d'en citer. Cependant nous avons fait exception en faveur du suivant, qui date de l'an 1553 [Dénomb.] : « Pierre Eyquem, seigneur

» de Montaigne, tient quatre chopes, maisons et jardrins en reue du » *Mirailh.* »

Molin-de-Sent-Andriu : Rua *deu Molin-de-Sent-Andriu;* rua ou rueta *de Molendino;* rueta *Molendini-Sancti-Andree;* ruhette du *Molin-de-Sainct-André;* rua *deu Molin;* rue du *Moulin;* rue du *Romarin;* rue des Palanques (8, 19). — Cette rue était située dans le quartier du *Far,* et se dirigeait de la rue du *Far* vers le Peugue; c'est ce que nous prouvent les textes suivants [C. de l'arch.] : En 1400, « ..... pro medietate » unius domus cum exitu situate, in rua de *Farro,* inter ruetam *Molen-* » *dini* et ruam de *Pelago.* » Nous verrons plus loin que la rue du *Peugue,* voisine de la rue du *Moulin,* conduisait de la rue du *Far* au ruisseau du Peugue. Ce qui suit, daté de 1457, est encore plus clair : « ..... pro » domo..... in rua de *Farro,* versus meridiem, in capite ruete, ante caput » rue de *Molendino.* » Il est évident que si une maison, située du côté méridional de la rue du *Far,* était en face de l'entrée de la rue du *Moulin,* c'est que cette rue se dirigeait vers le nord, c'est-à-dire vers le Peugue. Elle conduisait au moulin du chapitre de *Saint-André,* et c'est pour cela, sans doute, qu'elle s'appelait rue du *Moulin-de-Saint-André* : (1543 et 1544) « Guillemette Margot, femme de Jehan Bonnet, doibt pour la » maison qu'elle tient devant la ruhette du *Molin-de-Sainct-André,* où » souloit estre l'escolle d'escrime en ruhe du *Far.* » C'est la rue qu'on a nommée plus tard, vers le commencement du XVIe siècle [Baur. Bull. polym., 1817, p. 294], et qu'on nomme encore rue des Palanques, et à laquelle, pendant la première République, on avait donné le nom de rue du *Romarin.* (Voir *Pount-deu-Molin-Sent-Andriu.*)

Molin-de-Senta-Crotz : Rua *deu Molin-de-Senta-Crotz;* rue du Moulin (1, 23). — Il existait aussi dès le XIIIe siècle, dans la paroisse de *Sainte-Croix,* une autre rue du *Moulin* qui, du bout sud-est de l'ancienne rue de *La Fusterie,* se dirigeait directement vers le sud jusqu'à la place du *Moulin* [Pl. mss., n° 142]. Elle nous est signalée de la manière suivante dans un texte de 1575 [Inv. Ste-Cr.] : « Exporle consentie par Pierre » de Salignac, en faveur de l'abbé de *Saincte-Croix,* d'une maison ou chay, » avec deux jardins, en la rue de *La Fusterie,* vis-à-vis la rue du *Moulin.* Cette rue n'occupait que l'extrémité méridionale de celle qui porte encore le même nom et qui est située derrière l'église de Sainte-Croix.

Mora : Ruetta *deu Mora;* ruette du *Mora,* des *Moreys,* des *Mors;* rue *Putoys,* des *Putins,* des *Putris* (8, 22). — Cette ruette était percée de l'est à l'ouest et reliait la rue de *Pousse-Penilh* (rue Vinet) à celle du *Pas-Saint-George.* Elle n'existe plus, et Lattré ne l'a pas tracée dans son plan. Cette rue s'appela plus tard rue des *Moreys* et rue *Putoys* [Treiz. St-Esp.]. Le même manuscrit la confond avec la rue de *Campeu.* On trouve ailleurs [Denomb.] qu'elle se nommait, en 1553, rue des *Putins,* rue des *Putris* et rue des *Mors :* « Guillemotte Anne, pour une maison qui est au » *Pas-Sainct-Georges,* en rue des *Mors.* »

Morts : Rua *deus Morts;* rua *deus Homes-Morts* (13, 21). — « Dans » une liève du xve siècle, dit Baurein [Ms., p. 55, vo], il est fait mention » d'une rue des *Morts,* située dans le faubourg de *Saint-Seurin.* C'est » une espèce de cul-de-sac qu'on trouve à gauche dans la rue de la » *Grande-Taupe,* en allant vers la fontaine d'*Audège.* Il est appelé, dans » un titre de 1301, rua deus *Homes-Morts.* » Au milieu du xve siècle, cette rue portait encore le même nom; on la trouve désignée de la façon suivante dans un texte de 1457 [C. de l'arch.] : « Pro uno trencio terre » quod tenet in rua deus *Morts....* à la *Taugua.* » Nous ne voyons dans la rue de la *Grande-Taupe* (rue Lafaurie-de-Monbadon) que l'impasse Barbot qui corresponde aux indications données ci-dessus. Il y avait aussi, dit Baurein, une rue des *Morts* dans le quartier du *Bouscat,* et une autre située à *Lados,* près de *Saint-Vincent-des-Graves,* derrière *Paludate.*

Mossen-Cadene : Rua *de Mossen-Cadene;* rue *Marcan;* rua *Pruet;* impasse Sainte-Cadenne (5, 22). — La rue de *Mossen-Cadene* débouchait à l'est en face du cimetière de *Saint-Michel.* Un acte de 1394 la signale comme étant placée au bout de la rue *Sausseyre.* L'inventaire des bénéficiers de Saint-Michel nous apprend qu'en 1455 elle s'appelait aussi rue *Pruet :* « Vente..... sur une maison devant le porge *Sainct-Michel* » *(Marché-Neuf),* cantonnière de rue *Pruet* ou *Mossen-Cadene.* » On la nommait, en 1618, rue *Marcan,* et une maison de cette rue appartenait autrefois à Me Raymond de Marca, bénéficier de *Saint-Michel.* Enfin, elle portait les noms de rue *Maujan, Maugean, Mojon, Moron.* On verra plus loin que l'auteur du manuscrit cité plus haut fait confusion, et qu'il donne ces quatre derniers noms, tantôt à la rue *Sausseyre,* tantôt à la rue de

Mossen-Cadene, qui aboutissait à la rue *Sausseyre;* les fiefs qui sont signalés dans les actes dont il parle communiquaient sans doute d'une rue à l'autre. Ces deux rues portaient peut-être aussi le même nom. — La dénomination actuelle est évidemment une corruption de l'ancien nom.

Moustet : Rua *deu Moustet;* rue *Mostet, Mousquit;* rue des *Mousquits;* rue du Muguet (6, 22). — Cette rue conduisait de la rue de *La Rousselle* au puits des *Cazaux*. Les religieuses de Sainte-Claire baillèrent à fief nouveau, en 1461, une maison située dans « la rue de *La Rousselle* » et cantonière à la rue du *Moustet*, en faveur de Maurice du Jardin et » Blanche Poton, sa femme » [Inv. de l'Ann.]. Ailleurs [Bénéf. St-Mich.], à la date de 1380, on trouve la reconnaissance d'une maison en la rue *Mostet*. En marge de ce texte, l'auteur du manuscrit a écrit : « rue *Mous-* » *quit* ou *Muguet*. » Un Bernard Mostet possédait, en 1360, des vignes à *La Souys,* pour lesquelles il payait à l'archevêque 4 livres 8 sols 9 deniers et obole bordelais de cens [C. de l'arch.]. Le titre suivant [Lièv. St-Raph.], qui nous donne l'emplacement de la rue *Mousquit,* nous fournit la preuve évidente que c'est celle qu'on appelle maintenant rue du Muguet : « Echange » par lequel Me Bertrand de La Lande, secrétaire du roi, cède à honorable » homme Antoine Faure, bourgeois et jurat de Bordeaux, toute icelle mai- » son, chays, estables, caves, entrées et issues, size en la parroisse *Sainct-* » *Michel*, en rue de *La Rousselle,* confrontant à la rue de *La Rousselle* par » l'un bout, d'autre bout, par derrière, à la ruette appelée de *Montaigne* » et à la ruette de *Mousquit,* qui va sortir au puits des *Cazaux*. »

Nacaran : Rua *Nacaran;* rua *de Naquaran;* rue Acan (1, 23). — La rue de *Nacaran* était située entre les rues de *Las Galleras* et d'*Arnaud-de-Laubergaria;* elle partait de la rue de *La Fusterie* (rue du Moulin) et se dirigeait vers l'abside septentrionale de l'église *Sainte-Croix*. Elle existait dès la fin du XIIIe siècle, puisque, par son testament daté du 11 mai 1270, Arnaud de Willelmes laisse à cette église, entre autres objets, une maison située dans la rue de *Nacaran* [Cart. Ste-Cr.]. L'inventaire des titres de Sainte-Croix nous apprend que cette rue portait encore le même nom au commencement du XVIIe siècle. On l'appelle maintenant rue Acan (1).

(1) Voir à l'appendice. — Rappelons qu'au moyen âge *na* était une particule qui, en gascon, se plaçait souvent devant les noms propres.

Neba : Rua *Neba;* rua *Neua, Nova;* rue Neuve (7, 23). — Cette rue, qui existe encore, s'étend de la rue de la Chapelle-Saint-Jean, au nord, à la rue Renière, au sud. Elle était dans la paroisse *Saint-Michel* : « Guillelma de Bordaus, uxor Helie de Broglio, pro domo situata in par- » rochia *Sancti-Michaelis,* in rua *Nova* » [C. de l'arch.]. Un titre de 1691 [Arch. B.-Lal.] nous apprend que « l'hôtel et baronnie de La Lande, en » rue *Neuve,* étaient dans la paroisse *Saint-Michel.* » Les titres concernant cette rue, où demeuraient, pendant l'occupation anglaise, la plupart des plus grands personnages de Bordeaux, sont très nombreux. Nous avons pensé qu'il était inutile de les reproduire parce que cette rue est très connue et porte encore le nom qu'elle avait au moyen âge.

Neba : Rueta *Neba;* ruette *Neufve;* ruette *Neuve; Petite-Rue-Neuve-des-Capucins;* rue *Gaillart;* rue des Vignes (partie de la) (3, 21). — « La » *Petite-Rue-Neuve-des-Capucins,* dit Baurein [Ms., p. 203, v°], est un cul- » de-sac qui a son entrée vis-à-vis la rue des *Vignes,* au fond duquel » demeure actuellement l'exécuteur de la haute justice. Dans un titre de » 1572, elle est appelée rue *Gaillart* et ruette *Neuve.* » Elle est nommée simplement rue *Neuve* en 1449 [Bénéf. St-Mich.]. En 1553 [Denomb.], on lui donnait le même nom, ou on la désignait par sa position relativement à la rue des *Vignes.* Ceci paraît, du moins, résulter des deux titres suivants : « Maison et jardrin qui est en la parroisse *Sainct-Michel* de ceste » ville de Bourdeaulx, en la ruhe nommée *au boult de la rue des Vignes.* » — « Jeannette Crabey tient une maison près l'hospital de la *Peste,* en » une petite ruette appellée de reue *Neufve.* » Aujourd'hui la ruette *Neuve* est devenue la partie méridionale de la rue des Vignes depuis la rue Traversane jusqu'à la rue Du Hamel.

Neba-de-Campauria : Rua *Neba-de-Campauria;* rue *Neuve-de-Campaure;* rue *Neuve-Mautrec;* rue *Porte-Neuve* (11, 21). — « Cette rue, » dit Baurein [Ms., p. 163, v°], avait son entrée sur les fossés de *Cam-* » *paure,* d'où elle aboutissoit, du midi au nord, à la rue *Mautreyt,* qui » s'étendoit autrefois vers le couchant plus qu'elle ne fait à présent. » Elle existoit dès l'an 1417, puisqu'il en est fait mention dans un titre » de cette même année, en ces termes : Rua vocata *Nova-de-Campauria,* » in parrochia *Beate-Marie-de-Podio-Paulini.* » Dans un ancien plan

[Pl. mss., n° 81], elle est appelée rue *Porte-Neuve* ou rue *Neuve-Mautrec*. Elle bordait, à l'est, le jardin des *Recollets*, reliait les fossés de *Campaure* (cours de l'INTENDANCE) à la rue de *Londres*, et passait au bout de l'extrémité disparue de la rue MAUTREC, sur l'emplacement où a été construit le chœur de l'église des *Dominicains* (église de NOTRE-DAME).

Nerayen : Rua *Nerayen;* rua *de Narigan;* rue *Neyrigeat;* rue *Merigean, Merigeat;* rue des *Capucins;* rue NÉRIGEAN (3, 22). — La rue *Nerayen* conduisait de la grande rue *Sainte-Croix* à l'hôpital de la *Peste*. Elle s'étendait anciennement jusque sur l'emplacement du couvent des *Capucins*, qui a remplacé cet hôpital [Ms. Baur., p. 115, v°], et qui a été remplacé lui-même par le GRAND-SÉMINAIRE. Il est souvent fait mention de cette rue sous le nom de rue *Nerayen*, depuis le milieu du XIVe siècle jusqu'au milieu du XVe. On l'appelait aussi rue *Merigean* en 1430; au milieu du XVIe, on l'a nommée rue *Meyrigeat* et *Neyrigeat* [Denomb.], et rue des *Capucins* en 1616 [Inv. Ste-Cr.]. La partie orientale de la rue séparait les paroisses de *Sainte-Croix* et de *Saint-Michel*.

Noailhan : Ruetta *de Noailhan;* ruette de *La Salle;* impasse SAINT-PROJET (9, 21). — Cette ruelle est signalée dans un acte de 1607 en ces termes : « Une maison seize en la ruhe *Saincte-Catherine*, parroisse » *Sainct-Project*, qui confronte, d'ung bout, par devant, à ladicte ruhe, » d'autre bout, par dernier, à la ruhette appellée de *Noailhan*. » Nous lisons ailleurs [Liev. St-And.] : « Pour une maison, en la rue *Saincte-* » *Catherine*, parroisse *Sainct-Project*, qui a son issue dans la ruette de » *La Salle*, et la troisième en entrant par la place *Sainct-Projet;* » et plus loin : « Maison en laditte rue, confrontant, par derrière, à une ruette » appellée de *La Salle;* » et, de plus, il est dit, dans le même acte, que cette ruette mène à *La Salle-de-Noaillan*. La maison signalée comme étant la troisième de la rue *Sainte-Catherine*, en venant de la place *Saint-Projet*, ne pouvait être qu'à gauche; si elle eût été à droite, elle aurait eu son issue dans la rue de *La Ferreyre;* de sorte que la ruette de *Noailhan* ou de *La Salle* est l'impasse SAINT-PROJET, dont l'entrée est dans la rue des TROIS-CONILS.

Nostra-Dona : Rua *Nostra-Dona;* rue *Nostre-Dame-du-Chappelet:*

rue *Notre-Dame* (11, 23). — Cette rue disparut lors de la reconstruction du château *Trompette* par Vauban [Mais. dém.]. Baurein [Ms., p. 114] donne le même renseignement, et il ajoute « qu'elle avoit son entrée dans » la rue *Burga;* que, de ce côté-là, elle étoit parallèle à la rue *Dissente,* » au nord de laquelle elle étoit placée. Il paroît aussi qu'une maison pos- » sédée, vers le milieu du XIVe siècle, par un nommé Pierre de Lafon, » faisoit angle dans cette rue et dans celle de *Pierre-de-Loen.* L'auteur » d'une liève de ce temps-là, après avoir parcouru les fiefs qu'il avoit dans » cette dernière rue : Postea sequitur, ajoute-t-il, domus cornaleria Petri de » Fonte, et deinde, vertendo se versus occidentem per ruam que dicitur de » *Nostra-Dona,* et eundo versus *Predicatores* (vers le couvent des *Frères-* » *Prescheurs*) est feudum nostrum. Il résulte de cet extrait que, de la rue » de *Pierre-de-Loen,* qui étoit percée du midi au nord, en se tournant » vers le couchant, après cette maison cantonnière, on entroit dans la rue » de *Notre-Dame* qui, de là, aboutissoit au couvent des *Pères Jacobins,* » situé au couchant de cette rue..... Ce même auteur fait ensuite mention » de la maison cantonnière parallèle à la précédente, qui étoit de l'autre » côté de cette rue, et qui avoit sa façade vers le midi; il la confronte, du » côté du levant, à la rue par laquelle on alloit des maisons du seigneur » de Castilhon vers le *Prat,* qui, dans la suite, a pris le nom de ruette du » *Prat,* et qui étoit au nord de la rue dont il est ici question : Pro domo » cum exitu, dit cet auteur, in rua de *Nostra-Dona,* inter ipsam ruam, ex » parte meridii, et domum heredum Petri Raymundi, ex parte altera; et » durat a rua communi per quam itur a domibus domini de Castelhon, » versus *Pratum,* ex uno capite, usque ad domum Arnaldi deus Casaus » ex alio. Suivant un titre du 15 février 1557, devant Fredaigne, notaire, » cette rue étoit du territoire de la paroisse de *Saint-Mexans.* » Elle faisait aussi partie de la paroisse *Saint-Remi,* suivant un autre titre de 1380 [Inv. St-And.]. Cela, d'ailleurs, ne contredit nullement ce qu'avance Baurein, parce que la limite des deux paroisses passait à peu près au milieu du quartier qui s'étendait entre la rue *Burga* et la Garonne.

En 1553 [Denomb.], la rue *Notre-Dame* s'appelait rue *Nostre-Dame-du-Chapelet :* « Pierre Roys declaire tenir deux moytiés d'appentis et ung » jardrin, le tout joignant ensemble, scizs en la rue *Nostre-Dame-du-* » *Chappellet,* paroisse *Sainct-Maxens.* »

Obscura : Rua *Obscura;* ruette de *Gassies;* ruetta *de Geraldon,*

Geraldonis; rue de La Tour-de-Gassies (8, 22). — Baurein [Ms., p. 189], dit que la rue *Obscure* était celle que, de son temps, on appelait rue de *La Tour-de-Gassies;* c'était la même que la rue qui, en 1417, s'appelait ruette de *Geraldon* (ruetta *Geraldonis*) : « Cette ruette, dit-il [Ms., » p. 134, v°], étoit située dans la paroisse de *Saint-Pierre,* et avoit une » de ses entrées dans la rue des *Argentiers.* Ce fait est constaté par » l'extrait suivant d'une liève de 1417, où il » est question d'une maison (appartenant à » Marie et Trenque Gassies) située dans la » rue par laquelle on va de l'église de *Saint-* » *Pierre* vers le château de l'*Ombrière;* elle » confrontoit, d'un côté, à la maison de Ber- » nard de Fabre, de l'autre, à la ruette appelée » de *Geraldon;* par devant, à la rue publique » (rue des *Argentiers*), et, par derrière, aux » possessions du seigneur de La Lande..... Il » y a apparence que c'est la rue actuellement » appelée de *La Tour-de-Gassies;* au moins » étoit-ce dans cette rue qu'étoit située l'an- » cienne maison du seigneur de La Lande. »

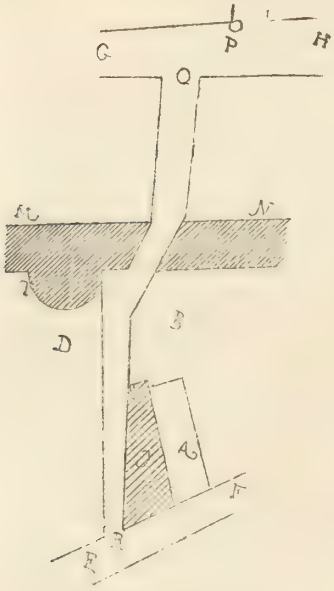

RUA OBSCURA.

A, Maison de Bernard Fabre. — B, Possessions du seigneur de La Lande. — C, Maison de Marie et Trenque de Gassies. — D, Maison de Gassies. — EF, Rue des Argentiers. — G, Rue des Bahutiers, anciennement du Puteleus-Judius. — H, Rue Saint-Pierre. — MN, Mur romain. — OR, Rue Obscure. — P, Puits d'Alhan. — T, Tour Saint-Aubin.

Les textes suivants [C. de l'arch.] prouvent, en effet, que la rue *Obscure* est la même que la rue de La Tour-de-Gassies : (1361) « P. Garcie, burgensis Burdegale, debet, pro » quodam appenticio in quo est coquina et » caminea (alias camera) privata, videlicet » juxta ruetam *Obscuram,* que est ante domum » domini Johannis de La Landa. » — (1375) « Johannes de Betonha, filius quondam Jo- » hannis,.... pro duabus dimidiis domibus » quas tenet in rua *Obscura-Sancti-Petri* Bur- » degalensis, que rua ducit versus puteum d'*Alhan.* » — (1457) « In par- » rochia *Sancti-Petri,* videlicet in rua *Obscura,* que, a rua *Sancti-Petri,* » sive puteo d'*Alhan,* ducit ad domos domini de Landa. » On trouve, en outre, en 1457, la preuve qu'un Géraldon avait possédé une maison dans la rue *Obscure,* ce qui, sans nul doute, avait fait donner son nom à la rue : « Heredes Johannis Garcie debent, pro quodam adpenticio, in

» quo est coquina et cambra privata, que est in medietate rue *Obscura,* » prope magnam domum que fuit quondam Guillelmi Geraldonis; ymo est » una pars ipsius domus que dicitur turris de *Sancto-Albino.* » En 1487, cette rue s'appelait aussi ruette de *Gassies :* « Esporle d'une maison faisant » le coing de la grand rue *Sainct-Pierre* de Bourdeaulx, tirant vers la » ruette de *Gassies,* pour François de Tustal, marchand changeur de la » parroisse de *Saincte-Colombe* et bourgeois de Bourdeaulx » [Bénéf. St-P.].

Ome-de-Papon : Rua *de l'Ome-de-Papon;* rua *de l'Ourme-de-Papon;* rua *Ulmi-de-Papon, Ulmi-de-Papone* (voir rua *de Las Sos-Menudas* et cantoun *de l'Ome-de-Papon*).

Pabillon : Rua *deu Pabillon;* rue du *Pavillon.* — Une rue de ce nom est signalée dans l'extrait suivant d'un titre de 1441 [Inv. Ste-Cr.] : « Exporle des sieurs Pelegrin et Archambaud du Puch d'une maison » faisant le coin des rues *Saint-Remy* et *Pavillon,* avec aysines derrière. » Nous ne connaissons pas de rue de ce nom donnant dans la rue *Saint-Rémi;* nous croyons que le rédacteur du manuscrit que nous venons de citer a fait erreur, et qu'il a voulu parler de la rue *Bedillon.*

Palay-Galian : Rua *deu Palay-Galian;* rue du *Palais-Gallienne;* rue de *La Raison;* rue du Palais-Gallien (13, 20). — Cette voie était, au xve siècle, désignée plus souvent par une périphrase que par une dénomination particulière. Son nom était indifféremment précédé des mots *rua* ou *iter.* Ainsi, dans un titre du milieu du xive siècle [C. de l'arch.], on lit : « Apud *Sanctum-Lazarum,* sive apud *Campauriam,* in magna rua » que, a *Sancto-Lazaro,* ducit ad *Palatium-Galliane.* » (L'église de *Saint-Lazare* était au bout méridional de la rue du Palais-Gallien.) En 1356, on trouve dans un autre titre cette phrase : « Magno itinere descente a » *Sancto-Lazaro,* versus *Palatium-Galliane.* » On l'appelait rue de *La Raison* pendant la première République.

Palhey : Rua *deu Palhey.* (Voir Fossats de *Porta-Boqueyra.*)

Palheyra : Rua *Palheyra;* rua *Palheria;* rue *Pailhiaire;* rue *Palheyre;* rue des Étuves (8, 19). — Cette rue portait le nom de rue *Palheyra* et *Palheria* dès le commencement du xive siècle. Elle était dans la paroisse

Sainte-Eulalie, à l'ouest et très près des fossés des *Tanneurs,* et comme eux, se dirigeait du nord au sud : elle reliait la rue du *Far* à la rue de *Segur*. Tout ceci résulte des textes et des extraits suivants [C. de l'arch.]; en 1334 : « Pro duabus domibus quas tenet in parrochia *Sancte-* » *Eulalie,* in rua *Palheria;* » en 1360 : « Prior hospitalis de Cayaco, pro » dimidio solo quod tenet in rua *Palheyra* Burdegale. » C'était la première rue que l'on trouvait à gauche en entrant dans la rue du *Far* par les fossés des *Tanneurs;* en effet, le percepteur de l'archevêque faisant, en 1367, le dénombrement des fiefs qui se trouvaient du côté sud de la rue du *Far,* dit : « Pro domo que est in angulo, in capite rue de *Farro,* » extra portam de *Areis*..... » et à l'article suivant : « Pro domo in rua de » *Farro* que est in angulo, juxta ruam *Palheiram*.... » Elle était fort près des fossés : voici des textes de 1459 [C. de l'arch.], qui démontrent qu'une seule maison séparait celles qui faisaient le coin des *Fossés* de celles de la rue *Palheyre* : « Emery By,... pour une maison qui est en l'angle du cap » de la rue du *Farre*..... — ..... Emery By,.... pour une maison joignant » les dessusdites..... — ..... Goyon Popin pour une maison joignant, qui » est en l'angle de la rue *Pailhiaire.* » C'est aujourd'hui la rue des *Etuves,* dit Baurein [Ms., p. 173, v°]; « il en est fait mention dans une » liève des fiefs de l'archevêché de l'an 1356 en ces termes : Ramundus » Martini de Sancto-Petro debet octo denarios census pro domibus et toto » feudo que sunt in capite rue *Palheria,* juxta ruam de *Securo*. Il paraît » par là que la rue *Palheire* avoit une de ses entrées dans la rue *Ségur;* » or voici ce qui prouve que, par l'autre extrémité, elle aboutissoit à la » rue du *Hâ* : l'auteur de cette liève, après avoir fait le dénombrement des » fiefs que l'archevêque de Bordeaux avoit dans la rue *Palheire,* à com- » mencer depuis une de ses extrémités, vers la rue *Ségur,* jusqu'à l'extré- » mité opposée, ajoute tout de suite : sequitur rua de *Farro* qui a capite » rue *Palheria* ducit versus portale de *Farro* ad occidentem. »

Voici un autre fait relaté par l'abbé Baurein et qui, quoique postérieur à l'époque qui nous occupe plus spécialement, nous offre assez d'intérêt pour devoir être signalé : « Le 3 décembre 1530, messieurs les maire et » jurats acheptèrent deux maisons contigues situées dans la rue *Palheyre,* » dont l'une faisoit angle dans la rue *Segur,* pour mettre, pauser et » asseoir le moulin à faire la poudre de l'artillerie de la ville; lequel à » présant est assis et posé dedans les claustres du cimetière du prieuré » *Sainct-James* de ladicte ville. »

Paymentada-de-Maucalhau : Rua *Paymentada-de-Maucalhau, Peymentad-de-Malo-Calculo;* rue PERMENTADE [4, 20]. — Cette rue, qui commençait au puits de *Maucalhau* et se terminait à la rue de l'*Enginh-deu-Miralh,* est signalée en 1416, 1495 et 1675 [C. de l'arch. — Inv. S^te^-Cr.] comme faisant partie de la paroisse *Saint-Michel.* On la trouve sous la dénomination de rua *Peymentad-de-Malo-Calculo* en 1438 [C. de l'A. — Arch. mun.].

Paymentada-de-Rua-Boau : Rua *Paymentada-de-Rua-Boau; aus Carmes-Bieils;* rue *Mingin, Mingon, Minjin;* rue *Permentade, Peymentade, Peymental, Pimentade, Puymentade;* rue MAGENDIE (6, 19). — Cette rue, qui conduisait de la rue *Boau* à la rue *Sainte-Eulalie,* était dans la paroisse *Sainte-Eulalie.* En 1543 [C. de l'arch.], on la nommait rue *Peymental :* « ..... pour la maison joignant le canton de ruhe de » *La Lande,* en ruhe *Peymental.....* » Son extrémité occidentale n'avait pas de nom particulier à la fin du XIVe siècle, puisqu'on la désignait en 1383 [C. de l'arch.] par ces mots : « rue par laquelle on va de la rue » *Sainte-Eulalie* à la rue *Paymentade* » : « Dominus Arnaldus Thome, » presbiter,.... pro solo quod tenet in rua *Sancte-Eulalie,* juxta quandam » ruetam per quam itur ad ruam *Paymentadam.* » On la nommait, en 1548 [Ms. Baur., p. 221, v°], rue *Mingon;* en 1553 [Denomb.], rue *Puymentade, Pimentade, Mingin* et aux *Carmes-Bieils :* « ..... Demi maison, jardrin, » sciz en la parroisse *Sainct-Aulaye,* a rue *Pimentade,* autrement appellée » aus *Carmes-Bieils.* » Il y a peu de temps qu'on lui a ôté le nom de rue *Mingin,* pour lui donner celui de rue MAGENDIE.

Penteneyra : Rua *Penteneyra;* rua *Penteneria;* rue *Penteney, Penteneyre;* rue PILET (5, 21). — Les textes suivants nous font connaître l'emplacement de cette rue, qui conduisait des *Fossés* au cimetière des *Minimes :* « Bernardus Jauberti, parrochianus *Sancti-Michaelis,* debet » pro domo que est situata supra *Fossatum,* inter ruam *Penteneriam* et » ruam *Fabrorum* » [C. de l'arch., 1400]. — « Maison où il y a une sotte » ou cave scize sur le fossé de *Sainct-Liege,* au-devant la font de *Ruhe-* » *Bouqueyre,* et au canton de *Rue-Penteneyre,* confrontant, d'ung costé » et d'ung bout, par derrière,.... et, d'autre costé, à la rue *Penteneyre,* et, » d'ung bout, à la grande ruhe sur le fossé » [Inv. St-And.]. Elle aboutis-

sait au cimetière des *Frères-Mineurs,* et elle traversait par conséquent la rue *Caguebeu;* deux autres textes du même manuscrit nous en donnent la preuve : « Reconnaissance faicte (en 1401) au chappitre, de deux » maisons seizes en la ruhe *Pentencyre,* confrontées au cymetière des » *Frères-Mineurs.* » — (1568) « Maison ou chay scitué en la ruhe *Pen-* » *tencyre,* confrontant...., d'ung bout, à la ruhe *Caguebeu.* » En 1553 [Denomb.], on l'appelait rue *Pentheney* et rue *Penthencyre.* Nous avons vu qu'un habitant de la rue *Leyteyre,* Helias Viger, était, en 1400, *pentenier (pentenerius).* Cette rue portait déjà le nom de rue *Pilet* au XVIIIe siècle [Bénéf. St-Mich.].

Pes-Belh : Rua *deu Pes-Belh;* rue *Entre-dos-Murs;* rue de *La Montade-de-Puy-Paulin,* de *La Pujade,* de *La Pujade* ou *La Puytade-de-Puy-Paulin;* rue de l'*Intendance;* rue SAIGE (10, 22). — Cette rue, qui a fait, croyons-nous, partie de la série des rues *Entre-deux-Murs* (voir rua *Entre-dos-Murs*), allait de la rue *Porte-Médoc* à l'église de *Puy-Paulin.* Bernadau [Viog. Bord., p. 171] cite un texte de 1339 qui nous en donne la preuve : « En la carreyra que ben de la porta *Medoqua* et ba à la » plassa de *Puch-Paulin,* laquau carreyra es aperada deu *Pez-Belh.* » D'autres textes du commencement du XVe siècle [C. de l'arch., 1400] ne lui donnent pas de nom particulier : « Et plus, pro solo cum muris, quod » est in rua que est juxta portam *Medulcam;* que rua ducit, a dicta porta, » versus ecclesiam *Podii-Paulini.....* » Ce dernier texte nous prouve, en outre, que les maisons de cette rue s'appuyaient contre les murs de ville. En 1553 [Denomb.], on l'appelait rue de *La Pujade-de-Puy-Paulin,* rue de *La Puytade-de-Puy-Paulin* et *La Montade-de-Puy-Paulin* : « M. Me Pierre Arnaud, prévost de l'esglise collegiale, tient..... une » maison en la parroisse de *Puy-Paulin,* en la reue appellée *La Pujade-* » *de-Puy-Paulin.* » — « Me Hugues Alad, procureur en la cour du » Parlement, pour la maison et jardrin qu'il tient en la rue de *La* » *Puytade-de-Puy-Paulin.....* » — « Une maison à *La Montade-de-Puy-* » *Paulin.* » Au XVIIIe siècle [Liév. St-Seur.], on la nommait encore rue de *La Pujade.* Il y a peu de temps, on la connaissait encore sous le nom de rue de l'*Intendance.* Elle est devenue depuis peu et sans motif plausible la rue SAIGE.

Pessac : Rua *de Pessac.* (Voir camin *de Pessac.*)

Petit-Cancera : Rua *deu Petit-Cancera;* rua *deu Cancellar;* rua *deu Petit-Cancerar;* rua *de Parvo-Cancerario;* rua *de Parvo-de-Cancerario;* rue Arnaud-Miqueu (partie de la) (9, 21). — Cette rue était, suivant deux textes, l'un de la fin du xive siècle [Obit. St-And.], et l'autre de l'an 1400 [C. de l'Arch.], située dans la paroisse de *Saint-Siméon*. Le premier s'exprime ainsi : « ..... pro quo (anniversario) habemus centum solidos » situatos, videlicet : xl solidos, super tribus feudis que sunt, in parrochia » *Sancti-Simeonis* Burdegale, in rua de *Parvo-de-Cancerario*. » Dans le second, on lit : « Pro domo situata in parrochia *Sancti-Simeonis,* in rua de *Parvo-Cancerario*..... » « Dans une liève de 1356, dit Baurein [Ms., » p. 126], elle est simplement nommée rua deu *Cancellar;* elle aboutit de » la rue du *Grand-Cancera* à celle de *Saint-Simeon*. Rua de *Parvo-Cance-* » *rario,* est-il dit dans une liève du commencement du xve siècle, que rua » de *Magno-Cancerario* ducit versus quadrivium *Sancti-Symeonis* prope » domum Arnaldi-Ramundi Monetarii et versus meridiem. » La maison Monedey était au coin des rues *Saint-Siméon* et du *Petit-Cancera*. Cette rue, qui avait conservé son ancien nom jusqu'à ces dernières années, forme maintenant la portion septentrionale de la rue Arnaud-Miqueu.

Petit-Casteret : Rua *deu Petit-Casteret;* ruette de *Castaudet;* rue du *Casterar,* de *Casteret,* du *Casteret*; rue de *Martouret;* rue du *Petit-Castelet,* du *Petit-Castera*; rue du *Petit-Paradis* (10, 22). — Les textes suivants nous font connaître les divers noms donnés à cette rue, ainsi que son emplacement, et les noms d'une tour et d'une localité qui en étaient voisines. Ils sont presque tous puisés dans des Inventaires des titres des Bénéficiers de Saint-Pierre : « Contract d'achapt (1382) de..... » sur toute icelle maison, scituée et assize, en la parroisse de *Sainct-* » *Maxens,* devant la tour de *Jehan-de-La-Porte,* de la parroisse *Sainct-* » *Maxens,* et bourgeois de Bordeaulx. » — « Plus, sur une maison, où il » souloit avoir four, située et assize en la rue par laquelle l'on va vers » ladicte tour dudict *Jehan-de-La-Porte,* en ladicte parroisse *Sainct-* » *Maxens.* » — « Plus, sur une maison scituée et assize en ladicte parroisse » de *Sainct-Maxens,* en la rue appelée du *Petit-Castelet,* devant la tour » dudict *Jehan-de-La-Porte.* » « Esporle (1418) d'une maison scituée et » assise en la parroisse de *Sainct-Maxens* de Bourdeaulx, en la rue appelée » de *Martoret,* au lieu appellé à *La Roquette,* devant la tour de *Jehan-de-*

» *La-Porte.* » La rue de *Martoret* était la même que celle du *Petit-Casteret.* Le texte suivant le prouve surabondamment : « Esporle (1421) » d'une maison scituée en la parroisse de *Sainct-Maxens* de Bourdeaulx, » en la rue appellée de *Casteret,* au lieu appellé à *La Roquette,* devant la » tour de *Jehan-de-La-Porte.* » D'autres titres du même temps s'expriment ainsi : « Maison....., confrontant par devant, vers le nord, à la rue du » *Petit-Castera,* alias du *Petit-Paradis,* devant la tour de *Jehan-de-La-* » *Porte.* » — « Maison scize en la place et rue du *Petit-Casteret,* parroisse » *Sainct-Maxens,* au lieu appellé au *Petit-Paradis.* » — « Maison scituée » (1441) rue du *Casteret* (alias *Casterar,* parroisse *Saint-Remy*) [1], devant » la tour de *La Porte.* » Et plus loin (1451) : « Maison et jardins scitués » et assiz en la parroisse *Saint-Maxens* de Bourdeaulx, près de la tour de » *La Porte-Medocque.* » Enfin, un texte de 1442 désigne seulement la rue par la position qu'elle occupait : « Maison et jardrin en rue appellée » devant la tour de *Jehan-de-La-Porte.* » Au XVIe siècle, nous trouvons des renseignements analogues. En 1533 [Terr. Cast.], on lit : « ..... toute » icelle place vuide, scituée en la ruhe de *Porte-Medocque,* confrontant à » la maison de....., d'une part, à la maison vulgairement appellée *Petit-* » *Paradis,* d'autre part; à la ruhe publique de la *Porte-Medocque,* par » devant..... » En 1559 (Terr. Dest.) : « Marguerite Roux reconnaît toute » icelle place vuide, scituée en la parroisse *Saint-Maixans,* appellée vul- » gairement la place du *Castellet,* confrontant....; d'un costé, à la maison » de laditte affeuate, appellée du *Petit-Paradis.....,* d'un bout, à la rue » *Porte-Medoc.* » Enfin, Pierre d'Aste, coseigneur du Taillan, possédait dans la rue *Entre-deux-Murs* (Pont-de-la-Mousque) deux maisons, l'une était au nord de « la fontaine du *Chapeau-Rouge,* » et l'autre située en face de la première, de l'autre côté de la rue *Entre-deux-Murs,* confrontant, du midi, « à la ruette de *Paradis.* » La rue de *Castaudet* (voir rue *Entre-deux-Murs*) nous paraît être la même que celle du *Petit-Casteret.*

Nous croyons retrouver la rue du *Petit-Casteret* dans un cul-de-sac Plan de Lattré] qui s'ouvrait dans la rue Sainte-Catherine, sur l'emplacement occupé par le bout septentrional de la Galerie Bordelaise.

Petita Carpenteyra : Rua de la *Petita-Carpenteyra*; rue de *Lesian;*

[1] Nous pensons qu'il y a ici erreur du copiste. La rue du *Petit-Casteret* était dans la paroisse *Saint-Merent.*

ruette de *Luscan;* rua *Parve-Carpentarie;* rue du Cancera (8, 22). — Cette rue conduisait du puits de *Banhacat* à la rue *Sent-Pey*. C'est la portion orientale de celle que nous appelons maintenant rue du Cancera. Un texte de 1375 [C. de l'arch.] la signale de cette façon : « Pro duabus » domibus quas tenet in rua *Sancti-Petri* et rua *Parve-Carpentarie*..... » A la même époque, le contrôleur de l'archevêque, après avoir dénombré les maisons qui sont près de l'église *Saint-Pierre,* entre dans la rue *Saint-Pierre,* et, se dirigeant vers le puits d'*Alhan,* il contrôle à droite, c'est-à-dire à l'occident, quatre maisons, puis une cinquième située à l'angle de la rue de la *Petite-Carpenteyre,* « in angulo rue *Parve-* » *Carpentarie;* » puis, remontant la rue *Saint-Pierre,* il arrive au puits d'*Alhan*. Voici d'ailleurs un autre texte qui ne laisse aucun doute [Liev. P. Berl.] : « In rua *Parve-Carpentarie* que, a rua *Sancti-Petri,* ducit » versus puteum de *Banhacat.* »

La rue de la *Petite-Carpenteyre* s'est aussi appelée rue de *Lesian* [Bénéf. St-P.]; un manuscrit de 1553 [Dénomb.] l'appelle ruette de *Luscan.*

Petita-rua-Sent-Remedi : *Petita-rua-Sent-Remedi, Petita-rua-Sent-Aremedi;* ruette de l'*Esglise-Sainct-Remy;* la *Petite-rue-Saint-Remi;* rue Jouannet (9, 22). — Cette rue est signalée dans l'extrait d'un titre de l'année 1394 [Bénéf. St-Mich.]; on y lit : « ..... pour raison d'une » maison en la *Petite-rue* et paroisse *Sainct-Remy*. » Elle existe encore sous le nom de rue Jouannet, et aboutit de la rue Saint-Rémi à la place du même nom. On la trouve en 1553 [Denomb.] sous la dénomination de ruette de l'*Esglise-Sainct-Remy :* « Me Simon Garrat, prestre, a declairé » tenir une maison en la ruette de l'*Esglise-Sainct-Remy*. » Elle était quelquefois désignée par une périphrase : « Ruette par laquelle on va » de la *Grande-ruhe-Sainct-Remy* à l'esglise de *Sainct-Remy* » [Inv. St-And.].

Peugue : Rua *deu Peugue;* rua *de Pelago;* rue du *Peaulgue;* grande rue du *Peugue;* rua *Cagamula;* rue *Caguemule;* rue des *Minimettes;* rue Cabirol (9, 18). — La rue du *Peugue* était située dans la paroisse de *Sainte-Eulalie* et dans le quartier du *Far;* elle était fort près des remparts du xive siècle, et se dirigeait du sud au nord. Le texte suivant de 1400 [C. de l'arch.] fait connaître son emplacement : « Pro medietate unius domus, » cum exitu, situata in rua de *Farro*, inter ruetam *Molendini* et ruam de

» *Pelago;* » et ailleurs : « In angulo rue de *Pelago,* loco vocato à *La* » *Tornapiqua-deu-Far....,* in parrochia *Sancte-Eulalie.* » C'était donc, au xve siècle, la rue qui, de *La Tournepique-du-Far,* se rendait au ruisseau du Peugue, parallèle, par conséquent, à la rue du *Moulin;* et, comme dans cette partie de la limite de l'enceinte du xive siècle, de même qu'à l'intérieur de presque tous les remparts de Bordeaux bâtis à cette époque, il y avait un chemin de ronde longeant le pied de ces remparts, nous avons lieu de croire qu'une portion de la rue du *Peugue* a été remplacée par la rue Cabirol, qui passe à une certaine distance de l'emplacement de ces anciens murs, et qu'on nommait naguère rue des *Minimettes.*

Elle s'appelait également rue *Caguemule.* Voici divers extraits d'actes anciens [Inv. St-And.] qui le prouvent : « Reconnaissance, en 1400, au » chappitre d'une maison en la ruhe du *Peugue,* appellée de *Caguemule.* » — « Reconnaissance, en 1504, faicte au chappitre de toute icelle maison » scize en la ruhe du *Peugue*, autrement de *Caguemule.* » Il résulterait cependant de quelques passages de ce même manuscrit, entre autres du suivant, que la rue *Caguemule* serait autre que la rue du *Peugue* : « Con- » trat, en 1354, par lequel Jehanne de Cralos a esté investie feument de » toutes icelles deux maisons, à costé l'une de l'autre...., scizes en la rue » par laquelle on va du *Far* vers la rue *Caguemule.* » Toutefois Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] dit, à propos de la portion de la rue *Dejus-lo-Mur,* qui s'étendait de l'entrée du Peugue dans la ville, à l'ouest, jusqu'à la porte de *Toscanan* : « On a encore donné à cette rue le nom de la rue du » *Moulin* et de la rue *Caguemule* mal à propos, car celle du *Moulin* est » la rue des *Palanques,* et celle de *Caguemule* est la rue du *Peugue;* et » le puits de cette rue s'appelle, dans les anciennes esporles, le puits » de *Caguemule.* » (Voir Putz de *Caguemule.*) Le titre suivant, daté du 13 avril 1412, vient confirmer l'assertion de Lopes : « Conoguda que » mossen Pey de La Tor, calonge, cum priuada persona, esporlet de » mossen lo Dean, de totz aquetz dos hostaus qui son à I tenent, ab » la appentis et casau qui son detras, qui son en la parropia de *Senta-* » *Euladia,* en la rua de *Cagamula,* pres deu Peugue, entre lo hostau de » Pey de Labat, apperat Picard, deuert septentrion, d'una part, et l'ostau » deudeyt mossen Pey de La Tor, d'autra part; et dura de ladeyta rua, » de l'un cap, entro à la causa de Pey de Lemotges, de l'autre cap » [Manuale capituli S^ti-Andree Burd. — Arch. dép.]. Si, en effet, une maison, qui a sa façade dans la rue *Caguemule,* a pour voisine une

maison du côté du septentrion, c'est que cette rue se dirige du sud au nord. La rue *Caguemule,* au xve siècle, était donc la même que celle du *Peugue.*

Pey-d'Agen : Rua *Pey-d'Agen;* rua *Pedagen;* rue des Piliers-de-Tutelle (partie de la) (9, 22). — La rue *Pey-d'Agen,* située dans la paroisse *Saint-Mexent,* conduisait de la rue du *Far-de-Lesparre* (rue du Parlement-Sainte-Catherine) à la rue *Saint-Remy.* Baurein [Ms., p. 181], en parlant de cette rue, s'exprime ainsi : « C'est aujourd'hui la » rue *Pedagen :* Tot aquet hostau, est-il dit dans une reconnaissance du » 2 décembre 1435, qui es en la parropia de *Sent-Maxens* de Bordeu, en » la rua apperada *Pey-d'Agen;* et dans une autre reconnaissance de 1438 : » Tot aquet hostau, est-il dit, qui es en la parropia de *Sent-Maxens* de » Bordeu, en la rua apperada de *Pey-d'Agen,* et dura et ten, en lonc, de » la carreyra deu *Far-de-Lesparra,* de l'un cap,.... »

Cette rue s'appelait encore rue *Pedagen* au commencement du xixe siècle, ainsi que le prouvent les plans de cette époque. Lorsqu'on la prolongea depuis la rue Saint-Rémi jusqu'au cours du Chapeau-Rouge, on donna à ce prolongement le nom de rue des Piliers-de-Tutelle, et cette dernière dénomination a depuis été appliquée à toute la rue.

Pey-de-Loen : Rua *Pey-de-Loen;* rua *Petri-de-Loen;* rua *de Loen;* rua *Petri-Gaucelmi* (11, 23). — « Cette rue était, dit Bernadau [Viog., p. 82], » voisine de la rue de *Bernard-Forthon,* suivant une exporle dans laquelle » on lit : Pro domo que est in rua *Dissenta,* inter domum Johannis Gom- » baudi, ex parte orientis, et ruam vocatam *Petri-de-Loen,* ex parte » occidentis. » Elle se dirigeait par conséquent du nord au sud, puisque une maison, située dans la rue *Dissente,* orientée de l'est à l'ouest, avait pour voisines une maison placée dans la même rue, et une autre maison qui avait sa façade au couchant, dans la rue *Pey-de-Loen.* On la trouve sous le nom de rue de *Loen* dans un titre du 18 décembre 1449 : « Cono- » guda que lo Dean...., estantz en plener capitre, an balhat à feu noed à » Helias de Nora, laborador de binhas, demorant a rua de *Loen,* de la » parropia de *Sent-Remedi,* borges de Bordeu,.... tot aquet mech sou de » terra..... qui es en la rua de *Loen....,* et dura de la deyta rua de *Loen,* » de part dauant, de l'un cap, entro à la rueta de *Pey-Blanc,* de l'autre » cap » [Manuale capituli S^ti-Andree Burd. — Arch. dép.]. Une baillette

à fief nouveau, faite par le chapitre le 26 février 1450, prouve que cette rue se nommait indifféremment à cette époque rue de *Loen* et *Pey-de-Loen*. On l'appelait aussi rue de *Pey-Gaucelm* [Obit. St-And.] : « ..... et » durat a dicta rua *Petri-de-Loen,* que alias dicitur *Petri-Gaucelmi.* » Comme, en outre, elle était située dans la paroisse *Saint-Remy* [Inv. St-And.], elle ne pouvait être que la troisième que l'on rencontrait à droite, en montant la rue *Dissente,* depuis la porte du *Retge;* puisque la première était la rue de *Bernard-Mos,* et la seconde celle de *Ramon-Forton.*

Pey-de-l'Oustau : Rua *Pey-de-l'Oustau;* rue *Naudot* (10, 23). — Cette rue était la seconde que l'on trouvait à droite en entrant par la porte de l'*Ome-de-Casse,* et en montant les fossés de *Tropeyte* (cours du Chapeau-Rouge). Elle aboutissait de ces fossés à la rue *Medoc.* On l'appelait encore rue de *Pey-de-l'Oustau* en 1537 [C. de l'arch.] : « Arnaud » de Buzet, demeurant en rue de *Pey-de-l'Oustau,* à *Trompete.....* » On la nomma, par la suite, rue *Naudot.* En 1553 [Denomb.], on lui donnait à la fois ces deux noms : « Une maison assize en la parroisse *Sainct-Remy,* » en la reue appellée de *Naudot,* autrement de *Pey-de-l'Oustau.* » Mais, d'un autre côté, on la trouve dans le même manuscrit confondue avec les rues de *Medoc* et *Bonaventure :* « Bernard de Moch, à cause de sa maison, » jardrin estant en rue de *Pey-de-Lostau,* alias de *Medoc;* » et plus loin : « Pour une maison dans la rue de *Pey-de-Lostau,* alias de *Bonnaventure.* » Nous avons dit ailleurs que ce manuscrit fourmille d'erreurs. La rue *Pey-de-l'Oustau* a disparu lors de la reconstruction du château *Trompette* par Vauban [Ms. Baur., p. 116].

Pey-Macau : Rua *de Pey-Macau;* rua *de Macau, Macault, Machau, Maquau;* rua *Petri-de-Macallo, Macalho, Maqualho;* rue des *Caperans,* rue des *Capelains;* rue des Capérans (9, 22). — Cette rue conduisait de la rue *Saint-Remy* à celle du *Far-de-Lesparre;* il en est souvent fait mention dans les anciens titres, dit Baurein [Ms., p. 200], qui cite le texte suivant : « Guillelmus de Prato, parrochianus *Sancti-Remigii,* est-il » dit dans une ancienne liève (1400), debet pro domo situata in rua *Petri-* » *de-Macallo;* et dans une autre liève : In rua de *Pey-Macau,* que, a » rua de *Farri-de-Sparra,* ducit directe versus *Sanctum-Remigium* et » septentrionem; et dans un autre endroit : In rua *Petri-de-Maquallo,* » que, a magna rua *Sancti-Remigii,* ducit versus magnam ruam *Farri-*

» *de-Sparra* et meridiem. » On la nommait déjà rue des *Caperans* ou des *Capelains* en 1553 [Denomb.] : « Une maison près du canton de rue de » *Macault,* autrement des *Caperans.* » — « Maistre Pierre de Lartigue, » prestre, pour la maison où il demeure scituée en la rue des *Cape-* » *lains.* »

Peyrat : Rua *deu Peyrat;* rue *Dupeyrat;* rue du Fort-Louis (1, 22). — Cette rue était située dans la sauveté de *Sainte-Croix,* et passait devant le cimetière de cette paroisse. On la trouve citée très souvent de la manière suivante [Inv. Ste-Cr.] : « Rue du *Peyrat,* en la sauvetat du » monastère, — en la paroisse et sauveté de *Saincte-Croix*, — devant le » cimetière du monastère. » Ces indications se trouvent au-dessous de ce titre : « *Noviciat,* rue *Dupeyrat.* » (Voir au *Peyrat.*)

Peyrouze : Rua *Peyrouze;* rue de *Peyrat,* du *Peyrat;* rue *Pierreuse;* rue des *Fossés;* impasse Duffour-Dubergier (8, 20). — Cette rue, qui passait sur l'emplacement des fossés protégeant à l'ouest le premier accroissement, a été, lors du percement de la rue Duffour-Dubergier, considérablement raccourcie du côté du couchant; nous n'avons pas trouvé de titres la signalant avant le milieu du xvie siècle; mais un acte du 21 janvier 1451 nous apprend que l'endroit où elle se trouvait s'appelait *Peyrat* : « Conoguda que Johana Faureu, bepda, de la parropia de » *Senta-Euladia* de Bordeu, esporlet..... de tot aquet hostau..... qui es » en la deita parropia, foras deu portau de *Las Eyras,* sobre lo fossat de » la bila, pres de *Peyrat,*.... et dura deu fossat et paduent de la bila, de » part dauant, de l'un cap, entro au casau de Johan de Colinhan, borges » de Bordeu, de part detras, de l'autra cap » [Manuale capituli Sti-Andree Burd. — Arch. dép.]. En 1538 [Terr. Cast.], « Guionne de La Grange » reconnaît..... maison et jardin en ruhe du *Puch-de-Trescalan,* confron- » tant à la maison de...., d'une part, à la tour appellée du *Pendart* et au » jardin de...., d'autre part; à la ruhe de *Tuscanan,* par devant, de l'ung » bout, jusques au jardin de...., et à la ruhe tirant à l'estey du *Peaulgue,* » par derrière, de l'autre bout. » (Voir tour du *Pendart.*) A cette époque, elle n'avait pas de nom particulier, ou le notaire a mieux aimé la désigner par une périphrase. Quelques années après, en 1553 [Denomb.], on l'appelait rue de *Peyrat :* « François Coiffard, pour une maison qui est en la rue » de *Peyrat,* sur le foussé des *Tanneurs.* » Vingt ans plus tard (1572), son

nom s'était transformé [Terr. Dest.] : « Jeannot Prevost reconnoît.... toute » icelle maison et tanerie scituée en ruhe *Peyrouse,* près ruhe *Tuscanan,* » confrontant, d'ung costé, à l'estey du *Peaugue,* d'autre, à la maison » de...., d'ung bout, à la rue *Peyrouze,* et, d'autre bout, aux maisons de » Guillaume et Marie Guirault, héritiers de Jehan Guirault. » La façade des maisons des Guirault était située dans la rue du *Putz-de-Toscanan;* en conséquence, celle de la maison de Jeannot Prevost ne pouvait être que dans la petite rue qui est à l'ouest de la rue du *Putz-de-Toscanan.* Dans un plan du XVIIIe siècle [Pl. mss.], la rue *Peyrouze* est appelée rue *Pierreuse,* et Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] nous apprend que la première maison cantonnière de la rue du *Hâ* « fait le canton au couchant » de la rue de *La Voulte-du-Pelat,* » et que cette rue s'appelait aussi rue du *Peyrat* ou des *Fossés.* Il y a peut-être dans ce texte quelque confusion, car les rues *Peyrouze* ou du *Peyrat* et de la *Voulte-du-Pelat* existaient simultanément. (Voir rua deu *Contre-Fossat.*)

Peytabina : Rua *Peytabina;* rua *Peytauina;* rua *Peitavina;* rua *Pictavinia;* rua *Peyteuine;* rue *Poitevine;* cours d'ALSACE-ET-LORRAINE (portion du) (7, 21). — Cette rue, qui conduisait de la rue des *Épiciers* à la place de l'*Ombrière,* était située entre les murs romains et le Peugue. C'est ce que constate le texte suivant, extrait d'un testament cité par Baurein [Ms., p. 50, v°] : « Et plus, lo grand hostau, et los dos petitz, » que jo ey, sec seguent, a rua *Peytauina,* deuert lo mur de la ciutat, » sian ayssi medis bendutz; » et, ensuite [Arc. B.-Lal.], une reconnaissance consentie, le 29 novembre 1473, par Giles de Croquegen, de la paroisse de *Sainte-Colombe,* et bourgeois de Bordeaux, en faveur de honnête dame Marguerite de Treulon, usufruitière des biens de Pey de Macanan, d'une moitié de maison située rue *Peytabina,* et allant de la dite rue à l'estey du *Pont-Saint-Jean.* Un texte du 17 mai 1362 [C. de l'arch.] appelle cette rue « rua *Pictavinia* » : « Johanna Fusterii, uxor » Petri Calculi,.... pro domo quam tenet in angulo, in capite rue *Picta-* » *vinie.* » Elle était en partie située dans la paroisse *Sainte-Colombe;* elle commençait, du côté de l'ouest, près de la porte *Begueyre* [Obit. St-And.] : « Johannes Lo Galles debet centum solidos supra domum quam » tenet in capite rue *Peitavine,* prope portam *Vigeriam.* » Elle a été détruite, dans ces derniers temps, pour ouvrir une portion du cours d'ALSACE-ET-LORRAINE.

Pezet : Rua *de Pezet;* rua *de Meynard-Peze;* rua *de Pesset;* rue des *Pesets;* ruette de *Castenebet;* rue *Castambert;* impasse des Ayres (8, 20). — Cette rue est désignée de la manière suivante dans l'extrait d'un titre de 1373 [Inv. St-And.] : « Reconnaissance faite aux doyens des chappitres » de *Sainct-André* et de *Sainct-Seurin* de tout icelluy sol de terre..... qui » est en la rue de *Pezet*, près les *Ayres;* » et ailleurs : « Une maison rue » de *Pesset,* parroisse *Saincte-Eulaye.* » En 1432, on l'appelait aussi rue *Maynart-Peze* [C. de l'arch.] : « Totam illam domum, cum casale con- » tiguo, que est in rua de *Maynart-Pese;* » en marge de l'article est écrit, de la même main, le mot *Peset.* Hierosme Lopes [Liév. St-And.] nous apprend qu'à la fin du xviie siècle, on la nommait rue des *Pesets* : « Pour » une maison en ladite rue aboutissant à l'estey ou à la rue *Neuve-du-* » *Poisson-Salé;* » et ailleurs : « Pour une maison en la rue *Neuve-du-* » *Poisson-Salé,* où couloit cy-devant le ruisseau du Peugue, faisant le » canton du levant de la rue des *Pesets.* »

La rue *Castambert,* qui était à l'est de la rue du *Poisson-Salé,* à l'ouest de la rue *Maucouyade* et au sud de la rue *Neuve-du-Poisson-Salé,* plus tard rue des *Herbes,* est la seule à laquelle puissent s'appliquer les textes que nous venons de citer. Elle portait le nom de rue de *Castenebet* en 1553 [Denomb.] : « Jean de La Salle a declairé tenir un chay à la ruette de » *Castenebet,* parroisse *Saincte-Eulaye.* » On l'appelle maintenant impasse des Ayres. Deux personnes ont de la peine à y marcher de front.

Pinhadors : Rua *deus Pinhadors, Pinhedors;* rua *Espinadoux, Espinadours;* rue des *Paignadours;* rua *deus Armadureys;* rue des *Armuriers;* rue du Loup (partie de la) (8, 21). — Cette rue correspond à la partie de la rue du Loup qui est entre les rues Sainte-Catherine et du Pas-Saint-Georges. On l'appelait, en 1357 [C. de l'arch.], rue deus *Pinhedors :* « Item emi, a quodam alio fabro, qui moratur in rua deus *Pinhedors,* » vi candelabra cum pede et duo candelabra de platea; » en 1400, rue deus *Pinhadors* ou deus *Armadureys :* « Pro domo lapidea, que est in rua » deus *Pinhadors* sive *Armadureys;* » en 1544, rue des *Paignadours :* « Maison..... au coing de la rue *Caudeyrere* et rue des *Paignadours;* » en 1553 [Denomb.], rue des *Armuriers :* « Vidau de Labat, pelletier,.... » pour une maison qu'est en rue des *Armuriers,* parroisse *Saint-Simeon.* » Le même manuscrit signale une rue des *Couteliers* que nous avons

lieu de croire être la même que la rue des *Armadureys* : « Me de Lahet, » avocat général du roy, demeurant en la parroisse *Sainct-Simeon,* pour » une maison qu'il tient en rue des *Couteliers.* » Baurein [Ms., p. 191, vo] l'appelle rue des *Espinadoux* ou *Espignadours* : « Les peintres, dit-il, y » avaient fixé anciennement leur demeure; les fourbisseurs leur succé- » dèrent. Ceux-ci s'en sont retirés, et ont cédé leur place aux manchon- » niers et aux couteliers, qui, pour la pluspart, y sont actuellement » établis. » On lui donnait aussi, en 1400, le nom de *Grande-rue-Saint-André : Magna-rua-Sancti-Andree* (voir rue du *Loup*). Elle devait alors s'appeler ainsi depuis la rue de *Porte-Begueyre* jusqu'à la place de *Saint-André.*

Pinquet : Rua *deu Pinquet* (11, 22). — Cette rue aboutissait aux *Piliers-de-Tutelle* [Mais. dém.]. Nous connaissons le nom de toutes les rues qui avoisinent les *Piliers-de-Tutelle,* sauf celui de la rue qui longeait le côté septentrional de cet ancien temple; nous devons donc penser que c'est celle-ci qui était la rue du *Pinquet.* Elle est figurée, sans légende, dans un plan du château *Trompette* gravé par Lacour [Bull. polym., 1819, p. 148], d'après un dessin original aujourd'hui dans la collection de M. J. Delpit.

Plans : Rua *deus Plans;* rue de La Prévôté (15, 19). — Cette rue est signalée en 1357 et en 1457 [C. de l'arch.] comme faisant partie de la paroisse *Saint-Seurin.* Elle conduisait de la rue *Trenqueyre* (Rodrigues-Péreyre) à celle de la *Tresorerie* [Pl. mss., no 1019. — Lièv. P. Berl.] : « In rua vocata deus *Plans,* que, a dicta rua *Trenqueyra,* ducit versus » domum tresaurarii *Sancti-Severini.* » C'est dans cette rue, qui a été plus tard appelée rue de La Prévôté, qu'était la maison du prévôt de *Saint-Seurin*, signalée dans les deux textes suivants; le premier de 1361, et le second de 1367 [C. de l'arch.] : « Dominus P. Vitalis de » Botugis, presbiter, solvit pro stagia et toto clauso que tenet, nomine » cujusdam capellanie, juxta stagiam prepositure *Sancti-Severini* Bur- » degale..... » — « P. Gueyta, nepos quondam Forthonis Gueyta, pres- » biteri,.... pro stagia et toto clauso que sunt juxta stagiam prepositure » *Sancti-Severini,* juxta iter quod transit ante domum thesaurarii. » La maison du trésorier de *Saint-Seurin* était située en face de la rue des *Plans.*

Planta-Rosa : Rua *Planta-Rosa;* rua *Pey-Ros;* rue *Plante-Roze;* rue PLANTEROSE (3, 22). — Cette rue qui fait encore partie de la paroisse *Saint-Michel* et qui conduit de la rue SAINTE-CROIX à la rue TRAVERSANNE, est signalée dans un titre du 9 mars 1375 [Terr. Ste-Cr. 1375 à 1448], en ces termes : « Mestre Guillem Moyney, carpentey de grossa fusta, damo- » rant à rua *Planta-Rosa,* en la parropia *Sent-Miqueu* de Bordeu. » Elle portait le même nom en 1450 [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance par Jean » Morin d'une maison rue *Plante-Roze,* parroisse *Saint-Michel.* » C'était bien la même que la rue PLANTEROSE actuelle, puisque l'auteur de l'inventaire de *Sainte-Croix* s'exprime ainsi dans l'extrait qu'il donne d'un titre de 1416 : « Reconnaissance par Ramond et Pey de Ratabop à l'abbé de » *Sainte-Croix,* d'un jardin situé rue *Plante-Rose,* avec le demi mur vers » la rue *Sainte-Croix.* » La rue PLANTEROSE aboutit encore à la rue SAINTE-CROIX.

Nous croyons que l'origine de cette rue remonte au milieu du XIIIe siècle; voici les motifs qui servent de base à notre opinion. Au milieu du mois de juillet *(medio mense julii)* 1250, l'abbé et les moines de *Sainte-Croix* accordèrent à Pierre Itier de La Grava et à Willelm Peteran, exécuteurs testamentaires d'Arnaud de Sent-Andriu, de faire, au nom des héritiers dudit Arnaud, une rue dans le fief que ce dernier avait à *Saint-Michel,* dans les possessions de l'abbaye de *Sainte-Croix,* entre la terre d'Arnaud Aion, d'une part, et celle d'Arnaud-Oberart Larros, d'autre part. Cette rue, dont la largeur était à leur discrétion, devait aller de la grande rue *Sainte-Croix* jusqu'à la rue tracée par Jean Dissente dans le voisinage, et cela aux conditions qui avaient été faites à Arnaud Aion pour l'établissement de la rue deus *Boeys* [Cart. Ste-Cr. fol. 15]. (Voir rua deus *Boeys.*) La voie ainsi créée dut s'appeler rue *Larros* ou *Ros,* du nom du propriétaire à côté des possessions duquel elle passait; c'est, du moins, d'autant plus probable, qu'une rue *Pey-Ros* est signalée dans un titre de 1400 : « Arnaldus de rua *Pey-Ros,* parrochianus *Sancti-Michaelis* Burdegale, » debet, pro vinea que est ante portale *Sancti-Juliani....;* » qu'en 1410 un Pey-Ros possédait une maison devant l'*Ome-de-Papon,* fort près de la rue *Planta-Rosa :* « dauant l'*Ome-de-Papon,* per aissi cum es entre l'ostau » de Pey Ros, d'una part, et la rua deus *Pomeys,* d'autra part » [C. de l'arch.]; et qu'enfin, quelques années auparavant, Arnaud de rua *Pey-Ros,* dit Libornet, était aussi paroissien de *Saint-Michel* [Obit. St-And.]. Nous

ne connaissons pas de rue *Pey-Ros;* mais des exemples de transformations du même genre nous autorisent à croire que des mots *Larros, Ros* et *Pey-Ros,* on a fait *Planta-Rosa.*

Pomeys : Rua *de Pomeys;* rue des *Pommiers;* rue des Pommiers (4, 20). — Cette rue existait dès l'an 1410, ainsi que le prouve le texte suivant cité par Baurein [Ms., p. 88] : « Dauant l'*Ome-de-Papon,* per aissi cum es entre » l'ostau de Pey Ros, d'una part, et la rua de *Pomeys,* d'autra part. » Elle était dans la paroisse de *Saint-Michel* [Inv. Ste-Cr.] : « Bail à cens par l'abbé, » à Perrin Faure, d'une maison rue des *Pommiers,* paroisse *Saint-Michel.* » Au xvie siècle (1526), le bourreau demeurait dans cette rue [Terr. Bos.] : « ..... jardrin.... scitué en la parroisse *Sainct-Michel,* ruhe des *Pommiers,* » confrontant à la maison où se tient le maistre des hautes œuvres de la » ville. » Nous avons vu plus haut que ce fonctionnaire demeurait, au xviiie siècle, dans la ruelle *Neuve.*

Port : Rua *deu Port;* rue du Port (2, 23). — Cette rue existait dès la fin du xive siècle, et alors, comme maintenant, elle conduisait de la rue Sainte-Croix à la rivière. C'est ce qui résulte des extraits suivants [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance, en 1376, par Jacques Vazou de la tierce » partie d'une maison faisant le coin de rue du *Port* et de rue *Sangui-* » *nengue,* paroisse *Saincte-Croix.* » — « Reconnaissance, en 1417, par » Raymond-Guilhem de Segur et Raymond de Segur, frères, d'une maison » et chay, en la rue du *Port,* vers la mer; » et enfin : « Place et jardin » (en 1493) rue du *Port,* proche *La Fusterie.* »

Porta-Begueyra : Rua *Porta-Begueyra;* rue *Porte-Begere, Begueyre, Vigeire, Vigerie;* rue des *Épiciers;* rue du Pas-Saint-Georges (partie de la) (8, 21). — Cette rue s'étendait autrefois de la rue du *Loup* au *Marché.* La rue *Porte-Begueyre* « est, dit Baurein [Ms., p. 104, vo], le nom que por- » toit anciennement la rue du *Pas-Saint-George.* C'est aussi celui que des » anciens titres donnent à la partie de cette rue qui est entre la rue *Poite-* » *vine* et celle du *Cerf-Volant....* Dans une reconnaissance du 23 novembre » 1545, retenue par Gemisson, notaire, et consentie en faveur du chape- » lain d'Arnaud de La Caze, cette rue est appelée rue de *Porte-Begere* ou » *Begueyre,* alias du *Pas-Saint-George.* Dans un titre du 21 avril 1567, il » est également énoncé que la rue jadis appelée *Begueyre* étoit, de pré-

» sent, rue du *Pas-Saint-George.* » Dans le même manuscrit [p. 192, v°], Baurein ajoute que la rue des *Espicieys* est nommée, dans un titre de 1414 : « carreyra *Porta-Begueyra.* » Dans un titre de 1402 [Bénef. St-Mich.], on lit : « rue *Porte-Begueyre* (rue des *Epiciers*), paroisse » *Sainte-Colombe;* » et ailleurs : « paroisse de *Saint-Siméon;* » ce qui prouve qu'elle était coupée en deux par la porte qui s'ouvrait dans le mur romain. Nous avons aussi trouvé un texte de 1375 [C. de l'arch.] qui prouve que le nom de rue *Porte-Begueyre* était celui qu'on donnait à cette partie de la rue du *Pas-Saint-Georges* qui était au nord de la porte romaine : « Johannes Streton, dominus de Landiranis, ut bona tenens » Arnaldi de Campariano, debet pro domo, sive operatorio quod tenet » in angulo carrerie *Porte-Vigerie* que ducit versus ecclesiam *Sancti-* » *Andree;* » et ailleurs [Inv. St-And.] : « Reconnaissance, en 1450, par » Jensote Hauteyre, d'une maison faisant le coin de rue des *Pignadoux* et » de *Porte-Begueyre.* » (Voir rua deus *Espiceys.*)

Porta-Dijeus : Rua *de Porta-Dijeus;* rua *de Porta-Dijeu, de Porta-Digeu, de Porta-Digeus, de Porta-Dijius; Magna-rua-Digaus;* rua *Digaus, de Giu; Magna-rua-Podii-Paulini;* rue de *Font-Joyn, de Saint-Jouin, de Saint-Jovin;* rue Porte-Dijeaux (10, 21; 11, 20). — Cette rue a conservé le même nom jusqu'à nos jours; elle s'étendait de la porte *Dijeaux* au carrefour de *Font-Jouyn* (rue Sainte-Catherine). Dans certains titres [C. de l'arch.], on la désigne simplement par ces mots : « In rua que » de *Templo* ducit versus portam *Digeus.* » — « Pro domo situata in par- » rochia *Sancti-Christophori,* in rua que, a domo *Templi,* ducit versus » portam seu ruam *Porte-Medulce.* » Ce qui prouve qu'elle était, en partie du moins, dans la paroisse de *Saint-Christoly*. En 1400, elle est nommée *Magna-rua-Digaus* ou simplement rua *Digaus;* en 1367 et 1375, rue *Porta-Digeu :* « Guillelmus de Montegarano debet pro solo, sive domo que est » juxta locum fratrum de Sacco, quondam rua *Porta-Digeu.....* » — « Ramundus de Montegarano debet pro domo in rua *Porte-Digeu,* prope » locum fratrum de Sacco Burdegalensium..... » En 1370 [Inv. St-And.], on trouve cette rue appelée rue de *Giu :* « Reconnaissance, au chappitre, » d'une maison scize en la rue appellée de *Giu,* par laquelle on va du » *Temple* vers la porte *Digeaux.* » Elle a été également nommée *Grande-rue-de-Puy-Paulin,* ainsi que le prouve le titre suivant [Ms. Baur., p. 158, v°] : « ..... in *Magna-rua-Podii-Paulini,* in altera parte ipsius rue

» que est versus meridiem, in angulo ruete de *Brayaco.* » *Grande-rue-Porte-Dijeaux* ou de *Puy-Paulin* est le nom qu'on lui donne dans un plan copié par M. Jules Delpit aux Archives nationales, dans les papiers de la maison de *Puy-Paulin.* Dans un titre de 1406 [Lièv. St-Esp.], elle est appelée rue de *Font-Joyn :* « Bail a fief, consenti par les confrères de » la confrairie du Saint-Esprit de Saint-Seurin, en faveur de...., d'une » maison en rue *Font-Joyn;* » et, en rubrique : « rue *Font-Joyn,* ensuite » rue *Porte-Dijaux.* » Un autre texte de 1684 [Lièv. St-Seur.] l'appelle rue *Saint-Jouin* ou *Grande-rue-Porte-Dijaux.* Nous pensons cependant que la rue *Porte-Dijeaux* n'a porté qu'accidentellement les noms de *Font-Joyn* ou *Saint-Jouin* et seulement vers son extrémité orientale. (Voir cantoun de *Font-Jouyn.*)

Porta-Medoca : Rua *Porta-Medoca;* rua *Porta-Medoqua, Porte-Medulce;* magna rua *de Porta-Medulca;* rue *Jovin, Jouin;* rua *de Sent-Jouyn, de Font-Jouyn;* rue Sainte-Catherine (portion de la) (10, 22). — Les extraits suivants [C. de l'arch., 1400] font connaître l'emplacement de cette rue : « Arnaldus de Benon debet pro domo situata in parrochia » *Sancti-Christophori,* in rua que, a domo *Templi,* ducit versus portam » seu ruam *Porte-Medulce.....* » — « Pro domo alta, lapidea, situata in » parrochia *Sancti-Maxentii,* in magna rua de *Porta-Medulca,* et pro » domo que est retro dictam domum, et habet exitum ad ruam *Sancti-* » *Remegii.....* » — « Pro domo situata in magna rua de *Porta-Medulca,* » videlicet in quadrivio de *Fonte-Joyni.....* » Elle était donc au bout des rues *Saint-Remy* et *Porte-Dijeaux,* et allait du carrefour de *Font-Joyn* à la porte *Medoc.* Le titre suivant nous apprend qu'on l'appelait aussi rue de *Font-Jouyn,* de *Saint-Jouyn* ou de *Sainct-Jovyn* [Inv. St-And.] : « Recon- » noissance (faite en 1433) au chappitre d'une maison en la parroisse » *Sainct-Maixans,* scize en la rue *Sainct-Jouin* (ou *Sainct-Jovin*), par » laquelle on va de porte *Medoque* à porte *Digeaux.* » On la nommait, en 1553, rue *Jovin* [Denomb.]. (Voir cantoun de *Font-Jouyn.*)

Nous avons vu également que la rue du *Burga,* située en dehors de la porte *Medoc,* prenait quelquefois le nom de rue *Porte-Medoc;* en voici une autre preuve [Inv. St-And.] : « Reconnaissance d'une maison près la » porte des *Freres-Prescheurs,* en la grand rue de *Porte-Medoque.* »

Porta-deus-Paus : Rua *de Porta-deus-Paus;* rua *Porta-de-Palis;*

rua *de Palis;* rue *Porte-des-Paux;* rue *Pont-de-La-Mousque* (9, 23). — La rue *Porta-deus-Paus* conduisait de la porte de l'*Ome-de-Casse* à celle des *Paus* et même au delà vers le sud, en passant entre le rempart romain et celui du moyen âge. Cette rue a été détruite lorsqu'on a construit la Bourse. Elle faisait un angle droit avec l'extrémité inférieure de la rue *Saint-Remy,* ainsi qu'il résulte de l'extrait suivant d'un titre de l'an 1381 [Inv. St-And.] : « Acquisition faite par le chappitre de 10 livres de rente » sur une maison en la ruhe *Porte-des-Paux* et en la grand ruhe *Sainct-* » *Remy*. » Une maison ainsi placée devait faire nécessairement l'angle de ces deux rues. La rue de *Porte-des-Paus* avait encore ce même nom en 1553 : « Pour une maison en rue *Sainct-Remy;* plus pour ung casau et » mur en rue *Porte-des-Paux,* tirant en rue du *Far-de-Lesparre.* » Le titre suivant [Terr. Dest.] nous apprend qu'à la même époque elle s'appelait aussi rue du *Pont-de-La-Mousque :* « Marguerite Egreteau tient toute » icelle maison..... scituée en la rue de *Porte-des-Paux,* autrement du » *Pont-de-La-Mousque,* joignant les murs de la présente ville près de la » tour ronde appellée de Me *Dade (?)* (d'*Aste*), confrontant, d'ung bout et » d'ung costé, vers le levant, à laditte rue appellée du *Pont-de-La-* » *Mousque,* autrement des *Paux,* du midi, vers la maison de...., d'autre » costé et d'ung bout, aux meurs de ladicte ville et ladicte tour ronde. » Baurein nous apprend, en outre, que la rue des *Paus* (de *Palis*) se dirigeait de la porte du même nom vers le midi.

La rue Saint-Rémi a été quelquefois appelée rue *Porte-des-Paus*. (Voir rua *Sent-Remedy*.)

Porta-Sent-Pey : Rua *de Porta-Sent-Pey;* rue de la *Porte-Saint-Pierre.* — Le nom de cette rue est connu par un texte de 1459 [C. de l'arch.], où nous voyons qu'une maison qui y était située appartenait à Trenquine Boneau, et qu'elle était voisine de celle de Thomas Serin. Il est probable que cette voie aboutissait à la porte *Saint-Pierre*. C'était peut-être celle que nous appelons maintenant rue de la Cour-des-Aides.

Portau-de-La-Cadena : Rua *deu Portau-de-La-Cadena;* rua *de la Porta-de-La-Cadena;* rue Sainte-Catherine (portion de la) (8, 20). — La portion de la rue Sainte-Catherine qui s'étend actuellement de la rue du Loup au cours d'Alsace-et-Lorraine passe sur l'emplacement de la rue du *Portau-de-La-Cadene*. Elle était, dit Baurein [Ms., p. 160, vo],

partie dans la paroisse *Sainte-Eulalie* et partie dans celle de *Saint-Projet.*

Pountets-de-Las-Salineyras : Rua *deus Pountets-de-Las-Salineyras;* rue du *Pont-des-Salinières;* rue du *Pontet-des-Salinières;* rue de *Dessus-le-Pont-des-Salinières;* rue *Puyadey;* rue des Pontets (5, 22). — La rue qui côtoie à l'ouest la rue de La Fusterie et se dirige vers le sud-est, s'appelait, en 1427, rue deus *Pontets-de-Las-Salineyras* [Bénéf. St-Mich.]. Il résulte du titre suivant qu'elle s'appelait aussi rue du *Puyadey,* et que son extrémité méridionale était près de la rue *Maubec* [Lièv. St-And.] : « ..... pour une maison en la rue du *Pontet-des-Sali-* » *nières,* autrement du *Puyadey,* joignant, au levant, une maison située » en la rue de *La Fusterie,* faisant un canton au midi de la rue du *Pontet-* » *des-Salinières* et proche de la rue *Maubec.* » On la nommait à la fin du xve siècle rue de *Dessus-le-Pont-des-Salinières,* et une ruelle la mettait en communication avec la rue de *La Fusterie,* que les terriers de la fin du xve siècle nomment, presque toujours, rue des *Salinières* [Terr. Bos.] : « Baillette à fief nouveau de toute icelle ruette et place, de trente ung pied » de long et neuf pied et demi de large, scituée à la ruhe des *Salinières,* » confrontant...., d'ung bout, à laditte ruhe, et, d'autre bout, entre à la » ruhe publicque de *Dessus-le-Pont-des-Salinières.* » Ailleurs, dans le même terrier, cette dernière rue est nommée rue du *Pont-des-Salinières.*

Pount-Sent-Johan : Rua *deu Pount-Sent-Johan;* rue du *Pont-Saint-Jean;* cours d'Alsace-et-Lorraine (partie du) (7, 22). — Il résulte d'une grande quantité de titres [Terr. Bos.] que la rue du *Pont-Saint-Jean* ne s'ouvrait pas directement en face de la porte du même nom; qu'en entrant dans la ville, elle tournait vers le nord, à angle droit; que deux ou trois maisons bordaient le côté oriental de la rue et s'appuyaient contre le rempart qui reliait la porte *Saint-Jean* aux tours du *Peugue;* qu'ensuite, elle prenait la direction de l'ouest parallèlement au Peugue, coulant, au nord, derrière des maisons qui avaient leur façade dans la rue; qu'à la fin du xve siècle, elle se prolongeait au delà des murailles contre lesquelles s'appuyaient aussi des maisons situées en dehors de la ville; qu'enfin, elle faisait partie de la paroisse *Saint-Michel.* Il est probable qu'alors, comme avant sa destruction, lors du percement du cours d'Alsace-et-Lorraine, elle conduisait du quai à la rue de *La Chapelle-Saint-Jean.*

Pousse-Penilh : Rua *Pousse-Penilh;* rua *de Les Armes;* rue *Traversière;* rue VINET (9, 22). — Cette rue conduisait de la rue d'*Alhan* à celle de la *Petite-Carpenteyre.* On l'appelait aussi rue de *Les Armes* au XVIe siècle, ainsi qu'il résulte d'un acte de 1584 [Terr. St-P.], où on lit : « ..... toute icelle maison et chay avec le jardrin qu'est derriere.... scitués » en la parroisse *Sainct-Symeon* de Bourdeaulx, en la rue appellée du » *Puys-de-Hailhan,* autrement de *Maucousinat,* et anciennement appellée » d'*Amanyeu-Martin,* confrontant à la rue appellée de *Les Armes,* autre- » ment appellée de *Pousse-Penilh,* d'ung cousté, et..... tient, en long, de » ladicte rue, de l'ung bout, jusques à la ruette du *Mora* par laquelle l'on » va de laditte rue de *Pousse-Penilh* à la rue du *Pas-Sainct-Georges,* » devers derriere, d'aultre bout. » Au commencement du XVIIIe siècle [Lattré], on l'appelait rue *Traversière;* ce nom est encore gravé dans le mur d'une maison qui forme le coin de cette rue.

Prat : Rua *deu Prat;* ruetta *deu Prat* (11, 23). — D'après un titre conservé dans les archives du château de *Vayres,* cette rue était dans la paroisse *Saint-Mexent.* C'est aussi ce que dit l'abbé Baurein [Ms., p. 81], et il ajoute qu'elle était près de la tour *Saint-Georges,* et [p. 115] qu'elle s'étendait au nord de la rue *Notre-Dame.* Nous avons trouvé également [Inv. St-And.], à la date de 1331, qu'elle était dans la paroisse *Saint-Remi.* Par suite, cette rue, étant dans les deux paroisses dont la limite, sur ce point, allait du sud au nord, devait se diriger de l'ouest à l'est, comme les rues *Dissente* et *Notre-Dame.* Elle était proche de la porte de *La Palu* [Fr. Prêch.] et des remparts du nord du second accroissement. Elle a été détruite lors de la reconstruction du château *Trompette.*

Putz : Rua *deu Putz;* rua *de Puteo;* rue du *Petit-Puys;* ruelle du *Puis,* du *Puch,* du *Puits* (7, 20). — Les extraits suivants [C. de l'arch.], nous donnent l'emplacement de cette rue en 1354 : « Recepi a Menaldo de Mon- » teauserio...., pro domibus et pro appenticio quod est retro, que sunt in » rua de *Cayfferneta,* juxta carrieram de *Puteo....;* » en 1367 : « Guillelmus » Gombaudi de Las Farguas debet pro uno solo...., juxta quamdam ruetam » strictam per quam itur a rua de *Cayffernano* ad puteum; » et en 1370 [Terr. de l'arch.], « maison..... dure et tient en long, de ladite rue du

» *Grand-Cahernan,* par devant, de l'un bout, entre à la ruelle du *Puis,* qui » est vers orient derrière, de l'autre bout. » C'était donc une rue étroite qui débouchait dans les rues de *Cayffernette* et du *Cayffernan.* Elle était à l'orient de cette dernière et au nord de la rue *Cayffernette,* ainsi que nous allons le prouver. Le contrôleur de l'archevêque, après avoir dénombré, en 1367, les maisons qui bordent le côté sud de la rue, ajoute : « Pro » domibus et appenticio quod est retro, que sunt in altera parte dicte rue » de *Cayfferneta,* juxta ruetam de *Puteo.* » Elle portait le nom de rue du *Puch* en 1459 [C. de l'arch.] : « Raymond Revertis pour un sueil en la » rue *Cafernette* où a grand maison joignant rue du *Puch.* » On l'appelait au siècle dernier rue du *Petit-Puys* [Pl. Ms. Barb.]. Il y avait une voie du même nom dans le quartier de *Naujac* (Voir putz de *Peyron*).

La rue du *Putz* existait encore en partie au commencement du XIXe siècle; elle partait de la rue du *Cahernan,* se dirigeait, en ligne droite, vers l'extrémité méridionale de l'église de la *Maison-Professe* (église SAINT-PAUL), tournait ensuite à angle droit vers le sud et débouchait dans la rue de GOURGUE, en suivant à peu près le bord occidental du GRAND-MARCHÉ. Avant la construction de ce marché, on suivait un passage qui remplaçait la ruelle du *Puits,* pour se rendre de la rue de GOURGUE à la sacristie de l'église et au jardin du curé de SAINT-PAUL.

Putz-deus-Alaudatz : Rua *deu Putz-deus-Alaudatz;* rua *Putei-deus-Alaudatz, deu Putz-deus-Alodatz;* rueta *deus Auladatz,* des *Alaudettes;* rue du *Puits-des-Alaudats* (10, 21). — Cette rue était la première qu'on trouvait à gauche en entrant par l'est dans la rue *Porte-Dijeaux.* Elle existe encore en partie, mais elle est fermée à ses deux extrémités par une grille; elle passe à l'est de l'hôtel de la POSTE AUX LETTRES, puis retourne, à angle droit, pour déboucher dans la rue SAINTE-CATHERINE. Les deux textes suivants donnent la preuve de son état ancien [C. de l'arch.] : « Fortius Valle, notarius publicus, debet pro casali et appen- » ticio quod est in rua que, a quadrivio de *Fonte-Joynii,* ducit versus » portam *Digeu* et occidentem, videlicet inter ruetam *Putei-deuz-Alau-* » *datz,* et ruetam de *Brayaco.* » Baurein, de son côté [Ms., p. 97], cite l'extrait d'une liève du commencement du XVe siècle, qui s'exprime ainsi : « In parrochia *Sancti-Maxentii,* in rua que, a quadrivio de *Font-Joyn,* » ducit directe versus portam *Digius,* et versus occidentem, in altera

» parte ipsius rue que est versus meridiem, prima domus que est in an-
» gulo ruete sive introitus *Putei-deus-Alaudatz.* »

Putz-de-Banhacat : Rua *deu Putz-de-Banhacat; deu Putz-de-Banhacap;* rua *Putei-de-Banhacap;* rue du *Puitz-de-Bagnecap,* du *Puits-de-Bagnecat;* rue *Baignecap, Bachacop, Moillecap;* rue du *Fresche;* rue du *For-Lesparre,* du *Fort-Lesparre;* rue du Pas-Saint-Georges (partie de la) (8, 22). — Cette rue, dit Baurein [Ms. p. 196, v°], « commence vers l'extré-
» mité des rues de *Saint-Symeon* et *Maucoudinat,* et continue jusqu'au
» puits de *Bagnecat :* rua, est-il dit dans une ancienne lève, que a qua-
» drivio *Sancti-Symeonis,* ducit ad puteum de *Banhacat.* Il est fait mention
» de cette rue dans un titre de 1444, en ces termes : Rua per laquau hom
» ba deu putz de *Banhacat,* bert la rua deu *Far-de-Lesparra.* Elle est située
» dans la paroisse de *Saint-Symeon.* On a confondu cette rue avec celle
» du *Pas-Saint-Georges* qui est à la suite; ainsi, on trouve dans quelques
» titres : Rue *Baignecap,* autrement *Pas-Saint-Georges;* les titres dont il
» question concernent des maisons qui aboutissent, par derrière, aux
» appartenances de l'église *Saint-Symeon;* ainsi, on voit qu'on a appelé
» *Pas-Saint-Georges* cette partie de rue qui est la plus près du puits de
» *Bagnecat.* »

Elle ne s'arrêtait au nord qu'à la rue du *Far-de-Lesparre* (rue du Parlement), puisque nous trouvons qu'en 1376 [Bénéf. St-Mich.], une maison faisait le coin de ces deux rues. On l'appelait aussi rue du *Fresche* en 1481 [Bénéf. St-Mich.] : « Me Amaubin Paute, prestre, reconnait tenir en
» fief de damoiselle Marguerite de Junqueyres, femme de noble Pothon de
» Segur, écuyer, une maison en rue du *Fresche,* autrement de *Bagnecap.* »
Un Pierre du Fresne possédait une maison dans cette rue en 1361 (C. de l'arch.) : « P. de Fraxinu solvit pro domo quam tenet in rua *Putei-de-*
» *Banhacat.....* » C'est sans doute ce qui lui avait fait donner ce nom de du *Fresche,* mot gascon qui se traduit en français par celui de *frêne.* Nous avons trouvé un texte de 1560 [C. de l'arch.] où cette rue est appelée rue de *Bachacop.* « Pierre Renaud pour la maison..... qui est scituée en
» la parroisse *Saint-Symeon,* en la rue de *Bachacop.....* » Nous pensons que c'est une erreur de l'auteur du manuscrit. Un autre texte de 1553 [Denomb.], lui donne le nom de *Moillecap :* « Jean Branche a declairé
» qu'il tient une maison scize en la reue de *Moillecap,* parroisse *Sainct-*
» *Pierre.* »

Putz-belh-deu-Far : Rua *deu Putz-belh-deu-Far;* rua *Putei-veteris-de-Farro;* rue du *Puits-vieux-du-Hâ;* rua *deu Petit-Putz;* rua *de Parvo-Puteo;* rua *deu Putz-Crabey;* rua *de Puy-Crabey;* rua *de Puy-Cabre;* rua *Podii-Cabrerii;* rua *de Putei-Crabey;* rue *Mont-Crabey;* rue du *Puch-Oubert;* rua *deu Noguey, deus Nogueys;* rue de *Noguey;* rue de la Plateforme (partie de la); impasse Caillabet (8, 18). — L'emplacement de cette rue et presque toutes les variantes de son nom au moyen âge nous sont indiqués dans les Comptes de l'archevêché. Ainsi, en 1430, on trouve pour la désigner le texte suivant : « Totum illud sons quod est loco » vocato a *Puy-Crabe,* alias lo *Putz-Belh;* » en marge de cet article et de la même écriture, on lit ces mots : « Rua *Putei-veteris-de-Farro.* » On rencontre les mentions suivantes en 1432 : « In loco vocato a *Puy-Crabey;* — in rua de *Puy-Crabey;* — in rua *Putei-veteris-de-Farro* » : « ..... totam » illam domum, cum exitu, que est in rua deus *Nogueys,* alias rua de » *Puy-Crabey.* » Postérieurement à 1432, la dénomination de *Putz-Belh* prévaut sur les autres, qui cependant sont encore quelquefois employées. Dans les comptes antérieurs à 1400 nous avons lu : « Pro domo cum » solerio situata in rua de *Farro,* inter ruam de *Parvo-Puteo* et ruam de » *Stella;* » et ce qui prouve que cette rue du *Petit-Puits* est la même que celle du *Putz-belh-deu-Far,* c'est que la maison dont il est ici question est dans la rue du *Far,* entre les rues de l'*Estelle* et du *Petit-Puits;* cette dernière rue donnait donc dans la rue du *Far,* et ne pouvait être qu'à l'ouest de la rue de l'*Estelle,* puisque la rue voisine, à l'est, était celle de *Bassenxs.* La rue du *Puits-vieux-du-Far* aboutissait à celle du *Far;* c'est ce que nous apprend un texte de la même année [C. de l'arch.], où nous lisons : « ..... debet pro medietate unius domus lapidee situate, in rua de » *Farro,* in angulo rue *Putei-veteris-de-Farro....;* » et comme nous connaissons le nom de toutes les rues qui aboutissaient à la rue du *Far,* excepté celui de la première à l'ouest, se dirigeant vers le sud, c'est là que nous devons chercher celle qui nous occupe. Elle était, en effet, au sud de la rue du *Far,* puisque nous trouvons, dans le même compte de 1400, qu'un jardin de la rue du *Puy-Crabey* faisait le coin de la rue de l'*Estelle,* et que la rue du *Puy-Crabey* se dirigeait vers *Sainte-Eulalie :* « Johannes de » Cayffernano debet pro solo sive casali quod est in rua *Podii-Cabrerii,* » videlicet in angulo rue de *Stella....;* » — « ..... pro vinea que est in rua » *Podii-Cabrerii,* procedendo versus ecclesiam *Sancte-Eulalie....* » La rue

deu *Putz-belh-deu-Far* était située à l'ouest de la rue de l'*Estelle,* ainsi qu'il résulte du titre suivant, daté du 12 mars 1412 : « Conoguda que lo » discret home meste Pey deu Poyau, bacheley en leys, et Arnaud deu » Poyau, frayres,.... esporleren de tota aquera maison, ab la issida de » tras, qui es en la rua apperada deu *Putz-belh-deu-Far,* entre la maison » et appentis de Guilhem Austen et las yssidas de las maisons de...., » deuert septentrion, d'una part; et dura de la deyta rua, deuert orient, de » l'un cap, entro à la issida de la maison de Guilhem Peitabin, laquau a » la intrada deuert la rua de l'*Estela,* deuert occident, de l'autre cap » [Manuale capituli S^ti^-Andree Burd. — Arch. dép.]. Le même manuscrit appelle cette voie « rua deu *Noguey,* » en 1427. Hierosme Lopes [Lièv. St-And.] vient confirmer ces renseignements et les compléter de la manière suivante, en faisant connaître un nom de plus porté par la même rue : « Rue de *Nogueis,* du *Puch-Crabey* ou du *Puch-Oubert :* Cette rue » estoit à costé de la rue de l'*Estelle,* à son couchant, et les fiefs alloient » jusqu'aux murs de la ville, une ruette entre deux. » Ce texte nous apprend en outre que la rue du *Puits-vieux-du-Far* ne longeait pas les remparts, puisqu'il y avait des fiefs entre cette rue et les murs de la ville, et une ruelle le long de ces murs. Nous devons faire remarquer qu'un grand nombre de maisons de la rue du Palais-de-Justice s'appuient à l'est contre d'autres maisons dont les fenêtres s'ouvrent au-dessus des toitures de celles qui longent la rue; nous pensons donc que la rue du *Puits-vieux-du-Far* ne passait pas sur l'emplacement de celle du Palais-de-Justice, mais en partie sur celui de la rue de la Plateforme, et sur celui de l'impasse Caillabet.

Nous croyons pouvoir avancer que la voie qui est signalée dans le texte suivant [Inv. St-And.] est la même que celle du *Puits-vieux-du-Far :* « Contrat par lequel Thomas de Pingnhar a esté investi feument par le » chappitre de toute icelle maison qui est en la rue de *Mont-Crabey.* » Ailleurs, dans le même manuscrit, elle est appelée, en 1395, rue de *Noguey,* nom qui lui est aussi donné, avec de légères variantes, comme nous venons de le voir, dans plusieurs autres manuscrits : « ..... maison, » avec l'yssue par derriere, qui est en la ruhe du *Puis-vieil-du-Far,* » autrement de *Noguey.* » Quelquefois les scribes la désignaient par une périphrase; ainsi [Inv. St-And.] on lit : « Reconnaissance (1370) faicte » au chappitre de toute icelle pièce de vigne qui est en la ruhe par » laquelle on va du *Puy-Crabey* à l'esglise *Saincte-Eulaye,* et plus de

» toute icelle pièce de vigne qui est là mesme, tirant devers la porte de » l'esglise. »

La confusion faite par les auteurs des textes que nous venons de citer entre les mots *Podium* et *Puteus* ne doit pas nous arrêter; ils se traduisent l'un et l'autre en gascon par *puch* et *puts,* dont la prononciation est presque identique. Ceux qui écrivaient en latin les ont confondus et les ont traduits indistinctement, et souvent dans le même titre, par *Podium* et *Puteus.* Ici cependant ces deux dénominations pourraient avoir leur raison d'être; il pouvait y avoir un puits près de la rue du *Far,* dans le bas de la rue du *Puits-vieux-du-Far,* et la hauteur qui est à l'autre bout de la rue, près de *Sainte-Eulalie,* pouvait s'appeler le *Puy-Crabey*. D'ailleurs, suivant Du Cange, *puteus* était pris en même temps pour *puits* et *puy, montagne, colline.*

Putz-de-Bertulh : Rua *deu Putz-de-Bertulh;* rue Saint-Christoly (10, 20). — Nous croyons que la rue deu *Putz-de-Bertulh* est celle qu'un texte de 1438 [C. de l'A. — Arch. mun.] signale de cette manière : « Johannes de Caupena, domicellus, pro domo que est in parrochia » *Sancti-Christophori,* in rua que, a puteo de *Bertholio,* ducit versus » ecclesiam *Sancti-Christophori.* » Notre opinion s'appuie sur le titre suivant, daté du 4 septembre 1426 : « Conoguda que Arnaud, carpentey » en la parropia de *Sent-Christoly* et borges de Bordeu, esporlet de » mossen Pey de La Tor, segrestan de *Sent-Andriu,* de tot aquet hostau » qui es en la parropia de *Sent-Christoly,* en la rua apperada au *Putz-de-* » *Bertulh,* entre l'ostau de Johana de Junqueiras et lo putz de *Bertulh,* » d'una part, et l'ostau deus hereteis de mossen Berne de La Forcada, » d'autra; et de la deita rua, de l'un cap, entro à la causa de Bernard deu » Castera et de Johanna deu Castera, de l'autra cap » [Manuale capituli S^ti^-Andree Burd. — Arch. dép.]. Une maison située de cette façon était nécessairement placée dans l'île de *Verteuil* (voir îla de *Bertulh,* p. 116), au nord du puits, et ne pouvait avoir sa façade que dans la rue Baubadat, entre la rue Montméjan et la fontaine qui remplace le puits de *Verteuil,* ou dans celle de Saint-Christoly.

Putz-de-Canteloup : Rueta *deu Putz-de-Canteloup;* rua *Putei-de-Cantalupo;* rue du *Puits-de-Canteloup;* rua *deu Putz-de-na-Marian;* rue du *Puits-de-na-Marian* (9, 22). — Cette ruelle était, suivant Baurein [Ms.,

p. 157], le « cul-de-sac qui a son entrée dans la rue *Saint-Remi* entre la » rue *Métivier* et celle des *Lauriers*..... Il paroît qu'il y avoit un puits » dans cette ruette, qui, pour cette raison, est appelée dans une liève du » commencement du xve siècle, rueta *Putei-de-Cantalupo;* c'est la même » que celle du *Puits-de-na-Marian.* » Et, à propos de cette dernière dénomination, le même auteur dit [p. 64] « qu'on trouve le nom de cette » ruette consignée dans une liève du milieu environ du xive siècle en ces » termes : rueta *Putei-de-na-Marian;* » et il ajoute : « on ignoreroit sa » position si l'extrait suivant de cette même liève ne nous apprenoit que » deux maisons, qui confrontoient vers le levant à cette ruette, étoient » bordées vers le couchant par une autre ruette, qui avoit sa direction » vers le midi et aboutissoit à la rue *Sainct-Maixant,* connue à présent » sous le nom de rue du *Parlement....;* in rua que ducit ad puteum de » *Na-Marian* sunt due domus inter dictam ruetam, ex parte orientis, et » quamdam ruetam, ex parte occidentis, que inde ducit directe, versus » meridiem, ad ruam *Sancti-Maxentii.* Il est aisé, d'après cet extrait, » de retrouver la position de la ruette du *Puits-de-na-Marian;* il y a tout » lieu de penser que c'est le cul-de-sac qui a son entrée dans la grande » rue *Saint-Rémi*, presque vis-à-vis la rue *Corbin;* ce cul-de-sac est en » effet placé au levant de deux maisons bordées vers le couchant par la » rue *Métivier* qui a sa direction, du nord au midi, et qui conduit vers la rue » du *Parlement.* » Cette impasse, qui existe encore, n'est plus publique.

Putz-deus-Casaus : Rue *deu Putz-deus-Casaus;* rua *Putei-de-Casalibus;* rue du Puits-Descazeaux (6, 22). — Cette rue, qui porte encore le même nom, débouche dans la rue de La Rousselle. On la trouve mentionnée, en ces termes, dans un titre de 1400 [C. de l'arch.] : « Pro domo » situata in rua *Putei-de-Casalibus*..... » Le puits qui lui a donné son nom était creusé dans les jardins (*casaus,* en gascon) dépendant de la maison de *La Lande* située dans la rue Neuve. Des vieillards ont affirmé avoir vu, à la fin du xviiie siècle, des jardins et des vignes entre la rue Neuve et celle du Puits-Descazeaux, à l'extrémité de la rue ou impasse Montagne.

Putz-de-Cujoles : Rua *deu Putz-de-Cujoles* (9, 23). (Voir rua de *Costinhan.*)

Putz-deus-Judius : Rua *deu Putz-deus-Judius;* rua *deu Pus-deus-Ju-*

deuxs, deu Pus-deus-Judeus; rua *Putei-Judeorum;* rue du *Puits-des-Juifs;* rua *deus Petits-Judius;* rue du *Petit-Judas;* rue des Bahutiers (8, 22). — « Il est fait mention de cette rue, dit Baurein [Ms., p. 83, 84 et 196], dans » des anciennes reconnaissances d'une maison qui y étoit située et qui » aboutissoit, par derrière, au mur du Palais..... Voici les propres termes » de cette reconnoissance : Tota aquera mayson qui es en la parropia » *Sent-Pey* de Bordeu, aus *Pus-deus-Judeuxs,* ayssi cum es entre la » mayson et lo feu deus hereters de n'Arnaud de Camparian, d'una part, » et la mayson de Pey Bacquer, d'autra part; et dura et ten en lonc de la » deyta rua deus *Pus-deus-Judeuxs,* de l'un cap, entro que au mur deu » castet de nostre senhor lo Prince, qui es de part detras. Ceci est extrait » d'un titre de 1367. » Baurein nous apprend ensuite que cette rue s'appelait, en 1391, 1402 et 1438, rua deus *Putz-deus-Judius* et rua *Putei-Judeorum,* et il ajoute : « Dans un titre du 5 janvier 1403, elle est appelée » rua deus *Petitz-Judius,* d'où l'on aura formé, dans la suite, rue du » *Petit-Judas,* » nom qu'elle portait déjà en 1484 [Terr. de l'arch.], et qu'elle a gardé jusqu'au jour où on l'a nommée rue des *Bahutiers,* nom qu'elle portait dès le commencement au moins du XVIIIe siècle, puisqu'il est dit dans un acte de vente de la vingt-quatrième partie de la maison noble de *Haut-Brion,* passé le 29 décembre 1738, que le vendeur, Mre Jean-Louis Lecomte d'Espiemont, chevalier, demeurait à Bordeaux dans la rue des *Bahutiers* [Arch. La T.]. Le nom de *Petit-Judas* était aussi quelquefois donné à la rue d'*Enfer,* qui faisait, au sud, le prolongement de la rue du *Putz-deus-Judius :* « Reconnaissance de Bernard Corret pour une » maison rue *Poitevine,* faisant le coin de la rue d'*Enfern* ou *Petit-Judas* » [Inv. des Ann.].

Putz-de-Las-Combas : Rua *deu Putz-de-Las-Combas;* rue du *Puy-des-Combes.* — Le seul renseignement que nous puissions fournir sur cette rue, c'est qu'en 1429, elle était dans la paroisse *Saint-Pierre* [Inv. Fr. Prêch.]. Nous pensons que c'est la même que la rue de *Las Combas.*

Putz-Salat : Rua *deu Putz-Salat;* rua *deu Pus-Salat;* rue du *Puy-Sallé;* rue de *Gaulliac,* du *Gauriac, Gauriac;* rue *Mauriac;* impasse Mauriac (5, 22). — Il existait aux *Salinières,* à la fin du XIVe siècle, une localité ou un puits que l'auteur de l'inventaire des titres des bénéficiers de *Saint-Michel* appelle « au *Puis-Salé,* » et il ajoute entre parenthèses :

« rue *Gauriac;* » dans le même inventaire, nous trouvons la rue du *Pus-Salat* comme étant située aux *Salinières,* dans la paroisse de *Saint-Michel.* En 1526, une place vide dépendant de la *Vieille-Craberie* confrontait, par devant, à la grande rue devant les *Salinières,* et, d'autre bout, à la rue du *Puy-Sallé* [Terr. Bos.]. Un texte de 1553 [Denomb.] signale une maison scize en la rue du *Gauriac,* près les *Salinières.* D'autres textes [Bénéf. St-Mich.] nomment cette rue : *Gauriac, Gaulliac* ou *Mauriac.* Ce dernier nom a prévalu; il est resté à une impasse qui s'ouvre sur le cours des Fossés, derrière la rue des Faures. Nous croyons que c'est l'ancienne rue du *Putz-Salat.*

Putz-de-Toscanan : Rua *deu Putz-de-Toscanan;* rue du *Puch-de-Tuscanan, Trescanant, Trescalan, Trescallan;* rue de *Tuscanan;* rue du *College-des-Lois;* rue des *Lois;* rue Porte-Basse (9, 20). — Cette rue, qu'on appelait aussi rue *Tuscanan* [Terr. de l'arch.], allait en ligne directe de la rue des *Eyres* à la porte *Basse.* (Voir tour du *Pendart* et rues *Peyrouze* et *Dejus-lo-Mur,* où nous avons donné des textes qui concernent la rue du *Putz-de-Toscanan.*) « Si, dit Baurein [Ms., p. 203], » elle se trouve, dans un titre de 1543, nommée rue du *Puits-de-Tresca-* » *nant,* c'est par corruption. » En 1623, on la nommait rue du *College-des-Lois* [Terr. de l'arch.], et, dans ces derniers temps, rue des *Lois;* elle forme maintenant la partie de la rue Porte-Basse qui s'étend de la rue des Ayres au cours d'Alsace-et-Lorraine.

Putz-Ubert : Rua *deu Putz-Ubert;* rua *de Puteo-Uberto;* rue du *Puch-Ubert;* cul-de-sac de *La Catherine,* impasse Margaux (10, 21). — Cette rue était située dans la paroisse *Puy-Paulin,* ainsi qu'il résulte du titre suivant de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « ..... pro domo in qua sunt » due stagie, et pro casali quod est ad latus, que sunt, in parrochia *Podii-* » *Paulini,* in rua de *Puteo-Uberto.* » Un autre titre [Liev. 15 cur.] nous donne son emplacement : « ..... toute icelle maison et petit jardin, située » rue ou cul-de-sac du *Puch-Ubert* ou autrement de *La Catherine,* ayant » issue en rue *Margaux,* parroisse *Puy-Paulin,* confrontant...., du levant, » partie à ladite rue du *Puch-Ubert.* » Nous lisons ailleurs [Liev. St-And.] : « ..... pour des écuries dépendants d'une maison, joignant la cantonière » de la rue *Castillon,* et sortant en la rue *Braiac* ..... Dans ce fief passoit » une petite rue que les jurats ont cy devant donnée aux propriétaires de

» cette maison. » Nous pensons que l'impasse MARGAUX est ce qui reste de cette petite rue, qui de la rue *Margaux* allait, suivant ce dernier texte, déboucher dans la rue *Porte-Dijeaux,* entre les rues *Brayac* et *Castillon.*

Puyaduy-de-La-Graba : Rua *deu Pujaduy-de-La-Graba;* rue *Pujaduy;* rue *Puiadieu, Pujadieu, Pichadey;* rue de *La Grave;* rue des FAURES (partie de la) (4, 22). — Cette rue aboutissait de la porte de *La Grave* au cimetière de *Saint-Michel.* C'est par corruption ou plutôt par ignorance, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 202] qu'on l'a appelée rue *Pichadey.* Dans un titre de 1520, dit le même auteur : « cette rue est appelée rue de » *La Grave* (1) autrement au *Puyaduy-de-Saint-Michel* ». Au commencement du XVIIe siècle, on la nommait rue *Puiadieu,* ainsi qu'il résulte d'un acte de vente consenti le 3 juin 1713 [Arch. La T.] par Me Romain de Barbot, président en la cour des aides de Guienne, en faveur de Jeanne Massip, veuve d'Arnaud Pradeau, d'une maison « scituée en cette ville, » rue *Puiadieu,* susditte parroisse *Saint-Michel,* confrontant, vers nort, » laditte rue *Pujadieu,* allant de la porte de *La Grave* à l'église *Saint-* » *Michel.* »

Cette rue est devenue, depuis peu de temps, le prolongement de la rue des FAURES, qui ne s'étendait autrefois que du cours des Fossés à la place du MARCHÉ-NEUF.

Puyaduy-de-Las-Salineyras : Rua *deu Puyaduy-de-Las-Salineyras.* (Voir fossats de *Las Salineyras.*)

Ramon-Forthon : Rua *de Ramon-Forthon, de Pey-Forthon;* rua *de Pey-Blanc* (10, 24). — « Cette rue étoit située, dit l'abbé Baurein [Ms., » p. 198], dans le terrain des maisons démolies; elle avoit son entrée dans » la rue *Dissente,* comme il paroît par l'extrait d'un titre de 1343 : Pro » domo quam habet in dicta rua *Dissenta,* inter domum Arnaldi de Berne- » teyras, ex parte orientis, et ruam vocatam *Ramundi-Forthonis,* ex parte » occidentis. La maison dont il est question dans ce titre, située dans la » rue *Dissente,* avoit, à son couchant, la ruette de *Ramond-Forthon,* ce » qui prouve que cette ruette était percée du midi au nord. L'extrait » suivant du même titre ne laisse aucun doute à cet égard : Postea ver-

(1) Le nom de rue de *La Graba* était quelquefois donné à la rue de LA FUSTERIE. (Voir à l'appendice.)

» tendo se per dictam ruettam vocatam *Ramundi-Forthonis,* et eundo » versus septentrionem, in altera parte ipsius ruette *Ramundi-Forthonis,* » que est versus orientem. Il résulte de cet extrait qu'en entrant de la rue » *Dissente* dans celle de *Ramond-Forthon,* on alloit vers le nord. Cette » rue étoit parallèle à la rue *Bernard-Mos,* qui étoit à son levant; elle » l'étoit aussi à celle de *Pierre-de-Loen,* qui étoit à son couchant. Cer- » taines maisons de la ruette de *Ramond-Forthon* confrontoient, par » derrière, à la rue de *Pierre-de-Loen,* ainsi qu'il est justifié par l'extrait » d'un titre de 1340 : Domus que est in rua *Raymundi-Forthonis,* inter » domum que fuit Guilhelmi Petri, ex parte septentrionis, et domum » Guilhelmi de Caneras, ex parte meridii, et durat, a dicta rua *Raymundi-* » *Forthonis,* usque ad ruam *Petri-de-Loen.* Il paroît par des titres du » milieu du XIVe siècle, que Pierre Blanc avoit des possessions dans la rue » de *Ramond-Forthon,* ce qui fait présumer qu'elle est la même que celle » qui, vers la fin de ce même siècle, portoit le nom de *Pey-Blanc* (1); » celle-ci avoit également son entrée dans la rue *Dissente.* Il y a appa- » rence que la rue de *Ramond-Forthon* fut démolie lorsqu'on construisit, » en 1454, l'ancien château *Tropeyte;* dans un titre du 4 février 1367, il » est fait mention d'un sol et emplacement qui es à *Tropeyta,* en la rua » apperada *Pey-Forthon.* Il y a apparence que cette rue étoit la même » que celle de *Ramond-Forthon.* »

La rue de *Pey-Forthon* est dans la liste de celles qui furent détruites lors de la reconstruction du château *Trompette* [Arch. mun.]. On ne voit pas dans cette liste la rue de *Ramond-Forthon.*

Rosan : Ruetta *de Rosan;* impasse Bouquière (7, 21). — Cette ruelle était dans la paroisse *Saint-Michel* et avait son entrée dans la rue *Bouqueyre.* Un titre du 26 mars 1499 [Inv. Fr. Prêch.] nous apprend que dame Isabeau de Ferraignes, veuve de noble Jean d'Anglades, seigneur d'Anglades à Izon, acheta « une maison scise en la parroisse de *Saint-* » *Michel,* en la rue *Boquiere,* confrontant d'un côté à la ruette de *Rosan,* » d'autre, à la maison de...., d'un bout, par devant à ladite rue *Boquiere,* » et d'autre, à la maison de *Rosan.* »

Nous ne voyons que l'impasse Bouquière qui réponde à ces confrontations.

(1) Elle s'appelait encore rue de *Pey-Blanc* en 1450 [Man. cap. Sti-Andree Burd. — Arch. dép.].

Salabert : Rua *Salabert* (10, 21). — Cette rue n'existe plus; elle était située en 1378, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 187], dans le territoire de la paroisse de *Puy-Paulin* : « Laquau mayson et estaga es en la » parropia de *Nostra-Dona-de-Puch-Paulin* de Bordeu, en la rua apperada » *Salabert.* » Et il ajoute : « Dans un titre de 1506, il est question d'une » maison qui étoit située entre la rue de *Castelhon,* d'une part, et la » mayson et jardin de Me Amanieu de La Lande, vicaire perpétuel de » *Puy-Paulin,* d'autre part; et dure et tient, en lonc, de laditte rue de » *Salabert,* de l'un cap; d'où il résulte que cette rue avoit son entrée » dans celle de *Castillon.* » Un plan de la fin du XVIIe siècle, copié par M. J. Delpit dans les papiers de la maison *Puy-Paulin,* aux Archives nationales, nous fait voir que c'était une ruelle qui partait de la rue Castillon, tournait à angle droit vers le nord et avait sa sortie dans la rue Porte-Dijeaux.

Salomon : Ruetta de *Salomon;* ruette de la *Rue-Guiraude;* impasse Guiraude (9, 21). — Le texte suivant [Lièv. St-And.] nous permet d'affirmer que cette ruelle était ce qu'on appelle maintenant impasse Guiraude : « Une maison en la rue *Guiraude,* faisant le canton, au levant, de la » ruette sans bout appellée de *Salomon* ou de la *Rue-Guiraude.* » Un nommé Guiron Salomon habitait cette ruelle en 1553 [Denomb.].

Sanguinengua : Rua *Sanguinengua;* rue *Sanguynangue, Seguinengua, Seguinengue, Seguinense, Seguinette, Sigay-Lange;* rua *Senta-Crotz;* la *Grant carreyra-de-Senta* ou *Santa-Crotz;* rua *Sancte-Crucis;* rue Sainte-Croix (2, 22). — Cette rue portait, en 1260 [Cart. Ste-Cr.], le nom de rua *Seguinengua.* Elle avait le même nom en 1382 [Ms. Baur., p. 221] : « Gran » carreyra apperada *Seguinengua,* per laquau hom ba de *Sent-Miqueu* » bert *Santa-Crotz.* » En 1394 [Inv. Fr. Prêch.], on la nommait rue *Sanguinette.* En 1400 [C. de l'arch.], elle portait simultanément les noms de grande rue de *Sainte-Croix* et *Sanguinengue* : « ..... pro quatuor peciis » vinearum que sunt apud aviderium *Sancte-Crucis,* et pro domo sive » chayo situata in magna rua *Sancte-Crucis* alias *Sanguinengua.....* » Dans deux reconnaissances, l'une de 1467 et l'autre de 1493 [Ms. Baur., p. 220, vo], elle porte également ces deux noms; enfin, au XVIe siècle, on la trouve avec la dénomination de rue *Sanguynangue;* et, à la même

époque [Denomb.], avec celle de rue *Sanguinense,* et même rue *Sigay-Lange;* mais nous considérons ce dernier mot comme une erreur de copiste.

Sarlat : Rua *de Sarlat;* rue de *Sallat*; rua *de Johan-Lopaïs, Johan-Lopaÿs;* rue de *Montaigne;* rue MONTAGNE (6, 22). — Cette rue était située dans *La Rousselle,* ainsi qu'il résulte du titre suivant daté du 15 avril 1428 : « Conoguda que Trenqua Fauguetas..... esporlet de tot » aquet hostau qui es en la parropia de *Sent-Miqueu* de Bordeu, en la rua » apperada de *La Rossella,* entre la rua communau apperada *Johan-* » *Lopays,* d'una part, et l'ostau de Bernard de Gironda, merchant et » borges de Bordeu, d'autra part; et dura de la deyta rua de *La Rossela,* » de part dauant, de l'un cap, entro à l'appentis de Pey de Castet, mer- » chant et borges de Bordeu, de part detras, de l'autre cap » [Man. cap. St-And. Burd. — Arch. dép.]. Voici encore deux actes du XIVe siècle [Inv. St-And.] qui donnent le même renseignement : « Vente, en 1381, au chap- » pitre de *Saint-André,* de cens sur une maison ruhe de *La Rousselle.....* » et plus,..... sur tout icelluy sol et plasse de terre scize en la ruhe de » *Sarlat.* » — « Vente, en 1385, de cens sur une maison scize en la ruhe » de *La Rousselle,* et 20 sols sur un chay et plasse sciz en la rue de *Jehan-* » *Lopaïs,* autrement de *Sarlat.* » L'auteur de l'inventaire général des lièves des archives des bénéficiers de Saint-Michel, qui écrivait au XVIIIe siècle, après avoir donné à cette rue les dénominations de *Sarlat* et de *Lopaÿs,* nous apprend que, de son temps, on la nommait rue de *Montagne* : « Vente, dit-il, portant affranchissement de tous les droits et devoirs » seigneuriaux, consentie par Alemane de La Naude, femme de Ramon » de Pomiers,.... pour raison d'une maison en rue de *Johan-Lopaÿs* ou » *Sarlat* (rue de *Montagne*). » Un Jean Lepays possédait, sur les bords de l'estey de *Trugey,* en face de Bordeaux, des vignes qui, en 1367, étaient entre les mains de Comptor Taca, fille de feu Vitalis Taca [C. de l'arch.] : « ..... supra esterium de *Trageyt....,* Comptor Taca predicta, pro tribus » sadonis et XVIa parte unius sadonis, que fuerunt condam Johannis » Lepays,.... et pro tribus aliis sadonis et sexta decima parte unius » sadonis vinee contigue, que fuerunt condam Johannis Lepays et sororis » sue..... »

Au XVIe siècle, cette rue s'appelait déjà rue de *Montaigne,* et ce nom lui avait été donné parce que la famille Eyquem de Montaigne y possédait

des maisons, ainsi qu'il résulte d'un titre du 5 février 1523 [Lièv. St-Raph.] : « ..... honorable homme Loys Besien, marchand, comme tuteur » de Pierre et Ramond Aiquem, enfants de Grimond Aiquem, a reconnu » du prieur et collège de *Sainct-Raphael,* tot aquet hostau, apentis, chay » et yssida en la rueta aperada de *Montaigne,* per darrey, qui es en la » parropia de *Sent-Miqueu,* en la rua apperada de *La Rossella,* confron- » tant entre la maison de Hieronyn de Labatut et lo chay de Simon » Boloye, d'una part; la maison et estable deusdeits Aiquem, minors, » d'autra part; dura, de long, de ladeita rua de *La Rossella,* de part » dauant, de l'un cap, entro au chay et graney de Pey Aiquem, senhor » de Montaigne, fray deusdeits minors, de part darrey, de l'autre cap. » Cependant elle était connue aussi alors sous son ancien nom, puisque, en 1553 [Denomb.], on écrivait : « Une maison scituée en la rue de *Sallat,* » près la maison de M. de Montaigne. »

Sarporar : Rua *deu Sarporar;* rue de *Sarporas, Serpora, Serporas, Sconpouras*, *Sephuolault; Nophoras;* rue du Serpolet (8, 21). — Cette rue était parallèle à la rue *Arnaud-Miqueu* [Ms. Baur., p. 76]. Quelques passages des comptes de l'archevêché nous en fournissent la preuve et constatent qu'elle était située dans la paroisse de *Saint-Siméon* : — (1360) « Petrus Calculi, filius condam Petri, debet, pro censu unius anni debito » pro quadam domo et stagia que sunt in rua de *Serporas* versus par- » tem orientalem, in parrochia *Sancti-Simeonis* Burdegale..... » — (1367) « Arnaldus de Sarporas,.... pro toto allodio quod habet in parrochia » *Sancti-Simeonis* Burdegale, in rua de *Sarporas,* et hujusmodi censum » consuevit solvere Guilhelmus Rostanhdi, civis Burdegale.... » — (1400) « ..... in rua de *Sarporas,* que, a magna rua *Sancti-Andree,* ducit versus » septentrionem ad ecclesiam *Sancti-Symeonis*..... » Ce dernier titre » paraît affirmer que la rue du *Sarporar* conduit jusqu'à l'église *Saint-Siméon;* cependant, si l'on en croit un texte fourni par H. Lopes [Lièv. St-And.], la rue qui, partant de l'église *Saint-Siméon,* fait un coude avant d'arriver à la rue Bergère ne portait pas le nom de rue du *Sarporar* : « Une maison, jardin et append en la rue *Sainct-Simeon,* faisant le canton » d'une ruette qui conduit à la rue *Serpora* et devant l'église *Sainct-* » *Simeon.* »

Nous avons trouvé un texte de 1560 [C. de l'arch.] où la rue du *Sarporar* est appelée rue de *Sconpouras.* Nous croyons que c'est une

erreur du contrôleur de l'archevêque. Un autre manuscrit du XVIe siècle [Denomb.] nous donne aussi de cette rue deux noms que nous considérons comme apocryphes : rue de *Nophoras* et rue du *Sephuolault*.

Sausseyra : Rua *Sausseyra;* rua *Seuseyre, Souleyre;* rue *Maugean, Maujon, Maubin, Mauvin, Mauron;* rue du *Pas-de-Lanx;* rue des *Herbettes;* rue Dasvin (4, 22). — Cette rue, située dans la paroisse *Saint-Michel,* conduisait de la place du *Marché-Neuf* à la rue *Columbeyre,* ainsi qu'il résulte d'une grande quantité de textes anciens [Inv. St-And.] qui donnent presque toutes les variantes de son nom. D'autres textes, puisés dans d'autres manuscrits, confirment les premiers, et nous apprennent aussi que cette rue s'appelait rue *Sausseyra* en 1400 : « Petrus et Guillel- » mus Vaquerii, fratres, parrochiani *Sancti-Michaelis*, debent, pro solo » situato in rua *Sausseyra*..... » [C. de l'arch.] Elle portait le même nom à la fin du XVe siècle, ainsi que le démontre l'extrait suivant : « Reconnais- » sance, en 1493, par Pey Castanh, prêtre, d'un jardin rue *Sausseyre.* » L'auteur du manuscrit [Bénéf. St-Mich.] ajoute entre parenthèses : « rue des *Herbettes* » (c'était le nom qu'elle portait avant celui de rue Dasvin), et il écrit ailleurs : « ..... maison au porge *Sainct-Jean (Marché-Neuf),* can- » tonnière d'une ruette (rue *Sausseyre* ou des *Herbettes*), » ce qui donne ses aboutissants au nord. Un autre manuscrit [Bénéf. St-P.] fait connaître ceux du sud et plusieurs des différentes dénominations qu'elle a portées au XVe siècle : « ..... maison faisant le canton de rue *Columbeyre* (des » *Andouilles*) et de rue *Mauvin (Sausseyre* ou des *Herbettes).* » — « .... une » maison en rue *Maujon.* » — « ..... en rue *Maugean,* autrement du » *Pas-de-Lanx* (des *Herbettes*). » Enfin, on lit ce qui suit dans l'extrait d'un acte de 1410 : « Achapt de.... sur deux chambres ou estaiges scitués, » en la parroisse *Sainct-Michel,* en la rue appellée deu *Mauron.* » Nous avons tout lieu de penser que cette rue est la même que la rue *Maujon* ou *Sausseyre.* Si l'on en croit une note ajoutée à un article des lièves de Saint-André, on l'aurait aussi nommée rue *Souleyre.* (Voir rue de *Mossen-Cadene,* p. 253.)

Segur : Rua *de Segur;* rua *de Securo;* rue de *Segueur;* rue de *Seigueur;* rue *Segure;* rue du *Sueilz,* du *Sues;* rue de *Cazalet;* rue *Ça-Va;* rue *Ségur;* rue de Cursol (8, 18). — Cette rue qui, depuis sa création peut-être, a porté jusqu'en 1864, le nom de rue *Ségur,* conduisait des

fossés du premier accroissement, près du bout septentrional de la rue *Sainte-Eulalie,* aux remparts reliant la porte du *Far* à la tour de *Sainte-Eulalie;* une foule de textes anciens [C. de l'arch.] ne laissent aucun doute à cet égard, et prouvent en même temps que les voies qui, de la rue du *Far,* se dirigeaient vers le sud, avaient leur sortie dans la rue de *Segur.* Ainsi les maisons qui étaient situées aux extrémités méridionales des rues *Palheyre* et de *Bassenæs* sont signalées comme joignant la rue de *Segur :* « juxta ruam de *Securo.* » On l'appelait aussi, en 1438, rue de *Cazalet* ou *à Cazalet,* ainsi qu'il résulte du titre suivant [C. de l'A. — Arch. mun.] : « Johanes Raymundi debet pro domo magna lapidea, cum casali » a parte retro, quod est in rua vocata de *Securo* alias *à Cazalet.....* » L'extrait d'un acte de 1439 [Inv. St-And.] lui donne le même nom : « Re- » connaissance faicte au chappitre d'une maison et jardrin scize en la rue » de *Cazalet,* autrement de *Segur.* » Vingt ans plus tard, en 1459 [C. de l'arch.], on la trouve nommée rue de *Sueilz* ou du *Sues* (peut-être *Suer*). Le contrôleur de l'archevêque, après avoir dénombré les maisons qui sont au sud de la rue du *Far,* dit avoir reçu « de Gailharde de La Rue..... » pour une maison de pierre ayant yssue sur la rue du *Sueilz....;* » et ailleurs : « ..... de Gailhard Fauchey..... pour une maison et sueilz, au » cap de la rue de *Bassenæ,* vers la rue du *Sues....* » Et ce qui prouve que cette rue est bien celle de *Ségur,* c'est que voici un texte [C. de l'arch.] qui nous apprend qu'une aïeule de Gailharde de La Rue possédait la première de ces maisons en 1367 : « Gualharda, filla Johannis Deuza et » uxor Guillelmi de La Rua, pro quadam domo lapidea que..... habet » exitum ad ruam de *Securo.....* » On appelait aussi cette rue, en 1544 [C. de l'arch.], rue de *Segueur,* et, en 1560, rue de *Seigueur;* et, dans un manuscrit de 1553 [Denomb.], rue *Segure.*

Pendant la première République, on avait donné à cette voie le nom de rue *Ça-Va.*

Sent-Andriu : Rua *Sent-Andriu;* rue *Sainct-André;* rua *de la Porta-Sent-Andriu; Grande-rue-Saint-André;* rue *Porte-Basse;* rue de *Guillem-Arnaud-Monedey;* rua *deu Peyron, deu Peyron-Sent-Projeyt;* rue de l'*Hôpital;* rue des *Trois-Conilhz;* rue des Trois-Conils (9, 20). — Cette rue porte le nom de rue des *Trois-Conils* depuis le commencement du XVIe siècle au moins; « elle est, dit Baurein [Ms., p. 169, vo], située dans » la paroisse *Saint-Projet,* pour la plus grande partie, son extrémité,

» vers le couchant est, partie dans la paroisse *Saint-Christoly,* et partie » en celle de la *Majestat-de-Saint-André.* » Elle conduisait, en droite ligne, de la place *Saint-Projet* à la porte *Saint-André.* La dénomination de rue *Saint-André, Grande-rue-Saint-André* s'étendait à toute sa longueur; mais plusieurs tronçons de cette voie portaient des noms différents; ainsi son extrémité occidentale s'appelait rue de la *Porte-Saint-André* [Ms. Baur., p. 169, v°] Au XVIIe siècle, cette portion de la rue avait encore le nom de rue *Saint-André,* et le reste celui de rue des *Trois-Conils,* jusqu'à la rue *Sainte-Catherine* [Chr. bord. Dar., p. 79]. La même extrémité occidentale de la rue s'est aussi appelée, au XVe siècle : rue *Porte-Basse,* ainsi qu'il résulte du texte suivant [Terr. St-And.] qui a pour titre les mots : rue *Porte-Basse :* « Jean de Fumel a reconnu (1457) de maître » Blaise, comme hospitalier de l'hospital *Saint-André* de Bordeaux, un » sol et place..... entre la rue commune de *Saint-Paul,* d'une part, et le » chemin qui passe entre les deux murs, d'autre part; tient, en long, de » la rue commune, d'un bout, entre à la cause dudit hospital, d'autre » bout. » La rue qui passe entre les deux murs est la rue des REMPARTS, et la rue commune, le long de laquelle est situé le sol dont il s'agit, est la portion de la rue des TROIS-CONILS qui s'étend entre la rue des FACULTÉS (ancienne rue *Saint-Paul*) et la rue des REMPARTS. En 1758 [Ann. bord.], et probablement auparavant, la partie de la rue qui passait devant l'hôpital *Saint-André* se nommait rue de l'*Hôpital.*

La portion qui s'étendait entre les rues *Magudas* et *Judaïque* s'appelait, au XIVe siècle, rue *Saint-André* et rue *Guillem-Arnaud-Moneder* [Inv. St-And.] : « Reconnaissance, en 1364, d'une maison qui est en la » rue *Sainct-André,* autrement de *Guillem-Arnaud-Moneder,* en la par- » roisse de *Nostre-Dame-de-La-Plasse.* » Son extrémité orientale se nommait, au XVe siècle, rue du *Peyron* ou rue du *Peyron-Sent-Projeyt,* et faisait partie de la paroisse *Saint-Projet,* ainsi qu'il résulte de deux textes, l'un de 1400 [C. de l'arch.], et l'autre de 1438 [C. de l'A. — Arch. mun.]; le premier s'exprime ainsi : « Arnaldus Ruffi, clericus, cappellanus » cappellanie olim institute in ecclesia Burdegalense, debet, pro parte » unius domui, que est in parrochia *Sancti-Projecti,* in rua deu *Peyron....* » » On lit dans le second : « Poncetus Lamberti, pro domo que est in rua » deu *Peyron-Sent-Projeyt.....* » Elle portait encore ce dernier nom en 1553 [Denomb.] : « Me Georges Largenta, pour une maison en la paroisse » *Nostre-Dame-de-La-Place,* en rue du *Peyron-Sainct-Projet.....* »

On appelait, au siècle dernier et jusqu'à ces derniers temps, rue *Saint-André*, une rue étroite située au sud du chœur de la cathédrale. Le sol de cette rue et des maisons qui la bordaient du côté méridional est compris dans le square qui entoure au sud l'abside de la cathédrale.

Le nom de *Grande-rue-Saint-André* était, quelquefois aussi, donné à la rue du *Loup*. (Voir cette rue, p. 246.)

Sent-Christoly : Rua *de Sent-Christoly;* rua *Sancti-Christophori;* la *Grand-carriere-Sent-Christoly;* rue de *Saint-Christoly;* rue *Saint-Cristoly;* rue *Sainct-Christophle;* rue des *Petits-Carmes;* rue Montméjan (partie de la) (10, 20). — Cette rue, dont il est fait mention dès l'an 1360 [C. de l'arch.], passait contre le flanc sud de l'église *Saint-Christoly,* et s'étendait depuis le bout oriental de la rue de *Mimisan* jusqu'au carrefour de *Castillon :* « ..... in rua *Sancti-Christophori,* dit un texte de 1400 [C. de » l'arch.], que, ab ecclesia ejusdem sancti et trivio rue de *Trilheis,* ducit » versus quadrivium de *Castilhon.* » En 1394 [Inv. St-And.], elle s'appelait la *Grand-carriere-de-Sent-Christoly.* Une pierre placée à l'angle d'une maison qui fait le coin des rues du Temple et Montméjan porte cette inscription : « rue *Saint-Christoly.* » Dans les plans du commencement du XIXe siècle, elle est nommée rue des *Petits-Carmes,* depuis la rue des *Treilles* jusqu'à la rue *Castillon;* elle passait au nord de l'ancien couvent.

Sent-Elegi : Rua ou rueta *Sent-Elegi;* rua *Sancti-Elegii;* ruette *Saint-Eloy;* impasse *Saint-Éloi;* rue Saint-Éloi (6, 21). — Cette rue est signalée dans un texte de 1380 [C. de l'arch.] comme étant située entre les deux murs de la ville : « Arnaldus Hugo solvit pro dimidio solo quod » est in rua *Sancti-Elegii* inter duos muros. » Nous avons trouvé [Arch. B.-Lal.] une reconnaissance, datée de 1610, consentie par Me Pierre Lavau, greffier au siége présidial de Guienne, en faveur de Gabriel de Raymond, écuyer, seigneur de Vignoles, Saint-Paul, Sallegourde et autres lieux, au nom et comme mari de damoiselle Marguerite de Macanam, dame desdits lieux, « d'une maison avec cave et jardin située dans » la paroisse *Sainct-Eloy.* » Cette reconnaissance en rappelle une autre faite, en 1514, en faveur de « damoiselle Trenquine d'Ages, femme de » Jean de Macanam et mère d'Arnaud et Anne de Macanam. » La maison en question confrontait, en 1610, « du nord, à celle de Me Antoine » d'Orgier, magistrat présidial en Guienne, fief de la dite damoiselle, du

» levant et midi, à la ruette *Sainct-Eloy*, qui va de l'église *Sainct-Eloy* » à la rue *Poudiot* et boucheries de rue *Bouqueyre*. » Cette ruelle *Saint-Eloy* et la rua *Sancti-Elegii* du texte précédent ne peuvent être que la rue SAINT-ÉLOI, qui longe le côté méridional de l'église, et débouche maintenant dans la rue BUHAN.

Sent-Esperit : Rua *deu Sent-Esperit:* rue du *Saint-Esprit*. — Cette rue a été détruite lors de la reconstruction du château *Trompette* [Mais. dém.]. Elle était située vers l'emplacement du cours de GOURGUE. Nous ne savons si elle existait au xve siècle.

Sent-German : Rua *Sent-German;* rue *Saint-Germain;* rue des *Caperans*, des *Capellans;* rua *Cappellanorum;* rua *Capperaniarum;* rue de *Saint-Seurin à porte Saint-Germain;* rue des *Catherinettes;* rue des *Religieuses;* rue THIAC (14, 20); rue de la *Petite-Taupe;* rue HUGUERIE (13, 21). — Cette rue était dans la paroisse et la sauveté de *Saint-Seurin*, et conduisait de la porte *Saint-Germain* à l'église et au pressoir de *Saint-Seurin;* c'est ce qui résulte des titres suivants [C. de l'arch.] : — en 1380, « Dominus Johannes Landa, presbiter,.... pro stagia vocata *Sanctus-* » *Aman*, in parrochia *Sancti-Severini*, in rua *Sancti-Germani....;* » — en 1361, « .... in rua *Sancti-Germani*, prope *Sanctum-Severinum* Burdegale; » — en 1518, « Me Pierre Barre, prêtre, reconnoît vigne en la sauvetat de » *Sainct-Seurin*, au lieu appellé rue des *Cappellans*, autrement de *Sainct-* » *Germain;* » — en 1378, « ..... solis in rua *Sancti-Germani*, per quam, de » magno itinere directe a *Sancto-Lazaro*, versus *Palacium-Galiane*, itur » apud ecclesiam, seu torcular *Sancti-Severini;* » — en 1457, « .... in rua » *Sancti-Germani* per quam, a magno itinere ducendo a *Sancto-Lazaro*, » versus *Palacium-Galiane*, itur apud torcular *Sancti-Severini*. » Ces deux derniers textes ne donnent le nom de rue *Saint-Germain* qu'à la rue THIAC, puisque le chemin qui se dirige de *Saint-Lazare* vers le *Palais-Gallien*, et auquel aboutissait la rue *Saint-Germain*, est la rue du PALAIS-GALLIEN; mais dans un ancien plan [Pl. mss., n° 136], la rue HUGUERIE, qu'on appelait anciennement rue de la *Petite-Taupe*, et la rue THIAC, naguère rue des *Religieuses*, sont confondues en une seule voie nommée rue de *Saint-Seurin à porte Saint-Germain*. On la trouve aussi dans les comptes de l'archevêché sous les noms de rua *Cappellanorum* ou rua *Capperaniarum*. On lit, en effet, dans ces comptes, à la date de

1395 : « Cappellanus cappellanie domini Raymundi de Sancto-Germano..., » pro casali et toto feudo quod tenet in rua *Cappellanorum....,* » et, à celle de 1383 : « Dominus Menaldus Bernardi, cappellanus cappellanie insti- » tute per Raymundum de Sancto-Germano, pro duabus feudis que tenet » in rua *Capperaniarum.....* »

On donnait quelquefois à la rue du *Burga* le nom de *Grande-rue-Saint-Germain* [Ms. Baur., p. 116, v°].

Sent-Jacmes : Rua *Sent-Jacmes;* rua *Sancti-Jacobi; Magna-rua-Sancti-Jacobi;* rue SAINT-JAMES (7, 21). — Cette rue, qui conduisait de la porte *Saint-James* ou *Saint-Éloy* au *Marché,* n'a pas changé de nom depuis le XIIIe siècle au moins. Ce nom revient si souvent dans les textes anciens que nous avons cru pouvoir nous dispenser de donner des preuves de son existence au moyen âge.

Sent-Julian : Rua ou rueta *Sent-Julian;* ruette *Sainct-Julien;* rue du *Portal-Sainct-Julien;* rue d'*Aquitaine;* rue SAINTE-CATHERINE (portion de la); place intérieure d'AQUITAINE (5, 19). — Cette rue, située dans la paroisse *Sainte-Eulalie,* partait de l'extrémité méridionale de la rue *Boau* et conduisait à la porte *Saint-Julien.* Les documents qui suivent nous font connaître son nom et son emplacement; on lit, à la date de 1259 [Inv. St-And.] : « Acquisition faicte par le chappitre de certains cens » avec l'exporle sur des vignes qui sont près la ruette *Sainct-Julien.* » Nous avons vu plus haut (p. 176) que la ruette *Aroudet,* située au nord de la porte *Saint-Julien,* aboutissait à la rue *Saint-Julien.* Dans son plan de 1733, Lattré donne ce nom à la voie qui, du puits des *Augustins,* se dirige vers la porte *Saint-Julien;* c'est, sans nul doute, la ruette *Saint-Julien* du XIIIe siècle. Avant la construction des remparts du second accroissement, elle conduisait de la ville vers l'hôpital *Saint-Julien.* On l'appelait, en 1553 [Denomb.], rue du *Portal-Sainct-Julien :* « Maison et » jardrin joinct, assiz en la rue du *Portal-Sainct-Julien,* parroisse *Saincte-* » *Aulaye.* »

Sent-Martin : Rua *Sent-Martin;* rua *Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc;* rue de *La Régénération,* rue *Saint-Martin;* rue SAINT-SERNIN (12, 18). — Aux XIVe et XVe siècles, on donnait à cette rue indifféremment le nom de rua *Sent-Martin* ou celui de rue *Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc.* Ainsi, ce

dernier nom lui est appliqué, le 12 septembre 1350 [Liév. St-Raph.], dans le texte suivant : « Helias Debre, clerc, a reconnu des confreries Saint-Pierre, » Saint-Paul et Toussaincts, fondées en l'esglise *Sainct-Paul* de Bourdeaus » tota aquera pessa de terra, binha et casau, ab la yssida qui ba bert la » capera *Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc*, qui son fora porta *Judeu* de » Bordeu, ayssi cum son,.... entro a la carreyra *Sent-Martin-deu-Mont-* » *Judaïc.* » On trouve la première dénomination en 1375 [C. de l'arch.] : « Magister Geraldus Helie, notarius Burdegale, solvit pro casale quod » tenet in carreria *Sancti-Martini,* prope *Reclusam* Burdegale.... » Suivant un texte de 1403 [Inv. St-And.], cette rue était située dans la sauveté de *Saint-Seurin :* « Reconnaissance faicte par Me Pierre Bigoros, prestre, » comme chappellain de la chappellanye instituée en l'esglise *Sainct-* » *Seurin,* par Me Pierre de Calonges, à l'archevesque de Bourdeaus, de » maisons et jardrins..... qui sont dans la sauveté de *Sainct-Seurin,* en » la rue *Sainct-Martin.* »

La rue *Saint-Martin* du xve siècle ne passait pas exactement sur l'emplacement de la rue Saint-Sernin. Elle a été redressée au xviiie siècle; l'ancienne rue suivait la même direction, mais elle n'était pas aussi régulièrement alignée, ainsi qu'on peut le voir dans plusieurs plans [Pl. mss.]. Elle était appelée rue de *La Régénération* pendant la première République. Le nom de rue Saint-Sernin lui a été donné en 1864.

Sent-Pau : Rua *Sent-Pau;* rua *Sancti-Pauli, de Sancto-Paulo;* rua *de Malamorte;* rua *Podii-, Putei-, Putey-de-Malamorte;* rua *deu Putz-de-Malemort;* rua *de Malemort;* rue de *La Mallemort;* rue du *Puitz-,* du *Puy-de-Malemort;* rue *Saint-Paul; Grande-rue-Saint-Paul;* rue des Facultés (10, 19). — Cette rue, faisant partie de la paroisse *Saint-Paul,* passait à peu de distance à l'est des murs fermant à l'occident la ville romaine, et conduisait de la rue *Saint-André* à la rue *Porte-Dijeaux.* La Devise la coupait en deux parties à peu près égales. Tout cela résulte des textes suivants [C. de l'arch.] : en 1360, « Dominus de Vitrinis debet » pro solo in quo solebat esse domus quod est immediate prope portam » *Sancti-Andree* et murum civitatis...., et pro solo contiguo quod est in » angulo (rue *Sancti-Pauli*), videlicet in capite rue *Sancti-Andree....;* » — en 1379, « Senebrunus, dominus de *Curtonio,* debet, pro domibus, turribus » et solis quas et que tenet in rua *Sancti-Pauli.....* » Les possessions du seigneur de Curton étaient au nord de la rue de *Mimisan.* En 1430, « .....

» pro dimidio solo quod est in rua que, de porte *Digeus,* ducit ad domum » *Templi*, in altera parte ipsius rue que est versus septentrionem, ante » caput rue *Sancti-Pauli....;* » — en 1457, « Petrus Berlandi, parrochianus » de *Avensano,* debet pro uno solo in rua *Sancti-Pauli,* sive domo juxta » *Diviciam....* » Elle s'appelait aussi, au xve siècle, rue du *Puits de-Malemort;* mais les textes que nous avons pu consulter ne paraissent donner ce nom qu'à l'extrémité septentrionale de la rue *Saint-Paul,* à partir de la rue de *Mimisan* qui s'étendait alors jusqu'aux remparts romains. Nous lisons, en effet [C. de l'arch.] : — en 1400, « Pro domo in qua est » volta sarracena situata in parrochia *Sancti-Pauli,* in rua *Podii de-Mala-* » *morte....* » En 1404, Vital de Bonneau possédait une maison dans la rue du *Puits-de-Malemort :* « Vitalis Bonelli solvit, pro domo quam habet » in rua *Putey-de-Malamorte.....* » [C. de l'arch.]. Les maisons signalées par le contrôleur de l'archevêque, avant celle de Vital de Bonneau, sont situées dans la rue *Saint-Paul* et au sud de la rue de *Mimisan;* celles qui suivent se dirigent vers le *Temple* par cette dernière rue. L'extrait d'un acte de 1398 [Inv. St-And.] s'exprime ainsi : « Contract par lequel » le chappitre a investi feument Guilhem Eyquem de deux maisons, » avec la voulte appelée la *Voulte sarrasine,* qui est dedans l'une » desdictes maisons, et avec le jardrin et murailles à l'entour desdictz » jardrins, sciz au *Puy-de-Malemort :* à scavoir de la maison où est la » voulte avec le puy et issue qui est derriere » Cette voûte sarrasine doit être une cave sous une tour du mur romain passant à l'ouest de la rue du *Puits-de-Malemort.*

Si l'on avait encore des doutes sur la direction et l'emplacement de la rue du *Puits-de-Malemort,* voici un texte de l'an 1400 [Inv. St-And.] qui les lèverait : « Maison avec la voulte et puis, qui sont dedans, scize en la » ruhe par laquelle on va de l'esglise *Sainct-Pol* vers la porte *Dijaux.* » Il est évident que cette maison est la même que celle dont on a parlé plus haut, et que la rue qui, de l'église *Saint-Paul,* se dirige vers la porte *Dijeaux,* n'est autre que l'extrémité septentrionale de cette rue, qu'on appelle depuis peu rue des Facultés.

Des textes du xvie siècle [C. de l'arch.] donnent encore la certitude qu'alors la partie septentrionale de la rue ne portait plus le nom de rue du *Puits-de-Malemort,* mais simplement celui de rue de *Malemort* ou de *La Mallemort.* Ainsi, dans l'un d'eux, daté de 1543, on lit ceci : « En la paroche de *Sainct-Paul,* en la ruhe de *Malemort.* » On trouve

ailleurs (en 1560) ce même nom donné à cette portion de la rue des FACULTÉS; en effet, le contrôleur de l'archevêque dénombrant les maisons qui bordent le côté sud de la rue de *Mimisan,* arrive à l'extrémité orientale de cette rue, puis revient au bout occidental, point du départ, et passe en revue celles du nord; après deux maisons, il signale un jardin qui fait l'angle de la rue de *Malemort :* « Guillemete Margot..... » pour un jardrin qu'elle tient en la parroisse *Saint-Paul,* en la rue » de *La Mallemort.....* » Alors cette rue, comme aujourd'hui la rue des FACULTÉS, aboutissait à la rue *Porte-Dijeaux,* mais ne la dépassait pas : « Jean et autre Jean Guiraut et Guilhem Constantin tiennent une » maison et jardrin dans la *Grand-ruhe-Porte-Dijeaux,* et une autre » maison, d'aultre costé de la ruhe, qui fait le canton de la ruhe de » *Malemort.* »

Un manuscrit de 1553 [Denomb.] la nomme, par erreur sans doute, rue de *Mallenort.*

Au XVIIIe siècle, on donnait à toute cette voie le nom de rue *Saint-Paul* ou de *Malemort;* c'est du moins ce qui résulte d'un plan de 1765 [Pl. mss. Barb.]; un autre plan, levé à la même époque, complète cette indication; tous les deux donnent à la rue entière la même dénomination. Tous les deux aussi signalent un passage étroit qui reliait cette rue à celle des remparts, passage qui longeait, au nord, la base d'une grosse tour de l'enceinte romaine, laquelle est ainsi désignée dans ces deux plans : « tour » du *Dragon,* à M. de Navarre. » C'est à lui qu'appartenait également le passage interrompu par un mur contre lequel s'appuiait la margelle d'un puits. Dans l'un des plans, le bout oriental de ce passage est appelé rue de *Malemort.* Nous croyons voir dans cette tour, ce puits et la maison qui longe cette ruelle, la voûte sarrasine, le puits et la maison signalés dans les textes que nous avons cités plus haut.

Sent-Pey : Rua *Sent-Pey; Magna-carreria-Sancti-Petri;* rua *Sancti-Petri;* rue *Devant l'église Sainct-Pierre;* rue SAINT-PIERRE (8, 22). — Cette rue, qui n'a pas changé de nom, conduisait de l'église *Saint-Pierre* au puits d'*Alhan :* « In rua *Sancti-Petri* que ducit, de dicta ecclesia *Sancti-* » *Petri,* versus puteum de *Alhano.* » — « Johannes de Viridario solvit, » pro domo, in carreria magna, prope ecclesiam *Sancti-Petri,* per quam » itur de dicta ecclesia versus puteum d'*Alhan.....* » Elle avait le même nom en 1457 [C. de l'arch.]. Un texte de 1418 [Liev. S^te-Cr.] nous donne

à penser qu'elle se prolongeait plus loin, vers le nord, que la rue Saint-Pierre actuelle, et passait devant l'église où, alors, la place Saint-Pierre n'existait pas : « Mestre Johan de Macip, aboquat, demorant en la *Grand-* » *carreria-Sent-Pey,* cum qui ba bert la porta deus *Paus....* » L'auteur de ce texte ne peut avoir désigné la direction de la porte des *Paux* que parce que la maison de Jean Macip était située entre cette porte et l'église *Saint-Pierre;* si elle eût été située entre le puits d'*Aillan* et cette église, il aurait dit certainement : « cum qui ba bert la gleysa *Sent-Pey;* » et d'ailleurs une Table des paroisses et des rues [Arch. dép.] s'exprime ainsi : « rue *Saint-Pierre,* anciennement rue *Devant l'église Saint-Pierre.* » La rue qui s'appelait jadis rue *Ferradre,* et qu'on nomme maintenant impasse Saint-Pierre, était peut-être le prolongement de l'ancienne rue *Saint-Pierre.*

Sent-Remedy : Rua *Sent-Remedy;* rua *Sent-Arremedy;* rua *Sancti-Remegii; Magna-rua* ou *carreria-Sancti-Remigii;* rua *Porta-deus-Paus;* rua *Porta-de-Palis;* ruhe *Porte des-Paux;* rue Saint-Rémi (9, 22). — Cette rue est du petit nombre de celles qui, non sans difficulté, ont eu l'heureuse chance de conserver leur ancien nom. Elle s'étendait de la rue *Porte-Medoc* à la porte des *Paux;* c'est ce qui résulte des textes suivants : — en 1400 [C. de l'arch.], « ..... pro domo alta lapidea, situata in parrochia » *Sancti-Maxencii,* in *Magna-rua-de-Porta-Medulca,* et pro domo que » est retro dictam domum, et habet exitum ad ruam *Sancti-Remegii;....* » — en 1381 [Inv. St-And.], « Acquisition faite par le chappitre de 10 livres » de rente sur une maison scize en la ruhe *Porte-des-Paux* et en la » *Grand-ruhe-Sainct-Remy.*

Sur la foi d'un texte de 1262 [Liv. bouill., p. 371], Baurein pense [Ms., p. 108] que la rue Saint-Rémi s'appelait à cette époque *Grande-rue-des Paux :* « Item dicimus quod, juxta domum Arnaldi-Guilhelmi deus Paus, » prope portam deus *Paus,* est quedam rueta publica et communis que » ducit, a *Magna-carreria-deus-Paus,* usque ad aulam d'*Arsac,* et nullum » debet poni impedimentum in ea. » La rue qui conduisait à la maison d'*Arsac* aboutissait, en effet, par le sud, à la rue *Saint-Remy.* Le texte suivant, de 1438 [C. de l'A. — Arch. mun.], paraît aussi désigner la rue *Saint-Remy* sous le nom de rue *Porte-des-Paux :* « Geraldus de Cussaco, » pro casali cum muro que est in rua que, de *Magna-rua-de-Porta-de-* » *Palis,* ducit versus ruam *Farri-de-Sparra.* » La rue du *Far-de-Lesparre*

était au sud de la rue *Saint-Remy*. Ces textes et ceux que nous avons cités à l'article de la rue *Porta-deus-Paux* (p. 276) prouvent qu'au XIVe siècle on n'était peut-être pas encore bien fixé sur le nom de la rue *Saint-Remy* dans sa partie orientale. Il est à croire que c'est lorsqu'on construisit, vers 1302, le rempart, à 30 mètres en avant du mur romain, qu'on donna le nom de rue de *Porte-des-Paux* à la rue qui longeait ce mur, du côté de la ville, jusqu'au pont de *La Mousque*, et que le nom de rue *Saint-Remy* prévalut pour la grande rue qui se dirigeait vers l'ouest.

Sent-Seurin : Rua *Sent-Seurin;* rua d'*Arssac;* rue *Douet, Douat;* impasse DOUHET (9, 23). — La rue *Saint-Seurin* est celle que l'on appelait aussi rue d'*Arssac* (voir ci-dessus, p. 71). En voici les preuves : le 20 novembre 1425, Guillaume Andraud, charpentier, reconnaît d'Hélène Grimard, femme de Gaillard de Jonqueyres, une moitié de maison située dans la rue *Saint-Seurin*, paroisse *Saint-Remy*, confrontant, d'un bout et par devant, à la ditte rue, et, d'autre bout, à la rue d'*Arssac* [Arch. B.-Lal.]. La rue d'*Arssac* est prise ici pour la ruelle d'*Arssac*. Le titre suivant, de 1485 [Terr. St-Mich.], est une reconnaissance féodale de la même maison : « Arnaud-Guilhem de La Corneyra..... » reconego de la nobla damisella Margarita de Junqueyras, molher deu » noble home Poton de Segur, apperat de Francs, escudey,..... tot aquet » hostau..... que es en la parropia de *Sent-Remedi* de Bordeu, en la rua » apperada d'*Arssac*, de l'autre cap..... » Ce texte prouve évidemment que la rue d'*Arssac* est la même que la rue *Saint-Seurin*, et que l'androne appelée d'*Arssac* est la ruelle d'*Arssac*. Un feudiste du XVIIIe siècle a écrit dans le répertoire de ce terrier : « rue *Douat* ou *Darsac*. » Et, en effet, la rue *Douat*, ou plutôt *Douhet*, était la même que la rue d'*Arssac*. C'est ce que nous apprennent encore trois autres manuscrits [Liev. St-Seur. — Bénéf. St-P. — Denomb.], dans lesquels on trouve ces indications : « rue » *Douet* ou d'*Arsac;* » — « rue *Saint-Seurin*, autrement d'*Arsac*. » Julien Douhet ou Douhé, procureur au parlement, demeurait, vers 1553, au bout oriental de la rue *Saint-Remy*. C'est probablement depuis cette époque qu'on a donné le nom de *Douhet* à la rue d'*Arssac* et à une tour qui en était voisine.

Sent-Symeon : Rua *Sent-Symeon;* rua *Sancti-Symeonis; Magna-rua-Sancti-Simeonis;* rue SAINT-SIMÉON; rue de LA MERCI (8, 21).

— « La rue *Saint-Syméon,* dit Baurein [Ms., p. 183], aboutissoit de la » rue de la *Gleyse-Bieille* (aujourd'hui du *Pas-Saint-George*) à la place » de *Saint-Projet;* » et il cite comme preuve le texte suivant : « Rua » *Sancti-Simeonis* que, a quadrivio de *Veteri-Ecclesia,* ducit versus pla- » team *Sancti-Projecti.* » Elle était située partie dans la paroisse *Saint-Symeon* et partie dans celle de *Saint-Projet* [Inv. St-And.] : « Recon- » naissance d'une maison scize en la paroisse *Sainct-Project,* en la ruhe » *Sainct-Simeon.* » Elle passait, comme elle passe encore maintenant, sur le côté méridional de l'église [C. de l'arch., 1400] : « Pro domo situata in » *Magna-rua-Sancti-Simeonis,* recte videlicet quasi ante ecclesiam ejus- » dem *Sancti-Simeonis.....* » Dès le XVIe siècle, on appelait une partie de cette rue « rue de *La Mercy,* » ainsi qu'il résulte du titre suivant de 1553 [Denomb.] : « Estienne Puyjadis, sergent royal, declaire tenir, en fief, des » prêtres bénéficiers de l'esglise *Sainct-Projet,* une maison scituée en la » rue de *La Mercy.* »

Senta-Catharina : Rua *Senta-Catharina;* rue *Sancte-Caterine;* rue SAINTE-CATHERINE (partie de la) (9, 21). — Cette rue paraît avoir toujours porté le même nom. Elle faisait partie des paroisses *Saint-Projet* et *Saint-Mexent,* et s'étendait de la place *Saint-Projet* au carrefour de *Font-Jouyn.* Ceci résulte des textes suivants : — en 1364 [Obit. St-And.], « ..... in rua *Sancte-Caterine* Burdegale, que est in parrochia *Sancti-* » *Projecti;* » — en 1437 [Inv. S^te^-Cr.], « Reconnaissance par Jean Blanc, » à l'abbé de Sainte-Croix, d'une maison rue *Sainte-Catherine,* paroisse » *Saint-Projet;* » et ailleurs : « Reconnaissance par Arnaud Franquin, à » l'abbé, d'une maison faisant le coin des rues *Sainte-Catherine* et *Saint-* » *Maixant.* » Dans beaucoup d'autres textes, les maisons de cette rue sont indiquées comme dépendant de l'une ou de l'autre de ces paroisses, suivant qu'elles sont situées dans la partie méridionale ou septentrionale de la rue.

Senta-Coloma : Rua *Senta-Coloma; Grande-rue-Saincte-Columbe;* rue *Jemmapes;* rue SAINTE-COLOMBE (7, 21). — Nous trouvons la dénomination gasconne de cette rue dans un acte de 1451, commençant ainsi : « Conoguda que Fortin de Cantalop, merchant de la parropia de *Senta-* » *Coloma* et borges de Bordeu,.... » [Man. cap. S^ti^-Andree.] Elle est signalée, dès l'année 1333 [Inv. St-And.], de la manière suivante : « Vente faicte

» au chapitre par noble P. Simphorin, appelé de Landiras, de 12 livres » 10 sols bourdelois de cens avec l'exporle, sur une maison en la rue et » parroisse *Saincte-Colombe;* plus 25 livres de cens en la parroisse *Saincte-* » *Colombe,* assignées sur deux maisons plassées à cotté de l'esglize, au » nord; et 12 livres sur une maison qui est au midy de la mesme esglize. » On retrouve le nom de cette rue en 1432 [C. de l'arch.] et en 1455 [Inv. St-And.]. Le répertoire des titres des bénéficiers de Saint-Michel nous apprend que son extrémité orientale faisait partie de la paroisse de *Saint-Michel.* On en trouve une autre preuve dans le texte suivant [Obit. St-And.] : « Anniversarium domini Petri de Landiranis, alias de Sancto- » Simphoriano, militis, debet fieri XIIII mensis novembris. Et est sciendum » quod ipse legavit in suo testamento dicte ecclesie, x libras, pro duobus » anniversariis, que sunt situate supra quamdam domum, que est in rua » *Sancte-Columbe,* in qua morantur Menaldus deus Banxs et Austencius » Martini, parrochiani *Sancti-Michaelis* Burdegale. »

Pendant la première République, on lui avait donné le nom de rue *Jemmapes.*

Senta-Crotz : Rua *Senta-Crotz; Gran-rua-Senta-Crotz; Grande-rue-Sainte-Croix.* — Cette rue n'est pas celle qui existait au XVe siècle et qui existe encore dans les paroisses *Saint-Michel* et *Sainte-Croix* (voir rua *Sanguinengua,* p. 290). Elle se trouvait sur l'emplacement du château *Trompette* avant son agrandissement [Mais. dém.]. Nous ne connaissons ni sa position exacte ni sa direction; mais comme on sait le nom de toutes les rues qui étaient au sud de cet emplacement, près des *Piliers-de-Tutelle* et de la porte de l'*Ome-de-Casse,* nous sommes autorisés à avancer que la *Grande-rue-Senta-Crotz* devait être peu éloignée des remparts du nord, entre les tours d'*Audeyole* et *Saint-Georges.*

Senta-Eulalia : Rua *Senta-Eulalia;* rua *Sancte-Eulalie; Magna-rua-Sancte-Eulalie;* rue ou *Grande-rue-Saincte-Aulary, Aulaye, Euladie, Eulaye,* etc.; rue SAINTE-EULALIE (7, 18). — Cette rue, qui a toujours porté le même nom, est si souvent signalée dans les textes des XIVe, XVe et XVIe siècles que nous croyons pouvoir nous dispenser de les citer.

Senta-Gema : Rua *Senta-Gema;* rue de *Saincte-Gemme;* rua *Putei-Sancte-Gemme;* rue du *Puits-de-Saincte-Gemme;* rue du LOUP (partie de

la) (8, 20). — La rue *Sainte-Gemme* conduisait du carrefour de *La Sauveté* à celui de *Coustau;* c'est-à-dire de la rue de CHEVERUS à celle de SAINTE-CATHERINE : « Esporle, en 1481 [Bénéf. St-P.], d'une maison en la » parroisse *Sainct-Project*, en la rue de *Sancte-Gemme,* autrement du » *Loup,* devant le puy de *Saincte-Gemme.* » Elle portait aussi le nom de rue du *Puits-de-Sainte-Gemme* [Var. bord., t. III, p. 58]. La rue que l'on nommait, il y a quelques années, rue *Sainte-Gemme,* maintenant rue GUÉRIN, et qui conduit de l'angle sud-ouest de la place SAINT-PROJET à la rue du LOUP, ne paraît pas avoir eu de nom particulier au commencement du xve siècle; un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] s'exprime, en effet, ainsi : « Hospitalarius *Sancti-Andree* Burdegale debet, pro domo situata » in rua que, ab ecclesia *Sancti-Projecti,* ducit versus puteum *Sancte-* » *Gemme....* » Dans un plan du siècle dernier [Pl. mss., n° 98], la rue GUÉRIN actuelle porte le nom de rue *Saincte-Geme* ou rue *Judaïque,* et un manuscrit du même temps [Tab. par. et r.] s'exprime ainsi : « Rue » *Sainte-Gemme,* anciennement *Tustal*, *Lartigue* ou *Pezet.* » Il y a ici erreur manifeste. (Voir les articles où il est question de ces différentes rues, p. 177 et 271.)

Senta-Helena : Rua *Senta-Helena; Senta-Elena;* rue *Sainte-Allene;* rue SAINTE-HÉLÈNE (9, 19). — Nous n'avons jamais trouvé le nom de cette rue dans les anciens titres, mais nous pensons qu'elle existait au milieu du xve siècle; plusieurs de ses maisons et le *Doyenné* qui la bordait à l'ouest ont été bâtis à la fin de ce siècle. Un ancien plan [Pl. mss., n° 46] et un plan gravé en 1818 la désignent sous le nom de rue *Sainte-Allene.* Il n'existe plus maintenant qu'une partie du côté oriental de la rue. Elle se dirigeait de l'abside de *Saint-André* vers la rue des *Trois-Conils.*

Temple : Rua *deu Temple;* rua *de Templo;* rua *de Templo-Sancti-Johannis;* la *Grande-rue-du-Temple;* rue du TEMPLE (10, 20). — Cette rue partait du carrefour de *Magudas* situé entre les rues de *Mimisan* et de *Saint-Christoly,* traversait la rue *Porte-Dijeaux* et s'arrêtait au nord près de la porte de la chapelle du *Temple :* « Rua de *Templo* [Ms. Baur., p. 104] » que, a quadrivio de *Magudas,* ducit versus domum *Templi;* » en 1361 [C. de l'arch.], elle est désignée par une périphrase : « in rua que de » *Templo* ducit versus *Sanctum-Christophorum.* » Elle est appelée, en 1375, dans le même manuscrit, rue du *Temple-de-Saint-Jean :* « Helias del

» Taudin, filius Petri, parrochianus *Sancti-Christophori* Burdegale..... pro » quadam particula terre quam tenet prope domum suam in rua de *Templo-* » *Sancti-Johannis* Burdegale.... » On lui a aussi donné le nom de *Grande-rue-du-Temple* [Inv. St-And.]. Cette voie n'était, au nord de la rue *Porte-Dijeaux,* qu'une impasse fermée, au siècle dernier, par une grande porte. La rue du Temple débouche maintenant sur le cours de l'Intendance.

Trabersanna : Rua *Trabersanna;* rue *Traversaire;* rue Traversanne (3, 21). — Cette rue conduisait de la rue de *Maucalhau* à celle de *Nerayen.* Les textes suivants nous signalent son existence en même temps qu'ils nous font connaître son emplacement [Inv. S^te^-Cr.]. « Reconnaissance, » en 1376, par Bernard de Puch-Mouton à l'abbé de Ste-Croix, de cens qui » lui appartiennent sur toutes icelles maisons et jardins qui sont en rue » des *Vignes* jusques en rue *Traversanne,* ensemble des jardins et places » qui sont entre lesdictes maisons et celles des rues *Mérigean* (sic) et » *Traversanne.* » — « Reconnaissance au monastère, en 1450, par Jean de » Conias, d'une maison et cysine rue *Traversanne,* parroisse de *Sainte-* » *Croix.* » En 1553 [Denomb.], on lui donnait quelquefois le nom de rue *Traversaire.* Nous avons dit, en parlant de la rue des *Boeys* (p. 184), que la rue *Traversanne* avait été tracée, pendant le XIIIe siècle, dans le fief de l'abbaye de *Sainte-Croix,* par Jean Dissente.

Trenqueyra : Rua *Trenqueyra;* rue *Tronqueyre*; rue Rodrigues-Pereire (14, 19). — Cette rue était située près de l'église *Saint-Seurin :* « prope *Sanctum-Severinum* », ainsi que nous l'apprennent les comptes de l'archevêché des années 1355 et 1389; on trouve aussi, dans un autre compte de l'an 1361, le renseignement suivant : « ..... solvit, pro vinea » quam tenet in rua *Trenqueyra,....* in parrochia *Sancti-Severini.....* » Les textes des XIVe et XVe siècles prouvent que cette rue était, presque tout entière, bordée de pièces de vignes. On l'a appelée plus tard rue *Tronqueyre,* nom qu'elle portait encore en 1864, avant de recevoir celui de Rodrigues-Pereire.

Tres-Houstaus : Rua *deus Tres-Houstaus;* rue des *Troys-Hostaulx* (9, 22). — « C'est un petit cul-de-sac, dit Baurein [ms. p. 125], situé dans » la paroisse de *Saint-Remi,* entre la rue *Corbin* et la rue qui conduit à » l'église de *Saint-Remi.....* Il est fait mention de cette rue..... dans un

» titre du 15 décembre 1539, retenu par Laurens, notaire à Bordeaux. » Un inventaire des titres des bénéficiers de Saint-Pierre nous apprend que cette voie portait déjà le nom de rue des *Tres-Houstaus* dès le commencement du xve siècle, et qu'elle était alors bordée de plus de trois maisons. Voici un de ces titres, pris au milieu d'une foule de reconnaissances des fiefs de cette rue : « Esporle (en 1414) de deux maisons scituées en la parroisse de » *Sainct-Remy* de Bourdeaulx, l'une en la rue des *Troys-Hostaulx* et » l'autre en la rue appellée de *Corbin.* » L'ancienne rue des *Tres-Hostaus* est, comme au xviiie siècle, une impasse située dans la rue Saint-Rémi presque en face de la rue des Lauriers; mais elle n'est plus livrée au public; une porte en interdit l'entrée.

Trompilhon : Rua ou ruetta *de Trompilhon;* Rue *de Trompilh;* rue *Trompillon;* rue de *Monedey;* rue *Reveney;* rue *Mulet;* rue du Mulet (8, 22). — Cette rue « était, dit Baurein [Ms., p. 127], dans la paroisse de » *Saint-Symeon,* suivant un titre de 1405 : in parrochia *Sancti-Simeonis,* » in carreria vocata de *Trompilh.* » Elle portait, au milieu du xve siècle, le nom de rue *de Trompilhon,* ainsi que le constate le titre suivant du 19 janvier 1451 : « Conoguda que Fortin de Cantalop, merchant de la » parropia de *Senta-Coloma* et borges de Bordeu, esporlet.... de tot aquet » hostau,.... qui es en la parropia de *Sent-Symeon* de Bordeu, en la rua » apperada deu *Gran-Cancerar,* aissi cum es entre lo sou deudeit Fortin » de Cantalop, d'una part, et l'ostau de Guilhem de Paratge, merchant, » et borges de Bordeu, d'autre part; et dura de la deita rua, de part » dauant, de l'un cap, entro à la rueta comunau apperada de *Trompilhon,* » de part de tras, de l'autre cap » [Man. cap. S^ti-And. Burd. — Arch. dép.]. En 1526, une maison, située dans la rue qui va au *Pas-Saint-Georges,* confrontait d'un côté, à la rue *Trompillon.* De toutes les rues modernes, il n'y a que la rue du Mulet qui débouche dans l'ancienne rue du *Pas-Saint-Georges,* ce doit donc être celle qu'on appelait autrefois rue de *Trompilhon.* Cependant le texte suivant de 1376 [Bénéf. St-Mich.] pourrait laisser des doutes à cet égard : « Vente, par Alemane de la Naude, femme » de Ramon de Pomeys,.... d'exporles cens..... sur une maison en rue du » *Cancelar* (rue du *Petit-Cancera*), cantonnière de la rue de *Monedey,* ou » de *Trompillon*, rue *Saint-Simeon,* parroisse *Saint-Simeon.* » Il est évident que l'auteur du manuscrit que nous citons croyait que les rues de *Trompillon* et de *Saint-Simeon* n'étaient qu'une même rue et que la

maison d'Alemane de la Naude était celle qui faisait le coin nord-est de la rue *Saint-Siméon*, puisque la rue du *Cancelar* s'arrêtait, du côté du sud, au carrefour *Saint-Simeon* qui la séparait de la rue *Arnaud-Miqueu;* mais nous allons voir que cet emplacement était occupé, dès l'an 1356, par la maison *Monadey* (voir oustau *Monadey*); que cette maison, qui était considérable, devint plus tard le Séminaire de la *Mission,* transporté ensuite dans le faubourg *Saint-Seurin,* et qu'en conséquence, elle n'a jamais pu appartenir à Alemane de la Naude. D'ailleurs le manuscrit cité plus haut donne la liste des possesseurs de la maison qui faisait le coin de la rue *Trompillon* depuis le XIVe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe : A Alemane, qui en était propriétaire le 1er avril 1376, succéda, le 12 mai de la même année, Arnaud Seguin; elle appartenait à Gualhard Deces, en 1381; à Peyronne Johan de Loyssac, en 1399; à Itey Bertrand, en 1418; à Arnolet de Kekeren, en 1440; à Arnaud de Camp, en 1446; à Pey Deulorey, en 1450; etc., etc. La maison du coin de la rue *Saint-Simeon* appartenait à la même époque à la famille Monedey. Nous lisons [Terr. bénéf. St-P.], à la date de 1558, l'indication suivante : « ..... maison..... scituée en la rue appellée du *Pas-Saint-Georges,* par» roisse *Saint-Simeon,* pres du *Puys-de-Baignecap,* confrontant à la rue » appellée de *Trompillon,* autrement de *Monadey*. » La première rue qu'on trouve à partir du *Puits-de-Baignecap,* en se dirigeant vers le sud, est maintenant la rue du Mulet; la rue *Saint-Simeon* n'était que la seconde et n'était pas voisine du *Puits-de-Baignecap*. Dans un autre titre [Bénéf. St-P.], on cite une maison qui fait le coin de la rue du *Puits-de-Bagnecap* et de la ruelle de *Trompillon;* elle appartenait, en 1399, à Royer Richard, et, en 1690, à M. de Volusan, conseiller au parlement (1). L'auteur du manuscrit a tracé un plan dans lequel sont dessinées : cette maison, plusieurs maisons voisines, la rue du *Puits-de-Bagnecap,* et la ruelle *Trompillon;* celle-ci, dans ce plan, n'a pas de rue en face d'elle, tandis qu'en sortant de la rue *Saint-Simeon*, on entrait, comme on entre encore directement dans la rue d'*Alhan* (rue Maucoudinat). L'auteur se sert du mot *ruette* tandis que la rue *Saint-Siméon* est quelquefois appelée *la grande rue* et jamais *ruette.* La rue *Trompilh* ou *Trompillon* ou *Monedey* est donc la même que la rue du Mulet. Il est probable que la maison d'Alemane de la Naude était située

(1) M. Etienne de Mulet, seigneur de Volusan, était, en 1675, conseiller au parlement. M. de Volusan, conseiller au parlement et doyen du chapitre de Saint-André, fut nommé, en 1680, premier vicaire général.

à l'angle nord-est de la rue de *Trompilhon,* et que l'autre angle, celui du sud-est, était occupé par celle de *Monedey,* et que cette dernière maison, que nous savons avoir été considérable, s'étendait depuis la rue *Saint-Simeon* jusqu'à la rue *Trompilhon,* en suivant le côté oriental de la rue du *Cancera;* c'est, sans nul doute pour cette raison, que la rue *Trompilhon* a pu être quelquefois appelée rue *Monedey*. Dans un plan du XVIIIe siècle [Pl. mss.] cette rue porte la dénomination de rue *Reveney,* et celle de rue *Mulet,* dans un « Terrier planisfère qui contient les plans des divers fiefs du » couvent des *Frères-Prêcheurs* de la ville de Bordeaux », tracé en 1788.

Tropeyta : Rua *de Tropeyta;* rue *Trompete;* rua *deu Pourtau-Barrat* (10, 23). — Cette rue a été détruite lors de la reconstruction du château *Trompette;* elle longeait les remparts du XIVe siècle bâtis, sur le bord de la Garonne, depuis la porte de l'*Ome-de-Casse* jusqu'à celle du *Retge.* Elle portait le nom de rue de *Tropeyte* dès la fin du XIVe siècle, ainsi qu'il résulte de l'extrait suivant d'un acte de 1394 [Inv. St-And.] : « Vente par » Guillaume Gaspeyre à Jehan Gourin, de rentes sur une maison scize en » la ruhe *Trompete* et en la ruhe de *Medoc.* » Cette maison devait faire le coin de ces deux rues qui se rejoignaient à angle droit. La rue de *Medoc* étant perpendiculaire aux remparts du bord de la rivière, la rue *Trompete* devait nécessairement suivre la direction de ces remparts. On lui donnait, au XVIIe siècle, la même dénomination ou celle de rue de *Pourtau-Barrat,* suivant un titre de 1648 cité par Baurein [Ms., p. 176], et concernant une maison « située en la rue appellée de *Trompete,* à présent du *Pourtau-* » *Barrat,* allant de la porte du *Chapeau-Rouge* au château *Trompette.* » Cette maison confrontait, du levant, à la grande rue *Trompete,* et, du couchant, à la rue *Naudot* ou *Pey-de-l'Oustau.*

Turcan : Rua *Turcan;* rua *Turcanh, Curtanh;* rua *Bet-Janot;* rue *Badie;* rue Dabadie (5, 21). — Dans la notice sur la rue de *Caguebeu* (p. 190), nous avions manifesté des incertitudes sur l'emplacement de la rue *Turcan;* des recherches nouvelles les ont complètement levées. Voici ce qu'on trouve dans le Manuale capituli Sancti-Andree Burd., à la date du 21 juillet 1471 : « Conoguda que Pey deu Corau, merchant de la » parropia de *Sent-Miqueu* et borges de Bordeu, sporlet de tot aquet » hostau feyt a maneyra de appentis..... qui es en la deita parropia, en la » rua apperada de *Caguebeu,* aissi cum es entre l'ostau, appentis et casau

» de Bernard de Corbagau, d'una part, et l'ostau deus hereters de Bidau » deu Puy, d'autra part; et dura et ten en long de la deita rua de *Cague-* » *beu,* de part dabant, de l'un cap, entro à la rua apperada rua *Turcan,* » de part de tras, de l'autre cap. » La rue *Turcan* était donc celle qu'on nomme maintenant rue Dabadie; elle reliait la rue des *Menuts* à la rue *Crabeyre.* La rue *Columbeyre* s'est aussi appelée rue *Turcan.* (Voir rua *Columbeyra,* p. 200.)

Umbreyra : Rua *de l'Umbreyra;* rue de l'*Ombrière;* place du Palais (portion de la) (7, 22). — Cette rue portait le nom de rue l'*Umbreyra* en 1527 [Min. Brun.]. Elle se dirigeait de la porte du *Calhau* à la rue *Poitevine;* c'est ce qui résulte du texte suivant daté de 1537 [Terr. Cast.] : « Toute » icelle maison scituée en la place et ruhe de l'*Ombriere,* confrontant à la » maison où l'on forge la monnoie. » Cette maison était, en conséquence, sur le côté sud de la place de l'*Ombrière,* puisque la maison où l'on frappait la monnaie occupait l'emplacement où, plus tard, fut bâtie l'ancienne *Bourse,* dont la façade vient d'être démolie; de sorte que le côté méridional de la place de l'*Ombrière* était nommée, au xvie siècle, rue de l'*Ombriere.* On lit dans l'extrait d'un acte de 1554 [Inv. St-And.] : « .... mai- » son scituée en la parroisse *Sainct-Pierre,* ruhe de l'*Ombriere,* confron- » tant à la tour et maison de feu Ambrois de La Fontaine, d'une part,.... » par devant, à la ruhe de l'*Ombriere,* et, par derrière, au *Palais-* » *Royal.* » Il est évident que si la maison et la tour signalées dans cet acte s'appuyaient aux murs du château, la rue de l'*Ombrière* se prolongeait vers l'ouest en longeant la face méridionale de ce château, laquelle était cachée par une ligne de maisons. La tour dont il est ici question est peut-être la tour du *Roy.*

Veyrinas : Rua *de Veyrinas;* rue de Veyrines (6, 18). — Au commencement du xviiie siècle, la rue de *Veyrines* était celle qui porte toujours le même nom. On n'est pas aussi sûr qu'il en soit ainsi pour les siècles précédents. L'extrait d'un texte de 1384 [Inv. St-And.], s'exprime de cette façon : « Contract par lequel Arnaud Dumas a esté investi par » le chappitre d'une maison..... scize en la rue de *Lalande,* aultrement » appellée rue de *Veyrines.* » Et ailleurs, en 1459 : « maison en la » rue de *Veyrines,* » sans ajouter d'autres détails pouvant indiquer son emplacement. On trouve l'indication suivante dans un manuscrit du

XVIIIe siècle [Tab. par. et r.] : « rue *Veyrines* ou des *Carmes* », et enfin, on lit dans un titre de 1553 [Denomb.] : « M. le Président Guilleragues, pour » une maison qu'il tient en rue de *Laudet,* (probablement rue *Laudat* ou » *Labirat*), autrement de *Veyrines*..... » Néanmoins jusqu'à plus ample informé nous laisserons, dans notre plan, l'ancienne rue de *Veyrines* où Lattré l'a placée, et où elle est encore.

RUES SANS DÉNOMINATION SPÉCIALE.

Rue par laquelle on descend du carrefour au puits de Toscanan. — « ..... domum..... infra salvitatem *Sancti-Andree* juxta ruam per quam » descenditur a quadrivio versus puteum de *Toscanam* » [Obit. St-And.]. Le carrefour de *La Sauveté* était à la rencontre des rues *Saincte-Gemme* et de *Saugars;* le puits de *Toscanan* était en face de la porte de *Toscanan.* La voie ainsi désignée était donc à la suite, et au sud de la rue de *Saugars.* C'est par conséquent, à présent, l'extrémité septentrionale de la rue Porte-Basse, depuis le cours d'Alsace-et-Lorraine jusqu'à la rue du Loup.

Ruhe par laquelle on va du Far-de-Lesparre vers la Grande-ruhe-Sainct-Remy. — Nous ne connaissons pas de rue allant directement du *Far-de-Lesparre* à la rue *Saint-Remy.* La rue la plus rapprochée de cet hôtel était celle de *Pey-Macau* (p. 268).

Ruette qui descend à la tour de Bessan et à la rue de La Coquille. — Cette petite rue, signalée par H. Lopes [Lièv. St-And.], qui mentionne une maison faisant le coin de cette ruelle et de la rue des *Argentiers,* ne peut être que la rue de La Coquille ou celle de La Vache. (Voir rua de *La Coquilla,* p. 230.)

Rue par laquelle on va du portail du Far vers l'église Sainct-Laurent [Inv. St-And., 1382]. (Voir chemin de *Saint-Laurent-d'Escures.*)

Ruette par laquelle on va de la Grande-rue-Sainct-Symeon au puits qui est derrière l'église. (Voir putz de *Sent-Symeon.*)

Rue par laquelle on va de la Recluse vers Saint-Seurin (12, 19). — La rue Judaïque ne paraît pas avoir eu jadis de nom particulier. Les textes suivants nous font connaître certaines des périphrases par lesquelles on

la désignait : — en 1383 [C. de l'arch.], « Magister Geraldus Helie, cleri-
» cus, pro IX solis contiguis que tenet, extra portam *Digeus,* in rua per
» quam itur de *Reclusa* versus *Sanctum-Severinum....*; » — en 1423,
8 mars [Terr. St-Seur.] : Reconnaissance par Arnaud de Lesbay, prêtre,
d'une pièce de vigne située en la sauveté de *Saint-Seurin* « en la rueta
» per la quau hom ba de *Sent-Martin* bert *Sent-Jorge,* darrey l'ostau de
» la capperania de *Sent-Jorge.* » Ce texte désigne non pas précisément
la rue JUDAÏQUE, mais la portion méridionale des allées DAMOUR, portion
qu'on appelait au XVIIe siècle rue *Judaïque,* puisqu'elle est désignée dans
la table de ce terrier, faite à cette époque, par ces mots : « ..... pour une
» vigne dans la rue *Judaïcque* qui va vers la chappelle *Sainct-George.* »
Cette chapelle était située dans le cimetière de *Saint-Seurin* (voir porge
de *Sent-Seurin*). On lit encore en 1516 [Terr. de l'arch.], que messire
Jehan Escuder a reconnu de l'archevêque une maison, etc., « qui est en
» la sauvetat *Sainct-Seurin,* en la grande rue par laquelle on vient de
» la *Porte-Dijeaux;* » — en 1517, que Pierre Constantin reconnaît un
appentis et vigne près du « chemin par lequel on va de *Porte-Dijaux*
» devers l'esglise *Sainct-Seurin.* »

Pendant la première République, cette voie fut nommée rue de *La Délivrance.*

L'impasse MAUBEC est désignée par ces mots : « *Ruette qui n'a qu'une*
» *entrée devers la rue Maubec.* »

Nous voyons dans le Livre des Bouillons [*Édit. mun.,* p. 372] qu'une
certaine quantité de ruelles auxquelles on ne donnait pas de nom particu-
lier se dirigeaient vers les murs de la ville; on les désignait par ces mots :
« via, carreria ou bannella publica et communis que ducit ad murum civi-
» tatis. » Il en était ainsi de la ruelle d'*Arssac,* de la rue *Obscure,* de la
rue *Caudeyreyre,* et d'une foule d'autres rues qui étaient — entre la
maison de Gaillard Colomb et celle de maître Arnaud de Buch (de Bogio);
— entre la maison de Guilhem Symon et celle de Itier d'Arriet; — entre

les maisons de Pierre de Bordeaux et de Raymond Aymeric, près de *Puy-Paulin;* — entre celles de Brun d'Alhan et de Seguin Barbe; — entre celles de Raymond Moneder et de Bonafous de La Rousselle (cette dernière se dirigeait vers la rivière); — entre celles de Pierre Vigier et de Pierre Estienne. Il existait aussi une ruelle entre la maison du sacriste de *Saint-André* et celle de Guilhem-Arnaud du Pian (Dopian). Elle était située entre la tour *Gracilis* et l'église *Saint-Sauveur*. Elle partait donc de la rue de *La Saubetat* et se dirigeait, au sud, vers le mur romain. — Une ruelle est signalée comme passant entre la maison de Raymond de Camparian et de Ruphat Beguey; nous savons qu'un chai appelé chai de *Camparian* existait, au XIVe siècle, dans la rue des *Argentiers,* et que la famille Beguey ou Vigier avait des maisons près de la porte *Saint-Pierre*. — Une autre ruelle existait entre la maison qui avait appartenu à un nommé Laurent et la maison de Veyrines; celle-ci, qui fut plus tard remplacée par l'hôpital *Saint-André,* faisait le coin des rues *Saint-Paul* et *Saint-André*. La ruelle dont il s'agit partait de la rue *Saint-Paul,* longeait l'hôpital *Saint-André* et s'arrêtait contre la première tour romaine à l'ouest de la porte *Saint-André*.

Cette dernière circonstance achève de nous faire penser que des ruelles devaient exister en face de presque chaque tour ou du moins des escaliers qui servaient à monter sur les remparts. Nous remarquons, en effet, que ces terrains sont, presque tous, considérés comme padouens de la ville. Lorsque les jurats eurent obtenu l'autorisation de laisser construire des maisons contre les remparts, ils durent réserver des passages pour arriver aux portes des tours et aux escaliers, et en conserver la propriété. Il était expressément défendu d'encombrer ces passages ainsi que les chemins de ronde. On ne pourra d'ailleurs jamais connaître l'emplacement de ces ruelles avant d'être fixé sur celui des maisons entre lesquelles elles passaient.

COURS OU FOSSÉS

Lorsque, au commencement du XIVe siècle, on construisit les remparts qui doublèrent l'étendue de Bordeaux, les fortifications du nord et du sud des deux premières enceintes devenant inutiles, on permit de bâtir des maisons contre la paroi extérieure des anciens murs et sur la contrescarpe des vieux fossés. Les voies qui furent ainsi formées prirent le nom de *Fossés,* qu'elles ont conservé jusqu'à ces derniers temps. Elles étaient autrefois et sont encore maintenant des plus larges et des plus belles de la ville.

Campauria : Fossats *de Campauria;* fossés de *Campaure;* fossés de l'*Intendance;* cours de l'INTENDANCE (11, 21). — Cette voie, ainsi que le prouvent les plans anciens, n'était pas aussi large que celle qui lui a succédé; mais elle était au moins aussi longue. Elle partait du mur du XIVe siècle entre les tours de *La Recluse* et de *Saint-Seurin,* où a été ouverte plus tard la porte *Dauphine*, et s'arrêtait à la rue du *Burga*. Elle avait pris son nom du quartier de *Campaure* qu'elle traversait : « In » parrochia *Beate-Marie-Podii-Paulini,* in carreria que est supra fossa- » tum, loco vocato *à Campauria,* » dit un texte de 1356 cité par Baurein [Ms., p. 162]. Au XVIIe siècle, et peut-être avant, le bout oriental des fossés de *Campaure*, au moins à partir du château de *Puy-Paulin,* s'appelait rue du *Chapeau-Rouge*. (Voir fossats de *Tropeyta.*)

Carmes : Fossats *deus Carmes;* cours *Napoléon* (partie du); cours des Fossés (partie du) (7, 19). — Au XVe siècle, et peut-être auparavant, on n'était pas bien fixé sur les limites où devaient s'arrêter les dénominations de fossés des *Ayres,* des *Carmes,* des *Tanneurs;* des titres divers donnent à la voie qui s'étendait de la porte des *Ayres* à celle des *Carmes* les noms de fossats deus *Carmes,* de *Las Eyras,* deus *Pelheys,* des *Tanneurs, Fossatum, Fossatum-novum;* mais le nom de fossés des *Carmes*

prévalut pour la portion de cette large rue qui s'étendait de la rue de *Ségur* à la porte des *Carmes* ou du *Cayffernan* (1).

Lors de l'avénement de Napoléon III, on a donné aux fossés qui partent de la porte Bourgogne et s'arrêtent à l'entrée de la rue Duffour-Dubergier le nom de cours *Napoléon*. A la chute de cet empereur, on les a appelés cours des Fossés, dénomination qu'ils conservent encore.

Las Eyras : Fossats de *Las Eyras, de Las Ayras;* fossatum *de Areis; Fossatum; Fossatum-novum;* rua *Supra-Fossatum;* fossats *deus Pelheys, deus Pelleys, de La Pelataria;* fossés des *Cordouaniers;* fossés des *Tanneurs;* cours *Napoléon* (partie du); cours des Fossés (partie du) (8, 19). — Cette voie passait devant la porte des *Eyres;* elle partait du ruisseau du Peugue et s'étendait jusqu'au bout oriental de la rue de *Ségur*. Le nom de fossés des *Tanneurs* est la traduction de celui de fossats deus *Pelheys* qu'on lui donnait en gascon [Ms. Baur., p. 148, v°]. On les appelait aussi, au xve siècle, fossats de *La Pelataria,* ainsi que le prouve l'extrait suivant d'un acte du 21 novembre 1448 : « Conoguda que » Assalheda Bernard, molher lo jorn duy de Guilhem Gobays, sebatey, » de la parropia *Senta-Euladia,* et borges de Bordeu, esporlet..... de tot » aquet hostau..... qui es en la parropia de *Senta-Euladia,* sobre lo fossat » de *La Pelataria,* pres de la *Bouta-deu-Pelac,* entre l'hostau d'Arnaud » Moer, pargameney, de l'un cap, et la rueta communau en que a » putz (2), d'autra part, et dura de la carreira publica de sobre lo fossat, » de part dauant, de l'un cap, entro au casau de Colinhan, de part detras, » de l'autra cap » [Man. cap. S^ti-And. Burd. — Arch. dép.]. A la fin du xve siècle et au commencement du xvie [Terr. Bosc., — Cast. — et Dest.], on donnait aussi aux fossés des *Carmes* le nom de fossés des *Tanneurs*. A cette dernière époque (1510), ceux-ci étaient quelquefois nommés fossés des *Cordouaniers*.

Au xive siècle, on appelait cette voie simplement *Fossatum* ou *Fossatum-novum,* ainsi qu'il résulte des textes suivants choisis parmi un grand

(1) Les diverses sections des fossés ont souvent changé de nom; en dernier lieu on les appelait fossés *Bourgogne* depuis la rivière jusqu'à la rue Bouquière; fossés *Saint-Éloy,* depuis la rue Bouquière jusqu'à la rue Saint-James; fossés de l'*Hôtel-de-Ville*, entre cette dernière rue et la rue Sainte-Catherine, ancienne rue du *Cahernan;* fossés des *Carmes*, jusqu'à l'entrée de la rue de Cursol, autrefois de *Ségur;* et enfin fossés des *Tanneurs,* depuis cette rue jusqu'à la rue des Ayres.

(2) Cette ruelle et ce puits sont signalés plus haut, p. 202.

nombre d'autres [C. de l'Arch.] : « Ayquelmus Guillelmi de Casalet solvit « (anno 1339) pro censu domorum quas..... habet in parrochia *Sancte-* » *Eulalie* Burdegale, supra *Fossatum-novum.* » — « Item, VI^a die mensis » aprilis, anno XL, recepi a Vitalia de Brolhio, relicta quondam magistri » Robberti Novelli, pro vendis cujusdam domus quam habuit in parrochia » *Sancte-Eulalie,* supra *Fossatum-novum*, coram portale de *Aeris,* pro » pretio IIII^xx V libris Burdegale, ab heredibus Johanne de Borno, sum- » mam IX librarum VII solidorum Burdegalensium. » — « Item (anno 1354), » respondeo de XII solidis receptis a Davisio de Las, ganterio, pro censu » anni LIIII, debito ratione domus supra *Fossatum;* » et plus loin : « supra » *Fossatum* et in rua *Palheyra.* » On sait que la rue *Palheyre* était parallèle aux fossés des *Eyres.*

Nous trouvons quelquefois cette partie du cours des Fossés désignée par ces mots : « rua *Supra-Fossatum.* » Le contrôleur de l'archevêque faisant, en 1362 [C. de l'arch.], le dénombrement des maisons situées sur les fossés des *Ayres,* s'exprime ainsi : « Item, die IX^a januarii, Johanna » Lana solvit, pro quatuor feudis que tenet in rua *Supra-Fossatum,* et pro » dimidio solo quod tenet in rua *Palheyra,* ex parte orientis, XXXV solidos » II denarios Burdegalenses. » Le mot *Fossatum* était d'ailleurs employé pour désigner tout le cours des Fossés.

La Chronique bordelaise nous apprend qu'à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, la portion des *Fossés* qui est située à la rencontre des rues de *Ségur* et *Sainte-Eulalie* s'appelait place des *Tavernes,* du *Chay-fait-Neuf* ou de l'*Echafaut-Neuf.* En l'année 1604, « les pères Jesuites » obtinrent des lettres patantes pour faire remuer le marché du bestail » qu'on avoit de tout temps mené vendre en la place publicque ès environs » de leur college; et fut estably en la place des *Tavernes,* qu'on appelle » au *Chay-faict-Neuf* » [Chr. Bord. Dar., p. 65]. « — Du 21 janvier 1681. » Il fut fait une ordonnance pour la place des kas, charettes et bêtail, qui » a été publiée et affichée; par ce reglement il est ordonné, conformement » aux lettres patentes du roi Charles IX, de l'an 1573, et arrests de la Cour » du Parlement de Bordeaux des 15 novembre 1603 et 12 février 1604, et » aux ordonnances précédentes, que le marché du bêtail qui avoit accoû- » tumé de se tenir sur les *Fossez* au-devant le college des pères Jesuites, » seroit transferé en la place et rue des *Taneurs,* appelée anciennement » l'*Echafaut-Neuf,* commençant près la ruëte du couvent des *Carmes* et » tirant vers ladite place et rue des *Taneurs....* » [Chr. Bord. Till., p. 70].

Sent-Elegi : Fossats *Sent-Elegi;* fossats *de l'Oustau-de-Bila;* foussés *Sainct-Yliege, Sainct-Hiliege;* grands fossés *Sainct-Eliege, Sainct-Liege;* fossés de l'*Hôtel-de-Ville;* fossés *Saint-Eloy;* cours *Napoléon* (partie du); cours des Fossés (partie du) (6, 20). — Cette voie s'étendait de la porte du *Cayffernan* à la porte *Bouqueyre,* et même au delà de cette dernière. Nous avons déjà cité un texte (voir rue *Penteneyra,* p. 261) dans lequel est signalée une maison située sur le fossé *Sainct-Liege,* au coin de la rue *Penteneyre,* devant la fontaine de *Rue-Bouqueyre.* En conséquence, les fossés *Saint-Eloy* et ceux de la porte *Bouqueyre* étaient quelquefois confondus par les anciens scribes, et probablement aussi par la population.

Las Salineyras : Fossats *de Las Salineyras;* fossats *de Las Palieras;* fossés du *Palhey;* carriere du *Palhey;* foussés des *Pailhardz;* rua *deu Puyaduy, deu Poyador;* rua *deu Puyaduy-, deu Poyador-de-Las-Salineyras;* fossés des *Saliniaires,* des *Salinières*; rue des *Saulinières;* cours *Napoléon* (partie du); cours des Fossés (partie du) (6, 22). — On a donné divers noms à l'extrémité orientale du cours des Fossés. On l'appelait, en 1420 [Ms. Baur., p. 180, v°], rua deu *Puyaduy* ou deu *Poyador* : « .... foras deu portau de *La Rossella*, au loc apperat *à Las Salineyras*..... » et dura et ten en long de la rua deu *Poyador,* de part dauant, de l'un » cap, entro au sou deudeyt mestre Pey Gaston, qui a la intrada per la » rua de *Johan-Santz,* de l'autre cap. » Cette maison, dont l'entrée était dans la rue *Johan-Santz* et la sortie sur la rue deu *Poyador,* ne pouvait être qu'au bas de la montée des *Fossés.*

On les a appelés, au xve siècle [Inv. St-And.], fossats de *Las Palieras*, fossés du *Palhey*, carriere du *Palhey* : « Reconnaissance, en 1423, au » chapitre, d'une maison avec sotte (soute) qui est dedans scize sur le » fossé du *Palhey;* » — en 1432, « ..... maison scize en la carriere du » *Palhey,* sur le foussé de *Bourdeaus;* » — en 1553 [Denomb.], « Gaston de » Podio, pour un jardrin qui souloit estre padus et place vuide qu'il tient » sur les foussés des *Pailhardz*..... » La famille de Podio possédait des maisons dans la rue *Poudiot,* aujourd'hui Teulère, voisine du cours des Fossés.

De même qu'on donnait quelquefois le nom de fossés *Saint-Eloy* à ceux de *Porte-Bouqueyre,* on a aussi confondu ceux-ci avec les fossés des

Salinières, de sorte qu'il est difficile de bien fixer l'endroit où s'arrêtaient les uns et commençaient les autres.

Porta-Boqueyra : Fossats *de Porta-Boqueyra;* rue *Dessus-le-Fossé;* rue des *Fossés-de-la-Fontaine-de-la-rue-Begueire,* fossés de *La Fontaine,* foussés *Sainct-Michel;* cours *Napoléon* (partie du); cours des Fossés (partie du) (6, 21). — Ces fossés passaient devant la porte *Bouqueyre.* Ils étaient quelquefois confondus avec ceux des *Salinières* et de *Saint-Eloy.* H. Lopes [Lièv. St-And.] les appelle rue des *Fossés-de-la-Fontaine-de-la-rue-Begueyre :* « ..... une maison faisant le canton au couchant de la rue des *Menuts* et » de la rue des *Fossés-de-la-Fontaine-de-la-rue-Begueyre.* » On les nommait aussi rue *Dessus-le-Fossé* : « Une maison hors la porte *Bouqueyre,* » en la ruhe *Dessus-le-Fossé* » [Inv. St-And.]; et fossés *Sainct-Michel,* en 1553 [Denomb.] : « Guillemotte Du Bois...., demeurant sur les foussés » *Sainct-Michel,* pour la maison en laquelle est la soulte, qu'elle tient sur » lesdictz foussés au canton de rue *Penteney.* »

Revesques : Fossats *de Revesques;* foussé de *Revesques.* — En 1555 [Terr. Dest.], « Jane Geoffre reconnait..... maison scituée sur le foussé de » *Revesques,* entre les deux anciens portaux, confrontant...., d'ung bout, » à....., d'autre bout, à la ruhe et passaige de *Revesques;* » et, en titre de cet article, entre des reconnaissances de maisons situées sur les fossés de *Campaure* et ceux de *Tropeyte,* on lit : « Foussé de *Revesque.* » Nous croyons que ce nom était appliqué à la portion du cours de l'Intendance qui s'étend de la rue Sainte-Catherine à la rue Combes.

Tropeyta : Fossats *de Tropeyta;* la *Grand-carreyra-Sobre-lo-Fossat-de-Tropeyta;* fossés de *Trompette;* fossat *de Porta-Medoca, de Porta-Medouqua;* rue du *Chapeau-Rouge;* fossés du *Chapeau-Rouge,* cours du Chapeau-Rouge (10, 23). — « La rue du *Chapeau-Rouge* est située, dit » Baurein [Ms., p. 136], partie dans la paroisse *Saint-Remy,* partie dans » celle de *Saint-Maixans.* Elle aboutit de la porte du *Chapeau-Rouge* à la » porte *Médoc.* » Cependant, au xviie siècle, on donnait le nom de rue du *Chapeau-Rouge* à une partie du cours de l'Intendance puisque, dans un dénombrement fourni par la ville en 1675 [Ms. Baur., p. 162], il est dit que des maisons « confrontaient, du côté du nord, à la grande rue » appelée du *Chapeau-Rouge,* anciennement *Campaure,* du midi, à la rue

» *Entre-deux-Murs* et place.... de *Puy-Paulin,* du levant à la rue appelée » *Porte-Médoc.....* » Ces maisons devaient occuper l'emplacement compris entre la rue Sainte-Catherine et la rue Combes, qui n'aboutit plus maintenant au cours du Chapeau-Rouge, mais à celui de l'Intendance. Voici une preuve d'une autre nature; nous la trouvons dans un plan [Pl. ms., n° 81] remontant probablement à la fin du xviie siècle, et dans lequel est tracé tout le quartier compris entre le château de *Puy-Paulin* et le couvent des *Jacobins;* la portion de la voie qui est entre la porte *Médoc* et l'ormeau de *Campaure* y est désignée par cette légende : « Fossés du *Chapeau-Rouge,* autrefois de *Campaure.* » L'auteur y a aussi dessiné l'ormeau de *Campaure* situé au milieu du fossé en face de la rue actuellement appelée Martignac.

La rue du *Chapeau-Rouge,* dit encore Baurein, était quelquefois nommée la *Grand-carreyra-Sobre-lo-Fossat-de-Tropeyta.* Quelquefois aussi on la nommait, au xve siècle, rue publicque *Sur-le-Fossé :* Reconnaissance au chapitre Saint-Seurin « de tot aquet hostau..... qui es en la parropia de » *Sent-Maxens* de Bordeu, sobre lo fossat de la bila...., et dura et ten en » lonc de la carreyra publica de *Sobre-lo-Fossat,* de part dauant, de l'un » cap, entro à l'ostau..... »

Cette grande voie a porté aussi quelquefois, au commencement du xve siècle, le nom de fossé de *Porte-Médoc :* Reconnaissance, en 1418, par Jeanne de Fort au chapitre de *Saint-Seurin* d'une maison située « en » la parropia de *Sent-Arremedi,* sobre lo fossat de *Porta-Medouqua.* » — « Conoguda, dit un acte du 28 novembre 1426, que Cotin Noel, sabatey...., » esporlet deus senhors deans et capitras de *Sent-Andriu* et de *Sent-Seurin,* » à causa de l'ostau de *Senta-Gema,* de tota aquera apentis ab mur qui es, » à l'un costat, deuert occident, ab la yssida et casau qui est de part detras, » et au costat de la deyta pentis...., en la parropia de *Sent-Remedi* de » Bordeu, sobre lo fossat de *Porta-Medoca,* au cap de rua de *La Brossa,* » entre ladeita rua de *La Brossa,* d'una part, et l'hostau de Julian Papon, » cordurey, d'autre.... » [Man. cap. S^ti-And. Burd. — Arch. dép.]. Comme la rue de *La Brousse* servait de limite aux paroisses *Saint-Remy* et *Sent-Mexent,* et que la maison de Cotin Noel était dans la première de ces paroisses, il est probable que toute la voie qui, de la porte *Médoc,* située dans la paroisse *Saint-Mexent,* allait à la porte de l'*Ome-de-Casse,* située dans la paroisse de *Saint-Remy,* avait la dénomination de fossés de *Porte-Medoc.* Les maisons du côté méridional des fossés de *Tropeyte* ont été

bâties dans les fossés romains. Tout le côté du nord avait été démoli, en 1676, pour dégager l'esplanade du château *Trompette*. Les textes suivants extraits d'un manuscrit de 1553 [Denomb.] prouvent que, déjà à cette époque, les fossés de *Tropeyte* portaient le nom de rue du *Chapeau-Rouge* : « Me Micheau des Aygues, avocat en la Cour, pour une maison scize en » la reue du *Chapeau-Rouge*..... » — « Jean Dauduche, pour une maison » qu'il tient près le *Chapeau-Rouge*, joignant la muraille de la ville » (fossés de *Trompette*, près la porte de *Corne*). » — « Audoyne de » Menou, veuve de feu Bertrand Lamouret, pour une maison qu'elle tient » joignant à celle du *Chapeau-Blanc* (1) (fossés de *Trompette*, près la » porte de *Corn*.....). »

(1) Le *Chapeau-Blanc* et le *Chapeau-Rouge* étaient deux auberges célèbres au XVIe siècle.

CHEMINS

Jusqu'à ces derniers temps, la plupart des voies des faubourgs recevaient la qualification de chemins, et généralement on leur donnait, comme on le fait encore, le nom de la localité à laquelle ils conduisaient.

Begles : Camin *de Begles* (2, 20). — Ce chemin est nommé en 1400 : « magna rua de *Becgla.* » (Voir grande rue de *Bègles.*)

Caudeyran : Camin *de Caudeyran;* chemin de Caudéran; rue de la Croix-Blanche; rue Capdeville (15, 18). — Ce chemin est signalé dès le xive siècle dans le texte suivant [C. de l'arch.] : « Johannes de Sancto-» Huberto debet pro terra de *Novars,* qui locus est juxta magnum iter per » quod itur, a *Ponte-Longo,* versus *Cauderanum.....* »

Lengon : Camin *de Lengon;* route de Toulouse. — Ce chemin, sur l'emplacement duquel passe la route de Toulouse, partait de la porte *Saint-Julien* et se dirigeait vers le sud; c'est ce qui résulte du texte suivant, daté du 2 avril 1411 : « Conoguda quod decanus, (archidiaconi) » Medulcensis (et) Sarnensis, cantor, Riperie, Stephani, Asta, de Lisano, » Embaudi, Chambonis, Brussiacalida, Cussaco, Fontepitonis, Ramaforti, » Lator, Forthonis et Maynardi et Lothis (canonges de la gleysa de *Sent-» Andriu* de Bordeu), an balhat de feu noet, per totz temps, à Bernard » Cabiron...., borges de Bordeu...., totz aquetz dos trens de binha..... » qui son en las *Grauas de Bordeu,* au loc apperat lo feu de *Saya,* pres » de l'ospitau de *Sent-Julian* (1), entre la binha de Galharda de Lengon, » deuert mech jorn d'una part, et lo feu deudeyt hospitau de *Sent-Julian,* » deuert septentrion, d'autra part; et dura de lonc deu grand camin de

(1) Le fief de *Saya* ou *La Saya* (4, 17) (voir ci-dessus, p. 129) s'étendait donc depuis les *Gahets* jusqu'aux environs de l'hôpital *Saint-Julien.*

» *Lengon,* de l'un cap, entro a la binha de...., de l'autre cap » [Man. cap. St-And. Burd. — Arch. dép.].

Mayrinhac : Camin *de Mayrinhac;* chemin d'*Arès;* rue d'Arès (partie de la) (12, 18). — On lit dans un titre du 1er décembre 1315 [Arch. hist., t. III, p. 49] qu'une aubarède située dans le quartier de *Pont-Long* confrontait, par un côté, au chemin qui conduit de Bordeaux à *Mérignac,* et, par l'autre côté, au Peugue : « ..... et iter per quod itur » de Burdegala versus *Mayrinhacum....,* et aquam vocatam *La Mayre-* » *deu-Peugue.....* »

Palay-Galian : Camin *deu Palay-Galian* (14, 22). — (Voir rua du *Palay-Galian,* p. 259.)

Pessac : Camin *de Pessac;* rua *de Pessac;* chemin de *Pessac;* rue de Pessac (6, 16; 8, 16). — Cette voie portait indifféremment au moyen âge la dénomination de rue ou de chemin. C'est ce qui résulte des textes suivants (1390) : « Reconnaissance faite au chappitre d'une pièce de vigne scize » à *Sent-Caprazi,* en la *Grand-ruhe-de-Pessac* » [Inv. St-And.]. — (1400) « Jordanus de Sals debet pro vinea que est in *Gravis Burdegale,* in via » que, a trivio ubi solebat esse aviderium de *Brunon,* ducit versus *Pessa-* » *cum.....* et pro vinea que est apud *Brunon,* in magna via que a porta de » *Farro* ducit versus *Pessacum.....* » [C. de l'arch.].

Pount-Long : Camin *de Pount-Long;* rue de *Pont-Long;* rue d'Arès (partie de la) (12, 19). — Ce chemin allait en ligne droite, de la porte *Dijaux* au quartier de *Pont-Long,* il était dans les *Graves de Bordeaux* et complanté de vignes jusqu'auprès de cette porte. Le 4 novembre 1497, Pierre de l'Espine, fils et héritier universel de Me Jean de l'Espine, maître de l'œuvre de St-André de Bordeaux, et de Conthorine Johanne, vendit à honorable homme Hervé de Rubran, écuyer, scelleur de la chancellerie de Bordeaux pour le roi, et à Mathurine Bégou, sa femme, deux pièces de vignes et un jardin qui étaient dans les *Graves de Bordeaux* à la sortie de la porte *Dijeaux,* sur le chemin de *Pont-Long,* et une troisième pièce de vigne, un peu plus loin, dans les mêmes *Graves,* au lieu appelé à *Maubourguet,* confrontant au chemin qui va à *Pont-Long,* d'un côté, et au *mur sarrazin,* de l'autre [Arch. Bad.]. Il est probable que ce *mur sarrazin*

était un reste de l'édifice romain sur lequel avait été fondé le prieuré *Saint-Martin.*

Putz : Camin *deu Putz;* chemin du *Puits;* rue ou chemin des *Petitz-Puthau;* rue *Putoye;* rue SAINT-FORT (14, 20). — Ce chemin est signalé dans un texte de 1457 [C. de l'arch.]; il était dans la paroisse *Saint-Seurin,* au lieu dit *à Naujac.* Ce qui suit se lit dans un autre texte du même manuscrit, en 1560 : « En la rue ou chemin des *Petitz-Puthau,* au lieu où est dict *Blavia* » alias *Naujac,* lequel chemyn conduict au puy du *Peyron* devers orient.... » Ce chemin a été remplacé, par la rue SAINT-FORT, qui conduit de la rue du PALAIS-GALLIEN à la rue RODRIGUES-PEREIRE, autrefois rue *Trenqueyra.* On le trouve dans les plans du XVIIIe siècle sous le nom de rue *Putoye.*

Sent-Genest : Camin *de Sent-Genest;* chemin de *Saint-Genès;* rue de SAINT-GENÈS (6, 16). — Ce chemin est signalé de cette façon en 1400 [C. de l'arch.] : « ..... pro vinea que est in magna via que, a portale *Sancte-* » *Eulalie,* ducit versus *Sanctum-Genesium.....* »

Sent-Jacmes : Camin *de Sent-Jacmes, de Sent-Jagmes, de Sent-Jacqmes;* camin *Roumiu; Magna-via-Sancti-Jacobi;* chemin de *Saint-Jacques;* chemin de *Bayonne;* route de BAYONNE (9, 17). — L'existence et le nom de ce chemin nous sont révélés, en 1400 [C. de l'arch.], de la manière suivante : « ..... pro trencio vinee situate in magna via que, ab » ecclesia *Sancti-Genesii,* ducit versus novam crucem et magnam viam » *Sancti-Jacobi.....* » Cette nouvelle croix occupait probablement l'emplacement de celle qui a été reconstruite, au XVIIe siècle, au croisement de la rue de SAINT-GENÈS et de la route de BAYONNE. Un acte de 1448 [Man. cap. Sti-And. Burd. — Arch. dép.] s'exprime ainsi : « ..... et dura et ten » en long deu gran camin comunau, de *Sent-Jagmes,* de l'un cap, entro » à la rueta comunau de l'autra cap. » Le chemin de *Saint-Jacques* s'appelait aussi chemin *Roumiu,* dénomination qui peut se traduire par chemin des *Pèlerins;* c'était celui que suivaient les pèlerins qui se rendaient à *Saint-Jacques-de-Compostelle,* et sur lequel, de distance en distance, on trouvait des hôpitaux et des prieurés servant, en même temps, de station pour les voyageurs, et d'asile pour les malades.

Sent-Laurent-d'Escures : Camin *de Sent-Laurent-d'Escures; Magna-*

rua-Sancti-Laurentii; rue Mouneyra (9, 17). — Ce chemin conduisait en droite ligne de la porte du *Far* à la chapelle de *Saint-Laurent-d'Escures.* Il portait aussi quelquefois le nom de rue [C. de l'A. — Arch. mun.] : « Gui- » lhelmus de La Sala, pro vinea que est in magna rua *Sancti-Laurentii....* » Il était tracé sur le sommet des coteaux qui bordent la rive gauche du Peugue. Ce chemin, au xviiie siècle, partait de la porte du *Far,* traversait le cours d'Albret à soixante toises au nord de la rue Dufau [Pl. mss., n° 128]. La rue Mouneyra paraît occuper aujourd'hui le même emplacement.

Sent-Nicolay : Camin *de Sent-Nicolay;* via *Sancti-Nicholai, Nicholay* (4, 16). — Ce chemin se dirigeait de la porte de *Sainte-Eulalie* vers l'église *Saint-Nicolas.* Il nous est signalé de cette façon en 1355 [C. de l'arch.] : « ..... inter magnam viam *Sancti-Genesii* et viam *Sancti-* » *Nicholai, — Sancti-Nicholay.* »

Soulac : Camin *de Soulac; Magna-via-de-Solaco;* rue Fondaudége (15, 22). — Le texte suivant, de l'an 1400 [C. de l'arch.], prouve que la rue Fondaudége a très probablement remplacé le chemin de *Soulac* : « Johannes d'Ayraco debet pro magna pecia vinee que est prope fontem » d'*Audeuya,* in *Magna-via-de-Solaco.* »

Il existait quelques chemins auxquels on ne donnait pas de nom particulier; on les désignait ainsi : chemin qui conduit de..... à..... : « Petrus » Rampnulphi debet, pro vinea que est in via que ducit versus pontem » deu *Guy,* loco vocato apud *Aviderium Sancte-Crucis* » [C. de l'A. — Arch. mun.]. — « Vente par Pierre de Gabarat à Martin de Listrac d'une » pièce de vigne située dans la paroisse de *Saincte-Croix,* le long du » chemin qui conduit aux *Menudes.* » Ce dernier extrait d'un titre de 1351 [Inv. S^te-Cr.] n'est pas assez précis pour nous apprendre si ce chemin passait dans la ville ou hors des murs; nous savons seulement qu'au xvie siècle, il existait un chemin public passant dans l'intérieur de la ville et conduisant du portail de l'église *Sainte-Croix* à l'hôpital de *La Peste* (voir porge de l'*Hospitau de La Peste*); ce chemin se prolongeait peut-être jusqu'aux *Menudes.*

Nous pourrions indiquer une grande quantité d'autres chemins désignés d'une manière analogue; mais cette nomenclature ne serait d'aucune utilité.

PLACES

Si les rues étaient généralement étroites, les places n'étaient pas spacieuses non plus; on ne pouvait pas s'étendre dans une ville forte. Les plus grandes étaient celles du *Marché,* de *Saint-Projet,* de *Saint-André* et de l'*Ombrière.*

Brayac : Plassa *de Brayac;* sou *de Brayac;* sol de *Brayac,* de *Blayac.* — Les documents que nous possédons sur cette place, qu'on appelait aussi sol, sou, son, de *Blayac,* de *Brayac,* et enfin *à Brayac* [Inv. St-And.], ne nous permettent pas d'assurer si elle se trouvait à l'extrémité méridionale ou septentrionale de la rue de *Brayac.* Ils disent, en 1341 : « Une » maison en la ruette par laquelle on va vers *Brayac;* » en 1366 : « Re- » connaissance faite au chapitre d'une place près la place de *Brayac;* » en 1367 : « Reconnaissance faite au chapitre d'une place sive sol sciz au » lieu appelé sol de *Blayac;* » et enfin, en 1381 : « Reconnaissance au » chapitre d'une maison scize en la rue par laquelle on va de rue *Cas-* » *tillon* vers le sou de *Blayac,* paroisse de *Puy-Paulin.* » Comme la rue *Castillon* s'étendait du bout de la rue *Margaux* à la rue *Porte-Dijeaux,* et que, dans cet endroit, ces deux dernières rues faisaient partie de la paroisse *Puy-Paulin,* on ne peut dire quelle était celle qui est désignée dans ce texte. Cependant il est certain que la place de *Brayac* se trouvait à l'ouest de la rue de *Brayac,* parce que cette rue séparait la paroisse de *Saint-Mexent* de celle de *Puy-Paulin,* et que la place de *Brayac* était située dans cette dernière paroisse.

Canteloup : Plassa *de Canteloup;* place de *Pey-Moton;* place de Canteloup (4, 22). — Nous ne savons si cette place portait le même nom au xve siècle; nous ne connaissons que deux documents qui nous la signalent. Le premier de 1644 est une reconnaissance d'une vieille maison située en la place de *Canteloup* [Inv. Ste-Cr.]. L'autre, de 1651

[Bénéf. St-Mich.], lui donne le nom de place de *Pey-Moton,* et s'exprime ainsi : « Une maison en la place de *Pey-Moton* (place de *Canteloup*). »

La Crabeyra : Plassa *de La Crabeyra;* place de *La Crabarie,* de *La Cabrerie* (6, 21). — Cette place était située, suivant un acte de 1491 [Terr. Bos.], sur le bord des fossés de *Porte-Bouqueyre :* « L'ostau et » place de *La Crabarie,* qui era sus lo *fossat* debant la porta deu conbent » deus *Frais-Menuts.* »

Nous croyons qu'elle occupait l'emplacement de la rue de l'Observance.

La Corderia : Plassa *de La Corderia* (12, 22). — Elle était, à ce qu'il paraît, vers l'extrémité nord-ouest de la rue du *Burga;* elle disparut lors de la reconstruction du château *Trompette* [Mais. dém.]. Elle devait occuper à peu près l'emplacement du cours de Tournon et des maisons qui sont entre le bout méridional de la rue Boudet et du cours du Jardin-Public.

Landiras : Plassa *de Landiras.* (Voir oustau de *Landiras.*)

Sent-Andriu : Plassa *de Sent-Andriu;* platea *Sancti-Andree,* place *Saint-André;* place Pey-Berland (partie de la) (9, 19). — Cette place existait dès l'an 1262 : « Item, dicimus quod platea *Sancti-Andree* est » paduentum » [Liv. Bouill., p. 370]. Elle était située derrière l'abside de la cathédrale et bornée, au sud, par des maisons et par le clocher de *Pey-Berland,* à l'est, par les églises de *Saint-Sauveur* et de *Notre-Dame-de-La-Place,* et, au nord, par une ligne de maisons qui se dirigeaient depuis la façade de cette dernière église jusqu'au *Doyenné.*

Senta-Crotz : Plassa *de Senta-Crotz*; place de *Sainte-Croix;* pradeau du *Moulin;* place du Moulin (1, 23). — Cette place est celle que l'on appelle maintenant place du Moulin. Elle est signalée dans les extraits suivants [Inv. Ste-Cr.] : en 1331, « Bail à fief consenti par l'abbé de *Sainte-Croix* en » faveur d'Eymar de La Molina, d'une maison en la sauvetat de *Sainte-* » *Croix,* entre l'yme mer et la place de l'abbé et du monastère. » Entre la rivière et le monastère il n'y avait que la place qui s'étendait devant le moulin. En 1574 : « Vente par Jacques Vincens à Estienne Brutin d'une » chope ou estable en la place *Sainte-Croix,* au-devant le moulin dudit lieu. »

Sent-Elegi : Plassa *de Sent-Elegi, de Sent-Jacmes, de l'Oustau-de-Bila, deu May;* place de *Saint-Eloy,* de l'*Hôtel-de-Ville;* cours des Fossés (partie du) (6, 21). — Cette place était devant la porte *Saint-Eloy,* au bout oriental des fossés de l'*Hôtel-de-Ville.*

Sent-German : Plassa *Sent-German;* place de Tourny (13, 22). — Cette place est occupée maintenant par celle de Tourny. Nous ne savons si elle existait au xve siècle; les documents que nous avons trouvés concernant cette place sont tous postérieurs à cette époque.

Sent-Pey : Plassa *Sent-Pey;* place *Saint-Pierre* (8, 23). — Le Livre des Bouillons, p. 369, s'exprime ainsi : « In primis, dicimus quod portus et » platea *Sancti-Petri,* prout extenduntur a domo Ruffati Viguerii usque » ad turrem novam de *Tropeyta,* prout sunt extra muros, usque ad ymum » maris, sunt paduentum. » Cet extrait est daté du 29 octobre 1262. Nous trouvons encore dans le même ouvrage (p. 249) que, cent vingt ans plus tard, le 28 octobre 1392, Jean, duc de Lancastre, concéda aux maires et aux jurats de Bordeaux le droit de bâtir « es places de *Sainct-Progeit,* » porte *Bequeyre,* de l'une coste et de l'autre, a la porte *Seint-Elegi,* a la » porte des *Carmes* et a la porte de *Les Eyres,* a *Porte-Medoqua*, dedeinz » et defors, et en la place de *Saint-Piere.....* »

Par cette dernière citation, nous voyons que la place *Saint-Pierre* existait encore à la fin du xive siècle, et par la première qu'elle ne pouvait être située qu'à l'est de l'église et sur le bord de la rivière. Le maire et les jurats profitèrent de l'autorisation qui leur était accordée, et c'est probablement depuis lors que disparut l'ancienne place *Saint-Pierre,* située hors des murs romains, entre ces murs et le fleuve, depuis la Devise jusqu'au ruisseau de la fontaine de *Tropeyte.* Cette place fut remplacée par des maisons que les magistrats municipaux donnèrent à fief.

Sent-Projeyt : Plassa *de Sent-Projeyt;* platea *Sancti-Projecti;* place de *Sainct-Progeit;* place Saint-Projet (9, 21). — Cette place existait dès 1392 [Liv. Bouill., p. 249]; elle était située au nord de l'église *Saint-Projet* et occupait à peu près l'emplacement de la place qui porte encore le même nom, puisqu'elle était au bout oriental de la rue de *Guillaume-Arnaud-Monader* (rue des Trois-Conils), ainsi que nous l'apprend le texte suivant

[C. de l'arch.] : « ..... que ducit directe a porta *Sancti-Andree,* versus » quadrivium in platea *Sancti-Projecti;* » et au bout occidental de la rue *Saint-Syméon.* (Voir cette rue, p. 303, et carrefour *Saint-Projet.*)

Umbreyra : Plassa de l'*Umbreyra;* platea de l'*Ombreyra, Umbrerie;* place de l'*Ombrière;* platea *Burdegale,* place *Brutus;* place du Palais (7, 22). — Cette place est signalée, dès l'an 1262 [Liv. Bouill., p. 370], en ces termes : « Item, dicimus quod portus et platea de l'*Ombreyra* et..... » prout extenduntur a domo Guilhelmi Artus usque ad esterium, et a domo » que fuit Petri de Ebradi, et a domo prepositure de *Umbreria* usque ad » ymum maris, sunt paduentum. » Et ailleurs [p. 28] : « .... infra plateam » *Umbrerie* Burdegale, coram castro Burdegale..... » Elle s'étendait, à l'est du château de l'*Ombrière,* jusqu'à la Garonne avant la construction des remparts qui bordaient le fleuve, et jusqu'à ces remparts après leur construction. On l'appelait place du *Palais* au XVIIIe siècle; pendant la première République on l'a nommée place *Brutus.* Ce nom a été remplacé par celui qu'elle avait auparavant.

CARREFOURS

(CANTOUNS, FOURCADES, HOURCADES, QUAYREFORCS.)

Dans la nomenclature des rues, nous avons eu déjà l'occasion de signaler un grand nombre de carrefours; néanmoins, nous avons cru devoir en donner ici la série aussi complète que possible. Il est souvent utile de les connaître pour trouver l'emplacement des rues, des maisons ou des monuments.

Barbey : Cantoun *deu Barbey;* canton du *Barbier.* — Nous ne connaissons pas l'emplacement de ce carrefour; mais il était, suivant un texte de 1553 [Dénomb.], près de la porte *Médoc* : « Pierre Compte, maistre » cordonnier de *Puy-Paulin,* tient une maison à porte *Medoque* près le » canton du *Barbier.* »

Belha-Gleysa : Cantoun *de la Belha-Gleysa;* carrefour de la *Vieille-Église;* quadrivium *de Veteri-Ecclesia* (8, 22). — Ce carrefour était situé à la rencontre des rues du Pas-Saint-Georges et Saint-Siméon. Baurein [Ms., p. 134] cite l'extrait d'un titre du xve siècle où on lit : « Rua » *Sancti-Simeonis* que, a quadrivio rue de *Veteri-Ecclesia,* ducit versus » plateam *Sancti-Projecti.* » Il est quelquefois appelé carrefour de *Saint-Siméon.*

Castelhon : Cantoun *de Castelhon, de Castellione, de Castelhone, de Castelhon;* quadrivium *de Castilhone;* carrefour de *Castillon* (10, 21), — Une foule de textes des xive et xve siècles [C. de l'arch. — Var. Bord., t. I, p. 163] placent ce carrefour dans la paroisse *Saint-Mexent,* à la rencontre des rues *Margaux, Judaïque, Saint-Christoly* et *Castillon.* C'est celui qui est au bout méridional de la rue Castillon. Il était

quelquefois appelé simplement *Le Carrefour;* c'est ce qui résulte du texte suivant de 1361 [C. de l'arch.] : « Arnaldus de Fontecorniola solvit, pro » domo quam tenet in rua de *Margaus* videlicet in quadrivio..... » Dans des comptes précédents, nous trouvons que le même Arnaud et Raymond de Fontecornioli ou Fontecorniola, possédaient des maisons au carrefour de *Castillon.*

Coustaut : Cantoun *de Coustaut;* carrefour de *Coustau,* de *Castau* (8, 22). — Ce carrefour était situé à la rencontre des rues des *Pinhadors* et *Banqueria.* C'est ce qui résulte de l'extrait suivant [Inv. St-And.] : « Reconnaissance d'une grand maison et banquerie scize en la rue par » laquelle on va de la place *Sainct-Projet* au carrrefour et forcade de » *Coustau,* alias *Coustaut.* » Les *Banqueries* étaient situées entre la place Saint-Projet et la rue du Loup. Un autre extrait d'un inventaire des titres des Bénéficiers de Saint-Pierre s'exprime ainsi : « Baillette à fief » nouveau (1365) d'une maison scituée et assize en la parroisse *Sainct-* » *Progect* de Bourdeaulx, en la rue par laquelle l'on va de la forcade de » *Castau* vers l'esglise *Sainct-Progect.* »

Estelle : Cantoun *de l'Estelle* (8, 18). Ce carrefour devait être à la rencontre des rues de l'*Estelle* et de *Ségur,* ou, dans la rue *Judaïque,* au bout des rues *Guiraude* et de l'*Estelle.* Nous ne le connaissons que par le texte suivant [Inv. St-And.] : « Reconnaissance d'une maison qui est » au coin du canton de l'*Estelle.* »

Font-Jouyn : Cantoun *de Font-Jouyn;* cantoun *de Font-Joyn;* quadrivium *de Fonte Joyni, de Sancti-Joyni* ou *Jovini;* canton de *Font-Jouyn, de Sainct-Jouyn* ou *Jovyn;* carrefour des *Boucheries-de-Porte-Médoc* (10, 22). — Les textes suivants [C. de l'arch., 1400] fixent l'emplacement de ce carrefour : « ..... Pro domo situata in parrochia *Sancti-Remegii* in » magna rua que, a quadrivio *Porte-de-Palis,* ducit versus quadrivium de » *Fonte-Joyni*..... » — « ..... in rua que a quadrivio de *Fonte-Joyni* ducit » directe versus portam *Digaus*..... » — « ..... pro domo situata in magna » rua de *Porta-Medulca,* videlicet in quadrivio de *Fonte-Joyni*..... » — « ..... pro domo situata in parrochia *Sancti-Maxencii,* in rua que a qua- » drivio de *Fonte-Joyni,* ducit versus portam *Digeu*..... » Il était donc situé, dans la paroisse de *Saint-Mexent,* à la rencontre des rues *Saint-*

Remy, Porte-Dijaux, et *Porte-Médoc* (au bout méridional de la GALERIE BORDELAISE).

On l'appelait aussi carrefour de *Font-Joyn* [Ms. Baur., p. 97] : « in rua » que a quadrivio de *Font-Joyn,* ducit directe versus portam *Digius.* » L'auteur de l'inventaire des titres du chapitre de St-André, l'écrit toujours *Jouyn* ou *Jovyn;* il l'appelle même tantôt : forcade de *Font-Jouyn,* et tantôt : carrefour ou canton de *Saint-Jouyn.* On lui donnait aussi le nom de carrefour des *Boucheries-de-Porte-Medoc* [Ms. Baur., p. 159].

Gran-Rua-Sent-Andriu : Cantoun *de la Gran-Rua-Sent-Andriu;* quadrivium *Magne-Rue-Sancti-Andree* (9, 20). — Ce carrefour était situé à la rencontre des rues *Judaïque* et *Saint-André.* C'est ce qui résulte du titre suivant [Ms. Baur., p. 183, v°] : « ..... in rua *Judayca* que a quadrivio » *Magne-Rue-Sancti-Andree,* ducit directe versus *Diviciam,* in altera parte » ipsius rue que est versus occidentem, ultra ruetam de *Stella.* »

Guitinhan : Cantoun *de Guitinhan;* quadrivium *de Guitinhano.* — Ce carrefour nous est signalé, sans indication de paroisse et d'emplacement, dans un texte de 1380 [C. de l'arch.].

La Cadena : Cantoun *de La Cadena* (8, 20). — On donnait anciennement le nom de canton de *La Cadene* au carrefour « où aboutissent les » rues du *Poisson-Salé,* des *Trois-Canards,* de la *Porte-des-trois-Maries* » et *Dessous-le-Mû.* Il est fait mention de ce lieu dans un titre de 1329 en » ces termes : Item, et quamdam aliam domum, que est in parrochia » *Sancte-Eulalie* Burdegale, quam habeo et possideo loco vulgariter appel- » lato *a La Cadena* » [Ms. Baur., p. 118, v°]. Ce carrefour était donc situé vers l'embranchement de la rue SAINTE-CATHERINE et du cours D'ALSACE-ET-LORRAINE.

La Fount : Cantoun *de La Fount;* canton de *La Font.* — Ce carrefour était situé sur les fossés de *Saint-Eloy,* et très probablement devant la porte *Bouqueyre,* près de la fontaine de *Pedouillet;* ceci paraît résulter d'un texte de 1553 [Denomb.] : « ..... pour une maison scize, sur les » foussés de *Sainct-Yliege,* au canton de *La Font.....* »

La Saubetat : Cantoun *de La Saubetat;* cayreforc *de La Saubetat-de-*

Sent-Andriu; quadrivium *Salvitatis;* carrefour de *La Sauveté* (9, 20) — Il résulte des deux textes suivants que le carrefour de *La Sauveté* était situé à la rencontre des rues *Judaïque* et de *Sancte-Gemme*. Le premier, daté du 9 Juin 1412, s'exprime ainsi : « Conoguda que Johan deu Codert, » ..... et Arzen deu Codert..... esporlerent de l'arcidiague de Medouc, lo » dean absent, de tot aquet hostau qui es en la parropia de *Nostra-Dona-de-* » *la-Plassa*, en la rua per laquau hom ba deu quayreforc de *La Saubetat-* » *de-Sent-Andriu* bert lo putz de *Senta-Gema*, entre l'ostau de Margarida » de Cassanet, laquau es sobre l'angle deuert occident, d'una part, et la » maison de Galhard Amic, la quau antiquament sole estar de mestre » Arnaud de Pomareda, deuert orient, d'autra part » [Man. cap. S^ti^-And.]. Le second texte est une « reconnaissance faicte au chappitre d'une mai- » son scize en la rue par la quelle on va du carrefour de *La Sauveté* vers » le puits *Saincte-Gemme* » [Inv. St-And.]. Quelquefois aussi au XIVe siècle [Obit. St-And.], cet emplacement était désigné par le simple nom de *Carrefour :* « Anniversarium domini Petri de Bloyaco..... super domum suam » in qua consuevit morari infra salvitatem *Sancti-Andree,* juxta ruam per » quam descenditur a *Quadrivio,* versus puteum de *Toscanan.* » La rue faisant partie de la sauveté de *Saint-André* et descendant vers le puits de *Toscanan* ne pouvait être que l'extrémité septentrionale de la rue Porte-Basse, et le carrefour signalé dans ce titre, est certainement le canton de *La Sauveté.*

Lesparra : Cantoun *de Lesparra* (9, 22). — Les deux textes suivants [Inv. St-And.] nous donnent à peu près l'emplacement de ce carrefour. Le premier est de 1365 : « ..... maison et jardrin, sciz en la rue par laquelle » on va du carrefour de *Lesparre* vers la *Grand-rue-Sainct-Remy.* » Le second de 1389 : « Reconnaissance faite au chapitre, d'une maison scize en » la rue par laquelle on va de l'esglise *Sainct-Maixans* vers le carrefour de » *Lesparre.* » L'hôtel des seigneurs de Lesparre était situé à la rencontre des rues du Parlement-Sainte-Catherine et du Pas-Saint-Georges. Ce carrefour n'en était pas éloigné, il devait se trouver au bout méridional de la rue de *Pey-Macau* qui est la seule voisine du *Far-de-Lesparre*, et conduisant à la *Grand-rue-Saint-Rémi.*

Mercat : Cantoun *deu Mercat;* carrefour du *Marché* (7, 21). — Ce carrefour est un des quatre cantons où l'on faisait les criées et proclama-

tions [Ms. Baur., p. 105, v°]. C'était peut-être la place du *Marché* elle-même, ou du moins un des angles de cette place.

Mimisan : Cantoun *de Mimisan, Memisan;* furcata *de Memisano* (10, 19). — Le texte suivant, daté de 1355 [C. de l'arch.], nous autorise à placer ce carrefour au croisement des rues *Saint-Paul* et de *Mimisan :* « Item..... » a Petro Lamberti..... ratione domus quam habet in furcata vocata de » *Memisano.* »

Noailhan : Cantoun *de Noailhan;* quadrivium *Bernardi de-Nolhano;* quadrivium *de Nohalhano;* carrefour de *Bernard-de-Noaillan;* cantoun *de Magudas;* quadrivium *de Magudas* (10, 19). — Ce carrefour était situé à l'extrémité méridionale de la rue du *Temple*, à l'embranchement de cette rue et de celles de *Saint-Christoly*, de *Mimisan* et de *Magudas.* C'est ce qui résulte des textes suivants : en 1375 [C. de l'arch.], « Johannes de » Cabrilheyra..... pro uno solo et casali que tenet in rua que de *Templo* » ducit versus quadrivium quondam *Bernardi-de-Nolhano....*; » en 1449, [Lièv. P. Berl.] : « ..... in rua que a quadrivio de *Nohalhano* ducit versus » ecclesiam *Sancti-Christophori.* » On appelait aussi ce carrefour quadrivium ou cantoun de *Magudas;* voici ce qu'en dit Baurein [Ms., p. 103, r°] : « quadrivium de *Magudas;* c'est ainsi qu'est appelé, dans les anciens titres, » l'extrémité de la rue *Baubedat,* vers celle du *Temple.....* pro domo cum » exitu situata in parrochia *Sancti-Pauli,* in rua que a *Divicia,* que est » prope domum de *Tartas,* ducit versus quadrivium de *Magudas.* — » .... rua de *Templo* que, a quadrivio de *Magudas,* ducit versus domum » *Templi.* »

Ome-de-Papon : Cantoun *de l'Ome-de-Papon, l'Ourme-de-Papon;* à l'*Ome-de-Papon;* quadrivium *Ulmi-de-Papon, de Papone;* trivium *Ulmi-de-Papon* (4, 21). — Ce carrefour était formé par la rencontre des rues *Clare, Saumenude, Maucallau* et de *Pommiers.* Toutes ces rues, dit Baurein [Ms., p. 87], portaient, dans certains titres et probablement par extension, le nom de rue de l'*Ome-de-Papon.* La rue de *Maucalhau* est souvent appelée rue de l'*Ome-de-Papon.* Baurein, à l'appui de son assertion, cite un contrat de vente de 1523, dans lequel on lit : « rue de *Maucalhau* » autrement de l'*Ome-de-Papon.* » Mais avant il produit le texte suivant daté de 1356 : « Blanqua de Ornone debet pro domo cornaleria que est loco

» vocato *Maucalhau,* ante locum vocatum a l'*Ome-de-Papon.* » D'autres textes [C. de l'arch.] qui s'expriment ainsi : (1367) « Blanqua de Ornone » ..... pro domo cornaleria, que est, loco vocato *Maucalhau,* ante locum » vocatum l'*Ome-de-Papon....;* » — (1375) « ..... in rua de *Malocalculo,* » prope *Ulmi-de-Papone,* » prouvent qu'au moins au XIVe siècle, on faisait une distinction entre le carrefour et la rue. Baurein dit encore qu'on a confondu quelquefois ce carrefour avec la rue *Saumenude.* Dans l'un des deux textes suivants, le carrefour et la rue sont distincts; dans l'autre, ils sont confondus. Le premier daté de 1361, s'exprime ainsi : « ..... quamdam domun quam tenet in rua *Minorissarum* Burdegale, » juxta *Ulmi-de-Papone.* » On lit dans le second, de l'an 1375 : « ..... in » rua *Ulmi-de-Papon* prope *Minorissas* » [C. de l'arch.]. On trouve quelquefois [C. de l'arch., 1361] rue de l'*Ome-de-Papon* sans autre indication, ainsi : « ..... pro domo quam tenet in rua de l'*Ome-de-Papon....,* in » parrochia *Sancti-Michaelis.....* »

Dans plusieurs titres, ce canton, d'après Baurein, est « simplement » appelé l'*Ome-de-Papon* sans faire mention d'aucune rue. » L'auteur d'un plan manuscrit du XVIIIe siècle [Arch. dép.] place un ormeau au milieu de ce carrefour, et on lit dans les lièves du chapitre de St-Seurin : « ..... au » *Maucaillau* devant l'*Ourmeau-de-Papon.* » Un autre texte de l'an 1383 [C. de l'arch.] ne laisse aucun doute sur l'existence de cet orme au XIVe siècle : « Blanqua de Ornone...., pro tribus feudis que tenet in » rua de *Papon* prope ulmum..... » Les textes qui précèdent prouvent, croyons-nous, que le carrefour tirait son nom d'un orme qui l'ombrageait.

Si l'on en croit un texte de 1378 [C. de l'arch.], il existait, hors de la porte *Dijeaux* (12, 19), un carrefour portant aussi le nom de carrefour de l'*Ome-de-Papon* : « Bertrandus d'Agen solvit pro solis que tenet in angulo » trivii *Ulmi-de-Papon,* extra portam *Dijeu.....* » Nous lisons ailleurs : « ..... extra portam *Dijaux.....* in trivio in quo solebat esse ulmus..... » Et, en 1361 : « Item plus..... pro tribus solis contiguis que tenet juxta » ulmum que est in trivio extra portam *Sancti-Simphoriani.....* » Au delà de la porte *Saint-Symphorien,* nous ne voyons, se rapportant à ces textes, que le carrefour formé par trois chemins partant, l'un de la porte *Dijeaux,* l'autre de la porte *Saint-Symphorien* et le troisième conduisant à *Pont-Long;* cet emplacement est occupé maintenant par la rencontre de la rue DAUPHINE et de la place du même nom.

Pinhadors : Cantoun *deus Pinhadors;* quadrivium *de Rua-Caudeyreyra* sive *Pictorum* (8, 21). — Ce carrefour était situé à la rencontre des rues *Caudeyreyre* et des *Pinhadors,* à l'extrémité méridionale de la rue du *Sarporar.* C'est ce qui résulte du texte suivant de l'an 1354 [C. de l'arch.] : « Recepi ab Arnaldo de Campariano...., pro operatorio quod est » in quadrivio de *Rua-Caudeyreyra* sive *Pictorum.....* »

Porte-Begueyre : Cantoun *de Porte-Begueyre;* quadrivium *Porte-Bigueyre;* carrefour du *Pas-Saint-Georges* (8, 21). — Ce carrefour est situé, dit Baurein [Ms., p. 179], à la rencontre des rues du *Pas-Saint-Georges,* du *Loup* et du *Cerf-Volant,* ainsi qu'il ressort du texte suivant : « Pro domo situata, in parrochia *Sancti-Symeonis,* in quadam rueta que » est inter quadrivium *Porte-Biguerie* et ruam de *Cumbis.....* » On l'appelait aussi carrefour du *Pas-Saint-Georges.* La porte *Begueyre,* dit le même auteur [Ms., p. 105, v°], était « placée dans la rue qui conduit du *Marché* » au canton du *Pas-Saint-Georges,* dans l'espace qui se trouve entre les » entrées des rues *Poitevine,* du *Cerf-Volant,* du *Loup* et *Dessous-le-Mû.* » Le carrefour de porte *Begueyre* était donc au nord de la porte du même nom. C'était un des quatre dans lesquels on faisait les cris et proclamations.

Porta-Boqueyra : Cantoun *de Porta-Boqueyra* (6, 21). — Ce carrefour était aussi un des quatre où l'on faisait les proclamations; il devait être situé sur les fossés, en dehors de la porte *Bouqueyre.* Il est probable qu'on avait choisi, pour faire ces proclamations, les lieux les plus fréquentés de la ville; on peut donc en conclure que les quartiers où se trouvaient les carrefours de *Porte-Bouqueyre,* du *Marché,* de l'*Ombrière* et de *Porte-Begueyre* étaient au moyen âge les plus populeux de Bordeaux.

Porta-deus-Paus : Cantoun *de Porta-deus-Paus;* quadrivium *Porte-de-Palis* (9, 23). — Ce carrefour était situé à l'extrémité orientale de la *Grande-rue-Saint-Rémi,* comme celui de *Font-Jouyn* l'était à l'extrémité occidentale : « pro domo situata, dit un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.], » in parrochia *Sancti-Remegii,* in magna rua que, a quadrivio *Porte-de-* » *Palis,* ducit versus quadrivium de *Fonte-Joyni.* »

Pount-Sent-Johan : Cantoun *deu Pount-Sent-Johan;* canton du *Pont-Sainct-Jean.* — Ce carrefour était situé à l'une des deux extrémités de la rue du *Pont-Saint-Jean*, probablement près du pont. Il est signalé dans un texte de 1553 [Denomb.] : « Sire Jean de Rignac, marchand,.... » à cause d'une maison qui est au canton du *Pont-Sainct-Jean,* parroisse » *Sainct-Michel.....* »

Quatre-Cantouns : Cantoun *deus Quatre-Cantouns* (13, 21). — La rue des *Morts* est, dit Baurein [Ms., p. 55, v°], « une espèce de cul-de-» sac qu'on trouve, à gauche, dans la rue de la *Grande-Taupe,* en » allant du lieu ou carrefour appelé des *Quatre-Cantons* vers la fontaine » d'*Audège.* » Ce carrefour devait être situé au croisement des rues actuelles de Lafaurie-de-Monbadon et Huguerie.

Rua-de-Lengon : Cantoun *de Rua-de-Lengon;* trivium *Ruete-de-Lenguonio* (9, 23). — Baurein [Ms., p. 139, v°] cite un titre où il est parlé d'une maison placée au côté nord de la rue de *Costinhan* ou du *Puits-des-Cujoles* vis-à-vis la rue de *Langon,* au carrefour de cette rue : « in altera » parte ipsius rue de *Costinhano* que est versus septentrionem, recte ad » trivium *Ruete-de-Lenguonio.* » Ce carrefour était donc au croisement des rues du *Puits-des-Cujoles* et de *Langon.*

Rua-Penteneyra : Cantoun *de Rua-Penteneyra* (6, 21) — Ce carrefour était situé sur les fossés de *Porte-Bouqueyre,* au bout de la rue *Penteneyre.*

Sent-Projeyt : Cantoun *de Sent-Projeyt;* quadrivium *Sancti-Projecti;* quantoun *deu Putz-de-Sent-Projeyt;* carrefour du *Puy-de-Sainct-Project;* canton de *Rue-du-Peyron* (9, 21. — Il résulte des trois textes suivants [C. de l'arch.] que ce carrefour était situé à la rencontre de la place *Saint-Projet* et des rues *Saint-Syméon, Sainte-Catherine* et du *Peyron :* (1356) « ..... quos solvit Bertrandus de Lopiaco, nomine Mabile, sororis sue, pro » censu anni LVI debito pro domo quam tenet in rua *Sancti-Simeonis,* » juxta breuteriam de quadrivio *Sancti-Projecti.....* » — (1361) « ..... in » rua que, ab ecclesia *Sancti-Simeonis,* ducit versus quadrivium *Sancti-* » *Projecti* Burdegale. » — (1375) « Mabila de Lopiaco debet pro domo

» quam tenet juxta breuteriam que est in capite rue *Sancte-Catharine;* » On le nommait, suivant l'extrait d'un acte de 1393 [Inv. St-And.], carrefour du *Puy-de-Sainct-Project* : « ..... rue par la quelle on va du » carrefour du *Puy-de-Sainct-Project* vers l'esglise *Sainct-Simeon;* » et, suivant un texte de 1553 [Denomb.], carrefour de *Rue-du-Peyron* : « Maistre Anthoine Digos, chirurgien, doibt pour une maison qu'il tient » au quanton de *Rue-du-Peyron* devant le puix de *Sainct-Proget.....* »

Sent-Symeon : Cantoun *de Sent-Symeon;* quadrivium *Sancti-Simeonis;* carrefour de *Saint-Simeon;* cantoun *de l'Oustau-de-Monedey;* carrefour de *la Maison-de-Monedey* (8, 21). — Baurein [Ms., p. 126] cite plusieurs textes, entre autres le suivant, qui prouvent que le croisement des rues *Saint-Simeon, Arnaud-Miqueu* et du *Petit-Cancera,* portait le nom de carrefour de *Saint-Symeon* : « Rua de *Parvo-Cancerario* que, a rua de *Magno-Cance-* » *rario,* ducit versus quadrivium *Sancti-Symeonis,* prope domum Arnaldi » Monetarii et versus meridiem; » et ailleurs [p. 75, v°] : « in parrochia » *Sancti-Symeonis* in rua *Alegra* que, a quadrivio *Sancti-Symeonis,* ducit » versus ruam deus *Pinhadors* et meridiem; » et il ajoute : « Personne » n'ignore que le carrefour de *Saint-Symeon* est formé par la rencontre » des rues *Arnaud-Miqueu* et du *Petit-Cancera,* avec celles de *La Merci* » et de *Saint-Symeon.* » Cependant nous trouvons, dans un texte de l'an 1457 [C. de l'arch.], qu'un carrefour, portant le même nom, était situé à l'autre bout de la même rue *Saint-Simeon* : « in rua que, a quadrivio » *Sancti-Simeonis,* ducit ad puteum de *Banhacap.* » Le puits de *Bagnacap* était au nord de la rue du *Puits-de-Bagnacap* située à l'est de l'église *Saint-Symeon,* tandis que la rue du *Petit-Cancera* est à l'ouest de cette église. C'est une preuve de plus qu'on n'était pas alors bien fixé sur les dénominations de certaines rues et localités. Ce dernier carrefour s'appelait aussi carrefour de la *Vieille-Église* (voir cantoun de la *Belha-Gleysa*). Le carrefour de *Saint-Siméon* était également nommé carrefour de la *Maison-de-Monedey;* c'est ce qui résulte de l'extrait d'un acte de 1375 [Inv. St-And.] où on lit : « Reconnaissance d'une maison, en la parroisse *Sainct-Simeon,* » en la rue par la quelle on va du canton de la *Maison-de-Monedey* vers le » puy de *Sainct-Projet.* » La maison Monedey était à la rencontre des rues du *Petit-Cancera* et de *Saint-Simeon* (voir oustau *Monedey*).

Signe : Cantoun *deu Signe.* — Nous ne savons pas si ce carrefour

portait le nom de cantoun deu *Signe* au xve siècle; mais il nous est signalé en ces termes, dans un texte de 1553 [Denomb.] : « Les héritiers » de feu Jean de Gimon pour une maison qu'ils tiennent en rue *Dieu*, » joignant le canton du *Signe*. »

Umbreyra : Cantoun *de l'Umbreyra;* carrefour de l'*Ombrière* (8, 23). — Ce carrefour était un des quatre cantons où l'on faisait les cris et proclamations [Ms. Baur., p. 105, v°]. C'était peut-être la place de l'*Ombrière* elle-même ou l'un des coins de cette place.

PADOUENS

Nous n'avons pas à nous occuper des padouens ou vacants de la ville de Bordeaux; le Livre des Bouillons [p. 365] et le manuscrit des Coutumes nous donnent, sur ces possessions de la cité, tous les détails désirables; cependant nous devons dire que parmi les padouens, en 1262 et probablement plus tard, étaient compris, entre autres : le port et la place *Saint-Pierre;* les places de l'*Ombrière,* de *Saint-Projet* et de *Saint-André;* les barbacanes, les murs et les fossés; les maisons situées entre les murs neufs et les vieux; le quartier de *Tropeyte,* au moins en partie; tous les quais depuis les *Chartreux* jusqu'à l'*Estey-Majou;* le *Marché* et certaines rues.

Le 28 octobre 1392, le duc de Lancastre concéda au maire et aux jurats de Bordeaux le droit de bâtir dans une partie des padouens, qui bientôt fut couverte de maisons [Liv. Bouill., p. 249].

CHAPELLES

Il y avait dans la ville, outre les églises paroissiales et conventuelles, une certaine quantité de chapelles ou églises qui, bien souvent, ont donné leur nom à des rues, des quartiers ou des monuments. On les appelait en langage gascon *capera* ou *capela*.

La Magdalena : Capera *de La Magdalena;* chapelle de *La Magdelene* (6, 20). (Voir charnier de *Sent-James*.)

Il existait derrière les absides de l'église de *Sainte-Croix* (1, 23) une chapelle dédiée à sainte *Magdeleine,* et désignée dans un ancien plan [Pl. mss., n° 142] par cette légende : « Chapelle abbatiale de *La Magdeleine.* » Elle servait de chapelle particulière à l'abbé, à la maison duquel elle était attenante.

La Reclusa : Capera *de La Reclusa; La Reclusa-de-Porta-Digaus;* la chapelle ou église de *La Recluse* (12, 19). — La chapelle de *La Recluse* était située presque en face de celle de *Saint-Lazare,* dans la rue qui conduisait de la porte *Dijeaux* à *Saint-Seurin* (rue Judaïque), près de la rue *Saint-Martin :* « Magister Geraldus Helie, notarius Burdegalensis..... » pro casali quod tenet in carreria *Sancti-Martini,* prope *Reclusam* Burde- » gale.... » [C. de l'arch., 1375]. Reconnaissance (1425) par Jean Bonneau, au chapitre de *Saint-Seurin,* « de tota aquera appentis cuberta de teule, » que es en la rua de *Sent-Martin,* pres de *La Reclusa-de-Porta-Digaus* » [Terr. St-Seur.].

Lopsault : Gleysa *de Lopsault;* ecclesia *de Lupi-Saltu;* église de *Loupsault,* du *Sault-du-Loup* (7, 21). — Cette église ou chapelle était située à l'angle formé par les rues de *Lopsault* et de *Saint-James.* L'abbé

Baurein, qui en avait vu les restes, affirme [Ms., p. 121] qu'elle occupait la place des deux premières maisons, au nord, en entrant dans la rue de La Sau.

Nostra-Dona-de-Las-Eyras : Capera *de Nostra-Dona-de-Las-Eyras; La Majestat-de-Nostra-Dona;* chapelle de *Notre-Dame-des-Ayres* (8, 20). — Cette chapelle, dont Baurein a vu les restes [Ms., p. 33, v°, et 8. — Var. bord., t. III, p. 342], était située à l'angle formé par la rue des Ayres et la rue Porte-Basse, à l'est de cette dernière rue. L'hôtel de la Tête-Noire a été bâti sur l'emplacement du chœur de cette église.

Sent-Esperit : Capera *deu Sent-Esperit;* chapelle du *Saint-Esprit* (14, 18). — Suivant le plan du cimetière de *Saint-Seurin* publié par M. l'abbé Cirot de La Ville, cette chapelle, qui était bâtie sur l'ancien charnier de ce cimetière, était de forme hexagone, et s'élevait presque en face de l'entrée de la rue Ségalier. C'était, dit M. Cirot, un baptistère des premiers siècles de l'Église [Orig. chrét., p. 209 et 213].

Sent-Estephe : Capera *Sent-Estephe;* chapelle *Saint-Etienne* (14, 19). — Cette chapelle, qui remontait aux premiers temps du christianisme à Bordeaux, était située au nord-est de l'église *Saint-Seurin*. Dans un des nombreux plans où nous l'avons trouvée [Pl. mss., n° 1019], elle est inscrite sous la dénomination de « chapelle *Saint-Etienne,* curialle. » Son chevet, tourné vers l'orient, faisait une légère saillie sur la rue *Tronqueyre,* en face de la rue *Saint-Germain*. « Dans un procès-verbal du » Trésorier de France, en 1784, dit M. l'abbé Cirot de La Ville [Orig. » chrét., p. 134], on lit ces mots, qui déterminent encore la situation et » l'étendue de l'édifice (chapelle *Saint-Etienne*) : Partie de ce terrain (près » de la rue *Tronqueyre*) est entièrement couvert, tant par une ancienne » chapelle appelée *Saint-Etienne,* que par un vieux chay contigu, le tout » d'une étendue de quarante-cinq toises du midi au nord. »

Nous avons tout lieu de croire que le pan de mur construit en petit appareil carré, irrégulier, existant encore dans la rue Rodrigues-Pereire, derrière l'église *Saint-Seurin,* est un reste de l'ancienne chapelle *Saint-Etienne*. La voûte de la chapelle n'est pas très ancienne; mais le sommet des murs sur lesquels s'appuie cette voûte est construit de la même façon

que le chevet; nous n'avons pu vérifier si les parois entières, du sommet à la base, sont antiques, parce que l'édifice, qui d'ailleurs ressemble parfaitement à une cave, est rempli de terre jusque près de la naissance de la voûte au-dessus de laquelle s'élève la maison du sacristain de *Saint-Seurin*.

Sent-Genest : Gleysa *Sent-Genest;* ecclesia *Sancti-Genesii;* église *Saint-Genès*. — L'église de *Saint-Genès* était placée à l'ouest du chemin de *Saint-Genès,* entre la rue des Treuils (1) et les maisons qui sont en face de la rue Duluc, autrefois rue *Vigneron* [Pl. mss., n° 1010]. Cette église, qui était paroissiale, existait en 1287; à cette date, Amanieu d'Escure donna aux religieuses de *Sainte-Claire* une rente sur des vignes situées entre *Saint-Nicolas* et *Saint-Genès* [Inv. de l'Ann.].

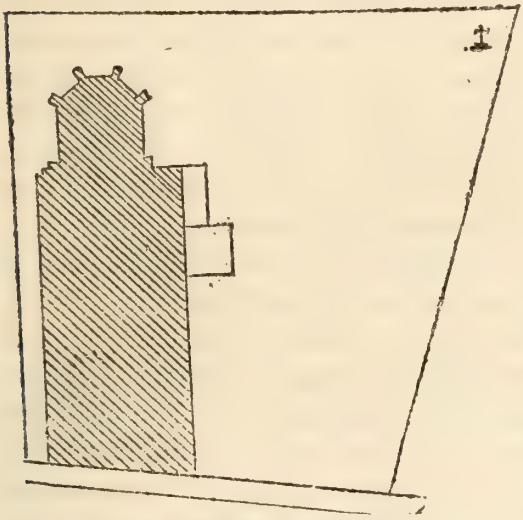

Église et Cimetière Saint-Genès.

Sent-Georges : Capera *Sent-Georges;* chapelle *Saint-Georges* (14, 19). — Cette chapelle était située à l'extrémité orientale du cimetière de *Saint-Seurin* (allées Damour). C'est là qu'elle est placée dans les anciens plans du cimetière de *Saint-Seurin,* ce qui concorde parfaitement avec le texte suivant, du 8 mars 1423 [Terr. St-Seur. — Arch. dép.] : Reconnaissance par Arnaud de Lesbay, prêtre, au chapitre de Saint-Seurin, d'une pièce de vigne située dans la sauveté de *Saint-Seurin,* « en la rueta » per laquau hom ba de *Sent-Martin* bert *Sent-Jorge,* darrey l'ostau de » la caperania de *Sent-Jorge.* » La ruelle signalée dans ce texte ne

(1) La rue des Treuils tenait probablement son nom des treuils ou pressoirs qu'y possédait, au xve siècle, l'archevêque de Bordeaux : « Item, die xii dicti mensis (septembris), habui duos car- » pentarios pro reparatione torcularum *Sanctorum-Andree* et *Genesii,* quibus solvi, pro quatuor diebus » sive jornalibus, pro quolibet jornali, xii. s. vi. d.; in omnibus valent. l. s. [C. de l'A. — Arch. mun.].

peut être que l'extrémité des allées DAMOUR, près de la rue JUDAÏQUE. Cette chapelle, qui était déjà ancienne à la fin du XIIIe siècle, servait de charnier en 1750. Elle est ainsi désignée, dit Bernadau [Viog. Bord., p. 149], dans un cartulaire de Saint-Seurin de 1270 : « carnarium *Sancti-* » *Georgii* patens in cœmeterio *Sancti-Severini.* »

Sent-German : Capera *Sent-German;* chapelle *Saint-Germain* (14, 22). — Cette chapelle était située sur la place FONDAUDÉGE, dans l'angle formé par la rue FONDAUDÉGE et la rue LAFAURIE-DE-MONBADON. « Son ancien emplacement, dit Baurein [Var. bord., t. III, p. 365], étoit » à l'extrémité, vers le nord, de cette isle de maisons qui est à gauche » et à la suite de cette place (place TOURNY), en allant vers le *Bouscat;* » c'est ce qui résulte d'un titre du 23 juin 1611, où il est question d'un » champ en terre labourable situé devant le boulevart de la porte *Saint-* » *Germain,* confrontant, y est-il dit, d'un bout, vers soleil levant, au » fossé dudit boulevart, le chemin entre deux (aujourd'hui cette belle rue » qui est entre cette isle et l'hôtel de la *Marine*) (1); d'autre côté, vers » soleil couchant, au chemin par lequel on va de la porte du *Dauphin* à » *Fondaudége* (aujourd'hui rue de la *Grande-Taupe*) (2); d'un côté, vers » le nord, à la place où souloit estre l'église de *Saint-Germain,* chemin » entre deux; d'autre côté, vers midi, au chemin par lequel on va et vient » de la dite porte *Saint-Germain* à *Saint-Seurin* (aujourd'hui rue de la » *Petite-Taupe*) (3). Le champ dont il est question étoit donc situé entre » la rue qui conduit de la porte de *Tourny* à *Fontdaudége* et celle de la » *Grande-Taupe,* qui vient aboutir au même endroit; et c'est précisément » à l'endroit où se forme la jonction de ces deux rues, et dans cette place » qui est au nord de cette isle de maisons, qu'était située l'ancienne » chapelle de *Saint-Germain.* » Elle existait en 1432; mais elle était démolie depuis longtemps en 1502, puisqu'on lit dans un acte, daté du 27 février de cette dernière année, que sa destruction était déjà ancienne : « Tota aquera plassa buida, au loc apperat *Aupres deu portau de Sent-* » *German,* en laquau plassa sole estar la capera de *Sent-German* anti- » quament » [Var. bord., t. III, p. 364].

(1) Baurein se trompe : les mots *chemin entre deux* signifient : la voie qui est entre le champ et le fossé du boulevard, et non la rue FONDAUDÉGE, qui était verticale à ce fossé.

(2) Rue LAFAURIE-DE-MONBADON.

(3) Rue HUGUERIE.

Sent-Johan : Capera *Sent-Johan;* chapelle *Saint-Jean, Saint-Jean-du-Pont,* du *Pont-Saint-Jean.* (Voir hospitau *Sent-Johan.*)

Sent-Laurent-d'Escures : Gleysa *Sent-Laurent-d'Escures;* ecclesia *Sancti-Laurentii-de-Obscuris;* église *Sainct-Laurent-d'Escures-lès-Bourdeaus.* — Cette église s'élevait vers l'extrémité occidentale de la rue Mouneyra. (Voir rua deu *Far,* p. 220, et chemin de *Saint-Laurent-d'Escures,* p. 327.) Dans une histoire manuscrite de *La Sauve-Majeure* par le père Du Laura [Arch. Mun. de La Sauve], on appelle cette église *Sainct-Laurent-d'Escures-lès-Bourdeaus.* La chapelle est détruite depuis longtemps.

Sent-Martin-deu-Mont-Judec : Capera *Sent-Martin-deu-Mont-Judec;* prioratus *de Monte-Judaico, Sancti-Martini-de-Monte-Judeo* ou *Judayco;* priourat *Sent-Martin-deu-Monjudec, deu Monjudecq, deu Mont-Judic, deu Mont-Judaïc,* etc.; basilica *Sancti-Martini;* chapelle ou prieuré du *Mont-Judaïque;* chapelle *Saint-Martin-du-Mont-Judaïque* (12, 19). — Cette chapelle, sur l'emplacement de laquelle a été construit, dans ces derniers temps, le réservoir Saint-Martin, avait elle-même remplacé un monument romain, dans les ruines duquel on a trouvé des statues antiques en marbre, des cippes et des monnaies [Chr. bord. Lurb., p. 60]. En 1360, *Saint-Martin-du-Mont-Judaïque* portait le titre de prieuré : « Prior de *Monte-Judaico* » [C. de l'arch.]. Suivant un mémoire de M. Pic de Père [Acad. — Com. des Ant.], la localité où ce prieuré était situé s'était appelée *Mont-de-Sion* avant d'avoir été nommée *Mont-Saint-Martin.*

Sent-Nicolas-de-Las-Grauas : Gleysa *Sent-Nicolas-de-las-Grauas* (2, 16). (Voir *Gahets,* p. 359.)

Sent-Salbadour : Gleysa *Sent-Salbadour;* ecclesia *Sancti-Salvatoris;* église *Saint-Sauveur* (9, 20). — Cette église était située sur la place *Saint-André,* au coin de la rue du *Loup,* à côté de *Notre-Dame-de-la-Place.* « Anniversarium magistri Arnaldi de Bogio, canonici *Sancti-Severini*..... » supra quoddam solum quod est infra ortum sive clausuram domus que » est in capite ecclesie *Sancti-Salvatoris,* videlicet juxta ecclesiam *Beate-*

» *Marie-de-Platea* » [Obit. St-And., p. 32 — Mon. hist. 1854, p. 19]. Les fondations de cette chapelle ont été mises à découvert lorsqu'on a reconstruit, il y a vingt ans environ, la portion méridionale de la maison qui fait le coin de la rue du Loup et de la place Saint-André, à gauche en entrant dans cette rue (1).

Sent-Syphorian : Capera *Sent-Syphorian;* chapelle *Saint-Symphorien, Saint-Simphorien* (12, 19). — « Il existoit, dit Baurein [Var. Bord., » t. III, p. 298], dans le fauxbourg de *Saint-Seurin* une chapelle appelée » de *Saint-Simphorien,* qui étoit placée sur cette croupe qu'on aperçoit en » allant des *Allées* (cours d'Albret), vers *Pont-Long*. On en découvrit les » fondements lorsqu'on construisit les maisons qui forment l'alignement » de cette nouvelle rue (rue Saint-Sernin), et qui sont à droite en allant » des *Allées* vers *Pont-Long*, » c'est-à-dire dans la rue d'Arès, presque en face de la rue Castelnau-d'Auros.

Senta-Catharina : Capera *Senta-Catharina;* chapelle *Sainte-Catherine* (9, 21). — Cette chapelle était située vers le milieu de la rue à laquelle elle a donné son nom, presque en face de la rue *Guiraude*. Son emplacement est occupé maintenant par une partie du théâtre des Folies-Bordelaises, dans le Bazar-Bordelais.

Senta-Martha : Capera *Senta-Martha;* chapelle *Sainte-Marthe* (10, 19). — Cet édifice s'élevait au bout méridional de la rue *Saint-Paul*, du côté de l'est; c'était la chapelle de l'hôpital *Saint-André* : « .... ordina- » mus quod dictus dominus Vitalis...., nullo unquam tempore, possit, infra » limites salvitatis predictæ oratorium vel capellam aliquam construere vel » ædificare,.... exceptis parvo quodam appentitio contiguo cuidam domui » novæ dicti hospitalis, quæ est ante dictum hospitale, et quadam alia » domo..... quæ est juxta dictam domum novam et alio latere, et quadam » plassa vacca, cum quodam hospicio ligneo, in quo dictus dominus Vitalis » consuevit facere construere vasa vinaria : que sunt ante dictum hospi- » tale, quas acquirere et retinere non prohibemus, si sibi, alio justo titulo, » donatæ sive concessæ fuerint » [Hôp. St-And., p. 39]. C'est en effet sur

(1) C'est dans cette maison qu'habite M. Brives-Cazes, secrétaire de la Commission de publication des Archives municipales.

l'emplacement de ces deux maisons et de l'appentis qu'il possédait déjà, que Vital Carles construisit la chapelle *Sainte-Marthe*. En 1449 [Lièv. P. Ber.], le contrôleur de l'archevêché, après avoir dénombré les maisons de l'ouest de la rue *Saint-Paul,* revient à celles de l'est, en entrant dans la rue par son extrémité méridionale, il s'exprime ainsi : « In dicta rua *Sancti-Pauli,* » in altera parte ejusdem rue que est versus orientem, redeundo, et, deinde, » eundo versus ecclesiam *Sancti-Pauli* et versus septentrionem : l'hopital » de *Saint-André,* pour un sol où est la chapelle dudit hopital....; le dit » hopital, pour un sol où est un casau..... » Le contrôleur signale ensuite le collége *Saint-Raphaël* et l'église *Saint-Paul.* Cette chapelle existait encore le 25 mai 1538, puisque Nicolas Boyer, fondateur de l'hôpital neuf *Saint-André,* déclare, dans son testament, qu'il veut être « ensevely en la » chapelle de l'hopital neuf *Saint-André* de Bourdeaux, au milieu d'icelle, » et, jusques à ce que ladite chapelle soit achevée, » il veut que son corps soit « mis et gardé en la chapelle *Sainte-Marthe* dudit hopital » [Hôp. St-And., p. 52].

COUVENTS

Si des ordres religieux s'étaient autrefois établis dans l'intérieur de l'enceinte romaine, il n'y en avait plus vers le milieu du xve siècle, à l'exception de la commanderie du *Temple,* des pères de *La Merci,* et d'autres moines appelés dans nos textes latins *Fratres de Sacco* (voir Du Cange, au mot *Sacci*), et qui habitaient la rue *Porte-Dijeaux.*

Dans le premier accroissement, nous ne trouvons que le couvent de *Saint-Antoine,* appelé plus tard les *Feuillants.*

Les religieux, dès le XIIIe siècle, et sans doute avant, s'étaient établis en dehors de ces deux enceintes. Au nord, dans le quartier de *Tropeyte,* nous trouvons les *Jacobins* ou *Dominicains;* dans celui de *Campaure,* les religieuses de *Saint-Dominique* ou de *Sainte-Catherine.* Au sud, les *Carmes,* les *Augustins,* les *Augustines,* les *Cordeliers* ou *Menuis,* les *Cordelières,* les *Bénédictins.*

En dehors de Bordeaux, les *Chartreux,* qui ont donné leur nom au faubourg des CHARTRONS.

Augustinas : Conbent *de las Augustinas;* domus *Augustinarum;* couvent des *Augustines* (4, 19). — Il résulte de deux textes fournis par Baurein [Ms., p. 142 et 182] que ce couvent était situé dans la rue de l'*Enginh-du-Mirail,* devant la porte du *Mirail :* « In rua que, ab *Ingenio-* » *Miralhi,* ducit versus domum *Augustinarum.* » — « In rua que, a puteo » de *Miralho,* ducit versus sorores *Augustinas.* » Enfin nous lisons ce qui suit dans un autre manuscrit [Inv. St-And.] : « Le chapitre a donné, à » perpétuité, aux religieuses, dames et sœurs de l'ordre de *Saint-Augustin,* » du couvent de Bourdeaux, le fondement du lieu auquel elles habitent, » devant le portal du *Miralh,* en la parroisse *Sainct-Eloy,* et ce moyen- » nant la pantion de certains corporaux et d'ung tourilhon de bon linge,

» selon la descence et estat du cappitre et dignité de Bourdeaux et ce, » chacun an, à la feste Saint-André (du 12 juillet 1354). »

Augustins : Conbent *deus Augustins;* couvent des *Augustins;* domus *Fratrum heremitarum ordinis Sancti-Augustini* (5, 19). — Ce couvent était situé près de la porte *Saint-Julien,* et à l'est de cette porte; son clocher est encore debout. L'extrait suivant de la charte de fondation de ce monastère prouve qu'il était dans le quartier du *Mirail* et dans le territoire des paroisses de *Sainte-Eulalie* et de *Saint-Eloy* : « Universis » præsentes litteras inspecturis frater Henricus de Lobanhevo, prior domus » *Fratrum heremitarum ordinis Sancti-Augustini* de Burdegala et con- » ventus ejusdem loci, salutem in Domino. Cum venerabile capitulum » Burdegalense, sede vacante, nobis dederit et concesserit licentiam » habendi et construendi ecclesiam seu oratorium et cimeterium, in par- » rochiis ecclesiarum suarum *Sancte-Eulaliæ* et *Sancti-Elegii* Burdega- » lensium, in loco appellato apud *Mirallum*..... » [Egl. metrop., p. 237].

Le jardin du couvent était près de la rue du *Mirail* [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance (en 1392) par Pey Razac à l'abbé de *Sainte Croix,* d'une » maison..... située rue du *Mirail,* parroisse *Sainct-Eloy,* près du mur » du jardin des *Augustins.* »

Carmes : Conbent *deus Carmes;* domus *Carmelitarum;* couvent des *Carmes* (7, 19). — « Le 26 juin 1264, dit Lopes [Egl. metrop., p. 233], le » chapitre de Saint-André composa avec les PP. Carmes pour raison du » monastere qu'ils avoient fait bastir dans son destroit..... Ce ne fut pas » neantmoins cette année qu'ils furent premierement fondés, comme l'ont » escrit MM. de Sainte-Marthe apres de Lurbe dans sa Chronique, mais » longtemps auparavant; la premiere fois, environ l'an 1100, à l'endroit » qu'on appelle encore *Lous Carmes-Vieils,* lequel lieu est à present incor- » poré, en partie, dans le monastere des religieuses de l'*Annonciade;* la » deuxieme fois, au lieu où ils sont maintenant, l'an 1217, par Gaillard, » seigneur de La Lande..... »

L'église de ce couvent, qui a été démolie il n'y a pas longtemps, et dont nous avons vu quelques vestiges, était située sur le bord du cours des Fossés, entre les rues Sainte-Catherine et Canihac.

Chartreux : Conbent *deus Chartros;* couvent des *Chartreux* (13, 26).

— Il ne faut pas confondre cet ancien couvent avec la *Chartreuse,* construite par le cardinal de Sourdis. Le monastère dont nous avons à nous occuper fut fondé, en 1383, par la libéralité de Pierre de Maderan, notaire de Bordeaux. Ce couvent était situé sur le bord de la rivière, entre le pavé des CHARTRONS et la rue LATOUR, à l'entrée du faubourg des CHARTRONS, auquel il a donné son nom. Il est indiqué dans les plans de Bordeaux antérieurs à 1789.

Jacobins : Conbent *deus Jacobins; Los Predicadors;* couvent des *Jacobins;* le *Chapelet* (11, 22). — « L'année 1230, dit Lopes [Egl. metrop., » p. 227], les PP. Jacobins furent establis à Bourdeaux par la libéralité » d'Amanieu de Coulomb et de son fils, bourgeois de Bourdeaux, sauf » les droits du chapitre de *Saint-Seurin* dans le territoire duquel est le » monastere. » Ils occupaient un emplacement considérable situé, en partie, dans le quartier de *Tropeyte* et, en partie, dans celui de *Campaure;* leur église, qu'il ne faut pas confondre avec l'église de NOTRE-DAME ou SAINT-DOMINIQUE, était située sur le bord occidental de la rue du *Burga.* Cet emplacement correspond à celui occupé par le trottoir et la chaussée pavée des allées de TOURNY, devant les maisons placées entre les rues GOBINEAU et du CHATEAU-TROMPETTE. Le cloître, entouré de constructions, était au sud-est de l'église. Les allées de TOURNY ont été percées sur l'emplacement de ces constructions et d'une partie du jardin borné par les rues du *Burga,* de *La Corderie* et de *Londres.* Ces renseignements nous sont fournis par une copie d'un plan de l'ancien et du nouveau château *Trompette* [Pl. mss.]. L'original, déposé alors dans les archives des PP. Jacobins, datait, sans nul doute, du XVIIe siècle; l'auteur de la copie, faite cent ans après, a tracé, à travers les lignes de l'ancien plan, les allées de TOURNY, la nouvelle église des *Jacobins* (NOTRE-DAME), la rue *Saint-Dominique* (JEAN-JACQUES-BEL) et le GRAND-THÉATRE. Le couvent des *Jacobins* est nommé le *Chapelet* dans un texte de 1553 [Denomb.] : « Guillaume Rousseau a declairé tenir une maison scize devant le *Chap-* » *pellet,* parroisse *Sainct-Maxens.* »

La Merce : Conbent de *La Merce;* couvent de *La Mercy* (8, 21). — Ce couvent existait dès le commencement du XVe siècle : « Et plus (los » jurats 1414) ordenan que l'ostau de *La Merce.....* aya quatre boyssetz » de froment » [Jurade]. Il occupait le coin de la rue *Arnaud-Miqueu,*

entre cette dernière rue et la place *Saint-Projet*. En voici la preuve fournie par un titre du 17 décembre 1411 : « Conoguda que Arnaud de » Saudun, marescaut, de la parropia de *Sent-Progeit*, et Guirauda de Mo- » namua, sa molher, esporleren de mossen lo dean, de tota aquera maison » et appentis, qui es en ladeyta parropia, en la gran rua per laquau hom » ba deu quayreforc de *Sent-Progeit* bert la gleysa de *Sent-Simeon*, entre » la maison qui sole estar de Guilhem Audoyn, et aras es de Thomas de » Nigers, d'una part, deuert occident, et la maison de Bertrand Sauuadge, » deuert orient, d'autra part; et dura, de lonc, de ladeyta rua de l'un cap, » entro au son deus Frayes de *La Merce*, de l'autre cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

Menuts : Conbent *deus Menuts; lous Frays Menuts; Minorum conventus;* couvent des *Cordeliers;* les *Frères Menuts* (5, 21). — « En 1247, » le grand couvent des *Cordeliers* est fondé et institué aux frais et dili- » gences de Pierre de Bourdeaus, gentilhomme et bourgeois de la dicte » ville » [Chr. bord. Lurb., p. 16, v°]. Il occupait un immense emplacement dans le quartier de *Maucaillau*, paroisse de *Saint-Michel*, entre les rues *Leyteyre* et des *Menuts*. L'entrée du couvent était au nord, puisqu'il est dit dans un acte de 1491 [Terr. Bos.] que la maison et la place de *La Craberie* étaient sur les *Fossés*, devant la porte des *Frères Menuts*.

Sos Menudas : Conbent *de las Sos Menudas; Las Menudas; Las Menudas-Belhas; Menudes-Bieilles; Minorissas-Antiquas; Serors Menoretes; Minorissæ; Sœurs Menues; Sœurs de Sainte-Claire;* les *Clarisses; Sœurs de Saint-Damien* (3, 21). — Les *Sœurs Menues* étaient établies à Bordeaux avant la fin du XIIIe siècle. « Le terrain qu'elles occupaient » dans la ville, dit Baurein [Ms., p. 211, v°], s'étendoit depuis la rue » *Clare*..... jusqu'aux environs de la rue de *Nérigean*..... Un contrat » de vente, du 30 novembre 1504, d'une maison située dans la rue de » *Nérigean*, fait confronter cette maison vendue au jardin des *Sœurs* » *Menudes*..... Dans un ancien catalogue des titres de l'église de *Saint-* » *André*, ces religieuses sont appelées *Sœurs de Saint-Damien*. » Une bulle de Grégoire IX, datée de 1240, leur donne le nom de religieuses de *Saint-François* de Bordeaux, de l'ordre de *Saint-Damien* : « ..... abba- » tissa et monialibus *Sancti-Francisci* Burdegalensibus ordinis *Sancti-* » *Damiani*..... » [Arch. hist., t. XII, p. 326]. Dans son testament du

3 juin 1326, par-devant Guillaume de Juveni Artiga, notaire de Castel-jaloux, Roze de Bourg, dame d'Albret, les appelle *Serors Menoretes :* « Item, à las *Serors Menoretes* de Bordel e soudz de Bordales » [Ms. Baur., p. 214, v°]. Ce couvent n'existait plus au commencement du XVIIe siècle. Il était autrefois situé, dit encore Baurein [Ms., p. 218, v°], « hors de la ville et aux environs de la porte des *Capucins;* il en est » souvent fait mention dans les anciens titres : Tota aquera carreyra » de binha, est-il dit dans un titre de 1462, qui es en les *Graues de* » *Bordeu,* au loc apperat à las *Menudas-Belhas.* Dans une liève du » XIVe siècle, il est fait mention d'une grande pièce de vigne, situata in » *Gravis Burdegale,* apud *Minorissas-Antiquas*..... Dans un titre de 1370, » il est fait mention d'une grande pièce de vigne située *à Barreyres,* près » les *Menudes-Bieilles;* et, dans une reconnaissance de 1385, une autre » pièce de vigne du plantier de *Gratecap* est dite située detras las *Menu-* » *des*..... Une ancienne liève fait mention de divers fonds situés apud » *Minorissas-Antiquas,* in quadam rueta que, a loco de *Maupertus,* ducit » versus meridiem, apud *Minorissas,* in magna via de *Betgla* que, a por- » tali de *Myrallo,* ducit versus *Betglam.* » Il résulte de tous ces textes que le couvent des *Menues* avait été transporté, vers le commencement du XIVe siècle, au nord de l'emplacement qu'il occupait auparavant, et qui fut, plus tard, complanté de vignes; que ce lieu était dans les *Graves de Bordeaux,* et que les murs du second accroissement de la ville traversaient les dépendances du couvent.

Sent-Antoni : Conbent *de Sent-Antoni;* couvent de *Saint-Antoine;* hospitalis, hospitium *Sancti-Antonii;* commanderie de *Saint-Antoine;* les *Feuillants* (7, 20). — Ce couvent, occupé après le XVe siècle par les *Feuillants,* et agrandi par ces derniers religieux, portait en même temps le nom d'hôpital et de maison de *Saint-Antoine :* « Hospitale » ou hospitium *Sancti-Antonii;* domus *Sancti-Antonii.* » Il s'étendait depuis les murs du premier accroissement à l'ouest, c'est-à-dire depuis les fossés des *Ayres* jusqu'à la rue de *Bertrand-Bouson* (rue MONTAIGNE). Il est maintenant occupé en partie par le LYCÉE.

Senta-Crotz : Conbent *de Senta-Crotz;* les *Bénédictins de Sainte-Croix* (1, 22). — L'église de SAINTE-CROIX existe encore; elle est maintenant paroissiale. Les bâtiments et le jardin du couvent s'étendaient, au

sud de l'église, jusqu'aux murs du second accroissement. Nous croyons inutile de prouver l'existence au xve siècle de ce monument de style roman.

Le bas-côté nord de l'église du couvent était jadis affecté aux offices de la paroisse [Pl. mss., n° 142].

Sos de Senta-Catharina : *Las Sos de Senta-Catharina;* les *Religieuses de Sainte-Catherine;* les *Religieuses de Saint-Dominique* (11, 22). — La chapelle de ce couvent était située entre les rues *Mautrec* et de *Londres,* sur l'emplacement occupé maintenant par l'Hôtel du Commerce, en face de l'église Notre-Dame.

Temple : *Lou Temple;* le *Temple;* la commanderie du *Temple;* la maison noble du *Temple* (11, 20). — Nous croyons inutile d'établir ici par des textes, que l'on trouvera d'ailleurs en abondance dans le cours de cet ouvrage, l'existence de la commanderie du *Temple* à Bordeaux. Il suffit de dire que la chapelle de ces religieux existe encore dans le côté oriental de la rue à laquelle elle avait donné son nom; que les dépendances du couvent s'étendaient au nord et à l'ouest de cette chapelle, de sorte que la rue du *Temple* se terminait au nord par une impasse à partir de la rue *Porte-Dijeaux.*

HOPITAUX

Il existait, au xve siècle, dans la ville de Bordeaux et dans les faubourgs, une assez grande quantité d'hôpitaux. Ils furent réunis à l'hôpital neuf *Saint-André,* fondé par le président Boyer dans la première moitié du xvie siècle. Ces établissements de charité étaient généralement fort petits et ne contenaient qu'un nombre de lits assez restreint. Ils sont presque tous nommés dans le testament d'un certain Mathieu Picabet, cordonnier ou savetier *(sabatey),* testament daté du 18 avril 1467 [Min. Johannis. — Arch. dép.] : « ..... Item, a dat,.... lodeit testaire..... aus » hospitaus qui son dedens los murs de Bordeu, cum son los hospitaus » deu *Sant-Esperit-de-la-Cordaria,* de *Nostra-Dona-deu-grant-Caffernan,* » de *Sant-Johan-deu-Pont,* de *Sant-Andriu,* de *Sant-Jacme,* de *Sant-* » *Antoni,* de *Sant-Marsau-de-Bocglon,* de *Sancta-Crotz* de Bordeu, et » deus hospitaus de *Sent-Pey,* parropia de *Sant-Seuerin,* et de *Sant-* » *Julian,* pres et fora los murs de Bordeu; so es assauer : aus paubres » malauds de cascun deus deytz hospitaus, cinq sos de la moneda de » Bordeu, una betz pagadors. »

A cette nomenclature, fournie par Mathieu Picabet, nous devons ajouter l'hôpital des *Gahets,* de *La Peste,* de *Puch-Mouton* et de *Saint-Lazare.*

Gahets : Hospitau *deus Gahets, Gaffets, Guaffets, Gaphetz, Gabotz;* gleysa *Sent-Nicolas;* ecclesia *Sancti-Nicholai, -Nicolay;* église *Saint-Nicolas-de-Graves, -des-Graves* (4, 16). — L'église *Saint-Nicolas-de-Graves,* dit Baurein [Var. Bord., t. IV, p. 15], « étoit dans le principe » destinée pour des hommes qu'on prétendoit être atteints de ladrerie ou » de la maladie de la lèpre; » et il ajoute [p. 19] que « la noble dame » Rose de Bourg, dame de Vayres, fille de Guitard de Bourg, cheva-

» lier, seigneur de Verteuil en Médoc, et veuve de feu noble homme » Ayquem Wilhem, seigneur de Lesparre, par son testament du 14 no- » vembre 1287,.... laisse aux *Gaffets* de Bordeu xx sols. Le noble seigneur » Pierre Amanieu, chevalier, captal de Buch, leur légua cinquante sols » dans son testament du 20 mai 1300..... La noble dame Assalide de » Bordeaux, épouse de noble et puissant baron Pierre de Grely, vicomte » de Benauges et de Castillon, par son testament, daté du 2 avril 1328, » laissa dix livres, une fois payées, à la communauté des *Gahets* de » Bordeaux. »

Voici ce que nous apprennent, de leur côté, d'autres titres anciens [Inv. St-And., — et Ste-Cr.] : (1350) « ..... une piece de vigne pres *Sainct-* » *Nicolas,* devant les *Gahets;* » — (1365) « ..... une piece de vigne, pres » l'esglise *Sainct-Nicolas,* pres les *Gahets;* » — « ..... piece de vigne » seize en *Graves,* au lieu appelé au *Plantier de Sainct-Nicolas,* pres les » *Gahets,....* confrontant, d'ung costé, à la ruette devant l'esglise *Sainct-* » *Nicolas,* tirant à *Saincte-Eulaye,* et, d'ung bout, au grand *chemin royal* » tirant à *Talence.* » Baurein affirme, de son côté, que l'église *Saint-Nicolas,* qui, dans le principe, n'était pas paroissiale, était affectée à l'usage des *Gahets.*

Voici un texte de 1553 qui vient à l'appui de l'affirmation de cet auteur : « Le sieur Jean Esteve, seigneur de Lengon, declaire qu'il tient certaines » quautes, en faulxbourgs de la presente ville, en la parroisse de *Saint-* » *Nicolas-des-Graves,* aultrement appellée aux *Gahets,* sur toutes icelles » maisons, jardrins et vignes; laquelle caute peult monter soixante solz » ou environ; qu'il declaire ne savoir s'ilz sont comprins pour faulx- » bourgs; pour aultant qu'il est ung lieu où ne habite que ses pauvres » gens quy ne conversent avecq ceulx de la ville, pour raison de leur » maladie. Toutesfois dict qu'il a comprinzes lesdictes cautes en la decla- » ration de son arriere-ban, et que ce est pres les meurs de la ville. » Si l'église *Saint-Nicolas* n'était pas paroissiale dans le principe, elle l'était du moins au milieu du xve siècle, ainsi que le prouve l'acte suivant daté du 18 décembre 1448 : « Conoguda que Guiraud de Genissac, par- » ropian de la parropia de *Sent-Nicolau,* foras lo portau *Sent-Julian,* » esporlet..... de tot aquet trens de binha..... qui es en las *Grauas de* » *Bordeu,* au loc apperat à *Sent-Nicolau;* aissi cum es entre las binhas » de..... et lo cimeteri de la gleysa de *Sent-Nicolau.....* et dura et ten, en » long, deu gran camin communau de *Sent-Jagmes,* de l'un cap, entro

» à la rueta communau, de l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.]. Quoi qu'il en soit, l'église *Saint-Nicolas* n'était pas sur l'emplacement de celle qui porte maintenant le même nom. Nous venons de citer un texte prouvant qu'une ruelle, passant devant l'église *Saint-Nicolas,* se dirigeait vers *Sainte-Eulalie,* et que le *chemin royal* passait de l'autre côté de la pièce de vigne désignée. Ce chemin, maintenant route de Bayonne, longeait le côté sud de l'église, située, en effet, à la rencontre de ces deux voies, c'est-à-dire à l'embranchement de la route de Bayonne et de la rue Millière [Lattré].

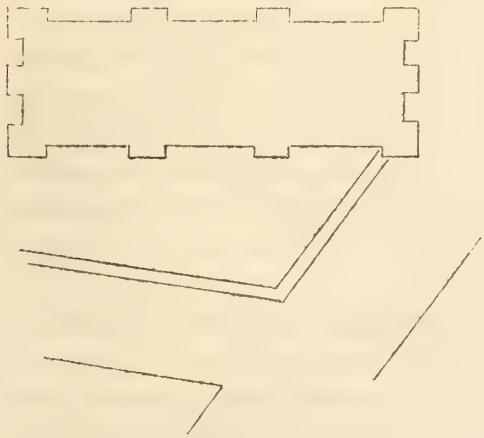

Ancienne église Saint-Nicolas.

La paroisse *Saint-Nicolas* s'appelait, au xvie siècle : *Saint-Nicolas-des-Gahets* [Terr. 15 cur.].

La Peste : Hospitau *de La Peste;* hôpital de *La Peste,* de *La Contagion,* d'*Arnaud-Guiraud,* de *La Santé;* couvent des *Capucins;* le Grand-Séminaire (2, 21). — Les Capucins ont, en 1610, fondé leur couvent sur l'emplacement occupé jadis par l'hôpital de *La Peste.* Cet emplacement « qui consistoit, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 205], en deux » grands enclos séparés par une rue et entourés de murs, dans lesquels » il y avoit diverses chambres et maisonnettes, s'étendoit depuis la rue » de *Nérigean,* qui étoit à son nord, jusques aux terrasses qui étoient » auprès des murs de la ville. Il étoit borné vers le couchant par la rue » *Saumenude;* quelques-unes de ces maisonnettes avoient leur entrée dans » la rue *Traversane.* » Un contrat de baillette fait par la ville de Bordeaux en faveur des Capucins, s'exprime ainsi : « ..... toutes les maisons et » places vuydes scizes et scitués en la parroisse *Saint-Michel,* près l'abbaye » *Sainte-Croix,* appartenans à ladicte ville de Bourdeaux, où souloit estre » l'hospital de *La Peste,* anciennement consistant en pluzieurs maison- » nettes et deux grandz enclos de muraille, une rue entre deux; confron- » tant : d'un costé, vers le nord, à rue appellée *Nérigean;* d'autre costé, » vers le sud, aux terrasses qui sont autour des murs de ladicte ville; d'un

» bout, vers soleil levant, à un jardrin appartenant à ung nommé : Ougeon, » cordier; d'autre cousté, vers le couchant, à rue *Saulmenudes;* duquel » cousté de rue *Saulmenudes* y a deux maisons deppendantes dudict » hospital, appellées : *Les Crambottes*, et troys petites maisonnettes, » avec leurs jardrins, entrées et sorties par la rue *Traversane*, confrontans » lesdictes troys maisons, d'un costé, à une chambre et jardrin des hoirs » de feu maistre Jean Casau, quand vivoit, eslu, pour le Roy, en Guienne; » et à une maison de Jean de Neres, vitrier; et, dans chescun desquelz » grandz enclos, y a un puis » [Livre des priviléges, p. 187. — Arch. mun. Bord.]. Le Grand-Séminaire est établi dans l'ancien couvent des *Capucins*.

Nostra-Dona-deu-Carmel : Hospitau *de Nostra-Dona-deu-Carmel;* hospitale *Beate-Marie-de-Carmelo*. — La mention de cet hôpital qui, dans un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.], n'est désigné que par cette phrase : « Hospitale *Beate-Marie-de-Carmelo* solvit III s. IX den., » est intercalée dans le compte des fiefs de la paroisse *Sainte-Eulalie* et du quartier du *Cayffernan*. Nous avons tout lieu de croire que c'est le même que l'hôpital de *Notre-Dame-du-Cayffernan,* qui était situé assez près du couvent des *Carmes*.

Nostra-Dona-deu-Cayffernan : Hospitau *de Nostra-Dona-deu-Cayffernan,* hospitale *Beate-Marie;* hospitale *Beate-Marie-de-Cayffernano;* hospitale *de Cayffernano;* hospital de *Nostre-Dame,* de *Nostre-Dame-du-Cahernan* (7, 20). — Cet hôpital était situé à l'extrémité méridionale de la rue du *Cayffernan,* près des fossés des *Carmes*. Une des tours de la porte du *Cayffernan,* celle du nord-ouest, était dans ses dépendances. Ces faits sont attestés par Baurein [Var. Bord., t. III, p. 342] et par les textes suivants : En 1404, « Hospitale de *Cayffernano*..... pro domo » que est in rua de *Cayffernano,* in qua est dictum hospitale..... » Le contrôleur de l'archevêque, après avoir dénombré, en 1457, des maisons dans les rues *Entre-deux-Murs* et *Cayffernette,* ajoute : « Johanna de » Coturas debet, pro medietate unius soli quod est juxta hospitale *Beate-* » *Marie*..... » Puis, dans l'article qui suit : « Hospitalarius *Beate-Marie-* » *de-Cayffernano*...., pro alia medietate unius soli in quo est domus » lapidea, in angulo rue de *Cayffernano*..... » [C. de l'arch.]; — en 1487, « Baillette faicte par Guilhem de Lestonna de toutes iceulx deux pieds » de place, scituée sur le pont des *Carmes,* devers soleil couchant, en

» toute la muraille qui est d'icelle part, et, de long de la tour qui » est dudict de Lestonna, entre à l'autre tour qui est de l'hospital de » *Cahernan* » [Terr. Bos.]; — en 1505, « Exporle par Pierre Tarneau de » toute icelle maison...., sur les fossés des *Tanneurs....,* entre le jardin » dudit Tarneau, d'une part, et la terre et place qui est reservée à faire » chemin pour tirer à *Sainct-Anthoyne....*; et dure et tient, en long, de » la ruhe publicque, de par devant, de l'ung bout, entre au jardrin de » l'hospital de *Nostre-Dame....*, de par derrière, de l'autre bout; » — en 1538, « Guilhem de Lestonnac a reconnu des maire et jurats toutes » icelles maisons, tour et jardin, en ung tenant, scituées sur le foussé de » la ville, devant le couvant des *Carmes,* confrontant, à la grand ruhe » publicque, du cousté dudict couvant, à la maison de Gailhard Duro, » d'une part, à la maison de la *Munition de la ville,* que l'on souloit » appeller l'hospital de *Nostre-Dame,* faisant le quanton de la ruhette » *Sainct-Anthoyne,* aussy au jardin de ladicte ville que, a present, tient » sire Jehan du Brana par devers la ruhe de *Cafernan,* d'autre part; à » la maison de...., d'ung bout..... » [Terr. Cast.]. Et, pour prouver que la maison de Lestonnac était bien à l'ouest de la porte du *Cayffernan,* nous ajoutons ce texte tiré du même terrier : « ..... maison scituée sur » les foussés des *Tanneurs* et au devant le couvant des *Carmes,* confron- » tant à la maison...., vers l'occident, d'ung costé; à la ruhe du *Cahernan,* » vers le levant, d'autre costé; à ladicte ruhe des *Fossés,* vers midy, d'ung » bout; et à la maison et tour des héritiers de feu Guillaume de Lestona, » vers le nord, d'autre bout. »

Après l'abandon de l'hôpital, les bâtiments qui le composaient, servirent à « serrer les munitions de la ville. » Cet arsenal, qui probablement n'était que provisoire, fut abandonné à la fin du XVIe siècle : « Noel Dubourg a » reconnu, en 1579 [Terr. Dest.], des maire et jurats, toute icelle maison, » chay, place vuide et puys y estant, tout en ung tenant, scituée en la » rue *Sainct-Anthoyne,* confrontant, d'ung bout, à la place environnée de » murailhes qui souloyt servir pour mettre l'artilherie de la maison com- » mune de ladicte ville; d'autre bout, au jardrin des hoirs de...., et d'autre » costé, où est l'entrée de ladicte maison, à la ruhe *Sainct-Anthoyne.* » L'arsenal dut, vers cette époque, être transporté dans les dépendances de l'*Hôtel-de-Ville,* vis-à-vis l'emplacement qu'il occupait de l'autre côté de la rue du *Cahernan;* c'est du moins là qu'il est placé dans un plan de l'*Hôtel-de-Ville* [Mon. hist., 1849, p. 14].

Puch-Moton : Hospitau *de Puch-Moton, de Puch-Mauton;* hôpital de *Puch-Mouton.* — Il existait, à la fin du xve siècle, sur la place de *Canteloup,* au coin de la rue du *Casse,* un hôpital appelé l'hôpital de *Puch-Mouton.* Voici des titres qui nous signalent son existence, le nom de son fondateur et l'emplacement approximatif qu'il occupait : Le 17 novembre 1494, Pey Pibanh, laboureur, paroissien de *Saint-Michel* de Bordeaux, reconnaît tenir une maison dans la rue *Peymentade-de-Maucalhau,* « deu benerable et discrete persona mossen Johan Felix, » prestre, caperan et administrador de la gran caperania et hospitau de » *Puch-Mauton,* instituda et fondada dintz la gleysa de *Sent-Miqueu* de » Bordeu per Arnault de Puch-Mauton, lo beilh, qui fo, deffunct » [Terr. P. Mout.].

Le 14 mars 1495, Pey de Nepas, prêtre, reconnaît tenir de la chapelle fondée à *Saint-Michel* par Arnaud de Puch-Mouton « tot aquet treus de » muralha contenent sept pas ou enbiron de long, ont est la chemineya, » laquau muralha comprent la part de l'androna de l'espitau de *Puch-* » *Mouton,* apartenenta tota ladeita androna audeit hospitau, à causa de » la renda dejus declarada. »

Le 13 février 1557, Me Laurens Yzeau, prêtre, reconnaît « tout iceluy » lopin de murailhe contenant sept pas ou environ, en laquelle est la » cheminée devers derrière de la maison du tenancier, size en la rue » du *Casse,* parroisse *Sainct-Michel,* laquelle murailhe comprend la part » de l'androne appartenant à l'hopital de ladicte chappellenie » [Sém. St-Raph.]. En titre de ces deux derniers actes, le copiste a écrit : « Place » de *Canteloup.* »

Un acte du 24 novembre 1450 nous apprend que cet hôpital était situé entre la rue de *Maucalhau* et la rue *Sausseyre* : « Conoguda que mossen » Pey Bonet, prestre, demorant lo jorn duy, en la parropia de *Sent-Miqueu* » de Bordeu, esporlet, cum priuada persona...., de tot aquet hostau, ab » la bouta que es dedentz, et ab lo casau qui es de part detras, ab lo » mur entegre, et ab l'androna foras deudeit mur, deuert l'ostau de l'ospi- » tau de *Puch-Moton.....* qui es, en ladeita parropia *Sent-Miqueu,* en la » rua apperada de *Maucalhau,* aissi cum es entre l'ostau et casau deudeit » hospitau de *Puch-Moton,* d'una part, et l'ostau et casau de Ramon- » Guilhem de La Nau, donzet; lo sou de Arnaud Girard et de Isabe deu » Puy, d'autra part, et dura de long de ladeita rua de *Maucalhau,* de l'un

» cap, entro à la rua apperada *Sausseyra,* de part detras, de l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

Sent-Andriu : Hospitau *Sent-Andriu;* hospitale *Sancti-Andree;* hôpital *Saint-André;* hôpital de *Sainte-Marthe* (10, 19). — Cet hôpital, fondé par Vital Carles en 1390, était peu considérable en étendue, puisqu'il n'occupait que l'emplacement de deux maisons; on trouve en effet dans un texte du commencement du xve siècle [C. de l'arch.] le renseignement suivant : « Johannes Gibonis, hospitalarius *Sancti-Andree* Burdegale, » debet v solidos pro hospitale *Sancti-Andree* Burdegale constructo de » novo in et super duobus solis; » et dans un autre texte, de l'an 1400, du même manuscrit : « Hospitale *Sancti-Andree* solvit, pro solo in quo » solebat esse domus, quod est prope portam *Sancti-Andree* et muros » civitatis..... — Idem hospitale solvit, pro solo contiguo quod est in » angulo, videlicet in capite rue *Sancti-Pauli*..... Idem hospitale solvit, » pro turre que est in muro civitatis, et pro solo quod est ante dictam » turrim..... » Dans la suite des mêmes comptes, en 1404, on lit : « Hos- » pitale *Sancti-Andree* solvit, pro solis in quibus est cimeterium et turris » prope portam *Sancti-Andree*..... »

Ces textes prouvent que l'hôpital *Saint-André* possédait deux maisons : l'une, près du mur romain, à toucher la porte *Saint-André,* et ayant sa façade dans la rue *Saint-André;* l'autre, voisine de la première, et faisant le coin de la même rue et de la rue *Saint-Paul;* enfin, dans cette dernière rue, un sol attenant qui aboutissait à une tour, et servait de cimetière; maisons, sol et tour avaient appartenu, en 1367, au seigneur de Veyrines (voir Tours romaines de l'ouest, p. 103). Ces textes, il est vrai, ne disent pas expressément que l'emplacement de ces trois immeubles fût celui de l'hôpital lui-même; mais un autre document va nous édifier complètement à cet égard et certifier, en outre, que, malgré l'opinion généralement admise à Bordeaux, l'hôpital qui a été démoli il y a trente ans environ et remplacé par la Caisse d'épargne n'était pas à l'endroit où avait été édifié celui de Vital Carles. L'hôpital le plus récent avait été construit, au commencement du xvie siècle, dans un terrain dépendant de la maison et du jardin du président Boyer. Il avait été doté par les dispositions testamentaires de ce magistrat, au moyen des revenus des autres hôpitaux, des libéralités de plusieurs officiers du Parlement et d'un grand nombre de personnes charitables. En 1695, à l'occasion d'un procès entre

les jurats de Bordeaux et les administrateurs de l'hôpital *Saint-André*, pris, en grande partie, parmi les membres du Parlement, l'avocat du bureau fait de cet hôpital un historique qui fixe parfaitement l'emplacement de celui de Vital Carles : « Il y avoit, dit-il, deux hôpitaux dans » le voisinage de *Sainct-André*, le plus ancien estoit celui de Vital-Carles, » scitué près d'une chapelle dédiée au nom de *Saincte-Marthe*, et séparé » d'elle par la rue appelée *Sainct-Paul;* l'autre, appelé l'*Hôpital-Neuf*, » estoit contigu à cette chapelle de *Saincte-Marthe*, et devoit son establis- » sement au président Boyer, qui avoit donné la place pour le bastir et » en avoit fait commencer l'edifice pendant sa vie; et puis, en mourant, » l'avoit institué son heritier par son testament daté du 25 mars 1538..... » Celui de Vital Carles eut le même sort que les autres (hôpitaux de » Bordeaux) dont les biens furent appliqués à l'augmentation du grand » hopital (1). Son bastiment, qui subsiste encore, a servi quelquefois de » demeure aux teigneux, et, à présent, il est habité par diverses per- » sonnes qui l'occupent à titre de location » [Arch. Lar.] (2). Ainsi donc, l'hôpital de Vital Carles occupait l'emplacement des deux maisons qui formaient le coin des rues *Saint-André* et *Saint-Paul*, c'est-à-dire des rues modernes des Trois-Conils et des Facultés, du côté de l'ouest.

Si, cependant, on en croit un mémoire daté de 1760, et fourni par le chapitre de Saint-André aux commissaires nommés par le roi pour vérifier les bornes de la sauvetat de *Saint-André*, en réponse à celui produit par les jurats, Vital Carles aurait fondé son hôpital au nord de la Devise, sur le bord de la rue de *Mimisan*, et près d'une porte appelée porte *Basse*, s'ouvrant au bout oriental de cette rue. L'auteur du mémoire se fonde sur ce que Vital Carles s'exprime ainsi dans son testament : « Jo Vidau » Carles, chante de la egleiza *Sent-Andriu* de Bordeu, fondy, doty et » orden un hospitau pres la saubetat de ladite gleiza *Sent-Andriu*, en la » parropia *Sent-Pau....*, et dura de long de la carreire commun, per » laquau on ba à porte *Basse*, de part deuant, de l'un cap...., loquau » hospitau beuil que aye nom et sia apperat l'hospitau *Sant-Andriu*. » L'auteur du mémoire ajoute que la sauvetat de *Saint-André* s'étendant jusqu'à la Devise, l'hôpital ne pouvait pas être au sud de ce ruisseau,

(1) L'hôpital de Vital Carles ne contenait que 26 lits; celui du président Boyer en avait plus de 240.

(2) Un ancien plan [Pl. mss., n° 38] place l'hôpital des *Teigneux* au coin des rues *Saint-Paul* et de l'*Hôpital-Saint-André*.

mais au nord, puisqu'il n'était pas dans la sauveté, mais près d'elle; et il conclut que la porte *Basse* était au bout de la rue *Mimisan* (1). « Il est » constaté, dit-il plus loin, par les actes annexés à celuy de la fondation, » que Vital Carles ne tarda pas à franchir le ruisseau et à bâtir sur les » jardins situés dans la sauvetat. » Nous savons qu'en 1390, Vital Carles possédait les maisons voisines de la porte *Saint-André,* puisque le 5 mars 1387, il les acquit, par échange, du chapitre de Saint-André, pour fonder l'hôpital. Voici comment s'exprime l'auteur de l'inventaire des titres du chapitre : « Permutation et eschange faict entre le chappitre et M. Vidau » Carles, chantre de la présente esglise, d'ung sol et place avec les » maderes quy y sont, sciz en la parroisse de *Sainct-Pol,* rue *Saint-* » *André;* et plus d'une maison avec les maderes quy y sont, sciz au » même lieu, lesquelles ledict sieur chantre tenoit en fief du chapitre; à » savoir lesdictz solz et place à certaine esporle et 14 sols bordelois de » cens; et ce pour la fondation de l'hospital. Et en contreschange ledit » sieur chantre..... » Le procès entre le corps de ville et le chapitre de Saint-André fut long et animé; les deux parties produisirent des mémoires qui se succédèrent rapidement et dans lesquels il est difficile de discerner la vérité.

Dans l'un d'eux on lit : « L'hôpital n'étoit pas dans la sauvetat, mais » tout auprès; en effet, il estoit au delà de la rue *Saint-Paul* (2). » Dans un autre, on trouve ces lignes : « A la vérité l'hôpital de *Sainte-Marthe,* » fondé par Vital Carles..... est près de la sauvetat et est encore aujour- » d'hui séparé de l'hôpital neuf de *Saint-André* par la rue *Saint-Paul* et » par le ruisseau de la Devise qui coule sous ladite rue » [Arch. dép., série H, hôpitaux. — Hôp. St-And.]. Ces quelques lignes renferment deux erreurs : en premier lieu, l'hôpital ne s'appelait pas de *Sainte-Marthe,* puisque Vital Carles dit expressément qu'il veut qu'on l'appelle hôpital de *Saint-André.* En second lieu, il n'était pas séparé de l'hôpital neuf par la Devise, puisque tous les textes, depuis le commencement du XIVe siècle, nous apprennent que ce ruisseau passait au nord de l'église *Saint-Paul,* et qu'entre son cours et la rue *Saint-André,* il y avait une certaine quantité de maisons. En somme, les textes anciens sont positifs, et nous

(1) La porte qui était au bout de la rue *Mimisan* s'appelait porte *Saint-Symphorien;* la porte *Basse* était au bout de la rue *Saint-André.*

(2) Nous avons fourni la preuve que les maisons du côté oriental de la rue *Saint-Paul* étaient hors de la sauveté. (Voir saubetat de *Saint-André,* p. 151, et chapelle de *Senta-Martha,* p. 350.)

devons nous en rapporter à eux pour fixer l'emplacement de l'hôpital *Saint-André :* il était situé, comme nous l'avons dit plus haut, à la rencontre de la rue *Saint-André* (des Trois-Conils) et de la rue *Saint-Paul* (des Facultés), du côté de l'ouest.

Sent-Antoni : Hospitau *de Sent-Antoni.* (Voir conbent de *Sent-Antoni.*)

Sent-Esperit : Hospitau *deu Sent-Esperit;* hôpital du *Saint-Esprit;* prieuré du *Saint-Esprit* (12, 22). — Un hôpital de ce nom existait au XIVe siècle, puisque le 31 mars 1374, Assalhide de Fargues, veuve de Jean de La Lande, seigneur de La Brède, légua « aus paubres malaus » de l'hospitau *Sent-Esprit* de Bordeu, sinquante soudz de la moneda » corssabla à Bordeu, una betz paguadurs » [Arch. hist., t. IV, p. 133]. Il est probable que cet hôpital, qui fut ensuite changé en prieuré, est le même que celui signalé dans le texte suivant : « Le séminaire *Saint-* » *Raphael,* à cause de l'union faite par..... du prieuré du *Saint-Esprit* » qui étoit fondé pres la porte *Saint-Germain,* à present de *Tourny.....* » [Sém. St-Raph.]. Bernadau [Viog. Bord., p. 84] cite « un titre de 1568, » dans lequel une maison de la rue de *La Corderie* est désignée comme » confrontant, d'un côté, à l'église de l'hôpital du *Saint-Esprit.* » Baurein, de son côté [Ms., p. 29, vo], dit qu'il était situé près de la tour d'*Audeyole;* mais nous avons vu que cet auteur confond cette tour avec la tour *Saint-Georges.* En conséquence, nous devons chercher l'emplacement de l'hôpital du *Saint-Esprit,* au bout oriental de la rue de *La Corderie,* entre la porte *Saint-Germain* et la tour *Saint-Georges.* Le cours de Tournon traverse maintenant cet emplacement.

Sent-Jacmes : Hospitau *de Sent-Jacmes, de Sent-Jagmes;* hospitale *de Sancti-Jacobi;* hôpital de *Saint-Jacques;* prieuré de *Saint-James* (6, 20). — La chapelle de cet hôpital existe encore dans la rue du Mirail, à gauche, en entrant par le cours des Fossés; ses dépendances et ses jardins s'étendaient, à l'ouest, jusque auprès de la rue *Boau.*

Sent-Johan : Hospitau *de Sent-Johan, de Sent-Jean-deu-Pount, deu Pount-Sent-Johan;* hospitale *Sancti-Johannis-de-Ponte;* hôpital de *Sainct-Jean-de-Hierusalem;* hôpital de *Saint-Jean;* oratoire du *Pont-Saint-Jehan*

(7, 22). — Cet hôpital était situé sur la rive gauche du Peugue, dans la rue de la *Chapelle-Saint-Jean,* et à l'ouest de cette rue. La chapelle de cet hospice s'élevait de l'autre côté de la même rue; c'était en dernier lieu une propriété particulière; elle a été démolie ainsi que les maisons adjacentes, lorsqu'on a percé le cours d'ALSACE-ET-LORRAINE.

L'hôpital du *Pont-Saint-Jean* existait au commencement du XIIIe siècle, puisque, en 1224, il fut passé une transaction par laquelle « l'oratoire » du *Pont-Sainct-Jehan* » reconnut devoir au chapitre de *Saint-André* soixante sous de cens [Inv. St-And.], ou trente-six sous, d'après Lopes [Egl. metrop., p. 118], qui s'exprime ainsi : « L'hospital de *Saint-Jean-* » *de-Hierusalem* luy paye (au chapitre) 36 s. de cens annuel, pour la » chapelle qu'il a fait bastir au *Pont-Neuf,* maintenant appellé le pont » *Sainct-Jean,* et y fut condamné par une sentence donnée par l'évesque » de Périgueux (c'estoit Radulphe de Tours), subdelegué du S. Siége, le » lundy de Pasques, l'an 1224..... »

Sent-Julian : Hospitau *de Sent-Julian;* hospitale *Sancti-Juliani;* hôpital de *Saint-Julien;* prieuré de *Saint-Julien* (4, 18). — Cet hôpital, dont la fondation remonte à l'an 1231, était situé hors de la porte *Saint-Julien.* Voici comment s'exprime l'inventaire des titres du chapitre de Saint-André : « Fondation du prieuré de *Sainct-Julien* faicte par Guilhem » Coutereyr et sa femme, nommée Bruna, duquel ils ont la volation et » disposition du chappitre, à condition que à l'advenir, à perpetuité, » les pauvres et pellerins y seront receus, selon que les facultés de la » maison se pourront estandre. » Le texte suivant du même manuscrit indique à peu près l'emplacement de cet hôpital : « Contract (1369) par » lequel Guilhem Dubosq a esté investi feument par le chapitre de toute » icelle pièce de vigne et de jardrin qui est, hors le portail *Sainct-* » *Julien,* devant l'esglise de l'hôpital *Sainct-Julien.* » Un texte, daté du 17 août 1426, nous prouve que l'hôpital n'était pas loin de ce portail : « Conoguda causa que Jehan Esteue, notari, parropian de *Senta-Euladia,* » esporlet (en faveur du chapitre de Saint-André) de tot aquet trens de » terra et de binha qui es pres deu portau *Sent-Julian,* pres la gleisa de » *Sent-Julian,* lo gran camin entre mech; loquau era..... entre la rueta » comunau, d'una part, et la binha de Helias Faure, apperat Maledent, » d'autra part; et dura deu gran camin comunau, de l'un cap, entro à la » binha de Arnaud Masso, borges de Bordeu, de l'autra cap » [Man. cap.

S^ti-And. Burd.]. Voici deux extraits d'actes du XVIe siècle [Terr. 15 cur.] qui nous fixent plus exactement encore sur la place qu'il occupait : En 1571, « ..... toute icelle pièce de vigne scituée en *Graves de Bour-* » *deaulx,* au lieu appelé à *La Serize,* pres l'hospital de *Sainct-Julien.....* » joignant le grand chemin par lequel on va du portal *Sainct-Julien* » aux *Gahectz* (chemin de BAYONNE); » — en 1596, « ..... à *La Serize,* » pres l'hôpital *Saint-Julien,* et joignant le grand chemin par lequel on » va du portal *Sainct-Julien* aux *Gahetz*, et, d'autre bout, joignant le » grand chemin par lequel on va de Bourdeaulx au *Sablona* (route de » TOULOUSE). » L'hôpital était donc placé hors de la porte *Saint-Julien,* entre les routes de BAYONNE et de TOULOUSE, et probablement sur l'emplacement occupé maintenant par la place extérieure d'AQUITAINE.

Sent-Ladre : Hospitau *de Sent-Ladre, de Sent-Lazer, de Sent-Lazer-de-la-Reclusa,* hôpital de *Saint-Lazare* (12, 19). — Cet hôpital était situé dans le territoire de la paroisse *Saint-Seurin* et dans le tènement de *Campaure,* à l'angle de la rue du *Palais-Gallien* et de la rue qui conduisait de la porte *Dauphine* à *Saint-Seurin.* C'est ce qui résulte d'une grande quantité de titres cités par Baurein dans une notice étendue sur l'église de cet hôpital [Var. Bord., t. III, p. 336].

Sent-Marsau : Hospitau *de Sent-Marsau;* hospitau *de Sent-Marsau-de-Bocglon;* hospitau *de Botglon, de Bouglon, de Boglon;* hôpital de *Saint-Martial* (7, 20). — Cet hôpital était situé au fond de l'impasse SAINT-PAUL, autrefois ruette de *Bouglon,* à l'est de la *Maison-professe* et de ses dépendances (église SAINT-PAUL moderne). Au XVe siècle, des maisons particulières le séparaient de la rue des *Ayres,* ainsi que le prouve un titre de 1463, cité par Baurein [Ms., p. 185] : « Tot aquet » mech hostau, qui es en la deyta parropia de *Sancta-Coloma....* ayssi » cum es entre lo mech hostau de Johan Andriu, speciey...., d'una part, » et la plassa de l'espitau de *Sent-Marsau,* apperat de *Botglon,* d'autra » part; et dura et ten, de lonc, de la deyta carreyra de *Las Eyras,* de » part dauant..... »

Sent-Martin-deu-Mont-Judec : Hospitau *de Sent-Martin-deu-Mont-Judec;* hospitale *Sancti-Martini-de-Monte-Judaico;* hospitau *de Sent-Pey;* hospitau *de Sent-Pey-de-Sent-Seurin;* hôpital de *Saint-Martin-du-Mont-*

Judaïque (12, 18). — Cet hôpital, fondé par Pey Berland, archevêque de Bordeaux, sous le patronage de saint Pierre, était situé, dans la paroisse *Saint-Seurin*, au couchant de la place qui s'étendait devant la chapelle de *Saint-Martin-du-Mont-Judaïque*. « Il ne subsiste plus depuis long-» temps, dit Baurein [Var. Bord., t. III, p. 297]; on sait seulement qu'il » a été métamorphosé en une chapellenie, maintenant connue sous la » dénomination de la chapellenie d'*Andernos*. »

Senta-Crotz : Hospitau *de Senta-Crotz;* hôpital de *Sainte-Croix* (2, 23). — Nous n'avons pas trouvé de mentions de cet hôpital, avant la seconde moitié du xve siècle. Le 18 avril 1467, Mathieu Picabet, cordonier, faisant son testament, par devant Johanis, notaire, lègue cinq sous bordelais à chacun des hôpitaux de Bordeaux. Dans la nomenclature de ces établissements de charité, il nomme l'hôpital de *Sainte-Croix* de Bordeaux (voir ci-dessus page 359).

Nous lisons ailleurs [Inv. S^te-Cr.], à la date de 1491 : « Reconnaissance » faite par Jean Faure à l'abbé de *Sainte-Croix*, d'une maison, issue et » jardin situés rue *Sanguinengue*, ou de *Saincte-Croix* (du côté de l'ouest), » paroisse de *Sainte-Croix* devant l'hôpital de *Sainte-Croix*. » Il est probable, d'après cela, qu'il occupait l'extrémité méridionale de la rue *Sainte-Croix*, du côté de la rivière, où s'établirent, plus tard, les *Bénédictines*.

CIMETIÈRES

(PORGES.)

Pendant le moyen âge, chaque paroisse avait son cimetière qui enveloppait complètement l'église, ou n'occupait qu'une place assez restreinte contre un des flancs ou contre l'abside; quelquefois il était séparé de l'église par une rue ou par un chemin. Les couvents, les hôpitaux et certaines chapelles avaient généralement leur cimetière comme les églises paroissiales.

Jacobins : Porge *deus Jacobins;* cimetière des *Frères-Prêcheurs.* — Ce cimetière, dont nous ne connaissons pas parfaitement l'emplacement, devait être situé, suivant un titre de 1394 [Inv. St-And.], le long de la rue du *Burga.*

Hospitau de La Peste : Porge *de l'Hospitau de La Peste;* cimetière de l'*Hôpital de La Peste* (2, 21). — Ce cimetière était situé, au sud-est de l'hôpital, près des murailles de la ville; c'est ce qui résulte du texte suivant de l'an 1537 [Terr. Cast.] : « Janet de Fousse a reconnu des » maire et jurats toute icelle piece de terre scituée, en la parroisse de » *Saincte-Croix,* au lieu appellé au *Serrassit-de-Gachey,* confrontant aux » murailhes de la ville, d'une part; au chemin publicq tirant de l'hospital » de *La Peste* au portal de *Saincte-Croix,* d'autre part; au cimetiere » dudict hospital, par l'ung bout, jusques au jardrin de l'abbaye de » *Saincte-Croix,* le chemin publicq entre deux, d'aultre. »

Hospitau Sent-Andriu : Porge *de l'Hospitau Sent-Andriu.* — Ce cimetière était situé, à côté de l'hôpital *Saint-André,* dans la rue *Saint-Paul.* Voici comment s'exprime le testament de Vital Carles [Hôp. St-And., p. 20] : « ..... et dona et octroya cimeteri et la place que es pres

» lou dit hospitau, per sepelir los paubres et seruidors daudit hospitau. » Il était aussi voisin de la porte *Saint-André :* « Hospitale *Sancti-Andree* » Burdegale solvit, pro solis in quibus est cimeterium et turris prope por- » tam *Sancti-Andree*..... » [C. de l'arch., 1404]. La tour mentionnée dans ce texte était la plus rapprochée de la porte *Saint-André,* sur la ligne des remparts romains qui reliaient cette porte à la porte *Dijeaux*. Un des côtés du cimetière longeait la rue *Saint-Paul;* cela résulte de l'extrait suivant d'un acte de 1466 [Terr. de l'arch.] : « ..... une maison en la » rue *Sainct-Paul*, entre la maison de...., d'une part, et le cimetiere de » l'*Hospital Sainct-André,* d'autre part; et dure et tient, en long, de la » grande rue, de par devant, de l'un bout, entre à l'ancien mur de la cité, » de l'aultre bout. »

Hospitau Sent-Julian : Porge *de l'Hospitau Sent-Julian;* cimetière de l'*Hôpital Saint-Julien.* — L'existence de ce cimetière nous est prouvée par un titre de 1370 [Inv. St-And.] : « Reconnoissance faicte au chappitre » de *Saint-André* de toute icelle piece de vigne qui est pres le cimetiere » de l'*Hospital Sainct-Julien.* »

Menuts : Porge *deus Menuts;* cimetière des *Menuts* (5, 21). — Ce cimetière était situé au nord de l'église du couvent, puisqu'une maison de la rue *Penteneyre* confrontait au cimetière. (Voir rua *Penteneyra*, p. 261.)

Nostra-Dona-de-La-Plassa : Porge *de Nostra-Dona-de-La-Plassa;* cimetière de *Notre-Dame-de-La-Place* (9, 20). — L'abbé Baurein croit que ce cimetière était situé derrière l'abside de l'église, et s'étendait jusque dans l'emplacement occupé par les maisons qui bordent, au sud, la rue Tustal, et, à l'est, celle de Cheverus. [Ms. Baur., p. 77; — Var. Bord., p. 187).

Nostra-Dona-de-Puch-Paulin : Porge *de Nostra-Dona-de-Puch-Paulin:* cimetière de *Notre-Dame-de-Puy-Paulin* (10, 21). — La place *Puy-Paulin* occupe maintenant le terrain où était situé ce cimetière; c'est ce que prouve l'extrait suivant d'un acte du 24 mars 1519 [Lièv. St-Raph.] : « Jehannet de Barrieres, comme procureur de Me Guilhem Troussilh, » avocat au Parlement, a reconneu des quatre chapellains beneficiers de

» *Saint-Paul*, fondés par le sieur de Malleville, totas aqueras duas » maisons et jardrin entre mech, situées en la parropia de *Nostre-* » *Done-de-Puch-Paulin* de Bordeu, en la grand rue de *Porte-Dejeaulx;* » confrontent entre la maison deudeit Roussilh, qui est debert orient, » d'una part; d'autre part la ruette par la quelle l'on va à l'esglise dudict » *Puch-Paulin;* de l'ung cap, par le devant, à ladicte grande rue, et » d'autre cap, par le derriere, au cimetiere de la dicte paroisse de *Puy-* » *Paulin*, où souloit avoir jardrin, et la maison de..... »

Sent-Andriu : Porge *de Sent-Andriu;* cœmeterium, cimiterium *Sancti-Andree;* cimetière de *Saint-André*. — A la fin du XIe siècle, Amat, archevêque de Bordeaux, supprima le cimetière de *Saint-André,* qui fut rétabli quelques années après, et, en 1099, le pape Urbain II en assura la possession à l'église [Inv. St-And. — Orig. chrét., p. 187]. Nous croyons que ce cimetière était situé au sud de l'abside de *Saint-André,* entre cette abside et les murs romains; peut-être s'étendait-il autour de toute l'abside.

Sent-Elegi : Porge *de Sent-Elegi;* cimetière de *Saint-Eloy* (6, 21). — Ce cimetière était situé derrière l'abside de l'église; il s'étendait, à l'est, jusqu'à la rue *Désirade* (rue Buhan). Il était borné, au nord, par le mur de ville, et, au sud, par la ruelle *Saint-Eloy* [Pl. mss., n° 23] : « Un sol, » place et mur qui estoient devant la petite porte de devant le porge » *Saint-Eloy*, » relevaient, en 1408, du chapitre de *Saint-André* [Inv. St-And.]. (Voir le plan ci-dessus, p. 78.)

Sent-Jacmes : Porge *de Sent-Jacmes;* cimetière de *Saint-Jacques* (6, 20). — Ce cimetière était situé autour de la chapelle de *La Magdeleine,* qui était bâtie sur le charnier [Ms. Baur., p. 57, v°], à côté de l'hôpital *Saint-Jacques* [Com. hist., 1854, p. 23].

Sent-Johan : Porge *de Sent-Johan;* porge *de Saint-Michel;* cimeterium *Sancti-Johannis* et *Sancti-Michaelis;* cimetière de *Saint-Michel;* cimetière de *Saint-Jean* (4, 22). — La place du *Marché-Neuf*, dans laquelle s'élève le clocher de *Saint-Michel*, était, dit Baurein [Var. Bord., t. V, p. 153], un cimetière connu dans les anciens titres sous le nom de porge de *Saint-Jean;* c'est le même que le cimetière de *Saint-Michel*. La place

du *Marché-Neuf*, qui occupe le même emplacement, n'a cette dénomination que depuis l'an 1561 [Ms. Baur., p. 109, v°]. Ce qu'avance Baurein est confirmé par les textes suivants : « Reconnaissance faite au chapitre » (en 1404) d'une maison scize devant le cimetiere de *Saint-Jean;* » en marge et en titre on lit : « porge de *Saint-Michel* » [Inv. St-And.]. — « Petrus lo Cosin debet (en 1457) pro uno feudo quod est ante simiterium » *Sancti-Johannis* et *Sancti-Michaelis* Burdegale..... » [C. de l'arch.]. — « Reconnaissance (en 1415) par Pierre Martin, à l'abbé de *Saincte-Croix*, » d'une maison, avec la moitié de la muraille vers le levant, et un append » derriere de toute la longueur de la maison, située paroisse de *Sainct-* » *Michel,* devant le cimetiere, » et, en marge, « rue des *Faures* » [Inv. Ste-Cr.].

Un texte de 1553 [Denomb.] nous donne à penser qu'il y avait deux cimetières, un petit et un grand : « Gratianne Guillaude..... pour tour, » maison qui est en la parroisse de *Sainct-Michel,* devant le *Petit-Porge.* »

Sent-Mexens : Porge *de Sent-Mexens;* cimetière de *Saint-Maixant*, de *Saint-Mexent* (10, 20). — Les deux textes suivants [Lièv. St-And.] font connaître l'emplacement du cimetière de *Saint-Mexant :* « Pour une » grande maison en la rue *Margaux*, avec jardin et puits vis-à-vis de la » porte du cimetiere de *Sainct-Maixant.* » — « Pour une maison, en la » rue *Porte-Dijaux,* faisant canton, du levant, à la ruette de *Brayac,* et » allant, le long de la ditte ruette, jusqu'au cimetiere de *Sainct-Maixant.* » Il résulte de ces deux textes que le cimetière de *Saint-Mexant* était borné, à l'est, par la rue *Sainte-Catherine;* au sud, par la rue *Margaux;* à l'ouest, par la ruette de *Brayac,* et, au nord, par une partie de la rue du *Putz-deus-Alaudats,* et par les maisons qui étaient entre ces deux dernières rues.

Sent-Miqueu : Porge *de Sent-Miqueu.* (Voir porge de *Sent-Johan.*)

Sent-Pau : Porge *de Sent-Pau;* cimetière de *Saint-Paul.* — Nous ne donnons le texte suivant, daté de 1543, qu'à titre de renseignement, car il ne nous fixe pas sur la place du cimetière : « Marie Sensine, au lieu de » Mingon Guilhem, pourtier de *Sainct-André,* pour trois places, et une » des places, une maison et les deux jardins qui font le coing de la ruhe » de *Memisan*, devers soleil levant, et a esté baillé en eschange des

» ouvriers de *Sainct-Paul*, au lieu du cymitere » [C. de l'arch.]. Ces fiefs étaient tenus, en 1560, par Me Rubran, procureur au Parlement [C. de l'arch.]. Nous avons cependant tout lieu de croire que le cimetière de *Saint-Paul* était situé derrière l'église.

Sent-Pey : Porge *de Sent-Pey;* cimetière de *Saint-Pierre* (8, 23). — Ce cimetière s'étendait au nord et à l'est de l'église. Des maisons, situées dans la rue *Ferradre,* confrontaient, du midi, au cimetière de *Saint-Pierre.* (Voir rua *Ferradre,* p. 222.)

Sent-Projeyt : Porge *de Sent-Projeyt;* cimetière de *Saint-Projet* (8, 20). — Le cimetière de *Saint-Projet* bordait l'église au sud et à l'ouest. En voici les preuves : « Bail a cens (1421) par l'abbé de *Sainte-* » *Croix* à Guilhem Minhoñ d'une maison, rue *Lartigue,* parroisse *Saint-* » *Projet,* devant le cimetière [Inv. Ste-Cr.]. » *Lartigue* est le nom ancien de la rue Tustal. Hierosme Lopes donne, dans les lièves du chapitre de Saint-André, l'analyse suivante : « Un petit jardin derriere la maison, » en la rue *Saincte-Gemme,* la cinquiesme en venant de la rue du *Loup,* » joignant la muraille du cimetiere de l'esglise *Sainct-Projet.* » Si, dans cet extrait, la rue *Sainte-Gemme* est celle qu'on appelait encore de ce nom il n'y a pas longtemps, et qu'on nomme maintenant rue Guérin, le jardin en question pouvait se trouver à l'ouest du mur du cimetière, et alors celui-ci ne s'étendait pas, de ce côté de l'église, jusqu'à la rue Guérin; mais si l'auteur a voulu parler de l'ancienne rue *Sainte-Gemme,* c'est-à-dire de cette portion de la rue du Loup qui est entre la rue Sainte-Catherine et la rue de Cheverus (ce qui est probable, car ailleurs il dit : « rue du *Loup* ou de *Saincte-Gemme* »), le jardin dont il vient d'être parlé serait situé au midi du cimetière, et, dans ce cas, celui-ci ne bordait pas la rue du Loup au sud de l'église. Voici un texte, extrait d'un inventaire des bénéficiers de Saint-Pierre, qui démontre qu'à l'est, le cimetière était également séparé de la rue *Banquerie* par des maisons : « Esporle (1582) » d'une maison et sailhie, où souloit avoir banc carnassier, scituée en la » *Banquerie* et rue, et au-devant du cimytiere de l'esglise *Sainct-Project* » de Bourdeaulx. »

Sent-Remedy : Porge de *Sent-Remedy, de Sent-Aremedy;* porge *Saincte-Anne;* cimetière de *Saint-Remy* (10, 22). — Le cimetière de *Saint-*

Remy était situé, en 1449 [Lièv. P. Berl.], au nord de la rue des *Tres-Houstaus*. Un plan, dont voici le fac-simile, et qui est annexé à l'acte cité par cette liève, paraît avoir reproduit les lieux tels qu'ils étaient en 1758, époque où fut analysé ce document. L'extrait d'un acte de 1500 [Treiz. St-Esp.] appelle ce cimetière porge *Sainte-Anne* : « Johan de Lameyrac » reconnoit tenir de la con- » frairie du Sainct-Esprit » de Sainct-Seurin un sol et jardin, en la parroisse *Sainct-Remy*, au » porge *Saincte-Anne*. » En titre de cette analyse est écrit : « *Petite-* » *rue-Sainct-Remy*. » La place Saint-Remi et une partie des maisons qui s'élèvent au sud de cette place occupent maintenant le terrain où était situé ce cimetière.

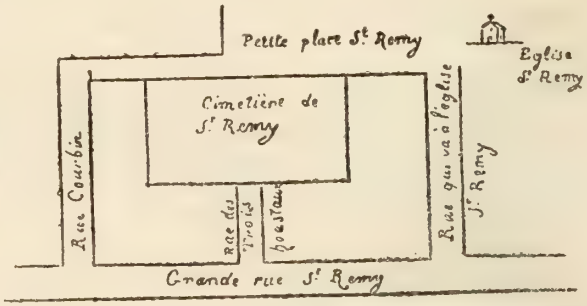

Sent-Seurin : Porge *de Sent-Seurin* (14, 19). — Le cimetière de *Saint-Seurin* occupait l'emplacement du square qu'on appelle maintenant allées Damour; on peut s'en assurer au moyen des anciens plans de Bordeaux manuscrits ou imprimés.

Senta-Crotz : Porge *de Senta-Crotz;* cimetière de *Sainte-Croix* (2, 22). — Ce cimetière se divisait, d'après les anciens titres, en grand et en petit cimetière. Le grand était situé au nord et au nord-ouest de l'église. En 1733, il était très réduit; il n'occupait que la place située au nord-ouest du collatéral septentrional servant de paroisse [Lattré]. La plupart des maisons des rues Brenet et Acan sont bâties dans l'ancien cimetière; ceci résulte du texte suivant : « Vente faite (en 1302), par » Raymond-Arnaud de La Grave à Arnaud Harros, d'une maison située » dans la sauvetat de *Saincte-Croix*, joignant le cimetière et l'yme mer, » chemin commun entre ladite maison et la mer. » En marge est écrit : « rue *Fusterie* » [Inv. Ste-Cr.]. Un ancien plan [Pl. mss., n° 135] met ce cimetière au bout de la rue *Nacaran*. Il s'étendait à l'ouest et au nord du couvent; en effet, en 1337, une maison, sise au *Peyrat*, était devant le cimetière, auquel aboutissait la rue du *Port*, qui passe au nord de l'église :

« Reconnaissance par Guilhem de Gascq, en faveur de l'abbé, d'une demi-
» maison, au bout de la rue du *Port,* vers le cimetière » [Inv. Ste-Cr.].

Le petit cimetière, appelé aussi cimetière des *Moines,* était à l'est de la chapelle de *La Magdeleine,* construite elle-même derrière les absides de l'église : « Saisie et adjudication, dit un titre de 1475 [Inv. Ste-Cr.], d'une
» maison et jardin situés entre le petit cimetière et la rue du *Moulin,*
» d'autorité du sous-maire de Bordeaux, en faveur du syndic de l'abbaye,
» le tout situé en la sauveté de *Sainte-Croix.* »

Senta-Eulalia : Porge *de Senta-Eulalia;* cimetière de *Sainte-Eulalie* (7, 17). — Ce cimetière entourait l'église au moyen âge; et c'est ainsi qu'il est encore tracé dans le plan de Lattré.

CHARNIERS

Chaque cimetière avait son charnier sur lequel on élevait généralement une chapelle mortuaire. Cette chapelle était surmontée d'un clocher ou d'un campanile qui avait quelquefois une grande élévation.

Sent-Jacmes : Carney *de Sent-Jacmes;* charnier de *Saint-Jacques* (6, 20). — Ce charnier était au-dessous de la chapelle de *La Magdeleine,* située près de l'hôpital *Saint-Jacques,* au bout septentrional de la rue du *Mirail,* sur le bord des fossés : « ..... super carnerio, seu cappella vocata » *Sancte-Marie-Magdalene,* sita prope dictum hospitale *Sancti-Jacobi,* juxta » fossatum ville Burdegalensis, in predicta parrochia *Sancti-Elegii.....* » Cette chapelle se trouvait, lorsqu'elle fut démolie, sur un terrain dépendant du *Collége des Jésuites.* « On assure, dit Baurein [Ms., p. 57, v°], que » lorsqu'on creusa les fondements des maisons qui sont au bout de la rue » du *Mirail,* vis-à-vis la place du *May,* on trouva plusieurs tombeaux et » les restes de cette chapelle, qui avait été détruite dès l'an 1548. »

Sent-Miqueu : Carney *de Sent-Miqueu;* charnier de *Saint-Michel* (4, 22). — Le charnier de *Saint-Michel* était sous une chapelle existant bien avant la construction du clocher, qui ne fut bâti sur le même emplacement qu'en 1472 [Var. Bord., t. V, p. 150 et suiv.]. Lors de la dernière restauration de ce clocher, M. Abadie, architecte chargé de ces travaux, a découvert le caveau de la chapelle primitive, qui était construite en style roman. Le charnier fut alors laissé dans l'étage inférieur du clocher qui, avant cette restauration, renfermait encore une quantité considérable d'ossements, et des cadavres desséchés presque aussi bien conservés que les momies d'Egypte.

Sent-Pey : Carney *de Sent-Pey;* charnier de *Saint-Pierre.* — L'emplacement du charnier de *Saint-Pierre* « a servi à former la petite place

» au devant de la porte de la cour des Aydes. » Cet emplacement, qui était derrière l'abside de *Saint-Pierre,* fut déblayé en 1738. Les ossements qu'on en retira furent portés sur les voûtes de l'église [Arch. mun., GG, Egl.].

Sent-Seurin : Carney *de Sent-Seurin;* charnier de *Saint-Seurin.* — Le charnier de *Saint-Seurin,* situé dans le cimetière de cette paroisse, était surmonté d'une chapelle [Var. Bord., t. V, p. 152]. (Voir chapelles de *Saint-Georges* et du *Saint-Esprit,* p. 346 et 347.)

CROIX

Il y avait, au xve siècle, de nombreuses croix dans les carrefours, les cimetières, près des portes de la ville, contre les édifices ou les maisons; mais nous n'en connaissons qu'un petit nombre. La croix qui est sur la place Saint-Projet peut donner une idée de la richesse de ces petits monuments; nous devons cependant nous contenter de la mentionner pour mémoire, parce qu'elle est du commencement du xvie siècle.

Badets : Crotz *deus Badets;* croix de *Bades;* croix Blanche. — Nous avons signalé cette croix dans l'article concernant la sauveté de *Saint-Seurin* (p. 153), où nous avons avancé que la croix des *Badets* était celle que l'on nomme maintenant la croix Blanche. Un plan du xviie siècle [Pl. mss.] la signale sous le nom de « la croix *Blanche* ou de *Bades.* »

Espina : Crotz *de l'Espina;* crotz *de Sent-Seurin;* croix de l'*Épine;* croix de *La Majestat* (12, 19). — Ce petit monument était situé à la rencontre des rues Judaïque et du Palais-Gallien. Dans un ancien plan [Pl. mss., n° 1019], elle est désignée sous le nom de croix de l'*Épine* ou de *La Majestat.* « A proprement parler, dit l'abbé Baurein [Var. Bord., » t. III, p. 341], c'est moins une croix qu'une espèce de niche où l'on a » placé une statue de la Vierge ou de quelque autre saint (1). »

Les limites des sauvetés et des juridictions ecclésiastiques étaient ordinairement bornées par des croix; nous avons vu que la croix de *Seguey,* la croix *Blanche* et celle du *Sablonat* bornaient, à l'ouest, la sauveté de *Saint-Seurin;* il est probable que la croix de l'*Épine* servait de limite, à l'ouest, à la même sauveté.

(1) Dans mon Étude sur les Croix de procession, de cimetière et de carrefours, j'ai décrit (page 8) et gravé (planche IX) deux monuments de ce genre. Il en existe un autre dans la paroisse de La Tresne (Gironde) sur le bord du chemin qui conduit de la chapelle de Notre-Dame-du-Rocher à l'église paroissiale.

Mercat : Crotz *deu Mercat;* croix du *Marché* (7, 21). — Au moyen âge, il y avait une croix dans le *Marché*. Elle existait du moins au milieu du XVIe siècle : « Jean Bridon, poissonnier, demeurant devant la croix » du *Marché*, parroisse *Saincte-Colombe* » [Denomb.]. (Voir lou *Mercat*.)

Porge-de-Nostra-Dona-de-La-Plassa : Crotz *deu Porge-de-Nostra-Dona-de-La-Plassa;* croix du *Cimetière-de-Notre-Dame-de-La-Place*. — En 1764, dit Baurein [Ms., p. 77], on trouva, en creusant les fondations d'une maison qui fait le coin sud-est des rues *Tustal* et *Judaïque*, la base d'une croix qui devait s'élever dans le cimetière de *Notre-Dame-de-La-Place*.

Porta-Dijeu : Crotz dens la rua *Porta-Dijeu;* croix dans la rue *Porte-Dijeaux* (11, 20). — L'auteur d'un compte de l'archevêché de Bordeaux, après avoir, en 1457, dénombré quatre maisons dans la rue *Porte-Dijeaux*, au delà de la rue du *Temple*, vers *Notre-Dame-de-Puy-Paulin*, cite une localité ainsi désignée : « ..... qui locus est ultra crucem » lapideam. » C'était probablement une croix adossée à une maison.

Pount-Long : Crotz *de Pount-Long;* croix de *Pont-Long;* croix du *Sablona*, du *Sablonat*. — Cette croix nous est signalée, dès 1322 [Arch. hist., t. III, p. 54], de la manière suivante : « ..... en las *Grauas de* » *Bordeu*, dauant la crotz de *Pont-Long;* » il est vrai que ce texte ne nous en fait pas connaître l'emplacement; mais dans un plan de la sauveté de *Saint-Seurin*, fait au XVIIe siècle (voir le plan, ci-dessus, p. 154), cette croix est dessinée à l'extrémité méridionale d'un chemin désigné par cette légende : « Chemin qui sépare *Cauderan* de la sauvetat. » Un autre plan du XVIIIe siècle [Pl. mss.] donne à la sauveté de *Saint-Seurin* les mêmes limites; dans ce plan, la croix de *Pont-Long* est appelée croix du *Sablona*, et est placée un peu à l'ouest de la porte de la Chartreuse, contre les maisons qui bordent le côté nord de la rue d'Arès, entre les rues Brizard et Batailley.

Segure : Crotz *de Segure;* crux *Lapidea;* croix de *Seguex;* croix de *Pierre;* croix de Seguey. — Cette croix, comme celles de *Pont-Long* et des *Badets*, servait de limite à la sauveté de *Saint-Seurin*. Dans un plan

du faubourg de *Saint-Seurin* [Pl. mss.], elle est appelée croix de *Seguex* ou de *Pierre*. Dès le XIVe siècle, elle portait ce dernier nom, ainsi qu'il résulte du texte suivant, de 1367 [C. de l'arch.] : « Bernardus de Artigua » debet pro vinea de *Arenario,* qui locus est, ultra crucem *Lapideam,* in » via que ducit versus *Solacum,* a parte occidentis..... »

Sent-Martin : Crotz *de Sent-Martin;* croix de *Saint-Martin* (13, 19). — Cette croix s'élevait à l'extrémité septentrionale de la rue *Saint-Martin,* où existait une petite place; elle n'était peut-être pas du XVe siècle; nous ne l'avons rencontrée que dans un plan du XVIIIe [Pl. mss., n° 136].

CLOCHERS

Nous n'avons rien à dire des clochers qui faisaient corps avec des églises; mais il existe à Bordeaux deux édifices de ce genre, remarquables par leurs proportions colossales et leur style.

Sent-Miqueu : Clouchey *de Sent-Miqueu;* clocher de Saint-Michel (4, 22) (voir charnier de *Saint-Michel,* p. 381). — Ce clocher, situé au milieu du cimetière de *Saint-Michel,* n'existait pas encore au milieu du xve siècle. Il ne fut commencé qu'en 1472 et terminé en 1492 [Var. Bord., t. V, p. 176]. Nous avons cru devoir le signaler ici, parce que c'est le monument le plus renommé de Bordeaux, et un des clochers les plus élevés de la France.

Pey-Berland : Clouchey *de Pey-Berland;* campanile *Petri-Berlandi;* clocher de Pey-Berland (9, 19). — Ce clocher s'élève à quelque distance du chœur de Saint-André. Sa construction, qui n'a été commencée qu'en 1440, était projetée depuis le mois de juin 1429 : « Fuit conclusum, per » omnes dominos (canonicos), quod campanile sive pinaculum novum » perficeretur » [Registres du chapitre de St-And., anno 1429. — Arch. hist., t. VII, p. 451].

PONTS

On avait établi pour traverser le Peugue, la Devise et les autres ruisseaux, qui jadis n'étaient pas voûtés partout, comme à présent, des ponts, les uns en pierre, les autres en bois. Le plus connu des ponts en pierre est le pont *Saint-Jean*, qu'on appelait quelquefois le pont de *Bordeaux*. Un des ponts en bois a donné son nom à la rue des Palanques (planches). Devant toutes les portes de Bordeaux existaient des ponts sur les fossés.

Brion : Pount *de Brion;* pount *du Beiron;* pont de *Brion* (10, 20). — Le pont de *Brion*, cité dans une grande quantité de textes anciens, était bâti sur la Devise, dans la rue *Judaïque*, entre le carrefour de *Castillon* et le bout occidental de la rue *Guiraude*. On l'appelait aussi pont de *Beiron*, ainsi qu'il résulte du texte suivant : « ..... plus sur une partie de la maison » de...., sur le pont appelé de *Beiron*...., en la rue de *Cadaujac*. » Nous avons vu que le nom de rue de *Cadaujac*, était quelquefois donné à toute la rue de Cheverus, à l'extrémité septentrionale de laquelle passe la Devise.

La Mosca : Pount *de La Mosca;* pont *de La Mosqua;* pont de *La Mousque* (9, 23). — Ce pont avait été construit sur le ruisseau qui descendait de la fontaine de *Tropeyte*. Il en est fait mention dès le commencement du xve siècle [Jurade]. Le 22 juillet 1420, les jurats confièrent la garde des clefs des portes placées entre la porte du *Calhau* et le pont de *La Mousque* à Johan Ferradre, et celles des portes situées entre le pont de *La Mousque* et la tour d'*Audeyole*, à Guillaume Poitevin : « à Johan Ferradre fo balhada la garda de las claus deu *Calhau* entro au » pont de *La Mosqua*, et la garda de las claus deu pont de *La Mosqua* » entro au portau d'*Audeyola*, à Guilhem Peytabin. »

Ce pont était situé au bout oriental de la rue du *Pont-de-la-Mousque*, dans la partie de cette rue qui tournait à angle droit, vers le nord, pour

rejoindre la porte de l'*Ome-de-Casse;* c'est ce qui résulte d'un texte de 1554 [Terr. Dest.] : « ..... toute icelle maison, au pont de *La Mousque,* faisant » le quanton de ladicte ruhe et de celle qui conduict, dudict quanton, à la » porte du *Chapeau-Rouge,* autrement appellée la porte de *Corn;* d'un » costé, du midi, à la ruhe du *Pont-de-la-Mousque* qui conduict, de » l'esglise *Sainct-Remy,* à la porte *Medocque;* d'aultre costé, vers le nord, » à la maison de....; d'ung boult, par le devant, vers le solelh levant, à » ladicte ruhe qui conduict, dudict quanton du *Pont-de-La-Mousque,* » audict portal du *Chapeau-Rouge;* et, d'aultre bout, par le derrière, à la » maison de Me Jehan Roux, notaire royal, qui souloyt appartenir à » Me Arnaud de Belleval, notaire royal. » Ce Belleval, dit Lou Picard, possédait cette maison en 1499.

Quelques vues cavalières de Bordeaux placent le pont de *La Mousque* sur le quai, en dehors des remparts; ce dernier pont, s'il a existé, doit être postérieur au xve siècle.

La Mota . Pount *de La Mota;* pont de *La Motte,* de *La Mothe* (11, 19). — Ce pont traversait la Devise près des murs occidentaux de la ville, et en dehors de la contrescarpe des fossés creusés au pied de ces murs. C'est ainsi qu'il est dessiné dans les plans manuscrits [nos 40, 44 et 83]; mais, dans un autre plan [no 136], il est placé, beaucoup plus haut, à l'extrémité du jardin de l'*Archevêché,* à peu près sur l'emplacement occupé maintenant par la rue Verteuil.

Molin-Sent-Andriu : Pount *deu Molin-Sent-Andriu;* pont du *Moulin-de-Saint-André* (9, 19). — C'était un pont situé à l'extrémité inférieure de la rue du *Moulin,* à laquelle on a donné par la suite le nom de rue des *Palanques,* à cause de ce pont qui était en bois. C'est ce que nous apprend l'extrait suivant d'un acte de 1415 : Un tenancier du chapitre de *Saint-André* déclare « estre teneu de mettre trois planches (palanques, en » gascon) bonnes et suffisantes, chascune d'ung pied d'ample, au pont » dudict moulin; et est teneu de faire et reffaire perpetuellement, tou- » tesffoys et quantes que besoing sera, le pont bon, ferme et seur, mettant » lesdictes trois planches et non plus » [Inv. St-And.].

Peugue : Pount *deu Peugue;* pont du *Peaulgue;* pont du *Peugue.* — Ce pont est signalé dans un titre de 1553 [Denomb.] : « Jean Darin,

» tanneur, demeurant sur les fossés des *Tanneurs,* pour le sou qu'il tient » sur le pont du *Peaulgue.* » Cet article se trouvant parmi les dénombrements des maisons situées dans les environs des fossés des *Tanneurs,* nous pensons que le pont du *Peugue* traversait le ruisseau au bas de la rue du *Contre-Fossé.*

Poissonnerie-Salée : Pont près de la *Poissonnerie-Salée* (8, 20). — C'est le nom que Vinet donne, dans son plan de 1565, au pont qui traversait le Peugue au bout de la rue de *La Cadene,* près du moulin du même nom.

Pount-Long : Pont de *Pount-Long* (11, 17). — *Pount-Long* était le nom d'un quartier portant encore la même dénomination, et dans lequel existait naguère une rue appelée *Petite-rue-Pont-Long.* Il est probable qu'il y avait, en face du chemin qu'a remplacé cette rue, un sentier pour traverser les marais; et que les divers ponts de ce sentier avaient motivé le nom donné au quartier. En 1415, les jurats donnèrent à Helie de La Vie, leur collègue, le vieux bois (l'antiqua fusta) du pont de la *Porte-Dijeaux* pour faire le pont de *Pont-Long* [Jurade].

Poyaduy : Pount *deu Poyaduy;* pont des *Salinières* (5, 23). — Nous avons déjà dit que, devant toutes les portes de Bordeaux, des ponts existaient sur les fossés. Le pont qui était devant la porte de *La Rousselle,* au bas du *Poyaduy de Las Salineyras,* s'appelait, au xve siècle, pont du *Poyaduy,* ainsi que le constate le texte suivant, daté du 7 septembre 1426 : « Conoguda..... que, cum Arnaud d'Espinassa, merchant et borges de » Bordeu, agossa comprat..... tot aquet mech marc d'argent de renda...., » per rason de tot aquet hostau...., en la parropia de *Sent-Miqueu,* au loc » apperat *à La Fusteria,* entre l'ostau de Jehan Faure, d'una part, et l'ostau » deudeyt de L'Espinassa, d'autra; et ten de la yma de la mar, de l'un » cap, entro au pont aperat lo *Poyaduy,* et feu de Galhard de Junqueyras, » de l'autre cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.]. Suivant un autre texte, du 13 février 1616 [Inv. S^te^-Cr.], ce pont s'appelait pont des *Salinières :* « Reconnaissance consentie par sieur Mathieu de Belon, à Me Augier de » Lanta, conseiller au grand Conseil, abbé et religieux de *Sainte-Croix,* » d'une maison, chay et voûte appelée de *Tandon,* en la parroisse *Saint-* » *Michel,* sur le pont des *Salinières,* confrontant....., à la ruette par

» laquelle on descend, de la rue *Gensan* et du pont des *Salinières*, à la » rue de *La Fusterie*..... »

Sent-Johan : Pount *Sent-Johan;* pons *Sancti-Johannis;* pont *Saint-Jean;* pons *Burdegale;* pont de *Bordeaux;* pont *Neuf* (7,22). — Ce pont traversait le Peugue dans la rue de *La Chapelle-Saint-Jean* et devant cette chapelle [Liv. Bouil., p. 370; — Ms. Baur., p. 67]. Un acte de 1292 [Arch. hist., t. VI, p. 2] lui donne le nom de pont de *Bordeaux*, dans un titre de péage du pont *Saint-Jean :* « Quia pronunciatum seu declaratum » est Gualhardum de La Landa, domicellum, reducendum fore in posses- » sionem, vel quasi percipiendi novem libras turronensium nigrorum in » pedagio peregrinorum pontis *Burdegale*..... » Lopes [Egl. metrop., p. 118] lui donne le nom de pont *Neuf :* « ..... pour la chapelle qu'il avoit » fait bastir au pont *Neuf*, maintenant appellé pont *Sainct-Jean.* » Lorsqu'on a percé le cours d'Alsace-et-Lorraine, on a mis à découvert les piles et les éperons de ce pont. Cependant une vue cavalière de Bordeaux gravée, au milieu du xviie siècle, par Corn. Danckerts, à Amsterdam, place le pont *Saint-Jean* devant les deux tours du Peugue, sur le quai. Il est probable que le pont qu'on fut obligé de bâtir sur le quai, après la construction des murs du xive siècle, usurpa le nom du premier pont bâti devant la chapelle *Saint-Jean.*

MOULINS

Il y avait dans la ville de Bordeaux, au xve siècle, trois moulins au moins bâtis sur le Peugue : le moulin de *Saint-André,* le moulin de *La Cadène* et celui du *Marché.* Un quatrième, situé sur l'*Eau-Bourde,* s'appuyait, derrière *Sainte-Croix,* contre les murs de la troisième enceinte, et contribuait probablement à fortifier cette partie des remparts.

La Cadena : Molin *de La Cadena;* moulin de *La Cadene* (8, 20). — Ce moulin était dans la rue de *La Cadène.* Il appartenait, en 1400, à l'hôpital *Saint-Jacques* de Bordeaux : « Prior hospitalis *Sancti-Jacobi* » Burdegale debet III boisselos frumenti census pro decima molendini » sui de *La Cadena* » [C. de l'arch.]. Le texte suivant, daté du 21 novembre 1448, nous apprend qu'au milieu du xve siècle, les chanoines de *Saint-André* étaient seigneurs de ce moulin, et que la portion du cours du Peugue sur laquelle il était situé s'appelait ruisseau de *La Cadene :* « Conoguda que Pey Malhard, gantey, de la paropia de *Senta-* » *Coloma* et borges de Bordeu, esporlet..... de tot aquet son..... en la » parropia de *Senta-Euladia,* en la rua apperada de *Las Eyras,* pres de la » rua de *La Cadena,* aissi cum (es) entre lo son de Arnaud de Brucia- » Cauda qui se toqua ab la rueta de *La Cadena,* deuert orient, d'una » part, et lo son deudeit Arnaud de Brucia-Cauda, deuert occident, d'autra » part; et dura de ladeita rua, de part dauant, de l'un cap, entro au molin » et à l'ester de *La Cadena,* de part detras, de l'autre cap » [Man. cap. S^ti-And. Burd.].

Baurein nous apprend [Ms., p. 68] « qu'il est fait mention dans un » titre de 1490, d'un moulin appelé de *La Cadene,* sur ce même ruis- » seau (le Peugue), et qui est construit dans la rue qui porte aujourd'huy » le nom de *Poisson-Salé.* » — « Il étoit, dit encore cet auteur [Ms., » p. 118], placé à côté et au midi de la maison qui fait angle dans la » rue du *Poisson-Salé* et dans celle des *Trois-Canards,* ainsi qu'il paroit

» par l'extrait suivant d'un titre de 1490 : Tot aquet hostau apperat » l'*Escorgerie,* y est-il dit, qui es en la parropia *Senta-Euladia,* en la rua » apperada *Dejus-lo-Mur,* aissi cum es et se confronte entre l'ostau de...., » d'una part, et la rueta publica apperada deu *Molin-de-La-Cadena,* d'autra » part; et dura et ten, en lonc, de la deita rua publica *Dejus-lo-Mur,* de » par dauant, de l'un cap, entro audeyt molin de *La Cadena,* de part » darrey, de l'autre cap. »

Mercat : Molin *deu Mercat;* moulin du *Marché* (7, 21). — Ce moulin était situé au coin des rues des *Epiciers* et *Sous-le-Mur*. Baurein [Ms., p. 68, v°] nous apprend qu'on y entrait par la première de ces rues; et il cite [p. 184, v°] un titre, du 11 mai 1414, qui en fixe parfaitement l'emplacement : « Tot aquet molin garnit de molas, d'esclausas et de » fuytas, deuant et darrey, et de totas las autras causas audeyt molin » necessarias...., qui es en la parropia de *Sancta-Coloma* de Bordeu, en » la rua apperada *Dejus-lo-Mur,* apperat lo molin deu *Merquat;* dura, de » lonc, de la carreyra publica apperada *Porte-Begueyra,* de part dauant, » de l'ung cap; entro à l'estey dejus lo mur, de part detras, de l'autra » cap. » Lors du percement du cours d'Alsace-et-Lorraine, on a démoli ce moulin dont la façade, ornée de charmantes sculptures, et les étages supérieurs étaient en bois. Une gravure le représentant a été publiée en 1849 [Mon. hist., 1849, p. 25].

Sent-Andriu : Molin *de Sent-Andriu;* molin *deu Peugue;* moulin de *Saint-André* (9, 19). — Le moulin de *Saint-André* était situé, d'après Baurein [Ms., p. 68], à l'extrémité de la rue des *Palanques,* nommée, au xve siècle, rue du *Moulin.* L'extrait suivant d'un titre de 1411 [Inv. St-And.] nous apprend que cette usine s'appelait aussi moulin du *Peugue :* « Contract par lequel le chapitre a affermé à messire Pierre de Castet, » archidiacre de *Cernaus (Cernès),* à sa vie seulement, et non plus, tout » le moulin du *Peugue.* » Cet extrait se trouvant parmi d'autres titres relatifs à la rue du *Moulin-de-Saint-André* et à ce moulin lui-même, il est évident qu'il ne peut désigner que le moulin de *Saint-André.*

Senta-Crotz : Molin *de Senta-Crotz;* moulin de *Sainte-Croix* (1, 23). — Ce moulin est signalé dans une grande quantité de titres anciens, entre autres dans les délibérations de la Jurade de Bordeaux, où il est dit

que, le mur de ville étant tombé, près de l'abbaye de *Sainte-Croix,* les jurats se rendirent, le 15 avril 1415, auprès de l'abbé pour le requérir de fermer la brèche. Le 18 du même mois, ils résolurent de se saisir du moulin si l'abbé ne faisait pas droit à leur demande. Cette usine était située sur le ruisseau de l'*Eau-Bourde,* entre la tour de *Sainte-Croix* et celle de *Johan-Merle.* Elle faisait une saillie en dedans et en dehors des murs. Elle est encore en activité. (Voir le plan, p. 108.)

FONTAINES

Nous possédons peu de renseignements sur les fontaines de Bordeaux au moyen âge. L'eau de quelques-unes d'entre elles y était probablement amenée par des aqueducs romains; mais il y avait aussi un grand nombre de sources naturelles dans la ville et dans les faubourgs. Ces sources, dont l'eau était excellente, alimentaient encore, il y a vingt ans, une partie de la population de Bordeaux.

Nous laisserons de côté la fontaine *Divone,* sur l'emplacement de laquelle quelques personnes croient qu'a été bâti le clocher de *Pey-Berland.* Nous ne parlerons pas davantage des nombreuses sources qui, suivant Ausone, se jetaient dans le port intérieur, ni de celles qui bordaient la rive gauche de la Devise, très escarpée depuis son entrée en ville jusqu'aux environs de la rue des Lauriers, sources dont on retrouve les traces lorsqu'on reconstruit des maisons dans cette partie de la ville. Nous ne citerons que les rares fontaines dont nous avons trouvé mention dans les auteurs ou dans les textes originaux, et qui fournissaient de l'eau potable aux habitants pendant le xve siècle.

Audeya : Font *Audeya;* fons *Odeia;* fons d'*Audeuya;* font d'*Odeie;* font d'*Audege;* font d'*Audau;* fontaine Fondaudége (14, 22). — Cette fontaine, autrefois très abondante, était située sur le bord du chemin de *Soulac,* ainsi qu'il résulte du texte suivant [C. de l'arch.] : « ..... prope » fontem d'*Audeuya,* in *Magna-via-de-Solaco.* » Le nom de font d'*Audau* lui est donné simultanément avec celui de font d'*Audege* dans des textes de l'an 1553 [Denomb.] : « Thomas Carteau a declairé tenir une adouberie » de cuyrs sur la font d'*Audege* les Bourdeaux. » — « Jean Lambert, pour » une adouberie scize à la font d'*Audau.* » — « Jean Belin, taneur, pour » une adouberie audit fon d'*Audege.* » Ces textes prouvent qu'au moins au xvie siècle, une certaine quantité de tanneurs avaient établi leur industrie sur le bord du ruisseau qui descendait de cette fontaine.

On voit encore, à la rencontre des rues des Tanneries et Fondaudége, un petit monument élevé sur la source de la fontaine.

Au xive siècle, on en détourna le cours naturel pour le diriger dans les fossés du nord du second accroissement de la ville. Depuis peu on a rétabli le ruisseau dans les environs de son premier lit, pour le faire passer dans le Jardin-Public.

Or : Font *de l'Or.* — Cette fontaine était située sur le quai de *La Grave,* vis-à-vis la tour de *Bayssac,* qu'on appelait au xviie siècle tour de *Courpet.* Nous n'avons pas trouvé de titres constatant son existence au xve siècle.

Pedouillet : Font *de Pedouillet;* font *de Rua-Boqueria;* font *de La Rocella;* font des *Trois-Canelles;* les *Fontaines;* font *de Las Salineyras;* font des *Salinieres;* fontaine de *Rue-Begueire;* fontaine de *Porte-Bouquiere* (6, 22). — Cette fontaine était située à l'extrémité occidentale d'une impasse (impasse de La Fontaine-Bouquière) qui existe encore entre les deux murs du premier accroissement, entre les maisons de la rue Renière et celles du cours des Fossés. Une porte placée sur les *Fossés,* à l'est de la porte *Bouqueyre,* s'ouvrait sur un escalier composé de cinquante-une marches; par cet escalier, encore en place, on descendait à la source, sortant de terre au fond des douves. Comme on y descendait aussi par un escalier qui avait son entrée dans la rue *Bouqueyre,* on l'appelait également font de *Rue-Bouqueyre.* Le nom de font des *Trois-Canelles* lui avait été donné parce qu'elle avait trois gros tuyaux (*caneles* ou *caneres,* en gascon) qui débitaient continuellement de l'eau. Vinet, dans son plan de 1565, la nomme tout simplement les *Fontaines,* et Bosco, notaire à Bordeaux, l'appelle font des *Salinieres,* dans un acte de 1493 : « Une maison debant la ribeyre, qui es en la parropia de » *Sent-Miqueu,* en la rua apperada *La Rossella,* entro los dos portaus de » la barbacana de *Las Salineyras,* entre la maison...., et lo riu qui » descend de la font de *Las Salineyras;* et dura de la rua publica, de part » dauant, de l'un cap, à la yma de la mar, de l'autre cap. » Lopes [Lièv. St-And.] lui donne le nom de fontaine de *Rue-Begueire.* Depuis peu de temps, on a interdit l'accès de la fontaine.

Poitevine : Fontaine de *Rue-Poitevine;* fontaine de l'*Estey-derriere-*

rue-Poitevine (7, 21). — Le 7 avril 1629, « M. le procureur-syndic repre-
» sente que par le proces-verbal du mois de may 1628, il estoit constaté
» que la fontaine qui estoit située pres le ruisseau du Peugue, au-dessous
» de la maison de Me Jean Puet, procureur au senechal, estoit la fontaine
» d'Ausone tant renomée; laquelle il requeroit estre retablie pour l'usage
» des habitans des rues et quartiers de *Sainct-Pierre, Sainct-Simeon,*
» *Saincte-Colombe,* rue des *Epiciers, Chapelle* et *Pont-Saint-Jean,* et
» autres rues voisines. Sur quoy, MM. les Jurats, apres avoir vu ledit
» proces-verbal, les offres, consentement et requisition desdits habitans,
» deliberent que, sous le bon plaisir de la Cour et de M. le Gouverneur
» de la province, laditte fontaine seroit netoyée, bastie, voultée et remise
» en bon estat, suivant le dessein qui en seroit fait par experts et gens
» connoisseurs; que la maison dudit Puet seroit achetée pour estre demolie
» et convertie en une plasse qui serviroit à laditte fontaine; que, si ledit
» Puet reffusoit de vendre laditte maison, il seroit presenté requette au
» Parlement pour l'y contraindre; que les deniers necessaires pour en
» faire l'achat seroient cottisés sur tous les bourgeois et habitans de la
» ville; et que M. le Procureur-sindic en feroit les diligences » [Inv.].

Cette fontaine, qui a été appelée quelquefois fontaine de l'*Estey-derriere-rue-Poitevine,* n'existe plus; elle a été détruite lorsqu'on a percé le cours d'Alsace-et-Lorraine.

Tropeyta : Fons *de Tropeyta;* fontaine de *Tropeyte;* fontaine Daurade (10, 22). — Cette fontaine est signalée dans le texte suivant, de l'an 1489 [Terr. Bos.] : « ..... place de terre située sur les foussés (de *Tropeyte*),
» près la fontaine de *Tropeyte.* » Elle était située à l'est et près de la porte *Medoc,* au fond des fossés de l'enceinte romaine : « ..... que s'il i a
» des fontaines, dit Vinet [Ant. B. et B., § 60], comme prés *Sainct-Eleige*
» et le *Chapeau-Rouge,* teles fontaines seroint puis, et assés profonds,
» quand la n'i eust eu fossés, aus fons desquels eles se sont trouvées, et
» aus queles on descend par longues escheles. »

Cette fontaine était au niveau des hautes marées, et la Garonne y pénétrait par l'aqueduc qui conduisait les eaux de la source dans la rivière. On avait établi une écluse au bas de cet aqueduc, au lieu appelé au *Murrat;* le propriétaire de la maison appuyée contre le mur de la ville, et sous laquelle passait l'aqueduc, était obligé de fermer l'écluse à toutes les marées, pour empêcher la vase d'y pénétrer; et de l'ouvrir à tous les

descendants, pour laisser écouler les immondices qui s'accumulaient dans l'aqueduc [Inv.]. Cette source a été remplacée par la fontaine DAURADE.

Il y avait encore dans la ville quelques autres fontaines. On cite celle qui coulait près de l'ancienne chapelle de *Sainte-Catherine* (9, 21).

L'inscription gothique incrustée dans un des contreforts du clocher de *Pey-Berland* atteste qu'une fontaine a existé dans le voisinage de cet édifice.

On peut consulter un mémoire sur l'ancienne distribution des eaux à Bordeaux dans le Bulletin polymathique (année 1817, p. 225). Nous nous contentons de le signaler, parce que les assertions de l'auteur sont trop problématiques pour être prises en sérieuse considération.

PUITS

Il y avait dans les rues et les carrefours de Bordeaux au xve siècle une grande quantité de puits. Bien des maisons en avaient aussi de particuliers. Certains des puits publics, qui seuls doivent nous occuper, servaient à tout un quartier. Ils sont souvent cités dans les textes, et ils donnaient leur nom à des rues avoisinantes ou prenaient celui des quartiers dans lesquels ils étaient situés. En langage gascon, on les appelait *puts, puis, puh, putz, pous, puch, puy,* etc. Quelquefois il est difficile de savoir si ces deux derniers mots signifient *puy* (élévation) ou *puits*. Dans les textes latins du moyen âge, la même confusion existe, et *puteus* est souvent l'équivalent du mot français *puy,* hauteur ou colline.

Alaudatz : Putz *deus Alaudatz, deus Alodatz* (10, 21). — Ce puits était, sans aucun doute, situé dans la rue du *Putz-deus-Alaudatz*. Le texte suivant [Arch. dép.] nous en donne à peu près la preuve, sans cependant nous indiquer au juste sa place : Marie de Rosaffontz, paroissienne de *Saint-Mexens* de Bordeaux, lègue, en 1363, à messire Arnaud deus Deuers, prêtre, « tota aquera mayson et terra, et loc en que es, ab sas » appartenenssas, qui es, en la deyta parropia *Sent-Maxentz,* pres deu » pus deus *Alodatz*, per ayssi cum es entre la mayson d'en Pey Martin, » laquau fo d'en Guiraud de Lator, qui fo, d'una part, et la rua comunau, » d'autra part; et dura de lonc de la rua comunau dauant, de l'un cap, » entro à la causa de la deyta Maria, de l'autre cap. » L'acte ne nous dit pas si la *rua comunau* est la rue *Sainte-Catherine* ou la rue *Porte-Dijeaux,* dans lesquelles perçait la rue du *Puts-deus-Alaudatz*.

Alhan : Puts *d'Alhan;* puteus *de Alhano;* puits d'*Alhan,* d'*Aillan,* de *Haillan;* puys de *La Truye-qui-file,* de *La Truye-qui-phile;* puits de *La Samaritaine;* puits *Sainte-Anne* (8, 22). — Voici deux textes [C. de l'arch.] qui se complètent l'un l'autre, et nous font connaître la place de

ce puits : en 1360, « Mabila Benedicti, uxor Guillelmi Lansaco, debet » pro domo quam tenet in rua que, a puteo d'*Alhan,* ducit versus eccle- » siam *Sancti-Petri....*; » en 1361, « Brunetus d'Alhan solvit pro domo » et tota stagia quas tenet in rua que, a puteo de *Alhano,* ducit versus » ecclesiam *Sancti-Simeonis* Burdegale..... » Ainsi, de ce puits partaient deux rues : l'une qui se dirigeait vers l'église *Saint-Pierre,* et l'autre vers l'église *Saint-Siméon*. Il était donc au coin des rues du *Puits-des-Juifs* et d'*Alhan*. On l'appelait quelquefois, à la fin du xve siècle, puits de *La Truye-qui-file*. C'est ce qui résulte de l'extrait d'un inventaire des bénéficiers de Saint-Pierre ainsi conçu : « Contract d'achapt (1489) de deux » deniers bourdelois d'esporle..... sur une maison scituée, en la parroisse » de *Sainct-Pierre* de Bourdeaulx, en la rue appellée la *Grand-rue-de-* » *Sainct-Pierre,* près le puys de *La Truye-qui-file*. » En 1553 [Denomb.], il est nommé simultanément puits de *Haillan* et puits de *La Truie-qui-phile :* « Jeannot de La Cucurin, pour une maison devant le puits de *La* » *Truye-qui-phile.....* » La rue Maucoudinat, au bout de laquelle il était situé, s'appelait aussi alors rue de *La Truie-qui-file.*

Plus tard, on l'appela puits de *La Samaritaine*. Il est nommé puits *Sainte-Anne*, dans un plan de 1765 [Pl. mss. Barb.]. Il n'y a pas longtemps, un magasin ayant pour enseigne ces mots : « *A La Samari-* » *taine,* » occupait le rez-de-chaussée de la maison à l'angle de laquelle était le puits. Ce rez-de-chaussée est maintenant occupé par une auberge.

Augustins : Putz *deus Augustins;* puits de *Saint-Julien* (5, 19). — Ce puits est signalé dans l'extrait d'un titre de 1457 [Inv. S^te-Cr.] : « Reconnaissance par Jean Broard d'une maison et jardin sur la rue qui » va du puits du *Mirail* au puits des *Augustins,* paroisse *Saint-Eloy*. » Cette rue ne peut être que la rue des *Augustins,* et le puits en question était situé au milieu de la place des *Augustins,* où on le voyait il n'y a pas encore bien longtemps. C'est probablement le même qui, en 1662 [Inv.], est appelé puits de *Saint-Julien*.

Banhacat : Putz *de Banhacat;* puteus *de Banhaquato, de Banhacato;* puis de *Banhacart,* de *Baignecap,* de *Baignesap,* de *Mouillecap;* puits de *Bagnecap* (8, 22). — « Ce puits, dit Baurein [Ms., p. 197, v°], est appelé » puteus de *Banhacat* dans des titres qui remontent à plus de quatre » siècles. » Il cite [page 106] l'extrait suivant d'une lève du xve siècle,

qui montre qu'à cette époque le puits conservait le même nom : « Rua » de *Veteri-Ecclesia* que, a porta *Vigeria,* ducit versus puteum de *Banha-* » *cat.* Il est situé, dit-il, à l'extrémité de la rue à laquelle il a donné son » nom, et à l'entrée de la rue *Carpenteyre,* dans le territoire de la paroisse » de *Saint-Symeon.* » Nous l'avons trouvé, avec la même dénomination, en 1354 [C. de l'arch.] : « Recepi a Willelmo-Martini de Sancto-Petro, pro » domo quam habet ad puteum de *Banhaquato....*; » avec celle de puits de *Banhacart,* en 1459 [Id.] : « ..... rue qui va de la porte *Begiere* au puis » de *Banhacart;* » de puits de *Baignecap,* dans un inventaire des titres des bénéficiers de Saint-Pierre dressé au commencement du XVIIe siècle : « Esporle (en 1399) d'une maison scituée en la parroisse de *Sainct-* » *Simeon* de Bourdeaulx, en la grand rue par laquelle l'on va du puys » de *Baignecap* vers porte *Begueyre;* » et plus loin (1444) : « ..... en » la rue appellée *La Petite-Carpentiere,* devant le puys de *Baignecap.* » Il est appelé puy de *Baignesap,* en 1553 [Denomb.], et, dans les titres du XVIIIe siècle, puits de *Bagnecap.* Nous l'avons aussi rencontré sous le nom de puis de *Mouillecap.* Ce puits était situé à l'angle oriental formé par la rencontre des rues du *Puits-de-Bagnecap* et de *La Petite-Carpenteyre.*

Bertulh : Putz *de Bertulh;* puteus *de Vertolio;* puits de *Verteuil* (10, 20). — Ce puits a été remplacé par la fontaine qui est à l'embranchement des rues BEAUBADAT et SAINT-CHRISTOLY; c'est ce qui résulte du texte suivant, de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Arnaldus Dominici, pres- » byter, vicarius de *Listraco,* debet, pro domo alta, lapidea, cum casali » quod est a parte retro, que est in parrochia *Sancti-Christophori,* in rua » que, a putheo de *Vertholio,* ducit directe versus ecclesiam *Sancti-Chris-* » *tophori....* » Il n'y a pas d'autre rue conduisant directement vers l'église *Saint-Christoly* que la rue SAINT-CHRISTOLY, au bout méridional de laquelle est située la fontaine dont nous venons de parler.

Bielh-deu-Far : Putz *Bielh-deu-Far;* puteus *deu Far;* puits *Vieux-du-Far;* puteus *Anticus;* puys de *La Tornepique-du-Far* (8, 18). — Ce puits était situé à l'embranchement des rues du *Far* et du *Puits-vieux-du-Far.* Les textes et les extraits suivants nous donnent une partie des différentes dénominations qu'il portait au moyen âge : en 1354, « ..... pro » feudo quod est juxta puteum deu *Far....;* » en 1432, « Domus que est

» in rua de *Farro,* prope puteum *Anticum* [C. de l'arch.]; en 1382, « ..... maison en la rue appellée du *Far,* près du puch *Bieil-deu-Far;* » en 1392, « Contrat par lequel le chapitre a investi feument Jehan Haleni » de toute icelle maison qui est devant le puys de *La Tornepique-du-* » *Far* » [Inv. St-And.].

Cadaujac : Putz *de Cadaujac, de Cadauyac;* puteus *de Cadaujaco* (9, 20). — « Ce puits, appellé dans les anciens titres puteus de *Cadaujaco,* est » situé dans cette partie de la rue *Judaïque* qui aboutit de la rue du *Loup* » à celle des *Trois-Conils* » [Ms. Baur., p. 168]. Un acte du 10 avril 1449 signale une maison qui s'élevait en face de ce puits : « Conoguda que » Johanna de Bensin, bepda, et Guilhem de Bernadetz, son filh, espor- » leren, en comun...., de tot aquet hostau, ab lo casau que es de » tras...., qui es en la parropia de *Nostra-Dona-de-La-Plassa,* en la rua » apperada *Judeya,* dauant lo putz de *Cadauyac.....* » [Man. cap. Sti-And. Burd.].

Caguemule : Putz *de Caguemule* (9, 19). — L'existence et l'emplacement de ce puits sont signalés par les textes suivants [Inv. St-And.] : En 1351, « ..... maison qui est au puys de *Caguemulle;* » — en 1361, « ..... maison assise devant le puy de *Caguemulle;* » — en 1374, « Con- » tract par lequel le chapitre a investi feument Jehan Gabrien de toute » icelle maison..... scize au puch de *Caguemule;* » — en 1467, « Recon- » naissance de deux maisons, en un tenant, avec jardrin, par derriere, » sciz en la rue du *Peugue,* pres le pous de *Caguemulle.* » On pourrait penser qu'il faudrait lire *pons* et non *pous,* et traduire ce mot par *pont,* mais, pour qu'on ne puisse faire erreur, l'auteur de l'inventaire a ajouté en marge : « à la rue du *Peugue* et puy de *Caguemulle.* » Nous savons qu'alors la rue du *Peugue* descendait de la rue du *Far* vers le ruisseau du Peugue, et que, plus tard, et improprement, suivant Lopes (voir rue du *Peugue,* p. 265), on donna le nom de rue *Caguemulle* à celle qui suivait ce même ruisseau, depuis son entrée en ville jusqu'à la porte de *Toscanan.* Le puits de *Caguemulle* était, croyons-nous, au bas de la rue du *Peugue,* près de l'endroit où, maintenant, la rue Cabirol rejoint le cours d'Alsace-et-Lorraine.

Canteloup : Putz *de Canteloup;* puteus *de Cantelupo;* puteus *de Na-*

Marian (9, 22). — Ce puits était situé dans la paroisse *Saint-Remy*, au fond de la ruette de *Canteloup*. « Il en est fait mention, dit Baurein [Ms., » p. 157], dans une liève du commencement du xve siècle, en ces termes : » Rueta vocata de *Cantelupo*, in qua est puteus vocatus de *Cantelupo*. » Cette rue portait aussi, au milieu du xive siècle, le nom de rue ou ruette du *Puits-de-Na-Marian* : « rua *Putei-de-Na-Marian*, » et l'on avait donné le même nom au puits auquel elle donnait accès, ainsi que le prouve ce titre cité encore par l'abbé Baurein [Ms., p. 64, v°] : « ..... in rua que » ducit ad puteum de *Na-Marian*. »

Un autre puits était situé au milieu de la place de *Canteloup*, près de l'église *Saint-Michel*. (Voir putz deu *Porge-de-Sent-Miqueu*.)

Capdebilla : Putz *de Capdebilla*. — Il est probable que ce puits tenait son nom de la localité dans laquelle il était situé : « Reconnaissance faite, » en 1372, au chapitre de *Saint-André*, d'une pièce de terre et vigne scize » au lieu appelé au *Puch-de-Capdeville*, parroisse *Sainct-Seurin* » [Inv. » St-And.]. Sa place exacte ne nous est pas connue. C'est peut-être le même que celui du *Peyron*; voici en effet ce qu'on trouve dans les comptes de l'archevêché, de 1354 : « Item, et de xx denariis quos solvit, xx die » novembris, Petrus Beronis, pro censu anni liiii, debito ratione soli, » sive vinee, que est ad puteum deu *Cayron*. » Le mot primitif était *Peyron*, c'est par suite d'une surcharge relativement moderne, qu'on lit *Cayron*. En 1356 : « Item, de xx denariis quos solvit Petrus Beronis, » pro vinea deu *Putz-de-Captebilla*, pro censu anni predicti lvi. » Il nous paraît évident, d'après ces textes, que ces deux puits n'en font qu'un seul; puisque Pierre Beron possédait une vigne, confrontant en 1354, au puits du *Peyron*, vigne qui, deux ans après, est signalée comme étant située dans une localité appelée au *Puits-de-Capdeville*. (Voir putz deu *Peyron*).

Grand-Cayffernan : Putz *deu Grand-Cayffernan*; puis du *Grand-Cahernan* (7, 20). — Ce puits était situé au milieu de la rue du *Putz*, qui allait de la rue *Cayffernette* à la rue du *Cayffernan*. Il est signalé, dans un titre de 1335 [Terr. de l'arch.], de la manière suivante : « ..... une maison » et apentis scituée entre la cause qui fut de Arramon d'Armagnhac, d'une » part, et la petite ruette par où on va au puis du *Grand-Cahernan*, » d'autre part. »

Cazaus : Putz *deus Cazaus;* puits des *Casaux* (6, 22). — Ce puits était situé à la rencontre des rues du *Puits-des-Casaux* et du *Moustet* [Pl. mss.].

Crabey : Putz *Crabey;* puteus *Crabey*. — Le mot *puteus* est peut-être pris ici pour *podium;* cependant il est certain qu'il y avait, à l'extrémité septentrionale de la rue du *Puits-vieux-du-Far,* un puits appelé aussi le puits *Vieux-du-Far*, et qui était peut-être le même que le putz *Crabey*. (Voir rua deu *Putz-belh-deu-Far,* p. 282.)

Cujoles : Putz *deus Cujoles;* puy de *Cuyolas,* puteus *de Cuyolas;* puits des *Cujoles* (9, 23). — Ce puits était situé dans la rue de *Costinhan,* presque en face de la rue de *Lengon*. Il portait le nom de puits de *Cuyolas* à la fin du XIVe siècle, ainsi que le prouvent l'extrait d'un acte de 1397 [Inv. St-And.], et le texte suivant [Obit. St-And.] : « ..... super quadam » domo que est in parrochia *Sancti-Petri* Burdegale, ad puteum de » *Cuyolas,* quam tenere solebat Arnaldus de Lingonio. »

Escuray : Putz *d'Escuray*. — On trouvait ce puits dans l'emplacement qui a été occupé, sous Louis XIV, par l'esplanade du château *Trompette* [Mais. dém.].

Faures : Putz *deus Faures;* puits des *Faures* (6, 22). — Ce puits était situé à la rencontre des rues des *Faures* et des *Menuts*. Il existait dès l'année 1283, ainsi que le prouve l'extrait suivant d'un titre de cette époque [Inv. St-And.] : « Maison qui est pres le puch deus *Faures*. » On en faisait encore usage en 1617 [Inv.]. (Voir rua deus *Menuts,* p. 250.)

Fert : Putz *de Fert;* puits de *Fer* (6, 22). — Ce puits, signalé en 1415 dans les délibérations de la jurade de Bordeaux, était situé aux *Salinières;* mais son emplacement exact n'est pas indiqué. C'est peut-être le même que celui qui est nommé puits *Salé* (putz *Salat*) en 1374 [Bénéf. St-Mich.] : « ..... pour raison d'une maison au puis *Salé* (rue *Gauriac*). » Il y avait, en effet, un puits à l'extrémité septentrionale de cette rue, nommée aussi rue *Mauriac*. Ce puits, qui existait encore il y a quelques années, était

situé à la rencontre de l'impasse MAURIAC et du cours des FOSSÉS, du côté de l'ouest.

Judius : Putz *deus Judius;* putz *deus Judeuxs, deus Judeus;* puits des *Juifs;* puits de *Lansac* (7, 22). — « Ce puits est, dit Baurein [Ms., p. 86], » celui qu'on trouve à l'extrémité de la rue des *Bahutiers,* entre la rue » d'*Enfer* et celle du *Cerf-Volant;* il est fait mention de ce puits dans des » titres du XIVe siècle. » Cet auteur cite encore [p. 172] le texte suivant, daté de 1402 : « Rua per ont hom ba de porta *Begueyra* aus pus deus » *Judius.* Il est quelquefois appelé puits de *Lansac.* » Cependant, il ne peut avoir reçu cette dernière dénomination que depuis l'époque où la maison de *Beguey,* située en face de ce puits, est devenue la propriété de la famille de Lansac. (Voir oustau de *Beguey.*)

Malamort : Putz *de Malamort;* puteus *de Malamorte*; puits de *Malemort* (11, 19). — Ce puits se trouvait au milieu d'une ruelle qui se dirigeait de la rue *Saint-Paul* vers la rue d'*Entre-deux-Murs* (rue des REMPARTS), entre la Devise et la rue *Porte-Dijeaux.* (Voir rue *Saint-Paul,* p. 299.)

Maucalhau : Putz *de Maucalhau;* puteus *de Malo-Calculo;* puits de *Maucaillau* (4, 21). — On rencontrait ce puits à l'extrémité méridionale de la rue *Maucaillau,* dans le carrefour formé par cette rue et les rues *Permentade* et des *Menuts.* En voici une preuve extraite d'un titre de 1516 [Inv. Ste-Cr.] : « Reconnaissance, par Antoine du Pelissey à l'abbé » de Sainte-Croix, d'une maison devant le puits de *Maucaillau,* et d'un » append illec près, en la rue *Permentade.* » Ce puits n'est comblé que depuis quelques années.

Miralh : Putz *deu Miralh;* puteus *de Miralho* (5, 20). — Ce puits, qui existait encore il y a une trentaine d'années, alimentait déjà, en 1272, la population du quartier du *Mirail* [Inv. Ste-Cr.]. Il était situé au milieu du carrefour formé par les rues du *Mirail,* des *Augustins* et du *Fanhas,* et, par conséquent, non loin de la porte du *Mirail,* ainsi que nous l'apprend d'ailleurs le titre suivant cité par Baurein [Ms., p. 182] : « .... in parrochia » *Sancti-Elegii,* apud *Miralhum,* prope portale de *Miralho,* in rua que, a » puteo de *Miralho,* ducit versus *Sorores Augustinas.* »

Neu : Putz *Neu;* puits *Neuf;* puits de *La Croix-de-l'Echafaut-Neuf* (7, 19). — Il existait en 1655, sur les *Fossés,* vis-à-vis les *Carmes,* un puits que nous croyons être le même que celui qui est appelé en 1658 : « puis de *La Croix-de-l'Echafaut-Neuf,* » et qui est signalé, en 1661, comme étant « au coin des *Carmes,* » et, enfin, qui est nommé puys *Neuf,* en 1459, dans les deux textes suivants [C. de l'arch.] : « ..... sur le fossé, » devant le puis *Neuf*..... » — « Jehanne Desert, veuve de feu maistre » Jacques de La Marguerite, pour deux maisons et jardrin derriere, qui » sont devant le puys *Neuf,* dont l'une faict le coing de rue *Pailheyre*.... » Ce puits était donc situé près de la rue *Pailheyre,* à l'angle formé par la rencontre des fossés des *Tanneurs* et de la rue *Ségur.*

Peugue : Putz *deu Peugue;* puch *du Peugue.* — On lit ce qui suit dans l'inventaire de Saint-André : « ..... une maison (dans la rue du » *Peugue*) qui est devant le puch du *Peugue.* » C'est peut-être le même que le puits de *Caguemule,* dont nous avons déjà parlé.

Peyrat : Putz *deu Peyrat.* — L'existence de ce puits date au moins de l'an 1394 [Inv. S^te^-Cr.] : « Bail à fief consenti par Amanieu de La » Mothe, abbé de *Sainte-Croix,* à Pierre Emeric, masson, d'un sol et » place près du puis du *Peyrat.* » Il existait encore au xve siècle, ainsi que le prouve le texte suivant, daté du 24 décembre 1452 : « Lo religios » home mossen Helias de Helias, monge et aumoyne deu monestey de » *Senta-Crotz....;* a cedit et transportat tot lo dreyt que ed aue en » l'ostau deu sosprior, laquau es dauant lo putz deu *Peyrat* » [Cart. S^te^-Cr., 1452-1455]. Nous ne connaissons pas au juste l'emplacement de ce puits; mais nous savons que la localité appelée *Peyrat* était à l'ouest de l'église *Sainte-Croix.* En 1491, il y avait des vignes près du puits du *Peyrat.*

Peyron : Putz *deu Peyron;* puteus *deu Peyron;* puits du *Peyron.* — Ce puits était à l'extrémité septentrionale de la rue du *Biber* (voir rua deu *Biber,* p. 183), dans le quartier de *Naujac,* paroisse *Saint-Seurin :* « ..... in rua vocata deu *Putz,* in loco qui dicitur *Blavia,* alias *Nauyac,* » que via ducit, de puteo deu *Peyron,* versus orientem, ad arenarium » operis ecclesie Burdegalensis » [Lièv. P. Berl.]. Un renseignement ana-

logue nous est fourni en 1560 [C. de l'arch.] : « En la rue ou chemin des » *Petitz-Puthau*, au lieu où est dict *Blavia*, alias *Naujac;* lequel chemin » conduict au puy du *Peyron*, devers orient, ad orenatz *(sic)* operis eglesie » Burdegale, in altera parte ipsius ruhe versus villam. » L'article suivant du même manuscrit nous apprend ce qu'on entendait par *arenarium :* « Pierre de Maisonne de Puy-Paulin..... pour deux reiges de vigne qui » sont au lieu appellé à *Meniac (Naujac)*, pres d'un chemin qui va à la » *Sabliere* de le ouvre de *Saint-André*..... » Nous n'avons pu déterminer l'emplacement de ce puits, qui était peut-être le même que le puits de *Capdeville*. (Voir putz de *Capdebilla*.)

Porge-de-Sent-Miqueu : Putz *deu Porge-de-Sent-Miqueu;* putz *de Sent-Miqueu;* puits du *Cimetiere-de-Saint-Michel;* puits de *Saint-Michel* (4, 22). — Les textes suivants nous font connaître les divers noms et l'emplacement de ce puits. Il était situé, d'après un acte de 1418, « dans » la rue du *Casse;* » d'après un titre de 1490, « près du cimetière de *Saint-* » *Michel* » [Inv. S^te^-Cr.]. On l'appelle « puis du *Cimetiere-de-Saint-Michel* » dans une reconnaissance, faite en 1362, au chapitre de *Saint-André*, d'une maison située devant ce puits [Inv. St-And.]. On le nommait puits de *Saint-Michel* en 1437 [Inv. S^te^-Cr.] : « Reconnaissance par Anays d'Es- » causan, veuve, à l'abbé, d'une maison rue du *Casse* [qui va] depuis le » puits de *Saint-Michel* vers le puits de *Maucaillau*. » Enfin, Baurein [Ms., p. 222, v°] cite le texte suivant : « ..... in rua de *Maucalhau* que, a » cimeterio *Sancti-Michaelis*, et a puteo que est prope ipsum cemeterium, » ducit directe versus puteum de *Maucalhau* et meridiem. » Tous ces documents réunis nous autorisent à avancer que le puits du *Cimetière-de-Saint-Michel* est celui qui, dans les anciens plans, est tracé sur la place Canteloup.

Porta-Boqueyra : Putz *de Porta-Boqueyra;* puits de *Porte-Bouqueyre* (6, 21). — Ce puits se trouvait à l'embranchement des rues *Boqueyre* et d'*Entre-deux-Murs* (rue Teulère). Le texte suivant (1421) [Inv. St-And.] ne laisse aucun doute à cet égard : « Reconnaissance » faite au chapitre d'une maison avec voulte qui est dedans, appellée » la voulte deu *Bedat*, seize en la rue qui est pres du mur de la cité, » par laquelle on va du puy de *Porte-Bouqueyre*, vers l'esglise de *Sainct-* » *Eloy*. »

Salat : Putz *Salat;* puy *Salé.* (Voir putz de *Fert.*)

Sent-Projeyt : Putz *de Sent-Projeyt;* puy de *Sainct-Project;* puits de *Saint-Projet* (9, 21). — Ce puits était situé à l'entrée de la rue *Saint-Siméon,* au coin de la place *Saint-Projet.* C'est ce qui résulte des textes suivants [Inv. St-And.] : en 1381, « Reconnaissance faite au chapitre de » deux places vides...., en la rue par laquelle on va du puy de *Sainct-* » *Project,* vers la porte *Basse.* » Cette porte était celle qui s'ouvrait à l'extrémité orientale de la rue des *Trois-Conilhs;* en 1375, « ..... en la rue » par laquelle on va, du canton de la *Maison-de-Monadey,* vers le puy de » *Sainct-Projet.* » Nous avons vu que ce carrefour était à l'embranchement des rues *Saint-Siméon* et *Arnaud-Miqueu;* en 1393, « Reconnais- » sance faite au chapitre d'une maison scize en la grand rue par laquelle » on va, du carrefour et du puy de *Sainct-Project,* vers l'esglise *Sainct-* » *Simeon,* en la parroisse *Sainct-Project.* »

Sent-Symeon : Putz *de Sent-Symeon;* puits de *Saint-Siméon* (9, 21. — Ce puits était situé derrière l'église *Saint-Simeon,* et près d'un des angles de cette église; un texte de l'an 1457 [C. de l'arch.] en donne la preuve : « ..... retro ecclesiam *Sancti-Simeonis,* sive ad latus ipsius, » juxta quendam puteum qui est prope angulum dicte ecclesie; » et ailleurs : « Item, debet dicta Johanna Monetarii pro domo magna que est » ibidem, juxta banellam, sive viam, per quam, a *Magna-rua-Sancti-* » *Simeonis,* itur ad puteum retro ecclesiam, et habet exitum ad dictam » magnam ruam..... » Les deux maisons qui suivent vers l'ouest, appartenaient à Jeanne Monadey; la seconde de ces deux maisons faisait le coin de la rue du *Cancera;* en conséquence, la ruette dont il vient d'être question, et qui avait une issue dans la rue *Saint-Siméon,* passait à l'ouest de l'église; le puits, par suite, était situé près de l'angle sud-ouest de cet édifice. D'ailleurs, dans un plan du XVIIIe siècle [Pl. mss. Barb.], ce puits est appuyé contre une des maisons qui bordent, au nord, la ruelle signalée dans les textes que nous venons de transcrire.

Senta-Gema : Putz *de Senta-Gema;* puteus *de Sancta-Gemma;* puteus *Sancte-Gemme;* puits de *Sainte-Gemme* (8, 20). — Ce puits se trouve indiqué dans les textes suivants de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Geraldus

» Guombaudi debet pro domo que est in rua que, ab ecclesia *Sancti-* » *Projecti,* ducit versus puteum *Sancte-Gemme.....* » (La rue dont il est ici question est la rue Guérin.) — « ..... in rua que, a quadrivio » quod est ad finem salvitatis *Sancti-Andree,* videlicet in capite rue de » *Saugars,* ducit versus puteum *Sancte-Gemme.* » Ce puits était donc placé dans la rue du *Loup,* entre l'église *Saint-Projet* et le carrefour de la *Sauveté,* puisqu'il était en face de la rue Guérin, et dans la rue qui se dirigeait vers le carrefour de la *Sauveté,* situé à la rencontre des rues de *Saugars* et du *Loup.* Cet emplacement, du reste, est confirmé par divers plans manuscrits du XVIIIe siècle. Baurein nous apprend aussi [Var. Bord., t. III, p. 59] qu'il était dans la rue du *Loup,* devant la maison de *Sainte-Gemme,* laquelle s'appuyait, au sud, contre les remparts romains.

Toscanan : Putz *de Toscanan;* puteus *de Toscanan;* puits de *Toscanan* (8, 20). — Baurein, après avoir cité le texte suivant : « rua de *Subtus-* » *Murum* que, a puteo et porta de *Toscanan,* ducit..... » ajoute : « Ce » puits, qui est comblé depuis quelques années, était situé dans la rue des » *Lois,* auprès de l'entrée de la rue des *Trois-Canards.* » Il est tracé dans plusieurs plans du XVIIIe siècle [Arch. dép.], à la place indiquée par le savant abbé. Le milieu de la chaussée du cours d'Alsace-et-Lorraine, à son croisement avec la rue Porte-Basse, correspond à l'emplacement de ce puits.

Outre les puits que nous venons d'énumérer, il en existait, dans les rues et les carrefours de la ville, beaucoup d'autres moins souvent signalés dans les textes anciens ou qui n'ont pas de noms particuliers. Voici ceux dont nous avons reconnu l'emplacement :

Il y avait un puits à l'embranchement des rues *Caudeyreyre* et des *Pinhadors*, en face de la rue du *Sarporar* [Pl. Mss.] (8, 21). — Il est signalé dans un titre de 1544 [C. de l'arch.] : « ..... pour la maison qui est au » coing de la rue *Caudeyrere*, en rue des *Paignadours,* devant le puys. » Lopes [Lièv. St-And.] en parle de la manière suivante : « ..... une maison » en la rue des *Pignadoux* ou du *Loup*, sortant à la rue *Caudereire,* » devant le puits. »

Baurein nous apprend [Ms., p. 117, v°] que, suivant un titre de 1415, un puits se trouvait près de la porte *Saint-Germain*. En effet, un jardin situé dans la rue du *Burga* « confrontait d'un côté à la plasse et ruisseau » qui va, du puits qui est devers les murs des *Frères-Prêcheurs*, vers la » tour *Saint-Georges*. »

Un puits était situé sur la place de l'*Ombrière* (7, 22), à 25 mètres environ au sud de la grande porte du château [Pl. mss.]. (Voir une gravure du *Palais de l'Ombrière*, où ce puits est figuré.) [Arch. hist., t. XII, p. 124.]

Au bout septentrional de la rue *Carpenteyre-Saint-Michel* existait un puits [Pl. mss., n° 91] (4, 23).

Un autre puits se trouvait dans la rue *Sainte-Croix*, presque en face de la rue *Anglaise* [Pl. mss., n° 101] (2, 22). — Ce puits fut approfondi en 1452, ainsi qu'il résulte du texte suivant, daté du 14 novembre de cette année : « Conoguda..... que Alem Caule, saquey,.... se obliguet et » promes à mossen Johan de Gossian et Bidau Milon, de auer complit et » profundit de meya brassa plus que no es au present...., lo putz qui » est dauant l'ostau de mossen Johan Gossian, en la grant carreyra de » *Senta-Crotz* de Bordeau..... » [Cart. S^te^-Cr., 1452-1455].

Un autre encore existait au bout de la rue de *La Monede*, paroisse *Saint-Projet* [Lièv. St-And.] (9, 21).

Il y avait, en 1367, un puits dans la rue de *Bassenxs* [C. de l'arch.] : « Bertrandus Comitis, parrochianus *Sancti-Michaelis*...., pro domo quam » habet in rua de *Bassenxs*, juxta puteum, et pro banela, seu exitu ipsius, » que est versus ruam de *Farro*..... »

L'inventaire sommaire des Archives municipales de Bordeaux nous signale les puits suivants, dont plusieurs, sinon tous, devaient exister à l'époque dont nous nous occupons :

En 1614 : dans la « place publique de rue *Campaure;* »

En 1618 : dans la rue *Sainte-Eulalie;*

En 1622 : sur les fossés du *Chapeau-Rouge,* près de la rue de *Marseille;*

En 1623 : au *Poisson-Salé;*

En 1625 (26 février) : dans la rue *Margaux* : « M. Robert, jurat, rap-
» porte qu'il y avoit un puids sans marzelle à rue *Margaux,* au-dedans
» d'une ruette joignant la maison de Me *de Lopes,* conseiller au Parle-
» ment, sur quoy il est deliberé qu'il seroit racomodé aux despens du
» voisinage; »

En 1628 : joignant l'église *Sainte-Colombe* (voir paroisse *Sainte-Colombe,* p. 149);

En 1628 : dans la rue *Moibin* (rue des *Agassars*).

DÉPOT DES BOURRIERS

(IMMONDICES DES RUES.)

Pendant longtemps les immondices des rues (bourriers) (11, 20) ont été déposés, à l'ouest de la ville, devant les portes *Saint-André* et *Dijeaux*. Nous lisons ce qui suit dans un texte de 1543 [C. de l'arch.] : « Les vignes » qui sont pres la porte *Dijaulx*, là où sont les bourriés de la ville..... » et dans un titre de 1558 [Terr. Dest.] : « Jacques Ransy, peintre vitrier, a » recogneu.... toute icelle maison, scituée en ruhe de *Porte-Dijaux,* pres » ledict portal, du couste des *bourriers*, confrontant, d'un cousté, vers » mydy, à la maison de...., d'autre couste, vers le nord, à la place et » *bourriers* de laditte ville, d'ung bout, aux murailles de ladicte ville, » d'autre bout, tirant dudict portal à l'*Observance.* » Vinet dit que, de son temps, on appelait la porte *Saint-André*, porte *Basse,* à cause des bourriers qu'on y apportait et qui quelquefois l'obstruaient presque entièrement [Ant. B. et B., § 44]. Il est probable qu'au milieu du xve siècle, cette partie des faubourgs était aussi affectée au dépôt des ordures des rues de la ville.

MONUMENTS

Il y avait, au XIVe siècle, dans la ville de Bordeaux, outre les églises, les couvents, les tours et les portes, quelques autres monuments remontant, soit au temps de la domination romaine, soit aux premières époques du moyen âge. Nous dirons ici quelques mots de ceux que les documents anciens nous ont signalés.

Archibescat : *Archibescat, Archiepiscopatus;* palatium *Archiepiscopale;* ædes *Episcopi;* domus *Archiepiscopalis;* domus *Archiepiscopatus;* palais *Archiepiscopal; Archevêché* (9, 19). — Ce palais était bâti au nord de l'église métropolitaine contre laquelle il s'appuyait; il était borné, au nord, par la rue *Saint-André* (rue des Trois-Conils); à l'ouest, par une ruelle qui suivait le bord intérieur des remparts du XIVe siècle, au delà desquels s'étendait le jardin de l'archevêché. Son entrée était à l'est, sur l'alignement de la porte royale de la Cathédrale.

Caïphas : Tombe de *Caïphas;* tombeau de *Waïfer*, tombeau de *Gaifer,* etc. — On appelait tombe de *Caïphas* un monument dont on ne connaît ni l'origine ni la destination, qui n'a été décrit par personne, mais qui a exercé la sagacité des savants des derniers siècles. De nombreuses dissertations ont été faites à son sujet. Elles nous en apprennent moins que ne l'aurait fait un dessin. L'abbé Venuti [Dissertations sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux, p. 112] doute de l'existence de ce monument. D'après l'abbé Baurein [Var. Bord., t. III, p. 324 et suiv.], la tombe de *Caïphas* (si elle a existé) était placée au nord du ruisseau de la Devise et près de ce cours d'eau, dans le quartier de *Pont-Long,* aux environs du tènement de *Pipas.*

Deanat de Sent-Andriu : *Deanat de Sent-Andriu; Decanatus Sancti-Andree; Domus Decani; Doyenné de Saint-André* (9, 19). — Le *Doyenné*

du chapitre de *Saint-André* était situé au nord de l'abside de la *Cathédrale,* dont il était séparé par une rue; il longeait la rue *Sainte-Hélène,* par laquelle il était borné à l'est; à l'ouest et au nord, il était appuyé contre des maisons qui ont été démolies, en même temps que lui, en 1866. Le monument qu'on a détruit alors ne remontait pas plus haut que la fin du xve ou le commencement du xvie siècle; mais il en existait un autre à la même place dès le commencement du xive siècle, et c'est sans doute de lui qu'il est question dans le texte suivant [Obit. St-And.] : « Anniversarium Petri de Furno et magistri Guillelmi de Vallato, avun- » culi sui, debet fieri vi idibus octobris; et obiit idem Petrus anno » Domini m° ccc° xxxvii°, et legavit, pro suo anniversario, iii^or^ libras » x solidos, supra quamdam domum que est in salvitate, prope *Decana-* » *tum*..... » C'est aussi ce *Doyenné* qui est cité dans la relation de l'entrée à Bordeaux de l'archevêque Artus de Montauban, le 18 novembre 1466 : « ..... Il continua sa marche, dit l'auteur de la relation, avec cette cere- » monie, suivi d'une grande affluence de peuple, jusqu'à la maison du » doyen du chapitre, qui est au-devant de l'eglise metropolitaine » [Egl. metrop., p. 136]. Le texte original s'exprime ainsi : « ..... et duximus » eum usque ad *domum Decani* Burdegalensis, et ibidem descendit, et ibi » induit sacras vestes..... » [Act. cap. S^ti^-And., 1466 à 1480, fol. 27. — Arch. dép.].

Enginh deu Miralh : *Enginh deu Miralh; Engeynh deu Miralh; Ingenium Miralhi; Engin du Mirailh* (4, 19). — L'*Engin du Mirail* était placé à l'extrémité méridionale de la rue de l'*Engin-deu-Miralh,* à l'autre extrémité de laquelle était placé le couvent des *Augustines;* c'est ce qui résulte d'un titre cité par l'abbé Baurein [Ms., p. 142] : « Geralda de » Boqueyrano, parrochiana *Sancti-Elegii* Burdegale, debet pro domo » situata apud *Miralhum,* in rua que, ab *Ingenio Miralhi,* ducit versus » domum *Augustinarum.* » Un compte de l'archevêché de l'an 1400 nous donne, en d'autres termes, les mêmes indications. Baurein ajoute que « l'*Engin du Mirail* étoit placé dans le même lieu où étoit ce qu'on a » appelé, dans la suite, le *Château Gaillard,* ce qui fait présumer, dit-il, » que ce n'étoit qu'une même chose qui, en divers temps, avoit porté diffé- » rents noms. » Baurein dit ailleurs qu'on lui avait sans doute donné le nom d'*Engin* parce qu'il avait « quelque chose de singulier dans ses dis- » position et structure. » Si l'*Engin du Mirail* était indépendant de la

porte du *Mirail,* il était placé près de cette porte; c'était, dans ce cas, un donjon, un fort ou un château qui existait encore à la fin du XVIe siècle, ou qui avait laissé son nom à la localité qu'il avait occupée, puisqu'on lit dans un manuscrit de 1596 [Inv. St-And.], en marge de la reconnaissance d'une maison, ces mots : « à l'*Engeynh,* près la porte du *Mirailh.* » La même indication nous est fournie par les extraits de deux titres de 1367 puisés dans le même manuscrit : « Reconnaissance par Arnaut de Mont-» larin d'un trens de vigne à l'*Engein du Mirail,* pres le portail du *Mirail;* » — « Reconnaissance par Amanieu de Montlarin d'un trens de vigne, à » l'*Engin du Mirail,* sur les fossés de la ville, *Graves de Bordeaux.* » Ces mots : « à l'*Engin du Mirail,* » pourraient bien ne vouloir indiquer ici que le quartier où se trouvait la vigne d'Amanieu de Montlarin; mais voici qui est plus explicite : en 1277, Ramond de Cambes vend à « Guilhem Constantin, religieux de *Sainte-Croix,* 20 sols de cens avec » droit d'exporle sur des fiefs qu'avoit ledit de Cambes hors la porte de » l'*Engin du Mirailh* » [Inv. Ste-Cr.]. Il est évident que, dans ce texte, il ne peut être question que de la porte du *Mirail* elle-même ou de celle d'un fort particulier. Suivant la Chronique bordelaise, les murs du second accroissement n'auraient été construits qu'après 1302; en conséquence, la porte du *Mirail,* qui faisait partie de cet accroissement, daterait du XIVe siècle; mais il arrivait souvent, à cette époque, que les villes étaient entourées de fossés et de palissades, et avaient des portes fortifiées avant la construction des murailles. Baurein, en outre, exprime quelque part des doutes sur la date jusqu'ici acceptée de la fondation de la troisième enceinte qu'il croit avoir existé avant 1302; et un acte publié dans les Archives historiques de la Gironde [t. II, p. 309] nous apprend qu'en 1290, le maire de Bordeaux s'était servi, pour la clôture du faubourg, des pierres que les *Augustins* avaient fait transporter pour construire leur monastère. L'*Engin du Mirail* était donc, ou une forteresse particulière, ou la porte du *Mirail* elle-même, avec sa barbacane, ses barrières et tout ce qui servait à la fortifier, porte qui aurait déjà existé à la fin du XIIIe siècle.

La Mota de l'Archibescat : *La Mota de l'Archibescat; Mota Archiepiscopalis; Mota Archiepiscopatus; La Motte du jardin de l'Archevêché* (10, 19). — *La Motte de l'Archevêché* était une butte artificielle située, en dehors des murs de la ville, sur le bord du ruisseau de la Devise qui, à

cet endroit, était appelé parfois ruisseau de *La Motte*. Elle était près du jardin de l'*Archevêché*, entre les portes *Saint-André* et *Saint-Symphorien*. Les textes suivants font connaître ses diverses dénominations, son emplacement et le nom de quelques-uns de ses possesseurs.

En 1367, elle appartenait à Pierre Lambert : « Petrus Lamberti, civis » burdegalensis, debet, pro casali, albareda sive loco quod est juxta » motam terre que est prope domus *Archiepiscopatus*, v sol. Burd. » [C. de l'Arch.]. — « ..... pro mota..... retro *Domum Archiepiscopalem*, extra » muros...., » dit un titre de la fin du XIVe siècle. A la même époque (1395), on lit ceci : « Guillelmus de La Garda solvit..... pro mota terre » quam tenet, prope ortum *Archiepiscopatus*, in *Pelago*....; » — en 1400 : « Gauterius Aymerici solvit, pro nemore et rausario que sunt, prope » *Motam Archiepiscopalem*, apud *Pelagum*....; » — en 1457 : « Johanna » Constantini debet, pro casale et albareda que est, juxta motam terre, » que sunt prope *Domum Archiepiscopatus*...., extra portam *Sancti-Andree*, » ultra murum urbis, quod est prope clausuram ville....; » — en 1553 : « Hugues de Bannes, hoste de l'*Agnus Dei*, doibt, pour la mothe qu'il » tient pres le jardin de l'*Archevesché*..... » [C. de l'arch.].

Il résulte des deux textes suivants, le premier du 12 février 1473, et le second de 1535, que cette butte, qui avait dû servir, dans les temps anciens, de poste avancé, avait donné son nom au quartier dans lequel elle s'élevait : « Conoguda que Girart Nohanssand, cordurey...., sporlet » de tot aquet trens de binha..... qui es en las *Grauas de Bordeu*, au loc » apperat à *La Mota*, pres deu portau *Diyaus;* aissi cum es entre lo fossat » de la bila de Bordeu, d'una part, et la binha de Guiraud Blanc, d'autra » part; et dura et ten en long deu camin comunau qui ba bert lo fossat » de la billa, de l'un cap, entro à la may de la riu qui ben de *Pont-Long*, » de l'autra cap » [Man. cap. Sti-And. Burd.]; — « Nicolas de Redel a » reconnu de monseigneur de Gramond une maison, vigne et aubarede » en un tenant, le tout, environné de fossé, scitué à *La Mothe*, derriere » l'*Archevesché*, que anciennement se souloit appeler le portal de *Sainct-* » *Symphorien*, confrontant à la rieu comunau du Peugue, d'una part, au » jardin de mondit seigneur archevesque, le mur entre deux, d'autre part; » à la rieu descendant du Peugue, par l'un bout, jusqu'au fossé de la » ville, par l'autre bout » [Terr. Cast.].

Palay-Galian : *Lou Palay-Galian; lo Palays-Galiana; Palatium*

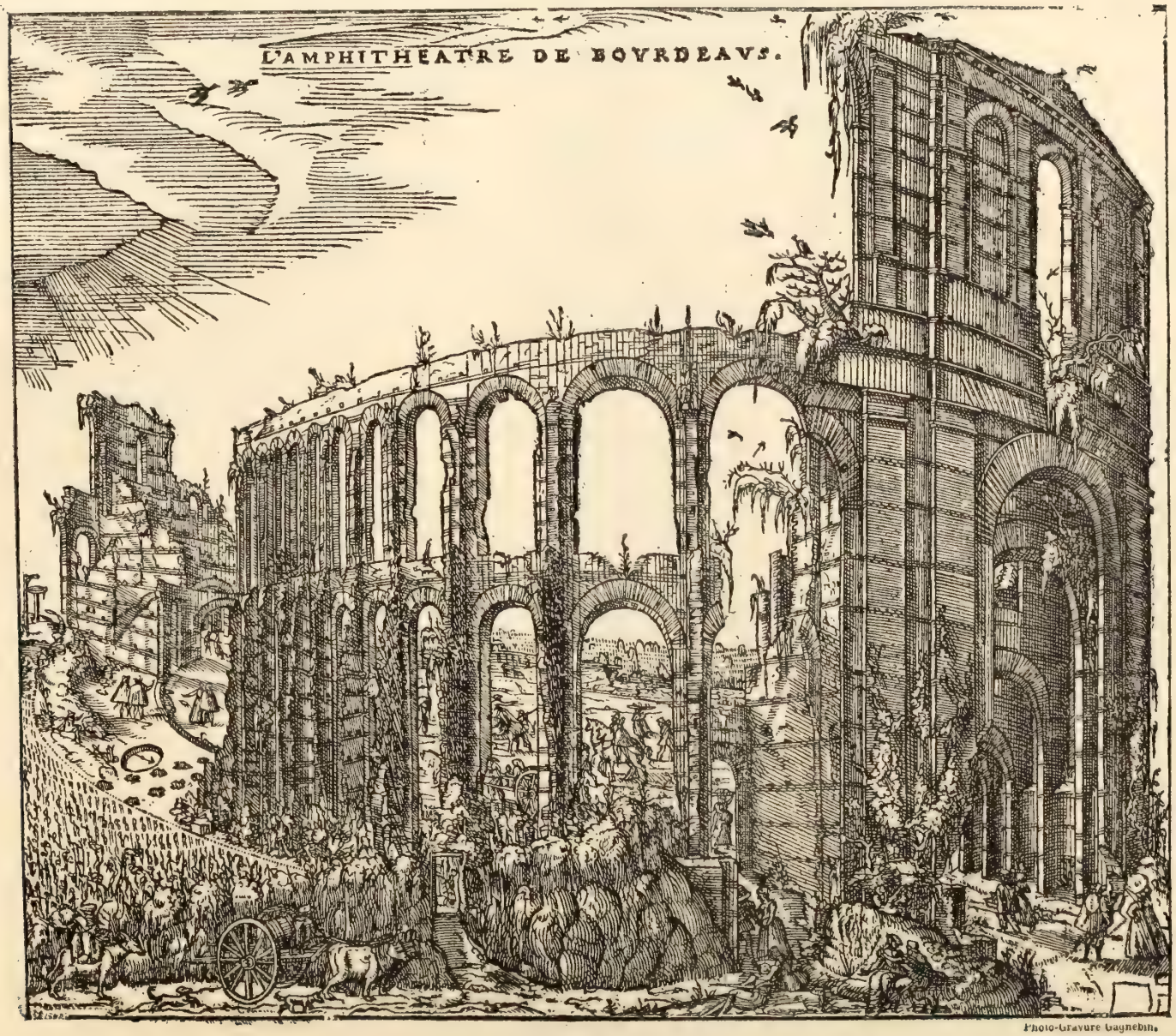

Photo-Gravure Gagnebin.
Imp. — Blocque-Belarse

LE PALAIS-GALLIEN

Reproduction réduite de la gravure publiée dans l'Ausone de Vinet, en 1580.

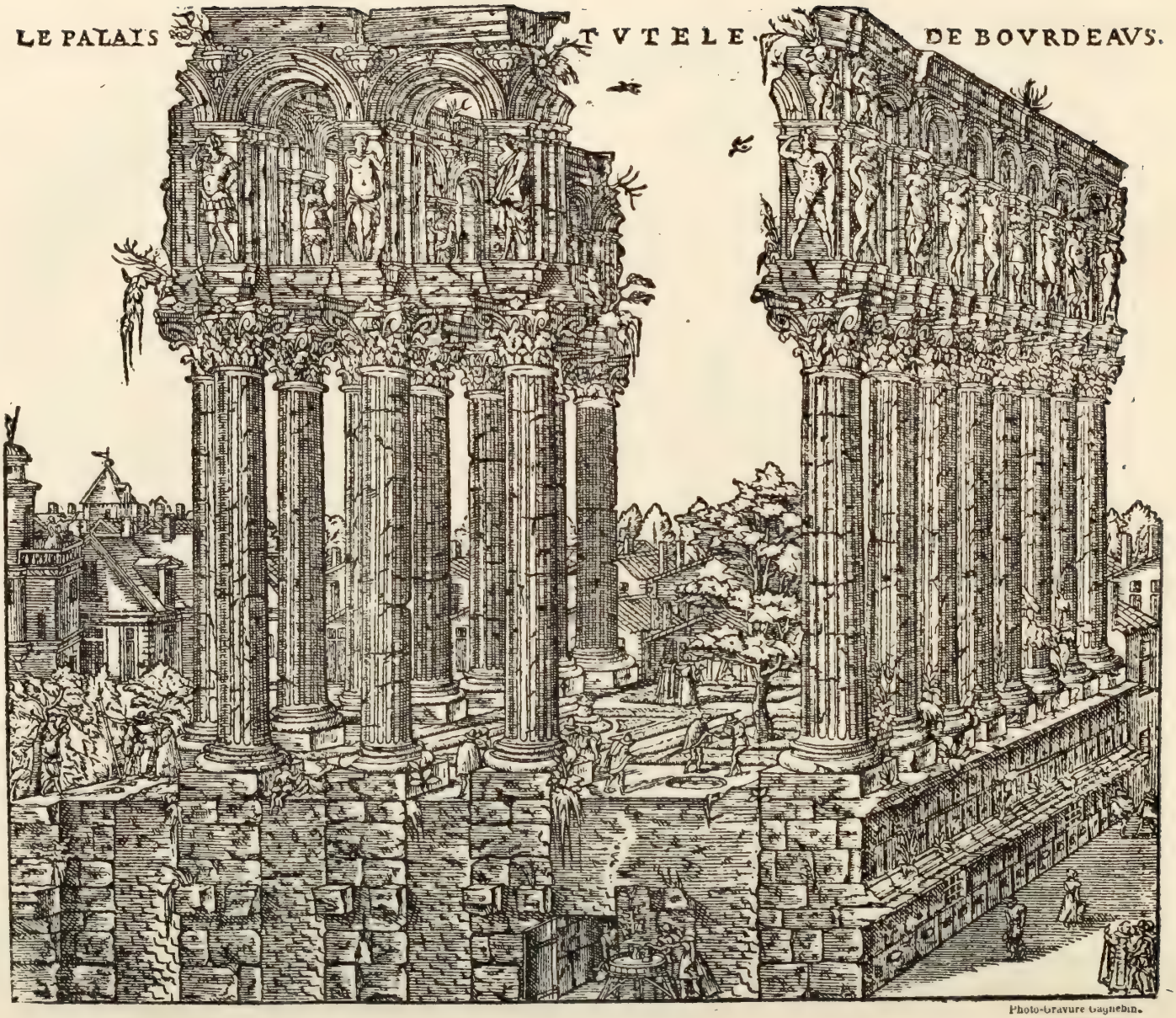

Photo-Gravure Gaynebin.
Imp. — Bloc-Balaras

LES PILIERS DE TUTELLE

Reproduction réduite de la gravure publiée dans l'Ausone de Vinet, en 1580.

Galiane; las Arenas; Arene; les *Vieilles-Araynes;* le PALAIS-GALLIEN (15, 21). — Les *Arènes,* monument gallo-romain dont il reste encore des fragments considérables, se trouvèrent comprises, au moyen âge, dans le territoire de la paroisse *Saint-Seurin,* à l'ouest et à une certaine distance de la porte *Saint-Germain,* à côté du chemin de *Soulac.* On les nommait, dans les titres gascons : las *Arenas,* lou *Palay-Galian,* lo *Palays-Galiana;* dans les textes latins du XIVe siècle : *Arene, Palatium Galiane,* et au XVIe siècle : les *Vieilles-Araynes.* C'est ce qui résulte en partie des titres suivants, pris au milieu d'un grand nombre d'autres : « Conoguda.... » que Johan de Bracunhac, mariney, demoran à rua *Pey-de-l'Ostau,* de » la parropia de *Sent-Remedy,* borges de Bordeu, esporlet (15 septem- » bre 1426)..... de tot aquet trens de binha qui es, en las *Grauas de* » *Bordeu,* pres de *La Reclusa....,* et dura deu gran camin comunau qui » ba bert lo *Palays-Galiana,* de l'un cap..... » [Man. cap. Sti-And. Burd.]; — « ..... a parte *Palatii Galiani,* et deinde itur versus ruam *Sancti-* » *Germani* per magnum iter...; » — « .... locus inter *Sanctum-Severinum* » et *Arenas* » [C. de l'arch.]; — « ..... *Palais-Gallien,* autrement appellé » les *Vieilles-Araynes* » [Lièv. St-Seur.]. La description du *Palais-Gallien* a été faite par Vinet [Ant. B. et B., § 17, 18 et 19], et par Pierre de Brach [Brach Dez., t. II, p. 87].

Pilars-de-Tudela : *Los Pilars-de-Tudela; Piliers-de-Tutelle; los Pilars;* les *Pillas* (10, 22). — Le monument nommé *Piliers-de-Tutelle* était un temple romain de ceux qu'on appelle périptères-hexatiles; il avait vingt-quatre colonnes, dont six sur chaque façade et huit sur les flancs. Ces colonnes d'ordre corinthien, posées sur une double stylobate, étaient surmontées, en guise de frise, d'une arcature sur les pieds-droits de laquelle, en dedans et en dehors, s'adossaient, au droit des colonnes, des cariatides de dix pieds de hauteur. Ce monument a été démoli lorsqu'on a construit l'esplanade du château *Trompette.* Sa description a été faite si souvent qu'il est inutile d'y revenir [Vinet, Ant. B. et B., § 14 (1). — Brach Dez., t. II, p. 85. — Perrault : Les dix livres de Vitruve, 2e édit., p. 317]. On voit dans des plans manuscrits des alentours de ce temple [Col. J. Delp. — Pl. mss.], plans dans lesquels sont tracés la porte et les

(1) On trouve dans les éditions d'Ausone données par Vinet en 1580 et 1590, des gravures sur bois représentant le *Palais-Gallien* et les *Piliers-de-Tutelle* dans l'état où se trouvaient ces ruines à la fin du XVIe siècle.

fossés du *Chapeau-Rouge,* la porte *Medoc,* les fossés de *Campaure,* la rue du *Burga* et toutes les rues détruites lors de la reconstruction du château *Trompette,* que les *Piliers-de-Tutelle* étaient situés en face de la rue *Mautreyt,* à l'est de la rue du *Burga,* à l'ouest de la rue de *Bassan,* sur l'emplacement occupé maintenant par l'angle nord-ouest du GRAND-THÉATRE, angle qui correspond à peu près au centre de l'ancien temple.

Les *Piliers-de-Tutelle* étaient, au XVIe siècle et fort probablement auparavant, qualifiés maison noble; c'est ce qui résulte des titres suivants de 1553 [Denomb.] : « Isabeau Andrée, damoiselle, femme de Pierre de » La Forcade, a declairé tenir et posséder la moytié d'une maison noble » et voulte scittuée en la parroisse de *Puy-Paulin,* appellée de *Tutelle,* » scituée pres les *Jacobins,* en la rue du *Chappelet,* et l'autre moytié » appartenoit à feu Jean Belhouet, son feu mary, toutesfois, à present, y » a proces entre elle et les enfants dudit feu. » La lecture de ce titre peut laisser des doutes sur l'identité de cette « maison noble et voulte » et des *Piliers-de-Tutelle,* car ce monument était situé, croyons-nous, dans la paroisse *Saint-Mexent* et non dans celle de *Puy-Paulin;* une maison noble appelée de *Tutelle* aurait pu exister de l'autre côté de la rue du *Chapelet,* en face des *Piliers,* et dans la paroisse de *Puy-Paulin;* mais un autre passage de ce même manuscrit lève tous les doutes à cet égard; il s'exprime ainsi : « Izabeau Andrée, femme de Pierre de La Forcade, » pour raison des pilliers, voulte et maison estans dans iceulx, paye » quatre francs de rente à M. de Candalle. » Le premier titre ne nomme que la maison noble de *Tutelle,* le second cite les *piliers.* Nous savions déjà qu'au XVe siècle, le soubassement de ce monument, voûté en plafond, s'appelait le *Chay-de-La-Retge.*

Umbreyra : Castet *de l'Umbreyra;* castrum *Regium;* castrum *Domini Regis; Umbreria;* castrum *Umbrarie;* chasteau de l'*Ombriere;* castrum *Burdegale;* lou castet *de Bordeu*; tabula *Regis;* le *Palais;* le palais de l'*Ombrière* (7, 22). — Ce château était bâti sur le mur romain, à l'angle sud-est de la première enceinte. Son plan formait un polygone irrégulier se rapprochant de l'ovale. On le voit dans tous les anciens plans de Bordeaux, manuscrits ou imprimés. Il était borné, au sud, par la rue *Poitevine,* à l'est, par la place de l'*Ombrière,* au nord-est, par la rue des *Argentiers* et l'impasse de la *Comptablerie,* à l'ouest, par la rue d'*Enfer* et, au nord-ouest, par la rue du *Puits-des-Juifs.* Un fossé l'entou-

rait de toute part excepté peut-être du côté de la rue *Poitevine,* mais là encore il était défendu par le Peugue. Nous croyons inutile, tant ce monument est connu et son emplacement incontestable, de donner des preuves à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Une porte s'ouvrait, à l'est, au coin de la place du *Palais,* au bout de la rue des *Argentiers.* Nous croyons qu'une autre porte existait, au sud-ouest, à la rencontre des rues *Poitevine* et d'*Enfer,* et peut-être, primitivement, y en avait-il une troisième s'ouvrant dans la ville. Une tour ronde s'élevait au sud et s'appelait tour *Royale* ou tour du *Roi,* l'autre, qui était carrée avec des contreforts plats, était au nord-est, et s'appelait l'*Arbalesteyre.* Voir, à cet égard [Arch. hist., t. XII, p. 124], une gravure du château et de la place de l'*Ombrière,* d'après une copie d'un dessin du XVIIIe siècle.

Le nom de *Table du Roi* était quelquefois donné à ce château. Nous savons que le mot table (*taule* en gascon) signifie maison noble. Quelques maisons de la rue des *Argentiers* étaient adossées au château; il est probable que la maison signalée dans le texte suivant était dans ce cas : « Item solvi, pro quadam magna basina et duabus aliis minoribus, et pro » duobus pelvibus, sive bassins, emptis, a quodam mercatore, juxta » *Tabulam Regis,* que omnia erant de cupro » [C. de l'arch., 1357].

ÉDIFICES PUBLICS

Les édifices publics étaient peu nombreux à Bordeaux pendant le moyen âge; nous ne pouvons signaler que les *Archives* ou la *Garde-robe du Roi*, la *Monnaie*, la *Mairie* et l'*Hôtel-de-Ville*.

La Garda-Rauba : *La Garda-Rauba; La Guarda-Rauba domini Principis; La Garde-Robe du Roi* (8, 20). — « Il y avoit anciennement » dans la rue des *Ayres*, dit l'abbé Baurein [Ms., p. 164], une maison » appelée *La Garde-Robe du Roy;* il en est fait mention dans un titre » de 1375 en ces termes : Super domum quam tenet magister (1) Bonafusi » in rua de *Areis*, juxta domum vocatam *La Guarda-Rauba domini* » *Principis;* suivant une ancienne liève, cette *Garde-Robe* consistoit en » certaines maisons élevées et bâties en pierre : Nota, y est-il dit, quod » eundo per ipsam ruam (de *Areis*) sunt quedam magne domus alte et » lapidee que nuncupantur *Garda-Rauba*..... quas nunc tenet dominus » Rey. » — « C'étoit, ajoute Baurein, la maison où étoient placées les » *Archives royales*, concernant le duché de Guienne, et où se tenoient » les clercs préposés pour dresser les chartes, veiller à la conservation » des originaux et en délivrer des expéditions..... Ces maisons sont celles » qu'on a rebâties depuis quelques années dans la partie de la rue des » *Aires* qui est presque vis-à-vis l'entrée de la rue des *Feuillans;* il est à » présumer que celle qui fait face à cette dernière rue faisoit partie de » cette *Garde-Robe*. La maison qui est au-devant de celle-ci, et qu'on » appelle le *Grand-Conti*, étoit la *Garde-Robe* en question..... Cette » maison (du *Grand-Conti*) étoit anciennement appelée *Le Talbot*. »

La Moneda : *La Moneda; La Monnaie* (7, 22). — L'hôtel de *La*

(1) Ce texte a été puisé dans un obituaire de Saint-André [Arch. dép.]; on y lit *Maria* et non *magister*.

Monnaie, ou plutôt un hôtel de *La Monnaie,* bâti en 1305, et qu'on appelait *Appentis,* s'élevait sur la rive gauche de l'estey du *Pont,* près de son embouchure, et s'appuyait contre les remparts que l'on venait de construire [Liv. Bouil., p. 470 et 471]. Cet hôtel existait encore en 1537 [Terr. Cast.] : « ..... toute icelle maison scituée en la place et ruhe » de l'*Ombriere,* confrontant à la maison où l'on forge la monnoye; » et en 1553 [Denomb.] : « Charles Martin,.... pour une maison qu'il tient » à l'*Ombriere,* devant le *Palais,* où ils battent la monnoye. » L'hôtel de *La Monnaie* occupait, en conséquence, l'emplacement compris actuellement entre la rue Ausone, à l'est; le Peugue, au sud, et la place du Palais, au nord.

Il y avait eu antérieurement un autre hôtel de *La Monnaie* situé, en 1262, près de la place *Saint-Projet* [Liv. Bouil., p. 370] : « Item, dici- » mus quod omnes platee *Sancti-Projetti,* prout extenduntur ab ecclesia, » *Sancti-Petri* [*Projecti?*] usque ad domum in qua moneta fieri consuevit » et via publica (que?) est ex utroque latere sunt paduentum. »

« Item, dicimus quod domus predicta, que est juxta plateam *Sancti-* » *Projetti,* in qua moneta fieri consuevit, est dedita ad monetam perpetuo » faciendam, ita quod aliis usibus applicari non debet. » Une rue située dans la paroisse *Saint-Projet* s'appelait autrefois rue de *La Moneda.* (Voir p. 236.)

Majoria : *La Majoria; la Mairerie;* la *Mairie* (7, 20). — Dans son plan à vol d'oiseau, Vinet a figuré la *Mairie* dans la rue des *Ayres,* elle a été remplacée par l'église Saint-Paul; en effet, le 22 février 1662, l'hôtel de la *Mairie* fut vendu 27,000 francs aux RR. PP. Jésuites de la *Maison Professe,* pour y bâtir leur église [Chr. Bord.]. « Cet argent fut » employé, dit un autre texte, à l'achat de la maison de M. de Nesmond, » rue *Porte-Dijaux,* pour faire la *Mairerie* » [Arch. La T.], c'est-à-dire l'édifice nommé plus tard le *Gouvernement.* On lit encore, dans un plan manuscrit [Arch. dép.], la légende suivante écrite sur l'emplacement de la *Mairie* signalée par Vinet : « ..... jardin de la *Maison Professe,* fief » de l'archevesque où estoit anciennement la *Mairie.* »

Oustau-de-Billa : *Oustau-de-Billa; Hôtel-de-Ville* (6, 20). — Nous n'avons pas de renseignement sur l'*Hôtel-de-Ville* du xve siècle; il est probable qu'il occupait une partie de l'emplacement de celui qui a subsisté

jusqu'à la révolution de 1789, et qui s'étendait de la rue SAINT-JAMES à la rue SAINTE-CATHERINE, entre la rue de GUIENNE et le cours des FOSSÉS. Il n'occupait certainement que l'espace compris entre les deux murs de la seconde enceinte. En effet, il ne pouvait pas s'étendre du côté de la ville, puisque une rue appelée rue d'*Entre-deux-Murs* longeait le rempart intérieur, entre les deux portes *Saint-Eloy* et du *Cahernan;* et que le plan de Vinet n'indique pas de saillie du côté des *Fossés*.

ÉTABLISSEMENTS DIVERS

Sous cette dénomination, nous plaçons les *Boucheries,* le *Marché,* le *Collége,* les *Corderies,* etc., établissements qui ne peuvent prendre place dans les séries qui précèdent; nous ne parlerons d'ailleurs que de ceux dont nous trouvons des mentions suffisamment explicites dans nos archives publiques ou privées. Nous laisserons de côté les autres, tels que les *bains,* les *boulangeries,* etc., sur lesquels nous n'avons pas trouvé de renseignements précis.

Banquerias : *Banquerias, Banqueries.* — On appelait ainsi, croyons-nous, les bancs d'étalage en général : « Contrat par lequel le chapitre a » investi feument Bernard de Biscars d'une *Banquerie* ou banc à vendre » chair, avec la maison qui se tient à ladicte *Banquerie,* scize en la » *Grande-rue-Sainct-Maixans* » [Inv. St-And.]. La date de cet extrait est surchargée, on peut lire 1364 ou 1564. Quoi qu'il en soit, la portion de la rue *Sainte-Catherine* qui passe derrière l'église *Saint-Projet* s'appelait, en 1542 [Bénéf. St-Mich.], *Banquerie Sainct-Projet.* Voici comment s'exprime un texte de la fin du XIVe siècle [Obit. St-And.] : « ..... super quamdam » domum que est in capite rue *Sancte-Katerine,* ante *Parvam Banque-* » *riam.....* » Cette maison devait être située sur la place *Saint-Projet,* au coin de la rue *Saint-Siméon,* où était alors un des bouts de la rue *Sainte-Catherine.* Il y avait dans la *Banquerie de Sainct-Projet* les grands et les petits bancs : « Esporle (1432) d'une maison scituée et assize, en » la parroisse de *Sainct-Progect* de Bourdeaulx, en la rue par laquelle » l'on va des petits bancs de *Sainct-Progect* vers les grands bancs » dudict *Sainct-Progect.* » Ce texte n'indique pas précisément la place qu'occupaient ces bancs dans l'ensemble de la *Banquerie;* cependant, en le rapprochant du précédent, on voit que les petits bancs devaient être vers le bout de la rue *Saint-Siméon,* et les grands bancs vers la rue du *Loup.*

Breuterias : *Breuterias, Breutarias, Boucheries.* — Nous savons par les registres des délibérations de la Jurade de Bordeaux, des années 1407 et 1414, qu'il y avait à Bordeaux quatre boucheries : celles du *Marché,* de *Porte-Bouqueyre,* de *Porte-Médoc* et de *Saint-Projet.*

Breuterias deu Mercat (7, 21). — Les boucheries du *Marché,* qui existaient dès l'an 1370, étaient situées près du moulin du *Marché* [Ms. Baur., p. 68]. « Il paroît par un titre du 21 juillet 1398, dit Baurein [Ms., » p. 159, v°], que les boucheries du *Marché* s'étendoient, pour lors, jusqu'à » l'alignement de la rue des *Ayres;* il est question dans ce titre de huit » emplacemens de trois pieds et demi de largeur sur six de longueur, » pour y placer des bancs de boucheries; il est ennoncé dans ce titre que » ces emplacemens sont situés, en lo *Marquat* de Bordeu, en la breutaria » belha, à l'intrada de la rua de *Las Eyras,* so es assauer : aqui ont se » bend lo harem bermelh. »

Avant la construction de l'Abattoir actuel entre l'église de Sainte-Croix et le cours Saint-Jean, il en existait un dans la rue *Dejus-lo-Mur* ou du *Mû,* à l'ouest du moulin du *Marché;* il est probable que cet abattoir était un reste de ces vieilles boucheries qui s'étendaient, à la fin du XIIIe siècle, du bord du Peugue à l'entrée de la rue des *Ayres.* A la même époque, Jean Colomb, coseigneur de *Lamarque* en *Medoc,* vendit une rente assignée sur un des bancs de cette boucherie : « Vente par noble home » Johan Colom, chevalier, seigneur, en partie, de *Lamarque,* et citoyen » de Bordeaux, d'exporles et de cens sur un banc à boucherie, aux bou- » cheries du *Grand-Marché* (rue des *Espiciers*), paroisse *Saincte-Colombe* » [Bénéf. St-Mich.]. Les boucheries du *Marché* devaient, au commencement du XVIe siècle, s'étendre fort loin du côté de l'est. Voici l'extrait d'un acte de 1516 [Inv. St-And.] nous apprenant qu'il y avait des bouchers établis près de l'église *Sainte-Colombe :* « Proces entre le syndic de *Saint-André* » et Gironsac de La Riviere, bouchier de Bordeaux et syndic de l'ospital, » sur la rente, reconnaissance, droits et devoirs seigneuriaux de la moitié, » par indivis, d'un banc à tailler chair, et ses appartenances, scitué et » assis en la boucherie du *Marché* de ladicte ville de Bourdeaux, derriere » l'esglize *Saincte-Colombe,* appellée la boucherie de *Lambert,* confron- » tant, de deux coustés, ausdicts bancs carnassiers de la confrerie des » bouchiers de la boucherie, les allees entre deux; tenant, en long, à la

» rue publicque, par le bout et de devant, jusques à la grand allée, par » le bout de derriere; et estoit la moitié dudict banc carnassier tenu par » ledict doyen, chanoines et chapitre. »

L'église *Sainte-Colombe* était alors située sur la place Sainte-Colombe actuelle; le chevet ou l'abside était à l'extrémité orientale de cette place; les boucheries de *Lambert* ne pouvaient donc être situées que dans cette portion de la rue *Sainte-Colombe* qui s'étendait jusqu'à la rue de *La Rousselle*.

Breuterias de Porta-Boqueyra (6, 21). — Les boucheries de *Porte-Bouqueyre* existaient en 1407 et 1414 [Jurade]; elles étaient situées près de la porte *Bouqueyre,* en dedans et en dehors des remparts : « dedens et » deforas. » Elles étaient, au moins en partie, sous la mouvance de la ville à la fin du xve siècle : (1499) « Jehan Darthes, bouchier, a recogneu » tout icelluy bancq ou taulier, pour tailler cher, contenant douze piedz » et demy de long, et, de largeur, par l'ung bout, deux piedz et demy, et, » par l'aultre bout, troys piedz et demy, avecq l'armoyse fondée dans la » muralhe, contenant, laditte armoyse, sept piedz de long et deux piedz » et ung pam de parfond, scitué à la *boucherie* joignant *Porte-Bouquiere;* » confrontant à la ruhe publique qui conduict de ladicte boucherie à la » maison commune, d'une part, et à la maison de la done Jane de La » Forcade, d'autre part; et tient, en long, du quanton ou entrée dudict » portal de *Porte-Bouquiere,* à main senestre, de l'ung bout, entre à la » maison dudict Darthes...., d'autre bout. » La rue où ces boucheries existaient est appelée encore rue des Boucheries; elle conduit du cours des Fossés à la rue Renière.

Breuterias de Porta-Medoca (10, 22). — La boucherie de *Porte-Medoc* était située, à la fin du xive siècle et peut-être au commencement du xve, en dehors de l'enceinte romaine, puisque, le 25 octobre 1389, le duc de Lancastre concéda aux maire et jurats de Bordeaux le droit d'établir une boucherie « en le place qui est hors pourte *Medoqua....,* par vendre le » charn qui ne se use à vendre dintz la citee de Bordeaux » [Liv. Bouil., p. 300]. Les boucheries qui étaient en dedans de cette porte existaient peut-être déjà, puisque vers la même époque le carrefour de *Font-Jouyn,* situé à la rencontre des rues *Sainte-Catherine* et *Porte-Dijeaux,* avait aussi le nom de carrefour des *Boucheries-de-Porte-Medoc,* et que la rue

du *Putz-des-Alaudatz* était la première qu'on trouvait, au xve siècle, dans la rue *Porte-Dijeaux,* en allant des boucheries de *Porte-Medoc* vers la porte *Dijeaux* [Ms., Baur., p. 97]. L'extrait suivant [Lièv. St-And.] confirme les assertions de Baurein : « ..... pour une maison, en la rue *Porte-* » *Medoque,* joignant la cantonniere du midi de la rue *Saint-Remi,* vis-à-vis » des boucheries de *Porte-Medoque.* » Si ces deux boucheries n'étaient pas contemporaines, la fondation de celle de l'intérieur de la cité a dû suivre de près celle de l'autre.

Breuterias de Sent-Projeyt; breuterie *de Quadrivio-Sancti-Projecti* (8, 21). — Nous avons vu que les boucheries de *Saint-Projet* étaient situées au carrefour du même nom, à la rencontre des rues *Saint-Siméon* et *Sainte-Catherine.* (Voir cantoun de *Sent-Projeyt,* p. 340.) Elles étaient, en effet, au coin de la rue *Sainte-Catherine,* des deux côtés de l'entrée de la rue *Saint-Siméon.* En 1367, le trésorier de l'archevêque, énumérant les maisons de la rue *Saint-Siméon,* écrit : « ..... pro magna » domo lapidea in rua *Sancti-Simeonis*..... » — « ..... pro magna domo » lapidea contigua que est, in angulo, juxta ruetam de *La Ferreyra*..... » — « ..... pro ipsa dimidia domo que est juxta dictam ruetam..... » — « ..... pro alia dimidia domo contigua..... » — « ..... pro domo contigua » que est juxta breuteriam seu bancos in quibus carnes venduntur..... » Ces boucheries s'étendaient, sur le côté méridional de la rue *Banquerie,* jusqu'à la rue des *Pinhadors* [Inv. St-And.] : « ..... maison seize en la » parroisse *Sainct-Projet,* rue des *Pinhadous,* confrontant, d'une part, » à la maison de Pellerin Forton, et, d'autre, à la boucherie de *Sainct-* » *Project.* » Elles portaient aussi, en 1356 [C. de l'arch.], le nom de boucheries du *Carrefour-de-Saint-Projet :* « ..... quos solvit Bertrandus » de Lopiaco...., nomine Mabile sororis sue...., pro domo que est juxta » breuteriam de *Quadrivio-Sancti-Projecti.* »

Cordaria : *La Cordaria; la Corderia;* la *Vieille-Corderie;* la *Corderie.* — Au commencement du xve siècle, il existait à Bordeaux deux *Corderies;* l'une était située près de la porte *Saint-Germain,* et l'autre près de l'église *Saint-Pierre.* L'existence de la première est signalée par l'abbé Baurein [Ms., p. 117, v^o], qui cite un titre de 1343 dans lequel la rue du *Burga* est appelée « carreyra deu *Berguar-à-la-Cordaria;* » et il ajoute que la maison dont il est question dans ce titre, était près de la porte *Saint-Germain.* Il

dit ailleurs (p. 101) que l'estey d'*Audeyole* coulait dans le terrain qui est entre la fontaine d'*Audeyole,* la *Vieille-Corderie* et la porte *Saint-Germain;* et, suivant un titre de 1321, près de cette porte : « ..... quedam » domus que est a la *Cordaria* prope portale *Sancti-Germani.....* » Au XVIIIe siècle, la rue CONDILLAC, ou plutôt le chemin qui longeait à l'intérieur de la ville le pied des murs du XIVe siècle, s'appelait rue de la *Corderie* [Lattré].

L'existence de la seconde *Corderie* est constatée par le nom de rue de *La Grande-Corderie,* située, comme nous l'avons dit, dans le quartier *Saint-Pierre :* « Yspania de Caudino, parrochiana *Sancti-Petri* Burdegale, » commorans in *Magna-Corderia-Sancti-Petri* » [C. de l'arch. — 1400].

Crabeyra : *La Crabeyra; la Craberya; la Crabreyra; la Craberie; la Cabreyra; la Cabraria; la Cabrerie: la Gran-Cabreyra; la Petite-Cabreira* (16, 21). — La *Craberie* était située, entre le couvent des *Menuts* et les fossés du premier accroissement, en face de la porte *Bouqueyre,* ainsi qu'il résulte du texte suivant, daté du 3 mai 1434 : « ..... per rason de la » mayson de la *Cabreria* scituada, sobre lo fossat de Bordeu, à porta » *Boqueyra.* » On lit plus loin dans le même titre : « ..... la *Craberya* » scituata, sobre lodeit fossat, defora porta *Boqueyra* » [Arch. hist., t. I, p. 162 et 163]. On trouve dans les minutes de Seneschaut, notaire, qu'en 1491 les maire et jurats de Bordeaux achetèrent la maison et place de la *Craberie* située « sur le *Foussé* devant la porte du couvent des *Freres-* » *Mineurs* de laditte ville de Bourdeaux; laquelle susditte maison de la » *Craberie,* par le conseil et deliberation desdicts maire et jurats, a esté » abatue et transmuée ailleurs. » On la construisit alors plus près de la rivière, dans la rue du *Putz-Salat* (impasse MAURIAC). C'est là en effet que nous la trouvons en 1498 [Bénéf. St-Mich.] : « ..... maison sur les fossés, » devant la *Craberie;* » et, pour qu'il n'y ait pas de doute, l'auteur de l'inventaire ajoute entre parenthèse : « rue *Mauriac.* » Elle existait encore, dans cette dernière localité, au milieu du XVIe siècle, ainsi que l'indique le titre suivant, daté de 1526, qui fait en même temps une espèce de description de cette boucherie : « Baillette à Arnaud Sarabert de toute » icelle place vuide de la boucherie de la *Craberie,* en laquelle place sera » tenu et a promis ledit Sarabert construire et ediffier une voulte, sans » porter préjudice à laditte *Craberie;* plus, ont baillé audit de Sarabert le » lieu et place pour bastir et ediffier ung plancher sur ladite boucherie; et,

» dessus icelluy plancher, pourra ledict de Sarabert bastir, sy bon luy » semble, ung grenier, ou le logis qu'il voudra; et sera tenu entretenir » ladicte *Craberie* de toutes reparations necessaires, et tenir le planché » plastré par dessus, afin qu'il ne tumbe aulcune chose sur les bancs de » ladicte *Craberie;* confrontant icelle boucherie, en laquelle sera laditte » voulte, à la maison dudict de Sarabert, contiguë à ladicte *Craberye,* de » l'un cousté, et la rue qui est dernier icelle, appellée *Le Puy-Sallé,* de » l'autre costé; la maison de ceux de La Taste et celle de Audette Bernard, » la rue entre deux, de l'un bout, et la grand rue devant les *Salinieres,* de » l'autre bout » [Terr. Bos.]. Nous ne voyons pour correspondre à ces confrontations que les maisons isolées qui s'élèvent encore au bas de l'impasse Mauriac, sur le cours des Fossés, près de la porte Bourgogne.

Plus tard la *Craberie* fut encore changée de place, et transportée à l'est de l'église *Saint-Michel,* où l'on trouvait, au siècle dernier, une rue de la *Craberie.*

Nous avons rencontré dans un terrier du chapitre de Saint-Seurin le titre suivant, daté de 1418, qui signale une *Craberie,* ou peut-être une localité portant ce nom, dans la paroisse *Saint-Seurin.* C'est une reconnaissance par Robbert Bussan, tisserand (teysseney), au chapitre *Saint-Seurin,* d'une pièce de vigne située, aux *Graves-de-Bordeaux,* « au loc apperat à » la *Gran-Cabreyra,* aissi cum es entre la binha de Guilhem deu Bergey, » d'una part, et lo feu de *Sent-Aman,* d'autra part. » Le même manuscrit signale, en 1421, une localité de la même paroisse, appelée la *Petite-Cabreyre.*

Escola Sent-Raphael : *Escola Sent-Raphael; College Sainct-Raphael* (10, 19). — Ce *Collége,* fondé par Pey Berland en 1442, était situé dans la rue *Saint-Paul,* près de l'ancienne église du même nom [Var. Bord., t. IV, p. 13]. Nous avons donné, plus haut (p. 103), en parlant des tours et des murs romains qui fermaient à l'ouest la ville de Bordeaux, le nom des possesseurs des différentes maisons situées, en 1457, entre ces murs et la rue *Saint-Paul;* nous n'en avons trouvé aucune appartenant au *Collége;* mais il en possédait du côté opposé de la rue, c'est-à-dire du côté oriental. En 1457, le contrôleur de l'archevêque, après avoir énuméré les maisons du côté occidental de la rue *Saint-Paul* et donné la nomenclature des fiefs de l'archevêché, reprend par le sud, et, dénombrant les fiefs du côté de l'est, il dit : « In dicta rua *Sancti-Pauli,* in altera parte ipsius rue, versus

» orientem, redeundo in feudum predictum dicti hospitalis, et deinde » eundo versus ecclesiam et versus septentrionem..... » Il signale d'abord deux terrains appartenant à l'hôpital *Saint-André* (sur le premier, situé au coin de la rue, s'élevait la chapelle de cet hôpital [Lièv. P. Berl.]); puis il ajoute : « Dominus archiepiscopus tenet magnam domum, et aliam » domum, et aliam domum (trois maisons), et tota terra, sive trilea, que » est retro ecclesiam *Sancti-Pauli,* et sunt tres feudi que fuerunt domi- » nus *(sic)* Raymundus *(sic)* de *Cussaco* nunc defunctus *(sic)* (et pour qu'il » ne puisse y avoir de doute sur la destination de ces trois maisons, » l'auteur ajoute en marge : *Collegium);* postea sequitur ecclesia *Sancti-* » *Pauli.* » Un compte de l'archevêché de 1459, écrit en français, s'exprime ainsi : « Receu..... de monseigneur l'archevesque....., pour plusieurs » maisons où est le *College.....* » Pey Berland avait acheté ces maisons à Raymond de Cussac pour y établir son collége, qui subsistait encore au milieu du siècle dernier [Lièv. P. Berl.].

Mercat : *Lou Mercat; lou Grand-Mercat;* le *Grand-Marché;* le *Marché;* place de l'*Ancien-Marché;* place du *Marché-aux-Veaux;* place du Vieux-Marché (7, 21). — Le *Marché* était une place à peu près carrée, située à la rencontre des rues des *Ayres,* des *Épiciers,* de *Sainte-Colombe* et de *Saint-James.* Nous trouvons dans un manuscrit des Archives départementales intitulé : « Terrier planisfère qui contient les plans des divers fiefs du » couvent des *Freres-Precheurs* de la ville de Bordeaux, 1788, » un plan du *Marché,* tel qu'il existait à la fin du XVIIIe siècle. Nous croyons que les dispositions de cette époque ne différaient pas beaucoup de celles du marché du XVe siècle. Au midi de la place, sur l'alignement du côté septentrional de la rue des *Ayres,* était la *clye,* emplacement entouré d'une barrière dans lequel se tenait le crieur public; en face de la *clye,* au nord, s'élevait le Pilori; à l'est était « la *Panneterie,* ainsi appelée parce » qu'elle étoit specialement destinée pour la vente du pain. » Entre la *clye* et le côté occidental du *Marché* existait une croix appelée « la croix » du *Marché,* qui fut déplacée, le 18 juillet 1759, par ordre de M. de » Tourny, alors intendant, et transplantée dans la place *Sainte-Colombe.* » Au moyen âge, les côtés de la place étaient occupés par les bancs ou étaux qui envahissaient aussi les rues voisines. L'archevêque de Bordeaux, l'abbé de Sainte-Croix et quelques autres seigneurs levaient des rentes sur certains de ces bancs, ainsi qu'il est constaté par une foule de

documents, entre autres par les suivants : « Recepi a Raymundo de » Bigueira, filio Martini, pro censu debito pro duobus bancis in quibus » allecia venduntur apud *Mercatum* Burdegale..... » [C. de l'arch., 1354]. — « Reconnaissance, en 1382, par Jehan Patriston, à l'abbé,.... de trois » pieds et demi de large et six pieds de long, rue des *Ayres,* à l'entrée du » *Marché*..... » — « Reconnaissance, en 1386, de six bancs carnassiers, » au *Grand-Marché* de Bordeaux, plus deux bancs poissonniers à la brau- » terie vieille dudit *Marché*..... » — « Bail à cens, en 1398, par l'abbé (de » Sainte-Croix) en faveur d'Arnaud Maurin, vieux, de huit sols et plasses » de terre vuide au *Marché* de Bourdeaus, à la breuterie vieille où se vend » le harang vermeil » [Inv. Ste-Cr.].

Le pourtour du marché s'appelait, au XVIe siècle, la *Garlande,* la *Guirlande deu Mercat :* « Jehan Blanc, apotiquaire, reconnois (en 1539) tenir » en fief du chapelain de la chapelle de Marie d'Estratonne, dame de » Landiras, fondée en l'esglise *Saint-Michel* de Bordeaux, une maison » scituée en la *Garlande du Marché (Grand-Marché),* paroisse *Sainte-* » *Colombe* » [Bénéf. St-Mich.]. — « Le 15 fevrier 1621..... a esté defendu » à tous vendeurs de saumon, balaine et autre poisson salé de le vendre » dans la *Guirlande* et enclos du *Marché,* ains au marché du *Poisson-* » *Salé,* qui est sur le ruisseau du Peugue » [Chr. Bord., p. 4].

Pez-Belh : *Lou Pez-Belh;* le *Poids-Vieux* (10, 22). — Le bureau du *Poids public* de la ville de Bordeaux était établi, si l'on en croit le Bulletin polymathique (année 1810, p. 65), dans une maison de la rue du *Pez-Belh* (rue Saige). Il était appuyé au mur romain du nord.

MAISONS

(OUSTAUS, OSTAUS, HOSTAUS, ETC.)

Il n'existe pas à Bordeaux de maisons antérieures à la conquête de Charles VII qui aient été conservées dans leur état primitif. Il y a quelques années, on en rencontrait encore quelques-unes à peu près intactes. Elles ont toutes, ou presque toutes, été détruites. Celles qui subsistent aujourd'hui ont été modifiées de manière à les rendre méconnaissables. Quelques-unes de ces maisons avaient appartenu à des seigneurs ou à des particuliers dont les noms et le souvenir se sont conservés dans nos archives. Souvent, des rues, des carrefours, des emplacements ne sont désignés que par la demeure d'un riche bourgeois ou d'un personnage notable; souvent encore, les rues, les tours, les portes empruntaient leur dénomination à ces maisons; aussi avons-nous pensé qu'il était utile d'en signaler un certain nombre en faisant connaître, autant que possible, leur emplacement, ou, du moins, les rues dans lesquelles elles s'élevaient.

Abbas de Sent-Saluador de Blaya : Oustau *de l'Abbas de Sent-Saluador de Blaya;* maison de l'*Abbé de Saint-Sauveur de Blaye* (9, 20). — Il résulte du titre suivant, daté du 1er avril 1454, que cette maison était située à la rencontre des rues de *Saugars* et de *Artigua,* au sud de cette dernière, c'est-à-dire à l'angle sud-ouest formé par la rencontre des rues de CHEVERUS et TUSTAL : « Conoguda que Reuerent Payre en Diu, mossen » Aymeric Costantin, abbas lo jorn dui de l'abadia de *Sent-Saluador de* » *Blaya,* esporlet, per si et per sos successors, de tot aquet hostau cor- » naley...., en la parropia de *Nostra-Dona-de-La-Plassa* de Bordeu, en la » rua apperada de *Saugas;* aissi cum es entre la rua de l'*Artiga,* d'una » part, et lo son buyt deudeit mossen l'abbas...., d'autra part; et dura, de » long, de la deyta rua de *Saugas,* de part dauant, de l'un cap, entro à la

» mayson de peyra deudeit senhor abbas, de part detras, de l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

Alhan : Oustaus *d'Alhan;* maisons de la famille d'*Alhan* (8, 22). — On sait que la rue Maucoudinat s'appelait autrefois rue d'*Alhan;* elle avait reçu ce dernier nom probablement à cause des maisons qu'y possédait la famille d'Alhan, fort puissante alors, et qui avait donné plusieurs maires à la ville de Bordeaux. Nous allons fournir les textes signalant quelques-unes de ces maisons qui, très probablement, couvraient, aux XIIIe et XIVe siècles, un emplacement considérable, puisqu'on trouve, au XVe, plusieurs membres de cette famille possédant des immeubles contigus dans cette rue. En 1354, la fille de Bernard d'Alhan, lequel avait été maire en 1279, possédait une maison voisine de celle de Brunet d'Alhan « ..... a » Raymundo de Malomussone, nomine filie Bernardi de Alhano, uxoris » sue...., ratione domus, sive soli, quod habet apud *Sanctum-Petrum,* » juxta solum Bruneti de Alhano..... » La maison de Brunet était, en 1356, dans la rue d'*Alhan :* « Rostanhdus de Lopiaco, ut tutor Bruneti de » Alhano...., pro feudo quod tenet in rua d'*Alhano,* retro domum Bertrandi » Calculi, militis..... » Ce texte est complété par le suivant, daté de 1361 : « Brunetus d'Alhano...., pro domo et tota stagia quas tenet in rua que, » de puteo de *Alhano,* ducit versus ecclesiam *Sancti-Simeonis*..... » Enfin un compte de 1367 donne la preuve que cette maison était la seconde que l'on rencontrait à droite, en entrant dans la rue d'*Alhan* par la rue *Saint-Pierre;* il fait connaître, en même temps, l'emplacement des maisons d'une certaine quantité d'anciens bourgeois de Bordeaux dont les noms se retrouvent assez souvent dans nos archives : « Petrus Vigerii de Rossella » debet pro domo nova que est in angulo, juxta *Diviciam,* sive ruam » *Magne-Carpentarie*..... » (Cette maison était à l'angle sud-ouest formé par la rencontre des rues *Saint-Pierre* et de la *Grande-Carpenteyre.*) Le contrôleur de l'archevêque, se dirigeant vers le sud, dénombre ensuite les maisons qui forment le côté occidental de la rue *Saint-Pierre;* et, après deux maisons qui suivent celle de Pierre Vigier ou Beguer ou Beguey (1), il ajoute : « Seguinus Barba (2), pro domo contigua quam tenet nunc

(1) Plusieurs membres de cette famille avaient été maires de Bordeaux : Pierre Beguer, en 1222, 1226 et 1242; Vigourous Beguer, en 1232 et 1236; Jean Beguer, en 1302.

(2) Un Seguin Barba avait été maire en 1251.

» dominus Arnaldus Monetarii, miles, et Petrus de Bons tenet ab ipso..... » — Guillelmus de Pinu [1]...., pro domo que est ibidem in angulo (à » l'angle de la rue de la *Petite-Carpenteyre*), juxta domum Raymundi » Manent..... — Guillelmus de Pinu pro domo que est retro domum suam » predictam..... » Vient ensuite la maison de Jeanne de Mayensan, située à l'autre angle de la rue de la *Petite-Carpenteyre*. Le contrôleur, continuant son recensement, ajoute : « Johannes de Plassano...., pro domo » que est juxta domum Sebile de Alhano, que movet a monasterio *Sancte-* » *Crucis*, in rua *Sancti-Petri*..... » Il signale ensuite une maison située à côté de celle de Sebile; puis celle de Bertrand Calhau : « Bertrandus » Calhau, miles, debet pro domo contigua que est in angulo..... (à l'angle » nord-ouest formé par les rues *Saint-Pierre* et d'*Alhan*). » Enfin, il termine ainsi : « Brunetus, filius Amalvini de Alhano...., pro domo, sive » solo et tota stagia que sunt in dicta rua de *Alhano,* retro domum domini » Bertrandi Calculi, militis..... » [C. de l'arch.].

Arssac : L'Oustau *d'Arssac;* tor *d'Arssac;* aula *d'Arssac;* gran-sala *d'Arssac;* domus domini *de Arsaco;* tour d'*Arsac;* maison d'*Arssac* (9, 23). — Cette maison était située dans l'angle nord-est de l'enceinte romaine, à l'extrémité nord d'une ruelle appelée d'*Arssac.* (Voir cette ruelle, p. 176.) Baurein prétend [Var. Bord., t. II, p. 275] que la demeure du seigneur d'Arssac à Bordeaux, appelée d'abord maison d'*Arssac,* a été nommée, plus tard, tour d'*Arssac*, parce qu'un seigneur de cette localité avait fait construire une tour « dans les dépendances de son hôtel, et qui » servoit, dans ce lieu, de fortification et de défense au mur de la ville. » Comme ce n'est qu'une hypothèse du savant abbé (s'il avait trouvé la preuve de la construction de cette tour au moyen âge, il n'aurait pas manqué de la donner), il nous est permis de chercher si cette tour ne pourrait pas être plus ancienne. Nous savons que les trois autres angles de la ville romaine étaient fortifiés par des tours rondes. La *Vieille-Tour,* à l'angle nord-ouest, a subsisté jusqu'à ces derniers temps; les fondations d'une tour ronde ont été découvertes à l'angle sud-ouest, lors du percement du cours d'Alsace-et-Lorraine, la tour du *Roi,* autre tour bâtie sur une base romaine, à l'angle sud-est, faisait partie du château de l'*Ombrière.*

[1] De Piis, très ancienne famille qui a possédé une grande quantité de seigneuries dans le Bordelais et le Bazadais, et dont il reste encore des descendants.

On peut donc conclure de là qu'une quatrième tour ronde fortifiait l'angle nord-est. La maison d'*Arssac* se trouvant placée au fond de la ruelle d'*Arssac* qui longeait, du côté de la ville, le mur romain de l'est, et s'appuyant en partie contre ce même mur et celui du nord, avait nécessairement dans ses dépendances, la tour romaine de l'angle; nous croyons, en conséquence, que la tour, rebâtie ou restaurée peut-être par un seigneur d'Arssac, avait fait donner à la maison qui y était adossée, le nom de tour d'*Arssac,* et que cette tour, appelée en 1362 *tor Neba-de-Tropeyta,* était antérieure à cette maison.

La tour d'*Arssac* était, en 1538, bornée par la rue du *Pont-de-la-Mousque :* « Bertrand Sorbey a reconnu..... maison scituée en la ruhe du *Pont-de-* » *la-Mousque,* confrontant à la tour d'*Arsac* » [Terr. Cast.]. Nous devons faire remarquer que la rue désignée par le nom de *Pont-de-la-Mousque* pouvait être celle appelée actuellement du même nom, ou l'ancienne rue de *Porte-des-Paus,* qui eut aussi, au XVIe siècle, le nom de *Pont-de-la-Mousque.* (Voir rue *Porta-deus-Paus,* p. 276.)

Aymeric : Oustau *d'Aymeric.* — Guillaume Aymeric, peut-être le même que Guillaume-Raymond Aymeric, qui avait été maire de Bordeaux en 1257, avait possédé, dans la rue des *Ayres,* une maison qui appartenait en 1367, à Bonafous de Sainte-Colombe : « Bonafusius de Sancta- » Columba...., pro domo que est juxta domum Johannis Columbi, militis, » que fuit quondam Guillelmi Aymerici..... » (Voir oustaus de *Colomb.*)

Baquer : Oustau *de Baquer.* — Cette maison était située dans la rue du *Putz-deus-Judius,* près d'une autre maison adossée au palais de l'*Ombrière* [Ms. Baur., p. 85]. La famille Baquer ou Baquey ou Vaquey était très ancienne à Bordeaux et dans le Bordelais, où elle possédait plusieurs seigneuries.

Beguey : Oustau *de Beguey;* la tor *de Beguey;* la taule *de Beguey;* la tor *de Blaya;* maison de *Lansac* (7, 22). — Cette maison a porté le nom de *Beguey* jusqu'au milieu du XVe siècle au moins, époque où elle échut à Guilhem Andron, chevalier, seigneur de *Lansac* et du *Breuilh,* comme héritier d'Amanieu Beguey, damoiseau, fils de Gaillard Beguey, chevalier. Elle s'appela plus tard : maison de *Lansac* [Ms. Baur., p. 107]. Elle était située à l'embranchement des rues du *Cerf-Volant,* d'*Enfer* et des *Bahu-*

tiers. C'est ce que prouve un titre de 1406 cité par Baurein [Ms., p. 143] : « Tot aquet hostau et chopa, loquau es en la deyta carreyra deu *Putz-* » *deus-Judius,* pres l'ostau deudeyt mossen Galhard Beguey, aysi cum es » entre la tor deudeyt mossen Galhard Beguey, d'una part, et ladeyta » carreyra deu *Putz-deus-Judius,* d'autra part; et dura et ten en lonc, de » la rua per laquau hom ba bert porta *Begueyra,* de l'un cap, entro à la » rua apperada d'*Enfern,* de l'autra cap. » La maison de *Beguey* s'appuyait, par derrière, au mur romain passant au nord de la rue *Poitevine;* c'est ce qui résulte encore de cet autre titre [Ms. Baur., p. 143, v°] : « Tot » aquet hostau qui es en la rua *Peytabina,* ayssi cum es entre l'ostau » deudey mossen Galhard Beguey, d'una part, et ladeyta rua apperada » d'*Enfern,* d'autra part; et dura et ten, en lonc, de la tor deudeyt mossen » Galhard Beguey, de l'ung cap, entroque au mur de la ciutat de Bordeu, » de l'autra cap. »

On l'appelait aussi la taule de *Beguey,* c'est-à-dire maison noble de *Beguey*. Elle porte également, dans un titre du 3 juillet 1376, le nom de tor de *Blaya* [Terr. Ste-Cr., 1375-1448] : « ..... per rason de tot aquet » hostau ab la terra et lo loc en que es..... que lodeyt mestre Johan » Cap-de-Porc aue, au temps que biue, en la rua aperada d'*Enfern,* per » laquau hom ba de rua *Peytauina,* bert la rua deu *Pus-deus-Judeus* et » bert la gleyza *Sent-Peyre* de Bordeu; loquau hostau es dauant la tor » aperada de *Blaya,* qui es deu noble homme mossen Gualhard Beguer, » caualer; ayssi cum es entre la mayson de Johan Folson, angles, d'una » part, et lo mur de la ciptat de Bordeu, d'autra part; et dura et ten en » long, de ladeyta rua d'*Enfern,* de part dauant, de l'un cap, entro au » mur deu castet de l'*Ombreyra* de Bordeu, de part detras, de l'autre » cap. » La rue d'*Enfern* passait entre le château de l'*Ombrière* et la maison de *Beguey*, qui occupait tout un côté de la rue; il est donc évident qu'il ne restait pas de place pour une tour, et qu'ainsi la tour de *Blaye* n'était autre que la maison de *Beguey*. On trouve aux Archives départementales un plan, annexé à des actes du XVIIe siècle, dans lequel on a écrit, dans l'emplacement de la maison de *Beguey :* « Maison de Madame » la Présidente d'Affis, qui fut de feu M. de Massiot, conseiller, son père, » et auparavant des sieurs du Double de Lansac. »

La maison de *Beguey,* qui avait tous les caractères des constructions du commencement du XIVe siècle, a été démolie lorsqu'on a percé le cours d'Alsace-et-Lorraine.

Benauyas : Oustau deu besconte de *Benauyas;* maison du vicomte de *Benauges.* — En 1438, Gaston de Foix, comte de Bénauges, troisième fils d'Archambaud de Grailly et d'Isabelle de Foix, et cousin-germain du fameux captal de Buch, possédait une maison à Bordeaux derrière l'église *Saint-Projet :* « Mossen lo besconte (1) de *Benauyas*..... pro domo que est » retro ecclesiam *Sancti-Projecti* Burdegalensis..... » [C. de l'A. — Arch. mun.].

Bonafos : Oustau *de Bonafos.* — La famille de *Bonafos,* qui avait compté un de ses membres au nombre des maires de Bordeaux en 1247, possédait plusieurs maisons; l'une est mentionnée, en 1336, près du puits de *Malemort;* l'autre, en 1361, dans la rue des *Ayres :* « Johannes et » Petrus Bonafusi de Sancta-Columba...., pro domo quam tenent in rua » de *Areis,* juxta domum domini Johannis Columbi....; » une troisième, en 1367, dans la rue *Cayffernette.*

Borc : Oustau *de Borc;* maison de la famille de *Bourg.* — Un Vital de Bourg possédait, en 1367 [C. de l'arch.], une maison dans la rue *Cayffernette :* « Vitalis de Borc debet, pro solo contiguo (in rua de *Cayfferneta*) » in quo est domus..... » Guitard de Bourg, très probablement ancêtre de Vital, avait été maire de Bordeaux en 1278.

Bosc : Oustau *de Pey-deu-Bosc;* domus *Petri-de-Bosco;* maison de *Pierre-du-Bosc.* — Pierre du Bosc ou de Bosco, évêque de Dax, chanoine de *Saint-André,* qui fit faire les vitraux des fenêtres s'ouvrant au-dessus des galeries du chœur de la cathédrale de Bordeaux [Egl. métrop., p. 21] (2), possédait une maison dans la rue du *Puitz-vieux-du-Far*, ainsi qu'il résulte d'un texte de l'an 1400 [C. de l'arch.] : « Petrus » de Bosco, episcopus Aquensis, debet unum quartum frumenti et quar- » tam partem unius galline, in festo Sancti Michaelis, pro domo situata » in rua *Putei-veteris-de-Farro.* »

Budos : Oustau *de Budos* (9, 20). — La maison de *Budos* était en face

(1) Il y a ici erreur du rédacteur du compte de l'archevêché; la vicomté de *Bénauges* avait été érigée en comté, en faveur de Gaston de Foix, le 18 juin 1426 [Rôl. gasc.].

(2) Il ne reste plus que quelques fragments informes de ces verrières.

de l'église *Saint-Sauveur,* et au sud de cette église. Elle avait sa façade dans la rue de *La Saubetat,* et s'appuyait, par derrière, au mur romain du sud. C'est ce que nous apprend le texte suivant [Obit. St-And., fol. XII, r°] : « Anniversarium domini Garcie Ayquelmi, canonici hujus » ecclesie..., pro quo habemus c solidos supra domum canonicalem, qua » moratur, juxta domum vocatam de *Budos,* que est ante ecclesiam » *Sancti-Salvatoris.* » Lorsqu'on a percé le cours d'Alsace-et-Lorraine et qu'on a démoli les murs romains dans cette partie de leur parcours, on a mis à découvert les restes d'une maison dont quelques ouvertures avaient le caractère de celles du XIVe siècle (voir tor *Gracilis,* p. 94). Il est probable que ces restes étaient ceux de la maison *de Budos.*

Calhau : Oustaus *de Calhau;* maisons de la famille *Calhau.* — La famille *Calhau,* qui avait fourni des maires à Bordeaux, possédait plusieurs maisons dans cette ville. La plus considérable, était située dans la rue *Neuve* [Ms. Baur., p. 1 à 13]. Dans les impasses qui aboutissent à cette rue, on voit encore des fragments de maisons fort anciennes et des fenêtres dans le style de celles de la fin du XIIIe siècle et du commencement du XIVe.

Pierre Calhau possédait, en 1336, une maison dans la rue du *Far* : « ..... domus quam (Petrus Calhau) habet in rua de *Farro.....* » Un Pierre Calhau avait été maire en 1309. Jeanne Fuster, femme de Pierre Calhau, en avait une à l'entrée de la rue *Poitevine* en 1362 : « Johanna » Fusterii, uxor Petri Calculi...., pro domo quam tenet in angulo, in » capite rue *Pictavinie.....* » Leur fils en possédait une autre dans la rue de *Sarporar* en 1367 : « Petrus Calhau, filius condam Petri Calhau...., » pro domo sua et stagia que sunt in rua de *Sarporas.....* »

Arnaud Calhau de Rignac avait, en 1383, une boutique dans la rue *Poitevine :* « Arnaldus Calculi de Rinhaco solvit pro operatorio suo de » rua *Peytauina.....* » Un Arnaud Calhau, celui peut-être qui avait été maire en 1303, avait possédé le fief de *La Ferreyre* qui, en 1357, appartenait à Arnaud Helie : « Arnaldus Helie.... ratione feudi de *La Ferreyra* » quod fuit Arnaldi Calculi..... Item pro magna domo sua quam habet » juxta ruetam de *La Ferreyra.....* pro alia domo sua parva que est » ibidem, juxta dictam ruetam de *La Ferreyra....* » — « ..... » Le fief de *La Ferreyre* occupait, très probablement, l'extrémité méridionale de la rue de *La Ferreyre,* entre les rues *Sainte-Catherine* et du *Petit-Cancera.*

Nous avons vu plus haut (voir oustau d'*Alhan*, p. 438) que Bertrand Calhau possédait une maison dans la rue *Saint-Pierre*, près du puits d'*Alhan;* voici deux autres textes, l'un de 1361 et l'autre de 1375, qui confirment ceux que nous avons déjà donnés : « Dominus Bertrandus » Calculi, miles, solvit pro quadam domo quam tenet in magna rua » *Sancti-Petri* Burdegalensis..... » — « Dominus Bertrandus Calculi, » miles.... pro domo quam tenet in parrochia *Sancti-Petri*, prope puteum « de *Alhano*..... » [C. de l'arch.].

Canteloup : Oustaus *de Canteloup:* domus *de Cantalupo*. — La famille de *Canteloup* comptait parmi ses membres deux archevêques de Bordeaux : Arnaud de Canteloup, cardinal en 1305, neveu du pape Clément V, et Arnaud de Canteloup, neveu du précédent, et son successeur. Cette famille possédait, en 1336, au moins deux maisons dans la paroisse *Sainte-Eulalie :* « Amanevus de Cantalupo..... pro duabus domibus quam habet » in parrochia *Sancte-Eulalie*..... » [C. de l'arch.]. Une de ces maisons, suivant un compte de l'an 1354, étaient situées dans la rue *Palheyre :* « ..... ab Amanevo et Ramundo de Cantalupo..... ratione domus que est » in rua *Palheyra*..... »

Carpentey : Oustau de Ramon *Carpentey* (10, 21). — Cette maison avec son jardin occupait, en 1405, tout l'emplacement compris, dans la rue *Porte-Dijeaux*, entre les rues des *Treilles* et *Salabert* [Coll. J. Delp., plan calqué dans les papiers de la maison de Foix, aux Archives nationales].

Colomb : Oustau *de Colomb;* maisons de la famille *Colomb*. — La famille Colomb, qui avait compté dans ses rangs onze maires de Bordeaux, possédait, dès le XIVe siècle, des maisons situées dans le quartier du *Mirail*, dans la rue *Neuve*, et dans celle des *Ayres;* cette dernière était à l'est de la *Maison Professe* (église SAINT-PAUL) [Ms. Baur., p. 1 à 3 et 167, v°]. Elle était, en 1336, entre les mains de Jean Colomb, de rue *Saint-James :* « ..... domus quam (Johannes Columbi, de rua *Sancti-* » *Jacobi*) habet in rua de *Areis*..... » En 1380, un Jean Colomb avait une maison située au carrefour de *Saint-Simeon :* « Johannes Columbi solvit, » pro feudo quod tenet in quadrivio *Sancti-Simeonis*..... » C'est probablement celle qui est signalée dans le texte suivant : « Johannes Columbi

» pro domo quam tenet in parrochia *Sancti-Simeonis*..... » Jacques Colomb, de rue *Saint-James,* avait aussi, en 1361, une maison dans la paroisse *Saint-Siméon :* « Jacobus Columbi, de rua *Sancti-Jacobi*, pro » quadam domo quam tenet in rua *Putei-de-Banhacat*, in parrochia » *Sancti-Simeonis*..... » [C. de l'arch.].

Deveriis : Oustau d'Arnaud de *Deveriis;* maison d'Arnaud de *Deveriis, deu Debers* ou *deu Deuers* (10, 19). — Arnaud de Deveriis, qui avait été économe *(clavigerius)* de l'archevêque de Bordeaux en 1355, possédait, en 1367, une maison dans la rue *Saint-Paul :* « Dominus Arnaldus de Deve- » riis, pro alio dimidio solo in quo est domus..... » Cette maison était la quatrième, à l'ouest de la rue *Saint-Paul,* en entrant dans cette rue par le sud; la cinquième appartenait à l'archevêque : « Dominus noster » archiepiscopus tenet quamdam magnam domum cum turre, et cum tota » terra, sive casali, que sunt ad latus dicte domus, de qua solebat dari, » secundum antiquos rotulos, IIII^or solidos census et XIX denarios sporle » [C. de l'arch.].

Duras : Oustau *de Duras, de Rauzan, d'Angebin* (11, 21). — Cette maison, d'après un titre de 1388, était située entre la rue de *Duras,* où elle avait sa façade à l'est, et la chapelle du *Temple*, contre le chevet de laquelle elle s'appuyait du côté de l'ouest [Col. J. Delp., copie d'un plan faisant partie des titres de la maison de Foix, aux Archives nationales]. Baurein [Ms., p. 120, et Bull. polym., année 1813, p. 185] nous apprend que cette maison bordait anciennement le quartier de *Campaure,* et qu'elle était construite contre le mur septentrional de la première enceinte, dans la rue anciennement appelée rue de *Rauzan*. Elle a dû aussi s'appeler maison de *Rauzan* et maison *Angebin* ou *Angevin*.

Il existait, en 1499, une maison de *Rosan* ou *Rausan* dans la paroisse *Saint-Michel,* derrière la rue *Bouqueyre*, dans une petite rue appelée ruette de *Rosan* (voir ruette de *Rosan,* p. 289). Cette maison devait être la même que celle de *Landiras,* ou n'en était pas éloignée.

Durffort : Oustaus de Johanna de *Durffort*. — En 1438, Jeanne de Durffort possédait des maisons sur les *Fossés* et dans les rues *Dejus-lo-Mur, Porte-Dijeaux* et du *Far,* ainsi qu'il résulte des textes suivants : « Domina Johanna de Durffort, uxor domini de Caumont, pro domo, in

» qua sunt due stagie, que est supra fossatum ville, in capite rue *Fabro-* » *rum*..... » — « Domina Johanna de Durffort, pro solo que est in rua de » *Subtus-Murum*..... » — « ..... pro dimidia domo que est in magna rua » *Porta-Digaus.* » — « ..... pro domo cum exitu, in qua fuerunt due » stagie, que est in *Magna-rua-de-Farro* » [C. de l'arch.].

Enfern : Oustau *d'Enfern;* maison d'*Enfer.* — Un titre de 1553 [Denomb.] nous apprend que « Jean Bouchet, bourgeois et marchand, » a declairé tenir deux maisons contigues ensemble scizes en la reue » *Poytevine,* parroisse *Sainte-Colombe,* » que « l'une a sa sortie, par » derriere, à la reue du *Petit-Judas,* » et qu'elle « est appellée la maison » d'*Enfer.* » Une maison placée de cette façon devait être bien près du coin de la rue d'*Enfern,* laquelle, ainsi que nous l'avons prouvé plus haut (voir rua du *Putz-deus-Judius,* p. 285), était quelquefois nommée rue du *Petit-Judas.*

Fabre : Oustau de Johanna *Fabre.* — En 1400, Jeanne Fabre possédait une maison dans la rue *Saint-Paul :* « Johanna Fabri, uxor Bernardi » de Gironda, pro solo et turre que sunt juxta *Diviciam,* in parrochia » *Sancti-Pauli*..... » [C. de l'arch.]. Cette maison était au sud de la Devise, dans la rue *Saint-Paul.* Jeanne Fabre ou Faure comptait parmi ses ancêtres un maire de Bordeaux : Martin Faure, qui avait été pourvu de cette charge en 1240 et 1249. Un Arnaud de Gironde avait été maire en 1292.

Ferradre : Oustau *de Ferradre;* oustaus de Johan *Ferradre.* — La famille *Ferradre,* dont un des membres, Bernard Ferradre, était maire de Bordeaux en 1287, avait quelques maisons dans la ville, et une rue y portait son nom. En 1361 et 1367 [C. de l'arch.], un Jean Ferradre possédait un emplacement et un jardin dans la rue *Saint-Christoly :* « Johannes » Ferradre.... pro quodam solo quod tenet in rua *Sancti-Christophori*.... » — « Johannes Ferradre..... pro dimidio solo et pro toto casali quod est » retro..... in rua *Sancti-Christophori*..... » Sa femme avait une maison sur les fossés des *Ayres,* en 1361 : « Maria de Faugeriis, uxor Johannis » Ferradre.... pro domo.... supra fossatum de *Areis*.... » La rue *Ferradre* était près de l'église *Saint-Pierre;* un Jean Ferradre y possédait une maison le 13 avril 1428; elle était, le 14 octobre 1449, entre les mains

de ses héritiers, ainsi que nous l'apprennent les deux actes suivants : « Conoguda que Ramon Dabriu, sebatey, de la parropia de *Sent-Pey,* et » borges de Bordeu, esporlet de tot aquet hostau..... en ladeyta parropia » de *Sent-Pey* de Bordeu, en la carreira per laquau hom ba de la gleisa de » *Sent-Pey* enuert l'ostau de Johan *Ferradre,* entre l'ostau cornaley deu- » deyt Johan *Ferradre,* d'una part..... » — « Conoguda que Johan deus » Cadahautz, notari public, de la parropia de *Sent-Pey,* borges de Bordeu, » esporlet.... de tot aquet hostau..... qui es en ladeita parropia de *Sent-* » *Pey,* en la carreira publica que es dauant ladeita gleisa, aissi cum es » entre...., et l'ostau cornaley, qui es deuert lo *Far-de-Lesparra,* deus » hereteys de Johan Ferradre, borges qui fo de Bordeu, deffunt, d'autra » part..... » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

Fronsac : Oustau *de Fronsac* (10, 21). — Au milieu du xve siècle, messire Guilhem Ays de Fronsac, seigneur d'Uch, possédait une maison située vers le milieu de la rue *Castillon,* du côté de l'ouest. Dans un partage, fait le 5 août 1493, cette maison échut à Archambaud de Grailly. Elle appartint plus tard au président de Gourgue; et, en 1693, elle était entre les mains du comte de Vaillac [Coll. J. Delp.].

Le même Guillaume avait, en 1438, deux maisons et un verger dans la *Grande-rue-Saint-André :* « Guilhermus Ays de Fronsaco, domicellus;.... » pro domo que est in *Magna-rua-Sancti-Andree.....* » — « Idem, Guilher- » mus..... pro domo, camera et viridario contiguis..... » Il possédait aussi un jardin dans la rue de *Verteuil* (rue Baubadat); ce jardin, faisant partie de la paroisse *Saint-Paul,* était situé à l'ouest de la rue de *Verteuil;* ceci ressort des textes suivants, datés du 17 mai 1475 : « Conoguda que » l'ondrable et discret senhor mossenhor Johan Yuern, licenciat en leys, » conselhador deu rey, nostre senhor, en la cort de parlament à Bordeu, » de la parropia de *Sent-Christo'y* de Bordeu, esporlet de tota aquera » maytat d'ostau qui es deuert lo casau de *Fronssac....,* qui es en la par- » ropia de *Sent-Pau* de Bordeu, en la rua apperada de *Bertulh,* qui ba » bert lo *Temple,* sus la *Debissa;* aissi cum es entro lo casau deu noble » home Guilhem Ays, senhor d'*Uys,* d'una part, et lo mech hostau deu- » deyt affeuat..... et dura et ten en long de ladeyta rua publica, de part » dauant, de l'un cap, entro au casau deudeyt affeuat, de part detras, de » l'autre cap. » — « Conoguda que lodeyt mestre Johan Yuern sporlet de » tota aquera meytat d'ostau...., en la parropia de *Sent-Pau,* sus la

» *Diuicia,* en la rua per laquau hom ba bert lo *Temple,* ayssi cum es » entre lo mech hostau deudeyt affuat, d'una part, et la *Diuicia* comunau, » d'autra part; et dura et ten en long de ladeyta rua publica, de part » dauant, de l'un cap, entro au casau deudeyt affuat et lo casau de » Guilhem Ays, senhor d'*Uys,* de part detras, de l'autre cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

Gassies : Oustau *de Gassies.* — La famille de Gassies possédait des maisons dans la rue *Obscure.* Une d'elles était à l'angle nord formé par cette rue et celle des *Argentiers;* une autre était attenante à la tour de *Saint-Aubin* qui en dépendait. Les membres de la famille Gassies avaient occupé à Bordeaux des charges municipales, et possédaient quelques seigneuries dans le Bordelais.

La Landa : Oustaus *de La Landa;* maisons de la famille de *La Lande.* — Les La Lande possédaient quelques-unes des premières seigneuries du Bordelais, ainsi qu'un certain nombre de maisons à Bordeaux. La plus considérable de ces maisons, qualifiée maison noble de *La Lande,* était située dans la rue *Neuve* (7, 21); elle avait appartenu aux Soler, autre grande famille de Bordeaux [Ms. Baur., p. 9, v° — Bull. polym.]; elle passa, au xve siècle, dans celle de La Lande et appartenait, en 1451, à messire Jean de La Lande, chevalier; « mossen Johan de La » Landa, cauoir, senhor de *La Breda* » [Arch. B. Lal.]. Les jardins (casaus) de cette maison s'étendaient assez loin vers l'est. Les autres maisons, qui appartenaient aux La Lande, étaient situées dans les rues de *Castilhon, Judaïque,* du *Far, La Lande* et *Saint-Pierre.* C'est ce que nous apprennent les textes suivants : — (1380) « Guillelmus et Petrus de » Landa solverunt pro domo et solo que tenent in rua de *Castilhone.....* » — (1387) « Guillelmus et Petrus de Landa..... pro domibus et solis quas » tenent in rua que, a *Divicia,* ducit versus quadrivium de *Castilhone.....* » C'est la portion de la rue *Judaïque* qui était entre le pont de *Brion* et le carrefour de *Castillon.* En 1400, le seigneur de La Lande avait une maison dans la paroisse *Saint-Pierre,* près de celle de Jean de Betonhe, laquelle était voisine de la porte *Saint-Pierre* : — (1367) « Helias Mas..... pro » domo cum solo in quo est, et pro alio solo contiguis, que domus est » juxta quamdam domum que est de feudo Johannis de La Landa, et est » in *Magna-rua-Sancte-Eulalie.....* » Ce fief doit être le même que celui

qui est signalé dans le texte suivant, daté de 1404 : « Bertranda Mas..... » pro domo cum solo in quo est, et pro alio solo contiguo, que domus est » in rua vocata de *La Landa,* in parropia *Sancte-Eulalie* Burdegalensis, » juxta domum domini de Landa..... » — (1438) « Dominus de La Landa » pro appenticio in *Magna-rua-de-Farro*..... » — (1459) « Gaillard de La » Lande...., pour un sueil ou maison joignant la rue de *La Lande*..... » [C. de l'arch.]. — (1553) « Gaston de l'Isle, seigneur et baron de *La* » *Riviere* et de la maison noble de *La Lande,* en la ville et cité de » Bourdeaulx, leve des rentes sur certaines maisons de ladicte ville » [Denomb.] (1).

Nous avons déjà fait connaître une maison appartenant au seigneur de La Lande, et située dans la rue *Obscure*. (Voir rua *Obscura,* p. 257.)

Lambert : Oustau *de Lambert;* maison de la famille *de Lambert.* — La famille *Lambert* était une des plus anciennes de Bordeaux; Arnaud Lambert avait été maire en 1208. C'est le premier maire connu de cette ville. Un autre Lambert occupait la même charge en 1231. Les comptes de l'archevêché nous apprennent qu'Arnaud Lambert possédait, en 1355, une maison près du puits de *Malemort,* et que, la même année, il en avait une dans la rue *Saint-Paul :* « Arnaud Lambert...., pro domo que est in rua » *Sancti-Pauli,* juxta domum operis *Sancti-Andree;*.... » que celle de Pierre Lambert était au carrefour de *Mimisan :* « ..... a Petro Lamberti.... » ratione domus quam habet in furcata de *Memisano;* » qu'en 1361, Pierre et Arnaud Lambert possédaient en commun un emplacement dans la rue *Saint-Paul :* « Petrus Lamberti, domicellus..... pro medietate unius soli » quod tenet, una cum Arnaldo Lamberti, in rua *Sancti-Pauli*....; » enfin, qu'en 1375, Guillaume Aytz, probablement Guillaume Ayz de Fronsac, en qualité de leur héritier, avait un jardin et une saulaie près de la *Motte de l'Archevêché,* et une maison dans la rue *Saint-Paul :* « Guillelmus Aytz, » domicellus, ut heres domini Petri Lamberti et Arnaldi Lamberti, burgen- » sium Burdegale..... pro casali et albareda que tenet juxta motam terre » que est prope *Archiepiscopatum*..... » — « Guillelmus Aytz, domicellus, » ut heres domini Petri Lamberti, militis...., pro solo quod tenet in rua » *Sancti-Pauli,* et pro alio solo quod tenet prope domum condam Guillelmi » Borelli..... »

(1) Jean de l'Isle était maire de Bordeaux en 1334.

En 1466, noble Galhard de Fronsac, seigneur d'Ueh, était aussi seigneur de la maison noble de *Lambert,* située dans la ville de Bordeaux. (Voir oustau de *Fronsac,* p. 447.)

Landiras : Oustaus *de Landiras;* plassa *de Landiras;* maison du seigneur de *Landiras.* — Un titre du commencement du xve siècle [Fr. Prêch.] nous signale une maison appartenant à la famille de Landiras, et située dans la rue *Bouqueyre :* « Quittance de droits de lots donnée, le » 29 mai 1402, par noble dame Izabeau de Saint-Simphorien, dame de » Landiras,.... en faveur de Jean Lebas,.... d'une maison scise dans la » parroisse de *Saint-Michel,* et en la rue *Boquiere,* confrontant, d'un bout, » par devant, à la rue, et d'autre bout, par derriere, à la place appellée de » *Landiras.* » Le mot *place* représente, en ce passage, le gascon *plassa,* qui est employé souvent avec le sens de *sol, emplacement, maison;* et comme nous ne connaissons pas de place vers l'extrémité méridionale et côté oriental de la rue Bouquière, seule portion de cette rue, faisant partie de la paroisse *Saint-Michel,* nous pensons qu'il s'agit ici de la maison de *Landiras.* Cette maison devait donc être située au sud de ces deux impasses, dont l'une avait son entrée dans la rue *Bouqueyre,* et l'autre dans la rue *Neuve.*

Le seigneur de Landiras possédait aussi une maison située dans la rue du *Putz-deus-Judius,* près d'une autre maison adossée au château de l'*Ombrière.* Elle appartenait, au xive siècle, à Arnaud de Camparian (1), puis à ses enfants, qui moururent sans postérité. Le prince de Galles, comme duc d'Aquitaine, usant du droit que lui conférait la coutume de Bordeaux, se saisit de leurs biens après leur mort, et en fit don, par acte du 3 janvier 1376, à Jean de Straton, seigneur de Landiras et à sa femme Isabelle de Saint-Symphorien [Ms. Baur., p. 112, v°]. Arnaud de Camparian avait, en 1354, une autre maison en face de la rue de *Sarporar :* « ..... ab Arnaldo de Campariano...., pro domo, sive operatorio » quod est ante ruam de *Sarporars.....* » Il est probable que c'est le même immeuble signalé en 1367 dans le texte suivant : « Arnaldus de Campa- » riano, pro domo, sive operatorio quod est, in angulo, inter ruam que » ducit versus portam *Vigeriam,* ex parte una, et ruetam vocatam *Cau-* » *deyreyra,* ex altera..... » L'entrée de la rue *Caudeyreyre* était en face

(1) Un Pierre de Camparian avait été maire de Bordeaux.

de la rue du *Sarporar*. Arnaud de Campanian possédait, en 1367, des maisons, et un fief contenant neuf habitations, dans la rue de *Bassens* : « Arnaldus de Campariano, civis Burdegalensis, debet pro domibus et » toto feudo quod tenet in capite rue de *Bassenæs*, versus ruam de *Securo*, » in quo feudo sunt novem stagie, III solidos III obolos. » Voici un autre texte du même compte qui précise parfaitement l'emplacement de ce fief : « ..... pro domibus, sive feudo, que sunt in altera parte dicte rue de » *Bassenæ*, que est versus occidentem, a parte rue de *Securo*. » Ces deux dernières propriétés étaient entre les mains de Jean de Straton en 1375 : « Johannes Streton, anglicus, bona tenens quondam Arnaldi de Campa- » riano...., pro domibus quas tenet in rua de *Bassenæs*, et fuerunt dicti » Arnaldi de Campariano. Idem dominus Johannes, pro domo quam tenet » ad portam *Bigueriam*..... — Johannes de Streton, dominus de Landi- » ranis, ut bona tenens Arnaldi de Campariano, pro domo, sive operatorio » quod tenet in angulo carrerie *Porte-Vigerie*, que ducit versus ecclesiam » *Sancti-Andree* » [C. de l'arch.]. Toutes les possessions de Straton passèrent à Izabeau de Saint-Symphorien (1), sa femme, et ensuite à Bertrand de Montferrand, seigneur de La Trau et de Langoiran, qui avait épousé la seconde fille d'Isabeau [Arch. hist., t. I, p. 33].

La Porta : Oustaus *de La Porta;* maisons de la famille de *La Porte*. — Une famille du nom de *La Porte*, qui avait eu deux de ses membres maires de Bordeaux : Raymond-Brun de La Porte, en 1255, et Guitard de La Porte, en 1262, possédait, en 1367, des maisons dans le quartier du *Cayffernan*, ainsi qu'il résulte des textes suivants [C. de l'arch.] : « Johannes de Campocorentino, pro quatuor partibus dimidii soli con- » tigui quod est in rua de *Cayfferneta*, et se extendit retro dicta feuda, » que sunt in rua de *Cayffernano*, usque ad murum domini Austencii de » Porta qui tenet quintum partem dicti dimidii soli.... » Le texte que nous venons de citer et le suivant prouvent que les maisons d'Austens de La Porte étaient situées dans la rue du *Cayffernan*, au coin de la rue d'*Entre-deux-Murs*, entre cette rue et la rue *Cayffernette* : « Dominus Austencius » de Porta, miles,.... pro domibus et solis que habet, in capite rue de » *Cayffernano*, juxta ruam vocatam d'*Entre-dos-Murs*..... » Les propriétés situées en face de cette dernière maison, de l'autre côté de la rue du

(1) Jean de Saint-Symphorien avait été maire de Bordeaux en 1341.

Cayffernan, lui appartenaient également : « Item, ex alia parte, pro » duobus solis in rua de *Cayffernano,* in altera parte ipsius rue que est » versus occidentem...., » et ailleurs, dans un compte de 1367 : « ..... in » angulo juxta ruetam que transit inter hujusmodi solum et murum Bur- » degale..... » Il possédait d'autres maisons, vers le milieu de la même rue d'*Entre-deux-Murs,* à la suite de celles de Guillelme Rostanhd et de Jean de Cayffernan : « Dominus Austencius de Porta, miles, pro uno » solo contiguo unius quarte partis, in quo est domus nova, versus ruam » de *Cayfferneta;* » les maisons qui suivaient, en se dirigeant toujours vers l'est, appartenaient à Fortaner de Rostanhd; après s'élevaient d'autres maisons à Austens situées de l'autre côté de la rue : « Austencius de » Porta, miles, pro alia medietate dicti soli, quod est versus murum ville, » in quo sunt due dimidie domus..... » Dame Marquese, alias Mayence, de La Porte avait une grande partie de toutes ces maisons en 1375 et 1383 [C. de l'arch.].

En 1382, Jehan de La Porte possédait une maison et une tour près de la porte *Médoc,* dans la rue du *Petit-Casteret.* (Voir rua deu *Petit-Casteret,* p. 263.)

A la même époque (1361 et 1367), un notaire de Bordeaux, nommé Pierre de La Porte, avait des maisons au carrefour de *Mimisan,* sur le bord de la Devise : « Magister Petrus de Porta...., pro domo cornelaria » rue *Sancti-Pauli* et rue de *Memisano.....* » — « Blanqua Bracheti, uxor » magistri Petri de Porta, notarii, pro solo contiguo, sive domo que est » juxta *Diviciam.....* » — « Magister Petrus de Porta, pro uno solo et » dimidio, in quibus est magna domus, juxta *Diviciam,* in angulo rue de » *Mimisano.....* » En 1375, Pierre de La Porte était mort, et sa veuve lui avait succédé dans ses propriétés.

Leon : Oustaus *de Leon;* maisons de la famille de *Léon.* — En 1367, Raymond de Léon possédait une maison dans la rue du *Puits-de-Bagnecap :* « Petrus de Fraxinu, pro domo que est juxta domum Raymundi Leonis, in » rua *Putey-de-Banhacat.....* » [C. de l'arch.]. En 1438, François de Léon en avait une, ou du moins un emplacement, à l'entrée de la rue *Médoc* : « Frances de Leon pro solo cum muris altis, lapideis, quod est in capite » rue *Medulce.....* » [C. de l'A. — Arch. mun.]. Un François de Léon était seigneur de *Sainte-Croix-du-Mont* au commencement du XVIe siècle; son tombeau existe encore dans l'église de cette paroisse [Gui. mil., t. II,

p. 321]. Nous verrons plus loin que des membres de cette famille possédaient des chais dans la paroisse *Sainte-Croix* de Bordeaux.

Lesparra : Oustaus *de Lesparra; Far de Lesparre* (6, 19). — « Une » maison de *Lesparre,* dit Baurein [Ms., p. 222, v°], étoit située près le » couvent des *Carmes*, et confrontoit au jardin de l'hôpital *Saint-James.* » Le seul titre qu'il cite est de 1488; mais, comme ce n'est pas un acte d'achat, il est probable que la maison appartenait déjà, depuis longtemps, aux seigneurs de *Lesparre.*

Ces seigneurs du *Bas-Médoc* avaient, dans Bordeaux, une autre maison considérable qu'on trouve signalée dans les titres anciens sous la dénomination de *Far de Lesparre* (9, 22); elle avait donné son nom à la rue dans laquelle elle était située, et s'élevait à l'extrémité septentrionale de la rue du Pas-Saint-Georges, qui s'est appelée rue du *For-Lesparre* et ensuite rue du *Far-de-Lesparre.* Nous avons dit plus haut (p. 220) que la rue primitive du *Far-de-Lesparre* était celle qu'on nommait récemment encore rue du *Parlement* dans toute son étendue. Si la maison de Bernard de Lesparre, signalée, le 15 juillet 1428, dans le titre suivant, est le *Far de Lesparre,* ses dépendances traversaient la Devise et s'étendaient jusqu'à la rue du *Cancera,* et très probablement jusqu'à celle de la *Petite-Carpenteyre :* « Conoguda que Itey Bertran, de la parropia de *Sent-Symeon,* et » borges de Bordeu, esporlet deusdeyts senhors (dean et canonges de » *Sent-Andriu*) de tot aquet ostau..... qui es, en la parropia de *Sent-* » *Symeon,* en la rua apperada deu *Canselar,* entre l'ostau et casau deu » noble et poderos senhor et baron mossen Bernard de Lesparra et de » La Barda, d'una part, et lo casau cornaley de Amaniu d'Anhan, ton- » dador et borges de Bordeu, d'autra part; et dura de ladeyta rua deu » *Canserar,* de part dauant, de l'un cap, entro au casau deudeyt senhor » de La Barda, de part detras, de l'autre cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

Luc : Oustau de Pey du *Luc;* maison de Pierre du *Luc.* — La maison de Pierre du Luc, damoiseau, était, en 1361, située dans la rue *Saint-Paul :* « Petrus de Luco, domicellus, debet pro feudis et domibus in parrochia et » rua *Sancti-Pauli* Burdegalensis..... » Pierre du Luc, seigneur du Luc, dans la paroisse de Blanquefort, et coseigneur de La Trêne, en Entre-deux-Mers, était fils de Raïmon du Luc, écuyer, et de Gaillarde de La Lande,

damoiselle, fille de noble baron Arnaud de La Lande, chevalier, seigneur de La Brède, et de dame Navarre de La Trêne [Arch. de La T.]. Il était très probablement neveu de Pierre du Luc, qui avait été archevêque de Bordeaux de 1332 à 1346.

Macanan : Oustaus *de Macanan;* maisons de la famille *Macanan.* — La famille *Macanan* ou *Makanan* était, au xve siècle, une des plus riches de Bordeaux; elle possédait de nombreuses maisons dans la ville, des terres dans la banlieue et des seigneuries dans le Bordelais au commencement du xve siècle; les maisons de Richard Macanan, marchand et bourgeois de Bordeaux, étaient situées dans la rue de *La Rousselle,* dans la paroisse *Saint-Remy*, dans les rues de *Lopsault, Bonaventure, Androne;* au milieu et à la fin même du même siècle, ses enfants et ses petits-enfants possédaient les mêmes maisons et en avaient encore dans les rues *Courbin, Maulec,* des *Anglais,* des *Argenticrs.* La plupart des propriétés des Macanan passèrent, plus tard, entre les mains de la famille de Raymond de Sallegourde [Arch. B.-Lal. — C. de l'arch.].

Martin : Oustaus *de Martin;* maison de la famille *Martin.* — Il existait à Bordeaux, aux xive et xve siècles, une famille *Martin,* fort riche et qui avait de grandes alliances. Elle possédait, dans la ville, une certaine quantité de maisons. Ainsi, en 1355, Guillaume Martin de Saint-Pierre avait un jardin et une tour dans la parroisse *Saint-Remy :* « Recepi a » Guillelmo Martini de Sancto-Petro, pro casali et turre que sunt juxta » Johannem de Toscanano..... » Jean de Toscanan avait cette propriété en 1361 : « Johannes Toscanano..... pro toto casali, sive stagia, et pro » turre que est in muro civitatis, et sunt in parrochia *Sancti-Remigii,* que » fuerunt Guilhelmi et Petri Martini, fratrum..... » En 1354, Mabile Martin avait une maison et un jardin dans la rue *Saint-Paul :* « Recepi a » Mabila Martini, ratione domus et appenticii que sunt, in rua *Sancti-* » *Pauli,* ex utraque parte *Divicie,* et ratione casalis quod est ibidem » juxta domum Petri Bracheti...., et ratione magne domus que est ibi- » dem..... »

Marie et Jeanne Martin possédaient, en 1367, des maisons sur les fossés des *Ayres :* « Maria Martini, uxor Johannis Vigerii de Nauda, pro tribus » domibus contiguis, et locis in quibus sunt, supra fossatum de *Areis.....* » Johanna Martini, ejus soror, uxor domini Augerii de Pelagrua, militis,

» pro domo contigua que est in angulo, in capite rue de *Farro*..... » Marie Martin possédait la maison contiguë à cette dernière dans la rue du *Far*. Elle avait aussi, en 1375, des maisons et des emplacements dans les rues *Cayffernette* et d'*Entre-deux-Murs* : « Maria Martini, uxor » Johannis Vigerii, pro domibus et solis quas tenet, sub duobus feudis, in » rua de *Cayfferneta* et in rua d'*Entre-dos-Murs,* que sunt prope domum » *Sancti-Elegii* Burdegale. » Une autre Marie Martin, peut-être la même, remariée, possédait, en 1383, des maisons dans les mêmes localités : « Maria Martini, uxor domini Petri de Lanessano, pro se et nomine » Johanne Lana, heredes Petri de Trileis..... » Elle payait aussi un cens à l'archevêque pour cinq maisons qu'elle avait sur les fossés des *Eyres,* et d'autres immeubles dans la rue *Cayffernette* [C. de l'arch.].

Mayensan : Oustaus *de Mayensan;* maison de *Mayensan*. — Il existait à Bordeaux plusieurs maisons ayant appartenu à la famille de *Mayensan*. Une Jeanne de Mayensan, mariée avec le seigneur de Caupène, avait une maison dans la rue *Cayffernette,* ainsi qu'on en trouve la preuve dans un texte de 1367 [C. de l'arch.] : « Johanna Mayensani, uxor domini Arnaldi » de Caupena, militis...., pro uno solo..... quod se extendit, a rua de » *Cayfferneta,* usque ad ruam d'*Entre-dos-Murs*..... » Une autre Jeanne de Mayensan, femme du seigneur de Francs [1], avait aussi une maison dans la rue de la *Petite-Carpenteyre,* ainsi que le prouvent les deux textes suivants, le premier daté de 1367, et le second de 1375 : « Domina » Johanna Mayensani debet pro solo quod est juxta domum suam, quam » tenet a monasterio *Sancte-Crucis,* in rua *Parve-Carpentarie*..... » — « Johanna de Mayensano, uxor domini Bertrandi de Franxs, militis, pro » domo quam habet in rua *Parve-Carpentarie*..... »

Il y avait dans la rue de la *Vieille-Eglise,* en face de la rue de *Johan-Fustey,* une maison appelée, en 1400, maison de *Mayensan* (8, 21) : « ..... pro domo situata in quadam rueta que est inter quadrivium *Porte-* » *Biguerie* et ruam de *Cumbis,* que rueta est ante domum de *Mayensan,* » in rua de *Veteri-Ecclesia* » [C. de l'arch.].

Mercey : Oustau de Jehan *Mercey;* maison de Jean *Mercey* (11, 21). — La maison de Jehan Mercey, dit de Saint-Jean-de-Jérusalem, était

[1] Les familles de Caupène et de Francs possédaient de grandes seigneuries dans le Bordelais.

située, en 1455, dans la rue de *Duras,* juste en face de la maison de *Duras* [Coll. J. Delp.].

Monadey : Oustaus *de Monadey ; de Moneder ;* domus *Monetarii ;* maison de *Monadier* (8, 21). — La famille *Monedey* ou *Monadey* qui, six fois, avait fourni des maires à Bordeaux, possédait plusieurs maisons dans cette ville. La plus considérable occupait tout l'emplacement compris entre l'église *Saint-Siméon* et la rue du *Petit-Cancera* dont elle formait tout le côté oriental jusqu'à la rue de *Trompilh,* à laquelle on donnait quelquefois le nom de rue *Monedey*. Le texte suivant, daté de 1354 [C. de l'arch.], nous fait connaître l'existence et l'emplacement de cette maison, ou plutôt du groupe de maisons, dont trois, au milieu du XIVe siècle, servaient d'habitation à la famille Monadey : « ..... de LXIII solidis receptis..... a domino » Arnaldo Monetarii, pro censibus debitis ratione soli quod est juxta do- » mum Johannis de Manso (1), et fuit quondam Raymundi Jaufridi, et pro » domo contigua, et pro tribus domibus, in quibus moratur, inter ecclesiam » *Sancti-Simeonis* et ruetam qua itur versus lo *Cancellar*. » Ce titre est répété, à peu près dans les mêmes termes, dans un texte de 1367 [C. de l'arch.], où l'on voit que presque toutes les maisons qui bordaient le côté nord de la rue *Saint-Syméon* appartenaient à Arnaud Monedey; en effet, Pierre du Mas *(de Manso)* possédait une maison dans la rue du *Puits-de-Banhacap,* qui passait au bout oriental de la rue *Saint-Syméon*, et Arnaud Monedey avait une maison voisine de celle des héritiers d'un autre Pierre du Mas. Voici comment s'exprime le rédacteur du compte : « Arnaldus » Monetarii, miles, debet, pro solo quod est juxta magnas domos heredum » Petri de Manso, et fuit Raymundi Gauffredi, in rua *Sancti-Symeonis,* » II sol. II den. Burd. — Arnaldus Monetarii, predictus, debet, pro domo » contigua que est ibidem, II sol. III den. Burd. » (Ces deux maisons devaient être à l'est de l'église; les suivantes étaient à l'ouest.) — « Arnaldus Monetarii, predictus, debet, pro magna domo que est ibidem, » juxta banelam, sive viam per quam, a *Magna-rua-Sancti-Simeonis,* itur » ad puteum retro ecclesiam, et habet exitum ad dictam ruam magnam, » I den. Burd. — Arnaldus Monetarii, predictus, debet, pro domo conti- » gua que est ibidem, I den. Burd. — Arnaldus Monetarii, predictus, » debet, pro alia domo contigua que est inter predictam domum et ruam

(1) Un Pierre du Mas (de Manso) avait été maire de Bordeaux en 1291.

» deu *Cancellar,* v sol. Burd. » Ces maisons appartenaient, en 1459, à Jeanne Monedey, et, en 1544, à Nicolas de Blaignan, qui avait encore fait l'acquisition des autres maisons de la famille du Mas : « Noble homme » Nycolas de Blaignan, seigneur de Monedey, pour la maison qui est » joignant les grandes maisons qu'il a acquis des heritiers de Pierre de » Manso..... Le même, pour quatre autres maisons joignant, dont l'une » est près de laditte maison de la rue du *Cancera....* » [C. de l'arch.]. Ces maisons appartenait au même seigneur en 1553 [Denomb.]. On établit, plus tard, dans leur emplacement, le *Séminaire de La Mission,* transporté ensuite dans le faubourg *Saint-Seurin* [Ms. Baur., p. 129].

Il y avait aussi une maison de *Monadey* dans le territoire de la sauveté de *Saint-André;* c'est ce qui résulte du texte suivant [Inv. St-And.] : « Contract concernant une maison en la sauveté, sur laquelle fut fondée » la messe du lundi par feu de Landiras qui, pour cet effet, laisse 25 livres » 6 deniers de rente, dont la dicte maison est appellée maison de *Mona-* » *dier.* » Un obituaire manuscrit de Saint-André [Arch. dép.] s'exprime ainsi, à propos de cette maison : « ..... dedit dicto capitulo xxv libras » redditus, quas posuit et assignavit super totum illud hospicium, quod » habebat infra salvitatem Burdegale, vulgariter vocatum l'ostau de *Monedey.* »

Nous avons vu plus haut (voir oustaus d'*Alhan,* p. 438) qu'Arnaud Monadey possédait une maison dans la rue *Saint-Pierre.* Cette maison, pour laquelle Arnaud payait, en 1361, un cens à l'archevêque, avait appartenu à Seguin Barba : « Dominus Arnaldus Monetarius...., pro qua- » dam domo quam tenet in rua *Sancti-Petri,* que fuit condam Seguini » Barba..... » [C. de l'arch.].

Les textes suivants signalent d'autres maisons situées dans la rue *Cayffernette,* et appartenant, en 1354 et 1355, à Arnaud Monadey : « .... a » domino Arnaldo Monetarii...., ratione feudi quod habet, in rua de *Cayf-* » *ferneta,* juxta domum heredum Guillelmi Rostanhdi..... » — « ..... a » domino Arnaldo Monetarii, militi...., pro domibus et toto feudo que » habet in dicta rua de *Cayfferneta.* » Ces maisons étaient, ainsi que le prouve un texte de 1367, situées vers l'extrémité orientale de la rue *Cayffernete,* à côté d'une ruelle qui, de cette rue, se dirigeait vers la rue d'*Entre-deux-Murs :* « Arnaldus Monetarii, miles...., pro domibus, sive » solis, et toto feudo, que sunt juxta quamdam ruetam, que est inter » ipsas domos et domos condam Guilhelmi Rostanhdi, ad quam ruetam

» plures de dictis domibus habent exitum..... » [C. de l'arch.]. Un acte du 22 décembre 1379 signale des maisons appartenant à Guillaume-Raymond Monedey, et situées dans les rues *Plante-Rose* et *Sainte-Croix* [Terr. Ste-Cr.].

Pomeys : Oustaus *de Pomeys;* domus *de Pomeriis;* maisons de *Pommiers.* — Les maisons de la famille de Pommiers (1) étaient situées, en 1361 et 1389, dans le quartier du *Cayffernan* : « Arnaldus Guillelmi de » Pomeriis, burgensis Burdegale, pro domo quam tenet in rua de *Cayffer-* » *nano*..... » — « Petrona de Cout, uxor Sancii de Pomeriis, pro duabus » domibus quas habet in rua de *Cayfferneta*..... » Nous verrons plus loin que cette famille possédait, à la fin du XIIIe siècle, des chais, sur le bord de la rivière, dans la paroisse de *Sainte-Croix.* Nous croyons qu'elle avait aussi des maisons dans la rue de *Pomeys* à laquelle elle avait donné son nom, ainsi qu'à celle de *Johan-Santz.* Le nom de Sans ou Santz était celui de la famille des seigneurs de Pommiers.

Prebostat de Sent-Seurin : Oustau *de la Prebostat de Sent-Seurin* (15, 19). — La maison de la *Prévôté de Saint-Seurin* était dans la rue des *Plans,* au sud et au milieu de cette rue; elle occupait un emplacement considérable [Pl. mss., n° 1019].

Prior de Bardenac : Oustau *deu Prior de Bardenac;* maison du *Prieur de Bardenac* (2). — Le prieur de Bardenac possédait, en 1357, une maison dans la rue *Sainte-Eulalie :* « ..... prior de *Bardenaco*..... ratione » domus quam habet in rua *Sancte-Eulalie*..... » Le texte suivant, postérieur de dix ans, fait connaître l'emplacement de cette maison : « Prior de » *Bardenaco,* pro uno solo contiguo (rue *Sainte-Eulalie*), sive domo, quod » est in angulo, juxta quamdam ruetam..... — Guillelmus Thome, pro » uno solo quod est in angulo, juxta dictam ruam..... » Deux emplacements sont signalés à la suite de ce dernier; puis le texte continue ainsi : « Bertrandus de Bayvila, pro tribus solis contiguis que conjunguntur » cum itinere comuni, juxta murum ville Burdegale..... » [C. de l'arch.]. Ce chemin commun est celui qui suivait, du côté de la ville, la base

(1) Guillaume Sans de Pommiers était maire de Bordeaux en 1332.
(2) Le prieuré de *Bardenac* était situé dans la paroisse de *Talence.*

du rempart du XIVe siècle; par conséquent, les maisons de Bertrand de Bayville et le sol de Guillaume Thomas étaient situées à l'extrémité méridionale de la rue *Sainte-Eulalie,* du côté de l'est, depuis le chemin de ronde jusqu'à l'entrée occidentale de la rue *Paymentada-de-rua-Boau,* et la maison du *Prieur de Bardenac* occupait l'angle nord-est formé par cette rue et celle de *Sainte-Eulalie.* La chapelle de SAINT-JOSEPH a été bâtie sur l'emplacement de cette maison.

Prior de Cayac : Oustaus *deu Prior de Cayac;* domus hospitalis *de Cayaco* ou *Caiaco;* maisons du *Prieur de Cayac* (1). — Le prieur de *Cayac* possédait deux maisons dans la ville de Bordeaux : l'une était située dans la rue d'*Entre-deux-Murs* (7, 20) maintenant rue de GUIENNE : « Prior de » *Cayaco* debet pro medietate soli in quo est domus hospitalis de *Cayaco,* » que est ex parte muri ville..... » [C. de l'arch., 1348]. Ce mur était celui qui bordait la rue d'*Entre-deux-Murs,* parallèle à la rue *Cayffernette.* Voici trois textes, l'un de 1355, l'autre de 1367, et le troisième de 1375, qui en fournissent la preuve : « Recepi a priore de *Cayaco*...., ratione domus quam » habet in rua d'*Entre-dos-Murs*.... » — « Prior de *Cayaco,* pro altera parte » dicti soli (ce sol était dans la rue *Cayffernette*), que tota medietas est » versus ruam d'*Entre-dos-Murs,* in qua medietas est domus hospitalis de » *Cayaco*..... » (C'était la cinquième maison qu'on trouvait à gauche en entrant dans la rue d'*Entre-deux-Murs* par la rue du *Cayffernan.*) — « Prior de *Cayaco,* pro domo quam tenet in rua que est ad latus muri » domus *Sancti-Elegii* Burdegalensis..... » [C. de l'arch.].

Deux titres de 1341 et de 1365 [C. de l'arch.] nous apprennent que l'autre maison du prieur de *Cayac* était située dans la rue *Palheyre :* « Prior de » *Caiaco,* pro censu unius domus quam habet in rua *Palheira*..... » — « Prior hospitalis de *Cayaco*...., pro dimidio solo.... in rua *Palheyra*..... »

Puyaus : Oustau *de Antoni deus Puyaus;* maison d'Antoine des *Puyaus* ou des *Pujols.* — Il existe encore dans la rue du HA une grande maison occupée par les Sœurs de Saint-Joseph, et dont une partie de la façade en pierre, où l'on voit quelques arcades ogivales, est du XIVe siècle. C'est peut-être la maison signalée dans le texte suivant, daté

(1) Le prieuré de *Cayac* était situé dans la paroisse de *Gradignan;* la route de BAYONNE en traverse les anciens cloîtres.

du 18 mars 1428 : « Conoguda que Antoni deus Poyaus, donzet, de la » parropia de *Senta-Euladia* de Bordeu, esporlet de tot aquet gran hostau » de peyra, ab la tor et yssida qui son detras, laquau yssida comensa au » meyloc de la tor, anant deuert l'estey deu Peugue, qui es en la deyta » parropia de *Senta-Euladia,* en la grande carreira deu *Far;* ayssi cum est » entre l'ostau et yssida qui fo deudeyt Antoni, et aras es de Guilhem de » La Canau, d'una part, et l'ostau et solo deudeyt Antoni deu Poyaus, » d'autra; et dura de la rua de part dauant, de l'un cap, entro a l'estey deu » Peugue, de l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.]. On trouve dans le même manuscrit qu'Antoine des Pauyaus possédait, dans la rue du *Far,* quatre maisons voisines, dont deux sont signalées comme étant en pierre.

Puch-Paulin : Oustau *de Puch-Paulin; lou Puch-Paulin;* maison ou château de *Puy-Paulin; l'Intendance* (10, 21). — La maison de *Puy-Paulin* et ses dépendances s'étendaient de la rue *Porte-Dijeaux,* au sud, aux fossés de *Campaure* (cours de l'Intendance), au nord. A l'est, la rue Combes passe à peu près sur l'emplacement des anciennes limites du château, qui s'étendaient, à l'ouest, jusqu'au milieu des maisons qui se trouvent actuellement entre les rues Guillaume-Brochon et de Grassi. D'après un plan de la fin du xviie siècle [Coll. J. Delp.], les jardins s'étendaient à l'ouest et au nord du château; vers ce dernier côté, ils occupaient l'emplacement des fossés romains, sur le bord desquels s'élevaient trois tours rondes. L'église paroissiale de *Notre-Dame-de-Puy-Paulin* était appuyée contre les murs méridionaux de la forteresse, au nord de la place Puy-Paulin, établie sur l'ancien cimetière de la paroisse. Les écuries longeaient la rue *Porte-Dijeaux.* Au xviiie siècle, ce château fut complètement remanié et servit de logement aux Intendants de Guienne. Ses restes appartiennent maintenant à plusieurs propriétaires.

Rector de Sent-Elegi : Oustau *deu Rector de Sent-Elegi;* maison presbytérale de *Sainct-Eloy;* presbytère de *Saint-Eloy* (6, 21). — Le presbytère de *Saint-Eloy* était placé, au sud de l'église, entre le cours des Fossés et l'impasse Saint-Éloi [Pl. mss., n° 23]. Il est désigné comme occupant cet emplacement dans un titre de 1538 [Terr. Cast.] : « Marguerite Guerin, veuve, reconnaît une maison scituée sur le foussé » *Sainct-Eloy,* confrontant, d'un cousté, à la maison de laditte affeuate, » appellée la maison du *Billard,* d'aultre cousté, à la maison presbyteralle

» de *Sainct-Eloy;* d'un bout, par devant, à laditte rue du *Foussé,* et, » d'aultre bout, au cimetiere *Sainct-Eloy.* » Il est probable que ce presbytère existait déjà au milieu du xve siècle.

Renard : Oustau *deu Renard, deu Regnard;* la *Voûte du Renard* (8, 21). — Cette maison était située à l'angle des rues des *Combes* et du *Pas-Saint-Georges* [Ms. Baur., p. 178, v°].

Roquatalhada : Oustau deu senhor de *Roquatalhada;* maison du seigneur de *Roquetaillade.* — Le seigneur de Roquetaillade (1) possédait, au milieu du xve siècle, une maison dans la rue de *Nacaran :* « ..... tot » aquet casau..... qui es en la saubetat de *Senta-Crotz* de Bordeu, darrey » la cambaria deudeyt monestey; aissi cum es entre l'ostau et casau de » mossen Bernard Gimel, monge et reffectorey deudeyt monestey, d'una » part, et l'ostau et casau deu noble home mossen Berard de La Motha, » caualey, senhor de *Roquatalhada,* loquau meu deudeyt monestey, en la » rua apperada de *Naquaran,* d'autra part; et dura et ten en lonc, de » la yma de la mar, de l'un cap, entre au casau et causa de la deyta » cambaria...., de l'autre cap. »

Rostanhd : Oustaus *de Rostanhd;* maisons de la famille *Rostanhd* (2). — Les comptes de l'archevêché, dans lesquels nous avons puisé tous les renseignements qui suivent, nous apprennent qu'au commencement du xive siècle, la famille Rostanhd possédait plusieurs maisons contiguës, situées vers l'extrémité orientale de la rue *Cayffernette,* entre cette rue et la rue d'*Entre-deux-Murs.* Une d'elles avait appartenu, vers 1300, à Pierre Rostanhd; elle était, en 1336 et 1355, entre les mains de sa fille Guilhelme : « ..... pro domo quam (Guilhelma, quondam filia Rostanhdi » Petri) habet in parrochia *Sancti-Elegii,* in rua *Cayfferneta.....* » En 1355, Fortaner Rostanhd avait quelques maisons dans le même endroit : « Recepi a Fortanerio Rostanhdi...., pro domibus, sive solis, quas habet » in rua de *Cayfferneta.....* » — « ..... ab eodem, pro duabus domibus » que sunt retro, versus murum ville Burdegale..... » L'année précé-

(1) Roquetaillade, grande seigneurie avec château bâti en 1306, et situé dans la paroisse de Mazères, arrondissement de Bazas.

(2) Guillaume Rostanhd était maire de Bordeaux en 1229, et Hugues Rostanhd, en 1266. Les Rostanhd ont possédé une grande quantité de seigneuries dans le Bordelais.

dente, Fortaner avait payé une rente pour d'autres maisons placées dans la même rue : « Recepi a Fortanerio Rostanhdi...., ratione domorum » que fuerunt Ayquelmi Willelmi de Casaletis a rua *Cayfferneta*..... » A la même époque, et en 1367, il possédait des immeubles qui faisaient le coin de la rue *Cayffernette* et de la rue du *Cayffernan* : « Fortanerius » Rostanhdi...., pro uno solo et dimidio contiguo (les maisons qui pré- » cèdent étaient du côté de la porte du *Cayffernan*), in quibus sunt domus » et furnus, et sunt, in angulo, in capite rue per quam intratur, a dicta » rua de *Cayffernano*, ad ruetam de *Cayfferneta*..... »

En 1346, une maison de la rue *Cayffernette* appartenait à Guillaume Rostanhd; elle était à ses héritiers en 1354 et 1361 : « Johannes de » Betonha, nomine heredum Guilhelmi Rostanhdi..... pro quadam domo » quam tenent in rua de *Cayfferneta*..... » A cette dernière date, un autre Guillaume Rostanhd payait un cens à l'archevêque pour des propriétés qu'il avait dans la rue du *Sarporar* : « Arnaldus de Sarporas, sive Guillel- » mus Rostanhdi, civis Burdegalensis,.... pro toto allodio quod tenet in » parrochia *Sancti-Simeonis* Burdegale, in rua de *Sarporas*..... »

Un des fils de Guillaume Rostanhd avait, en 1355, une maison dans le quartier du *Cayffernan* : « Recepi a Guillelmo de Podio, solvente nomine » Raymundi Rostanhdi...., ratione domus de *Cayffernano*, juxta domum » Johannis de Burdegale..... » Il en avait une également dans la rue du *Far*, en 1354 : « ..... a Raymundo Rostanhdi, filio Guilhelmi, solvente » per manum Guilhelmi de Podio et Arnaldi de Casalibus...., ratione » domus quam prenominati tenent ab eo in *Magna-rua-de-Farro*. » Cette maison, ou une autre habitation de Raymond Rostanhd située dans la même rue, appartenait, en 1361, à Guillaume du Puy : « ..... pro dimidia » domo...., in rua deu *Far*, et fuit Raymundi Rostanhdi. »

Enfin, en 1380 et 1404, Arnaud Rostanhd avait des fiefs dans les rues de *Cayffernan* et de *Cayffernette* : « Arnaldus Rostanhdi solvit, pro feudis » que tenet in rua de *Cayffernano* et de *Cayfferneta*..... » — « Arnaldus » Rostanhdi, pro duabus domibus, sive solis, in rua de *Cayfferneta*..... »

Les mêmes comptes de l'archevêché nous apprennent que toutes ces maisons appartenaient encore, aux xve et xvie siècles, à la même famille, qu'on appelait alors Roustain, Roustainh, Rostand, Rostanh, etc. : « (1459) » Raymond Roustain (ou Roustanh), pour la maison qui est illec (rue » *Saint-Pierre*), en l'angle,.... et pour une maison joignant, derriere sa » maison dessusdicte, en la rue de la *Petite-Charpenterie*..... » La même

année, Jehan et Raymond Roustainh avaient des possessions dans la rue *Cayffernette :* « (1560) Damoiselle Marguerite de La Roche Chandry, » relicte de feu noble homme Jehan de Roustaing...., pour les maisons et » sol et tout le fief qui est pres (dans la rue *Cayffernette*) d'une ruette qui » est entre lesdictes maisons de feu Guillaume de Roustain, à laquelle » ruette plusieurs y ont issue. » — « Monsieur d'Agès tient pour ladicte » de La Roche Chandry, pour la maison qui fait le coin (de la rue de » *Cayffernette* et de la rue de *Cayffernan*), où est le four, et pour l'autre » maison où est la Saunanterie, tirant devers le *Petit-Cayffernan.* » — « ..... Loys Rostain, fils et heritier de feu Raymond de Rostain, pour un » sol qui dure d'une rue à l'autre. » Ce sol était dans la rue *Cayffernette,* où les Rostanhd possédaient trois maisons, dont une perçait dans la rue d'*Entre-deux-Murs.*

Les maisons des Rostanhd situées dans la rue *Cayffernette,* appartenaient, au commencement du XVIIe siècle, à Ogier de Gourgue.

Baurein nous apprend qu'au commencement du XIVe siècle, l'hôtel noble du *Soley* ou *Soler,* dans la rue *Neuve,* « fut divisé entre les enfants de » Gaillard de Rostaing et de Pierre du Soley » [Bull. polym.].

Sedet : Oustau de Richard *Sedet.* — La maison de Richard *Sedet,* lequel avait été jurat de Bordeaux en 1405, était située dans la paroisse *Saint-Pierre,* et devait avoir sa façade dans l'ancienne rue du *Far-de-Lesparre,* puisqu'elle confrontait, par derrière, à une maison dont la façade était dans la rue du *Puits-des-Cujoles;* c'est ce qui résulte du texte suivant, daté du 21 février 1453 : « Conoguda que mossen Gassias de » l'Estadge, prestre, demorant en la parropia de *Sent-Pey* de Bordeu, » esporlet..... de tot aquet hostau..... que es en ladeyta parropia, en la » rua apperada deu *Putz-de-Cuyolas,* aissi cum es entre l'ostau de Jehan » Bincent, d'una part, et l'ostau de mossen Pey Johan, rector de la gleysa » de *Boliac-Entre-dos-Mars,* d'autra part; et dura, de long de ladeyta » rua, de part dauant, de l'un cap, entro a l'ostau et bouta deus hereteys » de Richard Sedet, borges qui fo de Bordeu, deffunt, de part detras, de » l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.]. Il faut remarquer que la rue du *Puits-des-Cujoles* séparait les paroisses *Saint-Pierre* et *Saint-Remy;* si la maison de l'Estadge était située dans la première de ces paroisses, celle des héritiers de Richard Sedet, placée derrière cette maison, faisait aussi partie de la même paroisse.

Segur : Oustaus *de Segur.* — Les Segur, seigneurs du *Couros* à *Saint-Vincent-de-Pertignas,* possédaient une maison à Bordeaux dans la rue du *Port,* ainsi qu'il résulte de l'extrait suivant d'un acte du 9 Juin 1417 [Inv. Ste-Cr., 1660] : « Exporle de Guilhem-Aramon de Segur et Ramon de » Segur, donzets, paroissiens de *Sainct-Vincent-de-Rauzan,* d'une maison » en la rue du *Port,* au coin devers la mer, près du portal. » En 1444, ils étaient propriétaires de la maison en face, de l'autre côté de la rue. En 1453, ces maisons appartenaient à Raymond de Segur [Cart. Ste-Cr., 1452 à 1455].

Senta-Gema : Oustau *de Senta-Gema;* maison de *Saincte-Gemme* (8, 20). — Cette maison était située dans la rue *Sainte-Gemme,* entre le carrefour de *La Sauveté* et celui de *Coustaut,* presque en face de la rue Guérin actuelle : « ..... maison de *Saincte-Gemme,* qui est en la rue par » laquelle on va de l'esglise *Sainct-André* vers la rue des *Pignedoux* » [Inv. St-And.]. Elle s'appuyait au mur romain, et avait, au-devant, le puits de *Sainte-Gemme* [Var. Bord., t. III, p. 59]. Au milieu du xve siècle, « la maison appellée de *Saincte-Geme* appartenait conjointement aux » chapitres de *Sainct-André* et de *Sainct-Seurin* [Terr. St-Seur.]; dans » le partage qui fut fait des fiefs dependans de *Saincte-Geme* en ville, » cete maison resta aux messieurs de *Sainct-Seurin* » [Lièv. St-And.].

Talabot : Oustau *de Talabot;* maison de *Taillebot;* maison de *Talbot* (8, 20). — Cette maison, qui ne dut prendre la dénomination de maison de *Talbot* que vers l'époque de la conquête de la Guienne par Charles VII, occupait, d'après Baurein, dans la rue des *Ayres,* l'emplacement d'une auberge qu'on appelait le *Grand-Conti.* Elle était dans les dépendances de la *Garde-Robe-du-Roi.* C'est, du moins, ce qui paraît résulter de ce passage assez obscur du manuscrit de cet auteur [p. 166, vo]. Après avoir dit que la *Garde-Robe-du-Roi* était placée vis-à-vis de l'entrée de la rue des *Feuillants,* il ajoute : « Il est à présumer que celle (la maison) qui fait » face à cette dernière rue, faisoit partie de cette *Garde-Robe.* La maison » qui est au levant de celle-ci, et qu'on appelle le *Grand-Conti,* étoit la » *Garde-Robe* en question. Cette dénomination de *Grand-Conti,* qui est » très récente, lui a été donnée à raison d'une auberge qu'on y avoit » établie, et où pendoit, pour enseigne, l'image du grand Conti. Cette

» maison étoit anciennement appelée le *Talbot*. Il y a apparence que le » fameux Talbot..... avoit choisi cette maison pour son hôtel. » Baurein dit ailleurs [p. 151] que « dans un contrat de 1582, où il est question d'une » maison située dans la rue des *Ayres*, il est énoncé qu'elle confrontoit, » par derrière, à l'estey du *Peugue*, et, par côté, à la maison appellée de » *Talabot* (aujourd'hui le *Grand-Conti*). » La maison de *Talbot* appartenait, au XVIe siècle, à Anthoine de Barpt, ainsi qu'il résulte du titre suivant, de 1553 [Denomb.] : « Les hoirs de feu Anthoine de Barpt, » vinagrier (?), et ses consortz, tiennent une maison scize en la parroisse » *Saincte-Aulaye*, en la reue des *Eyres*, nommée la maison de *Taillebot;* » et ailleurs on lit, à la même date : « Arnault de Bourc tient une maison » en la rue des *Ayres*..... appellée à la maison de *Tallebot*, du fief de » Jean de Maquenan, escuyer. »

Tartas : Oustau *de Tartas;* maison de *Tartas* (10, 19). — « Cette » maison, dit Baurein [Ms., p. 103, v°], était située vers l'endroit où est » l'église de l'hôpital » (1), et il donne ce texte à l'appui de ce qu'il avance : « ..... pro domo cum exitu in parrochia *Sancti-Pauli*, in rua que, » a *Divicia* que est prope domum de *Tartas*, ducit versus quadrivium de » *Magudas*. » Nous acceptons l'assertion de Baurein, en plaçant cette maison dans l'endroit qu'il indique, bien que le texte qu'il fournit et les deux suivants, l'un de 1400 [C. de l'arch.] et l'autre de 1438 [C. de l'A. — Arch. mun.], ne nous autorisent pas à assurer positivement qu'elle s'élevait à l'angle des rues de *Magudas* et de *Saint-André*, mais seulement dans la rue qui se dirige vers la Devise : « ..... pro dimidia domo » situata in parrochia *Sancti-Pauli*, in rua que, a *Magna-rua-Sancti-* » *Andree*, ducit versus domum de *Tartas* et *Diviciam*, videlicet ultra » *Diviciam*..... » — « Dominus Johannes Jaucelini, presbyter, pro medie- » tate unius domus que est inter *Diviciam* et domum de *Tartas*..... » Cette maison appartint, plus tard, au président Boyer, qui fit construire, sur son emplacement, la chapelle de l'hôpital neuf de *Saint-André*.

Toscanan : Oustaus *de Toscanan;* maisons de la famille *Toscanan*. — Nous avons vu (p. 454) que Jean de Toscanan possédait une maison et

(1) Cette église était située à l'angle nord-ouest formé par la rencontre des rues Beaubadat et des Trois-Conils; une partie de la Caisse d'Épargne est construite sur son emplacement.

une tour dans la paroisse *Saint-Remy;* nous savons, d'un autre côté, qu'il existait une porte du nom de *Toscanan,* voisine des rues de *Toscanan* et du *Putz-de-Toscanan* (voir p. 88, 207 et 287); il est donc probable que plusieurs maisons appartenant à la famille de Toscanan s'élevaient, au XIIIe siècle, près de cette porte.

Usana : Oustau de Bertrand *Usana.* — Bertrand Usana, marchand et bourgeois de Bordeaux, célèbre par le duel qu'il eut, en 1407, en présence des rois d'Angleterre et d'Ecosse et de tous les princes de la cour anglaise, avec Belomere, tailleur d'habits, et bourgeois de la même ville [Var. Bord., t. III, p. 138], possédait en 1380 et 1404, une maison dans la rue *Porte-Dijeaux,* en face de la rue *Saint-Paul :* « Bertrandus Usana...., pro domo » quam tenet in rua de *Porta-Digius.....* » — « Bertrandus Usana solvit » pro dimidio solo quod habet ante caput rue *Sancti-Pauli,* in parrochia de » *Podio-Paulini.....* » [C. de l'arch.].

CHAIS

Les celliers ou grands magasins dans lesquels les marchands de vin et les propriétaires emmagasinent leurs tonneaux sont appelés *chais,* dans le Bordelais. Ils sont nommés, dans les titres gascons du moyen âge, *chays* ou *chais;* et *chaium, chaia* ou *chayum, chaya,* en latin. Ces titres mentionnent quelques chais en les accompagnant de désignations particulières; nous ne parlerons que de ceux-ci; les autres, en très grand nombre, dépendaient presque toujours des maisons des riches négociants de Bordeaux; ils étaient généralement situés dans les rues qui longeaient la rivière ou y aboutissaient, ou sur les quais, hors des murs et appuyés contre eux. Dans ce dernier cas, les jurats accordaient quelquefois au propriétaire l'autorisation de percer une ouverture dans les remparts, lorsque ces remparts séparaient le chai de la maison; mais à certaines conditions, entre autres celles de bien surveiller ces ouvertures et de les murer en cas de siége.

Blanc : Lou chay *Blanc.* — Ce chai était situé, en 1355, dans le quartier de *La Grave :* « Reconnaissance par Seguin d'Agressan (1), à l'abbé » de Sainte-Croix, d'une maison et chay appelé le chay *Blanc,* à *La* » *Grave,* parroisse *Saint-Michel* » [Inv. S^te^-Cr.].

Camparian : Chay *de Camparian.* — Ce chai était situé, en 1329, dans la rue des *Argentiers* [Inv. St-And.] : « Reconnaissance au chappitre » de la tierce partie ou environ d'un chay, appelé le chay de *Camparian,* » sciz en la rue par laquelle on va du chasteau de l'*Ombriere* vers l'esglise » *Sainct-Pierre.* » Nous savons que cette rue est celle des *Argentiers.* D'ailleurs, on lit dans le même inventaire, à la date de 1387 : « ..... chay » sciz en ladicte parroisse *(Saint-Pierre),* rue des *Argentiers,* appelé le

(1) Les comptes de l'archevêché appellent ce personnage Ayressan.

» chay de *Camparian.* » En 1438, l'archevêque de Bordeaux levait un impôt sur un autre tiers de ce chai, ainsi qu'il résulte du texte suivant [C. de l'A. — Arch. mun.] : « Johannes Makanan pro tertia parte chaii de » *Campariano* debet..... »

Dissenta : Chay *Dissenta.* — Il résulte du texte suivant, daté du 4 juin 1411, que le chai *Dissenta* était situé dans le quartier de *Tropeyte,* à l'angle des rues *Dissente* et de *Bernard-Mos :* « Conoguda que Pey » Guilhem, carpentey de tonetz, de la parropia de *Sent-Arremedi,* esporlet » de mossen lo dean, de tota aquera mayson, que es en ladeyta parropia, » en la rua apperada de *Bernard-Mos,* darrey lo chay apperat *Dissenta;* » aissi cum es entre la mayson de Bernard de Corn, d'una part, et la » mayson de Saudra Gaudin, d'autra part; et dura de ladeyta rua, de part » dauant, de l'un cap, entro au casau de Johan de Johan, de part detras, » de l'autra cap; laquau mayson aue comprat de mossen Amaniu Beguey, » caualey, per lo pretz de xxv liuras » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

La Retge : Chay *de La Retge.* — « Le mardi huit janvier 1415, » vieux style, les sacquiers, mandés par les jurats, déclarent que Richard » Makanan et Guillemot Torney ont caché du bled au chay de *La Retge,* » situé au quartier de *Tropeyte,* sous les *Pilliers-de-Tutelle;* ce qui donne » lieu de présumer que le chay de *La Retge* pouvoit être la cave qui étoit » pratiquée au-dessous de cet édifice » [Ms. Baur., p. 123].

Pierre de Brach en parle en ces termes :

« De ses soubassemens sa grandeur eslevée
» Dans son milieu reserre une voute cavée
» A la plate façon. . . . . »

[Brach Dez., t. II, p. 85.]

Dans la gravure des *Piliers de Tutelle,* donnée par Vinet, on voit un homme vendant du vin au détail, devant la porte de ce chai.

D'après Perrault [Les dix livres d'architecture de Vitruve, 2e édition, p. 217], cette cave n'avait pas plus de neuf pieds de haut, et la voûte plate était faite en béton.

Macanan : Chays *de Macanan* ou *Makanan.* — Nous savons que la famille Macanan possédait un grand nombre de maisons à Bordeaux. Elle y

avait aussi des chais. Nous venons de voir qu'en 1415, le chai de *La Retge* était, en partie, à Richard Macanan, soit à titre de loyer, soit à titre de propriété. Le texte suivant, daté du 29 octobre 1411, nous apprend que sa femme avait un chai dans la paroisse *Saint-Michel,* près de la porte de *Bayssac :* « Conoguda que Maria d'Estambit, molher de Richard Makanam, » merchant de la parropia de *Sent-Miqueu,....* esporlet de mossen lo dean » de tot aquet chay..... qui es en ladeyta parropia, qui es au portau de » *Baissac,* entre l'ostau et chay de Ramon Carpentey et la rua *Carboneu,* » et deuert mechjorn, d'una part, et.... la rua de *Baissac,* et deuert sep- » tentrion, d'autra part, et dura, de lonc, de la yma de la mar, deuert » occident (1), de l'un cap, entro à l'ostau et yssida deudeyt Arnaud » Mesquin, de l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.]. Ce chai devait occuper une bonne partie de l'extrémité inférieure de la rue *Carboneu,* du côté du nord, et avoir, sur le bord de la rivière, une ouverture percée dans le rempart du XIVe siècle.

En 1438, Pierre Macanan avait un chai dans la rue des *Anglais :* « Petrus Makanan, pro domo, sive chayo, cum exitu. » C'était la maison venant après celle qui formait le coin de la rue des *Anglais* du côté de la rue *Carboneu* [C. de l'A. — Arch. mun.].

Montferrand : Chays de Pey de *Montferrand;* chaya Petri de *Monteferrando.* — Pierre de Montferrand, soudan de La Trau (2), possédait en 1438 plusieurs emplacements dans la rue *Carboneu,* et des chais dans celle des *Anglais :* « Petrus de Montferrando, alias lo soudic...., pro solo » vacuo quod es in rua *Carbonelli.....* Item..... pro medietate unius soli » contigui..... » — « Petrus de Monteferrando, pro chayo quod est supra » *Gravam,* inter ruam *Sancte-Crucis* et ruam deus *Angles.....* — Idem » Petrus, pro chayo contiguo..... » [C. de l'Arch.].

Monges de La Seuba : Chays *deus Monges de la Seuba;* chaya *deus Monges;* chaya *Monachorum;* chaya *Monachorum-Grandis-Silve;* chais des *Moines de La Sauve.* — Les moines de *La Sauve-Majeure* possédaient dans Bordeaux des chais situés dans le quartier d'*Audeyole* (vers les

(1) Nous croyons qu'on doit lire *Orient* au lieu d'*Occident;* la mer ou la Garonne ne pouvait être qu'à l'est du chai de Maria d'Estambit.

(2) La famille de Montferrand était une des plus illustres de la Guienne. Voir, Guienne Militaire, t. I, p. 95, une notice sur la soldanie de La Trau ou La Trave.

allées de Chartres); nous en trouvons la preuve consignée dans divers titres [C. de l'Arch.] : (1355) « ..... ratione terre que est retro chaya » deus *Monges*..... » — (1361) « ..... pro terra quam tenet retro chaya » *Monachorum,* sive apud *Audeyolam*..... » — (1367) « ..... retro chaya » *Monachorum Grandis-Silve,* apud *Audeiolam*..... » — (1457) « ..... apud » locum qui dicitur *Audeyolo*..... pro via et terra que est retro chaya » *Monachorum Grandis-Silve*..... »

Sent-Andriu : Trulh [1] *de Sent-Andriu;* torcular *Sancti-Andree;* treuil de *Saint-André,* pressoir de *Saint-André.* — L'existence de cet établissement est signalée dans plusieurs titres que nous avons cités en parlant de la rue *Sous-le-Mur,* et par les deux textes suivants de l'an 1400 [C. de l'Arch.] : « .... pro solo quod est in rua de *Subtus-Murum,* videlicet » inter portam de *Toscanani* et torcular *Sancti-Andree*..... » — « Michael » de Campolonguo, canonicus Burdegalensis, debet pro molendino quod » est juxta torcular *Sancti-Andree*..... » Ces textes nous apprennent que le pressoir de *Saint-André* était dans la rue *Dejus-le-Mur,* à toucher le moulin de *Saint-André* situé sur le Peugue, au bout de la rue des *Palanques;* il est probable qu'il était adossé au mur romain passant au sud du cloître de la cathédrale; ce cloître, monument historique du XIVe siècle, remarquable comme architecture, et précieux à cause des tombes sculptées qu'il renfermait, a été démoli, en 1866, ainsi que les constructions de la même époque qui l'entouraient, malgré l'avis de la Commission des monuments et documents historiques de la Gironde et de tous les amis de l'histoire et des arts.

Sent-Seurin : Trulh *de Sent-Seurin;* torcular *Sancti-Severini;* treuilh *de Sainct-Seurin;* chais de *Saint-Seurin.* — Nous avons donné plus haut (voir rua *Sent-German,* p. 297) la preuve de l'existence de ce pressoir, qui était situé au bout occidental de la rue *Saint-Germain,* et près de l'église *Saint-Seurin.* Ce fait est, en outre, confirmé par un ancien plan [Pl. mss. n° 136] dans lequel le pressoir et les chais de *Saint-Seurin* sont placés au nord de l'église.

[1] Nous avons réuni les *pressoirs* (*trulhs* en gascon, *torcularia,* en latin) avec les *chais* parce que, dans les grandes exploitations vinicoles, le *cuvier,* le *pressoir* et le *chai* font partie du même établissement. Souvent même le pressoir et le cuvier sont réunis, et le chai ou cellier est ordinairement à côté.

JARDINS

(CASAUS OU CAZAUS)

Les jardins étaient nombreux dans Bordeaux au xve siècle. Nous ne parlerons pas de ceux des couvents, qui étaient très vastes et toujours situés près des monastères, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'inspection de notre plan; nous dirons cependant un mot du jardin de *Sainte-Croix,* dont une partie fut prise pour construire le *Fort-Louis.* Les autres jardins des maisons religieuses ont disparu peu à peu, et leur emplacement est maintenant couvert par des maisons, ou coupé par des rues. Quelques riches bourgeois avaient aussi des jardins considérables, mais nous ne signalerons que ceux mentionnés dans les textes.

Archibescat : Casau *de l'Archibescat;* ortus *Archiepiscopatus;* jardin de l'*Archevêché* (10, 19). — Le jardin de l'*Archevêché* était situé au delà du rempart du xive siècle, à l'ouest de la *Cathédrale* et du *Palais Archiépiscopal,* entre le Peugue et la Devise. Les rues Rohan et Castelmoron ont été percées à peu près sur les limites méridionale et septentrionale de ce jardin, clos, à l'occident, par un ruisseau reliant le Peugue et la Devise, et passant à cent mètres environ des remparts. En 1380, ce jardin était divisé en grand et petit jardin; il y avait de la vigne dans ce dernier [C. de l'Arch.] : « Item, die xxvi junii anno Domini millesimo octua-
» gesimo, solvi, pro iii jornalibus hominum quos habui pro fodiendo
» magnum ortum et sarclando, vii solidos vi denarios. Item, die xii
» mensis augusti, solvi, pro i jornali in quo spampavit vineam parvi orti,
» ii solidos i denarium. »

Près du jardin, sur les bords du Peugue, l'archevêque possédait, en 1361 et 1381, des prairies [C. de l'Arch.] : « Guillelmus Adaneti et Petrus
» de Bessano...., pro rausario et terra que tenent retro pratum achiepisco-
» pale Burdegalense, ultra murum novum..... » — « Petrus de Bassens et

» Mayensia Adaneti, conjuges, solverunt, pro censu debito pro terra, » seu arrausario, quam tenent in *Pelago,* prope murum pradilli *Domus* » *Archiepiscopalis,* xx solidos. »

Colomb : Casau *de Colomb;* casalis *Galhardi Columbi* (9, 18). — Ce jardin était situé, au xive siècle, dans le quartier de *La Codane,* hors de la porte du *Far,* là où fut construit, plus tard, le château du *Hâ.* Cela résulte des textes suivants : « ..... apud *La Codana,* juxta casale *Galhardi* » *Columbi* » [C. de l'Arch.]. — « Contract par lequel le chappitre (de » *Saint-André*) a receu Pey Rigault..... pour affeuatier d'une piece de » vigne, hors la porte du *Far,* pres le cazau de *Colomb* » [Inv. St-And.].

Duras : Casaus *de Duras* (10, 21). — Les jardins de *Duras* étaient au sud de la maison de *Duras,* derrière des maisons situées dans la rue *Porte-Dijeaux* [Inv. St-And.].

Nostra-Dona-de-La-Plassa : Casau *de Nostra-Dona-de-la-Plassa* (9, 20). — Le jardin de *Notre-Dame-de-la-Place* est signalé dans un texte de 1543 [Inv. St-And.] : « ..... maison et jardrin scize en ruhe de *Saugars,* » autrement du *Puy-de-Cadaujac,* parroisse *Nostre-Dame-de-La-Plasse,* » confrontant, d'ung costé, devert nort, à la maison, basse-cour et jardrin » de la chapelle de.... ; d'ung bout, à ladite ruhe, d'aultre bout, au jardin » de *Nostre-Dame-de-la-Plasse.* » Ce jardin était donc à l'est de *Notre-Dame-de-La-Place,* puisqu'il était derrière une maison ayant sa façade sur la rue de *Saugars* qui passait à l'orient de l'église.

Puch-Paulin : Casau *de Puch-Paulin* (10, 31). — Le jardin de *Puy-Paulin* s'étendait, suivant un ancien plan manuscrit [coll. J. Delp.], au nord et à l'ouest du château; l'emplacement qu'il occupait est maintenant couvert par des maisons. (Voir p. 460.)

Sent-Andriu : Casau *de Sent-Andriu;* casalis *Sancti-Andree* (9, 18). — Le jardin de *Saint-André* était situé sur les bords du Peugue, dans la paroisse *Sainte-Eulalie;* c'est ce qui résulte d'abord de deux extraits d'actes du xive siècle (1368 et 1369) [Inv. St-And.], où ce jardin est appelé cazau de *Sainct-André,* et des textes suivants de l'an 1400 [C. de l'Arch.] : « Marquesia Gasc, parrochiana *Sancte-Eulalie* Burdegale, pro tertia parte

» unius casalis quod est apud casale *Sancti-Andree.* » — « ..... pro solo » et casali quod est prope *Pelagum*, retro domos, loco vocato apud casale *Sancti-Andree.* » — « ..... in parrochia *Sancte-Eulalie,* loco vocato au casau *Sancti-Andree.* » Il est donc probable, d'après cela, que ce jardin était situé sur la rive droite du Peugue et dans l'emplacement occupé maintenant par la place et par la rue Rohan.

Senta-Crotz : Cazau *de Senta-Crotz* (1, 22). — Le jardin de *Sainte-Croix* s'étendait au sud du couvent jusqu'aux murs de la ville. Lorsqu'on construisit le *Fort-Louis,* on fut obligé d'en prendre une partie, ainsi que nous l'avons dit plus haut; c'est ce qui résulte d'un « verbal de la conte- » nance du jardin de l'abbé de *Sainte-Croix* à raison de ce qui avait été » pris pour le *Fort-Louis,* daté de l'an 1689 » [Inv. S^te^-Cr.].

APPENDICE

Depuis que notre plan a été gravé, et pendant la composition du texte qui précède, nous avons continué nos recherches et consulté un grand nombre de documents qui ne nous étaient point connus. Cette étude, sans nous donner de résultats bien importants, a du moins confirmé presque toutes nos assertions. Elle nous a également permis de donner quelques variantes, et d'ajouter à notre nomenclature plusieurs noms nouveaux qu'on trouvera ci-après.

Voici la liste de ces documents :

Cartulaire de Sainte-Croix de Bordeaux, 1452 à 1455.	(Arch. dép.)
Comptes du chapitre de Saint-André en 1492.	Id.
Dénombrement des biens..... possédés par le couvent de N.-D. des Carmes de Bordeaux, 1673.	Id.
Inventaire général des titres de la Commanderie de Bordeaux fait en 1761.	Id.
Liève des rentes du chapitre de Saint-André, XVIIe siècle.	Id.
Manuale capituli Sancti-Andree Burdegalensis, XVe siècle.	Id.
Plans des possessions du chapitre de Saint-André.	Id.
Plans détachés.	Id.
Registres capitulaires de Saint-André de Bordeaux.	Id.
Terriers des bénéficiers de Saint-Michel.	Id.
Terriers de Sainte-Croix de Bordeaux, du XVe au XVIIIe siècle.	Id.
Terrier des bénéficiers de Sainte-Eulalie, 1408 à 1449.	Id.
Terrier du chapitre de Saint-Seurin, XIVe et XVe siècles.	Id.
Terriers du prieuré de Bardenac, du XIVe au XVIIIe siècle.	Id.
Terrier du prieuré de Camparian.	Id.
Terriers du prieuré de Cayac, du XIVe au XVIIIe siècle.	Id.

Nous avons donné, de plusieurs de ces titres, des formules abrégées, mais faciles à comprendre à l'aide d'une rapide comparaison avec la liste qui précède.

PORTES

Miralh : Porte *Vieille;* porte des *Vieilles-Menudes* (p. 66) (1). — La porte du *Mirail* existait encore au commencement du XVIIe siècle, et portait le nom de porte *Vieille,* porte du *Mirailh,* ou des *Vieilles-Menudes,* ainsi que le prouve un procès-verbal fait, en 1635, à la requête de l'abbé de *Sainte-Croix,* pour fixer les limites de la paroisse : « ..... ledict Thion » a dict..... avoir desja posé son premier picquet au-devant de ladicte » porte *Vieille,* qui estoit autrement appellée la porte du *Mirailh,* autre- » ment des *Vieilles-Menudes*, laquelle est entre la porte *Sainct-Julien* et le » boulevart *Saincte-Croix.* »

Retge : Porta *de Rua-de-Medouc* (p. 74). — Au XVe siècle, la porte du *Retge* recevait quelquefois la dénomination de porte de la *Rue-de-Medoc,* ainsi qu'il résulte du titre suivant, de l'année 1421 : « Tot aquet chay..... » qui es en la parropia de *Sent-Remedi* de Bordeu, dauant lo portau de la » *Rua-de-Medouc,* à *Tropeyta* » [Terr. St-Seurin]. La porte du *Retge,* en effet, s'ouvrait au bout de la rue *Dissente,* tout près de l'extrémité inférieure de la rue de *Médoc,* dans le quartier de *Tropeyte.*

Sent-German (p. 80). — Nous avons avancé (p. 81) qu'une barbacane devait protéger la porte *Saint-Germain.* La preuve que notre supposition était fondée résulte du texte suivant, daté du 22 janvier 1416 : « ..... tot » aquet trens de binha...., en *Las Grauas de Bordeu,* au loc apperat au » *Plantey de Font-d'Audeya,* pres de la barbacana deu portau de *Sent-* » *German* » [Terr. St-Seurin].

(1) Ce numéro indique la page où aurait dû être intercalé l'article de l'Appendice.

TOURS

Sent-Georges : Tor *de La Trinitat* (p. 105). — Nous avons vu (p. 46) que la tour *Saint-Georges* s'appelait quelquefois tour de *La Trinité;* Baurein, qui lui donne ce nom, ne fournit aucun texte à l'appui de son affirmation; en voici un, daté du 9 juillet 1448, qui confirme l'assertion de cet auteur : « Conoguda que mossen lo dean, etc., estantz en » capitre, an balhat, de feu noed, à Johan Laurens, cordey, de la par- » ropia de *Sent-Maxens,* et borges de Bordeu.... tot aquet sou buyt, ab los » murs qui son au costatz, qui es pres deu portau de *Sent-German,* entre » lo camin comunau, deuert lo murt de la bila, d'una part, et l'ostau de » Arnaud Ros et de Johan Ros, frayres, d'autra part; et dura de la rua » publica, de part dauant, de l'un cap, entro au mur de la ciutat enuert » la tor de *La Trinitat,* de l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

QUARTIERS

Campauria : *Campauri* (p. 118). — On trouve le quartier de *Campaure* désigné sous le nom de *Campauri*, ainsi que le prouve le texte suivant daté du 3 mars 1475 : « Conoguda que lo honorable home Bertrand deu » Ga, donzet, de la parropia de *Sent-Pey,* demorant pres deu putz qui ba » bert *Petit-Judas,* esporlet de tot aquet trens de binha..... qui es en *Las* » *Grauas de Bordeu,* au loc apperat au *Plantey de Campauri,* pres *La* » *Reclusa.....* » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

Cap-de-Billa : Au *Bibey* (p. 116 et 120). — Le quartier de *Cap-de-Ville* était beaucoup plus étendu que ne nous l'avaient fait supposer les titres que nous avions consultés dans le principe. Nous venons de trouver

dans un terrier de *Saint-Seurin,* à la date du 17 février 1414, que ce quartier portait aussi le nom de au *Bibey* : « Tot aquet trens de binha, » en *Las Grauas de Sent-Seurin,* au loc apperat à *Cap-de-Billa,* en autra » maneyra au *Bibey.* » Nous pouvons conclure de ce texte que ce quartier s'étendait depuis l'église de *Saint-Seurin,* jusqu'au lieu où l'on a depuis bâti la *Chartreuse,* et qu'on nommait au *Biber* ou au *Bibey.*

La Crozilla : *Plantey de Sent-Nicolas* (p. 126). — Nous trouvons dans un acte du 18 octobre 1517 [Terr. de Bardenac] que la localité appelée *La Crozilla* ou *La Crouzille* portait aussi le nom de *Plantey de Sainct-Nicolas.*

La Taugua : A *La Thopa* (p. 130). — Le texte suivant nous apprend que, déjà à la fin du xve siècle (1492), le lieu appelé à *La Taugua,* et plus tard à *La Taupe,* se nommait à *La Thopa :* « Contor Ligey de » *Podio-Paulini,* pro vinea que est prope *Sanctum-Severinum,* loco vocato » à *La Thopa.....* » [Comptes du chapitre de St-André].

Ome-de-Casse : A l'*Home-deu-Casse* (p. 134). — Les diverses localités renfermées dans le quartier de *Tropeyte* portaient des noms particuliers. Un acte d'un terrier de *Saint-Seurin* nous apprend que le lieu où est actuellement la place Richelieu, ou du moins une portion de cette place, s'appelait, en 1416, à l'*Home-deu-Casse :* « Conoguda causa sia que Ber- » trand de Laussinhan, nebot et heretey de Ramon d'Orinha,.... reconogo » que ed a et ten (deu capitre de *Sent-Seurin*) tota aquera appentis, ab » los murs que s'i appartenen...., qui es en la parropia de *Sent-Arromedi,* » à *Tropeyta,* au loc apperat à l'*Ome-deu-Casse;* ayssi cum es entre lo » mech mur et causa de Bernard de Corn, d'una part, et los paduentz de » la bila, d'autra part; et dura et ten en lonc de la yma de la mar, de part » dauant, de l'un cap, entro à l'ostau deudeyt Bernard de Corn, de part » detras, de l'autra cap. » La maison de Bernard de Corn était située près de la porte de l'*Ome-de-Casse,* qui fut plus tard appelée porte de *Corn.* (Voir p. 67.)

Palu de Bordeu (13, 25) (p. 134). — Les faubourgs des Chartrons et de Bacalan couvrent une partie de l'emplacement de ce que l'on appelait, au moyen âge, la *Palu de Bordeaux,* laquelle s'étendait, au nord de la

ville, depuis les remparts jusqu'à l'extrémité nord de la paroisse *Saint-Remy*, et dans une partie de celle de *Bruges*. Baurein, qui a publié [Var. Bord. t. III, p. 276 et suiv.] un long article sur la *Palu* et les *Marais* de Bordeaux, avance que cette *Palu* s'étendait « depuis l'estey *Crebat* qui est au » milieu des *Chartrons* jusqu'à la *jale* (ruisseau) de *Blanquefort*. » Le texte suivant, daté du 30 juillet 1411, prouve qu'au commencement du xve siècle, elle s'étendait aussi sur la rive droite de l'estey *Crebat*, puisque la localité appelée aux *Darrey-Chays* était dans la *Palu* : « Conoguda que Johan » de Remps, donzet, de la parropia de *Sent-Pey* de Bordeu, esporlet, de » de mossen lo deen, de tot aquet plantey de binha qui es en la *Palu* » *de Bordeu*, darrey lo *Darrey-Chays*, entre las binhas de Blanqua de » Casalis et deus hereteys de Arnaud Constantin, qui fo, d'una part, et » lo camin comunau, d'autra part; et dura de lonc deu camin comunau, » per loquau hom ba de la tor *Sent-Jorge*, deuert la *Palu*, de l'un cap, » entro à la binha de Arnaud Gassias, carpentey, de l'autra cap » [Man. cap. S^ti-And. Burd.].

Petita-Fusteria-de-La-Graba (p. 134). — Il nous paraît résulter du texte suivant, que le quartier situé entre la porte des *Salinières* et celle de *La Grave* s'appelait, au xve siècle, la *Petita-Fusteria-de-La-Graba* : « Conoguda que Agnes Audoyn, bebda et molher de Guilhem » de Lartiga, fustey, qui fo, esporlet aus senhors (dean et canonges de » *Sent-Andriu*), de tot aquesta mayson...., qui es en la parropia de » *Sent-Miqueu*, à la *Petita-Fustaria-de-La-Graba*, dauant lo portau qui » es costa la tor de *Pey-Miqueu*, entre la mayson de Assalhida deu Bosc, » molher de Johan Faureu, d'una part, et la rueta comunau per ont hom » ba de ladeyta porta bert *Las Salineyras*, d'autra; et dura de la yma de » la mar, de part dauant, de l'un cap, entro à la bouta de Arnaud de » l'Espinassa, merchant, de part detras..... » [Man. cap. S^ti-And. Burd.].

Plantey-deus-Judius : *Cimeteri deus Judius* (p. 136). — Un texte cité par l'abbé Baurein nous avait déjà appris qu'au moyen âge, on enterrait les juifs au *Mont-Judaïque* : le texte suivant, daté du 13 novembre 1317, confirme les assertions de cet auteur; on y lit que Pey Arnaud de rue *Bouqueyre* vendit à Pey de Cornalet, le forgeron de *Maubourguet*, paroissien de *Sent-Seurin*, une pièce de vigne « pres deu *Cimeteri deus* » *Judeus*, entre la binha qui fo d'en Wilhem de Larriuau qui fo, d'una

part..... et ten en lonc deu camin comunau qui ba à *Pont-Lonc* » [Terr. St-Seurin].

Prat de Senta-Crotz : Au *Prat* (p. 139). — Il existait, au sud de *Sainte-Croix,* hors des murailles de la ville et près des fossés, une localité que l'on appelait au *Prat* ou au *Prat de Senta-Crotz.* A la fin du XIVe siècle, cette localité était en prairies; au milieu du XVe, elle était, en grande partie, complantée de vignes, ainsi qu'il résulte des deux textes suivants : (23 novembre 1377) « ..... totas aqueras xx arreguas de » terre...., en prat...., qui sont au loc apperat au *Prat*, outra los molins » deudey mostey (de *Senta-Crotz*)....; et duran et tenen en lonc de » l'estey deus deytz molins, lo camin apperat *La Frema,* entre mech, de » l'un cap, entro à la yma de la mar, de l'autre cap » [Terr. Ste-Cr.]. — (17 septembre 1451) Reconnaissance de quatre pièces de vignes au lieu appelé au *Prat de Senta-Crotz;* « ayssy cum son entre las binhas de..... » et duran de la yma de la mar, de l'un cap, entro à l'estey deus molins » de *Senta-Crotz,* de l'autre cap » [Cart. Ste-Cr., 1452-1455].

Sent-Caprazi : *Sent-Cabrazi, Sent-Crebasy;* à *Petit-Paradis* (p. 141). — On trouve dans les registres capitulaires de *Saint-André* que le lieu de *Saint-Caprais* était appelé, en 1462, *Sent-Crebazy;* il est désigné, dans un autre manuscrit, à la date du 24 novembre 1475, sous la dénomination de à *Petit-Paradis :* « Conoguda que Bernard de La Rua, carpentey de » pipas, de la parropia de *Sent-Miqueu,* et borgues de Bordeu, demorant » à rua deu *Casse,* sporlet de tot aquet trens de binha..... qui es en *Las* » *Grauas de Bordeu,* au loc apperat à *Sent-Cabrazi,* autrament apperat à » *Petit-Paradis.....* » [Man. cap. Sti-And. Burd.].

Sent-Ladre : A *Sent-Lase* (p. 142). — La localité de *Saint-Lazare,* située entre *Saint-Seurin* et la porte *Dijeaux,* portait quelquefois, au XVe siècle, la dénomination de *Sent-Lase,* comme le prouve le texte suivant, du 17 mai 1436 : « Tot aquet trens de binha loquau es foras lo » portau de *Porta-Diyeus,* pres de *La Reclusa,....* au loc apperat à *Sent-* » *Lase* » [Terr. St-Seurin]

PAROISSES

Nostra-Dona-de-La-Plassa : Chapelle des *Irlandais* (p. 145). — Le nom de chapelle des *Irlandais* était donné, au XVIIIe siècle, à l'église de *Notre-Dame-de-La-Place.*

Sent-Remedy : Parropia *Sent-Arromedy* (p. 149). — La paroisse de *Saint-Remy,* que l'on appelait dans certains textes du moyen âge *Sent-Arromedy,* s'étendait, au nord, jusqu'à la *Jalle* de *Blanquefort.* On lit, en effet, dans un contrat retenu par Rideau, notaire royal, que Léonard-Casimir Le Comte, captal de *La Trêne,* vend, le 14 mai 1776, à dame Louise Lebon, veuve de Christophe Caila, écuyer, « une metayrie appellée » de *François,* scittuée dans la *Palu,* marais dudit Bordeaux, parroisse » *Sainct-Remy* de laditte ville,.... confrontant, du levant, à la riviere de » *Garonne....,* du nord, à la riviere de la *Jallere* » [Arch. La T.]. Il est probable que ces limites étaient les mêmes au XVe siècle.

Senta-Crotz (p. 150). — Nous avons avancé plus haut (p. 148) que les limites de la paroisse *Saint-Michel* s'étendaient dans la campagne; c'était une erreur, car depuis nous avons trouvé des textes nous indiquant les limites exactes de la paroisse *Sainte-Croix,* et prouvant que celle de *Saint-Michel* était bornée, au sud, par les murs de la troisième enceinte, depuis la rue de *Las-Sos-Menudas* jusqu'à la porte du *Miralh.* Les limites assignées à la paroisse de *Sainte-Croix,* du côté du sud, furent confirmées, à la fin du XIIe siècle, par Guillaume, archevêque de Bordeaux, à propos d'un procès existant entre les chanoines de *Saint-André* et Gérard, abbé de *Sainte-Croix* (1). L'archevêque déclare qu'ayant fait faire une enquête, il lui a été prouvé que, depuis quarante ans au moins, le couvent de *Sainte-Croix* jouissait paisiblement de tous les droits paroissiaux dans le territoire dont les limites partaient de la maison de Bonet de Rions, sur le bord de la

(1) Guillaume était archevêque de Bordeaux en 1173, et Géraud fut abbé de *Sainte-Croix* jusqu'en 1178 au moins.

Garonne, jusqu'au ruisseau qui est appelé l'*Estey-Majou,* après la terre du *Fresne;* et, du côté de l'occident, de la haie qui est contre le bourdieu et le sol de Vivien, de *Sainte-Croix,* jusqu'à l'embranchement des deux chemins conduisant à *Lادors,* au delà du *Peyrat :* « ..... a domo videlicet » Boneti de Rions, supra littora maris, usque ad esterium quod ultra » terram *Fraxini* est, scilicet, *Ester-Major;* et, a parte occidentali, a » spineto quod est juxta bordellum et aream Bibiani de *Sancte-Crucis,* » usque ad bivium euntibus ad *Lادors,* quod est ultra *lo Peyrat.* »

Dans un autre procès qui eut lieu en 1635, nous avons trouvé les limites complètes de la même paroisse; c'est dans un extrait du procès-verbal fait par les commissaires qui accompagnaient le procureur de l'abbé de *Sainte-Croix,* chargé d'indiquer les limites et de poser des piquets dans les principales stations : « Ledict Thion a dict, au nom du syndic, qu'il est tout » prest de faire ladicte montre, et, à ces fins, avoir desjà posé son premier » picquet, au-devant ladicte porte *Vieille* qui estoit autrement appellée la » porte du *Mirailh,* autrement des *Vieilles-Menudes,* laquelle est entre la » porte *Sainct-Julien,* et le boulevart *Sainte-Croix;* et, dudict premier » picquet, tirant du nord vers le midi, nous a conduict environ à deux » centz pas d'iceluy, dans un chemin qui faict fourche, dont l'une partie » vient de la porte *Sainct-Julien,* et l'autre de ladicte vieille porte du » *Mirail;* et, dudict second piquet, allant toujours du nord vers le midy, » nous a conduict, par le grand chemin, jusques au pont appellé de *La* » *Dour (Lادors)* et au ruisseau qui vient du moulin d'*Ars,* et s'en va » tomber dans le ruisseau du *Moulin-Saincte-Croix;* sur lequel pont, et au » milieu d'iceluy, il a posé son troisiesme piquet..... Le dict Thion nous » a dict que les limites de ladicte parroisse *Saincte-Croix* suivaient le fil » de l'eau qui passe sous ledict pont et vient, du moulin d'*Ars,* dans le » ruisseau de *Saincte-Croix;* et..... nous a conduictz dudit troisiesme » picquet, tournant du soleil couchant vers le soleil levant...., à l'endroict » où est la fontaine *Sainct-Vincent,* où il a posé son quatriesme picquet; » et parce qu'il a esté impossible de passer plus avant le long dudict ruis- » seau, jusques à l'endroict où ledict ruisseau se fond et se rend dans » l'estey *Saincte-Croix,* nous a employé pour cinquiesme picquet, le bord » dudict ruisseau, et l'endroict où lesdictz deux ruisseaux se joignent » ensemble....; et a dict que l'estendue de ladicte parroisse, retournant du » midi vers le nord, et traversant le ruisseau et estey de *Saincte-Croix,* » s'estant jusques à un fossé qui fait séparation du pred appellé de *Sainct-*

» *Ugean,* et d'un autre pred appellé le *Prat-pudent*, qu'il a dict estre de » son fief; lequel fossé se rend dans l'estey appellé *Majour,* et, de là, dans » la riviere de *Garonne;* sur le bout duquel fossé, vers le couchant, et » joignant l'estey *Saincte-Croix,* il a posé son sixiesme picquet; et, parce » qu'il nous a esté impossible de passer le long dudict fossé, a employé, » pour limites, du costé du midy, en cet endroict de ladicte parroisse de » *Saincte-Croix,* ledict fossé et ledict *Estey-Majour,* jusques au bord de » la rivière de *Garonne,* faisant ledict *Estey-Majour* séparation de la » parroisse de *Begles* et de la parroisse de *Saincte-Croix;* et, ce faict, a » dict que les limites de ladicte parroisse, tirant du midi vers le nord, » s'estandent le long de la riviere de *Garonne,* depuis ledict *Estey-* » *Majour* jusques au quay de ladicte ville de Bourdeaux, et jusques à » la rue appellée de *Carbonneau;* et, de là, traversant ladicte rue, se rend » jusques à l'antienne porte du *Mirail* autrement des *Vieilles-Menudes,* à » l'endroict de laquelle il a posé son premier picquet » [Terr. S^te^-Cr., 1465-1646].

SAUVETÉS

Sent-Andriu : *Magestat Sent-Andriu* (p. 151). — Nous avons dit (p. 146) qu'on donnait à l'église *Saint-André* le nom de *Majestat* ou *Magestat;* le texte suivant, daté du 10 février 1387, prouve que la sauveté de *Saint-André* s'appelait aussi la *Magestat :* « Fort de Labal, clerc, » notari public, demorant en la *Magestat Sent-Andriu* de Bordeu..... » [Terr. St-Seur., 1322 à 1427].

Senta-Crotz : Saubetat *de Senta-Crotz.* — Par suite de nos nouvelles recherches, nous croyons pouvoir affirmer, que la sauveté et la paroisse de *Sainte-Croix* avaient, toutes deux, les mêmes limites.

PORTS

La Mar : Port *de La Mar* (p. 159). — Il est probable que le port de *La Mar* était le nom donné à toute la rive de la Garonne devant la ville. En effet, nous avons vu qu'un port ainsi nommé était placé à *La Grave;* nous trouvons, d'un autre côté, un titre de 1361 [C. de l'Arch.] prouvant qu'un port de *La Mer* était situé dans le quartier de *Tropeyte.* C'était probablement le même que le port de *Tropeyte.* « Item, pro portando dictos » VIII° brossos lignorum, de portu *Maris* Burdegale, usque ad *Archiepis-* » *copatum.....* » Ce bois venait de la foret de *Lormont.* Quelques lignes plus haut, le receveur de l'archevêque écrit : « Solvi, pro portando, per » mare, dictas XXIIII^or^ salmatas lignorum et dictam quantitatem carras- » sonum siccorum,.... videlicet de portu *Laureimontis,* usque ad *Tro-* » *peytam* Burdegale; item, pro portando, per mare, postea, VIII° brossos » lignorum inferius scriptos..... Item solvi, pro portu dictarum XXIIII^or^ sal- » matarum lignorum de portu *Tropeyte,* usque ad domum *Archiepiscopatus* » Burdegale..... » Il nous paraît évident que le port, désigné dans ces textes sous le nom de port de *La Mer,* n'était autre que le port de *Tropeyte,* celui de tous les ports de Bordeaux le plus rapproché de *Lormont.* Si les deux parties de la Garonne baignant les deux extrémités de la ville étaient appelées port de *La Mer,* nous avons lieu de présumer que la partie intermédiaire avait le même nom.

Senta-Crotz : Port *de Senta-Crotz;* portus *Sancte-Crucis;* port de *Sainte-Croix* (2, 24) (p. 161). — Ce port devait être situé au bas de la rue du *Port* et en face de celui de *Trajet* placé de l'autre côté de la rivière. Il est signalé, en ces termes, dans un texte de 1361 [C. de l'Arch.] : « Item, recuperavi a Johanne de Borno et a Johanne de Porta, et quodam » anglico vinum unius tonelli quod fuit impletum apud *Trajectum....,* » et primo solvi, pro portando ipsum tonellum, de *Archiepiscopatu* Bur- » degalense, usque ad portum *Sancte-Crucis,* III sterlingos. »

Tropeyta : Port *de Tropeyta.* — L'étude des comptes de l'archevêché

de Bordeaux, au XIVe siècle, où le port de *Tropeyte* est souvent signalé, nous avait fait penser que ce port était situé en face de la porte de l'*Ome-de-Casse*. Le texte suivant, du 8 mars 1437, nous prouve que le port de *Tropeyte* devait s'étendre depuis cette porte jusqu'à la tour d'*Audeyole :* « ..... aquet hostau...., en la parropia de *Sent-Remedi* de Bordeu, sobre » lo port de *Tropeyta,* sobre lo cap de rua de *Medoc.* » Nous savons que la rue *Médoc* aboutissait à la rivière entre les fossés de *Tropeyte* et la tour d'*Audeyole.*

RUISSEAUX

Peugue : Estey *deu Molin-deu-Mercat;* estey *deu Molin* (p. 167). — Nous avons vu, dans l'article consacré au moulin de *La Cadene* (p. 393), que le Peugue, près de ce moulin, s'appelait estey deu *Molin-de-La-Cadena;* les deux textes suivants prouvent que le même ruisseau se nommait estey deu *Molin,* près du moulin de *Saint-André,* et estey deu *Molin-deu-Mercat,* près du moulin du *Marché* : (28 mars 1428) « Cono-» guda que lodeyt Antoni (deus Poyaus, donzet), esporlet de tot aquet » hostau ab lo peytrau de fusta, et ab la yssida que es detras, que es aqui » medis (en la gran carreira deu *Far*), entre l'ostau, tor et yssida deudeyt » Antoni, d'una part....; et dura de ladeyta rua, de part dauant, de l'un » cap, entro à l'estey deu *Molin,* de l'autre cap » [Man. cap. Sti-And. Burd.]. Une esporle relative à la maison voisine de celle-ci, et appartenant au même tenancier, prouve que cet immeuble confrontait à « l'estey deu » *Peugue* ». Il est, en conséquence, évident que les noms d'estey deu *Peugue* et d'estey deu *Molin* étaient donnés au même cours d'eau, dans cette partie de la ville.

Voici le titre qui concerne l'estey du *Moulin-du-Marché :* (5 janvier 1453) « ..... tot aquet hostau..... en la parropia de *Senta-Coloma* de Bordeu en » la rua apperada deu *Mercat*..... et dura de ladeyta rua, de part dauant, » de l'un cap, entro à l'estey deu *Molin-deu-Mercat,* d'autra cap..... » [Cart. Ste-Cr., 1452-1455].

RUES

Agassars : Rua *deus Agassats* (p. 172). — Lopes, dans l'inventaire sommaire des titres du chapitre *Saint-André* [Arch. dép.], donne à la rue des *Agassars* le nom de rue des *Agassats.*

Arnaud-Miqueu : Rua *Lega;* rue *Leger* (p. 175). — Aux dénominations diverses qui ont été données au moyen âge à la rue *Arnaud-Miqueu,* nous devons ajouter d'abord celle de rue *Lega,* qui lui est appliquée dans un titre du 15 janvier 1476 : « Conoguda que Johan » Payey, marchant de la parropia de *Sent-Symeon* et borgues de Bor- » deu, sporlet de tot aquet hostau cubert de teule...., qui es en la par- » ropia de *Sent-Symeon,* en la rua apperada rua *Lega.....* » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.], — et ensuite celle de rue *Leger* qui lui est donnée par Lopes [Lièv. St-And.].

Artiga : Rua *de l'Artiga;* rue *Judaïque;* rue *Pezet;* rue de *Pezet;* rue *Saincte-Geme;* rue Guérin (p. 117). — La rue appelée actuellement rue Guérin, et à laquelle les textes du moyen âge ne donnent pas d'ordinaire de nom particulier, mais qu'ils désignent seulement par ses tenants et aboutissants, est nommée rue de l'*Artiga* dans un acte du 31 octobre 1429 [Terr. S^te^-Cr.] : « ..... losquaus sincq soudz d'esporle..... Arnaud » Boneu de ladeyta parropia *Sent-Progeyt,* et borges de Bordeu, dona » et deue dar..... et pagar per rason et causa de tot aquet hostau cor- » naler...., loquau es en ladeyta parropia *Sent-Progeyt* de Bordeu, en » la *Gran-Carreyra-de-Sent-Andriu,* dauant lo puch de *Senta-Gema;* » ayssi cum es entre l'ostau deudeyt Arnaud Boneu, d'una part, et la » rua apperada de l'*Artiga,* d'autra part; et dura et ten en long de » ladeyta gran carreyra, de part dauant, de l'un cap, entro à l'ostau » deudeyt Arnaud Boneu, d'autra cap. » Il est évident, d'après ce texte, que la maison d'Arnaud Boneu, située en face du puits de *Sainte-Gemme,* formait un des angles de la rue Guérin, et qu'en conséquence, cette voie était la continuation de la rue d'*Artigua* dont une portion porte

le nom de rue TUSTAL. C'est donc à tort que nous avons avancé (p. 306) que la rue nommée, il y a peu de temps, *Sainte-Gemme* et maintenant rue GUÉRIN, ne s'était pas appelée rue *Lartigue,* rue *Judaïque,* rue *Tustal,* rue *Pezet;* depuis lors, en effet, outre l'exporle d'Arnaud Boneu, nous avons trouvé dans une liève du chapitre de Saint-André, dressée par H. Lopes, l'indication suivante : « Rue *Tustal* ou l'*Artigue,* ancien-» nement *Judaïque* et, à présent, rue *Saincte-Geme* ou rue *Pezet* ou de » *Pezet.* » L'exactitude habituelle de H. Lopes, historien de l'église métropolitaine de *Saint-André,* est trop connue pour que nous puissions mettre ces assertions en doute.

Bertrand-Bouson : Rua *Bertrandi-Boysson* (p. 182). — Nous avons trouvé cette rue sous le nom de *Bertrandi-Boysson* dans un compte du chapitre de *Saint-André,* daté de 1492 [Arch. dép.] : « Preceptor *Sancti-*» *Anthonii,* pro domo que est in rua *Bertrandi-Boysson,* prope hospitale » *Sancti-Antonii.....* »

Boau : Rua *Boalli* (p. 184). — Un terrier du prieuré de *Cayac* nous fournit un texte, daté du 6 avril 1409, prouvant qu'on donnait quelquefois alors à la rue *Bouhaut* le nom de rue *Boalli :* « Arnaldus Vital, com-» morans in rua *Boalli.* »

Brayac : Rua *de Brayano;* rue du *Cimetiere-Saint-Maixans* (p. 188). — Un article d'un compte du chapitre de *Saint-André,* daté de 1492 s'exprime ainsi : « Dominus Petrus d'Ambiaco, presbiter, pro domo que » est in angulo rue de *Brayano.....* » Cet article se trouvant parmi ceux qui signalent des maisons situées dans les rues *Castillon* et *Porte-Dijeaux,* nous avons tout lieu de croire que la rua de *Brayano* n'est autre que la ruelle de *Brayac.* A la fin du XVIe siècle, cette ruelle s'appelait aussi rue du *Cimetière-de-Saint-Maixans* : « ..... pour des » ecuries dependant de la maison de M. Charles du Hamel, conseiller » en la cour de Parlement de Bordeaux, et la joignant au derriere, et » sortait dans la rue *Brayac* autrement la rue du *Cimetiere-de-Saint-*» *Maixans.* » Nous savons que cette rue passait à l'ouest de ce cimetière (voir porge de *Sent-Mexens,* p. 376).

Cans : Rua *deus Cas* (p. 192). — Nous avons rencontré plusieurs textes

dans lesquels le nom de rue deus *Cas* est donné à la rue des *Cans;* en voici un daté du 20 juin 1448 : « Conoguda que Helias de Seguin, » cordey, demorant au *Far,* de la parropia de *Senta-Euladia,* et borges » de Bordeu, esporlet...., de tot aquet hostau...., que es en ladeyta » parropia, en la rua apperada deus *Cas* » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.]. On trouve dans ce manuscrit, à la date du 13 janvier 1450, que la même maison confrontait au jardin de Guilhem de La Canau, barbier, jardin attenant à la maison de Guyon Popin, cordonnier, située dans la rue des *Cans;* de sorte que, pour l'auteur du manuscrit, les mots *Cas* et *Cans,* attribués à cette rue, étaient synonymes.

Canta-Rana : Rua *Cantarrana* (p. 192). — Le texte suivant, daté du 12 mars 1434, nous apprend que la rue *Canterane* était située à l'extrémité septentrionale de Bordeaux, près de la rivière, et que la Ville possédait des chais près de cette rue : « Tot aquet casau enbironat » de murs...., en la parropia de *Sent-Remedi* de Bordeu, pres deu mur » de la bila, deuert la tor d'*Audeyola....*, entre l'ostau...., qui est deuert » rua *Cantarrana....*, et dura et ten en long de la rua publica, qui es » de part detras lo chay de la bila de Bordeu, de l'un cap..... » [Terr. St-Seur.].

Capperans-de-Sent-German (p. 192). — Nous avons cité un texte de 1375, prouvant qu'à cette époque la rue actuellement nommée rue Lafaurie-de-Monbadon s'appelait rue des *Capperans-de-Sent-German.* Dans un ancien plan [Pl. mss., n° 136], la rue naguère rue des *Religieuses* (rue Thiac) et auparavant rue *Sent-German* (voir p. 297), est inscrite sous la dénomination de rue des *Capperans-de-Saint-Germain.* C'est une autre preuve de la confusion qui existait dans les noms des rues jusqu'au siècle dernier.

Cer-Bolant : Rua *Porte-Begueyre* (p. 198). — Nous avons vu (p. 274), que la rue *Porte-Begueyre* se dirigeait du nord au sud, et reliait le *Marché* à la rue du *Pas-Saint-Georges.* H. Lopes, dans les lièves du chapitre *Saint-André,* nous apprend que la rue du *Cerf-Volant,* qui se dirigeait de l'est à l'ouest, s'est aussi appelée rue *Porte-Begueyre.*

Cocuts : Rua *deus Cocuts;* rua deus *Coqutz;* rue *Cache-Cocut;* rue

Cachecocu (p. 199). — Il existait, dans la *Palu de Bordeaux,* à l'ouest de la localité appelée aus *Darrey-Chays* une rue ou plutôt un chemin nommé rue des *Cocuts,* traversant le lieu des *Pradets;* nous en trouvons la preuve dans les textes suivants, extraits d'un terrier du chapitre de *Saint-Seurin :* (1358, 16 novembre) « ..... tot aquet trens de terra...., » au loc apperat à *Pradet,* en la *Palu de Bordeu,* en la rua deus *Cocuts,* » entre la terra deus hereteys de Henri Darlanda, angles..... » — (24 mars 1400 « ..... tot aquet trens de terra et de binha...., en la *Palu* » *de Bordeu,* darrey los *Darrey-Chay,* au loc apperat à rua deus *Coqutz.* » — (4 septembre 1433) « tot aquet trens de binha..... qui es en *Las* » *Grauas de Bordeu,* au loc apperat à *Pradetz,* autrement à rua deus » *Coqutz.* » D'après des plans du XVIIIe siècle, la maison noble des *Pradets* était située, dans l'emplacement occupé maintenant par l'extrémité occidentale du cours du PAVÉ DES CHARTRONS. La rue des *Cocuts* portait, à la fin du XVIIIe siècle, le nom de rue de *Cache-Cocut* [Plan géométral de Bordeaux..... London, 1787], et au commencement du XIXe, celui de rue *Cachecocu* [Plan de la ville de Bordeaux, 1818]. Dans les deux plans que nous venons de signaler, cette rue est placée à l'ouest de l'entrée du cours *Saint-André,* et presque parallèle à ce cours. Elle est voisine d'une rue *Cante-Merle* (1).

Costinhan : Rue *des Chevaliers* (p. 203). — Au XVIe siècle, la rue de *Costinhan* était parfois nommée rue des *Chevaliers,* ainsi qu'il résulte du texte suivant daté du 24 mai 1563 : « Me Jacques de La Roche, avocat en » la Court, reconnoist tenir desdicts benefficiers (de *Sainct-Pierre*)...., » tout icelluy jardrin, avec les murailhes qui sont à l'entour, en la par- » roisse *Sainct-Pierre,* et en la rue appelée de *Costinhan,* sive des » *Chevaliers* » [Terr. bénéf. St-P.].

Dejus-lo-Mur : Rua *de Las Stubas* (p. 207). — Nous avons vu (p. 208) que la portion de la rue *Dejus-lo-Mur*, située à l'ouest de la porte *Toscanan,* se nommait quelquefois rue des *Vieilles-Etuves.* Le texte suivant, daté du 25 novembre 1427, nous apprend qu'on l'appelait aussi, au XVe siècle, rue des *Etuves,* rua de *Las Estubas :* « Conoguda

(1) Les localités portant le nom de *Cantecocut* (Chantecoucou), *Cantemerle, Cantealaude, Canteloup, Canterane,* sont très nombreuses dans le département de la Gironde.

» que Pey Cosin, apperat Sent-Aubin, breutey, parropian de *Senta-*
» *Coloma* et borgues de Bordeu, esporlet..... de tot aquet hostau qui es
» en la parropia de *Senta-Euladia* de Bordeu, en la rua apperada de *Las*
» *Estubas*, entre lo feu de Aymar German, d'una part, et la rueta
» comunau deu *Molin-de-Sent-Andriu*, d'autre part; et dura et ten de
» ladeyta rua, de part dauant, de l'un cap, entro au premey hestey
» deudeyt molin, de l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd]. La maison de Pey Cosin paraît être la même que celle que nous avons citée d'après Lopes (voir p. 208).

Diu (p. 211 et 226). — Deux rues portant le nom de rue *Diu* existaient, à Bordeaux, pendant le moyen âge. L'une d'elles, située dans la paroisse *Saint-Eloi*, était nommée, à la même époque, rue *Jehan-Gazen;* on l'appelle maintenant rue Bragard. L'abbé Baurein, qui nous donne ce renseignement, n'en fournit aucunes preuves; nous croyons devoir citer, à l'appui de l'affirmation de cet auteur, un texte, daté du 25 novembre 1541 : « ..... maison ascyse au *Mirailh*, parroisse *Sainct-Asloy*...., » confrontant, du bout de devant, à ladicte ruhe du *Mirailh*, et, du bout » de derrière, à la ruhe appellée ruhe *Dieu* » [Terr. de Bardenac]. Nous savons que la rue de *Jehan-Gazen* était parallèle à celle du *Mirailh*. L'autre rue *Diu* faisait partie de la paroisse *Saint-Remi;* elle s'appelle rue Dieu.

Le texte suivant, daté du 23 juin 1416, en signale une, il est vrai, dans la paroisse *Saint-Mexent* : « ..... tot aquet hostau...., qui es en ladeyta » parropia de *Sent-Maxens*, en la rua appera *Diu* » [Terr. St-Seur.]; mais nous croyons que le scribe du xve siècle a écrit *Sent-Maxens* pour *Sent-Remedy*, et que cette rue n'est autre que la rue *Diu* de la paroisse *Saint-Remi*.

Duras : Rua *Porta-Neua* (p. 211). — Nous avons avancé, d'après un renseignement fourni par Baurein, que la rue de *Duras* avait jadis été appelée rue *Porte-Neuve*. Nous n'avions pas alors trouvé d'autre preuve constatant ce fait; depuis, en étudiant un terrier de bénéficiers de *Sainte-Eulalie*, nous avons rencontré les deux textes suivants qui signalent, (outre le nom de *Porta-Neua* donné, le 15 février 1417 et le même jour de l'année 1438, à la rue de *Duras*), des maisons appartenant à Jacques Achard, seigneur de *Vérac*, à Pierre Mercey, à Arnaud de La Lande, au

vicaire de *Notre-Dame-de-Puy-Paulin;* cette dernière maison, reparaissant dans les confrontations des deux actes, était probablement le presbytère de la paroisse : « Conoguda causa sia que Jaques Achard, » donzet, de la parropia de *Bayrac Entre-dos-Mars* (1), ..., reconogo...., » que ed a et ten...., deus sauis et discrets senhors bicari et capperans » beneficiatz seruentz et residens en la gleysa *Senta-Euladia* de Bordeu...., » tot aquet mech hostau...., en la parropia de *Nostra-Dona-de-Puch-* » *Paulin,* au loc apperat à *Porta-Neua,* per ayssi cum est entre l'ostau » de Pey Mercey, d'una part, et l'ostau de Arnaud de La Landa, et l'ostau » de mossen lo bicari de la gleysa de *Nostra-Dona-de-Puch-Paulin,* de » l'autre costat, et dura et ten en lonc de la carreyra de *Porta-Neua,* de » l'un cap, entro au casau de Baudet de La Lana, de l'autra cap. » — « Conoguda..... que Guilhem de Guilhem, clerc, parropian de *Puch-* » *Paulin....,* reconoguo...., que ed a et ten...., deus discrets senhors » bicari et capperans benefficiats et continuadament résidentz dins la » gleisa de *Santa-Eulalia* de Bordeu...., tota aquera appentis...., qui es » en la parropia de *Puch-Paulin,* au loc apperat à *Porta-Neua;* ayssi » cum es entre los hostaus deu bicari capperan de ladeita parropia de » *Puch-Paulin,....* d'una part, et l'appentis et casau, qui es de part » detras, de fray Johan Mercey, comandeyre de *Farguas,* de l'orde Sant- » Johan-de-Jerusalem, d'autra part; et dura et ten en lonc de la carreyra » publica, de part dauant, apperada de *Porta-Neua,* de l'un cap..... »

Escapon : Rua *de l'Esclapon* (p. 217). — Nous avons vu (p. 217) qu'il existait dans la paroisse *Puy-Paulin* une voie nommée rue de l'*Escapon.* Les titres que nous avions trouvés jusqu'alors ne nous avaient pas permis de fixer l'emplacement de cette rue; le suivant, quoique n'étant pas parfaitement clair, nous fait cependant entrevoir la vérité : « Conoguda » causa sia que Oliuey Garin...., reconogo...., que ed a et ten...., en

(1) Il y a ici une erreur dans le terrier : *Bayrac,* qu'on écrit aujourd'hui *Vérac,* n'est pas situé dans l'*Entre-deux-Mers,* mais dans le *Fronsadais.* Les Achard ont été, pendant très longtemps, seigneurs de *Vérac.* Un descendant de Jacques Achard était, le 22 novembre 1470, seigneur de *Pommiers,* château situé dans la paroisse de *Vérac;* le 2 juillet 1491, Penot Achard était paroissien de *Saint-Cibard-de-Beyrac,* dans la vicomté de *Fronsac;* le 10 mars 1638, Henri Achard rendit hommage au cardinal de Richelieu, duc de *Fronsac,* pour les châteaux de *Pommiers,* de *Vérac* et de *Literie,* paroisse de *Vérac en Fronsadais;* le 6 juin 1666, messire Charles Achard, chevalier, seigneur de *Veyrac, Pommiers, Leyterie, Viralles* et autres places, rendit hommage au sieur Durand, représentant le seigneur de *Fronsac* [Arch. du château de La Taste, à *Tizac-de-Galgon*].

» feus feuaument...., deu noble home mossen Amanieu d'Arssac, cabaley, » senhor d'Arssac...., la meytat, entegrament per no deuis, de tot aquet » hostau qui est en la parropia de *Nostra-Dona-de-Puch-Paulin* de Bordeu, » en la rua apperada de *Castelhon;* ayssi cum..... es entre l'hostau de » Pey Helias...., d'una part, et la rueta apperada de l'*Esclapon,* d'autra » part; et dura et ten en lonc de ladeyta rua de *Castelhon,* de part dauant, » de l'un cap, entro au casau de Bertrand de Roeda, de part detras de » l'autra cap. Laquau auandeyta meytat..... deudeyt hostau...., lodeyt » Oliuey Garin aue comprat de Johan Lambert, de ladeyta parropia de » *Puch-Paulin* » [Terr. St-Seur.]. Si la rue de l'*Esclapon,* que nous croyons être la rue déjà désignée par nous sous la dénomination de rue de l'*Escapon,* n'est pas la même que la rue *Salabert* séparant, en cet endroit, les paroisses *Puy-Paulin* et *Saint-Christoly,* elle devait être située à l'est de la rue de *Castillon,* seul côté de cette rue qui appartînt à la paroisse *Puy-Paulin*; c'était peut-être une partie de cette voie que les jurats avaient abandonnée aux propriétaires des maisons faisant le coin des rues *Porte-Dijeaux* et *Castillon* (voir rue du *Putz-Ubert,* p. 287).

Le titre que nous venons de citer nous fait voir, en outre, que le seigneur d'Arssac avait une maison dans la rue de *Castillon.*

Esperon : (p. 185). — Un texte du 31 juillet 1454 nous apprend que la rue de l'*Esperon* était déjà connue, sous cette dénomination, au milieu du xve siècle : « Conoguda causa sia que Anthoni de Dognissans, notari, » parropian de *Senta-Colomba* de Bordeu, reconeguo tenir feuament...., » tot aquet hostau...., qui es en la parropia de *Sent-Aloy* de Bordeu, en » la rua apperada de l'*Esperon*..... » [Man. cap. S^{ti}-And. Burd.].

Gran-Cancera : Rua *deu Cancesserar* (p. 223). — Nous avons vu (p. 263) que la rue du *Petit-Cancera* se nommait quelquefois rue du *Cancellar.* Ce nom était également donné à la rue du *Gran-Cancera* (voir oustau de *Lesparra*). Nous avons aussi trouvé dans un terrier de *Saint-Seurin,* que la rue du *Cancera* était désignée, en 1314, sous le nom de rue du *Cancesserar :* « ..... en la parropia du *Sent-Symeon,* en la rua » apperada deu *Cancesserar*..... »

Gran-Carpenteyra : Rua *de Tausset* (p. 223). — Un acte du 23 décembre 1415, nous apprend que la rue de la *Gran-Carpenteyra*

s'appelait aussi rue de *Tausset* : « Conoguda causa sia que Bernard de » Sent-Abit, de la parropia de *Sent-Pey* et borges de Bordeu..... reco- » nogo..... que ed a et ten (deu capitre de *Sent-Seurin*) tota aquera part » de hostau...., qui es en la parropia de *Sent-Pey,* en la rua apperada de » *Tausset,* sobre la *Divicia,* aissi cum..... dura et ten en lonc de ladeita » rua, de part dauant, de l'un cap, entro a la gran carreira deu *Far-de-* » *Lesparra,* de part detras, de l'autre cap » [Terr. St-Seur.]. Il n'y avait qu'une rue qui passât sur la voûte de la Devise, dans le sens de son cours, c'était la rue de la *Gran-Carpenteyre,* au nord de laquelle était la rue du *Far-de-Lesparre;* la rue de *Tausset* est donc celle que nous appelons maintenant rue de la Devise et qu'on nommait autrefois rue de la *Gran-Carpenteyre.*

Gran-Corderia : Rua *de La Cordaria-de-Sent-Pey* (p. 224). — La rue de *La Gran-Corderie* est signalée dans un terrier de *Saint-Seurin,* à la date du 12 mars 1414, sous le nom de rua de *La Cordaria-de-Sent-Pey.* L'acte qui la concerne nous apprend, en même temps, que le seigneur de *Virelade* possédait une maison dans cette rue : « Conoguda causa sia que » Bona de Biralada, Maria de Biralada et Agnes de Biralada, filhas et » hereteyras de Pey de Biralada, donzet, de la parropia de *Sent-Pey* de » Bordeu, qui fo...., confessoren que eras an et tenen en comun..... tot » aquet hostau...., en ladeyta parropia de *Sent-Pey,* en la rua apperada » *La Cordaria-de-Sent-Pey.* »

Gratacap : Rua *de Gratacap* (p. 225). — On sait déjà que le mot de *rua* était quelquefois appliqué aux chemins des environs de Bordeaux. Nous croyons que la rue de *Gratacap* signalée dans le texte suivant, daté du 5 février 1454, n'était à cette époque qu'un chemin : « Conoguda que » Fortaney de Serras, apperat *Cap-de-Rat,*... borges de Bordeu, esporlet.... » de tot aquet trens de binha.... qui es en *Las Grabas de Bordeu,* en la rua » apperada à *Gratacap,* aissi cum.... dura de la rua comunau deyta dessus, » de l'un cap, entro au riu de l'*Aygua,* de l'autra cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.]. La rue de *Gratecap* qui devait avoir remplacé ce chemin, mais qui n'en occupait qu'une portion, a eu la mauvaise chance de se trouver parmi les voies auxquelles on a donné, naguère, des noms nouveaux; une portion de la rue *Gratecap* porte maintenant le nom de rue Ferbos et l'autre celui de rue Vilaris.

Jehan-Fustey (p. 225). — On a déjà vu (p. 225) que dans un inventaire dressé au XVIIe siècle, la rue *Jean-Fustey* était nommée rue d'*Arnaud-Jehan-Charpentier* ou d'*Arnaud-Jehan-Menuisier,* ce qui nous avait fait croire qu'elle prenait son nom du mot *fustey*. Le titre suivant nous donne à penser que cette appellation pouvait venir d'un nom de famille; en effet, Johan Scot, anglais, reconnaît, le 24 mars 1376, tenir en fief, de l'abbé de *Sainte-Croix* « ..... tot aquet hostau..... qui es en la » rua deu *Putz-deus-Judius* de Bordeu, en la parropia *Sent-Pey,* per ayssi » cum es entre l'hostau de mestre Guilhem de Londras, notari public, » d'una part, et la banela comunau, d'autra part; et dura de lonc de ladeyta arrua, de part dauant, de l'un cap, entro à la causa de la dona » na Ramonda de Fuster, de l'autra cap » [Terr. S^te-Cr.].

Dans un plan du XVIIIe siècle [Arch. dép.], cette rue est nommée ruette *Fustey;* dans les lièves du chapitre de *Saint-André,* manuscrit rédigé par Hierosme Lopes, vers 1685, elle est désignée sous la dénomination de : « rue *Maucousinat,* anciennement *Arnaud-Johan-Fustey.* »

Jehan-Santz : Rue *Jeanssem* (p. 226). — Rue *Jeanssem* est une nouvelle variante du nom de la rue *Jehan-Santz,* variante que nous avons rencontrée dans un terrier du prieuré de *Bardenac,* à la date de 1543.

Judaïca : Rua *de Sauges* (p. 227). — Aux diverses dénominations de la rue de *Saugars* ou *Judaïque,* nous devons ajouter celle de rue de *Sauges.*

Judayca : Rua *Judayca* (p. 227 et 313). — Si, comme nous l'avons dit (p. 313), la rue qui conduisait de *La Recluse* vers *Saint-Seurin* n'avait pas de nom particulier au XIVe siècle, elle portait à la fin du XVe (peut-être depuis longtemps déjà) la dénomination de rue *Judayca;* voici un texte du 29 mars 1497 qui nous en fournit la preuve : « Conoguda causa sia » que Annet Joen, reconego..... auer et tener, en feu feuaument...., de » tres reuerend pere en Diu, mossen Andriu de l'Espinay, cardenau de » Bordeu et de Lyon, abbat..... de *Senta-Crotz* de Bordeu...., tot aquet » trens de binhe..... qui es en la saubetat de *Sainct-Seurin,* prop Bordeu, » en la rue *Judayca....,* et dure et ten en long de ladeyta rue *Judayca,* » per laquau on ba à *Sent-Seurin.....* » [Terr. S^te-Cr., 1492-1515].

La Banela : Rua *de La Banela.* — En 1467, honnête femme Marguerite Esputalier et son mari honorable homme Jehan Gassies, habitants de la paroisse *Saincte-Colombe,* avaient une maison dans la rue de *La Banele.* Cette note, qui est prise dans les minutes du notaire Fontanelle, n'indique ni l'emplacement de la rue ni le nom de la paroisse dont elle faisait partie.

La Capera-Sent-Johan : Rua *de La Capera-Sent-Johan;* rue de La Chapelle-Saint-Jean (p. 230) (7, 22). — Le 4 mars 1457, le commandeur du Temple de Bordeaux consentit un bail à fief « à Baudinot Guilloche, » d'une maison en la paroisse de *Saint-Michel,* rue du *Pont-Saint-Jean,* » confrontant, d'une part, à la maison de l'hospital du *Pont-Sainct-Jean,* » d'autre, avec ledit Guillocha; et tient, de ladicte rue, jusques à la » possession dudict commandeur, par derriere..... » En marge de ce texte, Baurein a tracé cette note : « rue du *Pont-Saint-Jean* ou de *La* » *Chapelle-Saint-Jean.* » En effet, la maison de Guilloche, placée à côté de la maison de l'hôpital du *Pont-Saint-Jean,* ne pouvait être que dans la voie nommée depuis rue de *La Chapelle-Saint-Jean,* puisque la maison qui servait d'hôpital était située dans cette rue [Inv. gén. des titres et papiers de la commanderie de Bordeaux]. (Voir hôpital *Sent-Johan,* p. 368.) Dans le même inventaire, on trouve, à la date du 19 mai 1509, un « bail à » fief fait par ledict Commandeur à Guillaume Drouet, d'une place de » 23 pieds de long, joignant la maison dudit Commandeur..... » En marge, Baurein a écrit : « rue de *La Chapelle-Saint-Jean.* »

Dans un dénombrement des biens, rentes, etc., possédés par le couvent de *Notre-Dame-des-Carmes,* de la ville de Bordeaux, fait en 1673, on lit : « M. Me Giraud de Robillard, avocat en la Cour, jouit présente- » ment d'une maison dans la paroisse *Sainct-Michel,* rue de *La Chapelle-* » *Sainct-Jean.....* » Nous n'avons pas rencontré de textes plus anciens donnant cette dénomination à la voie qui conduisait de la rue *Poitevine* à la rue du *Pont-Saint-Jean.* La rue au milieu de laquelle était le pont *Sainct-Jean,* et qui passait entre la chapelle et l'hôpital, devait porter simultanément, depuis la construction de cette chapelle, les noms de rue du *Pont-Saint-Jean* ou de rue de *La Chapelle Saint-Jean.* A la fin du siècle dernier, ces deux dénominations lui étaient encore appliquées [Pl. mss., nos 77 et 1018, — et Plans du chapitre *Saint-André,* 14e carte].

La Fusteria : Rua *de La Graba* (p. 233). — Nous avons vu que la rue de *La Fusterie* recevait quelquefois la dénomination de rue *Sur-La-Grave*. Les deux textes suivants, datés du 28 février 1454, nous apprennent qu'elle portait aussi le nom de rue de *La Graba*. En effet, les deux maisons signalées dans ces titres sont situées près du pont des *Salinières;* et l'une d'elles a sa façade dans la rue du *Pont-des-Salinières* que l'on nommait aussi rue du *Pontet-des-Salinières* (voir p. 278) : « Conoguda » que Bernard de Bertulh, merchant de la parropia de *Sent-Miqueu* et » borges de Bordeu, esporlet..... de tot aquet hostau...., qui es en la » deyta parropia, en la rua apperada de *La Graba;* aissi cum es entre lo » sou buyt deudeyt Bernard de Bertulh...., d'una part, et l'ostau deus » hereteys de Jehan Feurey, alias de Belin, qui fo, d'autra; et dura de » lonc deu pont de *Las Salineyras,* de part dauant, de l'un cap, entro à » l'ostau qui fo de mossen Pey de Laubesc, prestre, de l'autra cap. » — « Conoguda que Bernard de Bertulh, merchant, etc., ut supra, agossa » comprat de Felip de Lespinassa, et de Margarida Feureu, sa molher, » tot aquet sou buyt...., en la deita parropia de *Sent-Miqueu,* en la rua » apperada de *La Graba,* pres deu pont de *Las Salineyras;* aissi cum es » entro l'oustau et bouta deudeit Bernard, et l'ostau de Itey Bardon, » carpentey, d'autra part, et lo sou de Johan de Floyra, d'autra part; et » dura et ten en long de la carreira publica deu *Pont-de-Salineyras,* de » part dauant, entro à l'ostau de mossen Pey Andraud, prestre, depart » detras, de l'autra cap » [Man. Cap. S^ti^-And. Burd.].

Las Combas : Ruette *des Moreys;* rue du *Murier;* rue *deu Morar;* ruette *Fargade* (p. 238). — Un acte du commencement du XVIIIe siècle [Arch. dép., G. chapelles, 288], est accompagné d'un plan représentant l'ensemble des maisons situées entre les rues du *Pas-Saint-Georges,* du *Cerf-Volant,* des *Bahutiers* et des *Combes*. Cette dernière rue y est désignée ainsi : « Ruette appellée *Fargade,* anciennement des *Moreys.* » La rue, ou plutôt l'impasse de *Johan-Fustey* y est accompagnée de cette légende : « ruette appellée *Fustey.* » Lopes, de son côté, s'exprime de cette façon dans une liève du chapitre de *Saint-André :* « Rue *Mau-* » *cousinat,* anciennement *Arnaud-Johan-Fustey*. Me Jean Chapoulie, » advocat...., pour la moitié d'une maison, en laditte rue, confrontant à » la rue du *Murier,* qui est la rue qui va vers le *Petit-Judas.* — Rue

» *Maucousinat.* Guilhem de La Rocha..., pour une maison en laditte rue » et en la rue deu *Morar* qui va vers le *Petit-Judas.* » Ainsi donc, vers 1685, époque où Lopes a écrit cette liève, la rue des *Combes* s'appelait rue du *Murier,* deu *Morar* ou des *Moreys.*

Maupertus : Ruette de *Maupertus* (p. 249). — Nous avons vu (p. 133) qu'un quartier nommé *Maupertus* était situé au sud de la ville. Le texte suivant, daté du 31 janvier 1410, fait connaître une voie qui traversait ce quartier : « Conoguda que Guilhem de Basatz, merchant, de la par- » ropia de *Sent-Miqueu,* et borges de Bordeu, esporlet de tot aquet trens » de binha qui es en *Las Grauas de Bordeu,* au loc apperat à *Las* » *Menudas-Belhas,....* dura de lonc de la rueta de *Maupertus,* et ba ferir » entau mechjorn, de l'un cap, entro à la binha de Johan Gassias, de » l'autre cap » [Man. cap. S^ti^-And. Burd.].

Noailhan (p. 256). — Nous avons vu (p. 233) que Hierosme Lopes donne à la rue de *La Ferreyra* le nom de rue *Caudeireire.* Un plan des possessions du chapitre *Saint-André* (carte 18) appelle rue *Caudereyre* la ruelle de *Noailhan.* N'ayant pas trouvé de titres nous permettant d'arrêter notre opinion à cet égard, nous nous contentons de signaler ces deux affirmations contradictoires.

Palay-Galian : Rue du *Palais-Gallien;* rue de *La Croix-de-l'Epine* (p. 259). — Un plan du milieu du XVIIIe siècle [Pl. mss. n° 1010] nous apprend que la rue du *Palais-Gallien* s'appelait alors aussi rue de la *Croix-de-l'Epine.* Ce plan est intitulé : « Plan pour ayder à résoudre les » difficultés entre les seigneurs archevêques et le chapitre *Saint-Seurin,* » pour la rue de la *Croix-de-l'Epine,* ou du *Palais-Gallien....,* 1757. »

Pes-Belh : Rue de la *Petite Intendance* (p. 262). — On a vu que la rue du *Pes-Belh* a porté le nom de rue de l'*Intendance;* nous trouvons [Bull. polym., 1810, p. 65] qu'elle s'est aussi appelée rue de la *Petite-Intendance.*

Peyrat : Rua *deu Peyrat-de-Senta-Crotz;* rua *deu Putz-deu-Peyrat; Gran-Carreira-deu-Porge* (p. 269). — Nous avons signalé (p. 328) un chemin conduisant de *Sainte-Croix* aux *Menudes.* Des titres rencontrés depuis nous ont appris que ce chemin s'appelait rue du *Peyrat;* de sorte

que la rue du *Peyrat* n'était pas seulement, comme nous l'avions cru, la voie nommée maintenant rue du Fort-Louis, mais la continuation de celle qui passait au milieu du quartier du *Peyrat* et se dirigeait vers l'ouest, après avoir suivi la direction du sud depuis le cimetière de *Sainte-Croix,* devant lequel elle passait. Ces titres nous apprennent qu'au xive siècle et au xve, il y avait, dans les environs de cette rue que l'on nommait aussi *Gran-Carreira-deu-Porge* et rue du *Putz-deu-Peyrat,* des vignes, des jardins et des arbres : (3 juillet 1379) « ..... tot aquet mech sou, hostau et » casau, binha et autres arbres qui y sson..... en la parropia et saubetat » *Senta-Crotz* de Bordeu, en la rua deu *Peyrat,* per laquau hom ba de » *Senta-Crotz* bert las *Menudas*..... » — (10 juillet 1425) « tot aquet sou, » casau et plassa de terra..... qui es en la parropia et saubetat de *Sancta-* » *Crotz* en la rua et pres lo putz deu *Peyrat*....; et dura et ten de lonc de » ladeita rua deu *Putz-deu-Peyrat,* de l'un cap, entro au casau et binha » deu sotz-prior, de part detras, de l'autra cap. » — (24 mars 1428) « .... tot » aquet mech hostau, ab sa yssida qui es detras...., en ladeita rua deu » *Peyrat* et parropia *Senta-Crotz,* ayssi cum..... dure de lonc de ladeyta » rua deu *Peyrat*, de part dauant, de l'un cap, entro au mur de la bila, de » part detras, de l'autra cap » [Terr. S^te^-Cr.]. — (25 février 1452) « ..... rua » apperada au *Peyrat-de-Senta-Crotz,* per laquau hom ba deu porge de » *Senta-Crotz* enuert las *Sos-Menudas* » [Cart. S^te^-Cr., 1452-1455].

Porta-Dijeus : Rua *Beate-Marie-de-Podio-Paulini* (p. 275). — Nous savons que la rue Porte-Dijeaux était quelquefois nommée *Magna-Rua-Podii-Paulini.* Voici un texte de 1492 où elle est appelée rua *Beate-Marie-de-Podii-Paulini :* « Johanna Costantini, uxor quondam Amanevi de » Molarin, *Sancti-Michaelis,* pro solo in quo solebat esse domus...., que » est in rua *Beate-Marie-de-Podio-Paulini* » [Comptes du chapitre de Saint-André].

Pountets-de-Las-Salineyras : Rue *du Petit-Pont-des-Salinières* (p. 278). — Le nom de rue du *Petit-Pont-des-Salinières* était quelquefois donné à la rue qui portait, au xve siècle, la dénomination de rue des *Pountets-de-Las-Salineyras.*

Pount-Sent-Johan : Rua *de La Bladaria-deu-Pount-Sent-Johan;* rue de *La Blairie-du-Pont-Saint-Jean.* — Nous avons dit (p. 136) que le

quartier du *Pont* avait du être habité, au moyen âge, par les marchands de blé. Voici l'extrait d'un acte du 26 février 1494, qui confirme ce que nous avons avancé, et qui donne en même temps à la rue du *Pont-Saint-Jean* un nom qui nous était inconnu : « ..... toute icelle maison, chay, » tour et appentis par derriere...., en la paroisse de *Saint-Michel,* en la » rue de *La Blairie-du-Pont-Saint-Jean,* près la mer, confrontant ladicte » moitié de maison et appentis entre la maison des héritiers de la dame de » Cazaubeil, d'un cotté, et l'estey du *Pont-Saint-Jean,* d'autre cotté; dure » et tient en long de la maison de...., d'un bout, entre à l'hime mer, » d'autre bout » [Terr. de Camparian]. Il est probable que, dans l'acte original, la rue portait le nom de *La Bladaria-deu-Pount-Sent-Johan.*

Putz-deus-Judius (p. 285). — Nous avons dit (p. 236) que la rue du *Puits-des-Juifs,* qu'on apelle maintenant rue des Bahutiers, portait le nom de rue du *Petit-Judas* depuis l'année 1484, au moins. Nous avons rencontré depuis, dans un terrier de Sainte-Croix, la preuve que cette rue était, le 11 février 1428, déjà appelée rue du *Petit-Judas :* « Conoguda » causa sia que Arnaud de Ramaffort, demorant à rua du *Petit-Judas,* en » la parropia *Sent-Pey* de Bordeu..... » Cette rue devait porter simultanément les noms de *Petit-Judas* et de *Putz-deus-Judius,* puisque, dans le même terrier, on lit, à la date du 10 mars 1435 : « Conoguda..... que » l'ondrable home Symon Esportaler, demorant à rua deu *Putz-deus-Judius,* » en la parropia *Sent-Pey*..... »

Rosan : Rueta *de Junqueyras* (p. 289). — L'impasse Bouquière portait, en 1499, le nom de ruette de *Rosan.* On la nomme aussi rue de *Junqueyres* dans une donation de deux livres bordelaises de cens, faite, le 30 juillet 1518, par noble Jean Blanc, paroissien de *Saint-Michel,* en faveur des bénéficiers de cette église, pour la dotation de deux anniversaires perpétuels fondés par damoiselle Peyronne de Lascours, veuve de noble homme Benoît-Raymon de Feulies; cette rente était assignée sur une maison située « en ladeyta parropia de *Sent-Miqueu* de Bordeu, en la » rua *Boqueyra,* » et se confrontant « ab l'ostau deudeyt Johan Blanc, » d'una part, et la rueta et mayson de *Junqueyras,* d'autra part; et » dura et ten en long de ladita rue *Boqueyre,* de part dauant, de l'un » cap, entro à la mayson deu senhor de *Rausan,* de l'autra cap » [Terr. St-Mich.].

Sent-Martin : Rua *de Mont-Judea* (p. 298). — On sait que la rue *Saint-Martin* recevait quelquefois la dénomination de rue *Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc;* le texte suivant, daté du 13 août 1432, nous apprend qu'elle s'appelait aussi rue de *Mont-Judea :* « ..... tota aquera correya de » binha...., en la saubetat de..... *Sent-Seurin,* au loc apperat à la rua de » *Sent-Martin,* autrament apperada de *Mont-Judea* » [Terr. St-Seur.].

Sarporar : Rua *deu Sarporar;* rue du *Serpoulet* (p. 292). — La rue du *Sarporar* s'appelait rue du *Serpoulet* en 1587 [Terr. de Bardenac].

Sausseyra : Rue *Saulciere* (p. 293). — Nous avons trouvé dans un terrier du prieuré de Bardenac la dénomination de rue *Saulciere* donnée, en 1537, à la rue *Sausseyra.*

Sent-Andriu : Rua *deu Cayron* (p. 405). — L'article consacré au puits de *Capdeville* (p. 294), prouve que les mots *Peyron* et *Cayron* étaient quelquefois synonymes; il y a donc lieu de croire que la rue du *Cayron,* signalée dans un acte du 7 mars 1490 [Terr. de Bardenac], est la même que la rue du *Peyron,* nom que portait autrefois l'extrémité orientale de la rue des Trois-Conils : « Conoguda...., dit cet acte, que » l'honorable homme et saui senhor, mossenhor messire Johan Raphael, » conseilley du roy nostre sire, en sa souveraine court de parlement de » Bourdeau,.... reconogo et confesset que ed a et ten..... de reverend » senhor monsenhor Pey Garat, prestre, abat deu monestey abadia de » *Bertulh-en-Médoc,* et prior deu priorat de *Nostra-Dona-de-Bardenac....,* » tot aquet hostau..... qui es en la parropia de *Sainct-Progeyt,* en la » rua apperada deu *Cayron,* entre l'hostau de mossen George Lagauta, » prestre, d'una part, et l'hostau de Perrot de Lana..., de l'autre part.... » Dans le même terrier, on lit à la date du 20 mai 1546, un texte signalant une ruelle appelée du *Petit-Queyron,* située près de la rue du *Peyron :* « ..... tout icelluy jardrin, ysseue et retraicte devers la ruette, basse-court » dedans laquelle y a un puy, entrées, ysseues;.... le tout scitué en la » paroisse de *Sainct-Project,* à la rue appellée au *Peyron,* autrement » des *Trois-Conilhs-de-Sainct-Proget,* confrontant, de l'un cousté, par le » devant, à ladicte rue, devers la basse-cour, à ladicte maison ou estables » de monsieur le président Le Conte....; de l'autre cousté, à la maison

» de Me Jacques de Boyac (?), advocat en la Cour, et deuers la ruette » appellée du *Petit-Queyron;* et ledict corps, où est ladicte maison et » estable, confronte aussi, d'une part, à ladicte rue; et ledict jardin con- » fronte, de l'un cousté, à une autre ruette, avecques lesdictes ysues, » portes et retraictz qui sont devers ladicte ruette. » La ruelle qui, dans ce texte assez obscur, est nommée ruette du *Petit-Queyron* paraît être celle que nous avons appelée ruette de *Noailhan* (p. 256); et l'autre ruelle, à laquelle confronte le jardin, est la rue *Beulaigue* (p. 183).

Trenqueyra : Au *Salon* (p. 307). — A la fin du XIVe siècle, la rue *Trenqueyre,* ou une portion de cette rue, s'appelait au *Salon,* ainsi qu'il résulte des textes suivants : (28 avril 1385) « ..... tota aquera correya de » binha..... que es en ladeyta parropia de *Sent-Seurin,* au loc apperat à » rua *Trenqueyra,* o au *Salon....* » — (18 novembre 1391) « ..... tot aquet » trens de binha..... loquau es en la saubetat de ladeyta gleysa *Sent-* » *Seurin,* au loc apperat au *Salon,* o à rua *Trenqueyra,* dintz lo plantey » apperat de *La Tauga.....* » Des renseignements analogues sont fournis par des actes du 11 mai 1403 et du 6 avril 1412 [Terr. St-Mich.].

Signalons, en terminant, une rue dont l'existence résulte d'un acte du 8 juin 1377, et dont nous n'avons pu trouver le nom. Elle bordait au nord le mur du cimetière de *Sainte-Croix,* partait du bout méridional de la rue du *Port,* et s'étendait jusqu'au bout de la rue de *Nacaran.* Voici le texte qui la signale : « ..... mayson..... en la parropia et saubetat » *Senta-Crotz* de Bordeu, per ayssi cum es au cap de l'arrua deu *Port,* » debert lo semeteri *Senta-Crotz*, entre la mayson de...., d'una part, et » l'arrua qui se toqua ab lo porge de *Senta-Crotz,* per laquau hom ba » de la *Gran Carreyra* bert l'arrua de *Nacaran,* d'autra part..... » [Terr. Ste-Cr.]. La *Grand Carreyre* est, sans nul doute, la rue *Sainte-Croix,* que l'on nommait alors rue *Sanguinengue.*

FOSSÉS

Las Eyras : Rua *Fossati* (p. 318). — Les fossés de *Las Eyras* ou des *Tanneurs* se nommaient aussi, en 1367, rua *Fossati :* « Petrus Dat, pres-
» biter, debet, pro medietate unius soli contigui, que tota medietas est a
» parte rue *Fossati,* IIIIor solidos Burdegalenses. » — « Johannes Robberti
» et Galha de Luco, ejus uxor, debent, pro alia medietate dicti soli, que
» tota medietas est a parte rue *Palheyra,* et fuit Arnaldi Gaucelmi de
» Vitrinis, IIIIor solidos Burdegalenses » [C. de l'arch., 1367].

CARREFOURS

Font-Jouyn : Quadrivium *de Font-Johin* (p. 334). — Nous avons donné une certaine quantité de variantes du nom du carrefour de *Font-Jouyn;* en voici une nouvelle fournie par un texte daté de 1492 : « Domi-
» nus Bernardus de Cruce, presbiter, cappellanus cappellanie institute, in
» ecclesia *Sancti-Petri,* per quondam dominum Bernardum de Brocariis,
» pro domo que est in angulo quadrivii de *Font-Johin*..... » [Comptes du chapitre de St-André].

CIMETIÈRES

Senta-Coloma : Porge *de Senta-Coloma;* cimetière de *Sainte-Colombe* (p. 378). — Pendant le XVIe siècle, et, sans nul doute, pendant les siècles précédents, le cimetière de *Sainte-Colombe* était situé au sud de

l'église, ainsi que le prouve ce texte, daté du 20 juin 1544 : « ..... toute » icelle maison..... scituée et assize, en la paroisse *Sainct-Michel* de » Bourdeaux, en rue *Boqueyre....*; et dure et tient, en long, de l'ung » bout, par le devant, ladicte rue de rue *Boqueyre*, et, de l'autre bout, » par le derrière, au porge de *Saincte-Colombe* de Bourdeaux » [Terr. de Bardenac]. Les maisons qui sont au sud de la place Sainte-Colombe et l'extrémité septentrionale de la rue Buhan occupent l'emplacement de ce cimetière, dans lequel fut construite, à la fin du xvie siècle, l'église dont il restait encore quelques fragments il y a vingt-cinq ans environ.

Sent-Miqueu (p. 376). — Le cimetière de *Saint-Michel* entourait complètement l'église ainsi qu'il résulte du texte suivant, daté du 26 juin 1508 : « ..... tot aquet hostau...., en ladeyta parropia de *Sent-Miqueu, Dejus-* » *los-Aubans;* ayssi cum es et se confronta entre l'hostau de...., de l'un » costat, et la rua de l'*Alamandey,* de l'autre costat; et dura et ten en » long deu porge et processionari de ladeyta gleysa de *Sent-Miqueu,* de » l'un cap, entro à yma mar, de l'autre cap » [Terr. St-Mich.]. La maison citée dans ce texte, confrontant à la rivière, était nécessairement située derrière l'abside de l'église Saint-Michel, et, par conséquent, le cimetière s'étendait à l'est de cette église. Il l'entourait même entièrement puisqu'il servait, en même temps, de passage pour la procession *(processionari)* qui se fait encore, dans beaucoup de paroisses, autour de l'église, avant le commencement de la messe.

Un titre des mêmes terriers et daté du 3 novembre 1374, nous apprend qu'un amandier s'élevait dans le cimetière de *Saint-Michel*, d'où était sans doute venu le nom de la rue : « ..... per arradon de tota aquera » mayson...., laquau es en ladeyta parropia de *Sent-Miqueu,* dauant » l'Alamandey deu porge; ayssi cum es entre la maison de Marquesa » de Puch Moton, d'una part et...., dura de lonc de la carreyra comunau » dauant, deuert lo porge *Sent-Miqueu,* de l'un cap..... »

Sent-Symeon : Porge *de Sent-Symeon;* cimetière de *Saint-Simeon* (p. 378). — Les textes suivants, datés de la fin du xvie siècle, semblent permettre d'affirmer que le cimetière de *Saint-Simeon* était placé au sud de l'église, entre les rues actuelles du Pas-Saint-Georges, à l'est, Bergère, au sud, du Serpolet, à l'ouest, et Saint-Siméon, au nord : « Les heritiers » de feu messire Denis de Mulet, sieur de *La Tour,* conseiller du roy,

» advocat general au parlement de Bourdeaux...., pour un jardin, ancien-
» nement maison et chay ou appantis.... (dans la rue *Saint-Simeon*), faisant
» le coin de la ruette qui conduit a la rue du *Serpora*..... » — « Les heri-
» tiers dudit sieur de *La Tour*..., pour une maison en ladicte rue *(Saint-*
» *Simeon)*, joignant la susdicte.... » — « Les vicaire perpetuel et ouvriers
» de ladicte esglise..., pour le cimetiere de ladicte esglise, qui soulloit
» estre en jardin, faisant l'autre coin de ladicte ruette, vis-à-vis ladicte
» esglise.... » — « Messire Pierre de Fayard, conseiller du roy en la cour...,
» pour une escurie..... qui soulloit estre en jardin, au derriere le cimetiere
» de ladicte esglise, et dans la ruette qui conduit a la rue du *Serpora*.... »
Le texte suivant, désignant une maison de la rue du *Pas-Saint-Georges*, nous apprend que la ruelle en question donnait dans cette rue, autrement appelée rue de la *Vieille-Esglise* : « ..... pour une partye de maison qui
» souloit estre chay, faisant le canton de la ruette qui conduit à la rue
» du *Sarpora* » [Lièv. St-And.]. En conséquence, la ruelle qui conduisait à la rue du *Sarporar*, partait de la rue *Saint-Simeon* et débouchait dans la rue du *Pas-Saint-Georges;* maintenant, du côté de la rue Saint-Siméon, elle porte le nom de rue du Serpolet, et, du côté de la rue du Pas-Saint-Georges, celui de rue Bergère.

ÉTABLISSEMENTS DIVERS

Bains (p. 430). — Quelques titres anciens nous font supposer qu'il y avait dans Bordeaux, au moyen âge, des bains publics appelés *Stubæ, Las Estubas*. Un emplacement, recouvert d'une voûte et appelé *Estubas*, était, au xvie siècle, situé dans la rue *Dejus-lo-Mur*, sur le bord du Peugue, non loin du moulin du *Marché* : « Recognoissance faicte au
» chappitre (de *Saint-André*) d'une maison..... et d'une voulte de pierre,
» appellée *Estubas*, scize en la parroisse *Saincte-Colombe*, au lieu appellé
» *Dejus-lo-Mur*. » On a vu (p. 489), dans un titre de 1487, que la même rue *Dejus-lo-Mur*, dans la partie située à l'ouest de la porte de *Toscanan*, se nommait, au xve siècle, rue de *Las Estubas*, et (p. 207) rue des *Vieilles-*

Estuves, au XVIe. Il existe encore, dans la paroisse SAINTE-EULALIE, une rue appelée, depuis longtemps, rue des ÉTUVES.

Breuterias (p. 430). — Nous avons avancé, sur la foi d'un titre de 1516, que la boucherie de *Lambert* qui faisait partie des boucheries du *Marché*, s'étendait, derrière l'église *Sainte-Colombe*, jusqu'à la rue de *La Rousselle*. La limite occidentale de cette boucherie était la rue des *Épiciers*, ainsi qu'il résulte du codicille de noble dame Blanche de Junqueyres, femme d'honorable homme Ramon de La Brosta; par cet acte, daté du 27 août 1473, elle donne aux bénéficiers de *Saint-Michel* 50 sols bordelais de cens sur « tot aquet banc carnassey...., loquau es en la » bancaria deu *Mercat* de Bordeu, apperada de *Lambert*, deuert man » dreyta que ben debert porte *Begueyra* et ba bert lo *Mercat;* ayssi cum » es entre lo banc de Ramon Blanc, l'aleya de la banqueria entremey, » d'una part, et lo banc carnassey de Johan Argieu, l'aleya de ladeyta » banqueria entremey, d'autra part; et dura et ten en long de la carreyra » publica, de part dauant, de l'un cap, entro au banc deudeyt Johan » Argieu, de part detras, de l'autre cap » [Terr. St-Mich.]. La rue qui conduisait de porte *Begueyre* au *Marché* était la rue des *Epiciers*.

MAISONS

Abbas-de-Sent-Salbador-de-Blaya (p. 437). — H. Lopes [Lièv. St-And.] donne la liste des différents propriétaires de la maison de l'*Abbé de Saint-Sauveur de Blaye*, depuis messire Eymery Constantin, dernier abbé qui l'ait possédée, vers 1463, et jusqu'en 1685. Cette maison, suivant Lopes qui confirme l'exactitude des textes déjà cités, était pourvue d'une galerie et faisait le coin des rues de *Lartigue* et *Judaïque*. A Eymery Constantin succéda Johan de Brosseronde; à celui-ci, Etienne Rodier, prêtre; la maison appartint ensuite à Pierre Moreau, procureur en la cour; puis au gendre de ce dernier, Arnaud de La Fargue, procureur en la cour, et à Jeanne Moreau, sa femme; vint après Jacques d'Eydie, receveur

provincial des rentes constituées en Guienne; et enfin Jacques d'Eydie, conseiller du roi en la cour des Aides.

Arnaud-Miqueu : Oustaus *d'Arnaud-Miqueu* (p. 439). — Arnaud-Miqueu, bourgeois et jurat de Bordeaux, commandant des milices bourgeoises en 1421, devait posséder des maisons dans la rue qui portait son nom (voir p. 175); il en avait aussi une, en 1439, au bout occidental de la rue du *Far,* à côté de celle de Trenque de Bourbon, veuve de Jean de Jales, chevalier, ainsi qu'il résulte du titre suivant, daté du 4 mai 1439 : « Conoguda causa sia que la nobla dona madona Trenqua de Borbon, » bepda, molher qui fo deu noble homme mossen Johan de Jales, caua- » ley...., reconogo..... que era a et ten (deu capitre de *Sent-Seurin*)...., » tot aquet hostau en que a doas estagas, ab lo casau et yssida qui es de » part detras...., en la parropia de *Senta-Eulalia* de Bordeu, en la rua » apperada deu *Far;* ayssi cum es entre l'hostau et casau de Arnaud » Miqueu, borges de Bordeu, d'una part, et lo camin comunau deuert » occident, d'autra part; et dura et ten en long de la rua de part dauant, » de l'un cap, entro au mur de la bila, lo camin comunau entre mech, de » l'autre cap....; loquau auantdeit hostau...., l'auantdeyta Trenqua de » Borbon aue agut de Johanna de Treulon, molher qui fo de Arnaud » Descambit, borges de Bordeu..... » [Terr. St-Seurin].

Eyquem : Oustaus *d'Eyquem* : maisons de la famille *Eyquem* (p. 446). — Nous avons vu que les Eyquem ou Ayquem, ancêtres de Michel de Montaigne, possédaient, au xve siècle et au xvie, de nombreuses maisons à Bordeaux; qu'une des deux tours, situées à l'embouchure du Peugue, était nommée tour d'*Eyquem de Montaigne;* et qu'une rue, connue auparavant sous la dénomination de rue de *Sarlat* ou de *Johan-Lopays* fut appelée rue de *Montaigne* à cause des maisons qu'y possédaient les Eyquem. Quelques actes insérés dans les terriers du chapitre de *Saint-Seurin* constatent en outre qu'au commencement du xve siècle, un Gaillard Eyquem, bourgeois et marchand de Bordeaux, habitait la paroisse de *Saint-Michel,* probablement dans la rue de *La Rousselle,* et possédait, en 1414, une maison dans la rue qui, de la porte de l'*Ome-de-Casse,* se dirigeait vers la tour d'*Audeyole,* en suivant le bord de la rivière; et qu'il en avait une autre, en 1438, dans la rue qui, de la porte de *La Grave,* se dirigeait vers la *Fusterie;* qu'enfin, en 1433, les

héritiers de Guilhem Ayquem en avaient une dans la rue du *Far-de-Lesparre*. Voici des extraits de deux de ces actes; le premier est daté du 10 mai 1414, et le second du 15 février 1433 : « Conoguda causa sia que » Galhard Ayquem, merchant de la parropia de *Sent-Miqueu* et borges » de Bordeu...., reconogo..... que ed a et ten...., deu capitre de *Sent-* » *Seurin*...., tota aquera maytat, per no deuis, de tot aquet hostau o » chay...., qui es en la parropia de *Sent-Remedi* de Bordeu, en la rua » publica qui ba, de l'ostau de Bernard de Corn, bert la tor d'*Audeyola*....; » et dura et ten en lonc de la yma de la mar de part dauant..... » — « ..... tot aquet hostau...., en la parropia de *Sent-Pey* de Bordeu, en la » rua apperada deu *Far-de-Lesparra*, ayssi cum es entre l'ostau deus » hereteys de Guilhem Ayquem....., et dura et ten en long de ladeita » carreira, de part dauant, de l'un cap, entro au casau de Johan de Cale, » de l'autra cap. »

Maderan : Oustaus *de Maderan;* maison de la famille de *Maderan*. — Un acte du 28 janvier 1415 prouve que la famille de Maderan, descendant du notaire Pierre de Maderan, fondateur du couvent des *Chartreux* (voir p. 355), avait une maison située dans la rue *Porte-Dijeaux :* « Cono- » guda causa sia que Francesa Bruaya, molher de Arnaud de Maderan qui » fo...., de la parropia de *Sent-Arromedi* de Bordeu, tutayritz donada per » l'ondrable et discret senhor mossen l'officiau de Bordeu, à las person- » nas..... de Ramon de Maderan, de Guiraud de Maderan et de Pey de » Maderan, filhs pupilles et hereteys deudeit Arnaud de Maderan, de » ladeita parropia de *Sent-Arromedi*...., reconego..... que losdeitz Ramon » de Maderan, Guiraud de Maderan et Pey de Maderan an et tenen en » comun et per no deuis, deu..... dean et capitre..... de *Sent-Seurin* de » Bordeu...., tot aquet hostau, ab lo forn qui es dedentz...., en la parropia » de *Nostra-Dona-de-Puch-Paulin*, en la carreria per laquau hom ba » de la forcada de *Font-Joyn*, bert porta *Digeus*. » Un autre titre du 25 novembre 1420 signale, comme appartenant à la même famille, une maison située dans la paroisse *Saint-Remi :* « ..... hostau...., en la parro- » pia de *Sent-Arromedi*, en la gran carreyra apperada de *Sent-Arromedi*, » ayssi cum est entre l'ostau..... deus hereteys de Arnaud de Maderan » notari public..... » [Terr. St-Seurin].

Pour donner au lecteur l'idée de ce qu'étaient, dans certains quartiers, les agglomérations de maisons, nous donnons ici deux plans qui existent en grande dimension aux Archives départementales, et représentant la partie de la paroisse de *Sainte-Croix,* située au nord-ouest de l'abbaye. Ces plans, où toutes les maisons sont indiquées, ont été exécutés au XVIIIe siècle. Ils sont complétés par des légendes extraites d'actes anciens, et inscrites sur l'emplacement des maisons.

Dans le premier de ces plans [Pl. mss., n° 135], dont voici la réduction, sont tracées les rues du *Moulin-de-Sainte-Croix* (p. 252), d'*Arnaud-de-*

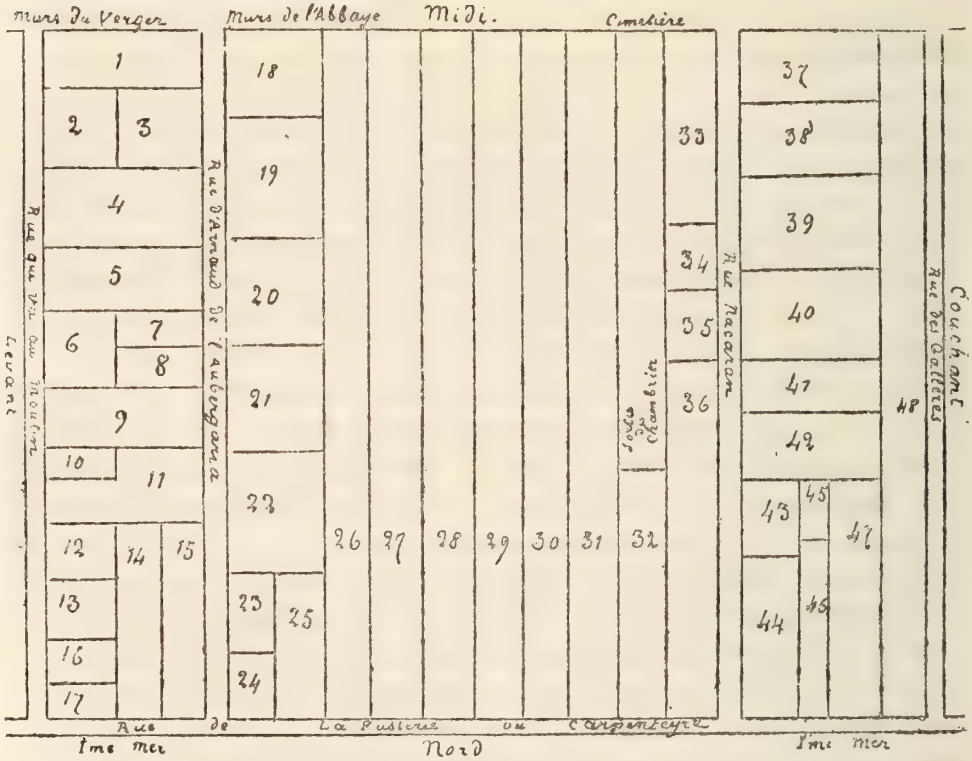

Laubergaria (p. 174), de *Nacaran* (p. 254), des *Galleres* (p. 240) et de *La Fusterie* (p. 233). Les légendes qui le couvrent ne sont pas datées; mais les noms qu'elles contiennent et quelques autres particularités prouvent que ces légendes sont extraites de documents du commencement du

xve siècle, au moins, et qu'ainsi nous avons l'état du quartier vers cette époque.

Le Plan a pour titre : « Plan carté du terrein sur lequel sont bâties nos » raffineries. » Les numéros, placés dans cette réduction, correspondent aux légendes suivantes, inscrites à la même place, dans le dessin original.

1. — « Colinus de Valentinas debet celerario 3 s. 4 d. 8 d., à la chapelle » de l'abbé, et 12 s. au pitancier, ratione cujusdam soli, inter murum » viridarii, ex parte una, et solum Vitalis Gaufridi, de Sancto-Macario, » ex altera; plus un bian. Vicentius Conquas, même confrontation. »

2. — « Vitalis Gaufridi, de Sancto-Macario, debet celerario 12 d. et » unum bianum, ratione cujusdam soli, inter solum predicti Colini de » Valentinas, ex parte una, et domum Petri deu Luco, ex altera; et durat » in longum a carreria usque ad solum Johannis de Insula, tinctoris. »

3. — « Johannes de Insula, tinctor, debet 2 sol. pitanciario, ratione » cujusdam soli, inter issidam domus Petri deu Luc, ex parte una, et » solum Colini de Valentinas, ex altera; et durat in longum a carreria » publica usque ad solum Vitalis Gaufridi, de Sancto-Macario. »

4. — « Petrus deu Luc, de Bazas, debet 12 den. celerario, 12 d. piscio- » nario, 12 d. capelle abbatis, et unum bianum, ratione domus quam » habet inter solum predicti Vitalis, ex parte una, et domum Raymondi » Augerii, ex altera; et durat in longum ex una carreria usque ad aliam. »

5. — « Ramundus Augerii debet II solidos celerario, XVIII den. piscio- » nario, et II sol. capelle abbatis, et unum bianum, ratione cujusdam » domus et medii soli quam habet inter domum predicti Petri deu Luco, » ex parte una, et domum quam Arnaldus Barrani tenet a Seguino » Carpentarii, ex altera; et durat, in longum, ab una carreria ad aliam; » et medius solus durat a carreria usque ad exitum domus Arnaldi » Barrani. »

6. — « Seguinus Carpentarii debet XII den. piscioniario et XXII den. » capelle abbatis, ratione domus quam habet inter domum sive solum » predicti Raymondi Augerii, ex parte una, et solum Guillelmi Augerii, » ex altera; et durat in longum a parte carrerie, a parte anteriori, usque » ad solum Petri de Saubiolas et Alemane Guilhem, ex alio capite. »

7. — « Petrus de Saubiolas debet 4 solidos pitanciario, ratione dimidii » soli, inter dimidium solum Alemane Guilhem, ex parte una, et solum » Raymondi Augerii, ex altera; et durat, in longum, a carreria publica » usque ad domum Seguini Carpentarii. »

8. — « Alemana Guilhem debet IIII solidos pitanciario, pro quodam » dimidio solo quod est inter solum Guillelmi Augerii, ex parte una, et » dimidium solum Petri de Saubiolas, ex altera; et durat in longum a » carreria publica, ex uno capite, usque ad domum Seguini Carpentarii, » ex altero. »

9. — « Guillelmus Augerii debet XII den. piscionario, et 12 d. cappel- » lanie abbatis, ratione soli quem habet inter domum predicti Seguini » Carpentarii, ex parte una, et solum Guillelmi de Maserolis, de Cambes, » et Petri de Luco, de Bauregio, ex altera; et durat in longum ab una » carreria usque ad aliam. »

10. — « Guillelmus de Maserolis. »

11. — « Petrus du Luc, de Bauregio, debet XII den. piscionario, et » XII den. capellanie abbatis, ratione cujusdam soli quem habet inter » solum predicti Guillelmi Augerii, ex parte una, et domum infirmarii » *Sancte-Crucis*, ex altera; et durat in longum ab una carreria usque » ad aliam. »

12. — « Infirmarius *Sancte-Crucis* debet XII den. et unum bianum celle- » rario, ratione cujusdam domus quam habet inter solum predicti Petri de » Luco, de Bauregio, ex parte una, et domum quam Alemana tenet a » magistro Marsilio, ex altera; et durat in longum a carreria usque ad » domum dicti infirmarii, que fuit olim Arnaldi Ricardi. »

13. — « Magister Marsilius debet XII den. cellerario, ratione cujusdam » domus quam habet inter domum predicti infirmarii, ex una parte, et » domum olim Petronille Roussinhou, ex altera; et durat in longum a » via publica usque ad domum predicti infirmarii, que domus fuit olim » Arnaldi Ricardi. »

14. — « Infirmarius *Sancte-Crucis* debet XII den. cellerario, II s. et » I den. capellanie abbatis, XX s. cappellanie Petri d'Arsac, et X s. ad » faciendam pitanciam, ratione cujusdam caii, inter domum predicte » Petronille Roussinhou, ex parte una, et issidam predicti infirmarii, ex » altera; et durat in longum a carreria, a parte anteriori, usque ad solum » Petri du Luc, de Bauregio. »

15. — « Infirmarius *Sancte-Crucis* debet XII denarios cellerario, ratione » domus quam habet inter caium predicti, ex parte una, et carreriam » vocatam *Arnaud-de-Laubergaria,* ex altera; et durat in longum a solo » Petri de Luco, ex parte posteriori, usque ad imam maris, que domus » olim fuit Petri de Lesteir. »

16. — « Domus infirmarii que fuit olim Petronille Roussinhou. »

17. — « Petronilla, filia Bernardi Roussinhou, debet XVIII d. cellerario » et unum bianum, ratione cujusdam domus quam habet in quatrivio, » inter carreriam que vadit ad molendina, ex parte una, et caium infir- » marii *Sancte-Crucis,* ex altera; et durat in longum a carreria que est a » parte anteriori, usque ad domum predicti infirmarii, a parte posteriori. »

18. — « Ramundus Seguini debet VIII sol. et V den. pitanciaro, ratione » duorum solorum et dimidii terre, qui sunt inter murum abbatie, ex una » parte, et domum Contoris deu Codonh, ex altera; et durat in longum a » carreria usque ad solum infirmarii, qui olim fuit Bravi Berardi. »

19. — « Contor deu Codonh debet III sol. 7 den. sacriste, et V sol. » pitanciario ratione cujusdam domus et isside, quam habet inter domum » predicti Ramundi Seguini, ex parte una, et solum Gratie, uxoris » Amanevi Canhardi, ex altera; et durat in longum a carreria publica, » ex uno capite usque ad solum infirmarii. »

20. — « Gratia, uxor Amanevi Canhardi, debet V sol. sacriste, ratione » cujusdam soli quem habet inter domum Contoris deu Codonh, ex parte » una, et solum Guillemi de Maloburgo, ex altera; et durat in longum a » carreria publica usque ad solum infirmarii. »

21. — « Guillelmus de Maloburgo, clericus, debet IX s. et 7 den. » sacriste et pitanciario, ratione cujusdam soli quem habet inter solum » Gratie, uxoris Amanevi Canhardi, ex una parte, et solum Bernardi » Iterii, ex altera; et durat in longum a carreria publica, ex uno capite, » usque ad solum infirmarii. »

22. — « Bernardus Iterius debet III sol. 7 den. sacriste, et VI s. 5 d. » pitanciario, ratione cujusdam soli quem habet inter solum Guillelmi de » Maloburgo, ex parte una, et domum Seguini Carpentarii, ex altera; » et durat in longum a carreria publica usque ad solum infirmarii, qui » olim fuit Bravi Berardi. »

23. — « Seguinus Carpentarii debet II s. VI d. sacriste, et II s. pis- » cionario, ratione cujusdam domus quam habet inter domum Bernardi » Iterii, ex parte una, et domum Alemane Guilhem defuncti, ex altera. »

« Seguinus Carpentarii, II sol. pro domo que est inter domum Petri » Guillelmi deus Moulins, ex parte una, que est versus septentrionem, et » solum Bernardi Iterii, ex altera, quos legavit Arnaldus de Laubergaria, » senior. »

24. — « Alemana Guilhem debet XII sol. sacriste, et VIII s. piscionario,

» ratione cujusdam domus quam habet inter carreriam publicam, ex parte » una, et caium Ramundi de Conquas, ex altera; et durat in longum a » domo Seguini Carpentarii usque ad imam maris. »

25. — « Ramundus Cap (alias de Conquas) debet XII sol. census et » XII d. pro biano, videlicet VI s. cellerario, et IIII s. sacriste, ratione » cujusdam caii quod habet inter domum predicte Alemane Guilhem, ex » parte una, et solum infirmarii, ex altera; et durat in longum a carreria » publica, a parte ante, usque ad solum Bernardi Iterii. »

26. — « Infirmarius debet XII d. celerario, et II s. piscionario, ratione » dimidii soli qui fuit olim Bravi Berardi, et est ibidem inter caium » Bernardi de La Grava, olim vocati de Conquas, ex parte una, et dimi- » dium solum dicti infirmarii; et durat in longum a muro abbatie usque » ad imam maris.

27. — « Infirmarius debet XII d. cellerario, ratione dimidii soli quem » habet inter dimidium solum predicti infirmarii, ex parte una, et caium » Elie de Pomeriis, ex altera; et durat in longum a muro abbatie, usque » ad imam maris. »

28. — « Elias de Pomeriis debet IIII sol. et unum bianum cellerario, » ratione cujusdam caii quod habet, ibidem, inter solum predicti infir- » marii, ex parte una, et caium Petri Garcie, ex altera; et durat in » longum a muro abbatis, ex uno capite, usque ad imam maris. »

29. — « Petrus Garcie debet II sol. cellerario, XLVIII s. pitanciario, » ratione cujusdam caii quod habet ibidem inter caium predicti Elie de » Pomeriis, ex parte una, et domum sacriste, ex altera; et durat in longum » a muro abbatie usque ad imam maris. »

30. — « Sacrista tenet ibidem solum et dimidium, prout sunt inter caium » predicti Petri Garcie, ex una parte, et domum sive caium Arnaldi Ray- » mundi; et solebat dare sacriste XLIIII s. in festo beati Michaelis. »

31. — « Arnaldus Raymundi debet II sol. et VII den. census, et unum » bianum, ratione caii quod habet ibidem, inter solum sacriste, ex parte » una, et caium cellerarie, ex altera; et debet II s. cellerario super totum » caium, et VII d. piscionario, ratione dimidii caii, a parte sacriste. »

32. — « Guillelmus Budelli tenet unum solum quod est inter caium » Ramundis Leonis, ex parte una, et caium Arnaldi Raymundi, ex altera; » et durat ab ima maris usque ad exitum camerarii *Sancte-Crucis;* et dat » VI libras, VII sol. domino abbati, et XIII sol. piscionario. »

33. — « Bernarda, filia Arnaldi Fabri, uxor Ramundi Leonis, debet, tam

» ratione hujus domus, quam alterius inferius posite, II sol. et unum » bianum cellerario, quam tenet camerarius causa permutationis. »

34. — « Arnaldus Constantinus, prior. »

35. — « Raymundus de Cainaco, de Boiliaco, debet XV sol. cellerario, et » unum bianum, ratione unius soli quem habet in eadem carreria, inter » domum filiorum Ramundi Leonis, ex parte una, et domum Arnaldi » Constantini, prioris, ex altera; et durat in longum a carreria usque ad » issidam caii cellerarii. »

36. — « Bernarda, filia Arnaldi Fabri, uxor Ramundi Leonis, debet » II sol. cellerario, et unum bianum, ratione cujusdam domus quam habet » ibidem, inter caium monasterii, ex parte una, et carreriam vocatam » *Nacaran*, ex altera; et ratione cujusdam domus quam habet in capite » rue predicte, juxta cimeterium, que superius posita est. »

37. — « On trouve dans la liève A, qu'on croit être la liève particu- » lière du poissonnier un titre qui est conçu en ces mots : In dicta rua » *Nacaran,* ex parte dicte rue que est versus occidentem. Maison du » sacristain. »

38. — « Brunus Herardi, XII d. pro domo que est inter domum sacriste, » ex parte una, que est versus meridiem, et domum dicti Bruni que fuit » Marie Monia, ex altera. Hanc domum, dominus Elias Arnaudi, supprior, » tenet. »

39. — « In carreria *Nacaran,* a parte occidentis : Auda Gordina, filia » condam Johannis de La Landa, debet II sol. VI d. et unum bianum » cellerario, ratione cujusdam domus quam habet in parrochia, prout est » inter domum olim Bruni Berardi, ex parte una, et domum que olim fuit » Mayense Dauga. Ramundus de Mota, supprior, tenet dictam domum. »

40. — « Mayense Dauga debet II sol. et VI denarios cellerario et unum » bianum, et sacriste III sol. et VI den., ratione dimidii soli inter domum » predicte Aude Gordine, ex parte una, et solum domine Elione Datra, ex » altera; et durat in longum a carreria publica, ex uno capite, usque ad » solum Vitalis Amanevi. »

41. — « G. de Laureomonte, heres Helione Datra, debet V sol. census » piscionario, ratione soli quem habet ibidem inter solum predictum, ex » una parte, et solum Galhardi de Jonqueiras, ex altera. »

42. — « Galhardus de Jonqueiras, miles, debet V sol. census piscio- » nario, ratione totius soli, cum muris, quem habet ibidem, inter solum » predicti G., heredis domine Elione Datra, ex parte una, et solum

» Seguini Carpentarii, Arnaldi de Podio et Ramundi de Cazalet, ex » altera. »

43. — « Seguinus Carpentarii debet II sol. census piscionario, ratione » unius soli quod est inter solum Arnaldi de Podio, ex parte una, et car- » reriam supradictam, ex altera; et durat in longum a solo Galhardi de » Jonqueiras usque ad solum Andrici Corp. Tenet Bernardus deu Souley. »

44. — « Andricus Corp debet XII den. sporle et unum bianum, pro solo » cum maderiis, quem habet ibidem, inter carreriam predictam, ex parte » una, et domum Ademari de La Molenia, que quondam fuit Arnaldi de » Podio, clerici. »

45. — « Arnaldus de Podio. »

46. — « Ademarus de La Molenia debet XII den. de sporle et unum » bianum, ratione domus quam habet ibidem inter solum predicti Aymerici » (Andrici) Corp, ex parte una, et solum Ramundi de Cazalet, ex altera; » et durat in longum a solo Galhardi de Jonqueiras, ex uno capite, usque » ad imam maris. — Il l'avait acquis de Arnaud de Podio. »

47. — « Raimundus de Cazalet debet XII den. sporle, et unum bianum, » ratione totius soli quem habet ibidem inter domum predicti Ademari » de La Molenia, ex parte una, et caium Vitalis *(sic)* Amalvini, ex altera; » et durat in longum a solo Galhardi de Jonquerias, ex uno capite, usque » ad imam maris. »

48. — « Fortanerius Amalvini debet II sol. cellerario et XVI sol. cappelle » abbatis, et unum bianum, ratione caii cum exitu posteriori quod habet » ibidem inter (solum) Ramundi de Cazalets, ex parte una, et ruetam, » ex altera. »

Le second des plans, dont nous avons parlé à la page 508, plan dont nous donnons également la réduction à la page suivante, est intitulé : « Plan de certaines maisons situées entre la rue *Nacaran* et la place » du Moulin, autrefois appellée pradeau du *Moulin* » [Pl. mss., n° 142].

A. — « Eglise de Sainte-Croix. »

B. — « Eglise de Sainte-Croix. — Collatéral de la paroisse. »

C. — « Maison du chambrier, confrontant d'un bout, par devant, à la » rue *Nacaran;* de l'autre bout, par derrière, aux possessions de M. l'abbé; » d'un côté, au cimetière des *moines;* d'autre côté à la maison de Jean » Beron, prêtre. »

D. — « Jardin du chambrier qui confronte, vers le nord, à la maison du » sous-prieur. »

E. — « Maison de Jean Beron, prêtre, vendue à Baudouin de Monte- » serens, moine de Sainte-Croix, et, par celui-ci, cédée à Julien de La » Taste. Ladicte maison confrontoit, par devant, à la rue *Nacaran;* par » derrière, au jardin du chambrier; d'un côté, à la maison du chambrier; » d'autre côté, à la maison du poissonnier. »

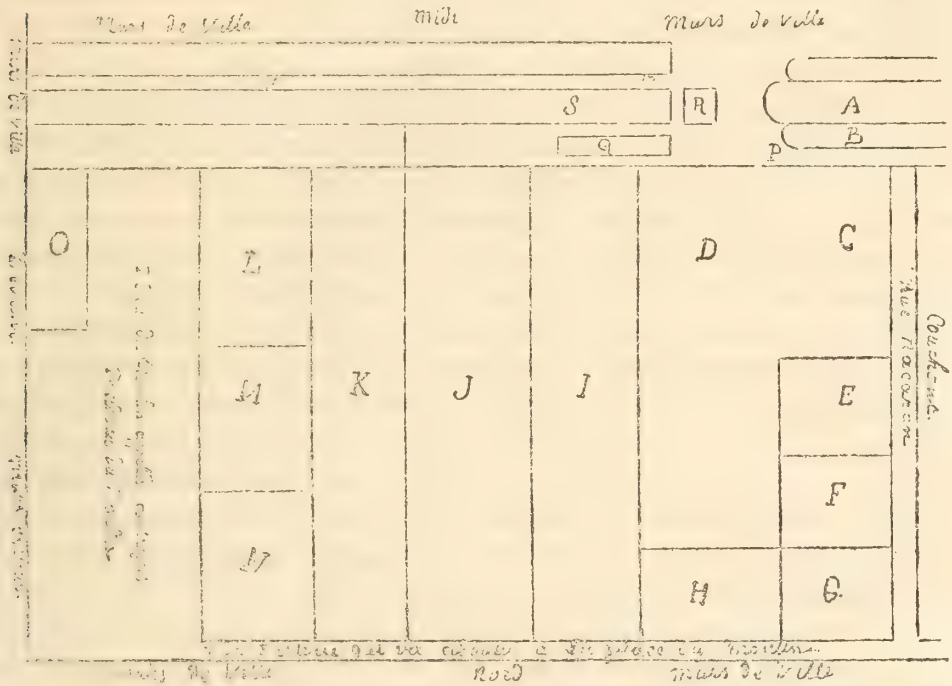

F. — « Maison du poissonnier, placée entre la maison de Beron, » prêtre, et la maison du pitancier, confrontant, d'un bout, à la rue » commune; d'autre bout, au sol du monastère. Le sol du monastère » n'est autre chose que le jardin du chambrier dudit monastère, comme il » conste par l'acte de 1374. »

G. — « Maison du pitancier, appelée par l'acte de 1330. Elle devoit » s'étendre depuis la maison du poissonnier jusqu'à la rue *Fusterie,* et » faisoit le coin des deux rues. Cela résulte clairement du bail à fief de » la maison du sous-prieur, de l'an 1386. Par ce bail, il est dit que la » maison donnée à fief étoit située en rue *Fusterie;* confrontant, d'un

» côté, à la maison et chay du pitancier dudit monastère; d'un bout, par » devant, à la rue *Fusterie;* d'autre bout, par derrière, à la maison et » jardin du chambrier. Or, ces confrontations supposent nécessairement » que la maison du pitancier s'étendoit jusqu'à la rue *Fusterie.* »

H. — « Maison du sous-prieur, donnée à fief, en 1386, au devoir de » 2 den. d'exporle, et de 40 sols de cens, pour le sous-prieur. Laditte » maison confrontoit, d'un côté, à la maison et chay du pitancier; d'autre » côté, à la maison des héritiers d'Elies de Floyrac; d'un bout, à la rue » *Fusterie,* et, d'autre bout, au jardin du chambrier. »

I. — « Maison du refecturier, occupée ci-devant par le seigneur de » Roquetalhade, appelée en confrontation par le bail à fief de la maison du » sous-prieur, en l'année 1437; mais, par une exporle de la même maison en » faveur du sous-prieur, de l'an 1452, il conste que la maison occupée par » le seigneur de Roquetalhade appartenoit au refecturier, qui est appellée » en confrontation par laditte exporle. — Cette maison s'étendoit depuis » le petit porge de l'abbaye, jusques à la rue *Fusterie,* et elle étoit située » entre la maison et jardin du chambrier, vers le couchant, et la maison » et jardin du sacristain, vers le levant. Cela se prouve par un acte » d'échange de l'an 1515, rapporté au terrier de Grouffer, f° 142, v°, et » par un autre acte d'échange, de l'an 1598. La partie méridionale de » cette maison, qui confronte au jardin du chambrier, avoit été cédée au » refecturier par Messieurs les abbés, dont les possessions confrontoient » autrefois au derrière du jardin du chambrier, comme il conste par l'acte » de 1322. »

J. — « Maison du sacristain, appelée en confrontation par les actes qui » concernent la maison du refecturier. Elle s'étendoit, tout comme celle du » refecturier, depuis l'enclos des religieux, vers le midi, jusques à la rue » *Fusterie,* vers le nord. Les actes qui font confronter la maison du » refecturier entre celles du sacristain et du chambrier, prouvent que » celle du sacristain s'étendoit aussi loin que les autres, vers le midy. Il » paroît aussi, par l'ordonnance de réforme du sieur Antoine Prévot, que » la maison du sacristain s'étendoit, vers le nord, jusqu'à la rue *Fusterie,* » puisqu'à l'article 73, il est dit que la maison de la *Sacristainie,* située au » fond du jardin qui a été désigné pour être annexé au jardin de l'*Infir-* » *merie,* demeurera en son entier pour retirer les religieux, en cas de » peste ou de maladie contagieuse. Toutesfois les fenêtres qui donnent » vers les murailles de la ville seront fermées tellement qu'on ne puisse

» pas regarder dans la rue. Il est bien évident que cette rue ne peut être » autre que la rue *Fusterie.* »

K. — « Maison et jardin de l'infirmier, contigus aux possessions du » sacristain. On en voit la preuve dans l'ordonnance du sieur Antoine » Prévot, où il est dit que le jardin du sacristain a été annexé à celui de » l'*Infirmerie,* qui, par conséquent, étoit limitrophe. Il est dit aussi que, » pour la recréation des religieux malades, on ajouta au jardin de la » *Poissonerie* qui est aujourd'huy l'*Infirmerie* les jardins de l'*ancienne* » *Infirmerie* du côté du moulin, et celui qu'on souloit appeller la *Sacristie.* » La maison et jardin de l'infirmier s'étendoit, du couchant au levant, » depuis la maison du sacristain jusques à la place du *Moulin,* et, du nord » au midi, depuis la rue *Fusterie* jusques au jardin de l'hôtelier; cela » résulte d'un acte de vente consentie par l'infirmier à Menaud Vincent, » d'une place vuide où souloit avoir jardin, située en la paroisse *Sainte-* » *Croix,* près les moulins de l'abbaye, confrontant, d'un côté, tout au » long du jardin et chay de l'infirmier, muraille commune entre deux; » d'autre côté, à l'étable et place vuide qui est devant lesdits moulins; » d'un bout, au jardin de l'*Hotellerie* qui souloit être le grand jardin » de l'abbé, la muraille entre deux, jusques au chemin par lequel on » va et vient du portail de *Sainte-Croix* auxdits moulins. L'acte est » de l'an 1544. »

L. — « Maison de Denise Guimbert, en la place des moulins *de Sainte-* » *Croix,* confrontant, d'un bout, vers le midi, au jardin du prieur; d'autre » bout, vers le nord, aux *Sommeteries* et jardin de l'abbaye; d'un côté, » vers le couchant, au jardin des religieux de laditte abbaye, à cause de » l'office de l'infirmier; d'autre côté, vers le levant, à la place commune » desdits moulins, de l'an 1655. Par la confrontation de la susdite maison, » il paroit que l'échope de la *Saumeterie* ne s'étendoit pas tant, vers le » couchant, que laditte maison, qui confrontoit, vers le nord, au jardin » de l'infirmier et à laditte *Saumeterie.* »

M. — « Chope de la *Saumeterie du Moulin,* entre la maison du sieur » Salmon Paris, avocat, et la maison de Denise Guimbert. Cet emplace- » ment fut cédé aux religieux par le sieur abbé de Beringhen, sous la » rente annuelle de 10 livres, comme il conste par l'acte retenu par » Despiet, notaire, l'an 1728; et par la quittance d'amortissement de la » même année. »

N. — « Maison du sieur Salmon Paris, avocat, située en la rue de *La*

» *Fusterie,* parroisse *Sainte-Croix,* confrontant, d'un bout, aux murs de » la ville, laditte rue entre deux; d'autre bout, à la chope de la *Saumeterie* » *du Moulin de l'abbaye,* par un côté, à la place vuide qui est au-devant » dudit moulin, et, par l'autre côté, au chay et jardin de l'infirmier. » Laditte maison fut acquise aux religieux, l'an 1671. »

O. — « Moulin de l'abbaye de *Sainte-Croix.* »

P. — « Muraille conduite depuis le plus grand pillier de la rondeur de » la chapelle *Sainte-Catherine,* ou paroisse, jusques vers la porte de la » maison du refecturier. »

Q. — « Chapelle abbatiale ou de *La Madelaine.* »

R. — « Maison du chantre de *Sainte-Croix.* »

S. — « Maison de l'*Hotellerie,* anciennement appelée *Abbatiale,* et, » en dernier lieu, cédée au prieur. Elle étoit placée entre la chapelle » abbatiale et le grand jardin de la communauté. Elle s'étendoit depuis la » maison du chantre, au couchant, le long de la chapelle abbatiale, de la » maison de l'infirmier, de la maison de Denise Guimbert et du pradeau » du *Moulin,* jusques au mur de la ville qui passe derrière le moulin, au » levant. La maison de l'*Hotellerie* avec son jardin appartenant au sieur » abbé, a été depuis cédée au prieur. Cette partie du jardin de l'hotelier » s'étendoit le long des maisons de l'infirmier et de Denise Guimbert; » le long de la place ou pradeau du *Moulin,* jusques au mur oriental de » la ville. »

T. — « Estey ou ruisseau qui séparoit la maison de l'hotelier d'avec le » grand jardin du monastère. »

TABLE DES CHAPITRES

Pages.

Préface I

Liste des Documents . . . . . v, 475

Aperçu général 1

I. État primitif 1
II. Première enceinte 3
III. Deuxième enceinte, *premier accroissement* 7
IV. Troisième enceinte, *second accroissement* 9
V. Vue de la ville à vol d'oiseau 14

Notes Justificatives 31

Murs et Fossés. Première enceinte 31
— — Deuxième enceinte, *premier accroissement* 33
— — Troisième enceinte, *second accroissement* 38
Portes 45, 476
Tours 91, 477
Tours de Bordeaux en 1572 (rôle des) 113
Quartiers 115, 477
Paroisses 145, 481
Sauvetés 151, 483
Jurades 157
Ports 159, 484
Ruisseaux 163, 485
Rues 171, 486
Rues sans dénomination spéciale 313
Cours ou Fossés 317, 502
Chemins 325
Places 329

Carrefours. 333, 502
Padouens. 343
Chapelles. 345
Couvents. 353
Hôpitaux. 359
Cimetières. 373, 502
Charniers. 381
Croix. 383
Clochers 387
Ponts. 389
Moulins. 393
Fontaines 397
Puits. 401
Dépôt des Bourriers. 415
Monuments 417
Édifices publics 425
Établissements divers. 429, 504
Maisons. 437, 505
Chais. 467
Jardins. 471

Appendice. 475

TABLE DES GRAVURES

ET DES PLANS.

Cimetière de Saint-Rémi (plan du) : 378.
Église Saint-Éloi (plan de l') : 78.
Église Saint-Genès (plan de l') : 347.
Église Saint-Nicolas (plan de l'ancienne) : 361.
Moulin de Sainte-Croix (plan du) : 108.
Palais-Gallien (le), reproduction réduite de la gravure publiée dans l'Ausone de Vinet, en 1580 : 420.
Piliers de Tutelle (les), reproduction réduite de la gravure publiée dans l'Ausone de Vinet, en 1580 : 421.
Plan de Bordeaux dressé par Élie Vinet, en 1565 (fac-simile du) : 31.
Plan de Bordeaux vers 1450 : après l'Index.
Porte Basse : 49.
Porte Bourgogne (plan de la) : 62.
Porte de Bayssac (plan de la) : 50.
Porte de La Grave (plan de la) : 60.
Porte de La Rousselle (plan de la) : 62.
Porte de l'Ome-de-Casse (plan de la) : 100.
Portes des Paus (plan des) : 71.
Porte des Salinières (plan de la) : 62.
Porte Dijeaux (plan de la) : 57.
Porte du Brisson (plan de la) : 52.
Porte du Cayffernan (plan de la) : 55.
Porte Toscanan : 89.
Porte Toscanan (plan de la) : 90.
Porte Saint-Éloi (plan de la) : 78.
Porte Saint-Germain (plan de la) : 80.
Porte Saint-Symphorien (plans de la) : 85, 86.
Rue de La Coquille (plan de la) : 231.
Rue Galineire (plan de la) : 223.
Rue Obscure (plan de la) : 258.
Sainte-Croix (plans d'une partie de la paroisse) : 508, 515.
Sauveté de Saint-Seurin (plan de la) : 154.
Tour de Saint-Seurin (plan de la) : 107.
Tour de Sainte-Croix (plan de la) : 108.
Tour du Dragon (plan de la) : 93.
Tour du Pont-de-La-Mousque (plan de la) : 100.
Tour Saint-Aubin (plan de la) : 258.
Vieille-Tour (plan de la) : 107.
Vue de la ville à vol d'oiseau : en face du frontispice.

INDEX

Les chiffres romains renvoient aux pages de la Préface et de la Liste des Documents.

A

Abadie, architecte : 381.
Abattoir (l') : 10, 11, 19, 77, 87, 125, 430.
Abbas de Sent-Saluador de Blaya (oustau de l') : 437, 505.
Abbé de Saint-Sauveur de Blaye (maison de l'), *voy.* Abbas de Sent-Saluador de Blaya (oustau de l').
Abréviation des documents : v, vi, vii, viii.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux : viii.
— (hôtel de l') : 118.
Acan (rue) : 174, 254, 378. *Voy.* Nacaran (rua).
Achard (Charles), seigneur de Vérac, Pommiers, Leyterie, Viralles : 491.
— (Henri), seigneur de Pommiers, de Vérac et de Literie : 491.
— (Jacques), seigneur de Vérac : Ses maisons, 490, 491.
— (Penot), paroissien de Saint-Cibard-de-Vérac : 491.
Accroissement de Bordeaux (premier) : 33.
— (deuxième) : 38.
Adam-Carboneu (rua), *voy.* Carboneu (rua).
Adanet (Guillaume) : Ses propriétés, 471.
— (Mayensia) : Ses propriétés, 472.
Adanetus, *voy.* Adanet.
Ademari-de-Cumbis (rua), *voy.* Las Combas (rua de).
Aeres (porte des), *voy.* Las Eyras (porta de).
Aeriis ou Aeris (rua de), *voy.* Las Eyras (rua de).
Affis (la présidente d') : Sa maison, 441.
Agassars (rua deus) : 147, 172, 245, 246, 413, 486.
Agassats (rua deus), *voy.* Agassars (rua deus).
Agen (Bertrand d') : Ses propriétés, 338.
Agès (Monsieur d') : 463.
— (Trenquine d') : Sa maison, 296.
Agnus-Dei (auberge de l') : 420.
Agressan (Seguin d') : Sa maison, 467.
Aillan (puits d'), *voy.* Alhan (putz d').
— (rua d'), *voy.* Alhan (rua d').
Aiou (Arnaud), *voy.* Ayon (Arnaud).
Aiquem, *voy.* Eyquem.
Aires (porte des), *voy.* Las Eyras (porta de).
Alad (Hugues) : Sa maison, 262.
Alamandey (rua de l'), *voy.* Alemandeys (rua deus).
Alaudatz (putz deus) : 401.
Alaudettes (ruette des), *voy.* Putz-deus-Alaudatz (rua deu).
Alban (Jeanne d') : Ses maisons, 201.
Albret (cours d') : 328, 350.
— (Rose de Bourg, dame d') : 357.

Alegra (rua), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Alègre (rue), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Alemandey (rua de l'), *voy.* Alemandeys (rua deus).
Alemandeys (rua deus) : 172, 210, 235, 503.
Alexandre III (bulle d') : 151.
Alhan (Amalvin d') : Sa maison, 439.
— (Bernard d') : Sa maison, 438.
— (Brun d') : Sa maison, 315.
— (Brunet d') : Sa maison, 402, 438, 439.
— (la famille d') : 438.
— (maisons de la famille d'), *voy.* Alhan (oustaus d').
— (oustaus d') : 438, 444.
— (puits d'), *voy.* Alhan (putz d').
— (putz d') : 173, 258, 265, 301, 401, 438, 444.
— (rua d') : 172, 238, 239, 279, 281, 309, 402, 438, 439.
— (Sébile d') : Sa maison, 439.
Alhano (puteus de), *voy.* Alhan (putz d').
— (rua de), *voy.* Alhan (rua d').
Alimandey (rua de l'), *voy.* Alemandeys (rua deus).
Allamandiers (rue des) : 172, 210, 235. *Voy.* Alemandeys (rua deus).
Allées (les) : 350.
— (marais des) : 138, 168.
Allegret (Mathieu) : Sa tour, 114.
Allemaigne (maison noble de l') : 100.
Alodatz (putz deus), *voy.* Alaudatz (putz deus).
Alsace-et-Lorraine (cours d') : 1, 4, 6, 12, 14, 37, 48, 60, 94, 102, 103, 167, 196, 199, 200, 207, 212, 218, 230, 250, 270, 277, 278, 287, 313, 335, 369, 392, 394, 399, 404, 411, 439, 441, 443. *Voy.* Dejus-lo-Mur (rua); Peytabina (rua); Pount-Sent-Johan (rua deu).
Alta (Bertrand d') : Sa maison, 247.
Amalvinus, *voy.* Amaubin et Amauvin.
Amandier (rue de l'), *voy.* Alemandeys (rua deus).
Amanevus, *voy.* Amanieu.
Amanieu (Pierre), captal de Buch : 360.
— (Vital) : Sa maison, 513.
Amaniu, *voy.* Amanieu.
Amanyeu-Martin (rue d'), *voy.* Alhan (rua d').
Amat, archevêque de Bordeaux : 375.
Amaubin (Arnaud) : Ses propriétés, 129.
Amauvin (Fortaner) : Sa maison, 514. — Son chai, 514.
Ambiaco (Pierre d') : Sa maison, 487.
Amendey (rue de l'), *voy.* Alemandeys rua deus).
Amic (Galhard) : Sa maison, 335.
Amsterdam : 54, 392.
Ancien Marché (place de l'), *voy.* Mercat (lou).
Andernos (chapellenie d') : 371.
Andouilles (rue des), *voy.* Columbeyra (rua).
Andraud (Arnaud), témoin : 160.
— (Bertrande) : 174.
— (Guillaume) : Son jardin, 129. — Sa maison, 303.
— (Jean) : 174.
— (Pierre) : Ses propriétés, 300, 496.
Andraudus, *voy.* Andraud.
Andraut, *voy.* Andraud.
André (Jean) : Sa maison, 370.
Andrée (Alemane) : Sa maison, 204.
— (Isabeau) : Sa maison, 422.
Andricus, *voy.* Andric.
Andriu, *voy.* André.
Andron (Guillaume), seigneur de Lansac et du Breuilh : Sa maison, 440.
— (la dame) : Sa maison, 173.
— (Pierre) : Sa maison, 62.
Androna (rua) : 50, 127, 173, 179, 454.
Andronne (rue) : 173. *Voy.* Androna (rua).
Angebin (oustau d'), *voy.* Duras (oustau de).
— (porta), *voy.* Duras (porta de).
Angevin (Bernard) : 212.
— (maison d'), *voy.* Duras (oustau de).

Angevin (rue), *voy.* Duras (rua de).
Anglades (Jean d'), seigneur d'Anglades, 289.
— (Pierre d') : Sa maison, 211.
— (le seigneur d') : 289.
Anglais (rue des), *voy.* Angles (rua deus).
Anglaise (rue), *voy.* Angles (rua deus).
Angles (rua deus) : 127, 173, 412, 454, 469.
Angleterre (don fait par le roi d') : 450.
Anglicorum (rua), *voy.* Angles (rua deus).
Anguilles (estey des), *voy.* Las Anguillas (estey de).
Anhan (Amanieu d') : Sa maison, 453.
Anne (Guillemotte) : Sa maison, 253.
Annonciade (couvent de l') : VII, 354.
Ante Predicatores (rua), *voy.* Burga (rua deu).
Anticus (puteus), *voy.* Bielh-deu-Far (putz).
Antoni, *voy.* Antoine.
Aperçu général : 1.
Appendice : 475.
Appentis (maison où l'on frappait la monnaie, appelée) : 36, 426.
Aquarios (apud), *voy.* Ayguatz (aus).
Aquitaine (ducs d') : 18.
— (place extérieure d') : 126, 370.
— (place intérieure d') : 10, 41, 298.
— (porte d') : 11, 13, 81, 82, 184. *Voy.* Sent-Julian (porta).
— (rue d'), *voy.* Boau (rua), et Sent-Julian (rua).
Aramon, *voy.* Raymond.
Arbalesteria (turris), *voy.* Arbalesteyra (tor).
Arbalesteyra (tor) : 91, 100, 423.
Arbalesteyre (tour), *voy.* Arbalesteyra (tor).
Arcade-du-Cahernan, *voy.* La Porta-deu-Cayffernan (rua de).
Arcbasterria (turris), *voy.* Arbalesteyra (tor).
Archevêché de Bordeaux : VI, VII, VIII.
— *voy.* Archibescat (l').
Archevêché (jardin de l'), *voy.* Archibescat (casau de l').
— (place de l') : 2.
— (plateforme du jardin de l') : 174.
— (pré de l') : 471, 472.
— (ruette de l'), *voy.* Archibescat (ruetta de l').
— (terrasse de l') : 24.
Archevêque de Bordeaux : Ses maisons : 435, 445.
Archevêques de Bordeaux (château des) : 16, 497.
Archibescat (l') : 16, 18, 38, 40, 42, 43, 134, 174, 417, 420, 449, 471, 484.
— (casau de l') : 98, 174, 390, 417, 420, 471.
— (ruetta de l') : 174.
Archiépiscopal (palais), *voy.* Archibescat (l').
Archiepiscopale (palatium), *voy.* Archibescat (l').
Archiepiscopalis (domus), *voy.* Archibescat (l').
Archiepiscopatus, *voy.* Archibescat (l').
— (domus), *voy.* Archibescat (l').
— (ortus), *voy.* Archibescat (casau de l').
Archives (les) : 425.
— départementales : VII.
— municipales : VIII.
— royales (les) : 425.
Ardounneau (Pierre) : Sa maison, 223.
Areis (fossatum de), *voy.* Contre-Fossat (rua deu), et Las Ayras (fossat de).
— (porta de), *voy.* Las Eyras (porta de).
— (rua de), *voy.* Las Eyras (rua de).
Arenario (vinea de) : 385.
Arenas (las), *voy.* Palay-Galian (lou).
Arene, *voy.* Palay-Galian (lou).
Arènes (les), *voy.* Palay-Galian (lou).
Arès (chemin d'), *voy.* Mayrinhac (camin de).

Arès (rue d') : 132, 249, 326, 350, 384. *Voy.* Mayrinhac (camin de), et Pount-Loung (camin de).
Argenteys (rua deus), *voy.* Dauradeys (rua deus), et Argentiers (rue des).
Argentiers (impasse des) : 230. *Voy.* La Comptableria (rua de).
— (rue des) : 5, 36, 83, 91, 206, 230, 231, 315, 422, 423, 448, 454, 467. *Voy.* Dauradeys (rua deus).
Argui (Jean), jurat, 64, 505.
Arlots (rua deus), *voy.* Angles (rua deus).
Armadureys (rua deus), *voy.* Pinhadors (rua deus).
Armagnhac (Raymond d') : Sa maison, 405.
Armes (place d') : 81.
Armoiries de Bordeaux : 79, 80.
Arnaldus, *voy.* Arnaud.
Arnaud : Sa maison, 284.
— (Gui) : Sa maison, 181.
— (Guillaume) : 56.
— (Helies), sous-prieur de Sainte-Croix : 513.
— (Jean) : 221.
— (Pierre) : Sa maison, 262, 479.
Arnaud-Aion ou Arnaud-Ayon (rua d'), *voy.* Boeys (rua deus).
Arnaud-Blanc (rua d') : 174, 178.
Arnaud-de-Laubergaria (rua d') : 153, 174, 254, 508, 510.
Arnaud-de-rua-Pey-Ros : Sa vigne, 273.
Arnaud-Guiraud (hôpital d'), *voy.* La Peste (hospitau de).
Arnaud-Jehan-Charpentier (rue d'), *voy.* Jehan-Fustey (rua de).
Arnaud-Jehan-Menuisier (rue d'), *voy.* Jehan-Fustey (rua de).
Arnaud-Johan-Fustey (rua d'), *voy.* Jehan-Fustey (rua de).
Arnaud-Miqueu, jurat : 175.
— (oustaus d') : 506.
Arnaud-Miqueu (rua) : 119, 148, 175, 223, 263, 292, 309, 341, 355, 410, 486. *Voy.* Petit-Cancera, (rua deu).
Arnot (Jean) : Sa tour, 114.
Arnoul (Olivier) : Sa maison, 180.
Aroudet (ruetta) : 43, 176, 298.
Arramon, *voy.* Raymond.
Arriet (Itier) : Sa maison, 314.
Arros (Arnaud) : Sa maison, 205.
— (Pierre-Vital d') : Sa maison, 251.
Ars (ruisseau qui vient du moulin d') : 482.
Arsac (Pierre d') : Sa chapellenie, 510.
— (tour d'), *voy.* Arrsac (oustau de).
Arsaco (domus domini de), *voy.* Arssac (oustau d').
Arssac (Amanieu), seigneur d'Arssac : 492.
— (aula d'), *voy.* Arssac (oustau d').
— (gran sala d'), *voy.* Arssac (oustau d').
— (le seigneur d') : Sa maison, 439.
— (maison d'), *voy.* Arssac (oustau d').
— (oustau d') : 17, 23, 35, 70, 91, 176, 177, 303, 439.
— (rue d') : 176, 211. *Voy.* Sent-Seurin (rua).
— (ruette d') : 35, 70, 71, 176, 303, 314, 439, 440.
— (tor d'), *voy.* Arssac (oustau d').
Arsenal (l') : 363.
Artaud (Guillaume), témoin : 160.
Artiga (rua de l'), *voy.* Artigua (rua de).
Artigia (rua de), *voy.* Artigua (rua de).
Artigua (Bernard de) : Sa vigne, 385.
— (rua de) : 177, 377, 384, 437, 505.
Artigue (rue de l'), *voy.* Artigua (rua de).
Artigues (Jeanne d') : Sa maison, 187.
Artillerie (maison de l') : 56.
Artus (Guillaume) : Sa maison, 35, 36, 159, 332.
Artus de Montauban, archevêque de Bordeaux : 418.
Asile des Aliénés : 129.
Aspremont (Pierre d') : 87.
Asta, chanoine de Saint-André : 325.

Aste (Me Pierre d'), seigneur du Taillan : Sa tour, 100. — Ses maisons, 264.
— (tour d') : 100, 113, 176.
Aubans (rue des), *voy.* Dejus-los-Aubans (rua).
Aubidey (rue d') : 125.
Au bout de la rue des Vignes (rue), *voy.* Neba (rueta).
Audau (font d'), *voy.* Audeya (font).
Audebert (Jean) : Sa tour, 114.
Audége (font d'), *voy.* Audeya (font).
Audeia (fons), *voy.* Audeya (font).
Audeiolla (tour), *voy.* Audeyola (tor d').
Audeuya (fons d'), *voy.* Audeya (font).
Audeya (font ou fount d') : 23, 29, 115, 119, 163, 164, 253, 328, 340, 397, 433.
Audeyola (à) : 115, 120, 139, 143, 144, 469, 470.
— (ester ou riu d'), *voy.* Audeyola (estey d').
— (esterium d'), *voy.* Audeyola (estey d').
— (estey d') : 47, 109, 119, 163, 397, 433.
— (font d'), *voy.* Audeya (font d').
— (porta d') : 11, 45, 46, 61, 75, 91, 101.
— (tor d') : 13, 23, 45, 46, 47, 48, 67, 68, 74, 91, 104, 121, 122, 127, 143, 163, 305, 368, 389, 485, 488, 506, 507.
Audeyole (à), *voy.* Audeyola (à).
— (ruisseau d'), *voy.* Audeyola (estey d').
Audeyolo (à), *voy.* Audeyola (à).
Audioto (tor d'), *voy.* Audeyola (tor d').
Audoyn (Agnès) : Sa maison, 479.
— (Guillaume) : Sa maison, 356.
Auger (Guillaume) : Sa maison, 510.
— (Raymond) : Sa maison, 509.
Augerius, *voy.* Auger.
Augustinarum (domus), *voy.* Augustinas (conbent de las).
Augustinas (conbent de las) : 26, 66, 147, 213, 353, 407, 418.
Augustines (couvent des), *voy.* Augustinas (conbent de las).
— (rue des), *voy.* Enginh-deu-Miralh (rua de l').
Augustins (conbent deus) : 353, 354.
— (construction du couvent des) : 419.
— (couvent des), *voy.* Augustins (conbent deus).
— (jardin des) : 26, 205, 354.
— (puits des), *voy.* Augustins (putz deus).
— (putz deus) : 184, 298, 402.
— (rue des), *voy.* Dabant-los-Augustins (rua).
Auladatz (ruette deus), *voy.* Putz-deus-Alaudatz (rua deu).
Aupres deu portau Sent-German : 348.
Auradeys (rua dos), *voy.* Dauradeys (rua deus), et Argentiers (rue des).
Ausone, auteur cité : v, *passim.*
— (fontaine d') : 399.
— (rue) : 10, 12, 37, 54, 98, 167, 426.
Austen (Jean) : Sa maison, 203.
— (Guillaume) : Sa maison, 283.
— (Pierre), prieur de Soulac : 184.
Austencii, *voy.* Austen.
Avensan : 300.
Aviderium, *voy.* Labidey (à).
Aviderium Sancte-Crucis : 290, 328.
Aydes (Cour des) : 382.
— (rue des), *voy.* Las Eyras (rua de).
Ayga-Borda (estey de l') : 28, 131, 163, 164, 165, 168, 393, 395, 482, 483.
Aygua (ruisseau de l') : 493.
Aygua-Borda (estey de l'), *voy.* Ayga-Borda (estey de l').
Ayguatz (aus) : 116, 134.
Aygue-Borde, *voy.* Ayga-Borda (estey de l').
Aygues (Micheau des) : Sa maison, 323.
Aymeric (Gautier) : Son bois, 420.
— (Guillaume) : Sa maison, 440.

Aymeric (Guillaume-Raymond), maire de Bordeaux : 440.
— (oustau d') : 440.
— (Raymond) : Sa maison, 315.
Ayon (Arnaud) : Sa propriété, 184, 185, 273.
Ayquelin (Guillaume) : Sa propriété, 36.
Ayquelini, *voy.* Ayquelin.
Ayquelm, *voy.* Eyquem.
Ayquem, *voy.* Eyquem.
Ayrac (Jean d') : Sa vigne, 328.
— (P. d') : Sa vigne, 119.
Ayraco, *voy.* Ayrac.
Ayres (fossés des), *voy.* Contre-Fossat (rua deu), et Las Eyras (fossat de).
— (impasse du) : 185, 271. *Voy.* Pezet (rua de), et Boglon (ruetta de).
— (porte des), *voy.* Las Eyras (porta de).
— (rue des) : 63, 120, 196, 200, 240, 287, 318, 346. *Voy.* Las Eyras (rua de).
Ayressan, *voy.* Agressan.
Ays de Fronsac (Guillaume), *voy.* Fronsac (Guillaume-Ays de).
Aysselin, jurat : 57.

B

Bacalan (faubourg de) : 478.
Bachacop (rue), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Bacher (Arnaud) : Sa maison, 251.
Bacherii, *voy.* Bacher.
Bacquer (Pey) : Sa maison, 286.
Bades (croix des), *voy.* Badets (crotz deus).
Badets (croix des), *voy.* Badets (crotz deus).
— (crotz deus) : 118, 153, 383, 384.
Badie (rue) : 190, 191, 310. *Voy.* Turcan (rua).
Badines (château de) : VIII.
Bagnecap (puits de), *voy.* Banhacat (putz de).
Bahutiers (rue des) : 5, 212, 230, 238, 239, 286, 440, 496, 499. *Voy.* Enfern (rua d'), et Putz-deus-Judius (rua deu).
Baignecap (puis de), *voy.* Banhacat (putz de).
— (rue), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Baignesap (puis de), *voy.* Banhacat (putz de).
Bains (les) : 429, 504.
— des Quinconces (les) : 11.
Baissac (porte de), *voy.* Bayssac (porta de).
Balateau (Jean) : 114.
Balene (P.) : Sa maison, 36.
Balestard (Pierre) : Ses vignes, 161.
Balffada, *voy.* Belhade.
Banhacap, *voy.* Banhacat.
— (porta) : 48.
— (puteus de), *voy.* Banhacat (putz de).
Banhacart *voy.* Banhacat.
Banhacat (putz de) : 48, 51, 225, 235, 265, 281, 309, 341, 402.
Banhacato (puteus de), *voy.* Banhacat (putz de).
Banhaquato (puteus de), *voy.* Banhacat (putz de).
Banhecap (puits de), *voy.* Banhacat (putz de).
Bannes (Hugues de), hôte de l'Agnus-Dei : 420.
Banqueria (la) : 377.
— (rua) : 26, 177, 333, 377, 432.
Banquerias (las) : 334, 429.
Banquerie (rue), *voy.* Banqueria (rua).
— de Sainct-Projet (la) : 429.
Banqueries (les), *voy.* Banquerias (las).
Banx (Menaud des) : Sa maison, 305.
Baquer (famille) : 440.
— (oustau de) : 440.
Baquey (famille) : 440.
Barba (Seguin), maire de Bordeaux : 438. — Sa maison : 315, 438, 457.
Barbares (invasion des) : 2.
Barbaut (Jean de) : Sa maison, 187.
Barbe (Seguin), *voy.* Barba.
Barbey (cantoun deu) : 333.

Barbier (canton du), *voy.* Barbey (cantoun deu).
— (Menyon) : Sa maison, 197.
Barbot (impasse) : 253.
— (Romain de) : Sa maison, 288.
Barckhausen (Henri), membre de la Commission de publication des Archives municipales : III.
Bardenac (moulin de) : 164.
— (prieur de) : Sa maison, 458.
— (prieuré de) : 458, 494, 500.
Bardenaco, *voy.* Bardenac.
Bardis (Léonard de) : Sa maison, 246.
Bardon (Itier) : Sa maison, 496.
Baron (tor deus) : 91.
Barpt (Antoine de) : Sa maison, 465.
Barran (Arnaud) : Ses maisons, 193, 509.
Barranus, *voy.* Barran.
Barrat (portau), *voy.* Retge (porta deu).
— (tour qui est sur le portal) : 113.
Barre (Pierre) : Sa vigne, 297.
Barreyres (à) : 116, 357.
— (plantier de), *voy.* Barreyres (à).
Basatz (Guillaume de) : Sa vigne, 497.
Bas-Médoc (les seigneurs du) : 453.
Bassa (porta) : 6, 8, 17, 19, 37, 48, 57, 74, 75, 88, 89, 97, 101, 114, 168, 287, 366, 367, 410, 415.
Bassan (rua de) : 175, 178, 228, 422.
Basse (porte), *voy.* Bassa (porta).
— (tour devant porte) : 114.
Bassens (Pierre de) : Ses propriétés, 471.
Bassenxs (rua de) : 179, 282, 294, 412, 451.
Batailley (rue) : 384.
Batefils (tor de), *voy.* Wataffel (tor de).
Baubedat (rue), *voy.* Beaubadat (rue).
Baudeti (Helie), notaire : 175.
Baudinot (Melon) : Sa maison, 36.
Bauréges : 510.
Baurein (l'abbé), auteur cité : VI, VIII, *passim.*
Bayonne (camin de), *voy.* Sent-Jacmes (camin de).
Bayonne (chemin de), *voy.* Sent-Jacmes (camin de).
— (route de) : 130, 327, 361, 370, 459. *Voy.* Sent-Jacmes (camin de).
Bayrac Entre-dos-Mars, *voy.* Vérac (les seigneurs de).
Bayssac (porta de) : 12, 49, 50, 469.
— (rua de) : 12, 127, 128, 173, 179, 235, 469.
— (tor de) : 13, 50, 91, 104, 398.
Bayssaco (rua de), *voy.* Bayssac (rua de).
Bayvilla (Bertrand de) : Ses maisons, 458, 459.
Bazadais (le) : 439.
Bazar-Bordelais : 350.
Bazas : 461, 509.
Beate-Marie (hospitale), *voy.* Nostra-Dona-deu-Cayffernan (hospitau de).
Beate-Marie-de-Carmelo (hospitale), *voy.* Nostra-Dona-deu-Carmel (hospitau de).
Beate-Marie-de-Cayffernano (hospitale), *voy.* Nostra-Dona-deu-Cayffernan (hospitau de).
Beate-Marie-de-Platea (parrochia), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa (parropia).
Beate-Marie-de-Podio-Paulini (rua), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Beaubadat (rue) : 116, 165, 247, 284, 403, 447, 465. *Voy.* Magudas (rua).
Beaulaigue (rua), *voy.* Beulaigue (rua).
Bec-d'Ambès (le) : 29.
Becgla (gran rua de) : 66, 123, 180, 357.
— (magna via de), *voy.* Becgla (gran rua de).
Becillon (rue de), *voy.* Bedillon (rua de).
Bedat (Pierre du) : Sa maison, 135.
— (voûte du) : 409.
Bedillon (rua de) : 148, 180, 259, 285.
Begeria (porta), *voy.* Begueyra (porta).
Bègles : 66, 357, 483.
— (camin de) : 66, 123, 180, 325.
— (chemin de), *voy.* Begles (camin de).
— (église de) : 180.

Bègles (paroisse de) : 219.
— (ruisseau de) : 77.
Beglon (rue de), *voy.* Boglon (ruetta de).
Bégou (Mathurine) : Ses vignes, 326.
Beguer (Jean), maire de Bordeaux : 438.
— (Pierre), maire de Bordeaux : Sa maison, 438.
— (Vigourous), maire de Bordeaux : 438.
Beguere (porte), *voy.* Begueyra (porta).
Beguey (Amanieu) : 440. — Sa maison, 468.
— (famille) : Ses maisons, 315.
— (Gaillard) : 440. — Sa maison : 212.
— (oustau de) : 18, 92, 212, 407, 440.
— (porte), *voy.* Begueyra (porta).
— (Ruphat) : Sa maison, 315.
— (taule de), *voy.* Beguey (oustau de).
— (tor de), *voy.* Beguey (oustau de).
Begueyra (porta) : 6, 19, 48, 49, 196, 199, 212, 235, 238, 246, 247, 270, 331, 339, 403, 407, 441, 450, 505.
Begueyre (porte), *voy.* Begueyra (porta).
Beguiere (rue), *voy.* Boqueyra (rua).
Beichac (rue de), *voy.* Bayssac (rua de).
Beiron (pount de), *voy.* Brion (pount de).
Belenguey (Sœur Bonete), abbesse du couvent de Sainte-Claire de Bordeaux : 183.
Belha-Corderia (rua de la) : 5, 24, 71, 84, 96, 97, 180, 189, 220, 222, 224, 230.
Belhade (Arnaud), damoiseau : Sa maison, 207.
Belha-Gleysa (à la), *voy.* La Gleysa-Belha (rua de).
— (cantoun de la) : 304, 333, 341.
Belh-deu-Far (putz), *voy.* Bielh-deu-Far (putz).
Belhouet (Jean) : Sa maison, 422.
Belin (Guillaume de), portier de la porte de La Rousselle : 63.
— (Jean) : Sa tannerie, 397.
Bellaguerii (Pierre) : 136.
Belleval, dit Lou Picard (Arnaud de) : Sa maison, 390.
Belleville (à) : 117.
Belleyme, auteur cité : v, *passim.*
Belomere : Son duel avec Bertrand Usana, 466.
Belon (Mathieu de) : Sa maison, 391.
Benauges (le vicomte de) : 360.
— (maison du vicomte de), *voy.* Benauyas (oustau deu besconte de).
Benauyas (oustau deu besconte de) : 442.
Bénédictines (les) : 371.
Bénédictins (couvent des) : 353.
— de Sainte-Croix (les), *voy.* Senta-Crotz (conbent de).
Benedictus, *voy.* Benoît.
Benoît (Mabile) : Sa maison, 402.
Benon (Arnaud de) : Sa maison, 276.
Bensin (Jeanne de) : Sa maison, 404.
Bequet (au) : 143.
Ber (Cibault) : Ses vignes, 46.
Berard (Bravus) : Sa maison, 511, 512.
— (Brun) : Sa maison, 513.
— (François) : Sa maison, 97.
Berga (rua deu), *voy.* Burga (rua deu).
Bergar à La Cordaria (rua deu), *voy.* Burga (rua deu).
Bergère (rue) : 292, 503, 504.
Bergey (Guillaume) : Sa vigne, 434.
Berguar (rua deu), *voy.* Burga (rua deu).
Beringhen, abbé de Sainte-Croix : 517.
Berland (Pey ou Pierre), archevêque de Bordeaux : VII, 16, 134, 371.
— (Pierre), paroissien d'Avensan : Sa maison, 300.
Bernadau (P.), auteur cité : v, *passim.*
Bernadetz (Guillaume de) : Sa maison, 404.
Bernard (Assalhida) : Sa maison, 318.
— (Audette) : Sa maison, 434.
— (Eymard) : Ses propriétés, 185.
— (Guillaume) : Sa tour, 100.
— (Izabeau) : Sa maison, 242.
— (Menaud), chapelain : 298.
Bernard-de-Corn (porte de), *voy.* Ome-de-Casse (porta de l').

Bernard-de-Montlarin (rua de), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Bernard-de-Noaillan (carrefour de), *voy.* Noailhan (cantoun de).
Bernard-Forthon (rua de) : 267.
Bernardi, *voy.* Bernard.
Bernardi-de-Artigua (rua), *voy.* Artigua (rua de).
Bernardi-de-Nolhano (quadrivium), *voy.* Noailhan (cantoun de).
Bernard-Mos (rua de) : 181, 268, 289, 468.
Bernard-Pimale (rue), *voy.* Bernat-Piucera (rua).
Bernard-Pioucera (rua), *voy.* Bernat-Piucera (rua).
Bernard-Piucelle (rue), *voy.* Bernat-Piucera (rua).
Bernard-Piucere (rue), *voy.* Bernat-Piucera (rua).
Bernard-Piusera (rua), *voy.* Bernat-Piucera (rua).
Bernard-Piusire (rue), *voy.* Bernat-Piucera (rua.)
Bernard-Pucelle (rue), *voy.* Bernat-Piucera (rua).
Bernardus, *voy.* Bernard.
Bernat-Piucera (rua) : 181.
Berneteyras (Arnaud de) : Sa maison, 288.
Beron (Jean) : Sa maison, 514.
— (Pierre) : Sa vigne, 405.
Berry (rue de) : 116.
Bertaud (Isarn) : Son jardin, 186.
Bertaudi, *voy.* Bertaud.
Bertrand (Itey) : Sa maison, 309, 453.
Bertranda, *voy.* Bertrande.
Bertrand-Ayon (rue), *voy.* Boeys (rua deus).
Bertrand-Boson (rue), *voy.* Bertrand-Bouson (rua de).
Bertrand-Bouson (rua) : 182, 216, 357, 363, 425, 444, 487.
Bertrandi-Boysson (rua), *voy.* Bertrand-Bouson (rua).
Bertrandus, *voy.* Bertrand.
Bertulh (Bernard de) : Sa maison, 496.
— (ila de) : 116, 284.
— (putz de) : 247, 284, 403.
— (rua de), *voy.* Magudas (rua).
Bertulh-en-Medoc (abbadia de), *voy.* Verteuil-en-Médoc (abbaye de).
Besien (Louis), tuteur des enfants de Grimon Eyquem : 292.
Bessan, maison noble, en Médoc : 110.
— (Pierre de) : Ses propriétés, 471.
— (seigneur de) : Sa tour, 110.
— (tor de), *voy.* Wataffel (tor de).
Bessano (de), *voy.* Bessan (de).
Betgla, *voy.* Bègles.
Betgla (magna via de), *voy.* Becgla (gran rua de).
— (rua), *voy.* Becgla (grand rua de).
Bethon (Bernard) : Ses propriétés, 142.
Bethona, *voy.* Betonhe.
Bethonis, *voy.* Bethon.
Beti (Seguinot), jurat : 64.
Bet-Janot (rua), *voy.* Caguebeu (rua de), et Turcan (rua).
Betonhe (Jean de) : Sa maison, 83, 258, 448, 462.
Beulaigue (rua) : 183, 501.
Beychac : 179, 219.
Beyrac, *voy.* Vérac.
Beysac (rue) : 12, 179. *Voy.* Bayssac (rua de).
Beyssac (porte de), *voy.* Bayssac (porta de).
— (rua de), *voy.* Bayssac (rua de).
Bia-Torta (à) : 116.
Bia-Torte (à), *voy.* Bia-Torta.
Biber (au) : 116, 155, 184, 477.
— (rua deu) : 183, 408.
Bibey (au), *voy.* Biber (au).
Bibliothèque de la Ville : 245.
Bielh-deu-Far (putz) : 403, 406.
Bigeu (porte) : 48.
Bigiere, *voy.* Begueyre.
Bigorros (Pierre) : Ses maisons, 299.
Bigot (rue) : 10, 41, 205. *Voy.* Dabant-los-Augustins (rua).

Bigueira (Raymond de) : Ses bancs au Marché, 436.
Bigueria (porta), *voy.* Begueyra (porta).
Biguey (porta), *voy.* Begueyra (porta).
Bigueyra (porta), *voy.* Begueyra (porta).
Billard (maison du) : 460.
Bincent, *voy.* Vincent.
Biralada, *voy.* Virelade.
Birat (rua de), *voy.* Labirat (rua).
Birouette (impasse) ; 122, 192. *Voy.* Cans (rua deus).
Biscars (Bernard de) : Son banc au Marché, 249.
Blaignan (Nicolas de) : Ses maisons, 457.
Blaise, hospitalier de l'hôpital Saint-André : 295.
Blanc (Guiraud) : Sa vigne, 420.
— (Jean) : Sa maison, 304, 436, 499.
— (la famille) : 175.
— (lou chay) : 467.
— (Marqueze) : 49.
— (Pierre) : Ses maisons, 289.
— (Raymond) : Son banc au Marché, 505.
Blanche (croix) : 118, 153, 283. *Voy.* Badets (crotz deus).
Blanqua, *voy.* Blanche.
Blanquefort : 453.
— (jalle ou ruisseau de) : 479.
Blavia (à), *voy.* Naujac (à).
— (Jeanne de) : Sa maison, 83.
Blaya (tor de), *voy.* Beguey (oustau de).
Blayac (sol ou sou de), *voy.* Brayac (plassa de).
Blois (Nicolas) : Sa maison, 228.
Bloyac (Pierre de) : Sa maison, 336.
Boalli (rua), *voy.* Boau (rua).
Board (Jean) : Sa maison, 402.
Boau (rua) : 26, 56, 147, 182, 184, 261, 298, 368, 487.
Bocaire (porte), *voy.* Boqueyra (porta).
Bocglon (rue de), *voy.* Boglon (ruetta de).
Boclon (rue de), *voy.* Boglon (ruetta de).
Boet (Henry), connétable de Bordeaux : 248.
Boeti, *voy.* Boet.
Boey (Élie) : Sa maison, 61.
Boeys (rua deus) : 184, 273, 307.
Bogio, *voy.* Buch.
Boglon (hospitau de), *voy.* Sent-Marsau (hospitau de).
— (ruetta de) : 147, 185, 370, 492.
Bois-Lalande (château de) : VIII.
Boliac, *voy.* Bouliac.
Bolin (Jean) : Sa maison, 92.
Boliton (Jean) : Sa maison, 92.
— (Jehannot) : Sa maison, 92.
Boloye (Simon) : Son chai, 292.
Bonabentura (rua) : 186, 228, 268, 413, 454.
Bonafos (la famille) : Ses maisons, 442.
— (oustau de) : 442.
Bonafous (maître) : Sa maison, 425.
— (Marie) : Sa maison, 425.
— de Sainte-Colombe : Sa maison, 440.
— de Sainte-Colombe (Jean) : Sa maison, 442.
— de Sainte-Colombe (Pierre) : Sa maison, 442.
Bonafusius, *voy.* Bonafous.
Bonaventure (rue), *voy.* Bonabentura (rua).
Boneau, *voy.* Bonneau.
Bonet (Pierre) : Sa maison, 364.
Bonetus, *voy.* Bonet.
Boneu (Arnaud), jurat : 58. — Sa maison, 486.
— (Guillaume) : 72.
Bonhan (Jean de) : 72.
Bonneau (Arnaud) : Sa vigne, 133.
— (Giron) : Sa maison, 98.
— (Helionne) : Sa maison, 97.
— (Heliot) : Sa maison, 208.
— (Jean) : Son appentis, 345.
— (Peyrot) : Sa maison, 97, 98.
— (Pierre) : Sa maison, 98, 209.
— (Trenquine) : Sa maison, 297.
— (Vincent) : Sa maison, 98.

Bonneau (Vital) : Sa maison, 300.
Bonnet (Jean) : 252.
Bonon (Marquese) : Son fief, 128.
Bons (Pierre de) : Sa maison, 439.
Bony (baron de) : VIII.
Boquer (Vital) : Ses propriétés, 59.
Boqueria (porta), *voy.* Boqueyra (porta).
— (rua), *voy.* Boqueyra (rua).
Boqueyra (breuterias de rua) : 297.
— (porta) : 8, 26, 37, 51, 140, 166, 187, 216, 320, 321, 335, 339, 398, 430, 433.
— (rua) : 147, 187, 204, 289, 318, 398, 409, 445, 450, 479, 499, 503.
Boqueyrano, *voy.* Bouqueyran.
Boquiere (rua), *voy.* Boqueyra (rua).
Borbon (de), *voy.* Bourbon (de).
Borc (oustau de) : 442.
Bordalesa (rua) : 187.
Bordeaux (Assalide de) : 360.
— (château de), *voy.* Umbreyra (castet de l').
— emporium : 2.
— (Jean de) : Sa maison, 462.
— (Pierre de) : Sa maison, 315.
— (Pierre de), fondateur du couvent des Menuts : 356.
— (pont de), *voy.* Sent-Johan (pount).
— (ville de), *passim.*
Borde-Franque (rue), *voy.* Brayac (ruetta de).
Bordelais (le) : 439, 461.
Bordelaise (rue), *voy.* Bordalesa (rua).
Bordeloise (rue), *voy.* Bordalesa (rua).
Bordeu (lo castet de), *voy.* Umbreyra (castet de l').
Borelli (Guillaume) : Sa maison, 106, 449.
Borno (Jean) : Sa maison, 319, 484.
Bos (Helies) : Ses propriétés, 161.
— (Jean) : Ses propriétés, 161.
Bosc (Assalhide du) : Sa maison, 479.
Bosc (maison de Pierre du), *voy.* Bosc (oustau de Pey deu).
— (oustau de Pey deu) : 442.
— (Pierre du), évêque de Dax : Sa maison, 442.
Boscau (Arnaud de) : Sa vigne, 126.
Bosco (Pierre), notaire : VII.
Bosco (Pierre de), *voy.* Bosc (Pierre du).
Bosc-Sent-Martin, *voy.* Saint-Martin (bois de).
Bosonis (Helias), *voy.* Bos (Hélies).
Bosseronde (Jean) : Sa maison, 505.
Bossugan : VIII.
Botaric (Jeannot) : Sa tour, 113.
Botglon (hospitau de), *voy.* Sent-Marsau (hospitau de),
Bouau (rua), *voy.* Boau (rua).
Boucalot (messire) : Ses maisons, 191.
— (rue), *voy.* Caguebeu (rua de), et Cabreyra (rua de).
Boucheries (les) : 19, 429. *Voy.* Breuterias (las).
— (rue des) : 431.
Boucheries-de-Porte-Médoc (carrefour des), *voy.* Font-Jouyn (cantoun de).
Bouchet (Jean) : Ses maisons, 446.
Boudet (rue) : 10, 13, 330.
Boudets (chemin des) : 176.
Boueys (rua deus), *voy.* Boeys (rua deus).
Bouffard (rue) : 10, 32, 39, 40, 136.
Bouglon (hospitau de), *voy.* Sent-Marsau (hospitau de).
— (rue ou ruette de), *voy.* Boglon (ruetta de).
Bouhaut (rue), *voy.* Boau (rua).
Boulangeries (les) : 429.
Boule-du-Pétal (rue), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Boulevards extérieurs : 123, 136, 142.
Bouliac : 513.
— (curé de l'église de) : Sa maison, 463.
Bouquere (porte), *voy.* Boqueyra (porta).
Bouqueyra (rua), *voy.* Boqueyra (rua).

Bouqueyran (Géraude de) : Sa maison, 213, 418.
Bouqueyre (boucheries de porte), *voy.* Boqueyra (breuterias de porta).
— (boucheries de rue), *voy.* Boqueyra (breuterias de rua).
— (fossés de Porte-Bouqueyre) : 19.
— (pont de porte) : 51.
— (porte), *voy.* Boqueyra (porta).
— (rue), *voy.* Boqueyra (rua).
Bouquière (impasse) : 289, 499. *Voy.* Rosan (rueta de).
— (rue) : 147, 187, 204, 318, 450. *Voy.* Boqueyra (rua).
Bourbon (Bertrand de), écuyer : Sa maison, 183.
— (Trenque de) : Sa maison, 64, 506.
Bourdaleze (rue), *voy.* Bordalesa (rua).
Bourdeaus (Pierre de), *voy.* Bordeaux (Pierre de) : 356.
Bourdeaux (foussé de) : 320.
Bourc (Arnaud de) : Sa maison, 465.
Bourg (Guitard de), seigneur de Verteuil : 359.
— (Guitard de) : Sa maison, 442.
— (maison de la famille de), *voy.* Borc (oustau de).
— (Rose de), dame de Vayres : 359.
— (Roze de), dame d'Albret : 357.
— (Vital de) : Sa maison, 442.
Bourgogne (fossés) : 318, 434.
— (porte) : 10, 12, 33, 37, 42, 61, 62, 81, 233, 318.
Bourguat (rue du), *voy.* Burga (rua deu).
Bourgue (rue), *voy.* Burga (rua deu).
Bourreau (le) : Sa maison, 274.
Bourriers (les) : 76, 415.
Bourse (hôtel de la) : 52, 53, 98, 99, 101, 102.
— (juges de la) : 99.
— (la) : 5, 14, 70, 99, 102, 277.
— (l'ancienne) : 35, 167, 311.
— (place de la) : 70, 181.
— (vieille) : 53.
Bouscat (le) : 121, 153, 155, 253, 348.
Bousquat, *voy.* Bouscat (le).
Bouta-deu-Pelac (la) : 318.
Boutaut (Pierre) : Sa tour, 97.
Bouviers (rue des) : 184. *Voy.* Boeys (rua deus).
Boyac (Jacques de) : Sa maison, 501.
Boyer (le président Nicolas), fondateur de l'hôpital neuf Saint-André : 152, 351, 359, 365. — Sa maison, 465.
Boyers (rue des), *voy.* Boeys (rua deus).
Brach (Pierre de), auteur cité : v, *passim.*
— (Gaillard de) : Sa maison, 183.
Brachet (Blanche) : Sa maison, 452.
— (Pierre) : Sa maison, 454.
Bracheti, *voy.* Brachet.
Bracqua (rue), *voy.* Dacra (rua).
Bracunhac (Jean de) : Sa vigne, 421.
Bragard (rue) : 226, 490. *Voy.* Jehan-Gazen (rua de).
Braguat (rue), *voy.* Jehan-Gazen (rua de).
Braiac (ruetta de), *voy.* Brayac (ruetta de).
Brana (Jean de) : Son jardin, 363.
Branche (Jean) : Sa maison, 281.
Brauya (Françoise) : 507.
Brayac (à), *voy.* Brayac (plassa de).
— (plassa de) : 116, 329.
— (rue ou ruetta de) : 146, 148, 188, 248, 276, 280, 287, 288, 329, 376, 487.
— (sol ou sou de), *voy.* Brayac (plassa de).
Brayaco (ruetta de), *voy.* Brayac (ruetta de).
Brayano (rua de), *voy.* Brayac (rua de).
Brenet (rue) : 240, 241, 378. *Voy.* Las Galleras (rua de).
Breuilh (le seigneur du) : 440.
— (Vitale du) : Sa maison, 319.
Breutarias (las), *voy.* Breuterias (las).
Breuterias (las) : 430, 505.
Breuterias de Porta-Boqueyra : 430, 431.
— de Porta-Medoca : 188, 430, 431.
— de Sent-Projeyt : 17, 178, 430, 432.

Breuterias deu Mercat : 430, 505.
Breuterie de quadrivio Sancti-Projecti, *voy.* Sent-Projeyt (breuterias de).
Bridon (Jean) : Sa maison, 384.
Brion : 117.
— (Arnaud de) : Ses propriétés, 243.
— (pont de), *voy.* Brion (pount de).
— (pount de) : 389, 448.
— (rue de), *voy.* Judaïca (rua).
Brisson (le) : 51, 70.
— (porta deu) : 12, 51, 52, 54, 72, 81, 92, 98.
— (tor deu) : 53, 92, 98.
— (tors deu) : 54, 55. *Voy.* Peugue (tors deu).
Brisson deu pount Sent-Johan (lo), *voy.* Brisson (porta deu).
Brives-Cazes (Émile), secrétaire de la Commission de publication des Archives municipales, III, 350.
Brizard (rue) : 384.
Brocariis (Bernard de) : 502.
Brochon (Henry), maire de Bordeaux : 248.
Brolhio, *voy.* Breuilh.
Bros (Arnaud de), jurat : 143.
Brousse (rue), *voy.* La Brousse (rua de).
Bruciacalida (Bernard de) : Sa maison, 240.
Brucia-Cauda (Arnaud de) : Sa maison, 393.
Bruer (Pierre), dit Beulaigue, architecte : Ses propriétés, 183.
Bruges (paroisse de) : 479.
Brugia (Arnaud-Guillaume de) : Sa maison, 232.
Brugnac (château de) : VIII.
Brun (Guilhem), portier de la porte du Retge : 74.
— (Jean) : Sa maison, 197.
Bruna, fondatrice de l'hôpital Saint-Julien, 369.
Brunet, notaire : VII.
Brunet (rue), *voy.* Las Galleras (rua de).
Brunon (à) : 117, 326.
— (aviderium de) : 326.
Brunus, *voy.* Brun.
Brussiacalida, chanoine de Saint-André : 325.
Brutin (Estienne) : Sa maison, 330.
Brutus (place), *voy.* Umbreyra (plassa de l').
Buch (Arnaud de) : Sa maison, 314, 349.
— (captal de) : 360, 442.
— (tor de) : 92, 102.
Budel (Guillaume) : Sa maison, 512.
Budellus, *voy.* Budel.
Budos : 175.
— (maison de), *voy.* Budos (oustau de).
— (oustau de) : 442.
Buffon (rue) : 13, 245.
Buhan (rue) : 8, 34, 245, 246, 297, 375, 503.
Burdegale (castrum), *voy.* Umbreyra (castet de l').
— (de), *voy.* Bordeaux.
— (platea), *voy.* Umbreyra (plassa de l').
— (pons), *voy.* Sent-Johan (pount).
Burdigala : 2, 3, 4, 7, 67.
Burga (rua deu) : 26, 43, 61, 80, 104, 146, 148, 189, 210, 245, 249, 257, 276, 298, 317, 330, 355, 373, 412, 422, 432.
Burga dauant los Predicadors (rua deu), *voy.* Burga (rua deu).
Burgond (Loup) : Sa maison, 61.
Burgondi, *voy.* Burgond.
Bussan (Robert) : Sa vigne, 434.
Butugis (Pierre de) : Sa maison, 242.
Buzet (Arnaud de) : Sa maison, 268.
By (Emery) : Sa maison, 220, 260.

C

Cabados (Guillaume de) : Sa maison, 179.
Cabirol (rue) : 265, 266, 404. *Voy.* Peugue (rua de).

Cabiron (Bernard) : Sa vigne, 325.
Cabraria (la), *voy.* Crabeyra (la).
Cabrerie (la), *voy.* Crabeyra (la).
Cabreyra (la), *voy.* Crabeyra (la).
— (rua), *voy.* Crabeyra (rua).
Cabreyre (rue), *voy.* Crabeyra (rua).
Cabrilheyra (Jean de) : Son jardin, 337.
Cachecocu (rue), *voy.* Cocuts (rua deus).
Cache-Cocut (rue), *voy.* Cocuts (rua deus).
Cadahautz (Jean du) : Sa maison, 447.
Cadaujac (puits de), *voy.* Cadaujac (putz de).
— (putz de) : 404.
— (rua de), *voy.* Judaïca (rua).
Cadaujaco (puteus de), *voy.* Cadaujac (putz de).
Cadeyre (rua), *voy.* Caudeyreyra (rua).
Café des mille Colonnes : 11.
Cafarnam (rue), *voy.* Cayffernan (rua deu).
Cafernan (au Grand, au Petit), *voy.* Cayffernan (au Grand, au Petit).
— (rua), *voy.* Cayffernan (rua deu).
Caffarnaon (au Grand, au Petit), *voy.* Cayffernan (au Grand, au Petit).
— (rue de), *voy.* Cayffernan (rua deu).
Caffé (rue du), *voy.* Casse (rua du).
Cafferna (au Grand, au Petit), *voy.* Cayffernan (au Grand, au Petit).
Caffernan (porta deu), *voy.* Cayffernan (porta deu).
Caffernaon (au Grand, au Petit), *voy.* Cayffernan (au Grand, au Petit).
Caffernete (rue), *voy.* Cayfferneta (rua).
Caffernote (rue), *voy.* Cayfferneta (rua).
Cagamula (rua), *voy.* Peugue (rua deu).
Caguebeu (rua de) : 190, 262, 310, 311.
Caguebœufs (rue), *voy.* Coguebeu (rua de).
Caguebufz (rue), *voy.* Caguebeu (rua de),
Caguemule (à) : 117.
— (pous de), *voy.* Caguemule (putz de).
Caguemule (puits de), *voy.* Caguemule (putz de).
— (putz de) : 266, 404, 408.
— (puy de), *voy.* Caguemule (putz de).
— (puys de), *voy.* Caguemule (putz de).
— (rue) : 152, 207, 208, 404. *Voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Cahernan (au Grand, au Petit), *voy.* Cayffernan (au Grand, au Petit).
— (porte du), *voy.* Cayffernan (porta deu).
— (rue du), *voy.* Cayffernan (rua deu).
Caiaco (domus hospitalis de), *voy.* Prior-de-Cayac (oustaus deu).
Caillabet (impasse) : 282, 283. *Voy.* Putz-belh-deu-Far (rua deu).
Caillau, *voy.* Calhau.
— (porte du) : 54. *Voy.* Calhau (porta deu).
Caïphas (tombe de) : 417.
Caire (rue du) : 120. *Voy.* Martin-Faisan (rua).
Caisse d'épargne (la) : 365, 465.
Calculi, *voy.* Calhau.
Cale (Jean de), *voy.* Kale (Jean de).
Calhau (Arnaud) : Sa maison, 443.
— (au) : 117.
— (Bertrand) : Sa maison, 173, 438, 439, 444.
— (maisons de la famille), *voy.* Calhau (oustaus de).
— (oustaus de) : 443.
— (Pierre), maire de Bordeaux : 443. — Sa maison : 270, 443.
— (port deu) : 159, 332.
— (porta deu) : 12, 24, 35, 37, 38, 52, 54, 68, 84, 96, 97, 109, 110, 117, 162, 230, 311, 389.
— (tour du) : 113.
Calhau de Rignac (Arnaud) : Sa maison, 443.

Calonges (Pierre de) : Sa chapellenie, 299.
Cambes : 510.
Cameyrac : VIII.
Camiade (Pierre de), abbé de Sainte-Croix : 185.
Caminata (Pierre de) : 197.
Camp (Arnaud de) : Sa maison, 309.
Campairaud (à) : 117.
Campanar (Pierre de) : Sa maison, 83.
Camparian (à), *voy.* Campauria (à).
— (Arnaud de) : Ses maisons, 275, 286, 339, 450, 451.
— (chai de) : 315, 467.
— de Puch-Paulin (Ramond de) : 118.
— (Pierre de), maire de Bordeaux : 450.
— (Raymond de) : Sa maison, 315.
Camparianus, *voy.* Camparian.
Campaure (à), *voy.* Campauria (à).
— (fossés de), *voy.* Campauria (fossats de).
— (ormeau de) : 322.
— (place publique de rue de) : 412.
— (rue de), *voy.* Campauria (fossats de), et Tropeyta (fossats de).
Campauri (à), *voy.* Campauria (à).
Campauria (à) : 22, 23, 118, 259, 317, 353, 355, 370, 445, 477.
— (fossats de) : 5, 13, 31, 32, 39, 58, 95, 107, 118, 153, 212, 214, 232, 249, 255, 256, 307, 317, 321, 322, 422, 460.
Campayraut (à), *voy.* Campairaud (à).
Campeau (ruette de), *voy.* Campeu (rua de).
Campeu (rua de) : 191, 226, 235, 239, 240, 253.
Campeus (rua de), *voy.* Campeu (rua de).
Campis (rua de), *voy.* Cans (rua deus).
Campolonguo (Michel de) : Son moulin, 470.
Campocorentino (Jean de) : Sa maison, 451.
Campredon (à) : 118.
Camp-Rond (à), *voy.* Campredon (à).
Camps (rua deus), *voy.* Cans (rua deus).
Campum-Rotundum, *voy.* Campredon.
Campus-Aureus, *voy.* Campauria (à).
Cancelar (rua deu), *voy.* Petit-Cancera (rua deu).
Cancellar (lo) : 119, 456.
— (rua deu), *voy.* Petit-Cancera (rua deu).
Cancer (au) : 119.
Cancera (rue du) : 102, 160, 223, 236, 265, 410, 453, 457. *Voy.* Gran-Cancera (rua deu), et Petita-Carpenteyra (rua de la).
Cancesserar (rua deu), *voy.* Gran-Cancera (rua).
Candale (M. de) : 422.
— (rue) : 10, 41.
Candaley (Charles), sous-maire de Bordeaux : 244.
Candeley, *voy.* Candaley.
— (ruette de), *voy.* Lestrilles (rua de).
Candeleyre (rue), *voy.* Lestrilles (rua de).
Caneras (Guillaume de) : Sa maison, 289.
Canhard (Amanieu) : 511.
— (Grâce) : Sa maison, 511.
Canibus (rua de), *voy.* Cans (rua deus).
Canihac (rue) : 194, 354. *Voy.* Carmes (rua deus).
Canon (rua deu) : 192.
— (tor deu) : 24, 39, 91, 101, 104, 106, 107.
Cans (rua deus) : 122, 192, 208, 220, 487.
Cantagric (à) : 119.
Cantalop (Fortin de) : Sa maison, 304, 308.
Cantalupo (de), *voy.* Canteloup (de).
— (domus de), *voy.* Canteloup (oustaus de).
Canta-Rana (rua) : 192, 488.

Cantarrana (rua), *voy.* Canta-Rana (rua).
Cantecocut (à) : 489.
Cantelaude (à) : 489.
Cantellot (de), *voy.* Canteloup.
Canteloup (à) : 489.
— (Amanieu de) : Ses maisons, 238, 444.
— (Arnaud), archevêque de Bordeaux : 444.
— (Arnaud), cardinal-archevêque de Bordeaux : 444.
— (la famille de) : Ses maisons, 444.
— (oustaus de) : 444.
— (place) : 195, 329, 364, 309. *Voy.* Canteloup (plassa de).
— (plassa de) : 195, 329, 364, 405, 409.
— (putz de) : 404.
— (Raymond de) : Sa maison, 444.
— (ruette de), *voy.* Putz-de-Canteloup (rua deu).
Canteloup de Tropeyte (Raymond de) : Sa maison, 203.
Cantelupo (puteus de), *voy.* Canteloup (putz de).
Cantemerle (à) : 489.
Cante-Merle (rue) : 489.
Canterane (à) : 489.
— (rue), *voy.* Canta-Rana (rua).
Canterane-Audeyola (à) : 119.
Canx (rua deus), *voy.* Cans (rua deus).
Cap (Raymond), *alias* de Conquas : Sa maison, 512.
Cap-de-Billa (à) : 120, 477.
Capdebilla (putz de) : 405, 409, 500.
Cap-de-Porc (Jean) : Sa maison, 441.
Capdeville (à), *voy.* Cap-de-Billa (à).
— (puch de), *voy.* Capdebilla (putz de).
— (rue) : 120, 325. *Voy.* Caudeyran (camin de).
Capelains (rue des), *voy.* Pey-Macau (rua de).
Capellans (rue des), *voy.* Sent-German (rua).
Caperans (petite rue des) : 203.
— (rua deus), *voy.* Alemandeys (rua deus).
— (rue des), *voy.* Sent-German (rua).
— (rue des) : 195, 203, 268. *Voy.* Pey-Macau (rua de).
Caperans-de-Saint-German (rue des), *voy.* Capperans-de-Sent-German (rua deus).
Capeyron (rua de) : 193.
— (ruette de), *voy.* Beulaigue (rua).
Caphernete (rue), *voy.* Cayfferneta (rua).
Cappellanorum (rua), *voy.* Sent-German (rua).
Cappellanorum-Sancti-Germani (rua), *voy.* Capperans-de-Sent-German (rua deus).
Capperaniarum (rua), *voy.* Sent-German (rua).
Capperans (rue des), *voy.* Capérans (rue des), et Pey-Macau (rua de).
Capperans-de-Sent-German (rua deus) : 131, 192, 253, 340, 348, 488.
Capucins (couvent des) : 42, 256, 359. *Voy.* La Peste (hospitau de).
— (les) : 361.
— (place des) : 123, 131, 199.
— (porte des) : 10, 66, 123, 124, 199, 357.
— (rue des), *voy.* Nerayen (rua).
Carbonelh (rua), *voy.* Carboneu (rua).
Carbonelli (rua), *voy.* Carboneu (rua).
Carboneu (rua) : 127, 128, 148, 173, 193, 469, 483.
Carbonneau (Adam) : 193.
— (rue) : 193. *Voy.* Carboneu (rua).
Caria, *voy.* Queyries (les).
Carles (Guillaume) : Sa maison, 247.
— (la famille) : 194.
— (Pierre de), président au Parlement : 194.
— (rue) : 194.

Carles (Vidau), *voy.* Carles (Vital).
— (Vital) : 75, 103, 106, 152, 188, 203, 210, 350, 351, 365, 366, 367, 373.
Carmelitarum (domus), *voy.* Carmes (conbent deus).
— (porta), *voy.* Cayffernan (porta deu).
— (rua), *voy.* Carmes (rua deus).
Carmélites (couvent des Grandes) : 118.
Carmes (conbent deus) : 56, 120, 194, 201, 216, 319, 353, 354, 362, 363, 408, 453, 495.
— (couvent des), *voy.* Carmes (conbent deus).
— (église des) : 55.
— (fossats deus) : 19, 194, 317, 362.
— (jardin des) : 26.
— (pont des) : 362.
— (porte des), *voy.* Cayffernan (porta deu).
— (rua deus) : 194, 228, 236, 312. *Voy.* Veyrinas (rua de).
Carmes-Biels ou Bieils (aus) : 120, 354. *Voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
— (rua deus) : 120, 194.
Carmes-Vieilhs, ou Vieux (rue des), *voy.* Carmes-Biels (rua deus).
Carmes-Vieils (aux), *voy.* Carmes-Bieils (aus).
Carmes-Vieux (aux), *voy.* Carmes-Biels (aus).
Carmosset (rua) : 194.
Carmousset (rue), *voy.* Carmosset (rua).
Carolus, *voy.* Carles.
Carpentarius, *voy.* Charpentier.
Carpenterie (rue), *voy.* Carpenteyre-Saint-Pierre (rue).
Carpentey (oustau de Ramon) : 444, 469.
Carpenteyra (rua), *voy.* La Fusteria (rua de).
Carpenteyre (rue) : 10, 174, 233, 235, 412. *Voy.* La Fusteria (rua).
Carpenteyre-Saint-Michel (rue), *voy.* La Fusteria (rua de).
Carpenteyre-Saint-Pierre (rue) : 102, 239, 403.
Carpin (Pierre) : Sa vigne, 118.
Carrefour (le) : 336. *Voy.* La Saubetat (cantoun de).
Carrefour de Saint-Projet (boucheries des), *voy.* Breuterias de Sent-Projeyt.
Carrefours : 333, 502.
Carteau (Thomas) : Sa tannerie, 397.
Cartusianorum Cella, *voy.* Chartros (conbent deus).
Cas (rua deus), *voy.* Cans (rua deus).
Casalet, *voy.* Cazalet.
Casaletis, *voy.* Cazalet.
Casalibus (de), *voy.* Casaus (de) ou Casaux (de).
Casalis (Blanche de) : Sa maison, 194. — Ses vignes, 479.
Casalitz, voy. Casalis.
Casau (Jean) : Son jardin, 362.
Casaus (Arnaud des) : Sa maison, 243, 257, 262.
— (putz deus), *voy.* Cazaus (putz deus).
Casaux (puits des), *voy.* Cazaus (putz deus).
Caserne municipale : 13, 76.
Cassanet (Marguerite de) : Sa maison, 336.
Casse (Jean du) : Sa maison, 200. — Son chai, 234.
— (Pierre du) : Sa maison, 200.
— (porta deu), *voy.* Ome-de-Casse (porta de l').
— (rua deu) : 95, 195, 200, 307, 337, 364, 407, 409, 480.
— (tor deu), *voy.* Johan-Merle (tor de).
Castaigne (Pierre), notaire : VII.
Castaing (Philippe) : 150.
Castambert (rue), *voy.* Pezet (rua de).
Castanede (Guiraud de), écuyer : Sa propriété, 185.
Castanh (P.) : Sa maison, 185.

Castanh (Pierre) : Son jardin, 293.
Castau (carrefour de), *voy.* Coustaut (cantoun de).
Castaudet (ruette de), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d'), et Petit-Casteret (rua deu).
Castelhon (cantoun de) : 244, 296, 333, 389, 448.
— (rua de) : 146, 147, 195, 227, 248, 287, 288, 290, 329, 333, 447, 448, 487, 492.
Castelhone (cantoun de), *voy.* Castelhon (cantoun de).
Castellet (place du) : 264.
Castellione (cantoun de), *voy.* Castelhon (cantoun de).
Castelmoron (rue) : 471.
Castelnau (de) : Sa maison, 198.
Castelnau-d'Auros (rue) : 350.
Castenebet (ruette de), *voy.* Pezet (rua de).
Castera (Bernard du) : Sa maison, 284.
— (Jeanne du) : Sa maison, 284.
Casterar (rue du), *voy.* Petit-Casteret (rua deu).
Casteret (rue de), *voy.* Petit-Casteret (rua deu).
Castet (Pierre de) : Sa maison, 291.
— (Pierre de), archidiacre de Médoc : 394.
Castignac (rue) : 203.
Castilhon (quadrivium de), *voy.* Castelhon (cantoun de).
— (rua de), *voy.* Castelhon (rua de).
Castilhone (quadrivium de), *voy.* Castelhon (cantoun de).
Castille (le roi de) : 161.
Castillon : 360.
— (carrefour de), *voy.* Castelhon (cantoun de).
— (le seigneur de) : Ses maisons, 257.
— (rue) : 195, 290, 333. *Voy.* Castelhon (rua de).
Castinhan (rua de), *voy.* Costinhan (rua de).
Castrum Burdegale, voy. Umbreyra (castet de l').
Cathédrale de Bordeaux, *voy.* Sent-Andriu (gleysa).
Catherinettes (rue des), *voy.* Sent-German (rua).
Caudeireire (rua), *voy.* La Ferreyra (rua de).
Cauderan : 118, 153, 155, 325, 384.
— (chemin de) : 325. *Voy.* Caudeyran (camin de).
Caudereire (rua), *voy.* Caudeyreyra (rua).
Caudereyre (rue), *voy.* Noailhan (rua).
Caudeyran (camin de) : 325.
Caudeyrere (rua), *voy.* Caudeyreyra (rua).
Caudeyreyra (rua) : 196, 271, 314, 339, 411, 450.
Caudino (Hispania ou Yspania de) : 224, 433.
Caudureyre (rua), *voy.* Caudeyreyra (rua).
Caulé (Alem) : 412.
Caumont (le seigneur de) : 445.
Caupena (de), *voy.* Caupene.
Caupene (Arnaud de), chevalier : Sa maison, 216, 455.
— (Jean de), damoiseau : Sa maison, 284.
— (la famille de) : 455.
— (le seigneur de) : 455.
Causserouge (rua) : 196, 226.
Ça-Va (rue), *voy.* Segur (rua de).
Cayac (prieur de) : Ses maisons, 260, 459.
— (prieuré de) : 184, 459, 487.
— (rua de), *voy.* Judaïca (rua de).
Cayaco, *voy.* Cayac.
— (domus hospitalis de), *voy.* Prior de Cayac (oustaus deu).
Cayffernam (au Grand, au Petit), *voy.* Cayffernan (au Grand, au Petit).
Cayffernan (au) : 362, 452, 458, 462.
— (au Grand, au Petit) : 120.

Cayffernan (Jean de) : Son jardin, 282. — Ses maisons, 452.
— (porta deu) : 8, 34, 37, 54, 55, 61, 62, 77, 196, 201, 202, 209, 216, 237, 317, 318, 320, 331, 362, 363, 427, 462.
— (rua deu) : 26, 54, 56, 196, 197, 280, 318, 362, 363, 405, 458, 459, 462, 463.
Cayffernano, *voy.* Cayffernan.
— (hospitale de), *voy.* Nostra-Dona-deu-Cayffernan (hospitau de).
— (parrochia de) : 120.
Cayfferneta (rua) : 147, 185, 186, 197, 216, 279, 362, 405, 442, 451, 452, 455, 457, 458, 459, 461, 462, 463.
Cayffernete (rue), *voy.* Cayfferneta (rua).
Cayla (Christophe), écuyer : 481.
Caynac (Raymond de) : Sa maison, 513.
Cayre (Pierre du) : Ses fiefs, 248.
— (rue du), *voy.* Martin-Faisan (rua).
Cayria, *voy.* Queyries (les).
Cayron (putz deu), *voy.* Peyron (putz deu).
— (rua deu), *voy.* Sent-Andriu (rua).
Cayrone (Arnaude de) : Sa maison, 194.
Cazalet (à) : 294.
— (Ayquelm-Guillaume de) : Ses maisons, 201, 319, 462.
— (Raymond) : Sa maison, 514.
— (rue de), *voy.* Segur (rua de).
Cazaubeil (la dame de) : Sa maison, 499.
Cazaus (putz deus) : 254, 406.
Cazaux (puits des), *voy.* Cazaus (putz deus).
Cazeaux (puits des), *voy.* Cazaus (putz deus).
Cazenove (François), notaire : 149.
Cazerolles (Amanieu de) : Sa maison, 241.
Cenon-en-Queyries (paroisse de) : 161, 162.
Centout (Arnaud) : Sa maison, 243.
Cer-Bolant (rua deu), *voy.* Cerf-Volant (rue du).
Cerf-Volant (enseigne du) : 199.
— (rue du) : 2, 50, 198, 225, 274, 339, 407, 440, 488, 496.
Cernaus, *voy.* Cernès.
Cernès (archidiacre de) : 394.
Cestas : 164, 165.
Chadafautz (Jean de), notaire : 46.
Chai-des-Farines (rue du) : 2, 10, 84, 110, 137, 230, 231.
— (porte du) : 84, 110.
Chais : 467.
— adossés aux remparts : 28.
— appartenant à la ville de Bordeaux : 488.
— des moines de La Grande-Sauve, *voy.* Chais des moines de La Sauve-Majeure.
— des moines de La Sauve-Majeure : 115, 121.
— (les jurats font murer les portes des) : 110.
Chaland (Elène de) : Son chai, 110.
Chambon (Jean) : Sa maison, 250, 325.
Chambonis, *voy.* Chambon.
Champ-d'or (au), *voy.* Campauria (à).
Chantecoucou (à), *voy.* Cantecocut.
Chantre (rue du), *voy.* Dissente (rua).
Chapeau-Blanc (auberge du) : 69, 323.
Chapeau-Rouge (auberge du) : 323.
— (cours du) : 11, 31, 32, 39, 42, 59, 69, 104, 162, 169, 175, 178, 187, 228, 229, 249, 267, 268, 317, 321, 322, 399, 413, 422. *Voy.* Tropeyta (fossats de).
— (fontaine du), *voy.* Tropeyta (fount de).
— (fossés du), *voy.* Chapeau-Rouge (cours du), et Tropeyta (fossats de).
— (grande rue du), *voy.* Tropeyta (fossats de).
— (porte du), *voy.* Ome-de-Casse (porta de l').

Chapeau-Rouge (rue du), *voy.* Chapeau-Rouge (cours du), et Tropeyta (fossats de).
Chapelains-de-Saint-Germain (rue des), *voy.* Capperans-de-Sent-German (rua deus).
Chapelet (grande rue ou rue du), *voy.* Burga (rua deu).
— (le), *voy.* Jacobins (conbent deus).
Chapelles : 345.
Chapelle-Saint-Jean (rue de la) : 255, 369. *Voy.* La Capera-Sent-Johan (rua de).
Chapoulie (Jean) : Sa maison, 496.
Charlemagne donne des reliques à l'église Sainte-Eulalie : 25.
Charles (Vidau), *voy.* Carles (Vital).
Charles VII : 15, 47, 437, 464.
Charles VIII (lettres-patentes de) : 151, 152.
Charles IX : 319.
Charniers : 381.
Charpenterie-Saint-Pierre (petite), *voy.* Petita-Carpenteyra (rua de la).
Charpentier (Seguin) : Sa maison, 509, 510, 511, 512, 514.
Chartres (allées de) : 119, 470.
Chartreuse (enclos de la) : 165.
— (la) : 116, 136, 155, 184, 355, 384, 478.
— (marais de la) : 163, 391.
— (porte de la) : 384.
Chartreux (couvent des), *voy.* Chartros (conbent deus).
— (chais des) : 121, 122.
— (faubourg des), *voy.* Chartrons (les).
— (monastère des), *voy.* Chartros (conbent deus).
Chartrons (faubourg des) : 353, 355.
— (les) : 119, 120, 149, 343, 478. *Voy.* Chartros (aus).
— (pavé des), *voy.* Pavé-des-Chartrons (cours du).
Chartros (aus) : 119, 120, 149, 343, 478.
— (conbent deus) : 29, 46, 120, 121, 124, 148, 353, 354.
Chartrous (aus), *voy.* Chartros (aus).
Château-du-Hâ, *voy.* Hâ (château du).
Château-Gaillard (le) : 418.
Château-Trompette, *voy.* Trompette (château).
Château-Trompette (rue du) : 355.
Chaumet (rue) : 5, 33.
Chaumont (Henri de) : 73.
Chay-de-La-Retge, *voy.* La Retge (chai de).
Chays-des-Farines, *voy.* Chai-des-Farines.
Chay-fait-Neuf (place du), *voy.* Echafaut-Neuf (place de l').
Chemin de Bègles (ancien), *voy.* Becgla (Gran-rua de).
Chemin-de-Ronde (rue du) : 10, 43.
Chemin Royal : 360, 361.
Chemins : 325.
Chentre (rue du), *voy.* Dissente (rua).
Cheotre (rue), *voy.* Dissente (rua).
Chevaliers (rue des), *voy.* Costinhan (rua de).
Cheverus (rue de) : 2, 48, 165, 225, 227, 228, 237, 248, 306, 374, 377, 389, 437. *Voy.* Judaïca (rua).
Chiantra (rue deu), *voy.* Dissente (rua).
Chiens (rue des), *voy.* Cans (rua deus).
Cimeteri deus Judius : 479. *Voy.* Plantey deus Judius.
Cimetière-de-Notre-Dame-de-La-Place (croix du), *voy.* Porge-de-Nostra-Dona-de-La-Plassa (crotz deu).
Cimetière-de-Saint-Michel (puits du), *voy.* Porge-de-Sent-Miqueu (putz deu).
Cimetière-de-Saint-Maixans (rue du), *voy.* Brayac (rua de).
Cimetière des Israélites, *voy.* Juifs (cimetière des).
Cimetières : 373, 502.
Cinq-Quayres (tor deus) : 13, 95.

Cirot de La Ville (l'abbé), auteur cité : VI, *passim*.
Citoyenne (rue), *voy*. Las Galleras (rua de).
Clairac, auteur cité : VI, *passim*.
Clairettes (les) : 123.
Clara (rua) : 199, 337, 356.
Clare (rue), *voy*. Clara (rua).
Clarisses (les), *voy*. Sos-Menudas (conbent de las).
Clidière (Miton) : Sa tour, 98.
Clochers : 387.
Clye (la) : 435.
Cocutz (rua deus) : 488.
Codert (Arzen deu) : Sa maison, 336.
— (Jean du) : Sa maison, 336.
Codonh (Contor du) : Sa maison, 511.
Coeffard, notaire : 225.
Coffey (rua de) : 150, 199, 271.
Coffeys (ruette de), *voy*. Coffey (rua de).
Coffins (rua de), *voy*. Coffey (rua de).
Coffius (rua de), *voy*. Coffey (rua de).
Coieffes (rue des), *voy*. Coffey (rua de).
Coiffard (François) : Sa maison, 269.
Colinhan (jardin de) : 318.
— (Jean de) : Son jardin, 269.
Colinus, *voy*. Colin.
Collége (le) : 429.
Collége-de-Grammaire (rue du), *voy*. Entre-dos-Murs (rua d').
Collége-de-Guienne (rue du), *voy*. Entre-dos-Murs (rua d').
Collége des Jésuites : 381.
Collége-des-Lois (rue du), *voy*. Putz-de-Toscanan (rua de).
Collége Saint-Raphael, *voy*. Escola Sent-Raphael.
Collignan (à) : 120.
— (Pierre de) : Ses propriétés, 121.
Colomb (Amanieu de), fondateur du couvent des Jacobins : 355.
— (casau de) : 472.
— (Jacques) : Sa maison, 445.
Colomb (Jean) : Sa maison, 440, 442, 444.
— (Jean), coseigneur de Lamarque : 430.
— (maisons de la famille), *voy*. Colomb (oustau de).
— (oustau de) : 20, 440, 444.
— (Gaillard) : Sa maison, 314.
Colombeyre (rue), *voy*. Columbeyra (rua).
Colonnes des Quinconces, *voy*. Colonnes rostrales.
Colonnes rostrales : 10, 11.
Columbeyra (rua) : 191, 200, 293, 311.
Columbeyre (rue), *voy*. Columbeyra (rua).
Columbi (casalis Galhardi), *voy*. Colomb (casau de).
Colunbeyra (rua), *voy*. Columbeyra (rua).
Combes (rue) : 101, 321, 322, 461.
— (rue des) : 148, 225, 226, 238, 239, 240, 321, 322, 496. *Voy*. Las Combas (rua de).
Combis (ruetta de), *voy*. Las Combas (rua de).
Comédie (place de la) : 65, 189.
Comitis, *voy*. Comte.
Commes (rue des), *voy*. Las Comas (rua de)
Commune (rue) : 200.
Communes (rue des), *voy*. Las Comas (rua de).
Comps (Guillaume de), prieur de Sainte-Croix : 184.
Comptablerie (impasse de la), *voy*. La Comptableria (rua de).
Compte, *voy*. Comte.
Comte (Bernard) : Sa vigne, 134.
— (Bertrand) : Sa maison, 412.
— (Étienne) : 72.
— (Pierre) : Sa maison, 333.
— (Raymond) : Sa maison, 179.
— (Roger) : Sa maison, 35, 76.
Condé (rue de) : 187.
Condillac (rue) : 10, 11, 39, 231, 232, 433. *Voy*. La Corderia (rua de).
Conias (Jean de) : Sa maison, 307.

Conquas (Raymond de) : Son chai, 512.
— (Vincent de) : Sa maison, 509.
Constantin (Arnaud), jurat : 57.
— (Arnaud), prieur de Sainte-Croix : Sa maison, 513.
— (Arnaud) : Ses vignes, 479.
— (Aymeric), abbé de Saint-Sauveur de Blaye : Sa maison, 437, 505.
— (Guillaume) : Sa maison, 190, 301, 419.
— (Jean) : Sa maison, 301.
— (Jean-Guiraut) : Sa maison, 301.
— (Jeanne) : Sa maison, 420, 498.
— (Pierre) : Sa vigne, 314.
Constantinus, *voy.* Constantin.
Conte, *voy.* Comte.
Contre-Fossat (rua deu) : 19, 121, 172, 201, 202, 240, 260, 269, 270, 317, 318, 357, 363, 391, 408, 446, 454, 455.
Contre-Fossé (rue du), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Contre-le-Fossé (rue de), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Coqutz (rua deus), *voy.* Cocuts (rua deus).
Cor (porte de), *voy.* Ome-de-Casse (porta de l').
Corau (Pierre du) : Sa maison, 310.
Corbagau (Bernard de) : Sa maison, 311.
Corbin (rue), *voy.* Courbin (rua).
Cordaria (la) : 45, 163, 432.
Cordelières (couvent des) : 353.
Cordeliers (couvent des), *voy.* Menuts (conbent deus).
— (jardin des), *voy.* Menuts (casau deus).
Corderia (la), *voy.* Cordaria (la).
— (rua de la belha), *voy.* Vieille-Corderie (rue de la).
Corderies (les) : 429.
Cordiers (aux), *voy.* Cordoueys (aus).
Cordouaniers (fossés des), *voy.* Las Eyras (fossats de).
Cordoueys (aus) : 121, 220.
Corn (Bernard de), jurat : 46, 67, 68, 70, 210. — Sa maison, 468, 478, 507.
— (maison de) : 69.
— (Nolot de) : 83.
— (porta de), *voy.* Ome-de-Casse (porta de l').
— (tour au-dessus du portal de) : 113.
Cornalet (Pierre de) : Sa vigne, 479.
Cornet (Jean) : Sa tour, 113.
Cornu (de), *voy.* Corn (de).
Corp (Andric) : Sa maison, 514.
— (Aymeric) : Sa maison, 514.
Corpet (E.-F.), auteur cité : 4.
Corret (Bernard) : Sa maison, 212, 286.
Corvin (rue), *voy.* Courbin (rue).
Cosin (Pierre, appelé Saint-Aubin) : Sa maison, 490.
Costau (carrefour de), *voy.* Coustaut (cantoun de).
Costignan (rue de), *voy.* Costinhan (rua de).
Costinhan (rua de) : 203, 220, 221, 243, 285, 340, 406, 463, 489.
Costinhano (rua de), *voy.* Costinhan (rua de).
Coturas (Jeanne) : Sa maison, 362.
Couffeys (ruette des), *voy.* Coffey (rua de).
Coulomb, *voy.* Colomb.
Courbin (rua) : 148, 204, 214, 285, 307, 308, 454.
Cour-des-Aides (rue de la) : 84, 277.
Couronne (maison de la) : 239.
Couronneau : Sa maison, 205.
Couros (les seigneurs du) : 464.
Courpet (tour de), *voy.* Bayssac (tor de).
Cours : 317, 502.
Coustau (cantoun de), *voy.* Coustaut (cantoun de).
— (carrefour de), *voy.* Coustaut (cantoun de).
— (rue de ou du), *voy.* Cayfferneta (rua de).
Coustaut (cantoun de) : 117, 178, 206, 334, 464.

Coustaut (Perrin) : Sa maison, 202.
Cout (Petrone de) : Sa maison, 458.
Couteliers (rue des) : 271, 272.
Coutereyr (Guillaume), fondateur de l'hôpital Saint-Julien : 369.
Couvents : 353.
Craberie (la), *voy.* Crabeyra (la).
— (rue), *voy.* Crabeyra (rua).
— (vieille) : 287.
Craberya (la), *voy.* Crabeyra (la).
Crabey (Jeanne) : 255.
— (puteus), *voy.* Crabey (putz).
— (putz) : 406.
Crabeyra (la) : 433.
— (rua) : 190, 191, 204, 209, 311.
Crabeyre (rue), *voy.* Crabeyra (rua).
Crabreyra (la), *voy.* Crabeyra (la).
— (rua), *voy.* Crabeyra (rua).
Crabreyre (rue), *voy.* Crabeyra (rua).
Cralos (Jeanne de) : Ses maisons, 266.
Cramouzet (rue), *voy.* Carmosset (rua).
Crebat (estey) : 479.
Croix : 383.
Croix-Blanche, *voy.* Blanche (croix).
Croix-Blanche (rue de la) : 325. *Voy.* Caudeyran (camin de).
Croquegen (Giles de) : Sa maison, 270.
Cruce (de), *voy.* La Croix (de).
Cujoles (puits des), *voy.* Cujoles (putz deus).
— (putz deus) : 406.
Cumbis (rua de), *voy.* Las Combas (rua de).
Curés de Bordeaux (les quinze) : VII.
Cursol (rue de) : 179, 293, 318. *Voy.* Segur (rua de).
Curtanh (rue), *voy.* Caguebeu (rua de), et Turcan (rua).
Curton (château de) : 34.
— (seigneur de) : 299.
— (Senebrun, seigneur de) : 103.
Curtonio, *voy.* Curton.
Cussac (de), chanoine de Saint-André : 325.
Cussac (Gérard de) : Son jardin, 302.
— (Raymond de) : Ses maisons, 435.
Cussaco (de), *voy.* Cussac (de).
Cuyolas (puteus de), *voy.* Cujoles (putz deus).
— (puy de), *voy.* Cujoles (putz deus).
Cypressac (le) : 15, 124.

D

Dabadie (rue) : 191, 310, 311. *Voy.* Turcan (rua).
Dabant-los-Augustins (rua) : 205, 402, 407.
Dabriu (Ramon) : Sa maison, 447.
Dacra (rua) : 205.
Dade (tour de Me) : 277.
Damour (allées) : 314, 347, 348, 378.
Danckerts (Cornelius), graveur : 54, 392.
Dardena (Pierre) : 136.
Darey-lo-Porge-de-Sent-Pey (rua) : 206.
Darin (Jean) : Sa maison, 390.
Darlanda (Henri) : Ses propriétés, 489.
Darnal (Jean), auteur cité : V, *passim.*
Darrey-Chays (aus), *voy.* Darreys-Chays (aus).
Darreys-Chay (aus) : 47, 121, 479, 489.
Darthes (Jean) : Son banc de boucher, 431.
Dartigamala, notaire : VII.
Dasvin (rue) : 293. *Voy.* Sausseyra (rua).
Dat (Pierre) : Sa maison, 502.
Datra (Helione) : Sa maison, 513.
— (rue), *voy.* Dacra (rua).
Datre (rue), *voy.* Dacra (rua).
Dauduche (Jean) : Sa maison, 323.
Dauga (Mayense) : Sa maison, 513.
Dauphin (porte du), *voy.* Dauphine (porte).
Dauphine (place) : 2, 5, 10, 13, 39, 132, 133, 249, 338.
— (porte) : 39, 106, 153, 245, 317, 345, 370.
— (rue) : 136, 338.

Daupiano, *voy.* Pian.
Daurade (fontaine) : 399. *Voy.* Tropeyta (fons de).
Dauradeys (rua deus) : 206, 258, 313, 315, 422, 423, 448. *Voy.* Argentiers (rue des).
Dauzac de La Martinie : VIII.
David, archevêque de Bordeaux : 198.
— (Marie) : Sa vigne, 138.
David-Gradis (rue) : 251.
Dax (Pierre du Bosc, évêque de) : Sa maison, 442.
Deanat (lou), *voy.* Deanat de Sent-Andriu.
Deanat de Sent-Andriu : 17, 306, 330, 417.
Debas-lo-Mur (rua), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Debat-les-Ambans (rua), *voy.* Dejus-los-Aubans (rua).
Debers (Arnaud deus), prêtre, économe de l'archevêque : Ses maisons, 106, 401, 445.
Debise (estey de la) : 1, 4, 5, 6, 14, 15, 16, 17, 18, 24, 37, 40, 43, 54, 67, 84, 85, 86, 98, 103, 109, 111, 132, 136, 143, 144, 145, 147, 148, 151, 152, 161, 163, 165, 166, 219, 224, 227, 236, 247, 248, 251, 299, 300, 331, 335, 337, 366, 367, 390, 397, 407, 417, 419, 420, 438, 446, 447, 448, 452, 453, 456, 465, 471, 493.
Debré (Hélias) : Ses propriétés, 299.
Decanatus Sancti-Andree, *voy.* Deanat de Sent-Andriu.
Deces (Gualhard) : Sa maison, 309.
Deger de La Rossera (Pierre) : Sa maison, 128.
Dejus-la-Trilles, ou Dejus-las-Trilles : 207.
Dejus-lo-Mur (porta), *voy.* Toscanan (porta de).
— (rua) : 20, 21, 50, 97, 102, 167, 168, 200, 207, 209, 216, 217, 229, 266, 287, 335, 339, 393, 394, 411, 430, 445, 446, 466, 470, 489, 504.
Dejus-los-Aubans (rua) : 205, 207, 209, 503.
Dejus-los-Pilats-de-Tutella-de-Bordeu (rua), *voy.* Bassan (rua de).
Delfortrie, auteur cité : V.
Delpit (Jules), vice-président de la Commission de publication des Archives municipales : III, VIII, 248.
Dépôt des bourriers : 415.
Derriere-Chays (aux), *voy.* Darreys-Chays (aus).
Derriere-Chays des Chartreux : 122.
Derriere-la-Majorie (rue), *voy.* Cayfferneta (rua de).
Derriere-le-Cimetière-de-Saint-Pierre (rue), *voy.* Darey-lo-Porge-de-Sent-Pey (rua).
Desbatz (Jean) : Sa maison, 246.
Descambit (Arnaud) : 506.
Descarmousset (rua), *voy.* Carmosset (rua).
Desclaux (Guillaumette) : Sa vigne, 87.
Descostignan (rua), *voy.* Costinhan (rua de).
Desert (Jeanne) : Ses maisons, 408.
Desirade (rue) : 34, 245, 246, 375.
Despaux (porte), *voy.* Paus (porta deus).
— (rue), *voy.* Paus (rue des).
Despiet, notaire : 517.
Despingues (rue), *voy.* La Brousse (rua de).
Dessoubz-les-Trilles, *voy.* Dejus-la-Trilles.
Dessous-le-Mû (rue), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Dessous-le-Mur (rue), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Dessous-les-Treilles, *voy.* Dejus-la-Trilles.
Dessus-le-Fossé (rue), *voy.* Porta-Boqueyra (fossats de).
Dessus-le-Pont-des-Salinieres (rue de), *voy.* Pountets-de-Las-Salineyras (rua deus).
Destivals (Léonard), notaire : VII.
Destrilles (rue), *voy.* Lestrilles (rua de).
Deuers, *voy.* Debers.
Deulorey (Pierre) : Sa maison, 309.
Deuxième enceinte de Bordeaux : 7, 33.
Deux-Murs (rue des), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Deuza (Jean) : Sa maison, 294.
Devant-le-Chasteau-du-Hâ (rue) : 218.

Devant-l'église-Sainct-Pierre (rue), *voy.* Sent-Pey (rua).
Devant-les-Augustins (rue), *voy.* Dabant-los-Augustins (rua).
Deveriis (oustau d'Arnaud de) : 445. *Voy.* Debers (Arnaud deus).
Devèse (ruisseau de la), *voy.* Debise (estey de la).
Devilla (Helies) : Sa maison, 135.
— (Jean) : Sa maison, 135.
Devise, nom employé pour désigner les ruisseaux de Bordeaux : 166.
— (rue de la) : 119, 160, 165. *Voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
— (ruisseau de la), *voy.* Debise (estey de la).
Dezeimeris (Reinhold), membre de la Commission de publication des Archives municipales : III, V.
Dieu (rue) : 33, 101, 211, 214, 226. *Voy.* Diu (rua), et Jehan-Gazen (rua de).
Digaus (porta), *voy.* Dijeus (porta).
— (rua), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Digeus (porta), *voy.* Dijeus (porta).
Digos (Anthoine) : Sa maison, 341.
Dijeaux (porte) : 11, 39, 57, 103. *Voy.* Dijeus (porta).
Dijeu (porta), *voy.* Dijeus (porta).
Dijeus (porta) : 7, 11, 24, 28, 39, 40, 43, 57, 76, 80, 81, 82, 86, 88, 93, 95, 103, 104, 106, 113, 132, 137, 146, 153, 154, 215, 249, 275, 280, 299, 300, 314, 326, 334, 338, 345, 374, 415, 420, 432, 480, 507.
— (pont de la porte) : 391.
Dijius (porta), *voy.* Dijeus (porta).
Dissenta (chay) : 180, 468.
— (Jean) fait percer une rue : 184, 273, 307.
— (rua), *voy.* Dissente (rua).
Dissente (chai), *voy.* Dissenta (chay).
— (Jean), *voy.* Dissenta (Jean).
— (rua) : 75, 104, 181, 210, 229, 257, 267, 268, 279, 288, 289, 468, 476.
Dissete (rua), *voy.* Dissente (rua).
Dissuta (rua), *voy.* Dissente (rua).
Diu (rua) : 211, 342, 490.
Divice (estey de la), *voy.* Debise (estey de la).
Divicia (estey de la), *voy.* Debise (estey de la).
Divise (estey de la), *voy.* Debise (estey de la).
Divone (fontaine) : 397.
Dom Devienne, auteur cité : 33.
Dominicains (couvent des), *voy.* Jacobins (conbent dos).
— (église des), *voy.* Notre-Dame (église).
Dominici (Arnaud) : Sa maison, 403.
Domini Regis (castrum), *voy.* Umbreyra (castet de l').
Domus Decani, *voy.* Deanat de Sent-Andriu.
Donissan (rue) : 192.
Donseau, *voy.* Donzeau.
Donzeau (Jean) : Ses maisons, 99, 214.
Dopian, *voy.* Pian.
Dordogne (la) : 29.
Douane (la) : 181.
— (rue de la) : 84.
Douat (rue), *voy.* Sent-Seurin (rua).
Double de Lansac (du) : Sa maison, 441.
Douet (rue), *voy.* Sent-Seurin (rua).
Douhé, *voy.* Douhet.
Douhet (impasse) : 177, 303. *Voy.* Sent-Seurin (rua de).
— (Julien) : Sa maison, 303.
— (tor de) : 92, 100, 303.
Doux (Guillaume) : Ses maisons, 99.
Doyenné (le), *voy.* Deanat de Sent-Andriu.
Doyenné de Saint-André, *voy.* Deanat de Sent-Andriu.
Doynissans (Antoine) : Sa maison, 492.
Dragon (tour du), *voy.* Dragoun (tor deu).
Dragoun (tor deu) : 24, 32, 39, 92, 139, 215, 301.

Draqua (rue), *voy.* Datra (rue).
Drouet (Guillaume) : Ses propriétés, 495.
Drouyn (Leo), auteur cité : VI, *passim.*
Dubois (Guillemotte) : Sa maison, 321.
Duboscq (Jean) : Sa maison, 214.
Dubosq (Guillaume) : Sa vigne, 369.
Dubourg (Noel) : Sa maison, 363.
Duburg (place) : 204.
Ducasse (Raymond) : Sa maison, 166.
Dudon (rue) : 183. *Voy.* Beulaigue (rua).
Dufau (rue) : 328.
Duffour-Dubergier (impasse), *voy.* Peyrouze (rua).
— (rue) : 4, 103, 201, 269, 318. *Voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Dufossat (Jean) : Sa maison, 92, 93.
Du Hamel (rue) : 255.
Duluc (rue) : 347.
Dumas (Arnaud) : Sa maison, 311.
Dupeyrat (rue), *voy.* Peyrat (rua deu).
Dupin (Antoine) : Sa maison, 97.
Du Pin (Antoine) : Sa maison, 97, 98.
Durand (Guaubert) : Sa maison, 236.
— représentant du seigneur de Fronsac : 491.
Durandus, *voy.* Durand.
Duras : 212.
— (casaus de) : 472.
— (jardins de), *voy.* Duras (casaus de).
— (oustau de) : 445, 456, 472.
— (porta de) : 58, 103.
— (rua de) : 58, 211, 445, 456, 490.
Durffort (Jeanne de) : Ses maisons, 445.
— (oustau de Johanna de) : 445.
Durieu de Maisonneuve, directeur du Jardin-des-Plantes : 164.
Duro (Gailhard) : Sa maison, 363.
Duroy (Pierre) : Sa maison, 56.
Durribaut, jurat, 50.
Dussaut, notaire : 183.
Dyssante (rua), *voy.* Dissente (rua).

E

Eau-Blanche (ruisseau de l') : 165.
Eau-Bourde (ruisseau de l') : 165. *Voy.* Ayga-Borda (estey de l').
Ebrad (Pierre) : Sa maison, 35, 159, 332.
Ebradi, *voy.* Ebrad.
Echafaut-Neuf (place de l') : 319.
Echanquois (Clément) : Sa maison, 246.
Écosse (le roi d') : 466.
Édifices publics : 425.
Égalité (rue de l'), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Egreteau (Marguerite) : Sa maison, 277.
Elias, *voy.* Helies.
Embaudi, chanoine de Saint-André : 325.
Emeric (Pierre) : Ses propriétés, 408.
— (Robin) : Sa maison, 197.
Emery, *voy.* Aymeric.
Enceinte de Bordeaux (murs et fossés de la première) : 31 ; — de la deuxième enceinte : 33 ; — de la troisième enceinte : 38.
Enceinte romaine de Bordeaux : 31.
Enfer (maison d'), *voy.* Enfern (oustau d'),
— (rua d'), *voy.* Enfern (rua d').
Enfern (oustau d') : 446.
— (rua d') : 148, 212, 286, 407, 422, 423, 440, 441, 446.
Engenh deu Miralh, *voy.* Enginh deu Mirail.
Engevin (rue), *voy.* Angevin (rue).
Engeynh deu Miralh, *voy.* Enginh deu Miralh.
Engin du Mirail (l') : 42, 261.
— du Mirailh, *voy.* Enginh deu Mirailh.
Enginh deu Miralh (l') : 418.
— deu Miralh (a l') : 122, 353.
Enginh-deu-Miralh (rua de) : 66, 94, 212, 353, 407, 418.

Entre-deux-Mers : 161, 219, 453.
— (étymologie de ce nom) : 167.
Entre-deux-Murs, *voy.* Entre-dos-Murs.
Entre-deux-Places (rue), *voy.* Dabant-los-Augustins (rua).
Entre-dos-Murs (porta) : 58.
— (rua d') : 147, 174, 209, 213, 245, 246, 255, 262, 264, 295, 297, 301, 320, 322, 362, 389, 390, 407, 409, 427, 440, 451, 452, 455, 457, 459, 461, 463.
Épiciers (rue des), *voy.* Espiceys (rua deus), et Porta-Begueyra (rua).
Epinay (André d'), cardinal-archevêque de Bordeaux : 494.
Épine (croix de l'), *voy.* Espina (crotz de l').
Episcopi (ædes), *voy.* Archibescat.
Ermite (tour de l') : 13, 93.
Escapon (rua de l') : 217, 491.
Escapone (Aude d') : Ses maisons, 217.
— (P. de l') : Ses maisons, 217.
Escausan (Anays d') : Sa maison, 409.
Esclapon (rua de l'), *voy.* Escapon (rua de l').
Escola Sent-Raphael : 434.
Escorcherie (l') : 208, 394.
Escorgerie (houstau de l'), *voy.* Escorcherie (l').
Escrime (école d') : 252.
Escuder (Jean) : Sa maison, 314.
Escuray (putz d') : 406.
Esglise-Sainct-Remy (ruette de l'), *voy.* Petita-rua-Sent-Remedi (rua).
Espaignau (porta), *voy.* Far (porta deu).
Espanos (port ou porte) : 137, 159.
Esperon (ruette de l'), *voy.* Boglon (ruetta de).
Espiceys (rua deus) : 167, 168, 217, 223, 270, 275, 394, 399, 430, 435, 505.
Espicieys (rue des), *voy.* Porta-Begueyra (rua de).
Espina (crotz de l') : 131, 154, 383.
Espinadours ou Espinadoux (rua), *voy.* Pinhadors (rua deus).
Espinassa (Arnaud d') : Sa maison, 391, 479.
Espinay (de l'), *voy.* Epinay (d').
Espine (Pierre de l') : Sa vigne, 326.
— (Jean de l'), maître de l'œuvre de Saint-André de Bordeaux : 326.
Esportaler (Symon) : Sa maison, 499.
Esprit-des-Lois (rue) : 187.
Esputalier (Marguerite) : Sa maison, 495.
Estambit (Maria d') : Son chai, 469.
Estatge (Gassies de l') : Sa maison, 463.
Estebe *voy.* Estienne.
— (Bigoros), jurat : 53, 175.
— (Jean), jurat : 64, 81, 107, 108.
— (Jean), notaire : 369.
— (Jean), seigneur de Lengon : 360.
Estela (rua de l') : 25, 141, 218, 225, 282, 334, 335.
Estelle (cantoun de l') : 334.
— (rue de l'), *voy.* Estela (rua de l').
Esteue ou Esteve, *voy.* Estebe.
Estey-Bielh : 167. *Voy.* Peugue (lou).
Estey de Begles : 88, 129.
Estey-de-Las-Anguillas (tor de l'), *voy.* Wataffel (tor de).
Estey-derriere-rue-Poitevine (fontaine de l'), *voy.* Poitevine (fontaine de rue).
Estey-des-Anguilles (tour de l'), *voy.* Wataffel (tor de).
Estey du Pont, *voy.* Peugue (lou).
Estey Majou : 166, 343, 482.
Estienne (Jeanne-Vigourouse) : Son fief, 118.
— (Pierre) : Sa maison, 315.
Estoc (Bertrand d') : Sa maison, 210.
Estratonne, *voy.* Stratonne.
Estreyte (rua) : 219.
Estubas (voûte de), *voy.* Bains (les),
Établissements divers : 429, 504.
État primitif de Bordeaux : 1.
Étoile (passage de l'), *voy.* Estela (rua de l').

Étoile (rue de l') : 218, 219. *Voy.* Estela (rua de l').
Étrangers (port des) : 160.
Étuves (rue des) : 159, 505. *Voy.* Palheyra (rua), et Dejus-lo-Mur (rua).
Extra portam Medulcam (rua), *voy.* Porta-Medoca (rua).
Eydie (Jacques d') : Sa maison, 505, 506.
Eygats (les), *voy.* Ayguatz.
Eymar (Etienne) : Sa maison, 203.
Eyquard (Heliette) : Sa maison, 56.
— (Jean) : Sa tour, 96.
Eyquem (Gaillard) : Sa maison, 506.
— (Garcie) : Sa maison, 443.
— (Grimon) : Ses maisons, 53, 75, 292.
— (Guillaume) : Ses maisons, 307, 507.
— (les), ancêtres de Michel de Montaigne : 506.
— (maisons de la famille), *voy.* Eyquem (oustaus d').
— (oustaus de) : 506.
— (Pierre) : Sa maison, 292.
— (Pierre), seigneur de Montaigne : Ses maisons, 251, 252, 291, 292.
— (Ramon) : Ses maisons, 36, 292.
Eyquem-de-Montaigne (tour d') : 52, 53, 506.
Eyres, *voy.* Las Eyras.
Eysinas (rua de) : 220.
Eysselin (Ysabeau) : Sa maison, 56.

F

Fabre (Arnaud) : 512, 513.
— (Bernard de) : Sa maison, 258.
— (Bernarde) : Sa maison, 512, 513.
— (Jeanne) : Sa maison, 446.
— (oustau de Johanna) : 446.
Fabri, *voy.* Fabre.
Fabrorum (rua), *voy.* Faures (rua deus).
Facultés (rue des) : 32, 39, 76, 103, 139, 295, 299, 300, 311, 366, 368. *Voy.* Sent-Pau (rua).
Fagnas, *voy.* Fanhas.
— (rua deu), *voy.* Enginh-deu-Miralh (rua de l').
Faisan-Martin (rua), *voy.* Martin-Faisan (rua).
Fangnhas (au), *voy.* Fanhas (au).
Fanhas (au) : 122.
— (rua deu), *voy.* Enginh-deu-Miralh (rua de l').
— (tor deu) : 93.
Fano (Dauderon de) : Sa vigne, 142.
Far (au) : 25, 122, 125, 137, 252, 265, 266, 488.
— (porta deu) : 11, 59, 109, 117, 123, 125, 126, 131, 137, 138, 159, 167, 242, 243, 260, 294, 326, 328, 472.
— (puteus deu), *voy.* Bielh-deu-Far (putz).
— (rua deu) : 11, 25, 40, 59, 121, 131, 179, 192, 201, 202, 218, 220, 252, 260, 270, 282, 284, 294, 349, 403, 404, 412, 443, 445, 446, 448, 449, 455, 460, 462, 485, 506.
Far-de-Lesparra (lo) : 18, 313, 336, 447, 453.
— (rua deu) : 119, 147, 148, 160, 188, 203, 220, 221, 224, 243, 267, 268, 277, 281, 285, 302, 304, 429, 453, 463, 493, 507.
Fargade (ruette), *voy.* Las Combas (rua de).
Farguas, *voy.* Fargues.
Fargues (Assalhide de) : 368.
— (le commandeur de) : 491.
— (rue des), *voy.* Faures (rua deus).
Farre (rue du), *voy.* Far (rua deu).
Farri-de-Sparra (rua), *voy.* Far-de-Lesparre (rua deu).
Farro (magna rua de), *voy.* Far (rua deu).
— (portale de), *voy.* Far (porta deu).

Farro-de-Sparra (rua de), *voy.* Far-de-Lesparre (rua deu).
Farrum (apud), *voy.* Far (au).
Faucets (rue des), *voy.* Gran-Corderia (rua de la).
Fauchey (Gailhard) : Sa maison, 294.
Faugères (Marie de) : Sa maison, 446.
Faugeriis, *voy.* Faugères (de).
Faugnas ou Faugnhas (rua deu), *voy.* Enginh-deu-Miralh (rua de l').
Fauguetas (Trenqua) : Sa maison, 291.
Faulcets (rue des), *voy.* Gran-Corderia (rua de la).
Faure : VIII.
— (Antoine), jurat : 96, 254.
— (Bernard) : Sa maison, 97.
— (Guirault) : Sa maison, 211.
— (Helies), appelé Maledent : Sa vigne, 369.
— (Jean) : Sa tour, 113. — Sa maison, 371, 391.
— (Jeanne) : Ses maisons, 446.
— (Martin), maire de Bordeaux : 446.
— (Nicolas) : Sa maison, 225.
— (puits des), *voy.* Faures (putz deus).
— (putz deus) : 250, 406.
— (Raymond) : Sa vigne, 118.
Faures (rua deus) : 12, 26, 51, 61, 139, 140, 221, 226, 233, 242, 261, 287, 288, 376, 406, 446. *Voy.* Puyaduy-de-La-Graba (rua deu).
Faureu (Jean) : 479.
— (Jeanne) : Sa maison, 269.
Faussets (rue des) : 5, 222, 224. *Voy.* Gran-Corderia (rua de la).
Fayan (rue du), *voy.* Martin-Faisan (rua).
Fayard (Pierre de) : Son écurie, 504.
Felix (Jehan), prêtre : 364.
Fer (puits de), *voy.* Fert (putz de).
Ferbos (rue) : 493.
Ferrade (rue), *voy.* Ferradre (rua).
Ferradre (Bernard), maire de Bordeaux : 446.
Ferradre (Jean), jurat : Sa maison, 45, 389, 446.
— (la famille de) : 446.
— (oustau de) : 446.
— (oustaus de Johan), *voy.* Ferradre (oustau de).
— (rua) : 222, 302, 317, 446.
Ferraignes (Isabeau de) : 289.
Ferranhes (Jean de) : Sa maison, 53.
Ferron (Arnaud de), conseiller au Parlement : 194.
— (Jean) : Sa tour, 73.
— (la famille) : 194.
— (rue), *voy.* Carles (rue).
Fert (putz de) : 406.
Feuillants (les), *voy.* Sent-Antoni (conbent de).
— (monastère des), *voy.* Sent-Antoni (conbent de).
— (rue des), *voy.* Bertrand-Bouson (rua de).
Feulies (Benoît-Raymond de) : 499.
Feureu (Marguerite) : Ses propriétés, 496.
Feurey (Jean), *alias* de Belin : Sa maison, 496.
Finances (bureau des) : 53.
Fines terres (estey de) : 162.
Fleurus (rue de) : 132.
Floirac : 138.
— (Helies de) : Sa maison, 516.
Florac, *voy.* Floirac.
Floyra (Jean de) : Ses propriétés, 496.
Foireuse (rue), *voy.* La Ferreyra (rua de).
Foix (comtes de) : 17.
— (Gaston de), comte de Bénauges : Sa maison, 442.
— (Isabelle de) : 442.
Folies-Bordelaises (théâtre des) : 350.
Folson (Jean) : Sa maison, 441.
Fondaudége (à) : 348.
— (fontaine) : 397. *Voy.* Audeya (font d').
— (place) : 193, 348.

Fondaudége (rue) : 193, 328, 348, 398. *Voy.* Soulac (camin de).
Fontaine-Bouquière (impasse de la) : 167.
Fontaine-d'Audége (la), *voy.* Audeya (font d').
Fontaine de rue Poitevine : 150.
— des Grâces (la), *voy.* Grâces (fontaine des).
Fontaines : 397.
— (les), *voy.* Pedouillet (font de).
Fontainieu (comte de) : VIII.
Fontanelle, notaire : 495.
Font-d'Audége (à), *voy.* Font-d'Audeya (à).
Font-d'Audeya (à) : 122.
Fonte (de), *voy.* La Font (de).
Fontecorniola (Arnaud de) : Sa maison, 334.
— (Raymond de) : Sa maison, 334.
Fontecornioli (de), *voy.* Fontecorniola (de).
Fontepitonis, chanoine de Saint-André : 325.
Font-Escura (à) : 122.
Font-Johin (quadrivium de), *voy.* Font-Jouyn (cantoun de).
Font-Jouin (carrefour de), *voy.* Font-Jouyn (cantoun de).
Font-Jouyn (cantoun de) : 188, 275, 276, 280, 304, 334, 339, 431, 502, 507.
— (rua de), *voy.* Porta-Medoca (rua de).
Font-Joyn (cantoun de), *voy.* Font-Jouyn (cantoun de).
— (rue de), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Fonte-Joyni (quadrivium de), *voy.* Font-Jouyn (cantoun de).
Forcade (Pierre) : Sa tour, 81.
For-Lesparre (rue du), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Forn (rua deu) : 60, 141, 222.
Fort (Arnaud), jurat : 54.
— (au) : 123.
Fort (Jeanne de) : Sa maison, 322.
Fortanerius, *voy.* Fortaner.
Fort-de-Lesparre (rue du) : 221.
Fortespes (Jean) : 215.
Forthon, chanoine de Saint-André : 325.
Forthonis, *voy.* Forthon.
Fortius, *voy.* Fort.
Fort-Lesparre (rue du), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Fort-Louis : 37, 41, 42, 87, 95, 108, 135, 220, 471, 473, 498.
— (rue du) : 269. *Voy.* Peyrat (rua deu).
Forton (Pellerin) : 432.
Forts de Bordeaux : 7.
Fossati (rua), *voy.* Las Eyras (fossats de).
Fossatum, *voy.* Fossés (cours des), Contre-Fossat (rua deu), et Las Eyras (fossats de).
— novum, *voy.* Fossés (cours des), Contre-Fossat (rua deu), et Las Eyras (fossats de).
Fossats (los), *voy.* Fossés (cours des).
Fossés ou Douves : 5, 8, 31, 33, 38, 269, 398, 433, 460; — (leur alimentation par des sources) : 43; — de la première enceinte : 31; — de la deuxième enceinte : 8, 33, 269; — de la troisième enceinte : 38, 398.
— (cours des) : 8, 19, 32, 34, 51, 64, 78, 79, 120, 121, 166, 184, 196, 201, 204, 220, 221, 227, 228, 237, 240, 242, 251, 260, 261, 287, 288, 317, 318, 319, 320, 321, 331, 354, 368, 381, 398, 407, 408, 427, 431, 434, 445, 460.
— (les) : 317, 339, 356, 502. *Voy.* Fossés (cours des).
— (rue des) : 26, 33, 202. *Voy.* Peyrouze (rua), et Chapeau-Pouge (cours du).
— de la Fontaine de la rue Begueyre, *voy.* Porta-Boqueyra (fossats de).

Fossés de Porte-Bouqueyre, *voy.* Bouqueyre.
Fossés-de-Tropeyte (rue des) : 23, 169.
Fossés-deus-Pelleys (rue des) : 25.
Fossés du premier accroissement, *voy.* Fossés de la deuxième enceinte.
— romains : 5, 460.
Four (au) : 123.
— (Pierre du) : 418.
Fours (rue des) : 60, 141, 222. *Voy.* Forn (rua deu).
Fousse (Janet de) : Sa terre, 373.
Foussé (rue du), *voy.* Sent-Elegi (fossat).
Francesa, *voy.* Françoise.
François (métairie de) : 481.
Francs (la famille de) : 455.
— (le seigneur de) : 455.
— (moulin de) : 165.
Franquin (Arnaud) : Sa maison, 304.
Fratres de Sacco, *voy.* Sacco (fratres de).
Fratrum heremitarum ordinis Sancti-Augustini (domus), *voy.* Augustins (conbent deus).
Frayes de La Merce (lous), *voy.* La Merce (conbent de).
Frays-Menuts (lous), *voy.* Menuts (conbent deus).
Fraxinu (de), *voy.* Fresne (du).
Frères-Menuts (les), *voy.* Menuts (conbent deus).
Frères-Mineurs, *voy.* Menuts (conbent deus).
Frères-Prêcheurs : VII. *Voy.* Jacobins.
Fresche (rue du), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Fresne (la terre du) : 482.
— (Pierre du) : Sa maison, 281, 452.
— (pré du) : 106.
Fronsac (Ays de) : Sa maison, 211.
— (casau de) : 447.
— (Galhard de), seigneur d'Uch : Sa maison, 450.
Fronsac (Guilhem-Ays de), seigneur d'Uch : Sa maison, 447, 449.
— (la vicomté de) : 491.
— (oustau de) : 447, 450.
Fronsadais (le) : 491.
Fumel (Jean de) : Sa maison, 295.
Furcum (apud), *voy.* Four (au).
Furno (de), *voy.* Four (du).
Fusaler (Pierre) : Sa vigne, 77.
Fuster (Jeanne) : Sa maison, 270, 443.
— (Raymonde de) : Sa maison, 494.
Fusteria (rua), *voy.* La Fusteria (rua de).
Fusterii, *voy.* Fuster (de).
Fustey (ruette), *voy.* Jehan-Fustey (rua de).

G

Ga (Bertrand du) : Sa vigne, 477.
Gabarat (Pierre de) : Sa vigne, 328.
Gabillon (rue) : 189, 190, 191. *Voy.* Caguebeu (rua de).
Gabotz (hospitau deus), *voy.* Gahets (hospitau deus).
Gabrien (Jean) : Sa maison, 404.
Gaffets (hospitau deus), *voy.* Gahets (hospitau deus).
Gahectz (los), *voy.* Gahets (los).
Gahets (los) : 129, 130, 349, 370.
— (hospitau deus) : 359.
Gaifer (tombeau de), *voy.* Caïphas (tombe de).
Gaillard (F.) : Sa maison, 97.
— (P.), dit le Pin : Sa tour, 97.
— (Perrin) : Sa tour, 73.
— (Pierre) : Ses maisons, 72.
Gaillart (rue), *voy.* Neba (rueta).
Galerie-Bordelaise : 254, 335.
Galhard, *voy.* Gaillard.
Galineau (Pierre) : 56, 57.
Galineira (rua) : 222.
Galiniere (rue), *voy.* Galineira (rua).
Gallères (aux), *voy.* Las Galleras (rua de).

Gallères (rue des), *voy.* Las Galleras (rua de).
Galles (prince de) : 188, 450.
Gallo-Romains (les) : 5.
Galunere (rue), *voy.* Galineira (rua).
Ganegua (Étienne) : Sa maison, 73.
Gaphets (hospitau deus), *voy.* Gahets (hospitau deus).
Garat (Pierre), abbé de Verteuil : 500.
Garcie, *voy.* Gassies.
Garcies, *voy.* Gassies.
Garde-Robe du Roi, *voy.* La Garda-Rauba.
Gare du Midi : 129.
Garin (André) : Sa maison, 93.
— (Olivier) : Sa maison, 491, 492.
Garlande-deu-Mercat : 436.
Garonne (la) : 1, 2, 6, 9, 15, 27, 28, 29, 34, 35, 43, 47, 61, 67, 73, 98, 107, 110, 115, 119, 121, 124, 134, 148, 149, 150, 153, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 214, 257, 310, 332, 399, 469, 481, 482, 483, 484.
— (largeur de la) : 124.
Garos (tour de), *voy.* Senta-Eulalia (tor de).
Garrat (Simon) : Sa maison, 265.
Garrot (tour qui est joignant la maison de Pierre) : 114.
Garus (Arnaud de) : Sa maison, 190.
Gasc (Marquese) : Son jardin, 472.
Gascq (Guilhem) : Sa maison, 60, 379.
Gassias, *voy.* Gassies.
— (tor de), *voy.* Sent-Aubin (tor).
Gassies (Arnaud) : Sa maison, 105. — Sa vigne, 479.
— (Bertrand) : Ses propriétés : 131.
— (Jean), jurat : 129.
— (Jean) : Ses propriétés, 105, 258, 495, 497.
— (la famille) : 105. — Ses maisons : 258, 448.
— (Marie) : Sa maison, 258.
— (oustau de) : 448.
— (Pierre) : Ses propriétés, 105, 258, 512.
Gassies (Raymond), jurat : 53, 94, 107.
— (Raymond) : Ses propriétés, 131.
— (ruette de), *voy.* Obscura (rua).
— (Thomas) : Ses propriétés, 131.
— (tour de), *voy.* Sent-Aubin (tor).
— (Trenque) : Sa maison, 258.
Gaston (Pierre), notaire : 196, 226, 320.
— (tor de) : 42, 94, 114.
Gaucelm de Veyrines (Arnaud) : Sa maison, 502.
Gaucelmus, *voy.* Gaucelm.
Gaucem (Seguin) : 53.
Gaudeti, notaire : 185.
Gaudin (Saudra) : Sa maison, 468.
Gaufridus, *voy.* Geofroy.
Gaules (les) : 2.
— (villes romaines des) : 3.
Gaulliac (rue de), *voy.* Putz-Salat (rua deu).
Gaullieur (Ernest), archiviste de la ville, membre de la Commission de publication des Archives municipales : III.
Gauriac (rue ou rue du), *voy.* Putz-Salat (rua deu).
Gauterius, *voy.* Gautier.
Gayrauda (rua), *voy.* Guyrauda (rua).
Gazen (Jean de) : 226.
Gazen-dit-Bragard (rue de), *voy.* Jehan-Gazen (rua de).
Génissac (Guiraud de) : Sa vigne, 360.
Gensan (rue) : 172, 226. *Voy.* Jehan-Santz (rua de).
Genssans (rue), *voy.* Jehan-Santz (rua).
Geoffre (Jeanne) : Sa maison, 321.
Geofroy (Vital) : Sa maison, 509.
Geralda, *voy.* Géraude.
Geraldon : Sa maison, 258.
— (Guillaume) : Sa maison, 105, 259.
— (ruetta de), *voy.* Obscura (rua).
Geraldonis, *voy.* Geraldon.
— (rueta), *voy.* Obscura (rua).
Gérard, abbé de Sainte-Croix : 481.
Géraud, chanoine de Saint-André et de Saint-Seurin : 76.

Germain (Aymar) : Son fief, 490.
German, *voy.* Germain.
Germisson, notaire : 226, 276.
Gibonis (Jean), hospitalier de Saint-André : 365.
Gimel (Bernard), moine de Sainte-Croix : Sa maison, 461.
Gimon (Jean de) : Sa maison, 342.
Giou (porta de), *voy.* Dijeus (porta).
Giquel (Marie) : Sa maison, 97.
Girard (Arnaud) : Sa maison, 364.
— (Grand-Jean) : Ses maisons, 209.
Giraud (Gaillard) : Sa maison, 98.
Giraude (rue), *voy.* Guyrauda (rua).
Gironde (Arnaud de), maire de Bordeaux : 446.
— (Bernard de) : Sa maison, 291, 446.
Giu (porta de), *voy.* Dijeus (porta).
— (rua), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Gobays (Guillaume) : Sa maison, 318.
Gobineau (rue) : 355.
Godin (Françoise) : Son jardin, 194.
Gombaud (Géraud) : Son jardin, 225. — Sa maison, 411.
— (Jean) : Sa maison, 267.
Gombaud des Salinières (Pierre) : 140.
Gordine (Aude) : Sa maison, 513.
Gossian (Jean de) : 412.
Gourgue (cours de) : 297.
— (impasse de), *voy.* Boglon (ruetta de).
— (moulin de) : 123.
— (Ogier de) : 198, 463.
— (président de) : Sa maison, 447.
— (rue de) : 185, 197, 280. *Voy.* Cayfferneta (rua de).
Gouvernement (le) : 188, 426.
Grabas de Bordeu, *voy.* Las Grabas de Bordeu.
Grâces (fontaine des) : 12, 70, 71.
Gracilis (tor) : 94, 103, 315, 443.
Gradignan : 165, 459
Grailly (Archambaud de) : 442. — Sa maison, 447.
Grailly (Pierre de), vicomte de Benauges et de Castillon, 360.
Gramond (Mgr de), archevêque de Bordeaux : 420.
Gran-Cancera (rua deu) : 102, 119, 160, 223, 236, 263, 308, 492.
Gran-Carpenteyra (rua de la) : 165, 223, 438, 492, 493.
Gran-Carreyra-deu-Porge, *voy.* Peyrat (rua deu).
Gran-Corderia (rua de la) : 224, 433, 493.
Granda-Porta-de-Senta-Crotz, *voy.* Senta-Crotz (portas de).
Grand-Cabreyra (la), *voy.* Crabeyra (la).
Grand-Cahernan (puis du), *voy.* Grand-Cayffernan (putz deu).
Grand-Carreyra-sobre-lo-Fossat-de-Tropeyta (la), *voy.* Tropeyta (fossats de).
Grand-Carriere-Sent-Christoly (la), *voy.* Sent-Christoly (rua).
Grand-Cayffernan (putz deu) : 405.
Grand-Conti (auberge du) : 425, 464, 465.
— (enseigne du) : 464.
Grande-Carpenteyre (rua de la), *voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
Grande-Corderie (rue de la), *voy.* Gran-Corderia (rua de la).
Grande-rue-Carpenteyre : 235. *Voy.* La Fusteria (rua de).
Grande-rue-de-La-Corderie, *voy.* La Corderia (rua de).
Grande-rue-des-Paux, *voy.* Sent-Remedy (rua).
Grande-rue-du-Temple, *voy.* Temple (rua deu).
Grande-rue-Sainct-André, *voy.* Loup (rua deu), et Sent-Andriu (rua).
Grande-rue-Sainct-Antoine, *voy.* Bertrand-Bouson (rua de).
Grande-rue-Sainct-Germain, *voy.* Burga (rue du).
Grande-rue-Sainct-Maixent, *voy.* Saint-Mexent (rua de).

Grande-rue-Sainct-Paul, *voy.* Sent-Pau (rua).
Grande-rue-Sainct-Pierre, *voy.* Sent-Pey (rua).
Grande-rue-Sainct-Projet, *voy.* Banqueria (rua).
Grande-rue-Sainct-Remy, *voy.* Sent-Remedii (rua).
Grande-rue-Saincte-Aulary, *voy.* Senta-Eulalia (rua).
Grande-rue-Saincte-Aulaye, *voy.* Senta-Eulalia (rua).
Grande-rue-Saincte-Colombe, *voy.* Senta-Coloma (rua).
Grande-rue-Saincte-Croix, *voy.* Sainte-Croix (rue), et Sanguinengua (rua).
Grande-rue-Saincte-Croix (tour qu'est en la) : 114.
Grande-rue-Saincte-Euladie, *voy.* Senta-Eulalia (rua).
Grande-rue-Saincte-Eulaye, *voy.* Senta-Eulalia (rua).
Grande-ruhe-de-Pessac, *voy.* Pessac (camin de).
Grande-ruhe-Sainct-Remy, *voy.* Sent-Remedi (rua).
Grande-Sauve (chais des moines de la) : 115.
Grande-Taupe (rue de la) : 131, 193, 438. *Voy.* Capperans-de-Sent-German (rua deus).
Grand-Marché (le), *voy.* Mercat (lou).
— *voy.* Marché (Grand).
— (cul-de-sac), *voy.* Mercat (rua deu).
Grand-Mercat (lou), *voy.* Mercat (lou).
Grand-Portau-de-Senta-Crotz, *voy.* Senta-Crotz (portas de).
Grand-Séminaire : 42, 256, 361, 362.
Grand-Théâtre : 2, 179, 355, 422.
Granerii (turris), *voy.* Sent-Pau (tor de).
Gran-rua-Senta-Crotz, *voy.* Senta-Crotz (rua).
Gran-rua-Sent-Andriu (cantoun de la) : 335.
Grant-carreyra-de-Senta-Crotz (rua), *voy.* Sanguinengua (rua).
Grassi (rue de) : 58, 101, 147, 211, 243, 460. *Voy.* Duras (rua de), et Lestrilles (rua de).
Gratacap (à) : 87, 88, 123, 125, 133, 143, 180, 219, 357.
— (rua de) : 493.
Gratecap (à), *voy.* Gratacap (à).
— (rue de) : 124.
Gratiolet (rue) : 94, 212. *Voy.* Enginh-deu-Miralh (rua de l').
Grava, *voy.* La Grave.
Grave, *voy.* La Grave.
Grave Burdegale, *voy.* Las Grabas de Bordeu.
Graves (les), *voy.* Las Grabas de Bordeu.
— de Bordeaux (les), *voy.* Las Grabas de Bordeu.
— (dîmes des) : 134.
— (vin de) : 130.
Grayeyra (tor), *voy.* Gracilis (tor).
Greffe (tour du) : 78.
Grégoire IX (bulle de) : 152, 356.
Grelier (Leonard) : Sa maison, 53.
Grely (de), *voy.* Grailly (de).
Grenier (tour du), *voy.* Sent-Pau (tor de).
Grimard (Guillot) : Sa vigne, 138.
— (Hélène) : Sa maison, 303.
Grosse-Cloche (la) : 79.
— (porte de la) : 77. *Voy.* Sent-Elegi (porta).
Grosset (Helie) : Sa maison, 122.
Grouffer, notaire : 516.
Guaffets (hospitau deus), *voy.* Gahets (hospitau deus).
Guassias, *voy.* Gassies.
Guaubertus, *voy.* Guaubert.
Guérin (Marguerite) : Sa maison, 460.
— (rue) : 2, 247, 306, 377, 411, 464, 486, 487.
Guerreaux (Jean de) : Sa maison, 63.
Gueyta (P.) : Sa maison, 272.
— (Forthon) : 272.

Guienne (conquête de la) : 464.
— (rue de) : 197, 213, 216, 427, 459. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Guilhe, auteur cité : 33.
Guilhelmus, *voy.* Guillaume.
Guilhem, *voy.* Guillaume.
Guilhem-Arnaud-Monedey (rue de), *voy.* Sent-Andriu (rua).
Guilhem-Guiraudon (rue de), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Guilhem-Johan (rua de), *voy.* Cans (rua deus).
Guillaude (Gratianne) : Sa maison, 376.
Guillaume (Alemane) : Sa maison, 509, 510, 511, 512.
— archevêque de Bordeaux : 481.
— (Arnaud de) : Sa maison, 254.
— (Ayquem), seigneur de Lesparre : 360.
— (Baude), trompette de la ville : Sa tour, 114.
— (Guillaume de) : Sa maison, 491.
— (Mingon) : Ses propriétés, 376.
— (Pierre) : Sa maison, 468.
Guillaume-Arnaud-Moneder (rue) : 75.
Guillaume-Brochon (rue) : 6, 33, 101, 102, 460.
Guillelmi-Arnaldi-Moneder (rua), *voy.* Guillaume-Arnaud-Moneder (rue).
Guillem, *voy.* Guillaume.
Guilleragues (le président) : Sa maison, 312.
Guillocha, *voy.* Guilloche.
Guilloche (Baudinot) : Sa maison, 495.
Guimbert (Denise) : Sa maison, 517, 518.
Guiraud (J.) : Sa maison, 97.
Guiraude (impasse) : 290. *Voy.* Salomon (ruetta de).
— (rue) : 183, 219, 225. *Voy.* Guyrauda (rua).
Guiraudon (Blanche) : Ses propriétés, 131.
— (Pierre de) : 72.
Guiraut (Guillaume) : Sa maison, 270.
Guiraut (Jean) : Sa maison, 270.
— (Marie) : Sa maison, 270.
Guiraut-deu-Forn (rua de), *voy.* Forn (rua deu).
Guirlande deu Mercat, *voy.* Garlande deu Mercat.
Guirodaunis, *voy.* Guiraudon.
Guit (pont du), *voy.* Guy (pount deu).
Guitinhan (cantoun de) : 335.
Guitinhano (quadrivium de), *voy.* Guitinhan (cantoun de).
Guombaudi : 411. *Voy.* Gombaud.
Guossati (Jean), prêtre : 221.
— (Pierre), prêtre : 221.
Guy (pount deu) : 88, 328.
Guirauda (rua) : 183, 219, 225, 334, 350, 389.

H

Hâ (au), *voy.* Far (au).
— (château du) : 37, 40, 43, 59, 98, 114, 122, 218, 472.
— (fort du), *voy.* Hâ (château du).
— (porte du), *voy.* Far (porta deu).
— (rue du) : 11, 25, 40, 59, 121, 131, 179, 192, 201, 202, 218, 220, 242, 459. *Voy.* Far (rua deu), et La Tornapiqua-deu-Far (rua de).
— (tour qu'est entre le château du Hâ et et la porte Saincte-Aulaye) : 114.
Haclien (Bernard) : Sa maison, 182.
Hâ-de-Lesparre (rue du), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Haignas (rue du), *voy.* Enginh-deu-Miralh (rua de l').
Haillan (puits de), *voy.* Alhan (putz d').
Haine-aux-Tyrans (rue), *voy.* Laurey (rua deu).
Haleni (Jean) : Sa maison, 404.
Hamel (Charles du) : Sa maison, 487.
Har (au), *voy.* Far (au).
— (porta deu), *voy.* Far (porta deu).

Harros (Arnaud) : Sa maison, 378.
Haut-Brion (le) : 117.
— (maison noble de) : 286.
Haut-de-Lesparre (rue du), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Hauteyre (Jensote) : Sa maison, 275.
Helias, *voy.* Helie.
Helie (Arnaud) : Son fief, 443.
— (Gerald) : Son jardin, 299, 345. — Ses emplacements, 314.
— (Helias de), aumônier de Sainte-Croix : 408.
— (Pierre) : Sa maison, 492.
Henricus, *voy.* Henri ou Henry.
Henry IV (place) : 10, 41.
— (rue) : 10, 40, 41.
Herard (Brun) : Sa maison, 513.
Herardus, *voy.* Herard.
Herbes (rue des) : 19, 167, 168, 199, 200, 250, 271.
Herbettes (rue des), *voy.* Sausseyra (rua).
Herry, *voy.* Henri ou Henry.
Heyres (rue des), *voy.* Las Eyras (rua de).
Home-de-Casse (à l'), *voy.* Ome-de-Casse (à l').
Homes-Morts (rua deus), *voy.* Morts (rua deus).
Homme-Mort (à l'), *voy.* Campairaud (à).
Hôpital (l'), *voy.* Hopital général.
— (passage de l') : 218. *Voy.* Estela (rua de l').
— (place de l') : 81.
— (rue de l'), *voy.* Sent-Andriu (rua).
Hôpital de la Peste (cimetière de l'), *voy.* Hospitau de la Peste (porge de l').
— des Teigneux, *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
— général : 40, 141.
— Neuf (l') : 366, 367.
— Saint-Jean (chapelle de l') : 495.
— Saint-Julien (cimetière de l'), *voy.* Hospitau Sent-Julian (porge de l').
Hôpitaux : 359.
Hospitau de La Peste (porge de l') : 328, 373.
— Sent-Andriu (porge de l') : 373.
— Sent-Julian (porge de l') : 374.
Hôtel de la Préfecture : 229.
Hôtel-de-Ville : 19, 22, 34, 147, 172, 363, 425, 426. *Voy.* Oustau-de-Billa.
— (fossés de l') : 318, 331. *Voy.* Sent-Elegi (fossats).
— (place de l') : 5, 174, 331. *Voy.* Sent-Elegi (plassa de).
— (porte de l'), *voy.* Sent-Elegi (porta).
— (rue de l') : 10.
Hôtel du Commerce (l') : 358.
Hôtellerie de Sainte-Croix : 517, 518.
Hugla (rue) : 190, 191, 204. *Voy.* Cabreyra (rua).
Hugo, *voy.* Hugon.
Hugon (Arnaud) : Sa maison, 34, 197, 296.
— (Foucaud) : Sa maison, 177.
Huguerie (rue) : 128, 131, 297, 340, 348. *Voy.* Sent-German (rua).

I

Ile (de l'), *voy.* Isle (de l').
Ile-Saint-Georges : 187.
Illets (aux), *voy.* Larribet (à).
Imbert (Helyes) : Sa maison, 232.
Immortalité (rue de l'), *voy.* Far (rua deu).
Infern (rua d'), *voy.* Enfern (rua d').
Infirmerie de Sainte-Croix (jardin de l') : 516, 517.
Infirmerie de Sainte-Croix (jardin de l'ancienne) : 517.
Ingenio-Miralhi (rua de), *voy.* Enginh-deu-Miralh (rua de l').
Ingenium Miralhi, *voy.* Enginh deu Miralh.
Insula (de), *voy.* Isle (de l').

Intendance (cours de l') : 5, 13, 31, 32, 39, 58, 95, 107, 118, 153, 212, 256, 307, 317, 321, 322, 460. *Voy.* Campauria (fossats de).
— (fossés de l'), *voy.* Campauria (fossats de).
— (jardin de) : 118.
— (l'), *voy.* Puch-Paulin (oustau de).
— (rue de l'), *voy.* Entre-dos-Murs (rua de), et Pes-Belh (rua deu).
Intendants de Guienne : Leur habitation, 460.
Irlandais (chapelle des) : 481.
Isarnus, *voy.* Isarn.
Isle (Gaston de l'), seigneur de La Rivière et de la maison noble de La Lande : Sa maison, 449.
— (Jean de l') : Sa maison, 509.
— (Jean de l'), maire de Bordeaux : 449.
Islets (aus) : 124. *Voy.* Larribet (à).
Israélites (cimetière des), *voy.* Juifs (cimetière des).
Iterius, *voy.* Itier.
Itey, *voy.* Itier.
Itier (Bernard) : Sa maison, 511, 512.
Itier de La Grava (Pierre) perce une rue : 273.
Izon : 289.

J

Jacob, dit Marquet (Jean) : Sa maison : 124.
Jacobins (clos des) : 23.
— (conbent deus) : 118, 164, 189, 245, 257, 276, 322, 353, 355, 412, 422, 435.
— (couvent des Pères), *voy.* Jacobins (conbent deus).
— (église des) : 210.
— (porge deus) : 373.
Jacobins (rue des), *voy.* Burga (rua deu).
Jacopins (rue des), *voy.* Burga (rua deu).
Jalais (Jean de) : Sa maison, 64.
Jales (Jean de), chevalier : 506.
Jalle de Blanquefort : 481.
Jansan (rue), *voy.* Jehan-Santz (rua de).
Jardin (Maurice du) : Sa maison, 254.
Jardin-des-Plantes : 164.
Jardin-Public : 122, 164, 398.
— (cours du) : 153, 330.
Jardin-Royal : 45.
Jardins : 471.
Jaubert (Bernard) : Sa maison, 261.
Jaucelin (Jean) : Sa maison, 465.
Jaucelinus, *voy.* Jaucelin.
Jaufridi (Raymond) : Sa maison, 456.
Jaulx (porte de), *voy.* Dijeus (porta).
— (tour près porte de) : 113.
— (tour sur la porte de) : 113.
Jean (Maître), geôlier du château de l'Ombrière : 91.
Jean-Burguet (rue) : 10, 40.
Jean-Jacques-Bel (rue) : 245, 355.
Jean-La-Poste (rue de), *voy.* Dissente (rua).
Jeanssem (rue), *voy.* Jehan-Santz (rua).
Jehan, *voy.* Jean.
— (Jean de) : Sa maison, 187.
Jehan-de-La-Porte (tour de) : 129, 263, 264.
Jehan-Fustey (rua de) : 225, 238, 455, 494, 496.
Jehan-Gazen (rua de) : 226, 490.
Jehanne, *voy.* Jeanne.
Jehan-Santz (rua de) : 172, 226, 320, 392, 458, 494.
Jemmapes (rue), *voy.* Senta-Coloma (rua).
Jensan (rue), *voy.* Jehan-Santz (rua de).
Jésuites (les) : VII, 319, 426.
— (collége des) : 319.
Joen (Annet) : Sa vigne, 494.
Johan, *voy.* Jean.
— (Jean de) : Son jardin, 468.
— (Pierre) : Sa maison, 463.
Johan de Loyssac (Peyronne) : Sa maison, 309.

Johan-Lopaïs (rua de), *voy.* Sarlat (rua de).
Johan-Lopays (rua de), *voy.* Sarlat (rua de).
Johan-Merle (tor de) : 13, 92, 94, 107, 395.
Johanna, *voy.* Jeanne.
Johanna (Conthorine) : 132, 326.
Johanne, *voy.* Jeanne.
Johannes, *voy.* Jean.
Johannis, notaire, 370.
Johannis-Sancii (rua), *voy.* Jehan-Santz (rua de).
Johannis-Santz (rua), *voy.* Jehan-Santz (rua de).
Johan-Sans (rua de), *voy.* Jehan-Santz (rua de).
Jonqueyras, *voy.* Junqueyres.
Jonqueyres, *voy.* Junqueyres.
Jordan (Bernard) : Sa maison, 63.
Jouannet (rue) : 265. *Voy.* Petita-rua-Sent-Remedi.
Jouin (rue), *voy.* Porta-Medoca (rua).
Jovin (rue), *voy.* Porta-Medoca (rua).
Judaïca (rua), *voy.* Dijeus (porta).
— (rua) : 145, 146, 147, 148, 151, 165, 177, 219, 225, 227, 237, 247, 295, 313, 333, 334, 335, 336, 370, 374, 384, 389, 403, 411, 437, 448, 472, 494, 505.
Judaïque (rue) : 333. *Voy.* Judaïca (rua), et Artigua (rua de).
Judaïque-en-Ville (rue), *voy.* Judaïca (rua), et Judaïque-Saint-Seurin (rue).
Judaïque-Saint-Seurin (rue) : 132, 313, 314, 345, 348, 370, 383, 494.
Judayca (porta) : *voy.* Dijeus (porta).
— (rua), *voy.* Judaïca (rua), et Judaïque-Saint-Seurin (rue).
Judega (rua), *voy.* Judaïca (rua).
Judegua (rua), *voy.* Judaïca (rua).
Judeu (porta) : 299. *Voy.* Dijeus (porta).
Judeus (putz deus), *voy.* Judius (putz deus).
Judeuxs (putz deus), *voy.* Judius (putz deus).
Judius (pus deus), *voy.* Judius (putz deus).
Judius (putz deus) : 169, 230, 407, 477.
Juifs (cimetière des) : 136, 143.
— (puits des), *voy.* Judius (putz deus).
— (rue des), *voy.* Judaïca (rua).
Junqueiras (de), *voy.* Junqueyres (de).
Junqueyras, *voy.* Junqueyres.
— (oustau de) : 499.
— (rueta de), *voy.* Rosan (rueta de).
Junqueyres (Blanche de) : Son banc au Marché, 505.
— (Jeanne de) : Sa maison, 284.
— (Gailhard de), jurat : 59, 109. — Ses propriétés, 303, 391, 513, 514.
— (Marguerite de) : Sa maison, 175, 281, 303.
— (maison de), *voy.* Junqueyras (oustau de).
Jurade de Bordeaux : VIII.
— de La Plasse : 157.
— de La Rousselle : 157,
— de Porte-Bouqueyre : 94, 157.
— de Porte des Paus : 46, 68, 99, 104, 157.
— de Porte Médoc : 157.
— de Saint-Christoly : 95, 157.
— de Saint-Eloy : 157.
— de Saint-Paul : 157.
— de Saint-Pierre : 157.
— de Saint-Projet : 46, 157.
— de Saint-Siméon : 157.
— des Eyres : 157.
— de Sous-le-Mur : 157.
— de Tropeyte : 47.
— du Cahernan : 157.
Jurades : Leur nomenclature, 157.
Jurats de Bordeaux : 399.
Jus-les-Pilliers-de-Tutelle (rue de), *voy.* Bassan (rua de).
Jus-lo-Mur (porta de), *voy.* Toscanan (porta de).
— (rua de), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).

Juveni-Artiga (Guillaume de), notaire : 357.
Juxta-Murum (rua), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).

K

Kale (Jean de), jurat : 53, 54. — Sa maison, 507.
Kekeren (Arnolet de) : Sa maison, 309.

L

Labal (Fort de) : Sa maison, 483.
La Banela (rue de) : 495.
La Barde (le seigneur de) : Sa maison, 453.
La Bastida (à) : 124, 141, 161.
La Bastide (à), *voy.* La Bastida (à).
— (chaussée de) : 124.
— (pavé de) : 124, 162.
— (Peyrat de) : 124.
La Bastide-Vieille : 138, 139.
Labat (Pierre de), dit Picard : Sa maison, 266.
— (Vidau de) : Sa maison, 271.
Labatut (Hieronyn de) : Sa maison, 292.
La Belha-Gleysa (rua de), *voy.* La Gleysa-Belha (rua de).
Labidat (rua), *voy.* Labirat (rua).
Labidey (à) : 124, 137.
Labidey-Brunon, *voy.* Labidey de Brunon.
Labidey-de-Brunon : 125, 138.
Labidey-de-Sainte-Croix : 125.
Labidey-du-Mirail : 125.
Labirac (rua), *voy.* Labirat (rua).
Labirat (rua) : 228, 236.
La Bironette (rue), *voy.* Cans (rua deus).
La Bladaria-deu-Pount-Sent-Johan (rua de), *voy.* Pount-Sent-Johan (rua deu).
La Blairie-du-Pont-Saint-Jean (rue de), *voy.* Pount-Sent-Johan (rua deu).
Labodat (à) : 66, 125, 219.
La Bohau (à) : 125.
La Borde (Mathieu) : Sa maison, 206.
Laborderie (le capitaine) : Sa tour, 113.
La Boucherie-Saint-Projet (rue de), *voy.* Banqueria (rua).
La Bouta-deu-Pelague (rue de) : 202. *Voy.* Contre-Fossat (rua deu).
La Bouta-deu-Peugue (rua de) : 202. *Voy.* Contre-Fossat (rua deu).
La Brède : 368.
— (le seigneur de) : 454.
— (rue de) : 180. *Voy.* Becgla (gran rua de).
La Brossa (rua de), *voy.* La Brousse (rua de).
La Brosse (rua de), *voy.* La Brousse (rua de).
La Brosta (Raymond de) : 505.
La Brousse (rua de) : 148, 228, 322.
La Cabrerie (place de), *voy.* La Crabeyra (plassa de).
La Cadana (à), *voy.* La Codana (à).
La Cadena (à) : 335.
— (cantoun de) : 335.
— (estey de) : 393.
— (molin de) : 22, 391, 393, 485.
— (porta de) : 6, 17, 19, 60, 229, 247.
— (rua de) : 26, 102, 209, 229, 240, 271, 335, 391, 393.
La Cadene, *voy.* La Cadena.
La Cadona (à), *voy.* La Codana (à).
La Canau (Guillaume de) : Sa maison, 460, 488.
La Capera-Sent-Johan (rua de) : 237, 278, 392, 398, 495.
La Carpenterie (à) : 125.
— (rue de), *voy.* La Fusteria (rua de).
La Catherine (cul-de-sac de), *voy.* Putz-Ubert (rua deu).
Lacaze (Arnaud) : 188.
La Caze (Arnaud de) : 274.
— (Jean de) : Sa maison, 188.

La Chapelle-Saint-Jean (rue de) : 237, 255, 495. *Voy.* La Capera-Sent-Johan (rua de).
La Chassaigne (de) : Son chai, 235.
La Codana (à) : 126, 472.
La Codane-de-Saint-Laurent (à) : 126.
Lacolonie, auteur cité : 137.
Lacombe (Folquier), chanoine de Saint-André et de Saint-Seurin : 198.
La Comptableria (rua de) : 230, 422.
La Comptablerie : 230.
— (rue de), *voy.* La Comptableria (rua de).
La Contablie (rue de), *voy.* La Comptableria (rua de).
La Contagion (hôpital de), *voy.* La Peste (hospitau de).
La Coquilla (rua de) : 230, 313.
La Coquille (rue de) : 230, 231, 313. *Voy.* La Coquilla (rua de).
La Cordaria-de-Sent-Pey (rua), *voy.* Gran-Corderia (rua de la).
La Corderia (plassa de) : 330.
— (rua de) : 231, 355, 368, 433.
La Corderie, *voy.* Cordaria (la).
— (rue de), *voy.* Belha-Corderia (rua de la), Gran-Corderia (rua de la), et La Corderia (rua de).
La Corderie-Saint-Pierre (rue de), *voy.* Belha-Corderia (rue de la), et Gran-Corderia (rua de la).
La Corneyra (Arnaud-Guilhem de) : Sa maison, 303.
La Coudanne (à), *voy.* La Codana (à).
La Coudans, *voy.* La Codana (à).
La Coudre (rue de), *voy.* La Corderia (rua de).
La Cour-des-Aydes (rue de) : 206, 377. *Voy.* Darrey-lo-Porge-de-Sent-Pey (rua).
La Craberie (place de), *voy.* La Crabeyra (plassa de).
— (rue de) : 204, 209, 434.
La Crabeyra (oustau de) : 356.
La Crabeyra (plassa de) : 330, 356.
La Crèche (rue de) : 200. *Voy.* Columbeyra (rua).
La Croix (Bernard de) : Sa maison, 502.
La Croix-de-l'Echafaut-Neuf (puits de), *voy.* Neu (putz).
La Croix-de-l'Épine (rue de), *voy.* Palay-Galian (rua deu).
La Crouzilla (à), *voy.* La Crozilla (à).
La Crozilla (à) : 126, 478.
La Crozille (à), *voy.* La Crozilla (à).
La Cucurin (Jeannot de) : Sa maison, 402.
La Délivrance (rue de) : 314. *Voy.* Judaïque-Saint-Seurin (rue).
La Devise (rue de) : 223, 224, 493. *Voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
La Devise-Saint-Pierre (rue de), *voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
La Devise-Sainte-Catherine (rue de), *voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
Ladors (à) : 253, 482.
— (pont de) : 133, 482.
La Dour (pont de), *voy.* Ladors (pont de).
La Fargua, *voy.* La Fargue.
La Fargue (Arnaud de) : Sa maison, 505.
— (Jean de) : 138.
— (Raymond de), prieur de Cayac : Sa maison, 184.
Lafaurie-de-Monbadon (rue) : 118, 131, 193, 253, 340, 348, 488. *Voy.* Capperans-de-Sent-German (rua deus).
Lafayette (rue) : 181.
La Ferade (Bernard de) : Sa tour, 81.
La Ferrade (rue de), *voy.* La Ferreyra (rua de).
La Ferreyra (feudum de), *voy.* La Ferreyre (fief de).
— (rua de) : 232, 256, 432, 443, 497.
La Ferreyre (fief de) : 443.
La Ferrière (rue de), *voy.* La Ferreyra (rua de).
Lafite (Pierre) : Sa maison, 216.
Lafon (Bernard de) : Sa maison, 128.

Lafon (Pierre de) : Sa maison, 257.
La Font (canton de), *voy.* La Fount (cantoun de).
La Fontaine (Ambrois de) : Sa maison, 311.
— (fossés de), *voy.* Porta-Boqueyra (fossats de).
La Fontaine-Bouquière (impasse de) : 398.
La Forcada (Berne de) : Sa maison, 284.
La Forcade (Jane de) : Sa maison, 431.
— (Pierre de) : 422.
La Fount (cantoun de) : 335.
La Frema (chemin de) : 480.
La Fustarie (à), *voy.* La Fusteria (à).
La Fusteria (à) : 126, 391, 392, 506.
— (rua de) : 10, 26, 27, 87, 139, 140, 174, 180, 205, 222, 233, 241, 248, 249, 252, 254, 278, 288, 378, 412, 496, 508, 515, 516, 517, 518.
La Fusterie : 73, 274.
— (rue de) : 10, 139, 233, 234, 248, 278, 288. *Voy.* La Fusteria (rue de).
La Garda (Guillaume de) : Sa propriété, 420.
La Garda-Rauba : 425, 464.
La Garda-Rauba domini Principis, *voy.* La Garda-Rauba.
La Garde-Robe du Roi, *voy.* La Garda-Rauba.
La Gauta (Georges) : Sa maison, 500.
La Génération (rue de), *voy.* Sent-Martin (rua).
La Gleisa-Belha-de-Sent-Symeon (rua de), *voy.* La Gleysa-Belha (rua de).
La Gleysa-Belha (rua de) : 148, 225, 235, 238, 304, 403, 455, 461.
La Graba (à) : 60, 127, 140, 160, 162, 173, 179, 210, 234, 248, 467, 484.
— (port de) : 159.
— (porta de) : 12, 26, 60, 73, 74, 95, 104, 140, 159, 205, 210, 234, 235, 288, 506.
La Graba (rua de), *voy.* La Fusteria (rua de).
La Grande-Fusterie (rue de), *voy.* La Fusteria (rua de).
La Grange (Guionne de) : Sa maison, 269.
La Graua, *voy.* La Graba.
La Grave, *voy.* La Graba.
— (Berard de) : Son chai, 512.
— (quai de) : 27, 128, 221, 398.
— (Raymond-Arnaud de) : Sa maison, 378.
— (rue de), *voy.* Puyaduy-de-La-Graba (rua deu).
— (sur), synonyme de Quais (sur les) : 127.
— (tour qui est sur la porte de) : 114.
Lahet (de) : Sa maison, 272.
La Jallere (rivière de) : 481.
La Lana, *voy.* La Lane.
La Lane (Baudet de) : Son jardin, 491.
— (Bernard de) : Sa maison, 164.
La Landa (oustaus de) : 20, 236, 255, 448.
— (rua de) : 120, 236, 261, 311, 448, 449.
La Lande (Amanieu de), vicaire de Puy-Paulin : 290.
— (Arnaud de), seigneur de La Brède : 454. — Sa maison, 490, 491.
— (Bernard de), secrétaire du roi : 254.
— (Gaillard de), seigneur de La Lande : 354, 392, 453. — Sa maison, 203, 449.
— (Guillaume de) : Sa maison, 448.
— (hôtel de la baronne de), *voy.* La Landa oustaus de),
— (jardins de la maison noble de) : 285, 448.
— (Jean de) : 513. — Seigneur de La Brède, 368. — Ses propriétés, 448.
— (le seigneur de) : Sa maison, 258.

La Lande (le seigneur de la maison noble de) : 449.
— (les) : Leurs maisons, 25, 448.
— (maison du seigneur de), *voy.* La Landa (oustaus de).
— (maison noble de) : 448.
— (maisons de), *voy.* La Landa (oustaus de).
— (Pierre de) : Sa maison, 448.
— (rue de) : 120, 236, 448. *Voy.* La Landa (rua de).
— (Ruffat de) : Son fief, 185.
— (Simon de) : Sa maison, 210.
Lalanne (Émile), membre de la Commission de publication des Archives municipales : III.
Lalemandey (rue de), *voy.* Alemandeys (rua deus).
La Magdalena (capera de) : 345, 375, 379, 381, 518. *Voy.* Sent-Jacmes (carney de).
La Magdelene (chapelle de), *voy.* Sent-Jacmes (carney de).
La Magerie (rue de), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
La Majestat, *voy.* Sent-Andriu (parrochia).
— (croix de), *voy.* Espina (crotz de l').
La Majestat-de-Nostra-Dona (capera de), *voy.* Nosta-Dona-de-Las-Eyras (capera de).
La Mallemort (rue de), *voy.* Sent-Pau (rua).
La Manufacture (pont de) : 165.
— (tour du pont de) : 108.
La Mar (port de) : 159, 484.
La Marguerite (Jacques de) : 408.
Lamarque en Médoc : 430.
La Mayre deu Peugue : 326. *Voy.* Peugue (lou).
Lambert (Arnaud), maire de Bordeaux : 449. — Ses maisons, 449.
— (boucherie de) : 430, 431, 505.
— (Jean) : Ses propriétés, 397, 492.
— (maison de la famille de), *voy.* Lambert (oustau de).
Lambert (maison noble de) : 450.
— (oustau de) : 449.
— (Pierre), maire de Bordeaux : Ses propriétés, 33, 337, 420.
— (Poncet) : Sa maison, 295.
Lambertus, *voy.* Lambert.
Lamensan (Ademar de) : Ses propriétés, 217.
Lamensano (de), *voy.* Lamensan (de).
La Mer (port de), *voy.* La Mar (port de).
La Merce (conbent de) : 178, 353, 355.
— (ostau de), *voy.* La Merce (conbent de).
La Merci (couvent de), *voy.* La Merce (conbent de).
— (impasse de) : 232. *Voy.* La Ferreyra (rua de).
— (rue de) : 1, 175, 232, 233, 303, 341. *Voy.* Sent-Symeon (rua).
La Mercy (couvent de), *voy.* La Merce (conbent de).
Lameyrac (Johan de) : Son jardin, 378.
La Meyt-deu-Four, *voy.* Four (au).
La Miséricorde (rue de) : 10, 41.
La Molenia (Ademar de) : Sa maison, 514.
La Molina (Eymar de) : Sa maison, 330.
La Moneda, *voy.* Moneda (la).
— (rua de) : 147, 236, 412, 426.
La Monede (rue de), *voy.* La Moneda (rua de).
La Monnaie (hôtel de la), *voy.* Moneda (la).
— (rue de) : 173. *Voy.* Angles (rua deus).
La Monnoie (rue de), *voy.* La Moneda (rua de).
La Monoye (rue de), *voy.* La Moneda (rua de).
La Montade-de-Puy-Paulin (rue de), *voy.* Pes-Belh (rua deu).
La Mosca (pount de) : 47, 72, 100, 303, 389.
La Mosqua (pont de), *voy.* La Mosca (pount de).
La Mota, *voy.* La Mote.

La Mota (à), *voy.* Pipas (à).
— (estey de), *voy.* Debise (estey de la).
— (pount de) : 40, 390.
— de l'Archibescat : 419, 449.
La Mote (Berard de), seigneur de Roquetaillade : Sa maison, 461.
— (Jean de) : Sa maison, 121, 215.
— (Raymond de), sous-prieur de Sainte-Croix : Sa maison, 513.
— (ruisseau de), *voy.* Debise (estey de la).
La Motha, *voy.* La Mote.
— (estey de), *voy.* Debise (estey de la).
La Mothe (à), *voy.* Pipas (à).
— (Amanieu de), abbé de Sainte-Croix : 408.
— (de), *voy.* La Mote (de).
— (Jean de), sieur de La Mothe de Cambes : 166.
— (pont de), *voy.* La Mota (pount de).
— (ruisseau de), *voy.* Debise (estey de la).
— de Cambes : 166, 215,
La Motte du Jardin de l'Archevêché, *voy.* La Mota de l'Archibescat.
— (pont de), *voy.* La Mota (pount de).
La Motte-Montussan (Pierre de Brach, sieur de) : v.
Lamouret (Bertrand) : 323.
La Mousque (pont de), *voy.* La Mosca (pount de).
— (tour au pont de) : 113.
— (tour de), *voy.* Pount-de-La-Mosca (tor redonde deu).
Lana (Jean de) : Sa maison, 207, 455.
— (Jeanne) : Ses fiefs, 319.
— (Perrot de) : Sa maison, 500.
Lanau (Bernard de) : Sa maison, 62.
La Nau (Ramon-Guilhem de) : Sa maison, 364.
La Naude (Alemane de) : Sa maison, 291, 308, 309.
Lancastre (Jean, duc de) : 35, 331, 343, 431.
Landa (rua de), *voy.* La Lande (rue de).
— (Jean) : Sa maison, 297.
Landiranis, *voy.* Landiras.
Landiras (la dame de) : 450.
— (la famille de) : Sa maison, 450.
— (le seigneur de) : 450. *Voy.* Straton (de).
— (maison du seigneur de), *voy.* Landiras (oustaus de).
— (Marie Estratonne, dame de), *voy.* Stratonne (de).
— (messe fondée par le seigneur de) : 457.
— (oustau de) : 330, 445, 450.
— (Pierre de Sanphorin de), seigneur de l'Ile-Saint-Georges : 187. — Sa maison, 305.
— (plassa de) : 330. *Voy.* Landiras (oustau de).
— (rue de) : 116.
Lanessan (Pierre de) : 455.
Lanessano, *voy.* Lanessan.
Langlois (Jean) : Son moulin, 81.
— (Pierre) : Son moulin, 81.
Langoiran (le seigneur de) : 451.
Langon (rue de), *voy.* Lengon (rua de).
Lansac (Guillaume de) : 402.
— (la famille de) : 407.
— (le seigneur de) : 440.
— (maison de), *voy.* Beguey (oustau de).
— (puits de), *voy.* Judius (putz deus).
— (tour de) : 100.
Lansaco (de), *voy.* Lansac.
Lanta (Augier de), religieux de Sainte-Croix : 391.
La Palu (porta de) : 61, 279.
La Pelataria (fossats de), *voy.* Las Eyras (fossats de).
La Peste, *voy.* Peste (la).

Lapidea (crux), *voy.* Segure (crotz de).
La Place (paroisse), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa.
La Porta (de), *voy.* La Porte (de).
— (oustaus de) : 451.
La Porta-deu-Cayffernan (rua de) : 237.
La Porta-Medocque (tor de), *voy.* Jehan-de-La-Porte (tor de).
La Porte (Austens de) : Sa maison, 451, 452.
— (Guillaume-Arnaud de) : Sa maison, 59.
— (Guitard de), maire de Bordeaux : 451.
— (Jean de) : 484. — Sa maison, 452.
— (maisons de la famille de), *voy.* La Porta (oustaus de).
— (Marquese de) : Sa maison, 452.
— (Mayence de) : Sa maison : 452.
— (Pierre de) : Sa vigne, 125.
— (Pierre de), notaire : Ses maisons, 251, 452.
— (Raymond-Brun de), maire de Bordeaux : 451.
— (tor de), *voy.* Jehan-de-La-Porte (tor de).
La Porte-du-Cahernan (rue de), *voy.* La Porta-deu-Cayffernan (rua de).
La Prévôté (rue de) : 272.
La Pujade : 92, 146.
— (rue de), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d'), et Pes-Belh (rua deu).
La Pujade-de-Puy-Paulin (rue de), *voy.* Pes-Belh (rua deu).
La Puytade-de-Puy-Paulin (rue de), *voy.* Pes-Belh (rua deu).
La Raison (rue de), *voy.* Palay-Galian (rua deu).
Larchevaud (Guillaume de) : Sa maison, 210.
La Reclusa (à) : 128, 130, 299, 314, 421, 477, 480, 494.
La Reclusa (capera de) : 28, 345.
— (tor de) : 13, 93, 95, 106, 317.
La Reclusa-de-Porta-Digaus (capera de), *voy.* La Reclusa (capera de).
La Recluse (a), *voy.* La Reclusa (à).
— (chapelle ou église de), *voy.* La Reclusa (capera de).
— (tour de), *voy.* La Reclusa (tor de).
— (vignobles de) : 23.
La Retge (chay de) : 421, 468, 469.
Largenta (Georges) : Sa maison, 295.
La Rivaux (Gaussem de) : Sa maison, 222.
La Rivière (Gironsac de) : 430.
— (le seigneur de) : 449.
La Rocela (rua de) : 10, 12, 21, 24, 33, 36, 62, 167, 206, 237, 254, 285, 291, 292, 431, 454, 505, 506.
La Rocella (à) : 14, 73, 81, 99, 128, 140, 167, 222, 291.
— (font de), *voy.* Pedouillet (font de).
— (porta de) : 8, 10, 24, 37, 61, 64, 111, 140, 166, 205, 215, 320, 391, 398.
— (rua de), *voy.* La Rocela (rua de).
La Rocera (rua de), *voy.* La Rocela (rua de).
La Rocha (de), *voy.* La Roche (de).
La Roche (Guillaume de) : Sa maison, 297.
— (Jacques de) : Son jardin, 489.
La Roche-Chandry (Marguerite de) : Ses maisons, 463.
Laroque (château de) : VIII.
La Roquette (à) : 129, 263.
La Rosella (rua de), *voy.* La Rocela (rua de).
La Rossera (rua de), *voy.* La Rocela (rua de).
La Rosserra (à), *voy.* La Rocella (à)
La Rousselle (à), *voy.* La Rocella (à).

La Rousselle (barbacane de la porte de) : 62.
— (Bonafous de) : Sa maison, 315.
— (boulevard de) : 63.
— (chais de) : 63.
— (porte de), *voy.* La Rocalla (porta de).
— (quartier de) : 36, 47. *Voy.* La Rocella (à).
— (rue de) : 10, 12, 21, 24, 33, 36, 37, 62, 167, 206, 237, 285. *Voy.* La Rocela (rua de).
Larribat (à), *voy.* Larribet (à).
Larribet (à) : 87, 124, 129, 153.
Larriuau, *voy.* Larrivau.
Larrivau (Guillaume de) : Sa vigne, 479.
Larrodat (ruette de), *voy.* Aroudet (ruetta).
Larros (Arnaud-Oberard) : Ses propriétés, 273.
— (rue) : 273.
Lartiga (Guillaume de) : 479.
Lartigue (Bernard de) : 177.
— (Pierre de) : Sa maison, 269.
— (rue), *voy.* Artigua (rua de l').
La Rua (Bernard de) : Sa vigne, 480.
La Rue (Gaillarde de) : Sa maison, 294.
— (Guillaume de) : 294.
La Ruhe-des-Combes, *voy.* Las Comas (rua de).
La Ruisselle (rue de), *voy.* La Rocela (rua de).
Las (Davisius de) : Sa maison, 121, 319.
— (Étienne de) : Sa maison, 236.
La Sala, *voy.* La Salle.
La Salle (Arnaud de) : Sa maison, 230.
— (Guillaume de) : Sa vigne, 328.
— (Jean de) : Son chai, 271.
— (ruette de), *voy.* Noailhan (ruetta de).
La Salle-de-Noailhan (oustau de) : 256.
La Samaritaine (à), enseigne : 402.
— (puits de), *voy.* Alhan (putz d').
Las Anguillas (estey de) : 165, 166. *Voy.* Debise (estey de la).
La Santé (hôpital de), *voy.* La Peste (hospitau de).
Las Arenas, *voy.* Palay-Galian (lou).
La Sau (rue de) : 245, 346. *Voy.* Lopsault (rua de).
La Saubetat (cantoun de) : 306, 335.
— (rua de) : 237, 247, 315, 443.
La Saubetat-de-Sent-Andriu (cayreforc de), *voy.* La Saubetat (cantoun de).
La Sauve-Majeure : VIII.
— (les moines de) : Leurs chais, 469.
— par le Père du Laura (histoire de) : 349.
La Sauvetat (rua de), *voy.* La Saubetat (rua de).
La Sauveté (carrefour de), *voy.* La Saubetat (cantoun de).
— (rue de), *voy.* La Saubetat (rua de).
La Saya (à) : 129, 325.
Las Ayras (rua de), *voy.* Las Eyras (rua de).
Las Binhas (rua de) : 237, 238.
Las Coalhas (pré de) : 106.
Las Comas (rua de) : 238.
Las Combas (rua de) : 148, 225, 226, 238, 286, 339, 455, 461, 496.
Las Commas (rua de), *voy.* Las Comas (rua de).
Las Compnas (à) : 130, 162.
Lascours (Peyronne de) : 499.
La Section-du-Dix-Août (rue de) : 236.
La Serize (à) : 130, 370.
Las Estubas, *voy.* Bains (les).
Las Eyras (à) : 199.
— (fossats de) : 201, 218, 446, 454, 455, 502. *Voy.* Contre-Fossat (rua de).
— (porta de) : 8, 34, 37, 55, 63, 121, 166, 201, 202, 209, 220, 229, 240, 260, 269, 317, 318, 319, 331.

Las Eyras (rua de) : 20, 22, 25, 55, 63, 120, 182, 185, 186, 196, 199, 200, 229, 240, 287, 346, 370, 393, 425, 426, 430, 435, 436, 440, 442, 444, 464, 465.
Las Galleras (rua de) : 153, 240, 254, 378, 508.
Las Grabas de Bordeu : 77, 87, 88, 115, 117, 123, 125, 130, 132, 134, 137, 138, 143, 325, 326, 357, 360, 370, 384, 419, 420, 421, 434, 477, 480, 489, 493, 497.
Las Grabas de Sent-Seurin : 478.
Las Grauas, *voy.* Las Grabas.
Las Heyras (rua de), *voy.* Las Eyras (rua de).
Las Menudas, *voy.* Sos-Menudas (conbent de las).
— (rua de), *voy.* Las Sos-Menudas (rua de).
Las Menudas-Belhas (à) : 497.
Las Menudas-Belhas, *voy.* Sos-Menudas (conbent de).
La Sotte-Rouge (rue de), *voy.* Jehan-Fustey (rua de).
La Sotte-Rouge-Vermeille (rua de), *voy.* Jehan-Fustey (rua de).
La Souys : 160, 254.
— (port de), *voy.* Lassoys (port de).
— (quai de) : 124, 161.
Las Palieras (fossats de), *voy.* Las Salineyras (fossats de).
Las Salineyras (à), *voy.* Puyaduy de Las Salineyras (au).
— (barbacana de) : 398.
— (font de), *voy.* Pedouillet (font de).
— (fossats de) : 320. *Voy.* Puyaduy de Las Salineyras (au).
— (porta de) : 12, 24, 53, 61, 62, 64, 74, 81, 110, 127, 128, 166, 215, 333, 234, 285, 479.
— (pount de) : 496.
— (riu de la font) : 398.
Las Salineyras (rua de), *voy.* La Fusteria (rua de).
Las Sos-Menudas, *voy.* Sos-Menudas (conbent de las).
— (rua de) : 43, 148, 195, 241, 259, 337, 338, 361, 362, 481.
Lassoys (port de) : 138, 160, 254.
Las Stubas : 504.
— (rua de), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Las Tastes (Jeanne de) : Sa tour, 56.
Las Truges (rua de) : 242, 406.
La Taillade (Jacques de) : Sa tour, 114.
Latapy (Bernard de) : Son jardin, 56.
La Targaria (Tallesa de) : Sa tour, 73.
La Taste (Arnaud de) : Sa maison, 221.
— (château de) : 491.
— (Julien de) : Sa maison, 515.
— Sa maison, 434.
La Tauba, *voy.* La Taugua.
La Tauga (à), *voy.* La Taugua (à).
La Taugua (à) : 130, 253, 478, 501.
— (planterium de), *voy.* La Taugua (plantey de).
— (plantey de) : 130.
La Taugue, *voy.* La Taugua.
La Taupe, *voy.* La Taugua.
La Tezaureria (rua de) : 242, 272.
La Thesaureria (rua de), *voy.* La Tezaureria (rua de).
La Thopa (à) : 478. *Voy.* La Tauga (à).
La Thoppe, *voy.* La Taugua.
La Tor (Guiraud de) : Sa maison, 401.
— (Pierre de), chanoine de Saint-André : 325. — Ses maisons, 266.
— (Pierre de), sacristain de Saint-André : 284.
La Tornapica (à), *voy.* La Tornapiqua-deu-Far (à).
La Tornapica-deu-Far, *voy.* Far (porta deu).
La Tornapiqua-deu-Fa, *voy.* La Tornapiqua-deu-Far.

La Tornapiqua-deu-Far, *voy.* Far (porta deu).
La Tornapiqua-deu-Far (à) : 131, 266. *Voy.* La Tornapiqua-deu-Far (rua de).
La Tornapiqua-deu-Far (rua de) : 131, 242.
La Tornapiqua-deu-Har, *voy.* La Tornapiqua-deu-Far.
La Tornepique-du-Far (puys de), *voy.* Bielh-deu-Far (putz).
La Tour (Gerald de) : Sa maison, 139.
— (le sieur de) : 503, 504.
— (rue) : 355.
La Tour-de-Gassies (rue de) : 258. *Voy.* Obscura (rua).
La Tournepique-du-Hâ (rue de), *voy.* La Tornapiqua-deu-Far (rua de).
La Trau (le seigneur de) : 451.
— (soldanie de) : 469.
— (le soudan de) : Ses maisons, 450, 469.
La Trave (soldanie de), *voy.* La Trau (soldanie de).
La Trène, *voy.* La Tresne.
La Tresne (château de) : VIII.
— (croix dans la paroisse de) : 383.
— (le captal de) : 453, 481.
— (le seigneur de), *voy.* La Tresne (le captal de).
— (Navarre de) : 454.
La Trésorerie (rue de) : 242. *Voy.* La Tezaureria (rua de).
La Trinitat (tor de) : 46, 96, 477. *Voy.* Sent-Georges (tor).
La Trinité, *voy.* La Trinitat.
La Truie-qui-file (putz de), *voy.* Alhan (putz d').
— (rue de), *voy.* Alhan (rua d').
La Truye-qui-phile (puits de), *voy.* Alhan (putz d').
Lattré (J.), auteur cité : VI, *passim.*
Laubergaria (Arnaud de) : Sa maison, 511.
Laubergaria (Guillaume de), sacristain de Sainte-Croix : 184.
Laubesc (Pierre de) : Sa maison, 496.
Laudat (rua), *voy.* Labirat (rua).
Laudet (rua), *voy.* Veyrinas (rua de).
Lauidey, *voy.* Labidey.
Laurens (Jean) : Sa maison, 477.
— notaire : 308.
— (René) : Sa tour, 113.
Laureomonte, *voy.* Lormont.
Laureummons, *voy.* Lormont.
Laurey (rua deu) : 243, 285, 308, 397.
Laurier (rue du), *voy.* Laurey (rua deu).
Lauriers (rue des) : 243, 308, 397. *Voy.* Laurey (rua deu).
Laussinhan (Bertrand de) : Sa maison, 478.
La Vache (rue de) : 231, 313.
Lavau (Pierre) : Sa maison, 296.
Laveau (Jacques) : Sa tour, 114.
Lavidat (rua), *voy.* Labirat (rua).
Lavidey, *voy.* Labidey.
La Vie (Gaillard de) : Sa maison, 146.
— (Guillaume de) : Sa maison, 244.
— (Hélie de), jurat : 391.
— (Jean de) : Ses maisons, 246.
Laviracq (rua), *voy.* Labirat (rua).
Lavirat (rua), *voy.* Labirat (rua).
Lavistorte (P. de) : 185.
Lavodat, *voy.* Labodat.
La Voulte-du-Pelat (rue de), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
La Voulte-du-Pellac (rue de), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Lebas (Jean) : Sa maison, 450.
Lebinhac (Arnaud-Guillaume de), cellérier de Sainte-Croix : 184.
Le Blanc (Jacques), seigneur de Polignac : 175.
Lebon (Louise) : Ses propriétés, 481.
Le Carrefour : 334. *Voy.* Castelhon (cantoun de).
Le Comte (Léonard-Casimir), captal de La Trène : Ses propriétés, 481.

Le Comte, président au Parlement: Sa maison, 500.
Lecomte d'Espiemont (Jean-Louis) : Sa maison, 286.
Le Conte, *voy.* Le Comte.
Lefebre (Noel) : Sa tour, 114.
Lega (rua), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Lege (chapellenie de Jean ou Pey) : 226.
Leger (rue), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Legex (rue), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Legra (rua), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Legué (rue), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Lemotges (Pierre de) : Sa maison, 266.
Lengon (camin de) : 130, 325, 370.
— (le seigneur de) : 360.
— (rua de) : 220, 243, 340, 406.
Lengonio (rua de), *voy.* Lengon (rua de).
Lenguonio (rua de), *voy.* Lengon (rua de).
Lenhan (Pierre de), abbé de Sainte-Croix : 184.
Lentillac (tour de) : 108.
Léognan : 165.
Leohan (Pierre de), abbé de Sainte-Croix, *voy.* Lenhan.
Leon (Amaneva de) : 140.
— (Frances de), *voy.* Leon (François de).
— (François de) : Sa maison, 452.
— (François de), seigneur de Sainte-Croix-du-Mont : 452.
— (Heliette de) : Sa maison, 72.
— (maisons de la famille de), *voy.* Leon (oustaus de).
— (oustaus de) : 452.
— (Pierre de) : Sa maison, 72.
— (Raymond de) : Sa maison, 452. — Son chai, 512, 513.
Leonis, *voy.* Leon (de).
Lepays (Jean) : Ses vignes, 291.
Le Reynart (rue) : 187. *Voy.* Bordalesa (rua).
Leroy de Gans : Sa maison, 69.
Les Armes (rua de), *voy.* Pousse-Penilh (rua de).
Lesbay (Arnaud de) : Sa vigne, 314, 347.
Les Combes (rue de), *voy.* Las Combas (rua de).
Les Commes (rue de), *voy.* Las Comas (rua de).
Les Crambottes : 362.
Lesian (rue de), *voy.* Petita-Carpenteyra (rua de la).
Lesparra (cantoun de) : 336.
— (oustaus de) : 453.
Lesparre : 360.
— (Bernard de) : Sa maison, 453.
— (les seigneurs de) : Leur maison, 453.
Lespiault (Jean de) : Sa maison, 215.
Lespinassa (Arnaud de) : 72.
— (Felip de) : Ses propriétés, 496.
Lespine (Pierre de) : Sa vigne, 132.
Lespuis (Jourdan de) : Son moulin, 81.
Lesteir (Pierre de) : Sa maison, 510.
Lestonna, *voy.* Lestonnac.
Lestonnac (Guillaume de) : Ses maisons, 56, 362, 363.
— (Jacquette de) : Sa maison, 56.
Lestrilles (rua de) : 243, 296, 444.
Letellier (rue) : 124.
Leupold (rue) : 84, 180. *Voy.* Belha-Corderia (rua de la).
Levieux, docteur-médecin : Sa maison, 248.
Leyterie, *voy.* Literie.
Leyteyra (rua) : 26, 123, 147, 242, 244, 262, 356.
Leyteyre (rue) : 123, 244. *Voy.* Leyteyra (rua).
Libornet (Arnaud de rua Pey-Ros, dit) : 273.
Libourne : 110.
Lignan (Pierre de), abbé de Sainte-Croix : 184.
Ligey (Contor) : Sa vigne, 478.
Lingonio (Arnaud de) : Sa maison, 406.
Lion (de), *voy.* Leon (de).
Lisano (de), chanoine de Saint-André : 325.

Liste des Documents : v, 475.
Listrac (Martin de) : Sa vigne, 328.
Literie (le seigneur de) : 491.
Livran (domaine de) : 122.
Lobanhevo (Henri de), prieur des Augustins : 354.
Lo Bohau, *voy.* La Bohau.
Lo Cosin (Pierre) : Son fief, 376.
Loen (rua de), *voy.* Pey-de-Loen (rua de).
Lo Galles (Jean) : Sa maison, 270.
Lois (rue des), *voy.* Putz-de-Toscanan (rua deu).
Lombriere (chastel royal de), *voy.* Umbreyra (castet de l').
Lo Meyan de La Canau : 162.
Londras (Guillaume de) : Sa maison, 494.
Londres (rua de) : 244, 249, 256, 355, 358.
Longa : Ses maisons, 146.
Longueborne (à) : 131.
Lopes (de) : Sa maison, 413.
— (Hierosme), auteur cité : VI, VII, *passim.*
Lopiaco (de), *voy.* Loupiac (de).
Lopsaud (rua de), *voy.* Lopsault (rua de).
Lopsault (capera de) : 22, 345.
— (gleysa de), *voy.* Lopsault (capera de).
— (rua de) : 172, 245, 345, 346, 454.
Lormont : 15, 127, 131, 484, 513.
— (forêt de) : 484.
— (port de) : 484.
Los Predicadors, *voy.* Jacobins (conbent deus).
Lothis, chanoine de Saint-André : 325.
Louis XIV : 47, 406.
Louis XV (statue de) : 71.
Loup (impasse du), *voy.* Caudeyreyra (rua).
— (rua deu) : 2, 50, 60, 102, 175, 178, 196, 227, 230, 237, 246, 271, 272, 274, 277, 296, 305, 306, 313, 334, 339, 349, 350, 377, 404, 411, 429, 486. *Voy.* Pinhadors (rua deus), La Saubetat (rua de), et Senta-Gema (rua).
Loupiac (Bertrand de) : 340, 432.
— (Mabile de) : Sa maison, 340, 432.
— (Rostanhd de) : 438.
Loupsaud (rua de), *voy.* Lopsault (rua de).
Loupsault, *voy.* Lopsault.
Lous Carmes-Vieils, *voy.* Carmes-Bieils (lous).
Loys-de-La-Tour (tour près et au delà de la tour de) : 113.
— (tour de), *voy.* Paus (tour près la porte des).
Loys-du-Tour (tour de), *voy.* Paus (tours près la porte des).
Luc (Galha de) : Sa maison, 502.
— (le seigneur du) : 453.
— (maison de Pierre du), *voy.* Luc (oustau de Pey deu).
— (oustau de Pey deu) : 453.
— (Pierre du), archevêque de Bordeaux : 454.
— (Pierre du) : Sa maison, 453, 509, 510.
— (Raymond du) : 453.
Lucius III (bulle de) : 152.
Luc-Majou (tor deu), *voy.* Wataffel (tor de).
Luco (de), *voy.* Luc (du).
Luganhac (Guillaume-Arnaud de), sous-prieur de Sainte-Croix : 184.
Lupi-Saltu (de), *voy.* Lopsault.
Lupus, *voy.* Loup.
Lur (Jean de) : Sa maison, 135.
Lurbe (Gabriel de), auteur cité : v, *passim.*
Luscan (ruette de), *voy.* Petita-Carpenteyra (rua de la).
Lycée (le) : 357.
Lyon (André d'Épinay, cardinal de Bordeaux et de) : 494.

M

Macanam, *voy.* Makanan.
Macanan, *voy.* Makanan.
Macau (rua de), *voy.* Pey-Macau (rua de).
Macault (rua de), *voy.* Pey-Macau (rua de).

Macaut : 110.
Machau (rua de), *voy.* Pey-Macau (rua de).
Macip (Jean de) : Sa maison, 302.
Maderan (Arnaud de) : Sa maison, 507.
— (Guiraud de) : Sa maison, 507.
— (la famille de) : 507.
— (maisons de la famille de), *voy.* Maderan (oustaus de).
— (oustaus de) : 507.
— (Pierre de), fondateur du couvent des Chartreux : 355. — Sa maison, 507.
— (Raymond de) : Sa maison, 507.
Magasin universel (le) : 147.
Magdeleine (Sainte) : 345.
Magendie (rue) : 120, 193, 261. *Voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Magestat, *voy.* La Majestat.
Mageste-de-Nostre-Dame : 178.
Magister, *voy.* Maître.
Maglignan (Richard) : 245.
Magna-carreria-Sancti-Petri, *voy.* Sent-Pey (rua).
Magnam-Carpentariam-Sancti-Petri (ad), *voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
Magna-rua-de-Porta-Medulca, *voy.* Porta-Medoca (rua).
Magna-rua-Digaus, *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Magna-rua-Podii-Paulini, *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Magna-rua-Sancte-Eulalie, *voy.* Senta-Eulalia (rua).
Magna-rua-Sancti-Jacobi, *voy.* Sent-Jacmes (rua).
Magna-rua-Sancti-Laurentii, *voy.* Sent-Laurent-d'Escures (camin de).
Magna-rua-Sancti-Remigii, *voy.* Sent-Remedy (rua).
Magna-rua-Sancti-Simeonis, *voy.* Sent-Symeon (rua).
Magna-via-de-Solaco, *voy.* Soulac (camin de).
Magna-via-Sancti-Jacobi, *voy.* Sent-Jacmes (camin de).
Magne-Carpenteyre (rua), *voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
Magne-Corderie (rua), *voy.* Gran-Corderia (rua de la).
Magne-Corderie-Sancti-Petri (rua), *voy.* Gran-Corderia (rua de la).
Magne-rue-Sancti-Andree (quadrivium), *voy.* Gran-rua-Sent-Andriu (cantoun de la).
Magne-Silve, *voy.* Grande-Sauve.
Magno-Cancerario (rua de), *voy.* Gran-Cancera (rua deu).
Magudars (Jean de) : Sa vigne, 155.
Magudas (carrefour de), *voy.* Noailhan (cantoun de).
— (quadrivium de), *voy.* Noailhan (cantoun de).
— (rua de) : 116, 147, 148, 165, 247, 284, 295, 337, 403, 447, 465.
Mahiot, geôlier du château de l'Ombrière : 91.
Mairerie (la), *voy.* Majoria (la).
Maires de Bordeaux : 248, 438, 440, 442, 443, 444, 446, 449, 450, 451, 456, 458, 461.
Mairie (la), *voy.* Majoria (la).
Maison commune (fossés de la) : 56, 57.
Maison-Daurade (rue de la) : 5, 65.
Maison-de-Monedey (carrefour de la), *voy.* Sent-Symeon (cantoun de).
Maison-de-Ville, *voy.* Hôtel-de-Ville.
Maisonne (Pierre de) : Sa vigne, 409.
Maison Professe : 186, 370, 426, 444.
— (église de la) : 280.
— (jardin de la) : 426.
Maisons : 437, 505.
Maisons dans la paroisse Sainte-Croix (agglomération de) : 508.
Maître-Antoine (ruette de), *voy.* Jehan-Fustey (rua de).
Majestat, *voy.* La Majestat.

Majestat-de-Nostra-Dona-de-Las-Eyras (portau de la), *voy.* Las Eyras (porta de).
Majoria (la) : 22, 76, 136, 426.
Majour (estey), *voy.* Estey-Majou.
Makanan (Anne de) : 296.
— (Arnaud de) : 296.
— (Bernard de) : Ses propriétés, 47.
— (Bertrand de), seigneur de Sallegourde : 222.
— (chais de la famille), *voy.* Makanan (chays de).
— (chays de) : 468.
— (Etienne de) : Sa maison, 36.
— (Jean de) : Ses propriétés, 121, 296, 465, 468.
— (maisons de la famille de), *voy.* Makanan (oustaus de).
— (oustaus de) : 454.
— (Pierre de) : Ses propriétés, 47, 121, 270, 469.
— (Richard de) : 245. — Ses propriétés, 454, 468, 469.
Malamort (putz de) : 407, 442, 449.
Malamorte (puteus de), *voy.* Malamort (putz de).
— (rua de), *voy.* Sent-Pau (rua).
Malemort (puits de), *voy.* Malamort (putz de).
— (rua de), *voy.* Sent-Pau (rua).
Malet (rue) : 123.
Malhard (Pierre) : Sa maison, 393.
Malhauda (Petrone) : Sa maison, 238.
Malhorguas (îla de) : 15, 131.
Malhorgues (île de), *voy.* Malhorguas (îla de).
Mallenort (rue de) : 301. *Voy.* Sent-Pau (rua).
Malleville (de) : 375.
Maloburgo, *voy.* Maubourg.
Malocalculo (puteus de), *voy.* Maucalhau (putz de).
Malo-Calculo (rua de), *voy.* Maucalhau (rua de).
Malomussone (Raymond de) : 438.
Malum-Borguetum (apud), *voy.* Maubourguet (à).
Manent (Raymond) : Sa maison, 439.
Manso (de), *voy.* Mas, ou Mas (du).
Maquau (rua de), *voy.* Pey-Macau (rua de).
Maquenan, *voy.* Makanan.
Marais de Bordeaux : 119, 479, 481.
— de la Chartreuse, *voy.* Chartreuse (marais de la).
— des Allées, *voy.* Allées.
Marca (Raymond de), bénéficier de Saint-Michel : 253.
Marcan (rua), *voy.* Mossen-Cadene (rua de).
Marceilhe (rua de), *voy.* Bonabentura (rua).
Marcelha (rua), *voy.* Bonabentura (rua).
Marchande (rue), *voy.* Banqueria (rua).
Marché (boucheries du), *voy.* Breuterias deu Mercat).
— (carrefour du), *voy.* Mercat (cantoun deu).
— (croix du), *voy.* Mercat (crotz deu).
— (cul-de-sac du), *voy.* Mercat (rua (deu).
— (Grand-) : 19, 34, 120, 185, 186, 198, 280.
— (le), *voy.* Mercat (lou).
— (moulin du), *voy.* Mercat (molin deu).
— (petite rue du), *voy.* Mercat (rua deu).
— (place du) : 20. *Voy.* Mercat (lou).
— (puits du), *voy.* Mercat (putz deu).
Marché-aux-Veaux (place du), *voy.* Mercat (lou).
Marché des Grands-Hommes : 245.
Marché-Neuf (le ou place du) : 140, 141, 221, 248, 253, 288, 293, 375, 376.
Margarida, *voy.* Marguerite.
Margaus (rua de) : 146, 148, 165, 188, 247, 287, 288, 329, 333, 334, 376, 410.
Margaux (impasse) : 287, 288. *Voy.* Putz-Ubert (rua deu).

Margaux (rue) : 165, 247, 248. *Voy.* Margaus (rua de).
Margot (Guillemette) : Ses propriétés, 252, 301.
Marine (hôtel de la) : 153, 348.
Maris (portus), *voy.* La Mar (port de).
Marquesia, *voy.* Marquese.
Marquet (Jacob) : Ses propriétés, 124.
Marseilha (rua), *voy.* Bonabentura (rua).
Marsilius (maître) : Sa maison, 510.
Marsis (Jean de) : Son fief, 139.
— (Morice de) : 139.
Martignac (rue) : 322.
Martilhac (maison de la chapellenie de) : 94.
Martin (Arnaud) : Ses propriétés, 201, 246, 436.
— (Austens) : Sa maison, 305.
— (Charles), arpenteur : 153.
— (Charles) : Sa maison, 426.
— (Guillaume) : Ses propriétés, 102.
— (Jeanne) : Sa maison, 220, 454.
— (Mabille) : Sa maison, 454.
— (Marie) : Sa maison, 454, 455.
— (maisons de la famille), *voy.* Martin (oustaus de).
— (oustaus de) : 454.
— (Pierre) : Ses propriétés, 102, 376, 401, 454.
— (Raymond) : Sa maison, 249.
Martin de Saint-Pierre (Guillaume) : Ses propriétés : 403, 454.
Martin de Saint-Pierre (Raymond) : Sa maison, 260.
Martin-Faisan (rua) : 120, 248.
Martin-Haissan (rua), *voy.* Martin-Faisan (rua).
Martinus, *voy.* Martin.
Martoret ou Martouret (rue de), *voy.* Petit-Casteret (rua deu).
Mas (Bertrand) : Sa maison, 449.
— (Bertrande) : Sa maison, 236.
— (Helies) : Sa maison, 448.
— (Jean du) : Sa maison, 456.
— (la famille du) : Ses maisons, 457.
Mas (Pierre du), maire de Bordeaux : Sa maison, 456.
Maseroles (Guillaume de) : Sa maison, 510.
Maserolis, *voy.* Maseroles.
Massiot (de) : Sa maison, 441.
Massip (de) : Sa maison, 56.
— (Jeanne) : Sa maison, 288.
Masso (Arnaud) : Sa vigne, 369.
Matignon (le maréchal de) : 105.
Matorgues (île de), *voy.* Malhorguas (îla de).
Maubec (impasse) : 234, 314.
— (rua) : 127, 140, 141, 234, 248, 278, 454.
Maubin (rue), *voy.* Sausseyra (rua).
Maublet (rue), *voy.* Maubec (rua).
Mauborguetum, *voy.* Maubourguet.
Maubourg (Guillaume) : Sa maison, 511.
Maubourguet (à) : 132, 134, 142, 249, 326, 479.
— (rua de) : 249.
Mauburguet, *voy.* Maubourguet.
Maucailhau (rua de), *voy.* Casse (rua deu).
Maucaillau, *voy.* Maucalhau.
— (rue de), *voy.* Casse (rua deu).
Maucalhau (à) : 133, 338, 356.
— (rue de), *voy.* Casse (rua deu).
— (putz de) : 195, 261, 407, 409.
Maucoudinat (rue) : 1, 2, 173, 204, 238, 309, 402, 438, 497. *Voy.* Alhan (rua d'), Crabeyra (rua), et Jehan-Fustey (rua de).
Maucousinat (rue), *voy.* Maucoudinat (rue).
Maucouyade (rue) : 199. *Voy.* Coffey (rua de).
Maugean (rue), *voy.* Mossen-Cadene (rua de), et Sausseyra (rua).
Maujan (rue), *voy.* Mossen-Cadene (rua de), et Sausseyra (rua).
Maujon (rue), *voy.* Sausseyra (rua).
Maumisant (rue), *voy.* Mimisan (rua de).
Maupertuis, *voy.* Maupertus.
Maupertus (à) : 133, 357, 497.
— (ruette de) : 497.

Mauret (Etienne) : Sa tour, 73.
Mauriac (Guillemine) : Sa maison, 227.
— (impasse) : 286, 407, 433, 434. *Voy.* Putz-Salat (rua deu).
— (rue) : 242. *Voy.* Las Truges (rua de), et Putz-Salat (rua deu).
Maurian (à) : 123.
Mauron (rue), *voy.* Sausseyra (rua).
Mautrait (rua), *voy.* Mautreit (rua).
Mautrec (rue) : 234, 245, 249, 256. *Voy.* Mautreit (rua).
Mautreit (rua) : 245, 249, 255, 256, 358, 422.
Mautreyt (rua), *voy.* Mautreit (rua).
Mauvec (rua), *voy.* Maubec (rua).
Mauvin (rue), *voy.* Sausseyra (rua).
May (plassa deu), *voy.* Sent-Elegi (plassa de).
Mayensan (Jeanne) : Sa maison, 216, 439, 455.
— (la famille) : Ses maisons, 455.
— (maisons de), *voy.* Mayensan (oustaus de).
— (oustaus de) : 225, 455.
Mayensani, *voy.* Mayensan.
Maymisan (rue), *voy.* Mimisan (rua de).
Maynard, chanoine de Saint-André : 325.
Mayne (Arnaud du) : Sa maison, 192.
Mayrinhac (camin de) : 326, 350.
Mazères (paroisse de) : 461.
Médoc (archidiacre de) : 336.
— (Michel de) : Sa maison, 109.
Medoc (porte), *voy.* Medoca (porta).
— (rua) : 104, 178, 187, 249, 268, 310, 452, 476, 485.
— (rua de), *voy.* Medoc (rua).
Medoca (porta) : 6, 17, 32, 65, 118, 129, 178, 187, 189, 210, 214, 249, 262, 276, 321, 322, 331, 333, 391, 399, 422, 431, 452.
Medoqua (porta), *voy.* Medoca (porta).
Médoque (porte), *voy.* Medoca (porta).
Medouc (rua), *voy.* Medoc (rua).
Medouque (porte), *voy.* Medoca (porta).
Medulca (porta), *voy.* Medoca (porta).
Medulcensis (archidiaconus), *voy.* Médoc (archidiacre de).
Memisan (cantoun de), *voy.* Mimisan (cantoun de).
— (rua de), *voy.* Mimisan (rua de).
Memisano (furcata de), *voy.* Mimisan (cantoun de).
— (rua de), *voy.* Mimisan (rua de).
Memissan (rua de), *voy.* Mimisan (rua de).
Memizan (rua de), *voy.* Mimisan (rua de).
Memssan (rue de), *voy.* Mimisan (rua de).
Memsseau (rue), *voy.* Mimisan (rua de).
Memysan (rua de), *voy.* Mimisan (rua de).
Menaldus, *voy.* Ménaud.
Mendes (rue des), *voy.* Alemandeys (rua deus).
Meniac, *voy.* Naujac.
Menou (Audoyne de) : Sa maison, 323.
Menudas, *voy.* Sos-Menudas.
Menudas-Belhas (à) : 123, 124, 133, 357.
Menudes (les), *voy.* Sos-Menudas.
— (rue des), *voy.* Las Sos-Menudas (rua de).
Menudes-Belhes, *voy.* Menudas-Belhas, et Sos-Menudas (conbent de las).
Menues (jardin des Sœurs), *voy.* Sos-Menudas (casau de las).
— (Sœurs), *voy.* Sos-Menudas.
Menues-Vieilles (à), *voy.* Menudas-Belhas (à).
Menuts (cimetière des), *voy.* Menuts (porge deus).
— (conbent deus) : 26, 133, 191, 232, 353, 356, 433.
— (couvent des), *voy.* Menuts (conbent deus).
— (jardin des) : 26.
Menuts (porge deus) : 261, 262, 374.
— (rua deus) : 26, 190, 191, 195, 200, 250, 311, 321, 356, 406, 407.
— (rue des), *voy.* Menuts (rua deus).
Mer, mot employé pour Fleuve, Rivière : 167.

Mercat (breuterias deu), *voy.* Breuterias deu Mercat.
— (cantoun deu) : 336.
— (crotz deu) : 384, 435.
— (lou) : 20, 21, 50, 64, 147, 149, 168, 172, 186, 187, 223, 240, 274, 298, 329, 337, 339, 343, 384, 429, 430, 435, 488, 505.
— (molin deu) : 20, 167, 168, 393, 394, 430, 485, 504.
— (putz deu) : 250.
— (rua deu) : 168, 250, 485.
Mercatum, *voy.* Mercat (lou).
Mercey (frère Jean), commandeur de Fargues : Sa maison, 491.
— (Jean), dit de Saint-Jean-de-Jérusalem : Sa maison, 455.
— (maison de Jean), *voy.* Mercey (oustau de Jehan).
— (oustau de Jehan) : 455.
— (Pierre) : Sa maison, 490, 491.
Mergaus (rua de), *voy.* Margaus (rua de).
Mériadeck (rue) : 132, 136.
Merigean (rue), *voy.* Nerayen (rua).
Merigeat (rue), *voy.* Nerayen (rua).
Mérignac : 326.
— (rue) : 243. *Voy.* Lengon (rua de).
Merle (tor deu), *voy.* Johan-Merle (tor de).
Merquat, *voy.* Mercat.
Mesquin (Arnaud) : Sa maison, 179, 469.
Mesquinii, *voy.* Mesquin.
Messignac (Peyrot de) : Sa maison, 205.
Mestaier (tour derrière la maison de François) : 114.
Métivier (rue) : 180.
Meyan de La Canau (lo) : 130.
Meynard (Pierre) : Sa maison, 207.
Meynard-Peze (rua de), *voy.* Pezet (rua de).
Michael, *voy.* Michel.
Michel-Montaigne (rue) : 245.
Micol de Basato (Arnauld) : Ses vignes, 138.
Mignot (de) : Sa maison, 147, 237.
Millanges (rue) : 191, 235, 239. *Voy.* Campeu (rua de).
Millière (rue) 116, 361.
Milon (Bidau) : 412.
Mimisan (cantoun de) : 337, 449, 452.
— (rua de) : 6, 76, 84, 116, 147, 165, 251, 284, 296, 299, 300, 301, 306, 337, 366, 367, 376, 452.
Mimisano, *voy.* Mimisan.
Minge-Bourdeu (statuette de) : 49.
Minge-Cague-Beu (rue), *voy.* Caguebeu (rua de).
Mingin (rue), *voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Mingon (rue), *voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Minhon (Guilhem) : Sa maison, 377.
Minimettes (rue des), *voy.* Peugue (rua deu).
Minjin (rue), *voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Minorissarum (rua), *voy.* Las Sos-Menudas (rua de).
Minorissas, *voy.* Sos-Menudas.
Minorissas-Antiquas (apud), *voy.* Menudas-Belhas, et Sos-Menudas (conbent de las).
Minorisse, *voy.* Sos-Menudas (conbent de las).
Minorissime, *voy.* Sos-Menudas (conbent de las).
Minorum (conventus), *voy.* Menuts (conbent deus).
Minorum (rua), *voy.* Menuts (rua deus).
Minvielle (Jeannot de) : Sa maison, 210.
— (Odet) : Sa maison, 133.
Miqueau (rue), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Miqueu (Arnaud), jurat : Sa maison, 506.
— (Blanquine) : Sa maison, 139.
— (Guiraud), jurat : 59.
— (rue), *voy.* Arnaud-Miqueu (rua).
Miqueu de Medoc : Sa maison, 143.
Mirail, *voy.* Miralh.

Mirail (rue du) : 11, 251, 368. *Voy.* Miralh (rua deu).
Miralh (au) : 66, 133, 213, 354, 407, 418, 444, 490.
— (porta deu) : 11, 26, 66, 87, 94, 125, 147, 219, 353, 357, 407, 419, 476, 481, 482, 483.
— (putz deu) : 353, 402, 407.
— (rua deu) : 11, 133, 147, 180, 226, 251, 354, 368, 381, 407, 490.
Miralho, *voy.* Miralh.
Miralhum (apud), *voy.* Miralh (au).
Miramond (Pierre) : 150.
Mirapeys (Jean de), notaire : 47, 121.
Miséricorde (rue de la) : 10, 120.
Mission (Séminaire de la) : 309.
Mobec (rue), *voy.* Maubec (rua).
Moblet (rua), *voy.* Maubec (rua).
Moch (Bernard de) : Sa maison, 268.
Moer (Arnaud) : Sa maison, 318.
Moillecap (rue), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Moines (cimetière des), *voy.* Senta-Crotz (porge de).
Moines de La Sauve (chais des), *voy.* Monges de La Sauba (chays deus).
Mojon (rue), *voy.* Mossen-Cadene (rua de).
Molarin (Amanieu de) : 498.
Molas, VI.
Molendini-Sancti-Andree (ruetta), *voy.* Molin-de-Sent-Andriu (rua deu).
Molendino (rua ou rueta de), *voy.* Molin-de-Sent-Andriu (rua deu).
Molher-Morte (à) : 133.
Molin (estey deu) : 485. *Voy.* Peugue (lou).
— (plassa deu), *voy.* Senta-Crotz (plassa de).
Molin (rua deu) : 254, 470. *Voy.* Molin-de-Sent-Andriu (rua deu).
Molin-de-La-Cadena (estey deu) : 485. *Voy.* Peugue (lou).
— (rueta deu) : 394.
Molin-deu-Mercat (estey deu) : 485. *Voy.* Peugue (lou).
Molin-de-Sent-Andriu (rua deu) : 24, 179, 208, 252, 265, 266, 389, 390, 394, 490.
Molin-de-Senta-Crotz (rua deu) : 252, 379, 508.
Molin-Sent-Andriu (pount deu) : 390.
Monachorum (chaya), *voy.* Monges de La Seuba (chay deus).
Monachorum-Grandis-Silve (chaya), *voy.* Monges de La Seuba (chays deus).
Monader, *voy.* Monadey et Monedey.
Monadey (oustaus) : 18, 263, 309, 456.
Monadier (maison de), *voy.* Monadey (oustaus).
Monamua (Guiraude de) : Sa maison, 356.
Moncuc (Guillaume-Raymond de) : 204.
Mondaud (Trenquine) : Sa maison, 202.
Moneda (la) : 34, 36, 311, 425.
Moneder, *voy.* Monadey et Monedey.
Monedey (Arnaud de) : Ses maisons, 185, 198, 341, 439, 456, 457.
— (Arnaud-Raymond) : Sa maison, 263.
— (Guillaume-Raymond) : Ses maisons, 458.
— (Jeanne) : Sa maison, 410, 457.
— (la famille de) : Ses maisons, 309, 456.
— (le seigneur de) : 457.
— (maisons de), *voy.* Monadey (oustaus de).
— (Raymond) : Sa maison, 138, 315.
— (rue de), *voy.* Trompilhon (rua de).
Monetarii, *voy.* Monadey et Monedey.
Monetarii (domus), *voy.* Monadey (oustaus de).
Monetarius, *voy.* Monadey et Monedey.
Monges (chays deus), *voy.* Monges de La Seuba (chays deus).
Monges de La Seuba (chays deus) : 469.
Monia (Marie) : Sa maison, 513.
Monnaie (hôtel de la), *voy.* Moneda (la).
Monnoie (vieille) : 53.
Mons (la motte de) : 28, 161.

Mons (port de), *voy.* Trajeyt (port de).
Monsieur-Antoine (ruette de), *voy.* Jehan-Fustey (rua de).
Monsieur-Rondelet (rue de), *voy.* Carles (rue).
Montagne (rue) : 285, 291. *Voy.* Sarlat (rua de).
Montaigne (de), *voy.* Eyquem.
— (maison de) : 94.
— (Michel de) : 53.
— (rue) : 182, 183, 357. *Voy.* Bertrand-Bouson (rua de).
— (rue de), *voy.* Sarlat (rua de).
Montbazon (rue) : 1, 40, 216.
Mont-Crabey (rue), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Mont-de-Sion : 349.
Monteauserio (Menald de) : Sa maison, 279.
Montegarano (Guillaume de) : Sa maison, 275.
Monte-Judaico (prioratus de), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera).
Monteserens (Baudouin de) : Sa maison, 515.
Montferrand (Bertrand de) : Ses maisons, 451.
— (château de) : 29.
— (chays de Pey de) : 469.
— (la famille de) : 469.
— (Pierre de), soudan de La Trau : Ses propriétés, 469.
Montibus (mota de), *voy.* Mons (la motte de).
— (portus de), *voy.* Trajeyt (port de).
Montignac (Guillaume de), infirmier de Sainte-Croix : 184.
Montinhac (Gaucelm de) : Ses propriétés, 164.
Mont-Judaïque (au) : 479.
— (chapelle ou prieuré du), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera).
Mont-Judea (rua de), *voy.* Sent-Martin (rua).
Montlarin (Amanieu de), jurat : 80. — Sa vigne, 419.
— (Arnaud) : Sa vigne, 419.
Montméjan (rue) : 6, 76, 84, 116, 147, 165, 251, 284, 296. *Voy.* Mimisan (rua de), et Sent-Christoly (rua de).
Montmorency (le connétable de) : 79.
Mont-Saint-Martin : 349.
Montz (le fief de) : 161.
Monuments : 417.
Mora (rua deu) : 226, 253, 279.
— (ruette du), *voy.* Mora (rua deu).
Morar (rue deu), *voy.* Las Combas (rua de).
Moreau (Jeanne) : Sa maison, 505.
— (Pierre) : Sa maison, 505.
Moreys (rue des), *voy.* Mora (rua deu).
— (ruette des), *voy.* Las Combas (rua de).
Morin (Jean) : Sa maison, 273.
Moron (rue), *voy.* Mossen-Cadene (rua de).
Mors (rue des), *voy.* Mora (rua deu).
Morts (rua deus) : 253, 340.
Mos (rue de), *voy.* Bernard-Mos (rua de).
Mosnier (Jean), dit La Poste : Sa maison, 232.
Mossen-Cadene (rua de) : 253, 293.
Mostet (Bernard) : Ses vignes, 254.
— (rue), *voy.* Moustet (rua deu).
Mota, *voy.* La Mote.
Mota Archiepiscopalis, *voy.* La Mota de l'Archibescat.
Mota Archiepiscopatus, *voy.* La Mota de l'Archibescat.
Mottes (rue des) : 207. *Voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Mouillages du port de Bordeaux : 159.
Mouillecap (puis de), *voy.* Banhacat (putz de).
Mouillé-Morte, *voy.* Molher-Morte.
Moulin (estey du) : 122.
— (place du) : 330. *Voy.* Senta-Crotz (plassa de).
— (pradeau du), *voy.* Senta-Crotz (plassa de).

Moulin (rue du) : 10, 174, 233, 252, 254. *Voy.* Molin-de-Sent-Andriu (rua deu).
Moulin à Font-Escura : 122.
Moulin à vent : 119.
Moulin-de-La-Cadena (rua deu), *voy.* La Cadena (rua de).
Moulin-de-Saint-André (pont du), *voy.* Molin-de-Sent-Andriu (pount deu).
Moulin-de-Sainct-André (ruette du), *voy.* Molin-de-Sent-Andriu (rua deu).
Moulin-de-Sainte-Croix (rue du) : 153.
— (ruisseau du), *voy.* Ayga-Borda.
Moulinié (rue) : 248. *Voy.* Martin-Faisan (rua).
Moulins : 393.
Moulins (Pierre-Guillaume des) : Sa maison, 511.
Moulins à Bordeaux : 167, 168, 393.
Mouneyra (rue) : 126, 142, 328, 349. *Voy.* Sent-Laurent-d'Escures (camin de).
Mouquey (Jean) : Sa maison, 233.
Mousquit (rue), *voy.* Moustet (rua deu).
Mousquits (rue des), *voy.* Moustet (rua deu).
Mousset (Henry) : Son jardin, 56.
— (Jean) : Son jardin, 56.
Moustet (rua deu) : 254, 406.
Moyneu (Jean de) : Sa maison, 87.
Moyney (Guillaume) : Sa vigne, 125, 273.
Mû (rue du), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Muguet (rue du) : 254. *Voy.* Moustet (rua deu).
Mulet (Denis de), sieur de La Tour : Son jardin, 503.
— (Etienne de), seigneur de Volusan : 309.
— (rue), *voy.* Trompilhon (rua de).
— (rue du) 308, 309. *Voy.* Trompilhon (rua de).
Mulier-Mortua, *voy.* Molher-Morte.
Munition de la ville, *voy.* Arsenal.
Murier (rue du), *voy.* Las Combas (rua de).
Murrat (au) : 399.
Murs de la première enceinte : 31.
— de la deuxième enceinte : 33.
— de la troisième enceinte : 38, 357, 419, 481.
— et Fossés : 31.
— romains de Bordeaux : 3, 4, 5, 7, 8, 31, 101, 102, 441.
— sarrazin (au) : 15, 116, 132, 133, 326. *Voy.* Ayguatz (aus).
Mymisan ou Mymysano, *voy.* Mimisan.

N

Nacaran (rua) : 153, 174, 233, 254, 378, 461, 501, 508, 513, 514, 515.
Na-Marian (puteus de), *voy.* Canteloup (putz de).
Napoléon (cours) : 318, 320, 321. *Voy.* Fossés (cours des).
Napoléon III : 318.
Naquaran (rua de), *voy.* Nacaran (rua de).
Narigan (rua de), *voy.* Nerayen (rua).
Naudot (rue), *voy.* Pey-de-l'Oustau (rua de).
Naujac (à) : 134, 280, 327, 408, 409.
— (rue) : 134.
Nauyac, *voy.* Naujac.
Navarre (de) : Sa tour, 93, 301.
Navigera (porta) : 6, 67, 160.
Navigère (porte), *voy.* Navigera (porta).
Neba (porta), *voy.* Duras (porta de).
Neba (rua) : 20, 21, 139, 147, 148, 150, 194, 255, 285, 443, 444, 448, 450, 463.
— (rueta) : 255, 274.
— (tor) : 41, 96, 114.
Neba-de-Campauria (rua) : 249, 255.
Neba-de-Sent-Pey (porta), *voy.* Sent-Pey (porta).
Neba-de-Tropeyta (tor) : 14, 24, 35, 99, 440.
Nepas (Pierre de), prêtre : 364.

Nerayen (rua) : 148, 256, 307, 356, 361.
Neres (Jean de) : Sa maison, 362.
Nérigean (rue) : 256. *Voy.* Nerayen (rua).
Nesmond (de) : Sa maison, 426.
Neu (putz) : 408.
Neua (rua), *voy.* Neba (rua).
Neu-deu-Miralh (porta), *voy.* Miralh (porta deu).
Neuf (pont), *voy.* Sent-Johan (pount).
— (puits), *voy.* Neu (putz).
Neuf-de-Sainte-Croix (portail), *voy.* Senta-Crotz (portas de).
Neufve (rue), *voy.* Neba (rua).
— (ruette), *voy.* Neba (rueta).
Neuve (porte), *voy.* Duras (porta de).
— (rue) : 255, 285. *Voy.* Neba (rua).
— (ruette), *voy.* Neba (rueta).
Neuve-de-Campaure (rue), *voy.* Neba-de-Campauria (rua).
Neuve-de-Saint-Pierre (porte), *voy.* Sent-Pey (porta).
Neuve-de-Tropeyte (tour), *voy.* Neba-de-Tropeyta (tor).
Neuve-du-Poisson-Salé (rue) : 199, 208, 250, 271.
Neuve-Mautrec (rue), *voy.* Neba-de-Campauria (rua).
Neyrigeat (rua), *voy.* Nerayen (rua).
Nigers (Thomas de) : Sa maison, 356.
Nivellement de Bordeaux : 2.
Noailhan (cantoun de) : 247, 306, 337, 465.
— (ruetta de) : 256, 497, 501.
— (Seguine de) : Sa maison, 135.
Noel (Cotin) : Sa maison, 322.
Noguey (rua deu ou rue de), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Nogueys (rua deus), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Nohalhano (quadrivium de), *voy.* Noailhan (canton de).
Nohanssand (Girart) : Sa vigne, 420.
Nora (Helias de) : Sa maison, 267.
Nostra-Dona (rua) : 61, 75, 256, 279.
Nostra-Dona-de-Bardenac (priorat de), *voy.* Bardenac (prieuré de).
Nostra-Dona-de-La-Plassa (casau de) : 472.
— (gleysa) : 17, 330, 349, 374, 437, 472, 481.
— (parropia) : 135, 145, 146, 148, 151, 177, 218, 219, 227, 237, 244, 295, 336, 404, 472, 481.
— (porge de) : 374.
Nostra-Dona-de-Las-Eyras (capera) : 22, 346.
— (porte de), *voy.* Las Eyras (porta de).
Nostra-Dona-de-Puch-Paulin (gleysa) : 17, 141, 146, 215, 217, 262, 290, 375, 384, 460.
— (parropia) : 118, 140, 145, 146, 188, 195, 212, 217, 244, 248, 249, 255, 287, 317, 329, 375, 409, 422, 466, 478, 491, 492, 507.
— (porge de) : 374.
Nostra-Dona-deu-Carmel (hospitau de) : 362.
Nostra-Dona-deu-Cayffernan (hospitau de) : 22, 56, 359, 362.
— (jardin de l'hôpital de) : 363.
Nostra-Dona-deu-grant-Caffernan (hospitau de), *voy.* Nostra-Dona-deu-Cayffernan (hospitau de).
Nostre-Dame (hospital de), *voy.* Nostra-Dona-deu-Cayffernan (hospitau de).
Nostre-Dame-du-Cahernan (hospital de), *voy.* Nostra-Dona-deu-Cayffernan (hospitau de).
Nostre-Dame-du-Chappelet (rue), *voy.* Nostra-Dona (rua).
Notes justificatives : 31.
Notre-Dame (église) : 249, 256, 355, 358.
— (porte), *voy.* Retge (porta deu).
— (tour) : 75.
— (rue), *voy.* Nostra-Dona (rua).

Notre-Dame-des-Carmes (couvent de), *voy.* Carmes (conbent deus).
Notre-Dame-de-La-Place (cimetière de), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa (porge de).
— (église), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa (gleysa).
— (jardin de), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa (casau de).
— (limites de la paroisse de) : 145.
— (paroisse), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa (parropia).
Notre-Dame-de-La-Rose (chapelle de) : 28.
Notre-Dame-de-Puy-Paulin (cimetière de), *voy.* Nostra-Dona-de-Puch-Paulin (porge de).
— (église), *voy.* Nostra-Dona-de-Puch-Paulin (gleisa).
— (limites de la paroisse de) : 146.
— (paroisse), *voy.* Nostra-Dona-de-Puch-Paulin (parropia).
— (presbytère de) : 491.
Notre-Dame-des-Ayres (chapelle), *voy.* Nostra-Dona-de-Las-Eyras (capera ou gleysa).
Notre-Dame-du-Cahernan (hôpital de), *voy.* Nostra-Dona-deu-Cayffernan (hospitau de).
Notre-Dame-du-Rocher (chapelle de) : 383.
Nova (rua), *voy.* Neba (rua).
Novars (à) : 119, 325.
Novelli (Robbert) : 319.
Noviciat des Jésuites : 135, 269.

O

Obscura (rua) : 6, 35, 76, 83, 105, 257, 314, 448, 449.
Obscura-Sancti-Petri (rua), *voy.* Obscura (rua).
Obscure (rue), *voy.* Obscura (rua).
Observance (l') : 415.
— (rue de l') : 330.
Odeie (font d'), *voy.* Audeya (font).
Oliuey, *voy.* Olivier.
Olivier (Pierre) : Sa maison, 120.
Olme (Pierre de l') : Sa maison, 241.
Ombreire, *voy.* Umbreyra.
Ombreyra, *voy.* Umbreyra.
Ombreyra (platea de l'), *voy.* Umbreyra (plassa de l').
— (port de l'), *voy.* Calhau (port deu).
Ombrière, *voy.* Umbreyra.
— (carrefour de l'), *voy.* Umbreyra (cantoun de l').
— (château de l'), *voy.* Umbreyra (castet de l').
— (palais de), *voy.* Umbreyra (castet de l').
— (place de l'), *voy.* Umbreyra (plassa de l').
— (prévôt de l') : Sa maison, 35, 159.
— (rue de l'), *voy.* Umbreyra (rua de l').
Ome-de-Casse (à l') : 478.
— (porta de l') : 11, 13, 23, 46, 47, 67, 74, 75, 100, 113, 127, 187, 268, 277, 305, 310, 321, 322, 390, 478, 485, 506.
— (tour de l') : 74, 99, 104.
Ome-de-Papon (à l') : 134, 337.
— (cantoun de l') : 148, 199, 241, 259, 337.
— (l') : 241, 242, 273, 274.
— (rua de l') : 337. *Voy.* Las Sos-Menudas (rua), Ome-de-Papon (cantoun de l'), et Casse (rua deu).
Ome-Mort (à l'), *voy.* Campairaud (à).
Or (font de l') : 50, 104, 398.
Orba (rua), *voy.* Estreyte (rua).
Orgier (Antoine d') : Sa maison, 296.
Origna (d'), *voy.* Origne (d').
Origne (Bernard d'), prieur de Soulac : 185.

Origne (Helies d') : Ses propriétés, 134.
— (Raymond de), jurat : 80, 478.
Orinha (d'), *voy.* Origne (d').
Orléans (allées d') : 39, 210, 249.
Ormeau-de-Campaure (l') : 322.
Ormeau-de-Papon (l') : 338.
Ormeau-Mort (à l'), *voy.* Campairaud (à).
— (rue de l') : 117.
Ormée (terrasse de l') : 40.
Ornano (rue d') : 123.
— (Sanpetro d'), abbé de Sainte-Croix : 135.
Ornon (Blanche d') : Sa maison, 337, 338.
Ornone (de), *voy.* Ornon (d').
Ougeon : Son jardin, 362.
Oulme-de-Papon (l'), *voy.* Ome-de-Papon (l').
Ourme-de-Papon, *voy.* Ome-de-Papon.
Ourmeau-de-Papon (l'), *voy.* Ormeau-de-Papon (l').
Oustau de Billa : 426.
Oustau-de-Bila (fossats de l'), *voy.* Sent-Elegi (fossats).
— (plassa de l'), *voy.* Sent-Elegi (plassa de).
Oustau-de-Monedey (cantoun de l'), *voy.* Sent-Symeon (cantoun de).

P

Pabillon (rua deu) : 259.
Padouens : 343.
Padouens de la ville : 35, 109, 159, 269, 343, 478.
Pagan (Jean) : Sa maison, 235.
Paignadours (rue des), *voy.* Pinhadors (rua deus).
Pailhardz (foussés des), *voy.* Las Salineyras (fossats de).
Pailheyre (rue), *voy.* Palheyra (rua).
Pailhiaire (rue), *voy.* Palheyra (rua).
Pailleres (porte des), *voy.* Las Salineyras (porta de).
Palais (le), *voy.* Umbreyra (castet de l').
— (place du) : 2, 4, 12, 35, 53, 311, 332. *Voy.* Umbreyra (plassa de l').
— (porte du) : 54. *Voy.* Calhau (porta deu).
Palais-de-Justice (rue du) : 10, 40, 59, 117, 283.
Palais-de-l'Ombrière (place du) : 117.
Palais-Gallien (le) : 2, 143, 421. *Voy.* Palay-Galian (lou).
— (rue du) : 131, 259, 327, 383, 497. *Voy.* Palay-Galian (rua deu).
Palais-Gallienne (rue du), *voy.* Palay-Galian (rua deu).
Palais-Royal : 311.
Palanques (rue des) : 22, 179, 208, 252, 389, 470. *Voy.* Molin-de-Sent-Andriu (rua deu).
Palatium Galiane, *voy.* Palay-Galian (lou).
Palay-Galian (camin deu) : 326. *Voy.* Palay-Galian (rua deu).
— (lou) : 2, 28, 29, 130, 131, 134, 143, 259, 297, 420, 421.
— (rua deu) : 131, 259, 297, 326, 327, 370, 383, 497.
Palays-Galiana (lo), *voy.* Palay-Galian (lou).
Palheria (rua), *voy.* Palheyra (rua).
Palhey (rua deu) : 259.
— (carriere du), *voy.* Porta-Boqueyra (fossats de), et Las Salineyras (fossats de).
Palhey (fossés du), *voy.* Las Salineyras (fossats de).
Palheyra (rua) : 121, 259, 294, 319, 408, 444, 459, 502.
Palheyre (rue), *voy.* Palheyra (rua).
Palières (porte des), *voy.* Las Salineyras (porta de).
Palis (porta de), *voy.* Paus (porta deus).

Pallays (porte du), *voy.* Calhau (porta deu).
Paludate (à) : 26, 87, 134, 253.
— (dîmes de) : 134.
— (quai de) : 28, 166.
Paludatum (apud), *voy.* Paludate (à).
Palu de Bordeaux : 46, 106, 155, 478, 481, 489.
Panneterie (la) : 435.
Pape (porte du), *voy.* Sent-Syphorian (porta).
Papon (Julian) : Sa maison, 322.
— (rua de), *voy.* Las Sos-Menudas (rua de), et Ome-de-Papon (cantoun de l').
Paratge (Guillaume de) : Sa maison, 308.
Parcheminiers (aux) : 121.
Paris (Salmon) : Sa maison, 517.
Parlement (place du) : 203, 243.
— (rue du) : 119, 147, 160, 203, 220, 224, 453. *Voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Parlement-Saint-Pierre (rue du) : 220. *Voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Parlement-Sainte-Catherine (rue du) : 180, 220, 267, 336. *Voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Paroisses : 145, 481.
— (nombre des) : 145.
Parve-Carpentarie (rua), *voy.* Petita-Carpenteyra (rua de la).
Parvo-Cancerario (rua de), *voy.* Petit-Cancera (rua deu).
Parvo-de-Cancerario (rua de), *voy.* Petit-Cancera (rua deu).
Parvo-Cayfernano (rue de), *voy.* Cayfferneta (rua).
Parvo-Puteo (rua de), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Pas-de-Lanx (rue du), *voy.* Sausseyra (rua).
Pas-Sainct-Georges (au), *voy.* Pas-Saint-Georges (rue du).
Pas-Saint-Georges (carrefour du), *voy.* Porte-Begueyre (cantoun de).
Pas-Saint-Georges (impasse du) : 225. *Voy.* Jehan-Fustey (rua de).
— (rue du) : 2, 6, 207, 208, 217, 218, 225, 235, 238, 239, 253, 271, 274, 279, 281, 308, 309, 333, 336, 339, 453, 461, 488, 496, 503, 504. *Voy.* Espiceys (rua deus), La Gleysa-Belha (rua de), et Porta-Begueyra (rua).
Patriston (Jean) : Son banc au Marché, 436.
Paulin (les) : 17.
Paulin de Pella, auteur cité : 67.
Paus (Arnaud-Guillaume des) : Sa maison, 35, 70, 176, 302.
— (grande rue des) : 70.
— (porta deus) : 7, 12, 35, 37, 46, 47, 54, 67, 70, 96, 97, 99, 100, 143, 162, 176, 177, 181, 184, 220, 224, 225, 277, 302.
— (rue des) : 35, 176, 224, 225.
— (tours près de porte des) : 96, 97.
Paute (Amaubin) : Sa maison, 281.
Paux (porte des), *voy.* Paus (porta deus).
Pavé-des-Chartrons (cours du) : 120, 355, 489.
Pavillon (rue du), *voy.* Pabillon (rua deu).
Payey (Jean) : Sa maison, 486.
Paymentada-de-Maucalhau (rua) : 261, 364, 407.
Paymentada-de-rua-Boau (rua) : 120, 193, 194, 226, 261, 459.
Peaugue ou Peaulgue, *voy.* Peugue.
Pedagen (rua), *voy.* Pey-d'Agen (rua).
Pedouillet (fontaine de), *voy.* Pedouillet (fount de).
— (fount de) : 34, 163, 261, 335, 398.
— (riu ou ruisseau de la font de) : 166.
Peitabin, *voy.* Poitevin.
Peitabina (rua), *voy.* Peytabina (rua).
Peitavina (rua), *voy.* Peytabina (rua).
Pelago (rua de), *voy.* Peugue (rua deu).

Pelagrua (de), *voy.* Pellegrue (de).
Pelagum (ad), *voy.* Peugue (au).
— (mare), *voy.* Peugue (lou).
Pelat (rue du), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Pélegrin : 123.
— (rue) : 6, 179. *Voy.* Bassenxs (rua de).
Pelegris (port deus) : 72, 160.
Pèlerins (chemin des), *voy.* Sent-Jacmes (camin de).
— (port des), *voy.* Pelegris (port deus).
— (porte des), *voy.* Pellerains (portal des).
Pelheys (aus) : 121.
— (fossats deus) : 317. *Voy.* Las Eyras (fossats de).
Pelissey (Antoine du) : Sa maison, 407.
Pelissier (François) : Sa tour, 113.
Pelleau (Amanieu) : Sa maison, 62.
Pellegrue (le cardinal Arnaud de) : 122.
— (Auger de) : Sa maison, 220, 454.
Pellerains (portal des) : 72.
Pelleys (fossats deus), *voy.* Contre-Fossat (rua deu), et Las Eyras (fossats de).
Pendart (tor deu) : 97, 269, 287.
Penteneria (rua), *voy.* Penteneyra (rua).
Penteney (rue), *voy.* Penteneyra (rua).
Penteneyra (rua) : 190, 191, 261, 320, 340, 374.
Penteneyre (rue), *voy.* Penteneyra (rua).
Percuis (rue de), *voy.* La Brousse (rua de).
Pères Jacobins, *voy.* Jacobins (conbent deus).
Pergameys (aus) : 121.
Périgueux (l'évêque de) : 369.
Permentade (rue) : 120, 193, 194, 226, 261. *Voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Peron-de-Saint-Projet, *voy.* Peyron-de-Sent-Projeyt.
Perrault, architecte : 468. — Auteur cité, 421.
Perron-de-Saint-Projet, *voy.* Peyron-de Sent-Projeyct.
Pes-Belh, *voy.* Pez-Belh.
— (rua deu) : 141, 213, 215, 262, 497. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Pesets (rue des), *voy.* Pezet (rua de).
Pessac : 117, 326.
— (camin de) : 116, 117, 142, 262, 326.
— (chemin de), *voy.* Pessac (camin de).
— (rua de) : 116, 262, 326. *Voy.* Pessac (camin de).
Pessacum, *voy.* Pessac.
Petits-Puthau (rue ou chemin des), *voy.* Putz (camin deu).
Pesset (rua de), *voy.* Pezet (rua de).
Peste (hôpital de la) : 26, 42, 131, 143, 255, 256, 328, 359, 361, 373.
— (tour qui est derrière l'hôpital de la) : 114.
Peteran (Guillaume) : 273.
Petita-Carpenteyra (rua de la) : 223, 264, 279, 403, 439, 453, 455, 462.
Petita-Fusteria-de-La-Graba (la) : 479.
Petita-rua-Sent-Aremedi, *voy.* Petita-rua-Sent-Remedi.
Petita-rua Sent-Remedi : 265, 378.
Petit-Brion (au), *voy.* Campairaud (à).
Petit-Caffarnan (rue du), *voy.* Cayfferneta (rua).
Petit-Caffernan (rue du), *voy.* Cayfferneta (rua).
Petit-Cahernan (rue du), *voy.* Cayfferneta (rua).
Petit-Cancera (rua deu) : 119, 148, 175, 223, 263, 308, 309, 310, 341, 443, 456, 492.
Petit-Cancerar (rua deu), *voy.* Petit-Cancera (rua deu)
Petit-Castelet (rue du), *voy.* Petit-Casteret (rua deu).
Petit-Castera (rue du), *voy.* Petit-Casteret (rua deu).

Petit-Casteret (rua deu) : 129, 213, 452. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
— (rua deu) : 263.
Petit-Cayffernam (rue du), *voy.* Cayffernetta (rua).
Petite-Cabreyra (la), *voy.* Crabeyra (la).
Petite-Carpenteyre (rue de la), *voy.* Petita-Carpenteyra (rua de la).
Petite-Intendance (rue de la), *voy.* Pes-Belh (rua deu).
Petite-rue-neuve-des-Capucins, *voy.* Neba (rueta).
Petite-rue-Pont-Long : 391.
Petite-rue-Saint-Remi, *voy.* Petita-rua-Sent-Remedi.
Petite-Taupe (rue de la), *voy.* Sent-German (rua).
Petit-Judas (à) : 477, 496, 497.
— (puits du), *voy.* Judius (putz deus).
— (rue du), *voy.* Putz-deus-Judius (rua deu).
Petit-Lafitte (Auguste), membre de la Commission de publication des Archives municipales : III.
Petit-Loup (rue du), *voy.* Campeu (rua de).
Petit-Paradis (à) : 480. *Voy.* Sent-Caprazi (à).
— (maison du) : 214.
— (rue du), *voy.* Petit-Casteret (rua deu).
Petit-Pont-des-Salinières (rue du), *voy.* Pountets-de-Las-Salineyras (rua deu).
Petit-Puits (rue du) : 282. *Voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Petit-Putz (rua deu), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Petit-Puys (rue du), *voy.* Putz (rua deu).
Petit-Queyron (ruette du) : 500, 501.
Petits-Caperans (rue des) : 203.
Petits-Carmes (rue des), *voy.* Sent-Christoly (rua de).
Petit-Séminaire (le) : 131.
Petits-Judius (rua deus), *voy.* Putz-deus-Judius (rua deus).
Petitz-Puthau (chemin des), *voy.* Putz (camin deu).
— (rue des), *voy.* Putz (camin deu).
Petralonga (aqua de), *voy.* Eau-Bourde (ruisseau de l').
Petri (Guillaume) : Sa maison, 289.
Petri-Berlandi (campanile), *voy.* Pey-Berland (clouchey de).
Petri-de-Loen (rua), *voy.* Pey-de-Loen (rua de).
Petri-de-Macalhau (rua), *voy.* Pey-Macau (rua de).
Petri-de-Macallo (rua), *voy.* Pey-Macau (rua de).
Petri-de-Maqualho (rua), *voy.* Pey-Macau (rua de).
Petri-Gaucelmi (rua), *voy.* Pey-de-Loen (rua de).
Petrus, *voy.* Pierre.
Peugue (au) : 134, 420, 472.
— (la mar deu), *voy.* Peugue (lou).
— (la mayre deu), *voy.* Peugue (lou).
— (le) est nommé Devise : 166.
— (lou), ruisseau : 1, 4, 5, 12, 15, 18, 20, 22, 24, 25, 32, 33, 35, 37, 48, 51, 52, 53, 69, 89, 90, 97, 98, 99, 121, 122, 126, 132, 134, 136, 137, 138, 148, 150, 151, 152, 153, 155, 160, 163, 165, 166, 167, 184, 192, 201, 202, 207, 208, 214, 229, 252, 266, 269, 270, 271, 278, 318, 326, 328, 369, 389, 391, 392, 393, 399, 404, 420, 423, 426, 430, 436, 460, 465, 470, 471, 472, 473, 485, 499, 504, 506.
— (mer du), *voy.* Peugue (lou).
— (molin deu), *voy.* Sent-Andriu (molin de).
— (pont du), *voy.* Peugue (pount deu).
— (porte du) : 12, 51, 72. *Voy.* Brisson (porta deu).

Peugue (pount deu) : 390.
— (puch du), *voy.* Peugue (putz deu).
— (putz deu) : 408.
— (rua deu) : 43, 117, 131, 207, 208, 243, 252, 265, 404, 408.
— (rue du), *voy.* Peugue (rua deu), et Dejus-lo-Mur (rua).
— (ruisseau de), *voy.* Peugue (lou).
— (tors deu) : 14, 53, 98, 278, 392.
— (voûte du) : 53.
Pey, *voy.* Pierre.
Pey-Amaubin (rua de), *voy.* Agassars (rua deus).
Peyator, *voy.* Puyaduy.
Pey-Berland, *voy.* Berland (Pey).
— (clocher) : 387. *Voy.* Pey-Berland (clouchey).
— (clouchey) : 16, 26, 33, 94, 330, 387, 397.
— (place) : 330. *Voy.* Sent-Andriu (plassa de).
Pey-Blanc (rua de), *voy.* Ramon-Forthon (rua de).
Pey-d'Agen (rua) : 267.
Pey-de-Loen (rua) : 257, 267, 289.
Pey-de-l'Oustau (rua de) : 187, 268, 310, 421.
Pey-Esteue (ruette de), *voy.* Beulaigue (rua).
Pey-Forthon (rua de), *voy.* Ramon-Forthon (rua de).
Pey-Gaucelm (rue de), *voy.* Pey-de-Loen (rua).
Pey Johan : Sa vigne, 143.
Pey-Macau (rue de) : 148, 194, 268, 313, 336.
Pey-Malvin (rua de), *voy.* Agassars (rua deus).
Pey-Maubin (rua de), *voy.* Agassars (rua deus).
Peymentade (rue), *voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Peymentade-de-Malo-Calculo (rua), *voy.* Paymentada-de-Maucalhau (rua).
Peymentade-de-ruhe-Bouhaut (rue), *voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Peymental (rue), *voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Pey-Miqueu (porta de) : 12, 72.
— (tor de) : 13, 72, 98, 479.
Pey-Mouton (place de), *voy.* Canteloup (plassa de).
Peyrat : 269.
— (au), *voy.* Peyrat-de-Senta-Crotz.
— (le) : 482.
— (putz deu) : 408, 498.
— (rua deu) : 153, 202, 269, 497.
— (rue de), *voy.* Peyrouze (rua).
— (rue du), *voy.* Peyrouze (rua).
Peyrat-de-Sainte-Croix, *voy.* Peyrat-de-Senta-Crotz.
Peyrat-de-Senta-Crotz (au) : 135, 269, 378, 408, 498.
— (rua deu), *voy.* Peyrat (rua deu).
Peyrelongue (moulin de) : 164.
Peyron (à) : 135.
— (puits du), *voy.* Peyron (putz deu).
— (puteus deu), *voy.* Peyron (putz deu).
— (putz deu) : 184, 280, 327, 405, 408.
— (rua deu), *voy.* Sent-Andriu (rua).
— (rue du) : 135, 340.
Peyron-de-Sainct-Project, *voy.* Peyron (rue du), et Sent-Andriu (rua).
Peyron-de-Sent-Projeyt (au) : 135.
Peyros (Arnaud, de rua) : Sa vigne, 82.
Pey-Ros (rua), *voy.* Planta-Rosa (rua).
Peyrouze (rua) : 202, 269, 287.
Peyssonis (Guillaume) : Sa maison, 225.
Peytabin, *voy.* Poitevin.
Peytabina (rua) : 21, 50, 168, 212, 270, 274, 286, 311, 339, 422, 423, 443, 445, 446, 495.
Peytauina (rua), *voy.* Peytabina (rua).
Peyteuine (rua), *voy.* Peytabina (rua).
Pez-Belh (lou) : 436.
Pezet (rue ou rue de), *voy.* Artigua (rua de).

Pezet (rua de) : 271, 306.
Philippot-de-Mortemar (tor de) : 14, 99.
Pian (Guillaume,Arnaud du) : Sa maison, 94, 315.
Pibanh (Pey) : Sa maison, 364.
Picabet (Mathieu) : Son testament, 359, 371.
Pichadey (rue), *voy*, Puyaduy-de-La-Graba (rua deu).
Pictavinia (rua), *voy*. Peytabina (rua).
Pierre (croix de), *voy*. Segure (crotz de).
Pierre-de-Loen (rue), *voy*. Pey-de-Loen (rua).
Pierre-Michel (porte de), *voy*. Pey-Miqueu (porta de).
— (tour de), *voy*. Pey-Miqueu (tor de).
Pierreuse (rue), *voy*. Peyrouze (rua).
Piffre (rue du), *voy*. Beulaigue (rua).
Piis (Guillaume de) : Sa maison, 439.
— (la famille de) : 439.
Pilars (los), *voy*. Pilars-de-Tudela (los).
Pilars-de-Tudela (los) : 2, 23, 175, 178, 272, 305, 421, 468.
— (rua deus), *voy*. Bassan (rua de).
Pilet (rue) : 191, 261. *Voy*. Penteneyra (rua).
Piliers-de-Tutelle (les), *voy*. Pilars-de-Tudela (los).
— (rue des) : 175, 178, 179, 267. *Voy*. Bassan (rua de), et Pey-d'Agen (rua).
Pillas (les), *voy*. Pilars-de-Tudela (los).
Pimentade (rue), *voy*. Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Pin (Bertrand du) : Sa tour, 72, 73.
— (porta deu), *voy*. Pey-Miqueu (porta de).
— (Ramon deu) : Son jardin, 129.
— (tour du) : 73, 140.
Pingues (rue des), *voy*. La Brousse (rua de).
Pinhadors (cantoun deus) : 339.
Pinhadors (rua deus) : 175, 247, 271, 275, 283, 333, 338, 341, 411, 432, 464.
Pinhedors (rua deus), *voy*. Pinhadors (rua deus).
Pinquet (rua deu) : 272.
Pinu (de), *voy*. Piis (de).
Pipas (à) : 136, 137, 417, 420.
Pipaux, *voy*. Pipas.
Places : 329.
Plans (rua deus) : 242, 272, 458.
Planta-Rosa (rua) : 273, 458.
Planter (Raymond) : 132.
Planterium-Sancti-Martini-de-Monte-Judaico, *voy*. Plantey-deus-Judius (au).
Planterose (rue), *voy*. Planta-Roza (rua).
Plante-Roze (rue), *voy*. Planta-Roza (rua).
Plantey-de-Campauri (au) : 477.
Plantey-de-Font-d'Audeya (au) : 476.
Plantey-de-Sent-Nicolas (au) : 360, 478. *Voy*. La Crozilla.
Plantey-deus-Judius (au) : 136, 479.
Plantier-de-Saint-Nicolas, *voy*. Plantey-de-Sent-Nicolas.
Plantier-des-Juifs, *voy*. Plantey-deus-Judius.
Plassan (Jean de) : Sa maison, 439.
Plassano (de), *voy*. Plassan.
Platea (paroisse), *voy*. Nostra-Dona-de-La-Plassa (parropia).
Plateforme (rue de la) : 282, 283. *Voy*. Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Podensac (Trenque de) : Sa maison, 188.
Podii (de), *voy*. Puch (de ou du).
Podii-Cabrerii (rua), *voy*. Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Podii-de-Malamorte (rua), *voy*. Sent-Pau (rua).
Podio (de), *voy*. Puch (de ou du).
— (rue), *voy*. Entre-dos-Murs (rua d').
Podium-de-Malamorte (apud), *voy*. Putz-de-Malamort (au).
Poids public (le) : 436.
Poids-Vieux (le), *voy*. Pez-Belh (lou).
Poisson-Salé (au ou le) : 19, 167, 413.

Poisson-Salé (estey du) : 271.
— (marché du) : 436.
— (rue du) : 393. *Voy.* La Cadena (rua de).
Poissonnerie-de-Sainte-Croix (jardin de la) : 517.
Poissonnerie-Salée (pont près de la) : 391.
Poitevin (Brie de) : Sa vigne, 46.
— (Guillaume), jurat : 389. — Sa maison, 283.
— (Martin), jurat : 70.
Poitevine (fontaine de rue) : 150, 398.
— (impasse) : 167.
— (rue), *voy.* Peytabina (rua).
Pojador, *voy.* Puyaduy.
Polignac (Le Blanc, seigneur de) : 175.
Pomareda (Arnaud de) : Sa maison, 336.
Pomeriis (de), *voy.* Pommiers (de).
— (domus), *voy.* Pomeys (oustaus de).
Pomeys (de), *voy.* Pommiers (de).
— (oustaus de) : 458.
— (rua deus) : 42, 273, 274, 458.
Pomiers (de), *voy.* Pommiers (de).
Pommiers, à Vérac (seigneurs de) : 491.
— (Guillaume-Raymond de) : Ses maisons : 458.
— (Guillaume-Sans de), maire de Bordeaux : 458.
— (Hélies de) : Son chai, 512.
— (la famille de) : Ses maisons, 458.
— (M. de) : Sa tour, 97.
— (maisons de), *voy.* Pomeys (oustaus de).
— (Raymond de) : 291, 308.
— (rue des), *voy.* Pomeys (rua de).
— (Sans de) : 458.
Pons (Jean) : Sa maison, 200.
— (Pierre) : Sa maison, 200.
Pont (au) : 53, 107, 108, 136, 162, 499.
— (estey deu) : 36, 53, 167, 426. *Voy.* Peugue (lou).
— (place du) : 124.
Pontcastel (Jean de) : Sa maison, 61.
Pont-de-Brion (rua deu), *voy.* Judaïca (rua).
Pont-de-La-May : 165.
Pont-de-La-Mosca, *voy.* Pont-de-La-Mousque.
Pont-de-La-Mouche (rue du), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Pont-de-La-Mousque (au) : 99, 100.
— (fossé du) : 58, 59.
— (rue du) : 5, 32, 33, 101, 102, 169, 204, 211, 213, 214, 264, 276, 440. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d'), et Porta-deus-Paus (rua).
— (tour ou tourette du), *voy.* Pount-de-La-Mosca (tor redonde deu).
— (tour ronde du), *voy.* Pount-de-La-Mosca (tor redonde deu).
Pont-de-Las-Salineyras (rua deu), *voy.* Pountets-de-Las-Salineyras (rua deus).
Pont-des-Salinières (rue du), *voy.* Pountets-de-Las-Salineyras (rua deus).
Pont-du-Guit (au), *voy.* Larribet (à).
Pontebet (chemin qui va à) : 136.
Pontelier, auteur cité : v, *passim.*
Pontem (ad), *voy.* Pont (au).
Pontem-Longum (apud), *voy.* Pount-Loung (à).
Pontet-des-Salinières (rue du), *voy.* Pountets-de-Las-Salineyras (rua deus).
Pontets (rue des) : 226, 278. *Voy.* Pountets-de-Las-Salineyras (rua deus).
Pontis (esterium), *voy.* Estey-du-Pont.
Pont-Long, *voy.* Pount-Loung.
— (chemin de), *voy.* Pount-Long (camin de).
— (croix de), *voy.* Pount-Long (crotz de).
— (rue) : 137, 249, 326. *Voy.* Pount-Loung (camin de).
— (ruisseau qui vient de) : 420.
Pont-Neuf : 369.
Ponts : 389.
Pont-Sainct-Jean, *voy.* Pount-Sent-Johan.

Pont-Sainct-Jehan (balouard de), *voy.* Pont-Saint-Jean (boulevard du).
Pont-Saint-Jean (au ou le), *voy.* Pont (au).
— (boulevard du) : 81.
— (chapelle du), *voy.* Sent-Johan (capera).
— (estey du), *voy.* Peugue (lou).
— (oratoire du), *voy.* Sent-Johan (hospitau de).
— (porte du), *voy.* Sent-Johan (porta).
Pont-Saint-Johan (tour qui est deça l'estier du) : 113.
Pont tubulaire du chemin de fer : 161.
Popin (Goyon) : Sa maison, 260, 488.
Porge-de-Nostra-Dona-de-La-Plassa (crotz deu) : 384.
Porge-de-Sent-Miqueu (putz deu) : 405, 409.
Porges, *voy.* Cimetières.
Port (porta deu) : 464.
— (rua deu) : 12, 87, 153, 235, 274, 378, 379, 464, 484, 501.
— (rue du) : 12, 235, 274. *Voy.* Port (rua deu).
Porta (de), *voy.* La Porte (de).
Porta-Begueyra (rua) : 217, 218, 272, 274, 488. *Voy.* Cer-Bolant (rua deu), et Espiceys (rua deus).
Porta-Boqueyra (breuterias de), *voy.* Breuterias de Porta-Boqueyra.
— (cantoun de) : 339.
— (fossats de) : 259, 320, 321, 340.
— (putz de) : 409.
Porta-de-La-Cadena (rua de la), *voy.* Pourtau-de-La-Cadena (rua deu).
Porta-de-Palis (rua), *voy.* Porta-deus-Paus (rua de), et Sent-Remedy (rua).
Porta-deus-Paus (cantoun de) : 334, 339.
— (rua de) : 71, 276, 302, 303, 440. *Voy.* Sent-Remedy (rua).
Porta-Digeu (rua de), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Porta-Digeus (rua de), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Porta-Dijeu (rua de), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
— (croix dans la rue de) : 384.
Porta-Dijeus (rua de) : 48, 57, 58, 93, 139, 146, 147, 148, 188, 212, 215, 217, 275, 276, 280, 288, 290, 299, 300, 301, 306, 307, 329, 335, 353, 358, 375, 376, 384, 401, 407, 415, 426, 431, 432, 444, 445, 446, 460, 466, 472, 487, 492, 498, 507.
Porta-Dijius (rua de), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Portador de Sent-Miqueu, *voy.* Puyaduy de Sent-Miqueu.
Porta-Espaignau (à) : 125, 137.
Porta-Espanos (à), *voy.* Porta-Espaignau (à).
Portal-Sainct-Julien (rue du), *voy.* Sent-Julian (rua).
Portam-Despanos (apud), *voy.* Porta-Espaignau (à).
Porta-Medoca (breuterias de), *voy.* Breuteterias de Porta-Medoca.
— (fossat de), *voy.* Tropeyta (fossats de).
— (rua) : 26, 146, 148, 189, 264, 275, 276, 302, 322, 334, 335, 432.
Porta-Medoqua, *voy.* Porta-Medoca.
Porta-Medouqua (fossat de), *voy.* Tropeyta (fossats de).
Porta-Neba (à) : 491.
— (rua), *voy.* Duras (rua de).
Portanets (porte des) : 36, 37.
— (rue des) : 10.
Porta-Neua (à), *voy.* Porta-Neba.
— (rua), *voy.* Duras (rua de).
Porta-Sent-Andriu (rua de la), *voy.* Sent-Andriu (rua).
Porta-Sent-Pey (rua de) : 277.
Portator de Sent-Miqueu, *voy.* Puyaduy de Sent-Miqueu.
Portau-Barrat (rue du) : 75, 104, 181.
Portau-de-La-Cadena (rua deu) : 230, 277.
Port de la Lune : 15.

Porte-Basse (rue) : 207, 208, 287, 313, 336, 346, 411. *Voy.* Putz-de-Toscanan (rua deu), et Sent-Andriu (rua).
Porte-Begere (rue), *voy.* Porta-Begueyra (rua).
Porte-Begueyre (cantoun de) : 50, 225, 339, 455.
— (carrefour de), *voy.* Porte-Begueyre (cantoun de).
— (rue), *voy.* Porta-Begueyra (rua).
Porte-Biguerie (quadrivium), *voy.* Porte-Begueyre (cantoun de).
Porte-Bigueyre (quadrivium de), *voy.* Porte-Begueyre (cantoun de).
Porte-Bouqueyre (boucheries de), *voy.* Breuterias de Porta-Boqueyra.
— (puits de), *voy.* Porta-Boqueyra (putz de).
Porte-Bouquière (fontaine de), *voy.* Pedouillet (font de).
Porte-de-Cor (rue de), *voy.* Chapeau-Rouge (cours du), et Tropeyta (fossats de).
Porte-de-La-Cadène (rue de la), *voy.* Portau-de-La-Cadena (rua deu).
Porte-de-Palis (quadrivium), *voy.* Porta-deus-Paus (cantoun de).
Porte-des-Paux (rue), *voy.* Porta-deus-Paus (rua de), et Sent-Remedy (rua).
Porte-des-Trois-Maries (rue de la) : 335.
Porte-Dijeaux (croix dans la rue), *voy.* Porta-Dijeus (croix dans la rue).
— (rue de la) : 57, 139, 275, 290, 498. *Voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Porte-Médoc (boucheries de), *voy.* Breuterias de Porta-Medoca.
— (rue), *voy.* Porta-Medoca (rua).
Porte-Medulce (rua), *voy.* Porta-Medoca (rua).
Porte-Neuve (rue) : 240. *Voy.* Duras (rua de), et Neba-de-Campauria (rua).
Portes : 6, 45, 476.
Porte-Saint-Julien (cul-de-sac de la), *voy.* Aroudet (ruetta).
Porte-Saint-Pierre (rue de), *voy.* Porta-Sent-Pey (rua de).
Porte-Vigeire (rue), *voy.* Porta-Begueyra (rua).
Porte-Vigerie (rue), *voy.* Porta-Begueyra (rua).
Port-Mahon (impasse du), *voy.* Carles (rue).
Port-Peyron (à) : 138.
Ports : 159, 484.
Portum-Despanos (apud), *voy.* Porta-Espaignau (à).
Poste (rue du), *voy.* Dissente (rua).
Poste aux lettres (hôtel de la) : 188, 280.
Poton (Blanche) : Sa maison, 254.
Poudiot (rue) : 213, 216, 297, 320. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Poudre et artillerie de la ville (emplacement du moulin à faire la) : 260.
Pount (au), *voy.* Pont (au).
Pount-de-La-Mosca (cantoun deu) : 390.
— (rua), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
— (tor deu), *voy.* Pount-de-La-Mosca (tor redonde deu).
— (tor redonde deu) : 14, 24, 68, 96, 99, 104, 109, 169.
— (torreta deu), *voy.* Pount-de-La-Mosca (tor redonde deu).
Pount-de-La-Mosqua (rua deu), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Pount-de-La-Mousqua (rua deu), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Pountets-de-Las-Salineyras (rua deus) : 226, 278, 496, 498.
Pount-Loung (à) : 85, 118, 132, 135, 137, 325, 326, 338, 350, 391, 417.
— (camin de) : 132, 326, 480.
— (crotz de) : 153, 383, 384.
— (pont de) : 391.
Pount-Sent-Johan (cantoun deu) : 340.
— (estey deu) : 270.
— (hospitau deu), *voy.* Sent-Johan (hospitau de).

Pount-Sent-Johan (porta deu), *voy.* Sent-Johan (porta).
— (rua deu) : 52, 53, 278, 340, 399, 495, 498.
— (tor ou torelete deu) : 14, 47, 81, 99, 100, 129.
— (tors deu), *voy.* Peugue (tors deu).
Pourtau-Barrat (rua deu), *voy.* Tropeyta (rua de).
Pourtau-de-La-Cadena, *voy.* Portau-de-La-Cadena
Pousse-Penilh (rua de) : 148, 253, 279.
Poyador, *voy.* Puyaduy.
— (rua deu), *voy.* Puyaduy de Las Salineyras.
Poyador de Las Salineyras, *voy.* Puyaduy de Las Salineyras.
Poyaduy (pount deu) : 391.
Poyau (Arnaud du) : Sa maison, 283.
— (Pierre du) : Sa maison, 283.
Poyaus, *voy.* Puyaus.
— (Antoine des) : Sa maison, 485.
Pradeau (Arnaud) : 288.
Pradet (à) : 489.
Pradets (aux), *voy.* Pradet (à).
— (maison noble des) : 489.
Pradetz, *voy.* Pradet.
Prat (au) : 139, 178, 257, 480.
— (Guillaume du) : 121. — Sa maison, 203, 268.
— (rua ou rueta deu) : 45, 61, 139, 257, 279.
Prat de Senta-Crotz (au) : 480.
Prato (de), *voy.* Prat (du).
Prat-Pudent (pré de) : 483.
Prebostat de Sent-Seurin (oustau de la) : 458.
Predicadors (los), *voy.* Jacobins (conbent deus).
— (rua deus), *voy.* Burga (rua deu).
Préfecture (hôtel de la) : 229.
Premier accroissement de Bordeaux : 7, 33.
Première enceinte de Bordeaux : 3, 31.
Prevost (Jeannot) : Sa maison, 270.
Prévot (Antoine), *voy.* Prévot de Sansac.
Prévot de Sansac (Antoine), archevêque de Bordeaux : 516, 517.
Prévôt de Saint-Seurin, *voy.* Sent-Seurin (prebost de).
Prévôté (rue de la) : 242. *Voy.* Plans (rua deus).
Prévôté de Saint-Seurin (maison de la), *voy.* Prebostat de Sent-Seurin (ostau de la).
Prieur de Bardenac (maison du), *voy.* Prior de Bardenac (oustau de).
Prieur de Cayac (maisons du), *voy.* Prior de Gayac (oustaus deu).
Prior de Bardenac (oustau deu) : 458.
Prior de Cayac (oustau deu) : 459.
Pruet (rua), *voy.* Mossen-Cadene (rua de).
Puch (Antoine du) : Sa maison, 216.
— (Archambaud du) : Sa maison, 180, 259.
— (Arnaud du) : Sa maison, 514.
— (Gaston du) : Son jardin, 320.
— (Guillaume du) : 462. — Ses maisons, 103, 236.
— (Jeanne de) : 103.
— (Pelegrin du) : Sa maison, 180, 259.
— (rue du), *voy.* Ferradre (rua).
— (ruelle du), *voy.* Putz (rua deu).
Puch, de Sauveterre (Jean du) : 180.
Puch-de-Toscanan (rue du), *voy.* Putz-de-Toscanan (rua deu).
Puch-de-Trescalan ou Trescallan (rua deu), *voy.* Putz-de-Toscanan (rua deu).
Puch-de-Trescanant (rue du), *voy.* Putz-de-Toscanan (rua deu).
Puch-deu-Mercat (rua deu), *voy.* Mercat (rua deu).
Puch-Moton (hospitau de) : 359, 364.
Puch-Mouton (Arnaud de) : 364.
— (Bernard de) : Ses maisons, 307.
— (chapelle de) : VII.

Puch-Mouton (hôpital de), *voy.* Puch-Moton (hospitau de).
— (hospitau de), *voy.* Puch-Moton (hospitau de).
— (marquese de) : Sa maison, 503.
Puch-Oubert (rue du), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Puch-Paulin (casau de) : 472.
— (castet de ou lou) : 317, 322, 460, 472.
— (oustau de) : 460.
— (parropia de), *voy.* Nosta-Dona-de-Puch-Paulin (parropia de).
— (plassa de) : 262, 322, 374.
Puch-Ubert (rue du), *voy.* Puch-Ubert (rua deu).
Puet (Jean) : Sa maison, 399.
Puh-deus-Faures (rua deu), *voy.* Menuts (rua deus).
Puiadieu (rue), *voy.* Puyaduy de La Graba (rua deu).
Puifferrat (le marquis Théobald de), membre de la Commission de publication des Archives municipales : III, VIII.
Puignes (rue des), *voy.* La Brousse (rua de).
Puious (Guillaume du) : Sa maison, 222.
Puis (ruelle du), *voy.* Putz (rua deu).
Puis-Salé (au) : 286.
Puits : 461.
— (chemin du), *voy.* Putz (camin deu).
— (ruelle du), *voy.* Putz (rua deu).
Puits-d'Ailhan (rue du), *voy.* Alhan (rua d').
Puits-de-Bagnecap (rue du), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Puits-de-Cadaujac (rue du), *voy.* Judaïca (rua).
Puits-de-Canteloup (rue du), *voy.* Putz-de-Canteloup (rua deu).
Puits-de-Malemort, *voy.* Putz-de-Malamort.
— (rue du) : 139.
Puits-de-Na-Marian (rue du), *voy.* Putz-de-Canteloup (rua deu).
Puits-de-Sainte-Gemme (rue du), *voy.* Putz-de-Senta-Gema (rua deu).
Puits-des-Alaudats (rue du), *voy.* Putz-deus-Alaudats (rua deu).
Puits-Descazeaux (rue du) : 285. *Voy.* Putz-deus-Caseaus (rua deu).
Puits-des-Cujoles (rue du), *voy.* Costinhan (rua de).
Puits-Descujols (rue du) : 148, 203, 204. *Voy.* Costinhan (rua de).
Puits-des-Faures (rue du), *voy.* Menuts (rua deus).
Puits-des-Juifs (rue du), *voy.* Putz-deus-Judius (rua deu).
Puits-de-Toscanan (porte du), *voy.* Putz-de-Toscanan (porta deu).
— (rue du), *voy.* Putz-de-Toscanan (rua deu).
Puits-de-Trescanant (rue du), *voy.* Putz-de-Toscanan (rua deu).
Puits innommés : 411.
Puits qui est dans la Grand-rue-Sainte-Croix : 114.
Puits-Vieux-du-Hâ (rue du), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rue deu).
Puitz-de-Bagnecap (rue du), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Puitz-de-Malemort (rue du), *voy.* Sent-Pau (rua).
Pujade, *voy.* Puyaduy et La Puyade.
— (rue de la) : 141.
Pujadieu (rue), *voy.* Puyaduy-de-La-Graba (rua deu).
Pujaduy (rue), *voy.* Puyaduy-de-La-Graba (rua deu).
Pujols (maison d'Antoine des), *voy.* Puyaus (oustau d'Antoni deus).
Pus-deus-Judeuxs (rua deu), *voy.* Putz-deus-Judius (rua deu).
Pus-deus-Judius (rua), *voy.* Putz-deus-Judius (rua deu).

Pus-Salat (rua deu), *voy.* Putz-Salat (rua deu).
Putei-Crabey (rua), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Putei-de-Banhacap (rua), *voy.* Putz-de-Banhacap (rua deu).
Putei-de-Cantalupo (rua), *voy.* Putz-de-Canteloup (rua deu).
Putei-de-Casalibus (rua), *voy.* Putz-deus-Casaus (rua deu).
Putei-de-Cuyoles (rua), *voy.* Costinhan (rua de).
Putei de-Malamorte (rua), *voy.* Sent-Pau (rua).
Putei-deus-Alaudatz (rua), *voy.* Putz-deus-Alaudatz (rua deu).
Putei-Fabrorum (rua), *voy.* Menuts (rua deus).
Putei-Judeorum (rua), *voy.* Putz-deus-Judius (rua deu).
Putei-Veteris-de-Farro (rua), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Puteo (rua de), *voy.* Putz (rua deu).
Puteo-Uberto (rua de), *voy.* Putz-Ubert (rua deu).
Puteus-de-Malamorte, *voy.* Putz-de-Malemort.
Putey-de-Malamorte (rua), *voy.* Sent-Pau (rua).
Putins (rue des), *voy.* Mora (rua deu).
Putoye (rue), *voy.* Putz (camin deu).
Putoys (rue). *voy.* Mora (rua deu).
Putris (rue des), *voy.* Mora (rua deu).
Puts-de-Malamort, *voy.* Putz-de-Malamort.
Putz (camin deu) : 327, 409.
— (rua deu) : 134, 279, 405, 408.
Putz-Belh (lo) : 282.
Putz-Belh-deu-Far (rua deu) : 131, 141, 282, 403, 406, 442.
Putz-Crabey (rua deu), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Putz-de-Banhacap (rua deu), *voy.* Putz-de-Banhacat (rua deu).
Putz-de-Banhacat (rua deu) : 147, 148, 281, 309, 341, 403, 445, 453, 456.
Putz-de-Bertulh (rua deu) : 284.
Putz-de-Cadaujac (rua), *voy.* Judaïca (rua).
Putz-de-Canteloup (rueta deu) : 284, 405.
Putz-de Cujoles (rua deu), *voy.* Costinhan (rua de).
Putz-de-Cuyolas (rua deu), *voy.* Costinhan (rua de).
Putz-de-Cuyolles (rua deu), *voy.* Costinhan (rua de).
Putz-de-Las-Combas (rua deu) : 286.
Putz de Malamort (au) : 139, 300.
Putz-de-Malemort (rua deu), *voy.* Sent-Pau (rua).
Putz-de-Na-Marian (rua deu), *voy.* Putz-de-Canteloup (rua deu).
Putz-des-Cujoles (rua deu), *voy.* Costinhan (rua de).
Putz-de-Sent-Projeyt (cantoun deu), *voy.* Sent-Projeyt (cantoun de).
Putz-de-Senta-Gema (rua deu) : 237. *Voy.* Senta-Gema (rua).
Putz-de-Toscanan (porta deu) : 74.
— (rua deu) : 97, 207, 208, 269, 270, 287, 346, 411, 466.
Putz-deu-Peyrat (rua deu), *voy.* Peyrat (rua deu).
Putz-deus-Alaudatz (rua deu) : 280, 376, 401, 432.
Putz-deus-Alodatz (rua deu), *voy.* Putz-deus-Alaudatz (rua deu).
Putz-deus-Casaus (rua deu) : 285, 406.
Putz-deus-Faures (rua deu), *voy.* Menuts (rua deus).
Putz-deus-Judius (rua deu) : 172, 199, 212, 230, 238, 239, 285, 402, 407, 422, 440, 441, 446, 450, 494, 499.
Putz-Salat (rua deu) : 286, 406, 407, 433, 434.
Putz-Ubert (rua deu) : 287, 492.
Puy (Bidau deu) : Sa maison, 311.
— (du), *voy.* Puch (de ou du).
— (Guillaume du) : Sa maison, 232, 462.

Puy (Isabe du) : Sa maison, 364.
Puyade (la) : 139.
Puyadey (rue), *voy.* Pountets-de-Las-Salineyras (rua deus).
Puyador, *voy.* Puyaduy.
— (rue du), *voy.* Puyaduy de Las Salineyras (au).
Puyador Petri-Armandi, *voy.* Puyaduy de Pey-Armand.
Puyadour, *voy.* Puyaduy.
Puyaduy (lou) : 234.
— (rua deu), *voy.* Puyaduy de Las Salineyras (au), et Las Salineyras (fossats de).
— (rue du) : 172. *Voy.* Puyaduy de La Graba (rua deu).
Puyaduy de La Fusteria (au) : 139.
Puyaduy de La Graba (rua deu) : 60, 140, 141, 172, 205, 209, 221, 288.
Puyaduy de Las Salineyras (au) : 19, 64, 72, 73, 107, 108, 110, 126, 127, 128, 129, 139, 140, 162, 226, 227, 286, 287, 288, 320, 321, 391, 406, 434, 479. *Voy.* Las Salineyras (fossats de).
Puyaduy de Pey-Armand (lo) : 140, 234.
Puyaduy de Pierre-Armand (le), *voy.* Puyaduy de Pey-Armand (lo).
Puyaduy de Puch-Paulin : 140.
Puyaduy de Puy-Paulin, *voy.* Puyaduy de Puch-Paulin.
Puyaduy de Saint-Michel, *voy.* Puyaduy de Sent-Miqueu.
Puyaduy de Sent-Miqueu : 141, 148, 165, 288.
Puyaduy Sancti-Michaelis, *voy.* Puyaduy de Sent-Miqueu.
Puyator, *voy.* Puyaduy.
Puyatorium de Las Salineiras (apud), *voy.* Puyaduy de Las Salineyras (au).
Puyaus (maison d'Antoine des), *voy.* Puyaus (oustau d'Antoni deus).
— (oustau d'Antoni deus) : 459, 485.
Puy-Cabre (rua de), *voy.* Putz-Belh-deu-Far (rua deu).
Puy-Crabe, *voy.* Puy-Crabey.
Puy-Crabey (à) : 141, 282.
— (rua de), *voy.* Putz-Belh-deu-deu-Far (rua deu).
Puy-de-Cujolz (rue du), *voy.* Costinhan (rua de).
Puy-de-Malamort, *voy.* Putz-de-Malamort.
Puy-de-Malemort (rue du), *voy.* Sent-Pau (rua).
Puy-de-Sainct-Project (carrefour du), *voy.* Sent-Project (cantoun de).
Puy-des-Combes (rue), *voy.* Putz-de-Las-Combas (rua deu).
Puy-des-Niotz (rue du) : 203, 204.
Puy-de-Toscanan (porte du), *voy.* Putz-de-Toscanan (porta deu).
Puy-deus-Faures (rua du), *voy.* Menuts (rua deus).
Puyjadis (Etienne) : Sa maison, 304.
Puy-Malin (rue du), *voy.* Agassars (rua deus).
Puymentade (rue), *voy.* Paymentada-de-rua-Boau (rua).
Puy-Moibin (rue), *voy.* Agassars (rua deus).
Puyoliis (Raymond de) : 122.
Puy-Paulin (château de) : 101, 102, 178, 214, 215, 460.
— (cimetière de) : 460.
— (jardin de), *voy.* Puch-Paulin (casau de).
— (écuries du château de) : 460.
— (église), *voy.* Nostra-Dona-de-Puch-Paulin (gleysa).
— (le) : 7.
— (maison de), *voy.* Puy-Paulin (château de).
— (paroisse), *voy.* Nostra-Dona-de-Puch-Paulin (parropia).
— (place) : 146, 460.
— (titres de la maison de) : 244.
Puy-Sallé (rue du), *voy.* Putz-Salat (rua deu).
Puys-d'Ailhan (rue du), *voy.* Alhan (rua d').

Puys-de-Haillan (rue du), *voy.* Alhan (rua d').
Puytade-de-Puy-Paulin (la), *voy.* Puyaduy de Puch-Paulin.
— (rue de la) : 141.

Q

Quadrivio-Sancti-Projecti (breuterie de), *voy.* Breuterias de Sent-Projeyt.
Quais (sur les) : 127.
Quais de Bordeaux : 127.
Quartiers : 115, 477.
Quatre-Cantouns (cantoun deus) : 340.
Quercu (de), *voy.* Casse (du).
Queyrias (las) : 15, 131, 141, 162.
Queyries (les), *voy.* Queyrias (las).
Quinconces (esplanade des) : 119.
— (les), *voy.* Quinconces (place des).
— (place des) : 39, 47, 122, 139, 229.
Quinsac : 159.

R

Rabelais : 127.
Radulphe de Tours, évêque de Périgueux : 369.
Ramaffort (Arnaud de) : Sa maison, 499.
Ramaforti, chanoine de Saint-André : 325.
Ramon et Ramond, *voy.* Raymond.
Ramon-Forthon (rua de) : 181, 267, 268, 288, 289.
Ramon-Johan (rua de), *voy.* Cans (rua deus).
Rampnulphe (Pierre) : Sa vigne, 328.
Ramund, *voy.* Raymond.
Ramund (Galharde de) : Ses maisons, 190.
Ramundi-Forthonis (rua), *voy.* Ramon-Forthon (rua de).
Ramundi-Johannis (rua de), *voy.* Cans (rua deus).
Rampson (Guillaume) : Sa vigne, 133.
Randon (Agnès) : Sa maison, 244.
Ransy (Jacques) : Sa maison, 415.
Raphael (Jean) : Sa maison, 500.
Ratabop (Pierre) : Son jardin, 273.
— (Raymond) : Son jardin, 273.
Rausan (maison de) : 445.
— (maison du seigneur de) : 499.
Rauzan (oustau de), *voy.* Duras (oustau de).
— (porta de), *voy.* Duras (porta de).
— (rua de), *voy.* Duras (rua de).
Raymon (Arnaud), jurat : 68. — Sa maison, 512.
Raymond (Gabriel de), seigneur de Vignoles, Saint-Paul, Sallegourdes, etc. : Sa maison, 296.
— (Jean de) : Sa maison, 294.
— (Pierre de) : Sa vigne, 119.
Raymund (Pierre de) : Sa maison, 257.
Raymundus, *voy.* Raymond.
Razac (Pierre) : Sa maison, 354.
Reclusa, *voy.* La Reclusa (capera de).
Recollets (couvent des Pères) : 118, 249.
— (jardin des) : 256.
Rector de Sent-Elegi (oustau deu) : 78, 460.
Redel (Nicolas de) : Sa maison, 420.
Regis (tabula), *voy.* Umbreyra (castet de l').
— (turris domini), *voy.* Rey (tor deu).
Regium (castrum), *voy.* Umbreyra (castet de l').
Regnard (oustau deu), *voy.* Renard (oustau deu).
Religieuses (rue des), *voy.* Sent-German (rua), et Caperans-de-Sent-German (rua deus).
Religieuses de Saint-Dominique (les), *voy.* Sos de Senta-Catharina (las).
Religieuses de Sainte-Catherine (les), *voy.* Sos de Senta-Catharina (las).

Religieuses de Sainte-Claire (les), *voy.* Sos-Menudas (las).
Remparts (rue des) : 5, 10, 11, 32, 39, 40, 76, 85, 92, 103, 139, 213, 215, 295, 301, 407. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Remparts-des-Teigneux, *voy.* Entre-dos-Murs (rua d'), et Remparts (rue des).
Remps (Jean de) : Sa vigne, 479.
Renard (oustau deu) : 239, 461.
— (rue du), *voy.* Las Combas (rua de).
Renaud (Pierre) : Sa maison, 281.
Renier (rue), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Renière (rue) : 111, 206, 213, 215, 216, 255, 398, 431. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Repenties (ruette des), *voy.* Boglon (ruetta (de).
Retge (porta deu) : 11, 23, 67, 68, 74, 210, 268, 310, 476.
— (tour du) : 13, 23, 68, 74, 104.
Reveney (rue), *voy.* Trompilhon (rua de).
Revertis (Raymond) : Sa maison, 280.
Revesques (fossats de) : 321.
— (passage de), *voy.* Revesques (rue de).
— (rue de) : 321.
Rey (tor deu) : 100, 311, 423, 439.
Reynié (rue), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Reynier (Pierre) : 235.
Ribauds (le roi des) : 27.
Ricard (Arnaud) : Sa maison, 510.
Ricardus, *voy.* Ricard.
Richard (Boyer) : Sa maison, 309.
Richelieu (le cardinal de), duc de Fronsac : 491.
— (place) : 478.
— (rue) : 52, 53, 98, 167.
Rideau, notaire : 481.
Rigault (Pierre) : Sa vigne, 472.
Rignac (Jean de) : Sa maison, 340.
Rions (Bonet de) : Sa maison, 481, 482.
— (ville de) : 34.
Riperie (Pierre), chanoine de Bordeaux : 237, 325.
Riquet (tour de) : 46, 101.
Rivière (Nicolas), notaire : 116.
Robert, jurat : 413.
— (Helie) : Ses propriétés, 185.
— (Jean) : Sa maison, 502.
Robbertus, *voy.* Robert.
Robillard (Giraud) : Sa maison, 495.
Roborel de Climens (L.), membre de la Commission de publication des Archives municipales : III.
Rocella (porta), *voy.* La Rocella (porta de).
Rocerra (porta), *voy.* La Rocella (porta de).
Roche : Sa maison, 186.
— (Helliot) : Sa tour, 113.
Rochefort (comte de) : VIII.
Rodier (Etienne) : Sa maison, 505.
Rodrigues-Pereyre (rue) : 272, 307, 327, 346. *Voy.* Trenqueyra (rua).
Roeda (Bertrand) : Son jardin, 492.
Roger (Fort) : Sa maison, 196.
Rohan (place) : 4, 10, 40, 117, 174, 207, 208, 473.
— (rue) : 1, 4, 117, 471, 473.
Roi (tour du), *voy.* Rey (tor deu).
Romain (port) : 160.
Romaines (tours) : 101.
— de l'est (tours) : 102.
— de l'ouest (tours) : 103.
— du nord (tours) : 101.
— du sud (tours) : 102.
Romarin (rue du), *voy.* Molin-de-Sent-Andriu (rua deu).
Romiu (camin), *voy.* Sent-Jacmes (camin de).
Roquetaillade (château de) : 461.
— (le seigneur de) : Sa maison, 461, 516.
— (maison du seigneur de), *voy.* Roquetalhada (oustau deu senhor de).
— (seigneurie de) : 461.
Roquetalhada (coustau deu senhor de) : 461.
Ros (Arnaud de) : Sa maison, 477.
— (Jean) : Sa maison, 477.

Ros (Pierre) : 273, 274.
— (rue) : 273.
Rosaffontz (Marie de) : Sa maison, 401.
Rosan (maison de) : 445.
— (rueta de) : 289, 445, 499.
Rosella (porta), *voy.* La Rocella (porta de).
Rossella (Vigerie de) : 224.
Rostaing, *voy.* Rostanhd.
Rostand et Rostanh, *voy.* Rostanhd.
Rostanhd (Arnaud de) : Ses maisons, 103, 197, 218, 462.
— (de) : 162.
— (Fortaner de) : Ses maisons, 452, 461, 462.
— (Gaillard) : Sa maison, 463.
— (Guillaume), maire de Bordeaux : 461.
— (Guillaume) : Ses maisons, 197, 292, 452, 457, 460, 462, 463.
— (Hugues), maire de Bordeaux : 461.
— (Jean) : Ses maisons, 463.
— (la famille) : Ses maisons, 461.
— (Louis) : Sa maison, 463.
— (maisons de) : 197.
— (maisons de la famille de), *voy.* Rostanhd (oustaus de).
— (oustaus de) : 461.
— (Pierre) : Sa maison, 461.
— (Raymond) : Sa maison, 462, 463.
— (rue de), *voy.* Cayfferneta (rua de).
Roulie (le sieur de) : 183.
Rousseau (Guillaume) : Sa maison, 355.
Roussinhou (Bernard) : 511.
— (Pétronille) : Sa maison, 510, 511.
Roustain, Roustaing et Roustainh, *voy.* Rostanhd.
— (maison noble de) : 183.
— (rue de), *voy.* Cayfferneta (rua de).
Roustault (Guillaume) : Sa maison, 223.
Roux (Marguerite) : Sa maison, 264.
— (Johan) : Sa maison, 390.
Royale (place) : 225.
Roys (maison noble de) : 100.
— (Pierre) : Ses propriétés, 257.
Rua-Boqueria (font de), *voy.* Pedouillet (font de).
Rua-Caudeyreyra (quadrivium de), *voy.* Pinhadors (cantoun deus).
Rua-de-Lengon (cantoun de) : 340.
Rua-de-Medoc (tor de) : 13, 68, 74, 75, 104.
Rua-de-Medouc (porta de) : 476. *Voy.* Retge (porta deu).
Rua-Penteneyra (cantoun de) : 261, 321, 340.
Rua-Pictorum (quadrivium de), *voy.* Pinhadors (cantoun deus).
Rubran (Hervé de) : Ses propriétés, 132, 326, 377.
Rue-Begueyre (fontaine de), *voy.* Pedouillet (font de).
Rue-Bouqueyre (fontaine de), *voy.* Pedouillet (font de).
Rue-de-Lestrilles (cantoun de) : 244, 296.
Rue-de-Macault (canton de) : 269.
Rue-de-Medoc (tour de), *voy.* Rua-de-Medoc (tor de).
Rue-du-Peyron (canton de), *voy.* Sent-Projeyt (cantoun de).
Rue-du-Port (porte de), *voy.* Senta-Crotz (portas de).
Rue-Guiraude (ruette de la), *voy.* Salomon (ruetta de).
Rue-Neuve (impasse de) : 194. *Voy.* Carles (rue).
Rue par laquelle on descend du carrefour au puits de Toscanan : 313.
Rue par laquelle on va de la Recluse vers Saint-Seurin : 313.
Rue par laquelle on va du Far-de-Lesparre vers la Grande-rue-Sainct-Remy : 313.
Rue par laquelle on va du portail du Far vers l'église Sainct-Laurent : 313.

Rue-Penteney (cantoun de), *voy.* Rua-Penteneyra (cantoun de).
Rue-Penteneyre (carrefour de), *voy.* Rua-Penteneyra (cantoun de).
Rues : 171, 486.
Rues sans dénomination spéciale : 313.
Ruete-de-Lenguonio (trivium), *voy.* Rua-de-Lengon (cantoun de).
Ruette par laquelle on va de la Grande-rue-Sainct-Symeon au puits qui est derrière l'église : 313.
Ruette qui descend à la tour de Bessan et à la rue de La Coquille : 313.
Ruette qui n'a qu'une entrée devers rue Maubec : 314.
Ruffi (Arnauld) : Sa maison, 295.
Ruhe-Bouqueyre (fontaine de), *voy.* Pedouillet (fount de).
Ruisseaux : 163, 485.

S

Sablona (le) : 130, 370.
— (croix du), *voy.* Pount-Long (crotz de).
Sablonat, *voy.* Sablona.
Sacco (fratres de) : 275, 353.
Sacristainie de Sainte-Croix (maison de la) : 516.
Sacristie de Sainte-Croix : 517.
Saige (rue) : 141, 213, 215, 262, 436. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d'), et Pes-Belh (rua deu).
Saincric (rue) : 10.
Sainct-, *voy.* Saint-.
Saincte-, *voy.* Sainte-.
Saint-Aloy, *voy.* Saint-Eloy.
Saint-André (cathédrale), *voy.* Sent-Andriu (gleysa).
— (chanoines de) : 325, 393, 442, 453, 479, 481.
— (chapelle de l'hôpital) : 350, 465.
— (chapelle de l'hôpital neuf) : 351.
Saint-André (chapitre de) : VII, VIII, 50, 73, 76, 125, 126, 146, 151, 201, 203, 228, 234, 271, 322, 354, 366, 367, 369, 374, 375, 377, 390, 405, 409, 464, 472, 487, 497, 504.
— (cours) : 489.
— (démolition du cloître) : 470.
— (église de), *voy.* Sent-Andriu (gleysa).
— (fief de) : 243.
— (grande rue) 146, 147, 148.
— (hôpital), *voy.* Sent-Andriu (hospitau).
— (hôpital neuf de) : 152, 165, 351, 359.
— (jardin de), *voy.* Sent-Andriu (casau de).
— (limites de la paroisse) : 146, 481.
— (maison de l'œuvre de) : 449.
— (maison du chapitre) : 48.
— (moulin de), *voy.* Sent-Andriu (molin de).
— (œuvre de) : 132.
— (paroisse), *voy.* Sent-Andriu (parropia).
— (petite place) : 58.
— (place) : 4, 103, 350. *Voy.* Sent-Andriu (plassa).
— (porte), *voy.* Sent-Andriu (porta).
— (pressoir de), *voy.* Sent-Andriu (trulh de).
— (rue), *voy.* Sent-Andriu (rua).
— (sablière de l'œuvre de) : 408, 409.
— (sacristain de) : 284.
— (sacriste de) : Sa maison, 315.
— (sauveté de), *voy.* Sent-Audriu (saubetat de).
— (syndic de) : 430.
— (treuil de), *voy.* Sent-Andriu (trulh de).
— (vitraux de l'église) : 442.
Saint-Andriu, *voy.* Saint-André.

Saint-Anthoyne (ruette), *voy.* Saint-Antoine (petite rue).
Saint-Antoine (commanderie de), *voy.* Sent-Antoni (conbent de).
— (couvent de), *voy.* Sent-Antoni (conbent de).
— (hôpital), *voy.* Sent-Antoni (conbent de).
— (maison de), *voy.* Sent-Antoni (conbent de).
— (petite rue) : 209, 263. *Voy.* Dejus-lo-Mur (rua), et Entre-dos-Murs (rua d').
— (rue) : 120, 182, 207, 209, 213, 216. *Voy.* Bertrand-Bouson (rua de), Dejus-lo-Mur (rua), et Entre-dos-Murs (rua d').
Saint-Antoine des Feuillants (monastère de) : VII.
Saint-Antoni (rue), *voy.* Saint-Antoine (rue).
Saint-Aremedi, *voy.* Saint-Rémi.
Saint-Aubin (Guillaume de) : Sa maison, 35, 76.
— (porte), *voy.* Sent-Aubin (porta).
— (tour), *voy.* Sent-Aubin (tor).
Saint-Augustin (Sœurs de l'ordre de), *voy.* Augustinas (conbent de las).
Saint-Aulbin (tour), *voy.* Sent-Aubin (tor).
Saint-Barthelemy (paroisse) : 149. *Voy.* Sent-Symeon (parropia).
Saint-Bincent, *voy.* Saint-Vincent.
Saint-Bordeaux (statuette de) : 49.
Saint-Caprais, *voy.* Sent-Caprazi.
Saint-Christofle, *voy.* Saint-Christoly.
Saint-Christoli, *voy.* Saint-Christoly.
Saint-Christolla (paroisse), *voy.* Sent-Christoly (parropia).
Saint-Christoly (limites de la paroisse) : 147.
— (paroisse), *voy.* Sent-Christoly (parropia).
— (rue) : 116, 147, 284, 403.
Saint-Christophe-des-Bardes : VII.
Saint-Christophle (rue), *voy.* Sent-Christoly (rua de).
Saint-Cristoly (rue), *voy.* Sent-Christoly (rua de).
Saint-Dominique (église), *voy.* Notre-Dame (église).
— (religieuses de) : 353.
— (rue) : 245, 355.
Sainte-, *voy.* à la suite de la liste des mots commençant par Saint-.
Saint-Elegy, *voy.* Sent-Elegi.
Saint-Eliege, *voy.* Sent-Elegi.
Saint-Eliege (grands fossés), *voy.* Sent-Elegi (fossats).
Saint-Eloi, *voy.* Saint-Eloy, et Sent-Elegi.
— (impasse), *voy.* Sent-Elegi (rua).
— (limites de la paroisse) : 146.
— (paroisse), *voy.* Sent-Elegi (parropia).
— (rue) : 79, 296, 297. *Voy.* Sent-Elegi (rua).
Saint-Eloy (cimetière de), *voy.* Sent-Elegi (porge de),
— (église), *voy.* Sent-Elegi (gleysa).
— (fossés) : 19, 216, 318, 321. *Voy.* Sent-Elegi (fossats).
— (greffe de) : 79.
— (maison de l'œuvre de) : 78.
— (maison presbytérale de), *voy.* Rector de Sent-Elegi (oustau deu).
— (place de), *voy.* Sent-Elegi (plassa de).
— (porte), *voy.* Sent-Elegi (porta).
— (presbytère de), *voy.* Rector de Sent-Elegi (oustau deu).
— (rue) : 34, 79, 213.
— (ruette), *voy.* Sent-Elegi (rua).
— (tours), *voy.* Sent-Elegi (tors).
— (vicaires de) : 78.
Saint-Esprit, *voy.* Sent-Esperit.
Saint-Esprit-de-Saint-Seurin (confrères de la Confrérie de) : Leur maison, 276, 378.

Saint-Esprit-de-Saint-Seurin-lès-Bordeaux (treizaine de) : VIII.
Saint-Etienne (chapelle), *voy.* Sent-Estephe (capera).
Saint-Eutrope (église), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa (parropia).
Saint-Fort (rue) : 327. *Voy.* Putz (camin deu).
Saint-Genès (chemin de), *voy.* Sent-Genest (camin de).
— (église), *voy.* Sent-Genest (gleysa).
— (rue) : 327. *Voy.* Sent-Genest (camin de).
Saint-Genès-de-Meyre (château de) : 34.
Saint-Georges (chapelle), *voy.* Sent-Georges (capera).
— (tour), *voy.* Sent-Georges (tor).
Saint-Germain (barbacane de la porte) : 476.
— (boulevart de la porte) : 348.
— (chapelle), *voy.* Sent-German (capera).
— (église), *voy.* Sent-German (capera).
— (porte), *voy.* Sent-German (porta).
— (rue), *voy.* Sent-German (rua).
— (tour près le portal) : 113.
— (tour qu'est sur le portail) : 113.
Saint-Hiliege (foussés), *voy.* Sent-Elegi (fossats).
Saint-Hubert (fief de) : 248.
— (Jean de) : Ses propriétés, 119, 325.
Saint-Jacques (charnier), *voy.* Sent-Jacmes (carney).
— (cimetière de), *voy.* Sent-Jacmes (porge de).
— (chemin de), *voy.* Sent-Jacmes (camin de).
— (jardin de) : 26.
— (hôpital de), *voy.* Sent-Jacmes (hospitau de).
— (rue) : 124.
Saint-Jacques-de-Compostelle : 327.
Saint-James (cul-de-sac de), *voy.* Saint-James (impasse).
— (hôpital) : VII.
— (impasse) : 172. *Voy.* Agassars (rua deus).
— (jardin de) : 205, 453.
— (porte), *voy.* Sent-Elegi (porta).
— (prieuré de), *voy.* Sent-Jacmes (hospitau de).
— (prieurs de) : 33.
— (rue) : 79, 197, 198, 216, 245, 251, 298, 318, 427, 444, 445. *Voy.* Sent-Jacmes (rua).
Saint-Jaqmes, *voy.* Saint-James.
Saint-Jean (chapelle), *voy.* Sent-Johan (capera).
— (cimetière de), *voy.* Sent-Johan (porge de).
— (cours) : 123, 244, 430.
— (hôpital de), *voy.* Sent-Johan (hospitau de).
— (pont), *voy.* Sent-Johan (pount).
— (porte), *voy.* Sent-Johan (porta).
— (tourelle du pont) : 74.
Saint-Jean-de-Hierusalem (hôpital), *voy.* Sent-Johan (hospitau de).
Saint-Jean-de-Jérusalem (l'ordre de) : 491.
Saint-Jean-du-Pont (chapelle), *voy.* Sent-Johan (capera).
— (port de), *voy.* Pelegris (port deu).
Saint-Johan, *voy.* Sent-Johan.
Saint-Joseph (chapelle de) : 459.
Saint-Jouin (rue de), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Saint-Jouyn (canton de), *voy.* Font-Jouyn (cantoun de).
Saint-Jovyn (canton de), *voy.* Font-Jouyn (cantoun de).
Saint-Jovin (rue de), *voy.* Porta-Dijeus (rua de).
Saint-Juliain (rue), *voy.* Sent-Julian (rua).
Saint-Julien : 94. *Voy.* Sent-Julian.

Saint-Julien (barbacane de la porte) : 82.
— (hôpital de), *voy.* Sent-Julian (hospitau de).
— (porte) : 40, 81. *Voy.* Sent-Julian (porta).
— (prieuré de), *voy.* Sent-Julian (hospitau de).
— (puits de), *voy.* Augustins (putz deus).
— (rue ou ruette), *voy.* Sent-Julian (rua).
— (tour qu'est au-dessus du portal) : 114.
Saint-Laurent (persau de) : 123.
Saint-Laurent-d'Escures, *voy.* Sent-Laurent-d'Escures.
— (chapelle), *voy.* Sent-Laurent-d'Escures (gleysa).
— (chemin de), *voy.* Sent-Laurent-d'Escures (camin de).
— (prieuré), *voy.* Sent-Laurent-d'Escures (gleysa).
Saint-Laurent-d'Escures-lès-Bourdeaus (église), *voy.* Sent-Laurent-d'Escures (gleysa).
Saint-Lazare, *voy.* Sent-Ladre.
— (chapelle de), *voy.* Sent-Ladre (capera).
— (hôpital de), *voy.* Sent-Ladre (hospitau de).
— (vignobles de) : 23.
Saint-Liege (fossés), *voy.* Sent-Elegi (fossats).
— (grands fossés), *voy.* Sent-Elegi (fossats).
Saint-Macaire : 509.
— (habitants de) prisonniers : 110.
Saint-Maixant, *voy.* Sent-Mexent.
— (cimetière de), *voy.* Sent-Mexent (porge de).
Saint-Maixens, *voy.* Sent-Mexent.
Saint-Maixent (rue), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Saint-Marsau (hôpital de), *voy.* Sent-Marsau (hospitau de).
Saint-Martial (hôpital de), *voy.* Sent-Marsau (hospitau de).
Saint-Martin (bourg de) : 132.
— (chapelle), *voy.* Sent-Martin (capera).
— (croix de), *voy.* Sent-Martin (crotz de).
— (le bois de) : 132.
— (réservoir) : 349.
— (rue), *voy.* Sent-Martin (rua).
Saint-Martin-du-Mont-Judaïque, *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc.
— (chapelle), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera).
— (hôpital de), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (hospitau de).
Saint-Mexans, *voy.* Sent-Mexent.
Saint-Mexens, *voy.* Sent-Mexent.
— (rue), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Saint-Mexent (cimetière de), *voy.* Sent-Mexent (porge de).
— (limites de la paroisse) : 147.
— (rue), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Saint-Mexent-lou-Muscley (église), *voy.* Sent-Mexent (gleysa).
Saint-Michel (bénéficiers de) : VI, VIII, 61, 499, 505.
— (charnier de), *voy.* Sent-Miqueu (carney de).
— (cimetière), *voy.* Sent-Johan (porge de).
— (clocher) : 387. *Voy.* Sent-Miqueu (clouchey de).
— (église), *voy.* Sent-Miqueu (gleysa).
— (foussés), *voy.* Porta-Boqueyra (fossats de).
— (limites de la paroisse) : 148, 481.

Saint-Michel (maison de l'œuvre de) : 205.
— (œuvre de) : 61.
— (œuvre neuve de) : 235.
— (paroisse), *voy.* Sent-Miqueu (parropia).
— (porge de), *voy.* Sent-Johan (porge de).
— (puits de), *voy.* Porge-de-Sent-Miqueu (putz deu).
— (quartier de) : 171.
Saint-Nicolas (chemin de) : 116, 142.
— (église) : 129, 327.
Saint-Nicolas-de-Graves ou des-Graves (église), *voy.* Gahets (hospitau deus).
Saint-Nicolas-des-Gahets (église) : 28.
Saint-Paul, *voy.* Sent-Pau.
— (bénéficiers de) : 375.
— (cimetière de), *voy.* Sent-Pau (porge de).
— (église), *voy.* Sent-Pau (gleysa).
— (église moderne de) : 185, 198, 280, 370, 426, 444.
— (impasse) : 185, 370. *Voy.* Boglon (ruetta de).
— (jardin du curé de) : 280.
— (le seigneur de) : 296.
— (limites de la paroisse) : 148.
— (paroisse), *voy.* Sent-Pau (parropia).
— (rue), *voy.* Sent-Pau (rua).
— (tour de), *voy.* Sent-Pau (tor de).
Saint-Pierre (bénéficiers de) : VI, VII, 489.
— (charnier de), *voy.* Sent-Pey (carney de).
— (cimetière de), *voy.* Sent-Pey (porge de).
— (église), *voy.* Sent-Pey (gleysa).
— (impasse) : 5, 222, 224, 302. *Voy.* Ferradre (rua).
— (limites de la paroisse) : 148.
— (œuvre et fabrique) : 239.
— (paroisse), *voy.* Sent-Pey (parropia).
Saint-Pierre (place), *voy.* Sent-Pey (plassa).
— (port de), *voy.* Sent-Pey (port de).
— (porte), *voy.* Sent-Pey (porta).
— (quartier de) : 433.
— (rue) : 301, 302. *Voy.* Sent-Pey (rua).
— (ruisseau de) : 143.
— (tour qu'est derriere l'esglise) : 113.
Saint-Project (puy de), *voy.* Sent-Projeyt (putz de).
Saint-Projet (bénéficiers de l'église) : VII, 304.
— (boucheries de), *voy.* Breuterias de Sent-Projeyt.
— (carrefour), *voy.* Sent-Projeyt (cantoun de).
— (cimetière de), *voy.* Sent-Projeyt (porge de).
— (croix de la place) : 383.
— (église), *voy.* Sent-Projeyt (gleysa).
— (impasse) : 256.
— (limites de la paroisse) : 148.
— (paroisse), *voy.* Sent-Projeyt (parropia).
— (place) : 2, 148, 225, 331, 334, 383. *Voy.* Sent-Projeyt (plassa).
— (puits de), *voy.* Sent-Projeyt (putz de).
— (rue), *voy.* Banqueria (rua).
Saint-Raphaël (caserne) : 142.
— (collége) : 350.
— (prieur du collége de) : 292.
— (séminaire) : VII, 368.
Saint-Rémi (cimetière), *voy.* Sent-Remedy (porge de).
— (église), *voy.* Sent-Remedy (gleysa).
— (limites de la paroisse) : 149.
— (paroisse), *voy.* Sent-Remedy (parropia).
— (place) : 58, 59, 214, 378.

Saint-Rémi (rue) : 7, 35, 70, 71, 180, 194, 195, 204, 211, 243, 265, 267, 277, 302. *Voy.* Sent-Remedy (rua).
Saint-Remy, *voy.* Saint-Rémi.
Saint-Salvadour (Antoine de), lieutenant général en la sénéchaussée de Guienne : 244.
Saint-Sauveur (église) : 17, 94, 237, 315. *Voy.* Sent-Salbadour (gleysa).
Saint-Sauveur-de-Blaye (abbé de) : 146, 228.
Saint-Sernin (rue) : 133, 298, 299, 330, 350. *Voy.* Sent-Martin (rua).
Saint-Seurian, *voy.* Sent-Symphorien.
Saint-Seurin (chais de) : 470.
— (chapitre) : VII, 118, 151, 153, 155, 164, 228.
— (charnier de), *voy.* Sent-Seurin (carney de).
— (cimetière de), *voy.* Sent-Seurin (porge de).
— (collégiale de) : 28.
— (faubourg) : 153, 155, 253, 309, 350, 385, 457.
— (grande rue) : 128.
— (limites de la paroisse) : 149.
— (maison du trésorier de) : 242.
— (paroisse), *voy.* Sent-Seurin (parropia).
— (pressoirs de), *voy.* Sent-Seurin (truils de).
— (rue), *voy.* Sent-Seurin (rua).
— (sacristain de) : Sa maison, 347.
— (sauveté de), *voy.* Sent-Seurin (saubetat de).
— (tour de), *voy.* Sent-Seurin (tor de).
— (treuilh de), *voy,* Sent-Seurin (trulh de).
Saint-Seurin-à-porte-Saint-Germain (rue de), *voy.* Sent-German (rua).
Saint-Siméon (carrefour de), *voy.* Sent-Symeon (cantoun de).
Saint-Siméon (cimetière de), *voy.* Sent-Symeon (porge de).
— (église), *voy.* Sent-Symeon (gleysa).
— (limites de la paroisse) : 149.
— (paroisse), *voy.* Sent-Symeon (parropia).
— (puits de), *voy.* Sent-Symeon (putz de).
— (rue) : 1, 2, 175, 303, 333, 503, 504. *Voy.* Sent-Symeon (rua).
Saint-Simphorien, *voy.* Saint-Symphorien et Sent-Syphorian.
— (chapelle), *voy.* Sent-Syphorian (capera).
— (Izabeau ou Isabelle de), dame de Landiras : Sa maison, 450, 451.
— (porte), *voy.* Sent-Syphorian (porta).
Saint-Symeon, *voy.* Saint-Siméon.
Saint-Symphorien (à) : 84, 142. *Voy.* Sent-Syphorian (à).
— (chapelle ou église de) : 28, 85, 132.
— (porte), *voy.* Sent-Syphorian (porta).
Saint-Ugean (pré de) : 482, 483.
Saint-Urbain (chapelle) : 246.
Saint-Vincent (fontaine de) : 482.
— (porte), *voy.* Sent-Bincent (porta).
Saint-Vincent-de-Ladors (chapelle ou église de) : 77, 133.
Saint-Vincent-de-Pertignas : 494.
Saint-Vincent-de-Rauzan, *voy.* Saint-Vincent-de-Pertignas.
Saint-Vincent-des-Graves : 253.
Saint-Yliege (foussés), *voy.* Sent-Elegi (fossats).
Sainte-Allene (rue), *voy.* Senta-Helena (rua).
Sainte-Anne (porge), *voy.* Sent-Remedy (porge de).
— (puits), *voy.* Alhan (putz d').

Sainte-Cadenne (impasse) : 253. *Voy.* Mossen-Cadene (rua de).
Sainte-Catherine (chapelle), *voy.* Senta-Catharina (capera).
— (fontaine près de la chapelle) : 400.
— (impasse) : 147, 236. *Voy.* La Moneda (rua de).
— (religieuses de) : 353.
— (rue) : 2, 6, 11, 60, 65, 102, 120, 177, 178, 184, 196, 197, 201, 208, 216, 225, 229, 230, 236, 237, 240, 264, 271, 275, 276, 277, 280, 298, 304, 306, 318, 321, 322, 335, 354, 377, 427, 443. *Voy.* Boau (rua), Cayffernan (rua deu), La Banqueria (rua de), Porta-Medoca (rua), Senta-Catharina (rua), et Sent-Julian (rua).
Sainte-Claire (couvent de), *voy.* Sos-Menudas (las).
Sainte-Colombe (bénéficiers de) : VI.
— (cimetière de), *voy.* Senta-Coloma (porge de).
— (église), *voy.* Senta-Coloma (gleysa).
— (limites de la paroisse) : 149.
— (paroisse), *voy.* Senta-Colomba (parropia).
— (place) : 149, 431, 435, 503.
— (rue) : 149, 200, 223, 304. *Voy.* Senta-Coloma (rua).
Sainte-Croix, *voy.* Senta-Crotz.
— (abbaye) : VII, 10, 27, 42, 50, 94, 95, 127, 134, 150, 201, 307, 330, 357, 361, 378, 391, 395, 439, 455, 481, 503.
— (abbé de) : 77, 125, 129, 130, 131, 134, 135, 185, 219, 238, 241, 273, 307, 330, 354, 371, 376, 377, 395, 407, 408, 435, 436, 467, 476, 481, 482, 494, 512, 514, 516, 518.
Sainte-Croix (aumônier de) : 408.
— (boulevard de) : 41, 87, 95, 135, 476, 482.
— (célerier de) : 509, 510, 511, 512. — Son chai, 512, 513.
— (chambrier de) : Sa maison, 514. — Son jardin, 515, 516.
— (chantre de) : Sa maison, 510.
— (chapelle de l'abbé de) : 509, 510, 514.
— (cimetière), *voy.* Senta-Crotz (porge de).
— (cimetière des moines de), *voy.* Senta-Crotz (porge de).
— (couvent), *voy.* Sainte-Croix (abbaye).
— (église), *voy.* Senta-Crotz (gleysa).
— (estey de), *voy.* Ayga-Borda (estey de l').
— (faubourg de) : 125.
— (grand cimetière de), *voy.* Senta-Crotz (porge de).
— (hôpital), *voy.* Senta-Crotz (hospitau de).
— (hôtelier de) : Son jardin, 517. — Sa maison, 518.
— (infirmier de) : 510, 511. — Sa maison, 511, 512, 517, 518. — Son chai, 511, 518. — Son jardin, 517.
— (jardin de) : 87, 95, 143, 150, 373, 471, 473, 517, 518.
— (le grand jardin de l'abbé de) : 517.
— (limites de la paroisse) : 150, 481.
— (maison abbatiale de) : 518.
— (moines de) : 174.
— (monastère), *voy.* Sainte-Croix (abbaye).
— (moulin de), *voy.* Senta-Crotz (molin de).
— (petit cimetière), *voy.* Senta-Crotz (porge de).

Sainte-Croix (pitancier de) : 509, 510, 511, 512. — Sa maison, 515, 516.
— (place de), *voy.* Senta-Crotz (plassa de).
— (poissonnier de) : 509, 510, 511, 512, 514, 515.
— (portail de l'église de) : 328, 517.
— (port de), *voy.* Senta-Crotz (port de).
— (portes de), *voy.* Senta-Crotz (portas de).
— (possessions de l'abbaye de) : 273.
— (prieur) : Son jardin, 517. — Sa maison, 518.
— (quartier) : 171.
— (réfecturier de) : Sa maison, 516, 518.
— (rue) : 27, 135, 141, 184, 185, 187, 193, 200, 201, 222, 290. *Voy.* Sanguinengua (rua).
— (ruisseau de), *voy.* Ayga-Borda.
— (sacristain de) : 511, 512. — Sa maison, 512, 513, 516, 517.
— (sauveté de), *voy.* Senta-Crotz (saubetat de).
— (sous-prieur de) : Sa maison, 408, 514, 515, 516.
— (tour qu'est joignant la porte) : 114.
— (tour qu'est joignant le moulin de) : 114.
— (tours de), *voy.* Senta-Crotz (tors de).
— (verger de) : 509.
Sainte-Croix-du-Mont (le seigneur de) : 452.
Sainte-Eulalie (barbacane de la porte) : 88.
— (bénéficiers de) : VI, 491.
— (cimetière de) : 25, 88, 141, 218. *Voy.* Senta-Eulalia (porge de).
— (église), *voy.* Senta-Eulalia (gleisa).
— (faubourg de) : 126.
Sainte-Eulalie (limites de la paroisse) : 150.
— (paroisse), *voy.* Senta-Eulalia (parropia).
— (place) : 10, 13.
— (porte), *voy.* Senta-Eulalia (porta).
— (réservoir de) : 141, 142.
— (rue) : 41, 228, 305. *Voy.* Senta-Eulalia (rua).
— (tour de), *voy.* Senta-Eulalia (tor).
— (tour de la porte), *voy.* Senta-Eulalia (tor).
— (tour qu'est derrière l'église), *voy.* Neba (tor).
Sainte-Eulaye (la grand tour qui est près la porte) : 40, 114.
Sainte-Gemme (dépendances de la maison de) : 464.
— (maison de), *voy.* Senta-Gema (oustau de).
— (puits de), *voy.* Senta-Gema (putz de).
— (rue), *voy.* Santa-Gema (rua), et Artigua (rua de).
Sainte-Hélène (rue) : 2, 306. *Voy.* Senta-Helena (rua).
Sainte-Magdeleine (chapelle de), *voy.* La Magdalena (capera de).
Sainte-Marie-de-La-Place (paroisse), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa (parropia).
Sainte-Marthe (chapelle), *voy.* Senta-Martha (capera).
— (hôpital de), *voy.* Sent-Andriu (hospitau).
— (MM. de) : 354.
Sainte-Vierge (statue de la) : 383.
Salabert (rua) : 147, 290, 444, 492.
Salames (rue de), *voy.* La Ferreyra (rua de).
Salat (putz) : 406, 410.
Salaudas (rue de), *voy.* La Ferreyra (rua de).
Salaunas et Salaunes (rue de), *voy.* La Ferreyra (rua de).

Salé (puits), *voy.* Salat (putz).
Salignac (Pierre de) : Sa maison, 252.
— (rue de), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Salineria, *voy.* Las Salineyras.
Salineyras, *voy.* Puyaduy de Las Salineyras (au).
Saliniaires (fossés des), *voy.* Puyaduy de Las Salineyras (au).
Salinières (font des), *voy.* Pedouillet (font de).
— (fossés des), *voy.* Las Salineyras (fossats de), et Puyaduy de Las Salineyras (au).
— (les) : 72, 73, 107, 108, 110, 127, 129, 140, 162. *Voy.* Puyaduy de Las Salineyras (au).
— (pont des), *voy.* Poyaduy (pount deu).
— (porte des), *voy.* Las Salineyras (porta de).
— (quartier des), *voy.* Salinières (les).
— (rue des) : 34, 167, 215, 278. *Voy.* La Fusteria (rua de).
— (ruisseau de la fontaine des), *voy.* Pedouillet (riu de la font de).
Sallat (rua de), *voy.* Sarlat (rua de).
Salle de spectacle (la) : 118.
Sallegourde (famille de Raymond de) : Ses maisons, 454.
— Sallegourde (seigneurie de) : 222, 296.
Salomon (ruetta de) : 290.
— (Guiron) : Sa maison, 290.
Salon (au), *voy.* Trenqueyra (rua).
Sals (Jordan de) : Sa vigne, 326.
Salvitatis (quadrivium), *voy.* La Saubetat (cantoun de).
— (rua), *voy.* La Saubetat (rua de).
Sancta-Crotz (la gran tor de), *voy.* Senta-Crotz (tors de).
— (tor), *voy.* Senta-Crotz (tors de).
Sancta-Crotz-deu-Gran-Portau (tor), *voy.* Senta-Crotz (tors de).
Sancta-Crotz qui es dintz lo fossat (tor de), *voy.* Senta-Crotz (tors de).
Sancta-Euladia, *voy.* Senta-Eulalia.
— (porta detras) : 109.
— (tor deu portau), *voy.* Senta-Euladia (tor).
Sancta-Gemma (puteus de), *voy.* Senta-Gema (putz de).
Sancta-Maria-de-Platea, *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa.
Sancta-Maria-Podii-Paulini, *voy.* Nostra-Dona-de-Puch-Paulin.
Sancte-Crucis (portus), *voy.* Senta-Crotz (port de).
— (rua), *voy.* Sanguinengua (rua).
— (salvitas), *voy.* Senta-Crotz (saubetat de).
Sancte-Eulalie (rua), *voy.* Senta-Eulalia (rua).
Sancte-Gemme (puteus), *voy.* Senta-Gema (putz de),
Sancte-Marie-Magdalene (capera) : 381.
Sancti-Albini (porta), *voy.* Sent-Aubin (porta).
Sancti-Andree, *voy.* Sent-Andriu.
— (arenarium operis), *voy.* Saint-André (sablière de l'œuvre de).
— (casalis), *voy.* Sent-Andriu (casau de).
— (cimiterium), *voy.* Sent-Andriu (porge de).
— (domus operis), *voy.* Saint-André (maison de l'œuvre de).
— (magna rua), *voy.* Loup (rua deu), et Sent-Andriu (rua).
— (platea), *voy.* Sent-Andriu (plassa de).
— (salvitas), *voy.* Sent-Andriu (saubetat de).
— (torcular), *voy.* Sent-Andriu (trulh de).

Sancti-Antonii (domus, hospitalis et hospitium), *voy.* Sent-Antoni (conbent de).
— (rua), *voy.* Bertrand-Bouson (rua de).
Sancti-Christophori, *voy.* Sent-Christoly.
Sancti-Elegii, *voy.* Sent-Elegi.
— (domus), *voy.* Sent-Elegi (oustau de).
Sancti-Genesii (ecclesia), *voy.* Sent-Genest (gleysa).
— (torcular), *voy.* Sent-Genest (treuil de).
Sancti-Georgi (carnarium), *voy.* Sent-Georges (carney de).
Sancti-Jacobi (hospitale), *voy.* Sent-Jacmes (hospitau de).
— (porta), *voy.* Sent-Elegi (porta).
— (rua), *voy.* Sent-Jacmes (rua).
Sancti-Johannis (pons), *voy.* Sent-Johan (pount).
Sancti-Johannis-de-Ponte (hospitale), *voy.* Sent-Johan (hospitau de).
— (portus), *voy.* Pelegris (port deus).
Sancti-Johanis et Sancti-Michaelis (cimeterium), *voy.* Sent-Johan (porge de).
Sancti-Jovini et Sancti-Joyni (quadrivium), *voy.* Font-Jouyn (cantoun de).
Sancti-Juliani (hospitale). *voy.* Sent-Julian (hospitau).
— (portale), *voy.* Sent-Julian (porta).
Sancti-Laurentii-de-Obscuris (ecclesia), *voy.* Sent-Laurent-d'Escures (gleysa).
Sancti-Martini (basilica), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera).
— (vicus), *voy.* Saint-Martin (bourg de).
Sancti-Martini-de-Monte-Judaico (hospitale), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (hospitau de).
Sancti-Martini-de-Monte-Judeo ou Judayco (prioratus), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera).
Sancti-Maxencii (rue), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Sancti-Michaelis (rua), *voy.* La Fusteria (rua de).
Sancti-Nicholai (ecclesia), *voy.* Gahets (hospitau deus).
— (via), *voy.* Sent-Nicolay (camin de).
Sancti-Pauli (turris), *voy.* Sent-Pau (tor de).
— (rua), *voy.* Sent-Pau (rua).
Sancti-Petri (platea), *voy.* Sent-Pey (plassa).
— (porta), *voy.* Sent-Pey (porta).
— (rua), *voy.* Sent-Pey (rua).
Sancti-Projecti (platea), *voy.* Sent-Projeyt (plassa de).
— (quadrivium), *voy.* Sent-Projeyt (cantoun de).
Sancti-Remegii (rua), *voy.* Sent-Remedy (rua).
Sancti-Salvatoris (ecclesia), *voy.* Sent-Salbadour (gleysa).
Sancti-Severini (prepositura), *voy.* Sent-Seurin (prebostat).
— (torcular), *voy.* Sent-Seurin (trulh de).
Sancti-Symeonis (quadrivium), *voy.* Sent-Symeon (cantoun de).
— (rua), *voy.* Sent-Simeon (rua).
Sancti-Simphoriani, Symphoriani ou Syphoriani (porta), *voy.* Sent-Syphorian (porta).
Sancto-Albino (de), *voy.* Sent-Aubin.
Sancto-Germano (chapelain de la chapellenie de Raymond) : Son fief, 298.
Sancto-Huberto (de), *voy.* Saint-Hubert.
Sancto-Lazaro, *voy.* Sent-Ladre.
Sancto-Paulo, *voy.* Sent-Pau.
Sancto-Petro (porta de), *voy.* Sent-Pey (porta).
Sanctum-Lazarum (apud), *voy.* Sent-Ladre (a),
Sanctum-Simphorianum ou Syphorianum (apud), *voy.* Sent-Syphorian.

Sanctus-Aman (statgia) : 297.
Sanctus-Christophorus, *voy.* Sent-Christoly.
Sanctus-Martinus-de-Monte-Judaico, *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc (à).
Sanguinengua (rua) : 27, 135, 141, 153, 174, 184, 185, 187, 193, 200, 201, 222, 238, 256, 273, 274, 290, 305, 412, 469, 501.
Sanguinengue (rue), *voy.* Sanguinengua (rua).
Sanguynangue (rue), *voy.* Sanguinengua (rua).
Sans de Pommiers : 458.
— (Jean) : Sa maison, 198.
Santz de Pommiers : 458.
Sarabert (Arnaud) : Sa maison, 433, 434.
Sarlat (rua de) : 254, 285, 291, 506.
Sarnensis (archidiaconus) : 325.
Sarpora (à) : 124. *Voy.* Labidey (à).
Sarporar (à) : 219.
— (rua deu) : 175, 196, 246, 292, 339, 411, 443, 450, 462, 500, 504.
Sarporar-de-Perier-Pinot (au) : 219.
Sarporas (Arnaud de) : Son fief, 292. — Sa maison, 462.
— (rua de), *voy.* Sarporar (rua de).
Saubetat (cantoun de la) : 151, 411, 464.
Saubiolas (Pierre de) : Sa maison, 509, 510.
Saudun (Arnaud de) : Sa maison, 356.
Saugars (rua de), *voy.* Judaïca (rua).
Sauges (rua de), *voy.* Judaïca (rua).
Saugues (rua de), *voy.* Judaïca (rua).
Saulcière (rue), *voy.* Sausseyra (rua).
Saulessa (à), *voy.* Maubourguet (à).
Saulinieres (rue des), *voy.* Las Salineyras (fossats de), et Puyaduy de Las Salineyras (au).
Saulmenudes (rue), *voy.* Las Sos-Menudas (rua de).
Sault (Jean du), sieur d'Agassac : 56.
— (Loys du) : Ses maisons, 56.
Sault-du-Loup (église du), *voy.* Lopsault (gleysa de).
Saumenude (rue) : 195, 241. *Voy.* Las Sos-Menudas (rua de).
Saumeterie du Moulin de Sainte-Croix : 517, 518.
Saumeyre (rue), *voy.* Las Sos-Menudas (rua de).
Saunanterie (la) : 463.
Sauros (Bernard) : Sa maison, 36.
Sauset (Fortic) : Ses maisons, 97.
Sausseyra (rua) : 253, 254, 293, 364, 365, 500.
Sauuadge, *voy.* Sauvage.
Sauvage (Bernard) : Son chai, 242.
— (Bertrand de) : Sa maison, 356.
Sauveté, *voy.* Saubetat.
Sauveté de la cathédrale, *voy.* Sent-Andriu (saubetat de).
Sauveté-de-Saint-André (carrefour de la), *voy.* Saubetat (cantoun de la).
Sauvetés : 151, 483.
Saya, *voy.* La Saya.
Sclafer (Honoré) : 137.
Sconpouras (rue de), *voy.* Sarporar (rua deu).
Scot (Jean) : Sa maison, 494.
Second accroissement de Bordeaux : 9, 38.
Securo (rua de), *voy.* Segur (rue de).
Sedet (oustau de Richard) : 463.
— (Richard), jurat de Bordeaux : 47. — Sa maison, 195, 463, 467.
Sedeti, *voy.* Sedet.
Segalier (rue) : 346.
Segueur (rue de), *voy.* Segur (rua de).
Seguex (croix de), *voy.* Segure (crotz de).
Seguey (croix de), *voy.* Segure (crotz de).
Seguin (Arnaud) : Sa maison, 309.
— (Helie de) : Sa maison, 488.
— (Ramond) : Sa maison, 174, 511.
Seguinengua (rua), *voy.* Sanguinengua (rua).
Seguinengue (rue), *voy.* Sanguinengua (rua).

Seguinense (rue), *voy.* Sanguinengua (rua).
Seguinet (tour de) : 104.
Seguinette (rue), *voy.* Sanguinengua (rua).
Seguinot (porte de), *voy.* La Graba (porta de).
Seguinot-Beti ou Bety (porte de), *voy.* La Graba (porta de).
Seguinus, *voy.* Seguin.
Segur (Guillaume-Raymond de) : Sa maison : 464.
— (oustaus de) : 464.
— (Pothon de) : 281.
— (Raymond de) : Sa maison, 274, 464.
— (Raymond-Guilhem de) : Sa maison, 274.
— (rua de) : 179, 218, 219, 260, 293, 318, 319, 334, 408, 451.
— (rue), *voy.* Segur (rua de).
— seigneurs du Couros (les) : Leurs maisons, 464.
Segur-Cabanac (de) : Sa tour, 53, 99.
Segure (crotz de) : 153, 383, 384.
— (rue), *voy.* Segur (rua de).
Seigueur (rue de), *voy.* Segur (rua de).
Séminaire de La Mission : 457.
Senac (Gonthor de) : Sa maison, 200.
Senebrun, seigneur de Curton : Ses maisons, 103, 299.
Senescaut, notaire : 433.
Sensine (Marie) : Ses propriétés, 376.
Senta-, *voy.* à la suite de la liste des mots commençant par Sent-.
Sent-Abit (Bernard de) : Sa maison, 493.
Sent-Aloy (porta), *voy.* Sent-Elegi (porta).
Sent-Aman (fief de) : 434.
Sent-Andriu (Arnaud de) : Son fief, 273.
— (canonges de), *voy.* Saint-André (chanoines de).
— (capitre de), *voy.* Saint-André (chapitre de).
— (casau de) : 472.
Sent-Andriu (gleisa) : 5, 6, 7, 16, 18, 50, 58, 77, 103, 109, 118, 146, 163, 167, 196, 218, 246, 275, 306, 356, 375, 387, 417, 418, 451, 464, 471, 487.
— (hospitau) : 76, 103, 106, 146, 152, 195, 306, 315, 350, 351, 359, 365, 373, 374, 435.
— (la gran carreyra), *voy.* Loup (rua deu).
— (la gran rua), *voy.* Loup (rua deu).
— (molin de) : 24, 58, 122, 208, 252, 393, 394, 470, 485.
— (molin deu capitre de), *voy.* Sent-Andriu (molin de).
— (parropia) : 146, 295, 483.
— (plassa) : 4, 17, 103, 237, 247, 272, 329, 330, 343, 349, 350.
— (porge de) : 375.
— (porta) : 6, 18, 24, 49, 75, 103, 104, 106, 135, 215, 295, 299, 315, 332, 365, 367, 374, 415, 420.
— (rua) : 49, 75, 76, 106, 135, 237, 292, 294, 299, 305, 306, 331, 335, 365, 366, 367, 368, 417, 447, 465, 500. *Voy.* Loup (rua deu).
— (saubetat de) : 16, 17, 76, 145, 151, 313, 366, 367, 457, 483.
— (segrestan de), *voy.* Saint-André (sacristain de).
— (trulh de) : 208, 347, 470.
Sent-Antoni (conbent de) : 22, 55, 182, 209, 216, 353, 357, 359, 363, 368, 487.
— (rua ou ruetta de), *voy.* Bertrand-Bouson (rua de).
Sent-Antony (hospitau), *voy.* Sent-Antoni (conbent de).
Sent-Aremedy, Arremedy ou Arromedi, *voy.* Sent-Remedy.
Sent-Asloy (paroisse), *voy.* Sent-Elegi (parropia).

Sent-Aubin (porta) : 35, 76.
— (tor) : 18, 76, 102, 104, 105, 259, 448.
Sent-Bincent (porta) : 77.
Sent-Cabrazi (à) : 480. *Voy.* Sent-Caprazi (à).
Sent-Caprazi (à) : 141, 326, 480.
Sent-Christauli, *voy.* Sent-Christoly.
Sent-Christoly (gleysa) : 16, 86, 116, 147, 217, 251, 284, 296, 306, 337, 403.
— (parropia) : 145, 147, 195, 217, 244, 275, 276, 284, 295, 403, 492.
— (rua) : 116, 147, 196, 244, 284, 306, 333, 337, 446, 447.
Sent-Crebasy : 480. *Voy.* Sent-Caprazi.
Sent-Elegi (fossats de) : 261, 320, 321, 335, 460, 461.
— (gleysa) : 19, 22, 77, 79, 111, 147, 216, 297, 399, 409, 460.
— (oustau de) : 455, 459.
— (parropia) : 22, 66, 145, 147, 148, 150, 176, 186, 197, 198, 205, 213, 216, 244, 245, 296, 353, 354, 381, 402, 407, 418, 461, 490, 492.
— (plassa de) : 5, 174, 331, 381.
— (porge de) : 22, 79, 246, 375, 461.
— (porta) : 8, 19, 22, 33, 34, 37, 61, 77, 111, 216, 298, 331, 427.
— (rua ou rueta) : 296, 375, 460.
— (tors) : 105.
Sent-Esperit (capera deu) : 346, 382.
— (hospitau deu) : 46, 359, 368.
— (rua deu) : 297.
— (tor deu) : 46, 105.
Sent-Esperit-de-La-Cordaria (hospitau deu), *voy.* Sent-Esperit (hospitau deu).
Sent-Estephe (capera) : 28, 346.
Sent-Eutroppi ou Eutropy (gleysa), *voy.* Nostra-Dona-de-La-Plassa (gleysa).
Sent-Genest (camin de) : 116, 327, 328, 347.
Sent-Genest (gleysa) : 327, 347.
— (treuil de) : 347.
Sent-Georges (capera) : 314, 347, 382.
— (carney de) : 348.
— (tor) : 13, 23, 39, 45, 46, 47, 48, 61, 105, 164, 279, 305, 368, 412, 477, 479.
Sent-German (capera) : 29, 128, 146, 193, 348.
— (plassa) : 39, 331, 348.
— (porta) : 11, 26, 38, 39, 42, 43, 45, 46, 61, 67, 80, 81, 95, 105, 119, 130, 154, 163, 189, 231, 232, 245, 297, 348, 363, 412, 421, 433, 476, 477.
— (rua) : 128, 130, 131, 189, 297, 340, 346, 348, 421, 470, 488.
Sent-Hubert (rua de), *voy.* Margaus (rua de).
Sent-Jacmes (camin de) : 26, 327, 360, 361, 370.
— (carney de) : 345, 375, 381.
— (hospitau) : 359, 368, 375, 381, 393.
— (jardin de l'hospitau) : 205, 453.
— (plassa de), *voy.* Sent-Elegi (plassa de).
— (porge de) : 244, 260, 375.
— (porta), *voy.* Sent-Elegi (porta).
— (rua) : 21, 79, 172, 188, 197, 198, 216, 245, 251, 298, 318, 345, 444, 445.
Sent-Jagmes et Sent-Jaqmes, *voy.* Sent-Jacmes (camin de).
— (porta), *voy.* Sent-Elegi (porta).
Sent-Jean-deu-Pount (hospitau de), *voy.* Sent-Johan (hospitau de).
Sent-Johan (capera) : 22, 37, 167, 194, 223, 349, 392.
— (hospitau) : 53, 349, 359, 368, 495.
— (porge) : 26, 27, 195, 207, 253, 288, 293, 375, 376, 387, 409, 503.
— (porta) : 12, 37, 72, 81, 100, 136, 278.

Sent-Johan (pount) : 22, 24, 73, 148, 160, 340, 369, 389, 392, 495.
Sent-Johan-deu-Pont (hospitau de), *voy.* Sent-Johan (hospitau).
Sent-Jorge, *voy.* Sent-Georges.
— (caperania de) : 347.
Sent-Jorges, *voy.* Sent-Georges.
Sent-Jouyn (rua), *voy* Porta-Medoca (rua).
Sent-Julian (à) : 123, 142.
— (gleysa) : 369.
— (hospitau de) : 28, 126, 130, 142, 298, 325, 359, 369.
— (porta) : 11, 26, 38, 40, 41, 42, 43, 66, 142, 176, 184, 219, 273, 298, 325, 354, 360, 369, 370, 476, 482.
— (rua ou rueta) : 26, 176, 184, 298.
Sent-Ladre (à) : 128, 142, 259, 297, 480.
— (capera) : 28, 118, 259, 345.
— (gleysa de), *voy.* Sent-Ladre (capera de).
— (hospitau de) : 359, 370.
Sent-Lase (à) : 480. *Voy.* Sent-Ladre (à).
Sens-Laurent-d'Escures (à) : 142, 220, 349.
— (camin de) : 25, 227, 313, 349.
— (gleysa) : 117, 122, 126, 137, 349.
Sent-Lazer (hospitau de), *voy.* Sent-Ladre (hospitau de).
Sent-Lazer-de-La-Reclusa (hospitau de) : *voy.* Sent-Ladre (hospitau de).
Sent-Marsau (hospitau de) : 22, 147, 150, 359, 370.
Sent-Marsau-de-Boglon (hospitau de), *voy.* Sent-Marsau (hospitau de).
Sent-Martin (capera ou gleysa) : 136, 299, 314, 347.
— (crotz de) : 385.
— (priorat de) : 327.
— (rua) : 133, 298, 345, 385, 500.
Sent-Martin-deu-Monjudec, ou deu-Monjudecq (priourat), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera).
Sent-Martin-deu-Mont-Judaï (priourat), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera).
Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc (à) : 132.
— (capera), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera).
Sent-Martin-deu-Mont-Judec (capera) : 28, 136, 299, 349, 371.
— (hospitau de) : 370.
Sent-Maxens, *voy.* Sent-Mexent.
— (rua), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Sent-Mexens (rua), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Sent-Mexent (gleysa) : 17, 147, 221, 336.
— (parropia) : 45, 61, 119, 129, 145, 147, 148, 149, 178, 180, 189, 210, 214, 221, 228, 232, 237, 248, 249, 257, 263, 267, 276, 279, 280, 302, 304, 321, 322, 329, 333, 334, 335, 401, 422, 477, 490.
— (porge de) : 376, 487.
— (rua), *voy.* Far-de-Lesparra (rua deu).
Sent-Mexent-lou-Muscley (gleysa de), *voy.* Sent-Mexent (gleysa).
Sent-Miqueu (carney de) : 381, 387.
— (clouchey de) : 207, 375, 387.
— (gleysa) : 26, 27, 49, 60, 128, 141, 172, 196, 201, 290, 364, 434, 436, 503.
— (parropia) : 34, 50, 60, 73, 128, 133, 140, 141, 145, 148, 150, 161, 172, 173, 179, 180, 184, 185, 187, 188, 190, 193, 195, 200, 204, 205, 207, 210, 211, 221, 222, 233, 234, 235, 237, 241, 242, 244, 248, 249, 250, 254, 255, 256, 261, 273, 274, 278, 287, 289, 291, 292, 293, 305, 310, 338, 340, 356, 361, 364, 376, 391, 398, 405, 412, 445, 450, 467, 469, 479, 480, 481, 495, 496, 497, 498, 499, 503, 506, 507.

Sent-Miqueu (porge de) : 376. *Voy.* Sent-Johan (porge).
— (putz de), *voy.* Porge-de-Sent-Miqueu (putz deu).
— (rua), *voy.* La Fusteria (rua de).
Sent-Nicolas (gleysa) : 347, 359.
— (porge de) : 360.
Sent-Nicolas-de-Las-Grauas (gleysa), *voy.* Gahets (los).
Sent-Nicolau, *voy.* Sent-Nicolas.
Sent-Nicolay (camin de) : 328.
Sent-Pau (gleysa) : 16, 83, 84, 165, 251, 300, 351, 367, 377, 434, 435.
— (parropia) : 86, 90, 93, 145, 148, 152, 217, 247, 251, 299, 300, 337, 366, 367, 446, 447, 465.
— (porge de) : 376.
— (rua) : 32, 39, 76, 92, 93, 103, 106, 139, 148, 151, 152, 217, 251, 295, 299, 315, 337, 350, 351, 365, 366, 368, 373, 374, 407, 434, 445, 446, 449, 452, 453, 454, 466.
— (tor de) : 13, 105.
Sent-Pey (à) : 438.
— (carney de) : 381.
— (gleysa) : 5, 12, 18, 24, 35, 36, 54, 83, 84, 96, 111, 125, 144, 148, 160, 165, 181, 206, 222, 258, 265, 301, 302, 382, 402, 432, 441, 446, 447, 467.
— (hospitau de), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (hospitau de).
— (parropia) : 110, 145, 148, 149, 204, 220, 221, 224, 225, 230, 238, 239, 243, 258, 281, 286, 311, 402, 406, 444, 447, 448, 463, 477, 479, 489, 493, 494, 499, 507.
— (plassa) : 35, 109, 302, 331, 343.
— (porge de) : 125, 181, 222, 328, 377.
— (port de) : 35, 159, 160, 343.
Sent-Pey (porta) : 12, 35, 37, 45, 81, 82, 99, 110, 111, 206, 231, 277, 315, 448.
— (rua) : 83, 222, 258, 259, 265, 301, 399, 402, 438, 439, 444, 448, 457, 462.
— (rulha), *voy.* Saint-Pierre (ruisseau).
Sent-Pey-de-Sent-Seurin (hospitau de), *voy.* Sent-Martin-deu-Mont-Judec (hospitau de).
Sent-Projeyt (breuterias de), *voy.* Breuterias de Sent-Projeyt.
— (cantoun de) : 75, 76, 332, 340, 356, 410, 432.
— (gleysa) : 17, 18, 148, 177, 178, 306, 331, 334, 411, 426, 429, 442.
— (parropia) : 135, 145, 146, 148, 149, 176, 177, 183, 225, 227, 232, 233, 236, 246, 247, 256, 278, 294, 304, 306, 334, 356, 377, 410, 412, 426, 429, 432, 486, 500.
— (plassa) : 2, 148, 235, 256, 295, 306, 329, 331, 333, 334, 340, 343, 356, 410, 426.
— (porge) : 377.
— (putz de) : 341, 410.
Sent-Remedy (gleysa) : 6, 7, 17, 23, 58, 59, 101, 149, 214, 265, 268, 307, 390.
— (parropia) : 61, 102, 119, 131, 143, 145, 149, 180, 186, 194, 195, 203, 204, 210, 211, 228, 243, 249, 257, 264, 265, 267, 268, 279, 305, 307, 308, 321, 322, 334, 339, 278, 405, 421, 454, 463, 468, 476, 478, 479, 481, 485, 488, 490, 507,
— (porge de) : 377.
— (rua) : 7, 35, 70, 71, 180, 194, 195, 204, 211, 243, 259, 265, 267, 268, 276, 277, 285, 302, 308, 313, 336, 339, 432, 507.

Sent-Salbadour (gleysa) : 315, 330, 349, 443.
Sent-Saluador-de-Blaya (abbadia de) : 437.
— (abbat de) : 228, 437, 505.
Sent-Seurian (à) : 86.
Sent-Seurin (capitre) : 271, 322, 347, 355, 464, 478, 493, 497, 506, 507.
— (carney de) : 382.
— (crotz de), *voy.* Espina (crotz de l').
— (gleysa) : 128, 134, 149, 297, 299, 307, 314, 345, 346, 348, 370, 421, 470, 478, 480, 494.
— (parropia) : 84, 86, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 130, 132, 137, 142, 146, 149, 153, 183, 242, 272, 297, 327, 370, 371, 405, 408, 421, 434, 479, 501.
— (porge de) : 314, 345, 346, 347, 348, 378, 382.
— (prebostat de) : 272.
— (prebost de) : Sa maison, 272.
— (rua) : 71, 176, 177, 211, 303.
— (saubetat de) : 132, 151, 153, 297, 299, 314, 347, 383, 384, 494, 500, 501.
— (tezaurey de) : Sa maison, 272.
— (tor de) : 13, 24, 95, 106, 317.
— (trulh de) : 130, 297, 470.
Sent-Siphorian, *voy.* Sent-Syphorian.
Sentsius (Galhart de), jurat : 53.
Sent-Sufrian, *voy.* Sent-Syphorian.
Sent-Surian, *voy.* Sent-Syphorian.
Sent-Symeon (cantoun) : 175, 263, 281, 309, 333, 341, 410, 444.
— (gleysa) : 18, 119, 149, 173, 246, 247, 281, 292, 304, 341, 356, 402, 410, 438, 456, 504.
— (parropia) : 50, 145, 149, 191, 196, 199, 223, 225, 238, 239, 263, 271, 272, 275, 279, 281, 292, 304, 308, 309, 339, 341, 403, 445, 453, 462, 486, 492.
Sent-Symeon (porge de) : 503.
— (putz de) : 313, 410.
— (rua) : 1, 2, 175, 177, 233, 235, 263, 281, 292, 303, 308, 309, 310, 332, 333, 340, 341, 410, 429, 432, 456, 504.
Sent-Syphorian (à) : 84, 142.
— (capera) : 350.
— (porta) : 11, 24, 28, 40, 76, 84, 132, 142, 165, 251, 338, 367, 420.
Senta-Catharina (capera) : 17, 350, 518.
— (las Sos de), *voy.* Sos de Senta-Catharina (las).
— (rua) : 2, 6, 11, 60, 55, 102, 120, 147, 165, 167, 177, 178, 184, 196, 197, 201, 208, 216, 223, 224, 225, 229, 230, 232, 233, 237, 240, 248, 256, 264, 271, 275, 276, 277, 280, 295, 298, 301, 304, 318, 321, 322, 335, 340, 341, 354, 376, 377, 401, 424, 431, 432, 543. *Voy.* Banqueria (rua), Boau (rua), Cayffernan (rua deu), Porta-Medoca (rua), Portau-de-La-Cadena (rua), et Sent-Julian (rua).
Senta-Coloma (gleysa) : 22, 149, 413, 430, 431, 503, 505.
— (parropia), *voy.* Senta-Colomba (parropia).
— (porge de) : 502.
— (rua) : 304, 399, 431, 435, 436, 446.
Senta-Colomba (parropia) : 145, 149, 150, 187, 188, 218, 223, 225, 250, 259, 270, 275, 304, 305, 308, 370, 384, 393, 394, 413, 430, 485, 490, 492, 495, 504.
— (rua), *voy.* Senta-Coloma (rua).
Senta-Crotz (abadia), *voy.* Sainte-Croix (abbaye).
— (abbat de), *voy.* Sainte-Croix (abbé de).

Senta-Crotz (casau), *voy.* Sainte-Croix (jardin de).
— (conbent de), *voy.* Sainte-Croix (abbaye).
— (estey) : 168, 518.
— (gleysa) : 13, 27, 49, 64, 73, 77, 124, 128, 150, 162, 168, 174, 185, 252, 254, 290, 345, 357, 378, 408, 430, 480, 497, 498, 514.
— (gran rua), *voy.* Senta-Crotz (rua).
— (hospitau de) : 359, 371.
— (molin de) : 28, 108, 153, 164, 330, 394, 480, 517, 518.
— (parropia) : 22, 87, 127, 129, 131, 133, 135, 145, 150, 173, 174, 193, 200, 233, 235, 237, 252, 256, 269, 305, 307, 328, 371, 373, 378, 453, 458, 481, 498, 501, 508, 514, 517, 518.
— (petit porge) : 516.
— (plassa de) : 252, 330, 514, 517, 518.
— (porge de) : 135, 241, 269, 378, 498, 501, 512, 513, 514, 516.
— (port de) : 484.
— (portas de) : 11, 12, 13, 26, 77, 86, 87, 95, 107, 108, 125, 129, 130, 234, 273.
— (rua) : 305.
— (rua ou gran rua) : 27, 135, 141, 174, 184, 185, 187, 193, 200, 201, 222, 256, 273, 274, 290, 290, 305, 371, 458. *Voy.* Sanguinengua (rua).
— (saubetat de) : 91, 129, 151, 153, 234, 241, 269, 330, 378, 379, 461, 483, 498, 501.
— (tors de) : 13, 47, 74, 87, 94, 95, 107, 108, 113, 125, 395.
Senta-Crotz-debert-La-Ribeyra (porte de), *voy.* Senta-Crotz (portas de).
Senta-Crotz-debert-La-Ribeyra (tor), *voy.* Senta-Crotz (tors de).
Senta-Crotz-deu-gran-Portau (porta de), *voy.* Senta-Crotz (portas de).
Senta-Crotz-deu-gran-Portau (tor), *voy.* Senta-Crotz (tors de).
Senta-Elena (rua), *voy.* Senta-Helena (rua).
Senta-Eulalia (gleisa) : 11, 15, 25, 38, 117, 150, 193, 243, 282, 284, 360, 361, 379.
— (parropia) : 22, 55, 56, 63, 64, 66, 109, 117, 120, 137, 142, 143, 145, 147, 150, 161, 176, 179, 182, 184, 192, 194, 196, 197, 199, 200, 201, 208, 209, 218, 220, 229, 236, 248, 260, 261, 265, 266, 269, 271, 278, 298, 318, 319, 335, 354, 362, 369, 393, 394, 444, 449, 460, 465, 472, 473, 488, 490, 505, 506.
— (porge de) : 379.
— (porta) : 11, 41, 88, 114, 116, 126, 142, 327.
— (rua) : 25, 41, 88, 96, 228, 261, 294, 305, 319, 412, 448, 458, 459.
— (tor) : 13, 35, 88, 108, 110, 294.
Senta-Gema (oustau de) : 322, 411, 464.
— (putz de) : 151, 246, 247, 305, 306, 336, 410, 464, 486.
— (rua) : 237, 247, 305, 313, 336, 377, 464.
Senta-Helena (rua) : 2, 146, 306, 418.
Senta-Martha (capera) : 350, 366.
Sephuolaut (rue de), *voy.* Sarporar (rua deu).
Sereya, *voy.* Molher-Morte.
Serin (Thomas) : Sa maison, 277.
Serors-Menoretes, *voy.* Sos-Menudas (conbent de las).
Serpolet (rue du) : 175, 196, 292, 503, 504. *Voy.* Sarporar (rua de).
Serpora (rue de) : 125.
Serporas (rue de), *voy.* Sarporar (rua deu).

Serpoulet (rue du), *voy.* Sarporar (rua deu).
Serras (Fortaney de), appelé Cap-de-Rat : Sa vigne, 493.
Serrassit-de-Gachey, *voy.* Serressit-de-Gachey.
Serressit-de-Gachey (au) : 143, 373.
Servientis (Jean) : Ses propriétés, 126.
Seurin (Pierre) : Sa tour, 114.
Seuseyre (rua), *voy.* Sausseyra (rua).
Signe (cantoun deu) : 341.
Siguay-Lange (rue), *voy.* Sanguinengua (rua).
Simphorin, appelé de Landiras (Pierre) : Ses maisons, 305.
Sobre-lo-Fossat (carreyra publica de), *voy.* Tropeyta (fossats de).
Sociran (Arnaud de) : Sa maison, 214.
Sœurs de Saint-Damien, *voy.* Sos-Menudas (conbent de las).
Sœurs de Saint-Joseph (coûvent des) : 459.
Sœurs de Sainte-Claire, *voy.* Sos-Menudas (conbent de las).
Sœurs-Menues (couvent des), *voy.* Sos-Menudas (conbent de las).
— (jardin des), *voy.* Sos-Menudas (casau de las).
Solei (rue du), *voy.* Dacra (rua).
Soleil (rue du) : 205. *Voy.* Dacra (rua).
Soler (la famille de) : Ses maisons, 448.
— (maison noble du) : 463.
Soley (maison noble du) : 463.
— (Pierre du) : Sa maison, 463.
Sorbey (Bertrand) : Sa maison, 440.
Sorores Augustinas, *voy.* Augustinas (conbent de las).
Sors-Menudas, *voy.* Sos-Menudas (las).
Sos de Senta-Catharina (las) : 358.
Sos-Menudas (à) : 143.
— (conbent de las) : 347, 356.
— (las) : 66, 123, 124, 125, 183, 199, 241, 254, 328, 338, 498.
— (casau de las) : 26.
Soubs-les-Ambans (rue), *voy.* Dejus-los-Aubans (rua).
Soubs-les-Embans (rue), *voy.* Dejus-los-Aubans (rua).
Soubs-les-Eubans (rue), *voy.* Dejus-los-Aubans (rua).
Soubs-les-Haubantz (rue), *voy.* Dejus-los-Aubans (rua).
Soulac : 185.
— (camin de) : 26, 130, 328, 348, 385, 397, 421.
— (chemin de), *voy.* Soulac (camin de).
— (prieuré de) : 184.
Souleil (rue du), *voy.* Dacra (rua).
Souleyre (rua), *voy.* Sausseyra (rua).
Sources dans Bordeaux : 397.
Sourdis (cardinal de) : 355.
Sous-le-Mur (porte), *voy.* Toscanan (porta de).
— (rue), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Sous-les-Aubans (rue), *voy.* Dejus-los-Aubans (rua).
Spanos (porta de), *voy.* Far (porta deu).
Stella (rua de), *voy.* Estela (rua de l').
Stephani, chanoine de Saint-André : 325.
Ster-Major, *voy.* Estey-Majou.
Straton (Jean de), seigneur de Landiras : Ses maisons, 275, 305, 450, 451.
Stratone (Marie de), dame de Landiras : 436.
Streton, *voy.* Straton.
Stricta (rua), *voy.* Estreyte (rua).
Stubæ, *voy.* Bains (les).
Subditus-Muro (porta de), *voy.* Toscanan (porta de).
— (rua), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Subtus-Muros (porta de), *voy.* Toscanan (porta de).
Subtus-Murum (porta), *voy.* Toscanan (porta de).
— (rua), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Sueilz (rue du), *voy.* Segur (rua de).
Suer (rue de), *voy.* Segur (rua de).
Sues (rue du), *voy.* Segur (rua de).

Super-Gravam (rua), *voy.* La Fusteria (rua de).
Supra-Fossatum (rua), *voy.* Las Eyras (fossats de), et Contre-Fossat (rua deu).
Sur-La-Grave (rue), *voy.* La Fusteria (rua de).
Sur-les-Quais, *voy.* Quais (sur les).
Symon (Guilhem) : Sa maison, 314.
Sypressa, *voy.* Cypressac.

T

Taca (Comptor) : Ses vignes, 291.
— (Vital) : 291.
Taillan (le) : 100.
Taillebot (maison de), *voy.* Talabot (oustau de).
Talabot (oustau de) : 464.
— (rua de), *voy.* Las Eyras (rua de).
Talbot, général anglais : 465.
— (le), *voy.* Talabot (oustau de).
— (maison de), *voy.* Talbot (oustau de).
— (oustau de) : 20, 240, 425.
Talence : 360, 458.
Tanneries (emplacement des) : 192.
— (rue des) : 398.
Tanneurs (fossés des), *voy.* Contre-Fossat (rua deu), et Las Eyras (fossats de).
— (rue des) : 319.
Tardetz (Jean de) : Sa maison, 75.
Tarneau (Pierre) : Sa maison, 363.
Tartas (maison de), *voy.* Tartas (oustau de).
— (oustau de) : 247, 337, 465.
— (rue), *voy.* Magudas (rua).
Tasta (Bernard de), prêtre : 211.
Tastes (le seigneur de) : Sa maison, 250.
— (Raymond de) : Ses vignes, 87.
Tastet (rue), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Taudin (Helias del) : Sa maison, 307.
Taudinario (Bernard de) : 223.
Taupe (la grande) : 130, 131.
— (la petite) : 130, 131.
Tausset (rua de), *voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
Tavernes (place des) : 319.
Teigneux (hôpital des) : 366.
— (rempart des), *voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Temple (chapelle du), *voy.* Temple (lou).
— (la commanderie du), *voy.* Temple (lou).
— (lou) : 16, 101, 188, 214, 217, 247, 275, 276, 300, 306, 337, 353, 358, 445, 447.
— (rua deu) : 147, 148, 217, 247, 251, 296, 306, 307, 337, 358, 384.
Temple de Bordeaux (le commandeur du) : 495.
Temple-de-Saint-Jean (rue du), *voy.* Temple (rua deu).
Temple-de-Tutel (rue du), *voy.* Bassan (rua de).
Temple romain : 421.
Templi (domus), *voy.* Temple (lou).
Templiers (les) : 58.
Templo (rua de), *voy.* Temple (rua deu).
Templo-Sancti-Johannis (rua de), *voy.* Temple (rua deu).
Tendon (chai, maison et voûte de) : 391.
Terre-Negre (à) : 143.
— (au cors de) : 133.
— (plantier de) : 143.
— (rue de) : 143.
Tête-Noire (hôtel de la) : 346.
Teulère (rue) : 213, 216, 246, 320, 409. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
Texandier (Cardot) : Sa tour, 114.
Théâtre (le), *voy.* Grand-Théâtre.
Théâtre-Français (le) : 13.
Thèbes : 69.
Thiac (rue) : 297, 488. *Voy.* Sent-German (rua).
Thion, commissaire de l'abbé de Sainte-Croix : 476, 482.

Thomas (Arnaud) : Sa maison, 261.
— (Guillaume) : Sa maison, 458, 459.
— (Ramon) : Ses propriétés, 219.
Thome, *voy.* Thomas.
Tillet, auteur cité : v, *passim.*
Tizac-de-Galgon : 491.
Tolly (Benoist de) : Sa tour, 114.
Tombe de Caïphas (la) : 136.
Tombeloly (rue) : 40, 81, 182. *Voy.* Bernat-Piucere (rua de).
— (tour derrière la maison de) : 41, 114.
Tondu (chemin du) : 117.
— (rue du) : 116, 126.
Tor-de-Gassias (porta de la), *voy.* Sent-Aubin (porta).
Tornapica (rua de), *voy.* La Tornapiqua-deu-Far (rua de).
Tornapiqua-deu-Far, *voy.* La Tornapiqua-deu-Far (rua de).
Tornepique-deu-Far (à), *voy.* Far (porta deu).
Torney (Guillemot) : Son chai, 468.
Toscallan (rue), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Toscanan (Jean de) : Ses maisons, 102, 454. — Sa tour, 466.
— (maisons de la famille de), *voy.* Toscanan (oustaus de).
— (oustaus de) : 465.
— (porta de) : 8, 37, 74, 88, 97, 98, 111, 207, 208, 215, 266, 313, 404, 411, 466, 470, 489, 504.
— (puits de), *voy.* Toscanan (putz de).
— (puteus de), *voy.* Toscanan (putz de).
— (putz de) : 208, 237, 313, 336, 411.
— (rue de), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Tosquanano (de), *voy.* Toscanan (de).
Toulouse (route de) : 130, 325, 370. *Voy.* Lengon (camin de).
Tour-de-Gassies (porte de la), *voy.* Sent-Aubin (porta).
— (rue de la) : 6, 76. *Voy.* Obscura (rua).
Tour-du-Pin (rue de la) : 74.
Tour entre le château du Hâ et l'église Sainte-Eulalie : 114.
Tournon (cours de) : 10, 13, 330, 368.
Tourny (allées de) : 10, 11, 39, 65, 80, 118, 189, 355.
— (cours de) : 10, 13, 39, 128, 153, 245.
— (de), intendant : 231, 435.
— (le) : 118.
— (place de) : 39, 331, 348. *Voy.* Sent-German (plassa).
— (porte de) : 245, 348, 368.
Tours : 6, 91, 101, 104, 111, 113, 114, 477.
— Leur nombre dans les murs romains, 6, 104; — dans les murs du premier accroissement, 111.
Tours de Bordeaux en 1572 (rôle des) : 113.
Tours derrière la rue Renière : 111.
Tours données en louage : 113.
Tours romaines : 101. — Leur nombre, 6, 104.
Trabersana (rua) : 133, 148, 184, 255, 273, 307, 361.
Traject (port de), *voy.* Trajeyt (port de).
Trajectibus (portus de), *voy.* Trajeyt (port de).
Trajecto (portus de), *voy.* Trajeyt (port de).
Trajectum (apud), *voy.* Trajeyt (à).
Trajet, *voy.* Trajeyt.
— (nautonniers du port de) : 161.
— (passage de), *voy.* Trajeyt (passage de).
Trajet (port de), *voy.* Trajeyt (port de).
Trajeyt (à) : 138, 484.
— (passage de) : 28.
— (port de) : 130, 138, 161, 484.
Traversaire (rue), *voy.* Trabersana (rua).
Traversanne (rue) : 255, 273, 367. *Voy.* Trabersana (rua).

Traversière (rue), *voy.* Pousse-Penilh (rua de).
Treilles (rue des), *voy.* Dejus-la-Trilles (rua), Duras (rua de), et Lestrilles (rua de).
Trejey (hameau de) : 161.
Trenqueyra (rua) : 242, 273, 307, 327, 346, 501.
Trenqueyre (rue), *voy.* Trenqueyra (rua).
Tres-Houstaus (rua deus) : 307, 378.
Trésorier de Saint-Seurin, *voy.* Sent-Seurin (tezaurey de).
Treuils (rue des) : 347.
Treulon (Jeanne de) : Sa maison, 506.
— (Marguerite de) : Sa maison, 270.
Trileis (Petrus de) : Sa maison, 455.
Trilheis (rua de), *voy.* Lestrilles (rua de).
— (cantoun de rue de), *voy.* Rue-de-Lestrilles (cantoun de).
— (trivium rue de), *voy.* Rue-de-Lestrilles (cantoun de).
Tripière (rue) : 191.
Trois-Canals (rue des), *voy.* Dijus-lo-Mur (rua).
Trois-Canards et Trois-Canars (rue des), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Trois-Canelles (font des), *voy.* Pedouillet (font de).
Trois-Chandeliers (rue des) : 238, 239, 240. *Voy.* Las Comas (rua de).
Trois-Conils (rue des) : 1, 6, 40, 75, 76, 135, 183, 227, 247, 256, 294, 331, 366, 367, 368, 404, 410, 417, 465, 500. *Voy.* Sent-Andriu (rua).
Trois-Conils-de-Sainct-Projet (rue des), *voy.* Sent-Andriu (rua).
Trois-Conilhz (rue des), *voy.* Trois-Conils (rue des), et Sent-Andriu (rua).
Troisième enceinte de Bordeaux : 9, 38.
Trois-Maries (porte des), *voy.* La Cadena (porta de).
— (rue des) : 229.
Trompette, *voy.* Tropeyta
Trompette (château) : VIII. *Voy.* Tropeyta (castet).
— (cournau de) : 75.
— (esplanade du château) : 179, 186.
— (fontaine de), *voy.* Tropeyta (fount de).
— (fossés de), *voy.* Tropeyta (fossats de).
— (grande rue de), *voy.* Tropeyta (fossats de).
— (quartier de), *voy.* Tropeyta (à).
— (ruisseau de la Fontaine de), *voy.* Tropeyta (riu de la font de).
— (ruisseau qui descend de la fontaine de), *voy.* Tropeyta (riu de la font de).
Trompilh (rue de), *voy.* Trompilhon (rua de).
Trompilhon (rua ou ruetta de) : 308, 456.
Tronqueyre (rue), *voy.* Trenqueyra (rua).
Tropeyta (à) : 22, 23, 74, 109, 143, 175, 181, 186, 187, 268, 289, 343, 353, 355, 468, 476, 478.
— (burgus de), *voy.* Tropeyta (à).
— (castet de) : 38, 39, 45, 46, 47, 67, 69, 74, 104, 105, 109, 113, 127, 139, 143, 181, 192, 210, 211, 228, 229, 249, 257, 268, 272, 279, 289, 297, 305, 310, 323, 331, 355, 406, 421, 422.
— (fons de), *voy.* Tropeyta (fount de).
— (fossats de) : 31, 32, 69, 104, 214, 228, 268, 321, 399, 413, 422, 485.
— (fount de) : 100, 143, 163, 169, 264, 389, 399.
— (port de) : 159, 162, 484, 485.
— (porta de), *voy.* Ome-de-Casse (porta de l').
— (riu de la font de) : 100, 169, 331.
— (rua de) : 65, 249, 310.

Tropeyta (tor neba de) : 35, 109, 331.
Tropeyte, *voy.* Tropeyta.
— (bourg de), *voy.* Tropeyta (à).
— (le jurat de) : 68.
— (porte de), *voy.* Ome-de-Casse (porta de l'), et Retge (porta deu).
— (portus), *voy.* Tropeyta (port de).
— (tour neuve de), *voy.* Tropeyta (tor neba de).
Troscuney (rue), *voy.* Toscanan (rue de).
Troupeta, *voy.* Tropeyta.
Troussilh (Guilhem) : Ses maisons, 374.
Troys-Hostaulx (rue des), *voy.* Tres-Houstaus (rua deus).
Trugey (à) : 161.
— (chemin de) : 161.
— (estey de), *voy.* Trujey (estey de).
Truies (rue des), *voy.* Las Truges (rua de).
Trujey (estey de) : 161, 291.
— (hameau de) : 161.
— (port de), *voy.* Trajeyt (port de).
Truyes (rue des), *voy.* Las Truges (rua de).
Tugeyt, *voy.* Trajet et Trajeyt.
Turcan (rua) : 310. *Voy.* Caguebeu (rua de).
Turcanh et Turchan (rua), *voy.* Columbeyra (rua).
Turre (de), *voy.* La Tour (de).
Tuscalan (rue), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Tuscana (rue), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Tuscanan (rue), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua), et Putz-de-Toscanan (rua deu).
Tuscane (rue), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Tustal (François de) : Sa maison, 259.
— (rue) : 177, 306, 374, 377, 437, 487. *Voy.* Artigua (rua de).
Tutelle (maison noble de) : 422.
— (temple de) : 175. *Voy.* Pilars-de-Tudela.

U

Uch (le seigneur d') : 447.
Ulmi-de-Papon ou de Papone (quadrivium), *voy.* Ome-de-Papon (canton de l').
— (rua), *voy.* Las-Sos-Menudas (rua de), Ome-de-Papon (cantoun de l'), et Ome-de-Papon (rua de l').
Ulmi-de-Papone (trivium), *voy.* Ome-de-Papon (cantoun de l').
Umbraria, *voy.* Umbreyra (castet de l').
— (à), *voy.* Umbreyra (à l').
Umbrarie (castrum), *voy.* Umbreyra (castet de l').
Umbreria (port de l'), *voy.* Calhau (port deu).
— (prévôté de l') : 332.
Umbrerie (platea), *voy.* Umbreyra (plassa de l').
Umbreyra (à l') : 144, 426.
— (cantoun de l') : 339, 342.
— (castet de l') : 6, 7, 18, 22, 24, 35, 36, 37, 83, 91, 100, 144, 159, 206, 230, 258, 286, 412, 422, 426, 439, 440, 441, 450, 467.
— (plassa de l') : 2, 4, 12, 18, 35, 36, 53, 144, 159, 206, 270, 311, 322, 329, 332, 342, 343, 412, 422, 423, 426.
— (rua de l') : 311, 426.
Urbain II, pape : 375.
Usana (Bertrand) : Son duel avec Belomere, 466.
— (oustau de Bertrand) : 217, 466.
Uys, *voy.* Uch.

V

Vaillac (le comte de) : Sa maison, 447.
— en Limousin (le seigneur de) : 110.
Valentinas (Colin de) : Sa maison, 509.
Vallato (Guillaume de) : 418.
Valle (Fort) : Son jardin, 280.

Vaquerii, *voy.* Vaquey.
Vaquey (chapellenie d'Arnaud) : 196.
— (Guillem) : Sa maison, 293.
— (la famille) : 440.
— (Pey) : Sa maison, 293.
Vayres : 359.
— (château de) : VII, 279.
Vazou (Jacques) : Sa maison, 274.
Vendey (Jacmes) : Sa maison, 250.
Vendonie (Jean de) : Sa maison, 236.
Venuti (l'abbé), auteur cité : 417.
Vérac, en Fronsadais : 491.
— (les seigneurs de) : 490, 491.
Verillon (rue de), *voy.* Bedillon (rua de).
Vernet (Joseph), peintre : 70.
Verteuil (île de), *voy.* Bertulh (îla de).
— (puits de), *voy.* Bertulh (putz de).
— (rue de) : 390.
— en Médoc (abbaye de) : 360, 500.
Verteuilh (Serenne de) : Sa maison, 139.
Verteulh (rue de), *voy.* Magudas (rua).
Vertolio (puteus de), *voy.* Bertulh (putz de).
Vertulh (puteus de), *voy.* Bertulh (putz de).
Veteri-Ecclesia (quadrivium de), *voy.* Belha-Gleysa (cantoun de la).
— (rua de), *voy.* La Gleysa-Belha (rua de).
Veyrinas (rua de) : 120, 193, 311.
Veyrines (de) : 502.
— (le seigneur de) : Ses maisons, 103, 106, 299, 315, 365.
— (maison de) : 315.
— (rue de) : 20, 311. *Voy.* Veyrinas (rua de).
Via (de), *voy.* La Vie (de).
Via-Torta, *voy.* Bia-Torta.
Vicaria (porta), *voy.* Begueyra (porta).
Videlon (rue de), *voy.* Bedillon (rua de).
Vidillon (rua de), *voy.* Bedillon (rua de).
Vieille (porte), *voy.* Miralh (porta deu).
Vieille-Carpenterie (rue de la), *voy.* Gran-Carpenteyra (rua de la).
Vieille-Corderie (la), *voy.* Cordaria (la).
— (rue de la) : 5. *Voy.* Belha-Corderia.
Vieille-Corderie-Saint-Pierre (rue de la), *voy.* Belha-Corderia (rua de la).
Vieille-Eglise (carrefour de la), *voy.* Belha-Gleysa (cantoun de la).
Vieille-Esglise (en la), *voy.* La Gleysa-Belha (rua de).
Vieilles-Araynes (les), *voy.* Palay-Galian (lou).
Vieilles-Estuves (rue des), *voy.* Dejus-lo-Mur (rua).
Vieilles-Menudes (porte des), *voy.* Miralh (porta deu).
Vieilles-Menues, *voy.* Menues-Vieilles.
Vieille-Tour, *voy.* Canon (tor deu).
— (impasse de la) : 213, 215. *Voy.* Entre-dos-Murs (rua d').
— (la) : 439.
— (rue de la) : 5, 10, 39, 192.
Vieux-du-Far (puits), *voy.* Bielh-deu-Far (putz).
Vieux-Marché (impasse du) : 250. *Voy.* Mercat (rua deu).
— (place du) : 218, 435. *Voy.* Mercat (lou).
Viger (Helies) : Sa maison, 244, 262.
— (Pierre) : Sa maison, 315, 438.
— (Ruffat) : Sa maison, 35, 109, 331.
Viger de La Naude (Jean) : 454, 455.
Viger de La Rousselle (Pierre) : Sa maison, 438.
Vigeria (porta), *voy.* Begueyra (porta).
Vigerie (porte), *voy.* Begueyra (porta).
Vigerii, *voy.* Viger.
Vigerii de Nauda, *voy.* Viger de La Naude.
Vigerii de Rocella, *voy.* Viger de La Rousselle.
Vigier, *voy.* Viger.
Vigier (la famille), *voy.* Beguey (la famille), et Viger.
Vigneras (Helie) : Sa maison, 228.
Vigneron (rue) : 347.

Vignes : Lieux où elles étaient plantées, 130.
— près de Porte-Dijeaux : 415.
— s'avancent jusqu'aux murs de Bordeaux : 66.
— (rue des) : 237, 255. *Voy.* Las Binhas (rua de), et Neba (rueta).
Vignoles (seigneurie de) : 296.
Viguer, *voy.* Viger.
Vigueria (porta), *voy.* Begueyre.
Villaris (rue) : 493.
Villenave : 155.
Villenave-d'Ornon : VIII, 165.
Vincens (Jacques) : Sa maison, 330.
Vincent (Jean) : Sa maison, 463.
— (Menaud) : Son jardin, 517.
Vincentius, *voy.* Vincent.
Vinet (Elie), auteur cité : V, VI, *passim.*
— (rue) : 253, 279. *Voy.* Pousse-Penilh (rua de).
Virac (A.-D.), membre de la Commission de publication des Archives municipales : III.
Viralles (seigneurs de) : 491.
Virelade (Agnès de) : Sa maison, 493.
— (Bone de) : Sa maison, 493.
— (le seigneur de) : 493.
— (Pierre de), seigneur de Virelade : 493.
Viridario (Bernard de) : Son jardin, 219.
— (Jean de) : Sa maison, 301.
Vital (Arnaud) : Sa maison, 487.
Vital-Carles, *voy.* Carles (Vital).
— (rue) : 6, 7.
Vitalia, *voy.* Vitale.
Vitalis, *voy.* Vital.
Vitalis de Botugis (P.) : Sa maison, 272.
Vitrinis, *voy.* Veyrines.
Vitruve, auteur cité : 421.
Viver, *voy.* Biber.
Vivien, de Sainte-Croix : Ses propriétés, 482.
Vivier, *voy.* Biber.
Voltaire (rue) : 245.
Volte-Pelagi (rua), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Volusan (de) : Sa maison, 309.
Voulte-du-Pelat (rue de la), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Voulte-du-Pellac (maison de la) : 202.
Voulte-Sarrasine (la) : 300.
Voûte-du-Loup (la) : 191.
Voûte-du-Pelat (rue), *voy.* Contre-Fossat (rua deu).
Voûte-du-Peugue (cul-de-sac de la) : 167.
Voûte-du-Renard ou Renart (la), *voy.* Renard (oustau deu).
Vue de la ville à vol d'oiseau : 14.

W

Waïfer (tombeau de), *voy.* Caïphas (tombe de).
Wataffel (Guillaume) : Son chai, 110.
— (tor de) : 14, 24, 54, 84, 94, 109, 110, 111, 231.
Wthefil (tor de), *voy.* Wataffel (tor de).
Watffel (tor de), *voy.* Wataffel (tor de).
Willelmes, *voy.* Guillaume.
Wilhelm, *voy.* Guillaume.
Wilhelmus ou Willelmus, *voy.* Guillaume.
Wilhem (Ayquem), seigneur de Lesparre, *voy.* Guillaume (Ayquem).
Willelm, *voy.* Guillaume.

Y

Yuern (Johan) : Sa maison, 447.
Yzeau (Laurens), prêtre : 364.

Z

Zenom (Jean de), seigneur de Zenom : Sa maison, 221.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 11, ligne 13 : *Redge,* lisez : *Retge.*
— 23, — 14 : cachés, *lisez :* cachée.
— 26, — 12 : *Banqueric,* lisez : *Banquerie.*
— 43, — 3 : *las-Sos-Menudas,* lisez : *Las-Sos-Menudas.*
— 68, — 7 : Tor de rua *Médoc, lisez :* Tor *de Rua-Medoc.*
— 75, — 6 : *portau Barrat,* lisez : *Portau-Barrat.*
— 86, — 36 : *rue du Port,* lisez : *Rue-du-Port.*
— 116, — 17, et page 165, ligne 30 : BAUBADAT, *lisez :* BEAUBADAT.
— 132, — 3 : **Sent-Martin-deu-Mont-Judaïc**. Cet article doit être placé à la page 142, ligne 21.
— 134, après la ligne 21, insérez cet article : **Paus** : *aus Paus.* — Le quartier situé sur le bord de la Garonne, à l'extrémité inférieure de la rue *Saint-Remy,* s'appelait aux *Paus :* « Ramons de Talansa qui esta aus » *Paus,* en la parropia *Sent-Aremedi.....* »
— 137, ligne 26 : *Portum-Despanos,* lisez : *Portam-Despanos.*
— 139, — 19 et 20 : *La Puyade, La Pujade, lisez :* la *Puyade,* la *Pujade.*
— 140, — 31 : *La Pujade, lisez :* la *Pujade.*
— 140, — 32 : *La Puytade, lisez :* la *Puytade.*
— 164, — 31 : p. 129, *lisez :* p. 119.
— 165, — 6 : *Franc,* lisez : *Francs.*
— 165, — 15 : après : *La Mothe, ajoutez :* la DEVISE.
— 167, — 11 : après : *Estey-Bielh, ajoutez :* le PEUGUE.
— 167, — 12 : après : *Pont,* ajoutez : *Estey de jus lo Mur.*
— 175, — 11 : après : *Miqueu, ajoutez :* rua *deu Cancellar.*
— 177, — 6 : rue de *Artigua, lisez :* rua *de Artigua.*
— 182, — 26 : grande rue *Saint-Antoine,* lisez : *Grande-rue-Saint-Antoine.*
— 183, — 12 : après : *Capeyron, ajoutez :* rue de *Frans.*
— 183, — 30 : *ajoutez :* En 1605, l'extrémité méridionale de cette rue se nommait rue de *Frans.*
— 184, — 25 : Leohan, *lisez :* Lenhan.
— 189, — 5 : après : rua *deus Predicadors,* ajoutez : *Grant-Carreyra-deu-portau-Sent-German.*
— 190, — 3 : après : *Cague-Beu, ajoutez :* rua *Tripeyra,* rue *Tripière.*
— 191, — 23 : 1435, *lisez :* 1438.
— 195, — 12 : *Maucailhau,* lisez : *Maucalhau.*
— 204, — 21 : porte *Bourgogne, lisez :* porte *Bouqueyre.*
— 233, — 20 : après : *Fusterie, ajoutez :* rua *Sobre-la-Graua.*
— 243, — 33 : après : rua *de Lestrilles, ajoutez :* rua *de Las Trilhas.*

Page 244, ligne 15 : *ajoutez :* Il existait à la fin du xve siècle une rue de *Las Trilhas* dans la paroisse *Saint-Siméon.* C'était peut-être celle que l'on nomme maintenant rue BERGÈRE.

— 244, — 16 : après : rua *Leyteyra, ajoutez :* rua *deus Suquets.*

— 247, — 15 : Rue *Magudas, lisez :* Rua *Magudas.*

— 249, — 12 : après : *Mautrait, ajoutez :* rue des *Menus.*

— 250, — 1 : après : rua *deus Menuts, ajoutez :* rua *de Tras-los-Menuts.*

— 255, — 18 : après : 1449, *ajoutez :* Dans un acte du 17 mai de la même année, on lit ceci : « ..... en la rua apperada rua *Neba,* autrament appe- » rada rua *Sens cap,* pres de la rua *Traberssana.* »

— 255, — 27 : après : *Neba-de-Campauria, ajoutez :* rua *Neba.*

— 256, — 18 : après : *Noailhan, ajoutez :* rua *deu Putz-de-La-Sala.*

— 258, — 1 : après : *Geraldonis, ajoutez :* rue de *La Lande.*

— 260, — 28 : qui, *lisez :* que.

— 261, — 28 : *Minimes,* lisez : *Menuts,* ou *Frères-Mineurs.*

— 285, — 24 : après : *Putei-de-Casalibus, ajoutez :* rua *deus Casaus.*

— 288, après la ligne 22, insérez cet article : **Quayre** : rua *des Quayre.* — Cette rue reliait la rue des *Pontets-de-Las-Salineyras* à celle de *La Fusteria :* « ..... tot aquet hostau, en la parropia de *Sent-Miqueu,* au loc » apperat *Sobre-lo-Pont-de-Las-Salineyras-Belhas,* au cap de la » rua apperada *Johan-Santz,* deuert la mar, ayssi cum es entre » l'ostau de...., de l'un costat, et l'ostau de...., la rueta publica » apperada des *Quayre,* entre mech, de l'autre costat; et dura et » ten de lonc de la carreyra publica deu *Pont-de-Las-Salineyras,* » deuert rua *Johan-Santz,* de l'un cap, entro a la yma de la mar, » de l'autre cap » [Terr. St-Mich.].

— 293, ligne 4 : après : *Souleyre, ajoutez :* ruhette *Sauceyre,* rue *Sauleyre.*

— 311, — 27 : après : rua *de Veyrinas, ajoutez :* rua *de La Beyria,* rue de *Verines.*

— 320, — 15 : après : *Poyador-de-Las-Salineyras, ajoutez :* rua *deu Puch-de-Las-Salineyras.*

— 364, — 1 : après : *Puch-Mauton, ajoutez :* Espitau *deus Tretze-Paubres.*

— 368, — 7 : après : *Sent-Esperit, ajoutez :* hospitau *deu Sent-Esperit-de-La-Cordaria.*

— 376, — 16 : **Sent-Mexens,** *lisez :* **Sent-Mexent.**

— 391, — 17 : *Porte-Dijeaux, lisez :* porte *Dijeaux.*

— 478, — 24 : l'*Ome-de-Casse, lisez :* l'*Home-de-Casse.*

— 480, — 30 : *Porta-Diyeus, lisez :* porta *Diyeus.*

— 497, — 19 : après : contradictoires, *ajoutez :* Un texte du 30 juin 1539 s'exprime ainsi : « ..... ruette *Caudereyre* par laquelle l'on va et vient de » *Sainct-Project* à la salle de *Noailhan.* » On lit dans un acte du 17 mars 1674 : « ..... toute icelle maison scittuée en la rue *Saincte-* » *Catherine,* du costé de main gauche, allant de *Sainct-Projet* au » *Chapeau-Rouge,* sortant à une ruette appellée *Caudereyre,* la- » quelle a son entrée dans la place dudict *Sainct-Projet* » [Terr. des Carmes].

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 1^1.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

08.08.80
27-6-86

03 JUL '86

a39003 005296594b

PLAN DE BORDEAUX
vers 1450
DRESSÉ PAR LEO DROUYN,
pour l'intelligence des documents imprimés par la
COMMISSION DE PUBLICATION
DES
ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX
1874.
EXPLICATION DES SIGNES
Enceinte Romaine
Premier accroissement de la ville
Second accroissement
Remparts dont la direction est douteuse
Emplacements douteux
LA MAR autrament LA RIBEYRA DE GARONNA
LA PALU DE BORDEU
LA BASTIDA
À CAPDEBILLA

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 08 02 02 13 17 7